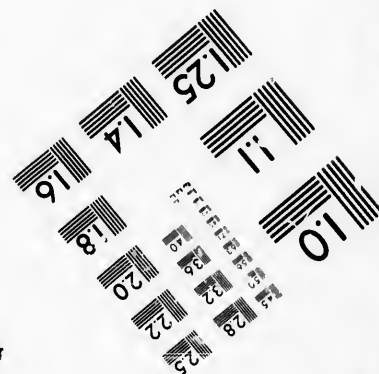
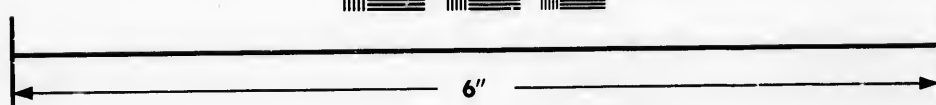
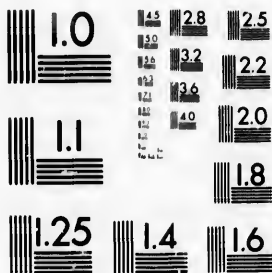


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

13 23 25
14 24
15 22
16 20
18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
15

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

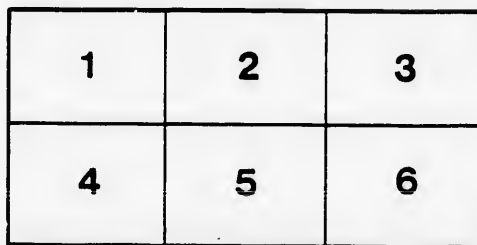
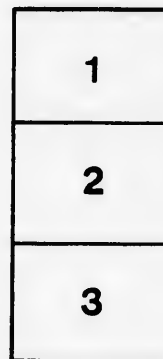
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par la seconde plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à



32X

54

C
P
c

54

CÉRÉMONIES
RELIGIEUSES
DE TOUS LES
PEUPLES DU MONDE.

TOME V.

Contenant les Cérémonies Religieuses des Mahométans & des Idolâtres.

2

I

I

P

CH

257

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DES

CÉRÉMONIES,

MŒURS, ET COUTUMES

RELIGIEUSES

DE TOUS LES

PEUPLES DU MONDE,

54



Représentées en 243. Figures dessinées de la main de

BERNARD PICARD:

Avec des Explications Historiques, & curieuses ;

Par M. l'Abbé BANIER, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & par M. l'Abbé le MASCRIER.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université
Québec 4, QUE.

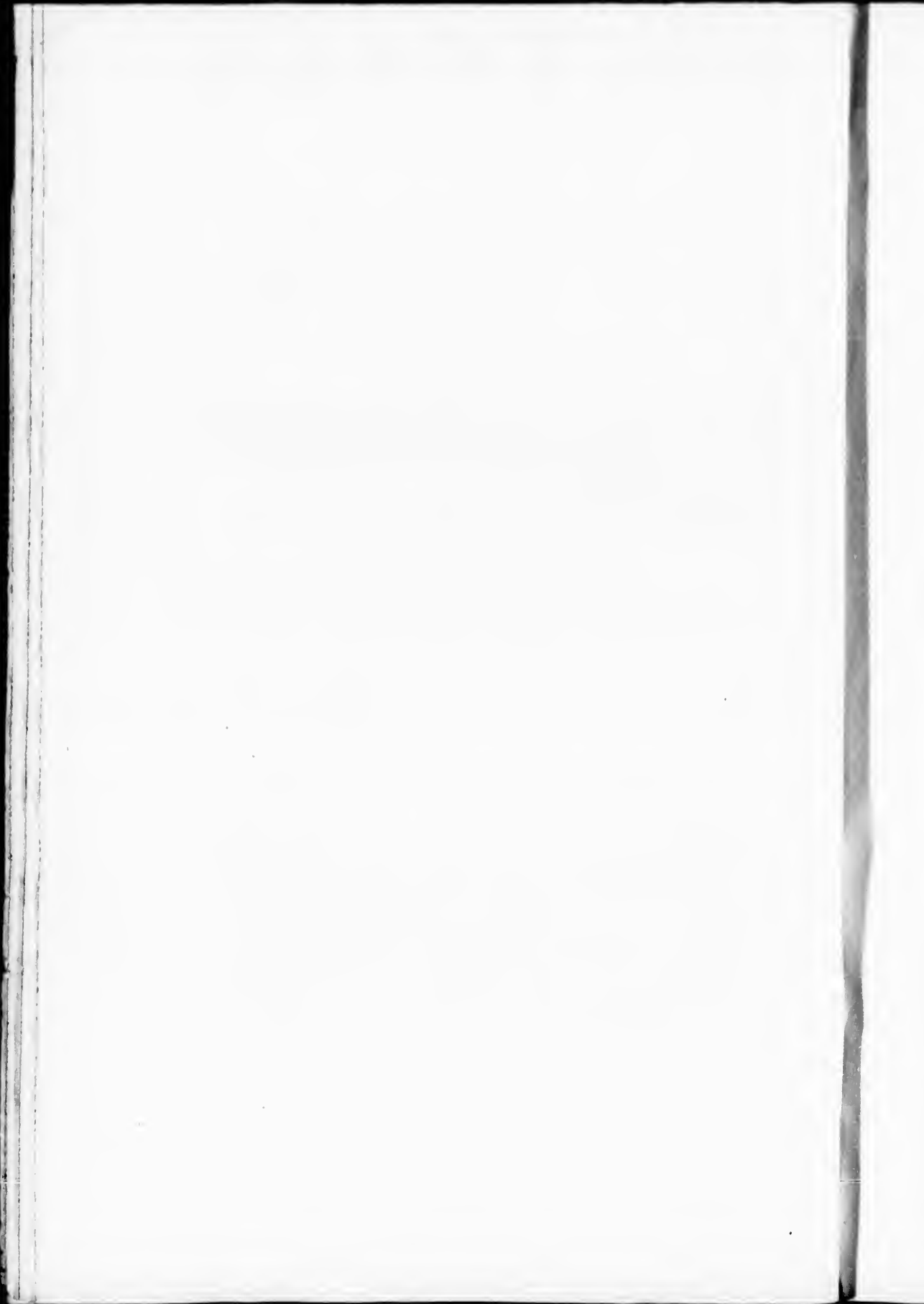


A PARIS,

Chez ROLLIN Fils, Quay des Augustins, à Saint Athanase,
& au Palmier.

M. DCC. XXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



INTRODUCTION
PRÉLIMINAIRE,
A
L'HISTOIRE
DU
MAHOMETISME.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PRESS

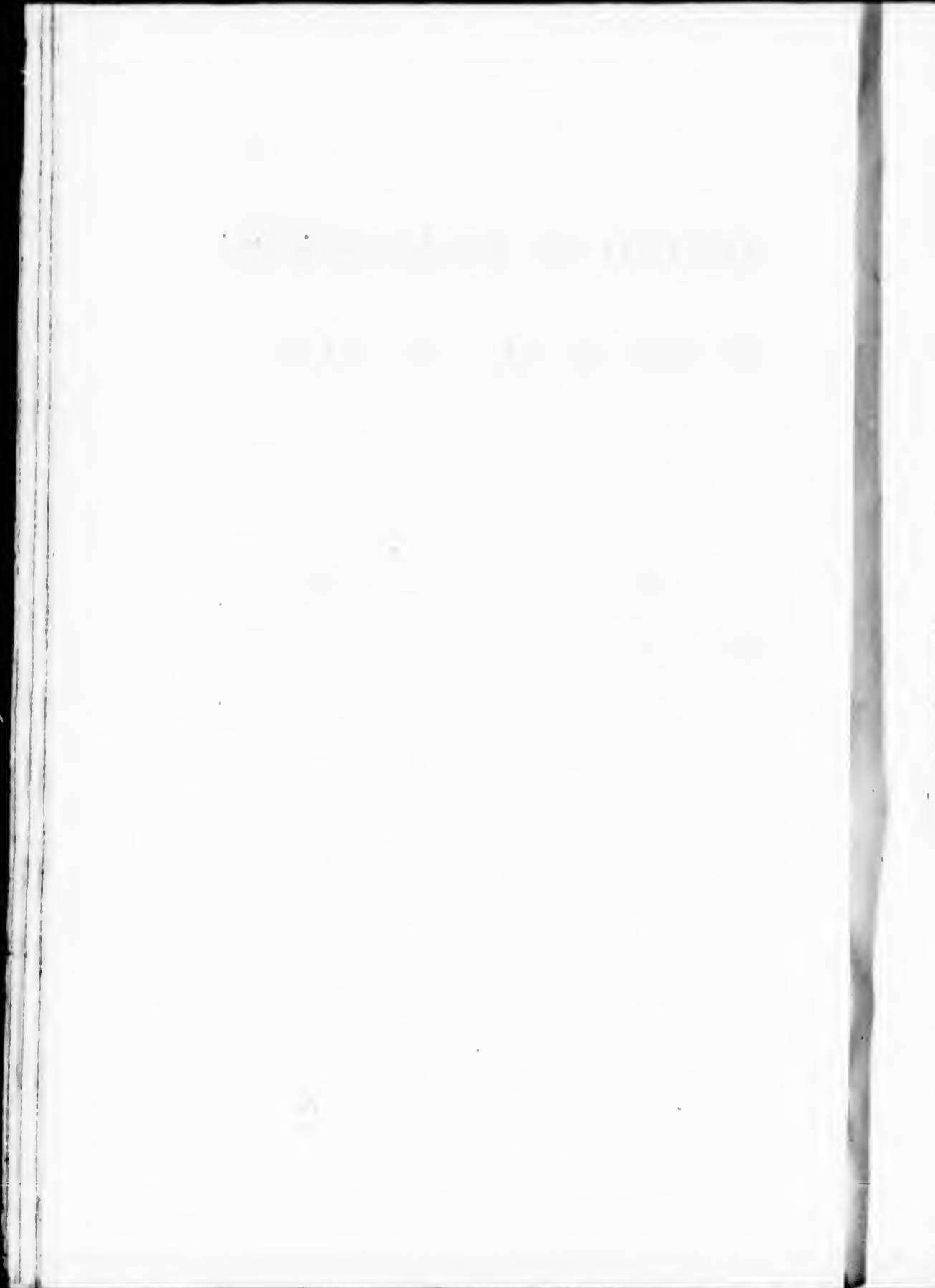
1963

CHICAGO, ILLINOIS

HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
CÉRÉMONIES,
MŒURS ET COUTUMES
RELIGIEUSES
DE TOUS LES
PEUPLES DU MONDE.

PREMIÈRE PARTIE DU TOME V.

Contenant les Cérémonies Religieuses des Mahométans.





de tout des D'Arret

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE

DU

MAHOMETISME.



L y auroit de l'injustice à confondre les Mahométans avec les Nations Idolâtres. Quoique compris avec raison sous le titre général d'Infidèles, puisqu'ils refusent de reconnoître le Sauveur des hommes, le Fils de Dieu venu sur la terre pour racheter les péchés du genre humain, ils connoissent le vrai Dieu, ils ont des idées assez raisonnables de ses perfections, ils détestent les Idoles, & portent l'horreur qu'ils en ont jusqu'à la superstition. Ils méritent donc un article séparé; & c'est ce qui nous engage à placer ce qui les regarde à la suite des Cérémonies Religieuses des Sectes Chrétiennes. Mais avant que de parler de l'origine du Mahométisme & de ses progrès, il est, ce semble, nécessaire de donner une idée de la Nation chez qui il a pris naissance. C'est ce que nous nous proposons dans cette Introduction. Deux ou trois Auteurs (a) que nous copierons souvent, nous serviront à la former, & à faire connoître au Lecteur quels furent ces hommes, qui séduits par un Imposteur, introduisirent les premiers dans le monde la plus étendue aujourd'hui, comme la plus puissante & la plus dangereuse de toutes les Sectes.

L'Arabie doit son nom à un petit canton de la Province de *Tehama*, nommé *Araba*, d'*Yarab* fils de *Kablan*, & pere des anciens Arabes. D'au-

(a) Le *Discours* qui précède la traduction Angloise de l'*Alcoran*, que M. *Salé* a publiée à Londres in-4. en 1734. les deux derniers *Pies* que nous avons de *Mahomet*; l'une de M. le Professeur *Gagner* encore vivant, l'autre posthume de M. de *Boulainvilliers*, &c.

tres ont prétendu que le nom de cette vaste contrée vient de ses déserts, ou du mélange de ses peuples, &c. Les anciens Auteurs Chrétiens ont aussi appellé généralement tous les Peuples de l'Arabie *Sarajins*. Le nom de *Sarajin* vient d'un mot qui signifie Orient, ou selon *Bochari*, d'un mot qui veut dire *pillar*. On verra dans la suite que cette Etymologie déplaît à *M. Gagnier*.

(*) L'Arabie est divisée en plusieurs Provinces principales, sans compter plusieurs petits Pais qu'elle renferme, & qui ont des noms particuliers. La plus considérable de ces Provinces est l'*Yemen*, que nous appellons *Arabie Heureuse*, où les *Hémariens* ont régné plus de deux mille ans avant l'origine du Mahométisme. Les Provinces de *Tahamah* & d'*Yemamah* sont situées vers le cœur du pais. Celle d'*Hégias* est devenue la plus célèbre, à cause des Villes de la Mecque, & de Médine, & fait avec les deux dernières, que nous avons nommées, ce que nous appellons l'*Arabie Déserte*. Celle qui porte le nom de *Hag*, ou *Hagiar*, répond à l'*Arabie Penée*; car son nom en Arabe signifie *Pierre*, & sa Capitale portoit aussi ce nom, ainsi que celui de *Karak*. Les Anciens l'ont nommée *Petra Deserti*, & nos Modernes *Krak de Montroial*.

Chacune de ces Provinces a eu autrefois ses Rois particuliers; car outre ceux de l'*Yemen* qui ont été les plus considérables, nous trouvons ceux de l'*Hégias*, de *Hendab*, de *Hirah*, & de *Gassan*, quoique ces deux derniers Etats aient été établis par les Arabes hors de leurs limites.

Il y a plusieurs Livres qui traitent de l'excellence des Arabes au-dessus des autres Nations. D'autres au contraire les ont fort décriés, & ont soutenu qu'ils sont appellés *Têtes de Diables* dans l'Alcoran.

Origine des A R A B E S.

LES Historiens de cette Nation divisent les *Arabes* en trois Classes, qui sont,

I. Les *Arabes Primitifs* ou *Anciens*. Ceux-ci habiterent les premiers l'*Arabie* après le Déluge, & leur posterité s'est ou éteinte, ou confondue avec les Arabes qui sont venus après eux.

II. Les *Arabes purs*, & non mélangés, c'est-à-dire, ceux qui après la confusion des Langues, vinrent s'établir dans cette Partie de l'*Arabie*, appelée *Yemen*, ou *Arabie Heureuse*: ceux-ci furent les Descendans de *Kathân* ou *Yoktan*. *Kathân* eut deux fils, *Yarab* & *Giorham*. *Yarab* fut le fondateur du Royaume d'*Yemen*, *Giorham* de celui d'*Hegaz* ou *Hegiaz*.

III. Les *Mostarabes*, par où on entend ceux qui se sont faits *Arabes*, soit en se mêlant, soit en s'alliant avec les *Arabes purs*. Ces *Mostarabes* sont la posterité d'*Ismaël*, fils d'*Ibrahim* ou d'*Abraham*, de qui *Mahomet* se disoit descendu en Ligne directe. Commençons par les deux premières Classes d'*Arabes*. Nous n'en dirons que ce qu'il est nécessaire d'en savoir, pour connoître les commencemens du Mahométisme.

Selon *M. Gagnier*, " Le premier des A R A B E S P R I M I T I F S, ou " A N C I E N S, qui habita l'*Arabie* immédiatement après le Déluge, fut ce " *Giorham*, que j'ai nommé, dit-il, & que l'on appelle *Giorham premier*, " pour le distinguer d'un autre *Giorham*. Ce *Giorham I.* étoit un des descendans de *Seth*, fils d'*Adam*. Il fut du nombre de ceux qui se sauve-

(*) Tiré de d'Herbelot dans sa *Bibliot. Orient.* au mot *Arab*.

rent dans l'Arche de Noë. Les Historiens Arabes, continue-t'il, veulent qu'il y ait eu dans l'Arche jusqu'à quatre-vingt personnes, quoique l'Écriture ne fasse mention que de huit. Au sortir de l'Arche *Gioham* alla s'établir dans l'Arabie, & c'est tout ce que l'on sçait de son Histoire. Il ne reste pas même la moindre trace de sa postérité. On n'est obligé d'ajouter foi à cette tradition, qu'autant que l'on croit les choses dénuées de preuves certaines & de monumens autentiques. Telles sont aussi les origines des Chinois, des Suedois, &c.

On comprend aussi sous le nom d'*Arabes Primitifs*, ou *Anciens*, quatre Tribus qui ont formé quatre Peuples; les *Adues*, les *Thamudites*, les *Giadistes*, & les *Tasmites*, tous descendans de *Sem*, fils de *Noë*. C'est pour cette raison que l'on a appelé *Sem* le Pere des Arabes. Rapportons en peu de mots l'histoire de ces quatre Peuples, que l'*Alcoran* cite comme des exemples de la vengeance divine sur les impies.

1. *Ad*, Pere des *Adues*, étoit fils d'*Avus* appelé *Uz* dans la Bible, fils d'*Aram*, fils de *Sem*, fils de *Noë*. Après la confusion des Langues, *Ad* s'avança jusques dans la partie Méridionale de l'Arabie, appelée *Hadravavut*, dans un quartier nommé *Al-Alkasf*, c'est-à-dire, *Sables mouvans*. Ce quartier s'étend depuis l'*Yemen*, jusqu'au Pais d'*Oman*.

Schedad, fils d'*Ad*, fut le premier Chef, ou Roi, si on veut, de ces *Adues*. Selon les Auteurs Orientaux, il régna avec beaucoup de magnificence & d'éclat, & porta l'orgueil jusqu'à se flatter que ses sujets le regarderoient comme un Dieu. Ces mêmes Auteurs sont aussi prodigues de fables au sujet de ce *Schedad*, que les anciens Grecs à l'égard de leurs Héros: voici entr'autres ce qu'ils en racontent.

(a) *Ad* eut deux fils, l'un nommé *Schedad*, & l'autre *Schedid*, qui furent tous deux très puissans dans l'Arabie, en sorte qu'ils purent aisément achever les bâtimens superbes qu'*Ad* leur pere avoit commencés. C'est à leur sujet qu'il est dit dans l'*Alcoran*, au Chapitre 89. intitulé *Al-Fogyr*, c'est-à-dire, de l'*Aurore*: Ne voyez-vous pas ce que le Seigneur votre Dieu a fait à *Ad* fils d'*Aram*? Les Interpretes disent des merveilles de cette Ville fabuleuse nommée *Gennet*, c'est-à-dire, *Paradis*, où ces Princes qui étoient des Géans d'une énorme grandeur, avoient rassemblé toutes les richesses qu'ils avoient pillées dans la conquête de l'Arabie, & des autres Provinces voisines. Il arriva sous le Kalifat de *Moavie*, premier de la Race des *Ommiades*, qu'un Arabe du désert allant chercher son chameau dans la plaine de la ville d'*Aden*, se trouva, sans y penser, aux portes d'une ville admirable dans laquelle il ne trouva personne. La crainte le saisit, & fut cause qu'il n'y fit pas un long séjour: il se contenta seulement de prendre quelques pierres fines qu'il y trouva, & revint aussi tôt chez lui. Ses voisins eurent bien-tôt connoissance de cette aventure, & en porterent la nouvelle au Kalife qui voulut apprendre de la bouche même de l'Arabe, qu'il fit venir en sa présence, tout ce qui lui étoit arrivé dans ce voiage. Cet homme qui étoit fort simple, lui raconta naïvement ce qu'il avoit vû de la beauté & de la magnificence de cette ville.

Moavie n'ajouta pas grande foi au récit de cet Arabe, jusqu'à ce qu'il se fût informé de personnes sçavantes & versées dans l'histoire ancienne, si on avoit autrefois parlé de quelque chose de semblable. Il fit venir pour cet effet un Docteur nommé *Caab*, auquel on avoit donné le surnom

(a) D'Herbelot, ubi sup. au mot *Ad*, &c.

d'*Al-Akhhbar*, à cause de la grande connoissance qu'il avoit des histoires ; surtout des antiquités de l'Arabie. *Caab* confirma au Kalife la vérité de la Relation de l'Arabe. Il lui dit que cette ville merveilleuse avoit été bâtie par *Schedad*, fils d'*Ad*, dans le país des *Adites* ; que c'est celle-là même dont il est parlé dans le Chapitre de l'*Aurore*, & que la cause de sa ruine fut l'orgueil & l'insolence de ce Prince, qui, après avoir dépensé des sommes immenses à la construire, avoit convié tous les Princes ses voisins ou ses vassaux, pour venir admirer sa puissance : mais que Dieu, qui se plaît à humilier les superbes, envoya aussitôt un Ange exterminateur qui en fit périr tous les habitans, & la fit disparaître entièrement aux yeux des hommes, se réservant seulement de la faire voir de tems en tems à quelques-uns, pour conserver la mémoire de cette vengeance divine.

Les anciennes Histoires de l'Orient donnent à *Schedad* 260. ans de règne, & 300. à son frere *Schedid*.

Il n'y a rien de certain touchant les Successeurs de ce *Schedad* ; tout ce que l'on sçait, est que les *Adites* s'étant abandonnés à l'Idolâtrie, Dieu leur envoya, selon le témoignage de l'*Alcoran*, leur frere *Hûd*, pour leur prêcher l'Unité de l'Etre suprême. On prétend généralement que ce Prophète *Hud* est *Heber*. *Abulféda* raconte l'histoire de la mission de *Hud* de la manière suivante. *Hud*, ou pour se conformer à l'idée générale, *Heber*, que les Juifs tiennent aussi pour un grand Prophète, fut envoyé de Dieu aux *Adites*, qui adoroient trois Idoles. On dit que ces Peuples, de même que les *Thamudites*, étoient des Géans d'une grandeur démesurée ; & c'est à quoi l'*Alcoran* fait allusion, quand il dit : *Souvenez-vous du tems auquel Dieu vous fit succéder au Peuple de Noë, lorsqu'il augmenta votre stature* (a).

Hûd prêcha donc aux *Adites* : mais ils rejetterent sa mission, & persévérerent dans l'impieeté. Dieu punit ces incrédules, & il envoya contre eux un vent étouffant, qui souffla sept nuits & huit jours continuels. Ce (b) vent étoit si brûlant & si dangereux, qu'en le respirant, il caufoit une entière dissolution du corps. C'est ainsi que périrent tous ces incrédules, à l'exception de *Hûd*, & de ceux qui crurent à ses Prophéties. *Hûd* vécut encore plusieurs années ; & son tombeau est, selon les uns, dans le Pays d'*Hadramavus*, selon d'autres, à *Heg'r*, dans le Territoire de la *Mecque*.

La même tradition porte aussi qu'il y avoit parmi les *Adites* un grand Personnage nommé *Locman*, différent du Philosophe *Locman*, qui vivoit du tems de *David* le Prophète. Le *Locman* dont il s'agit ici, étoit dans une telle réputation à cause de sa sainteté, que ses compatriotes affligés d'une extrême sécheresse, qui détruisoit & les hommes & les bêtes, le crurent seul capable de fléchir la colère de Dieu par ses prières.

Après que les *Adites* incrédules eurent été exterminés, ce *Locman* resta dans le Territoire sacré de la *Mecque*. Dieu lui dit : *Choisis ce que tu aimeras le mieux. Je te l'accorderai excepté l'immortalité*. Il répondit : *Seigneur, accordez moi de vivre l'âge de sept Aigles*. Dieu lui accorda sa demande : il prit un Aiglon sortant de l'œuf ; après la mort de celui-ci il en prit un autre, & ainsi de suite jusqu'au nombre de sept. Chacun de ces Aigles

(a) *Gelall'din* explique ainsi ces paroles : *le plus haut d'entre eux étoit de cent coudées, & le plus petit de soixante*.

(b) Voi. dans *Chardin* & autres Voyageurs la description de ce vent, & de ses dangereux effets.

Aigles vécut quatre-vingts ans, & *Locman* mourut avec le dernier.

Le vulgaire, conclut *Abulfeda* Historien Mahométan, croit bonnement cette fable. Répondons-lui avec ingénuité que la même simplicité se trouve ailleurs. Les Poètes Arabes n'ont pas manqué non plus de célébrer ce conte dans leurs vers.

D'autres Auteurs de la même Nation font mention de ces *Adites*, qui étant restés à la Mecque avec *Locman*, évitèrent pour lors d'être envelopés dans la ruine de leurs Compatriotes; mais qui dans la suite ne finirent pas d'une manière moins tragique que les premiers, puisque Dieu irrité contre eux à cause de leur méchanceté, les métamorphosa en Singes. C'est ce qu'on trouve dans un passage de l'Alcoran, que l'on pourroit bien regarder comme une fiction allégorique très conforme au génie des Orientaux. Au reste c'est la coutume parmi les Arabes, que quand on parle d'une chose ancienne, ou de quelque vieux conte du tems passé, on dit en Proverbe : *ce sont des choses arrivées du tems d'Ad*, comme on a dit chez les anciens Grecs : *ce sont des choses arrivées du tems de Saturne*, & d'Ogyges.

2. *Thamud*, père des *Thamudites*, fils de *Gether*, fils d'*Aram*, fils de *Sem*, fils de *Noë*, vint après la confusion des Langues s'établir dans le pais de *Heg'z*, situé entre la Province de *Hegjâz*, & la Syrie. Sa postérité s'abandonna à l'Idolâtrie comme celle d'*Ad*; & on rapporte qu'ayant appris que les *Adites* avoient été presque tous détruits par un vent impétueux & étouffant, ils se creusèrent des maisons dans les cavernes des rochers, pour se mettre à couvert de ce redoutable fleau. Les ADITES, disoient-ils insolemment, ne sont péris, que parce que leurs maisons étoient bâties sans ciment. Dieu, pour les ramener dans le droit chemin, leur envoya leur frère *Sâleh*, qu'on nous avertit de ne pas confondre avec *Selah*, comme l'a fait (a) d'Herbelot dans sa *Bibliothèque Orientale*; mais qu'on pourroit prendre probablement pour *Phaleg*, comme l'a cru le sçavant *Bochart*.

Abulfeda cité par Mess. *Sale* & *Gagnier* raconte ainsi cette Histoire. Dieu, dit-il, envoya *Sâleh* aux *Tamudites*. *Sâleh* étoit fils d'*Obaïd*, fils d'*Asaf*, fils de *Mâfakh*, fils d'un autre *Obaïd*, fils de *Hadber*, fils de *Thamud*. *Sâleh* leur prêcha l'unité de Dieu : mais très peu de ces *Thamudites* crurent à sa parole, & même ce peu de croians ne se trouva que dans la lie du peuple. Les autres demandèrent au Prophète un miracle capable de les convaincre, promettant de croire à cette condition. Ils vouloient que *Sâleh* fit sortir une *Chamelle* (la femelle du Chameau) d'un certain rocher qu'ils lui marquèrent. *Sâleh* se mit donc en prière, & demanda ce miracle à Dieu. Aussi-tôt il sortit de ce rocher une *Chamelle* qui venoit de mettre bas. Mais bien loin de croire, comme ils l'avoient promis, les incrédules *Thamudites* coupèrent les jarrêts à la *Chamelle*. Dieu irrité les détruisit trois jours après par des tempêtes effroyables, & des tremblemens de terre mêlés de tonnerres, au milieu desquels, selon la tradition Arabe, la voix de l'Ange *Gabriel* se faisoit entendre, & crioit d'une manière épouvantable, *périssez tous*. Après cette destruction, *Sâleh* se retira dans la Palestine : mais il revint dans la suite s'habituier en *Hegjâz*, & il y persévéra dans le culte de Dieu jusqu'à sa mort, qui arriva la cinquante-huitième année de son âge. La Tribu

(a) Cette Remarque est de M. *Sale*.

des *Thamudites* n'est pas moins citée dans l'Alcoran que celle des *Adites* aux peuples Mahométans, pour montrer les effets de la colère de Dieu sur les incrédules.

3. *Gjadis*, frère de *Thamud*, & père des *Gjadisites*, vint après la confusion des Langues, habiter le País qui est situé entre l'une & l'autre (a) *Keblah*, c'est-à-dire, entre la Méque, & Médine, & tout le plat país de la presqu'île d'Arabie, appelé *Al-Yemám*.

4. *Tasm*, fils de *Lúd*, fils de *Sem*, fils de *Noë*, père des *Tasmites*, vint aussi s'habiter dans les mêmes País que les *Gjadisites*; & ces tribus restèrent confondues ensemble sous le gouvernement de *Tasm*.

Abulfeda raconte l'histoire de ces deux Tribus de la manière suivante.

• Un des descendans de *Tasm*, qui régnoit sur les deux Tribus des *Tasmites* & des *Gjadisites*, Prince méchant & voluptueux, fit une Loi, par laquelle il défendoit de marier aucune fille des *Gjadisites*, avant qu'il en eût pris ce qu'on appelloit autrefois (b) le droit (c) du Seigneur. Cet excès aiant infiniment déplu aux *Gjadisites*, ils conspirèrent entre eux pour se défaire de ce Tiran; & dans la résolution d'exécuter ce projet, ils invitèrent le Roi & les principaux de sa Cour à un grand festin, qu'ils avoient fait préparer en pleine campagne. Lorsque la joie eut comencé d'animer ces misérables conviés, les *Gjadisites*, qui avoient caché leurs épées dans le sable, se jettèrent sur le Tiran, & le massacrèrent avec tous les conviés. Ils firent le même traitement aux *Tasmites*. Ceux qui échapèrent du massacre, implorèrent le secours du Roi de l'*Yemen*, autrement l'Arabie Heureuse. Le Roi qui régnoit alors étoit *Hasan*, fils d'*Afsad*. Ce Prince aiant écouté leurs plaintes, attaqua les *Gjadisites*, & les détruisit de telle manière, que depuis ce tems là il ne fut plus parlé ni des *Gjadisites*, ni des *Tasmites*; ensorte que quand on veut parler de quelque chose d'incroyable, ou de douteux, on dit par manière de Proverbe: ce sont des Fables de *Tasm*, c'est-à-dire, des contes faits à plaisir.

Voilà tout ce que l'on peut dire des anciennes Tribus des premiers Arabes. Il n'en reste que les monumens incertains & fabuleux que l'on vient de rapporter; & c'est cependant sur ces monumens que les Poëtes Arabes, & en général les Ecrivains de la Nation établissent leurs fictions, leurs allusions & leurs Proverbes. Les plus graves Historiens citent fort sérieusement ces fables, & l'Alcoran même, supposé qu'il faille le prendre à la lettre, les regarde souvent comme le fondement de sa Morale. Mais à bien prendre la chose, chaque Peuple n'a-t'il pas ses fables; & leurs commencemens n'en sont-ils pas toujours remplis?

Mais pour dire quelque chose de plus raisonnable, il est certain que les Arabes sont un des Peuples des plus anciens de la terre; qu'ils se sont rendus très-recommandables en cultivant les Sciences & les Arts, particulièrement l'Astronomie & la Médecine; que nous leur devons plusieurs connoissances utiles que les Mores leurs descendans porterent d'Afrique en Espagne, & en particulier les Livres d'Aristote. On ne sçauroit douter de même qu'il n'y ait eü parmi eux un très grand nombre d'Auteurs; &

(a) Voyez plus bas la signification de ce mot.
 (b) On substitue ces paroles à la traduction que nous donne de ce passage d'*Abulfeda* un des Auteurs de la *Vie de Mahomet*, qui connoit sans doute infiniment mieux la politesse de l'Arabie, que celle de la France son País natal.
 (c) Sans alléguer l'étendue de ce droit établi dans les Indes Orientales, en Europe, en Afrique, &c. on remarquera seulement que l'Angleterre & l'Ecosse en reconnoissoient encore l'autorité.

ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils cultivoient les Sciences dans le tems qu'elles étoient négligées dans presque tout le reste du monde. Mais pour revenir à la suite de notre histoire, passons de ces tems fabuleux aux commencemens de la certitude historique. Il s'agit des Arabes purs.

Les ARABES PURS sont les descendans de *Kahtan*, fils d'*Eber*, fils de *Scaleh*, fils d'*Arsaxad*, fils de *Sem*, fils de *Noë*. Ce *Kahtân* fils d'*Eber*, est le même que *Yoktan*, fils d'*Eber* & frere de *Phaleg*, dont il est parlé dans la Genèse. Un Arabe nommé *Saaliad Gaon* tient ce fait pour si certain, qu'il n'a fait aucune difficulté, comme l'a remarqué *Pocock*, de substituer le mot de *Kahtân*, à celui de *Yoktan* dans sa version Arabe du *Pentateuque*; & *Elmacin*, Auteur Chrétien, a fait aussi la même chose dans son Histoire. Il y dit qu'*Eber* eut plusieurs fils, entr'autres *Kahtân*, qui fut le Pere des Arabes, & qu'il est aussi appelé *Yoktan*. Ce *Yoktan*, qui eut plusieurs enfans, établit sur eux trois principaux Chefs : le premier s'appelloit *Saba*, le second *Avusfar*, & le troisième *Havvila*. Les enfans de *Kahtân* habitèrent l'*Yemen*.

Kahtân eut deux fils : le premier fut *Ya'arab*, le pere des Arabes qui ont habité l'*Yemen*. On a déjà dit que quelques-uns croient, que le nom des Arabes vient d'*Ya'arab*. L'autre fils de *Kahtân* fut *Gjorham* second, surnommé ainsi pour le distinguer du premier dont on a parlé. Ce *Gjorham* second fut le pere des *Gjorhamites*, qui habiterent le país d'*Hégiâz*, les mêmes chez qui *Ismaël* fils d'*Abraham*, prit alliance, en épousant une femme *Gjorhamite*.

Ya'arab eut un fils nommé *Saba*, dont il est parlé dans l'*Alcoran*. Dans les généalogies de la Genèse, *Saba*, ou *Scebs*, se trouve immédiatement entre les fils de *Yoktan*, au lieu que les Historiens Arabes le reculent jusqu'à la troisième génération.

Le nom propre de *Saba* est *Abd Schems*, c'est à-dire, *Serviteur du Soleil*; c'est ainsi que le dit *Abulfeda*, qui ajoute qu'ayant remporté plusieurs victoires, & emmené un grand nombre de ses ennemis captifs, il fut surnommé *Saba*, c'est-à-dire, faiseur de captifs. De ce *Saba* sont sorties toutes les Tribus des Arabes de l'*Yemen* : voici le détail de ces Tribus & de leurs familles pour ceux qui voudront le sçavoir.

Saba eut plusieurs fils, entre autres *Hamiar*, *Cablan*, *Amru*, *As'har*, & *Amelah*.

Les Tribus issues d'*HAMIAR*, fils de *Saba*, sont les *Kodhâites* descendus de *Kodha'a* fils de *Mâlec*, fils d'*Hamiar*, fils de *Saba*. D'autres veulent que ce *Kodha'a* fût le fils de *Mâlec*, fils d'*Amru*, fils de *Zaïd*, fils de *Mâlec*; fils d'*Hamiar*, fils de *Saba*. *Kodha'a* étoit Roi de la Province de *Shagr*; & on voit encore son Tombeau sur le sommet d'une Montagne de même nom.

De *Kodha'a* sont issus les *Calbites*, descendans de *Calb*, fils de *Wabra*, fils de *Th'alba*, fils de *Holwan*, fils d'*Amrâm*, fils d'*Al-Hif*, fils de *Kodha'a*. Les *Calbites* s'établirent dans les tems où l'Idolâtrie commençoit à se répandre sur la Terre à *Davvuo'l-Gjandal*, à *Tabuc*, & sur les frontières de la Syrie.

Zob'î fils de *Habab* le *Calbite*, tiroit son origine d'une des familles des *Calbites*, & même que le fameux *Zaïd*, fils de *Haretha* le *Calbite*. Ce *Zaïd* fut esclave, ensuite affranchi & fils adoptif de Mahomet.

De *Kodha'a* sont encore issues les Tribus des *Marahâites* & des *Gjohâmites*. Cette dernière Tribu étoit très nombreuse, & se subdivisoit en plu-



seurs grandes Familles. Elles occupoient les parties Septentrionales de la Province d'*Hegjaz*, vers les côtes de la Mer de *Gjodda*. Les *Balutes* & les *Tanuchites* avoient la même origine, ainsi que la Tribu des *Salibites*, qui habitoient dans les Déserts de Syrie : ceux-ci furent vaincus & détruits par les Rois de *Gassan*.

De *Kodha'a* sortoient les *Nabutes*, desquels descendoit *Al-Sakhub*, fils d'*Amru* le *Nabue*, qui fut Pere de *Châled* ; & les *Odbrâites*, de qui descendoit *Arvva* fils de *Haram*.

Des *Hamariites* sortit la Tribu des *Saabanites*, issue de *Saaban* fils d'*Hammar*.

Les Tribus issues de *CAHLAN*, fils de *Saba*, sont nombreuses. On en remarque sept considérables, sçavoir : 1. *Al-Azd*. 2. *Tai*. 3. *Madhegj*. 4. *Hamdân*. 5. *Kenda*. 6. *Morâd*. 7. *Ammar*.

1. *Al-Azd*, de qui sont sortis les *Azdites*, étoit fils d'*Al-Gavvuh*, fils de *Nabei*, fils de *Mâlck*, fils d'*Azd*, fils de *Zâid*, fils de *Cablân*, fils de *Saba*.

Les principales familles venues d'*Al-Azd*, sont :

1. Les *Gassanites*, Rois de Syrie, descendus d'*Amru*, fils de *Marân*, fils d'*Al-Azd*.

2. Les *Avvutes*, habitans d'*Yareb*, depuis appelée Médiine.

3. Les *Khazregjites*, aussi habitans d'*Yareb*. Ces deux familles embrasèrent le Mahométisme, & furent les (a) *Ansariens*, c'est-à-dire, les *Auxiliaires* du faux Prophète Mahomet.

D'*Al-Azd* sont encore sortis les *Khozâites*, les *Barekites*, les *Davvutes*, les *Aukites* les *Gafekites*.

Les *Khozâites* ont reçu leur nom d'un mot, qui signifie *séparation*, ou *division* ; parce qu'étant séparés des autres Tribus de l'*Yemen* par la grande inondation que l'Alcoran appelle *Sil Al-Arem*, laquelle causa une espèce de Déluge, & mit sous l'eau beaucoup de terrain, ils furent obligés de se réfugier dans le País d'*Hegjaz*, où ils se fixèrent dans un lieu nommé *Ban-Marr*, voisin de la Mecque. Dans la suite ils y devinrent si puissans, qu'ils se rendirent Maîtres de l'Intendance du Temple & de la Principauté de la Mecque, par une supercherie qu'ils firent aux Enfans d'*Ismaël*, qui la possédoient depuis la destruction des *Gjoramites*. Ce sont là ces mêmes *Khozâites*, qui, dans le tems que Mahomet négocioit la paix avec les *Koraishites*, en l'année de la campagne d'*Hodâibia*, se rangèrent de son parti, & firent alliance avec lui. Ils se maintinrent toujours dans la possession de l'Intendance du Temple, jusqu'à ce qu'étant échue à l'un d'entre eux nommé *Abu-Gabshân*, qui vivoit d'entemps de *Cofa*, fils de *Kelâb* ; ce *Cofa*, qui étoit un des Ancêtres de Mahomet, suivant l'arbre généalogique du Prophète, trouva moyen d'enlever par supercherie les Clefs du Temple à *Abu-Gabshân*, & de se maintenir ensuite par la violence dans l'usurpation de cette Intendance.

On raconte cette usurpation de la manière suivante. *Cofa* & *Abu-Gabshân* s'étant rencontrés dans la Ville d'*Al-Taïef*, se mirent à faire la débauche ensemble. *Cofa* résolut alors d'enivrer le *Khozâite* ; & quand il vit que celui-ci commençoit d'être en belle humeur, il lui proposa adroitement de lui vendre les clefs de la (b) *Ca'aba* pour une outre d'excellent vin.

Abu-

(a) *Ansar* Protecteur, ou Défenseur. Voyez | (b) Le Temple de la Mecque. Voyez ci-
d'*Herbelot*, article d'*Ansar*, &c. | après.

Abu-Gabshan convint avec lui à ce prix, & livra sur le champ les clefs. Aussitôt après le marché conclu, *Cofa* envoya son fils *Abdo'l-Dâr* porter les clefs à la Mecque; & celui-ci étant arrivé dans la Ville, se mit à crier de toute sa force: O Korâishites, voici les clefs du Temple de votre Pere *Ismaël*. Je vous les apporte. Dieu vous les livre par mes mains, de bonne foi, sans fraude, sans supercherie. *Abu-Gabshan* revenu de son ivresse, se ressouvint de sa faute, & s'en repentit: mais il n'en étoit plus tems; & de là est venu, dit-on, un Proverbe, dont le sens est, que se repentir après coup, c'est se repentir comme *Abu-Gabshan*. Les Poètes, dit encore *Abulfeda*, se sont égarés sur cette aventure. Il rapporte à cette occasion des Vers Arabes fort ingénieux en cette Langue, mais qui, selon *M. Gagnier*, très-sçavant dans la Littérature Arabe, ne plairoient pas en François; & il faut l'en croire sur sa parole. Cependant *Cofa* ne perdit point de tems, & profita du désordre que cette nouvelle répandue par toute la ville y avoit causé. Il rassembla promptement les principaux Korâishites, attaqua à l'improviste les *Khozâites*, les chassa de la Mecque, & les obligea de se retirer dans leur ancien Quartier de *Batn-Marr*.

De ces mêmes Korâites étoient sortis les *Al-Mostalekites*, qui furent vaincus par Mahomet.

Les *Barekites* étoient de la posterité d'*Amru-Mazikia Al-Azdite*. Ils habitoient dans les montagnes situées au midi de l'*Yemen*; & c'est du nom de ces montagnes qu'ils ont été appellés *Barekites*.

Les *Darvûsies* étoient enfans de *Darvûs*, fils de *Aishân*, fils d'*Abdo'lla*, fils de *Wahisân*, fils de *Ca'ab*, fils d'*Al-Hareth*, fils de *Ca'ab*, fils de *Mâlec*, fils de *Nasr*, fils d'*Azd*. Ils ont eu des Rois, qui ont régné sur les frontières de l'*Yerak*. Le célèbre *Abu-Horaira*, ami particulier du faux Prophète Mahomet, & l'un des six Auteurs des Traditions, étoit de la Tribu des *Darvûsies*. On ne s'accorde pas sur son nom, quoique la plupart conviennent qu'il s'appelloit *Amir* fils d'*Amer*.

Les *Aukites* & les *Gâfekites* ont deux Tribus, qui se sont aussi rendues célèbres au tems des commencemens du Mahométisme.

D'*Al-Azd* sont encore descendus les *Al-Gjolandites*, de qui sortirent les Rois d'*Oman*, qui tous portoient le surnom d'*Al-Gjolandî*. Ce Roiaume d'*Oman* subsista jusqu'au tems du Mahométisme. Alors leurs deux derniers Rois *Gjisar* & *Abda* se convertirent, & firent leur profession de foi devant *Amru* fils d'*Al-As*.

II. *Al-Tâi* fait la seconde branche des enfans de *Cablan*, d'où sont descendue les différentes Tribus des *Tâites*. Au tems de l'inondation d'*Al-Arem*, dont il a été déjà parlé, ces Tribus se réfugièrent en *Nag'd*, qui est une Province de l'*Hegjaz*, & s'établirent aux environs des montagnes d'*Agja* & *Salma*, que dans la suite on nomma les montagnes de *Tâi*, nom qu'elles portent encore aujourd'hui. *Tâi* lui-même s'appelloit *Odad*. *Odad* étoit fils de *Zaid*, fils de *Cablan*, fils de *Saba*.

Il y avoit six familles principales de *Tâi*, qui portoient les noms de leurs Chefs; sçavoir de *Gjodailah*, de *Nabhân*, de *Borvulan*, de *Salaman*, de *Hana*, de *Sodus*. On prononçoit *Sodus*, pour mettre de la différence entre ce nom & *Sadus*, qui est celui du Chef d'une autre Tribu descendue de *Rabiâh*, fils de *Nazar*.

De *Salaman*, sont issus les *Bohtarites*; de *Hana* descendoit *Aias*, fils de *Kalâifah*, qui régna après *Nooman*.

Entre les familles de *Tâi*, on compte les *Thodalites*, de qui sortoit un

certain *Anra*, le plus habile Archer de son tems ; & un *Zaid Al-Khair*, c'est-à-dire le Cavalier, que le Prophète des Musulmans appella *Zaid Al-Char*, c'est-à-dire le Bon.

De *Tai* descendoit *Hatem*, dont on vante l'extrême générosité chez les Arabes : aussi a-t-il donné lieu à ce proverbe très commun chez eux ; plus libéral que *Hatem*.

III. *Madhej*. Son nom étoit *Malec*, fils d'*Odad*, fils de *Zaid*, fils de *Cahlan*, fils de *Saba*.

De *Madhej* sont sorties les familles de *Kavulan*, & de *Gjanb*. De cette dernière étoit *Moavvi Al-Khair Al-Gjanbi*.

De *Madhej* est issue la Tribu d'*Avva*.

De *Madhej* sont issus aussi les enfans de *Sa'ad*. Ce *Sa'ad* fut surnommé *Ab Al-Ashira*, c'est-à-dire, le père de la nombreuse famille, parce qu'il eut la satisfaction avant sa mort de voir ses enfans, & les enfans de ses enfans tous à cheval avec lui jusqu'au nombre de trois cens hommes. Voilà, disoit-il, ma famille ; elle est capable d'inspirer la terreur à l'envie même : de là leur est venu le surnom de nombreuse famille, qui leur est particulier. De ces *Saadites* sont aussi sortis les *Gjofites*, & les *Zobaidites*.

Des Familles de *Madhej* étoient issus les *Al Nachaites*, entre lesquels *Al-Ashar* est remarquable. Son nom étoit *Malec*, fils d'*Al-Hareth*, Compagnon de Mahomet, & ensuite d'*Ali*, fils d'*Abu-Taleb*.

Des *Nachaites* étoit issu *Soman*, fils d'*Anas*, qui tua *Hofain* fils d'*Ali*, & le *Cadhi*, ou Juge *Shoraïch*.

De *Madhej* descendoit encore *Anas*, Père d'une Tribu, de laquelle étoit *Al-Afsvad* le menteur, ou le faux Prophète, qui s'attribua le don de Prophétie dans l'*Yemen*. De cette même Tribu d'*Anas* sortoit encore *Amar*, fils d'*Yasfer*, Compagnon du Prophète Mahomet.

IV. De *Hamulan* étoit issue la postérité de *Rabia*, fils de *Malec*, fils de *Zaid*, fils de *Cahlan*, qui furent en réputation avant & après l'établissement du Mahométisme.

V. *Kenda*. Son nom étoit *Thavur*, fils de *Gofair*, fils d'*Al-Hareth* de la postérité de *Zaid*, fils de *Cahlan* : il fut surnommé *Kenda*, mot qui signifie ingrat, parce qu'il fut ingrat & méconnoissant envers son Père. Le pays de *Kenda* est dans l'*Yemen*, joignant la Province d'*Halbramu*. *Hajjar* fils d'*Ada* compagnon d'*Ali*, étoit issu de *Kenda*. Il fut mis à mort par *Moavvia* : de cette Tribu étoit aussi le *Cadhi*, ou Juge *Shoraïch*.

Des *Kendites* sortirent les familles de *Sacafec*, & de *Sacun*, fils d'*Ashras*, fils de *Kenda*. *Moavvia* fils de *Gjodbage*, qui tua *Mohammed* fils d'*Abu-Becre*, étoit aussi originaire des *Sacunites* ; & de ces mêmes *Sacunites* étoit encore *Hofain* fils de *Nomair*, qui commanda l'armée de *Yezid*, fils de *Moavvia*, après *Moslem*, fils d'*O'ba* son Lieutenant.

VI. De *Morad* sont descendus tous les *Moradites* de l'*Yemen*. Leur pays est situé aux environs de *Zabid*, dans les montagnes de l'*Yemen*.

VII. D'*Anmar* sont descendus les *Anmarites*, divisés en deux branches, sçavoir, les *Bagjalutes* & les *Chata'anites*. Des *Bagjalutes* descendoit *Gjorair*, fils d'*Abdo'llah* le *Bagjalute*, Compagnon du Prophète des Musulmans. Il fut appelé le Joseph de sa Nation, à cause de sa grande beauté. Un Poète Arabe a loué ce *Gjorair* dans des Vers, dont *M. Gagnur* a rendu le sens de la manière suivante. « Si *Gjorair* n'étoit point de la Tribu de *Bagjala*, elle mériteroit de périr. O le beau garçon ! ô la méchante Tribu ! » Cela ne frappe nullement l'oreille de nos François : mais

qui sçait à quel point l'élégance Arabesque est portée dans l'original)

Les Tribus sorties d'AMRU, fils de Saba, ont eu pour Chets,

1. *Lachm*, fils d'*Ada*, fils d'*Amru*. De ce *Lachm* sont descendus les enfans d'*Al-Dar*; & de cette famille étoit *Tamim le Darite*, autre Compagnon de Mahomet. Du même *Lachm* sont issus les *Mondari*, Rois de *Hirah*; sçavoir les enfans d'*Amru*, fils d'*Ada*, fils de *Nasr le Lachmite*.

2. *Gjodham*, frere de *Lachm*; il eut deux fils, *Gjofm*, & *Gjoram* Père d'une Tribu nombreuse & illustre. De *Gjofm* étoit issu *Anb* fils d'*Aflam*.

D'ASHAAR, fils de Saba, descendoit la Tribu des *Ashaarites*. *Abu-Musa l'Ashaarite* étoit de cette Tribu; on l'appelle communément *Abd'Allah*, fils de *Kais*.

Les Tribus sorties d'AMELA, fils de Saba, étoient du nombre des huit, que l'inondation d'*Aram* força de se retirer en Syrie, dans le voisinage de *Damas*, sur la Montagne appelée encore aujourd'hui *Amela*. L'époque de cette inondation, que les Ecrivains Arabes ont décrite comme une espèce de Déluge, se place à peu près au tems d'Alexandre le Grand.

Telle est la Généalogie des Tribus des vrais ARABES, de la postérité de Saba, petit-fils de *Kathan* ou *Yobtan*, qui ont habité l'*Yemen*, & plusieurs autres Provinces.

On voit par ce petit détail, que toutes ces Tribus ont eu leurs Rois pendant plusieurs siècles: il seroit inutile d'en dire davantage ici. Ceux qui entendent l'Arabe ne manqueront pas d'aller puiser aux sources; & ceux qui l'ignorent s'embarasseront peu de pénétrer plus avant dans des origines obscures & incertaines, qui ne peuvent faire plaisir qu'à des personnes consommées dans l'Erudition Arabesque. Nous demandons même pardon au Public pour la sécheresse qui se trouve dans ces Généalogies. Nous avons cru qu'il étoit nécessaire d'en donner une idée du moins générale; nous nous attacherons dans la suite à des choses qui l'amuseront davantage.

Mahomet & ses Successeurs convertirent ces Arabes à leur nouvelle Religion. Les uns se rendirent par la persuasion & la douceur; les autres par la force des armes; & plusieurs par les idées dont le Mahométisme flatte les sens. Le Paganisme n'étoit pas la seule Religion établie en Arabie avant Mahomet. Les Juifs s'y trouvoient aussi en grand nombre; & le commencement de leur établissement dans ce pays remontoit, dit-on, jusqu'au tems de Moïse & de Josué; mais il est plus raisonnable de le mettre au tems de leur dispersion. Ils firent alors un si grand nombre de Profélytes en Arabie, qu'en peu de tems ils y occupèrent des Villes & des Forteresses. On prétend qu'*Abu-Carb Asad*, dont il est fait mention dans l'Alcoran, & qui régnoit 700. ans avant Mahomet dans l'*Yemen*, c'est-à-dire, vers le commencement de l'Ere Chrétienne, introduisit le premier le Judaïsme dans son pays. Quoiqu'il en soit, ces Juifs étoient divisés en Tribus, comme les autres Arabes, & comme eux ils avoient des Princes qui les gouvernoient. Mahomet leur implacable ennemi les chassa de leurs Forteresses, & les contraignit enfin par toutes sortes de persécutions & d'outrages, d'abandonner l'Arabie. Environ 70. ans avant Mahomet, un certain *Joseph* surnommé *Du-Novvas*, Prince Arabe & Juif, avoit traité les Chrétiens, qui s'y étoient établis, avec la même violence. Mahomet les traita plus humainement; car il se contenta de leur imposer un tribut, & il leur permit le libre exercice de leur Religion.

Parlons présentement des Arabes de la troisième Classe: il s'agit des

MOST-ARABES, OU ARABES MELES. On va voir leur origine & leurs progrès dans la Généalogie de *Mahomet*, telle qu'on la rapporte ici : nous entrerons en même tems dans le détail de leurs différentes Tribus ; & nous y observerons le même ordre que nous avons suivi, en parlant des deux premières Classes des *Arabes*.

GÉNÉALOGIE de MAHOMET.

MOHAMMET, OU MAHOMET, selon la prononciation ordinaire à laquelle il est juste de se conformer, descendoit en droite ligne d'*Ismaël*, fils d'*Ibrahim*, [*Abraham*] ; & voici l'ordre de sa Généalogie en remontant de *Mahomet* à *Ismaël*. Comme M. *Gagnier* a donné dans l'introduction qui précède sa *Vie de Mahomet*, le détail historique de ce qui concerne les Ancêtres de ce Législateur Arabe, nous rapporterons ce détail dans les propres termes de cet Historien, qui n'a puisé que dans les Sources Orientales.

- **MAHOMET** surnommé *Abul-Kasem*, comme qui diroit Père de *Kasem*. Son fils premier né (a) étoit fils d'*Abdo'llah*, fils de *Hashem*, fils d'*Abd Menaf*, fils de *Cosa*, fils de *Kelab*, fils de *Morrah*, fils de *Ca'ab*, fils de *Louva*, fils de *Galeb*, fils de *Fehr*, fils de *Malek*, fils d'*Al-Nadhr*, fils de *Kenanah*, fils de *Hozaimah*, fils de *Modré'a*, fils d'*Al-Yas*, fils de *Modhar*, fils de *Nazar*, fils de *Ma'ad*, fils de *Adnan*.

- Cette Généalogie, continué M. *Gagnier*, qui remonte depuis *Mahomet* jusqu'à *Adnan*, est certaine, selon tous les Chronologistes Arabes, qui conviennent pareillement qu'*Adnan* étoit un des descendans d'*Ismaël* : mais les Historiens ne s'accordent pas sur le nombre des Généérations entre *Adnan* & *Ismaël*. Les uns en comptent environ quarante, & d'autres n'en marquent que sept. Quoiqu'il en soit, en voici le nombre dans l'ordre le plus probable, au sentiment d'*Abulfeda*, & des plus habiles Chronologistes.

- *Adnan* étoit fils d'*Odd*, fils d'*Al-Yefa*, fils d'*Al-Homaisa*, fils de *Salaman*, fils de *Naber*, fils de *Hamal*, fils de *Kidar*, fils d'*Ismaël*, fils d'*Ibrahim*. Cette Généalogie est fondée sur une Tradition attribuée à *Omm-Salama*, qui étoit une des femmes du Prophète de Dieu, & qui asturoit lui avoir entendu dire, qu'*Adnan* étoit fils d'*Odd*, fils de *Zeïd*, fils de *Beradi*, fils d'*Aarako'l-Tharam*. Par *Zeïd*, ajoute *Omm-Salama*, le Prophète entendoit *Homaisa*, *Bera* est *Naber*, & *Aarako'l-Tharam* signifie *Ismaël*. Cette expression qui veut dire *Veines* ou *sources d'eau*, fait allusion à la source d'eau que Dieu fit sortir dans le Désert (b) pour étancher la soif d'*Ismaël*. On croit que c'est ce Puits, qui s'appelle aujourd'hui *Zem-zem*, proche de la *Ca'aba* ; c'est ainsi que les Musulmans appellent ce fameux Temple de la Mecque, dont on parlera dans la suite.

- Passons à l'ordre direct de la généalogie, depuis *Ismaël* jusqu'à *Mahomet*. (c) *Ismaël* fils d'*Ibrahim*, naquit dans le País de *Canaan*, lorsqu'il étoit âgé de quatre-vingt six ans. Sa Mère *Hagar* étoit servante d'*Ibrahim*. A l'âge de treize ans il fut circoncis avec son Père

Ibrahim.

(a) Par un usage très ancien chez les Arabes, les Pères prenoient leur surnom du nom de leur fils aîné.

(b) Gen. Ch. XXI. V. 19.

(c) *Abulfeda*, Hist. *Vie d'Ismaël*, p. 9. Gen. XVI. 16. Gen. XVII. 23. 24. 25.

• *Ibrahim*. *Ibrahim* étant âgé de cent ans, il lui nâquit un autre fils
 • nommé *Isaac*, que lui donna sa femme *Sara*. Alors il reléqua *Ismaël*
 • avec *Hagar* la Mère à la Mecque. La jalousie de *Sara* lui fit faire
 • cette démarche. Elle lui dit, (a) *chassez Ismaël & sa Mère; car le fils*
 • *d'une servante n'héritera point avec mon fils*. *Ibrahim* prit donc *Hagar*, avec
 • son fils *Ismaël* (b) : il les conduisit en Arabie dans la Province d'*Hejaz*
 • (c) ; & il les laissa à la Mecque. Cette Ville comme son Territoire
 • étoit alors habitée par les *Gjorhamites*, descendus de *Gjorham*, fils de *Khe-*
 • *tan*, ou *Yoktan*, fils d'*Eber*, père des Arabes purs. *Ismaël* s'allia parmi
 • ces Peuples (d) : il prit pour femme *Ra'ala*, fille de *Madhâdh*, douzième
 • Roi des *Gjorhamites*. Il eut de *Ra'ala* douze fils, d'où sont descendus
 • ceux qu'on appella depuis *Mosl-Arabs* ; c'est-à-dire *Arabes entés* ou
 • *mêlés*, mais plus communément *Ismaélites*, du nom de leur Père, &
 • *Hagarémens*, de *Hagar*, Mère d'*Ismaël*. Mais quant au mot de *Sarazins*,
 • il n'y a aucune raison pour croire qu'il vienne de *Sara*, femme d'*A-*
 • *brahim* ; d'autant plus qu'il n'y a aucun rapport ni dans l'étymologie ni
 • dans la chose. L'opinion la plus commune vouloit autrefois qu'il fût
 • dérivé d'un mot qui signifie *voler*, comme des *Brigandages* ; ce qui con-
 • venoit assez au naturel des Arabes, comme *St. Jérôme* l'a remarqué.
 • Mais le savant *Edouard Pocock* a découvert le premier, & prouvé in-
 • vinciblement, que la véritable origine (e) de ce nom vient d'un autre
 • mot Arabe qui signifie l'*Orient*, à cause de la situation de l'*Arabie*, qui
 • tire vers l'*Orient* de la Terre Sainte. Ainsi les *Sarazins* sont proprement
 • les Orientaux. On remarquera aussi, que ce mot de *Sarazin* n'est en us-
 • ge que parmi les Grecs, d'où les Latins l'ont tiré. Les Arabes, en par-
 • lant d'eux-mêmes, ne s'en servent jamais, & pour ce qui est du mot
 • d'Arabe & d'Arabie, on peut voir ce qu'en dit le même *Pocock*.

• *Hagar* Mère d'*Ismaël* mourut à la Mecque quelque tems après le maria-
 • ge de son Fils : elle fut enterrée dans un lieu nommé *Hagira*. Ensuite
 • Dieu ayant commandé à *Ibrahim* de bâtir la *Ca'aba*, il partit de Syrie, vint
 • trouver *Ismaël* son fils à la Mecque, & lui dit ; ô *Ismaël*, mon fils, Dieu
 • m'a commandé de lui bâtir une Maison. *Ismaël* répondit, *me voici tout*
 • *prêt de vous obéir, Seigneur*. Dieu, reprit *Ibrahim*, vous commande de
 • me fournir ce qui est nécessaire pour cela. Commandez, reprit *Ismaël*,
 • & je le ferai. *Ismaël* donc se mit en devoir de lui obéir : *Ibrahim* com-
 • mença de bâtir, & *Ismaël* conjointement avec lui travailloit au bâtiment,
 • & fournissoit la pierre. Quand ils eurent achevé le bâtiment, ils se
 • mirent à prier, & dirent : (f) O *Seigneur*, daignez accepter de nous cette
 • *Maison*, car c'est vous qui exaucez, & qui sçavez tout. *Seigneur*, rendez
 • nous bons Musulmans, & faites que de notre race il sorte une Nation Musulma-
 • ne : montrez nous les *Rits* sacrés que nous devons observer, & tournez vous
 • vers nous, car vous vous tournez volontiers, & vous êtes miséricordieux. *Seigneur*,
 • suscitez au milieu d'eux un Apôtre d'entre eux (*Mahomet*) qui leur récite vos
 • *Signes*, (le mot de *Signe* signifie un verset de l'*Alcoran*, comme on le

(a) *Abulfeda*, *ibid*, Vie d'*Ibrahim*, pag. 3.
 (b) *Ismaël*, selon l'*Alcoran*, *Surate* 37. *vs.*
 103. & *suiv.* est celui qui devoit être sacrifié.
 (c) *Elnacim*, Part. I. de son Histoire, page
 35. parle en ces termes : " Et *Ibrahim* les envoya
 " tous deux [*Hagar* & *Ismaël*] dans la Terre
 " d'*Hejaz*, où *Ismaël* s'habituâ, & épousa une
 " des filles des *Arabes* d'*Hejaz* ; & *Ismaël* par-
 " la *Arabie*. Ses enfans furent appelés *Ismaélites*.

" Des femmes *Arabes* [qu'il épousa] il eut dou-
 " ze fils puillans portant l'arc, comme l'Ange
 " l'avoit prédit à *Agar*. "

(d) L'Écriture Sainte dit au contraire : *Habi-*
taverit in deserto Pharan, & excepti illi nater sua na-
rem de terra Egypti.

(e) Voyez *Pocock*, *Not.* p. 33. 34. & 35.

(f) *Alcoran*, *Sur.* 2. v. 128.

- verra dans la suite), qui leur enseigne le Livre (de l'Alcoran) & la Sa-
 - gesse (la Sonna), & qui les purifie; car vous êtes le Tout-puissant, le Sage.
 - Ibrahim se tenoit debout sur une pierre dans le tems qu'il bâtissoit le
 - Temple; & c'est cette pierre qui est appelée encore aujourd'hui le mar-
 - chepiet d'Ibrahim, où les vestiges de ses pieds demeurèrent imprimés.
 - Ce Temple a subsisté dans l'état qu'Ibrahim l'avoit bâti, jusqu'à ce que
 - les Koraïthites le démolirent l'année 33. de la naissance de l'Apôtre de
 - Dieu, & le rebâtirent de nouveau. L'Edifice de la Ca'aba fut fait depuis
 - l'an centième de l'âge d'Ibrahim; & entre cet Edifice & l'Epoque de l'Hé-
 - gire ou suite du Prophète, il y a environ deux mille sept cens - quatre -
 - vingt-treize ans. Ensuite Dieu envoya Ismaël aux Tribus Arabes de la
 - Province de l'Yemen, (l'Arabie heureuse) & aux Amalekites, pour leur
 - prêcher l'Islamisme (la Religion Musulmane,) ce qu'il fit durant l'espace
 - de 30. ans; mais cependant peu crurent en lui. Enfin, Ismaël après avoir
 - vécu cent trente - sept ans, mourut à la Mecque, & fut inhumé dans le
 - tombeau de sa Mère Hagar. La mort d'Ismaël arriva 48. ans après celle
 - d'Ibrahim.

- 1. Des douze fils d'Ismaël les Historiens Arabes n'en nomment que
 - deux, dont l'aîné étoit NABET. Il succéda à son père dans la charge
 - de Préfet, Intendant ou Garde du Temple; charge qu'il exerça jusqu'à
 - sa mort. Après lui les Gjorhamites s'emparèrent de la garde du Temple,
 - qu'ils conserverent l'espace de trois cens ans ou environ, jusqu'à ce
 - qu'ayant prévarié dans l'observation des Loix de Dieu, & s'étant
 - écartés du droit chemin, Dieu leur envoya diverses maladies, comme
 - l'hémorragie & diverses sortes d'ulcères. Les enfans d'Ismaël s'étant au
 - contraire multipliés & fortifiés, ils attaquèrent les Gjorhamites leurs on-
 - cles, les battirent, les chassèrent de la Mecque, & les poursuivirent jus-
 - ques dans le pais de Gjohana, où ils périrent tous de maladies, & sur-
 - tout du flux de sang, que Dieu leur envoya en punition de leurs cri-
 - mes.

- 2. Le second des enfans d'Ismaël fut KIDAR. (a) Kilar est le mê-
 - me que Kedar, ou Cedar, dont il est parlé dans la (b) Genèse entre les
 - fils d'Ismaël, & dans la Prophétie de Jérémie. Il est joint avec les en-
 - fans d'Orient; & c'est par lui que continué la Généalogie des Ancêtres
 - du Prophète depuis Ismaël. Cela se connoît par la Lumière Prophéti-
 - que, qui éclatoit sur sa face, comme elle avoit éclaté de père en fils sur
 - tous ses prédécesseurs depuis Adam. Outre cela Dieu l'avoit orné de sept
 - avantages particuliers; sçavoir, la vertu guerrière, la force du corps, la
 - vigueur dans l'exercice de la lute, l'adresse & l'agilité à la danse, l'art
 - de la chasse, la science de monter à cheval & la vigueur, sur-tout la
 - vigueur conjugale. Il épousa cent femmes d'entre les filles d'Isaac, dans
 - l'espérance qu'étant pures il en auroit lignée; mais il se trouva qu'elles
 - furent toutes stériles, & ne conçurent point. Enfin il lui fut dit ce qui
 - suit en songe: Certainement Dieu a imprimé sur sa face la lumière Prophétique
 - de son bien-aimé & de son Mustapha (Elu); or il doit être Atabe de nation;
 - ainsi tu ne dois point prendre d'autres femmes qu'elles ne soient Arabes. Cher-
 - ches-en donc une qui soit Arabe, & qui porte le nom de FAKHERA (c).
 - S'étant réveillé, il s'appliqua tout entier à la recherche d'une telle fille,

(a) Abulfeda, *Vita Atoham*. p. 13. rapporte | LX. 7. 1. Chron. I. 29. Ezech. XXVII. 21:
 les plaintes pathétiques que fit Aner, fils d'Al | Pl. CXX. 5. Jérém. II. 10.
 Arath Gjorhamite, sur le désastre de sa Tribu. | (c) C'est-à-dire, Précieuse.
 (b) Gen. XXV. 13. Jérém. XLIX. 28. Eza.

- & enfin il la trouva. C'étoit la fille du Roi des *Gjorhamites*, issu du Patriarche *Seth*. L'ayant épousée, il en eut un fils nommé
- 3. *HAMAL* ; il nâquit du tems de *Jacob*. Son père surpris d'admiration dit, *je n'avois point trouvé dans le Livre de l'horoscope du Capricorne, qu'est le Signe Ascendans d'Ibrahim l'ami de Dieu, que (a) la Lumière Prophétique du bien aimé, du Mustapha, & Elû se dûit communiquer aux hommes ou aux femmes issues de la race de Seth, avec lesquels aucun de la race de Cabil (Cain) n'a été mêlé. Hamal eut pour fils.*
- 4. *NABET*. La lumière prophétique de l'Apôtre de Dieu éclata manifestement sur son visage. Il marcha dans la bonne voie. Il aimoit la chasse, & suivoit les traces de ses Pères. Il lui nâquit un fils nommé
- 5. *SALAMAN*.
- 6. *HOMAJJA*.
- 7. *AL-YESA'*.
- 8. *ODAD*, ainsi nommé à cause qu'il avoit la voix forte. Il étoit de haute stature, robuste & magnifique. On dit qu'il fut le premier des Descendans d'*Ismaël*, qui aprit à se servir du roseau pour écrire. *Odad* excella par-dessus tous les contemporains dans l'art de l'écriture (b). Il lui nâquit un fils nommé
- 9. *OD*, qui eut pour fils
- 10. *ADHAN*, sur la face duquel étoit empreinte la lumière prophétique de l'Apôtre de Dieu ; néanmoins on ne sçait pas quelle fut sa Religion. Il eut deux fils, dont l'un fut *Aer*, de qui sont sortis les *Acrites*.
- Le second dans la Ligne de la Généalogie prophétique fut
- 11. *MA'AD*. La lumière prophétique parut aussi sur sa face : on ne sçait pas de quelle Religion il étoit. Il fut nommé *Ma'ad*, nom qui signifie *Ravisseur & Brigand*, parce qu'il se rendit fameux par ses combats, & ses courses contre les *Israélites*. Il n'alloit jamais à la guerre qu'il n'en revint victorieux, & chargé des dépouilles de ses Ennemis. *Zohari* rapporte que *Moïse* aiant eu nouvelle, que les enfans de *Ma'ad* au nombre de vingt, avoient donné une allarme dans le camp des *Israélites*; qu'ils y avoient causé bien du désordre, & fait un grand butin, invoqua Dieu contre eux ; mais qu'il n'en eut point de réponse, quoiqu'il pria par trois fois. Sur quoi il dit ; *Seigneur, je vous ai invoqué contre ce peuple, & vous ne m'avez point répondu !* Le Seigneur lui dit : *O Moïse, tu m'as invoqué contre un peuple duquel doit naître à la fin des tems le meilleur des miens, (le Prophète Mahomet.)* On rapporte aussi que *Bocht-Nasir* (c) (*Nebucadnezar*) aiant résolu de conquérir le pais des Arabes, afin de mettre ensuite à mort leurs Prophètes, & de détruire leur Temple, ordonna au Prophète *Jéremie* de se saisir de *Ma'ad*, de qui devoit naître *Mahomet*, *Mustapha*, ou l'Elu par excellence ; de l'emmenner en Syrie, & de le séparer d'avec sa femme, de crainte qu'il ne couchât avec elle ; & c'est ce qui fut exécuté par *Jéremie*. Mais *Nebucadnezar* après avoir subjugué l'Arabie, le renvoya en liberté dans la Province de *Téhemah*, où est située la Mecque. Quelques-uns disent que cela arriva à *Adnan* ; mais il est plus probable que ce fut à *Ma'ad*, qui eut pour fils *Kodha'ah* hors de la Ligne Généalogique, duquel sont sortis les *Kodaites* ; & dans la Ligne de la Généalogie

(a) Voyez ci-après touchant la Lumière Prophétique. | *Moham.* p. 120.

(b) Hors de la Ligne, *Odad* eut pour fils *Tai*, y voit *Nebucadnezar* & *Jéremie* contemporains de dont *Hatem* fut un des Descendans, &c. | *Vita Moïse.*

„ 12. NAZAR, qui surpassoit en esprit & en beauté tous ceux de
 „ son tems. La lumière prophétique de l'Apôtre de Dieu parut sur sa
 „ face : mais on ne sçait point, non plus que des précédens, quelle
 „ étoit sa Religion. Nazâr eut quatre fils, entre lesquels on trouve
 „ dans la ligne de la Généalogie prophétique
 „ 13. MODHAR, sur le visage duquel la Lumière prophétique de
 „ l'Apôtre de Dieu étoit imprimée, comme on l'a déjà remarqué de
 „ ceux qui l'ont précédé. Il se distingua de tous ceux qui le regar-
 „ doient, & surpassoit le reste de ses contemporains pour la douceur & la beau-
 „ té de sa voix. Il fut, aussi-bien que Rabi'ah son frere, Musulman fin-
 „ cère & fidèle dans la Religion d'Ibrahim l'Ami de Dieu. Leurs deux
 „ frères étoient Anmar, & Ayâd. Modhar, quoique cadet de Ayâd, qui
 „ étoit l'aîné de tous, fut établi par son Père Nazâr, Préfet ou
 „ Garde de la Ca'aba. Quant au partage de ses biens, Nazâr se voyant
 „ près de sa fin, en fit la distribution entre ses quatre fils, de la ma-
 „ nière que la Tradition le rapporte dans le Livre qui a pour titre,
 „ Al-Eckfa. Voici les propres termes de son Testament, & com-
 „ ment il fut expliqué ensuite. 1. Je lègue à Modhar ma tente rousse, faite
 „ de peaux de chameau, & aussi de mes autres biens tout ce qui ressemble en
 „ couleur à ma tente. 2. Je lègue à Rabi'ah mon tapis noir, & de mes autres
 „ biens tout ce qui lui ressemble en couleur. 3. Je donne à Ayâd cette housse de
 „ chameau picquée, qui est de couleur grise, d'un gris blanc, ou blanchâtre, &
 „ de mes autres biens tout ce qui lui ressemble en couleur. 4. Je laisse enfin à
 „ Anmar ce couffin brun avec son siège, & de mes autres biens tout ce qui lui
 „ ressemble en couleur. Puis il ajouta : S'il survient quelque difficulté entre vous
 „ sur l'explication des termes de mon Testament, vous n'aurez qu'à consulter Al-
 „ Afa'a le Gjorhamite, qui demeure dans la Ville de Nagiran. Après sa
 „ mort, ses enfans qui ne pouvoient s'accorder entre eux, partirent
 „ pour aller trouver Al-Afa'a. Mais comme ils étoient en chemin,
 „ Modhar voyant l'herbe broutée d'une certaine manière dit (a) ; le
 „ chameau qui a brouté cette herbe, est louche ou borgne. Rabi'ah son frere dit :
 „ ce chameau est épaulé & boiteux. Ayâd dit ; il a la queue coupée. Anmar
 „ dit ; il a le goût dépravé. S'étant un peu avancés, il vint à leur ren-
 „ contre un homme, qui leur demanda des nouvelles de son chameau
 „ qu'il avoit perdu. Modhar prenant la parole, n'est-il pas borgne, dit-il ?
 „ Cela est vrai, répondit l'homme. Rabi'ah dit ensuite, n'est-il pas épaulé
 „ & boiteux ? Oui, répondit-il. Ayâd dit, n'a-t-il pas la queue coupée ?
 „ Cela est encore vrai, dit l'homme. Enfin Anmar lui demanda s'il
 „ n'avoit pas le goût dépravé ? Par Dieu, il est ainsi, s'écria cet homme : ce
 „ sont là toutes les marques particulières auxquelles je le reconnois cer-
 „ tainement. Alors ils lui protestèrent, qu'ils n'avoient point vu un
 „ tel chameau : mais lui au contraire insista disant, comment pour-
 „ rois-je vous croire, puisque vous dépeignez mon chameau par toutes
 „ ses propriétés, & tel qu'il est en effet ? Ils continuèrent leur chemin
 „ vers Nagiran ; & dès qu'ils furent arrivés chez Al-Afa'a Roi des
 „ Gjorhamites, cet homme les prit à partie devant lui. O Roi, dit-il,
 „ faites moi justice contre ces gens qui m'ont enlevé mon chameau, & ne veulent

pas

(a) M. d'Herbelot rapporte cette Histoire avec des circonstances différentes, & comme l'ayant tirée du Nigjaristan. Voyez la Biblioth. Orient. pag. 121. Col. 1. Il la donne comme un échantillon de l'esprit subtil des Arabes, & dit qu'elle a été mise en Vers très-clegans par Mir Chofrou, Poëte Persan du premier rang.

„ pas me le rendre. Ils répondirent ; Sire, nous ne l'avons pas seulement
 „ vû. Comment donc, leur dit le Roi, avez vous pu le dépendre aussi exac-
 „ tement que vous avez fait, si vous ne l'avez point vu ? Alors Modhar
 „ prenant la parole dit : j'ai remarqué que l'herbe n'étoit broutée que d'un côté ;
 „ d'où j'ai conclu qu'il est borgne. Ensuite Rabi'ah dit . j'ai observé qu'un de
 „ ses pieds de devant appuioit plus fortement sur l'herbe que l'autre ; par où j'ai
 „ connu qu'il est épaulé, & boiteux. Ayâd s'expliqua ainsi : J'ai vu qu'il
 „ avoit rendu ses excremens en un tas ; d'où j'ai conclu, qu'il ne devoit point avoir
 „ de queue. Anmar ajouta : j'ai pris garde que le chameau devoit passé par les
 „ endroits de l'herbe les plus agréables & les plus odoriferans sans y toucher, &
 „ qu'ensuite étant venu à d'autres endroits, où l'herbe étoit sèche & mauvaise,
 „ il l'avoit broutée ; ce qui m'a fait juger qu'il doit avoir le goût dépravé. Al-
 „ Afs'a, après avoir entendu les parties, prononça ainsi son jugement,
 „ s'adressant à l'homme : Mon ami, ces gens parlent avec sincérité ; ils ne
 „ se sont point emparés de votre chameau. Allez donc le chercher ailleurs. Après
 „ cela le Roi s'entretint avec eux, & leur demanda le sujet de leur
 „ voiage. Ils le lui apprirent, & le Roi leur répondit : So'ez les bien
 „ venus. Proposez moi vos raisons ; je déciderai selon le droit & la justice.
 „ Nous allons les proposer, répondirent-ils ; nous nous reposons enti-
 „ tièrement sur votre équité. Après qu'ils eurent produit le Testament
 „ de leur Père, & allégué leurs raisons, il décida la cause, & leur
 „ partagea l'héritage en la manière suivante. Il adjugea à Modhar la
 „ tente rousse, & tout ce qui lui ressembloit en couleur, savoir l'or,
 „ avec les chameaux de couleur rousse ; & de-là Modhar fut sur-
 „ nommé le Roux. Il assigna à Rabi'ah tout ce qui ressembloit en
 „ couleur au tapis noir, comme les bêtes noires, les meubles de
 „ cette couleur, & les chevaux noirs ; d'où il fut appelé le Cavalier.
 „ Il mit Ayâd en possession de la houffe de couleur de gris blanchâtre,
 „ avec l'argent, les troupeaux de brebis, & les chameaux blancs ou
 „ gris-blancs. Enfin il déclara qu'Anmar auroit, avec le couffin brun,
 „ la Terre d'Hamyar ou le País des Homérites, outre les mulets, tous
 „ les effets & tous les bestiaux qui tiroient sur le brun ; d'où il fut
 „ surnommé le Brun.

• Le Procès étant ainsi terminé à la satisfaction des parties, le Roi
 „ les introduisit dans la Salle du Festin, y fit entrer les plus familiers
 „ Courtisans, & leur recommanda de s'entretenir avec eux, leur or-
 „ donnant en même tems de lui rendre un compte exact de cette con-
 „ versation ingénieuse. Cependant il enjoignit au Grand-Maître de ses
 „ troupeaux de faire apprêter un Agneau des plus gras ; & à son Echan-
 „ son de fournir le meilleur vin, & de présenter du miel le plus ex-
 „ quis. Après le repas la conversation recommença. Ils dirent unani-
 „ mement, que la viande étoit très-bonne & très-grasse ; sur quoi Ra-
 „ bi'ah répondit : Cela est vrai, mais Calba (a) l'avoit soufflée, & succée
 „ auparavant. Ensuite ils dirent tous que le vin étoit excellent ; à quoi
 „ Modhar reprit : vous avez raison, mais la vigne d'où ce vin est sorti étoit
 „ plantée sur un sepulchre. De même ils dirent du miel qu'il étoit exquis ;
 „ & Ayâd répliqua : j'en tombe d'accord, mais les Abeilles qui ont fait ce miel,
 „ avoient le crane d'un Géant pour ruche. Enfin ils louerent tous la magnifi-
 „ cence & la libéralité du Roi. A quoi Anmar dit : j'en conviens avec vous,

(a) Calba, en Arabe, signifie une Chienne, c'est aussi le nom d'une Tribu des Arabes. En cela consiste l'équivoque.

" mais après tout sa Majesté s'est écartée de la louable coutume qu'elle avoit apprise
 " de son Père. Le Grand-Maitre d'Hôtel aiant rapporté au Roi de point
 " en point ce qui s'étoit dit, Sa Majesté fit appeller le Maitre des trou-
 " peaux, & lui demanda de quelle sorte de viande il avoit servi. Il
 " répondit : Sire, c'est de l'Agneau que nous, qui sommes les enfans
 " de *Calba* vos Serviteurs, avons soufflé & succé en l'apprêtant, & il
 " ne peut se trouver de viande ni plus grassé ni plus délicate que celle-là.
 " Le Roi interrogea de même l'Echançon sur le vin; & celui-ci répon-
 " dit : Le vin que j'ai en ma garde est très-bon; la vigne d'où il est
 " sorti est plantée sur le tombeau de *Gjadac*. Il interrogea aussi celui qui
 " avoit servi le miel, & il répondit : Oui je leur ai présenté le miel le
 " plus exquis que j'aie, parce que j'avois mis les Abeilles qui l'ont fait
 " dans un crane d'homme. Le Roi aiant admiré la subtilité de leurs
 " équivoques, & curieux de sçavoir comment ils avoient appris toutes
 " ces particularités, qui n'étoient connues que de ses Officiers, leur
 " envoya secrètement un homme pour les questionner sur les choses
 " qu'ils avoient dites. *Modbar* répondit; si j'ai parle de la manière que j'ai
 " fait, en voici la cause. Quand on boit du vin, la joye s'empare du cœur,
 " & dissipe en un moment par ses vapeurs les soucis & les chagrins; mais en
 " buvant de votre vin, j'ai senti en moi un effet tout contraire; d'où j'ai conclu
 " que ce vin devoit être d'une vigne plantée sur un sepulchre, qui, comme on
 " dit communément, ne produit que de la tristesse & de la mélancholie. *Rabi'ah*
 " répondit; j'ai parlé comme j'ai fait, parce que la chair de brebis ressemble à celle
 " des autres bêtes dont on mange, qui d'ordinaire ont de la graisse sur la chair;
 " mais il en est tout autrement de celle de chien, qui n'a point de gras au dessus.
 " Or j'ai vu que la viande qu'on nous a servie étoit entièrement semblable à la
 " chair de chien; & vous sçavez que l'on dit en Proverbe (Arab^e) d'une personne
 " de qui on n'a reçu aucune faveur: je n'ai pas même flairé de lui l'odeur
 " de la chair de chien. *Ayad* répondit; je me suis exprimé de la manière
 " que j'ai fait, parce que je vous proteste qu'en mangeant de votre miel, j'ai été
 " fâché de l'odeur d'un crane de tête d'homme, & que cela m'a causé un grand
 " dégoût. Enfin *Anmar* répondit; il est vrai que j'ai taxé le Roi d'une chose,
 " en quoi il ne ressemble pas à son père. C'est qu'après nous avoir fait préparer
 " un festin, il n'a point mangé avec nous, par où j'ai connu qu'il ne ressemble
 " pas à son Père, qui n'en usoit pas de la sorte. *Al-Asfa'a* entra ensuite lui
 " même dans la Sale du Festin, & après leur avoit fait bien des caresses,
 " les congédia. Quand ils furent fortis, il dit, admirant la vivacité
 " de leur esprit, ces gens-là sont des Démons transformés en hommes."

(On a hazardé de rapporter de suite cette histoire de *Modbar* & de
 ses pères, en employant les propres termes de M. Gagner. Le Lecteur
 la regardera sans doute comme une espee d'amusement, qu'on veut
 lui donner au milieu de la sécheresse de ces détails généalogiques.
 Après tout, ces fables toutes absurdes qu'elles sont, sont connoître le
 génie de ces Peuples; & c'est ce que nous avons en vuë. Tout l'Orient
 est rempli de pareils contes; qu'on y débite le plus gravement du
 monde. M. Gagner interrompt ensuite la ligne directe de *Modbar*, &
 raporte les lignes collatérales. On passe cet endroit, comme inutile
 à ce qui concerne uniquement Mahomet.)

" *Modbar* avancé en age eut pour fils

" 14. *AL-YAS*. Ce nom signifie désespoir. Il lui fut donné, parce que
 " *Modbar* son Père étant vieux, désespéroit d'avoir un fils. L'autre nom
 " d'*Al-Yas* étoit *Halib*, c'est-à-dire *Bien-amié*. *Al-Yas* fut fidèle; la lumi-

re Prophétique de l'Apôtre de Dieu étoit empreinte sur sa face. Aiant appris par révélation qu'elle devoit être la dévotion du Prophète dans la célébration du Pèlerinage de la Mecque, il en fut ravi d'admiration. Il a été celui des enfans d'*Ismaël*, qui s'est opposé le plus vigoureusement à ceux qui s'écartoient de la Tradition & de la Religion de leurs Pères ; & il fit tant par sa vertu & ses bons exemples, qu'il les ramena à l'observance des Traditions de leurs Ancêtres. Il fut aussi le premier qui rétablit l'honneur & la dignité du Temple de la Mecque ; c'est pour quoi les Arabes le révèrent & l'honorèrent comme un défenseur de la véritable Sagesse, & comme un aussi grand Philosophe que *Lozman*. Aufsi fut il appelé comme lui le *Prince du Peuple*, & le *Seigneur de sa Tribu*. Aucune affaire ne se décidoit sans lui.

Hors de la ligne généalogique, *Modbar* eut pour fils *Kais* surnommé *Ailan* : quelques-uns disent qu'*Ailan* est le nom du cheval, d'autres disent du chien de *Modbar*. Il y en a qui prétendent qu'*Ailan* étoit fils de *Modbar* & frère d'*Al Yas*, que *Kais* étoit fils de cet *Ailan*. Quoiqu'il en soit, Dieu rendit *Kais* illustre par de grandes choses. On compte entre ceux de sa postérité les Tribus des *Havvâzenites*, d'où sont sortis les enfans de *Sa'ad*, fils de *Bece*, fils de *Havvâzen*, chez lesquels Mahomet l'Apôtre des Musulmans a été nourri & élevé dans son enfance.

On met encore entre les Tribus issues de *Kais* celle des enfans de *Keleb*, d'où sont descendus les Seigneurs de *Haleb* ou *Aleppe*, le premier desquels fut *Salih*, fils de *Merdas* ; & les Tribus d'*Oksil*, d'où sont sortis les Rois de *Menfel*. Du même *Kais* sont venus aussi les enfans d'*Amer*, de *Saâsaâ*, & de *Chafagja* ; ceux-ci ont été de toute antiquité, & sont encore aujourd'hui, à ce que dit M. Gagnier, qui parle comme s'il étoit contemporain d'*Abulfeda* son Auteur, Seigneurs dans la Province d'*Erak*.

D'*Havvâzen* sont sortis les enfans de *Rabia*, fils d'*Amer*, fils de *Saâsaâ*, fils de *Mo'avia*, fils de *Bece*, fils d'*Havvâzen* ; ainsi que la Tribu de *Gjosi*, fils de *Mo'avia*, fils de *Bece*, fils d'*Havvâzen*. De *Gjosi* est aussi sorti *Dorâid*, fils d'*Al-Semna*.

De *Kais* sont encore issus les enfans d'*Helil*, & de *Thakif* : le nom propre de *Thakif* étoit *Amrou*, fils de *Monbah*, fils de *Bece*, fils d'*Havvâzen*. Quelques-uns font descendre les *Thakifites* d'*Ayâd* ; d'autres disent des restes des anciens *Thamudites*. Les *Thakifites* étoient les habitans de la ville de *Tâief*.

De *Kais* sont aussi sortis les enfans de *Nomair*, de *Bâbela*, de *Marzen*, & de *Gafân*, qui étoit fils de *Sa'ad*, fils de *Kais-Ailan* ; & les enfans d'*Abas*, fils de *Bogâth*, fils de *Râith*, fils de *Gafân*, fils de *Sa'ad*, fils de *Kais-Ailan*.

Entre les enfans de *Kais* fut *Antara Abasite*, qui, dès qu'il commença de porter le Turban, signala sa bravoure dans les guerres de *Dâbes* & *Cabra*. De *Kais* sont issus les *Afjâutes* ; de lui venoient aussi les Tribus de *Solaim*.

De *Kais* sortirent encore les enfans de *Dhobian*, fils de *Bogâth*, fils de *Râith*, fils de *Gafân*, fils de *Sa'ad*, fils de *Kais-Ailan*.

Entre les enfans de ce *Dhobian* étoient les enfans de *Fazwa*, du nombre desquels fut *Hefn*, fils de *Hodhufis*, fils de *Bedr*, dont la libéralité est célébrée par le Poète *Zohur*, un des sept fameux Auteurs des *Moallakaks*. Vous le verrez, dit le Poète, que M. Gagnier a la complaisance de citer avec cette satisfaction que donne une étude peu commune, & peu à la portée du goût des Lecteurs ordinaires, vous le

« verrez, lorsque vous approcherez de lui, sautant de joie & aussi gai, que si
 « vous lui donniez la chose que vous lui demandez. Hefn se fit Musulman, & fut
 « Apostat ensuite.

« Il s'alluma une longue guerre entre les Dhobriârites & les Abasides. Cet-
 « te guerre fut appelée la guerre de Dâhès & Cabra : ce sont les noms
 « des deux Chevaux, qui coururent contre deux autres nommés *Al-Chatar*
 « & *Al-Fana* (a). Une querelle étant survenue touchant ceux de ces che-
 « vaux qui avoient eu l'avantage, on en vint aux mains, & ensuite aux
 « armes. La guerre en question dura 40. ans. De là est venu le Prover-
 « be ; c'est la guerre de Dâhès & Cabra, quand on veut parler de procès
 « difficiles à accommoder.

« Du même *Kaïs* descendoit *Advân*, fils d'*Amrou*, fils de *Kaïs-Ailan*.
 « Ceux de sa Tribu habitoient dans la ville de *Taïef* avant les *Thabifites*.

« Voilà ce qui regarde *Kaïs* fils de *Modhar*, hors de la ligne généalogi-
 « que. Pour revenir à *Al-Yas*, il eut pour fils dans la ligne généalogi-
 « que,

« 15. MODRECAH. Son nom étoit *Amer* : mais il fut surnommé *Mo-
 « drecah*, mot qui signifie *poursuivant*, ou *obtenant*, parce qu'il avoit com-
 « me recueilli en sa personne toutes les vertus de ses Pères. La lumière
 « prophétique ne manqua pas d'être empreinte sur sa face. Il fut quelques
 « années sans pouvoir se déterminer sur le choix d'une femme, jusqu'à ce
 « qu'enfin il fut averti en songe de prendre sa cousine germaine.

« Hors de la ligne généalogique, *Al-Yas* eut un autre fils nommé *Ta-
 « becha*. Celui-ci & *Modrecah* son frere furent appelés *Khendafites*, aussi bien
 « que les Tribus qui en sont descendues, du surnom de leur mère *Chen-
 « das* (b), dont le nom propre étoit *Lili*, fille de *Holvvan*, fils d'*Amrân*,
 « fils d'*Al-Hâf*, fils de *Kolha'ah*.

« Les Tribus descendues de *Tàbecha* sont les enfans de *Tamin*, de *Rab-
 « bâb*, de *Dabbâh*, & de *Mozaina*, tous appelés *Kendafites* du nom de leur
 « mère. *Modrecah* eut pour fils dans la ligne généalogique,

« 16. KOZAIMAH, dont on ne dit rien, si-non qu'on assure de lui
 « comme de tous les autres, que la lumière prophétique paroissoit sur
 « son visage.

« Hors de la ligne généalogique, *Modrecah* eut pour fils *Hodhâil*, d'où
 « sont sorties toutes les Tribus appelées *Hodhâilites*. Du nombre de ceux-
 « ci étoit *Abdollah*, fils de *Mas'oud*, Compagnon de l'Apôtre Mahomet,
 « & aussi *Abu-Dhorva'b* le Poète, *Galeb*, *Sâ'ad* & *Kaïs* (c). *Khodzaimah* dans
 « la ligne généalogique eut pour fils

« 17. KENANA honoré aussi de la lumière prophétique. Il fut nom-
 « mé *Kenana* du mot *Ken*, qui signifie *ombrage*, ou *couverture*, parce qu'
 « il fut le protecteur & l'asile de son peuple.

« Hors de la ligne généalogique *Khodzaimah* eut deux fils, *Al-Havvn*,
 « & *Asad*. De *Havvn* sont sorties la Tribu d'*Adhal*, & celle d'*AlDâish*
 « frere d'*Adhal*. Ces deux Tribus portent conjointement le nom d'*Al-
 « Karch*

(a) C'est de ce mot *Alfana*, pour le dire en
 passant, que Ménage fait venir du mot *Equus*,
 Cheval, que le Chevalier de Meré s'est moqué si
 agréablement en disant :

*Alfana vient d'Equus sans doute ;
 Mais il faut avouer aussi,
 Qu'en venant de-là jusqu'ici,
 Il a bien changé sur la route.*

(b) C'est-à-dire, qui marche fierement.

(c) M. Gagner remarque ici, qu'au lieu de
 ces trois que *Pocock* nomme, *Abulfeida* met un,
 &c. La plus grande partie des Lecteurs le sou-
 ciera fort peu de cette remarque.

- *Karch*, parce qu'elles étoient jointes & comme liées ensemble.
 • D'*Asad* sont venus les *Câbelites*, les *Dovvdanites*, & autres, tous compris sous le nom d'*Asadites*. *Kenana* eut pour fils dans la ligne généalogique
 • 18. **AL-NADHR**; il fut ainsi appelé à cause de sa beauté. C'est lui, dit *Gjannabi*, que Dieu, à cause de sa simplicité & de sa candeur, appella *Koraisch*; d'où vient que tous ceux qui sont issus de *Al-Nadhr* portent le nom de *Koraischites*. Cependant, continue M. *Gagnier*, *Abulfeda*, qui écrivoit avant *Gjannabi*, soutient que le nom de *Koraisch* appartient à *Febr*, & non point à *Ald-Nahr*; & il semble que *Gjannabi* en convenne en parlant du même *Febr*. *Ald-Nahr* eut une vision pendant son sommeil. Il vit un térébynthe sortant de son dos, étendant ses branches selon le nombre de ses ancêtres & de ses descendans : entre ces rameaux, il en vit un qui s'élevoit jusqu'au ciel, brillant d'une lumière semblable à celle dont il avoit lui-même le visage illuminé. Sur ce rameau paroissoit comme suspendu un personnage aiant le visage blanc, & sortant de derrière son dos. Dès qu'il fut éveillé, il alla trouver une Pythonisse, c'est-à-dire une Sorcière, à laquelle il raconta son songe. Elle lui dit : *Si tant est que votre vision soit véritable, elle signifie que Dieu vous élèvera à de grands honneurs, en vous faisant le père d'un petit fils qui vous touchera de plus près & plus particulièrement, qu'aucun de ceux qui vous ont précédé.*
 • Hors de la ligne généalogique *Kenânah* eut plusieurs autres fils; savoir *Malkân*, *Abd-Manah*, *Amrou*, *Amer*, & *Mâlek*.
 • De *Malkân* sont issus les *Malkanites*.
 • D'*Abd-Manah* sont sorties plusieurs Tribus, entre autres les enfans de *Gasar*, ou les *Gasarites*, de qui venoit la famille d'*Abu-Dhar*, & les enfans de *Bece*. De ceux-ci sont sortis les *Doilites*, qui ont donné l'origine à la famille d'*Abul-Aswad* le *Doilite*.
 • Des Tribus d'*Abd-Manah* étoient aussi sortis les enfans de *Laith*, les enfans d'*Al-Hâreih*, les enfans de *Maibage*, & les enfans de *Damrah*.
 • D'*Amru*, fils de *Kenânah*, sont issus les *Amruites*.
 • D'*Amer*, fils de *Kenânah*, les *Amerites*.
 • De *Mâlek*, fils de *Kenânah*, les enfans de *Ferâs*.
 • Des Tribus de *Kenânah* sont venus les *Al-Ahâbishites*.
 • Le Chef de ces *Al-Ahâbishites* fut *Al-Habâsch*, fils d'*Amru*. Ces deux mots *Al-Habâsch*, qui est le nom propre d'un homme, & *Al-Habâscha*, qui est le nom du País des Abissins étant prononcés de la même manière, il est arrivé, dit ici M. *Gagnier* après son garant *Abulfeda*, qu'en entendant prononcer l'un, on l'a pris souvent pour l'autre. On s'est même imaginé que ceux de cette Tribu étoient originaires d'*Al-Habâscha*, qui signifie l'*Ethiopie*, & par conséquent étoient Abissins ou Ethiopiens.
 • 19. **MALEK** fut orné aussi de la lumière prophétique. Il fut appelé *Mâlek*, c'est-à-dire, Roi, parce qu'il régna sur les Arabes; & il eut pour fils unique dans la ligne généalogique
 • 20. **FEHR**, à qui la lumière prophétique ne manqua point; c'est lui qui proprement fut surnommé *Koraisch*. Tous ceux qui descendirent de lui furent appellés *Koraischites*, à l'exclusion des autres qui n'en étoient point descendus. Quant à l'origine du mot *Koraisch*, on dit que *Febr* fut surnommé de cette manière à cause de sa bravoure & de sa hardiesse; en quoi, ajoute-t-on, il ressembloit à un monstre marin, dont le nom

" Arabe est *Koraisch*, qui mange les autres monstres marins. D'autres
 " tirent l'origine de ce mot du verbe *Karasha*, qui signifie *recueillir*, *amaf-*
 " *ser*, *assembler* ; & le rapportent à l'action de *Cofa*, fils de *Kelab*, arriè-
 " re petit fils de *Fehr*, qui pour se rendre maître de la *Ca'aba*, assem-
 " bla tous les descendans de *Fehr*, pour venir à bout avec leur secours
 " de l'usurpation qu'il en vouloit faire. Cela étant, le nom de *Koraisch*
 " convient mieux aux enfans de *Fehr*, qu'à *Fehr* lui-même ; & c'est
 " comme qui diroit une troupe de gens ramassés.

" *Fehr* eut pour fils dans la ligne généalogique

" 21. **GALEB** : la lumière prophétique étoit empreinte sur son vi-
 " sage.

" Hors de la ligne généalogique *Fehr* eut deux autres fils, *Mohâreb*,
 " & *Al-Hâreth*.

" De *Mohâreb* sont descendus les *Mohârebites*, ou les enfans de *Shaibân*.

" D'*Al-Hâreth* sont issus les enfans d'*Al-Chologe*, d'où est sorti *Abu-*
 " *Obaidah*, fils d'*Al-Gjarâh*, un des dix martyrs dont il est parlé dans l'his-
 " toire de Mahomet. *Galeb* eut pour fils dans la ligne généalogique

" 22. **LOWA** : la lumière prophétique étoit empreinte sur sa face.
 " Hors de la ligne généalogique *Galeb* eut pour fils

" „ *Taiem* surnommé *Al-Adram*, c'est-à-dire, *sans Barbe*, d'où ceux de sa
 " postérité furent appellés les *Adramites*. *Lovva* eut six fils, entre lesquels
 " dans la ligne généalogique fut

" 23. **CA'AB** : la lumière prophétique étoit empreinte sur sa face.

" Il fut le premier qui changea le nom du sixième jour de la semaine,
 " que nous appellons le vendredi. Avant ce tems-là le vendredi se nom-
 " moit *Arba* chez les Arabes (a). Il l'appella *Gjama'a*, c'est-à-dire, jour
 " de Congrégation ou d'Assemblée : par conséquent d'un jour profane il
 " „ en fit un jour consacré au service divin. Il assembloit le Peuple, dit-
 " „ on, sur la foi des Légendes Mahométanes, ou des Légendaires Arabes,
 " „ tous les vendredis de la semaine, & leur faisoit un Sermon, dans le-
 " „ quel il prédisoit la mission future du *nouveau Prophète de Dieu*. Il assuroit
 " „ en même tems que le Prophète seroit un de ses descendans ; il exhor-
 " „ toit & recommandoit de le suivre, & d'avoir la foi en lui. Il réci-
 " „ toit à cette occasion des vers de sa composition, dont voici un petit
 " „ fragment : *ô plû à Dieu que je fusse moi-même le témoin oculaire du mystère*
 " „ *de sa vocation. Mais hélas ce sera alors que les Korâishites, niant la vérité qu'*
 " „ *il leur annoncera, se révoleront contre lui, & machineront sa perte par la trahi-*
 " „ *son, &c.* „ (Le sublime de ce fragment ne frappera pas beaucoup
 " ceux qui ont le malheur d'être nés privés du goût Arabeſque).

" „ Tant que *Ca'ab* vécut, il eut une grande autorité sur les Arabes :
 " „ mais après sa mort ils se relâchèrent du culte qu'ils devoient à Dieu.
 " „ Toutes les belles exhortations de *Ca'ab*, & ce qu'il leur avoit appris fut
 " „ enseveli dans l'oubli, jusqu'à l'année de la Guerre de l'*Eléphant*. Depuis
 " „ la mort de *Ca'ab* jusqu'à l'année de cette Guerre, qui fut aussi celle de
 " „ la naissance de Mahomet, on compte 520. ans, & jusqu'à la Mis-
 " „ sion du Prophète, selon *Gjannabi*, 560. ans. D'où il suit que *Ca'ab* vi-
 " „ voit dans le premier Siècle de l'Eglise Chrétienne, avant la ruine de
 " „ Jérusalem, & qu'il étoit contemporain des Apôtres : mais on ne sçait
 " „ ni le jour de sa naissance, ni combien il a vécu.

" „ Hors de la ligne généalogique *Lovva* eut, selon *Abulfeda*, cinq au-

(a) *Arba* veut dire, jour de joie & de plaisir.

„ tres fils ; savoir *Sa'ad*, *Hozaima*, *Al-Hâreth*, *Amer* & *Afama*. De qua-
 „ tre d'entr'eux sont sorties autant de Tribus ; *Al-Hâreth* n'a point eu de
 „ postérité. De la Tribu d'*Amer* étoit *Amru* fils d'*Abdud* ou *Abd-woodd Amer*.
 „ rite, Cavalier Arabe, qui fut tué par *Ali* dans la Guerre du Fosse. *Ca'ab*
 „ dans la ligne généalogique eut pour fils

„ 24. *MORRA* : la lumière prophétique fut empreinte sur sa face.
 „ Hors de la ligne généalogique *Ca'ab* eut pour fils *Hofais*, & *Ada*.
 „ D'*Hofais* sont sortis les enfans de *Gjemach*. Entre les plus remarquables
 „ de ceux-ci furent *Omaia*, fils de *Chalaf*, ennemi de l'Apôtre de Dieu ;
 „ & son frère *Obba*, fils de *Chalaf*, qui lui ressembloit par la haine qu'il
 „ avoit pour le Prophète.

„ De *Hofais* sont encore issus les enfans de *Saham*, desquels descendoit
 „ *Annu*, fils d'*Al-As*.

„ D'*Ada*, fils de *Ca'ab*, fortoient les *Adites*, d'où *Omar* tiroit son ori-
 „ gine. *Omar* étoit fils d'*Al-Cheïb*, & fut un des successeurs de l'Apô-
 „ tre de Dieu au *Chalifat*. De la même origine étoit *Sa'id* fils de *Zaid* un
 „ des dix martyrs. *Morra* dans la ligne généalogique eut pour fils.

„ 25. *KELAB* : son nom étoit *Havim*, ou selon d'autres, *Advva*.
 „ Le surnom de *Kelab* signifie *Chien* ; ce qui donna occasion de faire cette ques-
 „ tion à un Arabe. Pourquoi avez vous la coutume de donner à vos enfans des
 „ noms, qui signifient quelque chose de mauvais, comme ceux de *Chien*, de *Loup*,
 „ & d'autres semblables animaux ? Au contraire vous donnez à vos esclaves des
 „ noms de choses agréables. Par exemple, vous les appelez *Allocié*, *familier*,
 „ *gain*, &c. L'Arabe répondit (avec fort peu de Justesse, pour ne rien
 „ dire de pis) : nous donnons de tels noms à nos enfans par rapport à nos ennemis,
 „ afin qu'ils les traitent en Chiens, en Loups, en Ours, &c. Pour nos esclaves,
 „ nous leur imposons des noms qui ont du rapport à nous : nous leurs insinons qu'ils
 „ doivent se conduire envers nous, comme étant dans nos intérêts, & qu'ils doivent
 „ nous faire le bien que portent leurs noms.

„ Hors de la ligne généalogique *Morra* eut deux fils, *Taïem*, & *Yo-*
 „ *kdha*.

„ Des *Taïemites* descendoit *Abu-Beer*, surnommé *Al-Seddik*, le *Témoin*
 „ *Fidèle*, Beau-père de l'Apôtre de Dieu, & ensuite son successeur au
 „ *Khalifat* : de ces *Taïemites* descendoit aussi *Talba*, un des dix mar-
 „ tyrs.

„ De *Yokdha* sont issus les enfans de *Makhzum*, desquels tiroit son ori-
 „ ne *Khâleb*, fils d'*Al-Walid* ; & aussi *Abu-Gebel*, fils de *Heshâm*, qui s'ap-
 „ pelloit en son nom propre *Amru*, fils de *Heshâm* le *Makhzumite*. *Kelab*
 „ dans la ligne généalogique eut pour fils.

„ 26. *KOSA*. Son nom étoit *Zaid* ; la lumière prophétique étoit
 „ empreinte sur sa face. Le surnom de *Kosa* lui fut donné, ou pour
 „ marquer son extrême activité & son amour pour la vérité, ou parce
 „ qu'on l'éloigna pour un tems de sa Patrie, & qu'il fut emmené par sa
 „ mère *Fatima* dans le país des *Kodhaites* après la mort de son père, &
 „ peu de tems après qu'elle l'eut sevré. Il revint enfin au mois de
 „ *Moharram* en Pèlerinage à la Mecque, accompagné des mêmes *Kod-*
 „ *haites*, grand, beau & bien fait, orné de sagesse, & le plus sçavant
 „ des *Koraïshites*, qu'il confirma dans le culte du vrai Dieu. Aiant ré-
 „ solu de se mettre en possession de la garde de la *Ca'aba*, voici com-
 „ ment il s'y prit.

„ La garde de la *Ca'aba*, (on a déjà dit que la *Ca'aba* est le Temple
 „ de la Mecque) fut premièrement entre les mains des *Gjorhamites* après

„ *Nabet*, fils d'*Ismaël*. Depuis la décadence de ceux-ci, & leur fuite pré-
 „ cipitée de la Mecque, les enfans d'*Ismaël* rentrèrent en possession de
 „ cette charge. Dans la suite les *Khozaites* s'en emparèrent avec le secours
 „ des enfans de *Beere*, fils d'*Abd-Manà*, fils de *Kénana*. Celui d'entre eux qui
 „ obtint cette dignité fut *Amru*, fils d'*Al-Hàreth* le *Gabschadue*. Les *Koraishites*, qui
 „ n'étoient pas les plus forts, furent contraints de se tenir en repos, quoi-
 „ qu'ils ne manquaient pas d'ambition. Les *Kozaites* jouissoient donc
 „ paisiblement de la garde du Temple, qu'ils avoient reçue de leurs An-
 „ cêtres par droit d'héritage de père en fils, (a) lorsque *Kofa* demanda
 „ à *Halil*, qui fut le dernier de ces gardiens, *Haia* sa fille en mariage.
 „ *Halil*, connoissant la noblesse de l'extraction de *Kofa*, & voyant d'ail-
 „ leurs la grande passion qu'il témoignoit pour sa fille, la lui accorda.
 „ Outre l'Intendance du Temple qu'avoit *Halil*, comme je l'ai dit,
 „ il gouvernoit aussi la *Mecque*, & y administroit la justice, &c.
 „ Cependant *Kofa* demouroit chez son beau-père. Sa femme *Haia*
 „ lui donna trois fils, sçavoir *Abdo'l-Dar*, *Abd-Menaf*, *Abdo'l-Ozza*. *Kofa*
 „ se voyant soutenu d'une nombreuse famille, de plus ayant acquis de
 „ grandes richesses avec une autorité considérable, & d'autre côté
 „ les affaires de *Halil* étant allées en décadence, forma le dessein de
 „ se rendre maître du Gouvernement de la *Mécque*, & d'enlever
 „ aux *Khozaites* & aux enfans de *Beere* l'Intendance de la *Ca'aba*, sous
 „ prétexte que les *Koraishites* dont il étoit le Chef, devant être seuls
 „ reconnus pour la véritable posterité d'*Ismaël*, ils avoient seuls par con-
 „ séquent le droit de rentrer en possession de l'Intendance, &c. Il
 „ choisit pour l'exécution de cette entreprise le tems de la fête du Pé-
 „ lerinage. Il assembla secrètement les *Koraishites*; & les ayant postés
 „ aux environs du lieu appelé, *Mozdalefa*, où se fait la course, entre
 „ le mont *Arafà* & la vallée de *Muna*, il attendit le jour que l'on fait
 „ la cérémonie de jeter les cailloux dans cette vallée de *Muna*. Les Officiers,
 „ ou Intendants, Maîtres de cérémonies de la *Ca'aba* ayant achevé de jeter les
 „ cailloux, & donné au peuple la permission d'en faire autant, comme
 „ on commençoit de se retirer vers les côtés de la coline d'*Al-Araba*,
 „ & tout le Peuple étant occupé à l'exercice de la course, *Kofa* & les
 „ siens prirent ce moment pour sortir de leurs embuscades, & attaquer
 „ à l'improviste les *Khozaites* & les *Becrites*. Ils en firent un si grand
 „ carnage, qu'ils les obligèrent à la fin de leur demander quartier. En-
 „ suite on en vint à un pourparler, dans lequel après avoir choisi pour
 „ arbitre un nommé *Ya'amer*, fils d'*Avuf Kenanite*, la Souveraine Puif-
 „ sance, c'est-à-dire, le gouvernement de la *Mecque*, &c. fut adjugée
 „ à *Kofa*, & les Parties obligées à se faire une mutuelle satisfaction pour
 „ tout le sang répandu. *Kofa* devenu maître du Gouvernement &
 „ de l'Intendance du Temple, prit le titre de Roi, & reçut le serment
 „ de fidélité de ses nouveaux Sujets. En même tems il se mit en posses-
 „ sion des vaisseaux, & meubles sacrés, c'est-à-dire, du voile, du gobelet
 „ à boire pour les Pèlerins, du tapis, de la piscine & du drapeau: en
 „ un mot, il se rendit maître du temporel & du spirituel de la *Mec-*
 „ que. Il y régla la Police, distribua la ville en quatre quartiers, & as-
 „ signa au dedans de son enceinte des maisons à ceux des *Koraishites*, qui
 „ lui avoient prêté main forte dans son expédition.

„ Hors

(a) Remarquez que M. *Gagnier* a rapporté } *bulfeda*. Voyez ci-dessus, page 8.
 tout autrement cette Histoire sur la foi d'*A-* }

« Hors de la ligne généalogique *Kelâb* eut pour fils *Zakra*, de qui sont issus les *Zabruies*.

« De cette Tribu étoit *Sa'ad*, fils d'*Abu-W'aklâs*, un des dix martyrs, comme aussi *Amenah* mère de l'Apôtre de Dieu, & *Abdo'l-Raman* fils d'*Avuf*. *Kofa* dans la ligne généalogique eut pour fils

• 27. **ABD-MENAF**: son nom propre étoit *Al-Moghaira*. Il fut déclaré Prince du vivant de son père, & les *Koraïshites* lui prêtèrent le serment de fidélité. Il eut encore pour surnom celui d'*Al-Kamar*, c'est-à-dire, *la Lune*, à cause de sa beauté. Il recommandoit la piété envers Dieu, & l'usage de la prière. La lumière prophétique ne manqua pas d'être empreinte sur sa face. Il portoit d'une main le drapeau de *Nazar*, & de l'autre l'*Arc d'Ismaël*. Il mourut à la Mecque, & fut enterré sur la colline dite *Al-Hagun*, lieu de sépulture qui dans la suite devint commun.

« Hors de la ligne généalogique *Kofa* eut deux autres fils, *Abdo'l-Dâr*, & *Abdo'l-Ozza*.

« D'*Abdo'l-Dâr* sont sortis les enfans de *Shaiba*, qui furent les portiers du Temple. Du même *Abdo'l-Dâr* tiroit aussi son origine *Al-Nadhre*, fils d'*Al-Hareth*, un des plus grands ennemis du Saint Apôtre de Dieu Mahomet. *Al-Nadhre* fut mis à mort par son ordre après la Bataille de *Bedr*.

« D'*Abdo'l-Ozza* étoit issu *Al-Zobair*, fils d'*Al-Avvâm*, un des dix martyrs. Du même *Abdo'l-Ozza* tiroit son extraction *Khadigja*, fille de *Chowailed*, femme du Prophète, de même que *Waraka*, fils de *Narvufal*.

« *Abd-Menâf* dans la ligne généalogique eut

• 28. **HASHEM**: celui-ci fut l'Aïeul du Prophète. Son nom propre étoit *Amru*, nom qui étoit accompagné du surnom d'*Al-Olâ*, ou le *Su-blime*, à cause de sa haute dignité. Il fut surnommé *Hâshem*, c'est-à-dire, celui qui rompt du pain, parce que, comme on le va voir, dans le tems de la cherté il distribua libéralement du pain aux habitans de la Mecque. *Hâshem*, après la mort de son père, entra en possession du *gobelet* & du *tapis*. A l'égard du *gobelet* & de la piscine qui avoient servi à l'usage des *Contédérés* de *Kofa*, il les remit dans le vestibule de la *Ca'aba*, & il s'en servoit ordinairement pour boire de l'eau fraîche de puits avec les Pèlerins. Quant au *tapis*, il le destina à l'usage du public. Dans ces tems d'*Idolâtrie*, les *Koraïshites* avoient accoutumé de tirer le saint tapis à chaque fête du Pèlerinage; ils le déposoient entre les mains des *Khofsaites*. Ceux-ci pre- paroient sur le *saint tapis* un festin, pour ceux des Pèlerins qui n'avoient ni argent, ni autres moïens. Ils étoient les bien venus, & ils pouvoient manger sans qu'il leur en coûtât rien. C'est ainsi qu'*Abd-Menâf* en avoit usé après *Kofa*, & que *Hâshem* en usa après *Abd-Menâf*, jusqu'à ce qu'une grande disette étant survenue, *Hâshem* voulant subvenir aux besoins publics, amassa une grosse somme d'argent, fit un voïage en Syrie, & y acheta une grande quantité de farine dont il fit faire des gâteaux. Etant revenu à la Mecque, il distribua ces pains ou gâteaux, fit tuer & apprêter des chameaux, dont il fit un festin au peuple, lequel fut soulagé par ce moïen de la grande famine qu'il avoit soufferte.

« *Ata*, un des Auteurs des Traditions Mahométanes, en rapporte une venue d'*Abdo'llah* fils d'*Abbâs*. Dans le tems, dit-il, que les *Koraïshites* souffroient une grande famine, *Hâshem* les divisa en deux Caravanes, toutes deux montées sur des chameaux. Il en envoya une durant l'hi-

• ver en *Yemen* (l'Arabie heureuse) vers le Midi, & l'autre durant l'été
 • en Syrie, vers le Nord. A leur retour il contribua au Peuple le profit
 • qu'elles avoient fait; ce qui tan ena une telle abondance, que les pau-
 • vres, au raport de la Tradition, devinrent aussi riches que les riches
 • niêmes.

• Après *Hashem*, *Abdo'l-Motaleb* se servit du tapis dans toutes les fêtes
 • du Pélerinage; & après lui *Abu-Taleb* en fit de même, jusqu'au tems
 • que l'*Islamisme*, ou la Religion Musulmane, fut établie, ou plutôt ré-
 • tablie, suivant Mahomet. Le Prophète lui-même continua cette pieuse
 • pratique, & particulièrement l'an neuvième de l'Hégire, lorsque pour
 • célébrer la fête du Pélerinage, il envoya *Abu-Bece* de Médine à la
 • Mecque, avec une grosse somme d'argent, pour être distribuée aux pau-
 • vres. Il fit lui-même cette cérémonie l'année suivante, en faisant son
 • dernier Pélerinage à la Mecque, qui fut appelle pour cette raison, le
 • Pélerinage d'*Alien*. Après lui les successeurs les Khalites, *Abu-Bece*, *Omar*,
 • *Othman*, & *Ali* se servirent du même tapis à toutes les fêtes du Pele-
 • rinage, & firent aussi le festin. Plusieurs Khalites continuerent la mê-
 • me pratique, jusqu'à ce qu'enfin cet usage s'est aboli.

• Mais pour revenir à *Hashem*, on peut dire que par sa sage conduite
 • il releva l'éclat de son peuple jusqu'au plus haut point. Il avoit conti-
 • nuellement table ouverte, & fournie de toute sorte de mets, soit en
 • tems de joie, soit en tems de calamité. *Ebn Al-Sobail* avoit soin de
 • servir les viandes: tout le monde y étoit admis, sur-tout si on étoit
 • reconnu gens de bien & craignant Dieu. La lumière de l'Apôtre de
 • Dieu ne pouvoit manquer d'être empreinte sur le visage d'*Hashem*; &
 • il en venoit de si grands rayons, qu'il sembloit que c'étoient ceux du
 • Soleil, tant ils dardoient la lumière de tous côtes, jusques-là que les
 • Grands qui s'approchoient de lui, étoient obligés de mettre leur main
 • devant les yeux, pour n'en être pas éblouis. Les plus grands Seigneurs
 • des Pais voisins venoient à l'envi faire leur Cour à *Hashem*, le priant
 • avec instance de prendre leurs filles en mariage. (Ceux qui connois-
 • sent les Usages Orientaux, n'ignorent pas qu'une des plus grandes mar-
 • ques d'estime que puisse donner un Prince, ou quelque autre grand Sei-
 • gneur que ce soit, c'est d'accepter de la main d'un père la fille qu'il
 • lui offre, pour être renfermée dans son Serrail.)

On nous dit aussi que l'Empereur *Héraclius* envoya des Ambassadeurs
 • à *Hashem*, avec une Lettre dont voici les termes: *J'ai une fille qui sur-
 • passe en beauté toutes les personnes de son Sexe: elle n'a aucune tache sur le visa-
 • ge qui la disgracie. Venez donc me trouver, afin que je vous la donne en ma-
 • riage; car la renommée de votre bonté, de votre excellence, & de votre dignité
 • est parvenue jusqu'à moi.* Le dessein de cet Empereur, disent gravement
 • les Auteurs Arabes, étoit d'attirer par cette alliance dans sa famille la
 • lumière de l'Apôtre de Dieu, si célébrée dans l'Évangile. (Deux cho-
 • ses méritent d'être remarquées ici; l'une est l'ignorance des Arabes, qui
 • font *Héraclius* contemporain d'*Hashem*, aïeul de Mahomet, tandis que
 • celui-ci étoit au contraire d'*Héraclius*, & que l'Hégire, ou fuite de Ma-
 • homet, tombe dans l'année 12. du règne de cet Empereur. L'autre est
 • la hardiesse avec laquelle ces mêmes Arabes inventoient les fables les
 • plus grossières, pour faire honneur aux héros propagateurs du Maho-
 • métisme.)

• *Hashem* mourut à *Gaza* en Syrie. Sa mort arriva vingt ans ou vingt-

- cinq ans avant la Guerre de l'Éléphant. Entre les Traditions extraordinaires & fabuleuses de ces Arabes, il y en a une qui porte que *Hashem* & son frère *Abd-Shems* naquirent jumeaux, & que leurs fronts étoient jointes ensemble ; en sorte qu'après y avoir appliqué tous les médicamens possibles pour les séparer, on n'en put venir à bout qu'en les séparant d'un coup d'épée. Cette action ayant été rapportée à un des Sages de l'Arabie, il dit : *puisqu'ils ne se sont point divisés d'eux-mêmes, & qu'il a fallu une cause étrangère pour les séparer, c'est une marque, qu'il y aura une inimitié perpétuelle entre leurs enfans, & que l'épée mettra la division entre eux*. La tradition ajoute que cela arriva, comme il avoit été prédit.

„ Dans le livre qui porte pour titre, *le jardin ou verger des amans*, & dans celui qui est intitulé *la Médecine des maladies*, il est dit, que *Hashem* vint au monde le premier ; que son bras étoit attaché au front de son frère ; & que l'incision pour les séparer étant faite, il en coula du sang. D'autres disent qu'il coula seulement du sang entre eux deux, sans qu'il se fit aucune incision. „ (Fable pour fable, la dernière est aussi bonne que la première.)

„ Hors de la ligne généalogique *Abd-Menâf* eut pour fils *Abd-Shems*, *Al-Motalleb*, & *Navvâf*.

„ D'*Abd-Shems* naquit *Ommaïah*, ou *Ommiah*, de qui sont sortis les *Ommaïades*, ou *Ommiades*, entre lesquels fut *Othmân*, fils d'*Affan*, fils d'*Abul-As*, fils d'*Ommaïa*, fils d'*Abd-Shems* ; & aussi *Moavviah*, fils d'*Abu-Sofïân*, fils de *Harb*, fils d'*Ommaïa* ; *Said*, fils d'*Al-As*, fils d'*Ommaïa* ; *Okba*, fils d'*Abu-Moait*, fils d'*Abu-Amru*, fils d'*Ommaïa* ; *Okba*, fils de *Rabia*, fils d'*Abd-Shems* ; & la fille de cet *Okba*, nommée *Hend*, mère de *Moahia*. L'Apôtre de Dieu se mourir *Okba* de mort violente après la Bataille de *Bedr*.

„ D'*Al-Motalleb*, fils d'*Abd-Menâf*, sont issus les *Al-Motallabites* de qui descendoit l'*Imam Al-Shafï*.

„ De *Navvâf* sont descendus les *Navvâfites*.

- *Hashem* dans la ligne généalogique eut pour fils unique, car on ne sait pas qu'il en ait eu d'autre

„ 30. *ABDO'L-MOTALLEB*. Son nom étoit *Shaïba Al-Hamd*, c'est-à-dire *vieillesse vénérable*, parce qu'en naissant il avoit la tête toute blanche ; & il fut surnommé *Abdo'l-Motalleb*, parce qu'étant encore enfant, il perdit son père, & fut élevé par son oncle *Al-Motalleb*. La lumière de l'Apôtre de Dieu se manifesta sur sa face. Il fut le premier des Arabes, au rapport d'*Al-Sohail*, qui teignit sa chevelure en noir. On dit aussi qu'il avoit accoutumé au commencement du mois de *Ramadhân* de monter sur la plate-forme de sa maison, & d'y faire un festin aux pauvres ; qu'ensuite il faisoit transporter la table encore chargée de viandes sur le sommet des montagnes, pour servir de pâture aux oiseaux & aux bêtes sauvages. Il fut appelé pour cette raison *le Prodigue*, & le *Libéral*, puisqu'il avoit tant de bonté que de régaler ainsi les oiseaux du ciel. Il étoit doux, affable, de facile accès, prompt à écouter & à accorder ce qu'on lui demandoit, d'un naturel excellent, & tout à fait généreux.

- Ce fut par lui que Dieu révéla l'endroit où étoit l'eau du puits de *Zemzem*, environ cinq cens ans depuis les *Gjorhamites*. Pendant tout ce tems-là l'eau & le puits étoient demeurés en sévelis. „ (Pour ce qui

concerne l'origine du mot de *Zemzem*, (a) voici ce qu'en dit un Auteur Arabe cité par M. Gagnier.) " Ce puits a reçu son nom du
 ,, verbe *Zem*, qui signifie sourdre ou sortir hors de terre, & selon d'au-
 ,, tres en redoublant la syllabe *Zem*, sourdre avec un murmure ou une
 ,, espèce de gazouillement, qui se fait entendre au fond du puits. *Zem-*
 ,, *zem*, dit un autre Auteur, est le puits d'*Ismael*, que Dieu fit *sourdre* mi-
 ,, raculeusement de terre pour étancher la soif de ce Patriarche des Ara-
 ,, bes. La découverte du puits est rapportée par l'Auteur du Livre intitulé
 ,, *les Doms* agréables; & voici ses termes. Lorsque Dieu voulut punir les *Gjorha-*
 ,, *nites* des sacrilèges qu'ils avoient commis dans le Temple de la Mecque,
 ,, leur Prince *Amru* fils d'*Al-Hareth* prit les épées de *Kolab* avec les cui-
 ,, rassés, les deux *Gazelles* (b) d'or qui avoient été consacrées dans le Tem-
 ,, ple par un Roi d'Arabie, la pierre noire, & plusieurs autres choses
 ,, précieuses, & jeta le tout au fond du puits de *Zemzem*. Ensuite il le
 ,, fit combler jusqu'au haut, & s'enfuit avec ses gens vers l'Arabie heu-
 ,, reuse. Depuis ce tems là ce puits resta entièrement inconnu jusqu'à
 ,, *Abdo'l-Motalleb*, lequel dans une vision qu'il eut, entendit une voix, qui lui
 ,, ordonna de creuser le puits de *Zemzem* suivant certains indices que cette
 ,, même voix lui donna. *Abdo'l-Motalleb* se mit donc en devoir de creu-
 ,, ser, accompagné d'*Al-Hareth* le seul fils qu'il avoit alors. Mais les *Ko-*
 ,, *raïshites* s'opposèrent à son entreprise & interrompirent son travail, en
 ,, disant: *Ne creuse pas dans cette terre, qui est le lieu de notre adoration.* Alors
 ,, *Abdo'l-Motalleb* fit vœu à Dieu, que s'il lui envoioit à son secours dix
 ,, fils, il lui en offriroit un en sacrifice. Cependant il continua toujours
 ,, de disputer le terrain contre les *Koraïshites* avec le seul fils qu'il avoit,
 ,, jusqu'à ce qu'enfin dans le cours de certain nombre d'années Dieu le
 ,, fit père d'onze autres fils; ce qui le persuada entièrement de la vérité
 ,, de la vision. Il recommença donc à creuser le puits, malgré toute l'op-
 ,, position des *Koraïshites*. D'abord il trouva les trésors que les *Gjorhami-*
 ,, *tes* avoient jetés dans ce puits; ensuite creusant plus avant, il trouva
 ,, de l'eau. Il fit fondre les épées; il en fabriqua une porte de fer pour
 ,, la *Ca'aba*; & aiant pareillement fondu les deux *Gazelles* d'or il en
 ,, fit des lames, dont il revêtit la porte. C'est le premier or dont
 ,, la *Ca'aba* ait été ornée. Dans la suite du tems, dit un autre Auteur
 ,, cité aussi par M. Gagnier, (c'est celui du Livre intitulé *la Médecine des Ma-*
 ,, *ladies*) quelques *Koraïshites* Idolâtres, entre lesquels étoit *Abu-Lahal*,
 ,, tous gens sans conscience & sans religion, se mirent à faire la débau-
 ,, che durant plusieurs nuits. Emportés par la chaleur du vin, ils enle-
 ,, vèrent la porte & les lames d'or, & les vendirent à des marchands
 ,, étrangers, pour avoir de quoi satisfaire à leur ivrognerie: mais leur
 ,, crime ne demeura pas long-tems impuni; car aiant été découverts &
 ,, pris, les uns furent fustigés, les autres eurent les mains coupées.

„ *Abdo'l-Motalleb* dans la ligne généalogique eut

„ 31. **ABDO'LLAH**, le plus beau de tous les *Koraïshites*. Toutes les filles
 ,, des *Koraïshites* l'aimoient si éperduement, à ce que racontent les Ara-
 ,, bes, qu'elles en devenoient folles à l'extravagance; en sorte qu'il eut
 ,, des aventures semblables à celle de *Joseph* avec la femme d'*Azir* ou *Putsar*.

(Ecoutons

(a) Voici encore ci après.

l (b) Animal de la grandeur d'un Chevreuil.

(Écoutez une historiette Arabe au sujet de cet *Abdo'llah*.)

Un jour *Abdo'llah* raconta à son père un miracle des plus surprenans. „ O mon Père, dit-il, après m'être promené dans le champ des cailloux de la *Mecque*, comme j'étois au haut du mont (a) *Yahreb*, il sortit deux lumières de mon dos; l'une s'éleva vers l'Orient, & l'autre vers l'Occident. En même-temps ces deux lumières, après avoir fait dans l'air plusieurs cercles entrelacés l'un dans l'autre, se rejoignirent ensemble sous la forme d'une nuée subtile & rarifiée, qui se dissipa vers le ciel, & se rapprocha de moi en un clin d'œil. Comme je m'assis au même lieu tout saisi d'étonnement, j'entendis une voix, qui sembloit sortir de dessous moi, & qui me disoit : Paix soit à toi, ô *Abdo'llah*, dans le dos duquel est renfermée la lumière de *Mahomed*. Puis ayant cherché un endroit sec pour m'y asseoir sous un arbre, il me parut que l'arbre reverdissoit & recouroit ses branches sur moi, & que quand je m'en éloignois, la terre où il étoit planté, sembloit se mouvoir vers moi, comme pour me féliciter. *Abdo'l-Motalleb*, après avoir écouté ce récit, s'écria : ô mon fils, je tire un bon augure de cette vision; j'espère que de ton dos sortira enfin ce précieux dépôt. J'ai eu moi-même une vision, qui me présageoit la même chose.

Cependant le vœu qu'avoit fait *Abdo'l-Motalleb* pensa faire évanouir en un moment toutes les grandes espérances; car quand le nombre des dix fils qu'il avoit demandé à Dieu fut complet, il voulut accomplir le vœu qu'il avoit fait de lui en sacrifier un. Pour cet effet il écrivit les noms de ces fils, afin de tirer au sort celui qui devoit être la victime. Les aînés jetés dans le creux de la *Caa'ba*, le nom d'*Abdo'llah* sortit. Aussitôt *Abdo'l-Motalleb* le prit par la main pour l'immoler en sacrifice. Mais les *Kora'shites* effrayés lui crièrent : attendez; peut-être trouverons-nous quelque moyen de satisfaire votre Dieu. Car enfin si vous venez à commettre un tel meurtre, chacun croira qu'il lui sera permis de se jeter sur son fils & de l'immoler; cela passera en loi. Allez donc trouver la *Pithonisse*, (c'est-à-dire la devineresse ou la Sorcière), qui habite dans la Province d'*Hegjaz*; sans doute elle vous présentera quelque chose qui pourra vous consoler. Ils allèrent donc en *Hegjaz*, & lorsqu'ils eurent raconté à la *Pithonisse* le sujet de leur voyage; combien, leur dit-elle, avez-vous de chameaux pour l'expiation du vœu? Dix, répondirent-ils. Retournez donc, reprit-elle, dans votre pays; faites venir votre jeune maître d'un côté, & les dix chameaux de l'autre; jetez le sort sur lui & sur les chameaux. Si le sort tombe sur votre maître, augmentez le nombre de dix autres chameaux, & recommencez à jeter le sort; & s'il tombe encore sur votre Maître, ajoutez dix chameaux à ces deux premières dixaines. Recommencez toujours de même, jusqu'à ce que votre Dieu soit apaisé; & quand enfin le sort tombera sur les chameaux, égorgez-les aussitôt pour en faire un sacrifice. C'est ainsi que vous apaiserez votre Dieu, & que votre maître sera sauvé. Etant de retour ils exécutèrent ponctuellement tout ce que la *Pithonisse* se avoit ordonné. Il arriva effectivement que le sort continuant de tomber toujours sur *Abdo'llah*, il falloit ajouter dixaine à dixaine, jus-

(a) *Yarb* est le nom d'une montagne pro-

che de la *Mecque*; & c'est aussi l'ancien nom de la ville de *Médine*.

« qu'à ce qu'enfin le sort tomba sur les chameaux qui se trouverent au nombre de cent (a). C'est ainsi qu'Abdo'llah fut racheté pour cent chameaux ; & de là est venue la Loi du prix de cent chameaux pour l'expiation d'un meurtre. C'est aussi à cause de ce vœu d'Abdo'l-Motalleb, & du rachat de son fils Abdo'llah, que l'Apôtre Mahomet, qui étoit fils d'Abdo'llah, avoit coutume de dire de lui-même : je suis fils de deux hommes, qui avoient été destinés à être immolés en sacrifice. Le premier de ces deux hommes étoit Ismaël, & le second Abdo'llah.

« Abdo'llah étant parvenu à l'âge de vingt cinq ans, ou de trente-cinq (b), son père lui donna pour femme Amenah, fille de Wahab, fils d'Abdo'l-Menâf. Elle avoit été recherchée en mariage par les plus nobles d'entre les Kora shites : mais elle les avoit tous refusés. Dieu avoit orné cette Dame d'une très grande beauté, & de tant de vertu, qu'elle fut appelée la plus sage d'entre les femmes de son Peuple.

« Il y a une Tradition d'Ebn' Abbas, qui porte que la nuit même qu'Abdo'llah consumma son mariage avec Amenah, on compta jusqu'à deux cents filles d'entre les enfans de Makhzum, d'Ad-Sems, & d'Ad-Menâf, qui moururent sans avoir été mariées. (La tristesse & le chagrin qu'elles eurent de ce qu'Abdo'llah les avoit négligées, & leur avoit préféré Amenah, fut la cause de la mort de ces pauvres filles.

« Il se passa quelques années, depuis le mariage d'Abdo'llah, avant que Dieu permit que la Lumière de l'Apôtre de Dieu se manifestât au monde. (Voions donc les choses merveilleuses qui précédèrent, ou qui furent les avant-coureurs de la naissance de cet Apôtre.)

« Hors de la ligne généalogique, Abdol Motalleb eut douze fils, tous oncles de l'Apôtre de Dieu. Les voici dans l'ordre (c) qu'Abulfeda les met. 1. Hamza 2. Al-Abbâs. 3. Abu Tâleb. 4. Abu-Lahab. 5. Al-Ghidak; quelques-uns veulent que celui-ci soit le même que Gjabel, que l'on verra ci après. 6. Al-Hareh; celui-ci étoit certainement l'aîné de tous les fils d'Abdo'l-Motalleb, selon Gjannabi, comme nous l'avons vu 7. Gjabel. 8. Al-Mokarram. 9. Dhivar. 10. Al Zobair. 11. Kalthem, sur-nommé le Gros-Courant, ou le Trappu. 12. Abdol-Ca'aba. Selon quelques-uns, celui-ci est le même qu'Al-Mo'arram. Gjannabi, Auteur Arabe cité fréquemment par M. Gagnier, observe que de tous ces oncles du Prophète, il n'y en a eu que quatre, qui soient parvenus jusqu'au tems de l'Islamisme; sçavoir Abu-Thâleb, Abu-Ca'ab, (il veut dire Abdo'l-Ca'abah) Hamza, & Al-Albas. Il ajoute, qu'Abdo'l-Motalleb eut six filles, desquelles il n'y en a qu'une, qui ait survécu aux autres, jusqu'au tems de l'Islamisme. Elle s'appelloit Safia.

« Le tems que le Prophète de Dieu devoit être conçu étant venu, Abdo'llah coucha pour cet effet avec sa femme Amenah dans une maison de campagne d'Abdo'l-Motalleb, la nuit d'un vendredi, jour remarqua-

(a) M. Gagnier remarque sur la foi des Ecrivains Arabes, que pour plus de certitude, Abdo'l-Motalleb jeta lui même le sort par trois fois consécutives, & qu'il tomba constamment sur les Chameaux.

(b) La remarque qui suit est aussi de M. Gagnier. « Selon Abulfeda il devoit être de beaucoup plus jeune, puisqu'il naquit vingt-cinq ans seulement avant la guerre de l'Éléphant, qui fut l'année de la naissance de Ma-

homet. Ahmet-Ben-Joseph fait naître Abdo'llah dans la vingt quatrième année d'Anushervan; d'où il s'en suivroit que Mahomet étant né l'an quarante-deuxième du même Anushervan, Abdo'llah n'étoit âgé que de dix-huit ans, quand Mahomet vint au monde.

(c) M. Gagnier remarque ici, que M. d'Herbelot dans sa Bibliothèque Orientale, p. 598. & 599. renverse entièrement cet ordre.

« ble par la circonstance du projet. Ce vendredi étoit l'un des trois jours de la fête, en laquelle on immoloit les victimes dans la vallée de *Muna*; & cela précisément au moment que l'on faisoit la cérémonie de jeter les cailloux contre Satan; autre circonstance remarquable. Cette année étoit la 881. de l'Ere d'Alexandre le Grand ».

Le jour qui précéda cette conception, *Abdo'llah* passant dans la vallée de *Muna*, rencontra, dit-on, une certaine Dame de qualité nommée *Fatema*, la plus belle femme que l'on pût voir. D'abord il ne fit aucune attention à elle : mais cette Dame, qui avoit lu les livres qui prédisoient, qu'il devoit naître d'*Abdo'llah* un grand Prophète, s'approcha de lui; & voyant reluire sur sa face la lumière prophétique, elle lui dit civilement : *je vous prie de me dire qui vous êtes.* Quand il lui eut répondu qu'il étoit *Abdo'llah*; *Vous plairoit-il*, continua-t-elle avec la même politesse, *de coucher avec moi cette nuit, & je vous donnerai cent chameaux ?* Mais il lui tourna brusquement le dos en la refusant, & s'en alla rendre à sa femme *Amenah* le devoir que *Fatema* avoit exigé de lui. Le lendemain *Abdo'llah* ne put s'empêcher de se ressouvenir avec plaisir de la Dame qu'il avoit vue; & sans doute plus charmé de sa beauté que le jour d'auparavant, il retourna au même endroit où *Fatema* l'avoit abordé si librement. Il ne manqua pas de l'y trouver; & pour lors en l'abordant à son tour d'un air plus galant, il lui demanda si elle seroit d'humeur d'accepter le parti qu'elle lui avoit offert le jour précédent. *Je le voulois bien alors*, répondit-elle : *mais il n'en est pas de même aujourd'hui. Qu'avez-vous fait depuis notre entrevue d'hier ?* Je ne suis, répondit-il, approché comme Mari d'*Amenah* ma femme. *Par Dieu*, s'écria-t-elle, *ce n'est plus ma faute, & personne ne me peut blâmer. Aianu ou briller la lumière prophétique sur votre visage, je souhaissois avec passion de pouvoir l'attrer en moi : mais Dieu ne l'a pas voulu ; il l'a portée ailleurs. Tel étoit son bon plaisir.* Ils se séparèrent ainsi.

Les Arabes remarquent qu'il n'y avoit aucune Pithonisse, (Prophétesse ou Devineresse) parmi les *Koraishites*, ni même parmi les Tribus de la Nation, qui ne sçût la conception de l'Apôtre des Musulmans. En ce même jour finit l'année des Rois, qui avoient fait en vain des efforts pour empêcher l'heureuse conception du Prophète. Le Trône d'*Eblis*, ou de Satan, fut précipité avec lui au fond de l'enfer; & toutes les Idoles des Gentils furent renversées. On raconte que les *Koraishites* souffroient alors une disette extraordinaire, & étoient réduits à une extrême nécessité, lorsque tout à coup la terre reprit sa vigueur : les arbres se trouvèrent chargés de fruits; & on apporta de toutes parts abondance de provisions à ces *Koraishites* affamés. Un événement si extraordinaire changea le nom de l'année : elle fut appelée l'année de la délivrance & de la joie (des *Koraishites*.) Dès que Dieu permit que cette année commençât, il n'y eut plus de femme au monde, qui ne souhaitât d'accoucher d'un enfant mâle, (a) dans l'espérance que la Majesté du futur Prophète viendroit résider en lui. Alors aussi Dieu, en vertu de la glorieuse conception de son Prophète & de son apparition, détruisit miraculeusement les Maires des Elephans, & renlit leur perfidie vaine. Tels sont les propres termes, que M. Gagnier (b) nous rapporte de l'Alcoran; & tels furent les grands & miraculeux événemens, si célébrés dans l'Histoire Arabe, & attribués par tous les Historiens de

(a) Imitation de l'espérance qu'avoient les femmes Juives de voir naître le Messie dans leur

famille

(b) Alcoran, Sur. 105, v. 2.

cette Nation à la naissance de Mahomet , laquelle arriva deux mois après. Reprenons M. Gagnier pour raconter cette Histoire. « L'Eléphant dont il » s'y agit , fut amené devant la Mecque , au milieu du mois de *Mohar-*
» *ram* de cette année-là.

« En ce tems-là les *Habashites* , ou *Abiffins* , que nous appellons aujourd'hui *Ethiopiens* , étoient les Maîtres de la partie Méridionale de l'*Arabie* , & en avoient chassé & subjugué les *Hemariés* , après avoir vaincu » (a) *Dhu-Novvas* le dernier de leurs Rois , environ 70. ans avant la » naissance de Mahomet. Ce malheureux Prince aiant embrassé le Ju- » daïsme , exerça sa cruauté envers les Chrétiens d'une manière si bar- » bare , qu'il les faisoit jeter dans une fournaise de feu creusée dans » la terre , où ils étoient brûlés tout vifs ; ce qui obligea le *Nagjashi* » ou *Negus* , Roi d'Ethiopie , d'envoyer une puissante armée contre lui. » Elle le défit , & le réduisit à une telle extrémité , qu'emporté par le » désespoir , plutôt que de se rendre , il poussa son cheval dans la » mer & y périt.

« Le Viceroy qui au tems dont nous parlons , commandoit pour le » *Negus* dans l'Arabie étoit *Abraham* , surnommé *Al-Asbram* , c'est-à-dire » le *Balsfré* , à cause de la cicatrice d'une blessure qu'il avoit reçue au » visage. Le siège de son Gouvernement étoit la Ville roiale de *Sana'ah* , » capitale de toute l'Arabie heureuse. Il est appelé par les Historiens le » *Seigneur* , ou le *Maître de l'Eléphant*. Ce Prince jaloux & envieux de la » gloire du Temple de la Mecque , si respecté dans toute l'Arabie , à » cause du fameux Pèlerinage des Musulmans , bâtit une Eglise magni- » fique dans sa Ville capitale , & publia en même tems un Edit , par » lequel il ordonnoit à tous les Arabes d'y faire leur Pèlerinage au lieu » d'aller à la Mecque.

« Il arriva cependant qu'un certain Arabe de la Tribu de *Kenân* étant » entré secrètement dans cette Eglise , eut l'insolence d'y faire ses né- » cessités. *Abraham* indigné de cette profanation , jura d'en tirer ven- » geance , en détruisant le Temple de la Mecque ; & pour exécuter ce » dessein , il se mit en campagne avec son Armée. Un Eléphant (b) » d'une prodigieuse grandeur , sur lequel *Abraham* étoit monté , rendoit » cette Armée encore plus formidable.

« Quand *Abraham* fut arrivé jusqu'à *Taïef* , environ à une journée de » la Mecque , il envoya un de ses Officiers nommé *Al-Afvvad* , fils de » *Maksud* , pour se saisir des Bestiaux & des effets appartenants aux ha- » bitans , autant qu'il en trouveroit à la campagne. Il donna à cet Of- » ficier une lettre , dans laquelle étoient ces mots : Je n'ai pas des- » sein de faire la guerre , je veux seulement détruire le Temple de » la *Ca'aba*. *Abdo'l-Motalleb* Prince des *Koraisshites* répondit : Par Dieu nous » ne consentirons jamais que cette maison soit détruite. Nous en laissons » la défense à Dieu lui-même , puisque c'est lui qui en est le Maître. » Que cette querelle se vuide donc entre Dieu & votre Roi , si notre » foiblesse ne nous permet pas de nous opposer à votre violence.

« *Abdo'l-Motalleb* , accompagné de l'Envoyé , alla ensuite trouver le » Roi dans son camp. Il fut introduit auprès d'*Abraham* : ce Prince le re-

» çut

(a) Il a été parlé ci-devant de ce *Dhu-Nov-*
vai.

(b) Quelques Auteurs disent qu'il y en avoit
jusques à treize.

„ çut honorablement. Il descendit même de son Trône , le fit asséoir
 „ auprès de lui , & l'interrogea fort civilement sur le sujet de sa venue.
 „ *Abdo'l-Motalleb* lui demanda la restitution des Bestiaux qu'on lui a-
 „ voit enlevés. *Je crois*, dit le Roi, *que vous me priez de ne point dévorer*
 „ *la Ca'aba*, qui est l'objet de votre culte religieux. *Abdo'l-Motalleb* répondit :
 „ Sire, ces Bestiaux m'appartiennent ; je les redemande. A l'égard de la Maison
 „ de Dieu, c'est à lui qui en est le Maître à la défendre. *Abraham* ordonna donc
 „ que les Bestiaux lui fussent rendus. *Abdo'l-Motalleb* les aiant reçus, s'en
 „ retourna vers les *Koraïshites*, & leur ordonna de se retirer dans des
 „ lieux fortifiés, & sur le sommet des montagnes, pour éviter la fureur
 „ du soldat, quand les ennemis seroient entrés dans la Ville. Après cela,
 „ *Abdo'l-Motalleb* s'en alla à la *Ca'aba*, & en embrassant l'anneau de la
 „ porte, fit cette prière : ô Dieu, défendez vous-même votre azile,
 „ puisque nous sommes hors d'état de repousser la violence par la force.
 „ Ne permettez pas que la croix triomphe aujourd'hui de vos serviteurs :
 „ nos ennemis sont les vôtres. Détruisez les, & conservez notre *Ca'aba*.
 „ - Cependant *Abraham* aiant commandé la marche, l'Armée s'avança
 „ plus près de la Mecque. Mais comme il faisoit des efforts pour y en-
 „ trer, il se trouva arrêté tout court toutes les fois qu'il pouvoit son Elé-
 „ phant vers la Ville. Cet Eléphant dont le nom étoit *Mahmoud*, c'est-
 „ à-dire *Loué*, pliant les genoux, se jettoit à terre comme assoupi ou en-
 „ dormi, & refusoit d'avancer. Dès qu'on lui commandoit de se relever,
 „ il le faisoit promptement : mais il tournoit le dos à la Mecque. On le
 „ frappa rudement pour le faire retourner, mais il se mit en fureur. On
 „ tâcha même de le tromper, en lui faisant faire volte face vers l'*Yemen*,
 „ comme pour s'en retourner ; & en effet il marcha de ce côté-là. Mais quand
 „ on tourna la bride vers la Syrie, & vers l'Orient, l'Eléphant se mit à
 „ faire des bonds, & ne cessa d'être rétif. (Enfin on tâcha plusieurs fois,
 „ & toujours en vain de le ramener vers la Mecque. L'Eléphant fut tou-
 „ jours défobéissant & opiniâtre.)
 „ - Dans cette confusion, Dieu, pour punir l'obstination téméraire des
 „ *Abissins*, envoya contre eux une Armée d'oiseaux (a), qui parut en
 „ l'air comme une nuée venant du côté de la Mer. Ces oiseaux fon-
 „ dirent tout d'un coup sur l'Armée d'*Abraham*. Ils ressembloient à des hi-
 „ rondelles, & étoient de couleur blanche & noire, entremêlée de verd
 „ & de jaune. Chaque oiseau étoit armé de trois petites pierres de la gros-
 „ seur d'un pois, ou d'une lentille : ils en tenoient une au bec, & deux
 „ dans leurs pieds. La pierre portoit en écrit le nom de celui qu'elle
 „ devoit frapper. En même tems les oiseaux lancèrent ces pierres sur la
 „ tête des ennemis ; elles tombèrent sur eux avec tant de force & d'impétuosité,
 „ qu'elles les percèrent du haut en bas. Tous ceux qui en furent frappés
 „ périrent misérablement de cette manière ; le reste de l'Armée Ethio-
 „ pienne fut mis en fuite : une partie fut entraînée dans la Mer par un torrent
 „ d'eau que Dieu envoya ; les autres fuirent vers l'*Yemen* avec *Abraham* leur Roi,
 „ & périrent en chemin. A l'égard d'*Abraham*, Dieu le frappa d'une plaie, la-
 „ quelle courant par toutes les jointures de ses membres, les fit peu à peu
 „ tomber par morceaux, jusqu'à ce qu'elle pénétra au cœur & lui fendit la poi-
 „ trine en deux. C'est ainsi qu'expira ce malheureux Roi, dès qu'il fut

(a) C'étoient des corneilles, dit M. de Bou-
 lainvilliers, Vie de Mahomet, p. 97. mais après

tout qu'est-ce que cela fait au Lecteur ?

„ arrivé dans sa capitale, suivant la merveilleuse Légende des *Mahomé-*

„ *tans.*

„ Cependant les *Khoraschites*, qui du haut des montagnes avoient aperçu
 „ cette nuée d'oiseaux, & la deroute de toute l'armée ennemie, se trou-
 „ voient en suspens entre la crainte & l'espérance: mais *Abdo'l-Motalleb* en-
 „ voia son fils *Abdollah*, le père de Mahomet, monté sur un bon che-
 „ val, pour reconnoître les ennemis, & sçavoir ce qui se passoit. *Ab-*
 „ *dollah* ne tarda guère à revenir, & revint à bride abbatue, en criant;
 „ *l'Armée ennemie est périée.* *Abdo'l-Motalleb* sortit avec tout son monde. On
 „ s'enrichit tout à son aise des dépouilles de l'ennemi.

„ Les Légendes Arabes assurent encore, que de toute cette armée il
 „ ne réchappa qu'un seul homme, qui fut *Abu-Yaksum*. Celui-ci se mit
 „ à fuir au moment qu'un de ces funestes oiseaux voltigeoit sur sa tête,
 „ & l'alloit tuer, & il ne cessa de courir qu'après avoir passé la mer.
 „ Étant arrivé en présence du *Negus*, il lui rendit compte de la dérou-
 „ te de l'armée. *Abu-Yaksum* eut à peine achevé son récit, que l'oiseau qui
 „ l'avoit poursuivi, le frappa, & le fit tomber mort aux pieds du Roi.

Telle fut, suivant les Légendaires Arabes, la fin malheureuse de l'en-
 treprise d'*Abraham* contre le Temple de la Mecque. Cette histoire est citée
 dans l'*Alcoran* au chapitre de l'*Éléphant*. Si le Lecteur demande quel juge-
 ment on doit faire de ce récit, la première idée, & celle qui paroît
 la plus naturelle, c'est de le mettre au rang des fables. Cependant le
 fond peut en être vrai; & ce ne seroit pas le premier événement extra-
 ordinaire, qui se seroit trouvé digne d'être métamorphosé en miracle. Un
 habile homme, tel que l'a été Mahomet, ne manquoit pas de moyens
 pour ajuster certaines circonstances à ses intérêts, & revêtir le tout d'un
 merveilleux, qui frappe plus ou moins les Peuples, selon les climats où
 ils naissent. La suite prouvera cette vérité.



ME.

Mahomé.

t aperçu
, le trou-
-talieb en-
bon che-
-loit. Ab-
n criant ;
nde. Ou

armée il
ci se mit
sa tête,
é la mer.
la dérou-
oiseau qui
oi.
e de Pen-
e est citée
quel juge-
ui paroît
endant le
ent extra-
racle. Un
e moiens
tout d'un
limats où



CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES MAHOMÉTANS.

PREMIÈRE PARTIE.

*Où on traite de l'Histoire & des Dogmes de la Religion
Mahométane.*



NOUS nous proposons dans cette première Partie des *Cérémonies Religieuses des Peuples Mahométans*, de parler de Mahomet & de son Histoire, de l'origine de sa Secte, de ses progrès, & de son établissement, du fond des Dogmes qu'elle enseigne, & de la Morale qu'elle propose à ceux qui la suivent. Ce détail est d'autant plus nécessaire, que de toutes les Religions, la Mahométane est peut-être encore aujourd'hui la moins connue. Acoutumés à regarder comme des barbares les Peuples qui en font profession, nous nous en faisons l'idée la plus grossière ; comme si l'Impositeur qui en a été l'Auteur, & tant de Nations qui l'ont embrassée, n'eussent eu ni esprit, ni bon sens, ni jugement, & que cette Religion ne fut qu'un tissu de fables impertinentes & ridicules. Il est vrai que pour la faire recevoir, Mahomet n'a pas manqué de mettre en usage l'imposture, ressource ordinaire des Entoussiastes & des faux Prophètes. Tant d'autres l'avoient fait auparavant avec succès, & l'ont encore pratiqué après lui, avec la même assurance de réussir. Mais d'ailleurs on ne doit pas croire, que les Mahométans soient aussi extravagans & aussi dépourvus de jugement, que quelques-uns se l'imaginent ; qu'une Religion qui a fait des progrès si surprenans, soit aussi dépourvue d'idées capables de surprendre les hommes, même les plus spirituels, ni aussi absurde que le suppose ordinairement la

plus grande partie des Chrétiens ; qu'en un mot elle soit aussi grossière, aussi ridicule & aussi opposée au bon sens, qu'on se le persuade communément. Elle est l'ouvrage d'un Impositeur, mais d'un Impositeur adroit & habile, qui, pour s'attirer plus de Sectateurs, a su faire un mélange de Judaïsme, de Christianisme, & de Paganisme, capable de séduire ; le tout mêlé d'adoucimens & de dogmes les plus capables de flatter les sens & les passions ; & c'est sans doute cet attrait qui lui fit tant de Profélytes. Quand on se fait intéresser le cœur, & s'accommoder à ses penchans, on ne manque guères de réussir.

CHAPITRE PREMIER.

Abregé de la Vie de Mahomet.

NOUS ne ferons point ici la fonction de simples Copistes ; dans tout ce qu'on va rassembler de remarquable de l'Histoire de *Mahomet*, on prendra la liberté de répandre des raisonnemens & des réflexions tirées du sujet, & propres à la matière que l'on traite. Remarquez donc les matériaux suivant la méthode qu'on a employée jusqu'ici ; & sans se donner de condamner avec un zèle aveugle le redoutable Fondateur d'une Religion semblable à un torrent, sortant du fond de l'Arabie, a inondé l'Asie, l'Afrique & l'Europe, voyons si dans la hardiesse de ses projets, Mahomet a manqué de proportionner sa nouvelle Religion aux idées communes des hommes, & principalement des Arabes ses compatriotes ; s'il n'a pas su profiter adroitement de leurs passions, de leurs mœurs, de leurs usages, ajoutons même, du tempérament soumis au climat comme tout le reste de la nature ; s'il a manqué de se prévaloir de l'état du Christianisme de son tems ; enfin s'il a ignoré l'art d'employer à propos le grand ressort de l'entousiasme, des prestiges & des faux miracles.

L'Introduction qu'on vient de lire est chargée à la vérité de récits fabuleux ; au moins elle est un tissu d'incertitudes. Mais à la faveur d'une Morale qui s'accommoder à nos penchans, ces incertitudes, les fables mêmes les plus absurdes, tout a été trouvé bon. Qu'on ne s'attende pas au reste, dans l'abregé que nous allons donner de la Vie de Mahomet, à trouver par tout cette certitude qui doit faire le fond de l'Histoire ; mais nous tâcherons de suivre les Traditions les moins contestables. Un juste milieu, si nous pouvons le trouver, c'est tout ce que nous devons chercher. D'un côté les Mahométans ont tout employé pour faire valoir leur Législateur : fables absurdes, récits impertinens ; tout est tourné à sa louange. D'un autre côté, n'a-t-on pas trop cherché à le noircir & le rendre même ridicule ? Encore une fois, Mahomet étoit un impositeur, mais plus habile qu'on ne le croit communément, qui a su travailler, sans autre miracle, sur les dispositions des Peuples, s'accommoder à leur génie, à leurs mœurs, à leurs penchans, & profiter de tout. Aussi le préjugé, l'ignorance, l'intérêt & la politique se sont réunis pour établir le Prophète, & maintenir son système. Après tout, une Religion, qui du premier coup d'œil paroît si charnelle & si humaine, pouvoit-elle se dispenser de mêler la fable, l'incertitude & l'erreur à quelques vérités qu'elle n'a pu s'empêcher d'adopter, pour ne pas se décrier absolument dans l'esprit des personnes raisonnables ?

Sa Naissance, & son Education.

PEU de gens ignorent que *Mahomet* nâquit à la Mecque. Il nâquit en cette année de l'Elephant, dont on a parlé (a) qui est la 578. (b) de JESUS-CHRIST, & la

(a) Voyez ci-dessus pag. 35. & M. Gagnier, Vie de Mahomet.

(b) La 571. de J. C. dit le Comte de Boulaugniers, Vie de Mahomet, &c. page 194. à la pointe de l'aurore du Lundi 8. du mois de Rabie premier, qui revient exactement au 9. d'Avril de cette année 571. On peut voir dans Bayle, article de Mahomet, note (a) les

variations des Auteurs sur l'année de cette naissance, Apres les avoir rapportées, il finit sa note par cette réflexion. N'est-ce pas une honte à l'homme, que l'on ait si mal observé l'année où nâquit ce faux Prophète, qui fit tant parler de lui pendant sa vie, & qui est devenu l'Idole de tant de monde après la mort ?

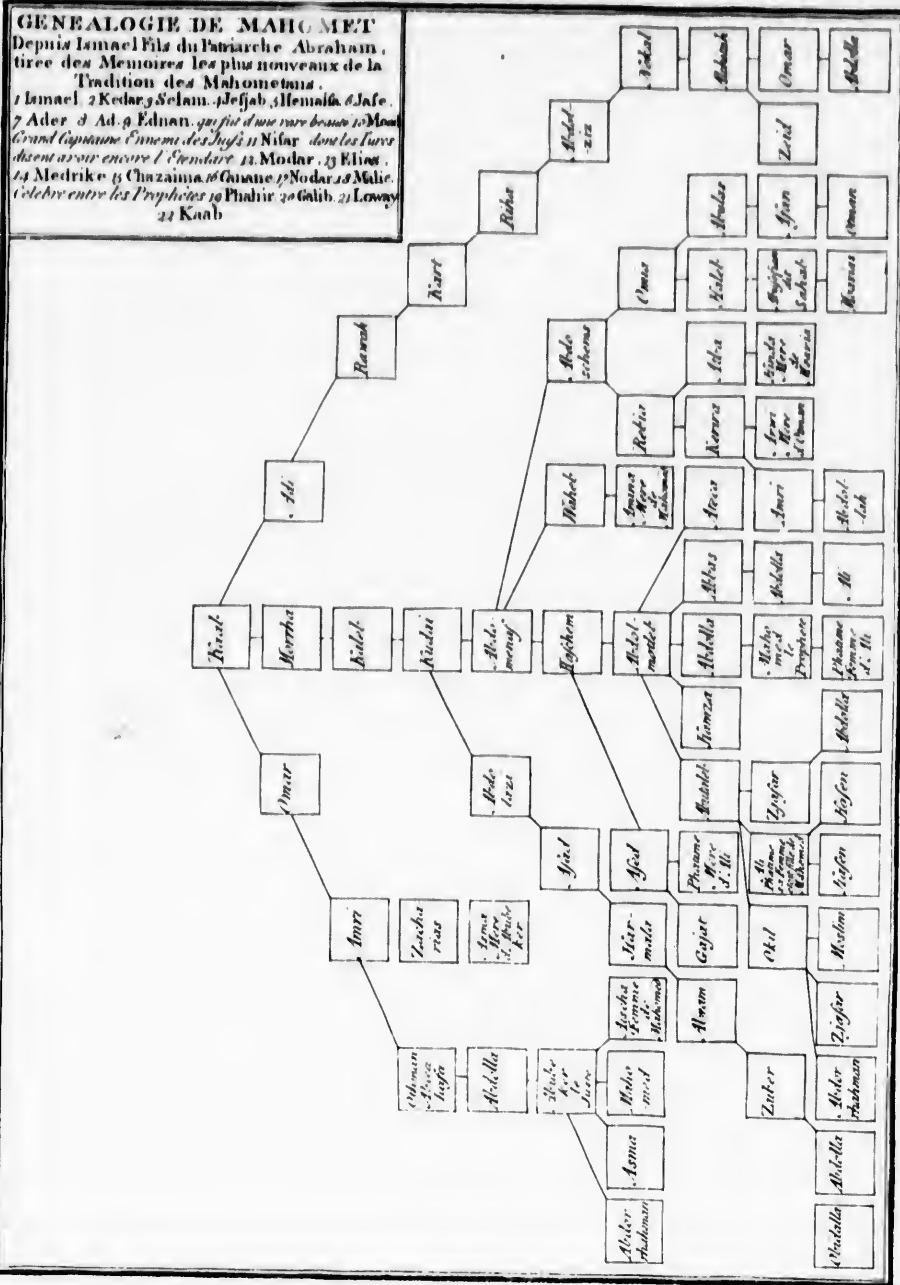
re, aussi ridi-
ent. Elle est
pour s'attirer
unifime, & de
mes les plus
ait qui lui fit
er à ses pen-

R.

out ce qu'on
dra la liberté
res à la ma-
qu'on a em-
e redoutable
de l'Arabie,
les projets,
omunes des
seu profiter
s même, du
il a manqué
é l'art d'em-
eux miracles
fabuleux; au
qui s'accom-
s absurdes,
que nous al-
qui doit fai-
s moins con-
que nous de-
e vaitoir leur
ange. D'un
dieu? En-
ne le croie
ous des Peu-
t profiter de
is pour éta-
qui du pre-
r de m'cier la
cher d'adop-
mmables?

uit en cette
-CHRIST,
& la

de cette naif-
tées, il finit
st-ce pas une
i mal obliéré
e, qui fit tant
ui est devenu
a mort?





& la quatrième du règne de l'Empereur Justin le Jeune. En nous marquant le jour & l'heure de cette naissance, les Arabes nous apprennent que ce Missionnaire céleste sortant du sein de sa mère, eut l'honneur d'être annoncé à l'Arabie & aux pais circonvoisins par une lumière extraordinaire qui frappa les Villes & les Villages. Il n'est pas difficile d'imaginer, que ce miracle est une imitation de l'Étoile, qui annonça aux Mages Orientaux la venue de JÉSUS-CHRIST dans le monde. Mahomet sorti du sein de sa mère, se mit à genoux, montra le Ciel de sa main; & regardant en même tems cette habitation lumineuse où nous fixons la demeure de l'Être suprême & des bienheureux, il annonça en ces mots toute la Religion des Musulmans. « Dieu est grand; il n'y a point de Dieu que Dieu seul, & je suis moi seul l'Apôtre de Dieu ». A ces deux merveilles il faut en ajouter d'autres, sans compter, dit-on, l'avantage qu'eut l'Apôtre Arabe de naître sans prépuce; preuve manifeste qu'il naissoit fidèle. Les Juifs avoient attribué le même avantage à quelques-uns de leurs Patriarches & de leurs Prophètes, & avant que les Arabes en fissent honneur à Mahomet. A sa naissance, Satan & ses Anges furent précipités du haut des étoiles; & par leur chute les oracles, les divinations, les sortilèges, &c. durent cesser. Ceci est encore une prérogative qu'on peut supposer que l'Alcoran a puisée dans ce qui est dit communément par les Chrétiens, que les oracles cessèrent à la naissance du Rédempteur du genre humain. Un second miracle fut l'extinction du feu sacré des Mages. Nous ne disons rien d'un grand lac tari, d'un tremblement de terre violent qui fendit les murailles du Palais de Cosroës Roi de Perse, & lui prédit la prochaine destruction de la Monarchie Persane par un Arabe, ni de mille autres contes frivoles & ridicules, mais très-capables d'illustrer la naissance du faux Prophète.

Sept jours après la naissance de Mahomet, *Abdo'l-Motalleb* son aieul fit un festin aux *Korashites*. C'étoit le festin du nom: le petit enfant y reçut celui de (a) *Mahomet*. A peu près dans ce tems-là, ou suivant quelques Auteurs, deux mois après sa naissance, le petit Mahomet perdit son père; & ce père le laissa sans bien. On varie encore sur l'article de la mort de son père, puisqu'Elmacin Historien Arabe dit qu'il étoit mort deux mois avant la naissance de son fils. Pour ce qui regarde le peu de bien qu'il lui laissa, on est assez d'accord qu'il étoit pauvre: mais il ne faut pas pour cela croire avec quelques Auteurs, que *Moreri* a suivis, qu'il fut d'une basse naissance, puisque tous les Auteurs Arabes conviennent qu'il étoit de la Tribu des *Korashites*, qui en dignité & en prééminence surpassoit toutes les autres. Quoiqu'il en soit, *Halima* fut sa nourrice: Dieu la combla de bénédictions pour l'amour de son nourrisson, & même tout le pais se ressentit à cette occasion des bienfaits du Ciel. Plusieurs merveilles caractérisèrent aussi l'enfance du petit Prophète: par exemple, sa pureté religieuse fut prouvée par une netteté constante, qui n'arrive jamais aux petits enfans. Mais pour mettre véritablement le sceau à une pureté qui devoit aller au delà de tous les efforts humains, deux Anges allèrent prendre Mahomet à la campagne, où il étoit avec son frere de lait auprès des troupeaux. Ils le couchèrent par terre, lui fendirent le ventre, & lui ouvrirent la poitrine, d'où ils ôtèrent une tache noire. Ensuite ils le laverent par tout le corps avec de l'eau de neige qu'ils avoient apportée exprès dans un bassin; & lui ayant rempli la poitrine de lumière, ils la refermerent. Après cette opération il resta aussi-tôt guéri. Qui sçait au reste s'il n'y a pas là-dessous quelque allégorie cachée? Par la tache noire, ne peut-on pas entendre le péché originel, dont l'Alcoran (b) parle comme d'un fardeau, qui avoit pesé sur le dos de Mahomet avant cette purification? Le fardeau dont il s'agit pourroit bien être aussi cette chaleur criminelle, cette iniquité que les Saintes Ecritures placent dans les reins de l'homme. Mais alors ce seroit à tort qu'on attribuerait au Prophète l'inestimable avantage d'avoir été soulagé d'un fardeau, que les plus grands Héros anciens & modernes ont supporté volontiers, & que le Législateur Arabe a soutenu avec tant de force & de dignité, qu'on peut bien dire, que sur cet article il n'a pas cédé à *Hercule*. Disons donc que l'opération Angélique ne servit qu'à diminuer la pesanteur du fardeau; & revenons à la suite du miracle de cette purification. (c) Il frappa, comme on peut le croire, le petit camarade de Mahomet; & à son retour il ne manqua pas de l'annoncer à sa mère. Pour Mahomet, il étoit resté debout, les yeux levés

(a) *Mohammed*, loué ou glorifié. Il fut le quatrième *Islamite* qui porta le nom de *Mahomet* ou *Mohammed*.

Tome V.

(b) Chap. 94.

(c) Le P. *Maracci* raconte cette histoire avec d'autres circonstances.

au Ciel, & le corps tout brillant de lumière. *Halima* le trouva en cet état, & en avertit aussitôt son mari, qui bien loin d'admirer la chose, conclut que Mahomet avoit eu une attaque de mal caduc. C'est là la première origine de la tradition, qui a fait attribuer cette maladie au Prophète des Musulmans. D'autres prétendent que Mahomet étoit hypocondriaque; d'autres, qu'il étoit enthousiaste & énergumène, ou possédé. Au reste il n'est nullement impossible, qu'un homme attaqué d'épilepsie ait su profiter à point nommé des accès du mal, pour persuader que Dieu l'inspireroit alors. Du reste rien n'empêche d'avoir avec *Bayle*, que le fanatisme & l'enthousiasme de Mahomet étoient une véritable imposture; & on peut ajouter que, comme on l'a vu de nos jours, il sçavoit se donner cet enthousiasme. Quoiqu'il en soit, ce prétendu mal fut cause qu'*Halima* rendit l'enfant à sa mère, en lui disant qu'elle craignoit que le Diable ne se fût saisi de lui.

La cicatrice de la plaie faite par les Anges au ventre, ou sur la poitrine du petit Mahomet, lui resta toute sa vie. Cette cicatrice régnoit, à ce que nous dit plus d'une Légende Arabe, depuis le creux de l'estomac jusqu'au bas ventre. Supposé que l'on regarde cette vision comme une allégorie, qui a pour objet la source du *Pieùl originel*, il sera permis au Lecteur de faire ici telles réflexions qu'il jugera convenables, dont la plus naturelle est que tout ce récit n'est qu'une pure fiction, imaginée pour donner du merveilleux à l'enfance de cet imposteur.

Mahomet resta sans mère à peine âgé de six ans; il n'en avoit que huit lorsqu'il perdit *Abdo'l-Metalleb*. On aieut & pour lors il passa sous la tutelle de son oncle *Abu-Taleb*, qui le mena en Syrie quelques années après. Il y fut reconnu *Apôtre de Dieu* d'un nommé *Bohaira*, que l'on croit être le même (a) qui avec un autre méchant Moine nommé *Sergius*, complota pour le nouveau fanatisme. A l'égard de *Sergius* connu dans l'Histoire Ecclésiastique par ses hérésies, quelques Ecrivains ont voulu que non-seulement il ait aidé à la fondation du Mahoméisme, mais aussi à fabriquer l'*Alcoran*. Voici ce que le Comte de *Boulainvilliers* en dit dans sa *Vie de Mahomed*. « On suppose vulgairement un complot de *Mahomed* & du Moine « *Sergius*, par lequel on prétend que celui-ci lui apprit les moyens de réformer la « Religion de son pays, & de rendre celle qu'il annoncroit plus croiable, & plus « conforme au goût général des Peuples, en prenant sa morale dans le Judaïsme « & dans le Christianisme, rejetant néanmoins ce qu'il trouveroit dans l'une & dans « l'autre de trop contraire aux inclinations naturelles des hommes vers le plaisir & « l'usage des femmes. On prétend encore qu'il lui apprit à mettre en usage l'épi- « lepsie, en faisant accroire que c'étoit l'effet d'une espèce de ravissement, pen- « dant lequel un pigeon dressé à venir prendre quelques grains de ris dans son « oreille, faisoit croire qu'il recevoit alors par le ministère d'un Ange, (c'est l'Ange « Gabriel dont il est si souvent fait mention dans l'*Alcoran*) les différens articles, « (chapitres & versets) de l'*Alcoran* qu'il prononçoit ensuite au Peuple; mais que « le Moine lui envoieoit secrètement, après les avoir composés ». Ce conte paroît grossièrement inventé à M. de *Boulainvilliers*. Il ne lui semble pas possible d'y ajouter foi, après avoir fait réflexion sur le caractère des Arabes si adroits & si clairvoians. Mais par tout le Peuple n'est-il pas toujours peuple, & toujours disposé à être la dupe d'un imposteur plus fin que lui? Quoiqu'il en soit, *Bohaira* trouva quelque chose de divin à la figure de Mahomet, & outre cela vit une nuée qui couvroit la tête du petit Prophète, & la garantissoit du soleil. Le Moine remarquoit aussi, que lorsqu'il lui prenoit en gre de s'aller, les arbres qui l'environnoient se couvroient d'un nouveau feuillage, pour le mettre mieux à l'ombre. Outre des indices si certains du caractère Prophétique de cet enfant, *Bohaira* voulut l'examiner de plus près, & il trouva le *signe de Prophétie* imprimé entre les épaules du Prophète. *Retournez-vous en*, dit-il à *Abu-Taleb* oncle & tuteur de l'enfant, & prenez garde qu'il ne tombe dans les mains des Juifs; car cet enfant doit exécuter des choses très importantes de la part de Dieu. *Abu-Taleb* suivit le conseil du Moine, & retourna à la Mecque.

(a) D'autres ne font qu'un même homme de *Sergius*, ou *Sergius*, & de *Bohaira* Voyez

Boulainvilliers, ubi sup. p. 264, comme M. Prieux auteur d'une *Vie de Mahomet*.

Premiers Emplois de Mahomet.

L'ADOLESCENCE du Prophète fut marquée de sagesse, de modestie & d'esprit. A cet esprit se joignoient la beauté du corps, & la décence dans les actions. Ces qualités lui firent donner le nom d'*Al-Amin*, c'est-à-dire le fidèle. A quatorze ans, d'autres disent à vingt, il porta les armes sous *Abu-Taleb* dans une guerre des *Korahites*. A vingt cinq il devint facteur de *Khadigja*, qui étoit une riche Marchande de la Tribu de ces mêmes *Korahites*; & il fit pour elle un second voyage en Syrie. A *Basra*, où étoit le monastère du Moine *Behara*, il fit de nouveaux miracles qui eurent pour témoin, outre ce *Behara*, le Moine *Nistor*. Les deux Moines frappés d'admiration, avec deux autres personnages, de même valeur, crurent au Prophète, quoique non manifesté encore, puisqu'il n'étoit qu'un simple facteur; & voilà les seuls qui eurent la foi au Prophète avant sa manifestation. Ils sont donc les premiers Musulmans. Quels Profétes!

Mahomet ayant réglé ce qui concernoit les affaires de *Khadigja* en Syrie, revint à la Mecque à cheval escorté de deux Anges, qui le couvroient de leurs ailes. Elle les vit, & les fit voir à ses compagnes. Une vision si merveilleuse suffisoit pour exciter l'estime & l'admiration d'une veuve déjà un peu surannée, & sans doute née avec un tempérament susceptible d'une passion, qui, quand elle prend les femmes sur le commencement du retour, est bien propre à leur faire voir des choses étranges, & tout autrement qu'elles ne font vues du reste du genre humain. On peut ajouter qu'elle découvrit bien des secrets dans la physionomie avantageuse (a) de Mahomet jeune & robuste. Les merveilles que découvroit la veuve se trouvèrent confirmées de celles qu'un esclave de Mahomet avoit vues. Des Moines, des femmes, des esclaves; voilà les premiers témoins de la mission de cet Apôtre. La veuve amoureuse ne put tenir trois mois entiers contre sa passion; car il n'y en avoit que deux & vingt jours que Mahomet étoit de retour. Forcée par la violence de son amour, elle fit faire une déclaration au Prophète; & quoique celui-ci eût répondu favorablement; l'impatiente *Khadigja*, pressée sans doute, lui fit une seconde déclaration très énergique en ces termes: *éponfiz-moi*. Ce n'est pas s'expliquer, comme on dit communément, en termes ambigus; ainsi il est inutile de dire avec M. Chevreau, sur l'autorité de Zonare, que Mahomet employoit quelque stratagème pour se faire aimer de cette veuve.

Laissions le détail de ce mariage, si avantageux à l'Apôtre par les grands biens qu'il lui procuroit. D'abord Mahomet ne pensa qu'à jouir d'une si bonne fortune, & d'un loisir qui sans doute lui servit à méditer sur les projets importants qui rouloient dans la tête. Peut-être n'avoit-il alors d'autres desirs que de profiter de sa bonne fortune, & de répondre à la tendresse de l'amoureuse *Khadigja* qui lui donna huit enfans, quatre garçons & quatre filles. Pour les garçons, ils moururent tous quatre en bas âge; les filles vécurent, & furent mariées ensuite. Mahomet passa environ quinze ans dans l'oisiveté; du moins on parla si peu de lui, que dans cet intervalle on ne remarque dans toute sa conduite qu'un amour constant pour la retraite & pour la solitude. Voilà précisément cette retraite semblable à celle de *Numa* le Législateur des Romains; retraite qui a donné naissance à une Religion qui n'a été que trop funeste à l'Orient, quoiqu'il faille lui rendre cette justice, que parmi beaucoup de mauvaises choses, elle en a conservé d'excellentes: c'est ce qu'on verra mieux dans la suite. Mahomet faisoit ses retraites dans une caverne voisine de la Mecque. Enfin à l'âge de quarante ans, Dieu, dit-on, le déclara Prophète, & il alla en cette qualité aux rouges & aux noirs. Par les rouges, il faut entendre toute Nation qui n'est ni noire ni basanée. Dans M. Gagner on trouve (b) que le rouge pourroit bien signifier Edom, qui en langue Hébraïque signifie rouge. Cela étant, le noir signifiera simplement les Nègres & les Ethiopiens.

La Mission de Mahomet consistoit à établir la Loi de Dieu, selon qu'elle est contenue dans l'Alcoran, & cette Loi devoit abolir les Loix anciennes, par où il faut entendre principalement l'abolition du Paganisme. Ce n'est pas que Mahomet n'en voulut au Judaïsme & au Christianisme; sur tout au dernier, que

(a) Voyez Bayle, Dict. art. de Mahomet. I (b) Vie, &c. Livre I. Ch. 7.

son principe de l'Unité de Dieu attaquoit assez directement ; car il s'imaginait , faite d'entendre le Christianisme , ou égaré dans les détours de la controverse qui régnoit depuis plusieurs siècles sur la Divinité de J. C. que les Chrétiens adoroient trois Dieux. C'est pourquoi & lui & ses successeurs ont attribué hardiment aux Chrétiens le nom d'*impâtes*. Selon M. Gagner (a) Mahomet ne prétendoit que réformer le Judaïsme & le Christianisme , sans les abolir entièrement. Cependant tous les Docteurs Musulmans ne prêchent qu'une Religion , dans laquelle leur Mahomet a comme fondit les deux qu'on vient de nommer , sans les faire absolument disparaître. Selon M. de Boulainvilliers , Mahomet (b) attaqua violemment le Christianisme plongé dans le dérèglement , à peine en état d'être distingué du Paganisme , rempli de superstitions honteuses , déchiré par les divisions de l'Etat , & si profané entre les mains des Ecclésiastiques de ce tems-là , que J. C. & ses Apôtres n'auroient pu le reconnoître , s'ils étoient revenus au monde. Étoit-il si difficile de substituer alors une Religion à une autre ; de commencer de prêcher un *Évangile nouveau* , s'il est permis d'appeler ainsi cet Alcoran moitié spirituel & moitié charnel , dans un pays & chez des Peuples entièrement propres à favoriser la nouvelle Religion , & de l'étendre ensuite la force à la main chez d'autres , où les désordres du siècle pouvoient réduire en problème , s'il valloit mieux rester Chrétien que de se soumettre à la Loi de Mahomet ? C'est ainsi qu'en a pensé l'Auteur que nous venons de citer ; & il ne seroit pas étonnant qu'on s'imaginât qu'en parlant ainsi , il a prétendu plaider pour le Mahométisme. Il est vrai qu'en ne perdant point de vue la distinction qu'il faut toujours mettre entre se dire Chrétien , & vivre comme Chrétien , on trouvera beaucoup moins de venin dans la pensée de cet Écrivain ; & nous voulons bien croire , contre l'opinion que paroit en avoir (c) M. Gagner , que le Comte de Boulainvilliers n'a nullement prétendu humilier le Christianisme devant Mahomet. En tout cas il est bien certain , & nous le déclarons hautement , que nous sommes fort éloignés d'un dessein si criminel.

Commencemens de sa Mission ; ses Visions , ses Disciples , son Alcoran , &c.

SOIT donc que ce nouveau Prophète ait prétendu abolir entièrement le Paganisme , & refondre seulement les Religions Juive & Chrétienne , ou les détruire également avec les Idolâtres & les Gentils ; il est toujours sur qu'il n'a appelé vrais croians que ceux qui recevoient l'Alcoran. Par là il se déclaroit le restaurateur de l'*Islamisme* , c'est-à-dire , selon lui , de l'ancienne & véritable Religion professée par Abraham & les Prophètes , comme cela se trouve écrit au Chap. 1. de l'Alcoran. Le Prophète reçut dans une vision nocturne , & en la nuit connue sous le nom de *nuit du décret* , les véritables dons prophétiques avec la Mission. Il avoit accoutumé d'aller en retraite dans sa caverne au mois de *Ramadhan*. Au tems du *décrot* il y resta jusqu'à ce que la nuit où Dieu devoit lui donner la mission fût arrivée. On place communément la *nuit du décret* entre le 23. & le 24. de *Ramadhan* , & vers la mi-Janvier. Alors l'Ange Gabriel apparut à Mahomet , & lui dit : (d) *lis* ; à quoi le futur Prophète répondit : *je ne sçais pas lire*. Mais Gabriel reprit aussitôt : *lis au nom de Dieu qui a créé l'homme* (c'est-à-dire la postérité d'Adam) *d'un peu de sang congelé*. Il ne faut pas être fort versé dans l'économie du corps humain , pour sçavoir ce que Mahomet appelle dans son (e) Alcoran du *sang congelé*. *Lis* , continua Gabriel ; *car ton Seigneur est infiniment honorable : il a enseigné l'usage de la plume à l'homme ; il lui a enseigné ce qu'il ne sçavoit pas*. Cela se passoit sur la montagne de (f) *Hora* , qu'on peut appeler le *Sinns* de Mahomet ; & c'est là aussi qu'étoit la caverne qui servoit de lieu de recueillement à cet Arabe. Après ces paroles il s'avança jusques vers le milieu de

(a) *Vie* , &c. ubi sup. Liv. I. Chap. 7.

(b) *Vie de Mahomet* , p. 237. & suiv.

(c) *Préface* de M. Gagner à la tête de la *Vie de Mahomet*.

(d) L'Ange tenoit à la main le commence-

ment du Ch. 96. de l'Alcoran.

(e) Voyez *Sale* , p. 496. de sa Traduction Angloise de l'Alcoran , note sur le Ch. 96.

(f) Autre imitation prise de Moïse.

de la montagne, & il entendit une voix du Ciel, qui lui déclara qu'il étoit l'Apôtre de Dieu, & que celui qui lui parloit étoit *Gabriel*. Après cette vision Mahomet tomba en foiblesse, n'ayant pu supporter l'éclat de l'Ange; mais pour prévenir cet accident, (a) l'Ange n'apparut dans la suite au Prophète des Musulmans que sous une forme humaine. Mahomet ne manqua pas de communiquer la vision à *Khadigja*, qui munie d'une vraie foi pour un Prophète que l'amour lui avoit fait choisir pour époux, répandit bien-tôt la nouvelle de cette apparition. *Waraka* qui la reçut immédiatement de cette femme, rendit témoignage au Prophète, & fut comme le précurseur de sa Loi. Ce fut aussi après cette première vision que Dieu, & les Anges par la volonté de Dieu, se communiquèrent intimement au Législateur Arabe; mais n'oublions pas que dans le tems même de cette première vision, l'Apôtre reçut le rit de l'ablution avec la prière, & que *Khadigja* s'acquitta la première de ces deux pratiques sous les yeux de Mahomet, Singe de Moïse, & des visions miraculeuses qu'il eut sur le Mont Sinai, qu'il a mal sçu imiter. Les merveilles du mont Sinai, la nuée mystérieuse qui couvrit la montagne sainte, le tonnerre & les éclairs eurent pour témoins un peuple immense qui en fut saisi de frayeur. Les miracles de la caverne furent sans d'autre spectateur que celui qui les publia.

Cependant au bruit de ces prétendus prodiges que l'adroite *Khadigja* sut répandre dans le public, les *Profélytes* accoururent en foule. *Ali*, *Zaid* esclave de Mahomet, *Abu-Bere* & autres dont les noms sont rapportés par les Ecrivains de la *Vie de Mahomet*, furent les premiers. Cependant le nouveau Prophète ne manifesta véritablement sa vocation que trois ans après la vision, soit qu'il préparât sous main les ressorts, ou que la politique ne lui permit point encore de se découvrir trop ouvertement. Mais il est plus vraisemblable, que les mêmes motifs qui forcent les Historiens de se taire sur une infinité d'événemens, & les Peuples de se déguiser à eux-mêmes & à leur postérité les erreurs & les abus, que leurs chefs autorisent sur des principes établis de longue main, qu'on leur fut genter dès la naissance, & que peu à peu les hommes prennent pour bons & solides; il est, dis-je, vraisemblable que ces motifs ont influé sur l'histoire des commencemens du Mahométisme, & fait oublier beaucoup de faits, qui déveloperoient beaucoup mieux les moïens qui furent employés à l'établir. Quoiqu'il en soit, au bout des trois ans, la première vision fut suivie d'une seconde, qui effraya de telle manière le nouveau Prophète, qu'il (b) descendit précipitamment du mont *Hora*, en criant à ses gens: *enveloppez moi*. Mais l'Ange *Gabriel* l'arrêta de la part de Dieu, & lui remit entre les mains ces paroles de l'Alcoran (c): « O toi qui es enveloppé, leve-toi, va prêcher, glorifie le Seigneur, purifie tes vêtemens, évite l'abomination » (c'est-à-dire, suivant quelques Commentateurs de l'Alcoran, l'Idolâtrie) ne donne point dans l'espérance de recevoir beaucoup plus que tu n'as donné, repose-toi, (ou plutôt mets ta confiance) en Dieu. » Après cet ordre, Mahomet qui jusques-là n'avoit qu'appellé, invité presque toujours indirectement, ou comme ami, les hommes à la vérité, la leur prêcha publiquement & avec autorité. Il trouva les premières oppositions à sa mission dans sa famille; mais il ne se rebuta pas. Il reprocha l'idolâtrie, & annonça la damnation à ses compatriotes, qui lui refusèrent de se convertir, & même se déclarèrent ses ennemis jusqu'à menacer de proscrire tous ceux qui se soumettroient à la nouvelle Mission.

Ici commence l'époque appelée la première *Hégire*, ou fuite des Musulmans. Persecutés par les *Korashites*, ils se sauvèrent en petit nombre en Ethiopie; pour Mahomet, qui étoit resté à la Mecque, il reçut dans une vision (d) le Chapitre 53. de l'Alcoran. Ses compatriotes continuant à le persécuter par toutes sortes de moïens, il se retira dans une maison, qui depuis est devenue une espèce de Chapelle, sous le nom de (e) *As-Saïyid* du *Rofcan*, en vertu du respect qu'elle

(a) Dans toutes les visions de Mahomet, l'Ange Gabriel est le S. Esprit; puis-que selon les Ecrivains *Musulmans*, cet Ange est le dépositaire & le ministre de tous les mystères divins, & des grâces que Dieu répand sur les hommes, &c. Voyez d'*Herbelot*, Bibl. Orientale.

(b) Voyez *Boulainvilliers*, ubi sup. p. 280.

(c) C'est le commencement du Ch. 74. du

l'Alcoran; sur quoi on peut voir les notes de *M. Sale*, ubi sup. Cette révélation est rapportée avec quelques différences. Voyez aussi la note du même Auteur sur le Ch. 73.

(d) Ce Chapitre tomba du Ciel par le ministère de l'Ange *Gabriel*.

(e) *Bait-Soran*, située sur la Colline de *Safa*.

a mérité pour avoir logé Mahomet avec ses disciples & ses Profélytes , qui , sans compter ceux qui s'étoient réfugiés en Ethiopie , étoient 39. en tout. Là il se fit une recrue de nouveaux fidèles , malgré les outrages qu'il recevoit continuellement , & l'imputation de Magie dont on chargeoit les miracles. On n'ose presque pas douter , que ce trait de calomnie n'ait été copié de l'Histoire de J. C. ou de celle de Moïse. Cependant il est permis de croire aussi que dans un pays où on avoit de très fortes préventions en faveur de la Magie , il étoit naturel de s'imaginer que Mahomet opérât beaucoup de merveilles par le pouvoir de cet art. Après tout , quelle nécessité y a-t-il de vouloir qu'en tout & par tout Mahomet n'ait jamais été qu'un copiste de Moïse & de J. C. ? Il a pris en tant d'occasions des voies si différentes , & sans passer ici à d'autres exemples que son Histoire nous fournit , les conversions qu'il a faites sont dues à des moyens si opposés (a) à ceux que Dieu mit en œuvre pour la propagation du Christianisme , qu'il est impossible de faire ressembler les deux Religions l'une à l'autre par l'établissement & par l'agrandissement. Qu'on lise les premiers chapitres de l'histoire de Mahomet ; on y verra par des exemples sensibles la différence des commencemens , & la nécessité où s'est trouvé l'Apôtre des Musulmans , de convertir les gens tout autrement que n'ont fait les Apôtres de J. C.

On dit bien , que l'Apôtre de l'Islamisme ne faisoit aucune difficulté d'exposer sa vie pour la propagation de sa doctrine ; qu'avec une éloquence simple & naturelle , il a gagné doucement un grand nombre d'ames à la nouvelle croiance ; que soit adresse ou autre chose , il faisoit des opérations merveilleuses ; qu'il avoit des élévations d'esprit & de cœur , qui ne pouvoient qu'étonner ses ennemis comme ses amis , tant elles paroissent dignes de l'esprit de Dieu : quoique comme on l'a déjà dit , il y ait beaucoup d'apparence que tout se réduisoit à sçavoir se procurer cette sainte fraieur & ce fanatisme , par lesquels les Sibylles , & presque tous ceux qui prononçoient des oracles dans le Paganisme , ont sçu tromper les Païens. Mais il n'en est pas moins certain , qu'il auroit trouvé malgré cela des difficultés insurmontables , si ses premiers Sectateurs n'eussent enfin ajouté à la force des armes à ses extases & à ses visions prophétiques ; à ses miracles , prestiges ou illusions ; à cette communication qu'il disoit avoir avec Dieu par la médiation de l'Ange Gabriel. On peut hardiment dire de lui , qu'il ne pouvoit être que par cette voie des armes vrai Prophète dans son pays.

Si l'est possible de trouver quelque espèce de rapport du faux Prophète Arabe à J. C. le voici : mais à quoi se réduit-il ? & cela seroit-il capable de donner le mérite du Christianisme au Mahométisme ? Ils avoient l'un & l'autre une généalogie d'illustres ancêtres , qui remontoient jusqu'aux premiers siècles du monde ; ils étoient l'un & l'autre pauvres , & dans une condition obscure ; JESUS-CHRIST réputé par les Juifs fils de charpentier ; le faux Prophète des Arabes réduit à garder des troupeaux , & ensuite à être simple facteur d'une petite marchande. Enfin la tache de naissance que les Juifs reprochèrent si insolemment à JESUS-CHRIST sous le nom de Galiléisme , ne pouvoit pas moins être reprochée à Mahomet. Finissons ce petit parallèle par une remarque. Si l'histoire de l'Arabe étoit aussi simple que celle de JESUS-CHRIST & de l'Evangile , aussi dépouillée de ces narrations pleines d'hyperboles , qui régner dans le stile de ceux qui ont écrit en faveur de l'établissement du Mahométisme , il ne seroit pas difficile de sentir , que l'humilité , la patience , la résignation ne pouvoient jamais toutes seules fonder cette Religion.

Nous verrons bien-tôt , comment il fallut faire la (b) guerre pour l'autoriser : car avant cela elle resta toujours assez resserrée ; & Mahomet , dit-on , ne put éviter des persécutions continuelles , au milieu desquelles on nous apprend aussi que l'Ange Gabriel le consolait par des promesses , & par des prophéties d'un caractère qui a beaucoup de rapport à celui des mille & une nuits. Entre ces promesses , il y en avoit une qui le flatoit de la conversion des Arabes & des Barbares , au nombre desquels il est vraisemblable qu'elle mettoit une partie des Romains d'Asie , quoique Mahomet se fut réjoui quelque tems auparavant d'une grande victoire remportée par les Romains sur Kosroes Roi de Perse : mais sa joie réfléchit sur l'entière décadence des Perses & de leur Religion , par où il espéroit mieux

(a) Voyez Boulainvilliers , ubi sup. pag. 145. & suiv. page 176. & suiv. pag. 243. & suiv. & alibi.

(b) Dieu dit à Mahomet dans le Voyage nocturne : O Mahomet , je t'envoie avec l'épée. Voy. Gagnier , ubi sup. pag. 241.

a, qui, sans
ut. Là il se
it continuel-
n n'ose pres-
ire de J. C.
dans un païs
ir naturel de
ir de cet art.
ut Mahomet
t d'occasions
Histoire nous
s (a) à ceux
est impossible
nt & par l'a-
ommet ; on y
la nécessité
utrement que

d'exposer sa
& naturelle,
ce ; que soit
voit des élé-
is comme ses
omme on l'a
ir se procu-
presque tous
er les Païens.
es difficultés
ce des armes
illusions ; à
l'Ango Ga-
cette voie

été Arabe à
onner le mé-
e généalogie
e ; ils étoient
T réputé par
er des trou-
la tache de
sous le nom
ous ce petit
que celle de
pleines d'hy-
établissement
la patience ,

Fautoriser :
on, ne put
pprend aussi
phéties d'un
Entre ces
& des Bar-
des Romains
nde victoire
ie réfléchis-
péroit mieux

le *Porage noc-*
avec l'épée. Voi.

élever la domination de la sienne. Une des plus périlleuses épreuves que subit l'Apôtre, fut celle qu'il soutint devant un certain *Habib*, à qui il annonça par un esprit, ou par un présentiment prophétique la guérison miraculeuse de sa fille sourde, muette & avengle, paralytique des pieds & des mains. Cette prédiction se rencontra avec une éclipse de Lune, où l'artificieux Mahomet profita d'une ignorance, qui en avoit servi bien d'autres long-tems avant lui. Il est vrai que le miracle de l'Eclipse étoit accompagné d'une longue broderie : mais outre que les superstitieux & les ignorans ne voient jamais un Phénomène, quel qu'il soit, sans y appercevoir d'autres merveilles, on sçait assez, que par une foiblesse d'esprit ordinaire au peuple, la vue est contagieuse, & que les ignorans & les idiots croient qu'il est de leur honneur de voir ce que d'autres croient, ou qu'ils disent voir. A cela on doit ajouter toutes les exagérations Arabesques, & les tours d'adresse dont Mahomet & ses supôts ont pu se servir.

Quoiqu'il en soit, il s'agit ici de raconter, & non pas de réfuter. La suite du miracle fut une ample moisson de nouveaux fidèles. Elle leur donna bientôt la supériorité sur les Arabes Idolâtres, Juifs & Chrétiens.

Mahomet perdit sa femme *Kadigja* dans la dixième année de sa *Mission Prophétique*. Il la remplaça peu de tems après d'une autre, qui ne resta pas sa seule femme. On raconte qu'il fit alors la conquête spirituelle des *Génies de Nisibe*, & qu'il les rendit *Islamites* ou Musulmans. Les Génies, selon les Arabes, sont des Êtres ou des Êsprits mitoyens entre les Anges & les hommes, agens libres, non assujettis à un corps comme nous le sommes, capables de bien & de mal, *convertibles* par l'exhortation & la repentance comme notre espèce. Les Arabes appellent ces Génies *Ginnes*, & les Persans *Div*, ou *Dives*. Voici ce qu'en dit d'*Herbelot* (a) dans sa *Bibliothèque Orientale*. *Div*, ou *Dive*, en Langue Persienne signifie, dit-il, une créature qui n'est ni homme, ni Ange, ni Diable. C'est un Génie, un Démon, dans le sens que les Grecs prennent ce terme, un Géant qui n'est pas de l'espèce des hommes.

Vahab fils de *Maubas* dit qu'avant la création d'Adam, Dieu créa les *Dives*, & leur donna le monde à gouverner pendant l'espace de 7000. ans ; qu'après ce terme les *Peris* leur avoient succédé, & avoient de même habité ce monde pendant 2000. ans sous l'Empire de *Gian Ben Gian* leur unique & souverain Monarque : mais que ces deux sortes de créatures étant tombées dans la désobéissance, Dieu leur donna pour maître *Eblis*, qui étant d'une nature plus noble, & formée de l'élément du feu, fut élevé parmi les Anges. *Eblis*, après avoir reçu les ordres de Dieu, descendit du Ciel en ce monde, & fit la guerre aux *Dives* & aux *Peris* qui s'étoient réunis pour leur commune défense. Ce fut en ce tems-là que quelques-uns des *Dives* prirent le bon parti, & demeurèrent en ce monde jusqu'au Siècle d'Adam, même jusqu'à celui de Salomon qui en a eu à son service. Fortifié de ce secours, *Eblis* attaqua & défit en un combat général le Monarque *Gian*, & par ce moien se rendit en fort peu de tems Seigneur de tout ce bas monde, qui n'étoit alors habité que par ces deux espèces de créatures.

Quoiqu'il fut de l'Ordre des Anges, *Eblis* devenu si puissant n'en fut pas plus sage. Il s'oublia jusqu'au point de dire ; " Qui est semblable à moi ? Je monte au Ciel quand il me plaît ; & si je descends sur la terre, je la vois entière ment soumise à mes ordres ". Dieu irrité de son orgueil résolut pour l'humilier, de créer le genre humain qu'il tira de la terre, & la lui donna à gouverner. Il voulut même obliger *Eblis*, ainsi que tous les autres Anges, d'adorer Adam qu'il venoit de créer : mais ce superbe secondé d'une troupe des siens, refusant de le faire, fut dépouillé de sa Souveraineté, & encourut la malédiction de Dieu. C'est ce qui lui fit donner le nom d'*Iba* qui signifie le *Refractaire* ; celui de *Scheitan* ou *Satan*, c'est-à-dire, le *Calomniateur* ; & celui d'*Eblis*, qui veut dire le *Désespéré* : car son premier nom étoit *Haretz*, qui signifie *Gouverneur* & *Gardien*.

A l'égard des *Peris*, selon le même Auteur, ils sont dans les anciens Romains de Perse, ce que nous appellons dans les notres les Fées, & ont un païs particulier où ils habitent. Les Orientaux l'appellent *Ginnistan*, & nous, le païs des Fées ou de Féerie, nom qui n'est pas éloigné de celui de *Peri*.

(a) *Bibl. Orient. Art. Div. & Peri.*

Quelques-uns ont crû, ajoute-t-il, que ces *Peris* étoient les femelles des *Dives* ; mais il est constant par tous les anciens Romains Persans & Turcs, qu'il y a des mâles comme des femelles parmi les *Peris*, de même que parmi les Fées. Ce qu'il y a de plus certain suivant la Mythologie des Orientaux, est que les *Peris* ne font point de mal, & qu'ils surpassent en beauté toutes les autres créatures. De là vient que les Poètes Persans appellent ordinairement une belle personne *Perizadels*, c'est-à-dire, née d'une Fée.

On lit dans le *Caherman Nameh*, que les *Dives* aiant pris en guerre quelques-uns de ces *Peris*, les enfermèrent dans des cages de fer, qu'ils suspendirent aux plus hauts arbres qu'ils purent trouver, où leurs compagnes les venoient de tems en tems visiter avec les odeurs les plus exquises. Ces odeurs ou parfums étoient la nourriture ordinaire des *Peris*. Elles leur procuroient encore un autre avantage ; car elles empêchoient les *Dives* de s'approcher d'elles & de les molester, ces *Dives* ne pouvant souffrir ces odeurs, parce qu'elles les rendoient mornes & tristes, aulli-tôt qu'ils approchoient des arbres & des cages où les *Peris* étoient suspenduës. Mais revenons à Mahomet.

L'an onzième de sa Mission se fit la conversion des *Chazargites*, qui étoient d'entre ceux qu'on appelloit *Arabes pers.* Mahomet leur donna le nom d'*Ansariens*, auxiliaires (a), à cause qu'ils aidèrent puissamment l'Apôtre à maintenir la nouvelle Religion. En l'an 12. il fut transporté de la Mecque à Jérusalem, & ensuite aux plus hauts Cieux en une nuit. Au moins il le dit ainsi lui-même dans son Alcoran ; & ce fut *Gabriel* qui l'accompagna pendant ce voiage, tenant par la bride (b) l'*Al-Borack*, sur lequel Mahomet étoit monté. A Jérusalem il rencontra *Abraham*, *Mosse* & *Jesús* ; mais avant que d'y arriver, il fut appelé par des voix, dont l'une l'invitoit au Judaïsme, l'autre au Christianisme, & la troisième à la vanité du monde. *Al-Borack* heureusement conduit par l'Ange *Gabriel* le sauva de ces dangers. Passons le reste de cette (c) vision nocturne, dans laquelle il y a des traits fort ingénieux parmi (d) quelques-uns qui paroissent ridicules & extravagans, & d'autres qui semblent dénier (e) le plus outré fanatisme de nos *Quiesistes*. Au reste les Auteurs Arabes sont partagés au sujet de ce voiage. Les uns croient que Mahomet a voulu persuader qu'il l'avoit fait corporellement ; les autres qu'il ne l'avoit fait qu'en esprit. On pourroit peut-être avancer que ce voiage n'étoit qu'une fiction allégorique, si les témoignages de réalité que l'Apôtre voulut en donner aux Arabes incrédules, ne (f) prouvoient en cette occasion son Fanatisme ou son imposture.

Etablissement de la Secte Mahométane ; Guerres qu'elle eut à soutenir, &c.

LA nouvelle foi fit de grands progrès à Médine. Nous n'en donnerons aucun détail ; mais en l'an 13. de la Mission, Mahomet, après avoir obtenu de ses Profélytes un nouveau serment de fidélité, & la promesse de faire la guerre pour lui aux *noirs* & aux *rouges*, c'est-à-dire aux ennemis de sa Loi, fut obligé (g) de fuir de la Mecque à Médine pour se sauver des mains des *Khoraschites*, qui cherchoient à le faire périr. Voici comment s'exécuta cette fuite

(a) *Gagnier*, Vie, &c. ubi sup. L. I. Ch. dern.

(b) La jument toute blanche de *Mahomet*, laquelle étoit d'une vitesse extraordinaire ; à cause de quoi elle fut nommée *Al-Borack*, *fal-gurant*, c'est-à-dire, qui fait des éclairs.

(c) Voi. la Relation de ce *Voiage nocturne* dans la *Vie de Mahomet*, ubi sup. L. II. Ch. 1. & suiv. jusqu'au 12. inclusiv.

(d) Voi. dans *Gagnier*, ubi sup. Ch. 10. p. 239. les entretiens de *Mahomet* avec Dieu, &c.

(e) Voi. dans *Gagnier*, ubi sup. Ch. 10. la manière dont Dieu se manifesta au Prophète, après que les Anges eurent ôté le voile de l'Unité par l'ordre de Dieu.

(f) Voi. Ibid. Chap. 13. ce qui est rapporté sur la foi des Historiens Arabes.

(g) La première année de l'*Hégire* est mise au commencement de l'an 14. de la Mission dans d'*Herbelot*, art. *Hégire*. On peut voir aussi dans cet art. les variations des Auteurs à l'égard de l'année de J. C. en laquelle l'*Hégire* ou suite de *Mahomet* doit être fixée. On dit que cette fuite se fit en plein midi. Les *Mahométans* la commencent au mois de *Moharram*, dont le commencement répond au 16. de notre mois de Juillet Voi. les circonfrances miraculeuses de cette fuite dans *Salé*, traduction Angloise de l'Alcoran.

fuite (a) de Mahomet, & les faux miracles soutenus de traditions fabuleuses; dont les Mahométans ont embelli cette histoire.

Mirkand & Khandemir écrivent que lorsque Mahomet eut donné permission à ses compagnons de quitter la Mecque, & de se retirer à Médine, il demeura dans la ville, accompagné seulement d'*Aboubekere* & d'*Ali*. Les *Koraïshites* surpris & fâchés de cette désertion, tinrent Conseil dans la Maison publique sur ce qu'ils feroient de lui. Le Démon ne manqua pas de se trouver à l'Assemblée sous la figure d'un vieillard habile & expérimenté, & y donna son avis comme les autres.

Quelqu'un aiant proposé dans ce Conseil d'enfermer Mahomet dans une maison dont on mureroit la porte, & où on lui passeroit seulement à manger & à boire par une fort petite ouverture, & de le laisser mourir de la sorte, le Démon ne fut pas de cet avis, & il dit que Mahomet aiant beaucoup de Sectateurs cachés dans la Ville, & la famille des *Haschemites* dont il étoit, étant fort nombreuse, il se formeroit aisément un parti qui le tireroit infailliblement de leurs mains, d'autant plus qu'il seroit favorisé par les Médinois, qui étoient déjà presque tous Musulmans.

Un autre proposa de le bannir, & de lui laisser la liberté d'aller où il lui plairoit: mais le Démon s'opposa encore à cet avis, alléguant que par tout où il iroit il séduiroit beaucoup de gens, par ses impostures, & que se mettant à la tête de ces gens-là, il seroit en état de leur faire la guerre.

Abonghel un des plus grands ennemis de Mahomet dit, que pour lui il estimoit, que pour procéder sûrement en cette affaire, il falloit que chaque Tribu des habitans envoiât un Syndic ou Député, pour composer une Cour de Justice, qui pût légitimement le condamner à mort comme imposteur; car ils se délivreroient par ce moien d'une guerre civile & domestique, les *Haschemites* ne pouvant pas faire la guerre à toutes les Tribus, & se trouvant par conséquent obligés à recevoir ce que les Loix des Arabes ordonnent pour la compensation, & pour l'expiation du sang de leur parent.

Le Démon approuva cet avis, & dit que c'étoit là le seul bon parti qu'il y eût à prendre dans cette affaire: mais l'Ange Gabriel ne manqua pas d'avertir Mahomet de tout ce qui se passoit; en sorte qu'avant que la résolution prise pût être exécutée, il eut le tems de pourvoir à sa sûreté. *Houssain Vâez* qui dit avoir emprunté ce récit des plus anciens Docteurs du Musulmanisme, & des plus habiles Interprètes de l'Alcoran, assure que ce fut le soir de la première nuit de la Lune, ou du Mois appelé par les Arabes *Rabi Alnoval*, que Mahomet sortit de la maison d'*Aboubekere* son beau-pere, accompagné de lui seul, & qu'il alla passer la nuit dans une grotte de la montagne nommée *Thour*, distante d'une heure de chemin de la Ville de la Mecque du côté de l'*Yemen*, ou Arabie heureuse.

Aussitôt que la nouvelle de cette fuite se fut répandue dans la Mecque, les *Koraïshites* ennemis déclarés de Mahomet se mirent en campagne, pour se saisir de sa personne, & arrivèrent à l'entrée de la caverne où il étoit caché dès le grand matin du jour suivant. Le premier miracle qui s'opéra alors, fut que cette même nuit, en vertu de la toute-puissance de Dieu, un arbre d'*Acacia* ou de *Jagie* étoit crié à l'entrée de la grotte, & qu'une paire de pigeons ramiers y avoient déjà fait leur nid; ce qui restoit d'ouverture à la caverne se trouva fermé d'une toile d'araignée.

Toutes ces choses étoient des marques certaines que personne n'étoit entré dans ce trou: aussi ôterent-elles aux *Koraïshites* la curiosité d'y fouiller. *Aboubekere*, de qui il est dit dans un Chapitre de l'Alcoran, intitulé *Taoubat*, qu'il étoit le second des deux qui se trouvèrent dans la caverne, fut saisi d'une grande peur lorsqu'il vit leurs ennemis approcher si près du lieu de leur retraite, & dit à Mahomet: *Avec tout ce qui nous cache, si ces gens-là baïssent leur tête, ils nous verroient infailliblement.* Mais Mahomet lui répondit d'un grand courage: *Vous croiez que nous ne sommes ici que deux: mais il y en a un troisième; & c'est Dieu qui est au milieu de nous, & qui nous protégera.* Alors, selon ce qui est dit dans le même Chapitre, Dieu fit descendre sur *Aboubekere* son Saint-Esprit, qui le fortifia & le consola. *Ferededdin Athar* explique ainsi ce verset en Vers Persans.

(a) Tiré de la *Bibl. Orient.* de *Harbelot*, art. *Hegrah*.
Tome V.

„ Le premier Docteur de la Loi Musulmane, qui a été le premier Musulman, le premier compagnon de Mahomet, & son premier successeur ou vice, étoit le second des deux dans la caverne avec lui.
 „ Ce fut sur lui que l'Esprit de Dieu vint reposer ; & alors toutes ses craintes & toutes ses peines s'évanouirent en un moment. “

Mahomet fut reçu à Médine avec respect & vénération. Ce qu'il y fit d'abord de plus remarquable fut de bâtir une Mosquée, ensuite des maisons pour ses femmes, avec une desquelles, âgée seulement de neuf ans, le Prophète qui n'étoit plus jeune, consumma son mariage. Il y réunit aussi deux sortes de Musulmans, qui étoient les *Mohagériens*, ou réfugiés de la Mecque, & les *Ansariens*, ou auxiliaires de Médine ; & pour se les attacher plus fortement, il établit entre eux une espèce de fraternité, dans laquelle un *Mohagérien* avoit pour frère un *Ansarien*. Ils devoient s'assister mutuellement, comme s'ils eussent été réellement frères.

En la même année l'Apôtre prit les armes avec les Croïans, & commença la guerre sainte contre les infidèles de la Mecque ; ce qui ne l'empêcha pas de penser aussi au spirituel, & de régler le Culte Religieux. Il fixa la *Kebla* ; c'est-à-dire, qu'il ordonna aux fidèles faisant leurs prières, de se tourner toujours vers la *Ca'aba*, qui est le Temple de la Mecque, en quelque endroit du monde qu'ils fussent. Ce commandement fut substitué par Mahomet à l'usage qu'il avoit observé jusqu'alors lui-même, de faire la *Kebla* vers Jérusalem. Voici ce qu'en dit d'Herbelot (a) dans sa *Bibliothèque Orientale*.

Keblah, *Kebleh* ou *Kibleh*, mot Arabe, signifie proprement & en général l'endroit vers lequel on se tourne, qu'on a ou qu'on doit avoir devant soi. Dans une signification plus particulière les Mahométans appellent de ce nom la partie du Monde, où le Temple de la Mecque est situé, vers laquelle ils sont obligés de se tourner lorsqu'ils font leurs prières ; & parce que la Mecque est située vers le Midi, le mot de *Kebleh* se prend souvent pour la partie Méridionale du Ciel & de la terre, de même que pour le vent qui souffle de ce côté-là.

Il est vrai que Mahomet ordonna d'abord à ses Sectateurs de se tourner en priant vers le Temple de Jérusalem, qui étoit le *Kebleh* des Juifs & des Chrétiens. Mahomet n'osa pas d'abord proposer aux siens un autre *Kebleh*, à cause de la grande vénération que les deux Religions principales, la Juive & la Chrétienne, dont la sienne n'étoit qu'une Secte corrompue, avoient pour ce lieu-là. Mais dans la suite, comme il voulut séparer ses Sectateurs de toute communication en fait de Religion avec les Juifs & les Chrétiens, il leur ordonna d'adresser leurs prières vers le Temple de la Mecque, par ce verset de l'Alcoran ; *Tu tourneras ta face vers le Temple sacré de la Mecque.*

Cependant ce changement de *Kebleh* donna occasion à plusieurs des Disciples de ce faux Prophète de murmurer contre lui, & il fut censuré particulièrement par les Juifs, qui l'accusèrent d'inconstance & de légèreté ; ce qui l'obligea de dire en un autre endroit ces paroles : *Dieu est le Maître du Levant & du Couchant. & de quelque côté que vous vous tourniez en priant, vous trouverez la face du Seigneur.* Aussi suivant l'Auteur du *Keshaf*, il arriva depuis que les Soldats de Mahomet faisant leur prière dans une nuit fort obscure, n'observèrent pas bien leur *Kebleh* ; de sorte qu'étant retournés à Médine, ils demandèrent permission à Mahomet de réitérer leur prière, pour réparer ce manquement. Mais le Prophète mit leur conscience en repos, & leur ôta tout scrupule par une défense expresse qu'il leur fit de la recommencer. Un Auteur Persan a paraphrasé fort élégamment ces paroles de Mahomet dans des vers, dont voici le sens. “ Il n'y a aucun endroit où on puisse se cacher de

„ la présence de Dieu, son œil perçant pénètre en tout lieu. Il faut que celui
 „ qui a quelque connoissance de la Divinité, de quelque côté qu'il jette ses regards, y contemple & adore la Majesté de Dieu, revêtu de tout l'éclat de
 „ ses attributs glorieux. ”

Le *Kebleh* se prend donc littéralement pour la partie du monde qu'on regarde en faisant sa prière. Mais il est pris souvent par allégorie pour la fin

(a) Dans le *Supplément*, Art. *Keblah*.

qu'on se propose dans ses actions. Sur quoi *Houssain - Vâez* rapporte dans sa paraphrase Persanne de très-beaux vers, dont voici l'explication.

» Le *Kebleh* que regardent les Rois, est leur Couronne & leur autorité ;
» celui des gens d'affaires, est l'or & l'argent ; celui des adorateurs de la
» beauté corporelle est un peu de bouë ; celui des débauchés est l'excès &
» la superfluité en toutes choses ; celui des gourmands, est la bonne chère
» & le sommeil ; celui d'un homme d'esprit, est la science. Le *Kebleh* des
» gens de bien, est le combat de leurs passions ; celui des Dévots, est la prié-
» re ; celui des ames transportées de l'amour de Dieu, est l'union inséparable
» avec lui. Enfin celui des Contemplatifs les plus élevés, est la gloire & la
» Majesté Divine toute pure ».

Le changement de *Kebla* ne manqua pas d'être confirmé par des visions & par des oracles du Ciel. L'Apôtre établit aussi la manière d'appeler ses Croïans à la prière. Il jectra le son du cor en usage chez les Juifs, pour qui on prétend qu'il eut au commencement des égards par politique & par intérêt. Il choisit donc la cresselle en usage chez les Chrétiens ; mais une révélation vint fort à propos pour la lui faire rejeter, & recevoir en sa place la publication de la prière à haute voix du haut des tours des Mosquées.

Ensuite fut institué le grand jeûne de *Ramadhan* ; ce qui arriva environ dix-huit à dix-neuf mois après la seconde fuite de Mahomet, qui fixe l'Ère des Mahométans connue sous le nom d'*Hégire*. C'est dans ce mois de *Ramadhan*, dit Mahomet lui-même, que l'Alcoran est tombé, ou descendu du Ciel. Cela seul ne devoit-il pas justifier l'établissement de ce jeûne solennel, pour mieux inspirer aux Croïans le respect, la vénération, la crainte & le préjugé pour sa Loi ? On nous parle aussi des réglemens qu'il fit concernant l'aumône, les choses licites & illicites, la police, &c. Voilà en peu de mots l'histoire de la retraite de Mahomet, qui fut obligé d'abandonner la Mecque pour s'établir à Médine ; on sçait que c'est du jour de cette fuite, que les Mahométans comptent les années de leur histoire, ou de leur *Hégire*, mot Arabe qui signifie fuite. Cette fuite au reste tombe au 16. Juillet de l'année 622. Mahomet délivré par sa retraite de la persécution, sous laquelle il avoit été prêt de succomber, n'eut plus désormais que d'heureux succès, & tout parut favoriser ses entreprises.

D'abord une victoire remportée sur les *Koraïshites* justifia pleinement, selon les Arabes, & la justice & la vérité de la Religion Musulmane. *Bedre*, où étoit un puits voisin de la côte d'Arabie, fut le lieu où se donna la bataille, pendant que le saint Prophète assis dans une loge qu'on avoit dressée exprès pour lui, prioit Dieu pour ses fidèles soldats, comme (a) *Moïse*, qu'il voulut sans doute imiter encore, avoit prié Dieu autrefois sur une colline, pendant que les Juifs combattoient les *Amalécites*. Vers la fin du combat, lorsque la victoire commençoit à se déclarer, le Prophète sortit impétueusement de sa loge pour combattre aussi : mais l'Ange *Gabriel*, ce fidèle gardien du Prophète, l'empêcha de se jeter dans la mêlée, & le conduisit à un fossé pratiqué pour seigner le puits, où Mahomet trouva du gravier menu, qu'il jectra, par ordre de l'Ange, au visage des *Koraïshites*, en prononçant ces paroles : *Que leur visage soit confondu !* Ce gravier miraculeux, en bouchant les yeux & le nez aux *Koraïshites*, acheva de mettre le désordre & la confusion parmi eux. Toute leur armée fut mise en déroute, & détruite entièrement par les Musulmans. Ici les Arabes crédules, enivrés toujours de cet entoullasme religieux auquel l'éducation nous dispose, & que l'exemple d'autrui cultive, ne manquent pas de nous parler de plusieurs escadrons d'Anges commandés par *Gabriel*, lesquels se joignirent aux Musulmans. C'est ainsi que la vérité se trouve toujours altérée par des fables aussi absurdes que puériles.

La défaite des *Koraïshites* arriva un vendredi 17. du mois de *Ramadhan*. *Abu-Gjebel* y périt misérablement. Cet *Abu-Gjebel* étoit le Chef des *Koraïshites*, le défenseur de la vieille Religion du pais, & sans doute aussi des biens & de la fortune de sa Patrie contre les usurpations de Mahomet. Nous pouvons supposer tout cela, & même le croire, quoique privés des monu-

(a) Exode, Ch. XVII.

mens qui pourroient nous certifier la vérité : mais au défaut de ces monumens qui n'existent plus, difons hardiment que Mahomet n'a pas été moins prévoiant que tant d'autres Chefs de Sectes & de Parais, d'Usurpateurs d'États, de Conquérens de Monarchies, & de Fondateurs de nouvelles Loix, &c. La force majeure a noirci pour jamais cet *Abu-Gjebel* dans l'esprit des Musulmans ; & il sera appelé chez eux jusqu'à la consommation des siècles (a) le *Pharaon de la Nation*. Ajoutons ici une circonstance, sur laquelle on fera quelque réflexion ; c'est que les Musulmans qui périrent dans le combat, furent mis au rang des martyrs. Ce sont de plaisans martyrs, s'écrie Baile (b), que des gens qui sont tués au pillage d'une riche caravanne, & en faisant le métier de Miquelets & de bandits. Cependant les Auteurs Arabes ont parlé fort avantageusement de cette aventure, ou, si l'on veut, de ce combat ; & l'Alcoran en fait mention plus d'une fois, comme d'une affaire où Dieu & ses Anges se déclarèrent ouvertement pour la bonne cause.

Mahomet victorieux poussa vivement ses conquêtes temporelles & spirituelles, malgré l'échec que ses fidèles reçurent dans une bataille donnée entre Médine & le mont *Ohod*, c'est-à-dire (c) seul ; bataille qui auroit ruiné entièrement la nouvelle Religion & son fondateur, si la terreur panique ne s'étoit emparée des *Koraishites* victorieux. Il fit aussi la guerre à la Tribu des *Nadhirites* Juifs de Religion ; & il est bon de remarquer ici en passant, que quelque tems auparavant l'alliance des Juifs & des Musulmans (d) s'étoit rompue, & qu'après cette rupture, Mahomet prit pour les Juifs une aversion dont il ne revint jamais.

La défense (e) de boire du vin & d'employer le fort (on comprend aussi sous ce terme les jeux de hazard) descendit du Ciel dans le tems de la destruction des Juifs *Nadhirites*. On prétend que l'Apôtre fit cette défense à ses fidèles, parce qu'il avoit couru risque de perdre la vie dans un festin, ou (f) il s'étoit trouvé avec les Juifs *Nadhirites*. Ceux-ci complotèrent avec les *Koraishites*, & renouvelèrent la guerre contre Mahomet. Les Arabes l'ont nommée guerre des Nations & des ligues, & aussi guerre *du fossé*, à cause du retranchement que Mahomet fit faire autour de Médine pour la garantir de l'ennemi. Les miracles foisonnèrent à cette guerre comme aux précédentes, & présagèrent une victoire que les prières réitérées de Mahomet donnèrent aux armes de ses Croisés. On dit, par exemple, que lorsque Mahomet faisoit creuser le retranchement dont on vient de parler, il se trouva un rocher très-dur, qui empêcha la continuation de l'ouvrage. Il ne se trouvoit point d'homme assez vigoureux pour le briser : mais le Prophète s'étant armé d'une massue de fer d'une grosseur & d'une pesanteur énorme, au premier coup qu'il en donna sur la roche vive, il sortit de la pierre une si grande lumière, qu'elle donna lieu d'apercevoir les Châteaux que Cosroës avoit élevés dans Persépolis la Capitale, située à l'Orient de Médine : au second coup la lumière fut encore si brillante, qu'on découvrit tout l'*Yemen* placé au Midi : enfin au troisième, on vit distinctement les murs de la Ville de Constantinople située au Nord. Ce prodige passa tellement pour conitant parmi les Arabes, que les Interprètes ont cru devoir y joindre leurs explications, & ont en effet assuré, que ces trois lumières marquoient que la Perse, l'Arabie & l'Empire de Constantinople seroient un jour soumis à la Religion de Mahomet.

Quoiqu'il en soit, Dieu envoya la division dans l'Armée des Ligués : mais comme les Écrivains Arabes ajoutent qu'un vent d'Orient mêlé de pluie & de grêle incommoda extrêmement l'Armée des Arabes ligués, croions que le miracle de leur défaite fut uniquement dû à cette cause simple & toute naturelle. Aussi est-il dit dans l'Alcoran (g) que Dieu envoya le vent contre les infidèles ; à la vérité l'Alcoran ajoute, que Dieu envoya aussi des légions d'Anges. Mais une tradition fait dire au Prophète des Musulmans : " J'ai remporté la victoire par le moi en du vent d'Orient, j'ai succombé lorsque ceui d'Occident souffloit. "

L'Ange

(a) Voyez une citation dans la *Vie de Mahomet*, ubi sup. L. III. Ch. 4.

(b) Dans son Dictionnaire, Article de *Mahomet*.

(c) Parce qu'il est séparé des autres montagnes de l'Arabie.

(d) *Vie de Mahomet*, ubi sup. Liv. III.

Ch. 4. où l'on peut lire ce qui occasionna cette rupture.

(e) *Alcoran*, Ch. 2. & Ch. 5.

(f) Voyez *Gagner*, *Vie*, &c. ubi sup. Liv. III. Ch. 11.

(g) *Alcoran*, C.

L'Ange *Gabriel* incita l'Apôtre Arabe à une nouvelle guerre, qui fut contre les Juifs *Khoraidhites*. Il ordonna aux Croïans qu'en vertu des ordres donnés de la part de Dieu, ils dirigeroient leurs prières contre les Juifs, à qui cette guerre fut très-funeste. Aiant eu le malheur de combattre contre les Anges, comme tous les autres ennemis de Mahomet, ils ne purent éviter d'être défaits, & Mahomet les fit égorger ; en quoi il voulut peut-être imiter les ancêtres de ces Juifs, qui avoient traité de même les Cananéens & leurs autres ennemis. La preuve de ce que je dis se trouve dans ces paroles (a) de l'Alcoran, qui paroissent copiées de celles qu'on lit de Moïse dans le Livre du *Deutéronome*. » Vous avez fait mourir une partie des *Khoraidhites* ; vous avez fait le reste » captifs & esclaves. Dieu vous a donné leur país en héritage, avec leurs » maisons & leurs richesses. Il vous a donné un país dans lequel vous n'étiez » jamais entrés, &c. ». Diverses expéditions suivirent celle-ci, dont nous ne donnerons aucun détail, pour venir à la première tentative que fit Mahomet pour attirer les Chrétiens à son *Islamisme*. Ce fut en l'an sixième de l'Hégire, qu'il essaya de persuader les Chrétiens, non pas, dit-on, par la force & par les armes ; il n'étoit encore ni assez établi, ni assez puissant pour les attaquer de cette manière, & son fanatisme véritable ou supposé, par lequel il se procuroit si souvent des visions d'Anges & des révélations du Ciel, n'auroit pu le soutenir contre les forces de l'Empire Chrétien, quoique déchu de son ancienne vigueur. Il commença donc par l'invitation & par la persuasion. *Abdo'l-Rahman*, ou selon notre prononciation, *Abderame* fut le pacifique Missionnaire qu'il leur envoya ; mais on peut juger par les paroles que prononça le Législateur des Musulmans, en donnant à *Abdo'l-Rahman* la charge de Missionnaire, que si dès lors il n'étoit pas aimé en guerre, c'est que la foiblesse ou la politique ne le permettoient pas encore. La vocation de Missionnaire fut adressée à *Abdo'l-Rahman* en (b) ces termes : » Marche & fais la guerre sainte au » nom de Dieu, & pour la voix (c'est-à-dire pour la Religion) de Dieu. Qui- » conque niera Dieu, (par là il faut entendre l'*Islamisme*) tu le combattras. » N'agis point en perfide ; ne tue point les enfans en bas âge ; car il arrive- » ra qu'un jour ils se rendront obéissans, &c. »

Le Prophète Mahomet avoit résolu de faire le Pèlerinage de la Mecque ; & il avoit fait un (c) songe qui étoit venu fort à propos pour y encourager les siens. Cependant ce que les Historiens Arabes appellent la guerre ou la visite sacrée d'*Al-Hudaibia*, précéda ce Pèlerinage avec quelques autres événemens. *Hudaibia* est un bourg dépendant de la Mecque, situé à l'entrée du territoire sacré de cette ville, à une journée de la *Ca'aba*. Le Prophète y fit soudre de l'eau d'un puits par le moien d'une flèche qu'il commanda d'y jeter ; & par ce miracle il apaisa les murmures de ses Musulmans pressés de la soif. On suppose le Lecteur persuadé que tant de miracles, ou pour ne pas avilir la dignité de ce mot qu'on n'a peut-être que trop employé jusqu'à présent, tant d'opérations prétendues merveilleuses ne pouvoient qu'augmenter de jour en jour la confiance des peuples. Aussi nous fait-on remarquer deux choses. La première, que le respect & la vénération pour Mahomet étoient portés au plus haut point chez ces Musulmans. Par exemple, après qu'il avoit fait l'ablution sacrée, ils se jetoient presque sur lui pour recevoir l'eau dans laquelle ils'étoit lavé ; ils ramassoient avec soin les poils de sa barbe & les cheveux de sa tête ; se jetoient par terre pour recevoir ses crachats, &c. L'autre chose remarquable est qu'un certain *Arwa*, que les *Koraidhites* avoient député vers Mahomet, fut si frappé de ces marques de vénération, & de la soumission religieuse que le peuple lui témoignoit, qu'il ne put s'empêcher de dire avec une espèce d'entousiasme aux *Koraidhites* : » J'ai vu les Rois » roës de Perse, les Césars de Rome, les Negus d'Ethiopie avec toute leur magnificence ; mais je n'ai jamais vu de Roi au milieu de ses sujets semblable à » Mahomet au milieu de ses compagnons. Outre cela j'ai vu un peuple, qui ne » le trahira jamais de quelque manière que les choses puissent aller. Ainsi pen- » sez à ce que vous avez à faire ». Un autre Député après *Arwa*, frappé comme lui d'admiration, & d'un respect accompagné du même entousiasme pour ces

(a) Ch. XXXIII.

(b) *Gagner*, Vie, &c. ubi sup. L. IV. Ch. 5.(c) *Idem*. L. V. Ch. 1.

extérieur éclatant & superflueux qui environnoit Mahomet, ne manqua pas de le représenter avec ces exagérations, qu'il est si difficile de recevoir après avoir vu des choses extraordinaires. C'est certainement à de telles descriptions que la *foi nouvelle* dut l'acquisition d'un grand nombre de Profélytes, qui entrèrent dans le Mahomérisme plus qu'à moitié persuadés par ces *oui dire merveilleux*; & cela établit une *foi aveugle*, par laquelle les propagateurs de cette Religion se font soutenir, & qui a distingué généralement tous ceux qui l'ont suivie. Il est donc incontestable qu'avec ce merveilleux & le préjugé qu'il a fait naître, il n'a nullement été difficile de préparer d'avance les cœurs de ceux, que la force des armes n'avoit pas encore conquis.

Un des premiers effets de cette disposition des cœurs envers Mahomet, fut le serment que lui prêtèrent unanimement ses fidèles. C'est cette cérémonie qui est connue sous le nom d'inauguration volontaire, & qui se fit auprès d'un arbre nommé *Hodba*, d'où le Bourg *Hodaba* a pris son nom. Mahomet y prêta aussi le serment aux siens. L'inauguration fut suivie de la paix que les *Koraishites* lui demandèrent. Ils furent frappés, dit-on, d'un trait de générosité que la politique exigeoit de Mahomet, qui sans doute connoissoit très-bien la situation où les esprits de ces Arabes se trouvoient, prévenus déjà par tant de bruits qui s'étoient répandus en sa faveur. Ce trait de générosité fut qu'il leur renvoia 80. prisonniers, que les Musulmans avoient faits sur eux. La paix ne se fit néanmoins, qu'à condition que le Prophète s'abstiendroit une année entière d'aller à la Mecque, & d'y faire son Pèlerinage; que cependant après l'année révolue, il lui seroit permis de s'acquitter de cet acte de dévotion, mais qu'il séjourneroit tout au plus trois jours dans la ville, de même que ceux de sa suite, & que pendant ce tems-là ils n'auroient d'autres armes que leur épée dans le fourreau. Cette paix déplut d'abord aux Musulmans; & vraisemblablement Mahomet s'en seroit trouvé assez mal, s'il n'eut eu l'adresse de se les réconcilier par quelques nouveaux prodiges. Un des plus dignes d'être remarqué, fut (a) le *Chapitre de la Conquête ou de la Victoire*, qui descendit du Ciel fort à propos pour la consolation des Musulmans, & par lequel la conquête de la *Mecque* leur étoit promise; à la vérité cette conquête n'arriva que deux ans après. En attendant, il se convertit un grand nombre de femmes au Musulmanisme; & Mahomet les reçut au nombre de ses fidèles, quoique cela parût contraire à la convention, qui portoit que ceux des *Koraishites* qui s'échapperoient pour se rendre Musulmans, seroient renvoies; mais une équivoque sauva ces femmes. L'Apôtre refusa de les rendre aux *Koraishites*, sous prétexte qu'elles n'étoient pas nommément comprises dans la convention. Au reste, en fait d'établissement de Religion, une recrue de femmes n'est nullement méprisable; toute l'Histoire ancienne & moderne, sacrée & profane nous apprend, qu'elles retiennent ou gagnent les *Ames* par plus d'un aoien. D'ailleurs de quelle utilité ne devoient pas être les femmes dans ces climats méridionaux? dans une Religion qui en admettoit la pluralité? sous un Chef que le tempérament disposoit à cette pluralité? en sorte qu'elle devenoit un des articles de la nouvelle Foi. Cependant le prudent Apôtre jugea devoir éprouver ces femmes, parce qu'il ne se fioit pas aveuglément à ces conversions. L'épreuve consistoit à leur faire faire une abjuration solennelle, & à jurer qu'elles n'avoient quitté leur Religion que par un motif de conscience, & avec un desir sincère d'embrasser la *Foi Musulmane*. En vertu de ce serment, le Prophète séparoit la femme devenue fidèle de son mari infidèle, & permettoit de se remarier à celles dont il avoit cassé le mariage. Nouveau trait de politique, très propre à s'attirer un nombre infini de Profélytes femelles.

L'évasion (b) d'un Profélyte *Koraishite*, qui se rendit ensuite chef de nouveaux Musulmans avec lesquels il ravageoit le païs, fut sans doute secrètement favorisée par le Prophète. Quoiqu'il en soit, cette évasion lui fut très avantageuse, puisqu'elle fit annuler l'article par lequel les *Koraishites* transfuges étoient renvoies, & qu'il fut accordé à Mahomet, qu'à l'avenir ceux qui se retireroient vers lui pourroient y rester en sûreté.

(a) Ch. XLVIII. de l'*Alcoran*. Le Prophète s'y exprime au tems passé; ce qui est assez ordinaire dans le style prophétique.

(b) Voyez *Vie de Mahomet* de Gagnier, L. V. Ch. 3.

quas pas de
après avoir
tions que la
trèrent dans
; & cela
se font sou-
Il est donc
Il n'a nul-
des armes

omet, fut le
onle qui est
, & qui se
s son nom.
e de la paix
rait de gé-
oissoit très-
us déjà par
nérosité fut
r eux. La
oit une an-
endant après
tion, mais
e ceux de
e leur épée
nsemble-
se se les ré-
e remarqué,
du Ciel fort
quère de la
eux ans a-
Musulma-
cela parut
ni s'échape-
ivoque sau-
us prétexte
u reste, en
néprisable;
nd, qu'elles
quelque uti-
dans les ré-
érament dis-
la nouvelle
ues, parce
itoit à leur
té leur Re-
embrasser la
omme deve-
elles dont il
s'attirer un

ef de nou-
te secrète-
on lui fut
shites trans-
venir ceux

de Gagner, L.

En l'an septième de l'Hégire Mahomet prêchant aux fidèles (car il faisoit aussi l'office de prédicateur) leur annonça la résolution qu'il avoit prise d'envoyer des Ambassadeurs aux Souverains étrangers, & de les inviter solennellement à se faire Musulmans. Sur le cachet avec lequel il ferma les lettres qu'il leur écrivit, il fit graver ces paroles, MAHOMET APÔTRE DE DIEU. D'abord, disent les Historiens, il écrivit à *Kesros* Roi de Perse, qui déchira la lettre, bien loin de la lire; & cette action donna lieu à Mahomet de lancer une (a) Prophétie contre ce Roi, laquelle portoit, que Dieu déchireroit le *Royaume de Kesros*, comme il avoit déchiré la lettre. Le Viceroi d'Arabie eut ordre de travailler à remettre Mahomet en son bon sens, ou de le faire périr; mais les Historiens nous rapportent, que le Viceroi, bien loin de lui nuire se rendit Musulman lui-même, après avoir été convaincu par la vérité des prédictions du Prophète de la vérité de sa Mission. En effet les Arabes disent, qu'il fit savoir au Viceroi la mort de son maître, & la manière dont son propre fils *Sirois* l'avoit assassiné, quelques heures après que ce meurtre eut été commis.

Les mêmes Arabes nous disent qu'il écrivit aussi à l'Empereur *Héraclius*, & que ce Prince après avoir reçu la lettre avec beaucoup de respect, renvoya l'Ambassadeur comblé de présents; que même *Héraclius* se fit Musulman. Ils ajoutent enfin, que Mahomet écrivit de semblables Lettres au Sultan d'Égypte, au grand *Negus* d'Éthiopie, au Sultan de la partie d'Arabie la plus voisine de la Syrie, & à deux ou trois autres petits Souverains Arabes. On peut juger, pour le remarquer en passant, de la fidélité des Auteurs Arabes en fait d'Histoire, sur ce qu'ils disent ici d'*Héraclius*.

Passons rapidement sur le prétendu ensermelement de Mahomet qui, au rapport des Écrivains de sa vie, étoit l'ouvrage des Juifs. On n'en dira rien, sinon que ce fut un nouveau prétexte pour leur faire la guerre, & achever de les détruire. A cette guerre contre les Juifs, appelée la guerre de *Khaibar*, (b) *Ali* & quelques autres Héros Musulmans se signalèrent par des exploits, qui certainement vont de pair avec ceux des *Rolans* & des *Amadis*, dont les *prophéties* ont été imaginées sur le plan des Héros Arabes, *Saralins* & *Maures*. On nous raconte aussi, que le Prophète manqua de mourir du poison qu'une Juive lui donna avec de la chair de brebis rotie, après l'expédition de *Kaibar*. Il lui fut inspiré que le mets étoit empoisonné, ainsi il n'en mangea pas; mais il en avoit goûté; & le don de Prophétie (c) ne lui ayant servi qu'à moitié, il se ressentit toujours de cet accident pendant les trois années qu'il vécut encore.

Au milieu de tous les progrès du Mahométisme, qui depuis quelque temps commençoit de sortir de l'Arabie, & de faire sentir aux pays voisins l'efficacité de ses dogmes, le Prophète mari d'un grand nombre de femmes éprouva les mêmes faiblesses de l'amour que d'autres grands hommes, aussi-bien pourvus de femmes que lui, avoient éprouvées plusieurs siècles auparavant; mais il n'imputa ni leur repentir, ni leurs regrets. Pour justifier un crime de fornication qu'un amour illégitime alloit lui faire commettre, & que cet Alcoran, qu'il disoit lui venir de la main de Dieu, défendoit expressément, il se procura une nouvelle révélation, par laquelle Dieu le dispensoit de la Loi de l'Alcoran. Nous omettons le détail de ce qui concerne la peine décernée aux fornicateurs & la prétendue absolution divine, puisqu'on peut voir l'un & l'autre dans l'Alcoran au commencement du Ch. 24 & (d) au Ch. 66. Les Docteurs Musulmans ont voulu justifier ce dérèglement de leur Apôtre, & le faire regarder à leurs peuples comme un privilège particulier que Dieu lui avoit accordé;

(a) Voyez dans *Boulainvilliers*, ubi sup. pag. 354. & suiv. l'histoire de cet événement, & ce qu'il dit de la Prophétie de Mahomet contre les Perses. M. de *Boulainvilliers* fait beaucoup valoir l'accomplissement de cette prédiction de Mahomet, laquelle est contenue dans le commencement du Chapitre 30. de l'Alcoran intitulé *les Grecs* ou *les Romains*. Mais quoiqu'il en dise, cette Prophétie n'étoit qu'une suite de la sagacité de Mahomet; & même M. de *Bou-*

lainvilliers semble en convenir vers la fin de son récit. Voyez aussi les notes de M. *Salé*, dans sa traduction Angloise de l'Alcoran.

(b) Voyez *Gagner*, ubi sup. Liv. V. Ch. 6. & autres.

(c) La brebis rotie parla, selon une Légende Arabesque.

(d) Voyez aussi *Gagner*, Vie, &c. ubi sup. Liv. V. Ch. 9.

alusi, ajoutent-ils, la Loi subsiste toujours dans toute sa force contre ce péché. Mais cette exception ne pouvoit qu'être contraire à la sagesse de Dieu, qui n'ignoroit pas que l'exemple de l'Apôtre auroit toujours plus de force que la Loi sur les Musulmans anciens & modernes. On ose même dire, qu'il pouvoit bien leur être permis d'emplir en cette occasion les paroles du jeune homme (a) de la Comédie.

Mahomet fit son *Al-Kadha*, ou sa visite de consommation, ou selon une autre manière de traduire, d'accomplissement l'an 7. de l'Hégire. Cet *Al-Kadha* est en termes vulgaires le Pèlerinage de Mahomet à la Mecque, dont il ne lui étoit permis de s'acquitter, qu'après l'année révolue, selon le Traité. Il est nécessaire de représenter en peu de mots cet acte fameux de cérémonie & de dévotion.

Le Prophète se mit en marche avec tout l'appareil d'un Législateur, qui joint le temporel au spirituel, & prépare les voies à la Religion qu'il veut établir, par la terreur qu'exercent les armes du siècle. L'Apôtre étant arrivé à six milles de Médine, y fit d'abord la promesse solennelle de s'acquitter religieusement de toutes les cérémonies & de tous les rites de la visite sacrée; ses fidèles y firent la même promesse. Arrivé plus près de la Mecque on laissa les armes & les bagages, après quoi on continua la marche, & l'Apôtre entra d'un air triomphant dans la sainte ville. Il y fit la visite sacrée, embrassa & baisa dévotement la pierre noire de la *Ca'aba*, & par des efforts merveilleux fit avec ses *Musulmans* les sept tours du temple, quoique les *Koraïshites*, qui furent témoins de cette dévotion, eussent osé les défer de s'en acquitter, les croians accablés des fatigues du voiage. „ (b) Mahomet, dit-on, fit les trois premiers tours en „ courant légèrement & d'un pas leste & ferré, par bonds & par sauts, en se „ couant les épaules; les quatre autres, en marchant gravement d'un pas ordi- „ naire. La raison pourquoi le Prophète marcha plus lentement aux quatre der- „ nières tours, c'est qu'il voulut épargner les Musulmans, & ménager leurs for- „ ces épuisées par la fatigue du voiage; il crut qu'il suffisoit de faire voir „ aux *Koraïshites* leur vigueur dans les trois premiers circuits; & cette „ coutume a toujours été pratiquée jusqu'à aujourd'hui. „ Cette citation n'est pas inutile. Nous décrivons des usages religieux, dont il est nécessaire de marquer la source. Après les sept tours le Prophète fit proclamer la prière; ensuite monté sur son chameau il courut sept fois entre deux collines, sur lesquelles on voit alors deux Idoles des *Koraïshites*, ce qui fit quelque peine aux idolâtres qui le suivoient: mais Dieu, pour calmer leurs serupules, envoya du Ciel un passage de l'Alcoran (c), qui déclare que ces deux collines sont deux numens de Dieu, & que les Pèlerins qui feront le tour de ces deux collines ne seront point réputés avoir commis un péché. Cette même cérémonie se pratique encore; & les Arabes, en nous disant qu'elle est aussi ancienne que leur Patriarche *Ismaël*, la regardent comme un article de la Religion d'*Abramam*. Mais (d) les trois plus célèbres Docteurs de la Loi Musulmane, dont les sentimens partagent tous les autres Docteurs Mahométans, expliquent différemment les conditions qui rendent ce pèlerinage de la Mecque obligatoire.

Schafes dit qu'il suffit d'avoir les provisions nécessaires & une monture, pour y être obligé.

Malek veut que ces conditions soient la santé du corps, & des facultés suffisantes pour le pouvoir des choses nécessaires à ce voiage.

Abou Hanifah croit que le pouvoir requis s'étend non seulement aux provisions nécessaires pour le voiage, mais qu'il comprend aussi la santé du corps, la commodité d'une voiture, & même la sûreté du chemin, sans laquelle on n'y est point obligé. C'est cette décision que la plupart des Mahométans, & sur-tout les Turcs ont reçue.

Dans

(a) *Terent.* in Eunucho, Act. 3. sc. 5. *Virgo in conclavi seiet suspectans tabulam quandam, ubi inerat pictura. Hac seiem, &c. egonas quoque id spectare capi, & quia consuetum iuferat jam olim ille ludum, impendio magis animus gaudibus minis, &c. Ego homuncio hoc non facerem! ego*

verò illud feci ac libens.

(b) *Gagnier*, Vie, &c. Liv. V. Ch. 10.

(c) Dans l'*Alcoran*, Ch. 2.

(d) Titre de *Herbelot*, dans la *Bibl. Orient.* Art. *Hagge*.

Dans le Chapitre de l'Alcoran intitulé, *Bacrat*, Mahomet ordonne que ceux qui font ce Pèlerinage, portent leur provision, pour n'être pas à charge aux autres, & il dit ces paroles : *Faites vos provisions ; mais la meilleure de toutes les provisions est la piété & l'abstinence. Housain-V'ez* dit sur ce verset : « La meilleure provision qu'on puisse faire, est de s'abstenir, pour ne pas être importun aux autres en leur demandant. C'est, dit-il, le sens littéral de ce passage ; mais le moral & le mystique, est, qu'il faut faire sa provision pour le voyage de l'autre vie signifiée par le Pèlerinage de la Mecque. Or la meilleure provision que nous puissions faire pour ce voyage, est l'abstinence ce ». Autrefois les Kalifes satisfaisoient eux-mêmes à l'obligation du Pèlerinage *Abngiafar-Almanjer*, second Kalife des Abassides mourut dans ce voyage. *Alahadi* son fils & son successeur le fit en l'année 160. de l'Hégire avec tant de somptuosité, qu'au rapport de *Khozdemir*, il fit charger cinq cens Chameaux de neige & de glace seulement, & plusieurs mille de provisions pour les Pèlerins. Après que ce Prince eut satisfait à tous les devoirs du Pèlerinage, que les Arabes appellent en leur Langue *Messanek-al-Hagge*, on vint lui dire que les planchers de maisons où on avoit logé la Garde-Robe, étoient si chargés, qu'il y avoit à craindre qu'ils ne succombassent sous le poids. Cet avis lui donna occasion d'ordonner qu'on distribuât tout ce qu'il y avoit dans ces magasins aux pauvres, dont chacun eut deux vestes de brocard pour sa part.

On rapporte d'un autre Kalife, que dans un pareil voyage il fit construire au-tant de Palais de charpente, qu'il y a de journées de Bagdad à la Mecque. Des Chameaux en grand nombre chargés de ces Palais ambulans, & pliés en zigot, précédoient le Prince, & leur marche étoit si bien concertée, que tous les soirs un de ces Palais se trouvoit monté dans l'endroit où la Cour devoit s'arrêter, afin que le Kalife y pût passer commodément la nuit avec ses femmes.

Haronn Raschid, cinquième Kalife de la Maison des Abassides, fut le dernier de tous les Kalifes qui fit le Pèlerinage de la Mecque. Il y alla pour la dernière fois l'an 186. de l'Hégire, accompagné de ses deux fils *Amin* & *Mamoun*, qui lui succéderent tous deux l'un après l'autre. Etant arrivé à Médine, il fit trois présens aux Habitans, le premier en son nom, & les deux autres au nom de ses fils lorsqu'il fut à la Mecque, il fit la même chose ; en sorte que l'argent qu'il distribua dans ce voyage montoit à la somme de quinze cens mille dinars d'or. Dans ce même voyage, il fit attacher à la porte du Temple de la Mecque l'Aâde du partage qu'il avoit fait de tous ses Etats entre ses trois fils *Amin*, *Mamoun* & *Motassem*, avec substitution de l'un à l'autre. On dit de ce Kalife, qu'il attribuoit à ces Pèlerinages toutes les victoires qu'il avoit remportées sur ses ennemis ; car il avoit fait huit fois ce voyage, & avoit gagné huit batailles. Il en fit même un à pied, dans lequel il rencontra *Brakim Ben Adhem*, qui employoit douze années entières à faire le sien. On dit aussi que *Haronn* fit graver sur son calque ces deux mots, *Haggion Azzon*, qui signifient, *celui qui fait le Pèlerinage de la Mecque*, devient fort & puissant. Dans ces sortes de Pèlerinages ce Prince se faisoit accompagner par cent Docteurs de la Loi qu'il défrayoit ; & lorsqu'il ne pouvoit pas s'en acquitter en personne, il en habilloit trois cens, qu'il envoioit à ses dépens pour tenir sa place.

Après que les Kalifes se furent dispensés de ce devoir, les divers Sultans qui s'éleverent dans le Mahométisme ne laisserent pas de s'en acquitter. *Malik/Chah*, Sultans des Selgiucides, fit ce Pèlerinage avec une dépense incroyable, & abolit le tribut que les Pèlerins étoient obligés de payer. *Bajazeth II.* Sultans des Ottomans, le fit aussi ; & ce fut dans ce voyage qu'il apprit la mort de Mahomet son père, auquel il succéda.

Mais rien n'est comparable à ce que fit un Roi d'Egypte dans un de ces Pèlerinages. Pour se dédommager de l'aridité des déserts qu'il ne pouvoit éviter de traverser, ce Prince, dit un Auteur moderne (a), fit construire de petits jardins, ou pour parler plus juste, de grandes caisses remplies de terre, dont deux étoient portées par un Chameau, & dans lesquelles on avoit semé de la salade, des melons, & d'autres légumes semblables ; en sorte qu'il avoit le plaisir de manger tous les jours de nouveaux fruits & des herbes fraîches, dans des lieux, auxquels la nature a refusé jusqu'aux ronces & aux épines. Outre les Chameaux desti-

(a) Description de l'Egypte, &c. par M. de Maillet.
Tome V.

nés à porter ces Jardins artificiels, qui étoient au nombre de cent, un grand nombre d'autres étoient employés à porter l'eau nécessaire pour les arroser dans un climat brûlant, dont l'air toujours enflammé dissipe en un instant l'humidité la plus considérable. Les Auteurs Arabes en font monter le nombre à plus de cinq cents. Ainsi, dit l'Auteur que nous citons, il en coûta plus de cent cinquante mille livres à ce Prince, pour quelques salades & quelques melons, qu'il vit croître sous ses yeux dans des solitudes où ce prodige n'avoit jamais paru, & où personne n'a eu depuis la folie de le faire paroître.

Les Arabes prétendent, comme on l'a vu, que ce Pèlerinage étoit en vogue dans l'Arabie avant le Musulmanisme, & même dès le tems d'Abraham & d'Ismaël son fils, qu'ils supposent avoir été les fondateurs du Temple de la Mecque. Cependant l'an 319. de l'Hégire, & sous le Kalifat de *Mu'awiyeh*, ce Pèlerinage cessa par la crainte des Carmathes, qui en une seule fois tuèrent plus de vingt mille Pèlerins. Ces rebelles prirent ensuite & pillèrent la Mecque, profanèrent ce qu'il y avoit de plus saint pour les Musulmans, & les obligèrent de prendre le chemin de l'Euphrate, c'est-à-dire, de substituer le Pèlerinage de Jérusalem à celui de la Mecque.

Revenons aux Cérémonies qui accompagnèrent celui de Mahomet. Soixante & dix chameaux furent sacrifiés dans le dernier acte de la dévotion, & les Musulmans se rasèrent. Mahomet fit dans le même endroit, & presque immédiatement après une autre cérémonie qui lui étoit assez ordinaire ; ce fut de consommer son mariage avec une nouvelle femme ; & les Arabes ont soin de nous faire remarquer, que cette dévote Mahométhane voulut être enterrée sous l'arbre même, qui avoit servi de pavillon au Prophète pendant la consommation.

On met en l'année huitième de l'Hégire la première guerre des Musulmans contre les Romains. On comprenoit alors sous ce nom tous les sujets de l'Empire Grec. Cette guerre commença la grande destruction de l'Empire d'Orient par les Musulmans, qui depuis ce tems-là ne cessèrent de s'élever sur ses ruines. Il se donna une bataille près de *Mata*, ville dépendante de la Syrie. D'abord la victoire sembloit vouloir se déclarer pour les Grecs ; mais les Généraux Musulmans plus heureux ou plus habiles restèrent enfin victorieux. Les Historiens Musulmans nous parlent ici de la prévoyance de leur Apôtre, qui connut que les *Korashites* violeroient bien-tôt la trêve ou le traité fait avec lui, & pour cet effet envoya des troupes vers la mer pour être à portée d'enlever les Caravanes. Dans le stile de nos guerres, cela s'appelleroit au moins chercher un prétexte à rompre, & même commencer la rupture. Quoiqu'il en soit, ils disent que cette rupture commença par des allies des *Korashites* ; mais on reconnoit dans le récit de ces Historiens, que malgré la réparation offerte presque aussitôt après la faute commise, Mahomet ne voulut pas manquer de profiter d'un motif si spécieux de vanger ses allies, par lequel il étendoit insensiblement ses conquêtes, & se rendoit maître de ces lieux saints qui étoient les premiers objets de la dévotion des fidèles. Aussi dit-on, que son Armée profita en s'avancant vers la Mecque ; qu'il ne trouva sur sa route que des peuples consternés, ou prévenus, par conséquent hors d'état de s'opposer à ses progrès ; & que par la voie des armes, par les menaces, & par la persuasion il fit en chemin divers Profélytes de distinction, très propres à en faire d'autres parmi le vulgaire. Au milieu de ces heureuses dispositions, Mahomet n'attaqua pas les *Korashites* en Apôtre, mais en Conquérant, & fit donner le signal contre eux en ces termes : „ Voici un jour de carnage, dans lequel on pourra violer l'azile sacré, s'il est nécessaire ". En effet ses Généraux ne trouvèrent presque point de résistance, entrèrent dans la Mecque le fer à la main, & passèrent au fil de l'épée autant de *Korashites* qu'ils en rencontrèrent. A la vérité l'Apôtre fit semblant (a) de défavouer ces cruautés ; mais après un ordre si précis que celui qu'il venoit de donner, sur quel fondement pouvoit-il excuser ces excès ?

L'Apôtre fit son entrée dans la Mecque aussitôt que le soleil commença de monter sur l'horizon, récitant tout haut, & avec une humilité affectée, un cha-

(a) *Vie de Mahomet*, ubi sup. Liv. VI, Ch. 1.

pierre de l'Aleuran intitulé (a) *la victoire*. C'est ce même chapitre qui descendit du Ciel après l'expédition d'*Hadadba*. L'Apôtre alla droit à la *Caba*, fit les sept tours du Temple avec dévotion sans descendre de son chameau, & toucha la pierre noire du baton qu'il avoit à la main. Ensuite il mit pied à terre, & étant entré dans la *Caba*, il y fit abattre toutes les Idoles, entre autres celle d'Ibrahim (Abraham) qui tenoit à la main les flèches ou les baguettes dont les Arabes Idolâtres se servoient pour deviner par le sort. En entrant dans le sacré Temple, Mahomet récita tout haut à plusieurs reprises cette formule, *Dieu est grand, &c.* il la récita en se tournant vers tous les côtés du Temple; il fit la prière avec les inclinations, & fit la *Kébla*. Après cela il sortit, fit une seconde fois la prière avec les inclinations; après quoi rentra dans le Temple il finit la dévotion par un sermon. Nous avons déjà remarqué que Mahomet faisoit la fonction de prédicateur, & il (b) avoit fait faire une espèce de chaire à cette intention, de laquelle les Kalifes qui lui succédèrent se servoient après lui. Mahomet abattit aussi les trois cens soixante Idoles, qui environnoient la *Caba*. Les Arabes toujours merveilleux dans leurs récits observent, que Mahomet en les touchant de sa canne disoit ces paroles: *la vérité est venue, que le mensonge disparaisse & ne revienne jamais. Le mensonge n'est que vanité; qu'après cela les Idoles tombent, ou se renversent sur le dos. L'Idole qui étoit sur le sein de la terre en faveur de la *Caba* ne fut pas oubliée. Ali monta sur le dos de Mahomet, pour y atteindre & la renverser. Après ce pieux ouvrage l'Apôtre fit encore une fois les sept tours, descendit ensuite & alla au (c) puits de *Zem-zem*, s'y arrêta au marche-pied d'Ibrahim, but de l'eau sacrée à longs traits, & fit l'ablution. Les Musulmans imitèrent ces actes de cérémonie & de dévotion. Remarquons au sujet du puits de *Zem-zem*, que les Arabes étoient superstitieusement attachés à ce puits, à cause qu'ils prétendoient qu'il renfermoit l'eau que Dieu avoit fait sortir de terre en faveur d'Isaac & de son fils *Ymael*. Il y a donc apparence que pour cette raison, & aussi pour mieux se dévouer les nouveaux convertis de la Mecque, Mahomet fut bien aise de conserver & d'augmenter même la vénération des Peuples pour ce puits prétendu miraculeux. Aussi a-t-il sa Légende, qui dit, que son eau rend la santé, fortifie la mémoire, & même lave & efface les péchés. On rapporte d'Abdallah, surnommé *Al-Hafab*, à cause qu'il sçavoit par cœur un grand nombre de Traditions, qu'étant interrogé sur sa mémoire, il répondit, que depuis qu'il avoit bu à longs traits de l'eau de *Zem-zem* pour la fortifier, il n'avoit rien oublié de ce qu'il avoit appris. Ainsi cette eau avoit, selon les Musulmans, une qualité toute contraire à celle du fleuve Lethé des Poètes.*

L'Apôtre fit une Exhortation aux habitans de la Mecque, sur ce que Dieu leur faisoit la grace de les retirer du Paganisme par son moyen. En même tems il ne manqua pas de leur apprendre, que Dieu les avoit rendus ses esclaves par la victoire qu'il lui avoit donnée sur eux. *Comment donc, vous traiterez-vous aujourd'hui, continua-t-il? Favorablement,* répondirent ces Arabes; à quoi il leur répliqua, *allez donc, vous êtes affranchis;* & par ces paroles leur rendit cette liberté, que le droit de conquête leur avoit fait perdre.

Tout cela fut accompagné de merveilles & d'oracles du Ciel qu'il est inutile de rapporter, pour ne pas multiplier à l'infini des fables aussi absurdes que puériles. Disons seulement, pour nous attacher à l'histoire, qu'après cela Mahomet disposa des Charges sacrées de la *Caba*. Il renouvela le serment de fidélité aux Croisés, & ceux-ci le lui renouvelèrent aussi, tant hommes que femmes. Après la destruction des Idoles dans la Mecque, il n'attaqua pas avec moins de zèle celles des autres lieux d'Arabie; & ses Officiers coururent par tout le pays, pour le secourir dans l'exécution de ce dessein. Tels furent les moyens qui procurèrent la conversion des habitans de la Mecque, & enfin de la plus grande partie des Tribus Arabes; mais comme on ne le défait pas si facilement des préjugés de naissance & d'éducation, la conversion risquoit de n'être encore qu'extérieure,

(a) Ch. 48. Voyez la note de M. Sale sur ce Chapitre.

(b) *Cagner*, Vie, &c. liv. V. Chap. 11.

(c) Le Puits de *Zem-zem* est aussi appelé

simplement le *Puits de la Mecque*. Voyez encore ce qui en a été dit ci-dessus dans l'Introduction, l'histoire de ce Puits dans *l'Asiatique*, Article *Zem-zem*.

si les Arabes Idolâtres eussent été victorieux à cette (a) Bataille d'*Honain*, dont les Historiens Mahométans nous donnent à leur ordinaire une description pleine de merveilles ; & l'apostasie des Profélytes n'auroit pas été alors moins subite que leur conversion. Cependant l'Apôtre fortifioit ces nouveaux convertis par des actes de clémence & de générosité, capables de les consoler d'avoir été forcés de rendre hommage à la Religion des vainqueurs.

La réputation des armes de Mahomet augmentant de jour en jour la crainte & le respect de ses voisins, plusieurs d'entre eux s'offrirent d'eux mêmes au Mahométisme : c'est ainsi que même dans le Christianisme la prospérité a souvent donné plus de crédit à la foi que la controverse. L'an 9. de l'*Hégire* est mémorable dans l'Histoire du Mahométisme, par le grand nombre d'Ambassadeurs & de Députés qui vinrent à Médine rendre leurs hommages à l'Apôtre de la nouvelle foi. C'est pour cette raison que les Musulmans donnèrent à cette année le nom d'*année des Ambassades*. Le sort des *Korashites* étant décidé, les autres Arabes le regardèrent aussi-tôt comme la décision du leur, parce que les *Korashites* tenoient le plus haut rang entre ces Arabes en qualité de maîtres & gardiens du saint Temple, possesseurs de la Mecque & du territoire sacré, véritable postérité d'*Ismaël*, &c. Tous ces avantages avoient établi un autre préjugé pour eux, qui étoit d'avoir plus de lumières que les autres, comme étant plus voisins du *sanctuaire divin*. Ainsi les *Korashites* étant, si on peut le dire, *vaincus en corps & en ame*, chacun comprit que par cette double victoire la *Foi Islamite* alloit devenir nécessairement la meilleure, ou pour parler plus juste, la plus accréditée.

Ces événemens furent suivis d'une proclamation de la guerre sainte contre les Romains. Les préparatifs pour cette guerre qui n'eut point d'effet, soit par la crainte que le nom de Mahomet inspiroit déjà aux Romains, ou pour d'autres raisons qu'on ignore, sont aussi de l'an 9. de l'*Hégire*. Au retour de cette guerre projetée seulement, & connue pourtant dans les Historiens Musulmans sous le nom de (b) guerre de *Tabuc*, Mahomet fit la conquête spirituelle des *Thakifites*, Peuple voisin des Arabes. D'abord ils ne vouloient se soumettre qu'à condition de conserver leur Idole, & d'être exemts de la prière, (peut-être de celle des Musulmans.) L'Apôtre refusa ces deux conditions ; & sur la prière il ajouta ces paroles dignes d'être remarquées : *Il ne peut y avoir rien de bon dans une Religion, dans laquelle on ne fait point de prière.*

On peut attribuer à la prospérité des armes spirituelles & temporelles de Mahomet, cette revocation des privilèges & édits accordés aux Idolâtres, contenue dans quelques versets (c) de l'Alcoran, qu'à son ordinaire il suposa descendus du Ciel. La révocation dont il s'agit est aussi de l'an 9. Mahomet voioit la Religion assez bien établie, pour oser substituer la force & l'autorité aux raisons. Sous le nom d'Idolâtres dont il est parlé dans cette révocation, il faut comprendre les Chrétiens comme les Païens. Aux uns & aux autres l'Apôtre annonçoit une destruction prochaine en ces termes : „ Quand les mois sacrés seront „ passés, (ces mois sont au nombre de quatre) tuez les Idolâtres par tout ou „ vous les trouverez ; allégez les, & leur dressez toutes sortes de pièges”. La lecture de cette déclaration céleste fut faite en public à la Mecque pendant la solennité du Pèlerinage sacré, toutes les Tribus des Arabes étant assemblées. A cet oracle prétendu-divin, qui pouvoit simplement désigner la réprobation temporelle des Idolâtres, il en fut ajouté un autre encore plus efficace, & qui pouvoit seul rendre légitimes devant Dieu & devant les hommes toutes les violences qui seroient faites aux Infidèles. *Ali* déclara par ordre du Prophète Mahomet qu'aucun Infidèle n'entrevoit jamais dans le Paradis. Comme infidèles, il leur fut défendu de s'approcher du temple sacré, parce que, dit Mahomet, il n'appartient pas aux Idolâtres de visiter la Maison de Dieu. C'est en vertu de cette défense, que tout Infidèle qui ose approcher de la *Caaba*, doit être sur le champ puni de mort.

Nous

(a) Voyez la description de cette Bataille dans la *Vie de Mahomet*, ubi sup, l. IV, Ch. 5.
(b) *Tabuc* est à moitié chemin de Médi-

ne & de Damas.

(c) Chapitre 9, intitulé le *Chapitre de l'immunité*.

Nous ne parlons point des Ambassades d'obédience, que le Prophète reçut de divers Princes voisins en l'année dixième de l'Hégire, non plus que de plusieurs nouvelles conversions dont l'histoire fait mention; mais on doit remarquer que ce même *Ali* dont on vient de parler, fut revêtu la même année de la qualité de Missionnaire. Le Prophète lui donna l'étendart, & lui mit le turban sur la tête pour marque de sa mission, qui fut dans l'*Yemen*, ou l'Arabie heureuse. Le Missionnaire partit à la tête de trois cens hommes, qui batirent les Idolâtres Arabes, & par conséquent les convertirent. *Ali* fit tout de suite plusieurs autres conversions. L'Histoire porte qu'il prêchoit aux Infidèles; mais la même Histoire rapporte aussi, que l'épée étoit plus efficace que le sermon.

Cette même année le Prophète fit le Pèlerinage de la Mecque, qui est un article fondamental de la Religion des Musulmans, & d'une telle importance pour les fidèles, que celui qui est en état de le faire, si au moins il ne le fait pas une fois en sa vie, est regardé comme un infidèle. Cette pratique religieuse est incomparablement plus ancienne que Mahomet, jusques-là même que les Arabes prétendent qu'elle a été observée par les plus anciens Patriarches. A en juger par ce que j'ai rapporté de la visite de Mahomet, il semble qu'on ne doit pas confondre la solennité du Pèlerinage (a) avec la visite. Le Prophète entreprit ce Pèlerinage avec toute la magnificence possible. Il avoit cent mille hommes pour escorte: toutes ses femmes le suivoient dans des litières; & on conduisoit un nombre infini de chameaux ornés de banderoles, couronnés de fleurs pour le sacrifice solennel. Pendant la route le Prophète fit plusieurs fois la prière & les inclinations ordinaires, loua Dieu, & répéta la formule de sa foi. En faisant le vœu du Pèlerinage (b) il paroît qu'il le distingua particulièrement de ce que nous avons appelé *visite*. Quoiqu'il en soit, voici comment un sçavant Auteur (c) de la *Vie de Mahomet* a décrit cette cérémonie.

„ L'Apôtre de Dieu, dit-il, entra dans la Mecque par les mêmes endroits
 „ par où il avoit passé à la prise de cette ville. D'abord il baïsa dévotement
 „ l'angle de la (d) pierre noire, puis il fit les sept circuits autour de la *Caaba*,
 „ les trois premiers en courant légèrement d'un pas lesté, agile & ferré, par bonds
 „ & par sauts, & secouant les épaules; les quatre autres, en marchant grave-
 „ ment d'un pas ordinaire. Après cela il s'approcha du marchepied d'Ibrahim, &
 „ revint à l'angle de la pierre noire qu'il baïsa pour la seconde fois. Ensuite il
 „ monta sur une colline, d'où contemplant la *Caaba*, & se tournant vers le point
 „ de la *Kebla*, il prononça la formule de l'Unité de Dieu, que je rapporterai ici
 „ toute entière pour la faire connoître au Lecteur. *Dieu est grand, il n'y a point*
 „ *de Dieu que Dieu seul. Il n'a point de compagnon. Le règne est à lui: louange soit*
 „ *à lui seul. Il est puissant par dessus toutes choses. Il est le seul fort.* Ensuite il passa
 „ entre les deux collines, comme il avoit fait auparavant à la visite du Temple.
 „ Après cela le soleil étant déjà au couchant, il fit un discours au peuple pour
 „ l'instruire des rites & des cérémonies du Pèlerinage, & se tint debout jusqu'à ce
 „ que le soleil fut couché. Alors il alla plus loin faire la prière de Vêpres. Il
 „ se coucha ensuite tout plat à terre pour y dormir jusqu'au lever de l'aurore,
 „ auquel tems il récita la prière de l'aurore, & alla se porter à l'enceinte du lieu
 „ sacré de la *Caaba*, où il se tint debout en prière pendant tout le tems de l'au-
 „ rore; & avant que le soleil se levât, il courut promptement par la vallée de
 „ *Mohassar* à celle de *Mina* où sont les cailloux. Il ramassa de ces cailloux jusqu'au
 „ nombre de sept, & les jeta l'un après l'autre contre Satan, récitant à chaque
 „ fois la formule qu'on a rapportée. Enfin il vint à l'endroit où on immole les
 „ victimes; & il fit là un discours au peuple, pour lui enseigner les rites & les
 „ cérémonies de l'immolation. Alors descendirent du Ciel ces paroles, qui sont
 „ le sçeau & la ratification de l'Alcoran; *Malheur aujourd'hui à ceux qui ont venté*
 „ *votre Religion. C'est aujourd'hui que je l'ai mise dans sa perfection, & que j'ai ac-*
 „ *compli sur vous ma grace: mon bon plaisir est que l'Islamisme soit votre Religion.*
 „ Selon les Docteurs Musulmans, il faut entendre par le mot de *Religion* les
 „ décisions, les statuts & les commandemens de la Loi; & ils ajoutent que de-

(a) Voyez ci-dessus, & d'Herbelot, &c.

(b) Voyez Gagner, Vie, &c. Liv. VI, Ch.

(c) Idem, Ibid.

(d) Touchant la pierre noire, Voyez ci-après,

62 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

„ puis ce tems-là il ne descendit du Ciel aucun précepte négatif ni affirmatif ». Dans ce fameux Pèlerinage, l'Apôtre immola 63 chameaux de sa propre main, conformément au nombre des années qu'il avoit vécu. *Ali* en immola trente-sept, pour accomplir la centaine. Après la cérémonie l'Apôtre se rasa la tête, commença cette opération par le côté droit, & la finit par le côté gauche. Ensuite il jeta sa chevelure. *Khaled* un de ses Officiers attacha de ces cheveux à son turban, & cette sacrée Relique le secourut puissamment dans tous les combats où il se trouva dans la suite. Toute la cérémonie se termina par un saint repas, où on mangea les restes des chameaux immolés; après quoi le Prophète fit sa prière, but de l'eau de *Zem zem*, & fit encore une fois les sept tours.

On oubloit presque le Pèlerinage au mont *Arafu* qui est à un mille de la Mecque; lieu respectable, parce que, selon les Musulmans, *Adam* & *Eve* après leur péché, furent condamnés à une séparation de cent vingt ans, pendant laquelle ils se cherchoient sans se trouver, jusqu'à ce qu'à la fin de cette rude pénitence Dieu permit qu'ils se rencontrassent sur le sommet du mont *Arafu*, où, selon les mêmes Musulmans, se renouvella l'amour conjugal interrompu depuis si long-tems. En mémoire de cet événement, dit-on, ce lieu est particulièrement destiné à la pénitence & à la retraite. Le Prophète s'y acquitta de ces dévotions, & y pria Dieu pour ses péchés & pour ceux de ses fidèles. Cette dévotion se trouve expressément recommandée dans (a) l'Alcoran.

Dans le cours de ce fameux Pèlerinage, qu'on a décrit assez au long à cause de son importance, Mahomet entreprit de réformer le calendrier des Arabes à sa manière, & le remit à douze mois, en y supprimant l'intercalation, qui chez ces Arabes faisoit de chaque troisième année une année de treize mois. Voilà ce que dit le Sçavant d'Oxford, (b) qui a compilé d'après les Ecrivains Arabes cette *Vie de Mahomet* que nous citons si constamment. Il ajoute „ que cette „ coutume s'étoit établie chez les Arabes à l'occasion du Pèlerinage de la Mec- „ que, lequel dans les anciens tems, se célébroit toujours durant les dix pré- „ miers jours de *D'Had - Hagja*, le mois du Pèlerinage, d'où il arrivoit que „ dans l'année, qui étoit seulement de douze mois lunaires, le tems du Pèleri- „ nage tomboit successivement dans toutes les saisons de l'année, à cause de la „ différence qu'il y a entre le mois lunaire & le mois solaire, qui fait l'année „ lunaire d'environ onze jours plus courte que l'année solaire. Les Arabes, „ pour remédier à cet inconvénient du changement des saisons, & pour fixer le „ Pèlerinage à la saison d'Automne, qui est la plus commode, tant à cause que „ la chaleur est plus modérée, que parce que les fruits de la terre sont dans „ leur maturité, se servirent de l'intercalation qu'ils avoient apprise des Juifs; & „ & ainsi leur année devint solaire. Mahomet préférant l'institution divine à la „ commodité des hommes, rejetta & abrogea l'intercalation, & rétablit l'année, „ telle que les Musulmans la suivent encore aujourd'hui, purement lunaire & „ vague „; en sorte que le même mois, selon la remarque du Père *Miracci*, se trouve dans toutes les saisons.

Le Prophète réforma un autre abus, qu'on va rapporter aussi dans les propres termes du même Auteur. „ Les Arabes éluoient le précepte qui leur ordon- „ noit de tenir quatre mois de l'année pour saints, à sçavoir *Moharram*, *Rezjeb*, „ *Dhu'l - K'ada* & *Dhu'l - Hagja*. Pendant ces quatre mois il leur étoit défendu „ de combattre, ni de faire aucun acte d'hostilité: mais quand ils étoient en- „ gagés à faire la guerre dans quelqu'un de ces mois, ils ne faisoient pas diffi- „ culté de violer le précepte; ils en transféroient l'observation au mois suivant. „ Si, par exemple, ils avoient la guerre au mois de *Moharram*, ils suppléaient „ au précepte violé par la substitution du mois de *Safar* à *Moharram*, & on „ réparoit ainsi un péché commis par une nécessité absolue. Cette transposition „ s'appelloit *Al - Nufa*, c'est-à-dire, délai. Le Prophète condamna cette frau- „ duleuse transposition, comme une innovation que l'infidélité avoit inventée, „ & d'un autre côté, pour éviter les malheurs qui pouvoient suivre la trop scrupu- „ leuse observance de ces mois sacrés, il permit aux Musulmans de combattre &

(a) Alcoran, C. 2. Voyez aussi la note de M. Sale sur ce passage.

(b) M. Gagnier.

de se défendre dans ces mois, selon ces paroles de l'Alcoran, „ Combatez contre les infidèles dans tous les mois de l'année, puisqu'ils ne font pas difficulté de combattre contre vous pendant ce tems-là.

Mort de Mahomet ; ses Funérailles.

NOUS voici arrivés au dernier période de la Vie de Mahomet. La dernière Ambassade qu'il reçut fut de la part des Arabes d'*Yemen*, dans le mois de *Moharran*, l'an 11. de l'*Hégire* : la dernière expédition qu'il ordonna fut du mois de *Safir*, qui dans le calendrier Mahomécan fut *Moharran*. Deux jours après avoir ordonné cette expédition, il tomba malade d'une maladie, qui étoit proprement la suite du poison qu'il avoit pris trois ans auparavant. Nous omettons l'assemblée qu'il fit alors de toutes ses femmes, ses entretiens avec une de celles qu'il considéroit le plus, le fanatisme des discours qu'il tint à sa fille *Fatima*, ou peut-être aussi ceux qu'une fièvre chaude lui suggéroit dans le délire ; encore un coup nous ne disons rien de tout cela, pour rapporter des traits beaucoup plus remarquables de sa fin. C'est qu'étant consumé d'une fièvre ardente, il se fit verser (a) sur le corps sept grandes outres pleines d'eau, afin de rappeler ses esprits par ce bain extraordinaire, & par ce moien se mettre en état de parler dans son bon sens aux fidèles ; qu'en suite il se fit porter à la Mosquée, & monta en chaire ; qu'après y avoir récité tout haut la formule de l'*Unité*, autrement la formule des Croïans, il demanda pardon à Dieu ; qu'il offrit à chacun de lui faire réparation des injures & du dommage qu'il pouvoit lui avoir fait ; que cette réparation publique étant faite, il descendit de la chaire, récita la prière de midi, & restitua une petite somme d'argent avec intérêt à un homme qui se porta pour son créancier, ajoutant ces paroles véritablement dignes d'un Chrétien, après avoir satisfait cet inconnu : *il est beaucoup plus facile (ou plutôt, il est bien plus supportable) de souffrir le déshonneur de ce monde que celui de l'autre*. On ajoute, qu'il pria Dieu pour les martyrs Musulmans, & pour les morts enterrés dans un certain cimetière ; *intercedant pour eux*, dit l'Auteur qui nous fournit cette particularité, *selon le pacte & la communion qui est entre les vivans & les morts*. Ses Historiens rapportent aussi, qu'il pria & prêcha publiquement dans la Mosquée tant que ses forces le lui permirent, & qu'en particulier comme en public, il s'attacha constamment aux exercices de piété ; à la vérité y mêlant toujours son fanatisme, ou peut-être, comme on vient de le dire, les délires que sa fièvre lui causoit. Tels furent, par exemple, les ordres qu'il voulut qu'on observât après qu'on l'auroit enseveli & porté sur les bords de sa fosse, ou il prétendoit que trois Anges ses bons amis ne manqueraient pas de venir prier pour lui ; après quoi l'*Ange de la mort* accompagné de ses Légions devoit venir les relever, pour l'être à son tour par d'autres Anges, &c. Les Arabes nous disent avec un sens froid de Légendaire, que dans les trois derniers jours de la maladie du Prophète, Dieu envoioit assiduellement l'*Ange Gabriel* s'informer de l'état du malade, & qu'il ne cessa point d'aller & de venir plusieurs fois par jour, s'adressant très souvent au malade même, pour être plus sur de l'état où il se trouvoit.

Mahomet dans le fort de sa maladie laissa quelques ordres, que les Musulmans respectent comme des articles essentiels du testament du Prophète. Voici ces Articles. 1. Chassez les Idolâtres de l'Arabie. 2. Laissez jouir les Profélytes des privilèges que je leur ai accordés. 3. Soiez constans & assidus à la prière. Sur ces trois articles on observe, 1. que les Musulmans ne souffrent aucune Religion que la leur dans l'Arabie. 2. que les Musulmans n'emploient pas moins les *Renégats* que ceux qui sont nés & élevés *Croïans*, jusques là même qu'on en voit de placés dans les plus importantes Dignités de la Monarchie Ottomane ; ce qui cependant n'empêche pas que les Renégats ne soient généralement aussi méprisés chez eux, que le sont chez nous ceux que nous appelons *Profélytes*. Les Mahométans

(a) Vie de Mahomet, ubi sup. Liv. VI. Ch. 18.

sont trop bien persuadés par la raison & par les exemples, (a) que les préjugés d'enfance & les habitudes contractées restent dans le cœur, pour regarder comme vrais fidèles les prétendus convertis à la foi de Mahomet. Chez eux, comme chez nous, le grand motif des conversions de ceux qui passent à eux, est dû au vice & au dérèglement. 3. La prière est dans une telle estime chez les Musulmans, qu'ils ne croient pas qu'on puisse être mis au nombre des vrais fidèles, si on ne prie exactement & de cœur dans les tems préferits, & outre cela mentalement dans toutes les actions de la vie, même dans celles qui paroissent le plus opposées à la prière. Au reste aucun Chrétien n'ignore, que le Christianisme ne s'exprime pas moins fortement sur cet article. S. Paul après J. C. ordonne de prier sans cesse.

A ces ordres renfermés dans les trois articles qu'on vient de rapporter, le Prophète ajouta un dernier témoignage de sa haine pour les Juifs. *Que Dieu, dit-il, maudisse les Juifs; car ils ont changé en Temples les sépultures de leurs Prophètes!* Dans les derniers jours de sa vie il affranchit tous ses esclaves, & fit quelques autres actions plus ou moins mêlées de bien & de mal, selon que l'état de son corps, & celui de son esprit lui en laissoient la liberté. Enfin le dernier moment arriva, lequel lui fut annoncé par l'Ange *Gabriel*, qui avoit laissé l'Ange de la mort à la porte de la chambre du mourant. Cependant cet Ange n'osant entrer sans la permission du Prophète agonisant, ni lui demander son ame, il fallut que le Prophète lui permit d'entrer & d'exécuter sa commission. Tout l'entretien de Mahomet avec les deux Anges est fort édifiant pour les Musulmans; mais comme il le seroit fort peu pour des Chrétiens, on en supprime les particularités, & on se contente de dire après les premiers, qu'il pria constamment Dieu dans son agonie. Quel contraste! dira-t-on ici; mais dans quel homme ne se trouvent-ils pas ces contrastes? & d'ailleurs un homme qui meurt n'est pas le même qu'il étoit, lorsqu'il vivoit vingt ou trente années de vie devant lui.

Mahomet sortit du monde le Lundi 12. du mois, appelé le premier *Rabbi*, en l'année onzième de l'*Hégire*. On remarque qu'il naquit un lundi; qu'il commença l'exercice prophétique un lundi; qu'il s'enfuit de la Mecque pour se retirer à Médine un lundi; qu'il fit son entrée à Médine un lundi; qu'il prit la Mecque un lundi. On en croira ce qu'on voudra: quoiqu'il en soit, il n'est pas le seul à qui on a attribué une semblable fatalité de jours.

Mahomet a au moins vécu 63. ans: Apôtre seulement désigné, ou si on veut, prédestiné jusqu'à l'âge de 40. ans que la révélation prétendue descendit sur lui; Apôtre exerçant l'Apostolat à Médine, à la Mecque, & dans les expéditions militaires vingt trois ans depuis la révélation. Nous ne parlons ni des prodiges, ni des visions, ni des mouvemens de tristesse qui suivirent cette mort: mais les Musulmans convinrent unanimement qu'elle n'étoit pas ordinaire. & on décida qu'il falloit l'appeller une *assomption*. *Il n'est pas mort*, dit l'un d'eux; *il a été enlevé, ravi en extase comme Jésus. Il est allé vers son Seigneur*, dit un autre; *il y est allé comme Moïse, qui s'absenta quarante jours de son peuple, & revint ensuite*. On ajoute enfin qu'il s'éleva des disputes très sérieuses sur cet article; les uns niant absolument que le Prophète fut mort, & les autres assurant qu'il l'étoit. *Abu-Beker*, Kalife ou successeur de Mahomet, appaisa ces contestations: il décida que Mahomet étoit mort, & que l'arrêt de mort lui avoit été prononcé comme à tous les autres Apôtres, Prophètes, &c. Mais sa mort, comme on l'a dit, fut distinguée de toute autre par des circonstances merveilleuses & extraordinaires.

La mort de Mahomet étant reconnue unanimement, on fit l'ablution générale de son corps; on oignit & parfuma les parties du corps qui touchent la terre dans l'adoration, qui sont les pieds, les mains, les genoux & le front. On lui fit cette autre ablution que les Musulmans appellent (b) *Wodhu*, laquelle consiste à laver la face, les bras, le creux de la main, la plante des pieds. Enfin

on

(a) La Hollande & l'Angleterre peuvent donner de beaux témoignages de la bonne foi, de la probité & des autres vertus Chrétiennes de ces Profelytes, deserteurs de leur Religion, pour dans la suite n'en avoir aucun. Si après les avoir examinés sur les devoirs

de la Religion, on passoit à ceux que la société civile doit attendre d'eux, on les trouveroit propres à toutes fortes de manœuvres.

(b) On en parlera plus amplement dans la suite.

es préjugés
der comme
omme chez
du au vice
Musulmans ,
, si on ne
mentalement
plus oppo-
me ne s'ex-
me de prier

r , le Pro-
phète , dit-il ,
êtes ! Dans
ses autres
son corps ,
ent arriva ,
a mort à la
er sans la
que le Pro-
phète de Ma-
s comme il
, & on se
s son ago-
rouvent-ils
qu'il étoit ,

Rabbi , en
commença
irer à Mé-
ecque un
le seul à

il on veut ,
it sur lui ;
at la terre
odiges , ni
, mis les
écida qu'il
été enlevé ,
y est allé
On ajoute
nt absolu-
bu-Beker ,
ne Maho-
à tous les
distingue

a générale
at la terre
t. On lui
elle con-
ds. Enfin
on

que la souf-
les trouve-
meuvres.
ent dans la

on embauma le corps. *Ali*, continue-t-on, fit la cérémonie de l'ablution, & cela par le commandement du Prophète, qui avoit déclaré que tout autre que lui qui verroit sa nudité, deviendrait aveugle. Pour éviter ce malheur, ceux qui aidoient à faire l'ablution sous la direction d'*Ali*, avoient un bandeau sur les yeux. Il fallut de très-grandes précautions, lorsqu'on arriva à certains endroits de ce corps sacré. Une voix inconnue ordonna de redoubler le respect: il fut défendu à *Ali* de voir; mais comme dans cette ablution il falloit nécessairement toucher, une tradition nous apprend qu'il se fit alors un certain mouvement vers le Ciel, auquel *Ali* s'écria saintement; O Prophète, &c. il ne s'attendoit pas sans doute à ce phénomène. Mais, si nous en croions la tradition, c'étoit le Ciel que ce mouvement extraordinaire avoit pour objet. A ce prodige singulier se joignit une odeur très-agréable, une odeur de musc, qui s'exhaloit du corps du Prophète. Nos Légendaires remarquent aussi que la bonne odeur est attachée à la sainteté. De combien de Saints ne parlent-ils pas, qui après leur mort exhaloient une douce odeur? Ainsi il n'y a pas lieu de douter, que les Musulmans si souvent mauvais imitateurs des Chrétiens, n'aient pris cette vertu des Saints du Christianisme pour la donner à leur Prophète. Après l'ablution *Ali* prit quelques vieux haillons, & les trempa dans l'eau qui avoit servi à laver le corps sacré. Aussi-tôt la vertu du corps passa aux haillons; & comme *Ali* les gardoit précieusement & souvent les portoit sur soi, les haillons lui communiquèrent bientôt les propriétés qu'ils avoient reçues. Il devoit déjà l'augmentation de sa mémoire & de sa pénétration au privilège d'avoir lavé le corps du Prophète.

Après l'ablution & les obseques qui la suivirent, on fit la prière pour Mahomet lui-même; & la famille du Prophète pria la première. Tous les autres Musulmans suivirent selon leur rang, & dans l'ordre convenable. On récita soixante & douze prières. A l'égard de la sépulture, la Mecque, Médine & Jérusalem furent les trois Villes en faveur desquelles on disputa; mais Médine l'emporta sur les deux autres. Voici ce qu'on nous dit sur le tombeau de Mahomet. Copions encore ici le (a) sçavant Professeur d'Oxford, qui lui-même a copié les Docteurs Arabes. « On creusa la terre dans la maison d'*Ajsha*, qui étoit une de ses femmes, sous le lit dans lequel il avoit couché. *Ali* fut le premier qui descendit dans cette fosse après qu'on y eut descendu le corps; après lui descendirent successivement tous ceux qui avoient eu soin des funérailles. On avoit pavé le fond de la fosse de briques au nombre de neuf, & l'on jeta de tous les côtés du cercueil la terre pour remplir les cavités; en sorte que le tombeau devint bossu ou convexe. On a donc eu raison de se moquer de l'opinion populaire si répandue chez les Chrétiens, que le corps de Mahomet fut mis dans un cercueil de fer, & demeura suspendu en l'air par la force des pierres d'aiman, dont la voute du sépulchre étoit formée. Les Arabes ont eu grand soin de recueillir les plaintes, qui recommencèrent après la cérémonie des funérailles; & il ne faut pas douter que l'entousiasme de ces Auteurs ne les ait fort embellies. Passons aux qualités personnelles de l'Apôtre des Musulmans, après avoir fait toutefois une réflexion bien naturelle; c'est qu'il avoit dit plusieurs fois qu'il ne faisoit point de miracles; cependant combien ne lui en attribuent pas les Mahométans? Ici c'est un pigeon privé qu'on prend pour l'Ange Gabriel. Là, c'est la moitié de la Lune qui se cache dans sa manche, & qu'il renvoie au Ciel pour ne pas priver cette planète de sa douceur. Tantôt, c'est un agneau rôti qui l'avertit qu'il étoit empoisonné, afin qu'il n'en mangeât pas; ou un chameau qui s'entretient avec lui pendant la nuit. Tantôt, c'est de l'eau qui sort de ses doigts; enfin, ce sont toutes ces prétendues merveilles que nous avons vû s'être opérées à sa naissance, pendant sa vie, & à sa mort. Mais comme on vient de le dire, plus modeste en cela que ses panégyristes, il n'osa jamais se vanter d'en avoir fait, & on dit à cette occasion que les *Koraishites* lui aiant promis d'embrasser sa Religion, s'il la prouvoit par quelque miracle, il ne fut pas assez hardi pour leur en promettre, se contentant de les renvoyer à l'excellence de l'Alcoran.

(a) *Vie*, &c. ubi sup. Liv. VI, Ch. 20,

La bonne foi nous oblige cependant d'avertir nos Lecteurs, que tous ces prétendus miracles ne sont pas avoués par les Auteurs Arabes. N'oublions pas de dire encore que le même Mahomet qui avoit la franchise d'avouer qu'il ne faisoit point de miracles, reconnoissoit néanmoins pour véritables ceux de JESUS-CHRIST.

Portrait de cet Imposteur ; ses Vices , ses Vertus , &c.

D'ABORD le portrait que l'on nous fait de son corps est plus ou moins flaté, selon que les Auteurs de sa vie ont eu plus ou moins de cet entousiasme, qui nous porte à rendre les plus parfaits que nous pouvons ceux dont nous entreprenons l'éloge. Quoiqu'il en soit, laissant à part les ridicules excès de ceux dont il a échauffé l'imagination, il paroît que le Prophète n'étoit ni beau, ni laid, ni trop bien fait, ni trop mal fait. Tous les Arabes lui attribuent cette *lumière prophétique*, dont il a été parlé dans l'Introduction. Cette lumière, qui avoit passé de père en fils depuis Adam jusqu'à lui, rendoit son visage aussi éclatant que le soleil, à ce que disent ces Arabes. N'oublions pas la salive du saint Prophète, qui étoit, disent-ils encore, si douce, si favoureuse, qu'on en auroit pû nourrir les petits enfans ; ni le prétendu *scéau de Prophétie*, qui disparut à sa mort. Ce scéau étoit une loupe que le Prophète avoit entre les deux épaules. On avoit, comme on voit, mis tout à profit, son épilepsie, sa loupe, &c. Enfin n'oublions pas le respect que lui portoient les mouches & les moucheron ; en sorte que ces insectes lui laissoient la liberté toute entière de se promener à l'air & au soleil sans crainte, & que par ce moien sa peau restoit toujours douce & luisante. Voici son portrait un peu plus détaillé.

Il avoit, dit-on, la taille ramassée & médiocre, la tête grosse, le visage brun, les couleurs vives, le regard modeste, l'air noble, le corps libre & dégagé, l'abord civil, la conversation insinuante, l'esprit fin & souple. Il étoit d'ailleurs naturellement éloquent, brave & courageux, méprisant les dangers qui es traient ordinairement le commun des hommes.

Si l'imagination des Musulmans a trouvé dequoi s'échauffer dans la description du corps de Mahomet leur Apôtre, elle n'a pas été moins ingénieuse à représenter les qualités de son esprit. Le moins qu'ils en disent, est qu'il surpassoit tous les hommes en intelligence, en raison, en mémoire, en pénétration, en bonté, en vertu. Il y a tout lieu de présumer que du côté de l'esprit il surpassoit infiniment ses compatriotes ; qu'il l'avoit extraordinairement souple & adroit ; qu'avec cette adresse il avoit beaucoup d'éloquence naturelle, une douceur & une affabilité qu'il employoit à propos, & qui ne l'empêchoient pas d'user quelquefois de sévérité, puisqu'en en trouve des exemples assez remarquables dans sa vie. Il paroît aussi qu'il sçavoit se rendre maître de son humeur ; & pour ses défauts, il les a déguisés avec un artifice inimitable, s'il est vrai que des accès de mal caduc, auquel il étoit sujet, il ait eu l'habileté d'en faire des faillies & des accès prophétiques, & qu'il ait sçu convertir en révélation du Ciel une extravagance périodique. Outre cela il possédoit des vertus, qui ne pouvoient presque manquer de lui attirer un grand nombre de Sectateurs : telles étoient la justice & l'amour de la vérité qu'il affectoit dans toutes ses actions ; la popularité qui le rendoit civil, patient & complaisant à l'excès ; la charité qui, selon ce qu'on nous en raconte, a pû le faire appeler le *Pere des pauvres*. Il distribuoit perpétuellement des aumônes, & ne pouvoit jamais se résoudre à en refuser. Outre cela il entretenoit constamment quarante pauvres à ses dépens. En un mot sa charité, ou pour ne rien dire de trop en faveur de l'ennemi des Chrétiens, sa libéralité étoit telle, que souvent il ne lui restoit rien du tout dans sa maison. Le faste & le luxe étoient entièrement bannis de chez lui ; & malgré les grands biens dont il pouvoit être maître quand il lui plaisoit, on assure qu'il ne se réservoir que ce qui étoit absolument nécessaire à l'entretien de sa famille. On voit par ce petit détail, que Mahomet, en qui on reconnoit de grands vices, avoit aussi de grandes vertus. Oserons-nous dire de cet ennemi du nom Chrétien, qu'avec ce mélange de vices & de vertus c'étoit un grand homme ? Eh pourquoi

de tous ces
oublions pas
l'avoier qu'il
les ceux de

&c.

moins flaté,
me, qui nous
prenons l'élo-
t à échauffé
op bien fait,
tétique, dont
père en fils
eil, à ce que
toit, disent-
petit enfans ;
ait une loupe
on voit, mis
s le respect
infectés lui
sans crainte,
voici son por-

e, le visage
dibre & dé-
le. Il étoit
dangers qui

la descrip-
ingénieuse à
est qu'il sur-
pénétration,
de l'esprit il
est souple &
e, une dou-
remarque pas d'u-
remarquables
neur ; & pour
raï que des
aire des fail-
ion du Ciel
qui ne pou-
elles étoient
s ; la popu-
harité qui,
pauvres. Il
loudre à en
dépens. En
ni des Chrê-
tout dans
; & malgré
à assure qu'il
la famille:
grands vices,
om Chrétien,
Eh pourquoi

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

67

ne rendroit-on pas justice à ce Héros de l'Arabie ? Ne la rend-on pas aux Alé-
xandres & aux Césars ? Ne la rend-on pas à Julien l'Apostat, un des plus vio-
lens & des plus rusés persécuteurs du Christianisme ?

Finissons la description des bonnes qualités de Mahomet ; vraies ou fausses, af-
fectées ou naturelles, qu'importe ? On dit des choses si étonnantes de son abiti-
gence & de sa sobriété, qu'on pourroit fort bien le mettre en parallèle avec plu-
sieurs Anachorètes d'Egypte & des environs de l'Arabie, qu'il avoit pour con-
temporains : & qui sçait, ajoutera-t-on, si, de même qu'on a appelé *Satan le Singe*
de Dieu, on ne devoit point appeler le faux Prophète des Turcs le *Singe des*
Saints de son Siècle ? On ne peut nier que Mahomet n'ait mis à profit tout ce qui
pouvoit éblouir les peuples. Quoiqu'il en soit, on nous apprend qu'il ne vivoit
que de dattes & d'eau fraîche pendant quelques mois de l'année ; que pour répri-
mer sa faim il se lioit une pierre sur le ventre ; que s'il étoit obligé de s'asseoir
pour prendre son repas, il se ceignoit les reins & les cuisses d'une forte bande,
mais que presque toujours il mangeoit & buvoit debout, & dans une situation
incommode ; que par humilité il mangeoit avec son valet ; qu'il n'étoit vêtu que
de laine ; qu'il faisoit lui-même ses souliers & ses habits, balaitoit sa maison, aprè-
toit à manger à ses gens, &c.

Au milieu d'une vie si dure, le Prophète qui avoit onze femmes, d'autres disent
quinze, dix-sept, vingt & une, même jusqu'à vingt-cinq, se consolait dans son
petit Serrail tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre. On remarque touchant ces
femmes, (a) qu'il en mourut cinq avant lui, que six furent répudiées, & que les
dix autres restèrent veuves après la mort du Prophète. Ceux qui font cette re-
marque ne lui comptent pourtant que quinze ou dix-sept femmes : mais ils lui don-
nent des concubines. On lui fait dire, que les femmes jouissoient son ail, & excitoient
sa ferveur dans la prière. Il pouvoit être dans le principe de ceux qui se permettent
les plaisirs du mariage pour leur santé. Mais les Docteurs Mahométans (b) justi-
fient leur Prophète d'une manière plus sérieuse.

Ils disent gravement que l'ardeur de Mahomet étoit un don tout particulier, par
lequel Dieu le consolait dans les disgrâces auxquelles il s'exposoit pour son amour
& pour sa gloire. Ils opposent l'incontinence de Mahomet à cette double inconti-
nence des Chrétiens, qui consiste dans l'adultère & la fornication, &c. Qui ne croi-
roit, en lisant cela, que les Athométans valent beaucoup mieux que les autres sur
cet article, & que dans leurs familles on ne voit jamais de fruit *batard* enté au pré-
judice du fruit *légitime*. Ils prétendent, & c'est toujours M. de Boulainguiers qui
parle, que Mahomet a voulu donner aux Musulmans par son propre exemple le
moien de repeupler le monde, auquel les Superstitions Chrétiennes avoient ôté une par-
tie de ses habitans des deux sexes, pour faire habiter des déserts & des Monastères, &
frustrer la Nature de la postérité qu'elle en devoit attendre. Enfin ces vénérables Doc-
teurs nous assurent, que la force de l'ame est si relative à celle du corps, que
» Dieu en donnant la première au Prophète, n'a pû lui refuser des qualités qui
» sont des effets de la plus parfaite constitution des Croïans. » Avec ces subti-
lités, quels désordres ne peut-on pas excuser !

A la mort de Mahomet, il se trouvoit à sa suite cent vingt-quatre mille Ma-
sulmans, lesquels pouvoient être appelés ses Compagnons. Ils étoient distribués
en plusieurs classes, dont (c) le Lecteur se souciera peu de sçavoir l'ordre & le rang.
Disons seulement un mot de ceux que l'Auteur que nous citons appelle *Assesseurs*.
Ces *Assesseurs* étoient, dit-il, de pauvres gens étrangers, qui n'avoient ni feu,
ni lieu, ni parens, & qui vivoient sous la protection de Mahomet, qui leur
fournissoit l'azile & la subsistance. Le nom d'*Assesseurs* leur fut donné, parce que
d'ordinaire ils étoient assis sur un banc autour de la Mosquée du Prophète, la-
quelle leur servoit de retraite. Le Prophète à l'heure de ses repas les appelloit,
& les faisoit manger avec lui : mais si le nombre de ces pauvres étoit trop grand
le Prophète recommançoit à ses compagnons ceux dont il ne pouvoit prendre soin
lui-même.

Après tous ces compagnons de Mahomet, on trouve les *Tabeïtes* dans les Ecri-
vains Arabes, c'est-à-dire, ceux qui suivoient sa doctrine sans être proprement ses

(a) Voyez *Vie de Mahomet* de M. de Bou-
lainguiers, pag. 257. & suiv.

(b) Voyez le même Auteur, p. 261. & suiv.
(c) Voyez *Vie*, &c. ubi sup. L. VII. Ch. 5.

compagnons & ses amis. Ils n'étoient que ses contemporains ; mais ils n'avoient jamais eu l'honneur de le voir ni de converser avec lui. A la vérité , ajointe-t-on , quelques uns d'entre eux avoient eu commerce de lettres avec le Prophète ; & cela les rendoit sans doute très respectables. On n'a pas manqué de regarder comme tels tous ceux qui l'avoient approché ; & c'est à cette idée que nous devons la liste des domestiques du Prophète des Musulmans , entre lesquels on remarque son grand muletier , celui qui lui donnoit l'oreiller , les fouliers , le cure-dent , &c. celle de ses valets , de ses esclaves , de ses bergers , de ses palmiers , de ses erieurs. Et jusqu'où ne va pas le dénombrement scrupuleux des choses que le saint attonchement de l'Apôtre a sanctifiées , puisqu'on nous a conservé les noms de ses mules , de ses chevaux , de ses anes & de ses chameaux , avec des particularités sur leur âge & sur leur mort , sans y oublier diverses merveilles . Les Arabes parlent aussi avec dignité du coq du Prophète. Ce coq étoit blanc ; il chantoit un hymne tous les matins ; & c'est cet hymne que tous les coqs de la terre répètent en abrégé après le coq Musulman. Les ennemis de Mahomet trouveront ici de quoi rire de ses folies , & les dévots de quoi en soupiner ; mais il vaut mieux croire , que tout ce qui concerne ce coq n'est qu'une fiction allégorique trop forte , ou tant soit peu fanatique , si l'on trouve que le terme d'allégorie soit encore trop favorable à cet *Antichrist*. Il est de même très-vraisemblable , que la vision de ce coq dans le voiage du Prophète au Ciel , est une autre allégorie.

Toutes les armes du Prophète ont mérité aussi un détail exact. Nous sçavons par le témoignage des Arabes qu'il avoit neuf ou dix épées merveilleuses ; deux lances , trois arcs , un carquois qui certainement ne l'étoient pas moins ; qu'entre ses cuirasses il s'en trouvoit une qui avoit servi au Géant *Goliath* & au Roi *David* son vainqueur. Les Juifs avoient précieusement conservé cette Relique , jusqu'à ce que Mahomet la leur enleva après leur défaite. Renvoions à cette *Vie de Mahomet* très-détaillée (a) qui nous est venue d'Oxford , les Lecteurs qui voudront sçavoir des particularités touchant les boucliers , les casques , les piques , les bâtons , les calotes , les turbans , &c. de cet Apôtre des Musulmans. Le merveilleux n'est nullement épargné dans ce que les Arabes en disent ; & jamais l'entêtement ne fut poussé aussi loin pour aucun homme , que celui qu'on eut , & qu'on a encore pour cet imposteur. L'Univers entier n'en fournit point d'exemple.

Rapportons ici en peu de mots , & pour conclusion , ce que les Légendaires Mahométans ont eu soin de recueillir fort au long , pour montrer les autres prérogatives surprenantes de l'Apôtre , & la manière admirable avec laquelle Dieu l'a distingué du reste du genre humain. Outre que le Diable fut précipité du Ciel quand l'Apôtre Mahomet naquit , que l'Ange fendit la poitrine à l'Apôtre , & que le sçeau de Prophétie fut mis entre les deux épaules , &c. il a fait , disent-ils , lui seul plus de miracles que tous les autres Prophètes ensemble , & le moins qu'on en compte de sa façon est un millier : aussi a-t-il eu plus de Sectateurs que tous les Prophètes qui l'ont précédé ; les Anges mêmes sont venus pour l'entendre , & pour profiter de ses instructions. Au sortir du sein de sa mère les Idoles des Nations furent renversées , & pour lui il commença à vivre en adorant Dieu. Il naquit circoncis , il parla & pria dans son berceau ; la nature lui fut si affectionnée , que les nuées se rendoient autour de lui pour le garantir du soleil. Dieu lui donna la science universelle , à l'exception de cinq mystères , que même il lui communiqua dans la suite ; à condition cependant de les tenir cachés au reste des hommes. Il le fit Prince & Seigneur de tous les enfans d'Adam ; il lui donna quatre Anges pour Conseillers. C'est par le Prophète Mahomet que la Nation des Arabes les compatriotes est devenue l'élite des Nations ; ainsi subsistera-t-elle la dernière. Tous ceux qui restent fidèles à sa doctrine , jouissent d'un nombre infini de privilèges dont Dieu a privé tous les autres Peuples ; & les Anges combattent uniquement pour eux. L'Alcoran distingue ces fidèles d'une manière excellente , en les appelant seuls *riebs* , *puissans* , *fidèles* , *croians* , &c. tandis que le reste des hommes ne mérite de sa part que les noms d'*infidèles* , de *pauvres* , &c. ces fidèles Musulmans auront la prééminence sur tous les Peuples au jour de la résurrection. Ils sortiront du tombeau sous les auspices de Mahomet , qui ressuscitera avant tous les autres , & se rendra à la place

(a) *Vie de Mahomet*, &c. Liv. VII. Chap. 8.

la place où se tiendra le jugement dernier, escorté de soixante & dix mille Anges, & monté sur son *Al-Borak*. Ses fidèles se rangeront sous ses étendards munis de leurs bonnes œuvres, & même de celles qui auront été faites pour eux & à leur mention ; au lieu que les Nations qui l'ont précédé, n'auront pour tout mérite que le peu de bien qu'elles pourront produire. Heureuses encore de pouvoir se présenter avec un peu de bien ! tandis que les infidèles ses contemporains, & tous ceux qui dans la suite des siècles n'auront pas cru à sa doctrine, seront traités comme des pauvres & des misérables.

Tous ces privilèges sont admirables. Nous en omettons un grand nombre, qui certainement ne le sont pas moins ; mais on ne doit pas en oublier deux en particulier, que le *Prophète* si souvent *chamel*, s'il est permis de se servir ici de ce terme, eut soin de se réserver. Ce fut de pouvoir embrasser une femme un jour de jeûne, & même de passer outre, supposez que le besoin fût trop pressant ; & comme quatre femmes ne lui suffisoient pas, quoique, selon les Musulmans, les Prophètes les précédés en aient eu assez de quatre, il lui fut non seulement permis de passer ce nombre, mais encore de regarder amoureuxment toutes les femmes étrangères, & de se retirer secrètement avec elles. Qu'on ne s'imagine pas que ces excès de convoitise diminuaient ni devant Dieu, ni devant les hommes la sainteté & la pureté du Prophète. Quel excès d'entêtement ! peut-on le pousser plus loin ? mais ce n'est pas tout encore. Outre qu'il nous est représenté exempt de toutes sortes de péchés, & qu'il n'étoit pas possible qu'il commît aucune action malhonorable, tout ce qui sortoit de son corps étoit pur, même jusqu'aux moindres superfluités, comme son urine, ses cheveux, &c. Il n'est donc pas surprenant que ce corps ne se corrompit point après sa mort ; & c'est ce qui, selon les Arabes, est arrivé à d'autres Prophètes qu'à lui. Il lui falloit donc quelque chose de plus qu'à eux, parce qu'un tel privilège n'auroit pas assez distingué l'Apôtre des Musulmans. Voici des distinctions excellentes. Un Ange garde son tombeau ; & dans ce tombeau l'Apôtre qui y vit encore, ne manque jamais de prier dans le tems marqué pour la prière de ses fidèles. L'Ange qui garde le tombeau l'avertit exactement des prières qu'ils font pour lui, & lui rend compte de toutes les fautes qu'ils commettent, afin qu'il intercède pour eux, & leur en obtienne la rémission.

Ceci nous donne occasion de placer ici tout ce qui concerne la visite du Tombeau de Mahomet. Les Musulmans la mettent au rang des plus importants devoirs de leur Religion ; & cela n'est pas étonnant. Outre que, suivant les traditions des Docteurs Arabes, Mahomet l'a recommandée, on sçait assez que dans une Religion fondée au milieu de l'ignorance, le respect extérieur ne pouvoit que prévaloir sur l'intérieur. Le dévot qui se prépare à cette visite doit réciter en chemin des prières pour le Prophète, la face tournée vers Médine lieu de sa naissance. Il est obligé de redoubler sa dévotion, aussi-tôt qu'il apperçoit le sommet des arbres du territoire de cette ville, & de répéter alors sans interruption la formule des prières, demandant à Dieu que cette visite lui soit utile, que ce *sanctuaire du Saint Prophète* soit capable de le garantir, lui pécheur, du feu de l'enfer, &c. Avant que d'entrer dans la ville, il faut se laver, se parfumer, prendre ses plus beaux habits, & distribuer des aumônes. Une prière jaculatoire suit l'entrée dans la ville, & une autre prière l'entrée dans la Mosquée. Dans cette dernière on prie pour Mahomet, & pour toute la famille. Après cela le dévot se met en marche vers le tombeau ; mais il s'arrête en chemin à l'endroit où le Prophète prioit. Cette station n'est pas la seule ; il s'en fait d'autres à la discrétion du Pèlerin. Arrivé près du tombeau, il faut se prosterner à terre, adorer Dieu, le remercier de ce qu'on est enfin arrivé dans ce lieu très saint. Au tombeau même, c'est-à-dire, à trois ou quatre coudées de distance du tombeau, & du côté de la tête du Prophète, il faut encore prier & pour le Prophète & pour ses deux successeurs *Abu-Beker* & *Omar*, le visage tourné vers le Midi, c'est-à-dire vers la Mecque, debout, sans s'appuyer contre le mur qui environne le tombeau, & sans même le toucher, ce qui seroit manquer au respect qui est dû à la sainteté du lieu. On nous décrit l'acte de dévotion du Pèlerin de la manière suivante, & selon la rubrique des Rituels Mahométans. (a)
 « Quand le Pèlerin salue le Prophète, il doit se tenir debout, la vue baissée vers la terre, la prunelle de l'œil fixe, dans un état de vénération, de respect, de

(a) Gagnier, Vie, &c. ubi sup. Liv. VII. Chap. 19.

« recueillement, le cœur entièrement détaché de toute affection mondaine, l'esprit
 « uniquement occupé de la Majesté du lieu, comme doit l'être celui qui pense so-
 « rieusement qu'il est devant Dieu, en présence du Prophète, exposé à sa connois-
 « sance, au même endroit où il étoit autrefois présent & debout. Il le saluera
 « du plus intime de son cœur, d'un ton doux & affectueux ». Le stile des prières
 « dont on nous donne la traduction, approche beaucoup du mystique de certaines
 « prières qui sont en usage chez les Chrétiens. On remarque aussi quelques évolu-
 « tions assez semblables à celles qui se pratiquent chez ces derniers ; ce qui n'est pas
 « surprenant, puisqu'elles ont pu être imitées du Christianisme.

« Après que le Pèlerin aura achevé la visite du tombeau, il aura la dévo-
 « tion de se transporter le vendredi d'après la visite à un cimetière nommé
 « *Al-Baki*. C'est un cimetière où sont enterrés grand nombre de compagnons
 « du Prophète. Il visitera de même les sépultures des principales Dames de la
 « famille du Prophète, de ses domestiques, de ses successeurs, &c. il visitera
 « aussi les autres lieux saints dignes d'être visités, & les plus célèbres sépultures.
 « Tels sont les tombeaux de *Fatima* fille du Prophète, d'*Abraham* son fils, &
 « d'un grand nombre de Martyrs Mahométans. En revenant de faire ces tours
 « dévots, il passera au puits nommé *Ab*, dans lequel le Prophète cracha. Le
 « Pèlerin y fera l'ablution sacrée, & boira de l'eau de ce puits. Il n'oubliera
 « pas une trentaine de Mosquées & d'Oratoires de Médine, & divers puits où
 « le Prophète se lavoit, & d'où on puisoit l'eau qui lui servoit de boisson. »

Pour mieux sentir l'importance de cette dévotion, il faut écouter l'Oracle de
 Mahomet. *Une seule prière faite dans ma Mosquée (à Médine) vaut mieux, dit-il, que
 mille prières faites dans toute autre Mosquée, excepté le saint Temple de la Mec-
 que. On lui fait dire aussi, qu'il intercédera particulièrement auprès de Dieu
 pour celui qui finira ses jours à Médine. Peut-on douter après cela de l'excel-
 lence de cette visite sacrée qu'on a décrite ?*

Aussi avec quel zèle, quelle dépense & quel risque pour sa santé dans des
 climats chauds, brûlans, & où il ne se trouve aucune source pour éteindre la
 soif, ne la font pas les Musulmans ?

Telle est en abrégé la vie de cet imposteur, qu'on trouvera plus en détail
 dans M^r. Gagnier & Boudainvilliers. Nous n'y joignons aucune réflexion : on en a
 assez fait en la rapportant ; & le Lecteur en aura sans doute fait encore bien
 d'autres. Nous nous contenterons de dire que tout favorisa ce nouveau Législa-
 teur ; la différence des Religions qui se trouvoient alors dans l'Arabie, Juifs,
 Chrétiens, hérétiques ; aucune n'étoit assez répandue pour prendre sur les autres
 quelque supériorité ; une grande indépendance dans chacun des Peuples de cet-
 te vaste contrée ; la faiblesse des Romains, ou, pour parler plus juste, des
 Grecs qui n'y avoient fait presque aucune conquête, ou qui se trouvoient alors
 dans un état peu propre à en entreprendre ; la légèreté naturelle de quelques
 Arabes ; la connoissance parfaite qu'avoit Mahomet de leurs mœurs ; leur liber-
 tinage flatté par les dogmes les plus favorables à certaines passions ; leur cré-
 dulité, qui les portoit à ajouter foi à toutes les visions & à toutes les fables
 du faux Prophète. Tout en un mot lui fut favorable dans le tems de sa préten-
 due Mission ; en sorte qu'il ne faut pas s'étonner, si avec un esprit délié, souple,
 accommodant, il seut établir une nouvelle Religion, former des prosélytes,
 des sujets, & jeter les fondemens d'un grand Empire.

Ajoutons que par les attraits de cette nouvelle Religion, il seut y attacher
 si fortement ceux qui l'embrassèrent, qu'il est rare qu'ils l'abandonnent, pen-
 dant que de lâches Chrétiens prennent le turban. Il est vrai que les Musul-
 mans font peu de cas de ces renégats, jugeant bien que ceux qui changent ainsi de Re-
 ligion, n'en ont guères ; mais ils les reçoivent toujours, & ils ont des Loix où
 quelquefois le Chrétien est obligé d'oprer entre la mort & ce qu'ils appellent
 le Musulmanisme. Après cela, doit-on être surpris des progrès rapides du Ma-
 hométisme ?

CHAPITRE II.

Des Commencemens du Mahométisme, & des Causes de son établissement.

ON a pu remarquer par l'abrégé qu'on vient de donner de la Vie de MAHOMET, plusieurs circonstances qui favorisèrent son nouveau système de Religion. Divers Auteurs insistent beaucoup sur une de ces circonstances, c'est la corruption prétendue du Christianisme. Depuis, disent-ils, qu'il avoit gagné la supériorité sur le Paganisme, il s'étoit rendu des superstitions, dont il avoit travaillé auparavant à dépouiller les Païens, sans craindre même de les conduire à d'autres excès, parce qu'on avoit pour prétexte de les attirer au Christianisme, en rendant les deux Religions un peu plus semblables au moyen de certaines pratiques. On prétend même pouvoir en rapporter des exemples très-remarquables; & l'Éditeur Hollandais en cite un, qu'il croit être de ce genre. Saint Grégoire le Grand, dit-il, pour gagner les Anglois au Christianisme, leur accorda fort prudemment, selon lui, pour les Fêtes du Christianisme les bœufs qu'ils employoient aux fêtes de leur Paganisme. Il indique ensuite le passage des Œuvres de ce Saint Pape, où, si on s'en croit, on doit trouver ce fait; & il ajoute: Il ne leur est donc plus permis de sacrifier des bœufs au Démon, mais seulement de se gorger de leur chair pour suppléer à ces sacrifices; & cela s'est pratiqué fort heureusement jusqu'à notre temps. Mais il y a dans cette remarque, ou beaucoup d'ignorance, ou une mauvaise foi insigne. Qu'on lise le passage (a) en son entier: on n'y verra pas un seul mot qui ait le moindre rapport avec ces termes grossiers, se gorger de leur chair, que l'Auteur Protestant auroit mieux fait pour son honneur, de ne point distinguer du reste de son texte. On y trouvera seulement, que Saint Grégoire, persuadé comme il le dit, qu'à l'exemple de la conduite que Dieu tint à l'égard des Israélites à leur sortie d'Égypte, on pouvoit user de quelque condescendance envers les Anglois nouvellement convertis au Christianisme, croit qu'on peut substituer aux sacrifices impropres qu'ils faisoient au Démon, quelques repas modestes & religieux qu'on leur permettroit de faire, à l'exemple des Agapes des premiers Chrétiens, dans le voisinage des Églises, & seulement à certains jours solennels, " afin, dit-il, qu'ils n'immolent plus d'animaux à l'ennemi de notre salut, mais qu'ils apprennent à s'en nourrir pour la gloire de Dieu, & à rendre grâces à cet Auteur de tous les biens de la subsistance qu'il leur procure. " Après cela dira-t-on que c'est là un exemple remarquable des excès dans lesquels le Christianisme étoit tombé à la fin du sixième Siècle?

Les Auteurs dont on a parlé d'abord ajoutent, qu'outre cela le Christianisme n'avoit cessé de se charger de controverses inutiles, & de fausses subtilités sur des choses inintelligibles à l'esprit humain; en quoi les Chrétiens, continué-t-on, avoient eu l'art de surpasser ces mêmes Païens, qui leur avoient paru si méprisables, & par leurs disputes sophistiques, & par leur culte absurde & superstitieux. Les habiles gens du Paganisme ne manquèrent pas de récriminer à tort ou avec raison contre les Chrétiens, (b) lorsqu'ils les virent se jeter dans tous ces excès, & chercher, si nous les en croions, à les soutenir par l'autorité des Princes du siècle, qui leur permettoient de se donner (c) tous les mouvemens convenables à l'ambition.

(a) Voyez Ep. 71. l. 1x. *Oper. S. Gregor.* le passage qui commence par ces mots: *Quia boves in sacrificiis demonum multas occidere soleant, &c.*

(b) Voyez l'Épigramme de Claudien qui commence: *Per cineres Pauli, per cani limina Petri, &c.* & dans Ammien Marcellin à la fin du Liv. 21. le caractère qu'il donne de l'Empereur Constant, si propre à autoriser les super-

stitions & les subtilités. *Christianam Religionem absolutam & simplicem anili superstitione confundens, in qua servanda excitavit dissidia plurima, qua progressa salsus alius concertatione verborum. C'est domage que ces témoins soient Païens, par conséquent suspects & recusable.*

(c) *Caetera Antistitum discordantes per Synodos omnem ritum ad suum trahere consueverunt arbitrium. Id. lb.*

Un Auteur moderne, moins distingué encore par sa naissance que par son esprit, s'est beaucoup plu (a) à représenter les excès de cette corruption ; & il l'a fait trop pathétiquement, s'il faut ainsi dire, pour être approuvé des Lecteurs sages & judicieux. C'est sur cette description pathétique, qu'un Anglois a dit (b) conformément aux préjugés de sa Secte : « que le culte des Saints & des Images étoit » si outré dans ce tems-là, qu'on peut dire qu'il surpassoit tout ce qui se pratique » aujourd'hui chez les Romains ». Cette réflexion porte sans doute sur l'usage établi alors de faire présent d'une image à des Officiers distingués, comme pour leur servir de préservatif dans les emplois auxquels ils étoient destinés ; de munit les armées d'images qui en étoient les protectrices ; de faire marcher ces images à la tête des cohortes & des légions dans de petites chapelles ambulantes, &c. usages que M. de Boulainvilliers, & le Protestant Anglois après lui, n'avoient garde d'oublier ni d'approuver. Outre cela Plérenis des *Collyridiens* née en Arabie, ou au moins dans le voisinage, a pu paroître un principe d'idolâtrie aux Chrétiens Arabes & à ceux des environs. Ces *Collyridiens* attribuoient la Divinité à la Sainte Vierge, & lui offroient une espèce de gâteau nommé (c) *Collyri*, d'où ils avoient reçu le nom de *Collyridiens*. Ainsi il peut être arrivé que Mahomet ait affecté d'opposer à ces cultes pleins d'excès l'unité de Dieu, le précepte de n'adorer que lui seul, pour mieux persuader aux ames simples la sincérité de ses intentions dans l'établissement du nouveau système ; & que ces excès prétendus aient aussi autorisé à ruiner le mystère de la Trinité, &c. comme on le voit dans (d) l'Alcoran.

La sévérité des Princes Chrétiens put aussi favoriser les progrès du Mahométisme. Quelques années (e) avant Mahomet l'Empereur Justinien, pour montrer qu'il ne vouloit point céder au zèle de quelques Prélats, fit plusieurs Edits contre les Hérétiques, qu'il condamna à être brûlés. En vertu de ce zèle il détruisit les Samaritains de la Palestine ; & on peut croire que les descendans de ces Samaritains détruits & persécutés, ne manquèrent pas de favoriser Mahomet en haine du Christianisme. Outre cela les désordres du gouvernement des Chrétiens dans ce pays-là ne pouvoient qu'aigrir les peuples contre eux, & leur faire souhaiter de se soustraire à quelque prix que ce fut à l'avarice, à la luxure & à toutes les autres méchancetés auxquelles s'étoient abandonnés ces nouveaux Maîtres. Au reste ces Samaritains ne furent pas les seuls persécutés conformément à la rigueur des Edits Impériaux. Il se trouva dans la Palestine & dans les pays voisins divers hérétiques, qui, pour se sauver des persécutions, se réfugièrent en Arabie. Mahomet emprunta d'eux divers dogmes, & les mêla dans son système.

Mais tout cela ne suffisoit pas encore : il falloit qu'aux désordres qui régnoient alors dans l'Eglise, & à la corruption des mœurs des Chrétiens de ce tems-là, se joignit encore la décadence de l'Empire Grec ou Romain, & celle de la Monarchie Persane. Sans cela le Mahométisme auroit été étouffé dans son berceau ; car quelques spécieux que paroissent plusieurs dogmes de Mahomet, & une partie de ses préceptes moraux, il est pourtant vrai que la Religion ne pouvoit se maintenir que par la force, & que tôt ou tard il falloit avoir recours à l'épée pour la prêcher efficacement aux Nations. Mais qu'auroit pu faire cette épée, si les forces de ces Monarchies eussent été aussi faibles, aussi vigoureuses qu'autrefois ? La faiblesse de la Monarchie des Perses contribua sur tout aux grands succès de Mahomet ; aussi voit-on que la prospérité des Musulmans commença par des conquêtes sur la Perse. On prétend avec raison que les broüilleries intestines causées dans ce pays par les doctrines de *Manes*, ou *Manichee*, & d'un certain (f) *Mazdae*, hâterent beaucoup la ruine de cet Empire. Ce *Mazdae* prêchoit la communauté des femmes & celle des biens, sous prétexte que les hommes étant descendus d'un même père, ils sont tous frères. Il prétendoit éteindre par ce moyen les divisions que les femmes & les richesses causent dans le monde,

(a) Boulainvilliers, ubi sup. p. 224. p. 237. & 238. p. 243. & 244. &c.

(b) Salz, dans la Dissertation qui précède la Traduction de l'Alcoran, Sect. 2. p. 35.

(c) Ou *Collyra*, terme de même signification

dans *Aristophane*.

(d) Chap. 6.

(e) Dans le milieu du sixième Siècle.

(f) Voyez Salz, Dissertation, &c. ubi sup. p. 36. & *Pococky* specimen, p. 70.

monde ; ce qui n'arriveroit plus , disoit-il , lorsque ces deux choses seroient aussi communes que l'eau , le feu & l'herbe. Cet Impositeur se fit un grand nombre de Sectateurs , entre lesquels étoit le Roi de Perse *Cobades* , qui lui offrit sa propre femme pour gage de sa conversion. Après la mort de *Cobades* la Religion des Mages aiant été rétablie en Perse , il fut ordonné que ceux qui étoient nés du commerce illégitime que le Roi avoit autorisé par son exemple , seroient faits esclaves ; & on croit assez que ces ordres ne causerent pas moins de broüilleries que la doctrine impie du faux Prophète *Mazdas*. Si à ces troubles on ajoute les détonemens continuels des derniers Souverains de la Monarchie , les parricides , & les intrigues des enfans contre leurs pères , on sera moins surpris de voir un petit Facteur , devenu Prophète ou fanatique , causer par la réunion de tous les Arabes sous sa Loi la chute entière de la plus grande Monarchie de l'Orient. Cette réunion fut d'autant plus fatale à la Perse , qu'avant cela même les Arabes ne pouvoient que s'attirer le respect des étrangers (a) par l'état florissant de leur pais. Outre cela ils avoient des qualités très propres à faire des conquérans & des vainqueurs. On nous les représente comme accoutumés à une vie dure , ennemis du luxe & de la mollesse des Grecs & des Perses ; ils étoient extrêmement sobres dans le manger , & ne faisoient point d'usage du vin. L'Arabie étoit peuplée par elle même , & Pétoit encore aux dépens de l'Empire Grec , d'où la persécution , comme on l'a déjà dit , avoit chassé beaucoup de sujets qui s'étoient réfugiés en Arabie.

Mahomet né dans ces favorables circonstances , eut tout le génie & tout le bonheur nécessaires pour en profiter. A ce qu'on a déjà remarqué sur cet article , il faut ajouter que la division de l'Arabie en Tribus indépendantes lui fut extrêmement avantageuse ; que dans cette chaleur d'imagination si ordinaire aux climats Méridionaux , & qui prédominoit en lui , il peut être vraisemblable qu'une espèce de piété ou de dévotion l'ait porté à se faire le restaurateur de la foi d'Abraham & des (b) Prophètes , sans en excepter J. C. même ; que semblable à Dom Quixotte , & réparateur des torts comme lui , il ait voulu en vrai Chevalier vaillant vanger sur les Religions qu'il appelloit fausses , les outrages qu'elles lui paroissent faire à Dieu ; qu'en suite l'ambition se soit mêlée dans ses projets , & qu'il ait cherché à devenir chef politique & chef spirituel de l'État , cela est encore assez vraisemblable ; & sans doute il ne l'est pas moins que son fanatisme a été plus artificiel que naturel , parce que , comme nous l'avons déjà dit , il a marqué trop de sagacité & trop de prudence dans la conduite de ses projets , pour les croire des fruits d'une maladie d'hypochondre , ou des suites de consultations.

Un Auteur Anglois (c) semble insinuer , qu'il ne manquoit à Mahomet que des lumières acquises & une véritable connoissance des principes du Christianisme , pour en faire un Réformateur. Au contraire nous le regardons généralement comme l'ennemi le plus capital de la Religion après *Satan*. A la vérité la haine est moins forte , depuis que divers Scavans ont travaillé à développer les principes de ses dogmes & de sa Morale. Ce qui nous irrite le plus contre Mahomet , est cette effroyable destruction des Eglises d'Orient , ces usurpations des plus religieux momumens de la Chrétienté , & la prodigieuse rapidité avec laquelle les Arabes & les Sarasins portèrent le Croissant jusques dans le cœur de l'Europe. Mais la première cause de ces destructions d'Eglises , &c. étoit due aux Chrétiens eux-mêmes. Ils faciliterent aux Mahométans les moyens de s'emparer dit bien d'autrui ; & soit pour se vanger d'une injure , ou pour d'autres motifs aussi peu dignes de l'Evangile de J. C. des Chrétiens introduisirent ces Infidèles jusques dans le cœur de l'Espagne & de la France.

Les ennemis domestiques de Mahomet , (on appelle ainsi ceux de ses compatriotes qui se déclarèrent contre lui) doivent être regardés aussi comme des instrumens de sa grandeur. Quelque desir qu'il eût d'être reconnu pour un homme extraordinaire , Deputé ou Ambassadeur de Dieu pour apprendre aux hommes la volonté de cet Etre suprême , il est très probable qu'il seroit resté simple Prophète , si les ennemis dont je parle ne l'avoient forcé de prendre les armes pour se dé-

(a) *Salé*, ubi sup. Sect. 2. pag. 37.

(b) Voyez Chap. 2. de l'*Alcoran*.

(c) *Salé*, ubi sup. page 40.

fendre contre eux, & de s'enfuir avec précipitation pour aller chercher du secours, & s'empêcher d'être opprimé. Le succès surpassa certainement l'espérance du Prophète. En se défendant il défit ses ennemis ; & ces premiers avantages formant un parti pour lui, il se vit bien-tôt Chef d'armée, en état d'être Conquérant, & de se faire obéir, non seulement pour le temporel, mais aussi pour le spirituel. Ainsi se forma & s'augmenta son double Empire. Telles sont les oppositions qui de tout tems ont formé les héros & les grands hommes.

Ce fut alors que Mahomet, tout à la fois Prophète, Législateur, Chef d'Armée & Conquérant, disposa, s'il faut ainsi dire, de l'entousiasme des vainqueurs & des vaincus. Dès qu'il eut surpris l'admiration des uns & des autres, tout devint furnaturel en lui, & on crut toutes ses actions mystérieuses. Etoit-il dans la retraite au fond d'un rocher ? il y recevoit les conseils de Dieu. Avoit-il une attaque d'Épilepsie ? l'Ange Gabriel venoit visiblement sous la figure d'un pigeon l'instruire des plus sublimes vérités. Arrivoit-il quelque événement inattendu ? d'abord le même Ange apportoit du Ciel un nouveau Chapitre de l'Alcoran. En un mot, tout tournoit à son avantage, & étoit interprété favorablement. On chercha dans les tems les plus reculés les Oracles & les prédictions qui le promettoient au monde. On le trouva même prédit dans les (a) Pseaumes sous le nom de (b) *Coronne de gloire*, ou de *Mahomet*, & dans un passage du Deutéronome, où il est dit que Dieu est venu du mont de Sinai, qu'il s'est levé de *Sair*, qu'il s'est manifesté de Pharan. Ces trois manifestations, disent les Mahométans, signifient la Loi donnée à Moïse, l'Évangile donné à J. C. & l'Alcoran révélé à Mahomet. Enfin on le trouva dans l'Évangile, sous le nom de Paraclet (c) que J. C. promit à ses Disciples à son départ de ce monde. On ne doute pas même que les Arabes, pour mieux distinguer leur Prophète du reste des hommes en dons merveilleux, n'aient inventé en sa faveur cette *lumière prophétique* qui s'est répandue sur tous les Ancêtres de Mahomet, quoique d'une manière extraordinairement inférieure à l'éclat qu'elle a eu en lui. La *Lumière prophétique* des Arabes n'est, ce semble, que le seul effort de la raison, par lequel les hommes s'élèvent sans révélation jusqu'aux plus sublimes devoirs de la Religion naturelle. Ces efforts de raison suppléent en eux à la révélation des Juifs & des Chrétiens. On pourroit comparer ces efforts à de petits ruisseaux, qui conduisent à Dieu ces fidèles inconnus & cachés aux yeux des hommes, tandis que les fidèles déclarés arrivent au Ciel par le *Fleuve de la Grace*. C'est ainsi que pense *Boulainvilliers* dans sa *Vie de Mahomet*, où on trouve, que selon les Musulmans, cette lumière ne s'éteindra jamais entièrement parmi les hommes ; que par elle on acquiert une *habitude de prudence & de sagesse, qui découvre souvent l'avenir à l'homme, & même le fond des cœurs de ceux qui lui parlent*. Cependant ils la distinguent du don de Prophétie, &c. Après cela, pour donner une idée entièrement légitime à la Mission de ce prétendu Prophète, non seulement il a fallu justifier ses vices & ses défauts ; on a du y trouver aussi des (d) principes de vertu. Par exemple, on justifie la polygamie de Mahomet par l'usage des Arabes de son tems, & par l'excessive chaleur du pays qui porte à l'incontinence. On a aussi déguisé cette incontinence sous le saint prétexte de peupler la terre de Musulmans, & de créer des élus. Pour accomplir un si légitime dessein, il falloit outre plusieurs femmes, quelques Concubines, & même autoriser les jeunes gens à fructifier dès qu'ils le pourroient, ainsi que l'a remarqué Chardin.

S'il faut rabattre beaucoup des éloges excessifs que les Musulmans ont donné à leur Prophète, il est pourtant permis de lui accorder d'excellentes qualités. Il est absurde de s'imaginer, (e) dit un Anglois, qu'un *miserable bandit* dénué de toute vertu, sans principes, sans lumières ni acquises, ni naturelles, ait pu se mettre à la tête du plus surprenant projet qui soit jamais entré dans l'esprit humain. On est forcé de répéter ici ce qu'on a déjà dit en d'autres termes. S'il n'avoit pas du sa-

(a) Pseau. 50. Voyez *Poccock*, not. in *Abulphar*, de orig. *Arab.* pag. 183. 184. & 185. touchant ces prétendues Prophéties.

(b) *Corona laudata* : ce dernier mot en Langue Syriaque est *Mahomet*.

(c) Consolateur, Voyez touchant *Mahomet Paraclet*, d'*Herbelot*, ubi sup. artic. *Paracletiba*.

(d) Voyez sur ce qu'on avance pour justifier

les vices de *Mahomet*, ce que j'ai dit ci-dessus, *Sale*, ubi sup. page 40. & 41. *Boulainvilliers*, ubi sup. pag. 168. & suiv. Cet Auteur s'y étend beaucoup sur les motifs, qui peuvent avoir porté Mahomet à permettre la polygamie & le concubinage.

(e) *Sale*, ubi sup. page 41.

voir, il avoit au moins de l'esprit & de la pénétration ; s'il n'avoit pas de Religion, il avoit au moins une hypocrisie pleine d'adresse. Accordons lui aussi quelque connoissance des devoirs moraux, de ces devoirs dont on n'a pas refusé la pratique à divers Païens, qui ne valoient pas mieux que Mahomet.

Pour achever le caractère de ce Prophète, voici ce que l'Auteur de la traduction Angloise de l'Alcoran a recueilli sur cet article. Il avoit le jugement excellent, & la mémoire très heureuse. Par l'expérience qu'il s'étoit acquise dans ses voyages, il avoit extrêmement profité dans la connoissance des hommes, c'est-à-dire des Arabes, des Syriens, & des autres voisins de l'Arabie. Il parloit peu ; il avoit beaucoup d'affabilité, beaucoup d'égalité dans l'humeur ; il avoit de grands égards pour ses inférieurs. Sa conversation étoit gaie & libre ; mais cependant sans y rien mêler d'offensant pour ses amis. A tout cela on ajoute qu'il étoit extraordinairement prévenant & officieux envers ceux qu'il vouloit gagner. C'est en vain qu'on chercheroit dans ce caractère le fanatisme involontaire, & les convulsions épileptiques.

Mahomet, ajoute le même Auteur, eut devoir commencer le nouveau système de sa Religion dans son domestique. Il convertit d'abord sa famille ; & même, par des vues politiques qu'il est inutile d'expliquer, il commença les conversions par sa femme, & continua par ceux qui lui étoient les plus dévoués après elle. La Mission prophétique ne fut divulguée qu'après avoir fait une petite recrue de gens affidés, entre lesquels se trouvoit un *Abu-Beker*, qui étoit un personnage d'autorité à la Mecque ; mais avant que de déclarer publiquement sa vocation, le nouveau Prophète voulut s'assurer d'*Ali* son proche parent, jeune homme dont le caractère lui parut propre à défendre des nouveautés de Religion ; car outre qu'on nous le dépeint comme présomptueux, entreprenant & hardi, il étoit né d'un tempérament si plein de feu, que cela seul étoit capable de tourner son imagination vers les excès du faux zèle & du fanatisme. Lorsque Mahomet, en déclarant hautement son Apostolat à toute sa parenté, demanda de l'assistance, personne ne daignant répondre aux pressantes exhortations de l'Apôtre, *Ali* seul ne refusa pas d'être son second. Il se leva, & lui promit en présence de cette assemblée de l'assister dans toutes les occasions, menaçant en même tems avec une espèce d'enthousiasme d'exterminer ceux qui s'opposeroient à lui ; mais tout cela n'empêcha pas l'assemblée de se moquer du prétendu Apostolat de Mahomet, & même de s'en divertir ouvertement, jusqu'à ce que les prédications publiques de l'Apôtre, & les Profètes qu'il faisoit commencer de donner de l'ombrage aux *Korashites*. Alors on passa du mépris & de la raillerie aux persécutions ; & ces persécutions ne manquèrent pas de hâter encore les progrès de l'*Islamisme*. Comme on a déjà donné l'abrégé de ces progrès, on ne les répètera point ici, & on se contentera de faire quelques remarques, qui acheveront de convaincre le Lecteur de l'habileté de Mahomet.

Personne n'ignore que de tout tems la Divination & l'Atrologie ont eu un crédit extraordinaire parmi les Orientaux. Rien n'est si flatteur que l'idée qu'on a de pouvoir par quelque moyen que ce soit pénétrer le mystérieux avenir. De là le crédit & la vogue de ceux qu'on a cru avoir sur cet article des connoissances que le commun des hommes n'a pas ; le penchant secret qu'on a à les croire, & ajouter foi à leurs prédications : penchant si favorable pour eux, que ceux qui en sont entêtés, se chargent volontiers d'ajuster l'événement à la prédiction, n'y eut-il aucun rapport, & par là le prétendu Prophète est toujours dévot du sein d'un Commentateur favorable. Tel est l'homme par rapport à ces sortes de prophéties. Mahomet profita de cette foiblesse. Il mit dans les intérêts (a) un Atrologue Arabe, pour prêcher au peuple de grands changemens & l'établissement d'une nouvelle Religion. Ainsi quand Mahomet vint à point nommé accomplir la prédication, les esprits des peuples étoient déjà préparés à l'événement.

Lorsque ce faux Prophète apprit que les *Korashites* s'étoient ligués contre sa nouvelle Religion, il travailla d'abord à les diviser par le moyen de ses émules ; & peut-être n'en seroit-il pas venu à bout sans une fraude piteuse qui lui réussit. L'acte de ratification de la ligue des *Korashites* avoit été déposé dans la *Caaba* ; sans doute pour le rendre plus respectable & plus solennel : mais les vers en rongèrent toute l'écriture, excepté le nom de Dieu. Cela étoit encore ignoré des

(A) *Boyle*, dans ses *Enfées sur les Comètes*, §. 81. n'a pas oublié cette circonstance,

Koraishites, lorsque Mahomet fut instruit de cet accident par quelqu'un de ses espions, déclara à son oncle *Abu-Taleb*, que Dieu témoignoit par des signes évidens combien cette ligue lui étoit désagréable : en même tems il lui raconta ce qui étoit arrivé. Ne pourroit-on pas croire que Mahomet avoit trouvé des gens assez dévoués à ses intérêts, pour faire eux-mêmes en sa faveur ce qu'il attribuoit à des vers ? *Abu-Taleb* lui-même, si accredité chez les *Koraishites*, ne pouvoit-il pas avoir contribué à la fraude ? Quoiqu'il en soit, *Abu-Taleb* ne manqua pas de publier cet accident, comme une marque certaine de la colère de Dieu ; & parce qu'il paroïtoit impossible que son neveu en eût connoissance, il le fit valoir en cette occasion comme un homme extraordinaire, à qui Dieu révéloit les choses les plus cachées. Les *Koraishites* envoïerent examiner l'acte, qui se trouva effectivement dans l'état que Mahomet l'avoit dit ; & ce fut par ce stratagème qu'*Abu-Taleb* fit rompre une ligue, qui pouvoit être fatale aux projets du nouveau Prophète. Regardons cette fraude pieuse comme un véritable coup d'Etat.

Mahomet ne proposa de la part de Dieu à ses Musulmans le pouvoir d'attaquer & de se défendre, qu'après s'être assuré de leur fidélité par des sermens réitérés : mais cette fidélité ne fut exigée, & ces sermens renouvelés, que lorsqu'il falloit mettre nécessairement les Musulmans à l'épreuve, & dans des circonstances où le Chef n'ignoroit pas qu'il étoit impossible de reculer. Alors aussi presque toutes les apparences étoient pour lui, & il commençoit à sentir ses forces. En cet état la Révélation vint l'autoriser fort à propos à prendre les armes contre ses compatriotes Idolâtres, & même contre tous les Infidèles, au nombre desquels on mettoit aussi les Chrétiens, ainsi qu'il est connu de chacun. A la vérité on prétend qu'il affecta d'éviter le caractère de persécuteur, sur tout à l'égard de ces derniers, dont cependant la conduite auroit pu autoriser l'intolérance de Mahomet, puisqu'ils se persécutoient les uns les autres, souvent pour de simples mots ; au lieu que le faux Prophète pouvoit se justifier, par la promesse qu'il faisoit de réformer des erreurs bien plus capitales, que des mots équivoques ou inexplicables. Selon (a) *Ricaut*, ce fut un trait de politique inévitable que d'offrir la paix aux Chrétiens ; & il ajoute " que pour mieux faire paroître qu'il n'avoit pas dessein de les persécuter, il fit un Traité avec eux, dont l'original a été trouvé dans le Monastère des Religieux du Mont Carmel près du Mont Liban ". *Ricaut* a inséré ce curieux Traité dans son livre. Il est daté du dernier jour de la Lune du quatrième mois, dans la quatrième année de l'Hégire, à Médine. Mais cet Auteur ajoute avec raison, que la date du Traité dont il s'agit, prouve que c'étoit le tems de l'enfance de l'Islamisme. „ Mahomet faisoit alors la guerre aux Arabes ; & il craignoit que les Chrétiens ne se déclarassent contre lui ". *Ricaut* ajoute même que les Turcs nient que ce Traité soit de Mahomet. Il est certain qu'il a des marques visibles de supposition. Tel est, par exemple, le soin extrême que Mahomet y prend des Monastères, des Chapelles, des lieux de Pèlerinage, &c. la tendresse qu'il témoigne pour les intérêts du Clergé Chrétien, &c. mais ne le suppose-t-on pas assez fourbe, assez souple, & assez adroit pour s'être relâché dans une occasion si importante, & dans un tems où aiant tant d'autres ennemis, il falloit à quelque prix que ce fut ménager les Chrétiens. Quoiqu'il en soit, le Traducteur Anglois de l'Alcoran a remarqué (b) judicieusement, que la patience & l'humilité de Mahomet diminuèrent à mesure que ses forces s'accrurent, & qu'il étoit trop habile, pour ignorer que des projets comme le sien ne font du chemin qu'avec l'épée, sans quoi le progrès est si lent & si incertain, qu'ils risquent à tous momens d'être renversés. Après cela il cite l'autorité de ce fameux (c) Politique du 16. siècle, pour prouver que tous les Prophètes armés, comme Thésée, Cyrus, Romulus, &c. ont bien réussi dans leurs desseins, tandis que ceux qui ont essayé de prophétiser sans armes ont (d) (généralement) échoué.

Mahomet, après sa seconde fuite à Médine, bâtit un Temple, ou une Mosquée dans cette ville pour l'exercice de sa nouvelle Religion. Il y a beaucoup d'apparence

(a) Voyez le raisonnement de cet Auteur, dans son *Etat de l'Empire Ottoman*, Liv. II. page 306. Edition de Rouen 1677.

(b) *Sale*, ubi sup. page 49.

(c) *Machiavel*.

(d) On met ce petit correctif, parce que la remarque de l'Anglais, & de *Machiavel* n'est pas absolument juste.

qu'un de ses
 signes évi-
 raconta ce
 é des gens
 l'attribuoit
 ne pouvoit-
 manqua pas
 e Dieu ; &
 le fit valoir
 it les cho-
 se trouva
 stratagème
 ts du nou-
 p d'Etat.
 voir d'atta-
 ermens réi-
 ue lorsqu'il
 circonstan-
 aussi pres-
 ses forces.
 armes con-
 un nombre
 un. A la
 tout à l'é-
 intolérance
 ur de sim-
 melle qu'il
 voques ou
 que d'of-
 qu'il n'a-
 l'original a
 du Mont
 du dernier
 re, à Mé-
 t il s'agit,
 ifoit alors
 sissent con-
 t de Ma-
 l est, par
 Chapelles,
 du Cler-
 ; & allez
 tems ou
 les Chré-
 (b) judi-
 cature que
 jets com-
 si lent &
 la il cite
 e tous les
 dans leurs
 générale-

une Mos-
 beaucoup
 apparence

arce que la
 havel n'est

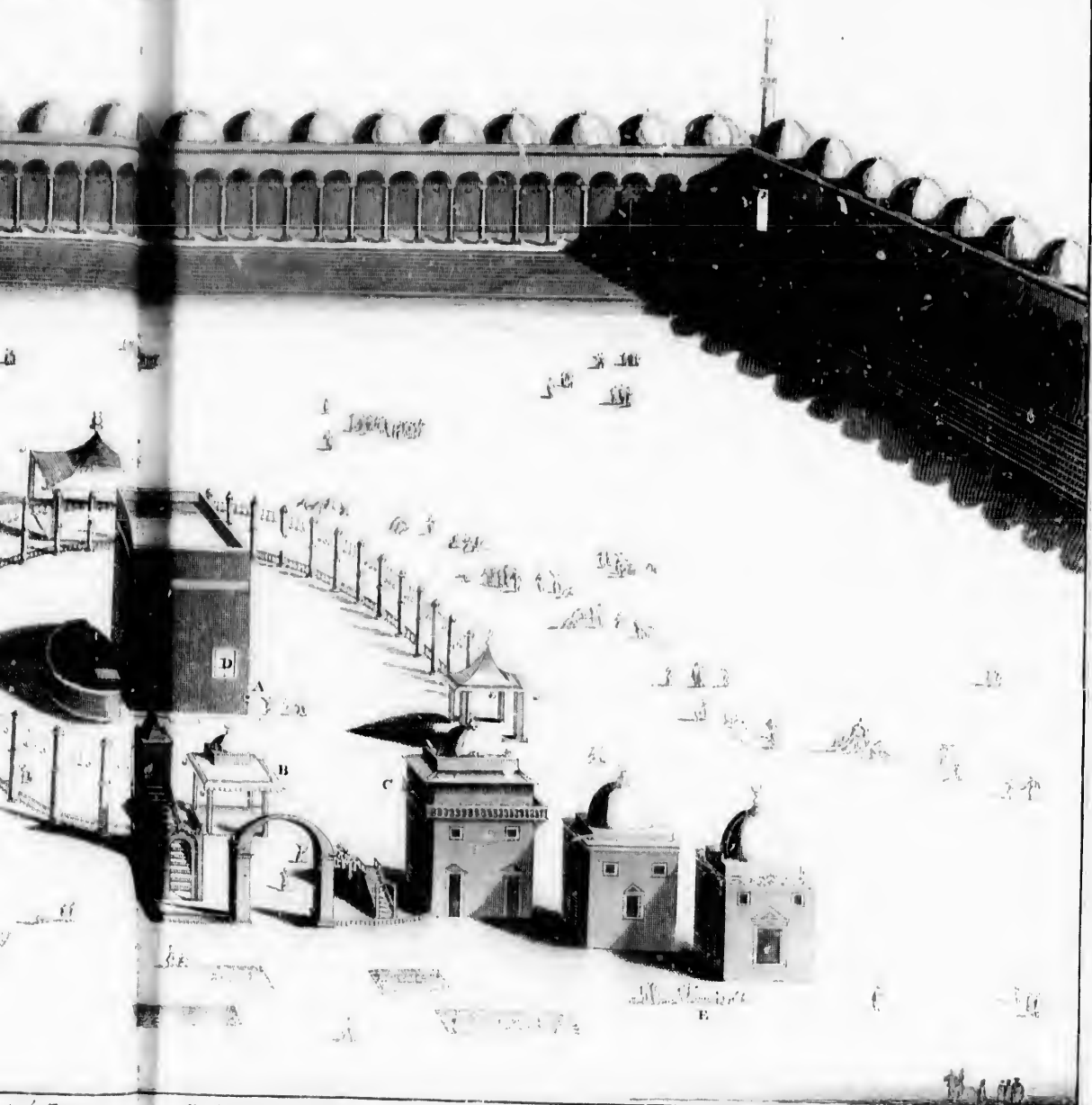
LE TEMPLE DE LA MUE



Le d. Abraham C Bâtiment qui renferme le puits de Zemzem

D Porte

DE LA MUE

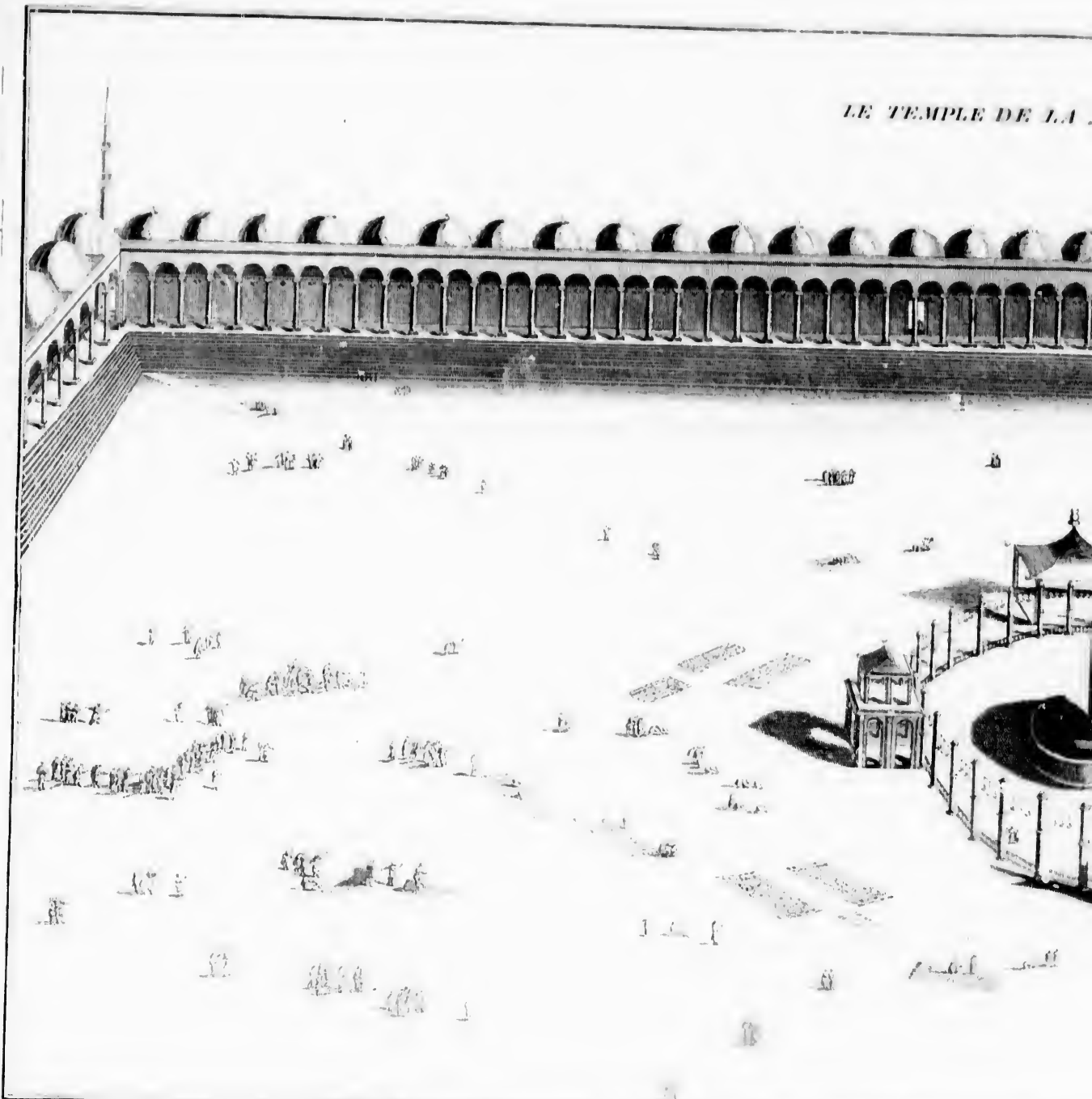


de Zemzen

D Porte de la Casba

E Endroit où l'on donne de l'eau du puits de Zemzen aux Pèlerins

LE TEMPLE DE LA

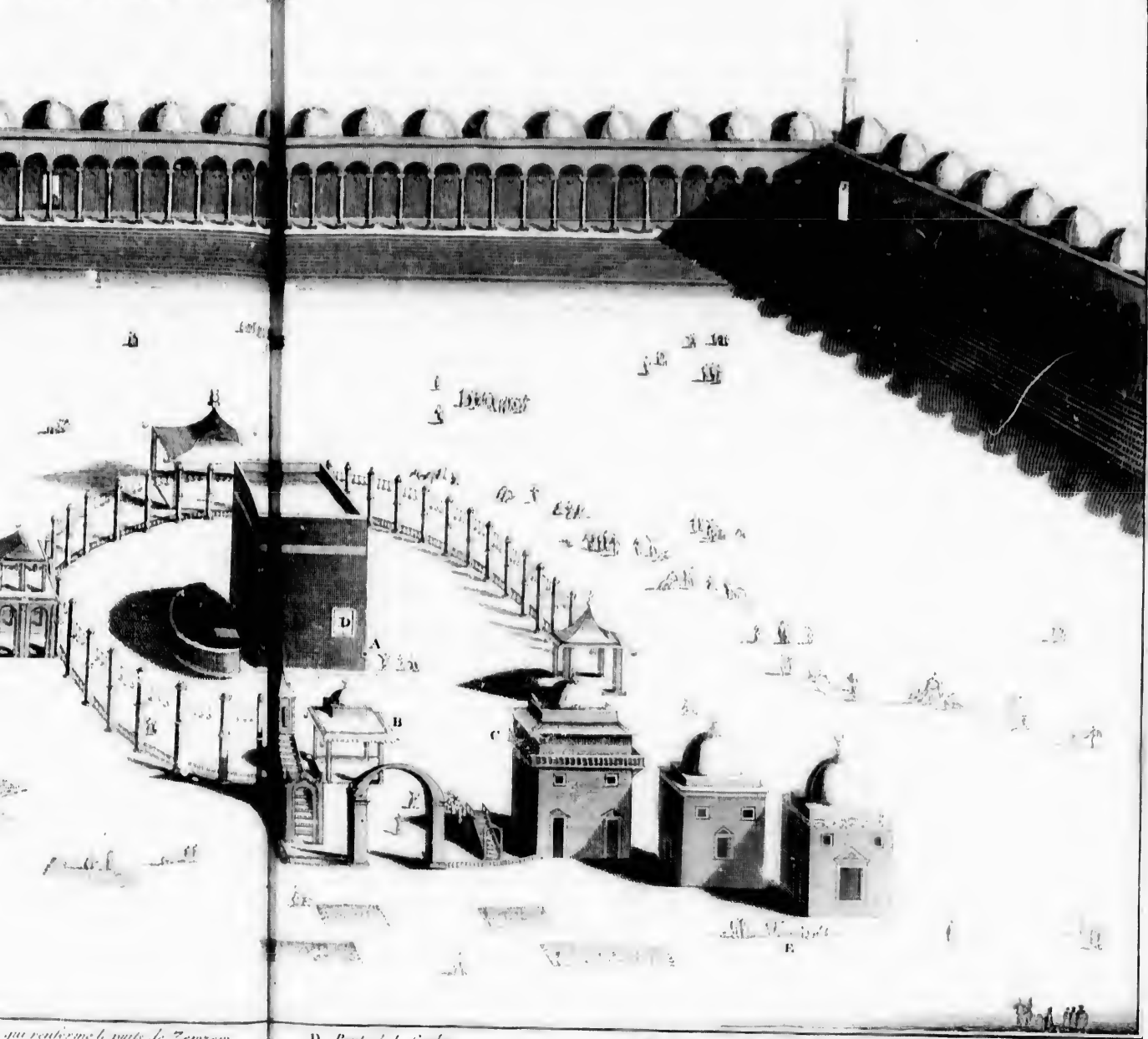


A La pierre noire encastrée dans le mur de la Cuzco

B Indent ou l'ouverture des restes des puits d'Androm

C Bâtiement qui renferme le puits de Zencon

LE TEMPLE DE LA MECQUE



qui renferme le puits de Zemzem

D Porte de la Caaba

E Couvres ou l'on donne de l'eau depurée de Zemzem aux Pèlerins

d'a
étr
me
me
dar
ain
n'a
my
gar
nu
les
de
anc
d'un
crip
né
c'él
Rel
ple
fon
ged
Péte
re
a de
& L
té,
cept
qu'e
»
» de
» pl
» qu
» en
» pa
» ét
» de
» va
» pi
» dé
» qu
» en
» tie
» ro
» po
» Pé
» qu
» tar
» fe
» dif
» de
» la
C

(a
Caab
les A
fonde
Caab
par un
(b)

d'apparence que ce fut moins un acte de piété que de politique, semblable peut-être à celui que nous lisons de *Jéroboam* dans les SS. Ecritures; non que Mahomet prétendit faire oublier la *Caaba* aux Arabes qu'il convertissoit; mais comme l'état de ses affaires le forçoit de céder encore au tems, il falloit les fixer dans un changement si subit d'idées, les distraire de tout autre culte, & pour ainsi dire, avoir la dévotion de ses nouveaux convertis sous ses yeux. Mahomet n'ayant jamais cessé de prêcher qu'il étoit envoyé de Dieu pour réformer l'*Islamisme*, c'est-à-dire, selon lui, la Religion des anciens Patriarches, il n'avoit garde de vouloir négliger la conquête de la *Caaba*, qui étoit le plus ancien monument de cette Religion. Vraisemblablement si *Jéroboam* avoit eu ou la force, ou les moyens, ou l'habileté de Mahomet, il n'auroit nullement méprisé le Temple de Jérusalem, qui n'étoit pas moins respecté des Juifs, que la *Caaba* l'étoit des anciens Arabes, & l'est aujourd'hui (a) de tous les Mahométans.

Mais puisque nous venons de faire mention, & que nous avons déjà parlé plus d'une fois de ce fameux Temple de la Mecque, nous devons en donner ici la description. Les Arabes l'appellent constamment la *Caaba*, & les Musulmans en général (b) *Mezged Al-Haram*, c'est-à-dire la Maison sacrée, & *Beit-Allah*, c'est-à-dire, Maison de Dieu. Quelques Voyageurs l'appellent seulement dans leurs Relations, la Maison carrée. Disons en passant qu'après la *Caaba*, le second Temple en dignité est la Mosquée de Médine, cette Mosquée que Mahomet lui-même fonda, comme on vient de le dire. Ce Temple est appelé par excellence *Mezged-al-Nabi*, la Maison du Prophète, & doit être visité après la *Caaba* par les Pèlerins véritablement dévots. Selon la tradition des Arabes, la *Caaba* ce sanctuaire destiné de tems immémorial aux sacrifices & aux prières, & à tout ce qu'il y a de plus solennel dans l'ancien & dans le moderne *Islamisme*, a été bâti par *Abraham* & *Ismaël*. Si cela étoit bien vrai, il seroit au moins respectable par une antiquité, qui surpasseroit tous les monumens que nous connoissons, sans même en excepter les Pyramides d'Egypte. Voici donc la description de ce Temple, telle qu'on la trouve dans un (c) Auteur très moderne.

« Nous devons, dit-il, à la recherche & aux soins d'un (d) Ecclésiastique Suédois, qui a voyagé long-tems en Egypte, la Description particulière de ce Temple fameux, dont aucun Chrétien n'avoit jamais approché; laquelle a été depuis quelques années rendue publique par le célèbre *RELAND*, & traduite depuis en François, avec un Plan représentatif, par lequel on prétend que dans la partie meridionale de la Ville, & presque au pied de la Montagne, il y a une étendue considérable, enfermée par des Portiques, lesquels ne paroissent au dehors que comme de simples murailles sans aucun ornement, & dans une élévation de 15. à 20. pieds seulement. Cette muraille est de marbre blanc; les pierres, qui en sont taillées en carré, sont toutes égales, & portent 2. coudées sur chaque face. Il y en a deux pour former l'épaisseur de la muraille, qui par ce moyen se trouve avoir quatre coudées de large. Le marbre est poli en dedans des Portiques, & paroît brute au dehors, tant dans la structure extérieure de la muraille que dans l'entablement, qui n'est autre chose qu'un quart de rond d'environ une coudée & demie d'épaisseur, sur lequel sont assises les Coupoles dorées qui surmontent cette muraille, & qui couvrent toute l'étendue des Portiques au dedans. L'espace renfermé par cette muraille est un carré parfait, qui porte 80. toises ou environ sur chaque face, & dont l'intérieur n'est pour-tant précisément que de 75. toises. Mais à chaque angle du quart extérieur, il se trouve un bâtiment élevé en forme de Minaret, avec trois Balcons en étages différens; ou on est conduit par un escalier qui est pratiqué en dedans. L'usage de ces Minarets est pour appeler le Peuple à la prière, aux heures du jour & de la nuit destinées à cela.

Chacun de ces Minarets est surmonté d'une aiguille d'environ 200. pieds de

(a) Voyez d'*Herbelot*, Bibl. Orient. article *Caaba*, au sujet de deux autres Temples que les Arabes d'*Yemen* & de *Chorasán* voulurent fonder, pour détourner les dévots d'aller à la *Caaba*; ceux d'*Yemen* par jalousie, les autres par un excès de dévotion.

(b) *Mezged* signifie une Mosquée; & de là *Tome V.*

par corruption les Italiens ont fait *Mesquita*, & les François *Mosquée*.

(c) *Boulainvilliers*, ubi sup. page 59. & suiv. La Planche que l'on voit ici achevera de mettre le Lecteur au fait. Elle est gravée d'après le plan que M. *RELAND* a publié.

(d) *Michel Eneman* Professeur à Upsal.

hauteur, laquelle est dorée à la pointe, & surmontée d'un Croissant, qui fait
 à peu près l'effet de nos girouettes. Leurs Balcons sont toujours ornés pen-
 dant la nuit de plusieurs lampions, que l'on y tient allumés par une espèce
 de bienfaisance & de considération pour les Pèlerins qui peuvent arriver pen-
 dans la nuit. Entre chacun de ces Minarets, & au milieu de chaque façade
 de la muraille extérieure, se trouve un bassin carré de 12. toises de face,
 revêtu de marbre, & profond de quelques pieds, dans lequel il y a de l'eau
 pour servir aux Purifications légales, nécessaires avant les différentes prières
 des Musulmans. L'eau y est conduite de fort loin par un aqueduc, qui est
 l'ouvrage du Kalife *Nektader*, XVIII. Empereur de la race des Abassides, &
 ne provient néanmoins que d'un réservoir pratiqué dans la montagne de Gas-
 souan, qui est entretenu par la fonte des neiges, de sorte qu'elle n'est d'au-
 cun usage pour la boisson. Mais comme elle est réputée eau courante, on
 s'en sert pour les fréquentes ablutions auxquelles tout Musulman est obligé.
 Chaque face de la muraille a trois portes construites en arc surhaussé, lesquel-
 les donnent entrée dans le dedans du Portique. Il y en a une précisément
 au milieu, & les deux autres aux extrémités, & près de chaque Minaret.
 Leurs battans sont de cuivre, d'une pesanteur immense, sans autre ornement
 que de feuillages de diverses formes, qui ont servi à déterminer les noms de
 ces différentes portes. On les ouvre & on les ferme à certaines heures ; mais
 en tout tems on observe toujours d'en laisser quatre ouvertes vers chaque
 partie du monde, afin qu'on ne puisse pas dire qu'il y ait aucun tems où
 les pécheurs, de quelque País qu'ils soient, ne puissent parvenir à l'azile
 universel, ou, comme ils le nomment, au sein de la miséricorde. Quand on
 est entré sous les Portiques, on apperçoit d'abord un espace creux de 1200.
 toises de superficie, dans lequel on descend par 16. grandes marches de mar-
 bre, qui régner dans toute la longueur des mêmes Portiques, & environ le
 même espace. Ces marches sont peu élevées, & la descente en a été ren-
 due très-aisée, pour éviter les accidens que l'inattention ou l'enthousiasme des
 personnes transportées de dévotion, pourroit causer.
 Au milieu de cet espace on découvre un bâtiment d'une structure toute par-
 ticulière. C'est un édifice carré, un peu plus haut qu'il n'est long & lar-
 ge, où on ne voit qu'une étoffe noire dont les murailles sont entièrement
 couvertes, à l'exception de la platte-forme, qui est d'or coulé en table, la-
 quelle reçoit les eaux du Ciel, qui n'en verse que très-rarement en ce País.
 C'est-la ce bâtiment célèbre, préféré à tous les édifices que les Maîtres
 du Monde ont élevés avec tant de travaux & de dépenses ; l'humble Maison d'A-
 braham l'ami de Dieu, construite dans le tems de ses persécutions, lorsqu'étant
 Pèlerin & errant sur la Terre, Dieu lui révéla qu'il avoit choisi ce lieu de toute
 éternité pour y placer sa bénédiction, & y recevoir les vœux & les prières de
 ceux qui, rendant hommage à sa puissance & à la vérité de son Etre, lui de-
 manderoient les choses nécessaires pour le bonheur éternel. C'est le même bâti-
 ment qu'*Ismaël* a reçu de son Père, comme son héritage & la portion due à
 son aïncle ; dans lequel il a habité jusqu'à sa mort, & près duquel il a voulu
 reposer jusqu'à la résurrection ; comme le témoinne son sépulcre, qu'on y voit
 encore, sans aucun changement depuis tant de siècles. Enfin, c'est-la cette sainte
 Maison, connue sous le nom de *Caaba* ou de *Maison sacrée*, vers laquelle les
 Arabes adressent non seulement leurs vœux les plus ardens, mais vers laquelle tou-
 tes les Nations du Monde, qui reconnoissent la vérité (a) & l'unité d'un Dieu,
 tournent leur visage au tems de la prière, & dirigent leur intention en conséquen-
 ce de ce choix éternel qu'en a fait la Divinité. Mais au reste, cette *Caaba* n'est
 construite que de pierres du País, assemblées & liées par un simple mortier de
 terre rouge, qui s'est endurci par le tems. Elle est posée assez exactement par
 rapport aux points cardinaux du Globe. Sa hauteur est de 24. coudées, non
 compris l'appui qui regne au tour de la terrasse ; sa longueur Nord & Sud est pa-
 reillement de 24. coudées ; mais sa largeur de l'Orient au Couchant n'est que
 de 23 & on compte la condée sur le pied de quatre pour la hauteur d'un
 homme ordinaire. La terrasse de pierres plates, qui sert de couverture à cette
 maison, a été revêtue d'or : on y a joint une gouttière de même métal, qui re-

(a) Selon les Mahométans.

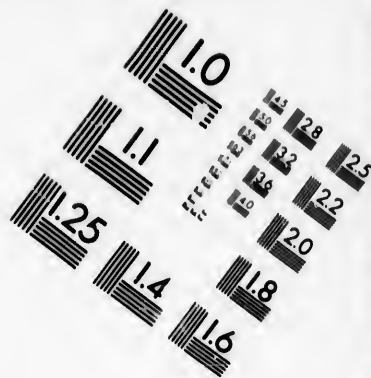
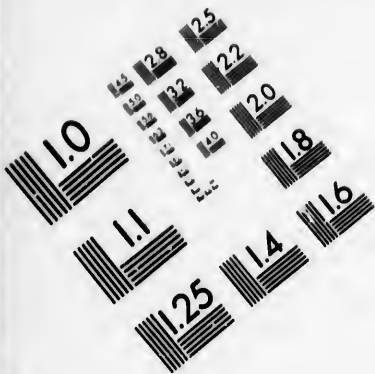
„ jette l'eau vers le Septentrion, précisément sur la pierre qui couvre le tombeau
 „ d'*Ismaël*. L'appui qui règne autour de cette terrasse, à la hauteur de 3. coudées,
 „ est pareillement d'or maille; ce qui chargeroit prodigieusement une autre muraille
 „ le moins solide que celle-ci.

„ Le côté oriental de cet édifice est une ouverture en forme de porte, & c'est
 „ le seul jour qu'il puisse recevoir du dehors. Cette ouverture est placée loin du
 „ milieu, & précisément à trois coudées de l'angle exposé au Sud-Est. Elle n'est
 „ point non plus au rez-de-chaussée du terrain, mais à la hauteur de 4. ou 5. cou-
 „ dées; ce qui pourroit faire penser que le plancher inférieur renferme un espace
 „ vuide, s'il n'étoit plus naturel de croire qu'il est soutenu par un maille, qui, se-
 „ lon l'idée de l'ancienne structure des bâtimens, élevant le plancher fort haut au-
 „ dessus du niveau de la terre, le rend beaucoup plus fin pour l'habitation. Cette
 „ porte est fermée par deux battans d'or maille, attachés à la muraille par des gonds
 „ & des pentures du même métal; mais le seuil n'est fait que d'une seule pierre
 „ naturelle, sur laquelle tous les Pélerins viennent humilier leurs fronts, & la bai-
 „ sent avec le plus grand respect. Les Monarques de l'Orient ne s'exécutent
 „ point de cette vénération, & remplissoient avec zèle tous les autres devoirs des
 „ Pélerins ordinaires, avant qu'ils eussent pris la coutume de s'acquitter de ce Péle-
 „ rinage par committion. Haron le *Justicier*, qui vivoit au tems de Charlemagne, est
 „ le dernier des *Kalifes* qui l'a fait en personne; il l'avoit fait huit fois pendant sa
 „ vie. Plusieurs autres grands Princes s'en sont néanmoins acquittés depuis ce tems-
 „ là; & entre eux on cite principalement *Bajazet II.* Empereur des Turcs, qui
 „ apprit dans le cours de son voiage la mort de son père *Mahomet II.* en 1483. La
 „ porte de la *Caaba* s'ouvre rarement, parce qu'il n'y a rien dans l'étendue de la
 „ chaubie qui puisse augmenter la dévotion des Pélerins. On n'y voit que l'or
 „ dont les deux planchers d'en-haut & d'en-bas, aussi-bien que les murailles, sont
 „ entièrement couverts. Les Arabes avoient autrefois placé des Idoles dans ce lieu
 „ saint; mais depuis que Mahomet les en a profanées, quelque profanation que la
 „ guerre & les discordes civiles aient attirées dans le Temple de la Mecque, on n'a
 „ point fait un pareil outrage à la sainteté de ce lieu.

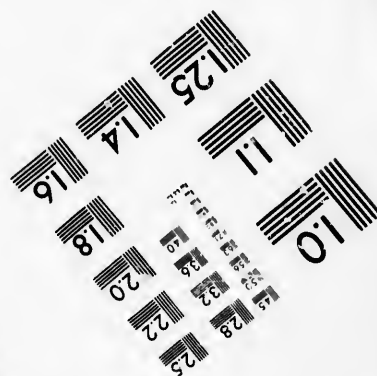
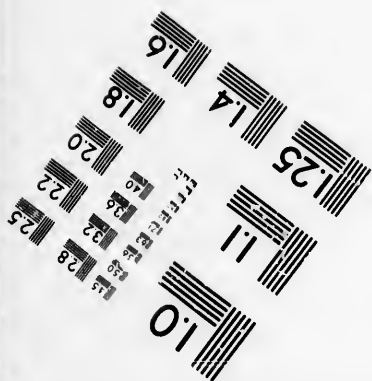
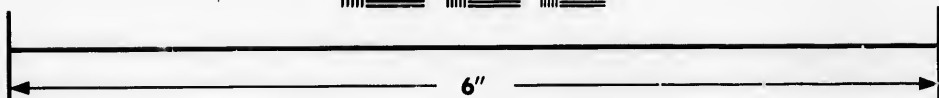
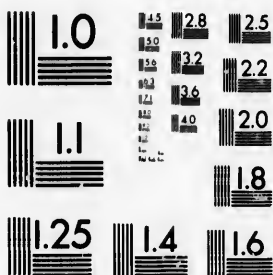
„ A l'égard du dehors de l'édifice, il est caché aux yeux du Peuple par le moien
 „ d'une tenture de soie noire, qui la couvre en entier. On la renouvelle tous les
 „ ans à la fête du *Baram*, qui est la Pâque des Musulmans; & les plus puissans
 „ Princes de cette Religion se chargent tour à tour de cette dépense. Au surplus,
 „ la tenture dont je parle laisse voir la balustrade qui s'éleve autour de la plate-forme
 „ ne supérieure, vraisemblablement pour frapper davantage les yeux des spectateurs.
 „ On pose encore au dessous de cette balustrade, à la descente de 6. pieds ou en-
 „ viron, une bande composée d'un tissu d'or, qui environne tout le bâtiment, &
 „ en relève la majesté par son extraordinaire richesse. Il ne faut pas oublier de di-
 „ re ici, que c'est de ce voile de couleur noire que Mahomet prit l'idée, après
 „ qu'il eut forcé la ville de la Mecque, de changer la couleur de ses étendards,
 „ qui étoient blancs auparavant. C'est aussi par une imitation de ce même voile
 „ de la sainte Maison, que les *Kalifes* successeurs de Mahomet prirent l'usage de
 „ faire couvrir la principale entrée de leur Palais d'une pareille étoffe: elle étoit
 „ tendue du faite de la maison jusqu'à terre, & couvroit le seuil de la porte, sur
 „ lequel tous les fidèles, sans en excepter les Rois, étoient obligés de s'humilier
 „ en le touchant de leur front, avant que d'approcher de la personne sacrée des
 „ *Kalifes*.

„ Quant aux autres circonstances qui accompagnent cette Maison, la Descrip-
 „ tion de *RELAND* nous apprend qu'elle est entourée d'un pavé de marbre fort
 „ étroit; & que vers l'angle du Sud-Est, mais proche du mur méridional, hors
 „ de l'enceinte du pavé, est posée une très-grosse pierre, qui paroît être un bloc
 „ de marbre noir non poli ni taillé, qui est nommée du nom absolu de PIERRE
 „ SAÏNTE, en Arabe *Brachan*, mot qui signifie *luire*, *briller*, ou *être blanc*,
 „ parce que l'on suppose qu'elle n'a perdu son éclat qu'à cause des péchés des hom-
 „ mes. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle est le reste de quelque ancien simula-
 „ cre, conservé par la superstition des premiers Arabes; d'autant plus qu'il est prou-
 „ vé, tant par la sainte Écriture que par une infinité d'autorités profanes, que ces
 „ sortes d'Idoles étoient informes, & ne représentoient aucune figure. Les uns
 „ croient que celle-ci pouvoit être consacrée à Saturne, qui est appelé le Dieu
 „ *Kemphan*, & honoré à cause du mal dont on le croit auteur.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

24 28 25
26 32 22
29 20
18

11
01
57

70 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

„ D'autres veulent que c'eût été un simulacre de Venus, qui a toujours été l'une des principales Divinités de l'Orient ; non celle que les Grecs ont honorée, & les Latins après eux, mais bien cette Etoile brillante & lumineuse qui devance ou suit le Soleil, & à laquelle nous appliquons le nom de Venus. Mais quoiqu'il en soit, Mahomet, en détruisant les Idoles qui profanoient ce lieu saint, n'osa par la crainte du Peuple toucher à celle-ci. Il se contenta de lui supposer une origine religieuse, capable de détourner les idées vulgaires à un autre objet ; ce qu'il fit en persuadant à ses disciples, que les péchés des Hommes avoient privé cette pierre de sa blancheur, & qu'elle ne la reprendroit qu'après le Jugement final qui doit purifier toute la Nature.

„ Du même côté oriental, presque vis-à-vis le milieu, mais à trois coudées de distance se voit un autre édifice carré, dont les faces qui sont à jour, ont chacune dix coudées, & à peu près autant d'élévation jusqu'au haut. Le toit est placé sur quatre colonnes, qui sont aux quatre angles du bâtiment : il est plat, & néanmoins composé de trois étages, dont le dernier est surmonté d'une petite coupole terminée par un croissant d'un argent doré & surdoré, qui a autant d'éclat que l'or pur, & a été donné par un Kalife pour couvrir une fameuse pierre qui y est réverée. C'est celle qui conserve les veftiges miraculeux des pieds d'Abraham, laquelle s'amollit sous les pas du Patriarche pour en recevoir l'impression, qui s'y voit encore. Cette pierre est encore comptée par les Interprètes de l'Alcoran, comme l'un des signes évidens que Dieu a donnés aux fidèles, pour marquer le choix qu'il a fait de ce Temple pour se rendre favorable à leurs vœux. Au dessus de ce bâtiment, mais en tirant vers le Nord, on voit encore un édifice ancien, dans lequel on entre par une porte assez élevée. On y trouve à l'entrée un escalier de 18. marches, qui conduit à une espèce de tribune couverte, & surmontée d'une Pyramide. C'est de cette Tribune que les *Imams*, ou Prêtres de ce Temple, ont coutume de faire leurs Prédications au Peuple & aux Pèlerins : fonction dans laquelle ils ont succédé aux premiers hérauts de leur Religion, & à Mahomet lui-même, qui a annoncé au Peuple de ce même endroit la plus considérable partie de son Alcoran. A peu de distance de cette Tribune, & en tirant vers le Nord, se voit la fin de la belle colonnade qui forme l'enceinte intérieure de la *Caaba*, & de laquelle nous parlerons incontinent. Mais en ce même lieu commence un mur d'appui, construit de marbre comme tout le reste, lequel formant une espèce de carré long au dehors de la ligne de la colonnade, renferme la Tribune dont il vient d'être parlé, le Monument d'Abraham, & une espèce d'escalier de bois porté sur des roues, par lequel on approche de la porte de la *Caaba*, lorsqu'on veut l'ouvrir pour la satisfaction de quelques Pèlerins zélés qui désirent en considérer l'intérieur.

„ Au milieu de ce carré, & en face de la partie Orientale de la *Caaba*, s'élève une porte antique, appuyée sur deux jambages fort épais & massifs, élevés d'environ 15. coudées, & terminés par une voute qui en est soutenue ; laquelle est construite en arc surbaissé si mince au milieu, qu'il n'y demeure pas un quart de coudée d'épaisseur. Cette porte, qui est appelée la vieille, étoit autrefois la seule entrée pour parvenir à la sainte Maison. C'est celle où Mahomet faisoit afficher ses Ordonnances religieuses & civiles, & dont les clefs étoient confiées depuis plusieurs siècles à la Tribu des (*) *Korasshites*. Elle avoit autrefois de gros battans d'airain, que le Kalife *Moktader* fit enlever pour en former son cercueil, & il donna à leur place l'argent doré qui couvre le monument d'Abraham.

„ A la gauche de cette porte, mais à la distance de 30. coudées, pendant lesquelles le mur d'appui est continué, se trouve un gros Bâtiment carré, qui présente un de ses angles à celui de la *Caaba* qui regarde le Sud-Est : il est orné de chaque côté de deux portes & de deux fenêtres, qui dénotent une construction étrangère & imitée de l'architecture des Grecs. Elle n'a d'ailleurs rien de plus

„ remar-

(*) On a vu que ces *Korasshites*, de la Tribu de quels Mahomet descendoit, étant devenus les ennemis du Prophète & de sa Doctrine, le contraignirent de quitter la Ville de la Mecque, l'accusant de séduction & d'innovation dans le culte public, Cependant Mahomet

ayant ensuite repris le Temple sacré sur eux ; il leur rendit généreusement les mêmes clefs, qu'il avoit refusées à son gendre, en lui disant que la justice & la vérité devoient faire le soutien de sa famille, & non la violence & la force.

" remarquable que son toit , qui est doré & orné de quatre étages , surmontés d'une
 " coupole & d'un Croissant. Ce Bâtiment couvre la principale ouverture du puits
 " nommé *Zemzem* , que la tradition & la doctrine des Musulmans supposent être le
 " même que l'Ange découvrit à *Agar* mere d'*Ismaël* , lorsqu'ils furent chassés dans le
 " Desert. Plus bas il y a encore deux Bâtimens de même forme , qui présentent
 " pareillement leurs angles sur une même ligne , lesquels donnent d'autres entrées
 " pour arriver au même puits ; construits sans doute pour prévenir les inconvéniens
 " que pourroit causer la foule des Pélerins qui se rendent à ce même endroit. Cha-
 " cun de ces Bâtimens a des toits de structure semblable au premier , & à peu près
 " de même élévation , & sont tous également bâtis de marbre blanc. Du côté du
 " Nord on trouve un mur de marbre élevé de 6. coudées , & qui est tracé en de-
 " mi-cercle , de telle façon que chacune de ses extrémités déborde la largeur de la
 " *Caaba* d'environ 3. coudées. Dans l'enceinte de ce mur est le sepulcre d'*Ismaël* ,
 " qui n'est autre chose qu'une tombe de marbre à platte terre & sans inscription ,
 " laquelle est arrosée des eaux qui découlent de la plate - forme de la *Caaba*. C'est-
 " là tout ce qui se voit à l'Orient , & au Nord de cette sainte Maison. Les côtés
 " du Couchant & du Midi sont entièrement vuides.

" Mais ce qui attire davantage la surprise & l'attention des Spectateurs , c'est la
 " magnifique colonnade , disposée en cercle autour de la *Caaba* ; de telle sorte néan-
 " moins qu'elle n'en enferme qu'une partie , puisque commençant au Sud-Est , vis-
 " à-vis la pierre noire , elle vient se terminer au Nord-Est auprès de l'ancienne Tri-
 " bune dont il a été parlé. Ainsi on peut estimer qu'elle ne remplit à peu près
 " que les trois quarts du cercle ; & toute fois cette distance se trouve être de 780.
 " coudées , ou de 1365. pieds. Cet espace est orné de 52. colonnes de marbre
 " blanc , de la hauteur de 20. coudées , construites sans proportion , & sans d'au-
 " tres chapiteaux qu'une espèce de Turban qui les termine. Elles n'ont point aussi
 " de bases : mais elles sont jointes les unes aux autres par une balustrade , où elles
 " sont enclavées. Sur cette balustrade régnent une tabelette , qui sert à porter envi-
 " ron 2000. lampions d'argent , que l'on y fait bruler pendant la nuit. Ces mê-
 " mes colonnes sont jointes par le haut avec de grosses barres d'argent , sur chacu-
 " ne desquelles sont suspendues avec des chaînes d'or , des lampes que l'on allume
 " pareillement , & qui forment une illumination très considérable , sans parler de
 " celle qui se voit autour du monument d'*Abraham* , & des autres Bâtimens de ce
 " sanctuaire.

" Enfin au dehors de la colonnade sont encore placés trois autres Bâtimens quar-
 " rés & couverts , soutenus de colonnes , & couverts de toits de différentes formes.
 " Ils servent de Mosquées aux trois principales Sectes orthodoxes du Mahoméanisme ,
 " qui s'y rendent pour faire leurs dévotions. Celui des (*) *Hambalites* , qui est le
 " plus simple dans sa structure , est placé du côté méridional , à l'endroit où finit la
 " colonnade : de sorte qu'il laisse un espace vuide jusqu'au Bâtiment qui couvre le
 " *Zemzem* , ou puits d'*Ismaël*. Le second , qui est pour les *Malekites* , est placé à
 " l'Occident , & soutenu de 8. colonnes ; & le troisième , qui a un toit à deux éta-
 " ges , orné de colonnes en haut & en bas , est placé au Nord vis-à-vis le tombeau
 " d'*Ismaël* : c'est celui des Disciples de *Kanifah*. Le grand espace qui se trouve
 " vuide au delà de ce Bâtiment est pavé de marbre , & ne sert qu'à recevoir ceux
 " qui viennent y faire leur prière. Les esclaves portent des tapis pour la faire com-
 " modément : on y entre toujours sans chaussure & sans ornemens extérieurs , & on
 " y garde un silence & une propreté si exacte , que quoique les Musulmans soient
 " toujours religieux dans leurs Temples , on s'apperçoit qu'ils distinguent celui-ci par
 " dessus tous les autres , & qu'ils en font le principal objet de leur foi.

" En sortant du Temple on repasse par les mêmes Portiques qui y donnent entrée ;
 " & c'est là qu'on est frappé de la magnifique structure de ce Bâtiment. On apper-
 " çoit d'abord les superbes degrés qui servent à y monter. Au dessus on voit des
 " arcades formées par 55. colonnes sur chaque face , distantes entre elles d'environ
 " 18. pieds , & de pareille hauteur jusqu'au commencement du cintre de chaque ar-
 " cade. La largeur des galeries est aussi de 18. pieds. Mais la voute & les arcades
 " mêmes sont trop surbaissées , selon l'idée que nous avons de l'architecture ordinai-
 " re ; ce qui seroit paroître ce Bâtiment trop bas , s'il n'étoit relevé par les Dômes

(*) Voyez ci-après touchant ces Sectes,

„ qui en forment le toit. Ces Dômes qui ne sont que de plomb doré , se trouvent
 „ au nombre de 27. sur chaque face , & renferment précisément deux arcades chacun.
 „ Ils sont terminés par un Croissant de trois pieds , lequel , avec l'élevation propre
 „ de chaque Dôme , fait environ vingt-deux pieds au dessus de l'entablement de for-
 „ te que la hauteur totale de ces Portiques , prise au dessous des degrés & sur le sol du
 „ Temple , est environ de douze toises. Ce point de vue doit être d'autant plus
 „ beau , que les arcades sont traversées par des barres de métal doré , sur lesquelles
 „ sont suspendues des lampes de même à plusieurs mèches , qui non - seulement
 „ éclairent toute la galerie pendant la nuit , mais répondent à l'illumination
 „ qui se voit autour de la *Caaba*. Toutes ces lampes s'allument régulièrement le soir ,
 „ à l'apparition de la première Etoile , & ne s'éteignent de même que quand le jour
 „ est assez grand pour en faire disparaître la lueur. Les colonnes qui ferment les ar-
 „ cades sont en tout au nombre de deux cens vingt ; les Dômes au nombre de cent
 „ huit , non compris les quatre grandes aiguilles ou minarets ; & les arcades au nombre
 „ de deux cens seize. Telle est la description que *RELAND* nous a donnée d'un lieu
 „ duquel jamais aucun Chrétien n'a en la hardiesse de s'approcher : description que
 „ les Arabes ni les Turcs ne sont pas capables de faire eux-mêmes , vu l'extrême
 „ négligence qu'ils professent pour tous les Arts agréables , entre autres pour la pein-
 „ ture & le dessin ; mais qu'un Suédois habile a recueilli des entretiens qu'il a eus
 „ sur ce sujet avec différens Pèlerins , pendant un long séjour qu'il a fait en la ville
 „ du Caire.

„ A l'égard de l'antiquité de l'édifice en lui-même , nous avons déjà rapporté l'o-
 „ pinion commune sur celle qui étoit attribuée à la *Caaba* , & aux Bâtimens qui l'ac-
 „ compagnent. Le Temple n'étoit renfermé que d'une muraille forte , mais peu
 „ spacieuse , laquelle ne donnoit qu'une seule entrée dans le lieu saint. Le Kalife
 „ *Omar* I. fit augmenter cette clôture , en considération du grand nombre de Péle-
 „ rins , dont la multitude augmentoit à proportion du progrès du Musulmanisme ;
 „ mais il n'y mit aucun ornement nouveau , & ne pensa à y appliquer aucune partie
 „ des immenses richesses qu'il possédoit ; la simplicité de ses idées sur la Religion ne
 „ lui permettant pas de croire que Dieu pût être mieux honoré par la décoration
 „ nouvelle d'un Bâtiment si ancien , qu'en le laissant subsister dans la forme où il
 „ lui avoit toujours été agréable ”.

Après cette description nous devons rapporter pour la satisfaction des Lecteurs quel-
 ques privilèges de cette visite de la *Caaba* , divers accessoires , & autres choses remar-
 quables , par où nous finirons ce chapitre.

Mahomet a trop exalté le mérite de cette Maison dans son Alcoran , trop insisté
 sur les bénédictions spirituelles & temporelles que le fidèle recueille en ce sacré lieu ,
 trop réitéré enfin que ce Temple leur seroit , comme celui de Jérusalem aux Juifs ,
 l'image de l'unité dans le culte , & la Mecque le centre de la dévotion , pour ne
 pas être persuadé que les vues ordinaires aux grands Législateurs ont été les siennes
 en cette occasion. Mais parce qu'un culte particularisé de cette manière ne pouvoit
 frapper les peuples sans le merveilleux , & qu'avec cela le merveilleux ne peut évi-
 ter à la fin de tomber dans l'indifférence , si on n'y attache des avantages sensibles
 & réels qui peuvent son crédit ; le faux Prophète & ses successeurs ont eu la pré-
 caution d'ajouter des signes extérieurs ornés de prodiges , accompagnés ordinai-
 rement d'une utilité sensible au peuple , souvent même plus évidente à l'ignorant
 qu'au sçavant , à cette unité de lieu , à ce respect , ou plutôt à cette crainte reli-
 gieuse que l'on accorde communément à l'antiquité d'un tel monument , au préten-
 du rétablissement du vrai culte Religieux dans cet ancien Temple ; en un mot à
 certains préceptes recommandés , par où le fidèle Musulman pouvoit se distinguer
 de toutes les autres Religions , & se donner à soi-même le pas sur elles & en cette
 vie & en l'autre.

D'abord on nous (a) apprend que les grâces temporelles & spirituelles découlent
 nécessairement de ce Sanctuaire. Il y a plus ; la simple vue de ce Temple , sans
 aucun acte de dévotion , est méritoire devant Dieu ; aussi méritoire , nous disent
 quelques Docteurs Mahométans , que si on s'acquittoit des devoirs spirituels que la
 Religion exige. Ensuite on nous parle de cette pierre merveilleuse , dans laquelle
 on voit les vestiges des pieds du Patriarche Abraham. On ne manque pas d'y faire

(a) *D'Herbelot* , Biblioth. &c. ubi sup.

observer (a) quatre circonstances également merveilleuses, qui sont, 1. cette impression des pieds d'Abraham dans une pierre très dure. 2. la profondeur de cette impression qui va jusqu'à la cheville. 3. la longue durée de l'impression. 4. La manière dont elle s'est conservée depuis tant de siècles. Pour achever de donner à ces quatre circonstances une autorité religieuse, & les imprimer à jamais dans la mémoire des dévots, on leur apprend que la pierre s'est amollie par la volonté de Dieu sous les pieds du Patriarche; que Dieu a détourné à d'autres objets ceux qui auroient pu employer leur pouvoir à détruire cette pierre, &c.

Après cela on montre la *pierre noire*, témoignage certain de la corruption des hommes, puisque Dieu, dit-on aux Musulmans dévots, lui a ôté sa blancheur & son éclat, pour représenter au genre humain la perte de la première innocence. Passons le puits ouvert en faveur d'*Hagar*; il en a été parlé plus haut; mais n'oublions pas que la montagne d'*Arafat*, où se fit la miraculeuse réconciliation d'Adam avec Eve, est selon les docteurs Mahométans, un excellent type de celle des hommes à Dieu. C'est là aussi que Dieu a promis d'entendre favorablement les prières de ceux qui se convertiront à lui; & par conséquent les Pèlerins sont obligés de visiter cette montagne.

De même, dans le chemin qui conduit de la Mecque à la montagne, il y a des routes & des pratiques toutes mystérieuses & typiques: telles enfin que si on les négligeoit, un rigide Mahométan se persuaderoit qu'on mettroit son salut en compromis. Et pour suivre salutairement ces routes, il faut y pratiquer certaines dévotions. Les Pèlerins, dit un Auteur (b) qui copie assez régulièrement d'*Herbelot*, passent par la vallée de *Alma*. En menant eux-mêmes leurs victimes, ils sont obligés de s'y purifier en se faisant raser la tête: ils jettent ensuite sept petites pierres ramassées dans le chemin, pour exprimer leur détachement intérieur des choses de la terre & des plus chères de leurs passions. De là ils passent à une autre vallée, pour gagner un endroit où les Pèlerins doivent faire quelques prières, avant que d'arriver à une certaine Mosquée qui est comme leur rendez-vous, où ils doivent prier encore. Ce chemin est sacré; rien de profane n'y passe, afin de ne pas troubler la dévotion des Pèlerins.

Le droit d'azile est aussi de tems immémorial le privilège de la *Casba*. Outre qu'aucun fidèle ne s'est jamais avisé de le révoquer en doute, on observe qu'aucun impie n'a entrepris de violer ce droit, sans en avoir été puni aussi exemplairement que les impies des autres Religions l'ont été en pareil cas. (c) Ce droit d'azile sert à la sûreté des criminels selon le monde, pourvu qu'ils soient dans le Temple même, & non pas simplement dans les Portiques, qui l'environnent, où la franchise ne s'étend pas. A l'égard des criminels devant Dieu, c'est-à-dire des pécheurs, ils y trouvent un pardon assuré, une abolition générale de tout le mal qu'ils ont commis, la délivrance certaine de toutes les peines de l'enfer: c'est ainsi que le promet une voix divine à un Musulman, qui désiroit ardemment de sçavoir quels étoient les privilèges de cet azile sacré.

A toutes ces preuves de la sainteté & de la dignité de la *Casba*, & du choix particulier que Dieu en a fait pour y être servi par les Musulmans, il faut en ajouter de moindres à la vérité, mais qui cependant ne sont nullement méprisables: les voiei. Les oiseaux respectent la couverture de ce sacré Temple, & ne s'y arrêtent pas. Ce qui fait le merveilleux de cette remarque, est sans doute cette quantité surprenante de pigeons qu'on assure se trouver dans le territoire de la Mecque; vrais descendants, disent sérieusement des Auteurs Chrétiens, de celui qui parloit à l'oreille du Prophète Mahomet. *Gabriel le Sionite* est un de ces Auteurs. Il parle de la généalogie de ces pigeons dans son petit livre de *Urbibus Orient*. Que cette histoire du pigeon soit un petit trait de malice de quelques Chrétiens, cela n'est nullement impossible: mais toujours est-il probable que ce conte, si c'en est un, doit son origine aux usages auxquels on emploie ces oiseaux en Orient. Personne n'ignore qu'ils y sont postillons & messagers. Ceux qui sont initiés dans l'érudition Grecque, trouveront aussi dans *Aristotele* une colombe messagère de ce Poète & portant ses lettres; & si on veut remonter jusqu'au Déluge, ne pourra-t-on pas dire que celle de Noë étoit élevée de même?

(a) Voyez *Bibl. Oriental*, ubi sup.
(b) *Bonlivillers*, ubi sup. p. 87.

(c) *D'Herbelot*, ubi sup.

84 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

Quoiqu'il en soit, le cœur du Musulman est naturellement incliné vers ce saint lieu. Cela veut dire, ce me semble, qu'il est impossible d'être Musulman sans acquiescer aussitôt de la dévotion à la *Caaba*; comme si on disoit en Italie, qu'il est impossible d'être bon Catholique, sans s'affectionner aussitôt & de tout son cœur à la Chapelle de N. D. de Lorette; & en Espagne, que le vrai Christianisme & le zèle pour S. Jaques sont deux choses si inséparables, qu'on ne sçaitroit éviter de les faire marcher ensemble. Au reste en rapportant ces foibles, ou, si on veut, ces ridicules excès du Mahométisme, nous répéterons ce que nous avons déjà dit au sujet (a) de cette Religion. Ne grossit-on pas les objets pour la rendre plus ridicule? Ne prend-on pas pour principes de Religion les rêveries des dévots, la charlatanerie des Inans & des Caloiers, & l'entouffisme des Mytiques & des Poëtes; mais achevons de rapporter les preuves qui confirment la distinction due à ce Temple de la Mecque. On a remarqué que le dévot ne le regarde jamais sans être attendri, sans jeter des larmes de dévotion; que les saints Prophètes & les Patriarches y font invisiblement leurs tours & leurs processions; que les Anges le gardent & le défendent.

Mettons au rang des privilèges que donne la visite du saint Temple de la Mecque, celui (b) de porter le turban vert; privilège attribué aussi à tout Musulman né pendant le voyage de sa mere à la Mecque.

Croiroit-on qu'à cette excessive dévotion pour le Sanctuaire de la Mecque, & à ces excellens privilèges qu'il procure aux Pélerins qui le visitent, il se mêleroit des débauches & des excès criminels, des mouvemens de haine, des querelles, la discorde, &c. des rechutes dans le péché, un oubli de ses devoirs, &c. C'est pourtant de quoi les Mahométans se plaignent eux mêmes, sans attendre la censure des autres Religions. C'est ainsi que dans toutes l'homme est toujours homme. Un Musulman disoit ingénieusement de ses confrères de Pélerinage: *On dit que les pions quand ils ont traversé tout le diamer; & pour lors ils deviennent les pièces les plus importantes du jeu: mais tout le contraire arrive à nos Pélerins. Après avoir traversé de vastes pays pour accomplir leur dévotion à la Mecque, ils en reviennent avec une grande diminution de mérite & de vertu.*

L'Auteur du *Nighiaristan* rapporte, qu'un Pélerin, homme de fort mauvaise mine & grand scélerat, prenant en main l'anneau de la porte du Temple de la Mecque, s'en froit le visage, & prioit Dieu de le préserver du feu infernal. Celui qui étoit à côté de lui entendant sa prière, lui dit: Ne sçavez-vous pas le Proverbe qui dit, *que le feu d'Enfer ne peut jamais brûler un beau visage?* Ce Proverbe est tiré des Vers Persans du Poëte *Hafez*, qui entend par un beau visage un homme de bien, comme au contraire un visage noir & laid, chez les Persans, s'entend toujours d'un méchant homme.

Nous renvoïons à la description des Cérémonies religieuses des Mohométans ce qui reste à dire sur ce sujet; & nous rapporterons seulement ici le sentiment d'un certain *Hallage* au sujet du Pélerinage de la Mecque. (c) Ce mot signifie proprement en Arabe, celui qui prépare le coton, avant qu'on le mette en œuvre. C'est le surnom d'un fameux Docteur, homme fort extraordinaire. Car on dit qu'il faisoit paroître aux yeux des hommes des fruits d'hiver en été, & des fruits d'été en hiver; qu'en étendant ses mains en l'air, il en faisoit tomber des drachmes d'argent, dont l'inscription étoit: *col allah abed, Dis qu'il n'y a qu'un seul Dieu*; & il appelloit cette monnoie des drachmes de la Toute-puissance. On ajoute qu'il disoit aux gens ce qui se passoit de plus secret dans leurs maisons, & devinoit tout ce qu'ils avoient dans la pensée. Ces merveilles lui attirerent un grand nombre de Disciples, & firent que les Docteurs de la Loi Mahométane se trouverent fort partagés à son sujet. Plusieurs d'entre eux crurent qu'il étoit plus qu'homme: les autres le traitèrent d'imposteur, & *Ben Schohnab* dit que les Musulmans étoient divisés entre eux à son égard, comme le sont les Chrétiens & les Juifs à l'égard du Messie.

Hallage jeûnoit souvent pendant plusieurs jours; & lorsqu'il rompoit son jeûne, ce n'étoit qu'avec trois bouchées de pain & un peu d'eau. Etant venu du *Khorassan* dans l'*Iraque*

(a) Voyez aussi les Eclaircissemens de M. *Reiland* sur la Religion des Mahométans, inserés dans ce Volume.

(b) C'est aussi le privilège de ceux qui pré-

tendent être descendus de *Mahomet*.

(c) D'*Herbelot*, dans sa *Biblioth. Orient. art. Hallage*.

L'Iraqe Babylonienne, il passa à la Meeque, & vint à son retour s'établir à Bagdet, où son nom faisant un très-grand bruit, le Vizir *Ahmed* demanda permission au Kalife *Mottader* de le loger chez lui.

Après avoir observé *Hallage* pendant quelque tems, le Vizir prit la résolution de le faire périr. Il assembla pour cela un grand nombre de Docteurs de la Loi, pour lui faire son procès sur ce qu'il avoit écrit dans un de ses ouvrages, au sujet du Pélerinage de la Meeque. Il avoit eu la hardiesse d'avancer que celui qui ne pouvoit pas s'acquitter du Pélerinage prescrit par la Loi, devoit séparer un endroit de sa maison, pour en faire une chapelle propre à représenter le Temple sacré, la tenir extrêmement propre, n'y donner accès à personne, & y pratiquer en particulier toutes les cérémonies & tous les commandemens que la Loi de Mahomet a établis, pour remplir les devoirs du Pélerinage en vrai Musulman. Après avoir achevé chez soi cette dévotion représentative, il devoit, continuoit ce Docteur Mahométan, assembler une trentaine de pauvres orphelins, les nourrir dans cet appartement consacré à sa dévotion, les habiller, & leur faire quelques autres aumônes avant que de les renvoyer. Cette charité, selon lui, valoit bien le grand Pélerinage, & acquittoit le Musulman aussi efficacement avec Dieu, que le bruiant appareil d'une dévotion publique, & la méthodique régularité qui force d'abord les hommes, les habitue & les asservit ensuite à certains usages éclatans de Religion, où l'on voit des sociétés d'honnnes se donner le mort, s'il faut ainsi dire, pour écouter en public pendant quelques heures les ordres de Dieu, sans qu'ils jugent fort à propos de s'en ressouvenir encore à quatre pas de l'endroit où ils leur ont été donnés.

L'Assemblée s'étant tenue, on y rapporta la Doctrine de *Hallage*. Le Cadhi *Abou-Omar* en ayant entendu la lecture, demanda à *Hallage* d'où il l'avoit tirée. Celui-ci répondit que c'étoit du Livre intitulé, *Ketab-al-Jehlâs*, le Livre du silence, composé par un Docteur irréprochable, nommé *Hassan-Bakteri*. Le Cadhi lui répliqua : Vous êtes digne de mort ; car nous avons entendu la lecture de ce livre à la Meeque, & nous n'y avons rien trouvé de ce que vous avancez. Après avoir entendu ces paroles, le Vizir dit au Cadhi : Donnez votre avis par écrit, afin que nous sçachions si vous jugez cet homme digne de mort, ou non. Le Cadhi fit d'abord quelque difficulté de découvrir son sentiment : mais peu de tems après il déclara qu'il étoit permis de le faire mourir ; & son avis fut suivi de tous les autres Docteurs de l'Assemblée. *Hallage* se voyant condamné, leur dit : Mon sang ne devoit pas être répandu par vos mains ; car ma foi est celle des vrais Musulmans, & ma Secte est Orthodoxe, puisque je suis la Tradition de nos Peres : il y a plusieurs de mes livres qui attestent cette vérité, & Dieu vengera ma mort. Après avoir recueilli les avis des Docteurs, le Vizir les envoya au Kalife qui donna la permission de le faire mourir. Il reçut mille coups d'escourgées ; après on lui coupa les mains, les pieds, & ensuite la tête. Son corps fut brûlé, & sa tête exposée dans la place du marché de Bagdet.

Ce Docteur vivoit dans l'onzième Siècle du Christianisme, & au commencement du quatrième de l'Hégire. *Rhondemir* écrit qu'on a parlé de cet homme fort diversement ; car quelques-uns l'ont fait passer pour un Imposteur, & d'autres pour Chrétien. Ce qu'il a dit dans quelques vers rapportés dans l'histoire d'*Abugusfar-Zabari* feroit croire assez, dit d'*Herbelot*, qu'il reconnoissoit l'Incarnation du Verbe Éternel ; car il y parle assez clairement de l'union de la Divinité à l'Humanité. Les voici :

- „ Mon esprit est tellement confondu avec le votre, qu'il semble que ce soit
- „ le vin & l'eau mêlés ensemble, qui ne font que la même boisson.
- „ Quoique j'entreprene, & en quelque état que je me trouve, je ne trouve
- „ ve que vous & moi.
- „ Loué soit à jamais celui qui nous a manifesté son humanité, en nous
- „ cachant sa Divinité qui pénètre toutes choses, jusques-là qu'il a voulu paraître
- „ roître parmi nous, buvant & mangeant comme les autres hommes.
- „ C'est ce qui fait que sa créature le regarde, mais obliquement, comme
- „ me fait la prunelle d'un œil celle de l'autre.

Mais les vers qu'il prononça lorsqu'on le menoit au supplice, sont encore plus clairs, pour exprimer les sentimens d'un vrai Martyr de Jésus-Christ.

- „ Celui qui me convie à son banquet, ne me fait point de tort, en me faisant
- „ boire le calice qu'il a bu lui-même.
- „ Il me traite comme celui qui convie, traite son convive.

Al-Dhakabi, Docteur considérable parmi les Musulmans, & qui n'étoit pas ami de ce contemplatif, rapporte que *Hallage* ayant dit un jour à *Abubekre* fils de *Saad* :

Tome V.

* Y

Croïez en moi, & je vous donnerai une plante d'*Usfuran*, qui est une espèce de *Cubens*, ou Safran bâtard, dont la graine sera de cuivre, & se changera en autant de grains d'or. *Abubekre* lui répondit : Croïez en moi, & je vous enverrai un Elephant couché sur le dos, dont les pieds iront jusqu'au Ciel ; & lorsque je voudrai le faire disparaître, je le cacherai dans vos yeux. Cette réponse rendit *Hallage* confus & interdit, parce qu'elle lui fit connoître que ce Docteur ne prenoit toutes les merveilles qu'il opéroit, que pour des prestiges.

(a) CHAPITRE III.

De l'Alcoran.

QUI dit *Alcoran* chez les Mahométans, dit l'équivalent de ce qu'est la *Bible* chez les Chrétiens. Ces deux mots signifient également (b) le *livre par excellence*. L'Alcoran a reçu aussi le nom d'*Alfican*, ce qui veut dire distinction, parce qu'il distingue le vrai du faux, & ce qui est juste de ce qui ne l'est pas ; ou plutôt dans le même sens que les Juifs emploient le mot de *Perck* ou *Pirka*, pour désigner une portion de l'Écriture. Il porte encore le nom de *Kitab*, c'est-à-dire le Livre, & d'*Al-Moshaf*, le Volume ou le Code par excellence ; & ce nom fut donné à l'Alcoran par (c) *Abu-Becre*, qui, dit-on, rassembla les feuillets dispersés de ce Livre, & les réunit en un seul Volume. Enfin on l'appelle aussi *Al-Dhikr*, ou *Tanzil*. *Al-Dhikr* veut dire *remontrance* ou *exhortation* ; (d) *Tanzil*, une chose descendue du Ciel. C'est pour cette raison que les Musulmans écrivent ce qui suit en lettres d'or sur la couverture de leurs Alcorans : « Qu'il n'y ait que des personnes pures qui se donnent la hardiesse de toucher ce livre. Cet Alcoran est un présent descendu du Ciel, & envoyé de la part du Roi des Siècles » Que ces noms donnés à l'Alcoran soient des épithètes absolument semblables aux nôtres quand nous parlons de la Bible, c'est de quoi personne ne doute ; & vraisemblablement les Mahométans pourroient donner un pareil détail touchant nos Livres sacrés, & copier nos idées & nos réflexions générales, comme nous copions ici les leurs. J'oublie presque les surnoms de noble parole, *Kelam Scherif*, & de livre précieux, *Ketab-Afiz*, qu'emploient ordinairement les Musulmans en parlant de leur Alcoran. C'est d'*Herbelot* qui nous apprend ces particularités, & qui ajoute, « que quand les Auteurs Musulmans citent quelque passage de ce Livre, c'est en écrivant seulement en gros caractères, ou en lettres rouges, *Dicu dit.* »

L'Alcoran est divisé en cent quatorze chapitres, qui ne sont nullement d'égale grandeur, comme on peut le voir à l'ouverture du livre. C'est là cette division, selon laquelle chaque partie se trouve appelée *Surate* dans plusieurs Auteurs qui ont écrit en François de la Religion des Mahométans. *Surate* est donc un mot Arabe *français* qui signifie la même chose que dans notre Langue celui de *chapitre* ; mais il faudroit dire *Sa a*, dont le pluriel est *Souvar*. Ce mot signifie proprement *ordre*, ou *suite*, ou *rangée* de quoi que ce soit. Veut-on quelque chose de plus sur cette matière ? La *Sura* des Ara-

(a) Le fond de cette Dissertation est presqu' tout tiré du *Discours préliminaire* de M. *Salle* sur l'*Alcoran*, & de la *Bibliothèque Orientale* de M. d'*Herbelot*.

(b) *Alcoran* signifie proprement *lecture*. La première syllabe est un article. Selon la même signification, les Juifs appellent la Bible *Micra*, de *cara*, *lire*. Le mot Arabe *Coran* vient aussi du mot Hébreu. D'autres prétendent parmi les Docteurs Arabes, que le mot de *Coran* vient du verbe *Caraa* qui veut dire assembler : ainsi *Co-*

ran signifieroit *collection*, parce que l'*Alcoran* a été donné par chapitres & par versets ; contre l'opinion de ceux qui prétendent qu'il a été forgé tout d'un coup. Le P. *Maracci* est un de ceux qui le croient ; & on peut voir ses raisons dans la première partie de son *Prodrôme*, où il traite de l'Alcoran.

(c) Premier Kalife après Mahomet.

(d) D'*Herbelot* dans sa *Biblioth. Orient.* article de l'*Alcoran*.

les revient au *Seder* des Juifs, qui en comptent 53. dans la division du Pentateuque. Chaque chapitre de l'Alcoran a son titre particulier, qui est pris quelquefois, ou d'un certain sujet qu'on y traite, ou d'une personne dont on y parle; mais *(a)* ordinairement le titre est pris du premier mot qui a paru digne de remarque à ceux qui en ont assemblé les versets, quoique le mot qui donne le nom au Chapitre soit assez souvent fort éloigné du commencement, & que même quelquefois il se trouve presque à la fin. Cela paroît ridicule; mais, *(b)* dit le Traducteur Anglois, il se peut que le verset ou le passage dans lequel ce mot se rencontre, ait été écrit ou révélé avant d'autres qui l'ont du précéder ensuite. Cependant le mot est resté possesseur du titre, après que le Chapitre a été mis dans cet ordre qu'il a aujourd'hui; & il est à remarquer encore qu'à cause de cette désunion des versets, certains chapitres ont plusieurs différents titres; ce qui vient sans doute de la différence des Manuscrits & des copies.

Entre ces Chapitres de l'Alcoran les uns ont été révélés à la Mecque, les autres à Médine; & cela est marqué dans les titres de ces Chapitres, de même que l'on y marque aussi les noms des deux Villes, lorsqu'une partie du Chapitre a été révélée à la Mecque & l'autre à Médine. Remarquons encore que chaque verset est regardé comme un signe, ou plutôt comme un petit réservoir de grâces & de merveilles divines. C'est pourquoi les Arabes appellent ces versets d'un nom qui revient en *(c)* Hébreu, comme en François, à celui de *signe*. De plus chaque verset a ordinairement son nom propre, comme le Chapitre auquel il appartient.

Il y a sept *(d)* Editions principales de l'Alcoran, qui sont citées avec distinction par les Commentateurs de ce livre. Deux de ces éditions ont été faites à Médine, la troisième à la Mecque, la quatrième à *Cufa*, la cinquième à *Befra*, ou *Balsora*, la sixième en Syrie; la septième est appelée communément l'édition vulgaire, ou la Vulgate. La première de ces éditions contient six mille versets; la seconde & la cinquième six mille deux cents quatorze; la troisième 6219; la quatrième 6236; la sixième 6226; & la dernière 6225. Cependant elles contiennent toutes également le même nombre de mots 77639. ou 99464. & le même nombre de lettres 323015. ou 330013. C'est à la superstition Mahométane que l'on doit une supputation, que les Juifs n'ont pas moins scrupuleusement observée à l'égard des versets, lignes, lettres, &c. du vieux Testament; en quoi des Chrétiens aussi superstitieux, ou du moins aussi verilleux, les ont imités en *(e)* faisant le calcul des paroles, &c. du N. T. La superstition des Musulmans est allée jusqu'à supputer combien de fois une même lettre est employée dans l'Alcoran; & voilà comment l'excès de respect tourne en bagatelle, comme l'excès de zèle tourne en cruauté.

C'est là ce qui regarde la division de l'Alcoran par chapitres & par versets; mais il y en a une autre en soixante égales portions, chacune subdivisée encore en quatre; autre imitation des Juifs, sur laquelle il est, ce semble, inutile de s'arrêter. Chacune de ces *(f)* soixante sections, ou portions, fait une espèce d'Office qu'on récite en différentes occasions; & il y a dans les Mosquées des gens gagés pour les dire ou pour les lire. Cependant d'autres disent *(g)* que cet Alcoran est plus ordinairement divisé en trente portions, dont ensuite chacune est partagée de même en quatre; ce qui s'est fait ainsi pour la commodité de ceux qui doivent lire l'Alcoran dans les grandes Mosquées, & dans les Chapelles voisines de ces Mosquées ou sont enterrés les Princes & les grands Seigneurs. On appelle ces lecteurs *Mocris*. Il y en a trente dans chaque Chapelle: chacun y lit sa section, & de cette manière l'Alcoran est lu une fois par jour dans chacune. Ces pieuses lectures ont pour but, à ce qu'on nous dit aussi, de soulager les âmes de ceux qui sont enterrés dans les Chapelles: mais nous n'en dirons pas davantage ici au sujet de ces prières des Musulmans pour leurs morts, & nous remarquerons seulement deux choses; l'une, que le même usage s'observe à Médine sur le tombeau de Mahomet, ou les *Mocris* prient pour lui comme pour les autres fidèles; l'autre, que la fonction de ces *Mocris* est aussi d'enseigner la manière de lire l'Alcoran.

(a) Cette remarque est fort nécessaire, parce qu'elle peut servir à défabuser certaines gens, qui s'imaginent que c'est par pure extravagance que Mahomet a nommé les Chapitres de son Alcoran, le chapitre de la *vache*, du *chameau*, de la *figue*, &c.
(b) *Sale*, Sect. 3. du *Discours préliminaire*, &c.

(c) *Ayas* en Arabe, *Oroth* en Hébreu.
(d) Ou plutôt sept copies manuscrites.
(e) Voyez les supputations de Leutden, in *compend. N. T.*
(f) D'Herbelot, ubi sup.
(g) *Sale*, ubi sup.

On sçait que chaque Chapitre de l'Alcoran porte à la tête, excepté pourtant le Chapitre 9. ces paroles, *au nom de Dieu très miséricordieux*. Cette formule connue chez les Musulmans sous le nom de *Bismillah*, est comme la livrée de leur Religion. Elle est constamment au commencement de leurs écrits publics & particuliers, & vaut, selon les Docteurs Mahométans, cette formule des Juifs, *au nom de Dieu*, &c. & celle des Chrétiens, *au nom du Père, du Fils & du S. Esprit*. Elle vaut enfin la Croix, & le JESUS, MARIA, par où beaucoup de Catholiques ne manquent jamais de commencer leurs actes publics & même leurs lettres de commerce, surtout en Espagne & en Italie. Il y a tel Chrétien qui dira qu'on rapporte ici bien soigneusement des minuties; mais il faut considérer aussi, que dans toutes les Religions les minuties deviennent souvent des usages essentiels. L'Auteur que (A) nous citons croit que Mahomet a pris des *Mages* la formule de l'Alcoran, avec beaucoup d'autres choses; mais on sçait assez qu'autant que ses lumières le lui ont permis, il a dépouillé les autres Religions de ce qu'il a cru pouvoir convenir à la sienne. Cette formule, avec les titres des Chapitres & plusieurs autres petites choses, du moins estimées telles par les Musulmans d'une *haute dévotion*, ne font pas simplement de *saints accompagnemens* d'une Ecriture divinement inspirée; la plupart des Docteurs & des Commentateurs veulent même que tout cela soit aussi venu de Dieu par révélation; & c'est ainsi que les Rabbins ont dit que Dieu avait révélé les points, les accents & les lettres des Livres sacrés du V. T. Cependant les Musulmans raisonnables croient que ces titres, la formule & autres pareilles choses ne font que d'institution humaine.

Ajoutons à ces petites remarques, qu'il y a dans l'Alcoran 29. Chapitres, qui commencent par une certaine lettre de l'a fabet; & comme en matière de Religion, tout ce qui est tant soit peu difficile & singulier paroît viser au mystère, les Musulmans en ont cherché dans ces lettres. Mais ne pouvant pénétrer dans ces mystères prétendus, ils les ont traités de très profonds, & enfin les plus habiles d'entre eux en sont venus à déclarer qu'ils étoient impénétrables aux hommes, excepté au *Prophète* seul. Malgré cela l'orgueil & la curiosité n'étant pas moins de l'apanage des dévots que de celui des autres hommes, des Docteurs zélés pour Mahomet ont donné l'essor à leurs conjectures; & en imitant la méthode & les heureuses découvertes de certains Juifs Cabalites, ils ont voulu que chaque lettre renfermât un nom, ou un attribut de Dieu, quelque-une de ses œuvres, quelque ordonnance, ou quelque Décret divin. De cette façon les lettres, comme les versets, ont pris possession du titre de *signes*, qui, ainsi qu'on l'a déjà dit, est donné aux versets de l'Alcoran.

Mais pour satisfaire la curiosité des Lecteurs, nous croions qu'il est à propos de leur donner quelque idée des mystères de ces lettres; après quoi ils pourront en faire eux-mêmes certaines applications à ce qu'enseignent quelques Théologiens, non seulement dans le Judaïsme, mais même dans le Christianisme. Il y a dans l'Alcoran cinq Chapitres qui commencent par ces lettres A. L. M. Les uns en font trois mots Arabes dont le sens est, que *Dieu est propice ou favorable, qu'il doit être glorifié*; ou qui signifient, selon d'autres Interprètes, *à moi & de par moi*, ce qui s'attribue à Dieu. D'autres y trouvent trois autres mots qu'on doit rendre par ceux-ci; (b) *je suis le Dieu très sage*. D'autres y trouvent *Allah* (Dieu,) *Gabriel* & *Mahomet*. A la vérité il faut un double effort d'imagination pour cette dernière découverte; mais il en faut pour le moins autant pour celle-ci, que les défenseurs modernes des types pourront envier aux Musulmans, à cause qu'elle est extrêmement ingénieuse. A. est la première lettre & la plus simple, par où commence la faculté de parler: cette lettre dépend de la partie inférieure du gosier. L. parvient au Palais; elle met, pour ainsi dire, à moitié chemin de la faculté de parler: mais l'M qui est une lettre *Labiale*, en est conséquemment la fin. Or qui ne voit que Dieu se trouve dans ces trois lettres; puisqu'il est le commencement, le milieu & la fin de toutes choses; que nous devons commencer, continuer, finir nos actions par lui, &c. A ces rares découvertes ajoutons en une qui n'est pas moins ingénieuse, & qui est peut-être plus raisonnable; c'est que l'Ecrivain, en transcrivant ces cha-

(A) *Sale*, ubi sup.

(b) *Ans Allah Alem*; & pour y trouver une signification mystérieuse, il faut s'attacher à la

première lettre du premier mot, à celle du milieu du second, & à la dernière du troisième.

pires sous les ordres de Mahomet, crut devoir mettre à la tête trois mots Hébreux qui signifient (a) *Mahomet lui commande* ; ce qui pourroit persuader que cet Ecrivain étoit Juif, & autoriseroit peut-être l'ancienne opinion si répandue autrefois, qu'un Juif & un Moine avoient travaillé avec Mahomet à composer l'Alcoran.

L'Alcoran, disent les mêmes Docteurs, est écrit avec une élégance inimitable, & dans la Dialecte des *Korahites* ; ce qui n'empêche pas qu'on n'y trouve assez fréquemment des expressions & des mots pris des autres Dialectes Arabes. Nous ne déciderons pas des raisons qui peuvent avoir porté Mahomet à ce mélange, ni s'il l'a fait comme les Grecs, pour donner plus de force & plus de cadence au discours, en choisissant en différentes Dialectes les expressions les plus vives, & les plus énergiques ; ou s'il céda à une paresse d'esprit naturelle, qui le rendoit ennemi de la peine & du travail, comme certains faux Critiques de nos jours l'ont dit d'Homère, jusques-là même qu'ils ont comparé la prétendue paresse de ce Poète à celle d'un Poète François, qui assortiroit bizarrement le stile d'un Poème Epique de Provençal, de Languedocien, de Normand, &c. pour faire ses vers plus à son aise. Ceux qui entendent l'Arabe avoueront l'un & nieront l'autre à l'égard de Mahomet ; & nous nous en rapportons volontiers à leur connoissance. Ils conviennent unanimement, que l'Alcoran n'est point la production d'un Auteur nonchalant & paresseux. Quoiqu'il soit écrit en prose, disent-ils, cette prose cadencée est extrêmement harmonieuse. On ne sauroit nier que cette manière d'écrire n'ait gêné l'Auteur ; mais cette gêne augmente même la beauté de la composition, & donne à la prose le sublime & la dignité de la Poésie, pourvu que les tours poétiques n'y dominent pas sur la prose. On avoue cependant que la gêne qu'on se donne pour trouver ces tours, fait interrompre & suspendre souvent le sens ; que de cette interruption il n'y a pas loin à l'obscurité ; qu'à cause de cela Mahomet a été contraint quelquefois d'employer des répétitions ; qu'en les négligeant il est tombé dans l'obscurité, de même que pour avoir été forcé d'être trop précis & trop serré.

Quoiqu'il en soit, les Connoisseurs, sur-tout les Musulmans donnent de très grands éloges à l'Alcoran. Les Alcoranistes, ou gens attachés à la lettre de l'Alcoran, ne trouvent rien d'éloquent ni d'excellent hors ce livre. Ce sont de grands ennemis des Philosophes en général, & en particulier des Métaphysiciens & des Scolastiques. Ils condamnent également Averroës & Avicenne, deux des plus grands ornemens du Mahoméisme, avec Aristote & Platon.

L'Alcoran est plein de figures extrêmement hardies & dans le goût Oriental, d'expressions sentencieuses, & de tours prophétiques imités généralement des livres de l'ancien Testament, particulièrement de ceux des Prophètes. C'est cette lecture qui, en développant une disposition d'esprit naturelle à Mahomet, l'a déterminé à employer, comme ces Prophètes, l'interruption & la suspension du sens, avec le stile coupé. Ce qui prouve, continue-t-on, que Mahomet n'a épargné ni l'art, ni l'esprit dans cet ouvrage, c'est que le sublime y est ménagé à propos, & que les beautés y sont toujours bien placées. S'il parle de Dieu, s'il décrit ses attributs, c'est avec beaucoup de majesté ; s'il prononce des Oracles, c'est avec une élévation proportionnée à la dignité du sujet. Enfin on nous assure que (b) les Arabes sont tellement enchantés des beautés harmonieuses de l'Alcoran, qu'ils affectent autant qu'ils peuvent, d'en imiter l'esprit & le caractère, & même de copier ses tours & les expressions. Ceux qui se piquent d'écrire avec élégance emploient le stile de l'Alcoran, le citent & y renvoient fréquemment. En un mot il est impossible de bien entendre les Auteurs Arabes, sans être versé dans la lecture de ce Livre.

A tous ces avantages qui le rendent si respectable chez les Musulmans, il faut ajouter que ceux qu'on appelle *Sonnites*, ou orthodoxes, soutiennent que l'Alcoran (c) est éternel & increé, existant en Dieu même, l'essence des décrets divins, &c. D'autres, & ce sont les *Motazaltes*, le mettent au nombre des autres créatures, & se contentent d'assurer (d) qu'il a été tiré du livre de ces Décrets dès la création du monde ; qu'il fut mis en dépôt dans les Cieux, d'où il a été apporté à Mahomet, &c. Selon *Khondemir*, l'an 24. de l'Hégire le Kalife *Almamon*, qui fut le

(a) *Amarli Mohammed.*

(b) *Sale, ubi sup.*

Tome V.

(c) *Sale, ubi sup.*

(d) *D'Herbelot, ubi sup.*

septième des Abassides, fit profession publique de cette secte des *Mutawalis*, & l'année suivante il persécuta plusieurs Docteurs, qui refuserent de souscrire à son sentiment. Cette persécution continua jusqu'au Kalife de *Mutawakel*. *Alrassem* qui succéda à *Almamun*, fit souetter *Ahmed Ben-Hanbal*, & il le fit mettre en suite en prison avec un grand nombre d'autres Docteurs, parce qu'ils rejetoient son opinion. *Faték* vint ensuite, & dans un échange de prisonniers qu'il fit avec l'Empereur de Constantinople, il ordonna que tous ceux qui refuseroient de reconnoître que l'Alcoran est créé, restassent entre les mains des Grecs. Mais enfin *Mutawakel* dixième Kalife des Abassides fit ouvrir les prisons, délivra *Ben-Hanbal* & tous ceux qui avoient été arrêtés avec lui, & donna la liberté à un chacun de croire sur cet article ce qu'il lui plairoit. Un Docteur nommé *Aben-Haroun* imagina du tems de *Alrassem* une distinction, au moyen de laquelle il évita la punition qu'on faisoit souffrir à ceux qui n'étoient pas du sentiment de ce Kalife. Car étant interrogé de ce qu'il croioit au sujet de l'Alcoran, il ne répondit pas précisément qu'il fut créé ; mais il affirma qu'il avoit été posé, ou exposé.

Quoiqu'il en soit, tous le regardent unanimement comme un miracle perpétuel, plus grand même que de ressusciter un mort, parce que l'Alcoran est un ouvrage inimitable, au dessus des forces de l'esprit humain ; qui renferme en soi des caractères incontestables de Divinité, que l'on peut prouver, comme l'existence de Dieu, *A priori*, c'est-à-dire, en prenant les preuves d'un ouvrage même. Mahomet voulant montrer la divinité de sa Mission par celle de l'Alcoran, désigna tous les beaux esprits Arabes de produire quoi que ce fut qui approchât de la valeur d'un Chapitre de ce Livre, ni qui put lui être comparé pour l'égalité. Un seul Poète nommé *Zabid* osa afficher par manière de défi un Poème de sa façon à la porte du Temple de la Mecque. Mahomet y afficha de même le second chapitre de l'Alcoran, & fit disparoître aussitôt toute l'élegance d'un Poème, auprès duquel aucun autre bel esprit n'osa jamais prendre place ; mais *Zabid* eut à peine lu les premiers versets du chapitre, qu'il l'admira & se convertit, en déclarant que des paroles si sublimes porteroient leur conviction avec elles, & ne pouvoient venir que d'un Prophète inspiré. Ce *Zabid* fut dans la suite un des plus ardens défenseurs de Mahomet.

Croyons avec (a) l'Auteur Anglois qui nous fournit ces particularités qu'il a puisées dans les sources mêmes, que l'harmonie des expressions, que l'art & la facilité du stile, que l'enchantement, s'il faut aussi dire, des tours ont extrêmement contribué à faire goûter la doctrine de l'Alcoran. C'est aussi que les arguments de Mahomet ont pu éblouir ces arguments qui, proposés par lui avec la simplicité de l'Evangile, & dépourillés d'une Rhetorique capricieuse, n'auroient sans doute pas même surpris les plus idiots. Il n'est pas nécessaire de rapporter ici des exemples de ce que peut faire sur l'esprit humain l'harmonie des phrases, & la cadence des paroles jointe à des manières agréables, à une voix qui frappe médiocrement l'oreille, &c. Tout cela fait partie de l'éloquence ; & quand même cette éloquence ne produiroit que l'admiration dans l'homme, en faudroit-il davantage pour la rendre maîtresse de sa vie ? Il est surpris : c'est tout ce qu'exigent (b) ceux qui s'élèvent au dessus des autres par ces voies extraordinaires, qui produisent les révolutions.

Tout ce qui a été dit dans les chapitres précédens, fait assez connoître l'usage & la nécessité de l'Alcoran. Le projet de Mahomet ex geoit la supposition d'une Loi supérieure à des Loix humaines ; & cette Loi ne pouvoit être supérieure, qu'en supposant la révélation. Mais il étoit si probable que le projet échoueroit contre trois Religions alors dominantes dans l'Arabie, qu'il (c) prit le parti de résoudre ces trois Religions ensemble, pour mieux gagner ceux qui en faisoient profession. Le projet ne paroitra pas si difficile à exécuter qu'on pourroit se le persuader, si on considère les étroites liaisons de ceux qui suivoient les trois différentes Religions, & qui, vivant tous ensemble dans les mêmes lieux, s'entre-communicoient leurs dogmes & leurs erreurs. D'abord il commença par les réunir sous la croyance d'un seul Dieu, en laissant aux uns leurs usages les plus essentiels, avec un respect extérieur pour leur ancien Législateur, & aux autres à pratiquer (d) des préceptes & de la morale, avec

(a) *Sale*, ubi sup.

(b) *Eloquentiam que admirationem non habet, nullam judico*, dit *Cicero*, *Epist. ad Brut.*

(c) Voyez une citation dans *Sale*, ubi sup. laquelle a du rapport à ce qu'on dit ici.

(d) Nous nous garderions bien de parler de cette manière, si nous ne savions que l'on revient peu à peu depuis quelque tems à l'égard de Mahomet, de cet injuste préjugé, qui ne trouve rien que de mauvais dans une Société.

le même respect pour celui qui la leur avoit donnée. La réunion s'acheva par les moyens qu'on a déjà rapporés, sans qu'il fut nécessaire de les répéter ici.

Il est certain que rien n'est plus répété dans l'Alcoran que l'Unité de Dieu, & l'Unité de Religion. Ensuite il nous assure que pour réformer les défordres ou les hommes sont tombés en s'éloignant de l'une & l'autre Unité, Dieu a envoyé en divers tems trois Prophètes, *Moisé, Jésus-Christ, & Mahomet*. Le Judaïsme n'a guères menacé que des peines temporelles, ni promis que des avantages charnels. Le Christianisme plus élevé a promis des récompenses spirituelles aux Croisés, & menacé les incrédules de peines proportionnées aux récompenses destinées à ces fidèles. Le Mahométisme a mêlé le spirituel & le charnel. Il est charnel avec le Judaïsme ; il est spirituel avec le Christianisme. Alors il s'élève à un tel point, que ses préceptes ont toute la dignité des préceptes Evangéliques ; mais on ne doit point en être surpris, puisqu'ils appartiennent à l'Evangile ; & rien ne leur fait tort que d'être mêlés avec des absurdités & des erreurs que Mahomet a reçues, à ce qu'on prétend, des faux Chrétiens & des faux Juifs. » Ce qu'il y a, dit d'Herbelot dans la *Bibliothèque Orientale*, » de plus vraisemblable touchant la composition de l'Alcoran, est que plusieurs » Evêques, Prêtres, Moines, & autres gens ayant été relegués dans les deserts de » l'Arabie & de l'Égypte, après plusieurs hérésies condamnées par les Conciles, il » s'en trouva d'assez méchants pour fournir à Mahomet des mémoires peu fidèles & » mal conçus du V. & du N. T. Les Juifs y contribuèrent aussi. Ils se vantent même que douze de leurs principaux Docteurs ont été les Auteurs de ce livre, dans » la vue qu'ils avoient de confondre les Chrétiens sur l'universalité de leur Religion ; » sur quoi il faut remarquer, continue d'Herbelot, que l'Alcoran est plein des sentimens erronés des Nestoriens, des Eutychiens, &c. » Voyez aussi ce que M. Sale rapporte dans une note sur ces paroles du Ch. 16 de l'Alcoran : *Certainement quelqu'un lui aide, ou lui enseigne à composer l'Alcoran*. On trouve encore dans le Ch. 25. diverses objections des Arabes, rapportées par Mahomet.

A l'égard de ce que Mahomet a conservé de confirmé au Judaïsme, voyez M. de Boulaevillers dans sa *Vie de Mahomet*, sur la circoncision, la distinction des viandes, les ablutions, &c. usages qui ont pu flatter les Juifs, parce qu'ils paroissent pris de leur Religion. Mais outre que la Circoncision n'a pas été particulière aux Juifs, & qu'elle a été regardée comme une précaution nécessaire dans les pays chauds, pour prévenir certains accidens de maladie, d'incommodité ou de malpropreté, auxquels la Circoncision donne un remède efficace, il semble que Mahomet n'a fait que conserver un usage qu'il a trouvé tout établi chez les Arabes, Enfans d'Abraham par Ismael, comme un précepte de Religion, ou au moins comme utile à la conservation de la santé. Mahomet auroit sans doute fait violence à la Nation Arabe, s'il l'avoit forcée d'y renoncer. Sur la défense de manger des viandes immondes, le même Auteur croit que ce précepte a principalement regardé à la santé des peuples. L'Arabie n'est nullement propre à entretenir des cochons ; & par conséquent ces animaux étant nullement nourris, ne peuvent que nuire à ceux qui se nourrissent de leur chair. La ladrerie, à laquelle on sçait que les cochons sont sujets, ne peut que se communiquer aux hommes, qui sont plus susceptibles en Arabie & aux environs, des maladies qu'on appelle lépre, ladrerie, &c. à cause de la nature des alimens, & de la salure des eaux. Le Législateur, pourfuit-il, qui a autorisé la coutume par une Loi, en défendant de manger d'une viande naturellement mauvaise, n'a fait qu'augmenter la précaution publique, & garantir par un motif de Religion le même Peuple, chez qui l'usage & la raison avoient déjà obtenu l'abstinence d'un aliment qui pouvoit lui être si préjudiciable, &c. Sur les purifications & les lotions, il nous dit que de tous tems elles ont été en usage dans les pays chauds, & surtout en Arabie ; que la chaleur extrême & la qualité des habillemens dont on est obligé de se couvrir, étant mal

térodexe. M. Simon qui se mit autrefois à la brèche pour justifier le Mahométisme en certaines choses, n'auroit pas tant à craindre aujourd'hui le reproche que lui fit le fameux Arnaud, d'avoir forcé la Religion de Mahomet. V. Lettre 31. du Tom. 5. des *Lettres du P. Simon*. Il est cependant certain que Mahomet a inséré dans la Religion d'excellentes choses, dont il est redevable au Christianisme ; par exemple, outre ce qui con-

cerne l'Unité de Dieu, l'amour & le respect qu'on lui doit, &c. on trouve dans les Auteurs Mahométans de très beaux préceptes sur la charité, sur la vengeance & le pardon des injures, &c. Mais le Pharisisme de plusieurs Docteurs Chrétiens est tel, qu'il leur défend de trouver quoiqu'il soit de bon dans tout autre parti que celui auquel ils ont juré hommage.

proportionnés à cette chaleur, parce que le linge & la toile y sont fort rares, on se trouve dans la nécessité d'user souvent du bain, qui est le seul moyen de procurer du soulagement au corps, qui sans cela se trouveroit surchargé d'ordures par la transpiration toute seule, quand même la légèreté des sables & l'impétuosité des vents ne couvrirait pas de poullière plusieurs fois par jour des hommes obligés de vivre continuellement dans les campagnes, &c. Nous renvoyons à cet Auteur sur le précepte qui concerne la propagation & la pluralité des femmes, laquelle ne paroitroit avoir été chez les Juifs qu'une simple permission, ou plutôt une connivence du Législateur.

On prétend qu'une des plus subtiles finesse de cet artificieux Prophète dans l'établissement de sa nouvelle Religion, a été de s'être fait révéler son Alcoran par versets accommodés exactement, pour l'ordinaire, à la circonstance des tems & à ses vûes politiques. En voici un exemple. La copie de l'Alcoran fut portée par l'Ange *Gabriel* dans le dernier des sept Cieux, c'est-à-dire, le plus bas de tous. Cela se passa au mois de *Ramadhan*, dans la nuit du décret ou du pouvoir. L'Alcoran Ch. 97. dit que cette nuit vaut mieux qu'un millier de mois. Et voici ce qui a donné occasion à cette expression. Mahomet, dit d'Herbelot, avoit dit à ses disciples qu'il s'étoit trouvé un homme parmi les Israélites, qui avoit porté les armes l'espace de mille mois pour le service de Dieu & de sa Religion. Ses Sectateurs lui dirent: Notre vie est trop courte pour acquérir un si grand mérite. Mais la réponse à cette objection vint aussitôt du Ciel dans les paroles précédentes, dont le sens est, selon l'exposition des plus habiles Interprètes: Nous vous avons envoyé l'Alcoran, dont le mérite est incomparablement plus grand que celui de toutes les bonnes œuvres que vous pourriez faire; & nous vous l'avons envoyé dans une nuit, dont l'excellence passe celle de toutes les nuits qui pourroient s'écouler. Cette nuit du décret revient tous les ans: mais quoiqu'on ne sçache pas précisément quand elle arrive, on la met d'ordinaire dans le mois de *Ramadhan*, à cause que c'est un mois de jeûne & de pénitence, qui dispose les hommes à recevoir les grâces du Ciel. Cette opinion, continue d'Herbelot, n'ôte pas le doute, & à cause de cela les Musulmans emploient neuf nuits à célébrer celle là. Si cet Alcoran (a) formé dans le Ciel, ensuite mis en dépôt dans un des sept Cieux qui sont sous le firmament, mais communiqué seulement verset à verset (b) au Prophète, & après le Prophète à (c) ses Sectateurs, eût été remis en un seul tems & tout à la fois à ceux-ci, vraisemblablement il auroit essuyé de grandes contradictions, & les projets de Mahomet se seroient bientôt dissipés à l'examen d'une révélation dont toutes les pièces auroient paru si déconfuses. Au contraire, en supposant que ces pièces n'étoient envoyées du Ciel, qu'à mesure que Dieu les jugeoit nécessaires pour convertir ou pour instruire les peuples, li justifioit la sagesse des voies de la Providence, & pouvoit parer ainsi contre les difficultés des incrédules. Si d'ailleurs cela autorisoit ceux-ci à disputer à l'Alcoran l'éternité que le Mahométisme lui attribue, on se sauroit par le dogme de la prédétermination absolue, suivant lequel Dieu avoit prédéterminé de toute éternité les évènements, qui ont donné lieu à la relation des morceaux dont l'Alcoran est composé. (d) Voilà à peu près ce que nous dit l'Editeur Anglois de l'Alcoran. Le Lecteur jugera de la force de ces raisons. Nous ajouterons seulement, qu'il paroît que Mahomet a voulu imiter la manière des anciens Prophètes, qui ne prononçoient pas tout de suite, ni en un seul tems, les Prophéties dont nous avons les recueils dans les SS. Ecritures. Ils les donnoient détachées, & sans se mettre en peine de les

(a) Voyez ce qui a été remarqué ci-dessus. Pour être véritablement orthodoxe, il faut croire que l'Alcoran est éternel & incréé, qu'il est même l'essence de Dieu. Cela pourroit bien être imité de l'idée que nous donne l'Evangile de cette parole de Dieu, qui étoit Dieu, qui étoit des le commencement avec Dieu, &c. Les véritables Musulmans ajoutent, que l'Alcoran a été écrit sur une table qu'ils appellent la table bien gardée & la table des décrets, parce que tout ce qui est arrivé, & tout ce qui arrivera s'y trouve écrit ou gravé, comme arrêts immuables de la Providence.

(b) Cette communication de l'Alcoran verset à verset dura vingt-trois ans, comme on l'a dit: cependant Mahomet eut la satisfaction de le voir tout entier une fois par an; & même il eut la consolation de le voir deux fois la dernière année de sa vie.

(c) A ses confidens, qui écrivoient les versets révélés tels que leur Apôtre les prononçoit. Ces versets, ajoute-t-on, étoient écrits confusément sur des feuilles de palmier, & sur des morceaux de peau.

(d) Sale, ubi sup.

lier les unes aux autres ; ils les affichoient ; ils les prononçoient dans les places publiques & à la porte de la ville , devant des témoins , &c. Et comme en parlant toujours au nom & de la part de Dieu , on pouvoit dire que leurs Prophéties *tomboient du Ciel* , il est vraisemblable que Mahomet a voulu certifier son inspiration par cette expression allégorique. Les Prophètes du Paganisme observoient aussi le même désordre que ceux des Juifs ; si tant est qu'on doive dire qu'il y a du désordre , à laisser sans liaison des choses qui ne doivent point être liées. Nous n'en donnerons pour preuve que les Prophéties des Sibylles. On sçait que ces Prophéties avoient couru long-tems détachées , du moins c'est l'opinion la plus probable , mais que dans la suite elles furent compilées (a) à Rome , & mises en dépôt dans le Temple de Jupiter au Capitole , (b) comme devant être le plus ferme fondement de la Religion de l'Etat , & le gage précieux de sa destinée , avec quelques autres (c) livres sacrés , auxquels on déroberoit à peu près le même respect qu'à ceux des Sibylles. Enfin il est évident que Mahomet n'a donné son Alcoran par parties , que parce que les circonstances lui fournissoient le sujet de ce qu'il écrivoit. Nous en avons déjà donné quelques preuves : en voici une nouvelle.

Pendant que Mahomet publioit à la Mecque son Alcoran , *Nasser Ben Hureth* étant revenu de Perse où il avoit négocié long-tems , entretenoit ses amis de plusieurs histoires fabuleuses qu'il avoit tirées des Annales de ce pais là , où les exploits d'*Aspendiar* & de *Rostam* Héros de la Perse sont pompeusement décrits ; & il disoit à ses compatriotes : Les histoires que je vous raconte sont beaucoup plus agréables , que celles dont Mahomet vous entretient. Ces fables de *Nasser* firent tant d'impression sur l'esprit des Arabes , que lorsque Mahomet leur racontoit quelque histoire de l'ancien Testament , ils lui disoient : Nous avons déjà entendu toutes ces choses , & de beaucoup plus belles ; mais les unes & les autres ne sont que de vieux contes du tems passé. Pour montrer à ces Arabes que ces discours étoient sans fondement , Mahomet leur donna le défi en ces termes : Apportez moi , leur dit-il , quelque composition qui approche de la doctrine & de l'élegance de l'Alcoran. Ils ne purent en produire aucune , ajoute-t-on : aussi Mahomet ne répondoit-il autre chose à *Nasser* & à ses partisans , si non : Tout ce que je vous dis est la pure parole de Dieu , qu'il faut entendre avec respect. *Nasser* ayant entendu cette parole fit cette prière à Dieu : Seigneur , si ce que Mahomet nous dit vient de votre part , faites pleuvoir des pierres sur nous , & accablez-nous comme vous fîtes autrefois *Abraham* l'Abyssin , & punissez-nous en l'autre vie d'une peine rigoureuse. L'Alcoran fut mis alors à une grande épreuve : mais voici comment , sans faire de miracles , Mahomet se dispensa d'en prouver la vérité , & se tira de ce mauvais pas. Un verset qui lui fut apporté fort à propos par l'Ange Gabriel , vint à son secours. Il portoit : Dieu n'avoit garde , à Mahomet , de les punir pendant que tu étois parmi eux. Surquoi les Interprètes de ce passage remarquent , que Dieu n'a pas coutume de punir un Peuple par une entière extermination , lorsqu'un de ses Prophètes ou envoies est parmi eux , sur tout un tel Prophète , qui est qualifié la *miséricorde des Peuples* , à cause du pardon qu'il leur obtient de leurs péchés. Ce *Nasser* qui pressa si fort Mahomet , pour punition de son impudence & de son impiété , n'est jamais nommé par les Musulmans qu'avec imprécation & malédiction.

Aboubekre , comme nous l'avons dit , fut le premier qui compila l'Alcoran. Il fut même obligé , pour rendre sa collection plus complète , d'avoir recours à la mémoire de ceux qui avoient fréquenté familièrement Mahomet. Il en mit ensuite l'exemplaire original entre les mains de *Hafessab* fille d'Omar & veuve de Mahomet , afin qu'on pût y avoir recours lorsqu'il nauroit quelque difficulté sur la lecture de ce

(a) Les anciens Romains , qui ne donnoient pas moins volontiers dans le merveilleux que les autres Peuples , ont fait présenter le Recueil des Prophéties de la Sibylle à *Tarquin* l'ancien , ou à *Tarquin* le superbe , par une femme qui disparut aussi-tôt après avoir reçu la somme qu'elle en demandoit.

(b) *Te quoque magna manent regni penetralia nostri* , dit *Enée* à la Sibylle de Cumès ;
Tome V.

*Hic ego namque tuas sortes , arcanaque fata ,
Dixi mea geni ponam , lætisque sacro
Alma viros. Feliis tantum ne carmina man-
da.* Virg. *Æneid.* L. VI. v. 71.

(c) Les vers de la Nymphé *Bagés* , ou de la Sibylle Erythrée , qui traitoient de l'art de deviner par les éclairs , *ars fulgurarum* ; les Oracles des *Freres Mariens* , *Marii fratres* ; à quoi il faudroit joindre divers autres livres sacrés , comme étoient ceux de *Tages* , les *Sacra Aruntia* & autres Rituels Toscans , &c.

livre. Il arriva ce qu'*Aboubekre* avoit prévu ; car du tems du Kalife *Othman*, il se trouva plusieurs copies différentes de l'Alcoran. *Othman* les aiant fait rassembler toutes, les fit corriger sur l'original de *Hafessib*, & supprima tous les exemplaires qui n'y étoient pas conformes.

On cite comme un des plus sublimes endroits de l'Alcoran ce passage du Chap. 11. où Dieu arrête les eaux du Déluge en ces termes : *O terre, engloutis tes eaux ; o cieus, retenez la pluie : aussitôt les eaux s'abaissèrent ; le décret fut accompli ; l'Arche s'arrêta sur la montagne (a) d'Al-Judi ; & ces paroles furent entendues, malheur à la Nation impie !* Ce passage est effectivement fort beau ; on peut dire aussi que le Chapitre d'où il est tiré renferme généralement de très bonnes choses. Il en est de même des Chap. 3. 7. & 13. sans parler d'un grand nombre d'autres. Dans le 3. on trouve de beaux préceptes sur la patience, l'humilité, la bonté, la persévérance, contre l'usure, &c. Dans le 7. on lit ces préceptes conformes au Christianisme ; *soyez indulgens, ou plutôt, pardonnez sans peine ; ne commandez jamais que ce qui est juste, & ne contestez point avec l'ignorant.* D'*Herbelot* ajoute au sujet de ce passage, que Mahomet en reçut une plus ample explication en ces termes ; *Recherchez celui qui vous chasse, & donnez à celui qui vous ôte le votre ; pardonnez à celui qui vous offense ; car Dieu veut que vous jetiez dans vos ames les racines de ses plus grandes perfections.* Ce commentaire, ou plutôt cette paraphrase d'une partie du verset qu'on vient d'alléguer, se rapporte entièrement à la morale de l'Évangile ; & il en est de même de ces paroles Évangéliques du Chap. 13. qui terminent l'énumération de plusieurs devoirs : *ceux qui changent le mal en bien, ou qui rendent le bien pour le mal, auront pour récompense le paradis, &c.* Avec ces passages & quantité d'autres relatifs aux préceptes de J. C. on pourroit faire le parallèle de la Morale de l'Alcoran avec celle de l'Évangile, comme on l'a entrepris plus d'une fois de cette même Morale avec celle du Paganisme. Finissons cet article par quelques particularités qui méritent d'avoir place ici.

Croiroit-on, après ce qui a été rapporté du zèle des Musulmans pour l'Alcoran, que chez eux on eût seulement osé hésiter sur sa perfection ? Cependant elle a été révoquée en doute. (b) Plusieurs Docteurs n'ont point fait difficulté de dire, « qu'il peut y avoir des livres qui le surpassent en doctrine & en éloquence. Il y » en a même qui y ont trouvé des (c) contradictions & des doutes si bien fondés, » qu'ils n'ont pas crû qu'il fut possible de les résoudre. Il se trouve aussi des variétés dans les exemplaires. On a écrit sur leur différence, sur les Loix de l'Alcoran, » qui se trouvent abrogées les unes par les autres, &c. Tout cela, & la nature de ce livre destiné à servir de règle de foi aux Musulmans, comme le V. T. aux Juifs, & le N. T. aux Chrétiens, » a fait naître un si grand nombre de Commentaires & d'interprétations sur cet Alcoran, que l'on pourroit faire un gros volume des seuls titres. » Outre cela il a été paraphrasé, allégorisé : on a extrait de l'Alcoran, comme chez nous de la Bible, des fleurs, des sentences, &c. & il ne faut pas douter qu'à force de raffiner & de subtiliser sur le texte de ce livre, on ne lui ait fait dire enfin beaucoup de choses auxquelles l'Auteur n'avoit jamais pensé. Nous ne touchons point ici aux controverses qui s'élevèrent contre l'éternité de l'Alcoran : mais nous étions devoir dire quelque chose d'une prétendue Secte, qui a fait de ce livre un (d) Être animé, tantôt homme & tantôt bête. Cette Secte avoit pour chef un certain *Al-fahedh*. Sur quoi pouvoit être fondée son opinion ? Ne cachoit-elle pas quelque allégorie ? Peut-être vouloit-on dire que l'Alcoran étoit raisonnable, ou déraisonnable, selon qu'il étoit bien ou mal expliqué par les Musulmans. Les plus orthodoxes disent de même que l'Alcoran a deux faces, l'une d'homme & l'autre de bête ; & on nous assure que cela ne doit s'entendre que du double sens dont ce livre est susceptible, qui est le sens littéral, & le spirituel, ou moral.

Ne mettons pas au rang de ces *fahedhites* le Kalife *Al-Whalid* de la race des Om-

(a) Montagne qui est entre l'Arménie & la Mésopotamie.

(b) Voyez d'*Herbelot*, ubi sup.

(c) Les Docteurs Mahométans étudent les objections que l'on fait au sujet de ces contradictions, en disant que Dieu a commandé plusieurs choses pour un certain tems seulement, &c. Il y a trois sortes de passages abrogés dans l'Alco-

ran. 1. ceux qui le sont & pour la lettre & pour le sens. 2. ceux qui le sont pour la lettre sans toucher au sens. 3. ceux qui le sont pour le sens, dont la lettre reste. Voyez *M. Sale*, ubi sup. Il rapporte des exemples de ces trois sortes de passages.

(d) Voyez *Sale*, ubi sup. d'*Herbelot*, ubi sup.

miades, que tous les bons Musulmans (a) traitent d'impie & de réprouvé, à cause de l'emportement qu'il témoigna contre l'Alcoran. On raconte qu'ayant consulté ce livre au hasard, il en eut pour réponse à l'ouverture, le méchant rebelle ne trouvera que du mal; ce qui irrita si fort Walid, qu'en le perçant à coups de flèches, il lui répondit: *Tu censures donc les rebelles & les méchants? & je le suis moi ce rebelle.* Au jour du dernier jugement, lorsque tu se présenteras devant Dieu, dis lui; Seigneur, c'est le Kalife Walid qui m'a traité de la sorte.

Avant que de passer à la Confession de foi Mahométane, & ce qui concerne le fond des dogmes de cette Secte, il faut remarquer que les Sectateurs de Mahomet appellent leur Religion *Islamisme*, ou *Islamisme*, du mot *Islam*, par lequel ils prétendent signifier, (b) la résignation, ou la soumission du corps & de l'ame au service & aux commandemens de Dieu. On peut aussi rendre ce mot par (c) *Religion qui sauve*, ou par *état de salut*. Selon les Mahométans tous les hommes naissent dans l'*Islamisme*: mais l'éducation, l'exemple, l'imitation, les fausses vues, &c. les en détournent. Cette opinion est fondée sur la simplicité de la Religion naturelle, qui nous mène droit à l'Unité de Dieu & à la règle générale de nos devoirs. Suivant ce principe, tous ceux qui avant la mission de Mahomet ont cru l'Unité de Dieu & l'Idolâtrie, sont tenus pour bons Musulmans. Dieu, disent-ils encore, n'a jamais permis que le monde fût entièrement privé de fidèles. Il y a eu des Musulmans depuis Adam jusqu'à Noë: mais du tems de celui-ci il n'y en avoit que 80. dans le monde. Après la mort d'Abraham, il resta deux Prédicateurs de la famille de ce Patriarche, *Ismaël* & *Isac*, &c. Comparez ces idées à celles que nous avons de la perpétuité de la véritable Eglise, dans les tems les plus marqués de la corruption du genre humain.

L'*Islamisme* a deux parties; l'*Iman*, c'est-à-dire, la foi toute simple, la spéculation; & le *Din*, c'est-à-dire la Religion, ou à proprement parler, la pratique des devoirs particuliers au Mahométisme, & celle des préceptes moraux, dans laquelle il y a des Mahométans qui se distinguent d'une manière surprenante, & qui forcent nos fidèles de dire d'eux, comme les Mahométans le disent des honnêtes gens Chrétiens, *c'est dommage qu'ils soient infidèles*. La dévotion de ceux-ci ne plie pas toujours sous le joug d'une régularité extérieure; & il leur est permis, au milieu de cette infidélité dont ils se trouvent comme investis, de s'élever aux plus sublimes idées de la Religion. Nous rapporterons dans une (d) note une pensée prise d'un Auteur Mahométan, laquelle renferme plus de vraie *spiritualité* qu'un grand nombre de livres de dévotion. Il seroit aisé d'en citer cent exemples semblables.

Les Mahométans croient que leur Religion est comme le sceau de toutes les révélations, en sorte qu'il n'y en a point à attendre après elle. Ces révélations ont été portées aux hommes par des Prophètes inspirés en divers ages du monde. Elles sont, disent-ils, contenues en cent quatre livres sacrés, dix desquels ont été remis à Adam, cinquante à Seth, trente à Edris qui est Enoch, dix à Abraham; les quatre derniers, qui sont le Pentateuque, les Pseaumes, l'Evangile & l'Alcoran, ont été distribués à Moïse, à David, à J. C. & à Mahomet le dernier des Prophètes, après lequel on n'en doit point attendre d'autre. Mais que sont devenus cent livres de Prophéties qui ont précédé ces quatre Recueils, les seuls que nous connoissons? Ils sont perdus, répondent-ils, & si bien perdus, que même on ignore entièrement ce qu'ils contenoient. A la vérité les Sabéens se vantent d'avoir plusieurs livres faits par les Patriarches, qui ont vécu avant le Déluge: mais dans le Christianisme nous ne connoissons d'autre monument de ce tems-là qu'un fragment de Prophétie d'*Enoch*, qu'il est permis de citer, parce qu'il a été inferé par S. Jude dans son Epître. Encore le croit-on tiré d'une certaine *Apocalypse d'Enoch*, livre apocryphe, dit-on, qui étoit rempli de fables, & compilé sans doute assez long-tems avant S. Jude, pour s'être acquis un titre d'autorité.

Les Mahométans soutiennent aussi que les Juifs & les Chrétiens ont altéré le Pentateuque, les Pseaumes & l'Evangile. La parole de Dieu s'y trouve en quelques endroits, mais défigurée par la corruption que les uns & les autres ont répandue

(a) Pocok, *spec. hist. Arab.* pag. 223.

(b) D'*Herbelot*, ubi sup.

(c) *Sale*, ubi sup.

(d) Les vers d'un Poëte Persien, qui dans

la ferveur de sa repentance parle à Dieu de la manière suivante: *Seigneur, je vous présente quatre choses qui ne se trouvent point dans vos trésors, le néant, l'indigence, le péché, & le regret.*

sur le tout. L'Alcoran accuse principalement les Juifs de grandes falsifications. Si quelque chose peut autoriser la mauvaise opinion que les Mahométans ont des Juifs & des Chrétiens sur cet article, c'est certainement les fables & les visions des Rabins & des faux Juifs, & la malice, ou la fourberie de quelques Sectes Hérétiques des premiers siècles du Christianisme. Quoiqu'il en soit, les Mahométans n'ont que des compilations apocryphes de ces livres. Un Voyageur Anglois (a) cité par Sale dit qu'ils ont un Exemplaire fort corrompu du Pentateuque. M. *Kelard*, comme on le verra ci-après, nous parle d'un Pseaquier Arabe & Persan, auquel ils ont ajouté des prières de Moïse, de Jonas & autres: mais M. d'*Herbelot* dit que le (b) *Zebour* des Mahométans (c'est ainsi qu'ils appellent le livre des Pseaumes de David) ne contient pas les mêmes Pseaumes que les autres, mais seulement des extraits mêlés de plusieurs autres choses qui n'ont aucun rapport ni à David, ni à ses Pseaumes. Pour ce qui est de l'Evangile, ils ne connoissent, au moins on (c) l'assure ainsi, que l'Evangile dont leur Apôtre a fait usage dans l'Alcoran, & que l'on croit être celui qui porte le nom de *S. Barnabé*, écrit en Arabe, & tout à fait différent du notre, mais fort semblable, ajoute-t-on, à ces fausses traditions que Mahomet a mises en œuvre touchant J. C. &c.

Cet Evangile se trouve manuscrit & en Italien dans la Bibliothèque du Prince Eugène. On le croit traduit de l'Arabe vers le milieu du 15. Siècle; & c'est là, dit-on, ce que les Mahométans opposent aux quatre Evangiles du Christianisme. Saint Barnabé s'y trouve l'Apôtre familier de J. C. & de la Vierge, défenseur du mérite de la Circoncision, &c. On y lit que les peines des Mahométans ne seront point éternelles; que J. C. n'étoit qu'un simple Prophète; que les Juifs ne le prirent point au Jardin des Olives, & qu'il leur fut enlevé par le ministère de quatre Anges; que Judas fut crucifié en sa place, Dieu l'ayant rendu si semblable à J. C. que non seulement les Juifs y furent trompés, mais la Vierge Marie même & les Apôtres; que cependant au milieu de cette fascination, qui dura jusqu'à sa Passion prétendue, J. C. obtint la permission de les consoler. Alors S. Barnabé prit la liberté de demander à J. C. comment Dieu avoit souffert que sa mère & ses disciples fussent abusés jusqu'à croire qu'il étoit mort avec tant d'ignominie; à quoi J. C. répondit: Dieu » est trop pur pour voir le moindre défaut dans ses serviteurs sans les en châtier sé- » verement. L'attachement trop fort de ma mère & de mes disciples étoit l'effet d'un » amour terrestre & corrompu; pour les en punir, Dieu leur a envoyé cette affliction » (ma mort prétendue) afin de les garantir ainsi de la peine du feu éternel. Pour moi » qui ai vécu innocent dans ce monde, je suis néanmoins puni de ce que les hom- » mes m'ont appelé Dieu & fils de Dieu. Il a voulu que je fusse le mépris des hom- » mes dans ce monde, de peur qu'au jour du Jugement je ne devinsse celui des Dé- » mons; j'ai été comme l'opprobre du genre humain, parce qu'ils ont cru que j'avois » été véritablement crucifié, au lieu que Judas m'a été substitué pour souffrir » la mort. Je resterai dans cet état d'opprobre, causé par l'illusion ou l'ont les hom- » mes, jusqu'à la venue de Mahomet l'Envoïé de Dieu; & c'est lui qui retirera » de l'erreur tous ceux qui seront fidèles à la Loi de Dieu. Nous avons abrégé cet extrait qui est bien plus long dans le Manuscrit Italien. On veut que cet Evangile ait été traduit en Italien pour l'usage des Renégats; mais peut-être aucun Profélyte n'a été confirmé dans la foi Mahométane par cet Evangile; excepté quelques misérables qui n'ont jamais rien lu des Evangiles du Christianisme, & qui ne connoissent la Religion dans laquelle ils ont été baptisés, que par des signes de croix & le chapelet.

Les

(a) *Eduard Terry.*(b) *D'Herbelot*, art. *Zebour.*(c) *D'Herbelot*, ubi sup. art. *Engil*, c'est à dire Evangile, dit que par ce mot les Mahométans entendent le Nouveau Testament, comme par *Torah*, qui signifie Loi, ils prétendent désigner le vieux. Cependant, ajoute-t'il, par *Engil* les Mahométans n'entendent pas notre Evangile, mais celui que Mahomet cite dans son Alcoran: ils sont prévenus que le notre est faux & corrompu. Quand ils empruntent quelque trait de Morale de la Doctrine de J. C. ils le paraphrasent, ou lui donnent un autre tour,

pour ne point paroître le devoir au Christianisme. Il est pourtant vrai qu'aujourd'hui ceux qui sont un peu mieux instruits que ne l'est ordinairement le peuple, ne doutent nullement que notre Evangile, & celui qui existoit dans le tems de Mahomet, ne soient les mêmes: mais ils n'en sont pas moins prévenus contre la bonne foi des Chrétiens sur cet article. Les Mahométans accusent ceux-ci d'en avoir retranché tout ce qui étoit favorable à Mahomet. Outre cela les Auteurs citent des passages qui ne se trouvent point dans nos Evangiles. Voyez *d'Herbelot*, ubi sup.

Les Mahométans connoissent aussi les Prophètes de l'ancien Testament, & même ils les citent dans l'occasion, sans croire pourtant que leur autorité soit divine. Puisque nous parlons ici des Prophètes, il n'est pas inutile d'apprendre au Lecteur qu'ils comptent par (a) centaines de milliers ceux que Dieu a suscités parmi les hommes. Dans un si grand nombre de Prophètes ils distinguent 313. Apôtres destinés à ramener les hommes de la corruption; & dans ces 313. six qui ont prêché des Loix abrogées successivement les unes après les autres jusqu'à celle de Mahomet exclusivement. Ces Législateurs envoyés de Dieu sont Adam, Noë, Abraham, Moïse, J. C. & Mahomet. Tous les Prophètes sont reconnus exemts d'erreurs capitales & de grands péchés; & quelques différentes qu'aient été leurs Loix & leurs institutions, ils ont tous également fait profession de l'*Islamisme*.

Il ne reste plus qu'à donner une idée de la manière dont les Musulmans éclairés s'expliquent sur la Religion & la Divinité, considérées comme un bien nécessairement commun à tous les hommes. Ils croient de la Religion qu'elle est étroitement liée au bonheur de la Société civile, & que l'une ne peut subsister sans l'autre. Un de leurs (b) Poètes appelle la Religion & l'Etat des *jumeaux inséparables*. Un autre ajoute qu'ils ont pris naissance ensemble, & que la mort de l'un semble être fatale à l'autre. Enfin on cite ces paroles d'un Poète Turc, qui établissent plus expressément encore la nécessité de la Religion: *Ne vous mettez pas en peine que l'Etat périsse, pourvu que la Religion demeure*. On ne peut pas dire, au contraire: *Ne vous mettez pas en peine que la Religion périsse, pourvu que l'Etat demeure*. Leurs Docteurs s'élèvent aussi contre l'autorité de la raison. Ils la disent incapable de discerner l'erreur sans le secours de la foi; ils l'appellent elle-même *erreur*. Adhérer, ajoutent-ils, à ses propres sentimens & à ses lumières, est le chemin de l'impiereté, &c. La foi jointe aux bonnes œuvres ouvre aux Fidèles la porte des bénédictions du ciel & de la terre. Enfin la Religion est comparée à un palmier dont les branches s'élevent, s'il faut ainsi dire, au ciel. Dieu est le souverain bien de l'homme. Malgré ces beaux sentimens, on prétend que le Mahométisme est plein de *Desjtes* & de *Latitudinaires*, qui comparent la Religion, c'est-à-dire celle des Musulmans, à un grand chemin par lequel les hommes vont droit à Dieu, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait à droite & à gauche divers sentiers qui mènent aussi à lui. On comprend assez que la Religion dominante doit toujours être le grand chemin. Il semble aussi (c) que Mahomet favorise les *Latitudinaires*; car, dit-on, il n'a pas exclu du salut ceux qui vivent en gens de bien dans la Religion où ils sont nés. Cependant on trouve d'autres passages du même livre, où l'*Islamisme* est appelé le *droit chemin*, le seul qu'il faut suivre. L'*Islamisme* est la (d) ligne droite que Mahomet a tracée pour les Musulmans. A droite & à gauche de cette ligne il en trace d'autres: mais en même tems il les avertit que c'étoient de fausses routes gouvernées par des Démon.

Il y a des Docteurs Mahométans qui portent le libertinage plus loin que les *Latitudinaires*, en se jetant, dit-on, dans un dangereux Pyrrhonisme, qui ne connoît rien de certain que les deux extrémités de la ligne, c'est-à-dire, le commencement de la vie & la fin, qui est la mort. Toute la Religion de l'homme spirituel & intelligent ne consiste, disent-ils, qu'en ces deux termes: mais il semble que ce sentiment pourroit fort bien recevoir une interprétation favorable. Y a-t-il rien en effet de plus certain que ces deux extrémités? & les connoître, c'est-à-dire, se soumettre & s'humilier à la vue des suites fâcheuses de l'une, persévérer dans l'espérance en voyant la nécessité de l'autre, après avoir vécu dans une agitation perpétuelle en ce monde, n'est-ce pas la connoître la Religion en homme sage & intelligent?

D'autres enfin semblent expliquer avec beaucoup de noblesse l'idée qu'ils ont de l'immenité de l'Être suprême: mais ils cachent des principes fort mauvais. *Dieu est par tout*, disent-ils. *Seigneur, nous sommes par tout chez vous. Nous nous disions à nous-mêmes, il se trouvera peut-être un chemin qui nous conduira ailleurs; & quel chemin prendrions-nous qui ne nous conduise à vous?* Mais tous ces beaux termes rentrentent ou l'idée Platonicienne, qui fait de Dieu le principe général de tous les Êtres; ou celle

(a) 124000. ou 224000. Voyez *Sale*, ubi sup.

(b) D'Herbelot, ubi sup. page 296.
Tome V.

(c) Voyez Chapitre 2. de l'*Alcoran*, & les notes de M. *Sale*, &c.

(d) *Biblioth. Orient.* ubi sup.

des Stoïciens qui fait de Dieu l'ame du monde, ou celle des (a) *Hylésites*, qui vivifie la matière; ou enfin celle de quelques Docteurs Juifs & Sectateurs d'Aristote, qui, en établissant la coéternité de Dieu & de la matière, en sorte qu'il n'y ait en Dieu que la priorité de Nature, les unit pourtant nécessairement l'un à l'autre. Car les Mahométans qu'on taxe de liberrinage & de *Désisme*, enseignent qu'(b) Dieu est un cercle qui renferme toutes choses, & que c'est en cela que consiste l'immanence de Dieu. Toutes les lignes, toutes les voies différentes des Religions aboutissent à ce cercle. Il valloit mieux dire que Dieu est le centre du cercle, & que toutes les lignes tirées de la circonférence de ce cercle vont se réunir au centre, c'est-à-dire, à Dieu. Sans prétendre plaider pour le sentiment de ces Mahométans, ni examiner s'il est effectivement celui des *Deistes* & des *Spinozistes* de l'Europe, nous dirons seulement qu'ils ne parlent pas de l'immanence de Dieu d'une manière différente (c) de celle du Prophète David; peut-être même la comparaison du cercle à Dieu pourroit-elle s'expliquer aussi favorablement, qu'un passage du (d) Poëte *Avatus* l'a été par S. Paul.

Mais les Docteurs Musulmans qui pensent avec le plus de justice & de dignité sur le premier objet de la Religion, croient que la raison humaine doit être soumise à la raison éternelle, & que tout doit céder à cette première vérité, quand elle fait marcher devant soi les motifs de *crédibilité*. Ils sont persuadés aussi qu'il faut abandonner toute sorte d'avantages temporels pour elle; & souvent même cette persuasion va jusqu'à les jeter dans une *Querétude* parfaite.

À l'égard du cours des idées qui dans la société civile donnent plus ou moins de mérite à la Religion dominante, il varie ici comme ailleurs. (e) La flatterie, la force & la politique enseignent aux Peuples à supporter les vices & l'infidélité de leurs maîtres; & il peut leur arriver comme à nous d'adorer pour un tens des opinions qui sont des erreurs, dès qu'elles cessent d'être soutenues de l'autorité de l'Etat. Si de ces motifs nous passons à d'autres qui ne servent pas moins à exciter ou à retenir la Religion des particuliers, & à lui donner de vraies ou de fausses couleurs, nous découvrirons infailliblement en Orient ce qu'un Auteur fort ingénieux a fait découvrir par un Maronite dans le centre du Christianisme: beaucoup d'habitude dans les peuples, beaucoup de superstition & d'hypocrisie dans les Grands. Mais quelque corrompus que soient les principes des uns & des autres, tous les Mahométans reconnoissent généralement comme les Chrétiens, que la Religion est nécessaire & pour la gloire de Dieu & pour le bonheur de l'homme, sans quoi il est dégradé de l'humanité. Un de leurs Poètes dit avec raison, (f) que la Religion sert de joug aux impies & aux prophètes: mais un autre, en lui rendant la justice qu'elle mérite, dit qu'elle mène les sages à Dieu par l'obéissance, les pénitens par la crainte, les véritables dévots par le desir, & les justes par l'amour qu'ils doivent à Dieu.

Finissons par les distinctions qu'établit un Auteur Musulman entre les différentes choses qui sont permises ou défendues par la Loi de *Mahomet*, & par ceux qui lui ont fait des suppléments. D'*Herbelot* nous fournit ces distinctions, & il faut le copier encore. (g) Tout ce qui est clairement déclaré dans la parole de Dieu, c'est-à-dire l'Alcoran, s'appelle *Fudh*; & celui qui ne le reçoit pas est infidèle.

» Tout ce qui est clair par la raison s'appelle *Vageb*. Celui qui ne l'observe pas est un ignorant & un misérable; mais il n'est pas infidèle.

» Il y a du mérite à observer la *Somma*, c'est-à-dire, la Tradition. Celui qui ne l'observe pas est digne de réprimande, mais non pas de punition. La *Somma* revient à la *Mishnah* des Juifs; elle est la seconde Loi, ou la Loi orale.

(a) Selon ces Vers de *Manille*, l. 1. *Ap-ron*, où après avoir parlé de l'ordre merveilleux de l'Univers, il dit:

*Ac mihi tam presens ratio non ulla videtur,
Qua pateat mihi non divino munere verum,
Atque ipsum esse Deum, nec forte esse magistra.*

(b) D'*Herbelot*, ubi sup. page 296.

(c) Pless. 139.

(d) *1-2as* ou *2-2as* vers; — car nous sommes ses enfans, ou plutôt sa production. Act. Ch. 17. V. 28. Voyez aussi l'Pl. 104. v. 27.—30.

Job. Ch. 34. v. 14. & ailleurs.

(e) Les Arabes disent que les hommes suivent la Religion de leurs Princes; & les Persans, que tous les vices & toutes les réveries des Princes deviennent des vertus pour leurs sujets. D'*Herbelot*, ubi sup. page 297.

(f) La pensée de l'Arabe revient à celle du Poëte Latin:

*Religio peperit scelerata atque impia scilla.
Lucret.*

(g) D'*Herbelot*, ubi sup. art. *Ferhadib*.

- » *Massebeh* est ce qui mérite d'être observé ; mais ne l'étant pas il ne mérite ni punition, ni réprimande.
- » Tout ce qui peut être omis ou observé indifféremment & sans distinction, s'appelle *Mobah*.
- » *Mudtohb* est une chose pour laquelle on ne loue point celui qui s'en abstient ; de même qu'on ne blâme point celui qui en use.
- » (a) *Harâm*, est ce qui mérite réprimande & châtiment ; en un mot tout ce qui est expressément défendu par la Loi, & le contraire de *Halal*, qui signifie tout ce qui est permis par la Loi.
- » (b) *Adab* tombe sur tout ce que le Prophète Mahomet a pratiqué une ou deux fois.

Tel est l'Alcoran, ce livre si respecté des Musulmans. C'est pour le bien dessein, un composé monstrueux de plusieurs vérités que Mahomet avoit tirées de l'ancien & du nouveau Testament, & d'une infinité de fables ; de choses graves & sérieuses, mêlées avec des contes puérides ; de principes d'une morale saine joints à d'autres de la morale la plus relâchée, sur tout pour ce qui regarde l'incontinence, & la vengeance. Ouvrage composé à différentes reprises, & Chapitre à Chapitre, & toujours adroitement ajusté aux occurrences, mais très-propre à séduire, parce que l'unité de Dieu y étant établie à chaque page, & le Polythéisme combattu, les passions les plus dangereuses y sont flattées ; le tout écrit avec enthousiasme, & dans le stile figuré & allégorique, qui a toujours fait le charme des Orientaux, & en particulier des Arabes.

Voilà en général l'idée qu'on peut se faire de cet Evangile des Musulmans. Mais comme malgré les traductions qui en ont été faites, ce Livre est d'ailleurs peu connu, & que même la lecture pourroit en être ennuyeuse pour certaines personnes qui ne cherchent que l'amusement, pour en donner une connoissance plus étendue, nous croïons faire plaisir au Lecteur d'en traiter plus au long, & plus en détail dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

(c) Extrait de l'Alcoran.

L'ALCORAN n'est autre chose qu'une longue conférence de Dieu, des Anges & de Mahomet. Tantôt c'est Dieu qui parle au Prophète des Mahométans, & qui lui enseigne sa Loi ; quelquefois aussi c'est un Ange. Ce Livre, comme on l'a dit dans le Chapitre précédent, est divisé en cent quatorze Chapitres ou *Surates*, qui tous ont leur titre particulier, & dont les uns ont été révélés à la Mecque, les autres à Médine. Nous allons en donner ici un extrait un peu détaillé, dans lequel nous nous attacherons surtout à faire entrer ce qui regarde l'Histoire & la Morale.

§. I.

CE premier chapitre est intitulé de la *Préface*, parce qu'en effet il sert d'introduction ou de Préface à tout le Livre. Il fut écrit à la Mecque, & contient sept versets seulement. Aussi est-il fort court. C'est une espèce d'acte de louanges, d'ad-

(a) *Harâm* signifie aussi une chose sacrée, dont l'accès n'est pas permis à des infidèles ; par exemple, la *Casaba* de la Mecque, le Tombeau de Mahomet à Médine, &c. ni à des hommes, fidèles ou non, comme le Serrail. Outre cela on appelle *Harâm* l'appartement des femmes,

ou le quartier qu'elles occupent.

(b) Il paroît par d'*Herbelot*, ubi sup. article *Adab*, que ce mot peut signifier *mœurs, manières, usages, méthode*.

(c) On a suivi dans cet extrait la traduction de *Du Ryer*, Edit. de Paris 1723.

ration & de demande que l'on fait à Dieu ; & c'est là tout ce qu'il contient de particulier. Nous remarquerons seulement que comme tous les autres chapitres de ce livre, il commence par ces paroles : *au nom de Dieu éternel & miséricordieux*. Il n'y en a qu'un seul dans tout l'Alcoran, à la tête duquel elles ne se trouvent point. Nous le ferons remarquer dans l'occasion, & nous rapporterons la raison de cette différence.

§. II.

ON compte 187. Versets dans ce Chapitre ; aussi est-il un des plus longs de l'Alcoran. Il fut écrit à la Mecque, & est intitulé, *de la Vache*, parce qu'il y est parlé de la vache rousse que les Israélites eurent ordre de sacrifier dans le désert. « Souviens-toi, dit l'Alcoran, comme Moïse a dit au Peuple : Dieu vous commande de sacrifier une vache. Ils ont dit : Te moques-tu de nous ? Il a répondu du ; Dieu me garde d'être au nombre des ignorans. Ils ont dit : Appelle ton Seigneur, afin qu'il nous apprenne quelle doit être cette vache. Il a dit : Il faut que ce soit une vache qui soit d'un âge médiocre, qui ne soit ni jeune ni vieille ; & faites ce qui vous est commandé. Ils ont dit : Prie ton Seigneur qu'il nous montre de quelle couleur elle doit être ; il faut, dit-il, qu'elle soit jaune, de couleur éclatante ; qu'elle réjouisse la vue de ceux qui la regarderont. Ils ont dit : Invoque ton Seigneur, afin qu'il nous apprenne à quoi elle doit ressembler ; & nous ferons, s'il lui plaît, obéissans à ses commandemens. Il dit : Dieu vous dit qu'il faut que ce soit une vache qui n'ait jamais été liée sous le joug pour labourer la terre, ni pour arroser les champs ; qu'elle soit saine, qu'elle n'ait jamais travaillé, & qu'elle n'ait point de tache sur son corps. Ils ont dit : Tu as maintenant dit la vérité ; ils l'ont sacrifiée, & peu s'en a fallu qu'ils ne l'aient pas fait. »

Nous rapportons cet endroit pour donner une idée du stile de l'Alcoran, & de la manière dont Mahomet a su se servir & habiter à sa mode les histoires de l'ancien Testament. La suite nous en fournira encore plus d'un exemple. Les Mithométans croient (a) qu'un homme ressuscita, lorsqu'il fut frappé de la langue de cette vache ; & leur opinion est fondée sur ces paroles de l'Alcoran : « Nous avons dit, frappez ce corps mort avec une pièce de cette vache ; ainsi Dieu ressuscita les morts, & manifesta ses miracles.

Au reste tout ce chapitre est employé à vanter l'excellence de l'Alcoran ; le bonheur de ceux qui croient en Dieu, qui font de bonnes œuvres, & sont fidèles à accomplir ses Commandemens ; au contraire le malheur des infidèles & des impies. L'Unité de Dieu y est souvent répétée. Il y est parlé de la résurrection ou du Jugement, du feu d'Enfer préparé pour les infidèles & les Idolâtres, qui y brûrent éternellement ; des grâces du Paradis, dans lequel coulent plusieurs fleuves, où les vrais Croïans trouveront toutes sortes de fruits beaux & savoureux, que Dieu leur a préparés, où ils auront des femmes belles & nettes, & où ils demeureront dans une éternelle félicité. Outre cela, on trouve dans ce chapitre plusieurs préceptes sur la manière de faire la *Kibla*, sur la patience, sur les viandes permises ou défendues, sur la Loi du Talion, sur le jeûne, sur le Pèlerinage de la Mecque, sur le vin & les jeux de hazard, sur les sermens, sur les devoirs réciproques des femmes & des maris, sur la rétribution & le divorce, sur l'aumône, contre l'usure, &c. Voici de quelle manière Mahomet fait parler Dieu au sujet de l'aumône.

« O vous qui êtes vrais Croïans, dépensez en aumônes quelque partie des biens que nous vous avons donnés, avant que le jour vienne auquel on ne trouvera point de rançon, d'aumônes, de protection ni de prières qui puissent vous secourir. Ne rendez pas vos aumônes inutiles par le repentir & par le reproche, comme font ceux qui font des aumônes par ostentation & par hypocrisie. Leurs bonnes œuvres sont semblables au rocher sur lequel il y avoit un peu de terre ; il est arrivé une grande pluie qui l'a emportée, & qui n'a rien laissé dessus. Leur travail leur sera inutile, & ils n'en recevront point de récompense ; car Dieu hait les hypocrites & les impies. L'action de ceux qui font des aumônes pour complaire à Dieu, ou pour sauver leurs âmes, est semblable à un grain semé en un haut lieu, auquel il est arrivé une légère pluie qui a fait multiplier son fruit. Dépensez en œuvres pies :

faites

(a) Voyez le *Belasi*.

„ faites des aumônes du bien que vous avez acquis, & des fruits de la terre que Dieu
 „ vous a donnés. Ne souhaitez pas du bien mal acquis pour en faire des aumônes ;
 „ elles ne seront reçues qu'à votre honte. Si vous faites paroître vos aumônes, vous
 „ ne pécherez point ; si vous les celez, vous ferez bien ; cela couvrira plusieurs de
 „ vos péchés. Soiez libéraux envers les pauvres qui se sont incommodés pour le
 „ service de Dieu, & qui ne peuvent pas travailler. Les ignorans les croiront ri-
 „ ches, à cause de leur probité & de leur bonté ; vous les connoîtrez à leur phy-
 „ sionomie, & en ce qu'ils ne demanderont rien avec importunité ; Dieu sçaura le
 „ bien que vous leur ferez. Ceux qui font des aumônes, de jour ou de nuit, pu-
 „ bliquement ou secrètement, seront récompensés de Dieu. Il ne faut rien crain-
 „ dre pour eux ; ils seront exemts d'affliction au jour du Jugement. „

§. III.

Ce Chapitre contient 100. Versets, & a été écrit à Médine. Il commence par
 exalter la puissance de Dieu, à qui rien n'est caché au Ciel ni sur la terre ; & il
 recommande par tout sa crainte, son amour, la résignation à sa volonté, & la con-
 fiance qu'on doit avoir en sa protection préférablement à tous les biens du monde.
 „ Confie toi en Dieu, dit l'Alcoran à ce sujet ; il aime ceux qui se confient en lui.
 „ S'il vous protège, personne n'obtiendra la victoire sur vous ; s'il vous abandonne,
 „ qui vous protégera ? „

Mahomet y recommande surtout l'attachement à la foi d'Abraham, qui, selon lui,
 n'est autre que la doctrine contenue dans son Alcoran. „ O vous, dit-il, qui sçavez l'E-
 „ criture, ne disputez point de la loi d'Abraham, sçavoir s'il observoit l'Ancien Tes-
 „ tament ou l'Evangile. Ils ont été enseignés après lui. Abraham n'étoit ni Juif
 „ ni Chrétien ; il professoit l'unité de Dieu ; il étoit vrai-Croïant, & n'étoit pas
 „ du nombre des Infidèles. Ne soiez pas comme ceux qui ont abandonné la vérité
 „ & qui ont suivi le mensonge, quoique la vérité leur fut connue. Ils souffriront
 „ de grands tourmens au jour que le visage des bons blanchira, & que celui des
 „ méchans sera noirci. On dira à ceux qui auront le visage noirci : avez-vous sui-
 „ vi l'impieré, après avoir fait profession de la foi ? Goutez aujourd'hui les tour-
 „ mens dus à votre péché. Ceux qui auront le visage blanc, seront en la grace de
 „ Dieu, en laquelle ils demeureront éternellement. „

Le faux Prophète exhorte ensuite ses Fidèles Musulmans à combattre avec coura-
 ge, pour la défense de cette foi qu'il leur a prêchée ; & il les exhorte à n'ap-
 préhender dans l'exécution de ce pieux dessein, ni la mort, ni tous les efforts des
 hommes. „ Ne croiez pas, dit-il, que ceux qui ont été tués pour la foi, soient morts ;
 „ au contraire ils sont vivans auprès de Dieu ; ils se réjouissent de ce que ceux qui
 „ accouroient pour les empêcher de combattre, ne les ont pas rencontrés ; il ne faut
 „ pas craindre pour eux. Ils se réjouiront éternellement en la grace de Dieu ; il ré-
 „ compense abondamment ceux qui combattent pour sa Loi. „

Tout cela est entremêlé de préceptes d'une morale assez pure. „ Ne cachez pas,
 „ dit-on, par la crainte des hommes, les bonnes œuvres que vous ferez. Les riches-
 „ ses & les enfans seront inutiles aux infidèles auprès de Dieu. Ils demeureront éter-
 „ nellement dans le feu d'Enfer. Les aumônes qu'ils font en ce monde, sont sem-
 „ blables au vent fort chaud ou fort froid, qui a soufflé sur l'héritage de ceux qui
 „ ont fait tort à leurs ames, & l'a entièrement ruiné. Dieu ne leur a point fait d'in-
 „ justice ; ils se font fait tort à eux-mêmes par leurs péchés. Dieu, ajoute-t-on,
 „ aime ceux qui font des aumônes en joie & en affliction, qui dominent leur colé-
 „ re, & pardonnent à ceux qui les ont offensés. Il aime ceux qui font bien, & qui
 „ après avoir commis quelque péché, se sont souvenus de la Divine Majesté, & lui
 „ en ont demandé pardon. „

Ce Chapitre est intitulé de la *Lignée de Joachim*, parce que Mahomet y parle à sa
 façon de la Famille de ce Patriarche pere de la Sainte Vierge. Nous copierons ici
 ce qu'il en dit, afin de faire connoître de plus en plus de quelle manière il a sçu ac-
 commodé l'Ecriture à ses fables.

„ Dieu, dit-il, a élu Adam & Noë, la lignée d'Abraham & la lignée de Joa-
 „ chim : l'une procède de l'autre. Souviens-toi comme la femme de Joachim a dit :
 „ Seigneur, je t'ai voué le fruit de mon ventre, libre & dépouillé de toute affaire
 „ pour te servir en ton Temple. Reçois-le de moi, qui te l'offre avec affection.
 „ Lorsqu'elle a été accouchée, elle a dit : Seigneur je suis accouchée d'une fille ;

„ je l'ai nommée Marie. Je la conserverai par ton aide de la malice du Diable, elle
 „ & sa postérité. Reçois-la Seigneur, & lui fais produire de bons fruits.
 „ Zacharie eut soin de l'éducation de cette fille. Toutes les fois qu'il entroit en
 „ son Oratoire, il y trouvoit mille sortes de différens fruits. Il dit un jour : O Ma-
 „ rie, d'où procèdent ces biens ? Elle répondit : ils procèdent de Dieu, qui enri-
 „ chit sans compte qui bon lui semble. Alors Zacharie pria le Seigneur, & dit : Sei-
 „ gneur, donne moi une lignée qui te soit agréable, & qui observe tes Commande-
 „ mens. Les Anges l'ont appelé, & lui ont dit : (a) Je t'annonce de la part de Dieu
 „ que tu auras un fils, nommé Jean. Il assurera que le Messie est le Verbe de Dieu,
 „ qu'il fera grand personnage, chaste, Prophète, un des justes. Seigneur, répon-
 „ dit Zacharie, comment aurais-je un fils ? Je suis vieux, & ma femme est stérile.
 „ L'Ange lui dit : ainsi Dieu fait ce que bon lui semble. Seigneur, dit Zacharie,
 „ fais moi paroître quelque signe de la grossesse de ma femme. Le signe que je te don-
 „ nerai, répondit l'Ange, sera que tu ne parleras de trois jours que par signe. Sous-
 „ viens toi comme les Anges ont dit : ô Marie, Dieu t'a élue & purifiée sur toutes
 „ les femmes. O Marie, obéis à ton Seigneur, loue-le, & l'adore avec ceux qui
 „ l'adorent. (b) Je te raconte comme la chose s'est passée ; souviens-toi comme les
 „ Anges ont dit : ô Marie, Dieu t'annonce un Verbe, duquel procédera le Mes-
 „ sie, nommé Jesus fils de Marie, plein d'honneur en ce monde ; & en l'autre il se-
 „ ra au nombre des intercesseurs auprès de la divine Majesté. Il parlera dans le ber-
 „ ceau comme un homme de trente à cinquante ans, & sera au nombre des justes.
 „ Elle a dit : Seigneur, comment aurai-je un enfant sans attouchement d'homme ?
 „ Il a répondu : ainsi Dieu fait ce que bon lui semble. Lorsqu'il créa quelque chose,
 „ se, il dit, Sois, & elle est. Je lui enseignerai les Ecritures, les mystères de la Loi,
 „ l'ancien Testament & l'Evangile ; & il sera Prophète & l'envoie aux enfans d'Israël.
 „ Jesus dit aux enfans d'Israël : Je suis venu vers vous avec des signes évidens de
 „ ma Mission de la part de votre Seigneur. Je vous ferai du limon de la terre la fi-
 „ gure d'un oiseau ; je soufflerai contre : aussitôt elle sera oiseau, & volera par la
 „ permission de Dieu, &c. „

§. IV.

Ce Chapitre est intitulé, *des Femmes*, parce qu'il contient plusieurs préceptes qui
 les regardent. „ Craignez Dieu, dit Mahomet, par lequel vous jurez, & par le ven-
 „ tre (c) de vos femmes. Craignez de faire tort aux femmes. Epousez celles qui
 „ vous agréront, ou deux, ou trois, ou quatre. Si vous craignez de ne pouvoir
 „ les entretenir également, n'en épousez qu'une, ou les esclaves que vous aurez ac-
 „ quis. Cela est plus à propos, afin que vous n'offensiez pas Dieu. Donnez aux
 „ femmes leur dot de bonne volonté. Si elles vous donnent quelque chose qui vous
 „ soit agréable, recevez-le avec affection & civilité.

„ Si vos femmes sont adultères, prenez quatre témoins de leur faute, qui soient
 „ de votre Religion. S'ils en portent témoignage, tenez les prisonnières en vos mai-
 „ sons jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que Dieu en ordonne autrement.

„ Ne volez pas vos femmes pour leur ôter ce que vous leur avez donné, ex-
 „ cepté si elles sont surprises en adultère public. Renvoyez-les avec civilité, si vous
 „ avez de l'aversion pour elles. Que si vous voulez répudier vos femmes pour en
 „ prendre d'autres, & que vous leur ayez donné quelque chose, ne prenez rien de
 „ ce qui leur appartient.

„ N'épousez pas les femmes de vos Pères. Vos mères vous sont défendues, vos
 „ filles, vos sœurs, vos tantes, vos nièces, vos mères nourrices & vos sœurs de lait,
 „ les mères de vos femmes, & les filles que vos femmes auront d'un autre mari,
 „ dont vous aurez un soin particulier. Les filles des femmes que vous avez connues
 „ vous sont aussi défendues, les femmes de vos enfans, & les deux sœurs. Les
 „ femmes mariées vous sont aussi défendues, excepté les femmes esclaves que vous
 „ aurez acquises. Hors ce qui vous est défendu ci-dessus, il vous est permis de
 „ vous marier à votre volonté. Si vous desirez des femmes pour de l'argent, & ne
 „ commettre ni concubinage, ni adultère, donnez leur la dot dont vous convien-

(a) Voyez *Kirabel tenoir*.(b) Voyez *elaldin*.

(c) Quelques anciens Arabes juroient par le-

nom de Dieu & par le ventre de leurs femmes, parce qu'ils appréhendoient leur stérilité.

„drez avec elles ; ainsi vous n'offenserez point Dieu. Celui qui ne pourra pas épou-
 „ser des femmes de libre condition, épousera celles de ses femmes ou filles esclaves
 „qui lui agréront. Épousez vos femmes avec la permission de leurs parens, &
 „leur donnez leur dot avec honnêteté. Si les femmes de libre condition, qui n'ont
 „point commis de concubinage, ni d'adultère, convolent en secondes noces, & com-
 „mencent en adultère, elles seront châtiées doublement. Le mariage des esclaves est
 „pour ceux qui craignent l'incontinence : si vous vous abstenez de les épouser, vous
 „ne ferez pas mal". Nous n'ajoutons aucunes réflexions sur ces préceptes ; & nous
 „laissons au Lecteur la liberté d'y faire telles remarques qu'il jugera convenables. On
 „ne peut nier que quelques-uns ne contiennent une morale très-raisonnable, & que
 „le faux Prophète avoit puisée chez les Juifs & chez les Chrétiens ; mais il faut avouer
 „aussi que dans d'autres il donne dans le plus grand relâchement, & favorise ouver-
 „tement la passion & l'incontinence.

On trouve aussi dans ce chapitre des préceptes fort raisonnables sur l'administra-
 tion des biens des Mineurs, & sur les successions.

Voici ce que Mahomet y prescrit au sujet des Mineurs. " Donnez aux Orphelins
 „ce qui leur appartient, & ne mangez pas leurs facultés. Donnez leur les vête-
 „mens qui leur sont nécessaires, & entretenez les honnêtement. Instruisez les jus-
 „qu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de discrétion, & qu'ils soient capables de mariage.
 „Si vous croiez qu'ils se conduisent sagement, remettez leur ce qui leur appartient,
 „& ne le mangez pas injustement avant qu'ils soient en âge. Celui qui sera riche
 „s'abstiendra de leur bien ; & celui qui sera pauvre en prendra avec honnêteté, se-
 „lon la peine qu'il aura pour eux. Lorsque vous leur remettrez leurs facultés,
 „prenez des témoins de votre action. Dieu aime les bons comptes. "

A l'égard des successions, voici ce qu'ordonne le faux Prophète. " Les enfans au-
 „ront bonne part en ce que leurs pere & mere & leurs parens laisseront après leur
 „trépas. Du peu ou du beaucoup, il leur en appartient une portion limitée & si-
 „xe. Le fils aura autant que deux filles. S'il y a des filles plus de deux, elles au-
 „ront les deux tiers de la succession du défunt. S'il n'y en a qu'une, elle aura la
 „moitié, & ses parens le sixième de ce qu'aura laissé le défunt. S'il n'y a point d'en-
 „fans & que les parens soient héritiers, la mere du défunt aura le tiers. S'il y a
 „des freres, la mere aura le sixième, après avoir satisfait aux legs contenus au Testa-
 „ment & aux dettes. La moitié de ce que vos femmes laisseront vous appartiен-
 „dra, si elles n'ont point d'enfans ; si elles en ont, vous aurez le quart de ce qu'elles
 „leur laisseront, après que les legs & les dettes seront acquittées. Elles auront le
 „quart de votre succession, si vous n'avez point d'enfans ; si vous en avez, elles en
 „auront la huitième portion. Si l'homme ou la femme héritent l'un de l'autre,
 „qu'ils n'aient ni pere, ni mere, ni enfans, & qu'ils aient un frere & une sœur,
 „chacun d'eux aura le sixième de la succession. S'ils sont davantage, ils seront allo-
 „ciés au tiers après les legs & les dettes payées. "

Nous passons plusieurs autres préceptes qui regardent l'unité de Dieu, ce dogme
 favori des Mahométans, & que leur Législateur répète à chaque page de son Al-
 coran, le proposant à ses fidèles Musulmans comme la doctrine qui doit les distin-
 guer des Infidèles, c'est-à-dire, des Juifs & des Chrétiens, qu'il accuse d'admettre
 plusieurs Dieux ; la charité envers les pauvres & les esclaves, la libéralité, la fidélité,
 l'équité & la justice ; l'attachement à Dieu & à son Prophète, c'est-à-dire, à
 la doctrine contenuë dans l'Alcoran ; le meurtre, & la manière dont il doit être ex-
 pié ; la prière, &c. Mais il n'est pas inutile de sçavoir comment Mahomet y parle
 de Jesus-Christ.

"Le Messie, dit-il, Jesus fils de Marie, est Prophète & Apôtre de Dieu, son
 „Verbe & son Esprit qu'il a envoiés à Marie. Croiez donc en Dieu & en ses Pro-
 „phètes, & ne dites pas qu'il y a trois Dieux ; car il n'y a qu'un seul Dieu. Il n'a
 „point d'enfant ; tout ce qui est au Ciel & en la terre lui obéit. Le Messie même
 „ne tient pas à déshonneur d'être serviteur de Dieu." Dans ces paroles on voit
 „deux choses : la première, l'ignorance de l'imposteur, qui accuse fausement les Chré-
 „tiens d'admettre trois Dieux, car c'est d'eux dont il est parlé ici ; la seconde, la
 „hardiesse avec laquelle, en donnant beaucoup de louanges à Jesus-Christ, & le re-
 „connoissant pour le Verbe de Dieu & son Esprit, il nie cependant sa divinité, & qu'il
 „soit fils de Dieu. C'est ce qu'il établit encore dans le Chapitre suivant par ces pa-
 „rolles : " Certainement celui qui dit que le Messie fils de Marie est Dieu, est un
 „impie. Dis-lui, qui peut empêcher Dieu d'exterminer le Messie & sa mere ? "

A l'égard de la mort du Sauveur des hommes, on peut voir ce que Mahomet en a enseigné, & ce qu'en croient les Musulmans, dans ce même Chapitre dont nous donnons ici le précis. Il y est dit en parlant des Juifs: " Ils ont dit, nous avons tué le Messie, Jésus fils de Marie, Prophète & Apôtre de Dieu. Certainement ils ne l'ont pas tué ni crucifié: ils ont crucifié un d'entre eux qui lui ressembloit. Ceux qui en doutent sont en une erreur manifeste, & ne parlent que par opinion. Certainement ils ne l'ont pas tué: au contraire Dieu l'a élevé à soi."

Avant que de finir, n'oublions pas que ce Chapitre contient 170. Versets écrits à Médine.

§. V.

On compte dans ce Chapitre 110. Versets écrits à Médine. Il est intitulé de la Table, parce qu'il y est parlé des viandes permises & défendues. " Il vous est défendu, y dit Mahomet, de manger de la charogne, du sang, de la chair de porc, & de tout ce qui n'est pas tué en proferant le nom de Dieu. Il vous est défendu de manger des animaux étouffés, étranglés, asommés, précipités, qui se sont tués heurtant l'un contre l'autre, & ceux que les animaux auront tués, si vous ne les trouvez avoir encore assez de vie, pour pouvoir les saigner en proferant le nom de Dieu.

" Si quelqu'un est en nécessité, & mange de ce qui est défendu sans volonté de pécher, Dieu lui sera clément & miséricordieux. Ils te demanderont ce qu'il leur est permis de manger; dis-leur: Il est permis de manger de toutes sortes d'animaux qui ne sont pas immondes, & de tout ce qui vous a été enseigné de la part de Dieu touchant les animaux qui ont été blessés des lions & des chiens. Mangez des animaux qu'ils vous auront pris; & souvenez vous de Dieu en les seignant. Aujourd'hui il vous est permis de manger de ce qui n'est pas immonde; & des viandes de ceux qui savent la Loi écrite, leur viande vous est permise, & la leur vous est permise."

Le Prophète y donne aussi quelques préceptes touchant les ablutions. " Lorsque vous voudrez, dit-il, faire vos Oraisons, lavez votre visage, vos deux mains jusqu'au coude, & passez la main sur votre tête & sur vos pieds jusqu'aux talons. Si vous êtes souillés, purifiez-vous; si vous êtes malades ou en voiage, & que vous veniez de décharger votre ventre, ou que vous ayez connu votre femme, & que vous ne trouviez point d'eau pour vous laver, mettez la main sur le sable, & passez la sur votre visage, & vous en essuyez les deux mains. Dieu ne vous ordonne rien de fâcheux; mais il veut que vous soyez nets, & veut accomplir sa grace sur vous."

Outre cela ce Chapitre est plein d'invectives contre les Juifs & les Chrétiens, que le faux Prophète accuse de ne pas suivre l'ancien Testament & l'Evangile, & de les avoir altérés. Il est cependant remarquable, que Mahomet ne les condamne point absolument. " Les Juifs, dit-il, les Samaritains, les Chrétiens, tous ceux qui auront crû en Dieu, à la résurrection des morts, & qui auront fait de bonnes œuvres, seront exemts d'affliction. Il n'y a rien à craindre pour eux au jour du Jugement." Il semble même affecter plus de ménagement pour les Chrétiens que pour les autres. " Tu trouveras, dit-il, que les Chrétiens ont une grande inclination & amitié pour les vrais Croïans, parce qu'ils ont des Prêtres & des Religieux (*) qui sont humbles. Ils ont les yeux pleins de larmes lorsqu'ils entendent parler de la doctrine que Dieu t'a inspirée, à cause de la connoissance qu'ils ont de la vérité, & disent: Seigneur, nous croïons en ta Loi; écris-nous au nombre de ceux qui professent ton Unité. Dieu exaucera leurs prières, & leur parlera, donnera

(*) Ce seul témoignage qui ne peut être suspect, puisqu'il vient de l'ennemi juré du Christianisme, suffit pour réuter ceux qui, comme on l'a vu au commencement du Chapitre II. ont publié avec confiance qu'au tems de Mahomet les Chrétiens avoient porté la corruption aux plus grands excès; & que ce fut là une des principales causes des progrès que fit le Mahomé-

tisme. Ceux qui parlent de la sorte seroient trop heureux, qu'on pût en cela les taxer d'ignorance. Par malheur pour eux l'esprit & les lumières ne leur ont point manqué; & s'ils en ont abusé, ce n'a été que par un desir aveugle de décréditer une Religion qu'ils n'estimoient pas assez, parce qu'elle ne leur étoit pas favorable.

donnera : il leur ouvrira la porte du Paradis, où est la récompense des gens de bien."

On trouve encore ici, comme ailleurs, quelques histoires de l'Ancien & du Nouveau Testament, que Mahomet a habillées à sa façon. Ainsi en parlant du meurtre d'Abel commis par Caïn, il dit que Dieu envoia un Corbeau qui fit une fosse, & montra à Caïn la façon d'ensevelir le corps de son frere. Dans un autre endroit il rapporte que les Apôtres demanderent à Jesus-Christ, qu'en confirmation de la doctrine qu'il leur prêchoit, il leur fit tomber du Ciel une table chargée de viandes ; ce qu'il leur accorda. En quoi il semble que le faux Prophète a fait allusion à ces endroits de l'Evangile, où le Sauveur promet à ses Disciples de leur faire manger le pain du Ciel.

Enfin ce Chapitre contient plusieurs préceptes, sur le pèlerinage de la Mecque pendant lequel il est défendu de chasser, sur la justice & la crainte de Dieu, sur le vol dont la peine doit être d'avoir les mains coupées, sur l'exécution des sermens, sur le vin & les jeux de hazard qui sont absolument défendus, ainsi que le sort & la divination, sur les Testamens, &c. Tout cela est entremêlé de sentences, dont plusieurs sont certainement tirées de l'Ecriture, comme celle-ci : *Dieu donne sa grace à qui bon lui semble ; il est libéral, & sçait tout.*

§. VI.

Gealdin intitule ce Chapitre *des Animaux*, parce que Mahomet y répète une partie de ce qu'il a dit ailleurs des viandes permises & défendues. Du reste on l'appelle le Chapitre *des gratifications*, & avec raison, puisque le Prophète des Musulmans y fait une grande énumération des graces & des bienfaits que les hommes ont reçus de Dieu, des biens dont il les a prévenus, pour les attacher à lui, de l'ingratitude avec laquelle ils ont abusé de ses dons, & des châtimens par lesquels il a puil leur infidélité. D'où Mahomet prend occasion de recommander à ses Sectateurs l'attachement à la doctrine qu'il leur prêche, & aux dogmes contenus dans l'Alcoran.

Le principal est toujours l'unité de Dieu, comme celui par lequel il prétend distinguer les Musulmans des Infidèles, c'est-à-dire des Juifs & des Chrétiens. Voici de quelle manière il s'exprime à ce sujet.

„ Considère comment les fruits croissent & multiplient, cela sert d'instruction de l'unité de Dieu à ceux qui ont la crainte devant les yeux. " Il faut avouer que ce raisonnement n'est pas fort concluant, si ce n'est peut-être pour des Arabes. Quel rapport entre l'unité de Dieu, & la production des fruits de la terre ? Mahomet continue. " Les Infidèles, dit-il, ont adoré le Diable avec Dieu qui les a créés, & ont dit que Dieu a des fils & des filles. Telle est leur ignorance. Loué soit Dieu : il a créé le Ciel & la terre. Comment aura-t-il un enfant ? Il n'a point de femme. " On voit par cet échantillon, que s'il se rencontre quelque chose d'estimable dans l'Alcoran, ce n'est pas leraisonnement.

Mahomet réussit mieux dans les endroits qu'il a imités des SS. Ecritures. En voici un qui manifestement en est tiré. " Ils ont juré par le nom de Dieu (les Infidèles) de combattre pour la foi s'ils voient paroître quelque miracle pour les instruire. Les miracles procèdent de Dieu : ils ignorent en quel tems il les fera paroître. Quand ils verroient des miracles ils ne se convertiroient pas. Je renverrai serai leurs cœurs ; j'éblouirai leur vuë, & ils ne se convertiront jamais. Je les laisserai dans leurs erreurs & dans leur défobéissance avec mépris & confusion. Si nous leur envoions des Anges, si les morts viennent leur parler, si nous assemblons auprès d'eux tous les témoins du monde, ils ne croiront pas s'il ne plaie à Dieu. Il devoit qui bon lui semble, & conduit au droit chemin qui bon lui semble. "

Ce Chapitre contient 175. Versets écrits à Médine.

§. VII.

MAHOMET a intitulé ce Chapitre qui contient 106. Versets écrits à la Mecque, le Chapitre *d'Araf*, lieu situé entre le Paradis & l'Enfer, où les hommes ne souffrent point de douleur. C'est pour cette raison qu'on l'appelle communément le Chapitre *des Limbes*. On voit par là qu'il ne s'agit point du tout ici du Purgatoire des Chrétiens, où les âmes des justes achevent d'expier leurs péchés par des châtimens

proportionnés. Le lieu mitoyen entre le Paradis & l'Enfer imaginé par Mahomet, est un séjour exempt de douleurs ainsi que de plaisirs, destiné à ceux qui n'auront fait ni bien ni mal, ou qui auront fait autant de bien que de mal, en sorte que la balance demeurera en équilibre entre leurs crimes & leurs bonnes œuvres. Voici comment le Prophète des Musulmans parle de ce séjour dans ce Chapitre.

„ Entre les Bienheureux & les Damnés il y a une séparation, & un lieu appelé „ *Araf*, ou Limbes, où sont plusieurs personnes qui connoissent les bienheureux & „ les damnés à leur visage. Ils „ Bienheureux, & les saluent : cependant „ ils n'entrent point dans le Paradis, & les Damnés ont un très grand désir d'y entrer. Lors- „ qu'ils tournent les yeux du côté des Damnés, ils disent : Seigneur, ne nous mets „ pas au nombre des injustes. „ Les Damnés, qui sont en ce lieu appellent les damnés. Ils les „ connoissent à leur visage, & leur disent : A quoi vous ont servi vos richesses, & „ de vous être élevés contre la foi & contre les commandemens de Dieu ? Voilà les „ Fidèles que vous méprisez : vous juriez qu'ils seroient privés de miséricorde. Dieu „ leur a parlé, & leur a dit : Entrez dans le Paradis, & n'avez point de peur ; vous „ serez à jamais exemts d'affliction. Les Damnés crieront aux Bienheureux : Don- „ nez nous de l'eau que vous buvez, & de la viande que vous mangez. Ils répon- „ dront : La boisson & la viande du Paradis ne sont point pour les Infidèles qui se „ sont joués de leur foi, qui se sont enorgueillis des biens de la terre, & qui se sont „ moqués des commandemens de Dieu. Il les a oubliés, parce qu'ils ont oublié la „ venue du jour du jugement, & qu'ils ont blasphémé contre ses commandemens „ Il n'est pas nécessaire d'avertir le Lecteur, que ce morceau est copié presque mot à mot de l'Ecriture. Il n'y a personne qui ne le sente.

Tout le Chapitre est dans le même goût, & est employé principalement à faire sentir aux fidèles Musulmans, avec quelle rigueur Dieu punit l'oubli de ses grâces & de ses bienfaits, & la défobéissance à ses commandemens & aux ordres de ses Prophètes. Mahomet le prouve par des exemples presque tous tirés de l'Ecriture. Tels sont ceux des Anges rebelles, déchus de leur premier état pour avoir refusé d'obéir aux ordres de Dieu ; d'Adam & d'Eve chassés du Paradis, pour avoir transgressé la défense qui leur avoit été faite ; des Contemporains de Noë submergés sous les eaux, pour avoir été sourds aux sages avis de ce Patriarche, qui les exhortoit à la pénitence ; des Concitoïens de Loth réduits en cendres par le feu du Ciel, pour avoir méprisé ses remontrances ; de Pharaon exterminé avec tout son peuple, pour avoir endurci son cœur à la vue des prodiges que Moïse opéroit, &c.

A ces exemples tirés de l'Ecriture, & rapportés presque dans les mêmes termes qu'elle les raconte, le faux Prophète y joint ceux des *Adites* & des *Toumudites*, exterminés pour avoir refusé de croire aux discours de *Hod* & *Salhé*, de la façon que nous l'avons rapporté dans l'Introduction à l'histoire du Mahométisme.

§. VIII.

CE Chapitre contient 75. versets écrits à la Mecque, & est intitulé du *Butin*. Il fut composé à l'occasion d'une difficulté qui survint entre les gens de Mahomet, au sujet du butin qu'ils avoient fait au combat de *Beder*, dont nous avons parlé ailleurs.

Le Prophète le partagea entr'eux : mais il dressa ensuite ce Chapitre, dans lequel il déclare de la part de Dieu, que la cinquième partie du butin, que ces Fidèles feront sur leurs ennemis, appartient à Dieu, au Prophète, à ses parens, aux orphelins, aux pauvres, & aux Pèlerins qui sont en nécessité.

Du reste Mahomet emploie la plus grande partie de ce Chapitre à faire souvenir ses Fidèles Musulmans de la protection que Dieu leur a accordée, en les rendant victorieux de leurs ennemis, & en envoyant du Ciel à leurs secours des millions d'Anges, pour assurer leurs pas, & répandre la frayeur dans le cœur des Infidèles. „ Si vous n'avez pas tué les Infidèles, dit-il, Dieu les a tués lui-même. O Mahomet, tu n'as pas jeté les pierres contre eux ; Dieu les a jetées, afin de gratifier les „ vrais Croïans. „ Il promet ensuite le même secours à ses Sectateurs, pourvu qu'ils se rendent dignes de ces bienfaits du Ciel, en combattant courageusement pour la défense de l'*Islamisme*.

Enfin pour donner encore plus d'assurance à ses gens, il ne manque pas de leur faire entendre que sa personne en particulier est sous la garde toute-puissante de l'Eternel, & que tous les efforts des hommes ne pourront lui nuire. „ Si vous re- „ tournez combattre contre le Prophète, dit Dieu aux Infidèles, sçachez que

„ je le protégerai contre vous. Vos gens de guerre ne vous serviront de rien, quoi-
 „ qu'ils soient en grand nombre, parce que Dieu est avec les vrais Croïans. “ Et
 „ s'adressant ensuite à Mahomet lui-même, “ les impies, dit-il, ont conspiré contre
 „ toi pour te saisir, pour te tuer, ou pour te chasser de la Mecque: mais Dieu a ren-
 „ du leur conspiration sans effet. Lorsqu'on leur a raconté ses miracles & enseigné
 „ ses Commandemens, (a) ils ont dit: Nous les avons entendus: nous en aurions
 „ les gens. Souviens-toi comme ils ont dit: Mon Dieu, si ce que nous raconte Ma-
 „ homet est véritable, fais tomber sur nous une pluie de cailloux, & nous chatie
 „ rigoureusement. Il ne les chatiera pas quand tu seras avec eux, &c. “ C'est par
 ces artifices que le faux Prophète rendoit sa personne respectable à ses Profélytes, &
 les dispoit à tout entreprendre sous ses ordres.

§. IX.

PLUSIEURS Docteurs Mahométans (b) ont intitulé ce Chapitre, *du Châtiment, ou de la Peine*. Il contient 127. Versets écrits à Médine, & s'appelle communément le Chapitre de la *Conversion*: mais il faut l'entendre de la Conversion à la Mahométane, c'est-à-dire, les armes à la main. En effet de tous les Chapitres de l'Alcoran, celui-ci est le seul qui ne commence point par cette formule ordinaire: *Au nom de Dieu element & misericordieux*; & cela, dit-on, parce que ce sont paroles de paix & de salut, & qu'ici Mahomet ordonne de rompre la trêve faite avec ses ennemis, & de faire main basse sur eux. Voici de quelle manière commence cette espèce de Manifeste, ou déclaration de guerre.

„ Lettre Patente de la part de Dieu & de son Prophète aux Infidèles, avec lesquels
 „ vous avez fait trêve. Cheminez en sûreté l'espace de quatre mois: sçachez que
 „ vous ne rendrez pas Dieu impuissant, & qu'il mettra la honte sur votre front. Avis
 „ pour le Peuple au jour du grand Pèlerinage de la part de Dieu & de son Prophète.
 „ Dieu n'approuve pas l'action de ceux qui adorent les Idoles. Observez exactement
 „ jusqu'au terme préfix ce que vous leur avez promis. Dieu aime ceux qui ont sa
 „ crainte devant les yeux. Lorsque le mois d'*Hiram* sera passé, tuez-les où vous les
 „ rencontrerez; prenez-les esclaves, mettez-les prisonniers, & observez où ils passe-
 „ ront pour leur dresser des embûches. S'ils se convertissent, s'ils font leurs Oraisons
 „ au tems ordonné, & s'ils paient les dixmes, laissez-les en repos. Si les Infidèles
 „ vous demandent quartier, donnez-leur quartier, afin qu'ils apprennent la parole de
 „ Dieu. S'ils vous tiennent ce qu'ils vous ont promis, observez ce que vous leur avez
 „ promis. S'ils contreviennent à leurs promesses, & s'ils inquiètent ceux de votre Re-
 „ ligion, tuez leurs Chefs comme personnes sans foi. Peut-être mettront-ils fin à leur
 „ impiété. Tuez particulièrement ceux qui ont renié leur foi, qui ont fait leurs ef-
 „ forts pour chasser le Prophète de la Mecque, & qui ont commencé à vous tuer, &c.”

Après cette vaine Prédication, le Prophète exhorte ses Musulmans à combattre, & à employer leurs biens & leurs personnes pour ce qu'il appelle la Loi de Dieu. Pour les y exciter, il leur annonce que ceux qui réusissent, & qui ne font point de dépense en œuvres pies, souffriront les plus grands tourmens; que le feu d'Enfer leur brûlera le front, les cotes & le dos, & qu'on leur dira: *voilà les richesses que vous avez réunies pour vos ames; goûtez le fruit des trésors que vous avez amassés*. Il les avertit de renoncer à tout, pere, mere, freres, femmes & enfans, parens & amis, biens & richesses, pour la défense du Prophète & de sa doctrine. Et parce que la prospérité de leurs ennemis pourroit les faire douter de la vérité de ce qu'il leur annonce, il les prévient contre ce scrupule. “ Ne t'étonne pas, dit-il, de l'abondance de leurs biens, „ ni du nombre de leurs enfans. Dieu veut se servir d'eux pour les châtier en ce „ monde, & il les exterminera dans leur impiété. “ Du reste il leur promet, que Dieu écrira la dépense qu'ils feront pour son service, & le nombre des Idoles qu'ils ruineront, pour les récompenser de leurs bonnes œuvres; qu'il les protégera; qu'il enverra des Troupes invisibles pour chatier les Infidèles, & qu'au contraire il fortifiera le cœur des vrais Croïans, en chassera la mélancolie, & les remplira de joie.

Enfin ce Chapitre est rempli de menaces, tant pour ce monde que pour l'autre,

(a) Voyez ce qui a été dit plus haut Chap. 3. au sujet de *Nasser Ben Hareth*.

(b) Voyez l'explication de *Geladin*, celle du *Bedavi* & le *Tenir*.

108 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

contre les impies, c'est-à-dire, contre tous ceux qui ne prendront pas le parti du Prophète & de sa nouvelle Loi. Il défend de les laisser approcher du Temple de la Mecque, de prier Dieu pour eux, même après leur mort, &c.

§. X.

CE Chapitre contient 109. versets écrits à la Mecque, & est intitulé de *Jonas*, quoique ce ne soit qu'en passant, & vers la fin, qu'il y est dit un mot de ce Prophète.

Mahomet l'emploie tout entier à annoncer le malheur des Infidèles, & le bonheur de ceux qui sont soumis à la Loi de Dieu, dont il ne cesse d'exalter la puissance. Aussi faut-il avouer, que s'étant proposé dans son Alcoran de donner à ses Sectateurs une grande idée de Dieu, il y a véritablement réussi. " Certainement, dit-il, " Dieu est votre Seigneur, qui a créé le ciel & la terre en six jours, & est assis sur " son trône disposant de toutes choses. Il est votre Dieu & votre Seigneur. C'est lui " qui a donné la lumière au Soleil, & la clarté à la Lune, qui a créé les signes pour " connoître le nombre des années & le compte des mois. Ces choses annoncent avec " vérité les miracles de sa divine Majesté à ceux qui savent les connoître. Vous fe- " rez tous un jour assemblés devant lui. Il promet avec vérité qu'il fera mourir les hom- " mes & les fera ressusciter, pour récompenser ceux qui auront crû en sa Loi; & qui " auront fait de bonnes œuvres. Les Infidèles boiront un breuvage bouillant, & res- " sentiront de grands tourmens à cause de leur impiété. Ceux qui croient qu'il n'y " a point de résurrection, ceux qui ont mis leur contentement dans les biens de ce " monde, ceux qui se sont confiés en leurs richesses, & ceux qui ont ignoré les Com- " mandemens de Dieu, seront précipités dans le feu d'enfer à cause de leurs péchés; " & les vrais Croïans seront conduits par sa divine Majesté dans des jardins délicieux, &c." Il ajoute que rien n'est caché à Dieu de ce qui est au ciel & sur la terre; d'où il conclut, que ceux qui sont résignés à sa volonté ne doivent rien craindre, qu'ils auront toutes sortes de contentemens sur la terre, & qu'ils jouiront du comble de la félicité dans le Paradis.

Il menace aussi du jugement dernier ceux qui n'ont recours à Dieu que dans leurs afflictions, & pour des biens temporels, & qui l'oublent dans la prospérité; ceux qui cherchent à le tromper, & à éluder ses commandemens par leurs artifices. " Dis leur, " dit Dieu à Mahomet: Dieu est plus fin que vous; ses Anges écriront vos finesses. " C'est lui qui fait cheminer les hommes sur la terre & sur la mer. C'est lui qui leur " envoie un vent favorable, pour les réjouir dans leurs vaisseaux. Lorsque l'orage " les surprend, ils croient que les flots vont les ensevelir. Alors ils invoquent Dieu " avec desir d'embrasser sa Loi, & disent: Si Dieu nous délivre de ce danger, nous " croirons en son unité, & le remercierons de cette grace. Mais lorsqu'ils sont déli- " vrés du péril, ils persistent en leur impiété. O peuple, vous vous faites tort à " vous-même. Vous ne demandez que les biens de ce monde. Vous ferez tous as- " semblés devant nous, pour être jugés selon vos œuvres. " Enfin il prédit que Dieu punira sévèrement ceux qui adorent les Idoles, ceux qui blasphèment contre lui, & ceux qui résistent aux instructions de son Prophète; & il leur propose encore l'exemple des contemporains de Noë & de Pharaon, qui ne furent exterminés de Dieu, que pour avoir refusé de se convertir.

Remarquons avant que de finir, que c'est dans ce Chapitre que Mahomet répondant à ceux qui méprisoient son Alcoran, leur fit le déni dont on a parlé ailleurs. " Ils disent, dit Dieu, Mahomet a inventé ce Livre. Dis-leur: Venez & apportez " quelque chose qui lui ressemble en doctrine & en éloquence; & nous verrons si " vous êtes véritables. "

§. XI.

LE Chapitre de *Hod* contient 123. versets, & a été écrit à la Mecque. Ce n'est guères qu'une répétition du précédent. Le faux Prophète ne cesse d'y exalter le bonheur de ceux qui sont fidèles à observer ce que Dieu a ordonné, c'est-à-dire, la doctrine contenue dans l'Alcoran, & au contraire le malheur des infidèles & des impies, qui refusent d'embrasser la Loi qu'il leur prêche.

" N'adorez qu'un seul Dieu, dit-il. Je vous prêche de sa part les tourmens de " l'Enfer, & vous annonce les joies du Paradis, afin que vous demandiez pardon à " sa

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 109

„ la divine Majesté, & que vous vous convertissiez. Il vous donnera une heureuse
„ vie dans ce monde jusqu'au tems ordonné, & récompensera chacun selon ses œu-
„ vres. Je crains que vous ne soyez châtiés au jour du Jugement, si vous abandon-
„ nez le droit chemin. Vous serez tous assemblés devant Dieu pour être jugés. Ceux
„ qui croiront en l'Alcoran seront bienheureux. Sans doute le feu d'Enfer est pré-
„ paré à ceux qui n'y croiront pas. Les impies sont semblables aux froids & aux
„ aveugles, & les vrais Croïans à ceux qui ont bonne vûë & bonne ouïe. Si nous re-
„ tardons quelque tems à punir les impies, ils disent qu'il n'y a point de châtiment
„ pour leurs crimes : mais ils ne l'éviteront pas au jour qu'il paroîtra, & ils rel-
„ sentiront la rigueur des peines qu'ils méprisent. ”

Mahomet accompagne les menaces faites aux méchans des exemples ordinaires des contemporains de Noë, de *Hed*, de *Salbé*, des habitans de Sodome, punis pour avoir refusé de prêter l'oreille aux instructions des Prophètes que Dieu leur avoit envoyés, & de se convertir. Ces histoires que le faux Prophète n'a sans doute si souvent répétées, que parce qu'il sçavoit combien il devoit peu compter sur le naturel volage de ses Arabes, n'ont rien ici digne d'être remarqué. Nous observerons seulement, qu'en rapportant l'histoire de Noë, Mahomet qui avoit de la peine à s'empêcher de broder l'écriture à sa fantaisie, dit que quand l'Arche commença à flotter, ce Patriarche appella un de ses enfans (a) qui étoit resté sur la terre, & l'invita à se retirer dans l'Arche avec lui; que ce fils refusa de lui obéir, prétendant qu'il pourroit également échaper aux eaux du Déluge, en se retirant sur une haute montagne; que Noë lui prédit qu'il y périroit, & qu'en effet il fut submergé avec le reste du genre humain; que lorsque les eaux furent retirées, Noë pria Dieu de lui rendre son fils, en lui représentant qu'il étoit de sa famille qu'il avoit promis de sauver: mais que le Seigneur refusa d'exaucer sa prière, & lui fit connoître que ce fils défobéissant n'étoit plus son fils, puisqu'il avoit refusé de se rendre à ses avis salutaires.

§. XII.

ON compte 113. versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à la Mecque. On l'appelle le Chapitre de *Jeseph*, parce qu'il ne contient guères que l'histoire de ce Patriarche & de ses freres, rapportée fort au long, & à peu près de la même manière qu'on la trouve racontée dans l'écriture. Elle est suivie de quelques menaces contre les Infidèles & ceux qui adorent les Idoles, & de promesses faites aux gens de bien, c'est-à-dire, aux Sectateurs de l'Alcoran.

§. XIII.

CE Chapitre contient 43. versets, & a été écrit à la Mecque. Il est employé tout entier à exalter la grandeur & la puissance de Dieu, qui fait mouvoir le Soleil & la Lune, qui dispose de toutes choses à sa volonté, qui sçait tout, & à qui rien n'est caché, devant qui tout ce qui est au ciel ou sur la terre, s'humilie par force ou par amour, &c. Mahomet exhorte ses fidèles Musulmans à ne s'adresser qu'à lui. „ Les prières, dit-il, de ceux qui implorent un autre Dieu que lui, sont inutiles. Ils „ sont semblables à des gens pressés de la soif, qui tendent la main vers une fontaine où ils ne peuvent arriver. La prière des Infidèles est l'impiété. ” Il leur prédit le néant des biens de la terre, en comparaison de ceux du Ciel. Les premiers sont comme l'écume qui disparoit promptement, & qui n'apporte aux hommes aucun profit. Au contraire les bonnes œuvres, la fidélité à observer la Loi, la crainte de Dieu & du jugement, la patience dans l'affliction, l'assiduité à la Loi, la crainte, la pénitence, sont des biens réels qui ne périront jamais.

Ce Chapitre est intitulé *du Tonnerre*, parce qu'en y parlant de la grandeur de Dieu, on dit que c'est lui qui *fait bruire le tonnerre*, qui lance la foudre, & en frappe qui bon lui semble.

§. XIV.

LE Chapitre d'*Abraham* contient cinquante versets, & a été écrit à la Mecque comme les précédens. Il porte le nom d'*Abraham*, parce que vers la fin on trouve

(a) *Gelaldin* dit qu'il s'appelloit *Kinar*;
Tome V.

la prière que ce Patriarche fit à Dieu en faveur des habitans de la Mecque.

Dans ce Chapitre Mahomet s'attache principalement à persuader ses disciples de ce qu'il leur répète assez souvent ailleurs, que les Prophètes sont des hommes comme les autres ; qu'on ne doit point exiger d'eux de prodiges pour preuve de leur mission, & que quoiqu'ils ne fassent point de miracles, on ne doit pas en être moins docile à leurs instructions, parce que Dieu donne sa grace à qui bon lui semble. Du reste entre un grand nombre de répétitions, de choses triviales, &c. on y en trouve d'autres très-sensées. Telle est, par exemple, la comparaison que fait le Prophète de la parole à un arbre. " Une bonne parole, dit-il, est semblable à un bon arbre qui a pris racine en terre, qui a élevé ses branches au Ciel, & qui porte son fruit en son tems. Une mauvaise parole est semblable à un méchant arbre qui a été arraché de terre : il n'y a rien qui le soutienne ; il est sans racines, & sans fruit."

N'oublions pas la conversation que Mahomet fait tenir au Diable avec les Impies & les Infidèles au jour du jugement ; peut-être trouvera-t-on qu'elle mérite d'avoir place ici. " Ce que Dieu vous a promis est infailible, dit Sathan aux méchans : je vous l'avois prédit. Je vous ai fait désobéir à ses commandemens par mes tentations ; je n'avois point d'autre pouvoir sur vous que de vous tenter. Vous ne m'avez point fait de mal lorsque vous m'avez écouté ; vous vous êtes fait mal à vous-mêmes. Je ne suis pas votre tuteur, & vous n'êtes pas le mien. J'ai été impie, lorsque j'ai souffert ci-devant que vous m'aiez adoré. L'Enfer est préparé pour vous & pour les Infidèles ; ils y souffriront de grands tourmens ; ils y boiront de l'eau pleine de pus, d'urine & de sang. La mort se présentera de tous côtés devant leurs yeux, avant qu'ils aient avalé ce breuvage. Ils ne mourront pas dans ce malheur ; ils souffriront encore de plus grandes peines."

§. XV.

Hegr est une vallée voisine de la Mecque, qui a donné le nom à ce Chapitre, parce que Dieu y parle de la vengeance qu'il a tirée des habitans de cette vallée, pour avoir méprisé les instructions du Prophète qu'il leur avoit envoié. Il contient 77. Versets, & a été écrit à la Mecque. C'est encore une répétition des précédens, des grandeurs de Dieu & de ses bienfaits envers les hommes ; de la vérité de sa doctrine, c'est-à-dire de celle qui est enseignée dans l'Alcoran ; du bonheur de ceux qui sont fidèles à observer ce qu'il prescrit ; de l'impieeté des méchans, qui dans tous les tems ont persécuté les Prophètes, & ont refusé de les écouter ; des châtimens que Dieu leur a fait éprouver, &c. L'histoire d'Abraham & de Loth revient encore à cette occasion.

§. XVI.

Ce Chapitre est intitulé *de la Mouche à miel*, & contient 128. Versets écrits à la Mecque. Il commence par une grande énumération des bontés de Dieu, qui a créé tout ce qui est sur la terre pour l'usage des hommes, & pour les instruire de sa puissance ; d'où Mahomet prend occasion de les exhorter à croire son unité, & la vérité d'une autre vie. Pour les y exciter, il leur propose à son ordinaire les châtimens auxquels sont exposés les méchans & les Infidèles. Il leur dit, que ceux qui s'éloigneront des impies pour suivre le Seigneur, seront récompensés en ce monde-ci & en l'autre ; qu'au contraire la terre ne produira rien à ceux qui conspireront contre le Prophète, & qu'ils seront punis lorsqu'ils y penseront le moins ; que Dieu n'est clément & miséricordieux qu'à ceux qui l'honorent ; que tout ce qui est sur la terre & dans les Cieux, les animaux & les Anges adorent Dieu avec humilité, le craignent & obéissent à ses commandemens ; qu'en effet on ne doit craindre & adorer que lui ; que si pour un tems il diffère la punition des impies, elle n'en est pas moins certaine & inévitable. Il leur propose comme un des signes évidens de la toute puissance de Dieu la Mouche à miel, à qui il a inspiré d'habiter les campagnes, de se retirer dans les creux des arbres & dans les ruches, de se nourrir du suc des fruits, & de produire le miel qui sert de remède aux maladies des hommes. Il ajoute que la grace de Dieu est plus avantageuse que tous les biens de la terre ; que ceux-ci sont périssables, & qu'au contraire les biens du Ciel sont éternels.

Ce qu'il y a de plus digne de remarque en ce Chapitre, c'est que quelques uns des

compatriotes du faux Prophète étoient scandalisés de ses variations, & trouvoient mauvais qu'il changeât souvent la doctrine de son Alcoran, ordonnant tantôt une chose, tantôt une autre. De là, comme il le dit ici, ils prenoient occasion de le traiter de menteur, & de dire qu'un homme lui avoit enseigné l'Alcoran. C'est peut-être le Moine *Sergius*, dont ils vouloient parler. Quoiqu'il en soit, voici de quelle manière Mahomet réfute cette accusation. "Celui qu'ils présumant le lui avoir enseigné est Perse de Nation, & parle la Langue des Perles; & l'Alcoran est en Langue Arabe, rempli d'instruction & d'éloquence." Il n'en dit pas davantage pour sa justification; & certainement je doute que beaucoup de Lecteurs trouvent cette réfutation bien solide.

§. XVII.

LE *Bedaï* intitule ce Chapitre qui contient 111. Versets écrits à la Mecque, le Chapitre *des Enfants d'Israël*, apparemment parce que Dieu y parle au commencement du choix qu'il avoit fait de Moïse, pour l'envoyer vers les Israélites. Mais on l'appelle communément le Chapitre *du voiage de nuit*, parce qu'après la formule ordinaire par où commencent tous les Chapitres de l'Alcoran, à la réserve d'un seul, on lit ces paroles: *Loué soit celui qui a fait aller la nuit son serviteur du Temple de la Mecque au Temple de Jérusalem.* Il a été parlé de ce voiage nocturne dans l'abregé que nous avons donné de la vie de Mahomet. Les Musulmans croient (a) que dans cette nuit du voiage le faux Prophète monta aux Cieux avec l'Ange Gabriel, monté sur son *Al-Borak*, qui étoit un animal blanc, partie mule, partie âne, & partie cheval; qu'il y vit tous les Prophètes qui l'avoient précédé, toutes les merveilles du Paradis, & parla à Dieu assis en son trône.

Quoiqu'il en soit de ce voiage, sur lequel on peut consulter les Auteurs que nous avons cités ici & ailleurs, Mahomet s'attache dans ce Chapitre à vanter l'excellence de l'Alcoran, qui conduit les gens de Bien au droit chemin, qui annonce de grandes récompenses, qui prêche aux impies les tourmens de l'Enfer, & exhorte les hommes à bien faire, quoiqu'ils soient enclins au mal & prompts à pécher. Il fait entendre que les biens de ce monde sont de véritables châtimens de Dieu, qui les donne à ceux qui les désirent pour les précipiter dans l'Enfer; que ceux au contraire qui travailleront pour acquérir les biens du Ciel, seront protégés de Dieu en ce monde, & enrichis en l'autre des biens de l'éternité.

A cette morale d'autant plus saine qu'elle n'est pas du faux Prophète, il joint des préceptes qui ne sont pas moins excellens, & qu'il a tirés de même de la doctrine de Jésus-Christ. "Honorez, dit-il, vos pere & mere, principalement dans leur vieillesse. Ne leur diés rien qui puisse les affliger, & ne les tourmentez pas. Parlez leur avec respect. Ne les méprisez pas. Priez Dieu d'avoir pitié d'eux, comme ils ont eu pitié de vous lorsqu'ils vous ont élevé dans votre enfance. Donnez à vos parens ce qui leur appartient. Faites du bien aux pauvres & aux Pèlerins. Ne soyez pas prodigues: les prodigues sont freres du Diable ingrat des graces du Seigneur. Ne méprisez pas les pauvres, si vous voulez que Dieu vous fasse miséricorde. Parlez leur avec douceur, & tâchez de les contenter. Ne fermez pas entièrement vos mains, & ne les ouvrez pas tout à fait: si vous faites autrement, vous en aurez du chagrin. Ne tuez pas vos enfans, de peur de tomber dans la nécessité. Fuyez la paillardise. Ne tuez personne sans raison. Ne prenez pas le bien des orfelins, & ayez soin d'eux jusqu'à ce qu'ils soient en âge de discrétion. Satisfaites à vos promesses: on vous en demandera compte. Ne vous arrêtez pas à ce que vous ne devez pas sçavoir. On vous demandera compte des péchés que vous avez commis par l'ouïe, par la vue & par la pensée. Ne soyez pas superbes: vous ne ferez jamais si longs que la terre, ni si hauts que les montagnes."

Voilà, selon Mahomet, une partie de ce que Dieu l'avoit chargé de prêcher à ses compatriotes; & on ne peut nier que cette morale ne soit très pure. Il y joint le Dogme de l'unité de Dieu, comme le fondement de sa doctrine, & celui de la résurrection. Il y introduit Dieu qui lui prédit que lorsqu'il voudra enseigner ces dogmes, les impies se boucheront les oreilles, lui tourneront le dos, se moqueront de lui, & diront qu'il est un sorcier & un Magicien. Mais il se console de leurs outrages, sur ce qu'ils sont dans l'erreur, & ne suivent pas le droit chemin. "Nous ne te

(a) Voyez l'explication de *Geladin* & *Kitabel Tenair*.

» croirons pas, leur fait-il dire, que tu ne nous fasses sortir des fontaines de dessous
 » la terre, & que de ce lieu tu ne fasses un jardin orné de palmiers & de vignes,
 » avec des ruisseaux qui coulent au milieu, ou que nous ne voions descendre du
 » Ciel une partie des peines que tu nous prêches. Nous ne te croirons pas que Dieu
 » & les Anges ne viennent te secourir, que ta maison ne soit de fin or, & que nous
 » ne voions le livre de vérité envoyé du Ciel. Dis-leur, lui dit Dieu : Loué soit
 » mon Seigneur. Suis-je autre chose qu'un homme envoyé de sa part ; si les Anges
 » habitoient la terre, Dieu leur auroit envoyé un Ange pour les instruire." Ensuite
 il leur prédit qu'au jour du jugement ils seront honteux, sourds, muets & aveugles ;
 & qu'ils seront condamnés aux flammes de l'Enfer, parce qu'ils sont impies, &
 qu'ils ont dit par moquerie qu'ils sont os & chair, & qu'ils ne ressusciteront pas.
 Il leur propose l'exemple de Pharaon, à qui Dieu envoya Moïse avec neuf marques
 (*) de sa toute puissance, & qui fut puni pour ne l'avoir pas écouté.

§. XVIII.

CE Chapitre contient 110. Versets, & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé
de la Caverne, à cause de la caverne où, selon Mahomet, les Dormans se retirèrent &
 restèrent endormis plusieurs années. Voici de quelle manière il raconte leur histoire.

» Ils étoient de jeunes hommes, qui avoient la crainte de leur Seigneur devant
 » leurs yeux. Lorsqu'ils étoient avec les Infidèles ils disoient : Notre Dieu est le
 » Seigneur du Ciel & de la terre : nous n'adorerons jamais qu'un seul Dieu, autre-
 » ment nous nous éloignerions de la vérité. Lorsqu'ils ont été séparés des Infidèles,
 » ils ont adoré un seul Dieu. Lorsque le Soleil se levait, il jettoit ses rayons au côté
 » droit de la caverne, & au côté gauche, lorsqu'il se couchait. Cependant qu'ils
 » étoient dans le lieu le plus spacieux de cette grotte, croïez-vous qu'ils fussent éveil-
 » lés ? Certainement ils dormoient, & se tournoient tantôt sur un côté, tantôt sur
 » un autre. Considérez comme leur chien étendoit ses pieds dans cette vieille habi-
 » tation de pierre. Si quelqu'un fut entré vers eux, il les auroit fait fuir, & les eût
 » effrayés. Enfin nous les avons réveillés (c'est Dieu qui parle) & ils se font deman-
 » dé l'un à l'autre en quel lieu ils étoient, & combien ils y avoient demeuré. Un
 » d'entre eux a répondu qu'ils y avoient séjourné un jour ou deux. Alors ils dirent
 » tous : Dieu sçait le tems que nous y avons resté. Envoyons un de nous à la ville
 » avec de l'argent, pour acheter du pain & de la viande. Qu'il ne soit pas trop crain-
 » tif, & qu'il ne se fasse connoître à personne ; si nous sommes connus, ils nous tue-
 » ront, ou nous contraindront à suivre leur Religion."

Mahomet donne cette fable pour une preuve bien solide de la vérité de la résur-
 rection. Il ajoute que les Infidèles & les vrais Croïans varient sur les circonstan-
 ces ; que les premiers prétendent que ces Dormans avoient bâti un lieu secret pour
 se retirer, qu'ils étoient cinq, & que leur chien faisoit le sixième, qu'enfin ils avoient
 demeuré dans la caverne 300. ans, selon les uns, & 900. selon quelques autres ;
 que ceux-ci tenoient au contraire qu'ils n'avoient point fait de bâtiment, qu'ils
 étoient huit en comptant leur chien ; & pour ce qui est du tems qu'ils avoient sé-
 journé dans la grotte, le Prophète se contente de dire que Dieu sçait ce qui
 en est.

A cette fable il en ajoute une autre au sujet de Moïse qui, selon lui, s'étoit mis
 en tête de voir le lieu où s'assembloient les deux mers, & de ne point reposer jus-
 qu'à ce qu'il l'eût trouvé. Il se mit donc en voyage suivi d'un valet, & trouva au-
 près d'un rocher un homme de Dieu. Moïse lui demanda permission de le suivre,
 afin de s'instruire & d'apprendre les sciences en sa compagnie. L'homme de Dieu
 en fit d'abord difficulté, représentant à Moïse que pour rester avec lui, il auroit
 besoin de patience, & qu'il pourroit voir bien des choses dont il seroit choqué.
 Mais celui-ci promit tellement de lui obéir en tout, & de ne s'impatienter de rien,
 que l'homme de Dieu lui permit de l'accompagner, à condition cependant qu'il
 ne lui ferait aucune question, & qu'il se contenteroit de l'écouter.

Ils entrèrent d'abord dans un vaisseau, pour commencer le voyage ; & à peine
 y eurent ils mis le pied, que l'homme de Dieu en rompit une planche, ce qui fit
 dire à Moïse : Tu as rompu ce vaisseau pour nous faire submerger ; cela est étrange.

Je

(*) Selon le *Bedaï*, ces neuf marques étoient sa main, son bâton, l'abondance des eaux, les sauterelles, les poux, les grenouilles, le sang, la peur & la famine.

de deffous
de vignes,
pendre du
que Dieu
que nous
Loué foit
les Anges
" Ensuite
aveugles ;
impies , &
eront pas
f marques

est incitulé
tirèrent &
r hiltioire
ur devant
Dieu eit le
u , autre-
Infidèles ,
ns au côté
tant qu'ils
fent éveit-
tantôt sur
elle habi-
& les cût
it deman-
uré. Un
ils dirent
à la ville
rop crain-
ous tue-

la réfur-
irconfan-
eret pour
ls avoient
es autres ;
nt , qu'ils
voient fé-
t ce qui
étoit mis
pofer juf-
ouva au-
de fuivre,
e de Dieu
il auroit
choqué.
de rien,
tant qu'il

e à peine
ce qui fit
étrange.
Je

s, le fang,

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 113

Je t'avois bien dit , lui répondit l'autre , que tu ne pourrois te faire à mes manières : Moïse reconnut sa faute , fit des excuses de sa vivacité , & promit d'être plus retenu à l'avenir. Ils ont continué leur voiage ; & aiant rencontré un enfant , l'homme de Dieu le tué ; nouveau sujet d'impudence pour Moïse ; nouvelle occasion de réprimande de la part de son compagnon. Mais enfin on demande pardon de nouveau ; si on s'échape encore on consent à être chassé. L'accord se fait à cette condition. Nos Voïageurs arrivent dans un village , dont les habitans leur refusent du pain. A quelque pas de là ils rencontrent une muraille ruinée , & l'homme de Dieu la relève. Alors Moïse ne se souvient plus de ses derniers engagements ; il témoigne ouvertement sa surprise & son mécontentement ; & alors aussi l'homme de Dieu lui déclara qu'il falloit se séparer. Cependant il vou'ut bien auparavant lui rendre raison de ce qu'il lui avoit vu faire. Le bateau dans lequel nous sommes entrés appartient , lui dit-il , à deux pauvres gens qui travaillent à la mer pour gagner leur vie. J'ai voulu le percer pour le leur conserver , parce qu'il y a un Prince infidèle qui prend par force les bons vaisseaux pour son service. L'enfant que nous avons rencontré étoit idolâtre , si s' d'un pere vrai Croïnt & homme de bien. Le Seigneur a voulu par sa bonté exterminer l'enfant , de peur qu'il ne perverût le pere. A l'égard de la muraille , elle appartient à deux enfans orfelins : il y a dessous un trésor , que leur pere qui étoit homme de bien y a caché ; & Dieu veut le leur conserver jusqu'à ce qu'ils soient en âge de discrétion.

Après ce conte , qui pour quelques-uns aura sans doute tout l'air d'un fragment des *Mille & une nuits* , & que quelques autres regarderont peut-être comme une parabolle ingénieuse & remplie d'instruction , Mahomet en raconte tout de suite un autre aussi ridicule au sujet d'Alexandre le Grand. Mais comme les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de le placer ici , nous renvoïons les Curieux à l'original.

§. XIX.

MAHOMET emploie une partie de ce Chapitre , qui contient 98. versets , & a été écrit à la Mecque , à raconter l'histoire de la naissance de S. Jean-Baptiste , & celle de la sainte Vierge. C'est pour cette raison qu'il est incitulé le Chapitre de *Marie*. Nous avons déjà rapporté ce que le faux Prophète disoit ailleurs de la Mere de Dieu , & de quelle manière il avoit ajuté à ses idées ce qui est dit d'elle dans l'Évangile. Mais il ne fera pas inutile de voir encore ce qu'il en raconte ici. Ce sont toujours de nouvelles fables , & de nouvelles preuves , non pas tant peut-être de l'ignorance de Mahomet , ou de ceux qui travaillerent avec lui à la composition de son Alcoran , que de son adresse à proportionner ce qu'il disoit au génie borné (*) & fabuleux de ses Arabes.

Après avoir dit que Marie s'étant retirée vers l'Orient , dans un lieu éloigné de ses parens , & s'étant couverte d'un voile , Dieu lui envoya son Esprit en forme d'homme , pour lui annoncer qu'elle concevroit un fils , qui seroit une preuve de la toute-puissance de Dieu , & de sa grace spéciale envers ceux qui croiroient en sa Majesté : « Elle devint enceinte , ajoute-t'il , & se retira quelque tems en un lieu éloigné du peuple , où elle sentit les douleurs de l'enfantement. Alors elle dit : « Que ne suis-je morte ! Pourquoi ne suis-je pas au nombre des personnes oubliées ? » L'Ange lui dit : Ne t'afflige pas : Dieu a mis un ruisseau au-dessous de toi. Ebranle le pied de ce palmier : les dattes tomberont. Amasse-les , mange & boi , & lave tes yeux. Dis à ceux que tu rencontreras que tu jeunes , & que tu as fait vœu de ne parler à personne jusqu'à ce que ton vœu soit accompli. Ses parens l'ont rencontrée lorsqu'elle portoit son enfant , & lui ont dit : O Marie , voilà une chose étrange ; ô sœur d'Aaron , ton pere ne t'a pas commandé de faire mal , & ta mere n'étoit pas une impudique. Elle a fait signe à son enfant de leur répondre ; ils ont

(*) Ce n'est pas là tout-à-fait le sentiment de M. de *Boulainvilliers* , qui nous représente les Arabes comme des hommes *si adroits & si curieux*. Il est certain que par intervalle ils ont produit des hommes excellens , & des Auteurs très-habiles. Mais il faut convenir aussi de deux faits qui ne peuvent être révoqués en doute ;

le premier , que de tout tems les Arabes ont été grands amateurs des fables & des notions ; ce qui paroît à la seule lecture de leurs Histoires : le second , que de tous les Levantins , il n'y en a point de moins capables d'application que ces Peuples.

« dit : Comment parlera l'enfant qui est dans le berceau. Alors son enfant a parlé, & a dit : Je suis serviteur de Dieu. Il m'a enseigné les Ecritures ; il m'a fait Prophète, il m'a béni en tous lieux, & m'a commandé de le prier. Il m'a recommandé la pureté tout le tems de ma vie, & d'honorer mes pere & mere. Il est mon Seigneur & le votre ; adorez-le ; c'est le droit chemin. »

C'est ainsi que l'imposteur a su accommoder l'écriture à ses dogmes, & se servir du Fils de Dieu lui-même, pour persuader à ses Arabes qu'il n'étoit pas Dieu, & que Dieu n'avoit point de fils. Nous n'examinerons point ici, si par ces paroles adressées à la sainte Vierge, *O sœur d'Aaron*, &c. Mahomet a confondu Marie sœur de Moïse avec la mere du Sauveur. On en parlera dans la suite.

Quoiqu'il en soit, le but du faux Prophète en rapportant cette histoire, est d'engager ses Sectateurs à ne jamais abandonner le dogme de l'unité de Dieu qu'il leur a prêché si souvent, & à détester les Idoles. Il les y exhorte par l'exemple d'Enoch, d'Abraham & d'Ismaël, d'Isaac & de Jacob, de Moïse & d'Aaron, à qui Dieu, dit-il, a donné sa grace entre les Prophètes de la lignée d'Adam ; & pour les y encourager, il les fait souvenir du jugement dernier, des feux de l'enfer préparés aux impies & aux infidèles, & des joies du Paradis promises aux vrais Croians, & à ceux qui feront de bonnes œuvres.

§. XX.

LES Mahométans ont intitulé ce Chapitre (*a*) de la *Béatitude & de l'Enfer*. Il commence par l'histoire de Moïse rapportée fort au long depuis sa vocation auprès du buisson ardent, la conversation qu'il eut avec Dieu, sa Mission vers Pharaon, les prodiges qu'il opéra en présence des Magiciens de ce Prince qui se convertirent à cette vue, l'oblation du Souverain de l'Égypte dans son incrédulité. De cette histoire que Mahomet raconte à sa mode, & en ajoutant toujours au récit de l'Écriture quelques circonstances fabuleuses de sa façon, il passe à l'Idolâtrie des Israélites, qui dans le désert adorèrent le veau d'or pendant l'absence de Moïse, qui s'étoit retiré sur le Mont-Sinaï pour y recevoir la Loi des mains de Dieu. Il décrit la douleur qu'en conçut le Législateur à son retour, sa colère contre Aaron son frere, qui sembloit avoir été complice du péché du Peuple, &c.

En tout cela le but de Mahomet est d'inspirer à ses Musulmans une grande horreur des Idoles, & beaucoup de vénération pour l'Alcoran qui enseigne l'unité de Dieu, la sévérité de ses jugemens, la résurrection des Morts, les tourmens de l'Enfer & les biens du Paradis. Il finit par leur proposer l'exemple d'Adam, qui se perdit pour avoir prêté l'oreille aux suggestions du Démon, & s'être éloigné de la soumission que Dieu lui avoit recommandée.

N'oublions pas que ce Chapitre contient 135. versets, & a été écrit à la Mecque.

§. XXI.

MAHOMET commence & finit ce Chapitre par menacer les impies de l'approche du Jugement. « Le jour s'approche, que le peuple rendra compte de ses actions : mais il n'y pense pas, & s'éloigne des commandemens de Dieu. » Il y déclame à son ordinaire contre l'Idolâtrie, & y recommande l'adoration d'un seul Dieu Créateur du Ciel & de la terre, la soumission à ses ordres & à l'Alcoran, qu'il a envoyé aux hommes pour les instruire. C'est pour avoir méprisé cette doctrine, que Dieu a détruit tant de Nations infidèles, & leur a substitué tant de Peuples nouveaux. C'est au contraire pour avoir été fidèles à l'annoncer & à la suivre, que Dieu a comblé les Prophètes de ses graces & de ses bénédictions.

Mahomet parcourt en détail tous ces Prophètes ; & c'est pour cette raison que ce Chapitre qui a été composé à la Mecque, & qui contient 112. versets, est intitulé *des Prophetes*. Il y parle de Noé, d'Abraham, de Loth, de David, de Salomon, de Job, d'Ismaël, d'Enoc, de *Deleasfel*, (Elie) de Zacharie, de Jean-Baptiste, &c. Ce qu'il dit d'Abraham & de Salomon mérite sur-tout d'être remarqué.

Il raconte qu'après avoir long-tems crié contre l'infidélité de ses contemporains, Abraham pendant leur absence rompit à coups de hache les Idoles qu'ils ado-

(a) Voi. la glose, & l'interprétation de *Galalidin* & du *Bedavi*.

roient. Il n'en épargna qu'une seule ; c'étoit la plus grande ; & il y pendit sa hache. Peut-être, dit-il, l'accuseront-ils d'avoir rompu & brisé les autres. A leur retour les Infidèles furent fort surpris de trouver leurs Idoles détruites. Qui a ainsi traité nos Dieux, dirent-ils ? C'est un impie. Le soupçon tomba sur Abraham. On le fit venir, & on lui demanda s'il n'étoit pas l'Auteur de l'attentat dont tout le peuple l'accusoit. Il le nia, & rejeta cette défolation sur l'Idole à laquelle pen- doit sa hache. Mais après avoir conféré entr'eux, les Infidèles convinrent que la justification d'Abraham n'étoit pas légitime, puisqu'une Idole n'avoit ni vie ni mouvement. Delà il étoit naturel de conclure, qu'il ne falloit donc point l'adorer ; mais les Idolâtres raisonnèrent autrement. Ils persisterent dans leur infidélité, & ils condamnèrent Abraham au feu, dont il fut délivré par la protection divine.

A l'égard de Salomon, l'Alcoran dit que Dieu lui enseigna la justice ; qu'il lui donna la prudence & la science, qu'il commanda aux vents de lui être soumis ; que les Démonis lui obéissent, & qu'ils plongeoiert dans la mer pour lui pêcher des pierres.

§. XXII.

LE Prophète des Musulmans annonce dans ce Chapitre le jugement de Dieu & la résurrection des morts. Au sujet de la résurrection il fait dire à Dieu : « O peuples, si vous doutez de la résurrection, considérez comme nous vous avons créé de la poussière de la terre, avec un peu d'eau répandue sur de la boue, de sang congelé, & d'un peu de chair entièrement formée, & non encore entièrement formée. Je forme dans le sein des femmes ce que bon me semble jusqu'au tems ordonné. Je vous en fais sortir enfans ; puis je vous donne la vie, & vous fais arriver à l'âge de virilité. Les uns meurent jeunes, & les autres arrivent à une extrême vieillesse, afin qu'ils apprennent à bien vivre. Considérez la terre sèche, morte & aride. Lorsque nous aurons fait tomber la pluie, elle changera de face ; elle produira & nourrira des fruits de toute espèce, beaux & agréables ; parce que Dieu est la vérité même. Il ressuscite les morts, & est tout-puissant. »

Mahomet reprend ensuite ceux qui ne sont soumis à Dieu, & qui ne le révèrent que dans la prospérité, & qui l'abandonnent pour se livrer à l'impiété, dès qu'ils sont dans l'affliction. Mais il déclame sur tout contre l'Idolâtrie & contre les Idoles, dont il montre l'impuissance & la foiblesse ; au lieu que Dieu est tout-puissant, qu'il entend tout, qu'il voit tout, qu'il sçait tout, & que tout lui obéit. Il fait voir dans quelle erreur sont les Infidèles qui s'attachent à ces Idoles, & dit qu'au contraire ceux qui ont la science des Ecritures sçavent que l'Alcoran est la vérité même, qu'ils croient en lui, & humilient leur cœur en le lisant. Enfin, il décrit pathétiquement les tourmens préparés aux Idolâtres, & les récompenses destinées aux fidèles. Il dit que les premiers seront entourés des flammes de l'enfer ; qu'ils auront des chemises de feu ; que l'eau bouillante inondera leurs têtes ; que le feu leur brûtera les entrailles & rouira leur peau ; qu'ils seront battus avec des masses de fer, & que lorsqu'ils penseront sortir de ce brasier, ils y rentreront plus avant ; qu'au contraire les vrais Croisans vivront dans des jardins délicieux ; qu'ils y seront vêtus de soie, & patés de bracelets d'or & de perles.

Ce Chapitre est intitulé *du Pèlerinage*, apparemment parce que le Prophète y recommande le Pèlerinage de la Mecque. Il prescrit aussi la manière dont on doit y sacrifier un chameau. Le Chapitre entier est composé de 77. versets, & a été écrit à la Mecque.

§. XXIII.

CE Chapitre contient 118. versets, & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé *des vrais Croisans*, sans doute parce qu'après la formule ordinaire il débute par ces mots : *Certainement les vrais Croisans seront bienheureux.* Mahomet y définit ces vrais Croisans à qui la félicité éternelle est promise, ceux qui font leurs oraisons avec humilité, qui s'abstiennent de médire, qui paient les dixmes, qui ne se souillent point avec des femmes étrangères, qui conservent fidèlement ce qui leur a été confié, qui effectuent ce qu'ils ont promis, & qui font leur prière au tems ordonné.

Il représente ensuite à ses compatriotes ce que Dieu a fait pour eux ; qu'il les a créés ; qu'il les conserve, & qu'il est la source d'ou parent tous les biens dont ils

jouissent ; la pluie qui arrose leurs terres ; les jardins & les arbres dont ils sont plantés, & qui servent à leur nourriture ; les animaux dont ils tirent tant d'avantages, & de commodités, &c. Il leur propose l'exemple des Apôtres & des Prophètes, de Noé, de Moïse & d'Aaron, &c. que Dieu a envoyés en divers tems à différens Peuples pour leur prêcher son unité, & qui en ont été méprisés, parce qu'ils étoient des hommes comme eux ; ce qui a attiré sur ces Nations la colère de Dieu qui les a exterminées. Enfin il les exhorte à ne pas suivre la loi des infidèles, à s'éloigner des impies, à craindre les châtimens de Dieu, à obéir aux commandemens qu'il leur a donnés, & à se soumettre à l'Alcoran. Ceux qui seront antement, il les menace de toute la rigueur du jugement de Dieu, après lequel il n'y aura plus de retour à la pénitence & à la miséricorde.

§. XXIV.

Ce Chapitre est composé de 74. versets, & a été écrit à Médine. On l'appelle le Chapitre de la lumière, à cause de ces paroles qui se trouvent vers le milieu : « Nous vous avons envoyé ces préceptes clairs & intelligibles, semblables à ceux qui ont été enseignés à vos prédécesseurs, pour être prêchés aux gens de bien. » Dieu éclaire le ciel & la terre, comme la lampe qui est dans le fanal de cristal allumée d'huile de l'olivier béni. Elle semble une étoile pleine de lumière qui ne va ni au Levant ni au Couchant, & rend clartés sur clartés. Dieu conduit par sa lumière qui bon lui semble, &c. »

Au reste on trouve ici un grand nombre de préceptes, qui méritent d'être remarqués. « Le concubin, dit Mahomet, & la concubine seront punis de cent coups de fouet ; & quelques-uns des vrais Croïans seront témoins de leur châtement. » Celui qui accusera une honnête femme d'adultère recevra quatre-vingt coups de fouet, s'il ne prouve son accusation par quatre témoins, & ne sera jamais admis en témoignage. Ceux qui accuseront leurs femmes d'adultère, & qui n'auront point de témoins, jureront quatre fois qu'ils disent la vérité ; & à la cinquième ils diront, que la malédiction de Dieu soit sur eux s'ils sont menteurs. La femme sera exemte de punition, si elle jure quatre fois que son mari est menteur, & si à la cinquième fois elle prie que la colère & l'indignation de Dieu soit sur elle, si ce que dit son mari est véritable.

« O vous qui êtes vrais Croïans, continue-t'il, n'entrez pas dans les maisons d'autrui sans permission. Si vous sauez ceux qui y habitent, vous ferez bien. Si vous ne trouvez personne de la maison, n'y entrez pas sans permission. Si on vous dit de vous retirer, vous vous retirerez. Vous n'offenserez pas Dieu d'entrer dans les maisons inhabitées, si vous y avez affaire. Que les vrais Croïans contiennent leur vue, qu'ils soient chastes. Que les femmes des vrais Croïans contiennent leur vue ; qu'elles soient chastes ; qu'elles ne fassent rien voir de leur beauté que ce qui doit paroître ; qu'elles couvrent leur gorge & leur visage, & qu'elles ne les fassent voir qu'à leur mari, à leurs freres, à leurs neveux, à leurs sœurs, à leurs femmes & filles, servantes & esclaves, à leurs domestiques qui ne sont pas capables de mariage, aux enfans qui ne remarquent pas la beauté des femmes ; & qu'elles ne rennuent pas les pieds, pour montrer qu'elles sont bien chaussées. Les femmes vieilles & décrépites n'offenseront pas Dieu de quitter leurs voiles & de découvrir leurs visages, pourvu que ce soit sans vanité, & sans dessein de faire paroître leurs ornemens. »

Enfin il condamne les médifans, les faux accusateurs, & ceux qui font quelque serment que ce soit, même pour des choses louables, enseignant que l'obéissance rendue au Prophète est préférable à tous les sermens. Mais nous ne croïons pas devoir oublier ce qu'il dit au sujet des vertus pratiquées par les Infidèles. Leurs bonnes œuvres, dit-il, sont semblables aux brouillards épais répandus sur une vaste plaine. Ils semblent de l'eau lorsqu'on en est éloigné ; mais si on en approche, ils se dissipent & s'évanouissent. Leurs actions, ajoute-t'il, sont encore semblables aux ténèbres répandues dans le fond de la mer. Elles sont couvertes d'onde sur onde, d'obscurité & de ténèbres accumulées. Celui qui est au milieu de ces ténèbres ne peut appercevoir sa main. Amî sera aveuglé celui qui ne sera pas éclairé de Dieu.

§. XXV.

On compte 77. versets dans ce Chapitre écrit à la Mecque ; & il est intitulé de l'Alcoran, parce qu'il est employé tout entier à recommander de révéler ce Livre envoyé

voilé de Dieu à son serviteur pour instruire le monde, de se soumettre à la doctrine qu'il enseigne, & de se rendre docile aux avis du Prophète qui l'a publié, & qui, comme les autres Prophètes, n'a été méprisé des Infidèles, que parce qu'il étoit un homme comme eux. Mais ils seront punis rigoureusement, s'ils ne se convertissent, & font de bonnes œuvres. Dieu se plaint aussi dans ce Chapitre de l'ingratitude des hommes, qu'il a créés & comblés de bienfaits. Mais ce qu'on doit sur-tout observer, c'est que Mahomet assure ici que l'Alcoran ne lui a point été envoyé tout à la fois, mais *pièce à pièce*.

§. XXVI.

DANS tout ce Chapitre Mahomet n'a d'autre but que de faire connoître aux Impies & aux Infidèles, c'est-à-dire, à ceux qui n'ajoutent pas foi à l'Alcoran, que si Dieu ne les punit pas d'abord de leurs crimes & de leur infidélité, ils n'en seroient que plus rigoureusement châtiés dans la suite. Il le leur prouve par la vengeance qu'il a tirée en différents tems de ceux qui ne lui ont pas été soumis, & qui ont méprisé les Prophètes qu'il leur avoit envoyés; & à cette occasion il répète les histoires qu'il a déjà plusieurs fois racontées de Noë, d'Abraham, de Loth, de Moïse, de *Hed*, de *Saleh*, &c. Car, comme nous l'avons déjà observé, l'Alcoran est rempli de répétitions, nécessaires peut-être dans les vues de Mahomet pour persuader des esprits durs, légers, & difficiles à convaincre, mais qui n'en font pas moins propres à rendre la lecture de ce Livre dégoûtante & ennuyeuse à tout autre, qu'à un fidèle Musulman.

On appelle ce Chapitre *des Poïtes*, parce qu'à la fin les Impies y sont comparés aux Poëtes, en ce qu'ils sont confus en leurs discours, & disent qu'ils ont fait ce qu'ils n'ont point fait. On y compte 227. versets; & il a été écrit à la Mecque.

§. XXVII.

CE Chapitre contient 93. versets, & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé *de la Lemmy*, à cause de l'histoire, ou si on veut, de la fable que Mahomet fait raconter à Dieu en ces termes.

„ Nous avons donné la science à David & à Salomon. Salomon a été héritier de David, & a dit au Peuple: Nous savons le langage des oiseaux; nous n'ignorons rien de tout ce qu'on peut savoir. Un jour il assembla son armée composée d'hommes, de Démones & d'oiseaux; & il l'a conduite à la vallée des Fourmis. Une Fourmi leur Reine a crié: ô Fourmis, entrez dans vos maisons, afin que Salomon & ses troupes ne vous foulent pas aux pieds sans le sçavoir. Salomon entendant ces paroles demeura quelque tems sans parler, & à la fin il se prit à rire, & dit: Seigneur, sois à mon aide, afin que je te remercie de tes bienfaits, & des grâces que tu as données à mon pere. Ensuite il demanda la Huppe, & dit: Pourquoi ne vois-je pas la Huppe? Est-elle au nombre des absens? Je la chasserai, & la ferai mourir, si elle n'a une excuse légitime. Peu de tems après elle s'humilia devant Salomon, qui lui demanda d'où elle venoit. Elle répondit: Je viens de voir ce que tu ne vois pas. Je viens du Roïaume de Saba, d'où je t'apporte des nouvelles assurées. J'ai trouvé une femme leur Reine, qui a tout ce qui est nécessaire à un grand Roi. Elle a un grand & magnifique trône. Je l'ai trouvée elle & ses sujets qui adoroient le Soleil. „

Mahomet continuant ce récit sur le même ton, dit que Salomon voulant s'éclaircir de la vérité de ce rapport, dit à la Huppe: Va porter cette Lettre à cette Reine (a), & observe ce qu'elle & ses gens répondront. La Huppe obéit. A son arrivée la Reine dit à ses Ministres: O vous! qui êtes élevés en dignité dans mes Etats, on m'a remis une Lettre de la part de Salomon, dont voici la teneur: *Au nom de Dieu element & miséricordieux, ne vous élevez pas contre moi & n'obéissez*. Elle leur demanda conseil sur le parti qu'elle avoit à prendre; mais ils s'en renurent à sa prudence. Sur quoi cette Reine considérant les malheurs auxquels ses Sujets seroient exposés, si elle attiroit les forces de Salomon dans ses Etats, elle résolut de lui envoyer un Ambassadeur avec des présents dans l'espérance de le fléchir. Mais ce Prince renvoya l'Ambassadeur & les présents, après lui avoir déclaré qu'il alloit le suivre avec tant de forces,

(a) Selon *Gelalain*, elle s'appelloit *Balky*.

118 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

en'il obligeroit sa Maîtresse à lui rendre l'obéissance qu'il exigeoit. En même tems il dit à ses gens : Messieurs, qui m'apportera le Siège royal de cette femme, avant qu'elle & ses Sujets m'obéissent ? Un des Démonz lui dit, je te l'apporterai avant que tu sois levé de ta place ; je suis assez fort pour le porter. Un de ceux qui étoient auprès de Salomon qui sçavoit les Ecritures, (a) dit : Je te l'apporterai dans un clin d'œil.

Lorsque Salomon vit ce Trône, il dit : Voilà une grâce que Dieu me fait, pour éprouver si je serai reconnoissant de ses bienfaits. Je verrai si cette Reine fait le droit chemin, ou si elle est du nombre de ceux qui sont dans l'erreur. Il fit faire quelque changement à son Trône, pour éprouver si elle le reconnoitroit lorsqu'elle se seroit rendue auprès de lui. On le lui montra donc à son arrivée, & elle n'y trouva aucune différence. On la fit entrer ensuite dans une Gallerie. Lorsqu'elle en vit le pavé, elle crut que c'étoit de l'eau, & leva sa robe de peur de la mouiller. Alors Salomon lui dit que le pavé étoit de verre poli, & l'exhorta à embrasser la Loi de Dieu. Elle obéit, & se soumit à Dieu & à Salomon.

Nous ne nierons pas que cette Fable ne puisse être susceptible d'une morale assez sensée ; mais il faut convenir aussi qu'elle est tissée de puérilités, qui n'ont pu être goûtées que par des Arabes. Quoiqu'il en soit, à ce conte Mahomet joint encore les exemples si souvent répétés de *Sahb* & de *Loth* ; & de-là il conclut, que Dieu se vengera tôt ou tard des mécréans & des impies ; qu'il est tout-puissant ; que lorsque l'Ange sonnera la trompette, tout ce qui est au Ciel & sur la terre tremblera de peur, excepté ceux qui seront en la grâce de Dieu ; que dans ce jour les montagnes suspendues en l'air chemineront comme les nues ; qu'alors celui qui aura fait de bonnes œuvres sera récompensé ; & que ceux qui auront mal fait seront précipités dans l'Enfer.

6. XXVIII.

Il faut avouer que si l'Alcoran est estimable par quelque endroit, ce n'est pas du côté de l'invention. A chaque Chapitre, à chaque page, ce sont toujours les mêmes Fables & les mêmes Histoires qui reviennent, sans que Mahomet, ou ceux qui ont travaillé avec lui à la composition de ce Livre aient eû l'adresse de les varier, comme ils l'auroient pu, l'Écriture leur en fournissant une infinité d'autres, qu'il ne leur auroit pas été moins facile de falsifier & d'ajouter à leurs vûes. A moins qu'on ne dise, que ces répétitions sont faites à dessein ; parce qu'il sçavoit que les Histoires qu'il a employées étoient du goût de ses Compatriotes ; & qu'ils étoient si légers & si inconstants, qu'on ne pouvoit trop leur répéter les mêmes choses.

Quoiqu'il en soit, on trouve assez de ces répétitions dans ce Chapitre. Il est composé de 88. versets écrits à la Mecque, & est intitulé *de l'Histoire*, sans doute, parce qu'il est employé presque tout entier au récit de l'Histoire de Moïse. Mahomet la reprend de beaucoup plus haut que dans les Chapitres précédens. Il la commence à la naissance de ce Législateur des Juifs, & raconte comment il fut trouvé sur les eaux, & sauvé par les gens de Pharaon. Il décrit quelles étoient cependant les inquiétudes de sa mere ; comment elle le fit suivre des yeux par sa sœur, &c. de quelle manière Moïse parvint à l'âge d'homme, tua un Egyptien, ce qui l'obligea de sortir des États de Pharaon ; son arrivée au pais de Midian ; le secours qu'il y donna aux Filles de Jethro ; son mariage avec une de ces filles ; son retour en Egypte avec sa femme & sa famille, & l'aventure du Buison ardent, &c. & la fin tragique dont Dieu punir Pharaon & son Peuple, à cause de leur incredulité. Tout ce récit est accompagné de fables d'un goût Oriental, qui ne surprennent point après ce qu'on a déjà vu de semblable dans tout ce Livre.

A l'Histoire de Moïse, le Prophète joint un conte d'un de ses gens, qu'il appelle *Caron*. Peut-être n'est il pas indigne d'avoir place ici, ou nous nous proposons de donner une idée du génie de l'Alcoran.

„ *Caron*, dit Mahomet, étoit des gens de Moïse. Il étoit orgueilleux à cause de „ ses richesses. Ses trésors étoient si grands, que plusieurs personnes étoient chargées „ lorsqu'ils en portoient les clefs. Un jour *Caron* eut tort en public avec toute sa suite.

(a) Les Turcs croient que Salomon sçavoit le nom de Dieu, & que par son moyen il opéroit de grands prodiges.

« Ceux qui aimoient les richesses de ce monde ont dit : Plût à Dieu que nous eussions autant de bien que *Caron* ! Il est heureux. Mais les plus sçavans d'entr'eux ont dit : Vous êtes malheureux ; la grace de Dieu est plus avantageuse à ceux qui croient en sa Loi & qui font de bonnes œuvres, que tous les trésors de *Caron*. Personne ne recevra sa grace que ceux qui lui obéiront, & qui persévéreront dans l'obéissance à ses Commandemens. Nous avons *donné* à *Caron* tous ses trésors ; & personne ne n'a pu le protéger. Alors ceux qui avoient souhaité les richesses ont dit : O miracle ! Dieu donne & ôte les biens à qui bon lui semble. »

§. XXX.

On compte 69. versets dans ce Chapitre écrit à la Mecque, & intitulé de l'*Araignée*, parce que Dieu y compare les Idolâtres à l'Araignée qui bâtit sa maison de sa toile, qui n'est pas capable de la garder du chaud ni du froid. Mahomet y enseigne qu'il ne suffit pas de croire en Dieu ; que plusieurs font cette profession de bouche, tandis qu'ils sont dans la prospérité, & que dès que Dieu leur envoie quelque affliction pour les éprouver, ils se laissent aller à l'impatience. Le Prophète des Musulmans remontre, que c'est principalement dans le tems de ces épreuves que Dieu distingue les vrais Croïans, de ceux qui n'ont qu'un faux zèle pour sa Loi. Il prouve ensuite par les exemples si souvent rebatus de Noë, d'Abraham, de Loth, de *Hod*, de *Salé*, &c. qu'il n'y a de vrais Fidèles que ceux qui sçavent résister à toutes les contradictions qu'ils souffrent de la part des hommes, & que tôt ou tard les Impies & les Infidèles périront misérablement. Dans tout cela on trouve plusieurs Sentences tirées de l'Ecriture, telles que celle-ci : *La vie de ce monde n'est que jeu & vanité ; l'Oraison détourne les hommes du péché, &c.*

§. XXX.

Ce Chapitre contient 60. versets, & a été écrit à la Mecque. On l'a intitulé des *Grecs*, apparemment à cause de cette espèce de Prophétie qui se lit au commencement : *Les Grecs ont été vaincus sur la frontière des Perses ; mais ils feront victorieux avant la fin de sept années.* Du reste ce Chapitre n'a rien de singulier, & n'est qu'une répétition des précédens.

§. XXXI.

Il a été parlé de *Zecman* dans l'*Introduction à l'Histoire du Mahométisme*. Les Musulmans disent que c'étoit un grand Docteur, qui vivoit du tems de David. Ce Chapitre qui contient 34. versets, & qui a été écrit à la Mecque, porte son nom, parce que sous le nom de *Zecman*, & en l'introduisant parlant à son fils, Mahomet donne plusieurs préceptes à ses Fidèles. Tels sont ceux-ci.

« Honore pere & mere ; mais si tes parens te pressent de croire que Dieu a des Compagnons, ne leur obéis pas. Si tu fais mal de la pesanteur d'un grain de moultarde, ou de la pesanteur d'un rocher, ou de la grandeur du Ciel & de la Terre, Dieu le sçaura & le mettra en compte. Fais tes Oraisons au tems ordonnés. Fais ce qui est honnête & civil. Fuis ce qui n'est pas approuvé, & sois patient en tes adversités. Ne regarde pas le monde de travers par orgueil. Ne fréquente pas les superbes. Dieu n'aime pas les orgueilleux. Observe tes pas, marche avec modestie, parle doucement ; il y a des personnes qui crient comme des ânes lorsqu'ils parlent, &c. »

Le Prophète des Musulmans enseigne ensuite, que Dieu a créé pour les hommes tout ce qui est au Ciel & sur la Terre ; qu'il leur donne ses grâces en général & en particulier ; que c'est une mauvaise excuse pour les méchans & les Infidèles de dire, nous faisons ce que nous avons vu faire à nos peres ; que celui qui obéit à Dieu & fait de bonnes œuvres, s'attache au néant le plus assuré, & que Dieu aura soin de lui à l'heure de sa fin ; que les Justes ne doivent point s'affliger de l'impierie des méchans, parce que Dieu les jugera un jour, & les punira severement ; que Dieu n'a pas besoin du monde ; qu'il est tout-puissant ; qu'il sçait tout & voit tout ; que personne ne méprise ses promesses que les trompeurs & les ingrats ; que les hommes ne doivent point s'enorgueillir de leurs richesses, ni de ce que Dieu les souffre & les tolère ; qu'il faut le craindre, & avoir peur du jour auquel le pere ne pourra secourir son enfant, ni l'enfant servir son pere.

§. XXXII.

Ce Chapitre a été écrit à la Mecque ; & quoiqu'il contienne 130. versets, il est cependant un des moins longs de l'Alcoran. Il est intitulé *de l'Adoration*, sans doute à cause de ces paroles qui se lisent vers le milieu : „ Ceux qui croient aux mystères „ de ma Loi sont humbles. Ils m'adorent seuls, & me louent quand ils entendent parler de moi. Ils ne sont pas orgueilleux ; ils ne s'élèvent point contre mes Commandemens. Ils se lèvent du lit pour faire leurs prières avec crainte & espérance, „ & dépensent en œuvres pies une partie des biens que nous leur avons donnés. „ Du reste, il traite de la puissance de Dieu, des récompenses promises aux Fidèles, & des peines dont les Infidèles seront punis.

§. XXXIII.

On compte 87. versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à Médine. Il est intitulé *des Bordes & Troupes des Gens de Guerre*, parce que Mahomet y fait ressouvenir ses fidèles Musulmans des grâces que Dieu leurs a faites, lorsqu'étant chargés par les troupes de leurs ennemis, Dieu a envoyé contre eux un vent impétueux, & des troupes invisibles pour les combattre. Il dit que ces troupes invisibles sont venues du *côté du Levant & du côté du Ponant d'en haut*, dans le tems même qu'ils commençoient à manquer de cœur, à cause du grand nombre de leurs ennemis ; qu'ils avoient déjà conçu très-mauvaise opinion de la Loi de Dieu ; que les impies ont triomphé alors de leur fraieur ; qu'ils se sont crû invincibles ; mais que soutenus de la protection de Dieu, les vrais Croïans ont resté vainqueurs, parce que la suite du Prophète Apôtre de Dieu leur sert de Citadelle, & sert de boulevard à ceux qui appréhendent le Jugement.

Le reste du Chapitre est remarquable en ce qu'il ne regarde que le Prophète & ses femmes. A l'égard de celles-ci, voici ce que Dieu leur prescrit par la bouche de Mahomet : „ O femmes du Prophète ! celles d'entre vous qui seront impudiques „ seront châtiées doublement plus que les autres femmes. Celles d'entre vous qui „ obéiront à Dieu & à son Prophète, & qui feront de bonnes œuvres, seront de „ même récompensées plus que les autres femmes. O femmes du Prophète ! vous „ n'êtes pas comme les autres femmes du monde. Craignez Dieu, & ne croiez pas „ aux discours de ceux qui ont dessein de vous séduire, Parlez avec civilité. Demeu- „ rez dans vos maisons. N'en sortez pas pour faire montre de votre beauté. Faites „ des aumônes. Obéissez à Dieu & à son Prophète. Dieu veut vous délivrer de sa „ colère. Il sçait tout ce que le Prophète fait ; il a promis sa miséricorde & une très- „ grande récompense à ceux & celles qui obéiront à ses Commandemens. „ On voit par cet endroit, que si le Prophète travailloit fortement à s'attirer le respect, l'attachement & la vénération de ses Sectateurs, il n'oublieroit pas absolument le soin de son domestique ; & que tout Prophète qu'il étoit, il étoit encore avoir besoin des secours de la Prophétie, pour se mettre à couvert d'un accident auquel tous les maris son exposés, & dont il ne jugeoit pas que son caractère d'Envoï de Dieu l'exemptât absolument. Aussi non content d'avoir recommandé à ses femmes tout ce qui pouvoit éloigner de lui le malheur qu'il appréhendoit, il étend encore ses précautions à ceux qui auroient pû leur aider à lui devenir infidèles. „ Vous ne devez point, „ leur dit-il, connoître les femmes du Prophète de Dieu : ce seroit un péché très- „ énorme. Dieu & les Anges bénissent le Prophète : celui qui lui déplaira fera „ dit en ce monde, & ressentira de rigoureuses peines en l'autre „

Pour lui, il ne se prescrit pas des bornes si étroites, qu'il en soit gêné. Il avoit un esclave nommé *Zaid*, dont la femme étoit fort belle. En étant devenu amoureux, il obligea *Zaid* à la répudier, & l'épousa. Il commence par faire autoriser ce mariage par la bouche de l'Eternel. „ Lorsque *Zaid*, dit Dieu, a répudié sa femme, „ nous t'avons marié avec elle, afin qu'il ne reste point d'erreur entre les vrais „ Croïans. Le Prophète ne pèche pas de faire ce que Dieu lui a permis. „ Sur ce principe, il se fait donner des permissions assez amples & dont tout autre se seroit contenté. „ O Prophète, lui dit Dieu, nous te permettons de connoître toutes les „ femmes que tu as dotées, les filles esclaves que Dieu t'a données, les filles de tes „ oncles & de tes tantes qui ont abandonné avec toi la compagnie des méchans, & la „ femme vraie Croïante qui se sera donnée à toi. Si tu veux l'épouser, & qu'elle ne „ soit pas femme d'un vrai Croïant, nous sçavons ce que nous avons ordonné aux „ vrais

« vrais Croïans touchant leurs femmes & leurs esclaves ; nous te l'avons enseigné, afin que tu n'offenses pas Dieu. Tu garderas de tes femmes celles que tu voudras garder. Tu répudieras celles que tu voudras répudier, & tu coucheras avec celles qui t'agréeront. »

Après avoir ainsi pourvû à ses plaisirs, le Prophète songe aussi à sa commodité & à son repos. Les visites de ses Prosélytes lui paroissent sans doute trop fréquentes & importunes ; car voici comme il leur parle : « O vous qui croiez, n'entrez pas dans les maisons du Prophète sans permission, excepté à l'heure du repas ; & cela par ren-contre & sans dessein. Si vous y êtes invités, entrez avec liberté. Lorsque vous aurez pris votre repas, sortez de la maison, & ne vous arrêtez pas à discourir les uns avec les autres. Cela importune le Prophète. Il a honte de vous congédier : mais Dieu n'a pas honte de vous dire la vérité. Vous ne devez pas importuner le Prophète de Dieu. »

§. XXXIV.

Saba est une Province de l'*Yemen*, qui a donné son nom à ce Chapitre, parce qu'il y est parlé de ses Habitans. Il contient 54. versets, & a été écrit à la Mecque. Voici ce qui y est dit des Peuples de *Saba*.

« Les Habitans de *Saba*, dit Dieu, ont une marque de ma toute-puissance dans leur pays ; sçavoir deux Jardins, un du côté du Septentrion, & l'autre du côté du Midi. On leur a dit Mangez des biens que Dieu vous a donnés, & l'en remerciez. Leur pays est délicieux. Dieu a été miséricordieux envers eux : cependant ils ont été ingrats & impies. Nous avons envoyé la rivière d'*Arem* (a) qui a inondé leurs Jardins. Nous les avons changés en deux Jardins d'épines, de cypres & de tamarins. Nous les avons ainsi châtiés pour leur impiété. » Après cet exemple de la vengeance de Dieu sur ceux qui ne lui sont pas soumis, Mahomet continue à prêcher l'impuissance des Idoles, l'Unité de Dieu si souvent répétée dans l'Alcoran, l'abandon où se trouveront les Infidèles au jour du Jugement, les joies du Paradis, les peines de l'Enfer, &c.

Mais ce qu'il fait dire à Dieu au sujet de Salomon, mérite sur tout d'être remarqué. « Nous avons, dit-il, soumis les Vents à Salomon : il leur a commandé soir & matin depuis le Levant jusqu'au Couchant. Nous lui avons donné une Fontaine & un Ruissseau d'airain fondu. Les Démon's l'ont construite par notre permission ; & nous avons châtié dans le feu d'Enfer ceux qui n'ont pas voulu lui obéir. Ils lui ont bâti des Palais élevés & des Maisons de plein pied ; ils lui ont fait des Bassins d'eau, des Canaux & des Etangs. Lorsqu'il est mort par notre commandement, rien n'a fait connoître sa mort aux Démon's que les vers qui ont rongé le bout de son bâton sur lequel il étoit appuyé. Lorsque les Démon's l'ont vû choir, ils ont connu que s'ils eussent sçu l'avenir & ce qui leur étoit caché, ils n'auroient pas souffert si long-tems à son service. » On ne peut nier que ce morceau ne soit aussi singulier en son espece, que celui que nous avons copié d'après Mahomet dans un autre Chapitre au sujet du même Prince.

Au reste, si on veut un exemple marqué des absurdités qui se rencontrent dans l'Alcoran, on n'a qu'à lire ces paroles qui se trouvent dans ce chapitre : « Ne considèrent-ils pas (ceux qui nient la Résurrection) le Ciel & la Terre ? Si je veux, je la rendrai aride, & je ferai tomber sur eux une pièce du Ciel, pour signe de ma toute-puissance. »

§. XXXV.

Ce Chapitre est intitulé le Chapitre *des Anges* dans le Livre *Tessir anf Joubir*, qui traite de l'explication de l'Alcoran en Turc : mais on l'appelle communément le Chapitre du Créateur. Aussi, après la formule ordinaire, commence-t'il par ces mots : « Louange soit à Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, qui a créé les Anges messagers de ses commandemens. Ils ont des ailes, deux, trois & quatre. Il fait de ses créatures ce que bon lui semble. Il est tout-puissant. Personne ne peut compren-

(a) C'est de cette rivière que Dieu se sert, pour causer la grande inondation appelée dans l'Alcoran *S'il Al Aram*,

» dre la grace qu'il donne à son Peuple. « C'est lui qui envoie les vents qui poussent les nues aux lieux secs & arides pour rafraichir la Terre, & pour la faire revivre après sa mort. C'est lui qui a créé l'homme de poussière & de boue ; qui a produit l'*Euphrate* dont l'eau est douce & agréable, & l'eau de la Mer qui est chaude & salée ; qui fait courir le Navire sur les eaux, & lui fait fendre les ondes ; qui fait entrer le jour dans la nuit & la nuit dans le jour ; à qui appartient l'Empire du Monde, & après duquel les Idoles n'ont non-plus de pouvoir que l'*écorce d'une amande*. Rien ne lui est impossible. Il sçait tout, & est tout-puissant. S'il punissoit le Peuple lorsqu'il l'offense, il ne laisseroit pas un animal en terre. Il diffère de châtier les méchans jusqu'au tems ordonné. Lorsque leur tems sera venu, il les châtiara selon leur démerite. Au reste ce Chapitre contient 45. versets, & a été écrit à la Mecque.

§. XXXVI.

ON compte 88. versets dans ce Chapitre qui a été écrit à la Mecque. Les Mahométans l'ont intitulé de deux lettres de l'alphabet Arabe (a) qui signifient *O homme !* parce que l'Ange parlant à Mahomet commença par ces mots : « O homme, je jure » par l'Alcoran plein de doctrine, que tu es un Prophète envoie de Dieu pour enseigner au Peuple le droit chemin. » Du reste, on n'y trouve rien de singulier.

§. XXXVII.

CE Chapitre contient 80. versets, & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé *des Ordres*, parce qu'on y lit ces paroles : « Je te jure par les Ordres des Anges qui adorent Dieu & attendent ses commandemens ; par ceux qui empêchent les hommes » d'obéir au Diable, & par ceux qui lisent & méditent l'Alcoran, que votre Dieu » est un seul Dieu. « Du reste Mahomet y prêche à son ordinaire contre les blasphèmes, l'incrédulité & l'obstination des impies & des Idolâtres dans leur erreur ; & il décrit patétiquement la confusion dont ils seront couverts au jour du Jugement. Il parle ensuite des grâces que Dieu a faites à Noë, à Abraham, à Loth, à Elie, à Jonas, qui tous ont été envoyés aux Peuples pour les retirer de l'infidélité.

Ce que ce Chapitre a de plus digne de remarque, est la description que le Prophète y fait des plaisirs du Paradis & des peines de l'Enfer. « Ceux, dit-il, qui » obéiront aux Commandemens de Dieu auront un lieu de sureté pour reposer, » avec toute sorte de fruits. Ils seront dans de beaux Jardins rangés sur des lits délicieux, avec des verres remplis d'un breuvage agréable au goût, qui ne les ennuiera jamais. Leurs femmes blanches comme *des anis frais*, ne jetteront la vue sur » personne que sur eux. Ils discourront ensemble, & un d'entr'eux dira : J'avois » en Terre un compagnon qui me demandoit si je croiois la Résurrection, & si après » avoir été terre, os & poussière, nous ressusciterions. Venez avec moi ; allons voir » ce qu'il fait. Il le verra dans le fond de l'Enfer, & lui dira : Par Dieu, peu s'en » est fallu que tu ne m'aie séduit. Sans la grace de Dieu je serois damné comme » toi. Nous ne sommes pas au nombre des morts ; nous ne souffrons point de peine : » au contraire, nous sommes dans une très-grande félicité. Ainsi sont récompensés » les gens de bien. Qui sont les plus heureux, ou ceux qui jouissent de notre bonheur, ou ceux qui sont auprès de *Zacon* arbre d'Enfer ? Cet arbre fort du fond » de l'Enfer, il s'élève en haut, & ses branches semblent la tête des Diables. Les » Damnés mangeront de son fruit : ils boiront d'une eau bouillante ; & l'Enfer sera le » lieu de leur demeure. »

§. XXXVIII.

MAHOMET a intitulé ce Chapitre d'une lettre de l'alphabet Arabe, qui en ce lieu (b) signifie *vérité*. Il contient 88. versets, & a été écrit à la Mecque.

Le Prophète s'y déchaîne contre les Infidèles, qui l'ont traité de Magicien & de menteur. Mais il se console sur ce qu'avant eux les impies ont démenti Noë, qu'*Aad*, *Pharaon* faiseur de chevilles, & *Téméd*, les habitans de la Ville de Loth, &c. ont dé-

(a) Voyez le *Bedaïi* & *Kitabel Tenoir*.

(b) Voyez la Glose de *Gelalidin*, & *Kitabel Tenoir*.

menti les Prophètes, & ont été punis comme ils le méritoient. Il parle des graces dont Dieu a comblé Job, Abraham, Isaac & Jacob. Il rapporte assez exactement la parabole dont Nathan se servit, pour faire connoître à David son péché. Enfin il n'oublie pas le zèle de Salomon, qui s'étant amusé sur le soir à contempler quelques chevaux de prix dont on lui avoit fait présent, en oublia de faire sa prière de Vêpres. Il en fut si repentant, dit Mahomet, qu'il les fit ramener, & commanda qu'on en sacrifiait une partie. Aussi Dieu lui fournit les vents & les Démon, dont les uns travailloient pour son service, tandis que les autres étoient liés & attachés pour attendre ses commandemens.

§. XXXIX.

ON compte 75. Versets dans ce Chapitre, qui a été composé à la Mecque. On l'intitule *des Troupes*, par cette seule raison qu'à la fin il est dit que les Infidèles & les méchans seront conduits *par troupes* dans l'Enfer, & qu'au contraire les vrais Croïans & les gens de bien arriveront *par troupes* en Paradis.

§. XL.

L'ANGE console Mahomet dans ce Chapitre des contradictions qu'il éprouve dans sa Mission, en lui représentant que personne ne doute de la vérité de la doctrine, que les impies, & que de tout tems ils se sont élevés contre la prédication des Prophètes que Dieu leur a envoyés. C'est ce qu'il lui prouve par l'exemple des contemporains de Noë, de Pharaon, &c.

GELALDIN intitule ce Chapitre *du Clément*, sans doute parce qu'il y est parlé des bienfaits de Dieu envers les hommes, & de la clémence avec laquelle il traite ceux qui sont soumis à ses Commandemens. Mais on l'appelle communément le Chapitre *des vrais Croïans*. Il contient 85. versets, & a été écrit à la Mecque. Le Prophète continue d'y établir l'Unité de Dieu; son domaine souverain sur toutes les créatures; sa bonté envers ceux qui s'éloignent du péché, à qui il fait ressentir infailliblement les effets de sa miséricorde; l'impuissance des Idoles, & l'aveuglement de ceux qui s'attachent à les servir; la fragilité des biens de la terre comparés à ceux de l'Eternité; la nécessité de la patience & de la persévérance; l'utilité de la confiance en Dieu, dont les promesses sont infaillibles; la certitude & la rigueur du Jugement; l'éternité des peines de l'Enfer destinées aux méchans & aux incrédules, &c.

§. XLI.

GELALDIN intitule ce Chapitre *de l'Adoration*, apparemment parce qu'il y est parlé de celle qu'on doit rendre à un seul Dieu. Mais communément les Mahométans l'appellent le Chapitre *de l'Explication*, à cause de ces paroles qui se lisent au commencement, immédiatement après la formule ordinaire. » L'Alcoran a été envoyé par le Clément & Miséricordieux: il explique les Mystères divins en Langue Arabe à ceux qui savent les entendre. « A quoi Mahomet ajoute ensuite, faisant parler Dieu lui-même: » Je châtierai ceux qui démentiront l'Alcoran. C'est un Livre précieux: il est approuvé des Ecritures anciennes & modernes. Si nous eussions envoyé l'Alcoran en Langue Persanne à un Prophète Arabe de Nation, les impies auroient dit que les Mystères divins ne sont pas bien expliqués. Dis leur: Il est le guide des Fidèles, & le remède à leur ignorance. »

Ce Chapitre contient 54. versets. Il a été écrit à la Mecque, & traite des mêmes matières que les précédens. Observez qu'il y est dit que Dieu créa la Terre en deux jours, qui, selon les Interprètes, sont le Lundi & le Mardi; & qu'en deux autres jours, qui sont le Jeudi & le Vendredi, il créa sept cieus.

§. XLII.

ON nous apprend que ce Chapitre a été écrit à la Mecque, & qu'il contient 58. versets. Mahomet y parle encore de la toute-puissance de Dieu, de sa providence, de sa bonté. Il est, dit-il, miséricordieux à son Peuple. Il enrichit qui bon lui semble. Il augmente les graces de celui qui désire les biens du Ciel: il donne les biens de la Terre à celui qui les aime, & le prive des biens de l'Eternité.

On intitule ce Chapitre *du Conseil*, à cause de ces paroles qui se lisent vers la fin : « Ceux qui s'éloignent des péchés griefs, qui se repentent de les avoir commis » qui demandent à Dieu d'être exaucés, & persévèrent en leurs prières; ceux qui » prennent Conseil, & consultent entr'eux ce qu'ils doivent faire, qui dépensent en » bonnes œuvres une partie du bien que Dieu leur a donné, qui lui demandent secours en leurs afflictions; ceux qui font bien & ceux qui font mal seront punis & » récompensés selon leurs œuvres. »

§. XLIII.

CE Chapitre est intitulé *de l'Ornement*, à cause de ces paroles : « Diront-ils, » (les Infidèles) que Dieu se pare & qu'il prend des ornemens, pour s'embellir comme » leurs Idoles? » D'autres le nomment le Chapitre *de l'Or*, parce qu'il y est dit que quoique tout le monde ne soit pas d'une même Religion, Dieu ne laisse pas de donner aux Infidèles des Maisons bien ornées, des planchers lambriflés d'argent, des lits d'argent & d'or. Il contient 89. versets, & a été écrit à la Mecque. Mahomet y déclame vivement contre ceux qui divisent Dieu en plusieurs parties, & qui disent que les Anges sont ses filles. Il y établit clairement l'Eternité des peines de l'Enfer par ces paroles : « Ils demanderont (les Réprouvés) à l'Intendant du Feu : Ton » Seigneur ne nous délivrera-t'il jamais de ces peines? Il leur répondia : Vous » y demeurerez éternellement. »

§. XLIV.

LE Chapitre *de la Fumée* contient 59. versets, & a été écrit à la Mecque. Il porte ce nom, parce qu'en parlant du jour du Jugement, Mahomet dit, qu'en ce jour le Ciel semblera de la Fumée qui couvra le Monde. Il traite de la vengeance que Dieu a tirée de Pharaon & de ses gens, à cause de leur incredulité; des peines qu'il prépare dans l'Enfer, aux impies & aux méchans, & des plaisirs du Paradis destinés aux gens de bien.

§. XLV.

CE Chapitre contient 59. versets comme le précédent, & a été écrit de même à la Mecque. Il est intitulé *de la Génuflexion*, parce qu'il y est dit qu'au jour du Jugement toutes les Sectes & toutes les Religions se verront assemblées devant Dieu, sur leurs Genoux; que chaque Secte verra les péchés écrits dans un Livre particulier, & que tous seront châtiés selon leurs mérites. On y lit cette belle Sentence : *Les Infidèles obéissent les uns aux autres; les vrais Croians obéissent à Dieu.*

§. XLVI.

HECAF est une vallée de l'*Yemen*, sur les frontières de l'Arabie. Elle a donné son nom à ce Chapitre, parce que Mahomet prétend ici que ce fut dans cette vallée que *Hod* prêcha aux *Adites* les tourmens de l'Enfer.

Ce Chapitre contient 35. Versets, & a été écrit à la Mecque. Mahomet y reproche à ses compatriotes, que lorsqu'ils ont entendu la lecture de son Alcoran, ils n'ont pu s'empêcher d'avouer qu'il contenoit la vérité, & que lorsqu'on leur a ordonné d'observer ce qu'il prescrivoit, ils ont dit que ce n'étoit que magie. Mais il leur représente qu'il n'est pas le premier Prophète, ni le premier Apôtre que Dieu a envoyé; qu'un des enfans d'Israël, celui peut-être qui lui avoit aidé à fabriquer son Alcoran, a été témoin qu'il a été envoyé de la part de Dieu; qu'en effet, ce Livre n'est que la confirmation des Ecritures qui ont été auparavant envoyées aux hommes; que les Démon mêmes après en avoir entendu la lecture, en sont convenus, & ont avoué qu'il enseignoit la vérité, & conduisoit les hommes au chemin du salut. De là il conclut que ceux qui le traiteront de fable, seront punis de Dieu très-sévèrement; & il les exhorte par l'exemple de ce qui est arrivé aux *Adites*, & des maux que les Habitans de la Mecque se sont attirés, à éviter par leur conversion les châtimens qui leur sont préparés.

§. XLVII.

§. XLVII.

CE Chapitre contient 38. versets. Il a été écrit à la Mecque, & est intitulé *du Combat*, à cause de ces paroles qui se lisent vers le milieu : „ Si le Chapitre du lieu „ où se rend la justice n'eût été envoyé, & qu'il n'eût fait mention des combats, „ tu aurois vû ceux qui doutoient de la Loi te regarder avec des yeux troubles, à „ cause de la peur qu'ils ont de mourir. „

En effet, dans ce Chapitre Mahomet exhorte les fidèles Musulmans de combattre courageusement pour la défense de l'Alcoran. „ Lorsque vous rencontrerez, „ dit-il, les Infidèles en tems de guerre, coupez-leur la tête, tuez-les jusqu'à ce que „ vous les preniez prisonniers. Alors liez-les ; après quoi vous leur donnez la liberté, ou vous les mettez à rançon, jusqu'à ce que leur parti ait mis les armes bas. „ Si Dieu vouloit, il vous donneroit la victoire sans combattre : mais il veut vous „ éprouver. Il conduit dans le Paradis ceux qui sont tués pour la défense de sa Loi, & „ leur donne sa grace. O vous qui croiez en Dieu, si vous protégez la Loi de „ Dieu, Dieu vous protégera. Il affermira vos pas, & exterminera les Infidèles. „ Remarquez qu'en parlant ici du Paradis, Mahomet dit qu'il s'y trouve des fleuves „ d'eau qui ne reçoit point d'altération, des fleuves de lait qui ne se corrompt jamais, des fleuves de vin savoureux & délicieux au goût, des fleuves de miel pur & net.

§. XLVIII.

ON compte 27. versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à Médine. Il est intitulé *de la Conquête*, parce que pour encourager les fidèles Musulmans, Mahomet y parle de la prise de la ville de la Mecque, de la protection que Dieu leur a accordée en cette occasion, & de la victoire qu'ils ont remportée par son secours à la suite de son Prophète & de son Apôtre. Il déclare en même-tems que les aveugles, les estropiés & les malades ne sont point obligés d'aller à la guerre ; & il finit en exhortant les infidèles à se convertir, les assurant de la miséricorde de Dieu.

§. XLIX.

Les Mahométans appellent ce Chapitre *des Clôtures*, ou *des Mirailles*, à cause de ces paroles qui se lisent vers le commencement : „ Ceux qui l'appellent par derrière „ *re les Clôtures*, ne savent pas ce qu'ils font. „ Il a été écrit à Médine, & contient 18. versets. Le Prophète y ordonne à ses Sectateurs de ne pas contester & quereller avec lui, les menaçant que s'ils font autrement, ils rendront leurs bonnes œuvres inutiles devant Dieu, & promettant au contraire à ceux qui parleront bas & modestement en sa présence, que Dieu leur pardonnera leurs péchés.

Il leur recommande aussi la paix, la justice & la charité les uns envers les autres. „ Tous ceux, dit-il, qui croient en la Loi de Dieu sont frères. Mettez la paix entre vos frères : ne vous moquez pas de votre prochain. Ne lui dites point d'injures, „ & ne donnez point à votre prochain de nom qui lui déplaît. Appelez-le par son „ nom. Gardez-vous des mauvaises pensées ; elles sont souvent au nombre des péchés. „

§. L.

MAHOMET a intitulé ce Chapitre de la lettre *Kaf* de l'Alphabet Arabe, qui en ce lieu signifie *la chose est jugée* ; aussi les Interprètes (a) l'appellent-ils le Chapitre *du Jugement*, ou *de la chose jugée*. Plusieurs Mahométans disent aussi que *Kaf* est une montagne qui environne tout l'Univers, & que Mahomet jure ici par cette montagne. Quoiqu'il en soit, ce Chapitre contient 45. versets, & a été écrit à la Mecque. Le Prophète y traite de la Résurrection, du Jugement dernier, du Paradis & de l'Enfer.

§. LI.

Gelaldin & *Falkredin* intitulent ce Chapitre, *des choses qui dispersent* : mais communément les Mahométans l'appellent le Chapitre *des choses dispersées*, parce qu'après

(a) Voi. *Gelaldin* & le *Bednoi*,
Tome V.

la formule ordinaire on y lit ces paroles : „ Je jure par les vents qui dispersent la „ poussière . . . que ce qui vous a été promis est très-véritable , & que le jour du jugement est infallible. „ Il contient 60. versets , & a été écrit à la Mecque. Mahomet y annonce la vengeance de Dieu aux incrédules , & leur propose l'exemple des Contemporains de Noë , des habitans de Sodome , de Pharaon , des *Adites* & des *Thamudites* , pour les exciter à prévenir par leur conversion & leur soumission à l'Alcoran , les peines qui leur sont préparées.

§. LII.

LE Chapitre de la Montagne porte ce nom , parce qu'il commence par ces mots : „ Je jure par la montagne sur laquelle Dieu a parlé à Moïse , que Dieu est un seul „ Dieu , & que la punition promise aux impies est infallible. „ Il contient 39. versets , & a été écrit à la Mecque. Mahomet y traite la même matière que dans le précédent.

§. LIII.

LE Chapitre . . . contient 60. versets , & a été écrit à la Mecque. Il commence par ces paroles : „ Je jure par l'étoile qui disparoit , que votre ami (Mahomet) „ n'erre pas , qu'il ne dit rien du bien , & qu'il ne dit que ce qui lui a été inspiré de „ Dieu tout-puissant & libéral. „ Il traite de l'impuissance des Idoles , de l'erreur de ceux qui n'aspirent qu'après les biens de la terre , de la distinction des grands & des petits péchés , de la punition des impies & des méchans , &c.

Ce que ce Chapitre a de plus remarquable , est l'opinion dans laquelle sont les Mahométans , qu'au côté droit du trône de Dieu il y a un pommier , & que personne ne peut monter plus haut que les branches de cet arbre , non pas même les Anges. Cette pensée ridicule est fondée sur ces paroles , qui se lisent dans ce Chapitre à l'occasion des révélations dont Dieu a favorisé son Prophète : „ L'Ange s'est approché de lui au plus haut du Ciel de la longueur de deux arcs , & encore plus près. „ Une autre fois il a vu l'Ange au Ciel auprès de l'arbre qui est au côté droit du „ trône de Dieu , & quoique cet arbre fût couvert de ce qui le couvre , sa vue n'a „ pas été éblouie. „

§. LIV.

CE Chapitre contient 55. versets , & a été écrit à la Mecque. Il est intitulé de la Lune , parce qu'il commence par ces mots : „ Le jour du jugement approche ; la „ Lune s'est partagée en deux : cependant les infidèles ne croient pas les miracles „ quand ils les voient ; ils disent que c'est magie. „ Le Prophète les exhorte à sortir de leur incrédulité , & à étudier l'Alcoran : autrement il les menace des mêmes châtimens , dont Dieu dans tous les tems a puni les impies.

§. LV.

CE Chapitre est intitulé du Miséricordieux , parce qu'il est dit que le Miséricordieux a enseigné l'Alcoran. Il contient 18. versets écrits à la Mecque , & traite de la toute puissance & du souverain empire de Dieu sur les créatures , de la punition des méchans dans l'enfer , & des plaisirs sans fin que les bienheureux goûteront dans le Paradis. On y trouve aussi quelques Sentences tirées de l'Écriture , telles que celle-ci : *Toutes choses prendront fin , & la face de son Seigneur majestueuse & glorieuse sera permanente.*

§. LVI.

ON compte 99. versets dans ce Chapitre , qui a été écrit à Médine. Il est intitulé du Jugement ; & en effet Mahomet y traite d'abord du jugement dernier. Il dit qu'on y distinguera trois sortes de personnes. Les premiers tiendront à leur main droite le livre où toutes leurs actions seront écrites ; ceux-là sont les bienheureux. Les seconds , qui sont les réprouvés , porteront ce même livre à leur main gauche. Enfin les autres , & ce sont les Prophètes , seront les plus voisins du trône

de Dieu, & les plus élevés en Paradis. Il y en aura, dit-il, un grand nombre des premiers siècles, & peu des derniers.

Dans la description qu'il fait ensuite de la félicité, dont les fidèles & les gens de bien jouiront dans le Paradis, il dit qu'ils seront appuyés sur des lits ornés d'or & de pierres ; qu'ils se regarderont tous en face ; que de jeunes enfans parfaitement beaux leur serviront continuellement un breuvage délicieux, qui ne leur fera aucun mal à la tête, & qui ne les enivrera jamais ; qu'ils seront auprès d'un pommier frais & sans épines, & auprès de l'arbre de Muse (*a*), sous un ombrage agréable, sur le bord d'une claire fontaine, où ils ne manqueront d'aucune sorte de fruits qu'ils puissent souhaiter ; qu'ils auront de belles femmes toujours vierges, & affectionnées à leurs maris, qui auront les yeux noirs, & qui seront blanches comme des perles enfilées ; qu'ils n'entendront point dire de mauvaises paroles, qu'ils ne pêcheront point, & entendront perpétuellement la voix de ceux qui les béniront. Telles sont les idées grossières & charnelles, que l'Alcoran propose aux fidèles Musulmans de la félicité des gens de bien dans l'autre vie. Peut-être Mahomet avoit-il affaire à des gens grossiers, dont il a cru ne pouvoir s'assurer, qu'en leur promettant après la mort, des plaisirs proportionnés à leur façon de penser basse & bornée ; peut-être aussi, & c'est ce qu'ont prétendu plusieurs Docteurs Musulmans, a-t'il caché sous ces voiles grossières les idées les plus spirituelles.

§. LVII.

LE Chapitre du Fer contient 29. versets, & a été composé à Médine. On lui donne ce nom à cause de ces paroles qui se lisent vers la fin : « Nous avons donné le fer aux hommes ; il cause de grands biens & de grands maux. » Il contient les louanges de Dieu, de sa puissance, de sa bonté & de sa libéralité envers les hommes. Mahomet y met en parallèle le bonheur des fidèles & des gens de bien dans l'autre vie, & les maux qui y sont préparés aux incrédules & aux méchans. Il y parle des Chrétiens en cette sorte. « Nous avons mis la civilité, la clémence & la chasteté dans leur cœur. Nous ne leur avons pas commandé de garder la virginité : ils l'ont gardée eux-mêmes, à cause du désir qu'ils avoient de plaire à Dieu. » Enfin entre plusieurs pensées qui ne sont pas à mépriser, on y trouve celle-ci : « L'abondance des biens & des enfans est semblable à la pluie. Les impies s'étonnent des plantes qu'elle produit : à la fin elles se flétrissent, elles deviennent jaunes, & se séchent. »

§. LVIII.

CE Chapitre contient 22. versets, & a été écrit à Médine. On l'appelle de la *Dispute*, à cause de ces mots qui s'y trouvent : « Dieu a oui la parole de celle qui dispute avec toi de l'action de son mari ». Voici un des Préceptes que Mahomet y donne à ses Sectateurs.

« Personne d'entre vous ne jurera de ne jamais toucher sa femme, non plus que sa mere. Vos femmes ne sont pas vos meres. Celui qui aura juré de ne plus toucher sa femme, & qui voudra la connoître, avant que de s'en approcher, donnera la liberté à un esclave pour satisfaction de son serment. S'il n'a pas pu voir de délivrer un esclave, il jeûnera deux mois de suite avant que de la toucher. S'il ne peut pas jeûner, il donnera l'aumône à cinquante pauvres. » Mahomet défend aussi dans ce Chapitre toutes les assemblées secrètes qui se font avec malice, pour offenser Dieu, pour conspirer contre le Prophète, & pour lui déshonorer. Les assemblées secrètes, dit-il, procèdent du Diable, pour affliger les gens de bien. Assemblez-vous : mais que ce soit en public, pour servir Dieu, & pour faire des actes de vertu. Souvenez-vous qu'un jour vous ferez tous assemblés devant sa divine Majesté pour être jugés.

§. LIX.

ON intitule ce Chapitre de l'*Exil*, parce qu'il y est parlé des impies que Dieu a exilés d'entre les vrais Croïans. Il est composé de 24. versets, & a été écrit à Mé-

(*a*) *Muse* est un fruit fort commun en Egypte.

128 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

dine. Mahomet y recommande à ses sectateurs de faire part du butin qu'ils feront sur leurs ennemis au Propète, à ses parens, aux orphelins, aux pauvres & aux Pèlerins; de se soumettre aux ordres & aux défenses du Prophète; de craindre Dieu; de faire du bien à ceux qui ont quitté leurs biens & leurs maisons, & qui se sont séparés des méchans pour le service de Dieu, &c.

§. L X.

LES Docteurs Mahométans ont intitulé ce Chapitre *de l'Épreuve*, ou *de la vocation*, parce qu'il traite des femmes qui ont quitté leurs maris pour embrasser la Loi de l'Alcoran, & qu'il ordonne d'éprouver leur vocation. Il contient 18. versets, & a été écrit à la Mecque.

§. L X I.

LE Chapitre *du Rang* est ainsi appelé, parce qu'il y est dit que Dieu aime *ceux qui combattent en rang & en file pour sa Loi*, semblables à une forte muraille. Il contient 14. versets, & a été écrit à la Mecque. Mahomet y parle de Moïse, envoyé de Dieu pour conduire les Juifs dans le chemin du salut, mais qui en a été méprisé; de Jesus fils de Marie, envoyé aux hommes pour confirmer l'ancien Testament, & pour leur annoncer qu'après lui il viendrait un Prophète nommé Mahomet. Il y dit que quelques efforts que fassent les Infidèles pour éteindre la lumière de la foi, Dieu la fera paroître contre sa volonté. Enfin il recommande à ses sectateurs de croire en Dieu & à son Prophète, & d'employer leurs biens & leurs personnes pour combattre pour sa Loi; comme un moien sur d'éviter l'Enfer, & d'être vainqueurs de leurs ennemis.

§. L X II.

CE Chapitre contient 11. versets, & a été écrit à Médine. Mahomet y fait souvenir les Arabes les compatriotes de la grâce que Dieu leur a faite de leur envoyer un Prophète de leur Nation, pour leur prêcher ses commandemens, leur expliquer les Ecritures & les mystères de la foi. Il se moque ensuite des Juifs, qui se regardent comme les bien-aimés de Dieu, parce qu'il leur a donné l'ancien Testament; mais il leur dit qu'il ne leur suffit pas de le posséder; que si outre cela ils ne pratiquent pas ce qu'il ordonne, ils seront semblables à un âne chargé de livres, & seront un jour jugés de Dieu très-sévèrement. Enfin il y recommande à ses fidèles Musulmans la dévotion du Vendredi en ces termes: « Lorsque vous serez appelés à l'assemblée du Vendredi pour faire vos prières, faites vos oraisons, & quittez votre commerce. Lorsque vous aurez fini vos prières, séparez-vous, allez ou il vous plaira, & demandez à Dieu sa grace. »

C'est pour cette raison qu'on intitule ce Chapitre *de l'Assemblée*.

§. L X III.

LE Chapitre *des Impies* porte ce nom, à cause de ces paroles qui se lisent au commencement, après la formule ordinaire: « Lorsque les impies viendront te visiter, ils diront qu'ils sont témoins que tu es Prophète, &c. » Il contient 11. versets, & a été écrit à Médine. C'est une déclamation suivie contre l'hypocrisie & l'obstination de ceux, qui de bouche font profession de croire à l'Alcoran & au Prophète, tandis qu'ils les détestent dans le cœur; & une exhortation aux fidèles Musulmans de ne pas les imiter.

§. L X IV.

ON compte 18. versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à la Mecque. On l'appelle le Chapitre *de la tromperie*, parce qu'en parlant ici du jour du jugement, Mahomet dit que ce jour sera celui de la tromperie, & qu'alors on connoîtra ceux qui se sont trompés eux-mêmes, & ceux qui ont trompé leur prochain. Il y exhorte aussi les vrais Croïans à se défier de leurs enfans & de leurs femmes, comme de leurs ennemis. *Les richesses*, dit-il, *& les enfans vous empêchent souvent d'obéir à Dieu.*

§. L X V.

qu'ils feront
& aux Pé-
indre Dieu ;
qui se font

de la veu-
rasser la Loi
versets, &

u aime ceux
ille. Il con-
oïse, envoïé
été méprisé ;
ent, & pour
lit que quel-
la fera pa-
Dieu & à son
our sa Loi ;
mis.

et y fait son-
eur envoier
r expliquer
ni se regard-
Testament ;
ils ne prati-
vres, & se-
à ses fidèles
rez appellés
, & quittez
allez où il

ent au com-
te visiter,
1. versets,
e & l'obli-
Prophète,
Mululmans

On l'ap-
ent, Maho-
ceux qui se
thorte aussi
e leurs en-
u.

§. L X V.

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 125

§. L X V.

CE Chapitre contient 18. versets, & a été composé à la Mecque. Il est intitulé *du Divorce*, parce que Mahomet y donne quelques préceptes sur cette matière.

« Lorsque vous répudierez vos femmes, dit-il, répudiez-les suivant les ordonnances & les Loix, & comptez le tems qu'elles doivent attendre avant que de se remarier. Ne les faites pas sortir de leurs maisons, & ne les chassez pas avant le tems ordonné, si elles ne sont surprises en adultère. Lorsque le tems qu'elles doivent attendre sera fini, retenez-les, ou les quittez avec civilité. Vous prendrez des personnes de votre Religion, gens de bien, qui seront témoins de vos actions. Si vos femmes n'espèrent plus d'avoir leurs règles, & qu'elles doutent de s'être trompées dans leur calcul, elles attendront trois mois avant que de se remarier, si elles ne sont pas nourrices. Si elles sont enceintes, vous attendrez leur accouchement. Faites habiter celles que vous répudierez en vos maisons, ou proche de vous. Ne les maltraitez pas. Si elles sont enceintes, donnez-leur ce qui leur sera nécessaire jusqu'à ce qu'elles soient accouchées. Si elles veulent nourrir leurs enfans, vous leur donnerez un honnête salaire, & les traiterez avec civilité & courtoisie. Si cela ne vous agrée pas, vous les ferez nourrir par une autre que vous récompenserez de sa peine. Si vous n'êtes pas riche, vous ferez de la dépense selon votre pouvoir. Dieu n'ordonne à personne de faire plus de dépense, que son pouvoir ne le permet. »

§. L X V I.

LES Mahométans comptent 12. versets dans ce Chapitre, qui a été écrit à Médine. Ils le nomment le Chapitre *de la Défense*, parce que Mahomet l'emploie tout entier à prescrire à ses femmes certaines Loix. Il leur recommande sur-tout l'obéissance, l'humilité, la fidélité, la douceur. Il les y exhorte par l'exemple des femmes de Noé & de Loth, qui ont été punies, à ce que dit le Prophète des Musulmans, pour avoir trahi leurs maris.

OUTRE ces 66. Chapitres, on en compte encore dans l'Alcoran 48. autres, qui avec ceux-là forment le nombre de 114. Chapitres dont ce Livre est composé, comme nous l'avons dit plus haut. Nous ne donnerons point un extrait détaillé de ces derniers, qui sont presque tous forts courts, & qui ne contiennent guères que des répétitions de ce que le Lecteur a déjà vu. Nous nous contenterons donc de faire quelques remarques sur ceux qui nous paroissent le mériter.

Le Chapitre 68. est intitulé d'une lettre de l'Alphabet Arabe, qui selon quelques Docteurs Mahométans, signifie *la Terre*. D'autres veulent que dans cet endroit elle ne puisse se prendre que pour *la Baleine* qui engloutit Jonas, parce qu'il en est parlé dans ce Chapitre. Quelques-uns croient que c'est le nom de *la Table*, sur laquelle les Anges écrivent les Commandemens de Dieu. Il y en a aussi qui prétendent, que cette lettre signifie *une Écriture*. Quoiqu'il en soit, le plus grand nombre intitule ce Chapitre *de la Plume*, parce qu'il y est parlé du livre ou est écrit l'avenir. C'est-là ce livre, dans lequel les Mahométans croient que Dieu a écrit de toute éternité ce qui doit arriver à chaque homme en particulier ; & c'est sur ce principe que sont fondées les idées qu'ils ont de la prédestination. Il en sera parlé dans la suite.

Dans le Chapitre 72. qui est intitulé *des Démon*s, ou *des Esprits*, Mahomet dit que quelques Démons aient entendu la lecture de l'Alcoran, ont reconnu qu'il enseignoit le droit chemin, & ont professé l'unité de Dieu. Il introduit ensuite quelques-uns de ces Démons parlant de la sorte. « Nous sommes montés jusqu'au Ciel : nous l'avons trouvé garni de gardes & d'étoiles. Nous nous sommes arrêtés en un lieu un peu éloigné pour écouter. Il y a une étoile qui prend garde à ceux qui écoutent, & les chasse, &c. » Peut-on imaginer de plus grandes puérilités.

Le Chapitre suivant qui est le 73. est intitulé *du Timide*, parce que lorsque l'Ange Gabriel apporta ce Chapitre à Mahomet, il eut peur de l'éclat de la lumière ; ce qui donna occasion à l'Ange de l'apostropher ainsi : *O Timide, leve-toi*, au lieu qu'ordinairement il s'exprimoit par ces mots, *O Prophète, &c.*

C'est pour la même raison que le Chapitre 74. est intitulé *de l'Enveloppé*, parce

Tome V.

* K k

que lorsque l'Ange l'apporta au Prophète, il fut si effrayé de sa vue, qu'il se cacha de ses vêtemens.

Dans le Chapitre 81. intitulé *de la Rendeur*, il est dit qu'à la résurrection des corps la fille demandera pourquoi on l'a fait mourir. Ces paroles font allusion à une coutume des anciens Arabes, qui ensevelissoient leurs filles toutes vives, lorsqu'elles avoient manqué contre leur honneur.

Nous avons parlé ailleurs du Chapitre 89. intitulé *de l'Aurore*, parce qu'après la formule ordinaire il commence par ces mots : *Je jure par l'Aurore*. On y trouve la raison qui a engagé Mahomet à donner ailleurs à Pharaon l'épithète de *faiseur de chevilles*. C'est parce que, selon le Prophète des Musulmans, ce Prince perçoit avec des chevilles les pieds & les mains de ceux qu'il faisoit mourir.

Le Chapitre 111. est intitulé *de la Corde de Palmier*. En voici la raison. La femme d'un certain *Abheh* jeta un jour par mépris des épines sur le chemin de Mahomet. Pour s'en venger, le Prophète emploie ce Chapitre à prédire à *Abheh* que ses richesses ne le sauveront pas, & qu'il brûlera éternellement dans l'Enfer avec sa femme, *qui porte son bois sur son col lié d'une corde de Palmier*.

En voilà sans doute assez pour donner à nos Lecteurs une idée nette & exacte de l'Alcoran, & du génie de son Auteur. Il nous reste à faire connoître de même la Religion & la croyance des Mahométans ; ce que nous exécuterons en donnant ici leur Confession de foi & leur Catéchisme. Mais auparavant nous allons rapporter ce qu'en écrit M. Simon dans son *Histoire critique de la créance & des coutumes des Nations du Levant*. Après avoir donné ailleurs (a) l'ouvrage entier de ce Critique, il est à propos de voir encore ce qu'il a pensé sur la matière que nous traitons ici.

CHAPITRE V.

De la Croïance & des Coutumes des Mahométans ; selon M. Simon.

LA Religion des Mahométans n'étant presque qu'un mélange de la Religion des Juifs & de celle des Chrétiens, nous avons jugé à propos d'en donner ici un abrégé, afin que ceux qui voïagent en Levant, se deslassent de quantité de préjugés qu'ils ont contre cette Religion, & qu'ils considèrent qu'elle est redevable aux Juifs & aux Chrétiens de tout ce qu'elle contient de bon, principalement pour ce qui regarde la Morale. Mahomet qui étoit persuadé que chaque Religion doit être fondée sur la parole de Dieu, & non sur celle des hommes, a été obligé de prendre la qualité d'Envoïé de Dieu ; & pour imposer davantage aux Chrétiens, il a feint d'être ce Paraclét ou Consolateur promis dans l'Evangile. Il a même pris une partie de leurs maximes, & a reconnu Notre Seigneur comme un grand Prophète qui avoit l'Esprit de Dieu. D'autre part, voulant aussi attirer les Juifs à lui, & ne faire de ces deux Religions qu'une seule qui fut plus parfaite, il a introduit dans sa prétendue réformation une bonne partie du Judaïsme ; & c'est ce qui fait que les Mahométans prétendent, que les deux Loix, tant celle de Moïse que celle de Notre Seigneur, sont aujourd'hui abolies, & qu'ainsi on est obligé d'embrasser le Mahométisme, si l'on veut être véritablement fidèle. Ils avouent que ces deux Loix ont été appuïées sur la parole de Dieu : mais ils ajoutent en même-tems, qu'elles ne subsistent plus, depuis qu'il s'est communiqué à Mahomet pour réformer la Religion. Il y a même des Mahométans qui affirment, que ni les Juifs ni les Chrétiens ne peuvent avoir de principes certains & infailibles de leur Religion, parce que leurs Livres Saints ont été corrompus. Les Juifs, disent-ils, ont perdu leur Loi & tout ce qu'ils avoient de Livres Saints pendant le tems de leur captivité à Babylone ; & ce qu'ils nomment les Livres Cano-

(a) *Cérémonies Religieuses des Grecs Schismatiques*, Tom. III. 1. Part.

„ niques, ne le font point en effet, mais seulement quelques restes de ces anciens
 „ Livres, que les Juifs ont rétabli du mieux qu'ils ont pu après cette captivité. A
 „ l'égard des Chrétiens, ils disent que les Livres du nouveau Testament ont été
 „ corrompus par les différentes Sectes, qui ont été parmi les mêmes Chrétiens.

„ Mahomet donc a feint, que Dieu lui a envoyé pendant l'espace de vingt-trois
 „ ans par le ministère de l'Ange Gabriel un certain nombre de cahiers d'écri-
 „ ture, dont il a composé le Livre qu'on appelle *Alcoran*; & ce livre leur tient lieu
 „ d'Écriture Sainte, faisant le principal fondement de leur Religion. Mais comme
 „ parmi les Juifs, outre les vingt-quatre Livres de l'Écriture, il y a encore le Thal-
 „ mud qui explique ce qui regarde la Tradition; les Mahométans ont aussi leur
 „ *Affenna*, qui contient toutes les Traditions qu'ils doivent suivre. Ils ont aussi
 „ des interprétations de ces Livres, auxquelles ils se soumettent; & ils distinguent
 „ de plus, aussi-bien que nous, ce qui est de précepte d'avec ce qui est de con-
 „ seil.

„ Le principal article de leur créance est fondé sur l'unité de Dieu: c'est pour-
 „ quoi ils disent sans cesse, *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu: Dieu est un; &*
 „ ils traitent d'idolâtres ceux qui reconnoissent quelque nombre dans la Divinité,
 „ condamnant par là avec les Juifs la Trinité des personnes que les Chrétiens recon-
 „ noissent en Dieu.

„ Le second article fondamental de leur Religion consiste en ces paroles,
 „ *Mahomet est l'Envoi de Dieu.* Ils prétendent par-là exclure toutes les autres
 „ Religions, parce qu'ils disent que Mahomet est le plus excellent & le dernier de
 „ tous les Prophètes que Dieu devoit envoyer aux hommes; & comme la Reli-
 „ gion des Juifs a été abrogée par la venue de JÉSUS-CHRIST, de même la
 „ Religion Chrétienne, selon eux, ne peut plus subsister depuis leur Prophète Ma-
 „ homet.

„ Ceux qui introduisent une nouvelle Religion, doivent faire paroître quelques
 „ miracles, afin qu'on ajoute plus de foi à leurs paroles. C'est pourquoi les Ma-
 „ hométans en attribuent quelques-uns à leur Législateur. Ils assurent qu'il fit sortir
 „ de l'eau de ses doigts, & qu'en marquant la Lune de son doigt, il la fendit. Ils
 „ disent aussi, que les pierres, les arbres, les bêtes le reconnoissent pour le véritable
 „ Prophète de Dieu, & qu'ils le saluèrent en ces termes, *Vous êtes le véritable En-
 „ voi de Dieu.* Ils assurent de plus, que Mahomet alla en une nuit de la Mecque
 „ à Jérusalem, d'où il monta au Ciel; qu'il vit le Paradis & l'Enfer; qu'il parla
 „ avec Dieu, quoique cela soit réservé aux Bienheureux après leur mort; qu'enfin
 „ il descendit du Ciel cette même nuit, & qu'il se trouva dans la Mecque avant
 „ qu'il fût jour.

„ Outre les miracles de Mahomet, les Mahométans en attribuent aussi à leurs
 „ Saints, avec cette différence néanmoins, qu'ils ne font pas à comparer à ceux de
 „ leur Prophète. Ils parlent très-bien de Dieu & de ses perfections, en éloignant
 „ de lui tout ce qui peut marquer quelque imperfection. Ils reconnoissent des An-
 „ ges, qui sont les exécuteurs des commandemens de Dieu, & ils avouent qu'il n'y
 „ a parmi ces Anges aucune distinction de sexe. Ils ajoutent de plus, que ces An-
 „ ges diffèrent en dignité, qu'ils sont destinés à certains Offices, tant dans le Ciel
 „ que sur la terre, & qu'enfin ils écrivent les actions des hommes. Ils attribuent
 „ un très-grand pouvoir à l'Ange Gabriel; savoir, de descendre dans l'espace d'une
 „ heure du Ciel en terre, & de renverser une montagne avec une seule plume
 „ de son aile. L'Ange *Asraf* est destiné pour prendre les âmes de ceux qui meu-
 „ rent; & un autre nommé *Esiaphil*, tient toujours à sa bouche une grande corne
 „ ou trompette, pour en sonner au jour du Jugement. Il seroit inutile, & même
 „ ennuyeux, de rapporter les emplois des autres Anges. Ils croient la résurrection
 „ générale des morts, & ils font un dénombrement de tous les signes qui doivent la
 „ précéder. Car ils prétendent qu'il viendra alors un Anti-Mahomet; que JÉSUS-
 „ CHRIST descendra du Ciel pour le tuer, & qu'il établira la Religion Mahomé-
 „ tane; à quoi ils ajoutent plusieurs autres rêveries touchant Gog & Magog, & la
 „ Bête qui doit sortir de la Mecque. Ils assurent de plus, qu'en ce tems-là tous
 „ les animaux mourront; que les montagnes voleront en l'air comme des oiseaux,
 „ & qu'enfin les Cieux se fonderont & couleront en terre. Ils disent néanmoins,
 „ que quelque tems après Dieu rétablira la terre, & qu'ensuite il résuscitera les
 „ morts, qui paroîtront tout nus depuis la tête jusqu'aux pieds; mais que les Pro-
 „ phètes, les Saints, les Docteurs & les justes seront revêtus d'habits, & portés par
 „ des Anges & des Chérubins au ciel empyrée; que pour ce qui est des autres, ils

souffriront la faim, la soif & la nudité ; & que le Soleil s'approchant à un mille de
 leurs têtes, ils sueront étrangement, & endureront plusieurs autres tourmens,
 que nous ne rapportons point. Je me contenterai de remarquer, qu'ils n'éten-
 dent point les peines que chacun doit souffrir à proportion de ses péchés, au-
 delà de cinquante mille ans. Au reste, ce n'est pas seulement parmi nous qu'on
 voit Saint Michel tenant une balance en sa main, pour peser les hommes & les
 méchantes actions des hommes. Les Mahométans assurent aussi, qu'au jour du
 Jugement il y aura une balance où l'on pèsera le bien & le mal ; que ceux dont
 le bien pèsera plus que le mal, iront en Paradis ; qu'au contraire ceux dont les
 péchés seront plus pesans que leurs bonnes actions iront en Enfer, si ce n'est que
 les Prophètes & les Saints intercéderont pour eux.

Cette éréance des Mahométans touchant le Paradis & l'Enfer approche assez
 de celle des Juifs & des Chrétiens, principalement des Orientaux. Ajoutez à
 cela, qu'ils reconnoissent aussi une forme de Purgatoire. Car ils tiennent que
 ceux qui sont morts avec la foi, & dont les péchés ont été plus pesans que leurs
 bonnes actions, & qui n'ont point ensuite été secourus par les intercessions des
 justes ; ils tiennent, dis-je, que ceux-là souffriront dans l'Enfer à proportion de
 leurs péchés, & qu'ensuite ils iront en Paradis. Voilà à peu près de quelle ma-
 nière l'Eglise Orientale reconnoit aussi un Purgatoire, sans admettre aucun autre
 lieu que l'Enfer.

Outre ce Jugement général, où les Mahométans croient que Dieu lui-même
 en personne fera rendre compte à chacun de toutes ses actions, ils reconnoissent
 encore un Jugement particulier, qu'ils appellent le torment du sépulchre ; & ce
 Jugement, selon leur opinion, se fait de la sorte. Aussitôt que quelqu'un est
 mort & enterré, deux des plus grands Anges, dont l'un se nomme *Manzir*, &
 l'autre *Nekir*, viennent interroger le mort, en lui demandant qu'elle est sa créance
 à l'égard de Dieu & du Prophète, de la Loi & du *Kiblé*, c'est-à-dire, du côté
 qu'il faut se tourner pour prier Dieu. Les justes doivent alors répondre ; Notre
 Dieu est celui qui a créé toutes choses ; notre Foi Mullimique ou Ortho-
 doxe ; & la véritable adresse de nos prières est la *Kaabé*. Les Infidèles au
 contraire ne sachant que répondre, sont condamnés à souffrir de grandes
 peines.

Dans cette résurrection générale, ils prétendent que ceux qui sont destinés
 pour le Paradis, boiront, avant que d'y entrer, de l'eau de certaines fontaines
 destinées à cet usage, & que chaque Prophète aura sa fontaine ou source particu-
 lière, où il boira avec ses Sectateurs. La fontaine où Mahomet boira avec tous
 ceux de sa secte, sera beaucoup plus grande que celle de tous les autres Prophètes,
 & elle contiendra en sa longueur autant d'espace qu'on peut faire de chemin
 en un mois. Il y aura, disent-ils, sur les bords de cette source plus d'aiguères
 qu'il n'y a d'Etoiles au Ciel, & son eau sera plus douce que le miel, & plus blan-
 che que le lait. Ceux qui en boiront une fois n'auront jamais soif.

Il y a bien de l'apparence, que toutes ces choses-là sont plutôt des paraboles,
 que de véritables histoires ; c'est pourquoi il ne faut pas toujours prendre à la lettre
 ce qu'on trouve dans les livres des Docteurs Mahométans & des autres Orientaux ;
 & c'est en ce sens-là qu'on doit expliquer une bonne partie de ce qu'ils disent du Pa-
 radis & de l'Enfer. Par exemple, dans la description qu'ils font du Paradis, ils
 assurent qu'il est tout rempli de Muse ; que ses édifices sont faits de briques d'or &
 d'argent ; que ceux qui y sont entrés une fois n'en sortent jamais ; que leurs habits
 ne s'usent point ; qu'il y a toutes sortes de viandes délicieuses ; & que ce qu'on peut
 souhaiter vient tout préparé, sans qu'il soit besoin de le cuire ; qu'en ce lieu-là on
 n'est point sujet à dormir, ni aux autres nécessités du corps ; qu'il y a des filles
 & des femmes divines & célestes, qui seront exemptes de toutes sortes d'incommo-
 dités. C'est ainsi qu'ils décrivent leur Paradis. A l'égard de l'Enfer, ils disent
 que les Infidèles y demeureront éternellement avec les Diables ; qu'ils y seront tour-
 mentés par des serpens plus grands que des chameaux, & par des scorpions plus
 gros que des mulets, aussi bien que par le feu & l'eau bouillante ; qu'étant brûlés
 & réduits en charbons, Dieu les fera ressusciter de nouveau pour les faire souffrir,
 & qu'ainsi leurs tourmens ne finiront jamais.

Ils croient aussi communément la prédestination, & disent que le bien & le mal
 n'arrivent que parce que Dieu l'a ainsi ordonné. Il a, disent-ils, écrit de toute
 éternité sur une table les choses qui sont & qui doivent être, & il est impossible
 que le contraire arrive. L'infidélité & la méchanceté de l'Infidèle sont aussi bien

„ selon

„ selon sa connoissance & son désir, que l'obéissance & la foi du Fidèle. Ils ajoutent
 „ de plus, que si on demande pourquoi Dieu a créé les méchans & les Infidèles,
 „ il faut répondre à cela, que ce n'est pas à nous à rechercher trop curieusement les
 „ secrets de Dieu; qu'il fait ce qu'il veut, & qu'il n'y a personne qui puisse lui de-
 „ mander raison de ce qu'il fait. C'est pourquoi un véritable Sectateur de Maho-
 „ met doit dire, je croi en Dieu, à ses Anges, à ses livres & au jour du Jugement.
 „ Je croi de plus, que le bien & le mal viennent selon qu'il l'a ordonné, & qu'enfin
 „ c'est lui qui a créé l'un & l'autre.

„ A l'égard des Fidèles qui meurent sans avoir fait pénitence de leurs péchés, ils
 „ tiennent qu'ils demeurent en suspens après leur mort, & que Dieu en dispose à sa
 „ volonté; qu'il pardonne aux uns, & qu'il condamne les autres à souffrir les peines
 „ qu'ils méritent à cause de leurs péchés, étant néanmoins assurés d'aller en Paradis
 „ après avoir expié leurs fautes. Ils sont enfin persuadés, que Dieu remet toutes
 „ sortes de péchés, à la réserve de l'Athéisme & de l'Idolâtrie; & c'est pour cette
 „ raison que dans les prières qu'ils font pour les morts, ils prient aussi-bien pour les
 „ méchans, que pour les bons. Ils estiment beaucoup les prières, les aumônes & les
 „ autres actions pieuses que l'on fait pour les morts, parce que cela contribue au
 „ repos des ames. Ils ont une espèce d'Office destiné à cela, ou font marquées les
 „ prières qu'on doit faire aux enterremens, & les Surates ou Chapitres de l'Alcoran
 „ qu'on doit dire sur la fosse du mort; lesquelles lectures étant finies, ceux qui ont
 „ été employés à cet Office, disent tout haut : *Nous donnons de bon cœur à ce mort le*
 „ *merite de toute notre lecture.* Ce n'est pas par vanité qu'ils font élever des pierres
 „ sur leurs fosses, mais afin que les païans se souviennent de prier Dieu pour le
 „ repos de leurs ames.

„ Les Mahométans ne s'acquittent pas seulement des actes intérieurs de la foi; ils
 „ s'accusent de plus de tous leurs péchés, dont ils se confessent en la présence de Dieu
 „ & à lui seul. La pénitence, disent-ils, n'est autre chose que de se repentir d'avoir
 „ commis tel & tel péché, en prenant une ferme résolution de n'y plus retomber.

„ Leur morale consiste à faire du bien, & à éviter le mal. C'est ce qui fait qu'ils
 „ examinent avec soin les vertus & les vices, & leurs Casuistes ne sont pas moins
 „ subtils que les nôtres. Je rapporterai ici quelques-uns de leurs principes, d'où l'on
 „ pourra juger plus facilement de leur morale. Ils sont tellement persuadés, que
 „ toutes les actions qui ne sont point accompagnées de la foi sont des péchés, qu'ils
 „ tiennent que celui qui la renie perd le mérite de ses bonnes œuvres; qu'autant de
 „ fois qu'il couche avec sa femme, il commet autant d'adultères; en un mot, tout
 „ ce qu'il fait pendant ce tems-là ne peut être agréable à Dieu, jusqu'à ce qu'il ait
 „ fait pénitence de son péché; & alors il devient Musulman ou Fidèle tout de nou-
 „ veau, & il faut qu'il se marie pour la seconde fois; & s'il a fait le voiage de non-
 „ Mecque, il faut qu'il en fasse un autre, parce que toutes ses bonnes actions ont
 „ été effacées par ce reniement, & la pénitence ne les fait point revivre.

„ Quand ils demandent quelque chose à Dieu dans la prière, ils doivent s'aban-
 „ donner entièrement à sa volonté, & lui dire : Mon Dieu, je vous supplie de ne
 „ pas m'accorder ce que je vous demande, si ce n'est pour mon bien. Et quand
 „ ils ont obtenu de Dieu la grace qu'ils demandoient, ils doivent le remercier, en té-
 „ moignant qu'ils sont indignes des faveurs qu'ils ont reçues, & qu'ils ne peuvent rien
 „ faire d'eux-mêmes.

„ Ils donnent de très-beaux préceptes pour se défaire des passions, & pour éviter les
 „ vices. Si tu veux, disent-ils, que l'Enfer ferme ses sept portes, prens garde à ne
 „ point pécher de tes sept membres, qui sont les yeux, les oreilles, la langue, la
 „ main, le pied, le ventre & la partie qu'on n'ose nommer; & ils font le détail de
 „ toutes les choses dont chacune de ces parties doit s'abstenir. La médisance est un
 „ des vices contre lequel ils crient plus; & il n'y a rien qu'ils condamnent tant, que
 „ les jugemens qu'on fait d'autrui. Quel même ils seroient véritables. C'est sur ce
 „ principe qu'est appuïée cette maxime, qu'on ne doit point parler des choses qui
 „ nous sont cachées. Ils défendent, par exemple, de dire, un tel est mort, ou il
 „ mourra dans la foi; parce qu'il ne nous appartient pas de juger des choses que Dieu
 „ a cachées; cela, disent-ils, se peut faire seulement lorsque le Prophète en a parlé;
 „ & ainsi on peut assuser, qu'Abubekir, Homer, Hofman & Hali sont dignes du
 „ Paradis. C'est aussi pour la même raison, qu'ils disent qu'il n'est pas permis de
 „ dire, un tel est mort dans l'infidélité, ou il est digne de l'Enfer; à moins qu'on ne
 „ parle de ceux qui sont nommés expressément dans le Prophète, comme le Diable,
 „ Abusafeh & Abugehel.

Tome V.

* L I

„ Je passe sous silence le reste de leur morale, d'autant que ce que j'en ai rapporté
 „ suffit pour montrer quelle elle est ; & je puis assurer qu'elle n'est point si relâchée
 „ que celle de quelques Casuistes de notre siècle. J'ajouterai seulement, qu'ils ont
 „ quantité de beaux préceptes touchant les devoirs des particuliers envers leur pro-
 „ chain, où ils donnent même des règles de la civilité. Ils ont aussi écrit de la
 „ manière dont on doit se comporter envers son Prince ; & une de leurs maximes
 „ est, qu'il n'est jamais permis de le tuer, ni même d'en dire du mal sous prétexte
 „ qu'il est un Tiran.

„ La dévotion des Mahométans s'étend jusqu'aux noms saints : comme quand ils
 „ prononcent le nom de Dieu, il faut faire la révérence, & qu'ils ajoutent, très-
 „ haut, très-béni, très-fort, très-excellent, ou quelque chose de semblable. Si
 „ on vient à prononcer le nom du Prophète Mahomet, il faut ajouter, que Dieu
 „ lui augmente ses grâces : au nom des autres Envoies on ajoute, que Dieu en est
 „ satisfait ; & enfin au nom des autres Docteurs l'on ajoute, que la miséricorde de
 „ Dieu soit sur eux.

„ Il n'y a point de Constitutions Monacales qui obligent tant les Moines à obéir
 „ à leur Supérieur, que les préceptes des Docteurs Mahométans obligent les Disciples
 „ à respecter leurs Maîtres, auxquels ils sont tenus d'obéir en toutes choses, sans oser
 „ les contredire, ni même parler trop haut en leur présence.

„ Comme ils distinguent ce qui est d'obligation divine, d'avec ce qui n'est que de
 „ constitution humaine, & ce qui est de précepte d'avec ce qui n'est que de conseil,
 „ aussi se trouve-t'il parmi eux des dévôts, qui s'acquittent aussi exactement des con-
 „ seils que des commandemens, comme, par exemple, d'aller à la prière de neuf heures
 „ du matin, ce qui n'est point d'obligation, & de s'y prosterner deux fois au moins,
 „ ou huit tout au plus. Enfin, outre ce qui regarde la créance & la Morale
 „ parmi les Mahométans, ils ont encore leurs cérémonies qu'ils observent assés à la
 „ lettre. Pour se distinguer des Juifs, qui ne sont obligés que d'aller trois fois le
 „ jour à la prière, Mahomet a obligé les Sectateurs de faire cinq fois le jour la
 „ prière, pour marque d'une plus grande sainteté. Ils ont un grand nombre de
 „ traditions touchant la manière de prier, qu'il seroit ennuyeux de rapporter.

„ Il y a des prières qui sont d'obligation divine & de nécessité, d'autres qui sont
 „ seulement de conseil & de bienfaisance. Il y a certaines conditions, qui, n'étant point
 „ observées, rendent la prière nulle. Par exemple, dans les prières de midi & d'après
 „ midi, qui sont d'obligation divine, la lecture doit se faire bas : mais dans celle qu'on
 „ fait le soir avant que de se coucher, & dans celle du matin, on doit lire à haute
 „ voix, s'il y a un Iman, c'est-à-dire, un Prêtre ; mais si l'on prie seul, cela est in-
 „ différent. De plus, les hommes doivent d'abord lever leurs mains jusqu'au bout
 „ de leurs oreilles, les femmes jusqu'à leur mâchoire seulement. Quand on est de-
 „ bout, & qu'on a la main droite sur la main gauche, si c'est un homme, il doit pla-
 „ cer ses mains au-dessous du nombril ; & si c'est une femme, elle les mettra sur son
 „ sein. Pour prier avec ordre, il faut suivre tout bas l'Iman, & l'imiter en tout ce
 „ qu'il fait. Je serois trop long, si je voulois rapporter par le détail toutes les postu-
 „ res qu'ils font dans leurs prières, particulièrement quand ils se prosternent, & qu'ils
 „ touchent la terre de leur nez & de leur front ; cela s'entend beaucoup mieux en les
 „ voyant faire eux-mêmes leurs prières.

„ Leur modestie dans leurs prières est d'autant plus grande, qu'ils sont obligés d'ob-
 „ server une infinité de choses, s'ils veulent être exaucés ; car leurs prières sont
 „ estimées nulles, s'ils parlent ou s'ils rient en priant, de sorte qu'on les puisse entendre,
 „ de même s'ils pleurent tout haut, à cause de quelque malheur qui leur soit arrivé,
 „ ou pour d'autres raisons, à moins que ce ne soit à cause qu'on fait mention du
 „ Paradis ou de l'Enfer ; car alors la prière ne laisse pas d'être bonne. Il y a encore
 „ un grand nombre d'autres cas qui rendent leurs prières nulles ; comme de se grater
 „ de marcher l'espace de deux rangs, de détourner son visage de la Kiblé, de com-
 „ mencer la prière quand on entend commencer un autre que son Iman, de faire
 „ quelque faute dans la lecture, de saluer quelqu'un volontairement ; car quand le
 „ dernier arrive par mégarde, on est absous de cette faute, en faisant un prosterne-
 „ ment, qui est la pénitence ordinaire en ce cas-là.

„ Il leur est de plus défendu de prier Dieu avec un habit dont on se sert ordi-
 „ nairement dans la maison pour le travail, & avec lequel on ne rendroit pas vifite
 „ aux personnes de qualité. Ils ne peuvent aussi prier Dieu devant le feu ; ce qui
 „ n'empêche pourtant pas, qu'ils ne puissent faire leurs prières à la chandèle ou à la

„ lampe. Mais nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter exactement tout
 „ ce qui leur est défendu de faire pendant la prière. Disons maintenant quelque
 „ chose de leurs ablutions. Il est d'obligation divine parmi les Mahométans, de se
 „ laver la bouche, le visage, & ensuite tout le corps : & la Tradition de Mahomet
 „ porte, qu'on fera cette ablution avec intention de la faire; que pour bien nétoier
 „ le corps, on versera dessus par trois fois de l'eau, en commençant de l'épaule droite
 „ à la gauche, puis sur la tête, & enfin sur toutes les autres parties du corps. Si on
 „ lâche quelque vent pendant l'Abdest ou ablution, ce qu'on a fait ne sert de rien,
 „ car l'ablution est alors nulle.

„ Ils mettent entre les Commandemens de Dieu, de se laver une fois le visage &
 „ les bras jusqu'aux coudes, de se mouiller la quatrième partie de la tête, & les
 „ pieds une fois. La Tradition de Mahomet a ordonné de se laver les mains par
 „ trois fois, de se nétoier les dents avec un certain bois, & de se laver après cela
 „ la bouche par trois fois, & le nez autant de fois, sans discontinuer, quand on a
 „ une fois commencé, puis de se mouiller les oreilles du reste de l'eau dont on s'est
 „ servi pour se laver la tête. Il faut toujours commencer à se laver par la droite;
 „ & quand on se lave les mains & les pieds, il est d'obligation de commencer par
 „ les doigts. Il y a aussi plusieurs choses qui rendent nulles ces ablutions : mais nous
 „ ne nous sommes que trop arrêtés sur ces cérémonies.

„ Ce que j'ai produit jusqu'ici de la Religion des Mahométans, est extrait d'une
 „ Théologie Mahométane écrite par un de leurs Docteurs, qui vivoit dans le dernier
 „ siècle. Ce qu'il est à propos de remarquer, parce que les Mahométans sont par-
 „ tagés entr'eux en un grand nombre de Sectes, sans parler des Persans, qui diffé-
 „ rent beaucoup des Turcs. Et afin qu'on ait quelqu'intelligence de ces Sectes, je
 „ rapporterai ce que ce Théologien Mahométan en a dit assez judicieusement, &
 „ qui mérite d'être remarqué.

„ Il affirme que les choses qui regardent leur Religion sont, à la vérité, écrites
 „ dans les Livres sacrés; mais qu'il y en a une partie qui est obscure & difficile à
 „ entendre, & qu'il n'y a que les Sçavans qui puissent les pénétrer; ce que Dieu
 „ a fait, afin que les Sçavans s'occupassent dans la lecture de ces Livres, & qu'ils
 „ enseignassent sa volonté aux autres. Comme ces Livres sont obscurs, il arrive
 „ que les Interprètes se trompent souvent; mais leurs erreurs ne sont point des pé-
 „ chés, & Dieu même veut que ceux qui ne se sont pas appliqués à l'étude suivent
 „ le sentiment des Docteurs, sans examiner trop scrupuleusement, s'ils disent vrai,
 „ ou non, parce que c'est à eux à se soumettre; & s'ils sont trompés, ils ne péchent
 „ pas pour cela.

„ Ceux qui succéderent à Mahomet, quoiqu'ils aient écrit beaucoup de choses
 „ pour l'établissement & l'explication de sa Loi, n'ont pû néanmoins tout écrire,
 „ outre qu'il n'y en avoit pas grande nécessité en ces tems-là, ou il n'y avoit pas
 „ tant de contestations qu'il en est arrivé depuis. Mais après que le nombre des Fidèles
 „ s'est augmenté, on a commencé à être partagé en sentimens, & il a été nécessaire
 „ qu'il y eût des personnes qui s'appliquassent à l'étude de la Loi, pour rédiger par écrit
 „ les préceptes qu'ils tiroient des Livres Divins. Et c'est ce qui donna occasion aux
 „ différentes Sectes des Docteurs. Car chacun expliquoit la Loi selon la capacité de
 „ son esprit, & donnoit au Peuple ses interprétations; de sorte que le Peuple prit
 „ parti en peu de tems. Les uns suivoient Abuhaniſé, les autres Caſſibié, d'autres Ma-
 „ liké, d'autres Amed, d'autres Dudzahimé; en un mot le nombre de ces Docteurs
 „ fut très-grand, & cela a toujours continué jusqu'à présent.

„ Au reste, ces Sectes ont toutes la même créance en ce qui regarde l'essentiel de la
 „ Foi; mais elles diffèrent beaucoup entr'elles pour la Morale & les Cérémonies; la-
 „ quelle diversité est sans doute arrivée, disent-ils, par la permission divine; & il n'y
 „ a point de danger pour ceux qui les suivent, car il n'y a point de Sectes où l'on ne
 „ puisse se sauver. Cependant il faut préférer la Secte d'Abuhaniſé à toutes les
 „ autres, parce qu'étant le plus ancien & le plus éclairé, il a mieux expliqué les
 „ difficultés; & on doit le suivre principalement quant à la morale: c'est pourquoi il y a
 „ plus de mérite à suivre les sentimens, que ceux des autres Docteurs qui sont venus
 „ après lui; & c'est en ce sens qu'on doit entendre ces paroles: *Je suis de la Secte*
 „ *d'Abuhaniſé quant à ce qui regarde les actions, le culte de Dieu & les cérémonies. Je re-*
 „ *çois tout ce qu'il a tiré des Livres divins & des Traditions. J'ai choisi ses sentimens pour*
 „ *régler mes actions.* Voilà en peu de mots la pensée de notre Docteur Mahometan
 „ touchant les Sectes qui sont en grand nombre dans sa Religion, & qui ne causent
 „ point de schisme ni de division qui puissent apporter préjudice à l'Etat; car les ar-

„ ticles fondamentaux du Mahométisme consistent seulement à faire profession qu'il
 „ n'y a qu'un Dieu, & que Mahomet est son Envoïé, à faire exactement la prière
 „ & l'aumône, à faire le pèlerinage de la Mecque, & à observer exactement le jeûne
 „ de Ramadan. Ces cinq articles principaux en contiennent plusieurs autres moins
 „ importans ; car celui de la prière doit toujours être accompagné de tout ce qui peut
 „ rendre la prière pure, comme sont les ablutions ; & la circoncision même appar-
 „ tient à cette pureté extérieure qui doit être un signe de la pureté intérieure. Je
 „ pourrois m'étendre plus au long sur cette matière : mais je crois que ce que j'en
 „ ai rapporté suffira pour connoître la Religion des Mahométans. „

C H A P I T R E VI.

*Dissertation sur les fausses idées & les préjugés qu'on a pris contre
 le Mahométisme, traduite du Latin de M. Reland.*

CETTE Dissertation n'est autre chose, que la Préface donnée par M. Reland à la tête de son *Traité de la Religion Mahométane*. Cette Préface, ainsi que le *Traité* qui la suit, ont été traduits par M. D*** Ministre Protestant ; & l'Editeur Hollandois de cette *Histoire des Cérémonies Religieuses* nous avertit, qu'il l'a fait avec beaucoup de négligence. „ Outre cela, dit-il, il a souvent substitué ses propres pensées à celles de l'Original : il y a fait des additions triviales ; & comme il se croit du talent pour la Poésie, il a glissé quelquefois dans sa Traduction des vers qui ne doivent rien à ceux de la *Pucelle*. J'ai fait main basse sur ces additions, „ ajoute cet Ecrivain. A mon égard, je n'ai pris que la liberté de diminuer quelquefois, & même de supprimer ce qui ne me paroïssoit pas nécessaire. Quelquefois aussi j'ai abrégé le discours, pour lui donner plus de force. Le génie du Païs où M. Reland étoit né, c'est d'aimer des discours fort détaillés, dût-il même y avoir des répétitions. La longueur des phrases & des périodes est en juste proportion avec la lenteur de l'imagination : mais la Langue Française est plus vive. „ Enfin cet Auteur nous avertit, qu'il a corrigé quelquefois la Traduction ; qu'il a supprimé souvent beaucoup de mauvaises notes du Traducteur ; & qu'il a distingué par un Altérisque celles où il a pris la liberté de le critiquer.

Si on passe à M. Reland quelques idées qu'il avoit puisées dans la Réforme dont il faisoit profession, il est certain que son *Traité de la Religion Mahométane* est un morceau estimable, & digne de l'attention du Public. Ainsi on ne peut nier que nous ne soions redevables à l'Editeur Hollandois des soins qu'il s'est donnés, pour enfler la Traduction que nous avons de cet Ouvrage, & pour y ajouter quelques légers ornemens. Mais le Public ne lui eût-il pas été plus obligé, si au lieu d'employer son tems & sa peine à critiquer ce qu'il y avoit de mauvais dans cette Traduction, il se fût attaché à la rendre plus exacte & plus parfaite ? N'étoit-il pas plus convenable & plus naturel, non pas de *corriger quelquefois* cette Traduction, mais de la réformer dans tous les endroits où elle pouvoit en avoir besoin ; de supprimer, non pas *souvent*, mais toujours ce qu'il y avoit dans les Notes du Traducteur d'inutile ou de défectueux ; & d'épargner au Lecteur par ce travail une foule de Notes purement critiques, souvent d'un plaisant fade & ennuyeux, toujours pleines de fiel & d'amertume, & où l'Auteur semble avoir pris à tâche, non pas de corriger, mais de tourner en ridicule le Traducteur, par des injures souvent personnelles, & même quelquefois grossières ? Nous ignorons les raisons qui ont pu porter l'Editeur de Hollande à se laisser aller à cet excès ; & nous sommes persuadés que les Lecteurs se soucieront aussi peu que nous de les pénétrer. Ce qu'il y a de certain est que le Public s'intéresse fort peu à ses démêlés avec M. D*** ; que cette *Histoire des Cérémonies* n'est point un Ouvrage de critique, beaucoup moins un libelle diffamatoire, & que par conséquent on doit en écarter tout ce qui est personnel, & ce qui ne tend pas à remplir le dessein qu'on s'est proposé dans cet Ouvrage. C'est sur ce pied-là

piéd-là que nous nous sommes réglés jusqu'ici, & que nous nous réglons par rapport à ce Traité de M. *Reland*. Nous avons réformé la Traduction dans tous les endroits où nous l'avons trouvée défectueuse : nous avons retranché toutes les Notes inutiles, frivoles ou peu raisonnables du Traducteur, & en conséquence, nous avons fait main-basse sur toutes les injures & les *personnalités*, qui étoient de la façon de l'Éditeur de Hollande. Nous n'avons guères conservé de ses Notes, que celles qui servent à faire distinguer les Additions du Traducteur, que nous avons même renfermées le plus souvent entre deux parenthèses. Enfin, nous avons distingué par un Astérisque le petit nombre de Notes que nous avons crû nécessaires dans certains endroits. Nous espérons que le Public approuvera cette petite réforme.

§. I.

Que la plupart des Religions ont été mal décrites par leurs adversaires, & premièrement celle des Juifs.

C'EST le sort de toutes les Religions, tant anciennes que modernes, d'avoir été d'abord mal entendues, mal expliquées, & ensuite mal-traitées ; à quoi les ennemis de ces Religions n'ont pas manqué de mêler l'injustice & la calomnie. Les Juifs qui avoient reçu de Dieu, c'est-à-dire, qui avoient puisé dans la source même de la justice & de la sainteté leurs Institutions & leurs Loix ; qui, par conséquent, pouvoient se glorifier de le servir d'une manière plus digne de lui, n'ont nullement été à couvert de ces mauvais traitemens : ils n'ont pas micux évité les faux exposés de la calomnie, & les mensonges répandus à leur sujet par des ennemis remplis d'ailleurs de mérité.

C'est ainsi que *Tacite*, habile Historien, qui ne manquoit ni de secours, ni d'occasions pour s'instruire sur le Judaïsme par le moien des Juifs mêmes, est tombé dans les fautes les plus grossières. Par exemple, il dit (a) qu'on les a appellés Juifs, *Judeos*, au lieu d'*Idæos*, du Mont (b) *Ida*. Il ajoute que ce Peuple fut chassé d'Égypte, à cause d'une certaine maladie (c) dont il étoit infecté ; qu'en mémoire & en reconnaissance de ce qu'un Ane (d) leur avoit indiqué le moien d'étancher leur soif, & la route qu'ils devoient tenir dans le Désert où ils s'étoient égarés, ils avoient consacré un Temple & des honneurs religieux à cet animal, &c.

Plutarque, aussi peu instruit que *Tacite*, avance dans ses *Propos de Table* (e) que les Juifs adoroient le Pourceau, en qualité d'inventeur de l'Agriculture. Il ajoute, que ces mêmes Juifs solemnisoient la *Fête des Tabernacles* à l'honneur de *Bacchus* (f) ; & enfin que ce Peuple avoit consacré le jour du *Sabbat* à ce Dieu. Ils se moquoient généralement de l'oïiveté de ce jour, & de plusieurs usages frivoles à leur avis, quoique d'ailleurs il n'y eût rien de répréhensible. C'est ainsi que le Poëte *Rutilius* s'est divertie avec mépris (g) des Juifs de son tems, qui n'entretenoient point de feu le Samedi, non plus que les Caraites d'Orient ; & cela pour se conformer littéralement à un passage (h) de l'*Exode*. Il les raille sur leurs froids *Sabbats*, *frigida Sabbata* ; il leur reproche qu'ils ont le cœur encore plus froid que leur *Sabbat*, & que l'oïiveté à laquelle ils s'abandonnent ce jour-là est l'image ridicule d'un Dieu accablé de fatigue. C'est qu'il ignoroit, ou peut-être vouloit ignorer l'origine de la consécration de ce jour, auquel Dieu est dit s'être reposé après avoir créé tout l'Univers en six jours.

(a) *Histor.*, Lib. V. Cap. 2.

(b) Montagne de l'île de Crète.

(c) Les Ordonnances rigoureuses de Moïse au sujet des Lépreux, rendent vraisemblable, qu'il y en avoit beaucoup parmi les Israélites.

(d) *Effigiem animalis, quo monstrante errantem sumoque depulerant, penitrali sacravere.* Idem, *ibid.* Cap. 4.

(e) L. IV.

(f) Les apparences étoient pour les Païens, parce que les Juifs célébroient aussi les vendanges pendant cette Fête.

(g) *Reddimus obsecra convicia debita genti, Quæ genitale caput propudiosa metit.*

Tome V.

*Radix stultitiæ, cui frigida Sabbata cordi ;
Sed cor frigidius Religione sua est.
Septima quaque dies turpi damnata veterno ;
Tanquam lassati mollis imo ; Dei.
Cætera mendacis deliramenta Catæstæ
Nec pueros omnes credere posse reor.
Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis, imperioque Titi !
Latius excise pestis contagia serpunt,
I' vitæque suos, Natio vitæa premit.*

(h) Ch. XXXV. v. 3. Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures le jour du Repos,

§. II.

Que la Religion Chrétienne n'a pas été plus ménagée que celle des Juifs.

APRÈS que les premiers Chrétiens se furent séparés du Judaïsme d'où ils étoient originaires, à combien de calomnies ne furent-ils pas exposés, & combien honteuses & flétrissantes ne furent pas les idées que les Gentils en donnerent? Ils répéterent contre eux plusieurs calomnies qui avoient été répandues contre les Juifs; & résolus de les regarder comme une branche du Judaïsme, ils ne se donnerent jamais la peine de les distinguer. On leur attribua toutes les extravagances, toutes les impuretés qui se trouvoient dans la doctrine & dans les mœurs des *Gnostiques*, & des autres Hérétiques des premiers siècles. On dit qu'ils adoroient un Dieu, qui avoit les ongles (a) d'un âne; qu'ils rendoient un hommage honteux aux parties naturelles de leurs Prêtres; qu'ils servoient à leurs initiés un enfant couvert de farine; qu'après s'être régalez de la chair (b) de cet enfant, ils éteignoient les flambeaux, pour se mêler criminellement ensemble, hommes & femmes; qu'ils menaçoient le Monde & les Astres (c) d'incendies & de malheurs. Les Peres se plaignent de ces calomnies, & de plusieurs autres semblables; & il y a apparence que celles que j'ai rapportées n'ont été forgées que sur l'ignorance des Rits de la Pénitence & de la Communion, tels qu'on les pratiquoit alors. Enfin la calomnie fut portée à un tel point, qu'on travestit en *Athéisme* la doctrine de l'Unité de Dieu prêchée par les Chrétiens; en sorte que l'on employoit contre eux la formule usitée dans les mystères du Paganisme (d) **ECARTEZ LES ATHEES.**

Mais écoutons *Tertullien* (e) au sujet de tant d'odieuses imputations. « Nous passons pour homicides, pour incestueux, pour sacrilèges, pour la peste publique du genre humain, pour des scélérats coupables de tous les crimes, ennemis des Dieux, des Césars, des bonnes mœurs, & de toute la Nature; jusques-là qu'il suffit de passer pour Chrétien, pour être censé malfaiteur: le nom seul est devenu un crime. » Il est bien vrai qu'il se trouve un *Pline* (f) le plus honnête homme de son tems, qui mieux instruit du caractère des Chrétiens & de celui de leur Religion, les dépeignit tout autrement à l'Empereur *Trajan*, dans une Lettre assez bien circonstanciée. Outre *Pline*, il se trouva quelques autres Païens assez modérés sur le compte des Chrétiens & de leurs Mystères. Il s'en trouva qui, judicieux examinateurs, parlerent des Chrétiens d'une manière approchante de la vérité. Mais que le nombre de ces Païens retenus a été petit, au prix de ceux qui se font déchainés, & de ces emportés qui ont pris plaisir à dénigrer le Christianisme aux yeux de tout l'Univers!

§. III.

Les Protestans n'ont pas été mieux traités (g) par quelques Catholiques Romains.

Si nous descendons maintenant jusqu'à notre tems, on trouvera que les hommes n'ont point dégénéré de ces anciens préjugés, ni de la haine de Religion (h). Combien d'imputations fausses ne trouve-t-on pas dans les Auteurs Catholiques prévenus,

(a) *Ononychites.*

(b) Telle étoit, comme l'avoué *M. Reland*, la fautive idée que les Païens avoient de l'Eucharistie; ce qui prouve assez bien que les Chrétiens d'alors s'exprimoient autrement sur ce sujet que les Réformés.

(c) Autre fautive idée des Païens sur le Jugement dernier, que plusieurs Chrétiens regardoient alors comme prochain.

(d) *Niceus 784 A' 314.*

(e) Voyez les premiers chap. de son *Apolo-gétique*; & entr'autres p. 14. de l'Éd. d'Amst. 1701.

(f) *Pline* le jeune, Voyez sa Lettre à *Trajan*,

Lettres de *Pline*, Liv. X. Lettre 97.

(g) Nous avons substitué ces paroles à ces termes généraux de *M. Reland*, par les *Catholiques Romains*. En attribuant ainsi à tous les Catholiques en général, ce qui ne peut convenir qu'à quelques-uns d'entre-eux, l'Auteur ne s'est pas aperçu qu'il donnoit sujet de l'accuser du même défaut qu'il condamne deux lignes plus bas, c'est-à-dire, le préjugé, & la haine de Religion.

(h) Je paraphrase un peu cet endroit, dit l'Éditeur Hollandois, pour ne pas choquer les Catholiques, que *M. Reland*, & son Traducteur *M. D**** n'ont pas épargnés.

& dans les aveugles dévots de cette Communion, lorsqu'il s'est agi de représenter ou les dogmes, ou le caractère des Protestans !

N'ont-ils pas dit que nous haïssions les bonnes œuvres (a) ? que nous faisons Dieu Auteur du mal (b) ? que nous méprisons la sainte Vierge Marie, cette bienheureuse Mère de Jésus-Christ, les Anges, les Saints, &c. (c) ? que nous avons corrompu le Texte des Livres sacrés, & que nous n'avons d'autre règle que les lumières de notre esprit dans la décision des Mystères de la Foi (d) ? Quelques-uns de leurs Docteurs n'ont-ils pas supposé encore à notre Réformation, qu'elle s'est fait comme un nouveau Christ, ou plutôt une Idole abominable, objet du culte de ceux qui se disent Réformés & Protestans, opposée totalement à ce Christ annoncé par les Apôtres & par leurs Disciples à toute l'Eglise ? Nous enseignons, disent-ils, que Christ est absolument né à la manière ordinaire, & tel que le reste des hommes ; enfant infirme, sans justesse de raison & de jugement, &c. qui a comme reculé lorsqu'il s'est agi de remplir les fonctions de son Ministère, & qui a prononcé en mourant des paroles pleines de désespoir. Ils ajoutent que notre emportement dans l'erreur est tel, que nous ne craignons pas d'avancer, malgré le témoignage de l'Ecriture, la grandeur des Miracles de Dieu & les merveilles de ses ouvrages, que Dieu ne peut rien faire contre les loix de la Nature dont il est le Créateur. Ils nous accusent enfin d'enseigner, (e) que le Saint Esprit est tellement inamissible, que nonobstant les vices les plus infâmes & les plus exécrables, il est impossible qu'il abandonne nos Fidèles ; & que la continence est tellement au-dessus des forces humaines, qu'aucun homme ne sauroit éteindre le feu de la convoitise sans le secours du mariage.

Génébrard (Archevêque d'Aix, & contemporain de plusieurs Réformateurs) n'a point fait difficulté de prédire dans la *Chronologie* (f) qu'il nous a donnée de sa façon, que *Luther* amèneroit bientôt le Royaume de *Mahomet* & son règne dans l'Europe ; que les Ministres de la Secte & ses Disciples désertoient à l'envi du *Luthéranisme* au *Mahoméanisme* (g). Mais il n'est pas étonnant que cet Auteur, & bien d'autres avec lui, en nous confondant tous ensemble sous le même nom de *Luthériens*, nous aient accusés de favoriser le *Mahoméanisme*. Il suffit que, comme les *Mahométans*, nous rejetions les Images ; que nous croions l'immutabilité des décrets de Dieu, pour autoriser cette injuste accusation. Écoutez l'Abbé *Maracci* dans son *Prodrome* (h) de l'*Alcoran*. „ *Maomet*, dit-il, & ses Sectateurs ont toujours été ennemis déclarés „ des saintes Images : impieté qui a eu premierement pour imitateurs l'Empereur „ *Leon l'Aurien*, son fils *Constantin Copronyme*, & les autres Iconoclastes de son siècle, „ contre lesquels le second Concile de Nicée fut convoqué ; & dans ces derniers „ tiers tems les *Calvinistes* & les *Sacramentaires*, enfans & disciples des *Mahométans*. „

Mais quoique cet habile homme nous attaque d'une manière si aigre, & qu'il nous

* (a) N'est-ce pas les haïr, ou du moins donner lieu de les négliger, que de les croire inutiles au salut ?

* (b) C'est une conséquence nécessaire du Décret immuable enseigné par *Calvin*.

* (c) Tenir qu'on ne doit pas les honorer, les invoquer, c'est dire qu'ils n'ont aucun pouvoir, & les mépriser.

* (d) Tant que les Protestans n'expliquent pas nettement & précisément ce qu'ils entendent par leur *Esprit particulier*, cette accusation subsistera dans toute sa force, & on aura droit de croire que dans la décision de la Foi ils ne consultent que les lumières de leur esprit. A moins qu'ils ne disent que par l'*Esprit particulier* ils entendent l'*Esprit de Dieu*. Mais l'*Esprit de Dieu* est-il le sujet aux ignorances, aux contradictions, aux variations qu'on remarque dans les Auteurs de la Réforme ?

* (e) De ces deux chefs d'accusation, le premier n'est autre chose que la doctrine constamment enseignée par *Calvin*. A l'égard de l'autre, on peut voir ce que nous avons rapporté de *Luther* Tom. III, p. 366. de cet Ouvrage. Il n'en faut pas davantage pour justifier l'accusation qu'on intente ici aux Réformés.

(f) Pag. 107.

(g) Il est bon, dit l'Éditeur Hollandois, de concevoir ici comme un monument d'ignominie & de malice antichrétienne dans ceux qui suivent aveuglément leurs préjugés, la note du Traducteur de cette Pièce : la voici. (Dans la première Edition, *M. Reland* avoit rapporté d'autres calomnies de ce *Génébrard*, qu'il a retranchées de la seconde ; comme, par exemple, que nous étions divisés en *XXXVI* Sectes très-pernicieuses, dont les noms inventés à plaisir font mourir de rire ; que *Luther* avoit eu un fort grand commerce avec le Diable, & qu'enfin il avoit fini par la corde ; que *Calvin* lui-même coupable de non-conformité, en avoit été puni de Dieu par un ulcère malin sur l'instrument de son crime, & qu'il étoit mort dans le désespoir, &c. *M. Reland* ne devoit pas supprimer de telles calomnies. Elles servent à faire voir, que Rome est menteuse & meurtrière dès le commencement jusqu'à la fin.) On ne voit pas au reste quel rapport a Rome avec *Génébrard*, dont on ne sçache pas qu'elle ait jamais approuvé les Ecrits.

(h) C'est-à-dire, *Préliminaires*, ou *Prolegomenes*. Le passage en question se trouve à la page 70. de la troisième Partie.

appelle injurieusement *Enfans & Disciples des Mahométans*, comme si nous eussions appris d'eux à rejeter le culte des Images, ou comme si c'étoit un crime de rejeter un abus, parce que le *Mahométisme* le rejette aussi ; cela ne m'empêchera pas de rendre justice au mérite de ce sçavant Italien, qui a si bien servi (a) les belles Lettres. Nous sommes des hommes, tous également sujets à l'erreur & aux préjugés. Ils ne nous emportent que trop souvent au-delà des bornes, sur-tout quand nous croions qu'il s'agit des intérêts de notre Religion.

§. IV.

Que les Catholiques Romains ont tort de nous comparer aux Mahométans.

JE dois craindre aussi qu'on ne m'accuse de favoriser le *Mahométisme*, car qui sçait si l'examen que je fais de cette Religion, & le tableau que j'en donne au naturel, n'autoriseront pas nos adversaires à renouveler ce calomnieux reproche avec plus de confiance que jamais ? Seroit-ce-là cependant une raison suffisante pour me détourner de mon dessein ? Non ! il faut chercher la vérité par tout où on peut espérer de la découvrir ; & ce sera toujours une entreprise louable, d'arrêter le cours du mensonge. Il faut donc exposer hardiment aux yeux du Public une Religion répandue dans la plus grande partie de l'Asie & de l'Afrique, & qui occupe même des Etats considérables en Europe ; il faut, dis-je, la montrer, d'un côté sans la flatter, sans fard & sans déguisement, & de l'autre sans la noircir, sans l'envelopper, s'il faut ainsi dire, dans les nuages de la médisance & de l'erreir. On la verra ici telle qu'elle est enseignée dans les Mosquées & dans les Ecoles des Mahométans ; & c'est-là le véritable moien de l'attaquer ensuite avec succès, & de la détruire au moins dans notre esprit, si tant est que nous ne le puissions pas dans l'esprit des Turcs & des autres Infidèles.

Au reste, quand même je n'aurois pas entrepris ce travail, mon silence & mon inaction n'auroient pas empêché le cours de l'injuste accusation dont on nous charge : peut-être aussi ceux qui s'instruiraient des dogmes du Mahométisme, ne manqueroient pas d'y trouver de quoi récriminer contre les Catholiques Romains. En effet les dogmes & les pratiques de leur Eglise, comme les prières pour les Morts, l'intercession des Anges & des Saints, la visite des Sépulchres, les Pèlerinages à certaines Eglises, la distinction des viandes, les jeûnes réglés, le mérite des œuvres, &c. tous ces dogmes, dis-je, & toutes ces pratiques ont beaucoup plus de conformité que notre Réforme (b) avec les dogmes & les pratiques des *Mahométans*. Dira-t-on cependant que tout cela est mauvais, parce qu'il est conforme à la Religion de *Mahomet* ? D'ailleurs parce que ces *Mahométans* ont parlé suivant la vérité (c) des perfections divines & des attributs de Dieu, dira-t-on qu'il faille rejeter ces vérités ? Il n'y a pas même du bon sens à le penser.

§. V.

Parallèle singulier de Vivaldo, entre les Luthériens & les Mahométans.

JE ne sçaurois m'empêcher de mettre ici le parallèle original de *Vivaldo* entre les Luthériens, c'est-à-dire, tous les Protestans, & les Sectateurs de *Mahomet* ; parallèle dont on peut dire que toutes les faussetés y sont sensibles (d).

„ Premièrement,

(a) Sur tout par son Ouvrage sur l'*Alcoran*, Ouvrage généralement estimé, quoiqu'il ne soit pas sans défauts.

* (b) Cela n'est pas vrai : le raisonnement n'est pas juste, parce que les choses ne sont pas égales. Tout le monde sçait que le *Mahométisme* est né six cens ans après le Christianisme. Il n'est donc pas étonnant que dans l'un & dans l'autre il se trouve de la conformité entre certaines pratiques. *Mahomet* les a prises des Chrétiens, comme on convient qu'il a de même beaucoup emprunté des Juifs. La con-

formité bien loin de faire tort aux Catholiques, leur est donc au contraire très-avantageuse. Elle prouve l'antiquité de ces usages qui leur sont communs avec les *Mahométans*, & justifie en même-tems l'accusation de nouveauté qu'ils reprochent aux Protestans, qui ont rejeté ces pratiques anciennes.

(c) Ils ont même parlé de Dieu avec toute la dignité possible. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'ouvrir la *Bibl. Orient.* de d'*Herbeler*.

* (d) Notre dessein n'est point d'approuver ou d'autoriser les parallèles odieux, qu'on peut

ous eussions
de rejeter
era pas de
les Lettres.
jugés. Ils
quand nous

étiens.

es) car qui
me au na-
roche avec
te pour me
on peut
ter le cours
ne Religion
eupe même
ôté sans la
envelopper,
la verra ici
hométans)
détruire au
l'esprit des

nce & mon
ous charge :
manqueront
Fet les dog-
intercession
aines Eglise,
&c. tous
ormité que
ra-on ce-
Mahomet?
perfections
? Il n'y a

étiens.

lo entre les
; parallèle

nièrement,

Catholiques,
avantageuse,
ges qui leur
s, & justice
veauté qu'ils
rejeté ces

u avec toute
ainere, il ne
'Herbeler.
d'approuver
, qu'on peut

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS.

145

„ Premièrement, dit-il (a), *Mahomet* s'est vanté de posséder seul le vrai Evan-
„ gile, c'est-à-dire ce qu'il faut retenir précisément du vieux & du nouveau Testa-
„ ment, en rejetant tout le reste : de même l'impie *Luther* a osé dire, qu'avant lui
„ l'Allemagne n'avoit point eu d'Évangile. En second lieu, le *Mahoméisme* est par-
„ tagé en LXX. Sectes ; & on n'en compte pas moins des Évangéliques. En trois-
„ sième lieu, *Mahomet* a ordonné qu'on ne jugeât des matières de Religion que par
„ ses écrits ; & de même les Hérétiques donnent les leurs pour règle de foi. En
„ quatrième lieu, le faux Prophète a raccourci le Carême de dix jours, & l'a ren-
„ fermé dans une seule (b) Lune, qui par succession de tems peut se trouver tout à
„ tour dans chaque saison de l'année ; mais *Luther* ne s'est pas contenté de changer
„ ainsi le Carême ; il l'a même aboli avec tous les jeûnes. En cinquième lieu,
„ *Mahomet* a substitué le Vendredi au Dimanche ; mais les Luthériens ont suppri-
„ mé tout le respect qui est dû aux jours de Fête. En sixième lieu, *Mahomet* a dé-
„ truit les Images ; & , comme lui, les Luthériens les ont prophanées & renversées.
„ En septième lieu, *Mahomet* se moque du culte de tous les Saints ; & les Secta-
„ teurs de *Luther* en font tout autant (c). En huitième lieu, *Mahomet* a rejeté le
„ Baptême ; & *Calvin* ne l'a pas crû nécessaire (d). En neuvième lieu, les *Maho-*
„ *métans* ne circoncisent que ceux qui ont atteint l'âge de raison ; & (e) *Adrien Nam-*
„ *sted* ne fut baptisé qu'en sa dix-septième ou dix-huitième année. En dixième lieu,
„ *Mahomet* a permis le divorce ; & de même *Colompade*, après avoir abandonné sa
„ première femme, en prit une autre. Onzièmement, les *Mahométiens* prennent au-
„ tant de femmes qu'ils en veulent, ou du moins qu'ils en peuvent entretenir ; &
„ *Bucer* & *Oldendorp* (f) ont aussi approuvé cet usage. En douzième lieu, les *Ma-*
„ *hométans* nient l'imputation des bonnes œuvres à tout autre qu'à celui qui les fait ;
„ & les Luthériens soutiennent que nos bonnes œuvres sont des péchés. Enfin *Mahomet*
„ a rejeté le franc arbitre ; & les Luthériens (g) l'ont aussi proscrit. „

§. VI.

Parallèle du même Vivaldo, entre les Mahométiens & les Catholiques Romains.

JE suis persuadé que ce bon Pere s'est non-seulement félicité d'un si heureux pa-
rallèle, mais qu'il s'est même imaginé qu'il n'y auroit ni réplique, ni récrimination de
notre part. Difons mieux : il s'est, comme on dit, enfermé lui-même ; il a éventé le
secret de l'Art, en faisant lui-même ensuite le parallèle de la Doctrine de son Eglise
avec celle des Mahométiens. Or suivant ce parallèle, nous sommes également (b)
les uns les autres Disciples de *Mahomet*. Pour en être mieux convaincu, & aussi afin
de n'être point accusé d'en imposer, j'alléguerai ici les propres termes de cet Auteur ;
& cela est d'autant plus nécessaire, que son Livre ne se trouve que difficilement. Cou-
venons de bonne foi, que la perte n'est pas fort grande.

Il dit donc, „ qu'il y a plusieurs choses en quoi les *Mahométiens* se rapprochent des
„ Chrétiens Catholiques. Premièrement, ils adorent le vrai Dieu ; & par conséquent

avoir faits entre différentes Sectes. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de dire, que dans celui qu'on nous propose ici, les fautes ne sont pas aussi sensibles, que l'ont cru M. *Reland* & son Traducteur. On s'en convaincra en examinant chaque article en particulier.

(a) Ce parallèle se trouve dans les Notes de *Vivaldo* sur un Livre de *Don Pedro de la Cevaleria*, intitulé, le zèle de *Christ* contre les Juifs & les *Sarajins*.

(b) C'est le mois de *Kamadan*.

(c) Le fait est constant ; & on ne conçoit pas comment dans cette accusation M. *Reland* a eu voir une fausseté si sensible.

(d) Il ne faut qu'ouvrir son *Institution* pour s'en convaincre.

(e) C'étoit un Anabaptiste du XVI. siècle.

(f) *Oldendorp*, comme nous l'avons remar-

Tome V.

qué ailleurs, prit une seconde femme du vivant de la première qu'il avoit épousée. *Caraccioli* réfugié à Genève en fit de même. Ajoutez l'approbation authentique, que *Luther* & les premiers Auteurs de la Réforme donnerent à *Philippe Landgrave* de Hesse, pour avoir deux femmes.

(g) Il se trompe. *Luther* proscrit le franc Arbitre ; mais les Disciples l'ont réhabilité. Il est faux de même que les *Mahométiens* le nient. Mais il faut avouer qu'à ce sujet il y a de la contradiction dans leur doctrine. Voyez *d'Herbelot*, *Biblioth. Orient.* art *Ham*, & ailleurs.

(h) Nous venons de montrer que, quelque soit le parallèle, ce nom ne peut convenir aux Catholiques. Voyez la note (b) de la page précédente.

„ ils ne font point Idolâtres. Quoiqu'ils nient que Jesus-Christ soit le Fils de Dieu,
 „ ils le regardent pourtant comme un très-grand Prophète, après lequel il n'y en a
 „ eu aucun parmi les Juifs. Ils confessent que Jesus-Christ a été conçu par l'opéra-
 „ tion de l'Esprit de Dieu, & qu'il est né d'une Vierge, sans opération humaine;
 „ qu'il a reçu de Dieu la puissance de faire des miracles, de guérir les hommes de
 „ leurs maladies & de leurs infirmités, de chasser les Démon, de ressusciter les morts,
 „ & de faire en général tout ce qui est rapporté de lui par nos Evangélistes. De plus,
 „ ils croient que ce même Jesus, qu'ils appellent *Nebis*, a pénétré & pénétré aduel-
 „ lement dans tous les secrets des cœurs; qu'il connoît à fond tout ce qu'il est possible
 „ de connoître; & c'est ainsi qu'il est instruit dans toute la sagesse de Moïse & dans
 „ toute la Morale; qu'il connoît tout ce que font les hommes de plus caché dans leurs
 „ maisons, & tout ce qu'ils renferment dans leurs trésors. Ils croient que Jesus-Christ
 „ a méprisé les richesses, secoué le joug des convoitises charnelles, & surmonté tou-
 „ tes fortes de plaisirs, comme autant de pièges du péché. Les *Mahométans* ont aussi
 „ appris de leur Maître, que la sainte Vierge Marie fut saluée par l'Ange *Gabriel* en
 „ ces termes: *O Marie, c'est vous que Dieu a choisie, ornée & couronnée de grâces!*
 „ *c'est vous que le Seigneur a choisie entre toutes les femmes, & préférablement à toutes les*
 „ *meres des enfans des hommes! C'est vous qu'il a placée entre les hommes & les Anges dans*
 „ *son délicieux Paradis!* Ils soutiennent aussi qu'il n'y a aucun homme qui n'ait été
 „ tenté de Satan, excepté Jesus & Marie sa mere; témoignage précieux & vérita-
 „ blement admirable de la Conception immaculée de la très-pure & très-heureuse
 „ Vierge. Outre cela, ils chantent les Pseaumes de David, de même que nous les
 „ chantons dans nos Eglises; & lorsqu'ils visitent le Sépulchre de leur Prophète, ils
 „ ne se croient point dûment purifiés, si en même tems ils ne rendent un semblable
 „ hommage (a) à celui de la très-sainte Mere de Dieu. Enfin si quelque Juif a envie de se
 „ faire de leur Religion, on l'oblige avant toutes choses de croire en Jesus-Christ,
 „ & on lui fait cette demande: *Croitez-vous que Jesus-Christ est né d'une Vierge par le*
 „ *souffle, ou l'Esprit de Dieu, & qu'il est le dernier Prophete qui ait paru parmi les He-*
 „ *breux?* S'il répond oui, on l'initie au *Mahométisme* (b).

§. VII.

D'où vient que l'on connoît si peu la Religion Mahométane.

(c) On a tant d'exemples de l'ignorance volontaire ou involontaire où l'on est des Religions différentes de la notre, & il est si bien prouvé par l'Histoire ancienne & moderne, même par l'Histoire sacrée, que la plupart des Religions n'ont pas été connues par leurs ennemis, ou qu'ils les ont chargées malicieusement de calomnies, qu'après cela on ne doit plus être surpris que la Religion *Mahométane* ait subi le même sort.

Une chose y a contribué sur tout: c'est la connoissance qu'il falloit avoir de l'Arabe, pour bien juger de cette Religion, & pour pénétrer dans ses mystères. Or les Grecs, & presque tous ceux qui ont écrit parmi nous sur ce sujet, ont ignoré cette Langue. D'ailleurs il faut faire attention au caractère des *Mahométans*, qui se com-

* (a) On ne sçait ce que *Ivaldo* veut dire par cet hommage prétendu que les *Mahométans* rendent, selon lui, au Sépulchre de la sainte Vierge. Il est vrai que parmi eux on a beaucoup de respect pour la Ville de Jerusalem. Plusieurs même d'entr'eux en font le Pèlerinage, de même que celui de la Mecque, quoiqu'ils ne le croient pas également nécessaire, & qu'en effet il ne soit pas commandé par la Loi *Mahométane*. Mais je ne sçache pas que ce respect des *Mahométans* pour la Cité sainte, ait aucun rapport au Tombeau de la Mere de Dieu, ni qu'ils se mettent fort en peine de le visiter. Au moins ne peut-on pas dire, comme *Ivaldo*, qu'ils s'en font une obligation, & un devoir.

* (b) A considérer ce parallèle en gros ou

en détail, il ne paroît pas, comme le croient l'Auteur & le Traducteur de cet Ouvrage, que *Ivaldo* s'y soit enfermé de lui-même, ni que par là il ait donné grande occasion aux Protestans de récri- mimer contre les Catholiques. Si on en excepte peut-être l'article de l'immaculée Conception de la Sainte Vierge, qui ne passe pas même chez ceux-ci pour un article de Foi, il semble que les uns & les autres conviennent assez de la doctrine contenue dans ce parallèle, par où l'on veut que *Ivaldo* ait énoncé le secret de Paris. Elle n'est donc pas plus la doctrine de l'Eglise, que celle de la Reformation; & par conséquent, elle ne prouve point du tout ce que M. *Reiland* & son Traducteur ont prétendu en inter- r.

(c) On paraphrase ici le texte.

Fils de Dieu, il n'y en a par l'opération humaine; les hommes; ter les morts, les. De plus, n'être actuel- il est possible Moïse & dans leurs Jésus-Christ armonté tou- tant on aulli ge Gabriel en de grace! ut à toutes les les Anges dans qui n'ait été aux & vérita- très-heureuse que nous les Prophète, ils un semblable l'a envie de se Jésus-Christ, l'éloge par le parus les He-

muniquent fort peu aux étrangers en matière de Religion, & ne se fousient guères (a) de dispute & de contraverfes. Si donc il y a jamais eu une Religion mal expliquée par ses ennemis, exposée au mépris du monde, jugée indigne de réfutation, c'est certainement la Religion de Mahomet. Quand on a voulu diffamer un dogme, ou le noter de libertinage & d'impureté, on l'a aussi-tôt qualifié de dogme Mahometan, tel que les Turcs seroient scrupule de le reconnoître. Ne diroit-on pas après cela, que cette Religion n'est qu'impureté, un véritable bourbier? Mais que cela ne nous surprenne point, après le beau parallèle ou on a si bien comparé le Diable avec Mahomet; parallèle qu'on trouve dans le discours de je ne sçai quel Auteur (b) contre le Mahométisme. (c) Telle est la force des préjugés; mais à qui les doit-on souvent à la paresse & aux mauvaises études. Si on voit qu'un jeune homme qui se destine à la Théologie, témoigne une forte envie de connoître à fond la doctrine de Mahomet, on l'envoie s'instruire dans la (d) somme des Controverses de Hoornbeek, où il en est parlé tellement qu'ellement; ou à la Confusion de la Secte Mahométane de Jean Ardié Maure, ou aux Institutions Theologiques de Forbescius, ou à l'ouvrage d'Omnius, intitulé le Turcisme mis en évidence; ou enfin à l'Alcoran de la Traduction de Robert de Ketz, ou à d'autres qui en écrivant sur cette matière, sont tombés dans des erreurs capitales, pour ne rien dire de pis. Mais on ne l'avertit point ce jeune homme, qu'il ne sçaurait se dispenser d'apprendre l'Arabe, & d'entendre Mahomet dans sa propre Langue, sil veut être en état de connoître sa doctrine, & de la réfuter ensuite; que de plus il doit lire les Auteurs Arabes, & même s'exercer dans cette lecture; qu'il faut enfin qu'il s'accoutume à voir de ses propres yeux, & non pas des yeux d'autrui.

On défend sa paresse & son ignorance, en disant que le Mahométisme ne vaut pas la peine d'être examiné; que c'est perdre absolument son temps & se tourmenter sans fruit, que de vouloir examiner les impertinences de l'Alcoran, & les songes creux d'un malheureux Fanatique. « L'Alcoran de Mahomet, dit gravement le R. P. Dom Martin-Alphonse Valado, Auteur du Livre qui a pour titre (e) le Chandelier d'or de la sainte Eglise de Dieu, Je sçavoir Jésus-Christ, dans les mêmes notes que nous avons déjà citées, sur l'ouvrage de Dom Pedro de la Cheralone, ne doit nullement être lu. C'est un Livre méprisable en toute manière, & qu'il faut jeter au feu; & c'est ainsi que je suis d'avis qu'on traite tous les exemplaires qu'on pourra trouver de cette production bestiale, pour l'effacer entièrement de la mémoire des hommes.

Mais disons hardiment, que les Mahométans ne sont pas aulli extravagans que nous nous l'imaginons. Outre que le bon sens est de tout pais & de tout climat, je ne sçaurais me persuader qu'une Religion qui a fait des progrès si étonnans en Asie, en Afrique & même en Europe, soit aulli dépourvue d'idées capables de surprendre les hommes, ni aulli absurde, que le suppose généralement la plus grande partie des Chrétiens. Je dis même qu'elle s'est rendue recommandable par des apparences de vérité, quoique j'avoue néanmoins qu'elle est très-mauvaise, qu'elle doit être en horreur aux véritables Chrétiens, & enfin qu'elle est la peste du Christianisme. Je le répète donc encore; elle est détestable; rien n'est plus vrai; mais que faut-il donc en conclure? Qu'il ne faut point s'embarasser de la connoître? Plaisante conséquence! comme s'il ne falloit pas faire des efforts pour découvrir les ruses & les artifices du Démon, afin de s'en garantir. Au contraire, il me semble qu'on doit travailler avec un soin extrême à connoître cette Religion, que les Chrétiens n'ont jamais conçue autrement que comme une Religion feinte, par-là même très-dangereuse. Au reste, pour se convaincre que le Mahométisme est moins ridicule & moins opposé au bon sens, qu'on ne le croit vulgairement parmi les Chrétiens, on n'a qu'à lire, ce qui suit de l'Abbé Maracci.

« Croïez moi, dit-il dans la Préface de ses Prolegomenes sur l'Alcoran, (f) la chose n'est pas comme on le suppose. Il y a plus de veiné caché dans cette Secte, que

(a) Voyez cependant Bayle, article de Mahomet, touchant les Auteurs qui ont été les Apologistes du Mahométisme.

(b) M. Reland ne nomme point cet Auteur; Mais il indique la page 358. de son Livre où se trouve ce curieux parallèle; & c'est Bibliander Reformateur de Zurich, qui publia ces Discours à la suite de l'Alcoran.

(c) On ajoute ces lignes, afin que la transi- tion soit plus naturelle.

(d) Hoornbeek summa controversiarum. J. A. Mauri Confusio Sectæ Mahometanæ. Forbelli à Corle Instructiones Theologicae.

(e) Candelabrum aureum Ecclesie Sanctæ Dei J. C. &c.

(f) On rapporte ici le Texte Latin de l'Ab- bé Maracci. « Crede mihi, Lector; res non ita se habet, ut supponitur. Majus latet in hac Secta venenum, quam putant hi qui de ea

l'on est des ancienne & n'ont pas été e calomnies, subi le même avoir de l'A- tères. Or les ignora cette qui se com-

le croient l'Au- ouvrage, que l'ri que par là il ait stants de rieri- on en excepte ée Conception alle pas même e l'on, il semble entent assez de arallele, par ou le secret de l'ari- rine de l'Eglise, ar conséquent, ce que M. Re- rétendu en inf- te.

„ ne s'imaginent ceux qui ne la connoissent qu'imparfaitement, & sur le rapport de
 „ quelques ignorans. Autrement, que voudroit dire cette multitude d'hommes de
 „ toutes les Nations, non-seulement d'entre les Païens modernes, mais encore d'entre
 „ les Juifs, les Chrétiens, & les Religieux même de nos Monastères, qui se trouvent tous
 „ les jours dans le *Mahometisme*. C'est le libertinage, dit-on, qui les y attire. Cela est sans
 „ doute ; mais je crois aussi qu'il y a quelque autre motif qui s'en mêle, & qui les
 „ trompe par les apparences du bon & du vrai. Car enfin, il faut se souvenir que
 „ cette Secte, méchante & superstitieuse tant qu'il vous plaira, a pourtant confes-
 „ vé tout ce qu'on trouve de plus plausible & de plus probable dans la Religion
 „ Chrétienne, avec tout ce qui nous paroît plus conforme à la Loi & à la lumière
 „ naturelle. Elle a proféré de sa créance tous ces Mystères de l'Évangile, qui
 „ nous semblent d'abord incroyables & impossibles ; (a) comme elle a aussi retranché de
 „ sa Morale tous ces préceptes gênans, & auxquels il semble que l'humanité ne puisse at-
 „ teindre. Par là, comme vous voyez, elle a levé les deux grands obstacles,
 „ que trouve en nous communément la vraie Religion ; l'un de l'Esprit, & l'autre de
 „ la chair. Aussi (b) les Païens d'aujourd'hui, qui se sentent assez disposés à renou-
 „ cer à leur Idolâtrie, embrassent plus promptement & plus facilement la Loi *Ma-
 „ hométane*, que la Loi Évangélique ; ce qui arrivera toujours, à moins que les
 „ Missionnaires qu'on destine à leur conversion, ne prévoient ce mal par le moyen
 „ des argumens que je rapporte dans mon Ouvrage, dont il est à propos de les
 „ instruire & de les prévenir”.

L'Abbé s'explique encore plus clairement dans la Préface qu'il a mise à la tête de
 sa réfutation de l'Alcoran. „ Et par sa suite & par expérience, dit-il, j'ai toujours
 „ cru que l'Alcoran & l'Évangile étant proposés également aux Infidèles, ils choisissent
 „ TOUS

„ nihil, nisi quod ab ignarissimis audierunt, co-
 „ gnovere. Alioquin, cur tant ingens morta-
 „ lium turba, non solum Ethnicorum qui adhuc
 „ supersunt, sed Judaeorum, Christianorum,
 „ & ipsorum qui in Religiosis Claustris degunt,
 „ ad Mahometinum dilabatur? Vendi licen-
 „ tia, inquires, illos allicit. Ita puto ; sed ali-
 „ quid aliud est, quod illos sub boni veritatis
 „ specie decipit. Habet nimirum hæc supersti-
 „ tiosa quidquid plausibile ac probabile in Chris-
 „ tiana Religione reperitur, & que naturæ legi
 „ ac luenti consentanea videntur. Mystera illa
 „ Fidei nostræ, quæ primo aspectu incredibilia
 „ & impossibilia apparent, & præcipuè quæ ne-
 „ mis ardua humane naturæ continentur, peni-
 „ tus excludit. Hinc moderni Idolorum cultor-
 „ res, facilius, ac proutius Saracenicam, quàm
 „ Evangelicam Legem amplectuntur, & in pos-
 „ terum amplectentur, nisi à Missionariis nostris
 „ his, quæ ego in meo Opere pono, argumen-
 „ tis præveniuntur ac præmuniuntur”. In *Præ-
 „ fatione ad Alcoranum refutationem veteris mentem suam
 „ exponit uberius, pag. 9.* „ Ego in ea opinio-
 „ ne sui, experientia id mihi & ratione suade-
 „ te, quod si Alcoranus & Evangelium genti-
 „ bus illis proponantur, semper Alcoranum po-
 „ tius & Mahometicam superstitionem, quàm
 „ Evangelium & Christianam Religionem am-
 „ plecturæ sint, nisi antea, & de Evangelii veri-
 „ tate, & de Alcorani mendacijs ac fraudibus
 „ probè instruantur. Primâ quippe facie ea quæ
 „ hic habet, naturæ, præsertim corruptæ, dic-
 „ tamini magis conformia apparent, quàm quæ
 „ illud proponit ; nempe unum esse Deum, om-
 „ nipotentem, omniscientem, retum omnium
 „ conditorem ac moderatorem, cui nihil com-
 „ mune sit cum rebus creatis ; pijs ac frequentes
 „ ad illum preces fundendas ; elemosinas in-
 „ pauperes erogandas ; peregrinationes sacras
 „ obeundas ; jejunijs corpus afflicendum ; jus-
 „ titiam servandam ; modestiam, beneficentiam,

„ pietatem, aliasque virtutes excolendas ; nemini
 „ injuriam faciendam ; à furtis, adulterijs, cædi-
 „ bus, alijsq. criminibus abstinendum ; res munda-
 „ nas, utpote innoxas, spernendas ; honis operi-
 „ bus incumbendum. Præterea reddendam esse
 „ rationem Deo ab omnibus operum unum ;
 „ honis paratam esse in celo æternam felicitas-
 „ tem in iis rebus, quas humana natura vehe-
 „ mentius solet appetere ; malis perpetuum in-
 „ gehennâ supplicium ; & alia hujusmodi, quæ
 „ res erâ pallium in Alcorano leguntur. Si verd
 „ audiat Ethnicus populum sibi à Ministro E-
 „ vangélico Deum unum & trinum, Deum ho-
 „ minem factum, Deum pauperem, crucifi-
 „ xum, mortuum ac sepulchrum ; Mysterium Eu-
 „ charistiæ ; necessitatem sacramenti Penitenti-
 „ æ ; monogamiam ; conjugij nexum indif-
 „ solubilem ; vitam perpetuè cruci conjunctam ;
 „ beneficentiam erga inimicos ; felicitatem sum-
 „ mam sicut in bonis, quæ nec oculus vidit,
 „ nec auris audivit, nec in cor hominis ascen-
 „ derunt ; & alia hujusmodi, vel humani in-
 „ tellectus capere excedentia, vel naturali con-
 „ ditione & in oculis difficillima, si non im-
 „ possible, & hæc cum Alcoranica Doctrina
 „ comparaverit, statim ab illi refugiet, & ad
 „ illa obvia ultis accurret”.

(a) Addition de M. D***, dit l'Écrivain
 Hollandois, par où il fait dire à l'Abbé *Maracci*
 une chose fautive, qui est l'imputation faite
 à *Mahomet* d'avoir retranché les Préceptes Mo-
 raux. Mais il n'est pas vrai que M. D*** im-
 pute cela à *Mahomet*. Il l'accuse seulement après
 M. *Maracci*, d'avoir retranché de la Morale
 tout ce qui paroît trop gênant & trop diffi-
 cile à l'humanité ; & l'accusation est bien fon-
 dée.

(b) Voi. *Bayle*, Article de *Mahomet*, Note
 DD. cette question, pourquoi les *Mahométans*
 acquerent plus de Profélytes, que les Chrétiens.

e rapport de
d'honnies de
meore d'entre
e portent tous
Cela est sans
, & qui les
souvenir quo
rante conser-
à la Religion
à la lumière
vangile, qui
retranché de
ne puisse at-
ds obstacles,
, & l'autre de
osés à renon-
e la Loi Ma-
par que les
par le moien
propes de les

à la tête de
j'ai toujours
, ils chois-
,, rous

olendas ; nemini
adulteris, cardi-
um ; res munda-
s ; homis operi-
reddendam esse
perum ; urum ;
teriam felicitat-
na natura vehe-
perpetuum in
quomododi, que
ntur. Si verd
à Ministro E-
um, Deum ho-
erem, crucifi-
Mysterium Eue-
ments ; Peuten-
nexusu in diffi-
ci compactam ;
felicitatem fun-
e oculus vidit,
hominis ascen-
vel humani in-
el naturali con-
ina, si non im-
ranica Doctrina
refugiet, & ad

, dit l'Élitéur
l'Abbe *Manar-*
putation faite
Preceptes Mo-
l. D... impu-
seulement apres
de la Moirle
nt & trop diffi-
on est bien fon-

Mahomet, Note
les *Mahométans*
dele, Chrétiens.

„ sont toujours le premier préférablement au second, à moins qu'auparavant on ne
„ leur démontre la vérité & la Divinité de l'un, aussi bien que la fausseté & les
„ mensonges de l'autre. Car si on ne s'arrête qu'à la Doctrine, il ne faut pas dou-
„ ter que le Livre de *Mahomet*, envisagé du premier coup d'œil, ne présente d'abord
„ à l'esprit des idées plus conformes à la raison, surtout à une raison corrompue
„ & ennemie des mystères ; par exemple, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, tout sage &
„ tout-puissant ; créateur & modérateur de toutes choses, & qui n'a rien de com-
„ mun avec les créatures ; qu'il faut le prier avec assiduité & avec ferveur ; qu'il
„ faut être libéral envers les pauvres, entreprendre de saintes Pèlerinages, mortifier sa
„ chair par le Jeûne, garder la Justice, avoir de la modération, de la bonté, de la
„ piété, & toutes les autres vertus ; qu'il ne faut nuire à personne, mais s'abstenir
„ avec soin du vol, du meurtre, de l'adultère, & de tout autre crime quel qu'il soit ;
„ qu'il faut mépriser les choses de ce monde comme incertaines & passagères, & s'at-
„ tacher principalement aux bonnes œuvres (a) dont le fruit ne perit jamais ; qu'en-
„ fin nous devons tous un jour rendre compte à Dieu de notre conduite ; les bons
„ trouver dans le Ciel une félicité éternelle ; dans la jouissance des biens que la na-
„ ture souhaite avec le plus d'ardeur ; & les méchans dans la géhenne, nu supplice
„ qui n'aura jamais de fin. Toutes ces Doctrines, & autres semblables, sont en ef-
„ fet répandues dans l'*Alcoran*, (b) & plus plausibles en apparence, que certaines
„ Doctrines Évangéliques. Car si d'un autre côté un Païen vient à entendre de la
„ bouche d'un de nos Missionnaires, que le seul vrai Dieu, qu'on lui annonce, est un
„ & trois personnes ; que ce Dieu s'est fait homme ; qu'il a été pauvre ; qu'il a
„ souffert ; qu'il a été crucifié ; qu'il est mort, & qu'il a été enseveli. Si on lui
„ parle du Mystère de l'Eucharistie ; si on lui dit que le Sacrement de la Pénitence
„ est absolument nécessaire ; qu'un homme ne doit épouser qu'une seule femme, &
„ que le mariage est indissoluble ; que la vie doit être une Croix perpétuelle ; qu'il
„ faut être bienfaisant envers ses ennemis mêmes, & placer la souveraine félicité en
„ des choses que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, & qui ne sont
„ jamais montées dans le cœur de l'homme ; & autres semblables maximes, qui pas-
„ sent la portée de l'entendement humain ; ou qui sont très-difficiles, si elles ne
„ sont pas impossibles à notre état & à notre imbécillité naturelle ; qu'un Païen,
„ dis-je, vienne à entendre toutes ces belles choses, & à les comparer ensuite à la
„ Doctrine de l'*Alcoran*, il est certain que sur le champ il embrassera celle-ci, & ne
„ fera aucun compte de tout le reste ”.

§. VIII.

*Réfutation de ce qu'on dit communément, qu'il n'est pas nécessaire d'étudier
la Religion Mahométanne.*

MAIS, dit-on, nous n'avons pas beaucoup de commerce avec les *Mahométans*.
Ils refusent de disputer de Religion avec nous. Mais enfin, s'il faut absolument dis-
puter contre eux, nous avons le secours de plusieurs Livres Latins, pour les combattre.
Pourquoi donc perdre son tems à étudier l'Arabe, & quelle en est l'utilité ?
Répondons d'abord à ceux qui ne croient pas que l'étude de la Religion *Mahomé-*
tane soit nécessaire, sous prétexte, disent-ils, que nous n'avons pas beaucoup de
commerce avec les *Mahométans*. (c) J'avoue que nous n'en sommes pas si voisins,
que les Catholiques Romains, & d'autres Sectes Chrétiennes ; & j'ajoute que je ne
voudrois pas qu'on s'appliquât à réfuter *Mahomet*, préférablement aux adversaires qui
sont au milieu de nous, ou avec lesquels nous avons des liaisons continuelles. Si
on interprétoit ainsi ma pensée, on se tromperoit fort, & on me feroit injure. Mais
bien loin de pouvoir dire que nous n'avons aucun commerce avec les *Mahométans*,
nous avons des relations très importantes avec eux à Constantinople, sur les frontiè-
res de Hongrie soumises au *Mahométisme*, dans l'Empire Turc, aux côtes d'Afrique,
dans la Sirie, dans la Perse, dans les Indes Orientales, où nos Colonies, & les Vil-
les que nous fréquentons pour notre commerce, renferment un nombre infini de

(a) Addition du Traducteur.

(b) Autre Addition.

Tome V.

(c) Il y a apparence que l'Auteur se fait
faire cette objection par des Protestans.

Musulmans. Aurette, quelles mauvaises conséquences ne tirera-t-on pas de cette prétendue inutilité d'étudier des opinions fausses ! Par là on déclare la guerre aux Études, & on ruine les Sciences. Quelconque voudra s'attacher à approfondir les choses abstruses, & éloignées de la connoissance du Vulgaire, telles que sont les Langues & les mœurs des anciens Peuples, ou des Nations modernes, éloignées de notre País, trouvera aussitôt des Censeurs qui le condamneront, lui & ce travail, en lui objectant que ce travail est inutile ; & cela s'appelle, ce me semble, accuser les gens d'extravagance. Mais des discours de cette nature ne sauraient venir de gens sages, qui montrent par leur vie & par leurs actions, qu'ils ont appris à donner une juste valeur aux choses, & à distinguer les plus importantes de celles qui le sont moins ; qui s'attachent ensuite aux unes & aux autres d'une manière proportionnée à leur valeur. Quoiqu'il en soit, je n'insisterai pas davantage là dessus ; il suffit de dire, que si les Censeurs de nos Études voulaient eux-mêmes ne s'attacher qu'au nécessaire, on verroit bien-tôt changer la face du Christianisme ; & au lieu qu'il est défiguré par les dissensions & les fausses subtilités, &c. à quoi contribue le peu de soin qu'on a de distinguer les choses essentielles de celles qui ne le sont point, il reprendroit certainement sa première dignité. Mais nos Censeurs ne se trouvent pas dans cette disposition ; (*) ils aiment bien mieux blâmer le travail d'autrui. Demandons leur à plus juste titre, quelle est l'utilité de leurs conversations frivoles, & des *riens* auxquels ils passent leur vie. Demandons leur encore, s'ils croient que le soin de l'État, la tranquillité de la vie, celle de la société civile, les mouvemens qu'on se donne pour obtenir quelque emploi dans l'Eglise ou à l'Académie, soient les seules choses nécessaires ; principalement ces dernières, qu'on pourroit bien mettre au rang des inutiles, à en juger uniquement par les vûes qui les font souvent rechercher. Si cela paroît trop fort, disons du moins qu'on n'en fait pas un usage légitime, quand on n'y cherche qu'un vain nom, & le désir de paroître. C'est ainsi que nous n'avons que trop de gens qui ne se bornent qu'à ce nécessaire. A de telles gens il est bien permis de ne point s'embarasser du *Mahoméisme*, & de repeter sans cesse qu'on peut bien se sauver sans cela. Je finis sur cet article, en les priant pour l'amour d'eux-mêmes, de se conformer à leur principe, de n'employer leur tems qu'aux choses nécessaires, à leur salut, & de négliger également les inutiles, & celles qui sont opposées à ce salut.

Pour moi, bien loin de croire l'examen, & la connoissance du *Mahoméisme*, des choses inutiles, je crois au contraire que cela doit servir à exciter dans nos cœurs la reconnaissance envers Dieu, à la vûe des erreurs qui enveloppent cette Religion, professée par des gens qui possèdent d'excellentes vertus morales, & si peu connues parmi les Chrétiens. Nous devons, dis-je, remercier Dieu de sa grace ; car qu'y a-t'il en nous qui nous rende préférables à tant de milliers de gens, qui ne valent pas moins que nous.

§. IX.

S'il est bien vrai qu'il ne soit pas permis aux Mahométans de disputer de Religion.

Mais, dit-on encore, les *Mahométans* ne veulent pas disputer de Religion. J'avoué qu'ils n'ont aucun penchant à la dispute, & qu'ils se tiennent inviolablement attachés à l'*Alcoran*, sans répondre autre chose à un Chrétien, qui les attaque, sinon qu'ils croient & pratiquent constamment ce que Dieu a commandé dans l'*Alcoran*, qu'ils regardent comme le Livre de Dieu même. Or, comme ils sont extrêmement persuadés de ce principe, il est inutile de disputer avec eux sur la validité de tel ou tel Dogme, de tel ou tel rit, parce que pour le justifier, ils renvoient à l'*Alcoran*. Il ne faut donc les attaquer que sur l'Autorité de l'*Alcoran*, & ensuite leur montrer par des passages de l'*Alcoran* même, que ce Livre n'est pas un Livre Divin ; (b) ce qui est probable, par exemple, par des passages évidemment injurieux

(*) On a pris la liberté d'abréger ici le Texte, & on s'est contenté de conserver simplement

le sens de l'Original.

(b) On a ajouté cette liaison.

de cette pré-
terre aux Étus
dir les choses
les Langues
de notre
travail, en lui
accuser les
venir de gens
à donner une
qui le font
proportionné
il fuffit de
rechercher qu'au
sujet qu'il est
ont le peu de
point, il
trouvent pas
intruit. De-
ons frivoles,
s croient que
mouvements
émie, soient
oit bien met-
sunt souvent
un usage légi-
c'est ainsi que
A de telles
repetet sans
s priant pour
ier leur tems
utiles, & cel-

à la souveraine vertu de Dieu. Tel est celui (a) où Mahomet ose dire, que Dieu, dans une révélation lui accorda le privilège de satisfaire ses passions, & de prendre les femmes d'autrui ; (b) en quoi on peut dire qu'il portoit l'impudence & le blasphème, jusque'à faire la Divinité complice de ses crimes & de ses passions. On trouve assez d'autres choses de cette nature dans cet Alcoran. Ensuite on pourroit leur montrer que la Doctrine de l'Alcoran est contraire à celle de l'Evangile, que Mahomet reconnoît pourtant pour très-véritable, & prouver par la Tradition, que les (c) exemplaires de l'Evangile n'ont jamais été corrompus. On pourroit leur montrer aussi l'absurdité de leur argument des choses abrogées & des choses abrégées qu'il y a dans l'Alcoran, & leur faire sentir qu'avec un tel raisonnement, on pourroit sauver toutes les absurdités & toutes les contradictions des livres les plus ridicules.

Mais qu'il en est peu entre ceux qui vont au Levant, qui seulement sçaquent médiocrement l'Arabe ! bien loin d'être en état de tirer des Livres Mahométans ce qu'on y trouve de douteux, de faux & d'absurde ; pour servir ensuite d'objections contre le Mahométisme. S'il étoit bien vrai que les Mahométans fussent ennemis des disputes de Religion, je demanderois comment il peut être possible qu'en Perse, aux Indes & ailleurs, les Missionnaires du Pape en convertissent un si grand nombre à la Foi de l'Eglise Romaine ; cependant le fait est connu & incontestable. Car sans parler ici de *Raimond Lulle*, dont les Actes publiés par *Sollerus* nous assurent qu'il avoit souvent disputé avec eux en Afrique & ailleurs, voici un témoignage récent & non suspect, puisqu'il est d'un très-habile homme, qui nous a donné la meilleure Version que nous ayons encore vue du Livre de Mahomet. C'est à l'Abbé *Marsini* que nous devons ce témoignage ; & voici comment il parle dans la Préface de sa Traduction. „ (d) C'est une chose, dit-il, que je sçai de science certaine, aussi bien que tous ceux qui connoissent les Mahométans, qu'il est très permis aux Chrétiens de disputer avec eux, & de vive voix, & par écrit, lors même qu'on se trouve sur leurs terres ; pourvu d'un côté que ce ne soit pas d'une manière publique, quoiqu'en quelques endroits on le souffre, & que de l'autre, on le fasse avec modération, sans mépriser ou injurier l'Auteur, ou le Livre de l'Alcoran ; & qu'enfin ce ne soit qu'avec des personnes discrètes, avec qui on ait quelque liaison d'amitié ou de familiarité. En ce cas-là rien n'empêche que modèlement, comme pour s'instruire plus à fond de ce qu'on ne sçait pas, on ne leur demande raison de certains articles de leur créance, surtout au sujet de quelques passages de nos saintes Ecritures, qu'ils appliquent, ou qu'ils expliquent de travers ; qu'ensuite on ne leur propose ceux de ces passages qui sont le plus contraires à leurs idées, & qu'on ne resolve sagement ce qu'ils objecteront contre notre Religion ; après quoi on pourra passer à l'examen de nos Mystères, & à la démonstration de la vérité Evangélique ; & c'est-là ce que font tous les jours nos Millionnaires impunément, & souvent même fort heureusement.

„ Il y a plus ; c'est que les Chrétiens ont disputé avec les Mahométans, non-seulement de vive voix, mais par écrit, même sur des points de Religion. Un certain Auteur avoit composé un livre en faveur du Christianisme, sous le titre de

disputer

(a) Voyez Ch. 33. de l'Alcoran.

(b) Voyez les notes de M. Sale sur le Ch. 33. de l'Alcoran.

(c) Voyez Bayle, Article de Mahomet, où il cite un passage de *Pocock* à ce sujet, lequel se trouve pag. 186. du *Specimen*.

(d) Voici le Texte Latin. „ Certum apud me, & apud eos qui rem bene norunt, omnino est, & lingua & calamo fas esse cum Mahometanis, etiam in ipsorum regionibus, à Christianis disputari; dummodo id publice non fiat (quamvis & hoc alicubi permittatur) & citra omnem in Mahometum & Alcoranum injuriam aut convitium, & cum iis quibus amicitiam ac familiaritatem contraxeris. His poteris modestè, & veluti discendi cupidus multa circa eorum Legem ac Sectam, præsertim è Saeris Litteris perquirere ab ipsis usurpata, proponere, rationem exquirere, quæ in contrarium faciunt sine contentione objicere, si

„ quid ipsi contra Religionem nostram profertant prudenter refellere, imò & Religionis ipsius Mysteria exponere, eorum que veritatem demonstrare. Faciunt hoc quotidie & impunè Millionarii nostri, & sæpe non sine licentia. *Quid quid non sermonibus tantum, sed scriptis editis, Mohammedanis & nostri de Religione controversis disceptent. Scripsit aliquis Librum continentem Dogmata Christiana hoc titulo, Speculum verum ostendens. Libri titulum & Doctrinam admiratus (sunt ipsa Guadagnoli verba) nobilis quidam Persa Ahmed Filius Zin alabelin, . . . plura objecit Speculo, & quali illud expoliurus, suarum objectionum congeriem, *Politorum Speculi* nominavit, in quo universa Catholice Fidei documenta evertentur conatur, præcipuè divinæ Trinitatis & divinitatis Christi Mysteria, eorum loco sublituens Mahometi mendacia.*

„ *Speculum verum ostendens*, c'est-à-dire, le miroir qui montre la vérité. Un Persan nommé (a) Ahmed en ayant admiré le titre & la matière, prit la plume pour le réviser, & donna au recueil d'objections, qu'il faisoit contre cet Ouvrage, le titre de „ *Politor Speculi*, c'est-à-dire à la lettre le *Polisseur du Miroir*, comme s'il eût voulu renverser tous les fondemens de la Foi Chrétienne, surtout les Mystères de la „ S. Trinité & de la Divinité de JESUS-CHRIST, & pour établir sur leur ruine les „ mensonges de Mahomet. Ce sont là les propres paroles de *Guadagnoli*, qui a écrit contre le Livre du Persan une apologie imprimée à Rome.

Pour bien entendre ce qu'on dit ordinairement des *Mahométans*, qu'il ne leur est pas permis de disputer de Religion, il faut distinguer trois choses; les *tems*, les *lieux* & la manière même de disputer.

1°. Au premier égard, il est très vrai que la liberté de disputer à été plus grande en un tems, qu'en un autre. Aujourd'hui, par exemple, il n'est plus permis dans l'Empire Ottoman d'attaquer publiquement la Religion *Mahométane*: mais il n'en étoit pas de même autrefois; & pour se convaincre de la vérité de ce que je dis, on n'a qu'à lire l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, composée par l'Abbé *Renaudot*; Ouvrage dans lequel cet Abbé nous donne des preuves de son érudition en littérature Orientale. Voici comme il parle à la page 377. de ce Livre. „ Autrefois, dit-il, il „ étoit permis aux Chrétiens Orientaux de disputer publiquement en faveur de leur „ Religion, de vive voix & par écrit. Cela paroît par ce que nous avons en Manuscrits de ces disputes. Telles sont entr'autres celle d'*Abraham de Tirhane* avec „ *Abdelrahman*; celle de deux Religieux avec un Juif nommé *Amram*; celle d'*Elie*, „ Métropolitain de Nisibe, dans le *Diarbekir*, avec le Vizir *Abulkacem*, fils de *Hif-* „ *sein* Mégrobite; celle de *Ysa*, fils de *Zaras*, avec *Abulhaer* Balchite; une autre d'*Abucora*, ou *Abucaras*, & qui est proprement une dispute apologétique en forme de „ conférence pour la défense de la Religion Chrétienne, en présence du Calife *Al-* „ *mamon*; une autre Conférence touchant la Trinité & l'Incarnation tenue au Caire, „ l'an de l'Egire 639. qui répond à l'an de Christ 1270. de la façon d'un certain „ *Ebnassal*; une autre encore d'un Moine avec le Vizir d'un Prince d'Afrique, écrite „ par *Ebn-Altail* Nestorien; une autre qu'eut avec le Moine *Chauc-Ajehua*, un „ *Æchmalotarque* ou Chef de la captivité parmi les Juifs, laquelle se tint dans la „ Ville de *Mersu* ou *Meruvve*, Capitale du *Chorazam*; & enfin un Dialogue entre un „ Néophite & son Maître, touchant la fausseté de la Prophétie de *Mahomet*, avec la „ réfutation de son *Alcoran*: sans parler encore d'une infinité de petits écrits sur le „ même sujet, dont on pourroit faire une liste plus considérable. Tout cela montre évidemment, que les disputes de Religion n'ont pas toujours été défendues en „ Turquie, & qu'il pourroit arriver qu'on rendit un jour, à cette occasion, la même „ liberté qu'on y avoit auparavant.

2°. Outre cela, je voudrois qu'on distinguât les *lieux*. On ne traite pas également par tout les Chrétiens avec la même sévérité. Par exemple, il y a plus de liberté dans la Perse que dans la Turquie, en ce qui concerne la Religion, & même généralement en toute autre chose. Personne aussi n'ignore que nos Marchands ont en divers endroits des Indes Orientales, un très-grand commerce avec les *Mahométans*, & que l'on n'y a rien à craindre d'eux, parce qu'ils n'y sont point en état de nuire: d'où il résulte, qu'on y peut disputer de Religion, sans crainte & avec succès.

3°. Enfin, je voudrois qu'on fit plus d'attention à la manière de disputer. Qu'entendons-nous après tout par disputer de Religion? Supposons qu'il soit défendu en certains Pais, d'expliquer au Peuple le Vieux ou le Nouveau Testament, & de leur en recommander la lecture; & de l'autoriser de vive voix, & par écrit; & de fournir aux *Mahométans* les livres de nos Théologiens; d'appeler *Mahomet* un faux Prophète, & de déclarer à haute voix que JESUS-CHRIST est infiniment préférable; supposons, dis-je, tout cela: n'y a-t-il point d'autre moyen de fraier le chemin à l'Evangile, & de préparer les *Mahométans* à la connoissance de la vérité de la Religion Chrétienne? Doit-on ignorer, que s'il y a une Religion qui puisse se démontrer par la lumière naturelle, & qui ait avec elle un parfait rapport, c'est certainement le Christianisme,

(a) Fils de Zin Alabedin.

ianisme, Religion juste & raisonnable (a) à tous égards ? Voïons en peu de mots ce qui pourroit se dire en cette occasion.

N'est-il pas permis de parler de Dieu & de soi-même dans les Païs *Mahométans* ? Faisons d'abord attention à notre existence, que nous avons un corps & une ame, & que ne nous étant point faits nous-mêmes, nous devons tirer notre origine d'une cause supérieure, qui est Dieu. Cela nous engage ensuite à considérer la nature de cet Etre suprême. Nous découvrons que Dieu est infiniment parfait ; qu'à juger de l'homme par la raison qu'il lui a donnée, il doit l'avoir formé pour une fin très-digne de lui, c'est-à-dire pour le servir ; & c'est-là aussi ce qu'avouent les Mahométans eux-mêmes dans l'Alcoran, ch. 11. v. 56. Examinons-nous ensuite, & voïons si notre entendement est en état de concevoir la vérité, & de discerner les choses utiles de celles qui ne le sont pas, les bonnes choses des nuisibles, les nécessaires des indifférentes ; si notre volonté est inclinée à aimer Dieu, à lui obéir, & à lui rendre ce qui lui est dû ; si de même elle l'est pour rendre aux hommes ce qu'on leur doit. Après nous être bien examinés sur ces articles, nous trouverons que nous ne sommes pas tels que nous devrions être à cet égard, & qu'au contraire nous sommes bien différens de ce que nous devrions être, en qualité d'ouvrages de la main de Dieu. Nous reconnoissons par ce moi-même notre misère, en ce que tels que nous sommes, nous ne saurions lui être agréables, ni nous unir à lui, que par la pratique du bien.

Jusques-là les Mahométans ne sauroient refuser de nous écouter, puisqu'ils paroissent si convaincus de la misère de l'homme, & de son inclination au péché, qu'ils ne font pas difficulté de dire, que *Celui qui vit long-tems découvre en soi de certaines choses qu'il ne voudroit pas même souhaiter à ses plus grands ennemis*. Il doit donc être permis à chacun de rechercher quelle peut-être la source du mal, & quel est le moyen qu'il a plu à Dieu d'employer pour se réconcilier l'homme. Pourroit-on se fâcher contre un homme occupé à cette recherche, puisqu'elle le conduit à l'origine de son salut ; non sans doute. D'abord la lumière naturelle seule nous apprend, que Dieu a pu trouver le moyen de nous réconcilier à lui ; & ce moyen il a pu le révéler. Il s'agit de savoir où se trouve cette révélation. Ces Livres que nous appelons le Vieux & le Nouveau Testament (b), ont tous les caractères de divinité que pourroit souhaiter un Mahométan, ou tel autre que ce puisse être. Si cela ne leur plaît pas, qu'ils disent eux-mêmes quels sont les caractères qu'il demandent pour croire un Livre divin ; & nous ferons voir que tous ces caractères se trouvent évidemment dans les saintes Ecritures. (c) Les vérités sublimes auxquelles les lumières de la raison n'auroient jamais pu atteindre seules, telles que sont, par exemple, l'origine du mal qu'il faut dériver du péché d'Adam ; la voie du salut ouverte aux hommes par l'une des trois Personnes, qui, comme médiatrice, a satisfait à la Justice de Dieu : ces vérités, dis-je, qui toutes surnaturelles qu'elles sont, n'ont rien de contraire à la raison, se trouvent révélées dans nos saintes Ecritures, sans parler ici des Prophéties, & des autres marques de Divinité qu'on y voit. Qu'on propose donc ces choses, & plusieurs autres semblables, dans une conversation libre & familière ; & l'on verra que ce ne sera pas sans fruit. L'Alcoran tombera devant nos saints Livres, & son autorité se fondra, s'il faut ainsi dire, comme la cire au soleil. Si on se trouve dans des circonstances à n'oser parler si ouvertement, on peut leur céder plus ou moins, & se gouverner selon les règles de la prudence. Quoiqu'il en soit, je me flate, qu'en ménageant adroitement ces circonstances, on réveillera l'attention de ces Infidèles, sur tout si on insiste sur certaines vérités.

(a) On a beaucoup écrit en Angleterre pour prouver cela. Mais ces Mystères obscurs & sublimes du Christianisme, que deviennent-ils entre les mains de ces Auteurs ? Voilà ce qu'objectent les Orthodoxes de toutes les Communions Chrétiennes. J'appelle ici & ailleurs *Orthodoxes*, ceux qui suivent rigidelement la *Doctrinae* de leur Communion. Ainsi parle l'Éditeur Hollandois ; mais il ne devoit pas ignorer que ce n'est pas du côté des Mystères qu'on prétend que la Religion Chrétienne est conforme à la lumière naturelle ; que c'en est le côté obscur ; qu'en un mot ces Mystères ne sont point du ressort de la raison, & qu'elle ne doit s'exer-

cer que sur la Morale.

(b) Cette manière de raisonner est, à ce qu'il me semble, encore trop foible, pour convaincre tout autre que des Chrétiens. Ce n'est pas par ses propres préjugés que l'on forcera des Infidèles.

(c) Mais ces vérités, qui nous paroissent, à nous qui sommes nés Chrétiens, des caractères de divinité, paroîtront peut-être aux Infidèles des marques de supposition ; on ne peut donc les alléguer aux Infidèles, qu'après leur avoir persuadé plusieurs vérités beaucoup plus simples.

Mais s'il m'est permis de le dire, la difficulté de disputer avec eux, & l'éloignement qu'ils ont pour la dispute, ne sont pas les véritables obstacles de leur conversion. D'abord la vérité est que les Chrétiens Orientaux sont fort grossiers, & si peu instruits dans la Religion, qu'à peine savent-ils les premiers principes de la Foi Chrétienne. Aussi ne sont-ils pas en état de la défendre cette Foi, ni de réfuter les Sectateurs de Mahomet. Après cela les Chrétiens d'Europe qui voient & s'établissent en Orient, n'y sont conduits que par des motifs (de (a) curiosité) ou d'intérêt. Ils s'embarassent fort peu de sauver une ame; & l'avantage de convertir un Mahométan leur paroît trop peu de chose. Ajoutez à cela, qu'ils sont dénués des secours nécessaires à une entreprise si importante, tels que sont la connoissance des Langues, celle de la Philosophie, & même celle de la vraie Théologie. (Mais que ne seroit pas (b) sur tout l'espoir d'une récompense? Si Messieurs les Etats Généraux en avoient établi une de mille florins pour chaque Mahométan converti, je ne doute presque pas que plusieurs de leurs Citoyens ne se destinassent aussitôt à cette bonne œuvre, & que la conversion des Infidèles ne devint une des branches du commerce de ceux qui vont trafiquer aux Indes.) Mais tant s'en faut qu'aujourd'hui nos Chrétiens s'appliquent à cette bonne œuvre, qu'au contraire ils semblent avoir juré d'éloigner les Turcs, & les autres *Musulmans*, de notre Foi, par leur mauvaise vie, & par leurs mœurs déréglées. Des fourberies indignes d'un Chrétien, une vie dissolue, un débordement général, des sociétés honteuses, des liaisons indignes de gens d'honneur, des menfonges bas & fordidés, enfin des pratiques artificieuses & obliques: voilà, pour la gloire du nom Chrétien, ce qui a donné lieu chez les Turcs à un proverbe très-commun, qui doit nous couvrir d'opprobre, à moins que nous n'en étacions la honte par une vie mieux réglée. Si à Constantinople, ou ailleurs, un Turc raconte ou affirme quelque chose de surprenant & d'incroyable, supposé qu'on ne paroisse pas lui ajouter foi, rien n'est plus ordinaire que de le voir se récrier avec dépit (c), *me prenez-vous pour un Chrétien?* C'est-à-dire, me croiez-vous l'ame assez basse, pour mentir de gaieté de cœur, ou par intérêt? En vérité, nous sommes forcés de rougir de ces reproches, & d'avouer en même tems que nous les méritons bien.

Que le Lecteur me permette ici une petite digression. Quand je considère le peu de conformité qu'il y a entre la vie des Chrétiens & leur Religion, entre leur conduite & cette lumière Evangélique dont chacun fait gloire, lumière que Dieu nous a communiquée comme à l'exclusion de tant de Peuples, en qui, suivant nous, les vertus & les bonnes œuvres ne méritent pas même ce nom; je ne saurois m'empêcher de déplorer cet aveuglement général, cette corruption presque universelle qui nous empêche de faire attention à la seule chose qui le mérite le mieux, (je veux dire, notre destinée après cette vie, selon le bon ou le mauvais usage que nous aurons fait de la Religion,) & sans quoi tout ce qui nous occupe ici bas ne nous fera d'aucune utilité. Si nous sommes bien persuadés qu'il faut servir Dieu, il faut donc le servir comme on le doit, & conformer sa vie & ses mœurs à la volonté de l'Etre suprême, à moins que nous ne voulions être l'opprobre de Jesus-Christ, à qui nous avons fait le serment de fidélité, comme un soldat le fait à son Capitaine. Si, au contraire, nous aimons mieux servir le monde, abjurons tout d'un coup le nom & la profession de Chrétien, pour nous conformer au siècle, & ne nous embarassons plus de l'opposition qui se trouve entre ces deux Maîtres.

(a) Ceci est ajouté.

(b) Ce qui est renfermé entre ces parenthèses n'est pas de l'original. Au reste, cette espèce de commerce de Proélytes, produiroit un autre bien: il rendroit les Marchands plus religieux & plus éclairés qu'ils ne le sont généralement. La science suivroit le gain. *Virtus post nummos,*

(c) Quelqu'un a dit subtilement, qu'il sembleroit que nous voulions réellement prouver aux Turcs, par notre conduite, que notre Religion subit par elle-même, & qu'elle n'a pas besoin de notre piété ni de nos mœurs pour cela.

§. X.

Réfutation de ce qu'on dit communément, que nous avons assez de Livres tant en Latin, qu'en Langues modernes, pour connoître avec certitude par leur moienn la Religion Mahométiene.

A l'égard de ce qu'on assure avec tant de confiance, que nous avons assez de Livres en Latin, &c. qui réfutent les principes du *Mahométiisme*, je prouverai évidemment que la plupart de ces prétendus *Réfuteurs* ont moins combattu la Religion *Mahométiene*, que l'ombre ou le phantôme de cette Religion. Par exemple, entre ces Auteurs l'un s'éforce de prouver contre les *Musulmans*, que Dieu n'est pas un corps; mais un Esprit; l'autre, que les Démons ne sont pas les amis de Dieu, mais ses ennemis; un autre encore, que les purifications du corps ne contribuent en rien à la pureté de l'ame; & autres choses semblables. Quand ils ont disputé à perte de vie sur tous ces articles, ils s'imaginent avoir réfuté avec beaucoup de force les *Mahométiens* & leurs dogmes. Cependant ni *Mahomet*, ni ses Disciples n'ont jamais avancé aucun de ces dogmes: & c'est ainsi que ces Auteurs tombent dans le sophisme qu'on appelle (a) *ignorance de la question*; & qu'au lieu de ruiner de véritables erreurs, ils combattent (b) les fictions de leur cerveau.

§. XI.

Que la connoissance de l'Arabe est plus utile qu'on ne pense.

On nous dit enfin, que l'utilité (des Langues Orientales, & particulièrement) de l'Arabe n'est pas assez considérable, pour y employer son tems & sa peine; à moins cependant qu'on n'ait résolu d'aller vivre parmi les Arabes, ou en d'autres pays *Mahométiens*. On avoue qu'en ce cas-là il est nécessaire de sçavoir ces Langues, parce que pour avoir mal prononcé des mots Arabes, on a été quelquefois en danger de mort: mais ce qu'on dit-là n'est qu'un subterfuge ordinaire aux ignorans. Eit-ce à de telles gens à juger de l'utilité de l'Arabe? Et doit-il leur être permis de prononcer avec assurance, & comme en dernier ressort, que la connoissance de ces Langues est inutile aux Théologiens? Cela s'appelle, si (c) je ne me trompe, flater la paresse des jeunes gens.

Mais combien de grands hommes n'avons nous pas, qui prouvent, par leurs découvertes, l'utilité des Langues Orientales? Par exemple, un *Pocock*, un *Bochart*, un *Epernius*, un *Gesius*, un *Castellus*, un *Hosinger*, & quantité d'autres. C'est pourtant aux lumières de ces Sçavans, que l'on doit l'explication de quantité de passages & de mots difficiles, inintelligibles même aux Docteurs Juifs, & qui ne se trouvent qu'une seule fois dans l'Ecriture; entr'autres, dans le Livre de Job, dans les Prophètes & ailleurs. Nous consulterons, disent-ils, les Dictionnaires; on n'en manque pas. Mais je répliquerai, que ces Dictionnaires diffèrent souvent les uns des autres, & selon les divers partis dans lesquels ils ont été composés; que par cette raison on y favorise les opinions reçues dans la Secte qui les a vû naître; enfin qu'après les avoir conférés entr'eux, on se trouve très souvent plus incertain qu'auparavant. Ainsi

(a) *Ignorantia elenchi*, c'est-à-dire, prouver ce qu'il ne faut pas prouver, ou disputer sur ce qui n'est pas mis en question.

(b) On supprime ici beaucoup d'érudition déplacée, où on trouve l'extravagance de *Calligula*, qui réduisit les grands préparatifs qu'il avoit faits pour conquérir l'Angleterre, à ordonner à ses soldats d'amasser des coquilles sur les bords de l'Océan, & d'en remplir leurs caques & leurs poches; celle des Athéniens, qui prirent autrefois les armes contre des Fourmis qui gardoient un Trésor; celles des anciens

Germain, qui se lancèrent avec leurs épées nues dans la mer pour la combattre; celle des Philles, qui voulurent se battre contre le vent de midi. De même on supprime toute la fin de l'article qui n'est proprement que du verbiage qui n'apprend rien au Lecteur, non plus que la pitoiable addition que M. D* * y avoit faite sur la Campagne de 1712.

(c) On supprime encore ici une page du Latin de M. *Reland*, parce qu'elle ne contient que des traits propres à une harangue d'Académie.

des consultations de cette nature ne fussent pas, parce que nous sommes hors d'état de faire un choix libre, en jugeant par nos propres lumières. Si on consulte les Dictionnaires des Juifs sur quelques mots difficiles, le premier que l'on ouvrira apprendra, que le terme en question est exprimé dans le *Targum* de telle ou de telle manière; que la signification de telle & telle racine a de l'affinité avec telle autre, & n'en diffère que par la transposition d'une lettre, &c. Pour les Chrétiens, ils ont beaucoup plus de secours que les Juifs sur l'Écriture sainte; par exemple, celui des anciennes versions Grecques, une connoissance étendue des Langues, ou plutôt des Dialectes Orientales, comme le Samaritain, le Syriaque & l'Arabe. Ils peuvent se servir très-utilement de ces connoissances. Et s'ils ne trouvent pas un certain mot dans l'Hébreu, ils peuvent l'aller chercher dans ces Langues, ou plutôt dans ces Dialectes, qui ressemblent à l'Hébreu: de même que si au bout de quatre ou cinq siècles, il n'étoit resté qu'un Livre Flamand, & que cette Langue ne se trouvât plus vive dans ce Livre, vraisemblablement il faudroit avoir recours aux Langues de nos voisins, Allemands & autres pour l'expliquer.

Mais on objecte, qu'il arrive assez souvent que les mêmes mots ont une signification différente chez deux Peuples tout-à-fait voisins; & que par conséquent, il n'est pas fort certain qu'un mot Arabe signifie la même chose en Hébreu. J'avoue que cela n'est pas certain: mais au moins cela est probable; d'autant plus que pour un seul mot qui aura changé de sens en passant d'un Pais à un autre, j'en produirai cent qui auront conservé leur ancienne signification. Dira-t-on que cela est encore incertain: mais quelle certitude faudra-t-il donc? Car c'est-là tout ce que l'on peut souhaiter, quand on ne sçauroit atteindre à la certitude Mathématique.

Enfin on ajoute, que toutes les remarques de Grammaire ou de Critique, au sujet de la conformité de certains mots Hébreux avec leurs Dialectes, par où on prétend parvenir à éclaircir l'Écriture, se trouvent toutes rédigées dans les ouvrages des Sçavans, ou nous pouvons les consulter sans beaucoup de peine. Après cela je réponds, que par nos études & par nos recherches nous pouvons faire de nouvelles découvertes; car tout n'est pas épuisé, tout n'a pas été éclairci. D'ailleurs, je le répète; ne vaut-il pas mieux voir les choses de ses propres yeux, que des yeux d'autrui? Ne vaut-il pas mieux user de son propre jugement, que d'avoir une foi aveugle? Mais il est vrai qu'aujourd'hui on ne s'en rapporte que trop facilement au travail des autres: & voilà comment on pourra tomber insensiblement dans cette Foi implicite, dont on accuse les C. R. Je ne suis que trop convaincu, que si nos Proposans n'avoient point d'examen à subir sur la Langue Hébraïque, il seroit à craindre qu'on ne la négligeât entièrement. A quoi bon même l'apprendre, nous dira-t-on, si ce n'est pour cet examen? Les versions de la Bible sont exactes & approuvées par les Sçavans; & d'autres Sçavans les ont faites. C'est ainsi que nous retomberons peu à peu dans cette barbarie, dont nous avons si heureusement secoué le joug il y a quelques siècles. Je n'en dirai pas davantage au sujet d'une Langue, qui est proprement la *Langue sainte des Mahométans*.

§. XII.

Que l'Étude des Belles Lettres & des Langues étrangères, est inséparable de la Religion.

VOICI ce qu'il faut remarquer encore au sujet de la Religion *Mahoméenne*: c'est que cette Religion, quoique bâtie sur des fondemens très-foibles, se soutient toujours, & paroît même inébranlable. D'où lui est venue cette force? de la source que j'ai indiquée; de la décadence des belles Lettres, des Langues & de l'Histoire; de celle des antiquités & des monumens des Siècles en Orient. Voilà certainement les causes auxquelles on doit attribuer la force du *Mahoméisme*, & qui empêchent que la vérité ne périsse. Je suis persuadé que la lecture des bons Auteurs anciens & modernes, l'étude de la Philosophie, la culture des Sciences & celle du raisonnement, la lecture de l'Histoire, &c. réveilleroient la réflexion dans l'esprit des *Mahométans*, & que leur Religion ne soutiendrait jamais l'examen contre de tels secours. Je ne crois pas même qu'elle fût en état de se soutenir devant la Philosophie Stoïcienne; & qui doute après cela qu'on ne vint à bout de défabuler les Peuples de ces fables *Mahoméennes*? Nous sçavons par expérience, que le mépris des Etudes, tant sacrées que profanes, en un mot, que l'ignorance, quelle qu'elle soit, ne manque jamais de mener

l'esprit

es hors d'état
sulte les Dic-
vira appren-
de telle ma-
lle autre ; &
ciens, ils ont
ole, celui des
, ou plutôt
. Ils peuvent
certain mot
urde dans ces
atre ou cinq
trouvât plus
ngues de nos

une significa-
quent, il n'est
J'avoue que
que pour un
roduirai cent
a est encore
que l'on peut

que, au sujet
où on pré-
les ouvrages
Après cela je
de nouvelles
urs, je le ré-
eux d'autrui ?
soi aveugle ?
au travail des
soi implicite,
propofans n'a-
craindre qu'on
n, si ce n'est
par les Sçav-
ans peu à peu
ya quelques
proprement la

féparable

métane : c'est
outient tou-
de la source
de l'Histoire ;
certainement
pêchent que
anciens & mo-
isonnement,
Mahométans,
urs. Je ne
oicienne ; &
es fables Ma-
sacrées que
mais de mener
l'esprit

l'esprit à la servitude ; qu'alors l'ame s'apefantit de plus en plus sous le joug de l'autorité humaine, & que la corruption des mœurs est une suite infaillible de la négligence des Sciences & de la littérature. A peine ent-on commencé de tirer les anciens Auteurs Grecs, Latins & Hébreux de la poussière, & à lire avec soin l'Histoire des Siècles précédens ; à peine eut-on porté la vue (a) avec le secours de ces commencemens de lumière, sur les premiers âges du Christianisme, qu'on apperçut aussitôt combien ce Christianisme avoit dégénéré parmi nous. La vérité se fit jour, & confondit la superstition & l'erreur. La Providence répandit particulièrement sa clarté sur nous, & affermit dans nos Provinces cette vérité, (b) embrassée par nos Pères, & scellée de leur sang, parce qu'il étoit impossible de la défendre autrement contre nos persécuteurs. C'est par cette voie que nous sommes enfin parvenus à jouir d'une heureuse tranquillité. Mais si nous avons le malheur de négliger ces Etudes, auxquelles nous devons notre retour à la lumière, qui ne voit que cette négligence fera la ruine de la Religion ? Le passé doit nous instruire, & nous faire craindre pour l'avenir ; c'est Dieu lui-même qui nous a rendu les Etudes nécessaires, quelque peu essentielles qu'elles paroissent à un grand nombre de Chrétiens. Citons ici un seul exemple tiré de l'utilité de la Chronologie. C'est à ses recherches que nous devons la certitude du tems de la venue du Messie, & l'accomplissement des anciens Oracles à son égard ; d'où il résulte que ces Etudes sont nécessaires, pour certifier la vérité & la Divinité de l'Ecriture sainte. Il en est de même de la connoissance des médailles, dont les Sçavans (c) ont très bien reconnu l'utilité, puisqu'il est comme démontré, que cette Science éclaircit en plusieurs endroits l'Histoire du Vieux & du Nouveau Testament. Je passe quelques autres connoissances, qui mériteroient l'attention d'un jeune homme qui se consacre à la Théologie, mais que l'on regarde allez généralement comme inutiles, ou comme indifférentes. En voilà allez sur cette matière.

§. XIII.

Quel est le but qu'on s'est proposé dans l'Ouvrage qui traite (d) de la Religion Mahométane.

Avant que de finir, je dois dire deux mots sur mon compte. D'abord je prie le Lecteur d'agréer l'Ouvrage que je lui présente concernant la Religion Mahométane. Il est divisé en deux Livres : dans le premier les Mahométans parlent eux-mêmes ; & je parle dans le second. Mon dessein n'a été ni de pallier, ni de garder une Religion que je déteste ; ainsi je suis bien éloigné de me déclarer son Apologiste. Qui me regarderoit comme tel, me feroit injure ; mais j'ai dû prendre le parti de cette Religion, quand il s'est agi de la justifier de plusieurs fautes accusations, sans quoi j'aurois manqué à ce qui se doit à la vérité. Que si malgré cela il se trouve quelqu'un qui préfère des faussetés établies de longue main, pour avoir toujours le plaisir de traiter les Mahométans avec toutes sortes d'outrages, bien ou mal fondés, n'importe ; je ne m'y opposerai pas. L'expérience m'apprend tous les jours que le monde veut être trompé, & qu'il aime à être gouverné par des préjugés.

Quoiqu'il en soit, entre plusieurs systèmes de Théologie Mahométane, que j'ai eu occasion de lire & d'examiner, composés par des Arabes très sçavans & célèbres parmi les Mahométans, celui que je donne ici m'a paru plus court & plus méthodique qu'aucun autre, & c'est ce qui m'a engagé à le publier en Latin. S'il m'est échappé quelque chose de contraire à l'Orthodoxie, ou qui puisse causer du scandale à des âmes foibles, ou si je me suis trompé quelquefois, je demande encore en grâce qu'on n'interprète point mal ma pensée.

Enfin je dois avertir qu'en appellant MAHOMET SALICH, DULKENHEL,

(a) M. Reland fixe ici l'Époque du rétablissement des Etudes au 14^e Siècle, & au tems de Pétrarque. Cependant le véritable rétablissement des Lettres n'a commencé qu'au 15^e Siècle.

(b) C'est un Protestant Hollandois qui parle.

(c) Voyez la Dissertation de M. Vaillant le Tome V.

Père sur l'année de la naissance de Jesus-Christ découverte par les Médailles, dans l' Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, Tome II, pag. 522. Édition de Paris, Tome IV, pag. 181. Édition d'Amsterdam 1719.

(d) Publié par M. Reland la première fois en 1705. & la seconde en 1717.

&c. *Prophète*, je parle selon le sentiment des *Mahométans*. De même lorsque je dis que *Mahomet* n'a point confondu les deux *Maries* dans son *Alcoran*, je veux dire, *Marie* sœur de *Moïse*, & *Marie* Mere de *JESUS*; car pour la pensée même de *Mahomet*, nous ne pouvons l'apprendre que par ses *Écrits*, & il ne paroît nullement qu'il ait confondu ces deux personnes dans son *Alcoran*: du moins je ne crois pas qu'on puisse le prouver à aucun *Mahométan* qui au contraire le niera constamment. Cependant je souhairois qu'il fut possible de le prouver, parce que cela seul suffiroit pour décrediter l'*Alcoran*, comme une invention purement humaine. Je sçais qu'un Chrétien n'a aucun doute là dessus: mais il n'en est pas ainsi des *Mahométans*, qui ne se rendent que plus obstinés & plus courageux, lorsqu'ils s'apperçoivent qu'il nous est impossible de parer, sur un Article que nous regardons comme extrêmement important.

CHAPITRE VII.

Confession de Foi des Mahométans, ou (a) Traité touchant les Articles que chaque Mahométan est tenu de recevoir, & de croire, pour être bon Musulman, traduit du Latin de M. Reland.

C'EST ici le *Traité de la Religion Mahométane* composé par M. Reland, & dont il a été parlé dans le Chapitre précédent. On peut le diviser en trois parties. La première est la Confession de Foi qu'on donne ici; la seconde contient le *Catéchisme des Mahométans*, ou l'*Abregé* de leur Théologie. On trouve enfin dans la troisième des éclaircissements fort amples, sur la Religion *Mahométane*. Nous suivrons cette division, & partagerons ce *Traité* en autant de Chapitres.

§. I.

De l'Existence de Dieu.

LES Articles de notre Foi, que tout bon Musulman est obligé de croire, & de recevoir avec une entière assurance, sont au nombre de XIII. dont voici le premier & le principal.

C'est de croire de cœur, de confesser de bouche, & d'affirmer d'une franche & constante volonté, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Seigneur & Gouverneur de l'Univers; qui a tiré toutes choses du néant; en qui il n'y a ni image, ni ressemblance; qui n'a engendré qui que ce soit, comme il n'a été engendré de personne; qui n'a jamais été Fils, comme il n'a jamais été Pere. C'est ce Maître & Souverain Arbitre de toutes choses, que nous sommes tenus d'adorer & de servir, nous autres Musulmans. Ainsi, que nul d'entre nous ne s'écarte de cet Article, mais que chacun le grave profondément dans son cœur; car il est indubitable.

§. II.

Du Prophète Mahomet & de son Alcoran.

LE second Article & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & confesser de bouche, que le Dieu très-haut, après s'être révélé aux hommes par ses anciens

(a) C'est le titre du Manuscrit Latin qui m'a été remis. L'Original est Espagnol en lettres Arabes; & je conjecture que c'est quelque Renégat qui en est l'Auteur, & qui l'a composé à

l'usage de ses compatriotes. M. Reland l'allégué souvent, & s'en sert avec succès pour expliquer certaines choses du *Catéchisme des Mahométans*.

orsque je dis
e veux dire,
ée même de
it nullement
ne crois pas
confamment.
cela seul suf-
ine. Je sçais
Mahométans,
apperçoivent
s comme ex-

Prophètes, nous a enfin envoyé son Elû, le Bienheureux Mahomet, avec la Loi Sainte & Divine, qu'il avoit (a) créée par la grace, & qui est contenue dans le vénérable *Alcoran*, qui nous a été remis de sa part. C'est par ce Saint Livre, que Dieu a abrogé toutes les Loix précédentes, & qu'il a retiré de leurs doutes & de leurs erreurs les Peuples & les Nations, pour les conduire à une stable & permanente félicité. C'est pourquoi nous sommes obligés d'en suivre exactement les Doctrines, les Rits & les Cérémonies, & d'abandonner toute autre Secte, ou Religion quelconque, antérieure & postérieure à cette dernière révélation. Cet Article nous distingue & nous éloigne de toute espèce d'Idolâtrie, de toute rapsodie menteuse, de toute fausse Prophétie, & de toutes ces Sociétés, Religions ou Sectes différentes de la Notre, ou erronées, ou abrogées, ou exagérées, sans foi & sans vérité, comme il paroît tous les jours par les variations (b) diverses des Infidèles, qui rejettent leurs Réglemens & leurs Usages, après les avoir institués; qui changent à tout moment, parce qu'ils ne connoissent pas la bonté d'un Dieu, & qui flétrissent (c) eux mêmes leurs propres Cérémonies, par des innovations & des réformes continuelles.

§. III.

De la Providence & de la Prédestination.

LE troisième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour assuré, qu'excepté Dieu même, qui a toujours été, & qui sera toujours, toutes choses doivent périr un jour, & que l'Ange de la Mort doit retirer à lui toutes les âmes des mortels, destinées à l'extinction totale & universelle, de la part de Dieu notre Maître, & notre puissant Seigneur, qui a pu, & qui a voulu produire du néant, & ensuite arranger ce Monde Universel, avec toutes les choses qui y sont, bonnes ou mauvaises, douces ou amères; qui a pu aussi, qui a sçu & a voulu établir deux Anges, l'un à la droite & l'autre à la gauche, pour enregistrer les œuvres d'un chacun de nous, tant les bonnes que les mauvaises, afin que connoissance Juridique en soit prise, & Sentence prononcée au grand jour du Jugement. Il est donc nécessaire de croire la Prédestination: mais il n'est permis d'en parler à qui que ce soit, qu'après s'être rendu habile dans l'étude de notre Loi écrite, qui est l'*Alcoran*, & de notre Loi Orale, qui est la *Sonna* (d). Du reste, puisque toutes choses doivent prendre fin, (e) faisons de bonnes œuvres, & conduisons nous de telle sorte, que nous puissions vivre éternellement, & d'une vie qui est la vie & l'essence réelle, qu'on ne pourra jamais obtenir que par la pratique de la vérité: comme l'ont prêché les anciens Prophètes, avant que le sacré Volume de l'*Alcoran* nous eût été envoyé du Ciel.

§. IV.

De l'Interrogation du Sépulchre.

LE quatrième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour certain & assurée l'Interrogation du Sépulchre, laquelle sera faite à chacun de nous après la mort par le ministère de deux Anges, sur ces quatre questions principales: Qui a été notre Seigneur & notre Dieu? Qui a été notre Prophète?

(a) II. L'Auteur se déclare pour la création de l'*Alcoran*, contre le sentiment du Catéchisme Mahométan, qui tient pour l'incréation.

(b) Ces coups de dent, que l'Auteur donne ici aux Chrétiens des derniers Siècles, ne sont soupçonner ce que j'ai dit: que c'est l'ouvrage d'un Renégat qui ne peut retenir la colère, contre ceux qu'il a abandonnés.

(c) Il y a ici quelques traits vifs contre les superstitions prétendues de l'Eglise Romaine, où il est aisé d'entrevoir le pinceau d'un Transjuge & d'un Apollon.

(d) Art. III. Voyez ci-après. Du reste notre Auteur paroît assez réservé sur l'Article de la Prédestination. Il ne veut point qu'on en parle qu'on ne soit devenu habile. Ceci me persuade encore, que ce ne peut être qu'un Moine Espagnol & Renégat, qui ait composé cet Ouvrage. L'air de Prédicateur, qu'il s'y donne à la fin de chaque Article, est pour moi une nouvelle conviction.

(e) Ceci est tiré visiblement de la II. Epître de S. Pierre, Chap. 3. V. 8. & suivans jusqu'à la fin du Chapitre.

uchant les
de croire,
and.

, & dont il
parties. La
ent le Caté-
nfin dans la
ous suivrons

croire, & de
voici le pre-

e franche &
ur de l'Uni-
semblance;
me; qui n'a
verain Arbi-
nous autres
is que cha-

& confesser
les anciens

eland Pallégu
our expliquer
Mahométans.

Quelle a été notre Religion & de quel côté a été notre *Kebla* ? Celui qui sera en état de répondre, que Dieu a été son unique Seigneur, & *Mohomet* son Prophète, trouvera une grande clarté dans son tombeau, & il reposera lui-même dans la gloire ; mais celui qui ne répondra pas bien à ces questions, se trouvera enveloppé dans les ténèbres, jusqu'au jour du Jugement. Craignons donc un sort si terrible, où il n'y aura ni secours, ni consolation à attendre d'aucune part ; & regardons comme un effet de la bonté Divine, d'avoir disposé ainsi les choses pour la consolation des Justes, & pour la terreur des méchans. Car si nous nous examinons nous-mêmes dès cette vie, il nous accordera sa grâce après la mort jusqu'au jour du Jugement (a).

§. V.

De l'Anéantissement futur de toutes Choses.

LE cinquième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour assuré, non seulement que toutes choses doivent périr un jour, & être anéanties, savoir les Anges, les hommes & les Démon, &c. mais encore, que cela doit arriver à la fin du monde, lorsque l'Ange *Ihsifil* enflera la Trompette ; en telle sorte, qu'excepté le Dieu Souverain, il ne restera rien de vivant dans l'universalité des choses, immédiatement après le bruit terrible qui fera trembler les montagnes, assâiler la Terre, & changer la Mer en couleur de sang. Le dernier de tous qui expirera dans cette extinction totale, sera *Azazel*, l'Ange de la mort ; & alors véritablement sera manifestée la grande puissance du Dieu très-haut. Qui ne craindroit un bruit si terrible, & un fracas si épouvantable ? Qui ne seroit touché d'une solitude si affreuse ? qui ne s'efforceroit de bien vivre, pour abonder en bonnes œuvres, dans l'espérance d'une (b) compensation équitable & salutaire ? Qui ne du Soleil & de la Lune ? Qui dès à présent ne commenceroit à gémir de ses péchés, & à pleurer sa dernière fin, soit qu'elle arrive de nuit ou de jour ? Arrêtons-nous à ces pensées, & marchons armés d'espérance & de bonnes œuvres ; car tout ce qui n'est point elles, nous est seulement prêté en cette vie passagère, & nous rend sujets à la mort & au châtement. Heureux, si nous faisons une attention convenable à ces grandes vérités. Toutes choses nous deviendront utiles & favorables ; l'indigence comme la richesse, l'amertume comme la douceur, & l'adversité comme la prospérité. Tout nous élèvera, & donnera à nos ames cette noblesse (c).

§. VI.

De la Résurrection future.

LE sixième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour certain, qu'avant toutes choses, après l'extinction totale de l'Univers, Dieu ressuscitera premièrement dans le Ciel l'Ange de la mort, & ensuite rappellera toutes les ames, & les réunira chacune au corps qui leur appartient ; bien entendu que les unes seront destinées à la gloire, & les autres à la geheme. Mais sur la Terre, le premier que Dieu ressuscitera, sera notre Bienheureux Prophète *Mohomet*. Pour la terre elle-même, elle s'ouvrira de tous côtés ; elle sera chargée en un instant ; & par le commandement de Dieu, le feu (d) s'y mettra de toutes parts, & s'étendra jusqu'à

(a) Art. IV. On voit manifestement que toutes ces moralités sont imitées des SS. Livres, & que l'Auteur étoit un homme élevé dans le Christianisme. S. Paul avoit dit avant lui, que si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serons point jugés ; & quantité d'autres Sentences qu'on trouvera répandues dans cette espèce de confession de Foi.

(b) Art. V. Voyez sur cette compensation future l'art. 9. où l'Auteur explique fort nettement sa pensée.

(c) Cette lacune avec la précédente, aussi bien que toutes les autres, se trouvent dans le Manuscrit Latin dont je me suis servi. Ici il me

semble, que l'Auteur vouloit dire quelque chose de l'agilité & de l'activité nécessaire au passage difficile & épineux du Pont Aigu, dont il sera parlé dans l'Art. II.

(d) Art. VI. Ceci est encore copié de nos SS. Livres, & entr'autres du Ch. 3. de la II. Epître de S. Pierre, V. 8. & suiv. Ce qu'il ajoute, que Dieu nous jugera tous sans acception de personne, & la conséquence morale qu'il en tire, est encore pris du même Auteur sacré ; ce qui me confirme dans l'opinion où je suis, que c'est ici l'Ouvrage d'un Apôtre, qui humainement parlant, n'étoit ni bon, ni mauvais Prédicateur.

jusqu'à toutes ses extrémités Alors Dieu préparera une grande place toute unie, & assez spacieuse pour contenir toutes les créatures, appellées à rendre compte de leur conduite passée. Que ce Jugement solennel, définitif & irrévocable nous réveille de notre sécurité ; car il ne fera fait grâce à rien de créé. Tout sera amené y sera jugé par la même Règle, & sans accepter des personnes.

§. VII.

Du Jour du Jugement.

LE septième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour certain, qu'il y aura un jour de Jugement, où Dieu ordonnera que toutes les Nations aient à comparaître dans un lieu destiné à ce grand Procès, assez ample pour que sa Majesté y paroisse avec éclat, & que ses Sentences y puissent être écrites de tout le monde. C'est dans cette Place magnifique & spacieuse, que se formera l'Assemblée de toutes les Créatures universelles, environ vers le milieu du jour, & dans la clarté du Midi ; & c'est alors qu'avec son Prophète, je veux dire le Bienheureux Mahomet, & en présence de tous les hommes, Dieu jugera en justice & en équité toutes les Nations de la terre en général, & chaque personne en particulier. Pour cet effet, il sera donné à chacun de nous un Livre, ou Catalogue de ses propres œuvres ; aux bons de telle sorte, qu'ils le recevront & le tiendront de la main droite, & aux méchants de telle manière, qu'ils le recevront & le tiendront de la main gauche (a) Quant à la durée de ce jour, elle sera aussi longue que la durée du siècle présent. Ce sera un jour de soupirs & de douleurs, un jour de tribulations & d'angoisses, ou il faudra boire jusqu'à la lie la coupe de déplaisir & de tourment. Mais c'est ce qu'éprouveront particulièrement les impies, & les pervers ; tout leur présentera des idées de deuil & de tristesse ; tout deviendra pour eux aloé & amerume. Ils n'obtiendront aucun moment de repos ; ils ne verront rien d'aimable ; ils n'entendront aucune voix qui leur fasse plaisir ; leurs yeux ne verront que les supplices de la gehenne ; leurs oreilles n'entendront que les cris & les hurlemens des démons ; (b) & leur imagination épouvantée ne leur offrira que des spectres & des tortures.

§. VIII.

De l'Intercession de Mahomet.

LE huitième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour assuré, que notre vénérable Prophète Mahomet intercédera pour son Peuple, avec succès, au grand jour de l'Examen, lorsque ce Peuple se trouvera dans une affliction amère, & dans une grande tribulation. Ce sera la première intercession ; mais à la seconde Dieu sera entièrement fléchi, & tous les Fidèles Musulmans seront transportés dans un état glorieux, tandis qu'il ne sera reçu aucune prière ou excuse en faveur des autres Nations. A l'égard de la grandeur de la peine qu'auront à souffrir les coupables d'entre nous, qui auront transgressé les préceptes de l'Alcoran, il n'y a que Dieu seul qui le connoisse, comme il n'y a que lui qui sçache quelle en sera précisément la durée ; si elle sera plus longue ou plus courte que celle de l'Examen ou du Jugement. Mais c'est à nous à abréger cette durée par nos bonnes œuvres, par nos largesses, & par tous les efforts dont nous sommes capables, en nous appelant nous mêmes en Jugement dès cette vie, avec toute l'attention de notre Esprit & de nos sens, avant que nos péchés & nos crimes nous citent au Tribunal de Dieu ; puisqu'aussi-bien c'est lui qui nous conserve en sa miséricorde, & qui nous donne ce temps de répit, pour nous mettre en état de nous rapprocher de lui par une conduite vertueuse (c).

(a) Article VII. Dans le Catéchisme, on ajoute derrière leur dos, parce qu'ils auront les mains liées de ce côté là. C'est apparemment ce qui étoit dans la lacune.

(b) Il y a dans le Latin, *Satanarum*, des *Satanis*. Ceci forme ma conjecture sur la patrie

& le caractère de l'Autheur.

(c) Article VIII. Tous ces traits de morale, qui tombent si à propos à la fin de chaque Article, paroissent également passés dans nos idées Evangeliques.

§. IX.

De la Compensation future dans le Jugement Dernier.

LE neuvième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour certain, qu'il y aura une reddition de compte à faire à chacun de nous devant Dieu ; concernant le bien & le mal que nous aurons fait en ce monde. Avant tous les autres seront appelés à cet Examen, tous ceux qui auront été du Peuple de *Mahomet*, parce que ce seront ceux qui témoignent contre toutes les Nations étrangères. En ce jour là, il arrivera que Dieu ôtera des bonnes œuvres, de la balance de celui qui aura été diffamé ; & s'il ne trouve point de bonnes œuvres chez le diffamateur, il ôtera des misères du diffamé, pour les insérer dans le compte du diffamateur ; en sorte que la grande Justice sera mise dans une parfaite évidence. (a) A moins donc que nous ne voulions subir le sort de cette terrible Compensation, ne songeons point à faire injure aux autres, ou à diminuer leurs biens, ou leur honneur, ou leur bonne renommée. Car nous pouvons nous assurer que si nous faisons tort à nos frères, telle soustraction sera faite à nos bonnes œuvres, ou plutôt telle aggravation à nos dettes, lesquelles il faudra pourtant solder, dans le tems de la dernière affliction, & lorsque pour étancher notre soif, ou simplement pour rafraîchir notre langue, nous donnerions, si nous pouvions, tout ce que nos yeux ont jamais vu ici bas de plus beau & de plus riche.

§. X.

De la Balance, & du Purgatoire.

LE dixième Article avec ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & confesser de bouche, que toutes nos actions, bonnes & mauvaises, seront un jour pesées à la balance les unes contre les autres ; en sorte que ceux dont les bonnes œuvres l'emporteront sur les mauvaises, entreront dans le Paradis ; & qu'au contraire, ceux dont les mauvaises œuvres l'emporteront sur les bonnes, seront condamnés aux flammes de la gehenne. Et pour ce qui est de ceux dont les ballans balanceront, parce qu'ils auront fait autant de bien que de mal, ils seront retenus dans un lieu mitoyen entre le Paradis & l'enfer, ou on aura égard à leurs mérites & à leurs démérites, puisqu'ils n'ont point de peines que la détention, ils n'auront aucune part à la gloire des Justes béatifiés. Il est vrai que tous ceux d'entr'eux qui se trouveront *Musulmans*, sortiront enfin de leur captivité, & seront introduits dans le Paradis, à la seconde intercession du Prophète, notre bienheureux *Mahomet*, qui signalera sa grande piété à intéresser, pour notre soulagement, la puissance & la miséricorde du Très-haut, aussi bien que sa justice, déjà pleinement satisfaite par la longue captivité des coupables. C'est pourquoi pesons nos bonnes œuvres dès à présent, afin que nous travaillions assiduellement à leur procurer le poids & la victoire sur les mauvaises : si nous n'aimons mieux que celles-ci l'emportent, & nous excluent ensuite de notre examen du séjour de la gloire. Ne . . . ce qui est le comble de la félicité de nos ames, de peur qu'il ne nous faille pleurer & lamenter en ce jour de ténèbres. Encore une fois, orons plutôt nos ames dès à présent des attraites de la vertu, pendant que nous en avons le tems, pendant que nous sommes encore à portée d'éviter la peine future, & que nous nous trouvons, pour ainsi dire, à la main les aides & les soulagemens qui nous conviennent. Car après cette vie, il ne fera plus tems de nous racheter de la perte : Il n'y aura plus de lieu à la repentance ; & nous ne trouverons même de répondant, que lorsque nous aurons fait fait pour nos péchés.

(a) Art. IX. Otez la fiction de cette idée, pour qu'elle a quelque chose de brillant, & mémo n'en conserver que le moral, & vous conviendrez de nouveau pour la plupart des Lecteurs.

§. XI.

Du Pont aigu, & du Passage qu'il en faut faire.

Le onzième Article avec ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour assuré, que tous les hommes du monde auront à passer un jour par le Pont aigu, dont la longueur sera égale à celle de notre monde, dont la largeur n'excedera point celle d'un fil d'araignée, & dont la hauteur sera proportionnée à l'étenduë. Les Justes y passeront plus vite qu'un éclair; mais les Impies & les méchants ne sauroient le franchir en autant de tems que doit durer le présent siècle; & cela par le défaut de bonnes œuvres. C'est pourquoi ils tomberont & se précipiteront dans les feux de l'Enfer, avec les blasphemateurs & les infidèles, avec les hommes de pernieuse foi & de mauvaise conscience, qui auront fait peu d'aumônes parce qu'ils ont manqué de vertu. Cependant il y en aura d'entre les Justes, qui le passeront plus vite & plus légèrement que quantité d'autres, qui y seront tentés de tems en tems, & sur chaque précepte qu'ils auront mal observé (a) en cette vie. Bon Dieu! quel nous paroitra ce Pont formidable! quelle vertu, quelle grace secrète du Très-haut ne faudra-t'il pas pour le franchir! de quels yeux attendrons-nous cette divine faveur! quels deserts, quels reptiles, quelles fantômes ne trouverons-nous pas en notre chemin! Quelle faim, quelle sécheresse, quelle lassitude n'y essuierons-nous point! mais quel trouble, quelles douleurs & quelles afflictions n'auront point à dévorer tous ceux qui n'auront point pensé à ce terrible passage! Prions Dieu qu'avec la santé de nos corps, il nous accorde aussi la grace de ne pas rester ses débiteurs en cette vie; car les (b) Arabes ont accoutumé de dire, avec raison, qu'il n'y a point d'objets plus cachez, que celui auquel on ne s'en voit remède par quelque expédient ou quelque artifice que ce puisse être.

§. XII.

Du Paradis.

Le douzième Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour assuré, qu'il y a un Paradis auprès de Dieu, qui est préparé aux bienheureux d'entre les fideles, savoir aux Sectateurs de la vraie Religion & de notre saint Prophète Mahomet, ou ils seront placés avec lui dans une clarté perpétuelle, & dans la jouissance de tous les (c) plaisirs célestes, toujours beaux, dans la vigueur de leur âge, & plus brillans que le Soleil; & où ils seront trouvés dignes de contempler & d'adorer la face du Dieu très-haut. Pour ceux qui seront détenus dans le supplice de la gehenne, savoir les trahisseurs & les pécheurs, qui ont cru néanmoins en un seul Dieu, ils seront relâchés à la seconde intercession du Prophète, qui les lavera aussitôt dans le sacré lavoir, d'où étant sortis plus blancs que la neige, & plus éclatans que le soleil, ils se verront placés dans le Paradis, pour jouir avec les autres bienheureux de toute la gloire qu'ils pourront souhaiter. C'est ce qui arrivera au corps qui a été formé de la boue; & que sera-ce de l'état de nos ames, auxquelles il sera donné d'envisager éternellement la lumière & la splendeur de la majesté divine! Aions donc continuellement dans le cœur l'idée de . . . & en gardant la foi, attachons-nous à faire des œuvres d'un tel caractère, que nous n'aions aucun sujet de craindre le feu de l'Enfer; feu si vif & si perçant, qu'il n'y a aucun tourment de froid ou de chaud qui lui soit comparable. Appritquons-nous, dis-je, principalement aux bonnes œuvres; ne refusons point nos forces à l'observation exacte, & du jeûne de no-

(a) Art. XI. Voyez au sujet de ce Pont aigu une note sur le cinquième Chapitre du *Catéchisme des Mahometans*.

(b) Ce n'est donc pas un Auteur Arabe qui parle ici. Ne seroit-ce point un Européen & un Renégat?

(c) Art. XII. Il est surprenant que cet Au-

teur ne dise rien des plaisirs grossiers, ou qu'il n'emploie aucune expression qui puisse faire de la peine aux personnes élevées dans le Christianisme. Ne seroit-ce point ce que j'ai insinué plus haut? que c'est ici un Renégat, qui ne présente le *Mahometisme* que par le beau côté, & qui ménage même jusqu'à ses expéditions.

tre vénérable mois de *Ramadan*, (a) & des *Prêtres*, & des *Cerémonies* prescrites; & ne frustrons point nos pauvres de la dixme de tous nos biens. Nous savons ce que dit sur ce sujet notre saint Volume (b): " Prépare toi de ton opulence des douceurs pour l'avenir, des richesses de la louange, de ta pauvreté un soutien inébranlable, de ton infirmité une vigueur constante, & de ta science le salut de ton ame."

§. XIII.

De l'Enfer.

Le treizième & dernier Article, & ses principales raisons. Il faut croire de cœur, & tenir pour assuré, qu'il y a un Enfer préparé aux méchans, aux réfractaires, aux transgresseurs de la loi divine, maudits de Dieu pour leurs œuvres mauvaises, & à qui il seroit plus avantageux de n'être jamais nés, & de n'avoir jamais vu la lumière du jour. C'est à de telles personnes qu'est préparé un lieu de supplices, ou plutôt un feu qui les brûlera sans les toucher; un feu de bise & de glace, ou il n'y aura que des vers, des serpens & autres bêtes venimeuses & féroces, qui les mordront, sans les atteindre, & qui exciteront en eux de grandes douleurs. Là sera le séjour des méchans & des Démons, où ceux-ci tourmenteront ceux-là sans fin & sans cesse, avec toute sorte de cruautés; & de peur que les sentimens de la douleur ne s'y ralentissent, il leur succédera toujours une nouvelle peau, à la place de celle qui aura été brûlée ou amortie. C'est à nous autres bons *Musulmans*, à concevoir & à entretenir une juste horreur pour ce lieu infame; une telle pensée est du devoir d'un homme de Dieu. Pour ce qui est des autres hommes, qui ont déclaré la Guerre à notre Religion, ils verront un jour les tourmens de la Géhenne. Craignons tous ce supplice & ces terreurs épouvantables. Confirmons notre foi par les sentimens du cœur & par la confession de la langue, & gravons-là dans le fond de nos entrailles.

CHAPITRE VIII.

Le Catéchisme Mahométan, ou Abregé de la Théologie des Mahométans, traduit du Latin de M. Reland.

§. I.

Idée générale des principes de la Religion, tant spéculative que pratique.

AU nom du Dieu très-miséricordieux.
1. Loué soit Dieu, qui nous a amenés à la Foi, qui l'a établie comme le Sceau (c) de notre entrée dans le Paradis céleste, & comme un voile entre nous & la demeure éternelle dans les feux de l'Enfer.

3. Que

(a) Vous voyez que notre Auteur ramasse ici en peu de mots les minuties de la Religion Mahométane, comme les jeûnes & les ablutions. C'est qu'il n'en fait pas grand cas lui-même. Voyez le Voyage de *Tournefort*, sur la Religion des Turcs.

(b) *V. Alcoran.*

(c) Dans la première Edition Latine de cet Abregé, publiée en 1705, M. *Reland* avoit traduit de cette manière: *Et constituit eam dotem, quæ introitus Paradisi Cælestis paratur*; c'est-à-dire, & l'a établi comme la dot, qui nous assure l'entrée dans le Paradis céleste. Et pour faire entendre cet endroit, il avoit remarqué que notre Foi étoit

ici envisagée comme une espèce de *Dot*, en vertu de laquelle les Fidèles s'affuroient de toutes les délices du Paradis, & en particulier de la jouissance future de ces beautés immortelles, que *Mahomet* leur y a promises. Mais dans la seconde Edition, qui est celle que nous avons suivie, il a ôté cette *Dot* du texte, & a retranché la note dont je viens de parler, pour traduire comme nous avons fait après lui; & l'a établi comme le Sceau dans le Paradis céleste. Cette dernière figure lui a paru plus naturelle, & apparemment plus conforme à l'Original.

3. Que la paix & la faveur de Dieu soient sur *Mahomet* : le plus excellent de tous les hommes, & le (a) *Conducteur*, qui dirige les siens dans le droit chemin ; & non seulement à lui, mais aussi à toute sa *Famille*, & à ses glorieux (b) *Compagnons* : que cette paix leur soit perpétuelle à tous, & aille en augmentant aux siècles des siècles !

4. Ici commence la description de la Foi, & l'explication qu'on doit en faire. D'abord il est nécessaire de savoir que la Foi est le premier fondement de la Religion, comme l'a prononcé le Prophète *Mahomet*. Que Dieu lui donne sa grâce, & qu'il lui accorde le salut !

5. La Religion des (c) *Musulmans* est fondée sur cinq *Principes capitaux*.

Le premier, qui est la Confession du vrai Dieu, consiste à croire qu'il n'y a qu'un seul Dieu éternel & véritable, & que *Mahomet* est son Envoyé.

Le second est l'observation régulière des prières (d) telle qu'elle est prescrite.

Le troisième est l'aumône.

Le quatrième, le jeûne du mois de *Ramadhan*.

Enfin le cinquième est le Pèlerinage de la Mecque, dont aucun *Musulman* n'est dispensé, à moins qu'il ne soit hors d'état de l'entreprendre.

6. Commençons par la Confession du vrai Dieu, qui est proprement ce que nous appelons la Foi. Sur cet article il faut savoir que ce que nous exigeons d'un homme en état de connoissance, consiste à croire,

1. Premièrement, en Dieu.

2. Ensuite, à ses Anges.

3. Puis, à ses Livres.

4. Après cela, à ses Envoyés.

5. Ensuite, il doit croire qu'il y aura un dernier jour.

6. Et enfin, qu'il y a un Décret immuable de Dieu tout-puissant touchant le bien & le mal (e).

7. La Foi consiste à être persuadé vivement & de tout son cœur de la vérité de ces points fondamentaux ; à quoi il faut ajouter la Confession de vive voix, par laquelle on démontre extérieurement la persuasion du cœur.

§. II.

De la Foi en Dieu.

1. LA Foi en Dieu consiste donc, à reconnoître véritablement dans son cœur & à confesser de bouche, qu'il existe un Dieu tout-puissant, suprême, véritable, permanent, essence première & éternelle, sans avoir jamais commencé, sans jamais finir.

Dieu est défini par les Arabes, comme nous le définissons aussi, une *Essence qui existe nécessairement*, & par soi-même. Pour *Allah*, qui est le nom de Dieu en Arabe, il répond à celui de *sebova*, comme un nom propre & essentiel à la Divinité. Ils donnent à Dieu quatre-vingt-dix-neuf dénominations, (f) qu'ils divisent en trois classes. La première est des noms qui sont relatifs à l'essence même de Dieu, qui est renfermée toute entière dans le mot *Allah*. La deuxième est de ceux qui se rapportent à sa *Majesté* & à sa Gloire, & la troisième renferme des *attributs*, qui sont généralement relatifs à ses créatures.

2. Qu'il n'y a eu lui, ni figure, ni forme extérieure, ni lieu, ni temps, ni mouvement, ni changement, ni transposition, ni séparation, ni division, ni fraction, ni abatement, ou défaut de vigueur.

3. Qu'il est sans égal, & sans pareil (g).

(a) *Abu-Beker*, le quatrième entre les Contemporains de Mahomet qui se soumit à l'*Alcoran*, donna le premier ce titre à son Maître, *Quartus mortalium, qui illa arate Mahommedicam fidem amplexi sunt*, dit M. *Roland*.

(b) C'est par ce titre que l'on désigne les quatre premiers Successeurs de Mahomet ; savoir, *Abu-Beker, Omar, Othman, & Ali*, & les autres qui sont venus ensuite, Voyez ci-dessous Ch. V.

(c) On a vu dans la Dissertation sur l'*Alcoran*

Tome V.

ce que c'est que l'*Islamisme*.

(d) L'Auteur Arabe ne dit rien ici des *ablutions*, quoiqu'il en parle assez au long dans la suite. Sur cela M. *Roland* a remarqué, que tout ce qui concerne les *purifications*, fait partie de la *Prière*.

(e) Cet ordre est tiré de l'*Alcoran*. Voyez Ch. IV. v. 135.

(f) Voyez *Hotting. Hist. Orient.* page 389.

(g) L'Abbé *Maracci* dans son *Prodrome*, p.

4. Qu'il est parfaitement *pur* ; qu'il est *unique* ; qu'il est *éternel* ; qu'il est *vivant* ; qu'il *fait tout* ; qu'il est *tout-puissant* & *maître absolu de sa volonté* ; qu'il *entend* & qu'il *voit tout* ; qu'il *parle* ; qu'il *fait* ; qu'il *crée* ; qu'il *sustente* ; qu'il *produit* avec un art inimitable ; qu'il *fait vivre* & qu'il *fait mourir* ; qu'il donne le *commencement* à toutes choses, & *fait revenir* tous les hommes (a), quand il lui plaît ; qu'il *jugé* ; qu'il *décerne* ; qu'il *dirige* ; qu'il *commande* ; qu'il *déscend* ; qu'il *conduit* dans la droite voie, & qu'il *induit* à erreur (b) ; qu'il *fait la rétribution*, & donne la *récompense*, le *châtiment*, la *bénégnité* & la *victoire*.

5. Tous ces attributs éternels sont renfermés dans son essence, & subsistent en lui d'éternité en éternité, sans *division ni variation*. On ne peut pas dire que ces attributs soient Dieu lui-même ; & cependant on ne peut pas dire non-plus qu'ils soient différents de son essence. Chacun de ces attributs est uni à l'autre, comme la *vie* l'est à la *science*, ou la *science* à la *puissance*, &c.

6. Or ces attributs, comme nous venons de le dire, sont la *vie*, la *science*, la *puissance*, la *volonté*, l'*onie*, la *vne*, l'*éternité*, soit antérieure, c'est-à-dire, sans commencement, soit postérieure, c'est-à-dire sans fin ; l'*action*, la *création*, la *sustentation*, la (c) *production*, (d) l'*adresse* ou l'*arrangement artificieux*, la *vivification* & la *destruction*, la première *formation*, ou plutôt la *création des choses* & leur rappel à lui, la *sagesse*, le *décret*, la *direction au bien* & la *seduction* (e) au mal, la *retribution*, la *récompense* & le *châtiment*, la *faueur* & la *victoire*.

8. Telles sont les grandes & inestimables perfections du Dieu très-haut, sous lesquelles il est connu & adoré par les vrais Fidèles. Celui qui ose les nier toutes, ou qui les nie en partie, ou qui les *revoque en doute*, est certainement infidèle.

O Dieu, préservez-nous de l'infidélité!

§. III.

Des Anges.

1. A l'égard de ce que nous devons croire des Anges, notre Foi sera complète si nous croions de cœur & si nous confessons de bouche, que le Dieu très-haut a des *Serviteurs* ou des *Ministres*, auxquels on donne le nom d'Anges, qui sont parfaitement *neus* de tout péché, qui *assistent* (f) continuellement devant Dieu, qui *exécutent* ponctuellement ses ordres, & ne lui sont jamais défobéïllans.

Les Anges, & c'est ainsi que nous le croions, sont des *corps subtils* & *purs*, formés de *lumière*, qui ne *mangent* ni ne *boivent*, ni ne *dorment*, & qui n'ont ni *sexe*, ni *appetit charnel*, ni *pere*, ni *mere*.

3. Et comme ils ont différentes formes, ils sont aussi employés aux fonctions qui leur sont propres & particulières. Les uns se tiennent debout devant Dieu, & les autres inclinés ; les uns sont assis, & les autres prosternés en sa présence. Les uns *chantent* les louanges de Dieu, & des Hymnes à sa gloire ; les autres le *louent* & le glorifient d'une autre manière, ou implorent sa miséricorde pour les péchés du genre humain. Il y en a qui enregistrent les actions des hommes ; il y en a d'autres qui *nous gardent* ; d'autres qui *supportent* le trône de Dieu, qui l'environnent ou qui sont occupés à d'autres ouvrages également agréables à la Divinité.

4. Or il est nécessaire de croire à ces Anges, quoique nous ne sachions ni leurs noms, ni leurs différentes espèces ; & c'est aussi une des conditions absolues de la Foi

87. censure cette proposition en ces termes : Puisque Dieu a dit *Genèse*, Chap. I. *Faisons l'homme à notre image & à notre ressemblance*, cette proposition doit passer pour être absolument fautive. Mais il est absolument vrai que rien ne ressemble à Dieu ; & quoique nous aïons en nous quelque portion de l'image de Dieu, ce qui est fini, ce qui est créé ne sauroit ressembler à l'infini & à l'incréé.

(a) C'est-à-dire qui ressuscite, suivant l'original, où on imite une expression de l'*Alcoran*, qui appelle la résurrection, *rencontre, occurfus Dei*, Ch. 6. v. 30.

(b) Ceci est expliqué dans le Ch. VII. qui regarde le *Décret* de Dieu.

(c) *Producere* en Latin signifie prolonger, On pourroit donc traduire *prolongation*.

(d) *Artificium*.

(e) Voyez plus bas Ch. VII. & la note, où cette expression est réduite à son juste sens.

(f) Ch. III. Il est visible, que presque toutes les idées contenues dans ce Chapitre sont prises de nos Saints Livres du Vieux & du Nouveau Testament. Voyez entr'autres *Job XXXVIII.* & *Pl. CIII.* Gen. II. 2. & Luc II. 13. Math. XVIII. 10. Heb. I. 14. Matth. XXII. 30.

de les aimer. C'est au contraire une infidélité que de les haïr, ou même d'en haïr un seul. Celui qui ose dire, qu'à la vérité il y a des Anges, & qu'ils sont distingués par le sexe, comme nous; ou qu'en effet il y a des Anges, sans aucune distinction de sexe, mais que quoiqu'il en soit, il se fonce fort peu de croire à eux, ni de les aimer: qu'un tel soit tenu pour infidèle.

O Dieu, préservez-nous de l'infidélité!

(Les Mahométans saluent les Anges après leurs prières, en se tournant à droite & à gauche. Le salut consiste en ces mots: *paix vous soit, ou que la paix & la miséricorde de Dieu soit sur vous!*)

§. IV.

Des Livres sacrés ou divins.

1. Pour ce qui est de la Foi qu'on doit aux Livres divins, elle consiste à être persuadé dans son cœur & à confesser de bouche, qu'il y a par devers Dieu des Livres respectables, distingués par leur origine, &c. qu'il a envoyés du Ciel à ses Prophètes; envoi qui s'est fait sans création, & qui est éternel sans production.

(On a disputé longtems (a) entre les Mahométans si l'Alcoran étoit créé, ou incréé. Leurs Docteurs se sont partagés entre la négative & l'affirmative; & d'autres ont opiné qu'il étoit plus sage de laisser la chose indécidée, parce que l'Alcoran même ne paroît pas la décider. Ceux qui ont cru l'Alcoran créé étoient accusés d'affoiblir son autorité: mais pour l'Auteur de cet Abrégé, il se déclare nettement pour l'incréation; & on verra dans la suite, comment il explique sa pensée.)

2. Dans ces Livres sont contenus les commandemens de Dieu & ses défenses, ses édits, ses promesses & ses menaces la déclaration de ce qui est permis & de ce qui est défendu, de ce qui fait l'obéissance & de ce qui fait la rébellion, & enfin les indices de la rétribution, soit à l'égard de la récompense, soit à l'égard de la peine.

3. Tous ces Livres sont la parole même du Dieu très-haut, laquelle est lue publiquement aux fidèles, rédigée en livres, conservée dans le cœur des hommes.

4. Mais cette parole de Dieu tant qu'elle est en Dieu même, est très distincte de ces lettres & de ces mots qui la représentent; cependant ces lettres & ces mots sont appelés parole de Dieu par métaphore, parce qu'en effet ils indiquent la vraie parole de Dieu. Dans le même sens nous appellons notre parole, ce qui indique véritablement notre pensée; & c'est ce qu'un de nos Poètes a bien exprimé par ces vers:

*Dans le fond de nos cœurs la parole a son être,
Et la langue ne sert qu'à la faire connoître.*

Mais tout cela est bon pour les hommes, Dieu n'a pas besoin de ce moi pour connoître le cœur humain.

(Les Mahométans supposent que tout est éternel dans l'idée, ou dans le Décret de Dieu, qui est par rapport à lui, comme notre pensée intérieure par rapport à nous. Ainsi l'Alcoran étoit en Dieu avant qu'il eût été envoyé du ciel à Mahomet. Tout cela peut recevoir un fort bon sens, en supposant l'éternité des Décrets. Pour la comparaison du Poète Arabe, elle paroît assez naturelle. Je l'ai traduite d'après le Latin de M. Reland, qui ne nous apprend point quel est ce Poète Mahométan allégué par le Catéchiste.)

Les livres sacrés dont nous parlons (b) sont au nombre de cent quatre, entre lesquels Dieu tout-puissant en envoya dix à Adam; cinquante à Seth; trente à Idris ou Enoch; dix à Abraham; un à Moïse, qui est la Loi, ou ce que nous appellons le Pentateuque; un à Jésus, qui est l'Evangile; un à David, & c'est le Livre des Psalmes; & un à Mahomet, qui est l'Alcoran.

(M. Reland a fait voir dans ses notes, que cet Idris est le même qu'Enoch. J'ai, ajoute-t-il, entre les mains une petite Dissertation composée en Langue Turque, ou l'Auteur montre, que le nom propre d'Idris étoit *Ouchnouch*; ce qui revient à *Chanoch* ou *Enoch*. Son adresse & sa science le firent surnommer *Idris*. On trouve

(a) Voyez ci-devant la Dissertation sur l'Alcoran, & sur tout d'Aberclot, Bibl. Orient. article

Alcoran.

(b) Voyez Dissertation sur l'Alcoran.

dans un *Tarich* (ce mot signifie, Ere & date , annales , histoire & mémoires) qu' *Enoch* vécut 365. ans , avec quelques autres circonstances telles que celles de la vie de ce Patriarche. Quelques Auteurs *Mahométans* fixent le jour qu' *Enoch* fut enlevé au ciel au 10. de *Moharram* ; ce qui est un surcroît de preuves.

A l'égard de ce qui est dit ici du Pentateuque & de l'Évangile , on pourroit en conclure que les *Mahométans* reconnoissent la divinité de ces Livres : mais on ne doit pas ignorer qu'ils les croient tous corrompus , les uns par les Juifs , les autres par les Chrétiens , & que les véritables se sont perdus. Cependant les Turcs lisent en leur particulier , tant en Arabe qu'en Persan , des Pseaumes de *David* , qui sont une traduction des nôtres ; à quoi on a joint quelques prières de *Moise* & de *Jonas*. Ils ont encore un Évangile en Arabe & en Italien (*M. Reland* dit en Espagnol , mais il se trompe : voyez le *Nazareus*) rempli de bonnes & de mauvaises choses ; mais *M. Reland* ne croit pas que tous les *Mahométans* reconnoissent l'authenticité de ces Livres. L'Auteur du *Nazareus* qui vient de paroître , s' imagine pourtant que l'Évangile Italien qui est là parmi eux , principalement parmi les Rengats qui n'entendent point l'Arabe , (*a*) pourroit bien être le vrai Évangile des *Ebionites* ; & là-dessus il forme le plan d'un Christianisme primitif , ou *Nazaréen* , qui conservoit les cérémonies légales aux Juifs seulement , & en dispensoit les Gentils ; d'où il infère , que *S. Jacques* a recommandé ces cérémonies aux Tribus éparées , lorsqu'il a insisté sur l'importance des Oeuvres contre la Foi ; au lieu que *S. Paul* qui prêchoit à des Gentils , a insisté sur l'importance de la Foi contre les Oeuvres. Il ne manque à ce dénouement , qu'une petite énumération de ces cérémonies Mosaïques , que *S. Jacques* a recommandées.

5. Quiconque rejette ces livres , ou révoque en doute leur divinité , soit en tout , soit en partie , ne sût-ce que d'un seul Chapitre , ou même d'un seul verset , ou d'un seul mot ; un tel est certainement infidèle.

O Dieu , préservez-nous de l'infidélité !

§. V.

Des Envois de Dieu.

1. LA Foi aux Envois de Dieu exige , que nous croions de cœur & que nous confessions de bouche , que le Dieu très-haut a eu ses Prophètes , c'est-à-dire des hommes extraordinaires ; qu'entre les hommes il en a choisi de fidèles & gens de bien pour être en voies de sa part aux autres hommes auxquels , véritables en tout ce qu'ils disent , nous devons une entière Foi , soit qu'ils nous commandent certaines choses , soit qu'ils nous en défendent d'autres , ou qu'ils nous annoncent les ordres du Ciel , ou qu'ils nous déclarent les Constitutions & les Canons célestes , ou qu'ils nous révèlent les choses cachées , telles que sont la nature de Dieu , ses attributs & ses ouvrages , la résurrection , la vivification ou restauration , la peine du sépulchre , l'interrogation & l'examen , la balance , le pont (*b*) aigu , c'est-à-dire le chemin par où il faudra passer au dernier jour , le (*c*) réservoir (*d*) l'intercession , le paradis avec ses délices , l'enfer avec ses tourmens.

(Les *Mahométans* croient que deux Anges , *Monkir* & *Nakir* , relèveront les morts de leurs tombeaux & leur donneront une nouvelle vie ; qu'ils les interrogeront sur leur Foi & sur leur vertu ; qu'ils puniront ceux qu'ils trouveront coupables. C'est l'opinion des *Sonnites* , Seete estimée parmi eux la plus orthodoxe.)

(Ils croyent aussi , que Dieu pésera les bonnes & les mauvaises actions , & que la condamnation ou l'absolution de ces actions sera déterminée , selon le poids qu'elles auront dans la balance.)

(*a*) Voyez *Dissertation* sur l'*Alcoran*.

(*b*) C'est un grand Pont qui , selon les *Musulmans* , est sur la *Gehene* , plus aigu & plus tranchant qu'une épée , plus subtil qu'un cheveu. Les bons & les méchants doivent également passer sur ce pont ; avec cette différence néanmoins , que les gens de bien passeront sains & saufs , au lieu que les autres glisseront & tomberont dans la *Gehene*. *M. Charan* nous assure que ce pont aigu influe beaucoup sur la Morale des *Mahométans* ; qu'il sert de motif de consolation aux

personnes injuriées , & de terreur aux méchants. Il rapporte que plusieurs Persans lui rendirent justice dans la crainte d'un mauvais passage au dernier jour. Voyez ses *Voyages de Perse* , T. IV. Edit. in-4. de 1735.

(*c*) La Fontaine *Piscina* , où boiront les justes après le passage du Pont , & avant que d'entrer dans le Paradis.

(*d*) C'est-à-dire , l'intercession de *Mahomet* , en faveur des demi-vertueux. Voyez au Ch. VI.

2. Or il faut sçavoir que ces Prophètes sont tous exemts d'erreurs capitales & de grands péchés, & qu'ils sont tous attachés à la même Religion, qui est l'Isamisme, c'est-à-dire la Religion de Mahomet (a), quoiqu'ils aient suivi des institutions différentes. Ils sont aussi les élus entre toutes les Créatures, ayant eu l'honneur de s'entretenir avec Dieu, & de recevoir de sa part des députations d'Anges; ayant été autorisés dans leur ministère par des miracles évidens & supérieurs, ou même contraires à l'ordre naturel des choses. Par exemple, quelques-uns d'entr'eux ont ressuscité (b) des morts; quelques autres ont parlé (c) avec les bêtes, avec les arbres (d) & avec d'autres choses inanimées, & en ont été salués. J'en passe bien d'autres, entre toutes les prérogatives auxquelles les hommes ordinaires ne sçavoient atteindre. (M. Reland parle dans une note d'un *Salich*, qui fit sortir tout à la fois d'une pierre un chameau & un château. Les Mahométans disent aussi que Salomon faisoit miraculeusement le voyage d'un mois en une heure, que JESUS-CHRIST faisoit naître des oiseaux d'un peu de boue, &c.)

3. Il faut encore sçavoir, que Dieu a établi entr'eux une certaine subordination, en vertu de laquelle l'un est plus excellent que l'autre. Par exemple, ceux d'entr'eux qui ont rempli l'office d'Envoies, sont au-dessus de ceux qui n'ont pas rempli ce emploi; & ceux qui ont enseigné de nouvelles Constitutions, sont au-dessus de ceux qui n'en ont point enseigné. (Pour entendre ce passage, il faut sçavoir que, selon leurs idées, tous ceux d'entre les Prophètes du Mahométisme qui ont reçu de Dieu des Livres divins, ne sont point pour cela Instituteurs de nouvelles Constitutions; comme aussi tous ceux qui ont établi de nouvelles Constitutions n'ont pas reçu des Livres du Ciel: cependant il y en a eu qui ont joui de l'un & de l'autre de ces avantages. Par exemple, disent-ils, Noé a été Auteur d'une nouvelle Constitution sans avoir reçu de livre: Seth en a reçu, & n'a point fait de nouvelle Loi. Les huit personnages qui suivent ont reçu des Livres divins, Adam, Seth, Enoch, Abraham, Moïse, Jésus, David & Mahomet. Mais de ceux-là il n'y en a eu que cinq, qui aient établi de nouvelles Constitutions; sçavoir, Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus & Mahomet, qui a abrégé, disent-ils, toutes les Sectes précédentes par la sienne, comme étant la plus parfaite. Après celle-là il ne faut attendre ni Prophète, ni Prophétie.

Au reste, quoique notre Auteur Arabe parle ici de nouvelles Constitutions, il ne faut pas s'imaginer qu'il entende par là des Religions différentes. Il a déjà dit que la Religion des Prophètes a toujours été la même: par Constitutions il faut entendre ou des choses abrégées par d'autres, ou des additions envoyées de tems en tems du Ciel pour perfectionner la révélation; mais qui ne seroient que superflues après l'Alcoran de Mahomet.)

4. Le premier de tous ces Prophètes a été Adam: mais le dernier & le plus excellent de tous est Mahomet, à qui Dieu soit propice & accorde ses bénédictions, comme aussi à tous ceux qui l'ont précédé.

5. Pour ce qui est des Créatures, c'est-à-dire des premiers Disciples du Prophète, la plus excellente de toutes & qui approche de l'ordre Prophétique, a été Abu-Beker (e), ensuite viennent Omar, Othman & Ali.

6. Après ces quatre, suivent en ordre ces respectables Compagnons de Mahomet, au nombre de six; sçavoir, *Le'chi*, *Alzobair*, *Saad*, *Seid*, *Abdourachman*, & *Abu-Oleida*, & ensuite les autres qui méritent aussi d'être appelés les Compagnons.

7. Ensuite viennent après eux tous ceux à qui Mahomet fut envoyé, & qui su-

(a) Les Mahométans croient fermement qu'Abraham, Moïse, J. C. & tous les Prophètes étoient de la Religion de Mahomet. Voyez l'Alcoran, Surat, ou Ch. II.

(b) Selon l'Alcoran, Ch. V. v. 110. J. C. a ressuscité les morts: mais avant lui un certain Prophète nommé *Dullaphel* en avoit ressuscité 30000. & après lui, Mahomet ressuscita la fille d'un Chef de bergers entre la Mecque & Médine.

(c) Salomon, disent les Mahométans, sçavoit les langues des animaux. Mahomet s'entretint avec un Chameau, qui le plaignoit de la dureté de son maître: mais tout cela n'est rien encore en comparaison de cette époule de mouton, qui avertit Mahomet qu'elle étoit empoisonnée, com-

me nous l'avons déjà dit.

(d) Les pierres saluoient aussi le Prophète, & les arbres alloient au-devant de lui, en lui disant: *bien vous soit, ô Envoié de Dieu*. Voyez l'Alcoran, Surat, XXIV.

(e) Tel est l'ordre, selon les Turcs, les Arabes, les Maures Africains, & tous ceux qui tiennent pour la *Sonna*. Les Persans, les Indiens, &c. mettent Ali immédiatement après Mahomet. Environ quatre siècles après lui on commença d'appeler *Schutes* ceux qui regardoient Ali comme successeur légitime du Prophète, & *Sonites* ceux qui seroient pour Abu-Beker.

Mais il y a eu plus de politique dans la division du Mahométisme en deux factions, que de controverse de Religion.

rent obéissans. Que Dieu bénisse le Prophète, & que la grace de Dieu soit sur eux tous.

8. Suivent enfin tous ceux qui sont de *bonnes œuvres*, & que nous honorons du nom de sages, parce que leur vie se trouve conforme à leurs discours. (J'ai ajouté à l'original ces dernières paroles marquées en Italique, parce que c'est la vraie explication qu'ils donnent eux-mêmes du nom de sage. En effet, qui parle magnifiquement de la vertu, n'est tout au plus qu'éloquent; mais qui le pratique est véritablement sage. Les *Mahométans* attribuent ces qualités à un certain *Algazali*.)

9. Selon une certaine Tradition, le nombre des Prophètes est de deux cens vingt-quatre mille, & selon une autre Tradition, de cent vingt-quatre mille, c'est-à-dire à peu près la moitié moins. Entre ceux-là trois cens treize ont rempli la fonction d'Envois, & six seulement ont apporté de la part du Ciel aux hommes de nouvelles Constitutions; sçavoir (a) *Adam*, *Noé*, *Abraham*, *Mose*, *Jesus* & *Mahomet*. (*Jesus*, disent les *Mahométans*, fut Fils de Marie, fille d'Imran Israélite. Il étoit envoyé du Dieu très-haut, qui lui fit tenir du Ciel le Livre de l'Evangile. Aussi étoit-il Législateur, & il invitoit les hommes à l'obéissance qu'ils doivent à Dieu. Les Juifs ayant cherché à le mettre à mort, il fut enlevé au Ciel. Ce passage est d'un *Tarich* Arabe en MS. qui étoit entre les mains de l'Auteur, lorsqu'il travailloit à cet Ouvrage. M. *Reland* avoit inséré ici une généalogie tirée de ce *Tarich* pleine d'erreurs & d'anachronismes. Je passe aussi les fausses origines du mot de Meffie, &c.)

10. Que Dieu soit propice aux uns & aux autres, & les comble de ses faveurs!

11. Il n'est pas d'une nécessité absolue pour la Foi, de sçavoir au juste le nombre de ces hommes extraordinaires: mais il est nécessaire de les aimer; & celui qui ne les aime pas, ou qui les hait, quand il n'en haïroit qu'un seul, doit être mis au nombre des infidèles. De plus celui qui rejette un seul de ces Prophètes, ou met en doute la vérité de sa Prophétie, est déjà réputé infidèle.

O notre Dieu, préservez-nous de l'infidélité!

§. VI.

Du dernier Jour.

1. LA Foi que nous devons au dernier jour consiste à croire en son ame, & à confesser de boyche, qu'en est et il y aura un dernier jour, qui sera le jour de la résurrection, dans lequel Dieu tout-puissant détruira ce monde, & fera (b) mourir toutes les Créatures quelles qu'elles soient; excepté cependant certaines choses qu'il trouvera à propos de conserver, comme le Trône de Gloire, le Siège Roial, ou plutôt l'estrade sur laquelle le trône (c) est posé, l'Esprit administrateur, la Table de ses Décrets, la plume dont il les a écrits, le Paradis & l'Enfer, avec tout ce qu'ils contiennent. Les Auteurs *Mahométans* disent, que Dieu a créé un Esprit auquel il a donné des ailes sans nombre, pour porter le trône. Cet Esprit qui porte le trône, ce trône qui vole sur les eaux (car c'est ainsi que s'exprime un Auteur Arabe cité par M. *Reland*) sont imités de ce que dit Moïse dans le Chapitre 1. de la Genèse,

(a) Avant *Mahomet*, il y a eu des Chrétiens qui ont regardé *Adam* comme Prophète. Voyez *Epph.* contre les Héret. p. 6. M. *Reland* ajoute ici les noms de plusieurs Prophètes, ou du moins reconnus tels des *Musulmans*.

(b) Ch. VI. Cette idée de la destruction du monde est empruntée des Chrétiens: mais elle est fort travestie. C'est ainsi que parle M. D*** Elle pouvoit être aulsiot empruntée des Sabéens, des Mages & des Païens: mais écoutez M. *Reland*. Les *Mahométans*, dit-il, croient que tout périra, hommes, Anges & Genies, excepté Dieu. " Todas las causas han de morir; es a saber Hombres, Angeles, y Demonios. Esto será quando la fin del Mundo, y toquera a Israel la Bozina, (c'est-à-dire la trompette) des pues no habrá ninguna cosa que tenga

vida, no permanecera cosa viva, si no solo Alla Teala (le Dieu très haut) des pues de aquel tan e panto o foudlo que temblaran los montes de la Alama (c'est-à-dire du monde) y le pondrá la Tierra llana, y la mar se volvera de color de sangre. El legaro que morra fara Azazel Melek Almas: (c'est-à-dire l'Ange de la mort.) C'est ainsi que s'exprime un autre Auteur Arabe, mais traduit en Espagnol. Le signal de cette extinction universelle sera le son de la trompette Angelique, qui fera mourir sur le champ les Anges, les hommes & les betes.

(c) Le Talmud met aussi le trône de Dieu entre les sept choses créées avant l'Univers. *Mahomet* avoit donc pris des Juifs cette idée qu'on trouve ici.

en parlant de l'Esprit de Dieu. Les Juifs disent aussi que le trône de gloire étoit en l'air, porté par l'Esprit de sa bouche, & sur la superficie de l'eau.

Les *Mahometans* disent encore qu'avant toutes choses Dieu créa la table de ses Décrets, ensuite la plume, &c. que cette table est faite d'une seule perle de grandeur immense; que la plume est toute de pierres précieuses; que de la fente de cette plume il découle la lumière, de même que des nôtres il en sort de l'encre; mais tout cela ne doit se prendre que pour des emblèmes, qui servent à représenter d'une manière plus noble le décret éternel de Dieu, &c. usage ordinaire aux Orientaux en général. C'est ainsi que les Juifs allégorisent sur le Décalogue, dont les tables sont faites de Saphir, & ont été créées avant le Ciel & la Terre, &c. Les Païens ont employé de semblables allégories; témoin Ovide,

— (a) *Cernes illic molimine casto*
Ex Ere & solido rerum Tabulata ferro:
Quæ neque concussam Cæli, neque sulminis iram,
Neq. metuunt ullas, tota atque æterna, rotas.
Invenies illic incisa adamantæ perenni
Flata tus Genes.

C'est-à-dire: » C'est-là où vous verrez des tables d'airain & d'acier d'un ouvrage immense, qui ne craignent ni l'ébranlement des Cieux, ni la colère de la foudre, ni les ruines du monde, parce qu'elles sont d'une solidité éternelle. Et c'est-là où vous trouverez gravés en caractères ineffaçables les destinées de toute votre postérité, &c. » (C'est Jupiter qui parle ainsi à Venus, pour la consoler de la mort de Jules César.)

2. Après cela Dieu ramènera toutes les créatures qu'il avoit anéanties, les réveillera par le son de la trompette Angélique, les ressuscitera, les vivifiera, les rassemblera (b) toutes en un même lieu, les examinera, & leur demandera compte de tout le passé. La première Créature raisonnable qui ressuscitera, selon la doctrine des *Mahometans*, sera l'Ange *Israfel*, qui sonnera de la trompette pour rappeler les âmes dans les corps. Le premier homme qui ressuscitera sur la terre sera *Mahomet*. On trouve ici beaucoup de rapport avec quelques passages du N. T. où il est parlé des Anges avec des Trompettes, & où il est fait mention de la voix de l'Archange, qui, avec une Trompette divine, descendra du Ciel, & donnera le signal de la résurrection. Quoiqu'il en soit, les *Mahometans* croient aussi que tous les animaux terrestres, célestes, & marins ressusciteront, pour être punis du mal qu'ils auront fait, & pour être ensuite réduits en poudre, excepté l'âne d'Ezdras, le Chameau de *Mahomet*, & quelques autres animaux, qui entreront dans le Paradis. On voit aussi par ce passage que les Anges & les Génies meurent, puisqu'ils participent à une résurrection.

Au reste quoique *ressusciter* & *vivifier*, ou *rendre vivant* signifient une même chose, il semble que cet Auteur y mette de la différence; & cela pourroit revenir à ce qui suit. *ressusciter* sera réunir les os & les membres dispersés à leur propre corps, rassembler les âmes, &c. & c'est de cette réunion qu'*Israfel* donnera le signal au son de la Trompette. Supposons que *vivifier*, terme synonyme, signifiera rendre la vie & l'intelligence.

Ajoutons que dans ce lieu d'assemblée universelle de toutes les Créatures, Dieu demandera à tous les hommes, bons & méchants, qu'ils rendent compte de leurs paroles & de leurs actions, en commençant par les *Mahometans*, dont il y aura soixante-dix mille de sauvés, sans rendre aucun compte, à ce qu'on fait dire à *Mahomet*. M. *Reland* ajoute dans la même note, que l'examen sera bien plus doux & plus modéré pour ceux qui auront lu avec attention le Chapitre 69. de l'*Alcoran*. (Ce Chapitre est intitulé *Infatigable*, (c) épithète donnée au jour du Jugement.)

3. Et il leur sera donné à chacun un Livre (d) de leurs bonnes ou de leurs mau-

(a) *Metam.* l. XV. v. 809.

(b) Pour y être gardés long-tems, & peut-être même plusieurs siècles avant le jugement, par des Anges commis exprès, afin que peronne ne s'échappe. C'est-là que les Impies sentiront les preludes de leurs peines éternelles, &c. quel-

ques *Musulmans* s'imaginent que l'assemblée des âmes se fera dans la Syrie.

(c) Voyez *Sale*, trad. de l'*Alcoran*.

(d) C'est-à-dire, une liste de leurs bonnes & de leurs mauvaises œuvres. Les Juifs tiendront 1. Livre de la main droite; ce qui fait allusion,

vaïses œuvres ; aux unes, pour le tenir de la main droite, & celle-ci seront les *bonnes* ; aux autres, pour le tenir de la main gauche & derrière le dos ; celles-ci seront les *ames des méchans* ; ensuite de quoi le Dieu très-haut les jugera en justice & en équité ; pesera toutes leurs œuvres à la balance, tant les *bonnes*, que les *mauvaises*, & récompensera toute ame vivante, *selon* le bien & le mal qu'elle aura fait. (Cela produira trois classes de personnes qui seront jugées. 1. Des véritables gens de bien, dont les bonnes œuvres pesées à la balance l'emporteront par le poids & le nombre sur les mauvaises, à cause de quoi ils jouiront d'abord des félicités du Paradis. 2. Des *méchans*, dont les mauvaises œuvres l'emporteront sur les bonnes, lesquels à cause de cela iront en Enfer ; & enfin 3. de ceux dont les bonnes & les mauvaises œuvres seront égales en nombre & en poids. Ces derniers resteront dans un certain lieu, entre le Paradis & l'Enfer, jusqu'à ce qu'ils soient admis aux félicités du Paradis par l'intercession de Mahomet. Il y a des *Mahométiens* qui ne croient pas les peines éternelles, (a) parce qu'elles leur paroissent incompatibles avec la *bonté* de Dieu.

4. Par sa bonté & par sa miséricorde, quelques-uns d'entre les hommes entreront dans le *Paradis*, tandis que d'autres descendront en *Enfer*. Mais aucun fidèle ne demeurera éternellement dans le feu de l'Enfer. Les *Musulmans* entreront tous dans le *Paradis*, après avoir subi des peines *proportionnées* à leurs péchés. Et c'est ainsi que les *fidèles* séjourneront éternellement dans le Ciel, & qu'au contraire les *infidèles*, après avoir été précipités dans l'Enfer, n'en sortiront plus.

3. Pour rendre la foi à la résurrection *future*, il est nécessaire d'y penser avec *franchise*. Celui qui ne témoigne que de la sécurité, celui qui nie cette résurrection, ou qui n'y pense qu'avec doute & incertitude, enfin celui qui dit, « je ne crains point la résurrection, je n'ai point de peur de l'Enfer, & je n'embarasse fort peu du Paradis, » sont tous également infidèles.

O Dieu, préservez-nous de l'infidélité.

ECLAIRCISSEMENT sur ce CHAPITRE.

ON va rapporter ici le sentiment des *Mahométiens* sur l'état de l'ame & du corps avant la résurrection, & les signes qui, selon eux, précéderont cette résurrection & le jugement dernier. D'abord ils disent à l'égard du corps, qu'aussitôt qu'il a été déposé dans le sépulchre, il est examiné par deux Anges noirs qui le font tenir debout devant eux, & le questionnent sur la foi, &c. comme si c'étoit une personne vivante. Si à cet examen il répond autrement qu'il n'auroit dû, les Anges le maltraitent extrêmement, en le battant à coups de maillets de fer sur la tête & autour des tempes ; mais s'il répond en véritable *Musulman*, on lui permet de se recoucher & de reposer en paix. Ils fondent cet examen sur la tradition, & sur deux passages de l'*Alcoran* Ch. 8. & 47. Ces passages commencent par ces mots ; *Les Anges les feront mourir, & les frapperont au visage & sur le dos.* A cause de cela les plus orthodoxes, ou les plus superstitieux des *Musulmans* ont grand soin de faire des caveaux bien creux, afin qu'ils, s'y puissent tenir plus à leur aise lorsqu'il faudra subir l'examen des Anges noirs. Cette opinion est prise des superstitions Rabiniques du Judaïsme, qui attribuent à un seul Ange de la mort le ministère que les *Mahométiens* partagent entre leurs Anges noirs *Monkir* & *Nakir*, comme on peut le voir dans la *Synagogue Judaïque de Buxtorf* au Chap. 49. Au reste ils répondent les uns & les autres du mieux qu'ils peuvent, aux objections qu'on leur fait sur la destruction d'un grand nombre de personnes, ou par le feu, ou par les bêtes sauvages, &c.

À l'égard de l'ame, les *Musulmans* disent qu'après être entièrement séparée du corps, elle entre dans l'*Al-Berzakh*, que l'on rend communément par le terme d'*intervalle* ou de *séparation*. L'*Al-Berzakh* est donc un état mitoyen entre la mort & la résurrection. On peut consulter à ce sujet une note de M. Sale sur le Chap. 23. de l'*Alcoran* ; mais quelle

dit le Traducteur, à la description métaphorique du jour du jugement, qui se trouve en S. Matth. Chap. XXV. & où la droite est la place d'honneur. Au contraire les méchants tiendront leur liste de la *main gauche*, parce que, selon les *Mahométiens*, les impies & les méchans

auront la *main droite* liée comme des criminels, à quoi se rapporte aussi ce qui est dit, qu'ils porteront leur liste *derrière le dos*, comme de ja condamnés.

(a) Voyez Chard. T. IV. p. 24. Edit. de 1735. in 4.

quelle idée peut-on se faire de cet *Alberakh* ? Ils disent qu'après la mort deux Anges vont au-devant des ames véritablement fidèles, & les conduisent aux Cieux, où les places leur sont assignées selon leur rang & leur mérite. Outre cela ils distinguent les ames des fidèles en trois classes, qui sont les Prophètes, les Martyrs, & enfin les fidèles ordinaires. Les Prophètes seuls vont en Paradis immédiatement après leur mort : mais les ames des Martyrs n'y vont pas d'abord. Peut-être faudroit-il expliquer allégoriquement le séjour qu'on dit qu'elles font dans le gosier de certains oiseaux, qui ne mangent que des fruits du Paradis. Pour les ames de la troisième classe, dont le nombre est infiniment plus grand que celui des deux premières, les uns croient qu'elles se tiennent auprès des sépulcres, avec la liberté néanmoins d'aller & de venir comme il leur plaît ; les autres disent qu'elles vont se rendre auprès d'Adam dans le plus bas étage des Cieux. D'autres s'imaginent qu'elles descendent dans le puits de *Zem-Zem*, tandis que les ames des infidèles sont précipitées dans le *Borhut*, qui est un endroit sale & bourbeux d'une Province d'Arabie. Quelques-uns prétendent que les ames ne séjournent que sept jours auprès des sépulcres, après quoi on ne sçait dire où elles se rendent. Quelques autres les logent dans la trompette qui annoncera la résurrection ; ce qui n'est pas plus difficile que de porter toutes les ames de l'Univers sur la pointe d'une aiguille, puisque les ames ne tiennent aucun espace. Enfin il y en a qui croient, que les ames des fidèles sont près du trône de Dieu sous la forme d'oiseaux blancs. Pour les ames des méchans, les Anges dont j'ai parlé les offrent d'abord au Ciel, qui ne manque pas de les refuser, parce qu'il ne souffre rien d'impur. Ils les présentent ensuite à la terre, qui les refuse de même. Alors ils les jettent dans une fosse puante, où, selon une tradition *Mahométane*, allégorique sans doute, l'Ange les coraigne sous la mâchoire de Satan. Elles y sont écrouées jusqu'au jour du dernier jugement, non sans y souffrir les tourmens les plus affreux pendant la longue durée de l'écroute.

Ceci nous conduit naturellement à la résurrection. Quelques *Mahométans* ont crû la résurrection purement spirituelle. Ils ont dit que cette résurrection n'étoit que le retour de l'ame en sa première demeure, celle qu'elle avoit quittée par le décret de Dieu pour habiter dans un corps humain : mais l'opinion générale est que le corps & l'ame résusciteront également. Mais où est la possibilité de la résurrection d'un corps dissipé depuis si long-tems, & anéanti, s'il faut ainsi dire, par une infinité de révolutions de la matière ? *Mahomet* & les Juifs avant lui ont supposé un premier germe incorruptible du corps, un levain, si l'on veut, autour duquel & par le moyen duquel toute la masse du corps reprend son ancienne forme. Selon les Juifs, il reste du corps l'os appelé *lanz*, qui sert de fondement à tout l'édifice ; & selon les *Mahométans*, c'est celui qu'ils appellent *Al-Ajb*, connu des Anatomistes sous le nom de *Coccyx*, qui est au-dessous de l'os *sacrum*.

Les *Mahométans* conviennent comme les Chrétiens, que le tems de cette résurrection est entièrement inconnu aux hommes. Cependant ils établissent des signes & des présages, auxquels on reconnoitra que la résurrection est prochaine. Ce n'est rien que de mettre au rang des avant-coureurs de ce grand événement, comme on le leur attribue, la décadence de la bonne foi, l'élevation de gens de néant, les degrés de parenté confondus par des incestes, des tumultes, des séditions & des guerres ; un serrement de cœur qui portera les hommes à souhaiter ardemment la mort, & même jusqu'à attenter sur leur propre vie ; la rebellion des Provinces soumises au *Mahométisme*, &c. Ce n'est, dis-je, rien que cela : tous les siècles ont produit de tels excès, & par conséquent ces signes ne sçauroient déterminer positivement la résurrection. Mais en voici qui indiqueront mieux sa proximité, & d'une manière effrayante. Le Soleil se lèvera à l'Occident ; un monstre effroyable sortira de la terre, & paroitra dans l'enceinte du Temple de la Mecque. Ce monstre qu'ils font aussi hideux qu'il se puisse, & qui pourroit bien être la copie de la Bête de l'Apocalypse, marquera les fidèles & les infidèles pour le jour de la résurrection ; les premiers du nom de *Atumen*, qui signifie *Croisant*, & les autres celui de *Cifer*, qui signifie *Infidèle*.

Les *Mahométans* mettoient autrefois au rang des signes évidens de la résurrection la guerre contre les Grecs, & la prise de Constantinople par 700000. Croians de la postérité d'Abraham, devant lesquels les murs de cette Capitale devoient tomber à la proclamation de la formule d'unité de Dieu : mais Constantinople a été prise, & il n'y a point eu de résurrection. Passons aux autres présages, qui sont la venue de l'Antechrist, que les *Mahométans* appellent d'un nom qui veut dire *faux-Christ*, vrai Cyclope ; car il ne doit avoir qu'un œil, & sur son front on lira *Cifer*. Cet Antechrist.

christ paroîtra d'abord en Syrie monté sur un âne, & suivi de plus de soixante-dix mille Juifs; par où on voit que le sort de cette Nation est d'être également regardée chez les *Mahométans* & chez les Chrétiens, comme très-propre à le laisser séduire par de faux Messies.

Jésus-Christ descendra sur la terre à l'Orient & dans le voisinage de Damas. Il annoncera le Mahométisme à tout l'Univers, & détruira les Juifs incrédules. La paix & l'abondance seront répandues parmi les Croïans; les lions, les ours, les loups, les agneaux & les brebis gèreront & paîtront ensemble. C'est ainsi qu'ils appliquent à *Mahomet* cette Prophétie d'Isaïe, qui ne convient qu'à Jésus-Christ. Gog & Magog feront une épouvantable irruption sur les fidèles de l'*Islamisme*; irruption d'autant plus terrible, que les *Mahométans* superstitieux croient Gog & Magog des Ogres & des mangeurs d'hommes. Une épaisse fumée couvrira toute la terre. Il y aura une grande Eclipse de Lune, & même plus d'une, selon quelques Traditions, qui en attribuent la prédiction à *Mahomet*. Enfin on entendra des bêtes parler, & même des choses inanimées. Le feu sortira de la terre dans la Province d'*Hejaz*. Les Ethiopiens détruiront la *Coubu*; les Arabes seront tentés de retourner au culte de leurs Idoles. Un violent tourbillon enlèvera toutes les âmes des fidèles, & même l'*Alcoran*; en sorte que l'ignorance, la superstition & l'impïété seront extrêmes pendant les cent ans qui précéderont la résurrection; après quoi la trompette sonnera trois fois. Au premier son toute la nature sera conternée; la terre sera ébranlée dans ses fondemens; les montagnes seront renversées; les Cieux se fondront, le Soleil perdra sa lumière, & les Etoiles tomberont, n'étant plus soutenues par les Anges qui mourront à ce premier son. Celui qui le suivra s'appelle le *son de mort*, parce que toutes les Créatures vivantes mourront alors, ou seront anéanties. Du second au troisième son, qui est celui de la résurrection, il y aura un intervalle de quarante ans. Je ne dis rien de la longue durée du jour du jugement; qui dans le Chapitre 32. de l'*Alcoran* est de mille ans, & dans le Chapitre 70. de cinquante mille; ce qui est une contradiction manifeste, que les Interprètes de cet *Alcoran* concilient du mieux qu'ils peuvent, comme on peut le voir dans le Discours préliminaire de M. *Sade* & dans ses notes sur ces deux Chapitres. Voyez aussi le P. *Maracci* dans sa réfutation du Chapitre 32. de l'*Alcoran*.

La résurrection sera si générale, que non-seulement les hommes, les Anges & les Génies; mais les bêtes mêmes ressusciteront. Au moins c'est l'opinion de quantité de *Mahométans*, qui prétendent prouver la résurrection des bêtes par le Chapitre 81. de l'*Alcoran*. Que cette résurrection soit glorieuse pour les gens de bien, & honteuse pour les méchants, c'est-là ce que les Chrétiens croient comme les *Mahométans*. Voici les singularités de ceux-ci. Les hommes ressusciteront nus, & sans qu'il manque la moindre chose à leur corps. Ainsi le prépuce s'y trouvera, quoique la circoncision l'ait retranché; mais cette opinion n'est pas si générale, qu'il n'y en ait aussi un grand nombre qui croient que les morts ressusciteront dans le même équipage où ils étoient à l'heure de leur mort; & cette opinion est prise de la Théologie des Rabbins. Il y auroit bien d'autres choses à rapporter ici sur cette matière: par exemple, la manière dont les hommes se rendront à la place du jugement; les dix ordres des réprouvés, & les tourmens effroyables qu'ils souffriront en attendant leur condamnation; ce qu'on nous dit sur les questions qui seront faites à chaque personne, & les raisons qu'ils allégueront pour se défendre; sur la manière dont le corps & l'âme s'accuseront mutuellement devant Dieu, & plaideront pour être absous du mal qu'ils auront fait. Mais Dieu rejettera leurs raisons; & ils auront le sort d'un aveugle agile & dispos, qui voleroit sur le grand chemin avec le secours d'un paralytique clairvoiant qu'il porteroit sur ses épaules.

Tout ce qu'on vient de dire pourra servir d'explication aux Articles 4. & 5. de la Confession de Foi des *Mahométans*.

§. VII.

Des Décrets de Dieu.

1. La foi aux Décrets de Dieu nous oblige à croire de cœur & à confesser de bouche, que le Dieu très-haut a non-seulement résolu les choses, mais aussi leur manière d'être, en sorte qu'il n'arrive rien dans le monde, soit pour ce qui regarde les situations des êtres, ou leurs opérations, ou le bien, ou le mal, ou l'obéissance

soixante-dix
ement regar-
laisser séduire

de Damas. Il
dules. La paix
les loups, les
s appliquent à
Gog & Magog
tion d'autant
des Ogres &
Il y aura une
traditions, qui
ler, & même
Mejau. Les
er au culte de
eles, & même
extrêmes pen-
pette sonnera
sera ébranlée
ndront, le So-
s par les An-
de mort, parce
Du second
de quarante
s le Chapitre
nte mille ; ce
concilient du
inaire de M.
i dans sa ré-

Anges & les
a de quantité
Chapitre 81.
, & hon-
Mahométans,
& sans qu'il
, quoique la
y en ait aussi
équipage où
héologie des
e: par exem-
les dix or-
tendant leur
chaque per-
nière dont le
our être ab-
ils auront le
ec le secours

& 3. de la

confesser de
is aussi leur
qui regarde
l'obéissance

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 171

ou la défobéissance, ou la Foi ou l'infidélité, ou la santé ou la maladie, ou les richesses ou la pauvreté, ou la vie ou la mort, qui ne soit compris dans le *Décret de Dieu*, dans l'ordre que sa Providence a établi, & qui enfin n'émane de sa volonté & de son jugement.

1. Mais il faut se ressouvenir ici, que le *Décret de Dieu* touchant le bien, l'obéissance & la foi est tel, que ces choses doivent rester dans l'ordre établi, & soumises absolument à sa volonté, à sa direction salutaire, à son bon plaisir, à son commandement. Au contraire, il n'a résolu le mal, la défobéissance, l'infidélité, il ne l'ordonne, ne le veut & ne l'arrête, qu'en le privant, s'il faut ainsi dire, de sa direction salutaire, de son bon plaisir, de ses ordres. Les hommes tombent dans ce mal par une séduction qu'ils ont méritée, sans y concourir primitivement par une direction salutaire, ou par son bon plaisir, ou par son commandement. (J'ai cru qu'il falloit adoucir l'idée de séduction, par ces paroles, qu'ils ont méritée ; car il paroît & par ce qui précède & par ce qui suit, que c'est là l'idée de l'Auteur, puisqu'il y parle de l'indignation de Dieu, de sa haine contre le péché, & de la différence qu'il met entre le vice & la vertu ; celui-là ne cessant point de lui être odieux, ni celui-ci de lui être agréable. Je conviens du reste qu'il s'exprime d'une manière très-confuse ; mais dans ces occasions il faut un peu aider à la lettre, & accorder aux Mahométans la même indulgence, dont nous avons tant de besoin nous-mêmes dans les ténèbres qui environnent nos idées sur cette matière. Il est indubitable que selon la doctrine de *S. Paul*, Dieu retire sa grace des méchants qui en abusent, & qui les laisse tomber en de très-grands péchés, en punition de leurs excès précédens. Et si cela est vrai, ne pouvons pas dire dans un bon sens, que Dieu punit le péché par le péché même. Ce qui doit faire trembler ceux qui, par des sentimens & une vie libertine, s'attirent insensiblement les Jugemens de Dieu. Voyez le Chapitre I. de l'Épître aux Romains.)

3. Quiconque donc osera dire, que Dieu se réjouit du bien que font les hommes, & de leur Foi ; ou qu'il n'a point d'aversion pour le mal & pour l'infidélité ; ou que le mal & le bien viennent de Dieu, de telle sorte que Dieu les a arrêtés l'un & l'autre, & les veut avec une égale complaisance ; celui-là est certainement infidèle ; car il est vrai que Dieu veut le bien, mais de telle manière que le bien *lui plaît toujours*, & il est vrai aussi qu'il veut le mal, mais de telle sorte que le mal *ne cesse point de lui être odieux*.

O Dieu très-bon, dirigez nos pas dans la droite voie :

Eclaircissement sur ce Chapitre.

(Les *Musulmans* varient beaucoup, lorsqu'il s'agit de rendre raison de cet article : mais la vraie doctrine orthodoxe est celle-ci. Quoique ce soit, sans exception, toute ce qui arrive dans le monde procède entièrement de la volonté de Dieu, & est absolument irrévocable. Cette prédestination de toutes choses s'étend sur les plus petits & sur les plus vils objets ; & il est impossible de l'éviter ni par prévoyance, ni par prudence, ni par sagesse, ni par quelque autre moyen que ce soit. La politique de *Mahomet* fit, nous dit-on, de cette doctrine un point capital de Religion ; par-là il prétendoit engager ses nouveaux Disciples à combattre en désespérés pour l'*Islamisme*, sous prétexte que quelque effort qu'ils fissent pour ou contre, il n'en seroit ni plus ni moins, & que ne pouvant détruire l'ouvrage du Décret, ils s'exposeroient au moins aux châtimens du Ciel, en le regardant (lui *Mahomet*) comme un séducteur. Cette doctrine est établie en plusieurs endroits de l'*Alcoran*, & entr'autres dans le Chapitre 3. Elle a paru si dure à plusieurs Docteurs de cette Religion, qu'ils ont fait tout ce qu'il étoit possible pour l'adoucir par des distinctions subtiles. Voyez dans la *Bibl. Orient.* article *Cadha*, & ailleurs, les conditions par lesquelles ils ont essayé de la concilier avec la liberté de l'homme. Les uns ont allégué le mauvais emploi de la raison, qu'ils disent pourtant être soumise à la raison éternelle, selon ces paroles de *Mahomet* : « Vous ne voudrez jamais que ce que Dieu voudra, parce qu'il est le maître de toutes les Créatures ». Les autres ont soutenu qu'on ne revient plus de l'abus de sa liberté, & qu'il n'est pas davantage en notre pouvoir de la faire agir après en avoir abusé, qu'il n'est à un homme de voir quand il s'est gâté volontairement la vue. On substitue cette comparaison à celle que fait dans *Herbelot* un Auteur Arabe.)

§. VIII.

Des Ablutions & des Purifications.

1. A L'EGARD des Purifications prescrites, on doit sçavoir, qu'il y a sept différentes sortes d'eau, que l'on y peut employer ; sçavoir l'eau qui tombe du ciel, c'est-à-dire l'eau de pluie, l'eau de mer, l'eau de rivière, l'eau de puits, l'eau de fontaine, l'eau de neige, & l'eau de grêle.

Nous reconnoissons principalement trois sortes d'ablutions, ou de purifications.

L'une que nous appellons *Gasl*, qui est une espèce d'immersion. L'autre, que nous appellons *Wadou*, qui concerne particulièrement les pieds & les mains ; & la troisième que nous appellons *Terreuse* ou *Sablonneuse*, parce qu'au lieu d'eau, on y emploie du Sable ou de la Terre.

I. De l'Ablution corporelle, appelée *GASL*.

1. LES fondemens de cette immersion corporelle, ou pour mieux dire, les règles qu'il y faut observer, sont au nombre de trois.

1. Premièrement, l'intention de se rendre agréable à Dieu. (Cette première condition est extrêmement recommandée aux *Musulmans* ; & leurs Poètes s'expriment avec beaucoup d'élégance sur ce sujet. *M. Reland* rapporte ce passage d'un Auteur Persan : « Les actions extérieures de piété de celui qui n'a pas l'amour de Dieu dans le cœur, ne ressemblent qu'à du vent » ; ce que le Traducteur a rendu par ces Vers :

*Qui n'aime le Seigneur, a beau prier souvent ;
Il ne fait que du vent.*

Avant la Purification les vrais *Musulmans* doivent élever leur cœur à Dieu, & se proposer uniquement de se rendre agréables à cet être souverain, en pratiquant les devoirs qu'il a commandés. *Chardin* leur rend cette justice, qu'ils font toutes leurs prières avec une attention & un respect admirable pour la Divinité ; & il avoue que cela lui a fait souvent beaucoup de peine à certain égard, parce qu'il ne pouvoit s'empêcher d'y voir une censure tacite de l'inattention & de l'indévotion qui règne dans nos Temples. Voyez le passage même de *M. Chardin*, allégué plus bas dans l'article de la Prière.)

2. En second lieu, qu'on s'y nettoie de toutes les ordures du corps, s'il s'y en trouve.

3. En troisième lieu, que l'eau passe sur tout le poil du corps, & sur la peau.

Ensuite, il faut se souvenir, que notre *Somma*, (c'est-à-dire notre *Loi Orale*) exige de nous les cinq articles suivans. (Nous avons trouvé à propos d'éclaircir le texte par cette petite parenthèse. La *Somma* est comme la Loi orale des *Mahométans*, & contient les dits & les faits de *Mahomet*, qui n'ont point été rédigés dans l'*Alcoran* ; mais qu'on a conservés d'abord par tradition, & mis ensuite par écrit. Aujourd'hui l'*Alcoran* & la *Somma* composent tout le Droit sacré & civil des *Mahométans*. Ce mot est employé par eux, pour désigner certains préceptes de perfection dont l'observation est méritoire, mais dont la négligence n'est point punissable.)

I. Premièrement, que nous réitions la Formule accoutumée, au nom de Dieu, &c.

II. Que nous nous lavions la paume des mains, avant que les cruches se vident dans le Lavoir.

III. Qu'il se fasse une expiation avant les prières, & cela avec certains rits. (Je traduis le mot Latin de *Lustratio*, par celui d'expiation.)

IV. Qu'on se frotte la peau avec la main, pour en ôter toute la saleté.

V. Et enfin, que ces choses soient continuées sans interruption jusqu'à la fin de la cérémonie.

4. Les raisons qui font que cette purification corporelle est nécessaire, sont au nombre de six, dont les trois premières concernent également & les hommes & les femmes : les autres ne sont que pour celles-ci.

1. Les motifs d'ablution communs aux deux sexes sont, les embrassemens illici-

tes & criminels par le désir, &c. quoiqu'ils n'aient été suivis d'aucune autre impureté (a).

2. Les suites involontaires d'un commerce impur (Il y a dans le Latin *Fluxus Seminalis*) & cela est souvent aussi l'effet de la volonté.

3. Et en troisième lieu, la mort.

5. Voici les trois motifs d'ablution, qui sont particuliers aux femmes. 1. Les règles.

2. Les pertes de sang dans l'accouchement. 3. Et enfin l'accouchement même.

(Voici la manière dont les Persans rapportent les six causes d'ablution indispensables. 1. L'impureté quelle qu'elle soit. 2. Les pertes périodiques du Sexe. 3. L'accouchement. 4. Les pertes de sang après l'accouchement. 5. L'attonnement d'un cadavre. 6. La mort. Outre cela ils comptent quarante ablutions prescrites par la *Sonne* ; les voici.

1. La célébration de leur *sabbat*, qui est le Vendredi. 2. Toutes les nuits en nombre impair du mois de *Ramadhan*, la première, la troisième, la cinquième, la septième, &c. 3. La nuit de la fête du même mois. 4. La fête des Oïrandes. 5. La 14. nuit du mois de *Rejeb*. 6. Et le 27. du même mois. 7. La 14. nuit du mois de *Schaaban*. 8. Le jour de la naissance de *Mahomet* ; savoir, le 17. du mois de *Rebia* premier. 9. Le 24. du mois de *Dilhaja*. 10. Le 18. du même mois. 11. Le 25. du mois de *Dilhaja*. 12. Le jour qu'ils s'arrêtent sur la montagne d'*Arafat*. 13. Le 8. du mois de *Dilhaja*. 14. Le jour de l'an. 15. En entrant dans le territoire de la Mecque par un principe de dévotion. 16. Quand on y a fait quelque séjour. 17. Quand on fait le tour de la *Caaba*. 18. En visitant le sépulchre d'un des quatorze *Imams*. 19. Quand on se repent de quelque péché, & que l'on se convertit. 20. En entrant dans le sanctuaire du Temple de la Mecque. 21. En entrant à Médine. 22. En entrant dans la Mecque. 23. En entrant dans le Temple de la Mecque. 24. En entrant dans la *Caaba*, par où il faut entendre ici la partie intérieure du sanctuaire & du vestibule. 25. En entrant dans le Temple de Médine. 26. En demandant à Dieu son secours pour quelque entreprise, ou contre quelque danger, & quand on consulte l'*Alcoran* par le sort. 27. A la naissance d'un enfant. 28. En demandant à Dieu de la pluie. 29. Lorsqu'on a négligé volontairement de prier Dieu en tems d'Eclipse, & sur-tout dans les grandes Eclipses. 30. Lorsqu'on s'est approché du cadavre d'un criminel puni du dernier supplice & exposé sur le grand chemin ; ou si l'on a passé tout contre, & cela les trois premiers jours de l'exposition. 31. Lorsqu'on a touché un corps mort qui n'a été lavé. 32. Lorsqu'on a tué un Lézard. 33. Lorsqu'on n'a pas achevé la purification dans les formes. 34. Lorsque dans l'ablution il nous vient un sentinelle sur quelque accident nouveau, qui pourroit exiger une nouvelle ablution. 35. Lorsqu'un Persan qui se trouve parmi des Turcs, s'est purifié à leur manière, soit par crainte ou par faiblesse, de retour chez lui il doit pratiquer une ablution toute nouvelle. 36. Lorsque dans le Pèlerinage de la Mecque, on jette de petits cailloux d'une certaine façon. 37. Lorsqu'on a été en démence. 38. Ou en *pamaison* (*λυπεδομια*) déraisonnée. 39. Quand on a ensévelé un mort. 40. Ou après la mort d'une personne ; auquel cas il faut se laver deux fois ; premièrement parce qu'un mort souille, en second lieu, parce que peut-être le déhât s'est mal purifié avant sa mort. (Tels sont les quarante préceptes au sujet des ablutions : sur quoi il est nécessaire de remarquer, que les Turcs en pratiquent qui sont négligées par les Persans, comme d'un autre côté ceux-ci en négligent, que ceux-là observent.)

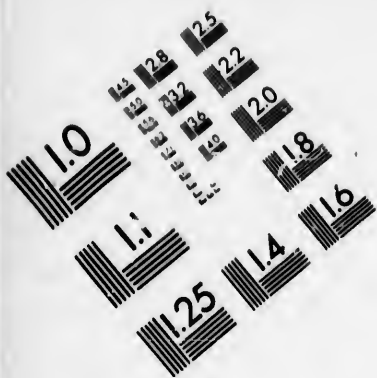
II. De la Purification nommée Wodou, qui regarde principalement les mains & les pieds.

6. Pour ce qui est de la seconde espèce de purification, que nous appellons *Wodou*, il y a six choses à considérer.

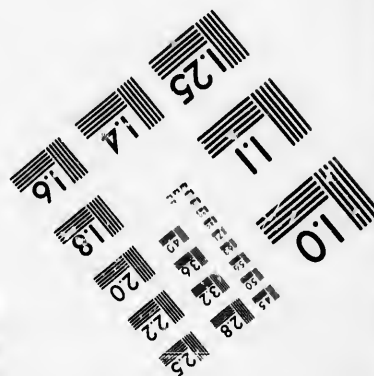
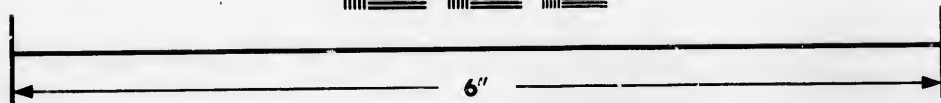
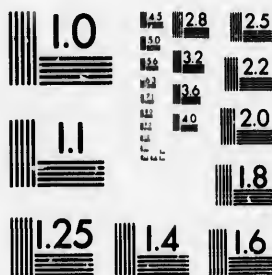
(a) Dans la première édition M. *Reland* avoit traduit, *Immundities post circumcisionem*, c'est-à-dire, les ordures après la circoncision ; ce qui lui donnoit occasion de nous apprendre que les *Mahométans* mâles & femelles sont circoncis, les mâles à l'âge de 13, 14, 15, ou 16. ans, lorsqu'ils peuvent prononcer ces paroles : *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu même, & Mahomet est l'Envoï de Dieu* ; & les femelles vraisem-

blablement lorsqu'elles sont nubiles, comme l'allurent *Galen* Liv. 15. de *usu partium*, S. *Ambroise*, *Strabon* & autres. Cela se pratiquoit aussi chez les Egyptiens *incisione nymphæ puellarum*, environ à l'âge de 14. ans, *quo et eo anno incipit flagrare passio virilis*. Les Arabes ont un nom particulier, pour désigner les matrones qu'on emploie à la circoncision des filles.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28

01
57

174 CEREMONIES, MŒURS ET COUTUMES

1. La première est, qu'elle se fasse avec l'intention de plaire à Dieu.
2. La seconde, qu'on s'y lave tout le visage.
3. La troisième, qu'on s'y lave les mains & les bras jusqu'au coude inclusivement.
4. La quatrième, qu'on s'y frotte certaines parties de la tête.
5. La cinquième, qu'on s'y nettoie les pieds jusqu'aux talons inclusivement.
6. Et la sixième enfin, qu'on y observe exactement l'ordre prescrit ci-dessus.
7. A quoi il faut ajouter les Institutions de notre *Sonna*, c'est-à-dire, de notre *Loi Orale*, lesquelles sont au nombre de dix.
 1. Premièrement, qu'elle soit précédée de la Formule *au nom de Dieu*, &c.
 2. Qu'on se lave la paume de la main, avant que les cruches se vident dans le lavoir.
 3. Qu'on se nettoie le visage.
 4. Qu'on attire l'eau par les narines.
 5. Qu'on se frotte toute la tête & les oreilles.
 6. Qu'on sépare, ou écarte la barbe pour la mieux nettoier, lorsqu'elle est épaisse & longue.
 7. Et les doigts des pieds, les oreilles, l'un après l'autre.
 8. Qu'on se lave la main droite avant la gauche, & qu'on observe le même ordre à l'égard des pieds.
 9. Qu'on répète ces actes de purification jusqu'à trois fois.
 10. Et enfin, qu'on les continue sans interruption jusqu'à la fin.
8. Cinq choses rendent cette espèce de lustration ou de purification nécessaire.
 1. L'issue de quelque excrément que ce soit (*excepto femine*) par les voies naturelles aux hommes.
 2. Lorsqu'on a dormi profondément, (parce qu'on suppose que dans un profond sommeil on a pu contracter quelque impureté, dont on ne se souvient pas.)
 3. Lorsqu'on a comme perdu l'entendement, par un excès de vin, ou que même on l'a véritablement perdu par maladie, ou autrement.

(On sçait assez que le vin est défendu aux *Mahométans* par un précepte de l'*Alcoran*, Ch. 2. v. 219. & Ch. 5. Cependant plusieurs en boivent malgré la défense de l'*Alcoran*, & ne s'en abstiennent que pendant le mois de Ramadhan, qui est consacré au jeûne & à la dévotion. Il se trouve même des *Mahométans*, qui ne se privent pas du plaisir de boire du vin pendant ce tems de dévotion. Quelques Docteurs Musulmans prétendent aussi, qu'à proprement parler, *Mahomet* n'a défendu que l'ivresse causée par le vin, ou par quelque liqueur que ce soit ; ajoutant qu'il est fort permis de faire usage du petit vin, de celui qu'on peut appeller vin de ménage, & que même on peut en boire de fort, pourvu qu'on le fasse avec retenue. La politique peut encore autoriser l'usage du vin, parce qu'il dissipe ordinairement l'esprit, & le détourne des affaires sérieuses. L'expérience apprend à Constantinople, & ailleurs, que les assemblées qui se forment dans les bains publics, &c. entre gens sages & qui ont toute leur raison, sont tout autrement pernicieuses que celles des ivrognes dans les cabarets. Aussi a-t-on défendu souvent les premières, & jamais les autres.)

4. Lorsqu'on a touché une femme impure, sans qu'il y eut un voile, ou quelque autre vêtement entre deux.
5. Ou enfin, lorsqu'on a porté la main à ces parties du corps, que la bienséance ne permet pas de nommer.
9. Au reste, il est pourtant nécessaire de se nettoier, après avoir satisfait aux besoins de la nature ; & c'est ce qu'il faut faire de la main gauche, avec de petits cailloux, & ensuite y passer de l'eau pour achever de se nettoier. Cette purification sera parfaite, lorsqu'à la couleur, à la saveur & à l'odeur de l'eau, on aura pu remarquer qu'elle n'a plus rien de mauvais.

(Remarquez que c'étoit la coutume d'employer de petits cailloux à cet usage, & parmi les Grecs & parmi les Romains. C'est là-dessus qu'est fondé le badinage contenu dans un passage du *Plutus* d'Aristophane. Un des Acteurs s'y plaint, que la disette des cailloux est si grande, qu'on est obligé d'avoir recours à des goussets d'ail. M. Reland renvoie ensuite à *Florent Chretien*. A l'égard des *Mahométans*, ils n'ont garde de se servir de papier, comme nous, parce que, disent-ils, on y a écrit, ou on y peut écrire des choses saintes de la dernière importance.)

Les commodités des *Mahométans* sont de deux sortes. Celles des riches, où il y a toujours un grand réservoir d'eau bien entretenu ; & celles des pauvres où il n'y a point de réservoir ; mais quand ils y vont, ils se pourvoient d'une bouteille d'eau,

pour accomplir le précepte comme il se doit. On est si persuadé de l'antiquité de ce rit, qu'un Auteur ne craint pas de le faire remonter jusqu'à *Adam*. "*Adam & Eve*, dit gravement l'Auteur Arabe, firent instruits par un Ange de la manière de se nettoier le . . . & les . . . avec une motte de terre, à quoi il ajouta la purification par l'eau. Il leur apprit aussi celle qu'on appelle *Wodou*." M. *Reland* dérive *Lustrina*, commodités, de *Lustrina*, comme qui diroit *Lavoir*; ce qui sembleroit supposer que l'usage de l'eau, à cet égard, n'étoit pas étranger aux anciens Romains.)

III. De la Purification Terreuse ou Sablonneuse.

10. PARLONS maintenant de la *Purification sablonneuse* ou *terreuse*, qu'on appelle ainsi, parce qu'elle se fait avec de la terre, ou du sable, au lieu d'eau.

(On ne se sert de cette purification, 1. que quand on n'a point d'eau. 2. ou quand le malade ne la sauroit souffrir sans se mettre en danger de mort. Au reste par ce mot de *sable* il faut entendre toute sorte de terre, même de la terre minérale, & du minéral, &c. Les Juifs prétendent aussi (a) que faite d'eau on peut se laver avec de la terre, & nous apprenons de *Cedrenus*, que dans les *Syries* d'Afrique des Chrétiens baptisèrent avec du sable, faite d'eau, un Juif qui alloit expirer.)

Il faut savoir que nous avons sur ce sujet quatre fondemens, ou quatre règles prescrites.

1. La première, qu'elle se fasse avec intention de plaire à Dieu.
 2. La seconde, qu'on s'y frotte bien le visage.
 3. La troisième, qu'on fasse la même chose à l'égard des mains & des bras, jusqu'au coude inclusivement.
 4. Et la dernière, qu'on y observe exactement l'ordre prescrit ci-dessus.
11. Joignez à cela les préceptes de notre *Loi Orale*, la *Sonna*, qui ordonnent à ce sujet, 1. que la Formule au nom de Dieu, &c. en fasse le préliminaire. 2. Que la main droite précède toujours la gauche, à l'égard des mains, de même à l'égard des pieds. 3. Et enfin que tous ces rites se continuent sans interruption jusqu'à la fin de la cérémonie.

§. IX.

Des Prières.

1. LES principes ou les ordres divins sur lesquels la prière est fondée avec ses rites, &c. sont au nombre de treize,

1. L'Intention. (b)
2. La magnificence, ou la grandeur des noms de Dieu.
3. Le Formulaire d'unité de Dieu, *Dieu est grand*, &c.
4. La situation droite du corps.

(En général, celui qui prie doit avoir le corps droit & immobile & les pieds joints. Il ne doit point tourner la tête. Voici cependant quelque chose de plus détaillé sur l'attitude des *Musulmans* dans leurs dévotions. I. Le corps doit être droit, quand on commence la prière, & les mains élevées tout près de la tête. II. Ou les mains baissées & jointes, étant posées sur le ventre. Cette attitude est en usage chez les *Turcs*: mais elle ne l'est pas chez les *Persans*, en récitant le premier Chapitre de l'*Alcoran*. III. Ou les mains doivent être posées, chacune séparément sur les genoux,

(a) Voyez le *Gemara Beracoth*, fol. 15.

(b) CH. IX. Sur le Chapitre de la *Prière*, on ne fera pas mal de consulter M. *Chardin*, qui est fort exact à tous égards, mais particulièrement à celui-ci; & voici l'éloge qu'il fait de la dévotion des *Mahométans*. „ Je ne puis m'empêcher de dire encore une fois, que la prière des *Mahométans* se fait avec une révérence inconcevable, & qu'on ne peut regarder l'attention qu'ils y apportent, le zèle & l'humilité dont ils l'accompagnent, sans ad-

„ miration. Ils ne remuent pas les yeux; tous „ les mouvemens de leur corps se font avec la „ plus juste mesure. Ils prient à voix entrecou- „ pée, tantôt bas, tantôt haut, tantôt d'esprit „ seulement; mais tout cela est si posé, si exact, „ si recueilli, qu'assurément ils nous font la „ dernière honte à nous autres Chrétiens. Ce qu'il „ y a de plus admirable, c'est qu'ils fassent leurs „ prières avec tant de zèle & d'attention, qu'on „ qu'ils les fassent si souvent.” *Voyage de Perse*, Tome IV, pag. 120. Edit. in 4. de 1735.

en courbant le corps, ou même sans le courber, selon que la Figure représente ici un Turc qui fait sa priere au-dessous d'un *Dervich* qui tourne par dévotion; usage dont il sera parlé plus amplement dans la suite. IV. Ou l'attitude dans l'adoration consiste à baisser le visage jusqu'à terre. La V. c'est d'être assis les mains posées sur les cuisses. La VI. est à peu près de même. La VII. & la VIII. sont proprement une espèce de salutation des Anges, lorsque la priere est finie. Voici sur tout ceci *Chardin*.

Les Arabes réduisent ces attitudes du corps à quatre, qui sont 1. d'être debout. 2. d'être courbé. 3. d'adorer, ou d'être prosterné. 4. d'être assis. Lorsqu'ils prient, ils se servent ordinairement de cette Formule : *Seigneur, agréez la dévotion que nous vous présentons debout, courbés ou inclinés, prosternés & assis. Acceptum tibi sit, Domine nostrum stare, incurvari, adorare & sedere.*

5. La lecture du premier Chapitre de l'*Alcoran*.
(Les *Mahométans* font grand cas de ce Chapitre; aussi a-t-il donné lieu à divers ouvrages sur la matière qu'il renferme. Le P. *Miracci*, qui a réfuté l'*Alcoran* sans le moindre ménagement, n'a pu s'empêcher de parler avec beaucoup d'éloge du commencement de ce Chapitre, qui renferme certainement une belle & magnifique priere. V. outre le P. *Miracci*, M. *Salé* dans ses notes sur ce Chapitre. Il n'oublie pas d'y remarquer, que cette priere est autant estimée, autant en usage chez les *Stulmans*, que l'Oraison Dominicale chez les Chrétiens.)

6. Ensuite l'inclination du corps vers la terre.
(Il faut courber la moitié du corps, de telle manière que le dos étant tendu, les mains tomberont sur les genoux. Ceux qui par infirmité ou autrement ne peuvent se courber de cette manière, doivent au moins baisser les sourcils, lorsqu'il faut se courber ainsi, les élever quand il faut lever la tête à l'adoration, & presser la prunelle de l'œil, en signe d'humilité.)

7. Après quoi le corps doit se relever ensuite de cette première inclination.
8. Suit l'adoration, ou le *prosternement*, pour ainsi dire, du visage jusqu'à terre.
(C'est ce que les Grecs appellent *προσκύνησις*. Dans l'adoration sept membres du corps touchent la terre, savoir les deux pieds, les deux mains, les deux genoux & le front.)

9. Ensuite la session du corps, ou l'action de s'asseoir. (Pour méditer plus commodément sur les mystères du culte Religieux, & se recueillir sur l'essence de la priere. Au reste, ils doivent s'asseoir de manière que les fesses s'appuient sur le talon du pied droit, & que le pied gauche plus reculé présente la plante en haut.)

10. Puis la seconde session.
(Il y en a qui, entre la première & la seconde session, baissent une seconde fois le front jusqu'à terre, & adorent Dieu.)

11. Après quoi vient la seconde Confession qui regarde *Mahomet*, au lieu que la première regarde Dieu même.

12. Le Formulaire de cette Confession, qui doit être récité.

13. Et enfin l'observation exacte de l'ordre prescrite ci-dessus.

II. L'Institution de la *Sonna*, de la *Lot Orale*, exige quatre choses.

1. Premièrement, que l'on invite le Peuple aux prières.

2. Que l'on réponde l'invitation par un Formulaire fort peu différent du premier.

(Ces avertissemens se font par des Crieurs publics, qui montent au haut de certaines tours fort étroites, bâties ordinairement autour des Mosquées, & là se tournant du côté du Kibla, c'est-à-dire, vis-à-vis de la Mecque, ils invitent à haute voix le Peuple à faire leurs prières. Le Formulaire du premier avertissement est celui-ci : Dieu est haut élevé, Dieu est haut élevé; j'atteste que Mahomet est l'Envoyé de Dieu, ce qui se répète par deux fois. Ensuite en élevant la voix; J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu même; J'atteste que Mahomet est l'Envoyé de Dieu. Aux prières, à un heureux succès; à un heureux succès. Si c'est le matin, il ajoute : Les prières valent mieux que le sommeil; les prières valent mieux que le sommeil. Dans le second avertissement, on use à peu près du même Formulaire, à la réserve qu'on y ajoute : Les prières vont commencer; Dieu est haut élevé; Dieu est haut élevé.

3. Ensuite la première Confession, qui regarde Dieu lui-même.

4. Et enfin un certain formulaire de prières, qui est cette première Confession même.

III. Pour les choses qui sont requises de celui qui se prépare sincèrement à la priere, elles sont au nombre de cinq.

1. Pré-

MES

représente ici
votion ; usage
ans l'adoration
ains posées sur
at proprement
sur tout ceci

l'être debout.
rsqu'ils prient,
otion que nous
bi sit, Domine

lieu à divers
l'Alcoran sans
loge du com-
nifique prière.
oublie pas d'y
es Musulmans.

étant tendu,
ment ne peu-
lorsqu'il faut
& presser la

ination.
squ'à terre.
bres du corps
(x & le front.)
éditer plus
sur l'essence
felles s'ap-
ulé présente

seconde fois

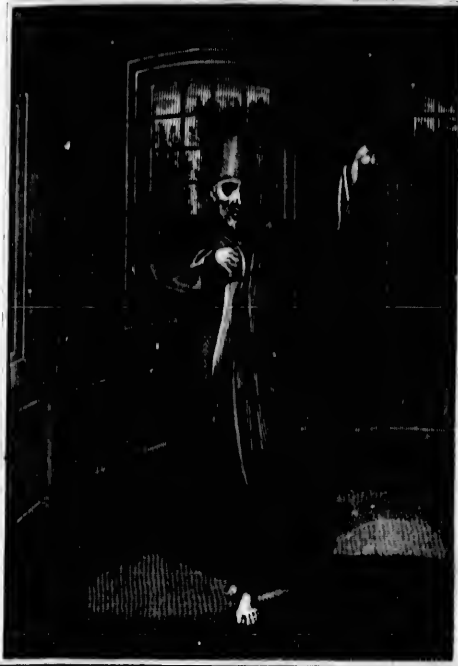
la lieu que la

du premier.
at de certai-
là se tour-
ent à haute
issement est
mer est l'En-
ix ; J'atteste
l'Envoïé de
in, il ajoute :
le sommeil.
e, à la ré-
levé ; Dieu

Confession

à la prière,

1. Pré-



DERVICH ou Moine Turc qui tourne par devotion.



SAKA Charitable Derviche qui porte de l'eau par la ville et la donne par charité.



© Paris 1867 Delvigne 421

TURC qui fait sa prière.



DERVICH des Indes.

o
P
o
c
n
d
q
d
V
n
p

&

tra
nié
C
de
les
emp
En
teu
cé l
lui
aux
môn
I
(
for
r

(a
fage
nis a

1. Premièrement, il faut que le corps soit absolument pur.
 2. En second lieu, que le corps soit couvert d'une manière décente.
(Cette décence se réduit chez les *Mahométans*, pour les hommes, à cacher ce qui est entre le nombril & les genoux; pour les femmes, à ne montrer aux hommes que le visage (a), les pieds & les mains. Excepté ces parties, les femmes ne doivent rien laisser voir. Ajoutez à cela, que les uns & les autres, s'ils ont de trop riches habits, s'ils portent des ornemens trop éclatans, sont obligés de les quitter avant que de faire leur prière. L'état d'oraison demande l'abaissement & l'humilité devant Dieu.
 3. En troisième lieu, qu'on se place dans un endroit net, où le corps ne puisse contracter rien d'impur (b).
 4. En quatrième lieu, le *Musulman* doit connoître exactement les tems marqués pour la prière, & les observer régulièrement.
 5. Et enfin, dans la prière, le *Musulman* doit être attentif à la *Kibla*, qui, comme on l'a déjà dit plusieurs fois, consiste à se tourner vers le Temple de la Mecque.
- IV. Pour ce qui concerne les prières qu'il faut réciter tous les jours, il y en a de cinq fortes.

(Ces prières sont d'institution divine : mais outre celles-là, il y en a d'extraordinaires & de cinq fortes aussi, qui sont 1. les prières de *Ramadhan*, 2. les prières pour détourner des châtimens de Dieu (*las adhabas* comme s'exprime le MS. Espagnol que cite M. *Reland*); 3. la prière (*el Assala*) en tems d'Eclipsé. 4. La prière pour demander de la pluie. 5. La prière des funérailles. A l'occasion de la prière du Vendredi, remarquons que, selon les Mahométans, le Vendredi est d'institution divine, & qu'il a été ordonné à Adam de solemniser ce jour, parce que les Anges se prosternerent alors devant lui par ordre de Dieu. Les prières de cinq fortes sont :)

1. Celles de midi, qui demandent quatre inclinations du corps.
2. Celles d'après midi, qui demandent aussi quatre inclinations.
3. Celles du soir, qui demandent trois inclinations.
4. Les prières nocturnes, qui en demandent quatre.
5. Et enfin les prières du matin, qui n'en demandent que deux : dix-sept en tout, & cela dans l'espace de vingt-quatre heures.

Les Voageurs peuvent sans péché les réduire à onze.

§. X.

Des Aumônes.

IL y a de deux fortes d'Aumônes; les unes qu'on peut nommer volontaires & arbitraires, & les autres qui sont prescrites & ordonnées par la Loi. C'est de ces dernières dont nous parlons.

Ce premier Paragraphe n'est pas dans l'Original : mais on l'a suppléé de la note de M. *Reland*, pour faire mieux comprendre au Lecteur de quoi il s'agit. Au reste, les Aumônes sont fort estimées & fort recommandées parmi les Mahométans; ils emploient beaucoup de maximes & de sentences pour en faire sentir la nécessité. En voici une qui est toute allégorique, & telle que l'a traduite M. *Reland* d'un Auteur Arabe. Au dernier jour, Dieu attachera autour de celui qui n'aura point exercé l'aumône, un serpent, comme une ceinture, ou comme un collier, & ce serpent lui mordra la main. Les chameaux, les bœufs & les brebis de l'avare le fouleront aux pieds, pour le punir de ce qu'il ne les a pas employés à des charités & à des Aumônes, &c.

1. Les Aumônes doivent être données de cinq fortes de choses.
(D'autres en mettent huit : mais ces différences sont si peu considérables, qu'il est fort inutile de les rapporter ici.)

1. Premièrement de notre bétail.

(a) M. *Reland* se trompe, en mettant le visage au rang des parties du corps qu'il est permis aux femmes de montrer aux hommes.

(b) Ils se servent ordinairement d'un tapis ou d'une natte, pour faire leurs dévotions.

2. En second lieu, de notre argent.
3. En troisième lieu, de nos grains.
4. En quatrième lieu, de nos fruits.
5. Et enfin, de nos marchandises.

II. A l'égard du *Détail*, il y en a de trois sortes, dont il est nécessaire de faire l'aumône; sçavoir des chameaux, des bœufs & des brebis; & afin que cette espèce d'aumône se fasse légitimement, six choses sont requises.

1. Que celui qui la fait soit Musulman. On sçait qu'il faut entendre par ce mot un Mahométan sincèrement attaché à la Religion de Mahomet.

2. Qu'il soit de condition libre.

3. Qu'il soit légitime possesseur de ce qu'il donne.

(En effet, ce n'est pas donner que de donner le bien d'autrui; & c'est une véritable injustice que de donner ce qui ne nous appartient pas.)

4. Que le bien de celui qui fait l'aumône soit augmenté à un certain point. C'est-à-dire, qu'il faut avoir un certain bien pour être obligé de donner. Par exemple, vingt pièces d'or de leur monnaie, est la somme qu'il faut posséder avant que de faire des aumônes en or; & l'aumône en ce cas-là est réglée à deux & demi pour cent. Suivant la même règle, il faut posséder deux cens pièces d'argent de leur monnaie, pour en donner cinq; cinq chameaux, pour donner une brebis; vingt chameaux, pour donner une chamelle (la femelle d'un chameau); quarante brebis, pour en donner une, &c. Si le bien augmente, on augmente encore la dixme à proportion; mais si on n'avoit pas vingt pièces d'or, ou deux cens pièces d'argent, ou cinq chameaux, ou trente bœufs, ou quarante brebis, on ne seroit point obligé à donner.)

5. Qu'il l'ait possédé à peu près pendant une année. (C'est-à-dire, qu'il l'ait possédé onze mois au moins, sans que ce bien ait été engagé; car l'engagement anéantit la possession.)

6. Que les bêtes qu'il donne soient prises, non de celles qui travaillent à cultiver les terres, & qui lui sont actuellement utiles; mais de celles qui paissent encore dans ses pâturages.

(Cette maxime est fort sage. Un laboureur ne doit point faire l'aumône de ses propres meubles: c'est ainsi qu'on peut fort bien appeler une bête de charge, qui lui sert à labourer les terres, & à faire vivre ses enfans. Les Aumônes doivent se faire du superflu; & c'est-là le sens de cette loi.)

III. A l'égard des *Aumônes pecuniaires*, c'est-à-dire, en or ou en argent, les mêmes conditions y sont requises; sçavoir que celui qui les fait 1. soit Musulman, 2. libre, 3. légitime possesseur, &c. comme ci-dessus.

IV. Pour celles qui consistent en grains, & autres semblables fruits de la terre, elles exigent du donateur ces trois conditions.

1. Que ces fruits, grains, &c. soient provenus de graine semée, & que ce ne soient pas des plantes nées au hasard.

2. Qu'ils aient été serrés dans des greniers.

3. Et qu'enfin on en ait pour soi une certaine quantité, qui nous mette à portée d'en faire des Aumônes.

A l'égard des fruits croissant sur l'Arbre, des plantes, &c. les Aumônes qu'on doit en faire consistent en dattes & en raisins; & afin qu'elles se fassent légitimement, les quatre premières conditions spécifiées ci-dessus y sont requises, sçavoir que celui qui les fait soit Mahométan, libre, légitime possesseur, & riche d'un certain bien.

V. Enfin, pour ce qui est des Aumônes qui consistent en marchandises, elles doivent avoir les mêmes conditions.

VI. Mais il faut se ressouvenir ici, qu'à l'égard de toutes ces Aumônes, tant celles dont nous venons de parler, & qui ne regardent que les personnes commodes, qu'à l'égard d'une autre sorte d'Aumônes dont je n'ai rien dit, & qui est une espèce d'impôt, ou de capitation universelle sur toutes les têtes à l'issue du jeûne de *Ramadhan* (a);

(a) Soit qu'on ait jeûné dans le mois de *Ramadhan*, ou non, on est tenu à cette *Aumône annuelle*, après le tems expiré du jeûne, pourvu qu'on ait atteint l'âge de puberté & qu'on soit en son bon sens. On donne par tête un *Sca*,

qui est une petite pièce de monnaie: mais on est libre de le paier en argent, ou en denrées applicables à la nourriture des pauvres; comme en orge, froment, dattes, ris, raisins secs, beurre ou fromage, &c.

à l'égard, dis-je, de toutes ces Aumônes, le premier & le véritable principe est l'intention de faire telle ou telle Aumône, comme une chose entièrement due. (Elle est au rang de ces devoirs de droit divin qu'on appelle *Fardh*. Ce qui est de droit divin est indispensable : à l'égard des préceptes de la *Souna*, ils n'obligent point nécessairement. Le principe des Mahométans est en général que l'Aumône attire la bénédiction de Dieu ; & à cause de cela, ils l'appellent *Zakat*, du verbe *Zaka*, qui signifie accroître. Tous les Voyageurs (a) donnent de grands éloges aux Mahométans sur l'article de l'Aumône.)

§. XI.

Des Jeûnes.

I. Il faut trois choses pour rendre le Jeûne (b) légitime & agréable à Dieu.

1. Premièrement, il faut être Musulman.

2. Il faut être parvenu à l'âge de puberté.

3. Et enfin, il faut être dans son bon sens.

II. Pour ce qui est du Jeûne même, les principes qui doivent remonter à Dieu, sont au nombre de cinq.

1. Il faut l'intention du cœur.

2. Il faut s'abstenir de manger pendant le jour. (C'est-à-dire, depuis le lever jusqu'au coucher du Soleil. Il y en a qui portent le scrupule jusqu'à n'oser avaler de petits brins de viande qui restent entre les dents. On en voit qui s'abstiennent de parler, & tiennent exactement la bouche fermée : mais aussi il y en a d'autres qui sont beaucoup moins scrupuleux. Enfin il s'en trouve, qui réparent le tems perdu, & font de toutes les nuits du Ramadhan une débauche continuelle. Dès que le Soleil est couché, des gens vont crier par les rues, au moins en Afrique, & dans le Royaume de Maroc, *le Soleil est couché ; il est tems de prendre quelque nourriture pour la résurrection du corps*. C'est le signal ordinaire par toute la Ville.)

3. Et de toute espèce de boisson.

4. Et non seulement d'avoir commerce avec une femme, mais même de quelque impureté que ce soit, baisers, embrassemens, attouchemens, &c.

5. Il faut aussi faire en sorte de ne pas rendre ce qu'on a mangé : en quoi il faut supposer deux choses ; l'une, que l'estomac est en bon état ; l'autre, que l'on ne fait point d'excès, ou du moins qu'on ne prend rien qui cause de la répugnance ou du dégoût.

III. Avec cela dix choses annullent le Jeûne, & lui ôtent sa vertu.

1. Lorsqu'on fait rentrer avec intention quelque chose que ce soit, ou dans la tête, ou dans l'estomac. (Il n'est pas même permis d'avalier la salive ; au moins il n'est pas permis de le faire volontairement. Il n'est pas permis de sentir des fleurs ou des parfums, &c. Il n'est pas permis enfin de se laver le visage, ni de le jeter dans l'eau pour se rafraîchir.)

2. Lorsqu'on prend un lavement, &c.

3. Ou quelque remède que ce soit, par quelque endroit qu'il entre dans le corps, &c.

4. Ou quand on rejette quelque chose par la bouche avec intention.

5. Ou lorsqu'on a commerce avec une femme.

6. Ou lorsque l'on se souille soi-même, de quelque manière que ce soit.

(a) Voyez Chardin, Ricaut, Thevenot, Bispier dans les notes sur Ricaut, &c. *Zaka* ou *Saka* est aussi le nom d'un *Derviche*, qui donne de l'eau par Aumône.

(b) Ch. XI. Les Mahométans ont divers jeûnes : mais le principal est celui qui dure tout le mois de *Ramadhan*, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Quand on se trouve en voyage ou à la guerre, il est permis de se dispenser à un autre

tems. Après ce jeûne, les Mahométans ont la Fête du *grand Beïram*, appelée ainsi pour la distinguer du *petit Beïram*, qu'on célèbre le 10. mois de *Dilbazza*, en mémoire du Sacrifice d'Abraham. On parlera dans la suite beaucoup plus amplement de ces Fêtes. On se contentera de dire ici qu'on les appelle les deux Fêtes par excellence.

7. Ou lorsqu'une personne du sexe a ses règles.
8. Ou lorsqu'une femme, après être relevée de ses couches, a une perte de sang.
9. Ou lorsqu'une personne est tombée en démençe.
10. Ou enfin quand on est devenu apostat.

§. XII.

Du Pélerinage de la Mecque.

LES institutions divines, qui concernent les rites de cette dévotion, sont au nombre de cinq.

1. Premièrement on y demande cette intention, qui fait qu'on a résolu dans son cœur, & fait vœu à Dieu de la manière la plus religieuse, d'aller en Pélerinage à la Mecque.

2. En second lieu, il faut dans ce Pélerinage, la station d'un jour sur la montagne d'*Arafat*. Cette station doit se faire le neuf du mois.

3. En troisième lieu, on doit se raser la tête dans la vallée de *Mina*. (Les hommes se rasent : à l'égard des femmes, elles se coupent les cheveux tout près de la tête. Ajoutons que les femmes ne font point de sacrifice. Le jet de sept cailloux l'un après l'autre se fait aussi dans la vallée de *Mina*, après quoi suit le sacrifice. Après le sacrifice on se rase, & on se coupe les ongles. On enterre ces cheveux & ces ongles dans cette vallée. A l'égard du sacrifice, on offre ou des brebis, ou des chèvres, ou des bœufs, ou des chameaux, &c.)

4. En quatrième lieu, on doit faire sept fois le tour de la *Caaba*, c'est-à-dire, de l'enceinte carrée, qui est au milieu du Temple de la Mecque. (C'est ce qu'on peut appeller le lieu très-saint du Temple, fondé par Abraham même. Il est carré, haut de vingt-sept coudées, long de vingt-quatre, & large de vingt-trois. Le Grand Seigneur y envoie tous les ans un grand voile de Damas noir pour le couvrir. Les Arabes & les Persans l'appellent la *Maison de Dieu* ; & il est probable, qu'en cet endroit a habité autrefois quelque Patriarche de la famille d'Ismaël. En faut-il davantage pour autoriser la superstition ?)

5. Et enfin, il faut que l'on fasse une course entre *Safa* & *Merva*, lieux sacrés entre lesquels il faut courir sept fois, & qui sont à sept cens quatre-vingt coudées de distance l'un de l'autre. (Dans cette course, les *Mahométans* marchent d'abord lentement ; ensuite ils courent plus vite entre les deux collines ; après cela ils marchent de nouveau, tantôt s'arrêtant, tantôt regardant de côté & d'autre comme des gens en peine d'une chose perdue ; & tout cela doit représenter l'inquiétude d'*Agar*, mère de leur grand Patriarche *Ismaël*, quand elle cherchoit de l'eau pour étancher la soif de son fils dans le desert. *Safa* & *Merva* sont deux lieux sacrés du même Temple, où on a accoutumé de faire les prières ; & cela, aussi-bien que la plus grande partie des pratiques de dévotion usitées à la Mecque, se trouve établi non-seulement depuis *Mahomet*, mais se pratiquoit même avant lui, & avant JESUS-CHRIST de tems presque immémorial : au moins on le dit ainsi sur la foi des Ecrivains Arabes ; ce qui fut cause que *Mahomet* n'eut garde de le supprimer. Au contraire, il l'autorisa comme un article essentiel de sa Religion, qui lui gagna les cœurs des Arabes, attiroit la superstition de tous les Peuples voisins au centre de sa nouvelle Loi, & lui donnoit par-là un air d'antiquité & de vénération, qui devoit la rendre respectable à tous les siècles.)

CHAPITRE IX.

Eclaircissemens sur la Religion Mahométane, traduits du Latin
de M. Reland.

§. I.

Quel est le but qu'on se propose dans ce second Traité.

DEPUIS que la Doctrine Mahométane a infecté le monde connu, plusieurs Auteurs ont travaillé à en arrêter la contagion, en réfutant de toutes leurs forces une Religion très-pernicieuse, (a) (& fatale au Christianisme, mais néanmoins assez atractive pour l'esprit & pour le cœur, naturellement ennemis des mortifications.) L'entreprise étoit aussi nécessaire pour la conservation du Christianisme, & pour empêcher que l'erreur ne se fortifiât par l'ignorance des Peuples, que difficile à extirper.

D'abord pour bien réfuter les Mahométans, il falloit absolument posséder l'Arabe, parce que c'est en cette Langue que l'imposteur Mahomet a publié sa doctrine, & qu'il n'est pas possible d'en pénétrer le fonds & les mystères, sans le secours de cette Langue. Cependant le plus grand nombre de ceux qui ont écrit contre le Mahométisme ont été absolument privés de cette connoissance; & de là il est arrivé, qu'ils ont attribué hardiment aux Mahométans des choses auxquelles ils n'avoient jamais pensé, & qu'il n'étoit pas possible de croire sans être hors de sens & de raison. C'est ainsi que les (b) Grecs, par un zèle plein d'imprudencce, leur ont supposé des opinions que le Mahométisme déteste; effet ordinaire de la malice & de la mauvaise foi de ceux qui disputent avec passion, & remplis de préjugés de parti. Telles sont les raisons qui m'obligent à examiner certains dogmes attribués injustement ou mal à propos aux Mahométans, & à rechercher les causes des fautes idées qu'on s'en étoit faites. Mon dessein est dans ces Eclaircissemens, d'empêcher qu'on ne combatte des chimères, & que les Chrétiens abusés par de faux détails, ne persistent dans l'illusion où les jette un faux exposé des articles de Foi des Musulmans.

(c) (C'est le sujet de ce second Traité. Il est divisé en XL. Questions ou Eclaircissemens sur la Doctrine de Mahomet, par rapport aux opinions qu'on lui impose. D'abord j'indique l'opinion; ensuite je produis mes témoins qui en chargent les Mahométans; après cela, je découvre l'erreur, ordinairement par l'origine de l'erreur même, & je la réfute par des autorités incontestables. Tout cela ne peut être que fort varié, & fort utile; & il y a lieu d'espérer qu'à l'avenir les Chrétiens seront plus équitables, & entre'eux, & envers leurs ennemis, & un peu plus réservés à se laisser prévenir faullement contre Mahomet & sa Doctrine.)

II.

S'il est bien vrai que les Mahométans admettent cette maxime; que chacun peut être sauvé dans sa Religion, pourvu qu'il vive bien.

Il faut d'abord remarquer l'erreur de ceux qui ont écrit, que les Mahométans assurent que chacun peut être sauvé dans sa Religion, pourvu qu'il y vive en honnête

(a) Ceci n'est pas dans l'original. C'est une addition de M. D...
Tome V.

(b) *Fervor imprudens Greculorum*, dit l'original.
(c) Ceci est de la façon du Traducteur.
† Z. z.

homme. On prétend que c'est la Doctrine courante de *Mahomet* & de ses Sectateurs. (a) (Ce fait paroît d'abord assez singulier. Un Impoiteur, qui érige une nouvelle Loi comme nécessaire au salut, & qui fulmine par tout avec tant de véhémence & contre les Juifs & contre les Chrétiens, a cependant établi dans son *Alcoran* l'indifférence. Ce n'étoit pas la peine de faire une nouvelle Secte ; il falloit se contenter de recommander principalement les bonnes mœurs.)

Cependant voici une nuée de témoins, qui déposent contre lui ; le fameux Cardinal de *Cusa* (b), *Hausnebeck* (c), *Vactius* (d), *Seldenus* (e), *Hornius* (f), *Vignero* (g), *Artus Thomas*, & une infinité d'autres. Le dernier s'est expliqué ainsi dans son *Triumph de la Croix* (h) ; la 46. erreur de *Mahomet* est l'indifférence des Religions, moienant qu'on soit de bonne vie.

Un autre Cardinal y est aussi exprès, dans le second Tome de ses *Controverses* (i). L'*Alcoran*, dit-il, nous enseigne dès le Chapitre II. que chacun peut être sauvé dans sa créance, pourvu qu'il en observe toutes les Loix, soit Juif, soit Chrétien, soit Turc.

Gualther, dans sa *Chronologie* (k), est encore plus positif. La dernière extravagance, dit-il, de *Mahomet*, est l'indifférence des Religions.

Thomas de Jesus, dans son Livre de la *Conversion des Gentils* (l), & l'Auteur (m) de la II. harangue contre *Mahomet*, rapportent tous deux, que dans le Chapitre de l'*Alcoran*, qui a pour titre *Al-Bacar*, le prétendu Prophète y déclare en propres termes, que les Juifs & les Chrétiens seront sauvés.

(n) (Tout cela est bien positif ; mais n'allons pas si vite ; tous ces Auteurs qu'on vient de citer n'entendoient pas l'Arabe, & d'ailleurs ils se sont copiés les uns les autres. Pardonnons leur cette bévue.) Mais comment pourrions-nous pardonner à un homme, qui a demeuré quinze ans en Asie, & qui a eu tout le loisir de se perfectionner dans les Langues Orientales, comme il a paru par le *Dictionnaire ou Trésor de la Langue Persane*, qu'il donna au public en 1684. Cet auteur (o) nous assure dans ce même Livre, que l'*Alcoran* donne assez à entendre que chacun peut être sauvé dans sa Religion ; & voici ce qu'il dit dans le Chapitre de la (p) *Pâche*. « Ceux qui auront cru & auront bien vécu, soit Chrétiens, ou Sabaites, qui auront cru en Dieu & au jour du jugement, & qui auront fait de bonnes œuvres, recevront la récompense du Seigneur leur Dieu ; & au jour de la résurrection, il n'y aura aucun lieu à la crainte ni à l'affliction pour eux ». (q) (Voilà le fameux passage, qui a fait naître l'erreur ; & il n'est pas étonnant, que des Ecrivains entièrement étrangers aux manières Arabesques y aient été trompés, puisque voici un homme, qu'on ne sauroit accuser d'ignorance sur ce sujet, qui n'a pas compris un passage, d'ailleurs assez intelligible.)

Voici le passage traduit mot à mot, tel qu'il se trouve dans le Chap. II. v. 59. & dans le Chap. V. v. 73. de l'*Alcoran*. Certainement ceux qui croient (cela veut dire les *Mahométans*, les Juifs & les Nazaréens, c'est-à-dire, les Chrétiens & les Zabienis, c'est-à-dire, les Peuples qui habitent l'Arabie) quiconque, dis-je, d'entre ceux-là, croit en Dieu & au jour du jugement, & fait de bonnes œuvres, celui-là aura sa récompense par devers le Seigneur son Dieu ; & nulle traicteur ne tombera sur eux, & ils ne seront point saisis de douleur. Je sçai qu'il y a des *Mahométans*, & particulièrement en Perse (r) qui varient sur ce sujet, & qui croient que leur Prophète, en écrivant ces paroles, avoit d'abord eu dessein d'ouvrir la porte des Cieux à quiconque vivroit moralement bien ; mais que son opinion lui dura peu, puisqu'il abrogea dans la suite ces deux versets de son *Alcoran* par d'autres qui lui

(a) Tout ceci est de la façon de M. D**.

(b) In *Cribatione Alcorani*, lib. III. Cap. 2.

(c) *Summa Controv.* p. 158.

(d) *Disput. Theol.* Parte II. p. 665.

(e) *De Jure N. & G.* Lib. VI. Cap. 2.

(f) In *Histor. Eccles.*

(g) In *Notis Gallicis ad Hist. Byzant.* p. 505.

(h) P. 24.

(i) *Bellarmin.* Tom. II. *Controv.* p. 294.

(k) P. 547.

(l) P. 677. & 644.

(m) *Biblianter.* Reformateur de Zurich, fit imprimer l'*Alcoran* en 1550. avec plusieurs Dis-

cours contre *Mahomet* ; l'endroit cité par M. *Reland* est à la page 321.

(n) Autre addition du Traducteur.

(o) *Ange de S. Joseph*, ou le Sr. de la *Brosse*. Voyez son *Dictionnaire Persan*, p. 365. C'est un Livre Latin, in folio, imprimé à Amst. en 1684. Voyez les *Nouv. de la Rep. des Lett.* Mars 1684. p. 66.

(p) *Al-Bacar*.

(q) Ceci est une addition du Traducteur.

(r) *Chardin* en parle dans le IV. volume de ses *Voyages*, Edit. in 4. de 1735.

furent envoyés du Ciel, & dans lesquels il est décidé nettement, que la porte du Paradis est fermée à toutes les Sectes, excepté à la sienne; ce qui fait voir que l'indifférence de Religion n'est point un article de la croyance des *Mahometans*, ni que chacun puisse être sauvé dans la sienne. Tout au plus pourroit-on en conclure, que *Mahomet* s'est contredit.

Mais il y a apparence que *Mahomet*, en s'exprimant comme il a fait, a voulu dire simplement que tout *Musulman*, qui joindra la pratique des bonnes œuvres telle que leur Religion l'ordonne, à la foi en Dieu & à la croyance qu'il doit y avoir un jour de jugement, recevra sa récompense de la part du Seigneur; & qu'à l'égard des autres Sectes & Religions, quelles qu'elles soient, même sans en excepter les Infidèles de l'Arabie, il n'y en a aucune à laquelle le chemin & l'espérance du salut soient entièrement fermés, pourvu qu'ils croient en Dieu & au jour du Jugement, qu'ils fassent de bonnes œuvres, & qu'ils se convertissent enfin à la foi *Musulmane*, la seule qui peut sauver, & qui est renfermée dans ces deux points généraux. Pour ce qui est des Juifs, des Chrétiens & des Gentils, tant qu'ils persévèrent ou dans l'incrédulité, ou dans l'idolâtrie, laquelle est attribuée aux Chrétiens, comme aux Gentils (a), ils sont hors d'état de salut. Cela est si vrai, que dans le Chap. LXIV. v. 9. & 10. il déclare, qu'à l'égard de celui, qui croit en Dieu & qui fut de bonnes œuvres, Dieu espérera tous ses forfaits; mais que pour ceux qui demeurent incrédules, & qui accomplissent ses (b) miracles de fausseté, ils descendront en Enfer. On voit par-là qu'il oppose diamétralement ceux qui croient en Dieu & font de bonnes œuvres, aux Incrédules, tels que sont les Chrétiens, les Juifs, &c. Voyez encore les Chap. II. V. & IX. où celui qui croit est proprement & à la lettre, celui qui embrasse la Religion Mahométane, qui en pratique toutes les Observances, & qui par conséquent fait de bonnes œuvres. Au contraire on ne sauroit dire des Chrétiens qu'ils croient en Dieu & fassent de bonnes œuvres, tant qu'ils demeurent Chrétiens. La Foi & l'*Islamisme* sont la même chose; & croire en Dieu, en stile de *Musulman* (c), n'est pas croire seulement que Dieu est; mais c'est croire aussi qu'il est tel que les *Mahometans* le décrivent. Si les Juifs & les Chrétiens croient, dit *Mahomet* dans le Chap. V. v. 74. ils seront introduits dans le Paradis. On ne doit pas s'imaginer que croire dans cet endroit-là, *croire*, soit simplement croire qu'il y a un Dieu; puisqu'*Mahomet* ne pouvoit sans doute ignorer que croire en Dieu étoit le fondement de la Religion Judaique & de la Religion Chrétienne. Répétons donc que croire signifie ici être fidèle à la Loi, & aux pratiques du *Mahométisme*. De même qu'est-ce que faire de bonnes œuvres, dans le stile de *Mahomet*, qu'être exact à faire les purifications ordonnées, les prières, les aumônes, les jeûnes? Or ces œuvres faisant partie de la foi *Mahométane*, peut-on dire que le Chrétien & le Juif pratiquent ces articles de Foi? Après cela cette autre expression, croire en Dieu & au jour du Jugement, désigne aussi le vrai *Musulman*, puisque toute la Foi doit être renfermée en ces deux points, la connoissance de Dieu & de ses attributs, de ses Anges, de ses Livres & de ses Prophètes, & la croyance au jour du Jugement; sur quoi on peut voir le Chapitre premier de l'*Abregé de la Foi*, &c. & le comparer avec ces paroles d'un MS. Persan, qui traite de différentes questions de Religion. « Quand on vous demandera, en quoi faites-vous consister votre foi, répondez, en cinq articles; » premièrement je croi en un seul Dieu tout-puissant & souverainement bon. Ensuite je croi à ses Anges, à ses Livres, à ses Prophètes, à ses Envoyés ou Apôtres, à ses Prêtres ou (d) *Imans*, & enfin au jour du Jugement. Est-il donc concevable, que celui qui fulmine par tout contre les Juifs & contre les Chrétiens; qui les dévot à l'anathème & aux peines éternelles de l'Enfer, qui déclare en termes exprès, qu'on ne peut se sauver dans leurs Religions, s'avile néanmoins de les sauver dans ce même Chapitre (e) de son *Alcoran*? Non; car voici comment il parle

(a) Voyez entr'autres le Chapitre de la *Caavene* qui est le 18. ou il dit: Il n'y a point de contradiction, (ou plutôt littéralement, rien de tortu ou de pervers) en ce Livre; il enseigne le droit chemin, il prêche aux impies qu'ils ressentiront de grands tourmens, & il exhorte fortement ceux qui disent que Dieu a engendré un enfant, en quoi ils témoignent être sans Science. S'ils ne croient en l'*Alcoran*, ils s'en repentiront.

(b) C'est-à-dire, les miracles de lui, *Mahomet*; *signa nostra*.

(c) Je suprime ici des citations qui se réduisent simplement à ceci: que croire en Dieu & être *Mahométan* sont deux choses synonymes.

(d) L'*Iman* est celui qui est à la tête de l'assemblée dans une Mosquée.

(e) C'est le Chap. ou la *Surata* 2.

dans le v. 15. de ce Chapitre. Ceux à qui nous avons donné ce Livre, afin qu'ils le lisent d'une manière convenable, (cela veut dire avec attention & avec profit) y ajouteront (ou y doivent ajouter) foi : mais pour celui qui n'y croira pas, il périra. Ajoutez à cela le v. 84. du 3. Chapitre : Quiconque aura embrassé une autre Religion que l'Islamisme, sa créance ne sera point acceptée de Dieu, & dans la vie à venir, il en recevra du dommage, c'est-à-dire, qu'il n'aura aucune part à la félicité.

J'avoue que plusieurs personnes disent, que ces deux versets sont une abrogation de celui où il semble que *Mahomet* établit l'indifférence : mais comment cela se peut-il (a), (puisque le v. 59. du Chap. II. où on prétend qu'il l'a enseignée, est entre les deux que nous venons de citer, c'est-à-dire, le 15. du même Chap. 2. & le 84. du Chapitre suivant, où il lance l'Anathème contre tous les infidèles ? Quelle apparence y a-t-il, qu'en un si court espace, il ait d'abord placé dans le Ciel les seuls *Mahométans*, qu'ensuite il y ait introduit tous les Sectaires étrangers quelconques ; & qu'enfin un moment après, il en ait chassé tous ceux-ci, pour n'y laisser que ses propres Disciples ?)

C'est, dit un Auteur Allemand (b), qu'il s'est contredit. (c) (Fort bien. Parce que nous n'entendons pas le langage d'un Arabe, nous disons qu'il ne s'entend pas lui-même.) A moins que de s'imaginer que *Mahomet* étoit une bête, qu'il avoit l'esprit bouché, qu'enfin il n'avoit pas le sens commun, pensera-t-on qu'il ne se soit pas aperçu d'une contradiction si grossière, & cela à la tête d'un Livre, qu'il prépare pour la séduction de ses compatriotes, parmi lesquels il est déjà en grande réputation d'habileté & d'intelligence ?

— *Credat Judæus Apella,*
Non ego.

Mais voici une autre raison, qui doit nous convaincre que *Mahomet* ne s'est point contredit sur ce sujet : c'est que de 73. Sectes, qu'il prédit qui se formeront entre ses Disciples, il déclare qu'une seule sera sauvée (d). Sur quoi il faut remarquer qu'il ne s'agit là, selon les Arabes, que des Sectes hétérodoxes ; car ils en reconnoissent quatre pour orthodoxes, (e) (ou on peut se sauver, & qui partagent, pour ainsi dire, le monde *Mahométan*.) Voici ce que je trouve sur ce sujet dans un autre MS. Arabe. » Si on vous interroge, de quelle Secte vous êtes, répondez ; de la Secte du grand Docteur (f) *Schaf*, dont le Seigneur veuille se souvenir en sa miséricorde. Si on vous demande encore combien il y a de Sectes entre les *Mahométans*, dites, qu'il (g) y en a quatre ; celle des *Haniféens*, celle des *Schaféens*, celle des *Mahkéens*, & enfin celle des *Hambélites*. Il faut se souvenir ici que ces quatre Sectes ne sont point du nombre des 72. condamnées par *Mahomet*, & que cette condamnation ne tombe point sur elle ; autrement il n'y en auroit aucune dans le *Mahométisme*, à laquelle on pût s'attacher. Les Perses sont *Schaféens*, & les Turcs *Haniféens* ; & ils se haïssent les uns les autres d'une haine mortelle, à cause de l'ancienne querelle qui subsiste encore entr'eux au sujet d'*Ali* Gendre de *Mahomet*, qui selon les uns devoit succéder à son beau père, & qui selon les autres ne le devoit pas. Les Perses, les Indiens de Golconde, de la Côte de Coromandel, &c. sont pour l'affirmative ; & les Turcs leur donnent par népris le nom de *Schittes*, terme qui signifie *fauteurs* & *Sectaires*. Les Sectateurs d'*Ali* se donnent au contraire le titre de *Secte des justes*. Les Turcs, les Mogols, les Arabes & les Africains tiennent pour la négative, & sont appelés *Sonnites*. Cependant ces Peuples ne sont pas compris dans l'exclusion du salut, parce que la différence de faction ne les empêche pas d'être *Musulmans*.

(h) (Mais pour revenir à l'Impositeur, est-il croiable, je vous prie, qu'il ait voulu damner 72. Sectes *Mahométanes*, pour n'en sauver qu'une seule, dans le tems que, selon ceux qu'on réfute ici, il ouvroit la porte des Cieux aux Juifs, aux Chrétiens, & aux Arabes ?) Est-il concevable, qu'il ait voulu se faire moquer de lui des

(a) Ce qui est renfermé dans les parenthèses est une addition du Traducteur.

(b) *Hinkelman*, in *Præf.* ad *Alcor.* fol. E. col. 2.

(c) Autre addition du Traducteur.

(d) Voyez l'Abbé *Maracci* dans la *Præf.* de

son *Prodr.* de la *Réfut.* de l'*Alcoran*, p. 2.

(e) Addition du Traducteur.

(f) *Antistes*.

(g) Voyez ci-après touchant ces Sectes.

(h) Tout ce qui est renfermé dans ces parenthèses est encore une addition du Traducteur.

e, afin qu'ils
avec profit)
croira pas, il
rassé ne au-
eu, & dans
une part à la

e abrogation
cela se peut-
ée, est entre
2. & le 84.
Quelle appa-
Dieu les seuls
leconques ; &
que les pro-

bien. Parce-
s'entend pas
, qu'il avoit
ne se soit pas
qu'il prépare
nde répu

les premières pages de son Livre, en pressant vivement d'un côté la nécessité de recevoir sa nouvelle Loi, & de l'autre, en déclarant à toute la terre, que toutes les Religions sont bonnes, & que pourvu qu'on y vive bien, on peut y rester tranquille ? N'étoit-ce pas là le vrai moyen de laisser chacun dans ses idées, & de ne faire par conséquent aucune conquête visible ? S'il étoit vrai que *Mahomet* eût assuré que chacun, (c'est-à-dire, de ceux qui vivoient moralement bien) pouvoit être sauvé dans sa propre Religion, en recommandant si fortement la sienne, ne se feroit-il pas exposé à la risée de tout le public ? Quelle nécessité y avoit-il pour les Juifs & les Chrétiens de se rendre *Mahométans*, puisqu'ils pouvoient être sauvés sans cela ? Mais en voilà assez, si je ne me trompe, & peut-être trop pour montrer qu'on attribue à tort un tel sentiment aux *Mahométans*, & pour anéantir une erreur uniquement forgée sur une mauvaise traduction d'un passage de l'*Alcoran*, qui, à le prendre à la lettre, n'en dit pas plus par rapport au système de *Mahomet*, que S. Pierre en dit par rapport au système de JESUS-CHRIST ; sçavoir (a), qu'en toute Nation, celui qui craint Dieu & opere la justice lui est agréable. A Dieu ne plaise cependant, que nous prétendions conclure de là que chacun sera sauvé dans la Religion quelle qu'elle soit, fut-ce la Religion naturelle ! Tant s'en faut ; car *Cornille*, dont il s'agit dans le passage allégué, n'étoit pas dans ce cas-là : il étoit *Profelyte de la Poste*, & il devint Chrétien entre les mains de S. Pierre, parce que son Profélytisme ne suffisoit pas, & encore moins la Religion naturelle.

§. III.

S'il est vrai que les Mahométans croient un Dieu corporel ?

(b) (Nous nous sommes un peu étendus sur la première illusion ; celle-ci nous occupera moins, parce qu'elle est encore plus mal fondée. On dit que les *Mahométans* envisagent la Divinité comme corporelle ; ce qui supposeroit qu'ils sont à peu près *Spinozistes*. Voici les témoins dont on se sert pour appuyer l'accusation.)

Premièrement donc, on allégué un (c) Pape, autorité respectable pour ceux qui le regardent comme infaillible, fort équivoque pour d'autres, & entièrement nulle pour les Protestans. Cependant, comme il s'agit ici d'un fait & non pas d'une Doctrine Chrétienne, & qu'à l'égard d'un fait, les Papes sont aussi faillibles que les autres hommes, de l'aveu même de plusieurs Catholiques Romains, écoutons un moment le Souverain Pontife, comme si nous écoutions un particulier. C'est Pie II. qui dans une Lettre qu'il écrivit à *Morbyane*, Prince des Turcs, quoique dans le MS. que j'ai vu, & que j'ai comparé avec la première Edition qui s'en est faite (d), la Lettre soit adressée, à *Philippe Mahomet, Prince des Turcs*, il lui parle en ces termes. « Il y a bien des Arriens, touchant la Divinité, sur quoi les Turcs & les Chrétiens ne s'accordent pas. Vous, par exemple, vous dites que Dieu est corporel ; & nous, nous soutenons qu'il est incorporel ». Et un peu après ; « Les Sarrasins attribuent à Dieu un corps, une tête, des mains, des membres, &c. mais pour nous, nous assurons que Dieu est esprit, immortel, éternel, & incompréhensible ». Voilà qui est bien positif. Autant en disent *Thomas de Jésus* (e), *Guathier* (f), *Arthus Thomas* (g), *Euthymius Zigabene*, Moine Grec du XII. siècle, & après tous ces Auteurs Lisé dans ses *h* *Leçons politiques*. Contentons-nous d'alléguer *Euthymius* ; il a sans doute donné le ton à tous les autres. Voici comme il parle de *Mahomet* (i) dans sa Doctrine Chrétienne. « Il a osé avancer, que Dieu étoit sphérique ; or chacun sçait, que c'est là une figure corporelle, qui désigne un corps, & même un corps épais & condensé. C'est en effet la signification du mot Grec (k), dont il se sert. Or il suit de son sentiment que Dieu n'étant, comme il le dit, qu'un Globe matériel, il ne pourra ni voir, ni entendre ». (C'est bien pire que le Dieu de *Spinoza*.

(a) Act. X. 35.

(b) Tout cela n'est point dans l'original.

(c) Pie II. comme on le dit ci-après.

(d) Cette Edition est dans la *Biblioth. publi-*

que de l'Académie d'Utrecht.

(e) *De Convers. centul. Liv. X.*

(f) Dans sa *Chronologie*, p. 539.

Tome V.

(g) *Triomphe de la Croix*, p. 22.

(h) In *Mont. & exemp. Politic. Cap. 3. p.*

141.
(i) Voyez sa *Panoplia Dignatica*, dans la grande Bibliothèque des Peres.

(k) ὀλκροῦρα.

Mais il y a grande apparence que le Pape & le Moine Grec ont oublié en cette occasion, qu'on ne peut point appeller doctrine dans quelque Religion que ce soit, des expressions figurées, ou allégoriques, ou prises des sens. Que n'attribueroit-on pas sans cela au Christianisme & aux expressions qu'il emploie ? Les Sarasins, dit le Pape, attribuent à Dieu une tête, &c. les Chrétiens se le représentent-ils autrement ? *Mahomet*, dit le Moine, a avancé que Dieu étoit sphérique : mais quand même cela seroit, la sphère n'est-elle pas le symbole de l'éternité, que *Mahomet* ne celle d'attribuer à Dieu dans son *Alcoran* ?

Au reste tout cela ne vient que d'un terme mal entendu. Il est très-vrai que le mot Arabe, dont *Mahomet* s'est servi dans le Chap. CXII. de son *Alcoran*, peut signifier un corps sphérique & solide (a) : mais il signifie aussi éternel ; & en ce sens-là il ne peut que s'appliquer à Dieu même (b). Une preuve infallible que le mot en question ne signifie pas simplement sphérique, c'est que dans la même paraphrase Persane de l'*Alcoran*, que j'ai déjà citée, cette Epithète est ainsi rendue : Que Dieu n'a besoin de rien, & qu'il est suffisant à lui-même. (c) (Car du reste, à qui fera-t-on croire, que les Mahométans envisagent le Souverain Etre comme corporel, eux qui dans tous leurs écrits, rélevent si fort sa spiritualité, comme le plus noble & le plus essentiel de tous ses attributs, & qui prennent toutes les précautions imaginables pour ne pas le confondre avec la matière ?) Qu'on lise, par exemple, les paroles suivantes, tirées d'un de leurs Abrégés Théologiques, que *M. Reland* a eu en MS. & dont il fit présent d'un exemplaire au Docteur *Sike* son ami. „ Certainement Dieu n'est point un être corporel, ou qui ait une figure ni une substance bornée & commensurable : on ne peut non plus le comparer à un corps quelconque ; parce qu'il n'y en a aucun qui ne puisse se mesurer ou diviser, ce qu'on ne peut dire de Dieu". (d) Ajoutez à cela que les Mahométans ont un si grand respect pour cet attribut de la Divinité, qu'ils appellent la sanctification de Dieu, cette partie de leur Théologie ou ils démontrent, que sa nature ne sauroit être corporelle, ni sujette aux passions, c'est-à-dire aux déirs, aux foiblesses ou aux besoins du corps. Mais personne entre les Mahométans n'a traité plus habilement cette matière, que l'Auteur de l'Abrégé de la Religion, &c. dans la définition qu'il nous a donnée de la Divinité. Il veut absolument qu'on écarte de son idée toute espèce de figure, de couleur, de lieu, de tems, de ressemblance, de parité, d'égalité, de comparaison, d'expression ou d'image, de défecion ou plutôt de cessation d'existence, de changement, de mouvement, de transport d'un lieu à l'autre, d'attente, d'absence, de division, de fraction, de travail ou de fatigue. (e) (Peut-on s'exprimer plus clairement sur la spiritualité de Dieu, &c.) celui qui éloigne de son idée toutes ces choses, peut il être taxé de faire un Dieu corporel : Si on ne peut pas avoir recours aux Mss. Arabes, qu'on se donne la peine de consulter un Livre Latin, publié à Paris en 1641. par le fameux Abraham Echellensis Maronite, & qui a pour titre, *Synopsis propositionum sapientie Arabum Philosophorum* ; c'est-à-dire, Abrégé des propositions de la sagesse des Philosophes Arabes ; & il verra de quelle manière ces Orientaux ont toujours philosophé sur la nature du corps & de l'esprit. " Tout ce qui est, disent-ils, (f) existe ou par soi-même & nécessairement, & alors c'est ce que nous appellons Dieu ; ou il n'existe ni par soi-même, ni nécessairement. " A l'égard de ce qui ne renferme point une existence nécessaire, on le divise en deux espèces, la substance & l'accident : la substance est ce qui n'a point besoin de sujet, pour y exister ; l'accident est ce qui a besoin d'un sujet, ou il puisse être. " Pour la substance on peut aussi la distinguer en deux espèces ; l'abstrait, comme sont les Intelligences & les Esprits ; & la concrète, comme sont la matière & la forme". Ce seul passage fait voir, que les idées des Mahométans ne sont pas si confuses qu'on le dit, quand on assure si légèrement qu'ils confondent la Divinité avec la matière.

Les Juifs, (g) (tout grossiers qu'ils sont,) sont bien mieux entrés dans leur pensée, & leur ont rendu à cet égard infiniment plus de justice que quelques Chrétiens ;

(a) *M. Reland* l'appelle *Solidum*, ou, comme dit *Plin*, dans son Hist. Nat. Liv. XXXIII. Ch. 4. *Holophyaton, id est nulla innante*, sans vuide.

(b) Voyez la Dissertation Latine de *M. Reland* sur le Symbole des Mahométans, Sect. XXXVI.

(c) Additions & changemens du Traducteur.

(d) Additions du Traducteur.

(e) Idem.

(f) *Synopsis propositionum sapientie Arab. Philosph.*

P. 5.

(g) Addition du Traducteur.

car voici comme ils font parler un Mahométan sur les principaux points de sa Religion, dans un Livre qui est fort estimé des Rabbins (a). Ils mettent dans sa bouche une Confession de Foi, qui mérite d'autant plus d'être conservée, que c'est le témoignage d'un ennemi.

« Pour nous autres Disciples de Mahomet, nous croions fermement l'unité & l'éternité du Souverain Être; nous soutenons que le monde a commencé, & que tous les hommes tirent leur origine d'Adam: nous éloignons de Dieu toute espèce de corps ou de mode corporel; & s'il nous échape quelque expression qui puisse faire soupçonner le contraire, nous nous expliquons aussitôt, nous avertissons que c'est une métaphore, & que nous ne parlons ainsi, que pour proportionner en quelque sorte la Majesté de l'Être infini, à la portée de notre conception humaine & bornée. Nous croions encore que le Livre de notre Loi (l'Alcoran) renferme les paroles de Dieu, & est un vrai miracle, en lui-même digne par ce qu'il est & par ce qu'il renferme, d'être reçu pour divin; parce qu'il n'y a personne au monde, qui soit capable d'en composer un pareil, ni même un seul Chapitre comparable à un des siens. Nous croions que notre Prophète (Mahomet) est le sceau, ou le (b) dernier des Prophètes, qui a abrogé toute Religion révélée avant lui, & appelé tous les Peuples à la Religion d'Israël. Enfin nous croions que l'ame de celui qui est obéissant à cette révélation, sera réunie à son corps dans le Paradis céleste, pour y goûter des délices infinies dans le manger, dans le boire, dans la jouissance (c), & généralement dant tout ce que son cœur pourra désirer, & qu'au contraire l'infidèle & le désobéissant seront précipités dans le feu qui ne s'éteint point, ou leurs tourmens dureront sans fin & sans cesse. »

N'êtes-vous pas étonnés, vous Chrétiens qui lisez ceci, de voir un Juif, qui expose avec tant de candeur l'essentiel de la Religion Mahométane, pendant que tant de Chrétiens se donnent la torture, pour substituer à la vraie Doctrine de Mahomet les songes creux de leur cerveau, ou plutôt les témoignages de leur passion ou de leur ignorance? En vérité il y a trop à dire entre ces deux portraits de la Religion Mahométane. Quelle différence entre la manière dont le Juif représente le Mahométisme, & l'idée que les Chrétiens en ont eue jusqu'à présent! (d) (De la manière dont le Moine Grec (e) nous le dépeint, c'est une Cananée grossière & monstrueuse, qui ne reconnoit ni Dieu, ni Enfer, ni honnêteté quelconque; de la manière dont le Rabbins nous la représente, c'est une agréable infidèle, mais qui n'a pourtant pas encore renoncé à toute pudeur.

§. IV.

Si les Mahométans font Dieu Auteur du péché?

(f) (ORDINAIREMENT les accusations fausses ne s'accordent point. Il n'y a qu'un instant qu'on accusoit les Mahométans d'avoir un Dieu purement corporel; maintenant ils en ont un qui est Auteur du péché. Comment accorder ces deux hypothèses? Si Dieu est corporel, de quel bien ou de quel mal peut-il être l'Auteur? & s'il est envelopé dans ce Globe massif, que lui prête Euthymius de la part des Mahométans, en sorte que dans cette plénitude, il ne puisse ni voir, ni entendre quoique ce soit, comment pourra-t'il être, selon les mêmes Mahométans, la cause du péché? Après tout j'aurois encore mieux un Dieu corporel, qu'un Dieu mauvais & hypocrite, qui d'abord défend le mal, ensuite l'opère, & puis le punit.)

Voici les Auteurs de cette nouvelle accusation, (quelque contradictoire qu'elle soit avec la première.) Cédrenus en parlant de Mahomet, & le traitant d'ennemi de Dieu & de scélerat, lui reproche d'avoir forgé un Dieu (g) Auteur de tout mal, comme de tout bien. Evodius (h) en s'adressant aux Mahométans, les censure de

(a) *Cofsi*, p. 12.

(b) C'est-à-dire le plus excellent, selon le stile des Arabes, & le dernier en effet, parce que, selon les Mahométans, il ne doit point en venir d'autre après lui.

(c) *Concubitus*.

(d) Addition du Traducteur,

(e) *Euthymius*.

(f) Tout ce Prologue est de la façon du Traducteur.

(g) In *Histor. Compendio*, Pag. 348.(h) Dans ses *Actes des XLII. Martyrs*, insérés dans le VI. Tome des *Acta Sanctorum*.

ce qu'ils font Dieu Auteur du bien & du mal, de la vérité & du mensonge, de la justice & de l'iniquité. De même S. Jean Damascène dans son Livre des hérésies ; un Anonyme dans les *Saracenicæ* de Sylburge (a) ; *Aribus Thomas* dans le *Triomphe de la Croix* (b) ; *Gualther* dans sa *Chronologie* (c), & plusieurs autres. Pour le Moine Grec (d) dont nous avons parlé, non-seulement il avance la même calomnie, mais il prétend la prouver par ce passage de l'*Alcoran* : *Celui que Dieu dirige, est conduit dans la droite voie ; mais celui qu'il induit à erreur est abandonné.* (e) (En faut-il davantage pour convaincre l'Irposéteur d'une hérésie odieuse ?)

J'avoue ici de bonne foi que ce passage est dans l'*Alcoran* : mais suit-il de-là que Mahomet y fasse Dieu auteur du péché ? A mon avis nullement : c'est une façon de parler Orientale, qui marque (f) que la Providence de Dieu s'étend sur le mal, comme sur le bien ; (g) (en sorte qu'il ne se fait rien sans sa permission & même sans sa direction, quoique nous n'en comprenions pas la manière, ni l'étendue.) C'est ainsi que les SS. Ecritures nous disent que Dieu crée le mal (h), qu'il endure les hommes, qu'il les détourne de la voie du salut, &c. Nos Théologiens ne manquent pas d'expliquer ces passages d'une manière digne de Dieu, en établissant que le mal de culpé, aussi-bien que le mal de peine, c'est à-dire, le Mal Moral, aussi-bien que le Mal Physique, sont assujettis à la Providence, quoique nous puissions reprocher les ennemis de notre Doctrine (i), qui à moins que de nier (k) la *toute-science* de Dieu & sa prévision en toutes choses, comme d'autres font pour assûrer leurs principes, doivent convenir avec nous, que Dieu, de toute éternité, a prévu certainement les caractères, les tems, les lieux, les circonstances & la chute de tous les méchants, & que par conséquent leur sort est inévitable. Cependant ces mêmes Docteurs, (l) (dit encore ici mon Original,) traduisent comme Mahométaine notre doctrine sur tous ces points, comme si c'étoit là une raison suffisante pour la rendre odieuse, & que l'éternité & l'unité de Dieu, par exemple, ne fussent pas des attributs divins, parce qu'ils sont reconnus pour tels par les Docteurs Arabes.

Ne vaudroit-il pas mieux nous servir de notre raison & des lumières de l'Écriture sainte, pour expliquer ces façons de parler d'une manière convenable à la majesté & à la sainteté de Dieu ? Dans un certain MS. Arabe fort curieux, Dieu est nommé *le Créateur du bien & du mal*. Or qui doute, que par ce bien & ce mal il ne faille entendre le bien & le mal physique, sur tout lorsqu'un moment après l'Auteur ajoute, en parlant de Dieu, qu'il est *le Créateur du Paradis & de l'Enfer*. Le Paradis est le bien, & l'Enfer le mal. Il faut rendre cette justice aux *Mahométains*, qu'ils exaltent la sainteté de Dieu autant qu'ils le peuvent, & qu'ils écartent de son idée toute espèce de défaut ou d'imperfection. Ils avouent bien que Dieu dirige le mal par sa Providence : mais ils ajoutent expressément, qu'il ne s'y plaît point. Ils ne disent jamais qu'il soit Auteur du mal ou du péché : ils veulent absolument qu'entre les perfections de Dieu que nous adorons, nous reconnoissions entre autres, qu'il est pur & saint en toute manière. C'est leur Doctrine courante & positive, que l'équité veut que nous admettions comme telle. On les calomnie donc à tort : mais ils ont en cela un fort pareil à celui des défenseurs de la Providence absolue de Dieu. (Que si après cela, ils se contredissent dans l'article des Décrets (m), c'est une erreur purement, & au pis aller Philosophique, qui ne leur est pas comme chacun sçait fort particulière.)

§. V.

Si les Mahométains adorent Venus.

(n) (L'ACCUSATION précédente est atroce, Théologiquement parlant : mais celle-ci est grossière pour une Secte qui se vante d'avoir fait main basse sur toutes les

(a) Pag. 67.

(b) Pag. 11. & 22.

(c) Pag. 539.

(d) *Euhymius Zigabene*, in *Panoplia Dogmatica*.

(e) Addition du Traducteur.

(f) *Hic loquendi modus notæ providentiam Dei versari circa mala & bona*, dit l'Original.

(g) Addition du Traducteur.

(h) *Isaïe XLV. 7.* & *Amos III. 6.* *Rom. IX.* & *Jerem. IV. 10.* *Pl. LXXXI. 13.*(i) Cette Doctrine c'est le *Décree*.(k) *Omni-Scientiam*, c'est le terme de l'Original.

(l) Addition du Traducteur.

(m) Voyez ci-dessus l'*Abregé de leur Théologie*, Ch. VII.

(n) Tout ce préambule est du Traducteur.

les Idoles. Les Mahométans, nous dit-on, adorent *Venus*, ou du moins sa tête : si cela est vrai, c'est bien pire que de faire un Dieu corporel. Voici le fait.)

Il y a à la Mecque dans la muraille du *Casba* une pierre noire, qu'on y voit encore aujourd'hui, de la grosseur d'une tête d'homme, à deux coudées & un tiers de terre. Ceux qui vont en Pèlerinage au Temple de la Mecque ont de la vénération pour cette pierre & la baïsent, parce qu'ils la regardent comme une chose sacrée. C'est apparemment ce qui a donné lieu à l'erreur dont il s'agit ; (& cette pierre noire a été métamorphosée en tête de *Venus*.) Cela a passé pour si constant entre les Chrétiens, que dans les anathèmes qu'ils ont fait prononcer autrefois aux *Mahométans Profélytes*, qui abjuroient leur Religion, on lit entre autres ce Formulaire : « je prononce anathème à tous ceux qui adorent l'étoile du matin ou *Venus*, que l'on appelle en langue Arabe *Chubar*, c'est-à-dire la grande ». Ajoutez le témoignage d'*Anne Comnene*, (cette sçavante Princesse du XII. siècle) qui fait mention de cette même Divinité (a), sous le nom de *Chubar*, & qui assure que les Sarrasins adorent *Astarté*, c'est-à-dire la Lune ; mais la bonne Princesse s'est trompée, en ce qu'elle a conclu que les *Mahométans* adoroient cet astre, & de ce qu'elle voyoit des (b) Croisilans dans leurs Enseignes. *Glycas* dans ses Annales (c) nous raconte à peu près les mêmes choses, & dit que les *Mahométans* adorent *Venus*, mais d'une manière secrète. La preuve qu'il en donne, est que dans leurs prières ils prononcent ces paroles ; *alla, alla oua eubar alla*. Un autre Auteur publié par M. le Moine dans ses *Varia Sacra* (d), dit aussi qu'ils adorent *Venus* ou le *Phosphore*, qu'ils appellent *Oua*, mot qui dans la Langue Hébraïque désigne le vrai Dieu, & que les Grecs (e) n'ont pas entendu. Les *Centuriateurs de Magdebourg*, après avoir rapporté ce Conte (f), y en ajoutent un autre touchant *Mahomet* & une certaine Idole, qu'il doit avoir fabriquée à Cadix, & dont ils veulent bien nous donner une description aussi ridicule que circonstanciée. *Euthimius* vient encore sur les rangs, & dit, que les Arabes ont une grande vénération pour l'étoile du matin ; ce qui est adopté sans façon par *Seldenus* (g), au lieu qu'il auroit dû censurer le Moine Grec sur une fable si manifeste : mais bien loin de là, *Seldenus* fait plus. Il s'attache à prouver de son mieux que les *Mahométans* adorent *Uranie*, c'est-à-dire (h) la Déesse du Ciel, il rapporte le même formulaire que *Glycas*, *alla oua eubar*, ou *Chubar alla*, dans lequel il trouve une grande Déesse, ou une Déesse puillante ; (i) (& cette Déesse, c'est *Venus*, ou la *Lune*, ou *Uranie* : toujours il y a la-dessous quelque Idole cachée.)

Mais avec tout le respect que je dois à la mémoire de ce sçavant homme, & à tous les autres, ils se sont trompés fort grossièrement. Les *Mahométans* n'ont ni Dieux, ni Déeses, (& ils s'en expliquent assez dans leur grand formulaire de Religion, qui est le premier principe de leur Théologie ; il n'y a point d'autre Dieu que Dieu même, le grand Dieu, créateur du ciel & de la terre.) Pour les mots d'*Alla* & de *Chubar*, ils sont masculins, & ne conviennent (k) point à des Déeses. Ce qui a trompé *Seldenus*, c'est le témoignage d'un Auteur fort suspect (l) du XII. siècle, qui ayant rapporté la même (m) prétendue Formule *Mahometane* d'*Alla oua*, & *Chubar* grande Lune, ou grande *Venus* ; ce qui étant lié ensemble donne ce sens littéral : Dieu est le grand & la grande, c'est-à-dire la Lune, *Venus* est la Déesse. Le mauvais Interprète ! Il valloit mieux dire avec S. *Jean Damascène*, que les anciens Arabes avoient adoré publiquement *Lucifer*, c'est-à-dire l'étoile du matin, nommée *Chubar*, jusqu'au tems de l'Empereur *Heraclius*, à moins qu'il n'y ait du mystère dans ce mot publiquement, & que l'on ne voulut dire que les Arabes adoroient publiquement

(a) Dans son *Alexiade*, pag. 284.

(b) Les *Mahométans*, dit-elle, ont des images de la Lune.

(c) Part. IV, pag. 277.

(d) Pag. 443.

(e) *Græcili*.

(f) *Centurie* V. p. 511.

(g) *Synagoga et Dus Syrii*, pag. 116. & 212.

(h) *Uranie* est un surnom de *Venus*. Elle étoit adorée à Cartage & à Tyr, &c. sous ce nom.

Tome V.

(i) Les Parentésles renferment quelques additions du Traducteur.

(k) Nous ne disons pas que les *Mahométans* adorent l'étoile du matin : mais il faut convenir que la preuve de l'Auteur n'est point du tout concluante. Car les Païens avoient des Dieux des deux sexes, & particulièrement *Venus*, que *Virgile* appelle un puissant Dieu ; *Polentem que Deum Venerem*.

(l) *Cedrenus*, Comp. Histor. p. 425.

(m) J'ajoute ceci pour rendre le sens plus net.

Venus) mais qu'en suite, (c'est-à-dire du tems de Mahomet) ils ne l'adorèrent plus qu'en cachette. S. Jérôme a aussi écrit (a), que les Arabes & les Sarrasins adoroient *Lucifer*, ou l'Étoile du matin. C'est un fait certain & avéré dans l'Histoire, que Mahomet étant venu, il a aboli toutes les Idoles, comme on peut le voir par un écrit, qui dans le treizième siècle fut envoyé au Pape Grégoire IX. duquel *Mathieu Paris* a parlé en ces termes, dans son Histoire de Henri III. Roi d'Angleterre (b). *Les Mahométans ont appris de Mahomet à detester toutes les Idoles.*

Cependant ils ont un Croissant dans leurs Enseignes : ne semble-t'il pas que c'est un reste du Culte religieux rendu aux Planètes? (Point du tout; car si la preuve étoit bonne, toutes les Nations du Monde seroient Idolâtres, puisqu'il n'y en a aucune qui n'ait son Enseigne.) Mais la vérité est que les Mahométans ont pris ce Symbole de la circonstance du tems où Mahomet se retira de la Mecque, c'est-à-dire, au premier ou au dernier quartier de la Lune; & c'est à cette fumeuse époque, appelée Hégire, qu'ils commencent tous leurs calculs. Il est vrai qu'il y en a d'autres qui prétendent qu'ils n'ont adopté cette Enseigne, qu'après la prise de Constantinople ou de Bizance, dont les anciennes médailles sont marquées d'un Croissant; mais ces Auteurs se trompent, puisqu'il est constant que les Turcs ont eu le même Symbole avant cette date. C'est ce qu'on peut voir dans *Anne Comnene* (c), *Jacques de Vitry* (d), *Albert d'Aix* (e), qui vivoit dans le onzième siècle, & généralement dans tous les Ecrivains de la Guerre sainte.

Mais puisque nous en sommes sur le chapitre du Formulaire de foi *Alla Achar*, &c. qu'on a si mal entendu, il ne signifie autre chose, sinon que Dieu est grand; & sur cela il est bon de donner un avis aux Chrétiens, qui ont dessein de s'établir ou de voyager dans les Païs Mahométans. C'est de prendre bien garde à ne lire, ni prononcer aucunes paroles Arabes qu'ils n'entendent point, quand ce ne seroit qu'en badinant, ou par manière d'exercice. Car il pourroit arriver qu'ils prononceroient sans y penser quelque formule de Religion, qui ne doit être prononcée que par des Croïans : de sorte que si en présence de témoins Turcs, on surprenoit un Chrétien lisant ou prononçant à haute voix la Formule de foi, il n'y a point d'autre Dieu, que Dieu même, & Mahomet est son Envoyé, ou autre semblable, tandis qu'il détesteroit ce faux Prophète de tout son cœur, il ne pourroit sauver sa vie qu'aux dépens de sa Religion; (f) (car alors on lui seroit dire sérieusement, & par acte public de profession de Foi, ce qu'il n'auroit prononcé qu'en badinant, & pour élaiser son organe en Langue Arabesque). On rapporte (g) qu'un enfant Grec de Constantinople aiant entendu dans la rue la voix de ces Crieurs publics, qui du haut des tours appellent le Peuple à la prière, se mit à contrefaire leur voix, selon la coutume des enfans, & à crier *Alla achar*, &c. (h) (qui est un Formulaire sacré; & que cette imitation lui coûta la vie. A la vérité on voioit bien que) c'étoit un enfant dont la simplicité devoit lui servir d'apologie (i) (chez tous les Peuples du monde). Cependant on se fâit de lui, & on ne lui laissa que l'alternative de choisir l'Alcoran ou la mort. Il la préféra; & il eut la tête tranchée.

Cet exemple pourroit faire croire que les Mahométans sont extrêmement tyranniques sur la Religion : mais on se tromperoit si on avoit cette pensée; car excepté le cas que nous venons de dire, & quelques autres aussi graves, comme d'avoir été de trop près une Musulmane, d'avoir mis le pied dans la Mecque, ou dans une Mosquée, quoiqu'à ce dernier égard on ne soit pas également rigide par tout, les Mahométans ne contraignent personne, pas même leurs esclaves à embrasser leur Religion. Il y a même dans la Turquie des villages & des bourgs entiers, où tous les habitans sont Chrétiens. La seule capitale (k), dit-on, renferme plus de soixante mille Juifs, sans compter les Chrétiens de toutes les Sectes. C'est la tolérance que leur grand Prophète leur a recommandée. » Si Dieu l'eût voulu, dit-il (l), tous les

(a) Voyez son Commentaire sur le Prophète *Amos*, Ch. V. 26. où il est parlé de l'Étoile des faux Dieux.

(b) Pag. 411.

(c) Dans son *Alexiade*.

(d) Dans son *Histoire Orient.* Lib. III. à l'an.

1218.

(e) *Historia Expedit. Hierosolymitana*, Lib. V.

cap. 43. *Albert* lui-même étoit de l'expédition.

(f) Cette Parenthèse est une addition du Traducteur.

(g) *relos*, Voiage de Constantinople.

(h) Autre addition de M. D**.

(i) Autre addition.

(k) Constantinople.

(l) *Alcoran*, Ch. X. 98.

(a)
ducteur
gié.
(b)
(c)

» hommes qui vivent sur la terre croiroient, (c'est-à-dire seroient Mahométans). Se-
 » rez-vous donc assez insensé, vous pauvre mortel, pour contraindre par la force
 » les autres hommes à croire? Non, l'ame ne croit point que par la volonté de Dieu.
 C'est comme s'il disoit : si le bon plaisir de Dieu eut été, que tous les hommes du
 monde s'accordassent unanimement sur tous les points de la Religion, comme ils s'accor-
 dent sur toutes les vérités d'Arithmétique, rien ne lui auroit été plus facile que
 de les amener à ce consentement universel. Mais l'expérience nous apprend que Dieu
 ne l'a pas trouvé à propos : c'est pourquoi liberté pleine & entière à chacun de sui-
 vre ses propres lumières, & de croire véritable ce qui lui paroît tel ; car il n'y a rien
 de plus absurde, que de vouloir obliger les gens à recevoir pour vrai ce qu'ils ne re-
 gardent pas comme vrai, & c'est une honte aux Chrétiens de refuser à d'autres Chrê-
 tiens, comme ils font, l'usage de cette précieuse liberté, pour les obliger par leurs
 mauvaises manières à se réfugier sous l'Empire des Turcs, où ils trouvent plus de res-
 pos & de charité que chez leurs frères mêmes. (a) Le Grand Seigneur est plus doux
 que le Pape, & le Musli plus charitable qu'un Evêque. Il n'y a point d'Inquisition
 à Constantinople, ni à Ispahan, & tous les Chrétiens y peuvent dire, loin des Emis-
 saires de Rome :

Et duce Dux nostra mitior hostis adest.

Mais après avoir reproché aux Chrétiens leur intolérance, il faut aussi censurer
 les Turcs, sur le martyre qu'ils firent souffrir à ce pauvre Enfant, pour avoir lâché quel-
 ques paroles sacrées qu'il n'entendoit pas. Quelle sévérité pour une Secte, qui compte
 pour une de ses grandes maximes, qu'il ne faut point gêner la conscience! Ne disent-ils
 pas eux-mêmes, que lorsque leur Prophète lisoit aux *Korashites* le Chapitre de l'Es-
 toile, où il est fait mention des trois Déeses, le Démon lui souffla dans la bouche
 ces paroles scandaleuses, *il est permis de s'attendre à l'intercession de ces Divinités?* Certaine-
 ment ces paroles étoient fort opposées à la pensée de Mahomet, grand ennemi de ces
 Dieux & de ces Déeses. Si les *Korashites* (à qui il lisoit ce qu'il venoit de compo-
 ser,) s'en étoient prévalus pour forcer Mahomet à adorer ces Divinités, les Ma-
 hométans l'eussent-ils pu approuver? Ajoutons ici que Mahomet lui-même a dit (b),
 que Dieu ne punira point un jugement téméraire, prononcé par inadvertance, par
 exemple, lorsque la langue aïant plus vite que l'esprit, on dit : *Par Dieu . . . cela est*
venu! Pourquoi donc être si sévère contre les Chrétiens, quand ils disent imprudem-
 ment ce qu'ils ne doivent pas dire?

§. VI.

S'il est vrai que les Mahométans adorent toutes les Créatures?

Non-seulement les Disciples de Mahomet ont de la vénération pour *Venus*, &
 pour la *Lune* : mais leur Idolâtrie va encore plus loin ; ils adorent, dit on, tout ce
 qui est créé.

Thomas de Jesus dépose (c), que c'est la trente-quatrième de leurs erreurs, & qu'à
 la lettre ils invoquent toutes les Créatures. *Euthymius* (d) ajoute, » que leur Prophète
 » jure par le Soleil, par la Lune, par les Astres, par la lueur du feu, par les ani-
 » maux, par les biens courans, par les plantes, & autres choses inconnues, &
 » par des noms barbares : en quoi, dit-il, il fut bien voir qu'il regarde toutes ces Créa-
 » tures comme des Divinités ; car celui qui jure a accoutumé de jurer par un plus
 » grand que lui-même. » (e) (Fort bien : mais tout ce qui est plus grand que nous
 n'est pas Dieu ; autrement *Joséph* auroit été un vrai Idolâtre, parce qu'il auroit
 une chose par cette expression, *vive Pharaon* (f).) Les Juifs qui jurent par le Tem-
 ple, par Jérusalem, & par leur propre tête, seroient donc de ces trois choses leurs Di-
 vinités ; (g) (& les Chrétiens eux-mêmes, dans les premiers siècles du Christianis-

(a) Tout ceci est encore une addition du Tra-
 ducteur, qui parle en Protestant, & en Réfu-
 gié.

(b) Ch. 98. dans son *Alcoran*.

(c) *De Convers. Genil.* p. 10.

(d) Dans sa *Panoplie*, insérée dans la grande
Biblioth. des PP.

(e) Addition du Traducteur.

(f) Voyez la Gen. Ch. XLII. 15.

(g) Autre Addition.

me, en jurant par le salut de César (a), seroient tombés dans une Idolâtrie d'aucune plus atroce, qu'elle leur étoit à eux moins pardonnable qu'aux autres, & qu'il y avoit plusieurs de ces Césars, qui se mettoient à la place de Dieu.) Tout cela sans voir que le Moine Grec ne sçait ce qu'il dit, quand il conclut de ces façons de parler, que les *Mahométans* sont Idolâtres.

Une autre méprise fort ridicule où il est tombé, c'est qu'il a fait deux Divinités de deux collines de la Mecque. Mahomet avoit dit dans son Alcoran (b), » que » *Safa & Merva* sont des lieux saints, où on peut faire connoître l'obéissance que » l'on doit à Dieu, & qu'ainsi tout homme qui va au Temple de la Mecque, ou » qui y fait quelque séjour, ne fera pas mal de faire le tour de ces deux endroits. » Que dit à cela le Moine Grec ? Que *Taitzapha* (il veut dire *Safa*) & *Merva* sont deux noms barbares, que Mahomet ordonne de vénérer, comme un article capital de sa Religion. Un autre Auteur de même trempe (c), dit que *Safa & Merva*, car c'est ainsi qu'il faut lire, sont deux Anges chéris de Dieu & en grande vénération à ses vrais adorateurs, selon Mahomet. Un autre dans son trésor de l'Orthodoxie (d), nous a conservé ce Formulaire d'Anathème, qu'on avoit apparemment dressé pour les Profélytes: » Je prononce l'Anathème à tous ces Anges indiqués par Mahomet, » par leurs propres noms, sçavoir, Aroth, Marot, Sapha, & Merva, que ce hardi » menteur a associés aux bons Anges que nous vénérons ». Arot & Marot sont en effet les noms de deux Anges chez les Mahométans, qui en disent à peu près les mêmes choses, que les Juifs de Schamchazai & Azael. Mais pour ce qui est de Sifi & de Merva, ce sont certainement les noms de deux collines voisines de la Mecque, distantes l'une de l'autre de sept cens quatre-vingt coudées. (e) (Après cela liez-vous aux rapports de la basse antiquité sur les Anciennes hérésies.)

§. VII.

Si les Mahométans nient la Providence.

JE ne devois pas mettre cette accusation au nombre des autres ; car s'il y a un point où les *Mahométans* soient rigides, c'est sans doute sur l'article de la Providence. On peut voir l'Abregé de leur Doctrine au Chapitre VII. où l'Auteur déclare que tout est absolument soumis au décret de Dieu ; & les tems, & les lieux, & les personnes, & les choses, & la manière ; & qu'il amène tout aux fins qu'il a projetées.

Cependant Pie II. dit dans sa Lettre au Prince Turc : » Vous croiez que tout » ce qui se passe sur la terre est fortuit, & que Dieu ne se mêle de rien : mais » pour nous, nous ne doutons point que celui qui a tout créé, ne gouverne aussi » toutes choses ». *Thomas de Jesus* (f) avance la même fausseté ; & il en fait la quatorzième erreur des *Mahométans*. Cependant comme l'accusation est aussi mal fondée qu'elle est atroce, elle n'a pas été aussi souvent répétée que les autres.

§. VIII.

S'ils font profession de croire que Dieu prie lui-même pour Mahomet.

(L'ACCUSATION précédente est odieuse : mais elle est compréhensible. Pour celle-ci, elle ne l'est point du tout.) On reproche aux *Mahométans* de croire que Dieu lui-même prie pour leur grand Prophète ; & ceux qui déposent sont des témoins graves.

Les Cardinaux de *Cusa* & *Bellarmin*, l'un dans son Alcoran criblé (g), l'autre dans

(a) *Juramus, sicut non per Genios Casarem, ita per salutem eorum, qua est augustior omnibus Geniis.*
Apologet. de Terul. Ch. 32.

(b) Chap. XI. 152.

(c) Allégué par *Sylburge* in *Saracenicis*.

(d) *Nicetas*, Thef. Orth. Lib. XX.

(e) Petite addition.

(f) *De Convers. Gentil.* Lib. X.

(g) Liv. III. Ch. 5. p. 97.

ses controverses (a), aifurent en termes formels, que par la doctrine de l'Alcoran même, le Dieu de l'Alcoran est le ferviteur de Mahomet, puisque Dieu & les Anges prient pour Mahomet. L'Auteur de la seconde harangue (b) contre le faux Prophète le prend à partie là-dessus, & lui demande ce qu'il veut dire par cette prière de Dieu ? Il n'a pas tout le tort de s'échauffer là-dessus ; car assurément cette espèce d'adoration n'est pas concevable. *Maitinus* dans son *Dictionnaire Etymologique* (c) les copie tous ; & qui est-ce qui n'y seroit pas trompé, après que le fameux *Abraham Echellerfis*, dans sa Préface sur la *Doctrine des Philosophes Arabes* (d), traduit cette bénédiction ordinaire des Mahométans, qui a donné lieu à l'erreur de cette manière : *Orationes Dei, sint super illos ;* » les prières du Seigneur soient sur eux » ; au lieu qu'il falloit traduire : *les bénédictions du Seigneur soient sur eux ;* & alors le Formulaire n'est plus incompréhensible.

Tout cela est venu du peu de connoissance qu'on avoit de la Langue sainte des Mahométans, & particulièrement de la détestable Traduction Latine (e) qu'on nous donna de l'Alcoran il y a plus d'un siècle & demi, où le texte est ainsi traduit (f) : *Deus & Angeli propter Prophetam exorant*, c'est-à-dire, que Dieu & les Anges prient pour Mahomet avec succès. Mais qui est-ce que Dieu prieroit ? La véritable Traduction est donc celle-ci : certainement Dieu & les Anges sont favorables à Mahomet ; il jouit de la bienveillance de l'un & des prières des autres. Du *Ryer* a vu la faute ; car il a mis en marge dans sa version Française, *benissent le Prophète* ; & c'est ainsi qu'il falloit mettre dans le texte, conformément à la nature des choses, au génie de la Langue Arabe & au stile de l'Alcoran, où le même mot en parlant de Dieu signifie *louer*, & en parlant des hommes & des Anges, signifie *prier*, comme en avertissant les Sçavans de cette Nation dans leurs Dictionnaires Orientaux, & comme les Persans & les Malacçois l'ont expliqué dans leurs paraphrases & dans leurs Livres de dévotion. (Dira-t-on après cela, que la critique est inutile dans nos études, sur tout par rapport aux Langues anciennes, & qu'elle ne sert qu'à nous rendre plus indéterminés (g) sur les choses mêmes ? C'est pourtant de cette Critique, dont nous avons tiré les plus grands secours pour l'intelligence des Oracles de Dieu, & des ouvrages des hommes.)

§. IX.

Si les Mahométans nient l'Enfer.

UN fameux Théologien des Pais-Bas a assuré (h), après plusieurs autres, que Mahomet n'a point reconnu d'Enfer. (i) (Je ne sçai sur quoi il fonde cette accusation ; car il n'en allégué point de preuves, & je ne sçauois absolument en deviner la source, comme des précédentes.) Mais ce que je sçai bien, est qu'il n'y a point d'article, sur lequel le faux Prophète ait été plus exprès dans son Alcoran, que sur celui de l'Enfer. (k) (Nos Sermons & nos lieux communs ne sont ni plus positifs, ni plus menaçans sur ce grand & terrible sujet.) Il nomme ce lieu de tourmens, la grande prison, ou la grande peine de la vie à venir, la punition du feu, le feu de l'Enfer, les prisons de l'Enfer, ou la Gehenne même. Il n'y a qu'à ouvrir son Livre pour

(a) Tome II, pag. 294.

(b) Imprimée à Zurich à la suite de l'Alcoran, p. 327.

(c) *Maitini Martini Lexicon Etymol. ad vocem Mahomet.*

(d) *De placitis Philosophorum Arabum*, imprimé à Paris en 1641.

(e) Elle est de la façon de *Robert de Retz*, (*Retenenlis*) & de *Herman de Dalmatie*. (*Hermannus Dalmata*) mais ce fut *Bibliander* qui la fit imprimer en 1550.

(f) C'est au Chap. XXXIII. 56.

(g) Feu M. *Elie Saurin* appliquoit ordinairement à la Critique ce vers de Terence,

Tome V.

Faciſtis probè,

Incertior ſum multò, quàm dudum!

PIORR. Act. II. Sc. III. 18.

mais de grands hommes ont fait voir qu'il se trompoit.

(h) *Maccovius*, *Theol. Polem.* p. 119. En entendant parler d'un Théologien des Pais-Bas, on croiroit peut-être que *Maccovius* étoit Catholique ; mais qu'on ne s'y trompe pas ; c'étoit un Théologien Protestant.

(i) Addition.

(k) Autre.

en être convaincu ; & ceux qui voudront ſavoir, ſi la Doctrine courante des Mahométans ſur ce chapitre, eſt conforme à celle de leur maître, n'ont qu'à relire le Chapitre VI. de l'Abregé, où l'on dénonce une peine éternelle & irrévocable aux Infidèles.

Eclairciſſemens ſur ce Chapitre.

Il y a une grande conformité d'idées ſur cet article entre les Juifs, les Mages & les Mahométans. Nous avons vu que les préliminaires des peines & des récompensés éternelles ſont les mêmes chez les uns & chez les autres ; diſons-en autant de la balance, dans laquelle ils ſuppoſent que toutes les actions des hommes ſeront peſées, & du Pont qui eſt ſur l'Enfer, par lequel il eſt bien difficile de paſſer ſans ſe précipiter du haut en bas. M. Sale a recueilli diverſes choſes curieufes ſur ces différens ſujets dans le Diſcours qui précède ſa Traduction Angloiſe de l'Alcoran. Voyez auſſi d'Herbelot à l'article de *Gehennem* dans la *Bibliothèque Orientale*, touchant les ſept portes de l'Enfer dont il eſt parlé dans le Chapitre 15. de l'Alcoran, & les ſupplices qui ſont deſtinés à ſept ordres différens de pécheurs. On y trouve auſſi, que les Mahométans raiſonnables croient que ces ſept portes repréſentent allégoriquement les ſept péchés capitaux, & ſept parties du corps humain, qui ſont les principaux inſtrumens de ces péchés. On y voit que le ſupplice capital des damnés conſiſtera dans la privation de Dieu, & que le tourment cauſé par cette privation eſt une choſe inexprimable.

L'idée que les Mahométans raiſonnables ſe forment du Paradis n'eſt pas non plus auſſi baſſe, auſſi ſenſuelle qu'on ſe l'imagine. D'abord il faut remarquer, que s'ils établirent ſept Enfers ou ſept ordres de peines pour les méchants, ils établirent auſſi huit Paradis, pour faire comprendre que la miſéricorde de Dieu ſurpaſſe ſa ſévérité. On trouve dans leurs Auteurs, que le retour à Dieu eſt le chemin du Paradis, & le plus grand de tous les biens ; que Dieu a donné le Paradis aux Fidèles pour échange de leur retour à lui ; que le plus haut degré du bonheur de l'homme, c'eſt d'être éternellement éclairé de la lumière divine ; & que tous les biens qui ſe pourroient imaginer dans le Paradis ſeroient défectueux ſans la préſence de Dieu, &c. Il eſt, ce me ſemble, bien juſte d'avoir pour les Mahométans une partie de cette complaiſance, que nous ſommes en droit d'exiger de ceux qui ne connoiſſent pas le Chriſtianisme, pour ces deſcriptions de l'Apocryphe, qui ſemblent n'avoir d'autre but que celui de flatter les ſens : mais qui dans le fond renferment les idées les plus ſublimes de la gloire des Bienheureux.

§. X.

De quel côté les Mahométans ſe tournent dans leurs Prières.

On dit que les Mahométans, quand ils font leurs Prières, ſe tournent du côté du Midi. C'eſt *Euthymius Zigabene* (a), & après lui *Gualther* (b) & *Artus Thomas* (c), qui nous apprennent cette particularité : mais ils ſe trompent. Mahomet leur a expreſſément ordonné de ſe tourner du côté du Temple de la Mecque ; & c'eſt ce qu'ils appellent *Kibla*, par cette même raiſon. Voyez l'Alcoran au Chap. 2. où ce précepte eſt répété plus d'une fois : *en quelque part que vous ſoyez, dit Mahomet, tournez-vous du côté de la Mecque.* C'eſt auſſi ce qui a donné lieu à un Poète Arabe de faire cette belle alluſion dans une de ſes Poéſies ſacrées (d).

(a) Dans ſa *Panoplie*.

(b) Dans ſa *Chronologie*, p. 539.

(c) Dans le *Triomphe de la Croix*, p. 23.

(d) M. *Reland* n'en rapporte que ces deux mots : *Tu es Kibla mea in precibus meis* ; " Tu es mon *Kibla* dans toutes mes prières. " Mais

j'ai pris la liberté d'en faire une ſtance entière, pour varier mon ſujet, & principalement pour inſpirer aux Chrétiens l'amour & le véritable eſprit de la prière, qui doit être ſe langage du cœur.

qu'
ten
Qu
cel
est
hon
Alp
ma
for
diff
A
rion
féri
" q
" le
" q
" le
" re
" d
" n
" M
" &
" d
" ce
" D
" ai

Tu
qu'il
l'ave
purifi
téte
pie,
eux à
Ba
man,
corps
repro
dite a

(a)
(b)
(c)
(d)

ance des Ma-
qu'à telte le
évoicable aux

les Mages &
s récompens-
autant de la
eront péchés,
ans se précie-
ces différens
b. Voyez aussi
es sept portes
suppliques qui
e les Mahom-
ment les sept
x instrumens
dans la pri-
chose inex-

pas non plus
er, que s'ils
ablissent aussi
sévérité. Or
is, & le plus
ge de leur re-
ternellement
ans le Paradis
e, bien juste
sommes en
descriptions
sens ; mais
es Bienheu-

ent du côté
Thomas (c),
et leur a ex-
é et ce qu'ils
ce précepte
tournez-vous
e faire cette

ance entière,
alement pour
le véritable ef-
langage du

Où, ta face, Seigneur, dans toutes mes prières,
Est le vrai Kibla de ma foi ;
Et dès que le matin j'entr'ouvre les paupières,
Mon cœur m'orienté vers toi.

Après cela, que dirons-nous du Théologien *Bradwardinus*, qui dans un très-bon Livre qu'il nous a donné (a), accuse les Mahométans d'adorer le Diable, parce qu'il prétend que Mahomet a enseigné, que *le Soleil se lève entre les deux cornes de ce mauvais Génie*. Quelle vision! le Soleil se lève entre les deux cornes du Diable! Où a-t-il péché cela? Dans le Chap. XVIII. de l'Alcoran. (b) (Mais il n'y a rien de semblable; il y est parlé de deux montagnes, & c'est tout.) Ensuite qui lui a dit que tous les Mahométans se tourment du côté de l'Orient? S'il a entendu cela des Marocois, des Algériens & des Egyptiens, il a raison; car le Temple de la Mecque est à leur Orient; mais s'il l'a entendu des Arabes, des Persans, des Mogols & des Malacois, il se trompe fort. La Mecque est bien leur point de vue à tous, mais diversement suivant leurs différentes situations.

Ainsi au lieu de nous amuser à censurer témérairement les Mahométans, nous ferions bien mieux de les imiter dans ce qu'ils font de bon, & particulièrement dans le sérieux & la gravité de leurs prières. Voici comment en parle *Grelot*. « Il dit (c) qu'il seroit à souhaiter que les Chrétiens, qui n'ont pas toujours pour les Temples le respect qu'il faudroit, & qui prient Dieu sans beaucoup d'attention, vissent de quelle manière les Turcs remplissent un devoir si essentiel & si nécessaire à tous les hommes. On ne peut rien ajouter à l'humilité & à l'attention qu'ils font paroître dans ce saint exercice. Nous pourrions apprendre d'eux à n'entrer jamais dans nos Temples l'ame souillée de crimes, quand nous les verrions si exacts à nettoier leurs corps & leurs vêtemens, avant que de mettre le pied dans leurs Mosquées. Nous pourrions encore, en les voyant d'abord quitter leurs sandales, & passer ensuite tout le tems consacré à leurs dévotions dans un silence & une modestie admirable, apprendre à éloigner de notre esprit & de notre cœur toutes les affaires de ce monde, qui nous occupent néanmoins quelquefois jusques dans la maison de Dieu; & on le voit bien, puisque nous ne faisons pas difficulté d'y jazer tout à notre aise, & de nous y entretenir de mille choses de néant (d).

§. XI.

Si les Mahométans croient qu'on puisse effacer les péchés par les fréquentes ablutions du corps.

Il y a des Auteurs qui prétendent que la Morale des Mahométans est si commode, qu'il fustit, selon eux, de se laver souvent pour enlever les péchés & les impuretés de l'ame. (e) (De ce faux principe, ils tombent dans cette conséquence funeste, que la purification du corps tient le premier rang parmi eux, au lieu que la pureté ou la sainteté du cœur y est fort négligée. Si cela est, la morale des Mahométans est fort impie, & leurs Cérémonies sont plus que ridicules. Voici les Auteurs qui déposent contre eux à ce sujet.)

Bithélem d'Edesse (f) dans sa réfutation du Mahométisme, reproche à un Musulman, que son Prophète a attaché aux ablutions le remède à toutes les maladies du corps & de l'ame. Le Rabbin *David Kimchi*, dans son Commentaire sur *Isaïe* (g), reproche aux Persans, (& suivant quelques exemplaires aux Ismaélites, c'est-à-dire aux Arabes) qu'ils se lavent continuellement le corps, dans le tems qu'ils se

(a) *De causa Dei*, pag. 58.

(b) Addition du Traducteur.

(c) *Grelot in Inimico Constantinop.* p. 312.

(d) *Philos.*

Il se dici potuisse, & non potuisse refelli.

(e) Addition du Traducteur.

(f) *In Confut. Hagaren.* p. 360.

(g) *Ch.* LXVI. 17.

font le moins. Mais *Aben-Ezra*, autre Rabbín Commentateur de l'Écriture, fut tombé le même reproche, non sur les Mahométans, que le Prophète *Isaïe* l'a été pas sans doute en vue dans le passage commenté, mais sur les Peuples Idolâtres, qui environnoient la Paletine; & alors le reproche est plus véritable & plus naturel.

Polydore (a) Virgile, & après lui *Jean d'Espagne (b)*, (*c*) (fameux Ministre de l'Église de Londres dans notre Cité) répètent la même accusation. Le Docteur *Hyde* les suit, dans ses notes sur la *Liturgie des Turcs (d)*; *Gabriel Sionita* les avait précédés dans son *Traité des villes & des mœurs des Orientaux*, (*e*) imprimé à la suite du Géographe Nubien; & on peut bien s'imaginer que le Traducteur François de l'Alcoran (*f*), qui a mis à la tête de sa Traduction un Sommaire de la Religion des Turcs, n'a eu garde d'oublier le même reproche. « Ils croient, dit-il, qu'après s'être bien lavé le corps, en disant quelques prières prescrites, ils ont aussi l'âme nette de toutes sortes d'ordures & de péchés. » Enfin il n'y a pas jusqu'à *M. de S. Oloa*, Ambassadeur du Roi de France à la Cour de Maroc, qui n'ait alluré la même chose en termes formels (*g*). Les Mahométans, dit-il, se lavent souvent la tête, les pieds & les mains; & ils soutiennent que de cette manière, ils se nettoient de tous leurs péchés. (*h*) (Qui ne croiroit véritable une déposition qui est attestée par une personne de cet ordre, qui a été sur les lieux, & qui apparemment n'a rien inféré dans ses Journaux, qu'il n'ait été à portée de vérifier, & qu'il n'ait vérifié en effet? Cependant il n'y a rien de plus faux que cette accusation.)

Qu'on ne s'imagîne pas que les Mahométans aient perdu l'esprit. Ils peuvent être corrompus dans les mœurs, aussi-bien que nous; mais ils ne sont pas si bêtes que l'on pense. L'Abregé de leur Doctrine, qu'on a vu ci dessus, n'attribue aucune vertu à leurs ablutions; au contraire, on y fait dépendre toute la purification de l'âme du bon plaisir de Dieu & de sa grace; & cela est si vrai, que dans les prières mêmes dont ils sont obligés, suivant la *Sonna*, d'accompagner quelques-unes de leurs ablutions, ils reconnoissent leur impureté jusqu'à ce que Dieu leur ait pardonné. *O Dieu*, disent-ils alors, *nettoie-moi, & purifie mon âme*. Or s'il étoit vrai que l'ablution du corps fût suffisante, ils demanderoient sans raison à Dieu qu'il lui plut de purifier leur âme, après s'être lavé le corps.

Pour montrer qu'ils distinguent soigneusement ces différentes purifications, voici sur ce sujet un passage d'un de leurs Traités, que l'on ne fera pas fâché de voir. « La purification des vêtements, disent-ils, est comme celle de l'écorce extérieure; la purification du corps est comme celle de l'écorce intérieure; mais la purification du cœur ou de l'âme, est comme celle de la substance la plus intime (*i*), & du cerneau même; & c'est cette purification du cœur des ordures du péché, qui est la principale. » (*k*) Voilà l'opinion des Mahométans, qui n'est pas si extravagante, quoiqu'elle soit assez propre à être mal interprétée & tournée en ridicule; mais on sçait bien qu'ils ne sont pas les seuls, qui aient éprouvé sur ce sujet la malignité de la Satyre. Les premiers Chrétiens n'ont pas été plus épargnés sur le Baptême, quoique ce ne fût, selon eux & selon nous, qu'une pure Cérémonie (*l*), & un emblème de la justification & de la purification de nos âmes par la repentance & par la foi. Cependant de quels traits mains Julien l'Apostat ne les a-t-il pas brocardés sur ce sujet dans tous ses ouvrages (*m*)?

§. XII.

(a) De *Inventionum rerum*, Lib. VII. p. 475.

(b) Voyez ses *Sermons*.

(c) Addition du Traducteur qui paroît affecter de se qualifier *Ex-François*. Le fameux *Jean d'Espagne* Ministre de la Cité de Londres est un assez mauvais Auteur de quelques petites compilations, &c. que l'on a imprimées à Genève en deux ou trois petits volumes in douze.

(d) P. r.

(e) Chap. XV.

(f) *M. Du Ruy*.

(g) Voyez sa *Description du Royaume de Maroc*, Ch. 2.

(h) Cette parenthèse est une addition du Traducteur.

(i) *Quasi intimi Nuclei*.

(k) Tout ce qui est renfermé dans ces crochets contient une amplification de ce qu'a dit *M. Reland*.

(l) *M. D**** parle ici conformément aux idées de son Maître *Calvin*, en n'attribuant aucune efficacité au Baptême, qu'il traite de pure Cérémonie.

(m) Voyez ses *Césars*, à l'article du grand *Constantin*; & *Cyrille*, Liv. VII. p. 245.

Dis

mé

la l

n

u il

e

l

u q

e

e

e

p

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

e

§. XII.

*Si dans les principes des Mahométans, les Démon sont amis de Dieu
& de Mahomet.*

VOICI une accusation qui n'est pas moins grave que la précédente : c'est que les Diables mêmes sont les amis de Dieu & de Mahomet, selon la Théologie des Mahométans. Elle est de *Philippe Guadagnolo* ; & voici comment il parle dans l'*Apologie de la Religion Chrétienne* (a).

« Que l'Alcoran soit un Livre contradictoire, c'est ce qui paroît en troisième lieu, dit-il, par ce qu'il enseigne touchant les Démon. Car d'abord il dit, qu'ils sont messeurs, ennemis des hommes, & livrés depuis long-tems aux supplices éternels de l'Enfer. Il ajoute, dans le Chapitre des Poètes, que les Diables sont fourbes & mauvais ; que le Démon leur chef est ennemi déclaré du genre humain ; qu'il fait tous ses efforts pour nous conduire en Enfer ; & que par cette raison nous devons faire face contre lui, & nous déclarer en tout & par tout ses adversaires ; mais dans le Chapitre des Démon, il change de thèse & se contredit. Il dit que les Diables ont cru à l'Alcoran ; qu'ils sont devenus fidèles & amis de Dieu & des hommes ; qu'ils seront sauvés, & qu'ils obtiendront un jour le salut & la gloire. (b) Proposition scandaleuse en elle-même & insoutenable, quand même elle ne seroit pas contradictoire avec les précédentes. Car comment, je vous prie, les Démon qui ne sont plus dans la voie, ni dans le terme de la pénitence, mais que chacun sçait être dévoués pour toujours aux flammes du noir Tartare, pourroient-ils dans cet état se rendre agréables à Dieu, par une foi & une conversion salutaires ? »

Jean-André Maure, qui avoit été lui-même Mahométan, confirme la même contradiction, dans son Ouvrage (c) contre la Secte qu'il avoit abandonnée ; car après avoir dit qu'on trouve dans l'Alcoran, que les Diables étoient devenus amis de Dieu, des hommes & de Mahomet, il continue de cette manière, en s'adressant à son Interlocuteur : Ne comprenez-vous pas que cette réconciliation est impossible & contraire aux Commandemens de Dieu, qui a rejeté le Démon, & l'a privé de sa grâce pour jamais ? (Il (d) semble qu'on ne peut guères récuser un témoin qui a été lui-même Mahométan.)

Détions-nous cependant du Profélyte, & examinons tout sans préjugé. (Les paroles qu'il allégué de l'Alcoran, se trouvent au Chapitre LXXII. (qui (e) est intitulé le *Chapitre des Démon* ; mais une preuve infallible que ce titre est faux, c'est que *du Ryer* lui-même, dans sa version François, en a senti la mauvaise foi ; car immédiatement après ce titre, il ajoute, comme un correctif, que plusieurs Mahométans l'intitulent d'une autre manière, sçavoir des Esprits ; en esser cette traduction est meilleure. Mais après avoir corrigé la faute dans le titre, il falloit aussi la corriger dans le texte, & mettre les *Esprits* à la place des *Démon*. Voici le fait.)

Les Mahométans reconnoissent trois sortes d'Intelligences subalternes ; des Anges essentiellement bons, & confirmés en grâce pour toujours ; des Démon essentiellement mauvais, déchus de la grâce de Dieu, & livrés éternellement aux supplices de l'Enfer ; & des Génies, qui tiennent une espèce de milieu entre les bons & les mauvais Anges. Or ces Génies sont de deux sortes. Il y en a de fidèles & d'infidèles ; il y en a qui se convertissent au vrai Dieu, & qui lui obéissent pour en obtenir le salut & la vie ; & il y en a qui se pervertissent pour périr éternellement. Or les Arabes ont trois mots différens, pour désigner ces trois sortes d'Intelligences que Mahomet ne confond jamais, mais que ses Traducteurs confondent toujours ; & dans le Chapitre en question, il s'agit des Génies proprement dits, puisqu'ils y sont nommés par leurs propres & privés noms, duquel le *Genus* des Latins est visiblement dérivé, & par conséquent notre mot François. Pourquoi falsifier le texte Arabe si mal à propos ? Pourquoi user d'une supercherie si grossière ? Est-ce ignorance ? Est-ce malice ? ou un peu de l'un & de l'autre, comme dans le sieur *du Ryer* ? La malice est-elle pardon-

(a) Page 291.

(b) Cela est ajouté par le Traducteur.

(c) *Confusio Sælle Mohammedana.*

(d) Au lieu de cela on lit dans l'original ;

Tome V.

une telle ignorance ne peut être pardonnée à un homme qui avoit été Mahométan.

(e) Toute cette parenthèse est une addition du Traducteur.

nable à un Chrétien, & l'ignorance à un Traducteur: Pourquoi mettre dans le titre ce qu'on ne met pas dans le texte, ou dans le texte ce qui n'est pas conforme au titre? N'y a-t-il pas des Dictionnaires Orientaux, ou d'autres Livres Arabes, qui nous avertissent de faire cette distinction? M. Reland en allégué plusieurs que je ne vous citerai pas, parce que vous n'y comprendriez rien non plus que moi, & que si vous y comprendriez quelque chose, vous n'auriez pas besoin de ma version.

XIII.

Sil y a des Anges pour les Mahométans.

a) CHACUN voit qu'on attribue aux Mahométans toutes sortes d'erreurs, même les plus extravagantes & les plus opposées à leurs véritables sentimens. Par exemple, le même *Euthymius* que nous avons déjà cité tant de fois, a osé dire, que les Mahométans sont les Anges femelles; & pour justifier ce qu'il avance, il falsifie ce passage de l'Alcoran, tiré du Chapitre XXXVII. « Avons-nous créé des Anges femelles? » Ils disent faullement que Dieu a engendré: ne sont-ils pas des menteurs? auroit-il aussi préféré des filles à des fils? Or on trouve-t'on là ce qu'*Euthymius* fait dire à Mahomet; que Dieu a choisi des enfans, & a pris des femmes d'entre les Anges? (b) (Le fait est que les anciens Arabes, entre plusieurs erreurs dignes de leur ignorance & de leur idolâtrie, envisageoient les Anges comme femelles: sur quoi Mahomet, qui étoit plus éclairé qu'eux sur la Religion, attaqua cette erreur en plusieurs endroits, & particulièrement dans le passage allégué ci-dessus. Il est dans le Chapitre XXXVII. (c) & le voici de la Traduction même de M. du Ryer, en y rectifiant très-peu de chose par celle de M. Reland. « Les infidèles ont demandé, si ton Seigneur a des filles, comme ils ont des fils? Quelle demande! Avons-nous créé les Anges femelles en présence de ces incrédules, pour qu'ils avancent une telle chose? En vérité ils sont des menteurs, toutes les fois qu'ils disent que Dieu a un fils, ou des enfans, ou une postérité. Ou est-ce que Dieu auroit préféré des filles à des fils? Comment pouvez-vous prononcer de tels jugemens (d)? Ne considérerez-vous jamais que Dieu est seul & sans postérité? Loué soit Dieu, il n'a ni fils, ni fille, autre que les gens de bien qui l'adorent & qui gardent ses commandemens. Quel nom donnerons-nous maintenant à cette espèce de calomnie, qui se sert de toutes armes contre l'ennemi, & de celles-là mêmes qui le transpercent de part en part? N'est-ce pas la fable du Serpent & de la Lime?

— *Querens illidere dentem
Offendet Jolido.*

Euthymius a bonne grace après cela de philosopher à perte de vête sur la nature des Anges & des Esprits, pour faire voir qu'ils ne sont susceptibles, ni de sexe, ni de génération, ni de nourriture, parce que ce sont de pures Intelligences. Car premièrement Mahomet n'a jamais dit, que les Anges fussent mâles ou femelles, ni qu'ils eussent besoin de manger, ou de boire, ou de repos, ou choses semblables. Il a dit positivement le contraire, & après lui tous les Docteurs Arabes, comme on peut le voir ci-dessus dans l'Abregé de leur Théologie (e). En second lieu, selon les Mahométans, les Anges ne sont pas de purs Esprits. « Ce sont des corps subtils, disent-ils, formés de lumière & parfaitement saints, qui ne boivent, ni ne mangent, ni ne dorment; sans pere, sans mère, sans sexe, sans appétit charnel; & quiconque s'avileroit d'attribuer à ces saints Anges la différence des Sexes, il seroit aussitôt proscrit & tenu pour Infidèle. » Voilà leur Doctrine telle qu'elle est, bonne ou mauvaise, contre laquelle il falloit disputer, au lieu de leur supposer l'extravagante & immodeste erreur des Anges femelles. Cela me fait souvenir d'un Religieux Espagnol, qui me demandoit un jour, *s'il n'étoit pas vrai que les Protestans commençoient*

(a) Addition du Traducteur.

(b) Tout ceci jusqu'à la fin du Chapitre est une addition de M. D**.

(c) Intitulé le Chap. des Ordres, v. 150.

(d) Du Ryer a traduit, *comment pouvez-vous*

ainsi blasphémer? C'est donc un blasphème selon les Mahométans, que de donner aux Anges un sexe comme le féminin.

(e) Dans le Ch. III. qui traite des Anges.

re dans le titre
forme au titre ?
qui nous aver-
ne vous citerai
si vous y com-

rrreurs, même
Par exemple,
que les Maho-
litie ce passage
ges femelles ?
eurs ? auroit-il
ymus soit dire
re les Anges ?
de leur igno-
sur quoi Ma-
rreur en plu-
Il est dans le
yer, en y rec-
demandé, si
Avons-nous
avancent une
ent que Dieu
it préféré des
d) ? Ne conu-
soit Dieu,
lent ses com-
de calomnie,
i le tranfer-

ur la nature
de sexe, ni de
ar première-
ni qu'ils euf-
e. Il a dit po-
on peut le
elon les Ma-
brils, disent-
mangent, ni
e quiconque
oit aussi-tôt
, bonne ou
extravagante
eligieux Ef-
commencent

aphême selon
aux Anges un
des Anges,

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 199

tous leurs exercices publiés de Religion par ces paroles de la Genèse (a), croissez, multipliez & remplissez la terre ? ou d'un autre, qui après s'être informé fort exactement des sentimens de la Synagogue (b) sur la mort & la Résurrection de J. C. me fit encore cette question : & les Protestans, Monsieur, croient-ils que J. C. est ressuscité ? En vérité, nous devrions tous avoir dans la poche un petit manuel de nos diverses créances les uns des autres. Il auroit son utilité.

§. XIV.

Si les Anges bienheureux peuvent pécher, selon Mahomet.

NON-SEULEMENT les Anges ont un Sexe dans le Paradis ; mais ce qui est encore pire, ils peuvent pécher & ils péchent actuellement, selon la Doctrine de Mahomet. C'est l'accusation que lui intente *Thomas de Jesus*, dans le Livre qu'il a publié touchant la Conversion des Gentils (c).

Mais pour faire voir évidemment que c'est-là une pure calomnie, il n'y a qu'à renvoyer le Lecteur à l'Abregé de la Religion Mahométane. Les Anges y sont représentés comme saints, exempts de péchés, toujours auprès de Dieu, assidus à exécuter ses ordres, & jamais défobéissans à ses Loix. Peut-on s'expliquer plus clairement sur le caractère de ces Esprits bienheureux ?

Il est vrai que les Mahométans, aussi-bien que les Chrétiens, parlent de la chute des Anges dès le commencement du monde, & entr'autres de la rébellion d'un mauvais Ange qui commença la défection, & fut suivie par quelques autres ; mais cela n'a aucun rapport aux bons Anges, qui sont demeurés fidèles à Dieu, & qui ont été confirmés en grace. Ils disent donc qu'un certain *Iblis* ou *Azazel*, (d) (ce qui feroit croire, ou que Moïse a fait allusion à cette Idole des Païens plus ancienne que Mahomet, dans l'immolation, l'exportation & la malédiction qu'il institua du bouc *Azazel* ; ou, ce qui est plus vraisemblable, que les Mahométans ont tiré ce nom odieux des Cérémonies du Lévitique, pour le donner au Chef des Démon) ils croient dis-je, que cet *Azazel* aiant été bon Ange & fidèle à Dieu pendant quatre-vingt-mille ans, devint infidèle, parce qu'il ne voulut point faire hommage à Adam, ou l'adorer (e) comme Dieu l'avoit prescrit ; en quoi il eut pour complices de sa défobéissance les Anges *Aur* & *Marot*. C'est dommage que Dom *Marin Alphonse Vivaldo* (f) n'ait pas trouvé dans ce dernier nom une nouvelle analogie entre les Musulmans & les Réformés. (Il auroit pû dire à sa manière, que *Marot*, d'abord Ange fidèle des Mahométans, devint infidèle à Dieu & se perdit ; & que de même *Clement Marot*, après avoir goûté la Doctrine des Huguenots, se jeta dans le libertinage où il périt. Le parallèle en auroit été encore plus risible.)

Il y a donc quelque différence entre dire, que les bons Anges péchent ; & dire qu'autrefois, à la naissance du monde, un Ange pécha, & tomba dans la rébellion. Ni Chrétien, ni Mahométan n'a jamais dit le premier ; ni Chrétien, ni Mahométan n'a jamais délavoué le second ; & il est absurde de faire une querelle à Mahomet sur un principe qui est très-véritable en général, & qu'il ne peut avoir puisé que dans les plus anciens monumens de la Religion Chrétienne, je veux dire nos SS. Livres.

Si on veut en sçavoir davantage sur cet article de la Théologie des Mahométans, voici ce qu'en dit un Ecrivain Arabe, selon la Traduction de mon Auteur. " L'en-
" vie, dit-il, est la première rébellion qui s'est faite contre le Dieu Souverain ; c'est
" la première maladie de notre ame qui ait paru ; au moins c'est le sentiment d'un
" très-habile homme de la Secte des *Schifens*. Il dit que l'envie a été le premier
" crime qui ait été commis contre Dieu dans le Ciel, & qu'elle y a précédé l'infir-
" mité & la rébellion. Que la chose est arrivée lorsqu'*Iblis*, (c'est-à-dire, le dé-
" sespéré, le Démon) porta envie à Adam notre Pere, à qui Dieu fassé paix, &
" que refusant de l'adorer, il devint infidèle. Nos Sages ajoutent à cela, que ce

(a) Ch. I. v. 28.

(b) Des Juifs.

(c) Pag. 644.

(d) Addition du Traducteur.

(e) *Adorare eum* : mais dans le sens Arabe,

adorare ne signifie que rendre hommage, comme *προσκύνησις*, dans le Ch. 2. de *S. Matth.*

(f) Voyez dans une des précédentes Dissertations le parallèle qu'il a fait entre les *Mahométans* & les *Protestans*.

« malheureux *Iblis* devint infidèle à trois égards : 1. Parce qu'il eut dessein d'abaïffer
 « & de déprimer un Prophète (a), & que quiconque veut diminuer la gloire
 « d'un tel personnage devient infidèle *ipso facto* : 2. Parce qu'il accusa tacite-
 « ment son créateur de tyrannie & de folie, d'avoir ordonné à tous les Anges &
 « à lui-même *Iblis*, d'adorer le premier homme, quoique moins excellent qu'eux
 « par rapport à son origine terrestre. Or il n'est pas juste, disoit ce malheureux
 « *Iblis* que Dieu confonde, que le plus grand honore le moindre. Je suis d'une
 « meilleure origine qu'Adam. J'ai été créé du feu, & lui a été tiré de la boue :
 « mais la boue est consumée par le feu ; donc, &c. 3. Parce qu'il s'opposa au con-
 « sentement unanime des Anges, par rapport aux hommages qu'ils devoient au pre-
 « mier homme : or celui qui s'oppose au consentement général de ces bons Esprits
 « est un infidèle.

« Mais si l'envie a été le premier péché commis dans le Ciel, continue le
 « Docteur *Schaften*, on peut dire que c'est aussi le premier qui ait été commis
 « sur la terre ; car chacun sçait de quelle manière *Cain* (b) & *Abel* aient offert à
 « Dieu leurs sacrifices, & ceux du second aient été reçus plus favorablement que
 « ceux de l'autre, le premier s'irrita contre son frere & le tua. De cette ma-
 « nière, c'est l'envie qui a poussé le Démon dans l'infidélité, & *Cain* dans l'ho-
 « micide. »

(On voit là un homme destitué de nos Saintes Ecritures, qui mêle le faux & le
 vrai dans une idée morale ; car s'il le sçavoit, il ne le regarderoit pas comme Pro-
 phète, puisque, selon leur Théologie, un Prophète ne sçauroit pécher, au moins jus-
 qu'à ce point-là, quand même on accorderoit à quelques Mahométans qu'il y a des
 péchés véniels, où les Prophètes peuvent tomber. Mais la vérité est que, selon eux,
 les Prophètes ne péchent point, ou péchent peu, & que les bons Anges ne péchent
 point du tout.)

§. X V.

Si les Diables entendent.

(c) (VOICI une autre espèce d'hérésie. Les Chrétiens regardent les Démons com-
 me des Esprits malins & rusés, toujours à l'affût pour nous faire tomber dans le
 piège : mais les Mahométans sont si stupides, qu'après avoir déclamé contre les
 Démons de toutes leurs forces, ils avouent enfin qu'ils n'ont point d'oreilles, qu'ils
 ne sçauroient entendre, & que par conséquent ils n'ont pû être les Auteurs du Li-
 vre de Mahomet.

C'est ainsi au moins qu'on fait raisonner cet Imposteur dans son Alcoran, pour
 avoir occasion de se moquer de lui dans une note marginale, comme s'il étoit
 véritablement Auteur d'une sottise pareille.) C'est *Robert de Retz* son premier Tra-
 ducteur Latin, qui après avoir rendu sa pensée avec la dernière infidélité, s'en mo-
 que ensuite de cette manière dans sa Remarque : donc *les Diables n'ont point com-
 posé l'Alcoran, puisqu'ils n'entendent pas !* Voilà un trait de subtilité digne de Chry-
 slippe.

Mais comment cet Ecrivain a-t-il pû s'imaginer que Mahomet ait ôté l'ouïe aux
 Anges, lui qui dit ailleurs que plusieurs de ces mauvais Génies entendirent la lecture
 de l'Alcoran & y crurent, & qui en fait une objection (d) à Mahomet ? Croit-il donc
 que cet Imposteur eût absolument perdu l'esprit, & que pour détourner tous les
 hommes du monde de sa Secte, il ait pris à tâche de faire son Livre des plus gros-
 sières & des plus palpables contradictions ? Si cet Auteur avoit eu un peu d'équité,
 il auroit compris le raisonnement qu'il fait. Il dit dans le Chapitre XXVI.
que les Démons ne peuvent point avoir fait, ni avoir apporté aux hommes l'Alcoran. Et
 les raisons qu'il en donne sont celles-ci ; c'est que d'un côté, il leur seroit inutile
 pour

(a) *Adam*, qui est le premier des Prophé-
 tes ; selon *Mahomet*. Voyez ci-dessus Ch. V.

(b) L'Auteur Arabe le nomme *Kabel* &
Habel ; ce qui fait voir que la plupart d'entr'eux

ne sçavent les histoires de la Bible que par tra-
 dition.

(c) Addition de M. D***.

(d) Voyez ci-dessus §. XII.

leur dessein, qui est de pervertir le monde & de l'éloigner de Dieu ; & que de l'autre, ils ne pourroient pas l'avoir composé, à cause de leur naturel impie & détestable, parce, dit-il, qu'ils sont éloignés de l'obéissance de Dieu, & peu attentifs à ses paroles (a).

§. XVI.

Si les Mahométans sont Origénistes.

ON a accusé Origène d'avoir limité les peines infernales des méchans & des Démons à certains espaces de tems, après lesquels ils doivent tous être sauvés, quoique plusieurs Sçavans ne conviennent pas de la justice de cette accusation (b). Quoiqu'il en soit, on a taxé Mahomet de la même erreur.

Thomas de Jesus & quantité d'autres lui ont reproché cet Origénisme avec beaucoup de confiance : mais personne ne l'a fait avec plus de feu, que l'Auteur de la II. Harangue contre l'Imposteur ; car voici comment il en parle (c). « Cet homme nous soutient avec une hardiesse sans égale, que les Démons mêmes seront sauvés un jour ; en quoi il a suivi indubitablement la Doctrine d'Origène. Dans cette nouvelle Loi qu'il a forgée, je veux dire dans l'Alcoran, on lit ces paroles : une grande multitude de Démons ayant entendu lire ces choses (d) fut ravie en admiration, & en conçut une grande joie ; & ceux d'entr'eux qui y ont ajouté foi, ont obtenu le salut. » Eh ! comment quelqu'un peut-il être sauvé, si auparavant il ne se convertit, & ne fait de bonnes œuvres qui le réconcilient avec la Divinité ? Car ce n'est qu'en vertu de cette réunion avec Dieu, qu'il peut avoir part à son amitié & à ses grâces. Or étant réconcilié avec Dieu, il devient héritier du salut & du Royaume des Cieux & de la vie éternelle. Et ce sont là les opinions qu'a conçues du Diable son vrai fils Mahomet ; en sorte que quoiqu'il se fasse quelque peine d'appeler ouvertement son Pere l'ami de Dieu, néanmoins il l'affirme tel par une légitime conséquence. »

Mais nous avons déjà réfuté d'avance cette accusation (e), lorsque nous avons remarqué que tout ce Chapitre de l'Alcoran, qui est le LXXII. ne regarde point les Démons, mais les Génies, (qui en diffèrent essentiellement, selon la Théologie Mahométane,) & dont les uns sont fidèles, & les autres infidèles. Car pour ce qui est des Démons, rien n'est plus certain, selon l'Alcoran, que leur supplice est éternel & irrévocable ; & cela est si vrai, que le Chef de ces Démons y est nommé *Iblis*, comme qui dirait le *désespéré* ou le *désespéré*, parce qu'il ne veut plus, ou qu'il ne peut plus avoir aucune espérance en Dieu. Pour les Génies qui auront été mauvais & infidèles, Mahomet ne leur fait pas plus de grâce qu'aux méchans de notre espèce : ils seront éternellement tourmentés dans les Enfers, & même avec cette particularité, qu'il y aura des Anges délégués de la part de Dieu, pour faire l'office d'exécuteurs à l'égard des uns & des autres. De sorte que l'éternité des peines pour les Démons, pour les mauvais Génies, & pour tous les infidèles non Mahométans, car c'est ce qu'il faut bien remarquer, (f) est un article de leur Théologie des plus exprès. (g) On voit bien que l'Imposteur, en favorisant ceux de sa Secte par une distinction si haineuse, a eu dessein d'en augmenter le nombre, & de gagner du terrain, comme il a réüssi : mais pour les Démons, & les mauvais Génies, les Juifs, les Chrétiens, les Sabéens & les Idolâtres, il est aisé de conjecturer qu'il n'avoit pas les mêmes raisons de les tirer de l'Enfer, après un certain espace de tems. Qu'on dise donc si l'on veut, qu'il a été Origéniste politiquement & en faveur de ses Disciples, & qu'on relève par-là la sublimité & la Divinité de l'Evangile, qui réserve pour les mauvais Chrétiens les plus sévères châtimens d'une autre vie : mais qu'on ne dise pas qu'il a sauvé les Démons.

Au reste, voici quelques passages de l'Alcoran, sur les peines des damnés. « Lève-toi, & prêche au Peuple les tourmens de l'Enfer. (h) Souviens-toi des peines

(a) *Remotos ab obedientia, & Dei dicto parum audientes.*

(b) M. *Reland* en cite plusieurs, entr'autres, *Pic de la Mirande*, & *Cælius Secundus Curio*.

(c) Page 337.

(d) l. *Alcoran*.

Tome V.

(e) Voyez ci-dessus §. XII.

(f) Voyez l'Abregé ci-dessus, Ch. VI.

(g) Depuis cet endroit jusqu'à la fin du Chapitre, M. D^{ns} cesse de traduire, & fait la fonction d'Auteur.

(h) Voyez le Chap. LXXIV.

„ préparées aux infidèles ; sépare-toi de leur compagnie ; ne prête rien à usure ; le
 „ jour que la trompette sonnera sera terrible pour les méchants Laisse-moi
 „ châtier cet ingrat que j'ai créé, à qui j'ai donné des richesses & des enfans &
 „ procuré l'abondance ; & néanmoins il en a demandé davantage, & s'est obstiné à
 „ défobéir à mes commandemens. Je lui augmenterai ses peines, parce qu'il a blas-
 „ phémé contre l'Alcoran Il sera précipité au fond de l'Enfer, & dix-neuf
 „ Esprits seront commis pour tourmenter les méchants Je jure par l'entrée
 „ de la nuit & par l'aurore, que l'Enfer sera un terrible châtimement pour les im-
 „ pies Et en ce tems-là les bienheureux s'adresseront aux damnés, & leur
 „ diront : Qui vous a précipités dans l'Enfer ? A quoi ceux-ci repliqueront : nous
 „ n'avons pas prié Dieu au tems ordonné ; nous n'avons pas donné à manger aux
 „ pauvres ; nous n'avons pas cru qu'il y eût de résurrection, ni de jugement à at-
 „ tendre, jusqu'à ce que la mort nous a surpris. Et ce qu'il y aura de triste pour
 „ eux, c'est que les prières des justes leur seront inutiles. »

Ailleurs Mahomet s'explique plus clairement (a). « Les méchants, dit-il, s'adres-
 „ seront à Dieu au jour du jugement, & lui diront : Seigneur, nous confessons de
 „ t'avoir offensé ; nous nous reconnoissons très-coupables d'avoir juré la foi de ton
 „ Unité. Ne sortirons-nous jamais de l'Enfer, pour aller observer ta Loi & sui-
 „ vre le chemin du salut ? Non ; vous pâtierez dans les flammes de l'Enfer, parce que
 „ vous avez ajouté foi aux Idolâtres, & que vous avez donné à Dieu des compa-
 „ gnons & des égaux. »

Enfin dans un autre Chapitre (b), où il donne de grands éloges à *Jésus*, fils de
 Marie, il parle aussi des bons & des méchants, & de leur différente destinée. « Les
 „ fidèles qui auront obéi à mes commandemens, entreront dans le Paradis avec leurs
 „ femmes pour y trouver tout ce qui peut contenter l'ame, & réjouir les
 „ yeux, & y demeurer éternellement Voilà le Paradis, qu'ils auront gagné
 „ par leur bonne vie : mais les méchants demeureront éternellement dans le
 „ feu de l'Enfer ; ils seront muets de désespoir, & ne trouveront aucun soulagement
 „ à leurs misères. Alors ils demanderont à l'Intendant des flammes : *Votre Seigneur*
 „ ne nous délivrera-t'il jamais de ces peines ? Non, répondra le Ministre ; vous y de-
 „ meurerez éternellement. »

Ce n'est pas-là, ce me semble, le langage d'un Disciple d'Origène, s'il est bien vrai
 qu'Origène ait donné à ce sujet dans l'erreur qu'on lui reproche.)

§. XVII.

Du Paradis de Mahomet, & de la suprême félicité, selon les Mahométans ;

(VOICI l'endroit chatouilleux de la Théologie du faux Prophète. On l'accuse
 d'avoir forgé un Paradis tout charnel, tout rempli de voluptés sensuelles, de jar-
 dins délicieux, de fleuves agréables, de cabinets de verdure enchantés, & tels
 que nos Romains décrivent les leurs. Ajoutez à cela la contemplation, la con-
 versation & la jouissance des beautés les plus accomplies & les plus piquantes, for-
 mées tout exprès pour eux, & d'une jeunesse immortelle. Et voilà, nous dit-on,
 la vraie félicité du Paradis des Mahométans ; ils n'en reconnoissent point d'au-
 tre.)

Voici les témoins qui les en accusent : *Thomas de Jésus*, dans son Livre de la *Con-
 version des Gentils* (c) ; *Richard le Moine*, dans sa *Réfutation de la Religion Mahomé-
 tane* (d) ; *Pierre Abbé de Clugni*, dans son *Abregé du Mahométisme* (e) publié par
 lui à la tête de l'*Alcoran* ; *ferome de Savonarole*, dans ses *Commentaires sur la Secte de*
Mahomet, & une infinité d'autres.

Le premier a dit, » que Mahomet nouveau Cérinthe, avoit établi le souverain
 bonheur dans les voluptés corporelles : l'autre, que l'Alcoran & toute la Secte Ma-

(a) Ch. XLIII.

(b) C'est le Ch. XL.

(c) Liv. X. p. 644.

(d) Page 147.

(e) Page 4. Ce fut ce fameux Abbé de Clu-

gni, qui fit traduire l'*Alcoran* par *Robert de*
Retz, dans le XII. siècle : mais cette Traduc-
 tion n'a été imprimée qu'en 1550. à Zurich,
 par les soins de *Bibliander*.

hométane n'aboutissent qu'à ce seul point ; sçavoir, la luxure & la débauche : ce lui-ci, qu'au lieu de nous dépeindre le Paradis, par la société des Anges & des bienheureux, par la contemplation de Dieu & de ses perfections, & par la jouissance de ce souverain bien, que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point oui, & qui n'est jamais monté dans le cœur de l'homme, il nous l'a représenté au contraire, tel que la chair & le sang, & même la lie de la chair & du sang auroient pu le souhaiter : enfin le dernier nous dit en termes formels, que Mahomet ne concevant que les choses terrestres, & n'ayant aucune idée de la vraie béatitude, ne nous promet après cette vie qu'une volupté brutale, qui se rapporte toute à la chair & au ventre, & qui ne peut faire tout au plus qu'une félicité de bêtes. C'est-là ce qu'on nous répète tous les jours dans toutes les conversations, dans tous les Livres qui paroissent, & dans presque tous les Sermons (a) (de nos jeunes Prédicateurs, lorsqu'ils ont à démontrer la sainteté du Christianisme, & la véritable félicité du Paradis.) Les Chançons même qu'on a faites en France en grand nombre, & dont on devoit recueillir les plus honnêtes & les meilleures, quand ce ne seroit que pour déconcerter les adoreurs d'Anacréon, dont les Odes n'en approchent pas, ont aussi tourné en ridicule le Paradis de notre Mahomet, & d'une manière qui m'a paru assez ingénieuse. Je n'alléguerai que celle-ci pour exemple.

*Mahomet défendit, en sage politique,
La liqueur bachique,
A ses fiers Ottomans.
Car si leur permettant
D'avoir trente Sylvies,
Le vin leur eût été permis,
A votre avis,
Mes chers Amis,
Qu'eût-il promis
Pour l'autre vie?*

La vérité est que Mahomet mérite toutes ces railleries ; (b) (& quand il n'y auroit dans son Alcoran que ces ordures perpétuelles sur les plaisirs des sens, qu'il ose placer dans le Paradis, comme sur le Trône qui leur convient, elles suffiroient pour nous le rendre méprisable. On voit qu'il s'est prévalu du climat & des chaleurs de l'Arabie, pour s'insinuer dans les bonnes grâces de ses Compatriotes, (c) qui ne connoissant guères que ces sortes de voluptés, ont donné dans son sens avec beaucoup d'empressement. C'est dans le même esprit qu'il a permis à ses Sectateurs, & la Polygamie, & le divorce, & la jouissance même des esclaves que l'on possède ; comme si ce n'étoit pas assez d'une femme, pour subvenir à nos besoins : (heureux même qui peut s'en passer!) Car où est le sage, qui ne doive rougir avec les premiers (d) Chrétiens de ces plaisirs permis, lors même qu'ils sont pris très-modérément, puisque d'un côté ils nous sont communs avec les plus vils animaux, & que de l'autre ils ne font rien à la perfection de notre être, & nous détournent souvent de ce qui pourroit le perfectionner? Non que je veuille en aucune manière blâmer le mariage ; à Dieu ne plaise : je crois même qu'il est nécessaire à la plus grande partie du genre humain, & honorable entre tous. Mais je voudrois que tous les hommes ressemblassent à cet ancien Philosophe (e), qui trouvoit en cela même une des grandes imperfections de notre nature, une véritable servitude, un piège perpétuel à la vraie sagesse ; jusques-là qu'étant interrogé s'il usoit encore du mariage, il répondit fine-

(a) Addition du Traducteur.

(b) Il n'y a rien de tout cela dans l'original. On y trouve seulement quelques réflexions contre le mauvais effet des plaisirs des sens. On ne recommence d'appréhender M. Reland qu'à cet endroit ; mais aussi les Chrétiens, &c.

(c) C'est ce que les Historiens les plus sincères & les plus indifférens ont remarqué. *Incredibile est*, dit un d'eux, *quo ardore apud eos in venerem uterque solvitur sexus*. Amm. Marcellin., Liv. XIV. Ch. 4.

(d) Voyez l'Ostavius de Min. Felix Ch. 13. *Casto sermone, corpore castiore, plerique inviolati corporis virginitate perpetua fruuntur potius quam gloriantur ; tantum denique abest incesti cupido, ut nonnulli rubori sui etiam publica conjunctio.*

(e) Sophocle : il étoit Poëte & grand Poëte : mais je l'appelle philosophe, parce qu'il étoit aussi sage que bel esprit. M. Reland parle de Socrate & non de Sophocle. Le passage de Ciceron où cette particularité se trouve, parle de Sophocle.

à usure ; le
Laisse-moi
les enfans &
est obstiné à
qu'il a blas-
, & dix-neuf
par l'entrée
pour les im-
, & leur
eront : nous
manger aux
gement à at-
e triste pour

it-il, s'adres-
confessons de
la foi de ton
Loi & sui-
er, parce que
des compa-

Jesus, fils de
née. " Les
is avec leurs
& réjouir les
auront gagné
ent dans le
soulagement
otre Seigneur
vous y de-

est bien vrai

hométans ;

On l'accuse
elles, de jar-
tés, & tels
on, la con-
quantes, for-
nous dit-on,
point d'au-

re de la Con-
ion Mahomé-
) publié par
r la Secte de

le souverain
a Secte Ma-

par Robert de
cette Traduc-
so. à Zurich,

ment, qu'il y avoit déjà bien des années qu'il s'étoit évadé de chez ce Maître furieux & tyrannique, & dont il étoit ravi de ne plus porter les fers. (Mahomet & ses Sectateurs méritent donc une très-vive censure, d'avoir placé le souverain bonheur en grande partie dans la satisfaction de ces désirs honteux ; & cela seul doit rendre suspecte & même détestable cette Religion à tout homme sage).

Mais aussi les Chrétiens n'ont-ils pas poussé trop loin cette accusation ? Ils ont prétendu que Mahomet ne reconnoissoit dans le Paradis d'autre félicité, qu'une félicité sensuelle & brutale. Cela est faux, dit M. Reland. Il prétend que l'Impositeur a distingué avec soin la dignité de l'ame de celle du corps ; qu'à la vérité, pour attirer ses Arabes à l'adoration d'un seul Dieu & à ses autres maximes, il les a pris par leur foible, c'est-à-dire, par l'amour de la volupté ; bien entendu néanmoins que l'ame, comme la principale partie de nous-mêmes, auroit aussi sa félicité bien plus grande que celle du corps. Le Cardinal de Cusa (a), quoique grand ennemi des Mahométans, leur a rendu cette justice. Il dit que, « (b) le surcroît de la félicité sera, selon eux » & selon Mahomet lui-même, la contemplation de la face de Dieu : que ce sera là » la plus grande de toutes les voluptés, & qu'elle leur fera oublier toutes les autres » du Paradis, & entr'autres celles qui nous sont communes avec les bêtes. » On peut lire les paroles Arabes dans les *Notes miscellanées* de Pocock (c), qui allègue encore ces paroles de Mahomet : « C'est le plus bas degré où les habitans du Paradis puissent » être, que celui de posséder des femmes, des biens, des jardins, des esclaves, » des voitures délicieuses, pendant un voiage de mille ans qu'ils y doivent » faire ; & au contraire le plus haut degré de gloire qu'il y ait dans le Ciel, c'est » d'être auprès de Dieu, & de contempler sa face soir & matin. » Il est donc faux que les Mahométans fassent consister les plus grandes délices du Paradis dans la possession & dans la jouissance des choses corporelles.

Il est faux encore, que tous les Mahométans admettent dans le Ciel les plaisirs de la terre dont nous avons parlé. Plusieurs d'entr'eux entendent tout cela paraboliquement & spirituellement, à peu près comme nous concevons les joies à venir, sous l'emblème d'une fête, d'un repas, d'un festin, d'un vin nouveau, d'une cité qui a ses fondemens, ses murailles & ses portes d'or, de diamans & de pierreries. « Toutes » ces voluptés sensuelles du Paradis de Mahomet, dit un habile homme (d), sont » censées purement allégoriques par les plus raisonnables d'entre les Mahométans, & » uniquement dirigées à la foible portée de l'esprit humain, comme tous ces endroits » de nos saintes Ecritures, où il faut nécessairement avoir recours à la même règle ; » & cela est si vrai, ajoute-t-il, qu'ayant écrit à l'Ambassadeur de Maroc, au sujet » d'un jardin fort agréable, que je comparois à celui du Paradis, j'en eus pour réponse » une espèce de censure, dans laquelle il me représentoit que le Paradis étoit un lieu » d'une telle sorte, qu'il n'y avoit rien dans le monde qui pût lui être comparé, & » tel enfin que l'œil ne l'a point vu, que l'oreille n'a rien ouï de pareil, & que son » image ne s'est jamais présentée à l'esprit de l'homme. »

Ajoutez à cela le témoignage de M. d'Herbelot, dans sa *Bibliothèque Orientale*, où après avoir dit que les Mahométans plaient la vraie félicité dans la communion de Dieu, & la joie céleste dans la jouissance de la clarté de sa face, la seule chose, disent-ils, qui constitue le Paradis, par tout où elle se trouve, il ajoute ces paroles remarquables : « Il n'est donc pas vrai que les Mahométans ne reconnoissent d'autre » bonheur dans l'autre vie, que l'usage des voluptés corporelles, comme les en ont accusés la plupart de ceux qui ont attaqué leur Religion. »

« L'ame raisonnable, dit encore un Auteur Arabe, dans le Recueil de leurs Sentences qui nous a été donné par Echellensis (e), qui a été imbue de ces perfections, » sçavoir la sagesse, la tempérance, la force & la justice, n'aura pas plutôt quitté le » corps qui la retenoit, qu'elle sentira en elle-même une volupté infinie & une joie » immente, & qu'elle deviendra comme un de ces Anges qui approchent le plus de » la Divinité. De sorte, que selon le plus ou le moins de ces perfections qu'elle aura » possédées, elle se trouvera plus ou moins proche de Dieu même, qui est la vérité & » la perfection originale. Mais si, au contraire, l'ame s'est trouvée entachée de vi-

» ces

(a) Dans son *Alcoran criblé*, p. 87.

(b) Ces paroles sont de l'*Alcoran* même.

(c) Ad portam *Mosis*.

(d) Hyde, dans ses notes sur la *Liturgie des Turcs*, p. 21.

(e) *Synopsis propof. Sapient. Philosoph. Arabum*, p. 75.

„ ces opposés à ces vertus, elle sera vivement tourmentée dans les Enfers, & à proportion de ses dérèglements. “

(a) On voit par toutes ces autorités, que si Mahomet s'est quelquefois exprimé assez grossièrement, aussi-bien qu'Homère, il a trouvé des Commentateurs spirituels, qui ont beaucoup adouci les choses; car les uns ont déprimé la volupté sensuelle jusqu'au degré le plus bas de la félicité du Paradis, & les autres l'en ont tout-à-fait proscrite. La même chose est arrivée à Platon; car après avoir parlé bien peu philosophiquement, ce me semble, dans sa République, & sur la communauté des femmes pour éviter la jalousie, & sur les récompenses qu'on devoit accorder aux grands hommes d'Etat & de Guerre, par rapport à leurs services, savoir la possession & les embrasemens des jeunes personnes les mieux faites de leur Patrie; il a trouvé cependant des Sectateurs assez officieux pour lui prêter en tout cela de l'allégorie (b). Cependant s'il m'est permis de dire ici ce que j'en pense, sans offenser les mânes de mon Auteur (c), il me semble qu'il vaudroit mieux renoncer à toutes ces allégories licentieuses, qui ne font qu'émouvoir les passions des jeunes gens, sans leur donner la véritable clef de l'énigme. Je veux dire que le mauvais effet de pareilles allégories est très-certain, & le bon effet très-difficile à trouver, & par conséquent très-douteux. Car pour moi, j'avoue que j'entends aussi peu le fin de ces allégories de l'Alcoran, que celui des allégories Homériques ou Platoniciennes. Et pourquoi les aller placer ces allégories dans les plaisirs les plus honteux, & dont nous devrions rougir dès ce monde même? On allègue là-dessus quelques passages du Nouveau Testament, & en particulier de l'Apocalypse, où la félicité des Bienheureux se trouve dépeinte très-figurément, je l'avoue: mais y a-t-il une seule idée, une seule image, un seul mot, qui puisse offenser les oreilles, je ne dirai pas d'une personne chaste, mais d'un Ange même? S. Paul ne dit-il pas en termes exprès, que Dieu détruira tout ce qui est sensuel (d)? Et Jésus-Christ, que nous serons dans le Ciel, comme des esprits à cet égard, & de véritables Anges (e)?

Au reste, si on veut voir cette matière des allégories licentieuses traitée à fonds, on n'a qu'à consulter la (f) *Dissertation sur l'Illade d'Homère*.

§. XVIII.

Si les femmes seront sauvées, selon les Mahométans.

VOICI bien une autre accusation; c'est que, selon les Mahométans, les femmes n'entreroient point dans le Paradis, & qu'à leur place, y seront introduites de jeunes vierges (g) très-belles, très-nettes, & très-gracieuses, nouvellement formées pour les bienheureux, & bien différentes de celles qui ont brillé en ce monde.

Au moins c'est ainsi que nous le donne à entendre *Hoornbeck*, dans la *Somme des Controverses* (h); & ce qui doit paroître encore plus extraordinaire, l'agréable Auteur d'un *Voyage de Constantinople*, si curieux que M. Reland ne le parcourroit jamais, qu'il ne conçût une passion vécamente d'aller voir cette grande Ville, passion innocente qu'il auroit, dit-il, satisfaite sans doute, s'il s'étoit trouvé le maître de son sort. Cet Auteur donc, qui devoit connoître ces Peuples, nous dit entr'autres choses, „ que (i) comme les Mahométans ne permettent pas aux femmes d'assister aux prières „ publiques dans le Temple (k), ils ne veulent pas non plus qu'elles soient enterrées „ avec eux dans un même tombeau. Ce qui vient sans doute, ajoute-t-il, de ce qu'ils „ croient qu'elles ne seront pas avec eux dans le Paradis, mais qu'ils y en trouve- „ ront d'autres toutes nouvelles & toutes fraîches, & beaucoup plus accomplies. “

(a) M. Reland ne se reconnoitroit pas ici, ni jusqu'à la fin du Chapitre.

(b) Voyez *Aulu-gelle*, Liv. XVIII. 2. Si le Traducteur avoit daigné lire la note de *Gronovius* sur ce passage d'*Aulu-gelle*, il y auroit trouvé celui de *Platon*, qu'*Aulu-gelle* a eu en vue.

(c) M. Reland.

(d) Lorsqu'il dit, que Dieu détruira le ventre & les viandes. I. *Corinth.* Ch. VI. & XV.

(e) Voyez *Matth.* Ch. XXII.

Tome V.

(f) Cette Dissertation est de l'Abbé *Terssion*.
(g) Dans l'original il y a seulement de très-belles jeunes filles.

(h) Page 16.

(i) *Grelot*, *Voyage de Constantinople*, p. 275.

(k) Un Auteur Allemand nous assure qu'elles y ont un lieu séparé, où elles ne sont point vues des hommes pour de bonnes raisons, soit par rapport à la pureté du cœur, ou à celle des Temples. *Sigism. Feyerabendt*, *Hist. Turc.* Tom. I. p. 87.

Il est vrai que la manière dont il s'exprime est un peu équivoque, quand il dit que leurs femmes ne seront point avec eux dans le Paradis, car on pourroit le prendre en ces deux sens, ou qu'elles n'y entreroient point du tout, ou que si elles y entrent, elles seront dans un lieu séparé.

M. Ricault n'est pas si équivoque sur le Chapitre des Mahométanes; il en fait des espèces de Capanées, sans Morale & sans Religion. „ Comme ces femmes, dit-il (a), „ sont élevées d'une manière fort retirée, qu'elles ne voient presque jamais les hommes, „ qu'elles n'ont aucune vertu morale qui les porte à la modestie & à l'honnêteté, & „ qu'elles n'ont point de principe de Religion, qui leur fasse espérer en l'autre vie „ des récompenses pour leurs bonnes actions, ou appréhender des châtimens pour les „ mauvaises, elles sont, à ce qu'on dit, les plus laïques femmes du monde. „

(b) (Si tout cela est bien vrai, il faut avouer que Mahomet, pour avoir mené une vie si luxurieuse, a été bien peu galant dans ses principes. De quoi s'avisait-il d'exclure les femmes du Paradis? Vouloit-il se faire lapider à la première occasion, ou faire désertir la moitié de son monde? Cependant c'est cet Impositeur, qui a si bien pris les hommes par leur foible, & qui a si bien réussi. Ou peut-être a-t-il prétendu faire sa cour aux maris, en leur faisant accroire que ces femmes qu'ils avoient endurées ici bas avec tant de patience, ils ne les verroient plus. Ou enfin a-t-il voulu les sacrifier entièrement à la volupté des hommes, en les mettant hors de la portée du Paradis & des plaisirs spirituels, pour les concentrer dans les plaisirs de cette vie, & de la brutalité?)

Mais est-il bien vrai, dit M. Reland, que Mahomet ait été si peu obligeant envers un sexe dont il étoit Idolâtre? Que lui vouloit-il de leur donner aussi quelque place dans le Paradis? Comme je m'en entretenois, continue-t-il, avec mon ami Sike, qu'on avoit souvent consulté là-dessus en Italie & ailleurs, & qui n'étoit pas moins étonné que moi, qu'on eût attribué aux Mahométans une opinion (c) si cruelle & si absurde, il y a long-temps, me répondit ce savant homme, que j'ai remarqué trois passages dans l'Alcoran qui décident nettement le fait en faveur des femmes. Le premier est au Chapitre XL. *Quiconque croira & fera de bonnes œuvres, soit homme soit femme, il entrera dans le Paradis.* (d) (Je trouve dans le même Chapitre un autre passage, que M. Reland n'indique pas) c'est celui où les Anges prient ainsi le Seigneur: „ Seigneur, ta miséricorde s'étend par tout le monde: „ pardonne les péchés à ceux qui se convertissent & qui embrassent ta sainte Loi; „ délivre-les du feu d'Enfer; ouvre-leur la porte des Jardins d'Eden, que tu leur „ as préparés, & à leurs peres, & à leurs femmes, & à leurs Enfans, & à leur lignée vertueuse. „) Les deux autres passages de M. Sike sont au Chap. XIII. & au Chap. XVI. Ajoutez y ces deux autres du Chap. XLVIII. & du Ch. LVII. où il est dit positivement, que les hommes & les femmes fidèles entreroient dans le Paradis céleste.

(e) (Mais peut-être n'est-ce pas aujourd'hui la Doctrinè courante des Mahométans. Vous vous trompez; ils ne se départent point de la Doctrinè de leur Maître; &) une preuve infailible que c'est-là un article de leur créance, c'est que Chardin, qui avoit passé tant d'années au milieu d'eux, nous en assure dans les termes les plus formels. Voici ses propres paroles. (f) „ On dit communément que „ les Mahométans excluent les femmes du Paradis. Il est vrai qu'ils les en excluent; „ mais c'est seulement en ce sens, qu'elles ne doivent pas être en même lieu avec „ les hommes, pour qui il y a des femmes célestes bien plus belles que ne seront „ les femmes de ce monde dans la résurrection; & qu'à l'égard des femmes ressuscitées, qui seront rendues bienheureuses, elles passeront, disent-ils, dans un lieu „ de délices, & y jouiront, comme les bienheureux en leur lieu, de toutes sortes „ de voluptés. „

(g) (Chardin ne dit pas s'il y aura des hommes formés pour ces Mahométanes si avantageusement séquestrées. Apparemment l'Impositeur a laissé la chose indécise. Ses Disciples ne se sont pas souciés de la décider: mais par l'économie de son système, il y a grande apparence que le parallèle doit être complet. Toujours il paroît par tous ces témoignages, que Mahomet étoit assez amoureux de la diversité, pour l'étendre jusqu'après cette vie, & peut-être assez équitable pour la par-

(a) Histoire de l'Etat présent de l'Empire Ottoman, Liv. II. Ch. 21.

(b) Addition du Traducteur.

(c) Cette parenthèse est de la façon du Traducteur.

(d) Autre addition de M. D**.

(e) Addition de M. D**.

(f) Voyage de Perse par M. Chardin, Tom. IV. de l'Éd. in 4.

(g) Addition du Traducteur.

nd il dit que
e prendre en
ntrent, elles

il en fait des
mes, dit-il (a),
les hommes,
omnitété, &
n l'autre vie
mens pour les
de. »

oir mené une
voit-il d'ex-
ccasion, ou
qui a si bien
t-il prétendu
voient endu-
t-il voulu les
ée du Paradis
la brutalité
igeant envers
quelque place
i Sîre, qu'on
s étonné que
de, il y a long-
coran qui déci-
conque croira
é trouve dans
celui où les
ut le monde ;
sainte Loi ;
que tu leur
& à leur li-
Chap. XIII.
Ch. LVII.
ns le Paradis

es Mahomé-
de leur Maî-
e, c'est que
dans les ter-
nément que
en excluent ;
ne lieu avec
e ne seront
mmes ressus-
ans un lieu
outes sortes

Mahométa-
a chose in-
conomie de
Toujours
de la diver-
pour la par-

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 207

tager également entre les deux Sexes ; ou du moins assez politique, pour sentir le besoin qu'il avoit de l'un & de l'autre, pour la propagation de ses réveries.

Je n'ignore pas que Bayle n'est pas de cet avis dans son article de Mahomet (a), & qu'il bâtit sur d'autres principes : mais cet article de son Dictionnaire, tant à l'égard des faits qu'à l'égard des raisonnemens, mériteroit d'être refondu, ainsi qu'une infinité d'autres.

§. XIX.

Si les Mahométans vont à la Mecque pour visiter le sépulcre de Mahomet.

CHACUN sçait que les Mahométans sont obligés par une Loi indispensable de leur Religion, d'aller en Pèlerinage à la Mecque une fois en la vie, à moins qu'ils ne se trouvent dans un état & dans des circonstances, qui ne le leur permettent pas : mais il n'est pas vrai que Mahomet ait été enseveli à la Mecque ; & il est encore moins vrai, que ce soit pour y visiter son sépulcre que s'y rendent les Mahométans.

Cependant une foule d'Auteurs ont assuré l'une & l'autre de ces faussetés : comme, par exemple, *Grelot* dans son *Voyage de Constantinople* (b), *Chalcondyle* dans son Histoire (c) Grecque, qui avec une multitude de paroles, nous décrit ce tombeau imaginaire élevé au milieu du Temple de la Mecque par le Calife *Omar*, & suspendu en l'air par la vertu d'une pierre d'aiman placée sur le toit, à peu près comme la Statue fameuse du Temple de Sérapis ; *Suidas* Lexicographe du XII. siècle (d) ; *Polydore Virgile* (e), qui dans le même endroit où il avance cette fausseté, place dans la Perse cette même ville de la Mecque, que chacun sçait être au milieu de l'Arabie proche de la mer rouge ; *Volaterran*, qui nous apprend que Mahomet, avant que d'expirer, prédit à ses Disciples qu'il ressusciteroit & monteroit au Ciel ; ce que ceux-ci ayant attendu assez long-tems inutilement, ils se virent obligés enfin, par la mauvaise odeur qui sortoit de son cadavre, de l'ensevelir dans un tombeau à la Mecque, où abondent de tous côtés, ajoute-t'il, les Mahométans pour voir le sépulcre de leur Prophète, comme les norres à Jérusalem ; *Orosius* grand Historien d'ailleurs, & bon Ecrivain, qui nous rapporte qu'il fut proposé dans le Conseil du Roi *Emanuel* (f), le Salomon des Portugais, sous lequel se firent toutes ces conquêtes Orientales, une expédition contre la ville de la Mecque, où se trouve, dit-il, le fameux sépulcre de Mahomet ; *De Thou* célèbre Historien François (g), qui rapporte la même chose, au moins par rapport au Sépulcre du Séducteur ; & enfin (h) un très-habile Professeur de Hollande, qui dans une de ses harangues, qui est très-sçavante (i), insinue que le même sépulcre de Mahomet est fréquenté avec beaucoup de superstition par tous ceux qui vont à la Mecque.

Voilà bien des autorités pour un fait aussi faux que celui-là ; car enfin il n'y a pas une ame qui ait été à la Mecque, qui ne sçache qu'on n'y va point pour ce prétendu sépulcre, parce qu'en effet il n'y en a point de tel, & que c'est à Médine & non pas à la Mecque, que Mahomet a été enseveli. Et pour ce qui est du Pèlerinage de la Mecque, il est plus ancien que Mahomet, comme on le verra sur la fin de ce Traité. Les Arabes qui s'en acquittoient depuis long-tems, en faisoient remonter la cérémonie jusqu'à *Ismaël*. Ils alloient à la Mecque très-religieusement comme aujourd'hui ; ils faisoient le tour du *Caba* par sept fois ; & ils courroient entre *Safa* & *Merva*, ces deux fameuses collines dont nous avons parlé, en jettant de petites cailloux d'une certaine manière, & à une certaine distance. Mahomet a conservé & a confirmé ces rites, parce qu'ils étoient en vénération parmi ce Peuple de tems immémorial. Voilà ce qu'il y a de vrai par rapport à la dévotion de la Mecque ; mais parce que nos Moines vont en Pèlerinage à Jérusalem visiter le S. Sé-

(a) Dans son *Dict. Hist. & Critique*, Tom. II. de l'Ed. de 1702.

(b) Page 109.

(c) *Laonic. Chalcondylcas*, Hist. Liv. III. p. 66. & 67.

(d) Voyez son *Lexicon*, au mot Μαγῆτις.

(e) *De Inv. Rerum*, Liv. 7.

(f) *Histor.* Lib. IV.

(g) *Thuanus* Hist. Lib. XXXVII.

(h) Le très-habile Professeur c'est *Ryckius*.

(i) *Theodore Ryck* in *Oratione de Giganibus* 1.

pulcre, on a cru de même que les Mahométans alloient à la Mecque pour visiter celui de Mahomet. (a)

§. XX.

S'il est bien sûr que dans l'Alcoran on fasse la Sainte Vierge la propre sœur de Moïse.

(Il y a des accusations si grossières, qu'elles se réfutent elles-mêmes. Nous en avons vu déjà plusieurs exemples ; & si je ne me trompe, en voici un qui est évident. Chacun sçait que l'Impositeur a formé sa Religion en partie de la Religion naturelle, en partie du Judaïsme, & en partie de l'Évangile ; & il est aisé de s'en appercevoir à la première lecture de l'Alcoran, où on trouve des allusions si fréquentes à nos SS. Livres, qu'on ne peut pas douter, que Mahomet ne les eût parcourus, ou du moins appris par la Tradition.

Cependant on l'accuse d'avoir fait un anachronisme si ridicule, qu'il en est inconcevable. On dit qu'il a confondu les deux Maries du Vieux & du Nouveau Testament en une seule ; c'est-à-dire la Vierge Marie, Mere de Notre-Seigneur Jesus-Christ, avec Marie Sœur de Moïse & d'Aaron ; ce qui supposeroit non-seulement une ignorance crasse dans l'Impositeur, mais même une ignorance contradictoire, & incompatible avec d'autres passages de l'Alcoran, où il est manifeste que Moïse a précédé Jesus-Christ de plusieurs siècles, & que Jesus-Christ est venu long-tems après lui pour perfectionner la Loi, & après Jesus-Christ Mahomet lui-même, qui doit encore avoir enchéri par dessus, mais après lequel il n'en faut plus attendre. Voilà en gros le système de cet Impositeur sur les différentes économies. Or ajustez à cela, si vous pouvez, l'anachronisme qu'on lui fait faire. Il me semble qu'il en est d'une accusation de cette nature, comme d'une espèce de Sophisme. Elle prouve trop, & par conséquent elle ne prouve rien du tout.

Cependant voici les accusateurs qui déposent contre l'ignorance de Mahomet.

Un Anonyme dans les *Saracenis* de Sylburge (b), où on trouve ce Formulaire de rétractation prophétique. Je déteste l'imposture de Mahomet, qui fait descendre Jesus-Christ notre Seigneur & notre Dieu de Marie Sœur de Moïse & d'Aaron. Autant en disent *Euthymius Zigabene* (c), & *Jean André Maure* (d), & après eux le Cardinal de *Cusa* (e), *Hoornbeck* (f), & une infinité d'autres.

C'est dommage que l'accusation n'est pas bien fondée ; car s'il étoit bien vrai que Mahomet eut confondu les deux Maries, & qu'on pût le démontrer évidemment, adieu toute l'autorité de ce Livre, même dans l'esprit des Mahométans les plus grossiers. Car où est l'homme assez insensé, pour regarder comme une production divine un Livre, où on confond non-seulement deux personnes très-différentes, mais même séparées l'une de l'autre par un intervalle de plusieurs siècles ? C'est ce qui a fait que dans tous les assauts qu'on a livrés à cette Secte, on leur a toujours présenté cet anachronisme, comme une vraie tête de Méduse pour les confondre.

Cependant M. *Reland* ne croit point que l'accusation soit bien prouvée. Autre chose, dit-il, est un soupçon, & autre chose une démonstration. On peut soupçonner, par exemple, que Mahomet a été assez ignorant dans l'Histoire & dans la Chronologie, pour confondre le tems de Moïse avec celui de Jesus-Christ. On peut croire qu'il a forgé certaines fables de diverses circonstances de l'Histoire, qu'il avoit mal retenues, & qu'il en a fait des pièces de rapport ou de bigarrure dans son Alcoran, où crient également le sens commun & la connoissance des tems. Ajoutez à cela qu'il s'appelle lui-même, le *Prophète non Lettré*. Quand on a une fois puisé tous ces soupçons dans les *Sommes de Controverse*, ou dans quelque

(a) Dans tout ce qu'on vient de lire, il y a peu de chose de M. *Reland*. Au reste il faut ajouter, que quoique le véritable motif du voyage de la Mecque soit la visite du lieu qu'on vient de nommer, & qui de tems immémorial a été regardé par les Arabes comme un lieu saint & extrêmement respectable, les Caravannes à leur retour ne manquent jamais d'aller à Médine visiter le tombeau de leur Prophète, dont

le cercueil n'est pas assurément suspendu en l'air, mais enterré par une double grille dans la Mosquée.

(b) Page 61. & 82.

(c) Dans sa *Panoplie Dogmatique*. Voyez la gr. *Bibl. des PP.*

(d) *Confusio Sella Mahometana*, p. 51.

(e) *Cribratio Alcorani*, p. 44.

(f) *Summa Controv.* p. 128.

es. Nous en
qui est évi-
de la Religion
est aisé de s'en
visions si fré-
les eût par-

en est incon-
veut Testa-
gneur Jesus-
on-seulement
adictoire, &
que Moïse a
au long-tems
m-même, qui
plus attendre.

Or ajoutez
semble qu'il
hifine. Elle

Mahomet.
e Formulaire
fait descen-
& d'Aaron.
après eux le

en vrai que
nment, adieu
plus grossiers.
ction divine
entes, mais
? C'est ce
r a toujours
confondre.

ée. Autre
ut soupçon-
& dans la
Christ. On
l'Histoire,
a de bigar-
connoissance
ré. Quand
, ou dans
quelque

pendu en l'air,
grille dans la

que. Voici la

p. 51.

RELIGIEUSES DES MAHOMETANS. 109

quelque mauvaise Traduction de l'Alcoran, on peut aussi, je l'avoue, soupçonner la confusion des deux Mariés. Mais peut-on la prouver? c'est de quoi il s'agit.

Le passage est au Chapitre XIX. de l'Alcoran, où l'Auteur après avoir fait en abrégé l'Histoire de la naissance de S. Jean-Baptiste, passe à celle de Jesus-Christ, qu'il raconte à peu de chose près comme S. Luc, en y joignant quelques additions, entr'autres celle-ci. C'est que les parens de Marie la rencontrèrent avec son enfant qu'elle portoit, & lui en firent une espèce de reproche. *O Marie, lui dirent-ils, voilà une chose bien étrange! O Sœur d'Aaron, ton Pere ne t'a pas commandé de faire mal, & ta mere n'étoit pas une impudique.* Sur quoi Marie ayant fait signe à l'enfant de répondre pour elle, il la justifia pleinement contre leurs reproches. Dans le reste du Chapitre, Mahomet parle des autres Prophètes; d'Abraham, par exemple, & de ses descendans, de *Masse* & d'*Aaron*, son frère, d'*Ismael*, & de plusieurs autres.

On dit à cela, qu'il n'y a point d'autre Aaron dans l'Histoire Sainte, que le frère de Moïse. Il est vrai; mais que sçait-on si la Vierge Marie n'avoit pas un frere du même nom, dont la mémoire se fut conservée jusqu'au tems de Mahomet, quoique les généalogies n'en parlent pas? Ne pourroit-on pas dire aussi, avec quelques Mahométans, selon que *Guadagnoli* l'a remarqué (a), que Marie sœur d'Aaron fut conservée miraculeusement, depuis le tems de Moïse jusqu'à J. C. (b) pour en devenir la mere? *D'Herbelot* rapporte dans sa *Bibliothèque Orientale* (c), que (d) (quoique Mahomet ait été assez ignorant pour tomber dans une faute aussi grossière, néanmoins) les plus habiles Interprètes de l'Alcoran disent que „ la Sainte Vierge est „ de la famille d'Amram, Pere de Moïse & d'Aaron, à cause qu'elle en descendoit „ du côté de sa Mere; ce qui est conforme à ce que l'Evangile dit, que Sainte „ Elizabeth sa cousine étoit *ex filiabus Aaron*, c'est-à-dire, de la famille sacerdotale. „ Ils ajoutent qu'Amram Pere de Marie mere de N. S. étoit fils de Matthée (ou „ plutôt de *Mathan* (e)) & par conséquent autre qu'Amram Pere de Marie Sœur „ de Moïse; de sorte que, selon les Musulmans, cet Amram seroit le même que „ nous appellons S. Joachim, Mari de Sainte Anne & Pere de Notre-Dame. Ce „ qui paroît assez clairement par la Généalogie suivante (f), où on voit deux *Amram* „ ou *Imram*; l'un pere de l'ancienne Marie, & l'autre pere de la seconde.

1 Jesus.	21 Jacob.
2 Marie.	22 Isaac.
3 Imram.	23 Ibrahim.
4 Mathan.	24 Azer.
5 Phulicos.	25 Nachar.
6 Jehosca.	26 Seruch.
7 Asa.	27 Argou.
8 Abia.	28 Phaleg.
9 Rehoboan.	29 Schaleg.
10 Salomon.	30 Arphaxschad.
11 David.	31 Sem.
12 Esche.	32 Noth.
13 Oun.	33 Lamech.
14 Zjabaz.	34 Methufchalah.
15 Saluton.	35 Idris.
16 Abuan.	36 Jered.
17 Imram.	37 Mahaleil.
18 Daran.	38 Kainan.
19 Anrou.	39 Enos.
20 Kâz.	40 Seth.
21 Jehuda.	41 Adam.

(a) *Guadagnoli*, in *Apologia pro Rel. Christ.* contra *Ahmed*, pag. 279.

(b) Non, parce qu'il n'est pas permis d'avancer *gravis*, & sans fondement, une absurdité semblable. Toute prévention à part, nous devons dire que Mahomet est mal détendu sur cet

article, par son Apologiste.

(c) Page 583.

(d) Addition du Traducteur.

(e) Selon le *Taarich*, qui étoit entre les mains de M. *Reland*.

(f) Elle est tirée du *Taarich* mot à mot.

§. XXI.

Si Mahomet a placé Haman, contemporain de Mardochée, dans le siècle de Pharaon & de Moïse.

PUISQUE nous en sommes sur les anachronismes de Mahomet, vrais ou préendus, il est juste d'examiner encore celui-ci.

(a) On prétend que cet imposteur a placé *Haman* dans le siècle de Moïse, au Chap. XXIX. de son Alcoran, où il dit en propres termes : „ Nous avons exterminé Coré, Pharaon & Haman. Moïse leur a prêché mes commandemens ; „ ils les ont méprisés & se sont enorgueillis ; mais ils n'ont point évité la punition „ de leurs crimes. „ Quelle chronologie, dit-on ! *Haman* a vécu du tems d'*Affuers*, & non du tems de *Pharaon* ; les enfans savent beaucoup mieux que lui l'Histoire Sainte. Cet Insensé, dit *Pierre de la Cavalerie* (b), (car il faut savoir que lui & son Commentateur *Ivaldo* ne lui épargnent pas les épithètes, encore celle-ci est supportable, mais ordinairement on le régale d'une autre sorte ; car tantôt c'est une bête, un âne, un âne sauvage, un âne des forêts, & le plus souvent c'est l'enfant du Diable, qui est pire que son pere, &c.) „ Cet Insensé, dit-il, met Haman au „ tems de Pharaon ; ignorance & fausseté dont peuvem juger tous ceux qui ont lu „ nos Saintes Ecritures, & qui devoit imposer un éternel silence & à lui & à toutes „ les bêtes qui les suivent. „

J'avoue en effet que la bêtise seroit grande, si elle étoit bien prouvée ; mais parce que nous sommes ennemis des Mahométans à juste titre, & que nous avons droit de décrier leurs erreurs & leurs dépravations de la Théologie Chrétienne, faut-il que nous perdions à leur égard toute espèce d'équité & de modération ? Est-ce là cette douceur qu'il faut mettre en usage pour ramener les gens à l'Évangile ? Mahomet a parlé d'un Haman contemporain de Pharaon ; donc il faut absolument que ce soit le même dont il est parlé dans le Livre d'*Esther*. Si on dit qu'il y a grande apparence, que la mémoire lui a fait faux bond, à la bonne heure ; cela peut-être. Mais une preuve que cela n'est pas, c'est que dans un autre Chapitre (c), il nous parle de cet Haman, comme d'un Conseiller de Pharaon (d) qui lui donnoit de pernicieux conseils, comme entre autres de se défaire de son épouse, qui étoit honnête & pieuse ; que dans le Chap. XL. il est dit que *Pharaon dit à Haman de lui faire bâtir un grand Palais, d'où il arriveroit aux lieux pour convaincre de mensonge le Dieu de Moïse* ; & que dans le XXVIII. Haman est encore rangé entre les Ministres & les Courtisans de ce Prince, aussi infidèles à Dieu que leur maître, lorsque l'Histoire de Moïse y est narrée selon Moïse lui-même, à peu de changemens près. Ajoutez à cela que les Mahométans ont beaucoup de traditions sur ce personnage-là, & que la plupart des Commentateurs & des Traducteurs même de l'Alcoran, en font le Général d'Armée de Pharaon, & que cela est plus que suffisant pour nous satisfaire sur cette difficulté apparente. Ce n'est pas sur de pareilles veilles qu'il faut attaquer Mahomet ; il faut le presser sur des articles d'une toute autre importance ; il faut distinguer ce qu'il a pillé des Juifs & des Chrétiens, & faire voir que tout le reste ne renferme que des puérités & des dépravations manifestes de la pureté admirable & immuable de l'Évangile.

Mais, dit-on, où a-t'il pêché cet Haman ? Qu'est-ce que cela nous fait ? Comment pourrions-nous prouver à ses Disciples que c'est un imposteur de son cru, s'ils nous renvoient à leurs Traditions ? ce qui ne serviroit qu'à accrocher ou à celer la dis-

(a) Ici commence *M. Reland* ; mais cependant toujours travesti par *M. D***.

(b) In *Zelo Christi contra Saracenos*, p. 137.

(c) Ch. LXVI.

(d) *M. D*** a beau dire, Toutes ces raisons & toutes celles qui les suivent ne prouvent point que, soit ignorance, soit envie d'ajuster l'Écriture à ses reveries, *Mahomet* n'a pas fait d'un Ministre du Roi *Affuers* un Conseiller

de *Pharaon*. Et il ne faut pas se récrier si fort, quand on attribuera au Prophète des Musulmans beaucoup d'ignorance dans la Chronologie. Personne ne nie qu'à un esprit si fin & si délié qu'on voudra le supposer, il ne joignoit aucune étude ; & on sçait d'ailleurs que dans la Science des Temps aucun des Historiens Arabes qui l'ont suivi, ne s'est piqué d'être plus exact que lui.

pure. Par le même principe, nous pourrions leur demander, pourquoi ils donnent aussi à Pharaon le nom de *Wahid*, & à sa femme le nom d'*Afca*, & à son Père celui de *Muhammad* ? Pourquoi ils nomment le Père de Job *Aumaz* ; son grand Père *Arhid* ; & sa femme *Rakma* ? Pourquoi ils appellent Nabuchodonosor du nom de *Gudars*, la Sœur de Caïn *Azra*, & celle d'Abel *Azin*. Toutes ces vetilles ne doivent pas entrer dans le fort de la dispute : la ressemblance des noms ne prouve rien, lorsque les caractères sont bien spécifiés.

M. d'Herbeler attribue aux Mahométans un autre anachronisme, qui ne vaut pas la peine de faire un article à part. Il les accuse (a) d'avoir fait succéder à *Ezra*, Simcon le Juif, ce qui n'est pas vrai, dit-il, puisque nous apprenons de S. Luc (b) que ce fut ce Simcon qui reçut notre Seigneur Jésus-Christ entre ses bras & qui le bénit, ce qui est bien éloigné du tems d'*Ezra*. Mais ce sçavant homme n'a pas pris garde qu'il y a eu, même selon les Juifs, un Simcon, qui étoit souverain Pontife à Jérusalem du tems d'Alexandre le Grand (c).

§. XXII.

Si Mahomet a nié que Jésus-Christ soit mort.

On dit encore que Mahomet a nié la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ ; mais cela n'est pas vrai. J'avoue que les Mahométans d'aujourd'hui sont partagés sur ce sujet, comme on peut le voir dans le Livre de *Pocock* sur l'histoire des Arabes (d). Mais pour ce qui est de Mahomet, quoiqu'il ait nié que Jésus-Christ ait été mis en croix, ou mis à mort par la Nation Juive (e), il a donné cependant assez à entendre qu'il étoit mort. Voyez le Chapitre III. où Jésus parle ainsi : que la paix de Dieu soit sur moi au jour de ma mort, comme au jour de ma naissance ; & où le Père lui répond en ces termes : O Jésus, je te ferai mourir, & ensuite je l'élèverai.

Après cela, s'il y a des Mahométans qui ne soient pas de cet avis, il est évident qu'ils s'éloignent de la Doctrine de leur maître. Cependant *Euthymius* prétend que Mahomet a enseigné que Jésus-Christ n'avoit point été crucifié, & qu'il n'étoit point mort. *Gabriel Sionta* dit aussi, que Mahomet a nié que Jésus-Christ fut mort. Du reste, ceux qui voudront sçavoir les diverses opinions des Orientaux sur ce sujet, peuvent consulter *Marsus* (f).

§. XXIII.

Si la Vierge Marie, selon les Mahométans, est devenue enceinte pour avoir mangé des dattes.

C'est l'accusation ridicule que leur inteme un certain *Barthelme d'Edesse* (g), qui adresse ainsi la parole à Mahomet lui-même. « Ton Alcoran ne dit-il pas en quelque endroit que Marie, la Mere de notre Seigneur, aiant mangé du fruit d'un palmier, se trouva aussitôt enceinte ? »

(h) (Non, l'Alcoran ne dit point cela ; voici seulement ce qui s'y lit au Chap. XIX. « Souviens-toi de ce qui est écrit de Marie. Nous lui avons envoyé notre Esprit (ou notre Ange) en forme d'homme ; elle a eu peur, & a dit : Dieu me préservera de vous, si vous avez sa crainte devant les yeux ; mais l'Ange lui dit, « O Marie, je suis le messager de ton Dieu & de ton Seigneur, qui te donnera un fils actif & prudent ; sur quoi elle a répondu, comment aurai-je un fils, sans la

(a) *Biblioth. Orient.* p. 698. & 787.

(b) Ch. II. 25.

(c) Il n'y a nulle justesse dans ce raisonnement. Pour justifier ici les Mahométans, il ne suffit pas de denotrer que du tems d'Alexandre les Juifs avoient un Souverain Pontife du nom de *Simcon* ; il faudroit prouver encore qu'il s'appelloit *Simcon le Juif*.

(d) *Specim. Hist. Arakum*, p. 179.

(e) Voyez le Chap. IV. de l'*Alcoran*.

(f) Dans la troisième Partie de son *Prodrome* de l'*Alcoran*, p. 63. & 67.

(g) *Bartholom. Edessenus*, p. 442. des *Varia Sacra* de M. le *Moine*.

(h) Tout cela est ajouté par M. D**.

„ connoissance d'aucun homme ? Il l'a dit, repliqua l'Ange ; la chose sera comme
 „ je te l'ai annoncée. Elle est facile à ton Seigneur ; & ton fils même sera une
 „ marque de la toute-puissance de Dieu, & de sa grace spéciale envers ceux qui
 „ croiront en sa divine Majesté. Ensuite elle devint grosse, & se retira quelque tems
 „ en un lieu éloigné du Peuple, où elle sentit les douleurs de l'accouchement
 „ auprès d'un Palmier. Mais l'Ange lui dit, ne t'afflige pas ; Dieu a mis un ruisseau
 „ au milieu de toi. Ebranle le pied de ce Palmier ; les dattes tomberont ; amasse-
 „ les, mange & boi, & lave tes yeux, &c. » On voit bien que l'Imposateur a fal-
 „ sifié la véritable Histoire de Marie, & a donné assez de prise à la censure de ce
 „ côté-là, sans lui faire dire encore des extravagances plus puérides encore que celles
 „ dont il a rempli son Alcoran. Ainsi, au lieu de le critiquer sur un prétendu mira-
 „ cle dont il ne parle pas, il falloit lui découvrir sa malice & son ignorance, dans la
 „ manière dont il a travesti le narré de S. Luc. Il falloit rejeter ce Palmier & ces dattes,
 „ & le murmure de Marie : mais il ne falloit pas lui contester mal à propos l'aveu
 „ qu'il fait de la toute-puissance de Dieu dans la Conception miraculeuse de Jesus-
 „ Christ. Car il est manifeste, qu'à cet égard il a copié l'Évangile.)

Il est vrai que dans le Chapitre III. de l'Alcoran, il est parlé de divers fruits, ou
 de diverses sortes de mets que Zacharie trouvoit ordinairement dans l'Oratoire de
 Marie, & qu'elle disoit recevoir de Dieu : mais il n'y est parlé ni de dattes, ni de
 Palmier, & encore moins de conception à l'occasion de ces mets. C'est à la puis-
 sance de Dieu, & à l'opération de son Esprit qu'est attribuée cette conception & cette
 naissance miraculeuse dans tout le cours de l'Alcoran : c'est pourquoi Jesus-Christ
 y est si souvent appelé le *Verbe de Dieu*, comme une production de sa parole & de
 son commandement. *Il l'a dit, & la chose aura son effet* : voilà le refrain ordinaire
 de l'Ange à cette occasion. C'est la Doctrine conrante des Mahométans. Voyez
Warnius (a) & Hottinger (b) ; vous y trouverez d'amples témoignages de ce que
 je dis.

On demanderoit volontiers ici, d'où est venue l'accusation de l'Auteur Grec (c) :
 Pourquoi prêter aux Mahométans de nouvelles inepties, comme s'il n'y en avoit pas
 assez dans leurs idées, & dans leurs traditions ? Quel rapport y a-t-il des dattes à une
 conception si prodigieuse ? C'est qu'apparemment, en comparant les deux passages
 que nous avons allégués, l'un du Chapitre III. où il est dit que Marie avoit toujours
 dans son Oratoire des mets, des fruits, ou du moins une nourriture envoyée du ciel ;
 l'autre du Chapitre XIX. où l'aventure du Palmier & des dattes est rapportée, comme
 toute miraculeuse, il en a conclu que ces mets du Chapitre III. étoient des dattes,
 qu'on pouvoit bien rendre miraculeuses pour la conception, comme elles alloient
 bien-tôt devenir pour l'accouchement, dans le Chapitre XIX. C'est ainsi que l'esprit
 humain se joue dans ses illusions. On ne se contente pas de relever le ridicule de son
 prochain : on y ajoute encore le sien propre ; & de tout cela on fait un composé co-
 mique & grotesque, qui ne frappe que le vulgaire, au lieu d'une peinture naïve &
 parlante des folies humaines, qui attire les yeux des connoisseurs les plus délicats, &
 qui est d'autant plus durable que la nature ne change point. Voyez M. *Sike* dans son
Évangile de l'Enfance (d).

§. XXIV.

Si le Chien est un animal pur, parmi les Mahométans.

(e) (CE n'est pas assez de rendre les Mahométans odieux dans leurs principes de
 Théologie & de Morale ; ce n'est pas assez de les faire tout-à fait voluptueux jusques
 dans le Ciel : il faut encore les abrutir sur la terre, & leur faire manger jusquaux
 chiens & aux loups, sans excepter aucun animal immonde, hormis le porc.

Au moins, c'est ainsi que nous les dépeignent divers Auteurs. „ Mahomet, dit
 „ *Euthymius Zigabène (f)*, n'a de l'horreur que pour le cochon, dont il défend de
 „ manger. Mais à l'égard des chiens, des loups, & des autres bêtes quelconques, il
 „ n'est

(a) *Comp. Mohamm. de Christo.*

(b) *Hist. Oriental. Lib. I. Cap. 3.*

(c) *Barthel. d'Edesse. Voyez Paria Sacra Steph.*

le Moine.

(d) *In notis, p. 16.*

(e) *Addition du Traducteur.*

(f) *Panoplie Chris. p. 33.*

MES

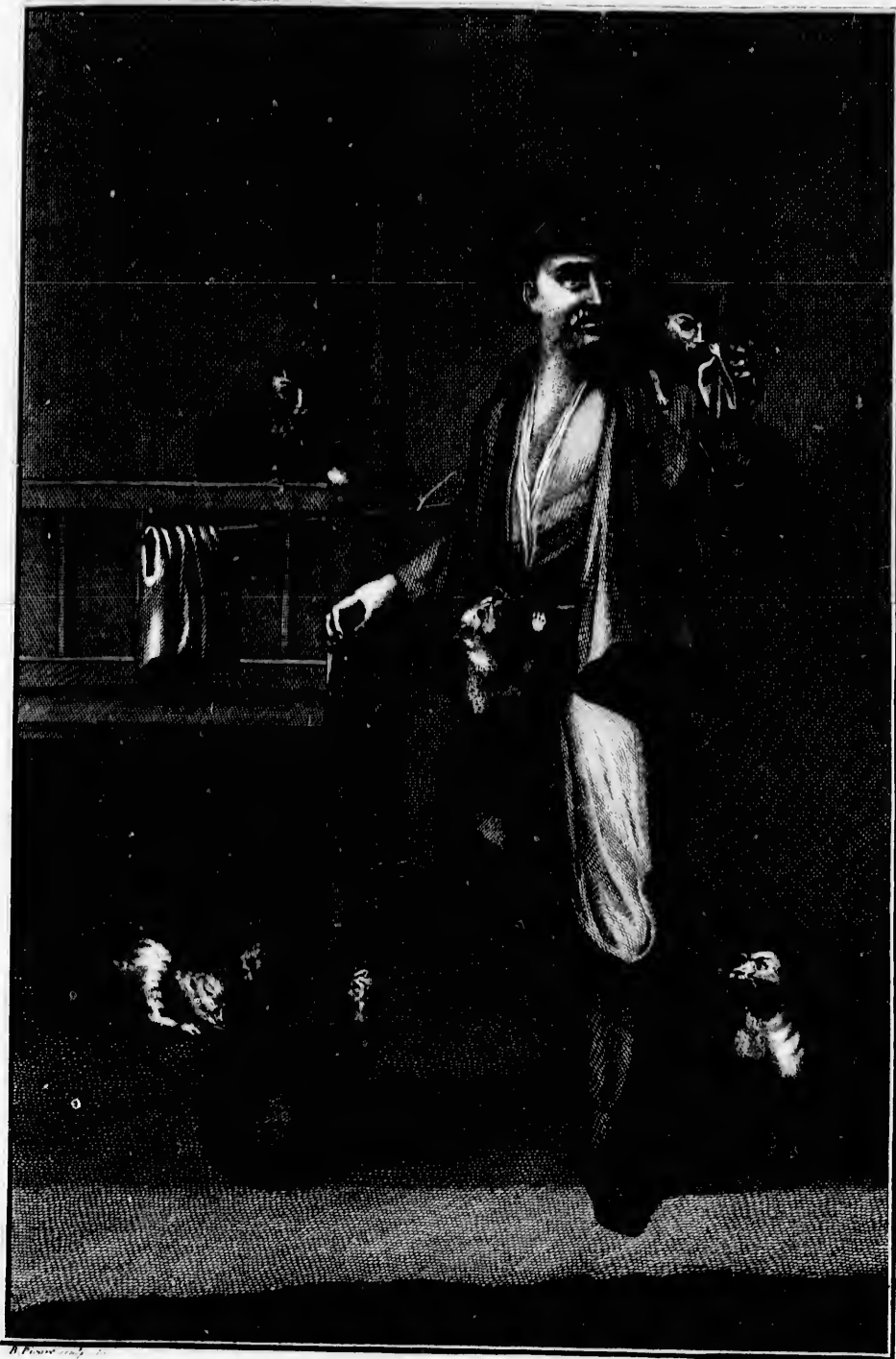
e fera comme
ême fera une
vers ceux qui
quelque tems
accouchement
is un ruisseau
roit ; amalle-
posteur a fal-
enfure de ce
ore que celles
étendu mira-
ance, dans la
& ces dattes,
propos l'aveu
ife de Jesus-

ers fruits, ou
l'Oratoire de
dattes, ni de
est à la puis-
sion & cette
Jesus-Christ
parole & de
ein ordinaire
ans. Voyez
s de ce que

ur Grec (e) ?
en avoit pas
dattes à une
eux passages
oit toujours
oïée du ciel ;
rée, comme
t des dattes,
les l'alloient
si que l'esprit
dicule de son
composé co-
ire naïve &
déliçats, &
ike dans son

principes de
eux jusques
r jusqu'aux
re.

homet, dit
défend de
onques, il
„ n'est



H. F. 1850

DGI-GUERDGI ALBANCI qui porte au Bozostan des Foyes de Mouton pour nourrir les Chats

»
ne
pon
leur
en
gn
dar
mur
» C
» f
» t
un
ma
» &
» F
fon
anim
fou
aut
on
L
ce
qu'
ce
doit
que
En
ter
s'y
prié
genc
aulli
E
chof
anim
amp
l'eau
ils n'

(a
III. p
ducte
condyl
Mab
Voici
» ne
» cha
» ani
» me.
& les
nourri
be par
le fon
que fi
pote d
logiste
che pa
main.

„ n'est pas si délicat. Mangez, dit-il à ses Disciples, de ce qui se trouve sur la terre ; „ car toutes choses sont pures & bonnes “. Chalcondyle allure la même chose (a) ; & il ne faut pas douter qu'ils n'aient été bien copiés.

Mais il n'y a rien de plus faux que cette accusation. Non-seulement le chien, le porc, & en général tous les animaux immondes leur sont défendus : mais il ne leur est pas même permis de les toucher ; & quand ce ne seroit que par accident, ils en sont souillés. C'est ce que je pourrois justifier par un grand nombre de témoignages : mais je n'alléguerai que les plus décisifs. Dans un Manuscrit Arabe, qui est dans la Bibliothèque d'Amsterdam, & que le sçavant & officieux M. *Schaak* avoit communiqué à M. *Reland*, de même que celui qu'il cite ensuite, on lit ces paroles. „ Tout „ ce qui a vie est pur, excepté le chien & le porc, & ce qui en provient. Et s'il „ arrive que l'un ou l'autre de ces animaux aient bû dans un vase quel qu'il soit, il „ faut qu'il soit écuré par sept fois avec du sable pur : au lieu qu'à l'égard des au- „ tres souillures que le vase aura pu contracter, il suffira de le laver une fois “. Dans un autre Manuscrit Arabe, qui traite aussi de divers points de la Théologie Musulmane, on lit cette décision : „ Toutes sortes de peaux de bêtes deviennent pures „ & d'un légitime usage, lorsqu'elles son tancées, excepté les peaux de chien & de „ porc, & ce qui en peut provenir. “ Le fameux *Busbeq* (b), dans la Relation de son Ambassade à la Porte confirme la même chose, & nous assure que le chien est un animal obscène & impur parmi les Mahométans, & que par cette raison, ils n'en souffrent aucun chez eux. *Chardin* qui avoit demeuré si long-tems en Perse, est un autre témoin digne de foi, que l'on peut consulter sur ce sujet dans son Voyage (c) ; on verra si l'accusation d'*Euthymius* est bien fondée.

Dans un autre Manuscrit Arabe, qui traite des *Rits sacrés*, & principalement de ceux qu'on doit observer dans les Temples, on rapporte ces paroles de Mahomet : *qu'un Arge n'entre point dans un lieu où il y a un chien.* (d) (En effet, on voit bien ce qu'il a voulu dire : un lieu consacré à la prière & à l'étude de la sainteté, ne doit point souffrir de ces sortes d'objets.) Pour ce qui est des chiens de chasse, s'il y a quelques grands Seigneurs qui en entretiennent parmi eux, ils sont en petit nombre. (e) En récompense ils aiment beaucoup les chats ; ils ne se font point scrupule de les porter avec eux dans les rues, ou dans les places publiques de Constantinople, lorsqu'ils s'y promènent, ni même de les introduire dans leurs Mosquées, lorsqu'ils vont à la prière ; parce que s'ils ne le faisoient pas, ces beaux tapis de Turquie, surquoi ils s'agenouillent pendant leurs dévotions, seroient bien-tôt rongés par d'autres animaux aussi incommodes, que leurs destructeurs sont utiles.

Enfin, il n'est pas vrai que les Mahométans mangent indifféremment de toutes choses. Ils ne touchent, ni au lièvre, ni au chat, ni au loup, ni à tous les autres animaux défendus par la Loi de Moïse. Ils ne touchent pas non plus aux animaux amphibies, ni même à l'écrevisse, parce qu'elle vit également sur la terre & dans l'eau ; pour ce qui est des poissons, c'est-à-dire pour tout ce qui vit dans les eaux, ils n'en font point de scrupule.

(a) *Laonic. Chalcondylas*, de Reb. Turc. Lib. III. p. 65. * Au reste M. *Reland* & son Traducteur après lui ont eu tort, de mettre *Chalcondyle* au nombre de ceux qui ont accusé les *Mahométans* de manger des chiens & des loups. Voici le passage cité de l'Historien Grec. „ Il „ ne leur est point permis de manger de la „ chair de porc : mais ils mangent de tous les „ animaux destinés à la nourriture (de l'hom- „ me.) “ Or on ne peut pas dire que les chiens & les loups soient des animaux destinés à la nourriture de l'homme. Ainsi l'accusation tombe par la seule lecture du passage, qui en est le fondement. On voit par tous ces détails, que si les accusateurs de Mahomet lui ont supposé des choses qu'il n'a jamais pensées, son Apologiste va aussi quelquefois trop loin, & ne marche pas toujours le flambeau de la critique à la main.

(b) *Gul. Busbequius*, Epist. III. *Legationis Turcicae*, p. 178.

(c) Voyez le Tome VII. p. 229. Edit. in 12. de *ses Voyages en Perse*, &c.

(d) Cette réflexion appartient à M. D**.

* (e) Il n'est pas moins vrai cependant, que les Mahométans ont une charité particulière pour les chiens ; qu'ils leur donnent à manger dans les lieux où ils les trouvent, & qu'ils leur laissent de quoi se nourrir dans des coins de rue, ou dans quelque trou de muraille ; ainsi que l'attestent tous ceux qui ont voyagé en Turquie, & en particulier à Constantinople. On peut voir dans la Planche ci-jointe cet usage très-bien représenté. M. *Reland* a tort de passer sous silence ces faits, qu'il n'ignoroit pas sans doute.

Si les Mahométans, par un principe de leur créance, se croient permise la violation de leurs Traités avec ceux qu'ils nomment Infidèles.

VOICI une accusation bien grave. Que les Mahométans aient en horreur la Doctrine & même la personne de ceux qu'ils appellent Mécreans ou Infidèles ; que la bassesse de leur sang & leur éducation incivile les rende durs & insupportables dans la prospérité ; cela peut être : ils ne sont pas les seuls de ce caractère. Que leur morale pratique ne soit pas fort exacte envers les Peuples voisins, & qu'ils ne se fassent pas un grand scrupule, politiquement parlant, de rompre la foi de leurs Traités avec les Chrétiens ; c'est ce que je ne veux pas décider. Je crois qu'à cet égard, ils sont aussi mutins & aussi ambitieux que bien d'autres Peuples, dont les principes sont plus épurés : mais ce que je ne saurois croire, c'est ce que nous assure M. Ricault, dans son *Empire Ottoman* (a), où il donne à entendre qu'ils font de l'infidélité un point de Religion : „ Qu'ils tiennent pour maxime, qu'ils ne sont pas obligés d'avoir égard „ aux Traités & aux Ligues qu'ils font avec les Chrétiens, ni à la justice ou à l'in- „ justice de la rupture, quand elle a pour but l'agrandissement de l'Empire, & par „ conséquent l'accroissement de leur Religion. “ Il ne faut pas s'étonner, dit-il plus „ bas, après avoir rapporté plusieurs exemples de leur perfidie, „ si les Disciples sui- „ vent l'exemple de leur Maître. Mahomet en fit autant à la Mecque, quand il fut „ obligé d'en lever le Siège. Il fit la paix avec les Habitans, & leur promit de la gar- „ der de bonne foi : mais après avoir ramassé ses forces, il s'en rendit le maître l'Été „ suivant, pendant que ceux de dedans dormoient en repos, & qu'ils ne se défioient „ de rien moins que de la trahison du Prophète. Mais afin que cette perfidie ne „ déshonorât point sa prétendue sainteté, il donna permission à tous ceux qui croioient „ en lui, de n'avoir jamais égard, dans des rencontres de pareille nature, où ils au- „ roient à faire avec des gens d'autre Religion que la sienne, ni à la foi donnée, ni „ aux promesses, ni aux traités. Cette Loi se trouve dans le Livre *Kitab Hadaita*. Il „ ne s'étoit jamais vu que l'infidélité & la trahison fussent autorisées par un acte pu- „ blic & authentique de Religion, jusqu'à ce que Mahomet & ses Prophètes eussent „ enseigné cette Doctrine. “

Frappé de ces paroles, j'ai crû pendant long-temps que c'étoit-là en effet, & la Doctrine & la pratique des Musulmans : mais depuis qu'un fort sçavant homme nous a donné le même Livre de M. Ricault, enrichi de ses remarques & de ses corrections, j'ai changé d'avis ; j'ai consulté l'Alcoran, & dans le Chapitre en question, j'ai trouvé tout le contraire de ce que l'on impute à l'imposteur. „ À l'égard de ceux, dit-il (b), avec qui „ vous avez fait trêve, qui ne contreviennent point à ce qu'ils ont stipulé avec vous, „ qui ne protègent personne à votre préjudice, observez exactement jusqu'au terme „ marqué ce que vous leur aurez promis : Dieu aime ceux qui ont sa crainte devant „ les yeux. “ Et un peu plus bas. „ Si les Infidèles vous tiennent parole de leur „ côté dans ce qu'ils vous ont promis, observez aussi du votre les engagements ou vous „ êtes entrés avec eux. “

Mais il seroit superflu de nous étendre davantage sur une matière, qui est déjà toute éclaircie par les remarques de ce sçavant homme (c). J'aurois mieux m'arrêter, si la nature de ce Livre me le permettoit, à censurer la mauvaise foi des Chrétiens, & les ruptures scandaleuses dont ils ont fouillé leurs annales, non-seulement dans les guerres qu'ils ont eues les uns contre les autres, mais encore dans celles qu'ils ont portées en divers tems contre les Turcs, & qui n'ont pas été toutes également légitimes. Que peut-on dire, par exemple, de ce *Uladislas* Roi de Hongrie dans le quinzième siècle, qui aiant fait la paix avec *Amurath* Empereur des Turcs, & s'étant engagé par serment à ne la point violer en aucune manière, jusques-là même qu'on allure, qu'il en avoit donné pour garand & pour ôtage une hostie consacrée (d), l'engagement le

(a) Liv. I. Chap. 22.

(b) Chap. IX. Je me fers, dit M. D** de la version de *Du Ryer*, en y changeant peu de chose pour le stile, & rien du tout pour le sens.

(c) Celui qui a publié des Remarques sur

le Livre de M. Ricault.

(d) Tous les Historiens ne conviennent pas de cette circonstance : mais il est certain qu'*Amurath* demanda l'hostie, & que *Uladislas* s'engagea à observer la trêve par les sermens les plus solennels. Voyez *Chron. Turc.* p. 31.

plus folemnel & le plus inviolable qu'il y eût au monde dans les principes de la Religion, rampit tout d'un coup avec son allié, à la sollicitation de quelques Princes Chrétiens, & vint fondre sur lui avec toutes ses forces dans le tems qu'il étoit occupé ailleurs? Qu'arriva-t-il de cette perfidie détestable, sinon que ce qui étoit arrivé à Saul & à Sédécias, pour avoir violé la foi des Traités? Le Prince Turc, qui avoit en dépôt l'hostie sainte, & qui s'étoit crû fort en sûreté avec ce gage sacré, fortit avec ce qu'il put ramasser de monde, & vola au-devant du perfide; mais se trouvant ferré de près, & sur le point de voir renverser toute son Armée, on dit qu'il leva les yeux vers le ciel, & invoqua de cette manière celui qu'on avoit choisi pour garant de la Trêve (a). " O Christ, s'écria-t-il, si tu es Dieu, comme l'affurent les Chrétiens, tiens tes Disciples, vange cette perfidie de tes Peuples, qui t'ont donné à moi pour gage de leur fidélité, & qui néanmoins, par un attentat inouï, violent à tes yeux une paix qui avoit été faite avec tant de Religion de part & d'autre! " Aulli-tôt, dit l'Histoire, les choses changèrent de face. Amurath reprit courage avec ses terribles Jannissaires. Uladislav fut repoullé, renversé de son cheval & transpercé de mille traits, & bientôt après lui le Cardinal Juliano, le premier conseiller de la perfidie (b). La victoire fut mémorable pour les Turcs, & lamentable pour la Chrétienté. On fit une Epitaphe au Roi de Hongrie, dont je veux bien donner ici la traduction.

(c) *Aux perfides conseils mon ame abandonnée,
Je perdis en un jour mon Peuple & mes Etats;
Et ma mort doit apprendre à tous les Potentats
A garder mieux que moi la parole donnée.*

§. XXVI.

Si l'Auteur de l'Alcoran s'est contredit au sujet de l'Alcoran même.

ON objecte encore qu'il y a dans l'Alcoran une contradiction manifeste; que dans un endroit l'Auteur y assure que ce fut à lui Mahomet, à qui Dieu remit l'Alforean, c'est-à-dire l'Alcoran; & dans un autre endroit, qu'il l'avoit déjà donné à Moïse & à Aaron; ce qui est contraire à la Théologie Mahométane, qui regarde la Loi de Mahomet comme la dernière & la plus parfaite révélation accordée aux hommes. Or comment seroit-elle la dernière, si déjà elle avoit été révélée à Moïse & à son frere, & déposée entre leurs mains? Il y a des Auteurs qui font grand bruit de cette contradiction, & qui la reprochent à Mahomet, comme une grande bévue.

Philippe Guadagnole, par exemple, dans son *Apologie pour la Religion Chrétienne* (d), contre l'Auteur Persan dont nous avons parlé, & Jean-André Maure, dans la *confusion de la Secte Mahométane* (e), s'évertuent à prouver la contradiction, & ne démontrent en effet que leur ignorance. C'est qu'ils confondent deux expressions assez différentes, dont l'une est générale, & l'autre particulière. *Alforean* est un mot Arabe, qui signifie généralement un *Livre quel qu'il soit, qui distingue entre le bien & le mal*; un *Livre de Religion* envoié du Ciel; une *révélation divine*; au lieu que l'Alcoran, ou le *Coran*, désigne toujours nommément & particulièrement le *Livre de Mahomet*. Ainsi en un sens l'Alcoran est un Alforean, parce que, selon Mahomet, il distingue parfaitement les deux contraires en fut de Religion, sçavoir le bien & le mal: mais tout Alforean n'est pas l'Alcoran. Le Livre de la Loi, par exemple, le *Torat* (f), le *Pentateuque*, qui fut donné à Moïse & à Aaron, est un Livre divin, selon Mahomet; une révélation venue du Ciel; un Alforean, qui distingue très-bien la vérité & Per-

(a) M. Reland cite *Leunclavii* Pand. Histor. Turc. Lib. 1, §. 116.

(b) L'Histoire dit que s'étant sauvé dans un bois avec quelques suards, il fut poignardé par eux, comme le premier auteur de leur désastre. *Chron. Turc.* Tom. I, pag. m. 514. Ed. W ech. 1584.

(c) L'équité nous oblige de remarquer en passant, que l'Apologite des *Mahometans* rapporte cette histoire de la manière la plus odieuse pour le Roi de Hongrie. Car premierement,

tous les Historiens ne conviennent pas qu'il eût donné une Hostie consacrée pour gage de sa fidélité à observer le Traite de paix qu'il venoit de faire avec Amurat. Secondement on ne convient pas non plus qu'Uladislav fut tue dans le combat; mais dans un bois où il s'étoit retiré. Voyez les notes précédentes.

(d) Imprimée à Rome en 1631. Voyez ci-dessus.

(e) *Confusio Sectæ Mahometanæ.*

(f) C'est le nom que lui donnent les Arabes.

reur, la vertu & le vice, le blâme & la louange ; mais ce n'est pas l'Alcoran.

Pour n'avoir pas pris garde à cette distinction, ces Auteurs le font fait mocked d'eux & de leurs remarques. Mahomet appelle son ouvrage l'Alcoran par excellence ; il dit qu'il a été nouvellement envoyé du ciel pour lui être remis, comme la révélation la plus achevée. Mais d'un autre côté, il dit que Dieu donna à Moïse un Alcoran. Quelle bévue ! mais qui a dit que cet Alcoran est l'Alcoran ? Du Rye lui-même qui est venu après, n'a-t-il pas vu la faute, & ne l'a-t-il pas corrigée dans sa Traduction ? Car voici comme il a rendu le mot Arabe, pour ôter toute équivoque ; nous avons donné à Moïse & à Avon le Livre qui distingue le bien & le mal (a). Par cette manière de raisonner, on prouveroit que Mahomet a regardé, & son Alcoran, & la Loi de Moïse, & l'Évangile, comme une seule & même chose ; car il donne le nom de Livre par excellence à ces trois révélations.

§. XXVII.

(b) *S'il est vrai que Mahomet ait confondu le Pharaon qui fit élever Moïse, avec celui qui tyrannisa le dernier le Peuple de Dieu, & qui fut englouti dans la Mer rouge.*

LE Roi d'Égypte, qui fit à sa fille d'élever Moïse comme son fils, n'est point le même, sans doute, que qui tyrannisa le dernier le Peuple de Dieu, qui le poursuivit ensuite dans sa retraite, & qui fut englouti avec son Armée dans la Mer rouge. L'Écriture y est expresse. Voyez l'Exode Chapitre second.

Cependant Mahomet a confondu pitoyablement ces deux Princes ; au moins c'est ce dont il est taxé par le Cardinal de Cusa (c), & par un Auteur encore plus moderne, qui nous a donné en François une *Histoire de la Religion des Turcs*. (d) Quelle ignorance, disent-ils ! confondre deux personnages que Moïse a si bien distingués ? Mais qui a dit que Mahomet les a confondus ? Apparemment le Traducteur de l'Alcoran, qui a rendu le passage de cette manière : « Alors Pharaon répondit : n'êtes-vous pas ce Moïse que j'ai nourri dès l'enfance ? » & il faut avouer qu'on n'auroit pas tout le tort si la Traduction étoit juste : mais qu'il me soit permis de dire que voici la véritable : « N'est-ce pas vous, que nous avons élevé autrefois parmi nous, dans le tems que vous n'étiez encore qu'un enfant ? » Or sur ce pied-là ou est la contradiction ? Pharaon ne dit pas que c'est lui qui a élevé Moïse, & que c'est dans sa maison qu'il a été nourri, comme on accuse Mahomet de le lui faire dire : il ne dit qu'une chose générale, qui regarde tout le Roïaume plutôt que lui-même. « N'est-ce pas vous, ce Moïse sauvé des eaux par une de nos Princesses, que nous avons élevé dans notre sein, & qui ensuite nous a échappé ? Venez-vous ici pour troubler un païs, que vous devez regarder comme votre Patrie, & vous élever contre une Nation, qui a été votre bienfaitrice ? » Rien de plus commun que ces sortes de figures dans les Auteurs anciens & modernes, & même dans les plus simples conversations. Nous disons tous les jours qu'une telle Ville, qu'un tel Païs nous a élevés (e) ; que nous avons battu tels & tels Peuples ; que nous avons défaits les armées les plus nombreuses & les plus aguerries ; que nous avons hérité la gloire des (f) Philippes, quoique la plus grande partie de ces faits dont nous parlons, se soient passés avant que nous fussions au monde. Il suffit qu'alors on parle pour la Nation, en la considérant dans toute l'étendue de ses Annales ; à peu près comme le Jurisconsulte Paulus, qui vivoit si long tems après Tullus Hostilius, s'explique en ces termes dans un Traité de Jurisprudence (g) ; nous avons vu les trois Horaces Sénateurs à Rome : ou comme Cicéron lui-même dans l'exorde de ses Tusculanes, ou il fait une espèce de parallèle entre le mérite des Grecs & des Romains. Il se met à la tête des derniers, & parle pour eux tous. « Pour nous, dit-il (h), nous entendons mieux la science des mœurs, & la

(a) Voyez l'Alcoran, Ch. 2.

(b) Addition du Traducteur.

(c) In *Cribratione Alcorani*, p. 43.

(d) C'est Michel Bandier. Voyez son Livre à la page 499.

(e) Voyez Euripide, dans son Hélène, — Ζακχάρις, δὲ πατρίσιν ἠτρέφαισιν με. C'est Salustienne ma Patrie qui m'a nourri.

(f) Philippe, dont il est ici question, est sans doute celui contre qui la République de Hollande a combattu pour sa liberté.

(g) Lib. III, 1. De *petitione hereditatis*.

(h) Cicero, Tusc. Lib. Cap. II. *Nam mores & instituta vitæ, resque domesticas ac familiares, nos profecto & melius, inuenimus & lauius.*

„ la conduite de la vie , & nos affaires domestiques , & la défense de nos amis , & „ on peut dire en général que toutes les loix de la société sont mieux connues parmi „ nous , & beaucoup mieux soutenues “. Car il n'y a personne qui ne voie , que par ce nous , il entend les Romains , par opposition aux Grecs .)

§. XXVIII.

S'il est vrai que Mahomet ait été assez mauvais Géographe , pour avoir placé la Mecque dans le Pais des Hammonites.

C'EST au moins ce que prétend l'Annotateur , dans l'édition de l'Alcoran qui parut au seizième siècle , sous le nom de *Robert de Res*. Car dans cette Edition on trouve des notes marginales , qui ne sont pas toujours fort judicieuses. Celle-ci est de ce nombre. Premièrement la traduction du passage est vicieuse , & ensuite la note l'est encore davantage. C'est au Chapitre XIV. où Abraham , à propos de la Mecque , demande à Dieu pour cette Ville une terre assurée ; au lieu de quoi on a traduit *edificatum in terra Aman* , qu'elle soit bâtie dans la Terre d'Ammon. Voyez le bon Géographe ! dit en marge l'Annotateur ; il place la Mecque dans le Pais des Hammonites ! C'est-à-dire que Mahomet étoit d'une ignorance si crasse , qu'il ne savoit pas seulement dans quel pais étoit située cette même ville où il étoit né , ou il avoit passé la plus grande partie de sa vie , d'où il avoit fait de fréquentes excursions dans les pais voisins , qu'il avoit reprise sur ses compatriotes par la force des armes , & où il a composé la plus grande partie de son Livre , & nommément le Chapitre en question ! En vérité , c'est poutler bien loin l'idée qu'on s'est faite de son ignorance ! A qui persuadera-t-on de pareilles choses ? C'est comme si on venoit me dire , que je place (a) Londres , ou j'écris ceci , sur le Lac de Genève , dans le pais de Vaux. Voici le fait.

Dans le Chapitre que nous avons indiqué , Abraham demande à Dieu , que la ville de la Mecque & ses environs , soient une terre sûre & privilégiée , qui serve de refuge au monde qui voudra s'y retirer. Or le mot Arabe qui signifie assurée ou privilégiée , est *amin* : d'où le Traducteur a fait *Aman* ou *Ammon* , & l'Annotateur le Pais des Hammonites. Jugez maintenant de quel côté est l'ignorance ? car du reste , les autres Traducteurs n'ont pas fait la même faute. *Du Rycer* a traduit à peu près comme M. *Reland* ; & Abraham dit à Dieu , Seigneur , protège cette ville , & la rends le refuge du Monde , &c.

En effet , la Mecque & son territoire sont encore aujourd'hui un asile certain pour tout le monde. Il n'est point permis d'y exécuter à mort qui que ce soit ; ni d'y tuer aucune bête , ou à la chaise , ou autrement ; ni d'y écraser un ver , une mouche , une fourmi ; ni même d'y arracher des branches d'arbres ou d'arbrisseaux. Il y a peine de mort attachée aux contrevenans. La pêche y est permise à la vérité , parce qu'on y considère les poissons comme des habitans de l'eau , & non de la terre , qui y est estimée franche. Pour les amphibies , on y respecte ceux qui posent leurs ails hors de l'eau , comme les oies , les cygnes , &c. & malheur à celui qui s'aviserait de les canarder , sous prétexte qu'ils vivent dans l'eau. Voilà en quoi consiste la sûreté de la Mecque , dont on a fait une ville Hammonite. Au reste son territoire est assez étendu ; douze milles d'Angleterre du côté du Nord , vingt-huit du côté de l'Orient , trente-six du côté du Sud , & environ quarante milles du côté de la Mer rouge ; & défense & inhibition très-expreses à tout Chrétien , Gentil , ou autre Infidèle quelqu'il soit , de mettre le pied dans une terre qu'Abraham n'a destinée pour refuge qu'aux véritables Mahométans. C'est le moien de la rendre vénérable à une populace ignorante & superstitieuse.

(a) M. R** parle d'Utrecht où il demeroit. M. D** qui dans tous ces éclaircissemens s'est

substitué hardiment à ce sçavant Hollandois ; nous parle de Londres , où il brille actuellement.

§. XXIX.

Si Mahomet s'est contredit dans son Alcoran, en disant, tantôt qu'il ne sçavoit pas lire, & tantôt qu'il sçavoit lire.

CHACUN sçait que Mahomet, soit par une humilité affectée, soit par fourberie, se représente presque par tout dans son Alcoran, comme un idiot, qui ne sçait pas même lire. Cependant, ajoute-t-on, il se contredit au Chapitre XLVII. car il y introduit la Divinité, qui lui parle en ces termes : Dieu sçait ce que tu fais & ce que tu lis ; & voilà l'homme, dit le même Amortateur dont nous parlions dans la Section précédente, qui dit par tout dans son Alcoran, qu'il ne sçait pas lire, & qu'il ne connaît pas les Lettres. Mais cette note est d'un ignorant. L'Arabe ne parle point de lecture, & Dieu ne parle point à Mahomet. C'est Mahomet qui parle aux hommes, & qui leur répète ce qu'il leur a déjà dit tant de fois : Dieu sçait toutes vos affaires & tout ce que vous faites, soit que vous vous occupiez, soit que vous vous donniez quelque repos. Après cela fiez-vous aux Traductions.

§. XXX.

Si Mahomet s'est encore contredit, en disant, tantôt qu'il conduisoit les hommes dans la voie du salut, & tantôt qu'il ne sçavoit pas s'il y étoit lui-même & ses Disciples.

S'IL faut en croire les Auteurs Chrétiens, Mahomet s'est encore contredit sur un article plus important. On prétend qu'il a avoué quelque part, qu'il ne sçavoit point ce qu'il avoit à faire, ni même si lui ou ses Disciples étoient dans la voie du salut. Si cela est, la contradiction est palpable ; car il est clair que dans tout le corps de l'Alcoran il se déclare être dans la bonne voie, & promet le salut, le Paradis & ses délices éternelles à ceux qui croiront à son Livre, & qui en pratiqueront les Ordonnances. Voions si la contradiction est bien prouvée, & écoutons d'abord ses accusateurs.

« Que Mahomet, dit Savonarole (a), se contredise pauvrement dans ses rêveries, « qu'il ignore si lui & les siens sont dans la voie du salut ; & par cet autre où il déclare « que, qu'il n'y a personne au Monde qui soit capable d'entendre l'Alcoran. Ne « faut-il pas être enragé pour parler ainsi, & ne devoit-on pas lapider un homme « qui vient nous donner, comme de la part de Dieu, des loix embarrassantes & inintelligibles, en confessant son ignorance sur la voie du salut, & sur l'état où il est lui-même ?

« Écoutons encore Mahomet sur son propre Livre, dit l'Auteur de la quatrième « harangue (b). Il dit que ni lui, ni aucun homme n'est en état de donner le sens « & l'interprétation de son Alcoran, & qu'il n'y a que Dieu qui l'entende. Si cela « est vrai, ajoute le Censeur, où est l'utilité de son Livre ? Si Dieu, qu'on suppose « qui y parle, s'y étoit rendu intelligible, à la bonne heure, on pourroit en retirer quelque utilité. Mais puisque Mahomet avoue lui-même qu'il n'y a aucune « créature sur la terre, qui puisse en donner l'intelligence, quel fruit, quel usage, « quelle leçon en retirerons-nous ? Preuve évidente que la Loi de Mahomet n'a « point Dieu pour Auteur ; car Dieu ne fait pas des Loix inutilement : la clarté & « la justice doivent être leurs caractères essentiels ; & cela suffit pour conclure que « ce Recueil n'est point une révélation divine, mais une fiction pitoiable de l'esprit « humain. »

Le Cardinal de Cusa (c) fait les mêmes remarques. Il dit que l'Impositeur se con-

(a) Dans ses Commentaires sur la Secte Mahométane.

(b) Dans l'Édition de l'Alcoran, qui se fit à

Zurich par Bibliander, p. 356.

(c) In Criticis Alcorani, Lib. IV, Cap. 2.

(a)
(b)

redit toujours, & particulièrement dans le Chapitre LVI. de son Alcoran, dont il cite ce prétendu passage : « Je ne suis pas le premier Envoyé ; je ne sçai pas même ce qu'il faut que je fasse, ou que vous fassiez ; & néanmoins je vous exposerai les choses divines. » L'Annotateur marginale se signale encore dans cette occasion. Quel Prophète, dit-il ! Mahomet avoue qu'il ne sçait pas ce qu'il a à faire, ni ce qu'il ont à faire ses Sectateurs ; bel aveu pour un homme inspiré, qui se vante des plus sublimes révélations !

(a) (Je ne voudrois pas nier qu'il y ait des contradictions dans l'Alcoran ; il y en a dans tous les Livres humains, & celui-ci sans doute a toutes ses preuves d'humanité ; mais il n'est pas vrai que Mahomet se soit contredit sur l'article en question ; & il n'est pas vrai qu'il ait dit ce qu'on lui fait dire.) Voici le fait. Dans le Chapitre XLVI. il avoue en propres termes, qu'il ne se pique point d'annoncer l'avenir, qu'il ne sçait pas toutes choses, & que ce qu'il sçait il ne le sçait pas par lui-même, mais par la révélation de Dieu. Voici le passage de la Traduction de M. Reland. *Pour moi, je ne sçai point ce qui nous arrivera, ou à vous, ou à moi ; je ne fais que suivre ce que Dieu m'a révélé.* (b) Comme s'il disoit : « Ne vous y trompez pas ; je ne suis point un Ange ; je ne suis point un Dieu ; je ne suis qu'un simple homme. Ma connoissance est bornée ; je ne connois pas l'avenir ; je ne sçaurai vous annoncer les événemens particuliers, qui me regardent personnellement, ou qui vous regardent vous-mêmes. Si je vous annonce quelque chose de nouveau, de plus parfait que ce qu'on a vu jusqu'à présent ; si je détermine avec tant de confiance ce qui doit arriver aux bons & aux méchans en général, & dans cette vie & dans l'autre, je ne parle pas de moi-même, je ne fais que suivre à la trace les révélations dont il a plu à Dieu de m'honorer. » Ce sens-là est plausible.)

Pour ce que *Savonarole* ajoute, que Mahomet a déclaré son Alcoran inintelligible excepté à Dieu même ; voici encore les propres paroles qu'on lui reproche : elles sont au commencement du Chapitre III. « Il n'y a qu'un seul Dieu vivant & éternel. Il l'a envoyé le Livre qui contient la vérité, & qui confirme les écritures précédentes, l'ancien Testament & l'Evangile. Pour toi, il t'a envoyé l'Alcoran, qui distingue le bien & le mal ; ceux qui ne croiront pas en la Loi de Dieu en seront rigoureusement punis. Il n'y a qu'un seul Dieu tout-sage & tout-puissant ; c'est lui qui t'a envoyé le Livre dont les préceptes sont très-nécessaires, qui sont l'origine & le fondement de la Loi, qui sont semblables en pureté les uns aux autres, & sans aucune contradiction. Ceux qui ont le cœur enclin à s'éloigner de la vérité tombent dans les désirs de sédition & de curiosité, & veulent sçavoir la vraie explication de l'Alcoran ; mais il n'y a personne qui la possède que Dieu même. Aussi voit-on que ceux qui sont doués d'une vraie sagesse, disent au contraire : nous croions en Dieu ; tout procède de sa divine sagesse. » (c) Ou vous voyez qu'il ne s'agit pas de cette explication nécessaire & suffisante, dont tout le monde est capable ; mais d'une explication curieuse & profonde d'un homme qui veut tout concevoir, faute de quoi, & si on ne le satisfait pas, il se jetera dans la rébellion & dans l'apostasie. Or une telle disposition d'esprit est déraisonnable, selon Mahomet ; premièrement parce qu'elle naît d'un principe d'orgueil & de suffisance, qui veut sonder les profondeurs de Dieu ; secondement, parce qu'il est impossible de satisfaire pleinement une telle curiosité, Dieu, selon Mahomet, s'étant réservé la pleine & entière connoissance des mystères de l'Alcoran. Car du reste, à qui fera-t-on croire que l'Imposseur a cru de bonne foi, que personne n'entendoit l'Alcoran ? Pourquoi donc l'auroit-il mis au jour ? Pourquoi auroit-il dit en cent endroits, que c'est un Livre évident, & qui manifeste les choses cachées, qui conduit les hommes dans la droite voie, & qui procure le salut à tous ceux qui en observent les ordonnances ? D'ailleurs le contenu de l'Alcoran est-il si difficile à entendre ? Rien moins ; ce sont des Eloges & des Doxologies perpétuelles de l'Existence de Dieu, de son unité, de sa puissance, de sa sagesse, de sa miséricorde, de sa justice, de sa Providence ; & des déclarations réitérées de la distinction qu'il fait du bien & du mal, de la protection qu'il accorde aux justes, des fléaux dont il accable les méchans, de la résurrection, du jugement à venir, du Paradis & de l'Enfer ; tout cela, je l'avoue, entre-

(a) Addition du Traducteur.
(b) Autre Addition.

(c) D'ici jusqu'à la fin du Chapitre, c'est presque toujours M. D** qui parle.

mêlé de petits contes & de petites historiettes, avec assez de désordre, mais véritablement sans beaucoup de difficulté, au moins par rapport au fond de la Doctrine & de la Morale.

Qu'on dise donc que s'il y a de bonnes choses dans l'Alcoran, c'est après tout un ouvrage mal bâti & mal digéré, rempli d'impertinences ridicules, prophanes & détestables; mais qu'on ne dise point que Mahomet s'est contredit, quand il a dit aux Esprits curieux & Pyrrhoniens, qu'il n'y avoit que Dieu proprement qui eût une parfaite intelligence de ses révélations. Nous disons tous les jours la même chose de nos mystères, & des profondeurs qui se trouvent dans les Prophètes du Vieux & du Nouveau Testament, quoique nous ne cessions de soutenir & de faire voir à tout le Monde, que la *voie du salut y est claire & manifeste* à tout homme qui sçait lire, & qui est en son bon sens.

§. XXXI.

Si dans l'Alcoran, il n'est fait aucune mention d'un Dieu créateur & immortel.

J'AI hésité quelque tems, si je devois mettre cette accusation au nombre des autres, tant elle me paroît fautive & calomnieuse; mais je dois suivre mon Auteur. Voici ce que c'est. Un certain *Barthelemi d'Edesse*, dans les *Varia Sacra* de M. le Moine (a), insulte à Mahomet en ces termes. « Je n'ai point trouvé dans ton Alcoran le nom de Créateur, ni celui de Dieu raisonnable & immortel; mais bien celui de cette Divinité des anciens Arabes, je veux dire, de l'Etoile du Matin. » Peut-on mentir avec plus de confiance, puisqu'il n'y a pas une seule page de l'Alcoran, où le vrai Dieu ne soit décrit avec ses attributs les plus propres & les plus essentiels, d'une manière à nous frapper quelquefois d'admiration, nous qui sommes Chrétiens, qui détestons l'imposture de tout notre cœur, & dont l'étonnement seroit encore plus fort, si nous ne sçavions que le fourbe a pillé tous les traits dont il nous dépeint la Divinité, dans le trésor de nos Saintes Ecritures. Cependant voici un Auteur Grec, qui ose dire, qu'il n'a point trouvé un Dieu créateur & spirituel dans tous le Livre de Mahomet; & avec tout cela, qu'il a lu l'Alcoran d'un bout à l'autre, & tous les Livres de cette Secte. C'est comme si on disoit qu'il n'y a pas un seul mot de la Providence dans tout le Nouveau Testament.

Après cela il a bonne grace de reprocher à Mahomet son *Etoile du matin*. C'étoit-là ce qu'il falloit remarquer, & non pas le reste. Il falloit censurer l'Imposteur, de jurer par une Etoile, lui qui avoit profané toutes les Divinités subalternes, & qui n'avoit conservé que le vrai Dieu, le créateur du ciel & de la terre. Mais parce qu'on jure par un Astre, s'enfuit-il qu'on a renié le vrai Dieu? La conséquence seroit bien sévère.

§. XXXII.

S'il est permis aux Mahométans, par les principes de leur Religion, d'épouser autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir.

TOUT le monde sçait que les Mahométans (b) sont assez portés au plaisir ainsi que leur maître; qu'ils peuvent épouser plusieurs femmes, & qu'ils ont sur leurs esclaves certains droits, qui ne leur sont point contestés. Cela a fait dire dans le Monde, que l'Alcoran leur a lâché la bride sur ce sujet, & que par les termes de leur Loi, ils peuvent épouser autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir.

Au moins la chose est attestée par plusieurs Auteurs; par *Olearius* dans son Itinéraire, par *Pierre Gregoire* de Toulouse (c), & par une infinité d'autres, (entre lesquels on pourroit ranger M. Bayle (d).) Un Auteur (e) moderne, qui a fait un Livre touchant

(a) Pag. 324.

(b) Addition du Traducteur.

(c) *Synagma Juris*, Lib. IX. Cap. 2. §. 22.(d) Voyez son art. de *Mahomet*, dans le *Dic.**Hist. & Crit.* qui dit cependant que Mahomet permit la Polygamie avec quelques bornes.(e) *Septem-Castrulis, de moribus Turc.* p. 24.

(a)

(b)

T

touchant les mœurs de la Nation Turque, a cru les défendre en fixant le nombre des femmes que la Loi, dit-il, leur permet d'épouser; & il réduit ce nombre à une douzaine. Le surplus est illégitime & contre la Loi de Mahomet.

Mais ou a-t'il pris cette Loi-là ? L'Alcoran n'est-il pas exprès sur cet article ? « Prenez en mariage, dit-il (a), des personnes qui vous reviennent; deux femmes, » trois femmes, ou quatre tout au plus. Si vous craignez de ne pouvoir pas les entretenir également, n'en épousez qu'une. » C'est encore aujourd'hui la maxime des Juifs. Ils ne croient point que la Polygamie soit un péché; prenez-en autant qu'il vous en faut, pourvu que vous en ayez les moyens. Cependant les plus sages d'entr'eux ont limité cette permission au nombre de quatre; & lorsqu'ils sont obligés de vivre parmi les Chrétiens, ou parmi les autres Peuples Monogames, ils se contentent aussi d'une seule épouse, sauf à eux à recourir d'une autre manière à la diversité. C'est ce que font à peu près les Mahométans dans leur Pays même. Ordinairement ils se contentent d'une femme proprement dite; mais cela n'empêche pas qu'avec la permission de Mahomet, si leur tempérament les y porte, & que leurs moyens le permettent, il ne leur soit accordé d'acheter des esclaves ou des servantes, dont ils sont absolument les maîtres, & qui ne leur sont pas, disent-ils, à beaucoup près si onéreuses que des femmes; à qui on doit certains égards, un certain entretien, certains honneurs, & l'accomplissement du Contrat; ce qui n'a pas lieu en l'autre cas.

Une raison qui a fait croire que les Mahométans avoient reçu de Mahomet le privilège de la Polygamie sans bornes, c'est que leur Prophète semble n'en avoir point gardé sur ce chapitre. Les uns lui donnent dix-sept femmes; les autres vingt & une; mais la vérité est qu'il en a eu quatorze bien comptées; à quoi il faut ajouter qu'il ne les a pas eues en même-temps. Il semble cependant qu'ayant lui-même franchi la barrière qu'il avoit mise pour les autres, il leur a donné le droit de l'imiter. Point du tout, disent les Musulmans; l'exemple de Mahomet ne tire point à conséquence. Ce fut un des privilèges particuliers qu'il reçut de Dieu, que la permission d'épouser un plus grand nombre de femmes que les autres hommes, non pas pour allouyr sa passion; (car qui selon eux, oseroit soupçonner Mahomet de pareille chose, à moins que d'être un prophète & un infidèle?) mais pour donner plus de cours à la Doctrine qu'il avoit reçue du Ciel, & en jetter plus solidement les fondemens. Aussi arriva-t'il, que toutes les Tribus ou il prit femme, se rangèrent aussitôt sous sa bannière, & favorisèrent merveilleusement ses intérêts. Remarquons encore avec M. *Rhoad*, que cet Imposteur savoit bien jouer son rôle; il faisoit quelquefois le dévot au sujet de ses femmes. Sur le point d'en prendre une nouvelle, ce qui lui arrivoit assez souvent, il la refusa le jour des noces, parce que le Père Pasturoit qu'elle n'avoit jamais été malade. Gardez-la, répliqua le Tannité; comment voulez-vous que je croie, qu'elle ait été, ou qu'elle puisse être agréable à Dieu à l'avenir, n'ayant jamais senti aucun mal? Cela fait voir que cet homme n'étoit pas si bête que l'on pense; car qu'y a-t'il au monde de plus frappant qu'une telle moralité parmi un Peuple, qui étoit déjà entêté de ses révélations? Voyez, disoit-on, il n'a pas voulu la toucher! Il auroit pu se fatiguer & la répudier ensuite, ou le lendemain, ou quinze jours après, car cela est permis à toute heure, & à tout moment; mais il a eu tant de peur de s'associer une âme mondaine, qui n'a jamais été éprouvée, qu'il n'a pas même voulu la recevoir chez lui! C'est la marque d'une vertu bien pure! *Sic decipiuntur parvuli.*

Mais puisque nous en sommes sur le chapitre de Mahomet, il ne sera pas inutile pour les curieux, de dire un mot des six premières femmes qu'il a eues. On pourra, par ce moyen, donner quelque lumière à un passage de *Sylburge*, qui est fort corrompu.

La première est (b) cette fameuse *Chadzze*, qui le prit à son service, lorsqu'il n'avoit encore que vingt-quatre ans; qui l'envoya en Syrie pour son commerce, & qui l'épousa à son retour une année après. C'est cette femme, qui fut la première de ses Prosélytes, lorsqu'ayant amassé beaucoup de bien avec elle, il se dégota du commerce, & voulut faire le Prophète, environ à sa quarantième année.

La seconde fut *Sawda*, dont je n'ai rien à dire ici de particulier.

(a) Ch. IV.

(b) Voyez ce qui en a été dit dans la *Differ.*

Relation sur la Vie de Mahomet.

Tome V.

La troisième fut *Afrika*, fille du fameux *Abubeker*, l'un de ses premiers Disciples. Il la prit pour femme, lorsqu'elle n'avait encore que six ans ; mais l'histoire dit qu'elle ne devint proprement telle qu'à sa neuvième année.

La quatrième avait nom *Chisra*, & étoit fille d'*Omar*.

La cinquième s'appelloit *Om*, fille de *Selma*.

Et la sixième fut *Zenab*, autrement *Zéobé*. Sur quoi il faut remarquer, que toutes ces femmes, excepté la fille d'*Abubeker*, avoient été mariées à d'autres, avant que de tomber en partage à Mahomet.

Maintenant nous ferons plus à portée d'entendre le passage de *Sylburge* dont j'ai parlé. Il se trouve dans le Recueil qu'il a intitulé *Sarracenes*. On y voit un formulaire d'anathème, qu'on fut obligé de prononcer à tous ceux qui abandonnèrent le Mahométisme, pour rentrer dans le sein de l'Eglise Chrétienne. Le voici. *Fanathemus tuus & je deteste de tout mon cœur & Zadora*, c'est *Chadizje* la 1. femme) & *Aize*, (c'est *Afrika* fille d'*Abubeker*) & *Zaineb*, (c'est *Zéobé*) & *Omeilthim*, (c'est *Om* fille de *Selma*), la 3. ou du moins *Om Kiffum*, fille de *Mahomet* & de *Chadizje*) les premières & les dix autres femmes du saint Prophète. Et il ne faut pas être surpris qu'on exigeât des Profesytes de pareils anathèmes, parce que c'étoit à la faveur de toutes ces femmes, de leurs familles & de leurs Tribus, que l'habile Tartuffe avoit trouvé le moyen de se faire un puissant parti à la Mecque, & de donner cours à ses erreurs, premièrement par la voie de la parole & de la persuasion, & ensuite à force ouverte, lorsqu'il se sentit assez appuyé.

(a) Pour revenir maintenant à la question du nombre des femmes, il faut convenir de bonne foi, qu'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'on dit, que les Mahométans ont la permission d'en entretenir autant qu'ils peuvent. C'est qu'en effet, outre les quatre légitimes, qui leur sont allouées par la Loi civile & religieuse, (qui est presque la même chose dans les Pais Mahométans) il y a parmi eux des particuliers, qui ont jusqu'à dix ou douze servantes concubines, qu'on ne distingue des autres femmes qu'à certains égards, & nullement à l'égard de la lignée. Car un enfant qui est né de l'esclave s'estime autant, & a les mêmes droits, que celui qui est venu d'une épouse légitime. C'est le mari qui annoblit dans l'une & dans l'autre ; on pour mieux dire, il n'y a nulle noblesse que celle qui est fondée sur le mérite. Aussi comme l'un ne s'enorgueillit point d'être venu du côté droit, l'autre ne rougit point d'être descendu du côté gauche. La raison en est, que la Polygamie est une chose permise parmi eux, & non pas un adultère, comme parmi nous, & que quand on a acheté quelque chose légalement, disent-ils, rien n'est plus légitime que d'en user. Telles sont les détestables illusions de ces malheureux Peuples, en quoi certes ils reçoivent bien la récompense de leur erreur par l'esclavage continuél où ces voluptés les précipitent. Ce qui doit nous pénétrer de reconnaissance nous autres Chrétiens, que Dieu a appelés à une vie plus saine, & à une autre plus pure, & à un sacrifice réciproque de l'un à l'autre, qui doit avoir des charmes infinis pour deux cœurs bien faits.)

Où a vu ci-dessus (b) un passage de M. *Ricault*, qui ne fait pas beaucoup d'honneur aux femmes de Turquie, qu'il nous représente comme des tigresses domestiques, sans éducation, sans Religion & sans retenue. Cependant *Bellon* (c) nous dit tout le contraire : il ajoute même, que c'est quelque chose de surprenant, que de voir la bonne union & l'heureuse intelligence, ou vivent toutes ces femmes les unes avec les autres, tant légitimes que secondaires, tant libres qu'esclaves, tant favorisées que non favorisées : c'est une merveille, dit-il ; on ne sçait ce que c'est que l'envie ou les querelles dans une maison Turque.

Comme cet Auteur sentoit bien qu'on auroit de la peine à l'en croire sur sa parole, sur cette belle harmonie qu'il dit régner dans les ménages Mahométans, il tâche d'en donner des raisons qui lui paroissent plausibles.

La première est que l'antiquité de la race, & la distinction des familles ne confère parmi les Turcs aucune dignité. On ne s'y distingue point les uns des autres par ces noms éclatans & à longue queue, comme on le fait parmi nous. Qu'un homme

(a) Addition du Traducteur.

(b) Voyez le §. XVIII. de ces *Eclaircissements*. Au reste il ne s'agit pas de femmes *negresses* dans le passage de *Ricault*, mais de

femmes libertines.

(c) In *Observationibus*, Lib. III. Cap. 2. & 16.

(d)

épouse d'abord la fille d'un grand Seigneur, & ensuite celle d'un vil artisan, l'une & l'autre ont le même rang, & les mêmes honneurs dans la maison de l'époux commun ; parce que la noblesse d'un Grand Seigneur, ou pour mieux dire, l'élevation ou son mérite l'a conduit, ne conclut rien pour sa fille. C'est une chose purement personnelle, qui ne conclut rien non plus pour les enfans mâles. Le fils d'un Gouverneur de Province n'y est pas plus honoré, qu'un jeune homme qu'on voit sortir d'un famille obscure, si on trouve quelque égalité entre eux du côté du mérite, ou du moins quelque compensation entre les qualités du corps ou de l'esprit de l'un & de l'autre. (a) Sur ce pied-là l'Ode de M. de la Motte sur le *merite personnel* n'est belle parmi nous, que parce qu'elle est contraire à nos mœurs ; que nous sommes allez vains pour nous glorifier du nom & de la réputation d'un Père célèbre, & allez fots pour avoir honte d'un Père obscur. Mettez-là, cette Ode, en vers Arabes les plus justes & les plus coulans, elle ne frappera point les Disciples de Mahomet, qui savent par une longue expérience, qu'il n'y a rien de plus raisonnable que cette maxime, rien de plus commun, rien de plus usité ; & rien de plus ridicule que son contraire. Ce n'est qu'à nous, qui sommes infatués d'une haute naissance, ou défilés d'une naissance basse, qu'il faut dire & prêcher les maximes suivantes :

*On ne se choisit point son Pere.
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abbattu ;
Et quoique le vulgaire en pense,
ROUSSEAU, la plus vile naissance
Donne du lustre à la vertu.*

*N'envions que l'humble sagesse ;
Elle fait seule la noblesse,
Le vice notre indignité.
Par là se distinguent les hommes ;
Et que fait à ce que nous sommes
Ce que nos Pères ont été ?*

Tant il est vrai qu'il y a des *beautés relatives*, & qui frappent d'autant plus, qu'elles contiennent une censure tacite de nos mœurs. Ainsi cette Ode est fort belle pour le Pais où elle a été composée, où la vanité que donne la qualité est portée à son comble, & où un honnête homme, qui est parvenu à faire quelque figure dans le monde, a bien de la pente à s'empêcher de raugir d'une naissance basse. Ajoutez à cela, que le caractère de celui à qui elle étoit adressée, rend la pièce encore plus ingénieuse.

*Que j'aime à voir le sage Horace
Satisfait, content de sa race,
Quoique du sang des affranchis !
Mais je ne vois qu'avec colere
Ce fils tremblant au nom d'un Père,
Qui n'a de tache que ce fils.*

Supposons que l'homme en question fût né à Constantinople, parexemple, & qu'il eût été élevé parmi les Mahométans, il est fort probable, qu'il n'auroit point eu ces frissons, ou les *préjugés* qu'on lui attribue, dès qu'on lui parle de son Père. De tout autres principes, ou il auroit été nourri, l'auroient guéri dès l'enfance.

(a) Dans ce qui précède on reconnoissoit encore M. *Reland*. Ici c'est M. D^{ns} qui parle.

fance de cette foiblesse. Peut-être même ne lui seroit-elle jamais venue dans l'esprit. Tel est notre naturel ; les premières impressions nous plient comme de jeunes arbres.

Mais la maxime de *M. de la Motte*, qui est celle-là même du bon sens & de la raison, n'est pas seulement générale dans les familles des Turcs ; elle est universelle jusques dans la Cour des Princes. On n'y estime les enfans, qu'à proportion de leurs bonnes qualités ; & si le fils d'une esclave a plus de mérite que celui d'une femme légitime, le Père le préfère à l'autre. A tout prendre, & avant que leurs talens se déclarent, ils sont tous égaux ; ceux de la femme comme ceux de l'esclave. *Toutes les filles du Serrail sont esclaves*, dit un Auteur moderne, *de sorte que tous les Princes Ottomans sont enfans d'esclaves*. Il en est de même des Rois de Perse. Le grand Sophi ne fait point de Contrat de mariage, comme nos Princes Européens, avec ses femmes. Il choisit entre ses sujettes ou autres celles qui lui reviennent le plus, & en fait comme le Grand Seigneur, une espèce de Serrail, qu'il augmente ou qu'il diminue à sa fantaisie. Cette coutume est fort ancienne ; car il paroît par le Livre d'Esther, qu'elle étoit déjà en usage dans ce tems-là. Les femmes du Prince, celle même qui par distinction étoit appelée (a) la Reine, & portoit la couronne, étoient sous la garde des Eunuques ; elles avoient chacune leur tour, quoiqu'il y en eût de tems en tems de favorisées & de couronnées, & qu'on ne se fit pas grand scrupule de leur ôter tous ces titres, en cas de défobéissance. L'exemple d'Esther prouve toujours que le Roi choisissoit où il vouloit, sans aucun égard au Pais, à la naissance, à la famille, à la parenté, ni même à la Religion, mais uniquement à ce qui plaît aux yeux. La multitude des femmes étant donc une chose établie en Orient de tems immémorial, il ne faut pas être surpris si elles acquiescent doucement à cet usage ; elles ont eu tout le loisir de s'y accoutumer. C'est la première raison de *Bellon*.

La seconde qu'il allégué n'est pas moins plausible. C'est que les femmes & les esclaves d'un Mahométan sont un bien qui lui appartient en propre, & qu'il a acquis à beaux deniers comptans. Autre contradiction dans nos mœurs, avec celles des Orientaux. Si le mariage nous a procuré de belles filles, le premier de nos soucis est de les bien placer ; & comment les placerons-nous un peu avantageusement, si nous ne relevons ces agrémens fragiles, dont la nature les a partagées, par une dot raisonnable, qui facilite les conditions, le commerce, l'amitié même & l'éducation des enfans ? (b) Serviteur à la beauté, lorsqu'il faut mourir de faim en sa compagnie, & voir dépérir une femme & de beaux enfans avec elle ! Mais en Turquie c'est tout le contraire. C'est être riche que d'avoir de belles filles. On vous fait la cour pour les avoir ; & c'est à vous, père de famille qui en avez de jolies & de bien élevées, de faire bien votre marché, & à propos, selon les personnes & les circonstances. Or si cela est, il n'est pas difficile de comprendre, que des femmes & des esclaves qu'on a achetées & bien payées, soient plus soumises à leurs maris & plus tranquilles entr'elles, qu'une femme unique, avec qui on est lié par Contrat réciproque & indissoluble, qui a r'habillé le gueux, remonté l'indigent, engraisé le maigre, ou du moins élevé le commode, & qui par dessus tout cela, se sent de la qualité & de la noblesse jusqu'aux ongles. Qu'une telle femme, née d'un tempérament aigre ou altier, dispute pendant quatre ans avec son mari à qui tiendra le timon, & l'emporte le plus souvent ; je ne m'en étonne pas : le mari n'a point de perte de la dot ; que faire contre une femme, qui parle plus haut que vous ? J'ose vous assurer, pauvre mari, que vous n'avez point de meilleur parti que la patience. Car enfin il n'y a guère que l'infidélité, qui vous mette en droit de la faire sortir de chez vous ; & vous sçavez bien qu'elle est assez contrariante pour être vertueuse par malice, quand elle ne le seroit pas par inclination. C'est la seconde raison de mon Voïageur.

Ajoutez pour troisième raison, que les femmes de Turquie ne se mêlent point du ménage, ni des meubles, ni des dépense, encore moins de la bourse.

Elles

(a) Pour faire faire halte au Lecteur, on place ici deux belles Figures ; l'une représente une de ces *Agari* dont il est parlé à la fin de ce Chapitre ; l'autre le Grand Seigneur descen-

du de ces *Agari*.

(b) On prie le Lecteur d'avoir un peu d'indulgence pour le style du Traducteur.

JMES

me dans l'es-
me de jeu-

ens & de la
st universelle
roportion de
ui d'une fem-
que leurs ta-
de l'esclave.
que tous les
e Perse. Le
Européens,
evieiment le
il augmente
il paroît par
femmes du
rtroit la cou-
tout, quoi-
on ne le fit

L'exemple
un égard au
n, mais uni-
c une chose
acquiescent
C'est la pre-

mmes & les
& qu'il a ac-
avec celles
de nos sou-
ageusement,
es, par une
& l'éduca-
en sa com-
en Turquie
n vous fait
joies & de
es & les cir-
s femmes &
ars maris &
Contrat ré-
engraillé le
sent de la
tempéram-
endra le ti-
a point de
public, la
vous ? J'ose
la patience.
e sortir de
vertueuse
e raison de

nt point du
la bourse.
Elles

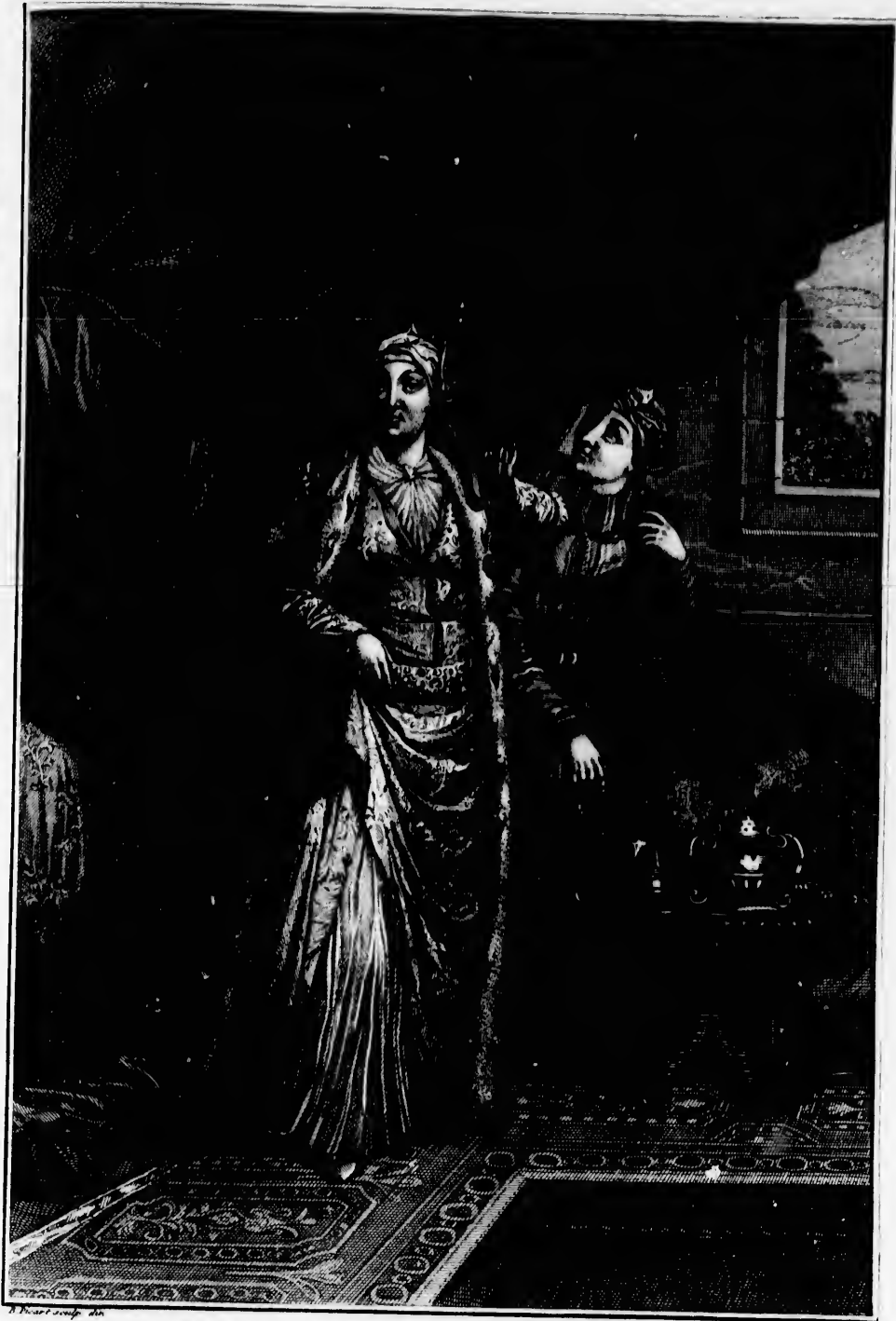
un peu d'in-
teur,



Le Peintre sculpt. de

LE GRAND SEIGNEUR en habit de Cérémonie le jour des Bairam





LA SULTANE ASSEKI, ou SULTANE REINE.

E
em
bla
ils
Ce
qu
ell
les

rou
nié
lan
de
ébr
il p
dit
vou
qu
de

(
thé
con
ni
tan
qu'
cité
de

(
qu'
le r
pau
don
ecc
qu'
obl
cité
qu'
prié
por
du
civi
l'ea
les l
foig
dév
tans

(a
(b
(c

Elles ne passent point le tems, comme les nôtres, à se coëffer, à faire des visites, à embellir une maison, à arranger des Porcelaines, à faire de beaux habits, à laver, à blanchir, ou à repasser. C'est l'affaire des esclaves. Pour les hommes, dit *Hellon*, ils ont soin de l'economie, & prennent sur eux toute l'administration du domestique. Cela ne va pas fort loin; les Turcs ne se chargent point de meubles inutiles. S'il y a quelques hardes à laver, c'est l'affaire des serviteurs. Et pour ce qui est des femmes, elles ne font chargées d'autre soin, que de celui d'élever les enfans, & de vivre en paix les unes avec les autres.

Enfin cet Auteur nous fait remarquer, pour rendre plus croiable ce qu'il avance touchant l'union de ces épouses diverses, qu'elles passent la vie renfermées d'une manière tranquille & sédentaire, hors du bruit & du tumulte des voisins & de la mauvaise langue des voisines, & du quartier, sans parler à d'autres hommes qu'à leurs maris, & loin de tous ces corrupteurs, & de toutes ces corruptrices de la société, qui pourroient ébranler leurs sentimens, ou du moins semer entr'elles la zizanie & la discorde. D'où il paroît, pour conclure ce long article, combien est fautive la remarque de ceux qui disent, que les Mahométans n'aiment pas qu'on les nomme *Agaréniens*, comme si on vouloit leur reprocher leur origine servile; mais bien *Sarazins*, parce qu'on suppose que ce nom leur fait plus d'honneur. Les Empereurs eux-mêmes, & de Perse & de Turquie, ne se font point une honte de descendre d'une (a) Agar.

§. XXXIII.

Si les Mahométans ne prennent aucune précaution pour se laver le visage.

(b) (V O I C I une accusation bien puérile, & qui ne fait guères d'honneur à *Barthelemi d'Edesse*, dont *M. le Moine* a donné l'ouvrage dans ses *Varia sacra*. Je ne sçai comment m'y prendre pour rapporter une fadaise de cette nature, qui ne souffre, ni Latin, ni Grec, ni François. En général tout le monde sçait que les Mahométans sont fort propres, & que c'est un des griefs dont on les taxe, que le grand soin qu'ils prennent de la pureté du corps. Cela va si loin, qu'une de leurs ablutions, est celle dont on a parlé à la fin du Chapitre VIII. & qui consiste à se nétoier avec de l'eau, avant que de sortir de la garde-robe.

Que dit à cela l'Auteur que j'ai cité? Une fausseté ridicule & honteuse; c'est qu'ils font cette espèce d'ablution cinq fois par jour, & qu'à chaque fois ils portent le même doigt au visage, pour se laver la bouche & toute la face. (c) (Quelle pauvreté; ou plutôt quelle malice pour tourner les gens en ridicule! Qu'on sçache donc une bonne fois, que les Mahométans sont très-propres, qu'ils ne pratiquent cette espèce d'ablution, que quand ils vont à la garde-robe; qu'ils ne la pratiquent qu'avec beaucoup de propreté, comme l'assure *M. Tournefort*; qu'ils ne sont point obligés d'y aller cinq fois par jour; qu'ils n'y vont, comme nous, qu'en cas de nécessité; qu'après l'ablution faite, ils se lavent les mains avec beaucoup de soin; & qu'à l'égard du visage, ils ne sont obligés de le laver, que quand ils vont faire leurs prières. (d) Quoi donc, parce que nous devons manger deux ou trois fois le jour, porter la main sur les mets les plus délicats, & au visage même, il nous sera défendu également, & à l'un & à l'autre sexe, de nous occuper des soins domestiques & civils, quelquefois mécaniques, & souvent assez désagréables? N'avons-nous pas de l'eau en abondance pour nous nétoier? Y a-t-il rien de plus commun en Orient que les bains; & n'est-ce pas un des articles de la Religion de Mahomet, de se laver soigneusement avant que de rien entreprendre de religieux & de sacré, dans leurs dévotions publiques ou particulières? Voyez ci-dessus le Catéchisme des Mahométans (e).

(a) Addition du Traducteur.

(b) Autre addition.

(c) Addition.

(d) Addition de M. D**.

(e) Dans le Ch. VIII.

§. XXXIV.

Si Moïse est du nombre des Réprouvés, selon les Mahométans.

(a) (M. RELAND ne devoit pas mettre cette accusation au nombre des autres, parce qu'il n'y a qu'à ouvrir l'Alcoran, pour y voir ce Législateur de la Nation Juive couronné des plus grands éloges. On peut même dire que Mahomet se signale sur ce Chapitre, par quelques traits qui ont de la grandeur. Ajoutez que c'est l'opinion constante des Mahométans, que Moïse a été un des plus grands Prophètes que Dieu ait envoieé aux hommes, uniquement inférieur à Jesus, qui est venu après lui, & à Mahomet qui fait, disent-ils, la clôture & le sceau de tous les autres. Voyez ci-dessus l'Abregé, dans le Chapitre qui traite des *Envoies de Dieu.*)

Cependant il s'est trouvé deux Grecs (b), qui ont assuré le contraire, & qui ont soutenu que Mahomet dans son Alcoran, *avoit placé Moïse au nombre des damnés.* (c) Que dirons-nous après cela de tous ces anciens Hérétiques, dont nous ne sçavons plus rien que sur le rapport d'un Irénée, ou d'un Epiphane? Pour moi, avant que de les juger définitivement, je voudrois avoir quelques-uns de leurs Ouvrages, parce que je sçai d'ailleurs par une assez longue expérience, qu'on en impose toujours à ceux que l'on n'aime pas, & que le portrait qui est tracé par une main ennemie, est presque toujours infidèle.

§. XXXV.

Si les Mahométans ne reconnoissent que trois Prophètes, Moïse, Jesus-Christ, & Mahomet.

C'EST l'opinion de Volaterran, qui est contradictoire à la précédente. Moïse n'est point sauvé, selon Mahomet, s'il faut en croire Euthymius (d) : par conséquent il ne sçait point être un Prophète; car les Prophètes ne péchent point, ou du moins ne péchent pas mortellement, selon la Doctrine Musulmane. Mais Volaterran soutient, au contraire, que Moïse est un des grands Prophètes des Mahométans; que Mahomet est le premier, & Jesus-Christ le troisième; & que hors de ceux-là, ils n'en reconnoissent point d'autres (e). Voilà une contradiction bien marquée, & qui nous doit rendre suspectes toutes ces prétendues réfutations de la Doctrine Mahométane.

(f) (La vérité est que les Mahométans sont bien plus à blâmer pour avoir multiplié les Prophètes, que pour en avoir diminué le nombre. Ils les comptent par milliers, comme on l'a vu dans l'Abregé de leur Théologie (g); & à l'égard de ceux qui ont donné au monde de nouvelles Constitutions, ils en articulent six, qu'ils regardent comme les plus illustres: „ Adam, Noé, Abraham, Moïse, J. C. & Mahomet; & qui- „ conque ne les aime pas, ou révoque en doute leur véracité, est infidèle. ” Voyez le Chapitre des *Envoies de Dieu.*)

§. XXXVI.

Si l'homme a été formé d'une sangsue, selon Mahomet.

AUTRE puérilité d'Euthymius Zigabéne. Il dit que Mahomet fait naître (h) l'hom-

(a) Addition du Traducteur.

(b) Euthymius Zigabene & un Anonyme, qui a fait la vie de Mahomet, insérée dans les *Saracenicæ de Sylburge*, p. 60.

(c) Le grand Homme qui attaque ici les deux petits Grecs, sous les auspices, à la vérité, & par le moi de M. Reland, nous avertit, non qu'il faudroit, mais qu'il *voudroit* avoir quelques-uns des Ouvrages de ces Hérétiques jugés définitivement, sur le rapport d'un Irénée & d'un Epiphane. C'est donc sans doute un malheur pour ces Hérétiques, que leurs Ouvrages se soient

perdus avant que d'avoir été jugés par M. D** qui les auroit infailliblement réhabilités, & peut-être même honorés du titre qu'il refuse à Irénée & à Epiphane.

(d) Voyez la Section qui précède.
(e) Voyez la réfutation du *Mahométisme* par Volaterran, à la suite de l'Alcoran, de l'Edit. de Bibliander, 1550.

(f) Addition du Traducteur.
(g) Voyez ci-dessus, Ch. V, des *Envoies de Dieu.*

(h) Le premier homme.

me d'une sangsue. C'est que dans le Chapitre XCVI. de l'Alcoran, il est dit que Dieu a créé l'homme d'un peu de sang caillé, ou congelé, comme a traduit la version Française (a), & que le mot Arabe signifie aussi une sangsue, ou avec très-peu de changement *semen génitale*. Mais tous les petits Grecs qui n'entendent pas cette Langue, ont confondu toutes ces significations, pour se moquer de leurs adversaires à tort & à travers.

N'ont-ils pas dit encore, que Mahomet a donné à Salomon un coq sauvage, & de certaines Gondes pour précepteurs; & que c'est d'eux qu'il a tiré toute la sagesse (b), & non de Dieu? Mais qu'est-ce que ces Gondes (*Géidai*) qu'un mot barbare, qui ne signifie rien, & qui a été formé (c) de deux mots Arabes, qu'ils n'ont pas entendus, & qui signifient une troupe de Génies, ou d'Esprits divins, (d) (quoique ce soit en partie le même mot que celui qu'ils ont confondu avec le terme employé pour signifier les Démons, pour faire tomber l'Alcoran en contradiction avec lui-même, & accuser Mahomet d'avoir sauvé ces mauvais Génies. La vérité est que dans le Chapitre où le passage se trouve, qui est le XXVII. il y a beaucoup de fautes tout-à-fait indignes de Salomon, au moins de ce Salomon sage & Philosophe à la lettre, tel qu'il étoit encore dans ce tems-là: cependant il y eut toute la sagesse de Dieu. „ Nous avons, dit „ l'Alcoran, donné la science à David & à Salomon. Ils ont dit, loué soit Dieu „ qui nous a gratifiés au-dessus du grand nombre de ses serviteurs, qui ont cru en sa „ toute-puissance. “ Après quoi suivent d'autres discours, qui ne sont pas, je l'avoue, des plus sensés, mais qui ne sont pas si impies.)

§. XXXVII.

Si Mahomet a nié l'immortalité de l'ame.

IL me semble qu'après ce qu'on a dit sur l'Enfer & le Paradis des Mahométans, il est superflu de les justifier sur l'Épicurésisme qu'on leur attribue, lorsqu'on dit qu'ils ne croient point que les ames subsistent après la mort. C'est Polydore Virgile (e) qui les en accuse: mais certainement il ne sçait ce qu'il dit. Il n'y a qu'à ouvrir l'Alcoran, pour y voir en cent endroits, que les justes & les impies vivront éternellement; les uns dans le Paradis, où ils verront & aimeront Dieu dans le comble de leur joie; affections qui ne peuvent convenir qu'à l'ame, qui par conséquent ne meurt point: les autres dans la Géhenne, où ils seront tourmentés éternellement par les ministres de la vengeance divine, qui ne leur donneront ni paix ni trêve (f).

Mais voici peut-être ce que Polydore Virgile a entendu. Il a voulu dire que les ames, selon les Mahométans, ne subsistent point sans corps. Et c'est-là en effet, un des articles de leur Théologie. (g) (Ils ne sont point Cartésiens; ils ne croient point que la nature de l'ame puisse agir toute seule. Il lui faut un corps, qui partage avec elle toutes ses fonctions, & qui en devienne en quelque sorte le théâtre, le *Seniorium*, pour parler à l'Angloise. Les Sociniens eux-mêmes font dans cette malheureuse erreur: ils s'imaginent que les ames dorment jusques à la résurrection (h); & ce qu'il y a de singulier, est que pour le prouver, ils se servent des mêmes raisons que les Mahométans. Ils disent que ceux qui sont morts sont morts; qu'ils ne sont plus; qu'ils ne vivent plus; qu'ils n'entendent plus; qu'ils n'ont plus de corps pour faire les fonctions de la vie. Toute la différence qu'il y a entre eux, c'est que les Mahométans sont plus raisonnables sur cet article; car après l'examen du sépulcre, qui suit la mort, & dont j'ai parlé ci-dessus, ils croient que nos ames passent en des corps purs, que Dieu a créés à cette fin, sçavoir pour les garder comme dans une espèce de réceptacle, jusques à la résurrection universelle, ou chaque esprit abandonnant avec joie le corps emprunté, sera rendu à son véritable corps: au lieu que les Sociniens, quoiqu'ils tiennent pour l'immortalité des ames, s'avisent néanmoins de ne sçai com-

(a) Du Sr. Du Ryer, imprimée en Hollande en 1649, & en 1733.

(b) Voyez *Evodius*, dans les Actes des XLII. Martyrs, insérés dans le VI. Tome des *Acta Sanctorum*.

(c) M. Reland ne cite qu'un mot,

(d) Addition du Traducteur.

(e) *De invent. Rer.* Lib. VII. Cap. 8.

(f) Addition du Traducteur.

(g) Voyez le Ch. VI. du Cathéchisme rapporté ci-dessus.

(h) Voyez *l'elégus*, p. 501. Ed. Racov. *De Invoc. Sanctor.*

ment, & pourquoy, de les faire dormir, ou du moins sommeiller jusqu'au dernier jour. Il me semble que des gens qui se piquent tant de raison, & d'une connoissance si exacte des écrits sacrés, devroient mieux connoître, & la nature de l'ame, & ses propriétés essentielles. Car enfin c'est elle qui donne la vie au corps; c'est elle qui forme en nous la réflexion, la mémoire, l'intelligence, l'esprit & la joie. Quelle apparence donc que lorsque le corps lui sera soustrait, elle perde toutes ses qualités & ces propriétés excellentes, qu'elle déployoit dans le corps même? Ce seroit une chose bien étrange, qu'il fallût avoir un corps pour penser.)

§. XXXVIII.

Si Mahomet a enseigné, que celui qui tue son ennemi, ou qui en est tué est indubitablement sauvé.

(a) (Si l'accusation dont on vient de lire l'épigramme, est véritable, voilà le meurtre bien autorisé, voilà la vengeance sur le pinacle; & si cette Doctrine de Mahomet est une fois tournée en pratique, que deviendront les Mahométans? Ce ne sera plus qu'une troupe de mutins ou de breteurs, qui s'entreégorgeront les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils se soient exterminés; à peu près comme ces enfans de la terre provenus des dents du Dragon, & qu'Ovide a si biendécrits dans le troisième Livre de ses Métamorphoses (b).

*Territus hoste novo Cadmus capere arma parabat;
Ne cape, de populo, quem Terra creaverat, unus
Exclamat, nec te civilibus infere bellis:
Atque ita terrigenis rigido de fratribus unum
Cominus ense ferit; jaculo cadit eminus ipse.
Hic quoque, qui leto dederat, non longius illo
Vrvit, & expirat, modo quas acceperat, auras.
Exemploque pari sunt omnis turba, suoque
Marte cadunt subiti per mutua vulnera fratres.*

Paroles que le nouveau Traducteur de cet Ouvrage a rendues ainsi: « Cadmus étonné à la vue de ses nouveaux ennemis, se dispoit à prendre les armes, lorsqu'un de ces enfans de la Terre lui dit de demeurer tranquille, & de ne point prendre parti dans leur querelle; & après ce peu de mots, il perçad'un coup d'épée un de ses freres, & tomba mort lui-même d'un coup de javelot que l'autre lui lança. Celui-ci ne lui survécut pas long-tems, & perdit bien-tôt une vie qu'il ne venoit que de recevoir. Une égale fureur anima alors toute la troupe, & ces freres infortunés s'entreteurent tous les uns les autres. »

Car où est celui des Mahométans, qui refusât d'être le bourreau ou le martyr de la vengeance, s'il étoit bien sur de gagner le Paradis par cette voie? Ils se feroient tous un honneur & un devoir, de faire naître ou de resusciter les querelles les plus mal fondées; & la société parmi eux ne seroit plus qu'un brigandage de peu de jours.

(Défions-nous donc d'une accusation qui prouveroit trop, & qui seroit manifestement démentie par l'expérience.) Il est vrai que cette accusation est avancée par des Auteurs respectables. Premièrement, par un Empereur fort célèbre: c'est *Constantin Porphyrogénète*, qui vivoit au dixième siècle, & qui (aimoit si fort les Sciences, qu'il nous a laissé un Livre de l'administration de l'Empire, publié par *Meursius*, il y a un peu plus de cent ans. Dans cet Ouvrage (c), il attribue à Mahomet la Doctrine dont nous venons de parler, sçavoir, que le Paradis est ouvert à quiconque des siens aura tué son ennemi, ou en aura été tué. Analtase avoit dit la même chose (d) avant lui

(a) Addition de M. D**.
(b) V. 115.

(c) *De Administr. Imperii*, Ch. XIV.
(d) *Histor. Ecclesiast.* p. 104.

lui dès le neuvième siècle ; & avant Anastase, nous trouvons la même accusation dans la *Chronique de Throphane*, qui vivoit dans le huitième siècle.

Je ne conseillerois pas à un Mahométan de tuer son ennemi, sur la foi de ces Auteurs. (Il ne la porteroit pas loin, je vous assure.) Les Loix contre le meurtre sont chez eux aussi sévères qu'en aucuns endroits du monde. Mais ce qui a trompé ces Auteurs, c'est que Mahomet se voyoit attaqué par les habitans de la Mecque, encore Idolâtres & ennemis de ses révélations, à tel point qu'ils eussent mis en pièces, s'ils eussent pu l'attraper, exhorta vivement les siens à se défendre de toutes leurs forces, en soutenant la cause du vrai Dieu, & de son Unité ; & pour les animer au combat avec plus de succès, ils leur promit que s'ils venoient (a) à tomber dans la voie de Dieu, c'est-à-dire, comme Martyrs de l'Unité de Dieu, ils entreroient infailliblement dans le Paradis, aussi-bien que ceux qui demeureroient vainqueurs de ces Idolâtres. Voilà ce qu'il y a de vrai. C'est un ordre de Mahomet qui regarde proprement les habitans de la Mecque, qui lui résistoient en face, qui s'opposoient à ses révélations, & qui lui couroient sus à main armée. C'est contre eux qu'il dit dans son Alcoran : *tuez-les par tout où vous les trouverez*. Mais cela ne regarde point la Société Mahométane en elle-même, c'est-à-dire, les inimitiés particulières qui peuvent s'élever entr'eux ; cela ne regarde pas non plus les Chrétiens, ni les autres Peuples qui les environnent, & qui sont en paix avec eux, soit dans leur voisinage, soit dans le sein même de leurs villes & de leurs habitations.

A entendre parler certains Auteurs, vous diriez que les Mahométans sont des mutins & des insolens, qui passent la vie dans les querelles & dans la vengeance ; mais il n'y a rien de plus faux. Si nous en croions les Relations modernes, ils sont si pacifiques, que bien loin d'exciter ou d'entretenir les dissensions, ils se font un devoir de les assoupir, & de se réconcilier même avec ceux qu'ils ont pu offenser par inadvertance ou par promiscuité. On appelle Braves dans notre Europe, dit *Hellon* (b), ceux qui sont toujours prêts à dégainer ; qui ont le regard hautain & farouche ; qui savent bien montrer les dents, & envisager les autres de travers ou de haut en bas ; qui jurent comme des charriers ; qui s'emportent à la première occasion ; qui donnent le démenti ou le soufflet au premier venu ; qui sont ravis de pouvoir dire, *j'ai eu telle ou telle affaire d'honneur*. En voilà encore les marques. Il est vrai que je lui ai passé mon épée au travers du corps, &c. Voilà ce qui s'appelle parmi nous un homme d'honneur. Mais les Turcs ne sont pas si ferrailleurs. Dès que la paix est faite, ils posent modestement les armes, & vivent entr'eux de la manière la plus tranquille. Ils ne se chargent point d'un grand sabre dans les rues ou dans les places publiques, ou il est parfaitement inutile. Ils se contentent de s'en servir à l'armée, dans le besoin. On n'entend pas que le duel, ni les rencontres fassent du ravage parmi eux ; & s'il arrive par hasard que quelqu'un d'eux se défaille de son ennemi, ou le blesse dans la colère, ne croiez pas qu'il en acquiert pour cela la réputation de Brave. Tout au contraire.

Chardin, dans son *Voyage de Perse*, ne nous dit point que les Peuples y soient plus mutins ou plus vindicatifs qu'en d'autres endroits. Il nous assure même, qu'ils sont la plupart très-pacifiques par un principe de conscience. Ils craignent le point aigu (c) ; & vont proposer d'eux-mêmes à l'offensé la réparation de l'offense. Voici une de leurs paraboles sur le pardon des injures, & sur la clémence envers un ennemi. C'est un jeu d'esprit ; mais il pourroit leur être envié par les Chrétiens. « Faites » comme ces arbres, qui offrent, ce semble, la fraîcheur de leur ombre & de leurs » fruits aux justes comme aux injustes, sans excepter même de leur bienfécence ceux » qui leur jettent des pierres, ou qui les dépouillent à coups de bâtons. Faites encore » plus ; imitez ces coquilles bien-faisantes, qui enrichissent de leurs perles ceux mêmes » qui leur ôtent la vie (d). »

Au reste, quand je dis que c'est là un jeu d'esprit, qui pourroit être envié aux Persans par les Chrétiens mêmes, je m'explique ; je parle des Chrétiens qui courent au bel esprit. Car d'ailleurs la pensée n'est point solide ; & par conséquent elle ne sauroit être un motif de vertu. Car si l'arbre avoit quelque connoissance & quel-

(a) La voie de Dieu dans cet endroit, c'est la bataille que Mahomet donna aux Habitans de la Mecque.

(b) *Observat. Res. Alem. in Grac. Asia, &c.*

Tome V.

gypto, &c. Lib. III. Cap. 18.

(c) Voyez ci-dessus, Ch. V.

(d) *M. Chardin, T. VIII. p. 284. Edit. de 1711.*

que liberté, il se garderoit bien de se laisser dépouiller à d'autres qu'à son maître. Certainement il ne se prêteroit point aux voleurs, ni aux impudiques, ni aux brigands; il les afflommeroit plutôt de ses branches, & la coquille qui renferme une pierre précieuse, n'auroit garde de prodigier son trésor à celui qui veut lui ôter la vie, si elle pouvoit la conserver. Ainsi ce n'est-là qu'une fleur de Rhétorique, qui pourra embellir le Sermon d'un Moine novice, ou d'un Etudiant frais émoulu du Collège, mais qui n'aura jamais entrée dans un Discours de Morale d'un *Tillofon*, d'un *Barrov*, ou d'un *Bourdaloue*, où les images & les agréments les plus modelles doivent renfermer quelque sel & quelque raison. Mais quand j'entends un homme grave & sensé, qui renferme sa preuve dans sa comparaison même, de manière que je ne sçaurais l'é luder sans extravagance, je me rends à la justice du précepte, dans le tems même que j'en admire l'art & le sublime. Telles sont universellement les comparaisons de Notre Seigneur Jesus-Christ & de ses Apôtres. Celle-ci, par exemple: « *Aimez* » (a) *vos ennemis; bénissez ceux qui vous maudissent; faites de bien à ceux qui* » *vous haïssent, & priez pour ceux qui vous calomnient & qui vous persécutent,* » *afin que vous soyez Enfants de votre Pere qui est dans le Ciel; car il fait lever son* » *soleil sur les méchans & sur les bons, & il fait pleuvoir sur les justes & sur les in-* » *justes. Soyez donc parfaits, comme votre Pere, qui est dans le Ciel, est parfait.* » On ne trouve rien là qui sente le bel esprit; mais la pensée est juste; elle est vraie; elle est grande même; & elle va au cœur, par les idées intéressantes qu'elle contient sur la paternité, la filiation & l'imitation, & que S. Paul a toutes réunies dans ce beau précepte, l'abrégé de celui de son grand maître: *Soyez les imitateurs de Dieu, comme ses chers Enfants* (b).

§. XXXIX.

S'il est vrai ce qu'on dit, que Mahomet avoit élevé un Pigeon, qui venoit murmurer à son oreille dans ses accès épileptiques.

C'EST un conte dont tout le monde est abreuvé. On dit que l'Imposteur se trouvant affligé du mal caduc, avoit aprivoisé une Colombe avec tant d'artifice, qu'elle venoit becqueter à son oreille dans ses accès; & cela pour faire accroire à sa femme & à tous ses parens, qu'il avoit des extases prophétiques, & que le Saint-Esprit, sous cette forme, venoit lui dire tout bas ce qu'il avoit à faire, & à révéler à son Peuple.

Mais pour convaincre tout homme raisonnable que c'est-là une pure imagination de quelques Chrétiens, je me contenterai de rapporter ce que je trouve dans l'*Introduction aux Langues Orientales* du sçavant M. *Ockley*, Professeur à Cambridge dans ces mêmes Langues, & un des plus sçavans hommes du Monde dans cette espèce de Littérature. Il dit, qu'on ne sçaurroit croire combien de fables ridicules on a débité en Europe sur le compte de Mahomet, dont on ne voit aucune trace dans les Livres Orientaux, qu'il y a sur ce sujet mille traditions aussi fausses les unes que les autres, qui se perpétuent néanmoins entre nous comme véritables, & qui attrapent même les plus sensés. Par exemple, dit-il, l'incomparable *Grotius*, qui a si bien mérité de la République des Lettres, y a été trompé. Dans le Livre immortel qu'il nous a donné sur la vérité de la Religion Chrétienne, il avance dans le VI. Livre, qui est tout entier contre les Mahométans, que Mahomet avoit dressé une Colombe à voler à son oreille, pour faire accroire au Peuple qu'il étoit divinement inspiré. Cependant il n'y a rien de plus faux que l'histoire de cette prétendue Colombe, que les Arabes n'auroient pas sans doute oubliée, ou comme tradition, ou comme vérité, s'ils en avoient trouvé quelques vestiges dans leurs Auteurs; eux sur tout, qui ne font point scrupule de rapporter les plus étranges fictions, lorsqu'elles peuvent favoriser la réputation de leur Prophète. Cela est si vrai, ajoute-t-il, que le sçavant *Pocock*, qui a traduit le Livre de *Grotius* en Arabe, n'a point mis ce conte dans sa version. Bien plus; il nous apprend lui-même, dans son *Essai sur l'histoire des Arabes*, qu'ayant

(a) *Matth.* Chap. V. 44. Je me sers, dit M. D^{ns}, de la version de Mrs. de *Beaufort* & *Lenfant*, qui est la plus Française qui ait en-

core paru, & si j'en puis juger, l'une des plus fideles.

(b) *Ephes.* Ch. V.

(a)
(b)
(c)
rist. d

vu Grotius, il lui avoit demandé, s'il avoit trouvé cette fable dans quelque Ecrivain des Orientaux, ou dans quelque Ouvrage des Chrétiens? A quoi Grotius avoit répondu ingénument, qu'il n'avoit rien lu de pareil dans les Livres des Arabes, mais qu'il s'en étoit rapporté là-dessus à la bonne foi des Chrétiens. (Laissons donc à cette Colombe, dont les Mahométans ne font aucune mention, répliqua sans doute le judicieux Pocock; & puisqu'il s'agit de les convertir par le moyen de votre excellent Livre, ne leur disons rien, sur le chapitre de leur Prophète, qui ne soit avéré parmi eux, de peur que si nous venons à mêler des fables avec des vérités, ils ne se moquent des uns aux dépens des autres.)

Il n'y a donc nulle apparence, conclut M. Reland, que le conte du pigeon puisse être réhabilité; car si ce fait avoit quelque fondement dans l'histoire, ou même dans la tradition, les Auteurs Arabes n'auroient pas manqué de le joindre, comme miraculeux, à tant d'autres qui n'ont point la moindre ombre de vraisemblance; comme par exemple, que la Lune soit descendue du Ciel pour le saluer, que les arbres soient venus lui faire la révérence, que les bêtes mêmes lui aient fait hommage, &c. Pelez bien ces paroles de l'Abbé Maracci; elles sont tirées de sa Préface sur la *Vie de Mahomet* (a). « Si je voulois faire l'Histoire de la vie & des faits de Mahomet, sur les Mémoires que me pourroient fournir les Auteurs Chrétiens, je suis persuadé que je ne serois bien moquer de moi parmi les Mahométans. Car tout ce qu'ils disent de cet homme-là, & ce que nous en rapportons de notre côté, est si différent & si contradictoire, qu'on ne croiroit jamais que ce fût la même personne. Ainsi laissant à part ce qu'on dit les uns sur ce sujet, & me contentant de l'indiquer en passant, j'ai résolu de m'en rapporter uniquement aux Disciples du personnage. Non que je me sois tout-à-fait à leur rapport, ou à leur sincérité, par rapport au fond de l'Histoire; mais c'est que s'agissant de les attaquer pour les convertir, s'il est possible, à la foi Chrétienne, j'estime qu'il est bien plus aisé de les combattre par leurs propres armes, que par les nôtres, & qu'il est même plus glorieux pour nous de les transpercer de leurs propres traits. Ajoutez à cela, que la plupart de nos Auteurs qui en ont écrit, ont rapporté certaines choses du personnage, qui font rire les Mahométans, parce qu'en effet elles sont aussi ridicules, que mal-fondées. Malheureusement ils prennent occasion de ces faits puériles & inouis, pour s'obstiner plus que jamais dans leur superstition. » (b) (Après tout, il me semble qu'il est plus naturel de laisser à chacun la liberté de faire l'Histoire de sa Religion & de ses Fondateurs.)

§. XL.

Si les Mahométans croient la pluralité des Mondes.

L'ABBE' Maracci dit en divers endroits de son Ouvrage, que Mahomet a cru la pluralité des Mondes (c), sur ce que dans un endroit, il appelle Dieu le Seigneur des Mondes; erreur, dit-il, qui est celle des Manichéens, de Démocrite, de Métrodore, & de quelques autres anciens Philosophes. Dans un autre endroit encore (d), il l'accuse de multiplier les Orientes & les Occidents; absurdité, dit-il, qui doit sa naissance à la fautive opinion de la pluralité des Mondes.

(e) (Il ne s'agit pas ici d'examiner cette question en Astronome. La pluralité des Mondes pouvoit être une erreur du tems de Mahomet, & une erreur très-grossière; & je n'aurois pas voulu être à la place de celui qui en auroit été d'écemment convaincu dans un Concile; mais aujourd'hui que ce soit une erreur, ce n'est pas au moins une hérésie. On l'enseigne même dans plusieurs Ecoles de la Chrétienté; & un Prince Mahométan qui se piqueroit de Philosophie, pourroit la faire venir à la mode dans ses Etats.)

(f) (Mais est-il bien vrai que Mahomet a été dans cette opinion telle quelle? M. Reland le nie, avec tout le respect qui est dû au sçavant Homme, qui nous a

(a) P. 9.

(b) Addition.

(c) Voyez Maracci dans son *Erodrome à la* |
refus. de l'Alcoran, p. 76.(d) Idem, *ibid.* p. 121.

(e) Addition du Traducteur.

(f) Autre addition.

donné une si bonne version, & une si bonne réfutation de l'Alcoran, & qui par ce travail a si bien mérité de la Religion Chrétienne en général, & de cette espèce de Littérature en particulier.

M. Reland prétend donc que c'est un Hébraïsme, c'est-à-dire, une expression très-familière parmi les Juifs, pour désigner tous les genres de créatures qu'il y a dans l'Univers. Ainsi ils appellent Dieu, *le Seigneur des Mondes*, comme qui diroit le Créateur des différentes classes de créatures, du Monde des Anges, du monde des Corps, du Monde des Hommes, &c. en quoi ils ont été suivis par les Samaritains, comme l'Auteur le fait voir, & l'explique très-sçavamment dans un autre de ses Ouvrages (a). Or comme on ne peut accuser ni les uns ni les autres de croire la pluralité des Mondes, quoiqu'ils s'expriment comme Mahomet, il n'est pas juste non plus de faire un crime à ce faux Prophète d'une expression Orientale très-innocente, & qui peut avoir un très-bon sens; d'autant plus que dans un MS. Arabe, qui est comme le Commentaire du *Manuel de Borhaneadin*, il y a qu'on dit fort bien *le Monde des Anges, le Monde des Hommes, le Monde des Génies*; & que l'Abbé Maracci nous apprend lui-même, qu'on attribue à *Said Amezjeb*, Auteur Mahométan, d'avoir dit qu'il y a six cents Mondes dans la mer, & quatre cents dans la terre. Car si ces Mondes sont sur la terre, ou dans la mer, on voit bien que ce ne sont pas des Mondes placés loin du notre, (b) (comme ceux de *Démocrite*, ou de M. de Fontenelle.) Ce sont les différentes espèces de créatures, que nous connoissons ou que nous ne connoissons pas, & dont celui qui les a créées est parfaitement le Souverain & l'arbitre. Une preuve que c'est-là le vrai sens de Mahomet, c'est que les versions Orientales de l'Alcoran, & les plus fidèles, par exemple, celle qui est en Langue Malaie, & dont on se sert dans l'Isle de *Java*, l'ont ainsi rendu: *l'oué soit Dieu, qui est le Seigneur de tout le Monde, ou le maître de tout l'Univers*; c'est-à-dire, universellement de toutes les créatures & de leurs différentes espèces. (c) (Qu'y a-t-il de plus Orthodoxe, même selon l'ancienne Philosophie?)

En second lieu, dit mon Auteur, il y a une foule de passages de l'Alcoran, où le même mot se trouve, & où l'Abbé Maracci est forcé invinciblement à le rendre par celui de *créatures*, par la raison que celui de *Mondes* n'y mettroit aucun sens. Or puisque c'est-là ordinairement la signification de ce mot, & que le sens est très-beau en traduisant, *le Seigneur de toutes les Créatures*, & que les Mahométans d'aujourd'hui ne s'en écartent point, pourquoi faire une difficulté sur une expression tout au plus ambiguë, & certainement très-susceptible d'un sens favorable?

§. XLI.

Si Mahomet a emprunté la Circoncision des Juifs de son temps.

(d) (ENFIN nous voici parvenus à la dernière question, qui n'est pas, comme on voit, d'une fort grande importance. Car il s'agit de sçavoir si Mahomet a emprunté des Juifs la cérémonie de la Circoncision, pour les attirer dans son parti; ou s'il l'a trouvée toute établie parmi les Arabes? C'est un point de pure Critique, qui n'est tout au plus que curieux.)

Théophraste dans sa *Chronique*, & *Anastase* (e) dans son *Histoire* de l'Eglise où il copie souvent *Théophraste*, nous rapportent que les Juifs du temps de Mahomet s'imaginèrent qu'il étoit le Messie, & que plusieurs d'entre les principaux embrassèrent sa Religion; mais que l'ayant vu ensuite qui mangeoit du chameau, ils en eurent tant d'horreur, qu'ils retournerent au Judaïsme; & ce sont ces Juifs, ajoute *Théophraste*, qui ont enseigné que Mahomet avoit embrassé divers articles de la Loi de Moïse, comme la Circoncision & autres Cérémonies.

Mais il est aisé de faire voir qu'il se trompe, & que la Circoncision étoit en usage en Arabie long-temps avant Mahomet. C'est ce que nous apprenons d'Origène ce sça-

(a) Voyez ses *Diff. Miscell.* Tom. 2. Diff. VII. 13.

(b) Addition du Traducteur.

(c) Addition du même.

(d) *Idem.*

(e) *Hist. Eccl.* p. 103.

vant homme, qui n'étoit pas lui-même fort éloigné de l'Arabie. *Tous les Ifmaélites*, dit-il (a), *qui habitent cette Région, se font circoncire, dès qu'ils sont parvenus à leur troisième année.* S. Jérôme nous confirme la même chose dans son Commentaire sur Jérémie (b) ; voici ses paroles. « La plus grande partie de ces Peuples, qui environnent la Palettine, observent la Circoncision ; mais principalement les Egyptiens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, & tout le Pais des Sarrafins, qui habitent dans les solitudes », (c) (c'est-à-dire, dans les Deserts de l'Arabie, Pais sec & feubreux, & qui a bien la mine de nous avoir donné les délices, les Fleuves & les campagnes riantes du Paradis de Mahomet, comme un dédommagement à ses compatriotes de l'âpreté & de la sécheresse de leur commune Patrie.)

Si nous avions encore le MS. du sçavant *Levinus Warnerus* sur les *mœurs des Arabes avant le Mahométisme*, nous y verrions bien des choses, que nous croions assez nouvelles parmi les Mahométans, & que nous attribuons sans façon à leur Prophète, quoique peut-être il nous seroit assez difficile d'en assigner au juste l'antiquité. Mais comme cet excellent Ouvrage a été volé de la Bibliothèque publique de Leyde, (car il est certain qu'il y a été autrefois, puisque c'étoit, je pense, un présent de l'Auteur même,) il faudra nous contenter de ce que le Docteur *Spanheim* (d) en a transcrit dans son *Introduction à l'histoire du Nouveau Testament*, pour ce qui regarde le vii. siècle.

Il dit donc, qu'ayant consulté ce MS. de *Warnerus*, sur les Antiquités des anciens Arabes avant Mahomet, il a trouvé,

I. Que les plus sages d'entr'eux, nommément les *Koréschites*, (qui se disoient le Peuple de Dieu, différens des autres Peuples, & toujours auprès du Temple de la Mecque) n'adoroient qu'un seul Dieu, détestoient les Idoles, & ne mangeoient point de leurs sacrifices ; d'on étoit venue cette manière de parler parmi eux : *N'aurai-je qu'un Dieu, ou adorerai-je mille Divinités* ? Ce qui a beaucoup de rapport au I. principe de Mahomet.

II. Qu'ils avoient constamment observé l'usage de la Circoncision depuis *Ismaël* ; ce qui détruit la remarque de Théophraste.

III. Que plusieurs d'entr'eux faisoient profession de croire la résurrection des morts & le jugement à venir ; en témoignage de quoi, ils attachoient un chameau au sépulchre de celui qu'ils venoient d'enterrer, sans lui donner à manger ou à boire quoique ce soit, pour donner à entendre qu'il ressusciteroit un jour bien monté, & qu'il se promèneroit à la manière des Arabes, c'est-à-dire sur des chameaux.

IV. Que sur toutes choses, ils avoient l'aumône en grande recommandation ; cela revient à la pratique Mahométane.

V. Qu'ils faisoient de fréquentes prières, & que pendant leurs dévotions ils tournoient le visage vers le *Caba*. Autant en a institué Mahomet.

VI. Qu'ils étoient fort exacts à faire leurs Pèlerinages à la Mecque ; comme ils le sont encore aujourd'hui.

VII. Qu'ils croioient que les Démonsoient été changés en (e) serpens, & que de-là ils appelloient le Diable même le serpent. Il a le même nom dans l'Alcoran, si je ne me trompe.

VIII. Que parmi eux les plus dévots ne beuvoient point de vin. Autre conformité.

IX. Que leur sacrifice le plus solemnel étoit l'immolation du premier né d'un chameau.

X. Qu'ils préféroient le verd à toutes les autres couleurs ; mais qu'à l'égard de Dieu & du Roi, ils lui donnoient communément la couleur blanche, en sorte qu'une

(a) Dans ses *Philocalia*, Cap. 23.

(b) Chap. X.

(c) Addition du Traducteur.

(d) *Frederic Spanheim* mort à Leyde au commencement de ce siècle, étoit Professeur en Théol. & en Hist. Ecclesiast. & outre cela Bi-

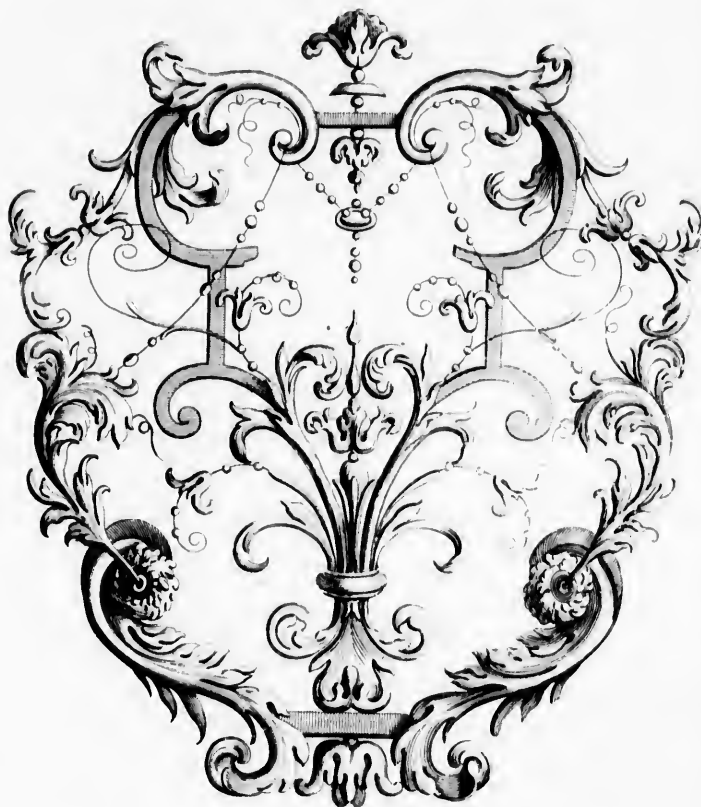
bliothécaire de l'Académie.

(e) La tradition avoit sans doute conservé plus distinctement chez eux, que chez les Peuples plus éloignés, des traces des moyens employés par le Démon pour tenter nos premiers parens.

des Epichètes de Dieu étoit celle-ci, qui a la face blanche ; & une de celles qu'ils donnoient à leurs Rois, *in es l'Ecuelle blanche.*

XI. Et qu'enfin ils étoient fort sévères sur la Religion du serment.

On supprime ici un long verbiage du Traducteur au sujet du Manuscrit de *Warmerus* volé à la Bibliothèque de Leyde, avec la prière d'excuse qu'il fait au Lecteur sur ses bonnes intentions & de celles de M. Reland. On a crû devoir supprimer aussi la notice des Manuscrits Arabes, dont M. Reland a fait usage, à cause qu'elle n'est d'aucune utilité dans ce Recueil.



M

D

toto

Cont



écrit à
nous e
plus fin
les Me
parler

CHAPITRE PREMIER.

De certains Devoirs, & de plusieurs Usages permis ou défendus par l'Alcoran.

JUSQU'ICI nous sommes entrés dans un grand détail au sujet de la Religion Mahométane ; & nous avons fait voir principalement dans les Chapitres VII. VIII. & IX. de la première Partie, quels étoient les principaux Dogmes enseignés par Mahomet à ses Sectateurs, quelles Loix il leur avoit prescrites, quels devoirs il leur avoit imposés, & quelles pratiques il leur a défendues ou ordonnées dans son nouvel Evangile. Notre dessein est de faire voir dans ce Chapitre quel est l'usage des Mahométans, au sujet de quelques-unes de ces pratiques permises ou défendues par l'Alcoran.

De l'usage du Vin & des Liqueurs fortes.

Nous remarquerons d'abord (a) qu'on trouve dans l'Alcoran quelques préceptes négatifs, au sujet de certains usages que le seul abus peut rendre mauvais dans la vie, & que le scandale doit faire éviter dans la Religion. Tel est le vin ; & sous ce nom il faut comprendre toutes fortes de boissons fortes & capables d'enivrer, dont l'usage paroît être défendu en plus d'un endroit de l'Alcoran ; par exemple, au Chapitre II. où Mahomet dit expressément (b) que le péché commis en buvant du vin est beaucoup plus grand, que l'utilité qu'on en peut tirer. Il est vrai cependant que ce passage ne contient pas une défense positive, à en juger par cette manière de s'exprimer. Mais il n'en est pas de même d'un autre du Chapitre V. où Mahomet paroît se déclarer absolument contre le vin, en le mettant au rang des *abominations qui sont des œuvres de Satan*. Si malgré cela on a voulu soutenir que l'Alcoran n'a défendu que l'excès du vin & des autres liqueurs fortes, l'opinion la plus générale & la plus constante, surtout des Mahométans rigides, a pourtant été, qu'il ne doit nullement (c) être permis de boire de ces liqueurs, & que quelque peu qu'on en boive, on commet toujours un péché. Les Persans tiennent que le vin a toujours été interdit. Ils prétendent aussi, selon *Chardin*, qu'il n'y a rien que le vin ne souille. A l'égard des Turcs, *Thevenot* nous dit, que les plus scrupuleux ne croient pas pouvoir porter sans péché un habit qui a une tache de vin. Ceux qui ont fait le Pèlerinage de la Mecque sont ordinairement les plus scrupuleux sur l'article de ces boissons : encore n'est-ce rien pour eux que de n'en point boire, si même on n'évite de *pressurer* du raisin, de vendre ou d'acheter du vin, ou de quoi en faire ; enfin de se servir du gain qui provient de ces ventes & achats. On assure cependant que les Mahométans ne sont pas toujours invincibles en cette occasion, & que centés plus d'une fois du plaisir de boire cette agréable liqueur, ils se tirent d'affaire, en reprochant l'infraction continuelle des préceptes de l'Evangile aux Chrétiens, qui leur reprochent celle qu'ils font au Musulmanisme, lorsqu'il leur arrive de boire du vin.

On a quelquefois mis en question chez les Musulmans, si le Caffé ne devoit pas être compris entre les boissons défendues, à cause, dit-on, qu'il déregle aussi l'imagination de ceux qui en font usage. Quoiqu'il en soit, cette boisson si généralement permise

(a) Le commencement de ce Chapitre est en partie traduit du Discours préliminaire de *M. Sale*, qui a rassemblé avec choix plusieurs particulares superflues en différens Livres qui ne sont connus que des Savans.

(b) Selon la version Lat. du P. *Maracci* & l'Angloise de *M. Sale*.

(c) Voyez *Chardin*, T. IV, p. 148. Edit. in 4. de 1735.

permise aujourd'hui dans tous les Pais Mahométans, y a souffert autrefois des contradictions. On l'y a vue défendue & proscrite publiquement, rétablie & permise ensuite, & si bien accréditée, non par Arrêt de Religion, mais par tolérance, qu'il est rare que les Turcs & les autres Mahométans veuillent se résoudre à s'en passer.

Cependant le scrupule que le Caffé cause aux dévots du Musulmanisme n'est rien, nous dit-on encore, en comparaison de celui que leur donne le Tabac. Personne n'ignore qu'il enivre, & fait un effet presque semblable à celui du vin & de l'eau-de-vie ; mais une raison plus forte le rend odieux à ces dévots, dont, pour le dire en passant, un Voiegeur homme de mérite (a) nous parle comme de censeurs orgueilleux & méprisans ; c'est-à-dire, fort semblables aux faux dévots des autres Religions. Cette raison est fondée sur une espèce de prophétie attribuée à Mahomet par une tradition allez répandue parmi les Mahométans ; & comme cette Prophétie désigne comme *sans-freres* ceux qui introduiroient l'usage de fumer du tabac, c'en étoit bien allez pour rendre cette plante odieuse à des Musulmans scrupuleux. Voici à peu près ce que dit la Prophétie. » Il y aura dans les derniers tems des hommes qui prendront le nom de *Musulmans* (*Moslems*, c'est-à-dire, fidèles) sans l'être véritablement, lesquels, par le moien d'une pipe, attireront & renverront ensuite la fumée d'une plante nommée *Tabac*. Mais des scrupules de cet ordre ne sont bons qu'aux dévots de profession. La voix générale est pour le Tabac & pour le Caffé : les Orientaux ne sçavoient se passer de l'un ni de l'autre ; & leur maxime ordinaire est, qu'il faut une tasse de caffé avec une pipe de tabac, pour faire un régal dans les formes. Les Persans ne valent pas moins le mérite de l'un & de l'autre, & ne manquent guères d'accompagner une tasse de caffé d'une pipe de tabac, en disant que celui-ci est en quelque façon le sel de l'autre.

Les rigides, continue-t-on, jugent tout aussi mal de l'opium & du heng ; & malgré cela rien n'est plus commun que l'usage qui se fait de ces deux drogues. Le (b) Heng est une composition de feuilles de chanvre mises en pillules ou en conserve, qui, de même que l'opium, étourdit, & cause une espèce d'ivresse dangereuse par ses suites ; sur quoi on renvoie à Chardin, & aux autres Voiegeurs. Au reste, il n'est pas nécessaire de s'être remarqué encore, que la politique n'a (c) pas moins de part que la Religion à la défense des boisons qui ont été spécifiées ici, & sous le nom desquelles on doit comprendre sans doute tout ce qui enivre, étourdit & rend furieux. Ceux qui prennent du Benge, ou de l'Amfiou, car c'est ainsi que se prononce en Perse & en Arabie le mot d'Opium, sont condamnés par les Musulmans rigides avec ceux qui prennent de la Thériaque ; & parce que la Thériaque prête quelque fois son nom à ces deux drogues, on donne aussi le nom de *Theraki*, ou preneurs de Thériaque, à ceux qui usent de l'Amfiou, &c. Ce nom signifie aussi un débauché. On raconte qu'un Prédicateur Musulman déclamant un jour contre cet abus, s'emporta si fort, qu'un papier ou il tenoit du Benge, dont il usoit lui-même souvent, tomba de son sein au milieu de son Auditoire ; mais que sans perdre contenance, & sans s'étonner, il s'écria : *voilà cet ennemi, ce Démon* duquel je vous parle, &c. Il se tira d'affaire par ce tour d'adresse ; mais un Poète qui étoit dans l'Auditoire lui envoya le lendemain une Epigramme en vers Arabes, par laquelle, après l'avoir averti qu'il falloit prêcher d'exemple, il lui disoit : *Avant que d'examiner le compte des autres, travaillez à acquitter vos propres dettes*. Au reste, quoique l'Alcoran ne parle ni du Tabac, ni du Heng, ni de l'Opium, ces drogues sont plus ou moins le même effet sur ceux qui en usent, que le vin & les autres liqueurs fortes. La politique diète donc aux Musulmans, que toutes ces choses excitent souvent des querelles & des violences, qui entraînent à des suites plus facheuses. La Religion leur montre beaucoup de négligence & de dissipation dans ceux du Clergé qui s'y adonnent ; dans les Laïques, beaucoup d'irrégularités opposées aux devoirs du vrai Musulman, &c. dans les uns & dans les autres beaucoup d'indécence, des irrégularités ordinaires à l'ivresse, des actions honteuses opposées à l'honneur de la Religion & au respect qui lui est dû. C'est à cause

(a) Ricaut, I. 2. C. 25, de l'Etat de l'Empire Ottoman.

(b) Ou *Benge* & *Benghe*. On prétend que c'est proprement la jusquiame, qui a la qualité d'enivrer & d'endormir ; mais les Arabes donnent aussi ce nom de *Heng* ou *Benge* aux feuilles de chanvre préparées en conserve,

comme celles de Thériaque. Elles produisent les mêmes effets que la jusquiame ; & ils se servent aussi fréquemment de ces feuilles de chanvre que de la jusquiame.

(c) Voyez aussi une note sur le *Catéchisme des Mahométans*.

de cela sans doute que les Juifs, à qui les Mahométans doivent un grand nombre de préceptes de Religion, de même qu'aux Arabes leurs prédécesseurs, aux Mages & aux Chrétiens, défendoient à leurs Prêtres de boire du vin, lorsqu'ils devoient entrer dans le Tabernacle. On ne dit rien des Réchabites & des Nazaréens qui observoient la même abstinence, ni enfin des Juifs rigides, qui les imitoient en cela; de même que certains Chrétiens des premiers siècles, qui traitoient de péché l'usage du vin.

Des Jeux de hasard.

A LA défense de boire du vin, & de faire usage de liqueurs fortes, &c. il faut ajouter celle des jeux de hasard, qui dans les Chapitres II. & V. de l'Alcoran est jointe à celle du vin. Ces Jeux de hasard s'y trouvent compris sous le nom général d'*Al Masjar*, qui, nous dit-on, signifie proprement la manière de deviner par les flèches, usitée chez les Arabes dans le tems du Paganisme. D'*Herbelot* (a) décrit cette divination de la manière suivante. „ Les Arabes Idolâtres ufoient d'une espèce de „ fort, qu'ils appelloient le *fort des flèches*. Ces flèches étoient sans fer & sans plumes. Elles étoient au nombre de trois, enfermées dans un sac, qui étoit entre les mains de celui qui rendoit les réponses pour *Hobal*, Idole du Temple de la Mecque avant la venue de Mahomet. Sur l'une de ces flèches il étoit écrit, *commandez-moi, Seigneur*; sur la seconde, *défendez ou empêchez, Seigneur*. La troisième n'avoit rien d'écrit. Quand quelqu'un vouloit se déterminer à quelque action, il alloit trouver le Devin auquel il portoit un présent. Ce Devin tiroit une des flèches de son sac. Si la flèche du commandement sortoit, l'Arabe entreprenoit aussitôt son affaire; si celle de la défense paroïloit, il différeroit d'exécuter son entreprise pendant une année entière. Lorsque la flèche blanche sortoit, il falloit tirer de nouveau „. L'Auteur cité dans la note (b) décrit aussi cette divination, après avoir parlé d'une autre qui se pratiquoit d'une manière toute différente. On égorgeoit un chameau; on le divisoit en un certain nombre de portions; ensuite on prenoit onze flèches sans pointe & sans plumes, entre lesquelles il y en avoit sept de marquées de différentes marques. On mêloit ces flèches dans un sac; & ceux qui tiroient une des flèches marquées, avoient une portion telle que la flèche indiquoit; mais ceux qui tiroient une des flèches non marquées, outre qu'ils n'avoient aucune portion, étoient encore obligés de paier le prix entier du Chameau. On employoit cette manière de fort pour faire des partages. Mais qu'est-ce que cela fait ici? La coutume est abolie, & il ne s'agit que du Mahométisme. Disons seulement, que cette espèce de sortilège a du rapport à la *Rabdomancie*, qui est la manière de deviner par les baguettes; qu'il est fait mention de la divination par les flèches (c) dans les Prophéties d'Ezéchiel, preuve qu'elle avoit franchi les bornes de l'Arabie; & que les Arabes & leurs voisins n'entrepreneoient aucune affaire importante, (d) sans avoir auparavant consulté les flèches. Mahomet défendit toutes ces pratiques, pour ôter, disoit-il, la superstition; mais il n'a pas été en son pouvoir d'empêcher que d'autres n'aient succédé à celles qu'il avoit retranchées; & nous en verrons des exemples.

Les Persans devinent par le fort. Chardin (e) nous en décrit la Cérémonie, laquelle est précédée d'une Oraison faite exprès, & accompagnée de plusieurs de ces singularités, auxquelles les superstitieux attachent nécessairement le bonheur ou le malheur de leurs desirons. Cela s'appelle, nous dit-il, *jetter le fort par l'ALCORAN*. Les Turcs ont des Devins qui bordent les rues, & offrent les secrets de leur art à tout allant & venant, assis à terre sur un tapis, & ayant autour d'eux les Livres qui renferment leur prétendue Science. (f) Nous décrirons dans les propres termes de *Thevenot* une de leurs manières de deviner assez singulière. „ Ils prennent quatre „ flèches, qu'ils dressent en pointe l'une contre l'autre, & les font tenir à deux personnes; puis ils mettent sur un coussin une épée nue devant eux, & lisent un Chapitre de l'Alcoran: alors ces flèches se battent. Enfin les unes montent sur les

(a) A l'article *Acadab*.

(b) *Sale*, Discours, ubi sup. p. 126. ou plutôt *Pocock*, p. 324. du *specimen Hist. Arab.* d'où *M. Sale* a tiré sa Description.

(c) Ch. XXI. vers. 26.

(d) *Pocock*, ubi sup. p. 327.

(e) *Voyages*, Tome IV. p. 148. Edit. in 4. de 1735.

(f) *Thevenot* dans ses Voyages, L. pr. p. 112. Edit. de 1727.

„ autres, &c. cela s'appelle *faire le Livre* ; & je crois pouvoir ajouter que cela s'appelle faire des tours de Joueur de gobelets.

Le même Voyageur nous parle de la divination par des fèves, prises d'abord sans compter, comptées ensuite, & leur nombre examiné sur la foi d'un Livre de divination. Une autre divination se fait avec un morceau de bois marqué de certaines lettres. Celui qui consulte cet Oracle le roule trois fois, & après avoir remarqué la lettre qu'il amène à chaque fois, vérifie dans son livre de sort le sens de ces lettres. Cet échantillon suffit : il y a dans l'Orient trop de sortes de divinations pour affecter de les compiler ici ; & après tout elles ne diffèrent pas assez essentiellement des nôtres. A l'égard de leurs autres superstitions, le Peuple s'infatue en Asie comme en Europe, de pronostics, de présages & de prodiges ; (a) de charmes, d'enchantemens, d'Altrologie, d'Amulettes & de Talismans : superstitions établies depuis la plus reculée Antiquité chez tous les Orientaux, & principalement en Arabie & en Chaldée, d'où elles ont été transmises aux Mahométans. On peut dire la même chose d'une certaine vénération religieuse qui se trouve répandue par toute la Perse, pour les vieux arbres. Elle doit être regardée comme un reste de l'ancien culte des arbres, & du respect que leur procuroit le droit de servir d'asile ou de demeure aux Génies, & d'être comme les dépositaires des Oracles, & la retraite de ceux qui se réunissoient pour rendre en commun leur hommage aux Dieux.

En Perse, on va faire des prières sous ces arbres ; on y attache des bougies ; on y prend des habits, afin qu'il transpire des arbres dans ces habits un peu de vertu & de sainteté. On passe par dévotion la nuit sous ces arbres ; & comme, selon les Persans, les ames des Saints y résident pendant la nuit sous la forme de lumières, les malades y vont se vouer à eux.

Mais revenons aux Jeux de hasard. Mahomet défendit ces Jeux, qui étoient aussi compris sous le nom de superstition, pour ôter des sources continuelles de querelles, de disputes & de mauvaise foi, effets ordinaires de ces divertissemens, & peut-être plus fréquens & plus dangereux au milieu de la Zone torride, qu'ils ne sont ordinairement ailleurs. La Loi eivile a secondé les vues de Mahomet, & l'autorité de l'Alcoran. Il y a une espèce d'opprobre attaché aux Jeux de hasard ; jusques-là que le témoignage de ceux qui s'y amusent, n'est d'aucune validité en Justice. Au moins les Docteurs rigides prétendent, que le témoignage des Joueurs est récusable.

La plupart des Docteurs Mahométans approuvent le Jeu des Echecs, à cause que c'est un Jeu purement d'adresse : cependant on y met plusieurs restrictions, que voici. On ne doit point s'y appliquer avec excès, ni dans la vue d'y gagner de l'argent ; on ne doit point faire de gageures d'argent pour ou contre les Joueurs ; on ne doit point jouer au préjudice des devoirs qu'exige la Religion, ni à des heures destinées à la dévotion. Les Turcs, dit-on, sont plus scrupuleux sur tous ces points, que ni les Persans, ni les Mogols. Mais voici quelque chose de plus remarquable touchant les Echecs ; c'est qu'il semble que Mahomet les ait aussi défendus sous le nom (b) d'images, à cause que chez les Arabes, comme chez nous, les principales pièces des Echecs étoient sculptées, & représentoient des hommes, des éléphans, des chevaux, des chameaux, &c. Cependant il y a apparence que Mahomet ne blâmoit que la sculpture des pions ; une preuve de cela est que les Turcs jouent avec des pions d'ivoire tout unis. Quoi qu'il en soit, les Mahométans se privent généralement plus volontiers du jeu que du vin, sur tout en Perse, où l'ivrognerie ne cède en rien à celle qu'on reproche aux Russes & aux Allemands. Cependant on nous assure d'un autre côté, que le Jeu est assez commun chez le petit Peuple en Turquie.

Divertissemens des Mahométans.

CECI nous conduit naturellement à la description des exercices & des divertisse-

(a) Entre ces charmes, il faudroit remarquer ce qu'ils appellent *le dénouement du calçon*, qui revient à celui de Paiguillotte. La manière de rompre ce charme est décrite dans *Charidan* ; & comme cet Auteur est fort commun, on renvoie à la Description qu'il en donne à la page

57. du Tome 2. de ses Voyages, Edit. de 1735.

(b) *Alcoran*, ubi sup. Ch. 5. dans le même passage où il condamne le vin, le sort, ou les jeux de hazard & les fleches.

mens ordinaires des Mahométans ; mais pour ne point sortir des bornes que nous nous sommes prescrites, nous ne nous arrêterons qu'à ceux auxquels la Religion s'intéresse en quelque manière, par l'usage bon ou mauvais qu'on en fait en certaines circonstances, ou par celui qu'elle veut bien admettre dans quelques dévotions d'éclat.

Commençons par leurs Marionettes ; & remarquons, sur la foi de *Thevenot* (a) que malgré la défense faite aux Musulmans d'avoir des Images, il est assez ordinaire, principalement chez les Turcs, de régaler ses hôtes à petit bruit, après le repas, d'un divertissement de ces Marionettes. Mais ce divertissement n'est public que dans le tems du *Ramadhan*, pendant lequel, excepté dans les heures destinées au Jeune, il est permis de se divertir avec autant de complaisance pour les sens, que chez les Chrétiens en Carnaval, & qu'il l'étoit autrefois chez les Païens dans les Saturnales. Il est même bon de remarquer, que ces derniers donnoient deux (b) jours de leurs Saturnales aux jeux des Marionettes : & voilà de quoi former un petit parallèle du *Ramadhan* de Mahomet aux Saturnales du Paganisme ; ce qui paroitra certainement plus orthodoxe, que le parallèle du Carnaval à ces mêmes Saturnales. „ Ce sont ordinairement des Juifs, dit *Thevenot*, qui font jouer les Marionettes. Ils se mettent „ au coin d'une chambre, tendant un tapis devant eux ; & au haut de ce tapis il y a „ une échancrure, ou fenêtre carrée, fermée d'une toile blanche d'environ deux „ pieds, derrière laquelle ils allument plusieurs chandelles, & après avoir représenté „ té sur cette toile (c) plusieurs animaux avec l'ombre de leurs mains, ils se servent „ de petites figures plates, qu'ils font remuer si adroitement derrière cette toile, „ que cela fait, selon *Thevenot*, un meilleur effet que les nôtres : ils chantent „ cependant des chansons lascives en Turc & en Persan, dont le sujet est très-sale „ (d) Les Persans moins rigides & moins scrupuleux que les Turcs, ont des Joueurs publics de Marionettes, des Charlatans, des joueurs de gobelets : cependant tout cela n'est guères moins commun chez les Turcs, malgré la sévérité des dogmes.

Après du divertissement des Marionettes, mettons les Danseurs publics, appellés *Tehinguis*, & ces Danseuses que le même (e) *Thevenot* nous a désignées sous le nom de *Tehinguiennes*. Les uns & les autres sont représentés dans la Taille-douce qui se place ici. On avouera sans peine que la Danse ne devoit exciter par elle-même aucun respect pour la Religion ; car quel honneur acquerreroit celle-ci par des mouvemens, qui, selon (f) un des plus grands hommes de l'Antiquité, marquent ou de l'extravagance ou de l'ivresse ? Toutes les Nations (g) semblent s'accorder aussi à mépriser les Danseurs de profession. On les admire ; & ils divertissent en Turquie, en Perse & dans le Mogol, comme en France & en Angleterre : mais ceux qui gagnent leur vie à cet exercice, ne donnent par tout qu'une mauvaise idée de leur conduite. La débauche & les mauvaises mœurs sont regardées par tout comme les attributs de leur profession ; & on ne pense pas autrement sur leur compte en France & en Angleterre, qu'en Turquie & en Asie, on, comme chez nous, les gens de cet ordre servent à plus d'un métier. En Perse, dit *Chardin*, il n'y a que les femmes qui dansent : mais des hommes animent par leur chant les gestes & les postures de ces femmes, dont la vertu est fort au-dessous de la moyenne. Leurs danses sont expressives, comme l'étoit autrefois la danse des Grecs & des Romains. Quoiqu'il en soit, la corruption n'a pas commencé la danse ; elle l'a suivie. La danse est si peu criminelle en elle-même, que plusieurs Nations n'ont pas craint de la faire entrer dans le culte religieux, par une raison qui paroît assez naturelle ; c'est que la Poésie & la Musique, en même tems qu'elles élèvent l'ame, & lui font parler un langage surnaturel, l'excitent à se réjouir : or la nature de la joie est de nous exciter à danser. Ces deux choses, comme l'on sçait, ont fait toujours le principal ornement du culte religieux. Ajoutons y que la danse étant due à la même impétuosité d'esprit (h) qui forme les transports du zèle extérieur, il se peut fort bien que des Nations aient cru qu'elle pouvoit servir à marquer

(a) Voiage, &c. Tom. prem. L. 1. Ch. 25.

(b) *Sigillaria*, Festum *Sigillorum* ; surquoi voy. *Suetone* & *Macrobe*, L. 1. Ch. 11. *Saturnal.* vers la fin.

(c) Il semble que cela n'est pas trop clair.

(d) Voyez *Chardin*, Tom. 3. de ses Voïages, Edit. in 4. de 1735.

(e) Ubi sup.

(f) *Caton*, qui disoit, *nemo saltat sobrius.*

(g) Il faut en excepter la plus grande partie des Peuples de l'Amérique, & plusieurs Nations d'Afrique & d'Asie.

(h) C'est ainsi que *David* dansa devant l'Arche d'alliance.

es que nous
eligion s'in-
en certaines
vorions d'é-

enor (a) que
naire, prin-
epas, du di-
dans le tems
eune, il est
ez les Chré-
nales. Il est
eurs Satur-
lèle du Ra-
nement plus
e font ordi-
se mettent
: tapis il y a
viron deux
r représen-
s se servent
ette toile,
s chantent
très-fale",
les Joueurs
t tout cela
es.

es, appelés
ous le nom
ouce qui se
-même au-
les mouve-
ou de l'ex-
aussi à mé-
urqu'e, en
ui gagnent
r conduite.
tributs de
& en An-
ordre ser-
s qui dan-
es femmes,
es, comme
corruption
le en elle-
religieux,
en même
entent à se
s, comme
ons y que
rts du zèle
vir à mar-
quer

fibres.
ande partie
ulicieux Na-
devant l'Ar-



AMANT TURC qui se courtoise le bras devant sa Ma-
tresse pour prouvé de son Amour .

ENFANT TURC que l'on mène a la Circoncision .

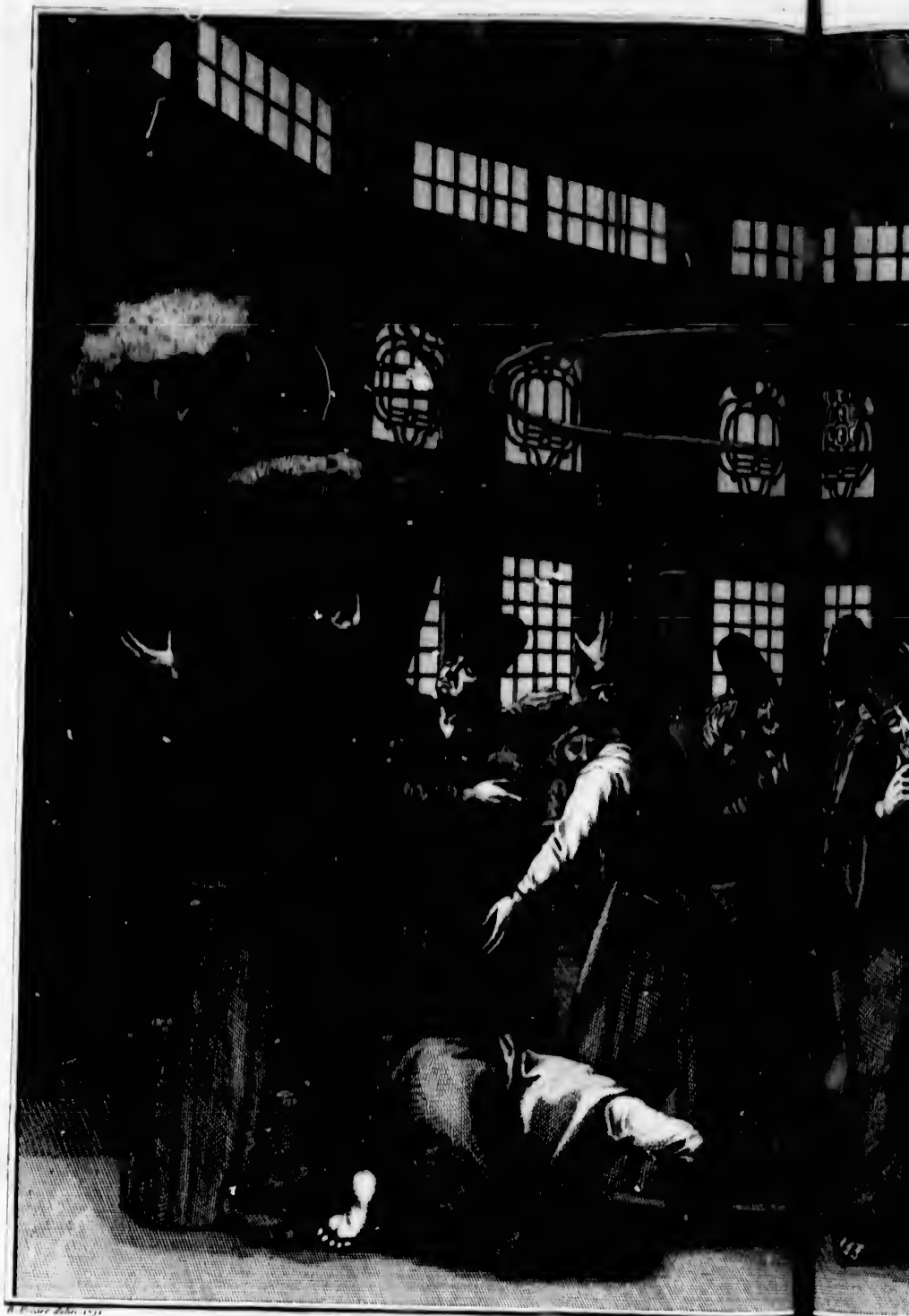


© Fouquet 1800, Paris 1800

TCHINGUI Danseur Turc .

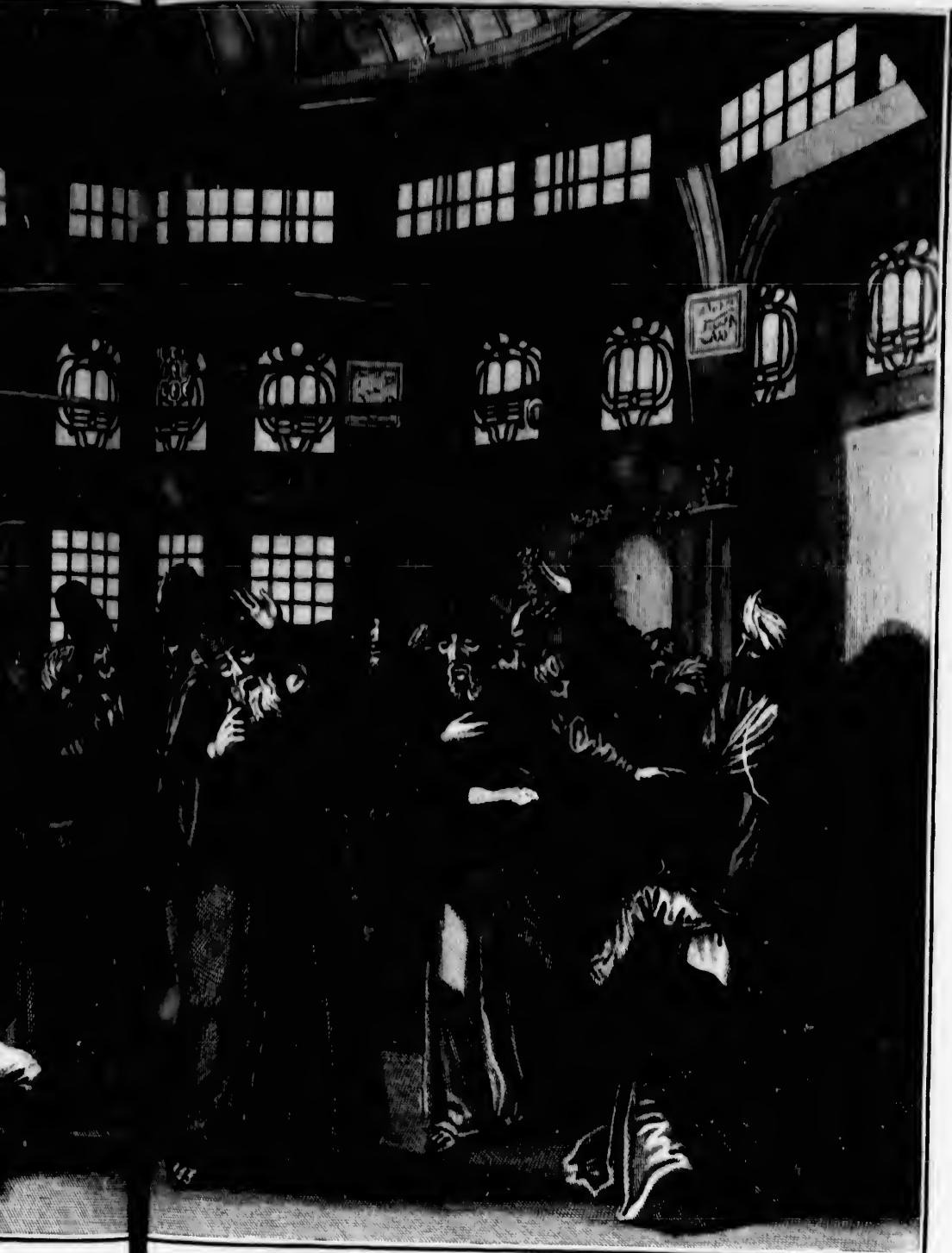
TCHINGUIS ou Danseuse Turque .





M. L. F. 1871

La DANSE DE



DANSE DE DERUIS

J. Williams del.

qu
tra
la
ce
pe
qu
ne

no
de
ils
nu
dée
Vo
nls
que
tom
De
sta
dre
tru
l'am
pro
la l

P
ici,
Mai
fité
qu'e
nan
fende
ou n
de (
qu'il
l'ég
Su
& a
end
n'y
fidél
de p

(a)
Au re
ver l'u
Grecs
chez l

(b)
Liv. I
Tourne

(c)
(d)

Mevv
mun à
quelqu
Voiez
tion d

quer leur zèle religieux, & la joie qu'ils avoient de servir la Divinité de la manière qu'ils croioient lui être la plus agréable; ce qui les a portés insensiblement à mettre les transports de leur joie en règle, & pour ainsi dire (a) à les consacrer à l'honneur de la Divinité. C'est donc l'abus, qui rend la Danse méprisable chez les Musulmans; cependant on peut dire, qu'ils ne l'ont pas entièrement bannie de la Religion, puisqu'on peut fort bien appeller Danse religieuse le *tournoiement des Dervis*, & que la description qu'en donnent (b) plusieurs Voyageurs, le doit faire regarder comme un acte solennel de Religion.

Cet exercice de dévotion se fait le Mardi & le Vendredi, après un Sermon prononcé par le Supérieur de ces Dervis sur un texte de l'Alcoran. Le Sermon est suivi de quelques prières tirées aussi de l'Alcoran qu'ils chantent tous ensemble; après quoi ils saluent le Supérieur, & la danse ou le tournoiement (c) commence, & se continue au son de la flûte, & de plusieurs autres Instrumens. Il n'est pas nécessaire de décrire plus en détail une Cérémonie, dont la description se trouve dans les moindres Voyageurs. Cette Danse religieuse fut inventée, dit Thevenot, par un certain *Mevlana*, que les Dervis respectent comme un grand Saint; & Ricaut nous apprend que ce Saint, qu'il nomme (d) *Mevlana*, tourna miraculeusement quatorze jours tout de suite sans prendre aucune nourriture, pendant que son compagnon *Hamad*, Dervis comme lui, jouoit de la flûte. Ensuite il tomba en extase; & dans cette extase il reçut des révélations admirables, qui contribuèrent à l'établissement de l'Ordre Religieux des Dervis. La flûte, disent-ils aussi, est un instrument sacré, un instrument de musique sacrifiée par l'usage que Jacob & les autres saints Bergers de l'ancien Testament en ont fait. On nous assure cependant que les Turcs rigides n'approuvent pas cette dévotion, & qu'ils croient que cette danse des Dervis est contraire à la Religion, de même que la musique des Instrumens.

De quelques autres Défenses portées par l'Alcoran.

PASSONS sur cette distinction des (e) viandes dont il a été parlé plus haut. C'est ici, nous dit-on, que l'on trouve dans Mahomet une imitation parfaite du Judaïsme. Mais outre que cette distinction étoit généralement fondée sur une espèce de nécessité, il faut remarquer que cette même nécessité s'est étendue par tout l'Orient; qu'on doit l'attribuer au climat, & appliquer généralement à tous ces pays méridionaux ce qui a été remarqué de l'Arabie. A l'égard de l'Alcoran, il ne défend pas seulement de manger du sang & de la chair d'animaux offerts ou sacrifiés aux Idoles, ou morts de mort naturelle. Cette défense est même spécifiée en plusieurs endroits de (f) l'Alcoran; & la précaution des vrais Musulmans est telle en cette occasion, qu'il faut que le Boucher (g) qui égorge l'animal, prononce (h) la bénédiction en l'égorgeant, sans quoi ils ne croiroient pas qu'il leur fut permis d'en manger.

Sur la défense d'exercer l'usure, il suffit de renvoyer au Chapitre II. de l'Alcoran, & au Chapitre III. où Mahomet défend l'intérêt (i) de l'intérêt. Dans ces deux endroits on trouvera l'Usure mise au rang des péchés les plus énormes; & Mahomet n'y autorise pas même, comme chez les Juifs, la permission de l'exercer contre l'infidèle. C'est ici que s'écrieroient, *heureux Peux!* ceux qui se plaisent à chercher plus de perfection dans les usages & dans les tems éloignés d'eux, que chez leurs com-

(a) Par exemple, tels étoient les Chœurs. Au reste il seroit fort inutile de vouloir prouver l'usage de la danse dans la Religion chez les Grecs, les Romains, les Perses, &c. & même chez les Juifs.

(b) Thevenot, Cha. 40. du Livre I. Ricaut, Liv. II. Chap. 13. de l'Etat de l'Empire Ottoman, *Tournefort*, Lettre XIV.

(c) Voi. la Figure qui se place ici.

(d) *Mevlana*, dit *Bejier*, est corrompu de *Mevlana*, & ce terme, ajoute-t-il, est commun à tous ceux qui en matière de Religion ont quelque commandement sur les autres, &c. Voyez aussi ce qui sera dit ci-après dans la description des *Dervis*.

Tome V.

(e) Voyez ci-dessus.

(f) Ch. 2. Ch. 5. & Ch. 6. & 16. Dans ces deux derniers Chapitres, *Mahomet* fait exception en faveur de ceux que la force ou la nécessité contraignent de manger de ce qui est défendu par son *Alcoran*.

(g) *Sale*, notes sur le Ch. 2. de l'Alcoran.

(h) *Bismill'ah*, au nom de Dieu.

(i) *Ujaram duplicationibus duplicatis*, selon la version de l'Abbe *Maracci*. Quoique les loix du Christianisme défendent cette usure excessive, & qu'on doive la regarder comme un véritable larcin, il y a cependant d'honnêtes gens parmi les Chrétiens, qui l'emploient adroitement. Les exemples sont fréquens.

temporaires, dans leur propre patrie, & pour ainsi dire, dans leur domestique : mais qu'ils ne se trompent pas. Il y a dans les pays Mahométans des Musulmans avarés, escrocs & usuriers, qui étudent ou interprètent conformément à leur sordide intérêt les préceptes & les défenses de l'Alcoran, comme les usuriers Juifs la Loi de Moïse, & les usuriers Chrétiens l'Evangile de Jésus-Christ. Avec des distinctions favorables, ils se chargent tous hardiment des dépouilles de leur prochain ; & ce fardeau ne les empêche pas de prendre la route du Paradis, & d'y marcher avec toute la confiance d'un Fidèle qui n'a rien à se reprocher.

Le même Chapitre qui défend l'usure, ordonne la miséricorde & la patience envers un débiteur insolvable, ou qui ne peut satisfaire ses créanciers qu'en se privant des moyens de subsister, ou de nourrir sa famille. En cette dernière circonstance Mahomet va beaucoup plus loin encore ; car il ordonne d'abandonner la poursuite d'une telle dette, & même d'en faire une aumône au profit du débiteur insolvable. Sans examiner ici de trop près, si Mahomet a pris des principes si charitables dans les Loix de Moïse & de Jésus-Christ, reconnoissons que l'humanité toute seule, & le bien de la Société pouvoient les dicter. Par l'une, le Fondateur du Musulmanisme voulut éviter l'excès des poursuites, & par l'autre, la ruine de ses Sectateurs. Les anciens Romains, qui ont précédé l'Evangile, & qui vraisemblablement ne connoissoient pas les Loix de Moïse, ou les connoissoient très-peu, regardoient l'usure comme une chose si pernicieuse, qu'ils condamnoient les usuriers à la restitution du quadruple de ce qu'ils avoient extorqué, au lieu (a) que le larron ne l'étoit qu'à la restitution du double de ce qu'il avoit pris. La prudence & l'équité seule dictoient aux Romains, qu'un usurier est plus pernicieux à la société qu'un voleur ; & il n'est pas difficile d'en pénétrer la raison.

Attribuons aussi au bien de la Société civile & à l'humanité, l'abolition du barbare usage d'enterrer les filles en vie. Les anciens Arabes tâchoient de justifier cette coutume, par le spécieux prétexte de prévenir les affronts, auxquels les filles peuvent exposer leurs parens par une mauvaise conduite. A ce motif ils en ajoutoient un autre aussi frivole, qui étoit la servitude & la misère à laquelle les filles sont exposées. Outre cela, ces anciens Arabes n'estimoient le sexe, qu'autant qu'il est nécessaire à la propagation du genre humain, & qu'il peut contribuer au plaisir de l'homme. Du reste, ils en faisoient si peu de cas, que la naissance d'une fille étoit généralement regardée comme un grand malheur, & la mort au contraire comme un grand bonheur. Quand une fille avoit atteint l'âge de cinq ou six ans (b) on la paroit, & la parfumoit ; après quoi le pere la conduisoit lui-même auprès d'une fosse, & prenant le moment qu'elle étoit attentive à y regarder, la précipitoit, combletoit la fosse avec de la terre, & enterroit ainsi toute vive cette malheureuse victime d'un faux amour paternel, ou plutôt de quelque superstition Arabesque, qui nous est restée inconnue. Cette coutume étoit particulièrement établie parmi les *Korabites*. D'autres la rapportent autrement, & disent que lorsqu'une femme entroit en travail, on la faisoit conduire au bord d'une fosse ; & s'il lui arrivoit d'y être délivrée d'une fille, on prenoit l'enfant, & on le jetoit dans la fosse. On ne rappellera point ici l'exposition des filles chez les Grecs & les Romains, &c. cela est connu des moindres Lecteurs : mais tous ne savent pas que les Egyptiens enterroient & noioient tous les ans des filles en vie à l'honneur du Nil, pour obtenir de lui par ce sacrifice un accroissement avantageux à leurs terres, & qu'il lui plut d'y garder de justes bornes, ainsi que dans son décroissement. De même en certaines occasions les Perses enterroient des filles & des garçons tout vivans. Enfin dans une calamité extraordinaire, les Romains enterrèrent un Gaulois & une Gauloise avec un Grec & une Grecque.

On prétend que les Chinois s'attribuent encore aujourd'hui le privilège de tuer leurs enfans, surtout les filles, quand ils sont hors d'état de les nourrir ; mais à l'égard des garçons, ils évitent autant qu'ils peuvent cette extrémité : & cela ne doit pas surprendre, puisqu'ils disent avec presque tous les Peuples du monde que les hommes font la force d'un Etat. Par conséquent leur principe en cette occasion ne

(a) *Majores nostri sic habuerunt, & ita in legibus posuerunt, furem dupli condemnari, feneratorum quadrupli.* Passage de Caton.

(b) *Parfumez la, & mettez lui ses atours, afin*

que je la renvoie à ses meres. C'étoit la formule employée en cette circonstance. *Osaribus & ornamentis eam honesta, quo ipsam ad matres suas adducam.* Pocock, *specimen*, &c. ubi sup. p. 336.

diffère pas de celui des Grecs, à qui un de leurs Poètes fait dire (a) que quelque pauvre que soit un homme, il peut bien nourrir un garçon; mais qu'un pere, quoique riche, ne se résout qu'à peine à nourrir sa fille.

CHAPITRE II.

Cérémonies du Mariage des Mahométans, de leur Circoncision, de leurs Funérailles.

DES ces usages des Mahométans dont on vient de parler dans le Chapitre précédent, passons aux Mœurs & aux Coutumes qui dérivent plus particulièrement de la Religion, & à certaines choses qui s'y rapportent dans la société civile.

Le Mariage des Mahométans.

COMMENÇONS par ce qui regarde la Polygamie & le Mariage. A voir la Polygamie en gros & sans réflexion, elle ne paroît que fort avantageuse aux Pais Mahométans. Plusieurs femmes, dira-t-on, doivent nécessairement fournir un plus grand nombre de Citoyens; de même que plusieurs champs bien labourés fournissent beaucoup plus de grain qu'un seul. Mais cette comparaison répétée tant de fois en tant de Pais, se trouve fautive. Il n'y a point de proportion entre le mari de plusieurs femmes, & le Laboureur de plusieurs champs; celui-ci n'y met rien du sien, qu'il ne puisse réparer en vingt-quatre heures: mais le premier use ses forces, & s'épuise d'esprits d'une manière irréparable. N'en disons pas davantage sur une matière si délicate, & contentons-nous d'assurer, qu'il est comme démontré que les Pais où règne la Polygamie, le concubinage public, les déreglemens de l'amour, &c. sont beaucoup moins (b) peuplés, que ceux où les Loix réduisent les hommes à se contenter d'une seule femme, & où la Religion les retient par la crainte ou par la réflexion.

Mais quel est après tout le véritable objet de la Polygamie? C'est le désir du changement, & la variété dans un plaisir que les Religions établies dans les Pais Méridionaux n'ont pas voulu refuser à des hommes, que la chaleur du climat dispoit à une luxure bien plus criminelle. Il semble aussi que Dieu a bien voulu tolérer cette foiblesse, puisque les Juifs, & même plusieurs de leurs Prophètes, ont été Polygamistes sans préjudice à leur sainteté. Quoiqu'il en soit, la Polygamie n'est point sans bornes chez les Musulmans, comme le vulgaire du Christianisme se l'imagine, & même comme beaucoup d'habiles gens l'ont cru; puisque l'Alcoran n'accorde proprement (c) que quatre femmes à un mari, & (d) que cet usage est aisé généralement suivi. Si pourtant on est hors d'état d'en entretenir autant, le Lé-

(a) La traduction littérale du passage de *Poissippe* est celle-ci: « Le pauvre ne fait pas de difficulté de nourrir son fils: mais un pere expose sa fille, quelque riche qu'il puisse être. »

(b) Voyez *Ricault*, ubi sup. l. 11. Ch. 21. au sujet du mauvais effet de la Polygamie. Il croit aussi que la jalousie des femmes leur fait chercher des secrets pour faire avorter leurs rivales.

(c) Au Chap. IV. dès le commencement, après avoir donné quelques beaux préceptes aux *Musulmans* sur ce qui est du à des Pupilles

du Sexe féminin; sur quoi on peut voir l'explication que donne *M. Sale* de ces passages, & aussi la version de l'Abbé *Maracci*. On remarque même dans ces passages beaucoup de justice à l'égard des femmes; puisque *Alabones* recommande à ses Croisiers de n'en prendre qu'une, supposé qu'ils ne se sentent pas assez de force d'esprit, pour maintenir l'équilibre entre plusieurs femmes.

(d) Voyez *Eclairciss.* &c. ubi sup. p. 202. & suiv.

gillateur Arabe conseille de n'en prendre qu'une ; & c'est là le parti que choisit le commun peuple Mahométan, en y ajoutant le privilège de se donner quelques esclaves pour concubines, mais sans excéder le nombre de quatre, que prescrit le Législateur. Tels sont donc les réglemens établis pour les fidèles observateurs de la Loi : car en Turquie, en Perse & dans le Mogol, les moins scrupuleux parmi les Grands, ont dans leur Serrail autant de femmes ou de maîtresses, qu'il leur plaît d'y en renfermer pour leurs besoins ou pour leurs plaisirs ; & pour les autres Mahométans, ils emploient comme nous, malgré la sévérité de notre Christianisme, tous les moyens que l'amour & la débauche peuvent fournir aux deux sexes. Les exemples de ce que l'on dit ici des Mahométans sont trop connus pour les rapporter : nous remarquons seulement, que de la part des hommes la galanterie est si tendre & si passionnée, qu'on les y trouve souvent de vrais Dom Quichotte (a), capables de toutes sortes d'aventures, & de courir des hasards, pour prouver ou pour justifier leur amour. Une de ces ridicules preuves d'amour consiste à se (b) maltraiter soi-même, pour marque de dévouement à une maîtresse : mais d'un autre côté, leur débauche est assez souvent impétueuse & brutale.

Ceci nous conduit assez naturellement à la description du mariage des Mahométans. Le vulgaire s'imagine qu'une Religion qui permet la Polygamie, fait du mariage un objet de honte & de mépris. Cependant (c) on nous assure au contraire, que les Turcs en font beaucoup de cas : mais on ajoute, que le mariage n'est pas ratifié solennellement (d) devant des Prêtres, ni marqué du sceau de la Religion, comme chez les Juifs & les Chrétiens, & même autrefois chez (e) les Grecs & les Romains. Le Cadi (f) seul l'autorise « comme une action purement civile, qui » doit se passer en sa présence pour être estimée légitime, & où le mari reconnoît » devant le Juge qu'il s'est obligé à prendre une telle pour femme, à lui donner un » tel douaire, pour en pouvoir disposer comme elle voudra en cas de divorce. » La reconnoissance se fait sans que la femme y soit présente : mais le père, ou au défaut du père, d'autres parens comparoissent pour cela. Cette reconnoissance étant faite, il est permis au mari de prendre possession de sa femme, & on la lui amène de la manière qu'on l'a représentée ici voilée sous un pavillon, accompagnée de plusieurs femmes qui sont ou ses amies, ou ses parentes, d'esclaves, de joueurs & de joucuses d'instrumens, &c. Nous ne décrivons point les cérémonies des mariages Mahométans, parce que les (g) Voyageurs qui en ont traité sont entre les mains des moindres Lecteurs : mais il y a quelques particularités à remarquer à cette occasion.

1. Ricault nous apprend « que le concubinage ne donne aucune jalouse aux » femmes, pourvu qu'il ne les prive point de ce qui leur est légitimement dû, » qui est d'être reçues une fois chaque semaine dans le lit de leur mari. C'est ce » que la Loi même accorde à ces femmes ; de sorte que s'il s'en prouve quelqu'une » qui ait passé une semaine toute entière sans jouir de ce privilège, elle est en » droit de demander la nuit du Jeudi de la semaine suivante, & même de poursuivre » son mari en justice en cas de refus ». Il ajoute, que celles qui n'ont pas la hardiesse de réclamer le droit conjugal en justice, ne manquent pas de chercher ailleurs des moyens de dédommagement. On trouve beaucoup de conformité entre ce caractère des Mahométans modernes, & ce que nous lisons des femmes Juives dans les Histor-

res

(a) Cela ne se dit pas sans preuve ; on n'a qu'à ouvrir les *Mille & une nuit* & autres Romans Orientaux, pour en être convaincu.

(b) Voyez à la pag. 242 la Figure qui représente un amant Turc, qui se cicatrise le bras devant sa maîtresse pour lui montrer son amour. M. Sale, dans une note sur le Chap. XII. de l'*Alcoran*, rapporte que c'est un usage général aux Orientaux, de témoigner la violence de leur amour à leurs maîtresses par des taillades & des incisions qu'ils se font. Ils prétendent prouver ainsi qu'ils sont prêts de perdre la vie pour elles.

(c) Ricault, Etat, &c. ubi sup. L. 11. Ch. 21.

(d) C'est un Contrat civil, disent Ricault & Tournesfort, &c. Néanmoins, selon ce dernier, on y ajoute une circonstance qui lui donne un air de Religion ; c'est de le faire bénir par le Curé (l'*Iman*). Voyez Tournesfort, Lettre XIV. de ses Voyages.

(e) Chez les Romains il y avoit les Augures, le choix des jours, des vœux & des prières aux Dieux, &c. Chez les Grecs, des sacrifices à Venus, à Junon, aux Graces.

(f) Juge.

(g) Ricault, Tournesfort, Thévénot, Chardin, Olearius, &c.

que choisie
 er quelques
 preferit le
 vateurs de
 eux parmi
 leur plaie
 autres Ma-
 ristianisme,
 sexes. Les
 les rappor-
 terie est si
 hotte (a),
 prouver ou
 te à se (b)
 is d'un au-

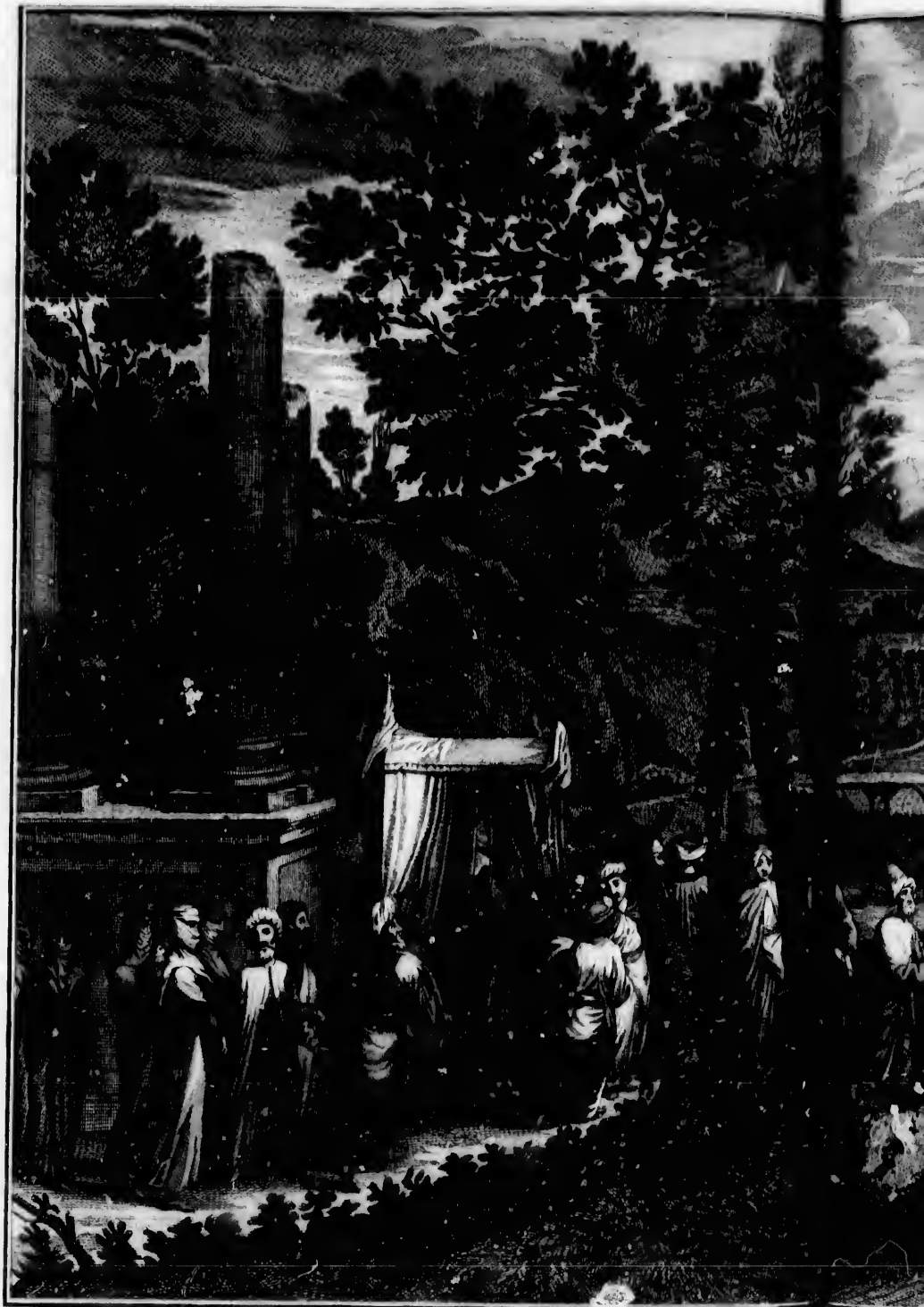
es Mahomé-
 ie, fait du
 re au con-
 rriage n'est
 de la Reli-
) les Grecs
 civile, qui
 i reconnoit
 donner un
 divorce. "
 ére, ou au
 l'ance étant
 lui amène
 ée de plu-
 eurs & de
 es mariages
 e les mains
 à cette oc-

alousie aux
 ement du,
 C'est ce
 quelqu'une
 elle est en
 poursuivre
 a hardiellé
 ailleurs des
 e caractère
 les Histo-
 res

ent *Ricault* &
 ce dernier,
 lui donne un
 bénir par le
 Lettre XIV.

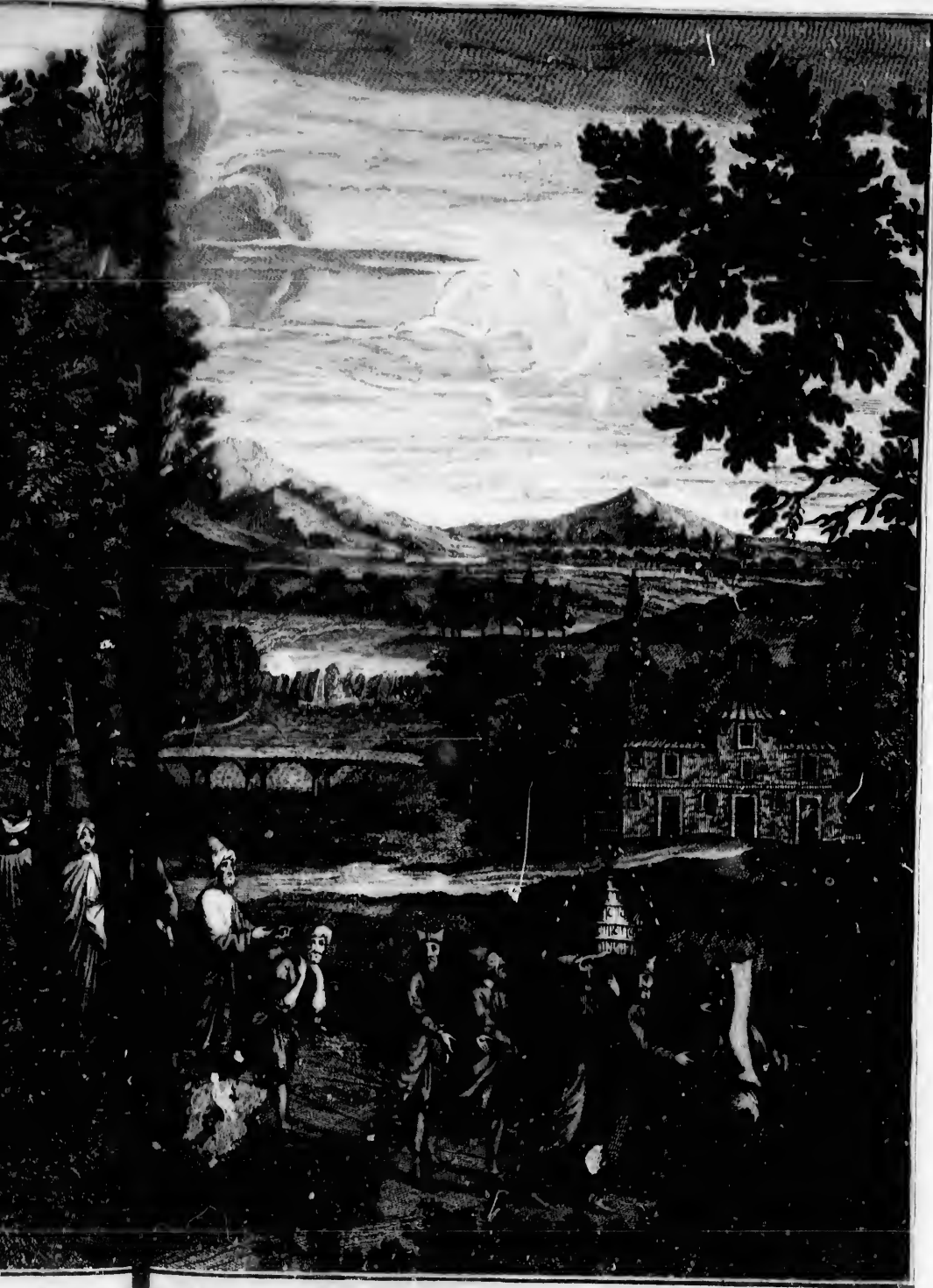
oit les Augu-
 vœux & des
 Grecs, des
 Graces.

or, *Chardin*,



B. Ewart del.

M. ARLI. URC.



MARLBOROUGH

re
qu
ri
le

to
pa
" "
" "
" "

&
le
ce
Da
le
qu
re
no
app

mu
" l
" c
" s
" p
" c
" e
" l
" g
" t
" g
" f
" f
" f
" p
" c
" fi
" f
" p
" fe
" q
" m
" q
" d
" ro
" h
" du

5
men
" l

(a
Mail
(b)

res de l'Ancien Testament. On y lit les plaintes qu'elles faisoient de leurs maris, qui sans doute acquittoient mal cette taxe que les Mahométans exigent. A la vérité quelques-unes des ces femmes Juives ont pris pour prétexte l'indifférence, ou le peu de savoir faire de leurs maris, qui ne leur donnoient point d'enfans.

2. N'oublions pas un autre usage, dont nous trouvons aussi des traces dans l'Histoire sacrée, & qui, selon (a) un Auteur moderne, s'observe encore aujourd'hui parmi les Turcs. « Lorsque, dit-il, une femme de cette Nation ne peut avoir d'enfans de son mari, elle lui donne son esclave, ou lui en achète une; & lorsqu'il en naît des enfans, ils sont regardés comme les enfans de la Maîtresse. Elle les tient pour tels, & les élève sur ce pied. Souvent aussi, lorsqu'un Turc ne peut avoir d'enfans, il adopte un jeune homme ou une jeune fille de ses esclaves. Alors l'enfant adoptif est réputé enfant de la maison, & le Maître est obligé de le pourvoir. Aussi n'y manque-t'il jamais. »

3. Chardin (b) après avoir rapporté l'âge auquel on émancipe en Perse les filles & les garçons, dit que le Cazi (le Juge) commence par demander au garçon, si le Diable lui a déjà sauté sur le corps; c'est-à-dire en bon François, s'il a déjà ressentis certains mouvemens involontaires, qui prouvent qu'on est en état de plaire aux Dames. Le jeune homme ne manque pas de répondre oui, & même d'affirmer que le Diable a réitéré le fait plusieurs fois. On ne rapporte cette circonstance bizarre, qu'à cause qu'il semble que cette manière de questionner appuie l'opinion de ceux, qui croient que le Diable prit la forme d'un serpent, pour exciter nos premiers parens à cette mutuelle concupiscence qui fut, selon eux, l'origine du péché. Le même Chardin ajoute, que les Prêtres Mahométans, plus modestes & plus retenus en apparence, demandent au jeune homme si l'a de l'eau d'homme sur lui.

4. Un Auteur moderne (c) que nous venons de citer, parle d'un usage fort commun chez les Turcs d'Egypte, & qui mérite d'avoir place ici. « Parmi eux, dit-il, la coutume des Grands est d'acheter de jeunes filles, qu'ils destinent à leurs fils dès leur enfance, & qu'ils prennent dès l'âge de huit à neuf ans, afin de pouvoir s'assurer de leur sagesse. Ils les font élever chez eux; & lorsqu'ils le jugent à propos, ils leur donnent un appartement séparé, où elles restent renfermées avec ceux qu'on leur destine pour époux, qui n'en sortent que très-rarement. Les pères en usent de cette manière, pour empêcher que leurs enfans ne se livrent à la débauche, sous un climat où les dispositions au libertinage le plus honteux sont aussi grandes, que les mauvais exemples sont fréquens. Ces jeunes Esclaves sont réputées libres & femmes légitimes de leur Maître, dès qu'elles ont mis au monde un garçon. Alors le mari commence à se laisser croître la barbe. Car il est bon d'observer que dans ce Pais, la barbe est une grande marque d'honneur, & que les femmes d'Egypte ne l'estiment pas moins, que celles de France en ont horreur. En général les personnes de considération surtout marient très-rarement leurs enfans, garçons ou filles, à des personnes d'une condition égale, parce qu'on ne peut prendre sur elles la même autorité, que celle que l'on conserve sur des esclaves. Ainsi de la manière dont ils assortissent leurs fils, ils marient aussi leurs filles, en choisissant parmi leurs domestiques celui qui leur plaît le plus, pour en faire leur gendre. Par cette conduite les femmes conservent sur leurs maris l'emprise absolue, que leurs pères ont eu sur eux avant elles, & dont ils n'oseroient se soustraire, sans mettre leur vie en danger. Par le même arrangement, un homme qui épouse une esclave de sa maison, ne risque jamais d'être assujéti. Il arrive même assez souvent, qu'un homme marie ses propres femmes à ses esclaves, quoiqu'il en ait eu des enfans; & c'est aussi une chose fort ordinaire, qu'après la mort des Maîtres, leurs esclaves épousent leurs femmes. Il est vrai que cet usage ne paroît pas sans inconvénient, puisqu'il est pour changer un vieillard usé contre un jeune homme vigoureux, & pour jouir du privilège de la coutume, on hâte souvent la mort du sexagénaire. »

5. Une des principales Cérémonies du Mariage des Mahométans, est celle de mener l'épouse aux bains. Ce temps des bains qui dure cinq ou six heures, dit l'Auteur que nous venons de citer, est souvent le plus agréable que l'épouse ait

(a) Description de l'Egypte, &c. par M. de Maillet, Lettre X.

(b) Tome III. de ses Voyages, Chap. 17.

Tome V.

Edition in 4 de 1735.

(c) Description de l'Egypte, ubi sup.

» dans tout le reste de sa vie. Là on la divertit par toutes sortes de Mascarades.
 » On l'habile tantôt en Juge, tantôt en Soldat, quelquefois en Païsan, ensuite en
 » Prince & en Visir. Quand on n'a omis aucune de ces fortifés, on dit que la
 » Mariée a eu les grands baux. On la reconduit ensuite à son logis avec les mê-
 » mes cérémonies qu'elle en étoit sortie, c'est-à-dire, avec les Fifres & les Tambou-
 » rns, si les parens ont les moyens de les lui donner. Au moins faut-il qu'elle soit
 » accompagnée de quelque Instrument, ne fut-ce que de quelques morceaux de
 » pors cassés, qu'un miserable renue dans ses mains avec une forte de cadence, qui
 » n'est pas toujours sans adresse. Ce bruit ridicule est ordinairement accompagné
 » du son de quelque vieux tambour, & d'un méchant hautbois de Village. Cette
 » musique n'est au reste que pour la lie du Peuple, qui ne se croiroit pas marié sans
 » cela. A l'égard des gens riches, fut-tout des Grands, ils mènent leur mariée
 » aux baux au son des Trompettes, des Fifres & des gros Tambours, & font pré-
 » cédés d'un gros de Janissaires plus ou moins considérable, à proportion de leur
 » rang & de leurs richesses. »

6. Le même Auteur décrit ensuite la Cérémonie de conduire la Mariée du logis
 de son père à celui de son époux, & dit qu'elle est accompagnée de plus de magni-
 ficence encore que celle des baux. » On porte à découvert devant la jeune épouse
 » tout ce qu'elle emporte de la maison paternelle, tapis, coussins, matelats, conver-
 » tures, pignates, plats, bassins, pierreries, joiaux, perles, ceintures, argenterie,
 » jusqu'à des fûques de bois qu'on nomme *Cebal*, & qui sont travaillées avec de
 » la nacre de perles, & par ostentation, on ne manque pas de charger sur quatre ou
 » cinq chevaux ce qu'un seul porteroit facilement. A l'égard des pierreries, des bi-
 » joux & autres choses de prix, on met de même dans quinze plats ce qu'on
 » porteroit aisément sur une assiette. Souvent même il arrive que pour paroître da-
 » vantage, les parens empruntent de leurs amis de quoi faire honneur à leur fille
 » dans cette marche, n'ayant pas par eux-mêmes de quoi fournir suffisamment au
 » faste qu'exige l'usage, surtout lorsqu'ils ont la réputation d'être plus à leur aise
 » qu'ils ne le sont effectivement. »

7. Les Turcs, disent *Ricault*, *Tournesfort*, &c. ont aussi une espèce de demi-ma-
 riage qu'ils appellent *Caban*, lequel consiste à prendre une femme pour un certain
 tems. La convention se passe en forme devant le *Cadi*, qui la met par écrit en pré-
 sence des contractans ; & la somme convenue se paie par le mari, lorsqu'il renvoie
 sa femme après le tems stipulé. Personne n'ignore que les Mariages de cette es-
 pèce étoient en usage chez les Romains ; qu'ils le sont chez les Chinois & chez les
 Indiens modernes ; que les Marchands & les Voisageurs Chrétiens ne craignent pas
 d'en faire de cette sorte dans le Levant, & que les (a) Turcs reprochent aux
 Chrétiens ; que les Espagnols ont leurs *Amancebados*, qui véritablement, comme le
 remarque *Ricault*, ne sont pas autorisés par les Loix, mais qui n'en jouissent pas
 moins d'une connivence criminelle ; & enfin, que même parmi les Chrétiens connus
 sous le nom de *Protestans*, l'usage de s'affirmer (b) des siles de bonne volonté pour
 un certain tems n'y est guères moins commun qu'ailleurs. A Dieu ne plaise pour-
 tant qu'on entre dans ces petits détails, pour mettre odieusement les Chrétiens en
 parallèle avec les Mahométans ; mais dans un Ouvrage où il n'est question que de
 mœurs & de coutumes, il peut bien être permis de montrer que toute Religion mise
 à part, les vices & les passions rendent les hommes égaux, & presque toujours les
 memes par tout ; & que les passions qui sont, s'il faut ainsi dire, les traits de
 l'ame, ont une espèce de rapport & de proportion entr'elles, comme les traits du
 visage.

8. *Ricault* parle d'un autre demi-mariage des Eunuques. Il leur est permis de se
 marier, & même d'épouser plusieurs femmes. Cependant on nous assure que ces Eunuques
 sont absolument rasés ; et ! que peuvent prétendre ces misérables ? *Indem in
 umbra voluptatis*, & cela ne les empêche pas d'être *abominables en leur lubricité*, selon
 l'expression de (c) *Dr Braves*. On n'a garde d'expliquer ici en quoi elle peut consi-
 stiter, puisqu'ils sont privés des seuls moyens qui peuvent satisfaire des demi-hom-

(a) *Tournesfort*, ubi sup. Lettre XIV.

(b) Cela se voit dans les P. L. & ailleurs ;
 mais n'oublions pas aussi les baax des Nobles
 de Venise avec les Courtisanes de cette Repu-

blique ; ni que les *Cantoneras* sont membres de
 l'Etat en Espagne.

(c) *Voisage au Levant*, p. 373. selon la ci-
 tation de *Bespiet* dans les Remarques sur *Ricault*.

Mascarades.
 n, ensuite en
 on dit que la
 avec les mè-
 les Tambou-
 il qu'elle soit
 morceaux de
 cadence, qui
 accompagné
 illage. Cette
 as marié fais
 leur mariée
 & font pré-
 rition de leur

riée du logis
 as de magni-
 jeune épouse
 lats, couver-
 , argenterie,
 ées avec de
 ur quatre ou
 ries, des bi-
 ts ce qu'on
 paroître da-
 à leur fille
 famment au
 à leur aïe

e demi-ma-
 un certain
 écrit en pré-
 u'il renvoie
 de cette ef-
 s & chez les
 raignent pas
 rocheat aux
 , comme le
 ouillent pas
 iens connus
 olonté pour
 blaise pour-
 Chrétiens en
 ion que de
 eligion mise
 toujours les
 es traits de
 es traits du

ermis de se
 que ces Eu-
 Ludant in
 oité, selon
 e peut con-
 demi-hon-

t membres de
 3, selon la cè-
 ues sur Ricault,



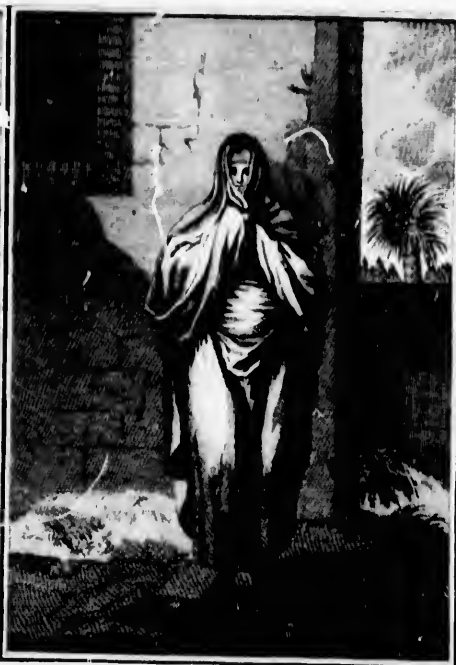
AFRIQUAINE en habit de cérémonie.



AFRIQUAINE en deshabile.



FEMME MORESQUE.



FEMME d'AFRIQUE allant par les rues.

© Paris 1874





FEMME PERSIENNE



PERSIAN



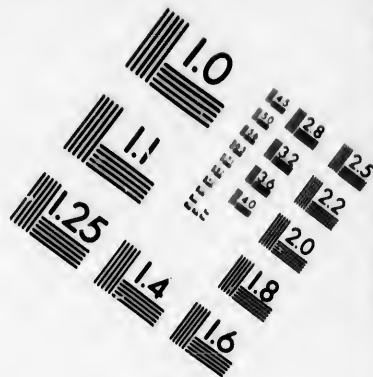
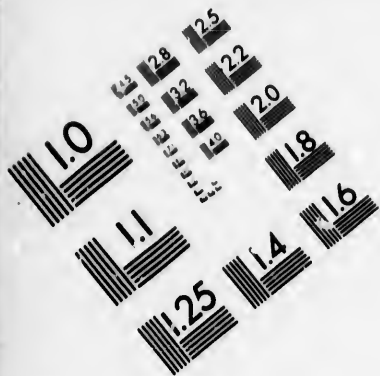
Le Tour du monde 1871

ARABE du Desert

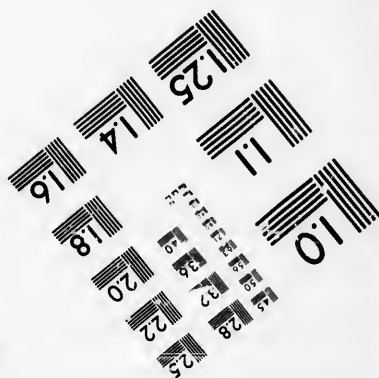
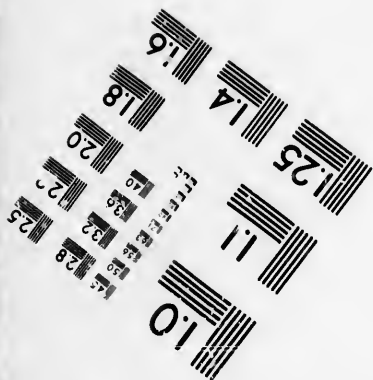
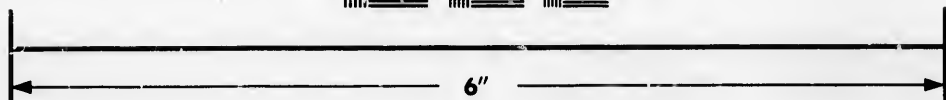
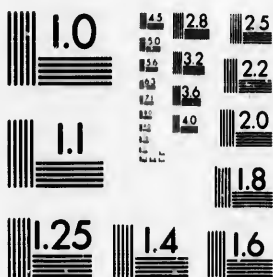


HABILLEMENT des principaux Barbaresques





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 672-4503

1.5
2.0
2.5
3.2
4.0
5.0
6.3
8.0
10.0
12.5
15.0
20.0
25.0
31.5
40.0
50.0
63.0
80.0
100.0

1.5
2.0
2.5
3.2
4.0
5.0
6.3
8.0
10.0
12.5
15.0
20.0
25.0
31.5
40.0
50.0
63.0
80.0
100.0

r
l
c
t
c
d
d
u
T
n
n
jo
"
en
po
on
ve
fu
pa
S
ne
qu
de
lon
la
un
rom
&
rou
au:
à c
hal
Aj
fer
geu
tan
ten
rain
l'on
ma
la f
que
moi
des
"
cett
d'un
rer
de M
com

(a
qui c
(b
(c
les D
(d

mes, & les rendre aussi agréables aux Musulmanes, que les Eunuques faits à Rome l'étoient autrefois (a) aux Dames Romaines.

9. On pourroit encore appeler mariage, mais improprement peut-être, le commerce des Mahométans avec leurs esclaves. Disons plutôt que c'est un libertinage autorisé en quelque façon par la Loi des Musulmans, qui permet d'employer les esclaves à tel usage qu'on juge à propos. On nous fait remarquer ici deux choses dignes d'attention ; l'une, qu'il est permis aux Musulmans d'épouser indifféremment des femmes de toute autre Religion que la leur, pourvu qu'ils les choisissent dans une Religion, qui ait ses Dogmes écrits & en état d'être examinés ; l'autre, qu'en Turquie les enfans de tant de différentes femmes, même des esclaves, héritent néanmoins également des biens de leur père. Il est pourtant vrai que si le père n'affranchissoit pas dans son Testament les enfans nés d'une esclave, ils seroient toujours réputés esclaves, & resteroient à la discrétion de l'aîné de leur famille.

10. *Thévenot*, Voyageur judicieux & exact, (b) a écrit « que les Turcs n'épousent jamais leurs parentes, si elles leur sont plus proches que de huit générations » inclusivement. »

11. Selon le même Voyageur, & selon le témoignage de tous ceux qui voient en Levant, les Mahométanes ajoutent autant qu'elles peuvent l'art à la nature, pour se donner les agrémens qu'elles n'ont pas, ou pour augmenter ceux qu'elles ont déjà. Passons sans description le luxe & la magnificence des habits ; les cheveux postiches, qui suppléent en quelques-unes à ceux que cette nature leur a refusés ; des couleurs ajoutées à celles qui manquent au visage, ou qui n'y paroissent pas avec un certain éclat ; des sourcils peints, des paupières noircies avec la (c) *Senna*. Tout cela, comme on sçait, se pratique aussi chez nous ; & les Chrétiennes auroient aussi grand tort de faire la guerre sur cet article aux Mahométanes, que la plus grande partie de nos dévots, tant Catholiques Romains que Protestans, de se féliciter de leur piété, en lisant cette maxime Pharisaïque si fréquente, selon *Chardin* (d), dans la bouche des Persans : *la Religion est fondée sur la netteté ; & la moitié de la Religion c'est d'être bien net*. Car le Persan seroit en droit de dire aux uns, *votre pratique prouve que la moitié de votre Religion ne consiste qu'à entendre régulièrement une Messe, & aux autres qu'elle ne consiste qu'à aller au Prêche*. Les Voyageurs, & *Thévenot* entr'autres, nous font comprendre que dans le Levant, comme chez nous, toute l'attention des Dames est à se parer & à plaire, sans avoir le moindre égard aux facultés du mari, dût-il avoir à peine du pain dans son domestique. Ajoutez à ce luxe excessif une oisiveté sans bornes, qui les rend très-vicieuses, & selon cet habile Voyageur, *leur fait appliquer toutes leurs pensées à trouver les moyens de se divertir*. Ajoutez-y une coquetterie dont la hardiesse & la licence passent l'imagination, & se feroient regarder comme incroyables, si elles n'étoient attestées par des (e) Voyageurs dignes de foi ; & on trouvera des matériaux propres à comparer les Mahométanes avec les Chrétiennes de la plus grande partie de l'Europe. On auroit été tenté de donner ici le détail de la parure des Musulmanes, & une espèce d'inventaire de leur toilette : mais il a été donné & redonné par les *Compilateurs*, ou, si l'on veut, les *Plagiaires* qui nous ont précédés avec quelques Figures, bonnes ou mauvaises, qui représentent ces Dames. On se contentera donc de placer ici pour la satisfaction des yeux du Lecteur, des Persiennes, des Africaines, & des Moresques de la Loi de Mahomet, avec un Persan, des Barbaresques, & des Arabes, moins souvent représentés, à ce qu'il nous semble, & moins délicatement aux yeux des Européens.

12. Accordons, s'il est possible, la contrainte où vivent les Mahométanes, avec cette hardiesse qu'on dit (f) que la Loi leur permet, de demander d'être séparées d'un mari froid & impuissant. Accordons aussi (g) l'obligation où est le mari d'assurer un douaire à sa femme pour le reste de ses jours, avec le préjugé qui chez beaucoup de Mahométans, & en général chez la plupart des Orientaux, fait regarder les femmes comme des animaux tout au plus *demi-raisonnables*, (h) & destinés pour le service de l'homme

(a) Voyez *Juvenal*, Satyr. VI. à l'endroit qui commence, *ergo expectatos*, &c.

(b) Voyages, L. I. Ch. 41.

(c) Drogue particulière fort en usage chez les Dames Turques.

(d) Voyages, Tome IV. p. 49. Ed. de

1735.

(e) Les mêmes qu'on vient de citer.

(f) *Ricault*, ubi sup. Voyez ci-après.

(g) *Tournesfort*, ubi sup.

(h) *Thévenot*, ubi sup.

comme un cheval. Mais il y a bien d'autres contradictions & dans leurs mœurs & dans les notes.

13. L'Alcoran (a) déteste l'adultère, & ordonne qu'un mari qui en accusera sa femme sans le prouver, sera condamné à la bastonnade. Cependant faute de témoins & de preuves, (b) disent quelques Voyageurs, le mari est obligé de jurer quatre fois devant le Juge qu'il dit la vérité. A la cinquième, il proteste que s'il ment, il veut être maudit de Dieu & des hommes. D'un autre côté on ajoute, que par un privilège qui paroît extraordinaire, même à bien des Chrétiens, la femme est crüe sur ses sermens, pourvu qu'au cinquième elle prie Dieu qu'il la fasse périr si son mari a dit vrai. Quand l'adultère de la femme est évident, le mari, selon Tournefort, est dans un tel cas maître de sa vie; & s'il est vindicatif, il la fait enfermer dans un sac rempli de pierres & la noie. « A la vérité, continue-t-il, la plupart savent si bien » ménager leurs intrigues, qu'elles meurent rarement dans l'eau; & quand leurs ma- » ris leur accordent la vie, elles deviennent quelquefois plus heureuses qu'elles n'é- » toient, parce qu'on oblige l'adultère à épouser son galant, qui est condamné à mou- » rir, ou à se faire Turc, supposé qu'il soit Chrétien ». A l'égard du galant, il lui arrive assez souvent d'être promené sur un âne, la tête tournée vers la queue qui lui sert de bride, avec des trippes qui lui ceignent le front comme un diadème, & une cravate de même espèce. La scène finit par un régal de coups de bâton sur les reins & sous la plante des pieds.

14. On épargne ici au Lecteur la répétition de tout ce qu'on nous raconte de la jalousie des Grands, pour ces femmes renfermées & observées sans celle par des Euniques, auxquels quoiqu'il ne reste rien du tout pour plaire, il est encore à peine permis de regarder celles qu'ils gardent à vue, & qui n'ont d'autre privilège distinctif dans leur prison, que d'être comme étiquetées, pour servir à tour de rôle aux plaisirs des Monarques dont elles composent le Serrail. On peut lire dans (c) Tournefort, les précautions & les formalités mises en usage, quand il faut appeler un Médecin auprès d'elles.

On ne sauroit oublier ici les circonstances curieuses que rapporte (d) Ricault, des cérémonies usitées dans les mariages des grands Seigneurs de l'Etat avec des Princefles Ottomanes. On sait assez que la jalousie & la crainte des Empereurs Ottomans autorisent ces mariages, & que cette élévation, qui ailleurs approche un Grand de l'éclat de la Majesté souveraine, est en Orient la cause prochaine de sa chute. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici : écoutons la description de Ricault.

« Lorsque le Grand-Seigneur a quelque jalousie de la grandeur d'un Bacha, il lui » fait épouser une de ses sœurs, ou quelqu'une de ses parentes, sous prétexte de le » vouloir honorer. Cependant, bien loin de devenir par là plus grand & plus con- » sidérable, il devient le plus malheureux esclave du monde, étant obligé à se sou- » mettre à l'orgueil & à la tyrannie d'une femme, qui le traite comme son valet. Il » n'oseroit pourtant refuser l'honneur que son Maître lui fait, de peur qu'on ne l'ac- » cusât de mépriser les marques de sa faveur & de son affection. Avant même que » d'avoir épousé cette Princefle, il faut qu'il prenne la résolution de se donner tout » entier à elle, & de ne faire part de son amitié à qui que ce soit, soit femme ou » esclave; car il est obligé de renoncer à tout ce qui le pourroit détourner de l'a- » mour qu'il doit lui porter. S'il a une femme qui l'engage par la douceur de sa » conversation, & par le nombre des » sans qu'il en a eus, à avoir de la tendresse » pour elle, il faut malgré lui qu'il la bannisse de sa maison, & qu'il n'y retienne » personne qui puisse déplaire à la Sultane, qu'il ne connoît pas encore. Devant » les nôces, si elle lui envoie demander de l'argent, des pierreries, ou des fourrures » de grand prix, il faut qu'il lui porte avec bien de la joie & bien des complimens » ce qu'elle lui demande. Ce présent s'appelle *Aghirlic* en la Langue Turque. Outre » cela, il lui fait un *Kabin*, ou un douaire, aussi considérable qu'il plaît à ceux qui » s'entremettent de faire le Mariage.

« Lorsque le Kabin a été réglé en présence du Juge, un Eunuque noir même le » nouveau marié, par forme de reconnaissance, dans la chambre de la Sultane.

» Lorsqu'il

(a) Voyez Ch. 4. & 5. de l'Alcoran, & les notes de M. Sale & de l'Abbé Maracci.

(b) Tournefort, & autres.

(c) Voyages, &c. ubi sup. Lettre XIII.

(d) Ricault, Etat, &c. ubi sup. L. I, Ch. 16.

« Lorsqu'il y entre, la coutume oblige cette nouvelle mariée à tirer son poignard, & à demander d'une manière impérieuse à son mari: Qui lui a donné la hardiesse d'approcher d'elle? Il lui répond avec bien de la foudrification, & lui montre (a) l'Emmeri Padfchah, ou l'ordre du Grand Seigneur pour son Mariage. Alors la Sultane se lève, le reçoit avec plus de douceur, & souffre qu'il l'entretienne un peu plus familièrement. Un Eunuque prend en même tems les pantoufles du marié, & les met à la porte de la chambre, pour marque qu'il en a été bien reçu. Un peu après, le Bacha fait une profonde révérence à la Sultane, & se prosterne jusques sur la terre, avec beaucoup de respect: il se retire ensuite un peu en arrière, & lui fait une petite harangue, pour lui témoigner combien il s'estime heureux de l'honneur qu'elle lui fait. Lorsqu'il a fini son compliment, il demeure dans un profond silence, & dans une posture fort humble, aiant les mains croisées sur son estomac, jusqu'à ce que la Sultane lui commande (b) de lui donner de l'eau. Il lui obéit aussitôt; & prenant un pot d'eau, qui est préparé pour cette cérémonie, il se met à genoux & le lui présente. Alors (c) elle lève un voile rouge brodé de fleurs d'or & d'argent, qui lui couvre le visage, & boit. Au même moment ses femmes apportent une table basse, sur laquelle il y a une paire de pigeons rôtis, & du (d) sucre candi sur une assiette; & le marié prie sa Maîtresse de faire collation: mais elle le refuse jusqu'à ce qu'il lui ait fait de nouveaux présens. Elle s'adoucit après les avoir reçus, & sa modestie étant vaincue, elle se met à table, & prend une cuisse de pigeon de la main de son mari; & lorsqu'elle en a mangé quelque peu, elle lui met un morceau de sucre candi dans la bouche, & se levant s'en retourne où elle étoit auparavant. Alors tout le monde se retire, & on laisse le marié seul avec la Sultane, environ une heure, afin qu'il la puisse entretenir en liberté. Quand ce tems-là est passé, ses amis l'invitent, au son des Instrumens, à venir dans l'anti-chambre, où il passe la plupart de la nuit à chanter & à se divertir avec eux, pendant que la Sultane fait la même chose avec les Dames, qui entrent en ce tems-là dans sa chambre. Enfin sur le point du jour, la Princesse fatiguée de ces divertissemens (e) se couche dans un lit fort riche, & bien parfumé, où il ne manque rien pour l'accomplissement de cette cérémonie. Un Eunuque avertit aussitôt le marié par un signe, & le fait entrer sans bruit dans la chambre. Là il ôte ses habits de dessus, & se met aussitôt à genoux aux pieds du lit, où il demeure quelque tems sans rien faire; après quoi il s'enhardit un peu, & levant petit à petit la couverture, gratte doucement les pieds de cette Princesse, & après les avoir baisés se coule enfin entre ses bras, où elle le reçoit avec bien de la satisfaction, & souhaite que Dieu leur donne la joie de voir sortir une heureuse lignée de leur mariage. Au matin, les amis du marié viennent le querir, afin de le conduire au bain; & la nouvelle mariée lui fait présent de tout le linge dont on a besoin dans ce lieu-là. Lorsque toutes ces cérémonies sont faites, ils vivent plus familièrement ensemble dans la maison: mais en public, la Sultane ne laisse pas de garder quelques mesures avec lui, pour faire paroître sa supériorité. En effet, elle porte un *Changiar* (c'est ainsi qu'on appelle un poignard) à son côté, & demande si souvent des présens à son mari, qu'elle épuise enfin tous ses coffres. «

Après le Mariage, & ce qui en est le premier objet pour l'agrément de la vie, il faut parler de la manière de le dissoudre. Mahomet, pour empêcher (f) que les maris ne répudiaient trop facilement leurs femmes, ordonna qu'après la troisième fois qu'ils les auroient répudiées, il n'y auroit plus de retour, à moins que la femme répudiée de cette façon n'eût été mariée à un autre, & répudiée ensuite. Ce commandement, dit-on, (g) a été d'un si bon effet, que très-peu de gens parmi les Mahométans prennent la résolution d'en venir jusqu'au divorce; & on en voit encore moins qui reprennent la femme qu'ils ont répudiée, à cause de la honte qui accom-

(a) *Emmeri Padfchah*, ou *Padishah*, dit *Bespié* dans les Remarques, mot qui signifie Roi. *Emmeri*, par son rapport avec l'Hebreu, signifie donc à la lettre la parole du Roi.

(b) Dans les notes de *Bespié*, on trouve à l'imperatif; *apporte de l'eau (son gebir)*.

(c) Dans une Citation rapportée par *Bespié*, on trouve que le mari lève lui-même le voile, &c.

(d) Ou un plat de confitures.

(e) Elle ne retient auprès d'elle, que celle qu'une citation rapportée par *Bespié* appelle la *commère de la nôce*.

(f) *Alcoran*, Ch. 2.

(g) *Sala*, Discours préliminaire à l'*Alcoran*, Sect. VI.

pagne un tel retour, soit que cette femme ait été quelque tems sous la puissance d'un autre mari, ou que la Loi impose à celui qui demande le retour, les conditions rapportées par Ricault (a), & qu'on répète ici après lui. C'est qu'un mari ne peut reprendre une femme répudiée, qu'après avoir consenti qu'un autre en jouisse en sa présence. Il s'est trouvé des femmes à qui cette condition a été si favorable, (b) qu'elles ont absolument refusé de retourner avec leur premier mari.

Cette condition fuit le divorce, que Ricault appelle *Ouch-talac*, c'est-à-dire, selon *Bespier* (c) trois, ou troisième divorce. Les Turcs en ont de trois sortes, qui tous trois se font devant le *Cadi*, qui les enregistre lui-même. Par le premier, le mari & la femme restent séparés d'habitation & de lit, à condition que le premier donnera à l'autre ce qu'il lui faut pour son entretien ordinaire. Le second divorce fait une séparation totale de corps & de biens, & le mari est obligé de donner à sa femme le douaire qu'il lui a promis; après quoi elle n'a plus rien à prétendre ni à sa personne, ni à ses biens, & il lui est permis de se remarier à un autre: mais néanmoins avec cette clause, qu'il se passera trois Lunes entre le divorce & le second mariage, pour être assuré qu'elle n'est point enceinte; car si elle l'étoit, il ne lui seroit nullement permis de se remarier, & même il lui est permis en cas de grossesse, de rester dans la maison de son mari, & d'y vivre à ses dépens jusqu'après ses couches. L'*Ouch-talac* est le plus solennel des trois divorces: mais il n'est pas en usage chez les Persans.

A l'égard des femmes, on nous apprend en général qu'elles n'ont pas les mêmes privilèges que leurs maris, & qu'il ne leur est point permis de se dégager des liens du Mariage, à moins qu'ils manquent de leur fournir ce qui est nécessaire à la vie (d); c'est-à-dire, du ris, du café, du bois, de l'argent pour aller au bain, & du lin pour se filer des habits; car la Loi suppose que la femme doit être assez industrieuse pour s'en faire. Cependant une autre cause de séparation légitime pour la femme, c'est quand le mari fait mal les *corvées conjugales*, ou quand il ne les fait point du tout.

Cérémonies de la Circoncision chez les Mahométans.

LES enfans étant les fruits du mariage, il est naturel d'en parler ici. Passons ce qui concerne leur entrée dans le monde, pour venir tout d'un coup à ce qui les fait entrer dans le Corps des Fidèles du Mahométisme. C'est leur Circoncision, usage religieux retenu des Juifs, ou plutôt des anciens Arabes Ismaélites, descendus comme les Juifs du premier Patriarche du Judaïsme, qui a été circoncis par l'ordre tout particulier de Dieu. Les Mahométans attribuent à leur fondateur Mahomet d'être né sans prépuce, prétendant sans doute l'égaliser ainsi à Moïse, à David, à Adam, & à quelques autres Saints du Vieux Testament; ce qui, au dire des Juifs, a été accordé à ces Prophètes par une faveur toute particulière de Dieu: „ mais, dit „ Ricault, ce n'est pas une chose fort extraordinaire, de voir naître des enfans de „ cette sorte dans les pays où la Circoncision est en usage. Cela n'est pas même sans exemple en d'autres pays; & on n'a qu'à consulter sur ce sujet les Auteurs, qui ont décrit la partie du Corps humain qui est revêtue du prépuce. Les Arabes (e) croioient autrefois, que ceux qui venoient au monde sous l'influence de la Lune, naissoient sans prépuce, enforte qu'ils paroïssent avoir été circoncis avant que de naître. Les Juifs exemptent aussi de la Circoncision ceux qui naissent tels, & on se contente de leur tirer un peu de sang à l'endroit où devoit être le prépuce.

Les Turcs ne circoncisent leurs enfans qu'à l'âge de sept ans accomplis: passé cet âge (f) ils ne les circoncisent que lorsqu'ils le jugent à propos. Les Persans, selon Chardin, les circoncisent communément à l'âge de cinq ou six ans: mais dans toutes les régles, il faudroit, disent quelques Docteurs Mahométans, circoncire à treize, à cause qu'Ismaël le fut à cet âge; ou même à neuf, parce que l'on commence dès

(a) Ricault, ubi sup.

(b) Ricault en rapporte un exemple.

(c) Remarques de *Bespier* sur Ricault, à la fin du Tome XI. de l'*Etat de l'Emp. Ottoman*, p. 684. La Remarque de cet Auteur sur l'*Ouch-talac* est fort curieuse.

(d) *Thevenot*, Ricault, Sale, &c.

(e) *Pocock*, in *specimine Hist. Arab.* pag. 320.

(f) *Thevenot*, L. I. de ses *Voyages*, Ch. 32. dit qu'ils circoncisent à l'âge de 11. à 12. ans.

lors à discerner le bien du mal. En général, les Mahométans ne font circoncire leurs enfans qu'avec le plus d'appareil qu'il leur est possible ; & ceux qui n'ont pas le moyen de le faire de la sorte, attendent que quelqu'un de leurs parens, amis ou voisins fasse la cérémonie pour les enfans propres, afin d'y joindre les leurs. Quoiqu'il en soit, passé l'âge de cinq ans, ou de six à sept, les Mahométans, dit Ricault, circoncissent quand il leur plaît. On ne décrira point la manière (a) de circoncire, laquelle est un peu différente de celle des Juifs, & se fait par un Chirurgien, & non par un Ecclésiastique ; mais il est bon de remarquer, que toute Religion à part, la Circoncision est jugée nécessaire, & a été jugée telle dès les anciens tems, dans ces climats chauds d'Orient & de Midis tant à cause de la longueur excessive du prépuce dans les Arabes & dans quelques autres Peuples leurs voisins, ce qui y forme comme un dépôt d'impureté ; qu'à cause du préjugé ou on y est, que le prépuce nuit à la génération. A ces raisons physiques il n'y a sans doute aucune réplique. Seulement il faut y ajouter, que Dieu a consacré la circoncision, comme pour purifier une partie toute pécherelle, & effacer en elle cette infamie contractée avant que le genre humain se fut formé.

Le jour auquel on circoncit un enfant, est un jour de réjouissance pour toute la parenté. On le promène à cheval, disent Thevenot & Ricault, au son des timbales & des tambours de basque, paré de ses plus beaux habits, suivi de ses amis & de ses camarades d'école, qui répètent à haute voix des passages de l'Alcoran. Ensuite on le ramène au logis, & on lui fait faire (b) la Profession de Foi, en tenant un doigt élevé ; après quoi on le circoncit. Comme cette cérémonie diffère selon les pays, il suffira de renvoyer ici le Lecteur à la Figure qui représente un enfant équipé comme il doit l'être, quand on le mène à la Circoncision. „ (c) Ceux qui se font Mahométans dans un âge plus avancé, sont proménés à cheval, tenant à la main „ gauche un dard dont la pointe est tournée du côté du cœur, pour marquer qu'ils „ se laisseront plutôt percer le cœur, que de renoncer à la Religion qu'ils embras- „ sent “. Mais un Voyageur plus moderne que celui dont on rapporte la citation, semble contredire cet usage, puisqu'il dit (d) qu'on se contente de faire lever le doigt aux Renégats qui se rendent Mahométans, en prononçant la Profession de Foi Masulmane ; & il ajoute avec raison, que c'est peut-être par mépris pour ces déserteurs de la Religion dans laquelle ils ont été élevés. Mais il y a apparence que cela varie encore selon les pays, s'il est bien vrai (e) qu'à Alger on circoncise les Renégats, après les avoir proménés en procession par la Ville, à peu près de la manière que Ricault le dit, & au milieu d'une Garde Barbaresque armée de sabres, pour montrer au nouveau converti que ces sabres sont destinés à le mettre en pièces, s'il témoigne le moindre penchant à retourner au Christianisme.

Pour donner ici une idée des magnificences dont la Cérémonie de la Circoncision est quelquefois accompagnée chez les Mahométans, nous croions ne pouvoir mieux faire, que de décrire une de ces Fêtes, d'après un Auteur moderne que (f) nous avons cité déjà plusieurs fois, & qui en avoit été témoin oculaire. Voici de quelle manière il s'exprime.

„ En l'année 1698. l'Egypte étoit gouvernée par Ismaël Visir, un des Ministres „ des plus magnifiques, que la Porte ait envoiés dans ce País. Ce Bacha aiant ré- „ solu de faire circoncire son fils unique, alors âgé de quinze à seize ans, on com- „ mença dès les premiers jours du mois d'Octobre à travailler aux préparatifs de cette „ cérémonie. On fit sçavoir à tous les Grands, qui se trouvoient dans les différentes „ Provinces du Roïaume, que le Bacha souhaitoit qu'ils honorassent cette solemnité „ de leur présence ; & on publia par tout qu'il en useroit avec eux selon leur con- „ dition, & gratifieroit tous ceux qui se feroient circoncire avec son fils.

„ Cette fête, qui dura dix jours, fut précédée de divers spectacles, dont on jugea „ à propos d'amuser l'impatience d'un Peuple infini, qui sur le bruit de cette magni- „ fique cérémonie, avoit quitté la campagne pour accourir au Caire. On vit donc „ tandis qu'on travailloit aux véritables préparatifs, plusieurs combats d'animaux,

(a) On peut la voir dans *Chardin*, Tome XI, p. 293. Edit. in 4. de 1735. dans *Thevenot*, ubi sup. & dans *Tournefort*, qui décrit cette cérémonie beaucoup plus en détail que les deux autres.

(b) Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, &c.

(c) C'est Ricault qui parle.

(d) *Tournefort*, ubi sup.

(e) *Pitts*, Religion and manners of the Mahometans. Ce Livre a été imprimé à Londres en 1731.

(f) *Description de l'Egypte*, &c. ubi sup.

„ des courses de chevaux, & divers tours dont des Danseurs de corde amusoient tous les
 „ jours les habitans de cette grande Ville. Un de ces Danseurs venu exprès de Damas
 „ pour assister à cette Fête, fit le dernier jour des préparatifs un tour des plus surprenans.
 „ De la place du Meidan, située au pied d'un rocher escarpé, sur lequel le Château est
 „ bâti, il monta sur le haut du minaret d'une Mosquée assise dans le Château même.
 „ La corde principale avoit près de quatre cens toises de longueur, & outre qu'elle
 „ étoit tendue par elle-même, autant que son poids pouvoit le permettre, on l'a-
 „ voit encore affermie par les côtés de plusieurs autres cordes, qui servoient à la
 „ soutenir dans sa longueur extraordinaire. Ismaël assista à ce spectacle accompagné
 „ de son fils, & fit en cette occasion, aussi-bien que les jours précédens, de très-
 „ grandes libéralités au peuple.

„ Le lendemain 23. Novembre, les Beys, qui sont au nombre de vingt-quatre,
 „ les demi-Beys, qui sont au nombre de quarante-huit, tous les Officiers du Roiaum
 „ me conservés par l'Empereur Selim, qui fit la conquête de l'Egypte, les Chefs &
 „ les Soucommandans des sept Milices que le Grand-Seigneur entretient dans ce
 „ pais, les principaux Agas, les Noirs de Constantinople, qui sont presque tous ici
 „ des figures de Princes, le Cadilequier, & les aînés de la famille des Aboube-
 „ cres, qui sont les descendans du beau-pere de Mahomet; en un mot toutes les
 „ personnes de condition se rendirent avec des suites nombreuses & magnifiques au
 „ logis du Bacha, où ils furent reçus au bruit d'une triple décharge de toute
 „ l'Artillerie du Château, d'une infinité de timballes, de trompettes, de tambours,
 „ & d'autres sortes d'Instrumens. La grande cour du Château, qui peut contenir
 „ environ deux mille chevaux, en étoit si remplie, que plusieurs furent obligés de mettre
 „ pied à terre dans les cours antérieures. Les harnois dont plusieurs étoient garnis de pier-
 „ reries, & dont les moins riches étoient de vermeil, paroient les plus beaux chevaux du
 „ Pais, tous couverts de houles brodées d'or trait, & traînantes presque à terre; en sorte
 „ que les yeux trouvoient dans cette vaste cour un spectacle, qui surprenoit & réjouissoit
 „ également. Au milieu de cette magnificence, on remarquoit deux tentes du Bacha dressées
 „ au milieu de la cour, & dignes toutes deux de la grandeur & de l'ostentation que les
 „ Turcs affectent aussi-bien en ceci, que dans les harnois & les chevaux. L'une étoit
 „ destinée pour des danseurs & des joueurs d'Instrumens; sous l'autre étoient les
 „ trompettes, les timballes & les tambours du Bacha. A chaque personne de confi-
 „ dération, qui entroit, les trompettes & les timballes annonçoient son arrivée.
 „ Les Instrumens jouoient aussi durant tout le tems qu'on circoncisoit les en-
 „ fans; ce qui se faisoit tous les matins dans une cour particulière, qui répondoit
 „ à celle-ci.

„ Ce jour-là, qui fut le premier de la cérémonie, toute la Maison du Bacha pa-
 „ rut vêtue de neuf, & mise superbement. Ce Seigneur avoit fait distribuer à cha-
 „ cun de ses domestiques deux vestes de satin de différente couleur, une de drap
 „ d'Angleterre avec la culotte de même, & une fourrure de renard de Moscovie.
 „ Le moindre de ses esclaves étoit habillé de la sorte, & coiffé d'une feste avec
 „ quatre doigts d'or au bout, sur un bonnet de velours, ou de drap d'Angleterre.
 „ Les Pages, ou Ichoglans, avoient des culottes larges de velours verd, & des
 „ vestes courtes de brocard d'or. Ses principaux Officiers, & ceux qui appro-
 „ choient de son fils, avoient tous des vestes doublées du plus beau samour, & il
 „ n'y en eut pas un seul, qui ne changeât deux ou trois fois d'habits durant la
 „ Fête.

„ *Ibrahim Bey* fils du Bacha, parut cette même matinée vêtu d'une demi-veste
 „ de drap blanc fourrée d'un riche samour, sur un Doliman d'une étoffe d'or de
 „ Venise, & sur sa demi-veste il y en avoit une longue de camelot couleur de feu,
 „ doublée d'un tabis verd. Cette veste, ou *Quiriqui*, étoit couverte d'une infinité
 „ de perles d'une grosseur considérable, & sermoit par-devant avec une agraffe de
 „ gros diamans. Son *Caouss*, ou bonnet, étoit aussi couvert de perles, & portoit au-
 „ devant de la feste un bouquet de plumes noires de héron, attaché avec une rosettes plus
 „ beaux diamans. Tant que cette Fête dura, ce jeune Seigneur changea d'habit trois
 „ ou quatre fois par jour, & on ne lui vit jamais le même, à la réserve du *Quir-*
 „ *qui* brodé de perles, qu'il porta à trois ou quatre reprises.

„ Son appartement n'avoit rien de moins magnifique que sa personne. Plusieurs
 „ salles parées de superbes tapis de Perse, où le mélange de cent couleurs & de mille
 „ fleurs différentes sembloient disputer le prix à l'or, dont ils étoient enrichis, ces sal-
 „ les ainsi ornées, & garnies tout au tour de carreaux d'étoffe à fond d'or, précé-
 „ doient

soient tous les
près de Damas
s surprénans
le Château est
même.
outre qu'elle
mettre, on l'a-
servoient à la
accompagné
ens, de très-

vingt-quatre,
ers du Roiau-
les Chefs &
tient dans ce
esque tous ici
des Aboube-
not toutes les
magnifiques au
rge de toute
de tambours,
peut contenir
igés de mettre
garnis de pier-
x chevaux du
erre; enforte
& réjouissoit
du Bacha des-
tation que les
L'une étoit
e étoient les
me de confi-
son arrivée.
sifois les en-
qui répondoit

ut Bacha par-
buer à cha-
une de drap
de Moscovie.
ne fesse avec
l'Angleterre.
verd, & des
qui appro-
amour, & il
ts durant la

emi-veste
offe d'or de
aleur de feu,
une infinité
e agraffée de
portoit au-
rosedes plus
d'habit trois
e dit *Quin-*

e. Plusieurs
rs & de mille
chis, ces sal-
d'or, précéd-
doient

doient la chambre du jeune Bey. Là sur des tapis encore plus beaux, & sur un
sopha d'un pied de hauteur au-dessus du plancher, s'élevoit un superbe Divan,
ou l'on laissoit appercevoir à peine le velours cramoisi, dont les coussins étoient
couverts. Un lit d'Ange du même velours occupoit le milieu de cet apparte-
ment. Ce lit étoit tout couvert en dehors d'une broderie des Indes, & le satin verd,
dont il étoit doublé, n'étoit pas travaillé moins richement. Une frange d'or de
quatre doigts régnoit tout autour des rideaux, qui étoient retroussés avec des
agraffes de rubis & d'émeraudes. Au devant du lit, dans l'endroit où les rideaux
se partageoient, paroissoit un grand Croissant de satin blanc semé d'Étoiles d'or,
qui faisoit un fort bel effet, & autour de ce lit posé sur une toilette blanche tra-
vaillée d'or & de soie, qui débordoit de trois à quatre pieds, étoient plusieurs
carreaux de même étoffe que ceux du reste de la chambre. Ainsi le Divan
étoit partagé en deux par ce lit magnifique, où le jeune Bey ne conseta qu'après
la Circouction.

Pendant que dura la fête, les Danseurs, qui étoient au nombre de cent, furent
vêtus chaque jour d'habits différens, dont la plupart étoient d'étoffe d'or. Ceux
qui ont voyagé en Turquie savent assez, que les danses & les attitudes de ces Ba-
ladins font un des principaux divertissemens que les Grands aiment à prendre.
Ces Danseurs jouent aussi des espèces de Comédies; & quoiqu'ils n'aient aucun
role certain, ils ne laissent pas de représenter à peu près les diverses intrigues de
galanterie que l'on expose sur nos Théâtres. Ces gens-là jouoient & la nuit & le
jour en différentes salles du Château, se relaiant les uns les autres, de manière
qu'il n'y avoit aucun vuide.

Ces plaisirs étoient mêlés pendant le jour de divers combats à la Turque, où
l'ardeur fut souvent si grande, que les ordres réitérés du Bacha pouvoient à pei-
ne séparer les combattans, & empêcher le jeu de devenir trop sérieux. On
voit dans la place, qui est au pied du Château, les Esclaves des Beys partagés
en deux partis se disputer l'adresse, le courage, & la magnificence.

Les illuminations chassoient presque la nuit de ces lieux. Cent mille lampes,
par le moyen desquelles on formoit chaque jour mille figures différentes, s'éclair-
roient de sorte, qu'elle paroissoit toute en feu. On admira sur-tout la représen-
tation d'un Palmier, avec ces mots formés de ces mêmes lampes, & exprimés
en Tire & en Arabe; *je ne m'élève que par la Circouction*. La coupe annuelle
des branches du Palmier étant le seul moyen de faire croître cet arbre, rendoit
cette devise aussi ingénieuse, qu'elle étoit convenable au sujet de la Fête. On
voit écrit en d'autres endroits aussi en caractères de feu; *Que le nom d'Ismaël*
Bacha soit toujours glorieux; qu'Abraham son fils soit aussi grand que lui. On tiroit
chaque soir un nouveau feu d'artifice. Celui qui fut trouvé le plus beau repré-
sentoit deux galères, qui parurent voguer le long de la cour du Château. Ces
spectacles étoient accompagnés d'une infinité de fusées, pendant que plusieurs for-
tes d'Animaux, couverts aussi d'artifice, étoient lâchés parmi le peuple, & sem-
bloient réveiller le plaisir par les allarmes passagères qu'ils portoient par tout avec
eux, sans avoir jamais causé d'autre mal.

Les portes du Château, & sur-tout celles de l'appartement du Bacha & du Bey,
étoient gardées par un grand nombre de Janissaires mitrés, que ce Corps avoit
habillés superbement, pour faire plus d'honneur à la Fête. Quatre Kiaïas des Ja-
nissaires, qui tiennent ici le même rang que nos Colonels d'Infanterie en France,
firent pendant les dix jours les fonctions de Maitres d'Hôtel, & eurent soin du ser-
vice des tables, où l'on admira également l'ordre, la propreté, & l'abondance la
plus prodigieuse. Celle du Bey fut servie soir & matin à trois cens plats; celle du
Bacha à sept cens, & celle du commun à trois mille, ce qui paroît presque
incroyable. Cette dernière fut servie dans la grande salle du Divan, qui est de la
longueur de la salle du Palais à Paris, & de la largeur d'une de ses ailes. Cette
table qui étoit à terre sur des tapis couverts de napes, représentoit tantôt une Hé-
cabe, quelquefois un vase; en un mot elle avoit chaque jour une figure toujours
nouvelle. Les plats en beaucoup d'endroits y étoient en piles les uns sur les au-
tres, de la hauteur d'un homme, enforte que les viandes n'en étoient pas tou-
chées toutes en même-tems. Dès qu'un rang de personnes étoit sorti de table, on
levoit aussi un rang de plats, & le même service qui avoit été dessus se trouvoit
de même au-dessous. Ainsi on pouvoit dire qu'il y avoit dix ou douze tables les
unes sur les autres. Ce qui reittoit de chaque service étoit sur le champ porté
au Peuple dans la cour; enforte qu'après avoir nourri trois ou quatre mille per-

„ femmes dans une salle, on en rassembloit encore dix mille dans des lieux différens.
 „ Ceux qui ont vu les tables, qui furent servies lors de la Circoncision du Sultan
 „ Mustapha, avouent qu'elles n'approcherent pas de celles-ci, & qu'il ne s'est ja-
 „ mais fait une si grande profusion accompagnée d'un si bel ordre. Les confitures,
 „ les forbets, les eaux de canelle, les parfums, furent donnés libéralement, & sans
 „ exception, à tous ceux qui en voulurent. Outre une infinité de personnes, qui
 „ en servoient de tous côtés, il y avoit divers offices ouverts, ou chacun pou-
 „ voit se présenter librement, sans appréhender de refus.

„ On peut dire que la profusion n'a jamais été portée plus loin que dans cette
 „ Fête. Il n'y eut, pour ainsi dire, point d'heures pendant les dix journées qu'elle
 „ dura, que le Bacha, ou son fils, ne fissent cent sortes de largesses. Quelques pe-
 „ tits présens de fleurs, de fruits, ou d'autres bagatelles que l'on apportoit au jeune
 „ Bey, un spectacle nouveau, le moindre tour d'adresse, chaque nouvelle danse,
 „ tout cela étoit récompensé libéralement de la propre main de ce jeune Seigneur,
 „ avec une grâce qui augmentoit encore le prix de la récompense. Imaël Bacha
 „ d'un autre côté répandoit à pleines mains les séquins dont il avoit toujours un sac
 „ à ses côtés, qu'on remplissoit dès qu'il étoit vuide, outre beaucoup de petite
 „ monnoie qu'on jettoit au Peuple par son ordre.

„ On compte que pendant cette Fête, on circoncit par jour cinq cens enfans,
 „ qui furent tous vêtus de neuf suivant leurs conditions aux dépens du Bacha, &
 „ au moindre desquels on donna un sequin. Cette seule dépense monta à plus de
 „ quarante mille écus.

„ Ibrahim Bey fut circoncis le dernier. Il partit du Château le premier jour de
 „ Décembre, accompagné de toute la maison de son père, & de tout ce qu'il y
 „ avoit de Grands en Egypte, & se rendit à une ancienne Mosquée, qui est entre
 „ le vieux Caire & le nouveau. Il l'avoit choisie pour cette cérémonie préférable-
 „ ment à la principale, pour ne pas s'engager dans les rues, où un Peuple infini l'at-
 „ tendoit. Les magnificences qui furent étalées ce jour-là, ne se peuvent décrire
 „ que fort imparfaitement. Outre l'aigrette dont j'ai parlé, le jeune Bey portoit
 „ ce jour-là à côté de son Turban une autre plume, que le Bacha y plaça de sa
 „ propre main, & qu'il attacha sur sa tette avec une ceinture de pierreries. Sa
 „ veste de Samour étoit un peu relevée par derrière, afin de laisser voir la richesse
 „ de son Doliman. Il étoit précédé de douze Pages à pied vêtus de drap d'or, qui
 „ conduisoient douze chevaux de main d'une blancheur parfaite, & parés superbe-
 „ ment. Deux autres étoient chargés d'or & d'argent, qui fut répandu dans la mar-
 „ che & dans le retour. Un Peuple infini étoit accouru sur le passage pour voir ce
 „ jeune Seigneur, & ne laissoit dans une vaste plaine qu'un chemin fort étroit que
 „ l'on avoit semé de mille fleurs, plus abondantes en Egypte dans cette saison, qu'en
 „ aucune autre de l'année. L'air retentissoit cependant d'acclamations, de béné-
 „ dictions, & de cris de joie. On peut dire que jamais journée ne fut plus bril-
 „ lante.

„ Le Bacha, d'une des fenêtres de son appartement, qui domine sur cette Cam-
 „ pagne, regardoit cette superbe marche, & goûtoit à longs traits une satisfaction
 „ qu'il avoit si justement méritée. Il ne fut pas possible ce jour-là de rentrer une
 „ seule femme dans les maisons. On dit que plusieurs d'entr'elles profitant d'une
 „ occasion si rare & si favorable, se choisirent des demeures plus agréables, que
 „ celles qu'elles venoient d'abandonner.

„ Tous les Criminels qui se trouverent alors dans les prisons du Château, eurent
 „ leur grâce, & le Bacha paia les dettes de ceux qui n'y étoient retenus que pour
 „ cette seule raison. Ibrahim ne put être circoncis ce jour-là, parce qu'il se trouva
 „ un peu fatigué de cette cavalcade. La cérémonie ne s'accomplit que le lende-
 „ main vers les quatre heures du soir, & on circoncit avec lui le fils d'un Bey & six
 „ Esclaves.

„ Dès que la Circoncision, à laquelle Imaël assista, fut consommée, on porta
 „ Ibrahim avec le fils du Bey & les six Esclaves dans une même chambre, où on
 „ leur avoit préparé un lit à chacun, afin qu'ils tinssent compagnie à ce jeune Sei-
 „ gneur. En même-tems le Bacha fit à chacun de ses Officiers & de ses Domesti-
 „ ques, à proportion de leurs emplois, la distribution d'une paie journalière, dont
 „ ils doivent jouir le reste de leur vie. Ainsi il n'y en a aucun aujourd'hui, qui
 „ n'ait de quoi vivre selon son état, quand même ils viendroient à perdre un si bon
 „ Maître.

„ On assure que la dépense, qui fut faite en même-tems dans les appartemens des

„ femmes du Bacha, ne fut guères moins considérable que celle à laquelle le Pu-
 „ blic en part, y aiant eu les mêmes libéralités, les mêmes plaisirs, la même abon-
 „ dance & la même magnificence qu'au dehors. Ce qu'il y a de plus extraordina-
 „ re, c'est que quoique la coutume des Turcs soit de recevoir des présens de tout
 „ le monde en ces occasions, le Bacha n'en voulut accepter aucun. Il est sûr qu'il
 „ en auroit eu au moins pour la valeur de trois cens bourses, (a) qu'il dépensa à
 „ cette cérémonie, chacun s'étant préparé à lui en faire suivant son rang & sa qua-
 „ lité. Il n'y eut que le mien, qu'il eut la politesse de recevoir. C'étoit un mi-
 „ manche de cristall de roches. Cette pièce étoit sortie du Sérail dans les dernières
 „ révolutions. Le Bacha dit aux Drogmans, qui le lui présentèrent de ma part, qu'il
 „ auroit voulu ne rien accepter de personne ; mais qu'il ne pouvoit refuser cette
 „ marque d'amitié du Consul de France, pour lequel la sienne étoit des plus sin-
 „ cères. »

Le jour de la Circoncision est aussi celui où l'on donne le nom à l'enfant. Ce-
 pendant on trouve encore ici des exceptions remarquables. *Tournefort* nous apprend
 que le père donne le nom qu'il veut à ses enfans lorsqu'ils viennent au monde ; qu'il
 tient le nouveau né entre ses bras, & l'élevant en haut l'offre à Dieu ; après quoi
 il lui met un grain de sel dans la bouche ; & qu'alors il lui assigne un nom en lui
 donnant la bénédiction. La superstition se mêle ici. En Perse le nom est tiré au
 sort. On le cherche au hazard dans l'Alcoran, ou on met plusieurs noms ensemble,
 & on les donne à tirer à un enfant ; si cette superstition n'est pas générale, elle
 est du moins établie en Perse ; c'est *Chardin* qui nous l'assure. Une autre chose digne
 de remarque, est cet usage par lequel il semble qu'on demande grâce devant
 Dieu pour les enfans qui sont morts sans avoir été circoncis. On leur cache le petit
 doigt avant que de les enterrer. Mais cette pratique, ni tout ce qu'on vient de rap-
 porter ne suffit pas, pour prouver que la Circoncision soit un acte indispensable de
 Religion. La plupart des Mahométans ne la croient pas absolument nécessaire au
 salut. Cependant il se trouve parmi eux de ces rigides connus dans toutes les Reli-
 gions, qui croient que la cérémonie a la vertu de rendre *intérieurement fidele*. Ils
 s'imaginent que Dieu ne recevoit pas les prières d'un homme à qui on auroit laissé
 le prépuce. On dit aussi que d'autres dévots Musulmans se persuadent, que la Cir-
 concision des pères influe sur les enfans & leur suffit. Ceux-ci, comme on voit,
 étendent fort loin la vertu de la Circoncision, & semblent approcher de l'idée que
 se font les rigides Calvinistes au sujet des enfans morts sans Baptême & néanmoins
 régénérés, élus & sauvés en vertu de la fidélité de leurs pères. On doit remarquer
 ici la superstition des femmes stériles qui avalent un prépuce, croyant que c'est un
 remède sur pour réparer leur défaut ; ou celui de leurs maris, dicono peut-être les
 riens.

1. Nous terminerons cette matière par quelques remarques, qui appartiennent à la
 naissance & à l'éducation des enfans.

La première concerne la naissance des enfans des Princes & des grands Seigneurs.
 On prend généralement grand soin de cacher le tems & le moment de leur nais-
 sance, pour surmonter les charmes & les sortilèges ; sur-tout, selon ce que nous
 dit un Voyageur, pour prévenir les présages des Astrologues, & empêcher qu'ils ne
 leur fassent des horoscopes sinistres, qui fixent la destinée de ces enfans ; comme si
 le cours de la vie pouvoit dépendre d'un homme, qui d'un moment à l'autre ne
 sçauroit deviner quel sera le sort de la sienne. Mais nous ne devons pas exiger que
 la raison soit plus forte dans le sein du Mahométisme qu'en toute autre Religion,
 lorsque de fausses espérances, ou une crainte frivole ont commencé d'étrourdir le
 jugement.

2. Les Turcs & les autres Mahométans ont l'usage de l'adoption, comme toutes
 les autres Nations. Elle est même assez fréquente parmi les Turcs, comme nous l'a-
 vons déjà observé. Cette adoption se fait, en faisant passer dans la chemise de
 celui qui adopte la personne qui est adoptée. On appelle (b) cette adoption
Akhrat.

(a) Chaque bourse est de 1500. livres : ainsi
 trois cens bourses font une somme de 150000.
 écus.

(b) Voyez d'*Herbelot*, à ce mot, *Biblioth.
 Orient.*

3. *Ricault* a fait des remarques très-judicieuses sur l'éducation des jeunes gens, qui sont destinés au service du Grand Seigneur ; & ces remarques peuvent s'appliquer plus ou moins à l'éducation des particuliers. Avec la Religion qui fonde le Musulmanisme, la vigueur & la beauté sont pour les Mahométans les deux grands objets de l'éducation, qui rendent agréable aux yeux des hommes celui que la Religion toute seule n'est capable que de rendre agréable à Dieu. Les Mahométans s'imaginent qu'un corps mal fait ne sauroit loger qu'une ame mal faite ; & les Indiens vont plus loin, en ajoutant que les ames des corps mal faits y ont été logées pour les grands crimes qu'elles ont commis dans une autre vie. Du reste c'est une idée aisée, répandue, & que le seul Christianisme est capable de corriger, que les gens déformés & marqués de défauts notables sont méchants & vicieux, & que l'éclat du corps fait briller (a) la beauté de l'ame.

4. Mais cet éclat du corps excite dans les jeunes Mahométans cette passion dangereuse, que l'Antiquité a déguisée autrefois sous le beau nom d'*Amour Pionique*. Il est bien difficile, qu'étant faits comme nous sommes, l'amour des perfections du corps & de l'ame, les liaisons que forment ces perfections entre les hommes, l'ardeur avec laquelle on travaille à les entretenir, les sentimens qui les expriment, la force des expressions, une vue continuelle des sens frappés d'un objet aimable ; il est, dis-je, bien difficile, qu'un tel amour conserve une véritable pureté ; & il y a trop d'exemples du contraire chez tous les Peuples anciens & modernes, pour en alléguer ici aucun. Contentons-nous de renvoyer à (b) *Ricault* ceux qui seront curieux de savoir comment les Turcs justifient un amour, qui dégénère à la fin en cette sensualité criminelle qu'on a vu s'allumer, il n'y a pas long-tems, dans des Pais allez voisins des glaces du Nord. Remarquons seulement, que les Turcs passent pour être extrêmement adonnés à cette infamie. *Thévenot* assure qu'ils cherchent si peu à se cacher de cet abominable vice, qu'ils en font le sujet ordinaire de leurs chansons. La Religion n'a donc pas changé en eux l'effet de ce tempérament que nous devons, comme les autres animaux & les plantes, au climat & à l'air du Pais où nous sommes nés. Les Grecs prédecesseurs des Turcs tomboient dans les mêmes excès. Souvenons-nous des chantois lascifs d'*Anacreon*. Ce vice a même passé chez les Turcs jusques dans le lit conjugal, & peut servir à une femme de sujet légitime au divorce. Quand cette circonstance odieuse l'oblige de demander la séparation, elle renverse sa pantoufle devant le Juge ; & cela veut dire que les caresses du mari ont été irrégulières.

Leurs Funérailles.

PASSONS à ce qui regarde les Funérailles. En Turquie les pleurs des femmes commencent le deuil pour les morts ; & les lamentations s'étendent si loin, que cela suffit pour annoncer une mort aux voisins les plus éloignés. En plusieurs endroits d'Afrique les Mahométans ajoutent à ces pleurs, ou même à ces hurlemens qu'exigent dans leur Pais la coutume & l'imitation, la suie, & l'huile détrempée avec du noir pour s'en barbouiller le visage ; ce qui joint à des cris affreux, à des têtes généralement échevelées dans une assemblée de trente ou quarante femmes, entre lesquelles il y en a toujours plusieurs, qui s'égratignent le visage avec leurs ongles ou avec des aiguilles, fait un concert de deuil, sans lequel sans doute les préliminaires des Funérailles paroitraient mal observés.

L'usage de pleurer bien haut les morts, & avec beaucoup de fracas, en se roulant dans la poussière & se couvrant de cendres, &c. est fort ancien dans l'Orient ; & toutes ces coutumes, comme on le voit par les Relations des Voageurs, ont fort peu changé parmi les Orientaux modernes. Aujourd'hui en général on pleure & on fait le deuil avec beaucoup moins d'éclat chez les Chrétiens. Un long manteau, avec un long crêpe & des habits noirs, marquent extérieurement le deuil d'un fils pour son père, d'un frere pour un frere, ou pour une sœur, & d'un mari pour sa femme. Celle-ci porte en pareil cas des coëfes abatus sur le visage, & des habits noirs & unis ; & tout cela est si bien réglé, que tristesse ou non, il faut paroître en public

(a) *Gravior, & pulchro veniens à corpore virtus, dit Virgile.* | (b) *Ricault, Etat, &c. L. I. Ch. 7.*

MES -

mes gens
ent s'appli-
fondre le
eux grands
que la Re-
Lahoméens
les Indiens
ogées pour
st une idée
es gens d'f-
e l'éclat du

affion dan-
Platonique.
fections du
es, l'ardeur
it, la force
il est, dis-
il y a trop
ur en alle-
ont curieux
in en certa
s Pais assez
alent pour
ent si peu
leurs chan-
t que nous
du Pais ou
les mêmes
pallé chez
et légitime
séparation,
les du mari

es femmes
i, que cela
rs endroits
ens qu'exi-
ée avec du
s têtes gé-
entre les-
ongles ou
éliminaires

se roulant
Orient ; &
, ont fort
eure & on
manteau,
il d'un fils
ri pour sa
des habits
paroître en
public

h. 7. . .



H. Poncez sculp. Paris 1749

Entierrement des ... de C...



rement des de Constantinople.

de ...

pu
ve
da
le
tir
ou
qu
Il
bo
ent
ch
tan
C'
ces
on
tre
ne
fun
Le
au
fen
Z
" C
" il
" f
" e
Les
qui
aux
dra
Ang
tan
fer
qui
mè
sup
pre
Dim
tout
que
pou
N
gens
eté
Mah
" le
" tie
" ge
" vo
" gr
" a
" jo
" to
" po
" ap

(a)
(b)

public un certain tems en cet équipage, parce que la coutume & la bienséance le veulent ainsi. De même elles veulent & ordonnent, que tous ceux qui s'assemblent dans une Eglise sous la bannière d'une dévotion d'éclat, y paroissent tous prier également Dieu, & toujours en observant cette bienséance qu'exige le lieu, s'y repentir en apparence devant les hommes, à peine de passer pour irreligieux & libertins, ou même pour athées & gens sans foi. (a) *Thévenot* dit que ces Mahométans Turques ne pleurent plus, aussitôt qu'elles cessent d'avoir des témoins de leurs larmes. Il ajoute que ces pleurs durent plusieurs jours; que souvent on les recommence au bout de l'année; & que l'on y emploie aussi des femmes qui pleurent à gages. Pour ensévelir le mort, on le lave & on le rase; on brûle autour de lui assez d'encens pour chasser le Diable & les autres mauvais Esprits, qui, selon la croiance des Mahométans, rodent tout au moins autant autour d'un mort qu'autour d'un homme vivant. C'est ici encore une de ces opinions anciennes & générales par tout l'Orient. Après ces petites cérémonies on ensévelit le mort dans un suaire sans couture, afin, dit-on, qu'il puisse se mettre sans peine à genoux, quand il subira l'examen dans l'autre monde. Le cercueil du mort, lorsque celui-ci est d'un Pais où l'usage d'en donner aux morts est établi, est couvert (b) d'un Poile à l'enterrement; & le convoi funèbre est composé d'*Imans*, qui vont les premiers, en priant Dieu dans la route. Les parens & les amis suivent; & les femmes marchent après en pleurant. Arrivés au sépulchre, ils tirent le mort du cercueil, & le descendent dans la fosse: pour les femmes, elles continuent d'y pleurer.

Thévenot dit aussi « que la différence des Tombeaux des Turcs d'avec ceux des Chrétiens du Pais est, qu'après que les premiers ont mis leurs morts dans la fosse, ils mettent au-dessus de biais une planche, dont un bout est posé au fond de la fosse, & l'autre aboutit au haut de ladite fosse; en sorte que la planche couvre le corps: mais ni les uns ni les autres n'enterrent point les morts dans des bières. Les Turcs posent une pierre sur la tête du mort, pour la commodité des Anges, qui doivent examiner le défunt. Cette civilité populaire & superstitieuse est due aux Anges: il leur faut un siège; & les Turcs croient qu'une telle précaution rendra ces Anges plus traitables. Ces fausses idées sont de tout Pais: on croit que les Anges sont des esprits, & cependant on les traite comme des corps. Un Mahométan superstitieux s'imagine, qu'une politesse faite aux Anges examinateurs les fera passer légèrement sur les iniquités d'un mort; & on trouvera chez nous des Chrétiens, qui se persuaderont qu'un petit compliment fait à un Saint leur rendra un jour le même service. Un autre traitera ce compliment d'Idolâtrie: mais en même-tems il souffrira, que dix ou douze Pseaumes chantés méchamment dans un Temple, & pieux à se rompre les poumons, avec trois Sermons écoutés ensuite pendant un Dimanche aux heures destinées à cette dévotion, pourront effacer au dernier jour toutes les injustices qu'il a commises pendant sa vie. Telles sont les fausses idées que l'on se fait de cet Etre Souverain, qui est infiniment miséricordieux, mais qui, pour le malheur des faux dévots, est aussi infiniment juste.

Nous ne disons rien de la différence des Poiles, selon que les morts ont été ou gens de guerre, ou d'Eglise, & de celle des ornemens des tombeaux, selon que l'on a été ou riche, ou pauvre sur la terre. Une remarque plus importante est, que les Mahométans se font enterrer; dit *Thévenot*, près des grands chemins « afin que les passans se souviennent de prier Dieu pour eux, & leur souhaitent sa bénédiction; & c'est pour cela que ceux qui font quelque pont, ou quelque autre ouvrage public par charité, se font ordinairement enterrer dessus ou auprès, afin d'avoir les prières des passans. On voit, continue-t'il, dans ces cimetières tant de grosses pierres dressées, qu'il y en auroit assez pour bâtir une Ville. Après qu'on a enterré le mort, les parens & les amis viennent pendant l'espace de plusieurs jours prier Dieu sur son tombeau, demandant à Dieu qu'il délivre le défunt des tortures des Anges noirs; & ils disent au mort, en l'appellant par son nom, *n'aie point de peur, mais répons-leur bravement*. Le Vendredi, plusieurs parens ou amis apportent de quoi boire & de quoi manger. Tout cela sert aux passans, qui peu-

(a) *Voyage*, Tome pr. Ch. 43, du L. I.

(b) La Taille-douce représente un Enter-

„ vent y manger & boire avec liberté “. (a) Cet acte de charité se fait dans la vue d'attirer des prières & des bénédictions en faveur du mort.

On rapporte une opinion assez singulière des Mahométans de Perse. C'est que chacun (b) doit avoir soin de mourir au même endroit où l'Ange, qui a présidé à sa naissance, a pris la terre dont il a été formé. Ils s'imaginent, dit-on, que l'Ange de la Nativité mêle de la terre dans la matière dont l'homme est formé. Il est donc bien juste que cette terre soit rendue à sa terre primitive. Une autre opinion, mais plus raisonnable, ou qui du moins est fondée sur un principe d'humanité, est que si on rencontre un Convoi funèbre, on doit se détourner de quelques pas pour accompagner le mort, & même prêter ses épaules pour aider à le porter, s'il est nécessaire.

Ces mêmes Persans ont retenu dans le deuil l'ancienne coutume de déchirer ses habits, pour marquer son affliction. Ils déchirent leur *Caba*, qui est une espèce de veste. On doit les louer d'une chose plus méritoire ; c'est qu'ils font des aumônes pendant sept jours de leur deuil. Mais décrivons plus particulièrement dans les termes de *Chardin*, ce qui se passe chez les Persans depuis la mort d'un malade jusqu'au deuil inclusivement.

„ Dès qu'un malade donne des signes de mort, on allume sur les terrasses du logis „ de petites lampes en divers endroits. C'est pour avertir les passans, & les voisins, „ de prier Dieu pour le malade. Des *Molla*, ou Ecclesiastiques, font man- „ dés, qui tourment son esprit au repentir de la vie passée, lui parlant de tous les „ péchés & de tous les excès dans lesquels il peut être tombé. Le malade dit à „ chaque passage *Taubé*, c'est-à-dire, *je me repens* ; & quand il ne peut plus parler, „ on lit l'Alcoran auprès de lui, jusqu'au moment qu'il rend l'esprit.

„ Ce moment funeste est marqué par des éclats, des cris & des gémissemens si fu- „ rieux, que tout le voisinage est bientôt informé de ce qui est arrivé. Tous ceux „ qui sont intéressés dans la perte qui vient d'arriver, comme les parens entr'autres, „ se déchirent les habits du cou jusqu'à la ceinture, s'arrachent les cheveux, s'égra- „ tignent le visage, se frappent la poitrine, & font tous les autres actes de désespoir. „ Les femmes sur-tout s'emporent aux excès de fureur & de désolation les plus ou- „ trés, qu'elles entremêlent de longues plaintes, de récits tendres & touchans, „ & d'apostrophes au mort.

„ On envoie cependant chez le *Cazy*, qui est le Juge civil, pour donner avis du „ décès, & pour avoir un ordre au *Mordichour* de prendre le corps ; le laver & l'en- „ sévelir. *Mordichour* veut dire *laveur de corps morts*. C'est un Office ; & personne „ que celui qui en est revêtu, ou ses Subdélégués, ne peut laver un mort. Il est „ établi par la Justice, afin qu'on sçache le nombre des morts, & les maladies dont „ ils meurent. On dit au Portier du *Cazy*, *un tel est mort*. Il répond : *votre tête soit „ saine* ; & en même-tems il va querir un petit papier scellé du Juge, qui est une „ permission de laver le corps. La permission ne coûte rien ; mais le Portier du „ Juge Civil, qui la délivre, prend quelques fois de droit, selon la condition des „ gens.

„ Avec ce billet on va au laveur des morts, qui donne du monde pour laver le „ corps. Les hommes lavent les hommes, & les femmes lavent les femmes. Le la- „ veur deshabile le cadavre, & s'empare des habits qu'il a sur le corps, lesquels „ lui appartiennent de droit ; car du moment qu'une personne est morte, on n'y ose „ toucher, parce qu'on seroit souillé ; & on porte le corps au lavoir. Il y a de

(a) On ne répètera rien ici sur cet usage établi chez plusieurs Peuples anciens & modernes, de boire & de manger ensemble après les funérailles des morts. Remarquons seulement que la vraie origine de cette coutume qui tend à une espèce de réjouissance, pourroit bien être fondée sur l'immortalité de l'ame, & sur l'idée qui s'est conservée dans tous les siècles d'une autre vie après celle-ci. On a pu devoir à cette même idée les pleurs répandus à la naissance des enfans ; usage connu dans les Indes, & pratiqué par quelques anciens Peuples de l'Europe

& d'Asie. *Iugentur apud quosdam puerperia nati- que desentur ; funera contra festa sunt, & veluti sacra, cantu usque celebrantur*, dit Pomponius Mela, c. 2. l. 2. *de situ orbis*, en parlant des *Thracés*. Il en avoit dit à peu près autant des *Essedons*, qui sont les Tartares voisins du *Palks Meotides*, aujourd'hui *Mer de Zabache*.

(b) *Thevenot*, *Chardin* & autres. *Chardin*, Tome IV. p. 109. Edit. de 1735, in 4. dit que l'Ange formateur de la Créature humaine jette un peu de terre dans la matrice, au moment de la conception.

„ ces lavoirs mortuaires dans toutes les Villes, dans un lieu retiré & couvert. A
 „ *Isfahan*, par exemple, parce que la Ville est séparée en deux quartiers, il y a deux
 „ Principaux *Mordichours* ou lavoirs de morts; & entre les autres lavoirs, il y en a un fort
 „ grand dans une cour reculée de la vieille Mosquée, qui est un grand bassin de
 „ vingt degrés sous terre. On y porte les corps, mais ce n'est que des gens du
 „ Peuple. Car pour les autres, on les lave dans leurs maisons. On couvre d'une
 „ tente le bassin où on lave le corps, afin qu'on ne puisse le voir d'aucun endroit;
 „ & quand le corps est lavé, on lui bouche toutes les ouvertures, ou les conduits
 „ avec du coron, afin qu'il n'en sorte aucune humeur qui le salisse le moins du
 „ monde.

„ On enfévelit ensuite le cadavre dans un linge neuf, sur lequel les gens qui
 „ en ont le moi en font écrire des passages de leurs saints Livres. J'en ai vu qui
 „ faisoient écrire le *Yauchen*, ou *Cotte de maille*. C'est le nom d'un petit Livre, qui
 „ comprend les attributs de Dieu. Ils font au nombre de *mille-un*; & cet *un* est mis
 „ par-dessus les *mille*, pour marquer, disent-ils, que dans l'infinité de Dieu, mille
 „ attributs ne définissent pas mieux son essence qu'un attribut. Les linges dans les-
 „ quels fut enféveli *Saroutaky*, ce Grand-Vizir Eunuque, qui fut assassiné sous *Abas*
 „ II. contenoient tout l'Alcoran, écrit avec de la Terre sainte, détrempée avec de
 „ l'eau & de la gomme. On appelle Terre sainte en Perse, la Terre des lieux de
 „ l'Arabie, que la dévotion Mahométane a consacrés à cause des Saints qui y sont
 „ trépassés. On peut juger combien il falloit qu'il y eût de linge. . . .

„ Quand le corps est enféveli, on le dépose dans un lieu retiré du logis; & s'il
 „ doit être porté à quelque sépulture éloigné, on le met dans un cercueil de bois,
 „ qu'on remplit de sel, de chaux, & de parfum, mêlés ensemble, pour le conserver.
 „ On n'embaume point autrement les corps en Orient. On ne les vuide point; cela
 „ passe parmi eux pour une ordure, & pour une impiété. On met les morts prom-
 „ tement au cercueil en Perse, parce que l'air y étant très-sec presque par tout, un
 „ corps mort ense si fort au bout de huit ou dix heures, qu'on ne le pourroit plus en-
 „ fermer dans la bière.

„ Les enterremens de l'Orient se font communément avec peu ou point de pompe.
 „ Un *Molla* vient avec la bière de la Mosquée prochaine, qui est un méchant cer-
 „ cueil de trois planches grolières & mal agencées, avec un couvercle qui tourne
 „ dessus par une cheville. On met le corps là-dedans; & si c'est quelqu'un du com-
 „ mun Peuple, on l'emporte sans façon. Le corps est toujours porté vite, & comme
 „ en courant, & n'est d'ordinaire accompagné que des porteurs, prononçant à mots
 „ lents & repétés, *Alla, Alla*, c'est-à-dire, *Dieu, Dieu*.

„ Quand l'enterrement est de personnes de condition & riches, on porte devant le
 „ corps les Enseignes de la Mosquée. Ce sont de longues piques de différentes
 „ sortes, les unes ayant une main de laiton ou de cuivre au bout, qu'on appelle la
 „ *main d'Ali*, les autres surmontées de Croissans, les autres des noms de *Mahammed*, de
 „ sa fille, & de ses douze premiers légitimes Successeurs, faits comme nous faisons des
 „ chiffres de noms. Il y a toujours quatorze de ces Enseignes ensemble; c'est ce qu'on
 „ appelle le train des *Tchardé Massoum*, c'est-à-dire, les quatorze Pairs ou Saints. Il
 „ y a encore de ces perches dont les fûts sont des lames de laiton, ou de fer, larges
 „ de quatre doigts, & longues de trois à quatre pieds, si foibles que la moindre
 „ agitation les fait plier. Au haut sont attachées des bandes de taffetas, qui pendent
 „ tout du long. Après ces Enseignes viennent cinq ou six chevaux de man, por-
 „ tant les Armes & le Turban du défunt. Puis vient le *Si-paré*, c'est-à-dire l'Alcoran
 „ en trente parties ou sections, ce qu'ils appellent *Ginsve*, c'est-à-dire *portion*. On le
 „ garde ainsi en grand volume dans les principales Mosquées. Il est écrit en lettres
 „ si grosses, que chacune est grosse comme le pouce. Trente *Talebelle*, ou Eudians,
 „ le portent en le lisant; & il faut qu'il soit tout lu avant qu'on mette le mort dans
 „ la fosse. Si c'est une femme qu'on enterre, on porte au-dessus de la bière le
 „ *Tchavshadour*, c'est-à-dire, les quatre voiles, qui est un poile porté sur quatre longs
 „ bâtons. C'est-là toute la pompe funèbre, à moins que les parens du défunt ne
 „ veuillent encore faire plus de bruit; auquel cas ils multiplient les choses que nous
 „ venons de dire.

„ Il n'y a point de gens exprès pour porter un corps mort au tombeau. Ses voi-
 „ sins, ou ses domestiques lui rendent ce dernier devoir. La coutume est de por-
 „ ter le cercueil, jusqu'à ce que quelqu'un tende l'épaule; & la charité Mahométa-
 „ ne enseigne, quand on rencontre un enterrement, de porter la bière au moins

„ dix pas. J'ai vû diverses fois des gens de considération mettre pied à terre
 „ en rencontrant un corps mort, & lui faire cet office, & puis remonter à che-
 „ val.

„ On n'enterre jamais dans les Mosquées, parce qu'encore que les corps morts
 „ aient été purifiés, on ne laisse pas de les regarder toujours comme rendant impur
 „ tout ce qui y touche, & les lieux où on les met.

„ Aux petites Villes, les sépulcres sont presque toujours hors des portes, & sur
 „ les grands chemins, & c'est de même aux Bourgs & aux Villages; ce qui est une
 „ institution qui a sa morale, & par laquelle on prétend instruire les vivans : mais
 „ les grandes Villes sont pleines de Cimetières, sur tout où l'air est sec. Les fosses
 „ en Perse sont plus petites qu'ailleurs, n'ayant que deux pieds de large, six de long,
 „ & quatre de profondeur. Mais voici qui est fort particulier. À un des côtés
 „ du sépulcre, celui qui regarde la Mecque, ils creusent au fond une voute un peu
 „ inclinée, de la longueur & de la largeur de la fosse, qui est comme une autre fosse,
 „ dans laquelle ils toulent le corps enseveli dans ses linges, & sans cercueil, le cou-
 „ chant sur le côté, le visage vers la Mecque; & pour empêcher qu'il ne tombe
 „ de la terre dessus en remplissant la fosse, ils mettent deux tuiles en équerre sur la
 „ tête. Quand c'est une fosse pour de pauvres gens, on ne fait point cette voute
 „ tout le long de la fosse, mais seulement à un bout, pour y mettre la tête, laquelle
 „ on couvre aussi de deux tuiles : mais au contraire, si c'est pour un homme riche,
 „ on pour quelque grand Guerrier, on met à côté de lui, dans la fosse, son turban,
 „ son épée, son arc & son carquois, & puis on mure cette fosse latérale, si je puis
 „ l'appeller ainsi, par une couche de tuiles avec du plâtre, afin que le corps soit ar-
 „ rêté là-dedans, & que la terre dont on remplit la fosse ne puisse tomber dessus.
 „ Nous dirons tantôt à quoi bon tout ce mystère. J'observerai auparavant que les
 „ *Sahieds*, qui sont gens qui se disent descendus de *Mahammed*, ne font point en-
 „ terrés comme les autres *Mahométans*; car après les avoir descendus dans la fosse
 „ dans leurs linges simplement, on n'y jette point de terre, mais on couvre la fosse
 „ d'une pierre.

„ On couvre les fosses, on de brique, ou de pierre brute, ou de marbre, de ce
 „ marbre bâtard qu'il y a en Perse, lequel est brun & très-dur; & ils mettent des
 „ pierres droites aux bouts, qui sont connoître le sexe du corps enterré. Si c'est un
 „ homme, ils mettent à la tête une pierre chargée d'un turban; si c'est une femme,
 „ ils mettent deux pierres droites en tables aux deux bouts. La fosse ne doit être
 „ élevée que de quatre pieds au plus; & d'ordinaire elle ne l'est que de deux. La
 „ tombe qui la couvre a toujours quelqu'inscription, mais ce n'est pas d'ordinaire du
 „ nom & des éloges du défunt; ce sont des passages de l'Alcoran.

„ Les gens de moyen & de bas état commencent au bout de huit ou dix jours à
 „ aller visiter le sépulcre; & les femmes particulièrement n'y manquent point. On
 „ en voit toujours les Cimetières remplis, sur tout à de certaines Fêtes, & sur tout
 „ le soir & le matin, ayant leurs enfans avec elles, grands & petits. Elles se met-
 „ tent-là à pleurer les morts, en faisant des cris & des pleurs, en se battant la poi-
 „ trine, & s'arrachant le visage & les cheveux, ce qu'elles entremêlent de longs
 „ récits de leurs entretiens passés avec le défunt; & le refrain continué est, *Roub,*
 „ *roub, Ame, Esprit, où es-tu allé? Pourquoi n'animas-tu plus ce corps? Es-tu, Corps,*
 „ *qu'avois-tu à mourir? te manquoit-il de l'or, de l'argent, des vêtements, des plaisirs, des*
 „ *tendresses?* Leurs amies les consolent, & puis les emmènent, laissant quelque-
 „ fois des offrandes de gâteaux, de fruits, & de confitures, qui sont, disent-
 „ ils, pour les Anges Gardiens du sépulcre, pour les rendre favorables aux dé-
 „ fants.

„ Les gens de condition ordonnent d'ordinaire qu'on enterre leurs corps auprès de
 „ quelque grand Saint. Rarement vont-ils jusqu'à se faire porter à la Mecque, ou
 „ à Médine, parce qu'il y a trop loin; mais ils ordonnent qu'on fasse leur sépulcre
 „ ou à Negef, qui est une Ville de la contrée nommée *Kebele*, dans l'Arabie dé-
 „ serte, ou Ali, le grand Saint des Persians, est enterré; ou bien à *Metched*, au sé-
 „ pulcre d'*Iman Keza*; ou à *Com*, auprès de *Fatmé*, l'un & l'autre descendans d'Ali,
 „ ou bien à *Ardevil*, auprès de *Cherk Sephy*, à deux ou trois mois de chemin. Tan-
 „ dis qu'on se prépare à ce long voyage, on dépose le cercueil à quelque grande
 „ Mosquée, dans de petites cavernes qui sont faites exprès, lesquelles on mure, afin
 „ que le corps y soit plus ressiéré, & plus hors de la vue; & on ne l'en tire qu'au
 „ moment que tout est prêt pour l'emporter. Les Persians croient que les cadavres

„ ne s'altèrent point, pendant qu'ils sont ainsi déposés, & avant qu'on les enterre ;
 „ parée, disent-ils, qu'avant que de se corrompre & s'altérer, il faut qu'ils rendent
 „ compte aux Anges du sépulchre qui attendent le mort à sa fosse pour lui faire son
 „ procès. Mais j'en ai souvent rencontré sur les grands chemins, qui pouvoient assez
 „ fort pour les détromper de cette sorte d'opinion. On ne passe point au travers des Villes,
 „ quand on porte des corps avec soi pour les mener enterrer. Les Persans le tien-
 „ droient de mauvais augure, disant, *qu'il faut que les morts sortent, mais qu'il ne faut*
 „ *point qu'ils entrent.*

„ Le deuil dure quarante jours au plus. Il ne consiste point à porter des habits
 „ noirs, le noir étant chez les Orientaux une couleur détestable, qu'ils appellent *la*
 „ *couleur du Diable*, disant, *qu'un vêtement tout noir est un appareil infernal.* Il con-
 „ siste à jeter des cris, comme j'ai rapporté ; à être assis immobile, à demi vêtu d'une
 „ robe brune ou pâle ; à se refuser l'aliment huit jours durant, comme pour dire
 „ que l'on ne veut plus vivre. Les amis envoient, & viennent consoler ; & le neuviè-
 „ me jour, on mène les hommes au bain, ou leur fait raser la tête & la barbe,
 „ on leur donne des habits neufs, avec quoi le deuil est passé pour l'extérieur, &
 „ on va rendre les visites. Mais les lamentations continuent dans le logis jusqu'au
 „ quarantième jour, non pas sans cesse, mais à reprises deux ou trois fois par se-
 „ maine, & sur tout aux mêmes heures que le défunt a rendu l'esprit ; ce qui va
 „ toujours en diminuant, jusqu'au quarantième jour qu'il ne s'en parle plus. Les
 „ femmes sont toujours les plus difficiles à consoler : aussi y a-t-il toujours par
 „ elles beaucoup plus de quoi s'alliger, parce que le veuvage est d'ordinaire une
 „ condition qui ne change point en Orient.

„ Les consolations que les Persans se donnent à la mort de leurs parens & de
 „ leurs amis sont sages & sensées, & d'une bonne Philosophie, en comparant la vie
 „ à une caravane, dont tous les Voyageurs arrivent au *Caravanferai*, qui est le
 „ gîte ou rendez-vous général, bien que les uns s'y rendent plutôt & les autres plu-
 „ tard.

Finissons par ce qu'un Auteur (a), dont nous avons déjà plusieurs fois emprunté
 le récit, rapporte du deuil des Mahométans d'Egypte, & de leurs Cérémonies
 funébres.

„ Pendant que le mort est dans la maison, dit-il, les parentes & les amies de la
 „ personne défunte, outre les cris de désespérées qu'elles poussent autour du corps,
 „ s'égratignent & se frappent le visage si rudement, qu'elles se le rendent tout san-
 „ glant & tout livide. Les discours ridicules qu'elles tiennent au cadavre, qui pen-
 „ dant ce tems-là reste souvent la face découverte, & les impertinentes questions
 „ qu'elles lui font, comme si elles en étoient entendues, ne contribuent pas moins
 „ que le reste à les faire croire hors du sens. Tout cela cependant n'est qu'une cé-
 „ rémonie, ou pour mieux dire, une pure grimace & un tribut qu'on paie plutôt à l'in-
 „ sage qu'à la douleur.

„ Pour rendre le tintamare plus parfait, & faire plus d'honneur au mort, qu'ils
 „ s'imaginent apparemment grand amateur du bruit, les gens de basse condition ont
 „ coutume d'appeler en ces occasions certaines joueuses de tambours de Basque,
 „ dont la profession est de chanter des airs lugubres, qu'elles accompagnent du bruit
 „ de cet instrument, & de mille contorsions aussi épouvantables que celles des Dé-
 „ moniaques. Ces femmes conduisent le corps à la sépulture, mêlées avec les pa-
 „ rentes & les amies de la personne morte, qui toutes ont ordinairement les cheveux
 „ épars comme des Bacchantes, la tête couverte de poussière, le visage barbouillé
 „ d'indigo, ou simplement frotté de boue, & qui heurlent comme des enragées.
 „ Cet usage de pleurer les morts est passé jusqu'aux Chrétiens du pays. Pour moi,
 „ j'ai vu une fille Catholique ayant perdu sa mère, qui demuroit dans la Contrée
 „ des François, envoyer chercher pour la pleurer ces joueuses de tambours de basque.
 „ A peine les Peres Capucins purent-ils venir à bout de chasser ces baladines Ma-
 „ hométanes. Chez les Arabes, lorsqu'un homme vient à mourir, un Déclamateur
 „ marche à la tête du Convoi, portant les armes du défunt, & montant le cheval
 „ dont il se servoit, & publie les belles actions qu'a faites son Héros, ou plutôt,
 „ comme parmi nous, celles qu'il auroit du faire.

(a) Description de l'Egypte, &c. ubi sup.
 Tome V.

„ J'ai appris depuis peu une pratique des habitans de Dangola (a), à l'égard de
 „ leurs morts, qui mérite d'avoir place ici. Lorsque dans cette Ville on aux en-
 „ virons, il meurt une personne fort âgée, ou bien après une longue & pénible
 „ maladie, au lieu de pleurer sa perte, on se réjouit dans toute la famille. Il n'en
 „ est pas de même de ceux qui meurent dans un autre âge, & d'une mort ordinaire.
 „ On visite alors la personne affligée, qu'on n'abandonne plus depuis le moment du
 „ trépas. Les hommes font avec les hommes, & les femmes de même dans leur
 „ particulier. Ce deuil dure quarante jours & quarante nuits. Pendant les trois pre-
 „ miers jours, on ne fait que pleurer & gémir avec la personne à qui on tient com-
 „ pagnie. On ne s'entretient alors que du mérite & des actions de la personne décé-
 „ dée. Le deuil diminue ensuite; & les trente-sept jours qui restent, sont unique-
 „ ment destinés à tenir compagnie à l'affligé, de peur qu'il ne s'abandonne à la dou-
 „ leur. Chaque jour un parent ou un ami, fait venir à manger au logis du mort;
 „ parce que la tristesse qui y régné ne permet pas de songer à la cuisine. Il y fait
 „ en même tems porter son lit; & tous ceux qu'il invite, ou qui y viennent de leur
 „ pur mouvement, en usent de même, & ne quittent ni jour ni nuit. Enfin, au
 „ bout des quarante jours, le maître ou la maîtresse de la maison donne un grand
 „ repas à tous ceux qui l'ont nourri & visité pendant ce tems-là; après quoi chacun
 „ se retire.

„ La perte d'un mari est tout autrement célébrée en Egypte qu'en Europe. Ici
 „ on se contente de pleurer, si on en a envie; & une femme n'est obligée sur
 „ cela qu'à ce que bon lui semble. En Egypte les choses vont tout d'un autre
 „ air; & l'usage veut qu'une veuve pleure son époux défunt tant que dure son veu-
 „ vage. Les reprises de ce lugubre manège sont fixées à deux fois au moins chaque
 „ semaine, sans préjudice cependant des occasions extraordinaires. Ainsi toutes les
 „ fois que les parens ou amis de la veuve viennent lui rendre visite, la bienfaisance
 „ demande qu'elle les régale d'une longue tirade de sanglots, accompagnée de lar-
 „ mes qu'elle doit avoir toujours prêtes au besoin, & dont en effet elle ne manque ja-
 „ mais. Plus une femme s'acquitte abondamment de ce devoir, plus elle est esti-
 „ mée; & quand elle est encore jeune, cela ne lui sert pas peu à retrouver facilement
 „ un mari: en effet, peut-on ne pas regarder comme une chose très-engageante &
 „ infiniment flatteuse, l'espoir d'être si régulièrement & si long-tems pleuré après
 „ sa mort.

„ Il est certain que la tendresse des Turcs d'Egypte pour les personnes décédées
 „ à quelque chose d'humain & de pieux. La mémoire des morts leur est précieuse.
 „ Ils leur sont toujours chers; & les amonnes qu'ils font en leur honneur, sont or-
 „ dinairement fort abondantes. Il y a au vieux Caire un Cimetière qu'ils ont en-
 „ levé aux Chrétiens, où tous les ans ils s'assemblent régulièrement en un nom-
 „ bre presque infini le lendemain de l'Ascension. La cause d'un si grand concours est
 „ l'opinion ridicule dont ils sont prévenus, que la non seulement on voit remuer les
 „ os, mais même ressusciter les corps. Ce qu'on a peine à comprendre, est l'entière-
 „ ment prodigieux qu'ils ont pour cette chimère, la plus absurde qui puisse tomber
 „ dans l'esprit, malgré l'expérience qui chaque année leur prouve le contraire. Mais
 „ quand une fois le peuple s'est mis une sottise dans la tête, rien n'est capable de la
 „ lui ôter de l'esprit.”

CHAPITRE III.

Des Ministres & du Clergé de la Loi Mahométane.

NOUS traiterons dans ce Chapitre du Clergé *Mahométan*: mais il faut com-
 mencer par une petite description du pouvoir des Monarques *Musulmans*; après
 quoi nous dirons un mot en particulier de tous les Ministres de la Loi Mahome-
 tane.

(a) Ville de la Nubie.

Le *Sultan*, ou le Grand-Seigneur, que l'on voit dans cette Estampe (a) est absolu, sans être pourtant à l'abri des révolutions que les Gens de Guerre, les Courtisans & le Peuple excitent souvent contre lui, & qui sont suivies de la déposition, quelquefois même d'une mort tragique. Ces révolutions se font sentir en Perse & en Arabie, comme en Turquie; mais elles sont incomparablement plus fréquentes chez les Mahométans d'Afrique. Ces Peuples portent la barbarie & la férocité beaucoup plus loin que les autres Musulmans. L'habitude, qui de tout temps a rendu les Orientaux esclaves de leurs Monarques, & le Musulmanisme qui soumet sans réplique aux décrets des Souverains, semblent favoriser le tempéramment que ces Africains ont hérité de leurs Aïeux. Quoiqu'il en soit, on peut dire que les Princes, les Courtisans & les Peuples Mahométans sont tour à tour esclaves les uns des autres; & c'est là l'effet ordinaire du Despotisme.

« Les Cadis & les Jurisconsultes Turcs, c'est (b) Ricault qui parle ici, disent que le Grand-Seigneur est au-dessus des Loix, c'est-à-dire, qu'il peut les expliquer & les renverser comme il lui plaît; que sa bouche est la Loi même, & que les interprétations qu'il donne sont infaillibles. Il est vrai qu'alors souvent il consulte le *Mufti*; mais par forme seulement, & pour contenter le Peuple ».

L'Empereur nouvellement élu est conduit en pompe à la Mosquée d'*Ajenbu Youp*, qui étoit un Saint Mahométan, & même, dit-on, Compagnon de Mahomet. C'est-là que cet Empereur est recommandé à Dieu par des prières solennelles. On tend à lui demander qu'il le fortifie & lui donne la sagesse, &c. & nous les faisons aussi ces prières; mais, de même que les Musulmans, nous ignorons pourquoi Dieu les exauce si rarement. Après cet acte de dévotion, le *Mufti* embrasse le Sultan, & lui donne sa bénédiction. Thévenot dit qu'il lui ceint l'épée. Le nouveau Souverain jure de défendre la Religion, & les Loix de Mahomet; les *Vizirs* & les *Bachas* le saluent profondément, touchent la terre de leur front, baissent le bas de sa veste, &c. C'est-là un véritable cérémonial, où le cœur a fort peu de part. Et comme dans l'Alcoran (c), le Prince est qualifié *bouche & interprète de la Loi*, cette sagesse qu'on a demandée pour lui à Dieu, n'est autre chose dans le Souverain, que l'art de mettre ses passions en œuvre; & dans les Courtisans, l'art de les suivre & d'en faire leur profit particulier, sans aucun égard pour le Peuple, qui ne leur paroît né que pour être esclave. On trouve dans (d) Ricault des remarques très-judicieuses sur l'autorité du Grand-Seigneur; nous y renvoyons le Lecteur. On y verra que les Docteurs Musulmans connoissent la distinction (e) des deux glaives. Dans les choses civiles, la Loi du Prince est, disent-ils, arbitraire, & la volonté est la seule Loi qu'il doit suivre; mais il n'en est pas ainsi des droits de la Religion. Ces droits bornent son pouvoir. Reste à montrer s'ils ne confondent pas, comme un grand nombre de Chrétiens, les droits de la Religion avec ceux des Ecclésiastiques. La lecture de l'Histoire du Musulmanisme, & la connoissance de la politique des Mahométans sont seules capables d'en décider.

Quoiqu'il en soit, comme la servitude fournit des motifs de consolation, de même que la liberté, les plus grands Seigneurs ne se font pas moins honneur du titre d'*Esclaves* de leurs Monarques, que les Anglois de celui de *Frechotés*, avec lequel ils résistent en face à la volonté de leur Souverain. C'est ainsi que chaque Peuple étant né dans certains usages, élevé dans certaines maximes, trouve lieu de se contenter du fruit qu'elles lui produisent. Et qui sçait si celui qui se qualifie (f) *Koul* en Orient ne sçait pas beaucoup plus, que le plus puissant *Frechotier* de la grande Bretagne? Mais venons à ce qui concerne le Clergé Mahométan.

(a) Voi. à la page 224.

(b) Ubi sup. l. I. Ch. I.

(c) Voi. *Alcoran*, Ch. 52. Les Princes s'appliquent ce que *Mahomet* demandoit à ses Sec-tateurs.

(d) Ricault, l. I. Ch. 2. ubi sup.

(e) Le Glaive spirituel & le Glaive temporel.

(f) *Koul*, que l'on trouve si souvent dans les titres des Grands Seigneurs d'Orient avec la lettre i qui le termine, signifie *Esclave*.

Du Mufti & des Prêtres du Mahométiſme.

LE (a) *Muſti* que l'on voit représenté ici, eſt le Chef du Clergé Turc, & même celui de la Loi civile, l'Interprète de l'*Alcoran*, & le Directeur de la Religion. On le conſulte ſur les affaires de conſcience, & il en décide les cas avec une reſtriction qui nous apprend qu'il ne ſe croit pas infaillible, & qu'il n'eſt nullement eſtimé tel, puifqu'il termine ſes réponſes par ces mots : *Dieu ſeul ce qui vaut le mieux*. Ricault dit cependant que les (b) *Cadis* ſe conforment auſſi-tôt à ſes décisions ; que par ce motif les Procès ſont terminés en fort peu de tems ſans appel, ſans délai, ſans artifices ; en quoi ce ſemble, ils valent bien mieux que nous qui ſommes Chrétiens. Tournefort ajoute, que le *Muſti* a ſous lui trois Officiers ; l'un pour établir l'état de la queſtion, & la débarraſſer de toutes les difficultés qui pourroient la rendre obſcure ; l'autre pour la copier ; & le dernier pour y appoſer le cachet du *Muſti*, après qu'il y a mis ſa réponſe. Ce *Muſti* eſt dépendant du Souverain, qui le nomme, le choiſit, & ne craint pas de le dépoſer ; qui n'emploie pas une aſſemblée d'Eccleſiaſtiques pour le créer par le ſecours d'une langue ſi ſiſte d'intrigues. A la vérité il n'y a qu'un *Muſti* chez les Turcs, comme il n'y a qu'un Pape chez les Chrétiens ; mais cela ne ſuffit pas pour donner à ce *Muſti* une autorité ſans bornes ſur la conſcience des Peuples. Il réſide à Conſtantinople, & a ſous lui les *Cadiſſequers*, qui ſont l'Office du *Muſti* chacun dans ſa Jurifdiction. On peut les regarder comme des Intendants de Juſtice. Outre les deux d'Europe & d'Asie, il y en a un troiſième, qui eſt l'Intendant de l'Egypte. Des *Cadiſſequers* on tire ſouvent les *Muſtis*.

Après les *Cadiſſequers* viennent les *Mollas*. Ce nom ſignifie Maître ou Seigneur. Les *Mollas* ou *Mollas* ſont Juges & Docteurs en Turquie ; mais leur nom prononcé à la Barbaſque, *Muley*, eſt en Afrique le titre de pluſieurs Souverains Mahométiens de cette partie du Monde, & y ſignifie Roi. *Bespier* dans ſes Remarques ſur Ricault dit, que les Turcs appellent auſſi leurs *Mollas* *Moula-Cadis*, c'eſt-à-dire, *Maîtres Cadis*, pour marquer qu'ils ſont au-deſſus des *Cadis* ordinaires. Au défaut des *Mollas*, les *Cadis* décident.

Mais n'oublions pas ces hommes de Loi, ou prétendus tels, de la race de Mahomet, qualifiés du titre (c) d'*Emirs*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Grand Emir* des Arabes du Déſert, dont un Voïageur (d) dit aſſez de bien, pour nous faire croire que les Arabes ſont moins ce que l'on appelle (e) des Arabes en Europe, & ſur-tout en France, qu'on ne ſe le perſuade vulgairement. Les *Emirs*, dit Ricault, ont de très-grands privilèges en Turquie, ou ils ſont qualifiés d'un titre, qui, ſelon *Bespier*, doit ſe traduire en François *Enſans du Prophète*. Cette qualité vraie ou fauſſe, (f) car il ſ'y gliffe de grands abus, leur donne des diſtinctions particulières, comme, par exemple, de porter le turban verd ; & il n'eſt permis ni de les injurier, ni de les frapper, ſous peine de perdre la main. Mais on étude cette déſenſe, en ne les outrageant qu'après leur avoir ôté le Turban avec beaucoup de vénération & de reſpect. Ces *Emirs* ont un Supérieur, qui a ſous lui des Gardes & des Officiers, comme on peut le voir ici ; & on donne le titre d'Eminentiffime (g) à ce Supérieur, qui a droit de vie & de mort ſur les *Emirs*.

Un autre Officier diſtingué entre les *Emirs* eſt l'*Alemdar*, qualité que l'on nous déligne en François par celle de Porte-Enſeigne. Il porte l'Enſeigne de Mahomet, comme

(a) Mot Arabe, nous dit-on, qui ſignifie Docteur.

(b) Mot Arabe qui ſignifie Juge, ou Juſtiſconſulte.

(c) *Emir*, dit *Bespier*, eſt un mot qui ſignifie Empereur, Prince, Capitaine, Commandant ; en un mot toute perſonne qui a quelque autorité ſur une autre ; mais il déligne particulièrement ceux qui ſont de la race de Mahomet, auxquels on donne auſſi le ſurnom de *Cherif*, qui ſignifie noble, & celui de *Said*, ou *Seid*, qui ſignifie Prince. *Mor*, *Airza*, *Air*, noms uſités chez les Mogols, les Tatars & les Per-

ſans, ſont corrompus de celui d'*Emir*.

(d) *Voïage au Camp du Grand Emir*, &c. par La Roque.

(e) On croit en France, dit ce Voïageur, qu'il ne faut qu'être Arabe, pour n'avoir rien d'humain que la figure.

(f) Ricault rapporte, que le Supérieur des *Emirs* donne des arbres généalogiques à ceux qu'il veut favoriſer.

(g) *Bespier*, dans ſes Remarques ſur Ricault, traduit le titre *Nakib Eſcureſ*, qui eſt donné à ce Supérieur, par Prince Eminentiffime.

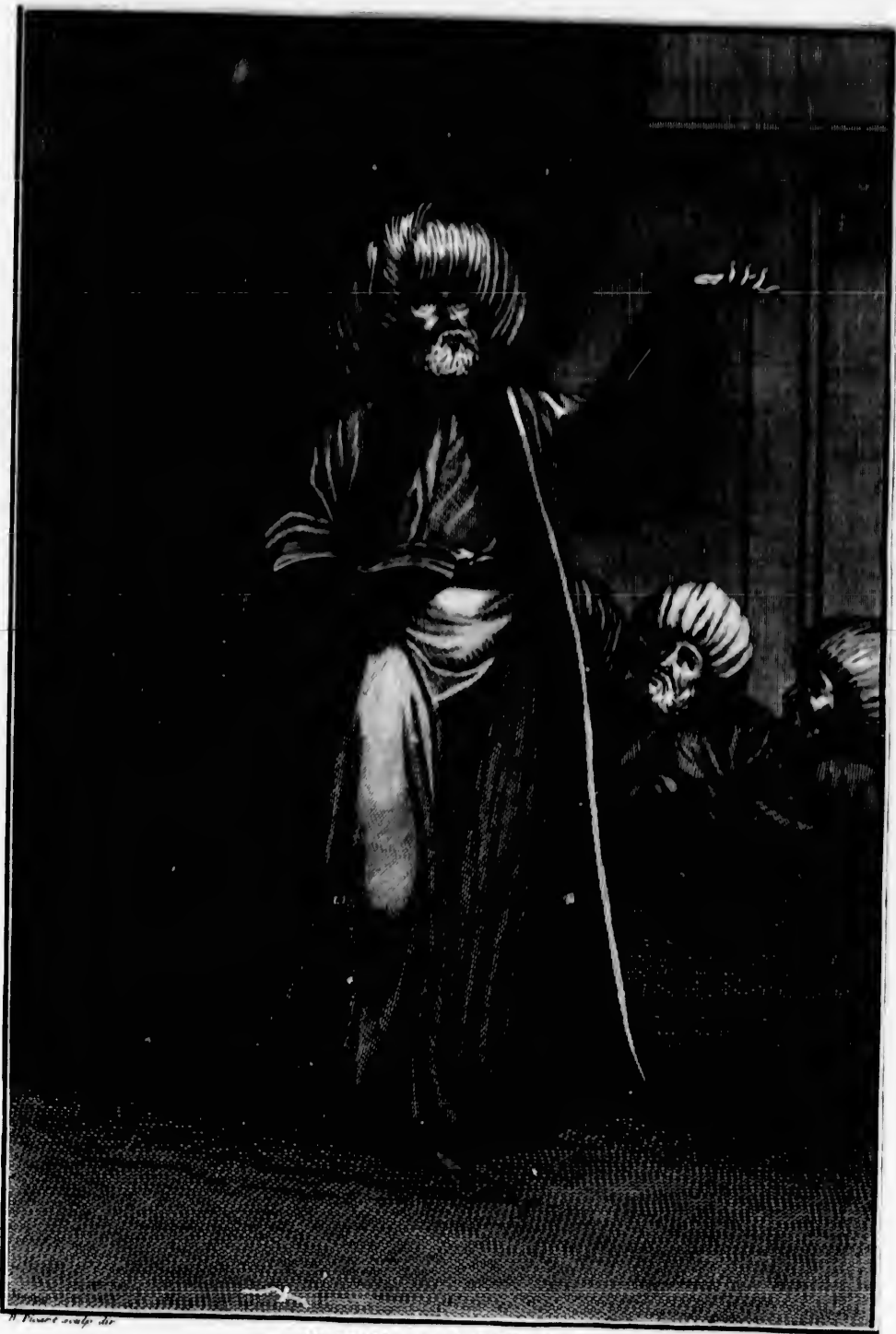
c, & même
 religion. On
 e restriction
 estimé tel,
 Ricault dit
 ar ce moien
 artifices; en
 Tournesort
 a question,
 l'autre pour
 y a mis sa
 & ne craint
 ur le créer
 Musfi chez
 e fultit pas
 euples. Il
 du Musfi
 de Justice.
 ntendant de

u Seigneur.
 n prononcé
 s Mahomé-
 marques sur
 est-à-dire,
 Au défaut

de Maho-
Grand Emir
 faire croi-
 Europe,
 s, dit Ri-
 titre, qui,
 alité vraie
 articulière,
 es injurier,
 défense, en
 nération &
 s Officiers,
 Supérieur,

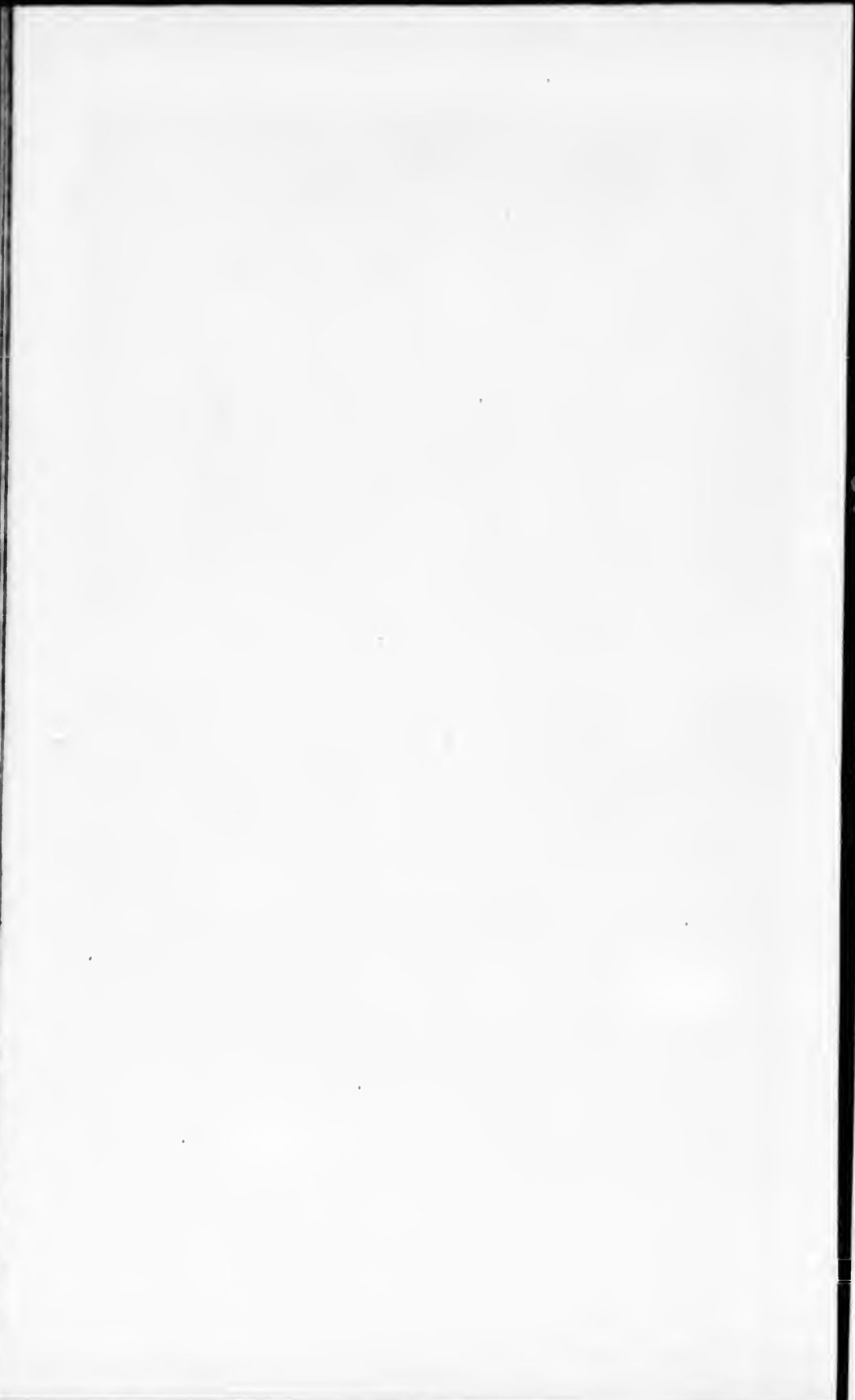
e l'on nous
 Mahomet,
 comme

mir, &c. par
 e Voyageur,
 n'avoir rien
 upérieur des
 ques à ceux
 s sur Ricault,
 est donné à
 uline.



H. Ponce sculpteur de

LE MOUFTI, ou Chef de la Loi





*LE CADI-LESKIÉ, Chef des Loix. Il y en a un
d'Empire et un d'Asie.*



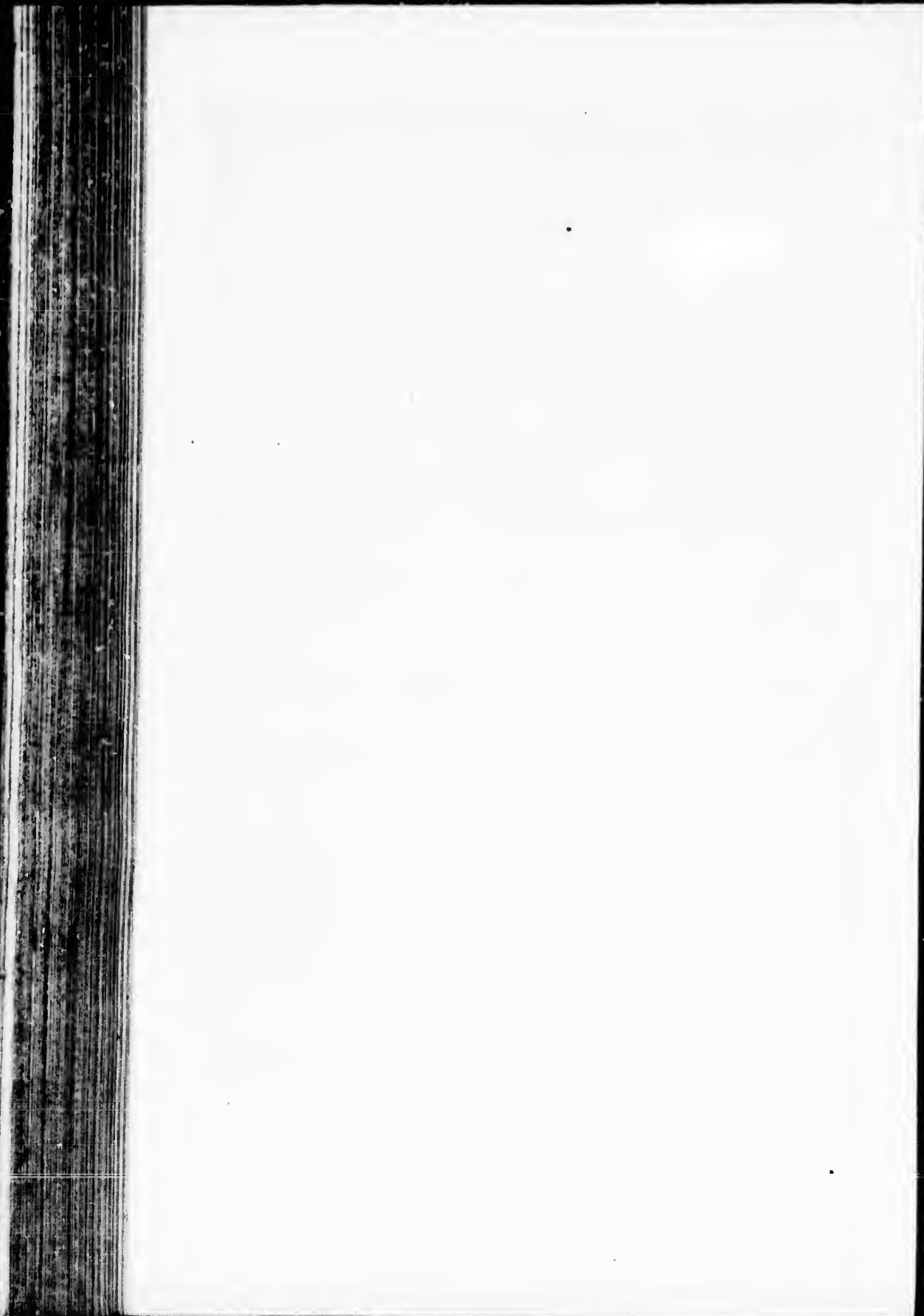
EMIR Homme de Loy de la Race de Mahomet



EFFENDI Homme de Loy dans son Etude.



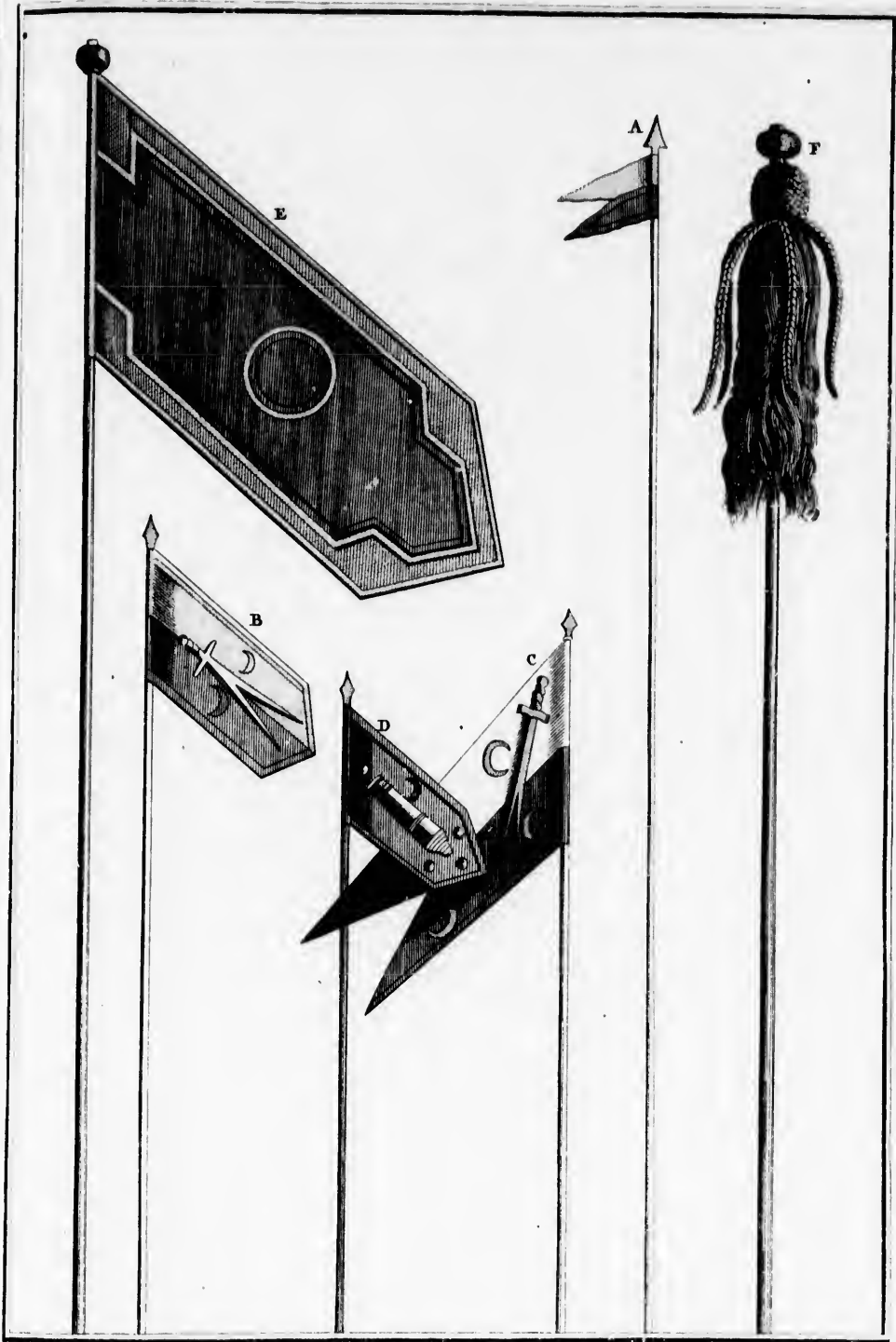
IMAN, Ministre d'une Mosquée.





EMIR Chef des descendants de MAHOMET

A. *Pet*
B. *Dr*
C. *Cl*



A. Petite Enseigne ou guidon de la Cavalerie.
 B. Drapeau des Janissaires.
 C. Etendard de Cavalerie.

D. Drapeau des Canoniers.
 E. Etendard du Grand Visir 3e.
 F. La Queue de Cheval.

I
f
P
d
C
E
to
q
8
c
D

m
de
qu
cl
M
qu
Se
il
Cl
co
de
Pr
pe
pa

nif
Pe
l'In
app
cip
Pr
n'y
par

(e)
mai
Le
été
inté
qui
les
eu
ficat
dis-
fit d
p
n'est
pren

(a
authe
aphen
chez
Turcs
que n
(b)
Arabe
le dit

lorsque le Grand Seigneur paroît en public dans certaines solennités. Elle est différente de toutes les Enseignes que l'on a représentées dans l'*Etat Militaire* de l'*Empire Ottoman* par le *Comte de Marsigli*. On a rassemblé ici d'après cet Auteur les différentes Enseignes des Turcs, & on a observé de rétablir en quelques-unes le Croissant, que le Graveur avoit omis par inadvertance ou par ignorance. A l'égard de l'*Enseigne verte*, que quelques Auteurs prétendent être pyramidale, notre intention étoit de la placer ici ; & il est certain qu'elle y convenoit beaucoup mieux que des enseignes Militaires : mais comme les Descriptions des Voyageurs varient, & pour la forme, & pour la couleur, on se contentera de dire, qu'elle a pour devise ces trois mots Arabes, *Nazrum min-Allah*, c'est-à-dire l'aide, ou le secours vient de Dieu.

Mais (a) l'*Efendi*, que la Figure représente assis dans son Etude, mérite bien mieux que l'*Alemdar* d'être mis entre les Ministres de la Religion & de la Loi, de même que les (b) *Muezims* ; ne fût-ce qu'à cause qu'ils appellent à la prière, & qu'ils le font avec un peu plus de relief chez les Musulmans, que ceux qui sonnent la cloche chez nous, & ouvrent les portes de l'Eglise aux Fidèles. D'ailleurs ces Muezims deviennent Imans, ou Prêtres de Paroisse ; & c'est entre les Muezims qu'on choisit ordinairement les Imans ; au lieu que chez nous les Sonneurs restent Sonneurs, les Portiers restent Portiers. Entre les qualités requises pour être Iman, il faut une conduite irréprochable, & sçavoir lire l'Alcoran. Celui qui aspire à cette Charge est présenté au premier Vizir par les Musulmans de la Paroisse vacante, comme très-digne de remplir cet emploi ; & pour tout examen, le Vizir lui ordonne de lire quelques versets de l'Alcoran. C'est en cela seulement que consiste l'Élection de ce Prêtre ou Curé Mahométan. Son caractère n'est nullement *indélébile*, & sa Prêtrise établie par si peu de chose ne l'empêche pas de redevenir Laïque, & de perdre sans la moindre formalité cette qualité de Prêtre, à laquelle on ne touche pas impunément dans la plupart des Sectes du Christianisme.

La Charge d'Iman consiste d'abord à appeler le Peuple aux Prières : mais le ministère de ces Prêtres Mahométans consiste principalement à guider la dévotion du Peuple aux heures prescrites, & à faire tout haut la prière. Tous les Vendredis l'Iman doit lire des sentences & des versets de l'Alcoran. Il prêche aussi : mais il appartient sur-tout à ceux qu'on appelle (c) *Hodjas* de faire cette fonction, principalement dans les Fêtes solennelles. Ces *Hodjas* sont en même-tems Docteurs, Prédicateurs, & Jurisconsultes. Le Mahométisme confond tout cela, parce qu'il n'y a point de distinction, comme chez nous, entre l'Eglise & l'Etat, point de séparation du spirituel & du temporel.

Les Persans ont eu aussi leur grand Pontife, que Chardin (d) appelle *Sedre*, d'un (e) mot Arabe, dit-il, qui signifie à la lettre la partie intérieure du corps & la poitrine, mais l'usage l'a consacré pour ce Pontife, & il marque son excellence & sa dignité. Le *Sedre* chez les Persans tenoit le rang qu'occupe le Mufti chez les Turcs. Il a été regardé comme le Juge suprême des affaires Ecclésiastiques, & des matières qui intéressent l'Eglise Persane. Son autorité s'est étendue sur toutes les causes civiles, qui pouvoient avoir le moindre rapport au spirituel. Il a eu inspection sur tous les biens consacrés au culte de la Religion, & à l'entretien de ses Ministres. Il a eu aussi la collation des Bénéfices, c'est-à-dire, des Charges subordonnées au Pontificat ; autorité trop étendue pour n'être pas une source éternelle d'abus : tout cela, dis-je, a continué ainsi jusqu'à ce qu'un Roi de Perse sépara la Charge en deux, & fit deux *Sedres*, pour diminuer l'autorité du Pontificat. L'un porte le titre de *Sedre privé* ; l'autre, en conservant le titre de *Pontife universel*, cède le rang à celui qui n'est que Pontife privé ou particulier, & son administration est moins étendue. Le premier est le Surintendant des biens légués par les Rois ; l'autre l'est de ceux

(a) *Efendi* est un mot corrompu du Grec *authentis*, que les Grecs modernes prononcent *aphentes*, & les Turcs *Efendi*. Chez les uns & chez les autres ce mot signifie *Maire* ; & les Turcs l'appliquent aux gens d'étude. Voilà ce que nous dit *Bespiér* dans ses notes sur *Ricault*.

(b) *Movedans* ou *Mouezims* ; autre mot Arabe qui signifie *crieur public* : c'est *Bespiér* qui le dit, & on le copie encore ici. Ils annoncent

du haut des *Minarets* l'heure de la prière au Peuple.

(c) *Thevenot*, ubi sup.

(d) *Chardin*, ubi sup. Tome III. p. 397.

(e) Ce mot a beaucoup de rapport à celui de *Sudra*, qui désigne l'habillement du grand Pontife des Mages. Voyez ce qui sera dit dans la suite de ce Volume sur la Religion des *Perses*.

que lèguent les particuliers. Ils ont chacun leur Tribunal séparé.

Le *Cheik-el-Islam*, que Chardin appelle *Ancien de la Loi*, est un autre Ministre de la Religion, & suit les deux Sedres. Le *Cazy*, qui précédoit autrefois ce Magistrat moitié Ecclésiastique & moitié Séculier, est aujourd'hui au-dessous de lui. L'intention de leurs Charges devoit les rendre, dit encore Chardin, proprement Ecclésiastiques ; mais ils ont eu le secret de s'emparer des Tribunaux ; & ils sont à présent les Administrateurs absolus de la Justice dans les matières civiles. Ce Voyageur ne manque pas de rapporter les moïens qu'ils ont employés pour parvenir à ce but.

Il est au reste assez difficile de faire un parallèle exact des hautes dignités Ecclésiastiques des Mahométans en Turquie, en Perse & aux Indes, &c. Leur autorité est plus ou moins étendue, selon la volonté des Souverains ; & si elles se ressemblent en certaines choses, elles diffèrent très-souvent beaucoup en d'autres. Par exemple, après avoir lu ce que nous avons rapporté du Sedre, on ne sçauroit dire que le Sedre soit le *Mufii* des Persans ; & il seroit bien plus raisonnable de comparer celui que l'on appelle *Cheik-el-Islam* au *Mufii* des Turcs. Au contraire la fonction de celui qu'on appelle *Mufii* en Perse, est beaucoup plus restreinte que chez les Turcs, comme cela paroît par le rapport (a) de Chardin. D'un autre côté cet Auteur semble se contredire, en nous disant que le Sedre (b) à chez les Persans *tout le pouvoir, & même plus grand, que le Mufii* à chez les Turcs, puisque cette Charge de Sedre n'a été partagée que pour en diminuer l'autorité, & rendre ainsi ces Ministres plus dépendans du Monarque. S'il étoit vrai que la Charge de Sedre eût eu autrefois autant de pouvoir que Chardin lui en attribue, on pourroit peut-être la comparer à celle du *Mufii* avant les Schismes des Mahométans. Quoiqu'il en soit, ce Voyageur nous assure ensuite, qu'en Perse le grand Magistrat de la Loi (de cette Loi qui renferme les droits de la Religion & ceux de l'État) est (c) le *Cheik-el-Islam*, comme le *Cazy* l'est aux Indes ; & voilà, ce semble, une autre contradiction.

Après tout ce qu'on vient de rapporter touchant le Gouvernement Ecclésiastique du Mahométisme, il n'est pas difficile de comprendre, que dans cette Religion les Souverains de l'État sont les véritables *Chefs de l'Eglise*, puisque les *Droits spirituels* y sont entièrement confondus avec les *Droits temporels* ; que l'Alcoran dirige également la Politique & la Religion ; & qu'il n'est pas moins un *Corps de Droit* pour servir de règle & de barrière à la Société civile, qu'un *Corps de Doctrine* qui réunit les *Fidèles du Mahométisme*, & comprend tout ce qu'on doit croire pour être un bon *Musulman*. Comme Chefs de leurs Eglises, le Grand-Seigneur crée, confirme & dépose son *Mufii* ; & le Roi de Perse son *Cheik-el-Islam* : mais cette autorité si absolue du Monarque ne manqueroit pas d'être exposée à toute la violence d'un *zele licentieux*, & aux cabales des dévots, si dès la plus tendre enfance on ne prenoit soin d'inspirer aux Peuples un respect aveugle pour le Souverain, une soumission sans borne à son bon plaisir, & une résignation à sa volonté, qui est fondée sur la Religion. Tous les Orientaux sont, comme les Mahométans, généralement imbus de cette maxime, que qui dit un Roi, dit un arbitre absolu du bonheur, de la fortune & des biens des Sujets.

Des Moines Mahométans.

IL est bien juste de mettre les Moines du Mahométisme au rang des Ecclésiastiques. Comme chez nous, on y en voit de différens ordres, entre lesquels les uns résident dans des Monastères, & les autres se retirent dans les solitudes écartées, pour y vivre plus régulièrement, s'il est possible, que les gens du monde, privés des plaisirs des sens, exemts des passions humaines, ennemis des cabales & des intrigues ; à peu près, sans comparaison, comme les nôtres dans le sein du Christianisme. Il semble aussi que le terme de (d) *Dervis* est généralement affecté aux Religieux

(a) Ubi sup. p. 400.

(b) Ubi sup. p. 397.

(c) *Idem*, ubi sup. p. 400. Il est certain que le détail que Chardin nous donne des Charges Ecclésiastiques des *Mahométans* de Perse,

est un peu embrouillé.

(d) Voyez d'*Aterbelot*, Biblioth. Orient. au mot *Dervische*, *Fakjren* Arabe signifie la memo chose que *Dervische* en Turc & en Persan.

Mahométans, & qu'il revient à celui de Moine, qui en François est collectif, & renferme tout ce qui s'appelle Religieux. Quoiqu'il en soit, on nous assure que Dervis dans sa signification primitive signifie en langage Persan un (a) homme pauvre, & le représente tel à l'esprit; comme autrefois qui disoit en Grec un Moine, présentoit aullitôt l'idée d'un homme qui fait profession d'être seul, c'est-à-dire, détaché du monde, isolé en quelque manière au milieu du genre humain, pour ne s'appliquer qu'à la piété. Mais aujourd'hui personne n'ignore, que ni en Orient, ni en Occident ces termes ne se prennent plus à la lettre, & qu'il faut les mettre au rang de tant d'autres, qui bien loin d'être conformes à leur signification primitive, donnent à peu près des idées toutes différentes. Les Dervis Mahométans ont cependant un grand avantage sur les autres; c'est qu'ils peuvent se marier quand l'envie leur en prend, & cette liberté est fondée sur une maxime très-raisonnable (b), c'est que la tête de l'homme est trop légère pour rester long-tems dans la même disposition. On leur permet d'autant plus facilement de rompre leur célibat, que les Mahométans en général estiment fort peu les hommes qui ne font point d'enfants; & pour cette raison, ajoute Tournesfort, dont on emprunte ici les termes, les Turcs ne permettent point aux Dervis d'avoir beaucoup de Couvens. Au reste d'Herbelot remarque " que les Ordres Religieux du Mahométisme, tels qu'on les voit aujourd'hui, ne sont pas d'ancienne institution, & que leur première origine ne va pas au-delà du règne de *Nasser le Samanide* ". Ce Calife, qui vivoit au commencement du troisième siècle de l'Hégire, commença par sa retraite dans un Oratoire, la fondation des Ordres religieux du Mahométisme. D'Herbelot dit aullitôt dans l'article qu'on vient de citer, & qui contient des Remarques sçavantes & curieuses, que selon les véritables principes du Musulmanisme, la vie Monastique est défendue; & par une tradition citée au titre *Rohban*, qui signifie *des hommes qui craignent Dieu*, tels que sont, ou que doivent être les Moines Mahométans, il est dit qu'il n'y a point de Profession Monastique dans le Musulmanisme. Les *Sefis* ou *Soufis* de Perse sont à peu près les mêmes, que les *Dervis* ou *Dervises*, &c.

Le nom de Dervis est particulièrement appliqué aux (c) *Mevlavités*. Leur règle est d'être patients, humbles, retenus, charitables. Du moins ils paroissent tels, dit-on, devant leurs Supérieurs, & devant les étrangers; mais ailleurs, ajoute Tournesfort, ils ne paroissent pas si modestes. Ils sont grands buveurs d'eau-de-vie, & même de vin. Ils font un grand usage de l'opium. On renvoie à ce Voiegeur & à Ricault. Ils donnent l'un & l'autre une description assez curieuse des ces Dervis. Ils doivent observer le silence devant leurs Supérieurs; & ils ont d'ordinaire les yeux baissés, la tête panchée sur l'estomac, & le corps à moitié courbé. Outre cela ils portent sur le corps des chemises de la plus grosse toile qu'on puisse trouver; mais d'autres plus rigides encore n'en portent point, & mettent immédiatement sur la chair une veste de bure de couleur brune, qui descend au-dessous du gras de la jambe. Cette bure se fait à Cugna (d) en Natolie, où réside le Général de ces Dervis. Ils boutonnent, ou ferment cette veste; mais la plupart du tems ils ont la poitrine découverte jusqu'à la ceinture, qui est presque toujours d'un cuir noir; & pour garantir leur fidélité à Dieu du même sceau, que l'esprit de retraite & de pénitence a mis souvent en usage dans notre Religion, ils se brûlent l'estomac avec un fer chaud, & pratiquent un grand nombre d'austerités qu'on ne décrira point ici. C'est ainsi, ajoute Ricault, que ceux-ci paroissent plus saints que leurs compagnons. Ne doutons pas non plus qu'un grand nombre de Musulmans ne croient cet extérieur plus capable d'obtenir les grâces du Ciel, que les prières les plus spirituelles des Fidèles qui ne vivent que régulièrement, & ne s'habillent qu'à la manière du commun des hommes; mais achevons la description de ces Moines Mahométans.

Ils se couvrent assez souvent les épaules d'une espèce de couverture blanche: à l'égard des jambes, il les ont nues, excepté les pieds; & pour la tête, ils la couvrent d'un bonnet de poil de chameau blanchâtre, élevé à peu près en forme de pain de

(a) *Pietro della Valle*, Tome I. de ses *Voyages*, Ed. in 12. en Italien, dit que le terme de Dervis signifie métaphoriquement un homme doux, paisible, de bonnes mœurs; tel enfin qu'un Religieux doit être.

(b) *Tournesfort*, *Voyages*, &c. Lettre XIV.

(c) *Mevlava*, dit *Bejpur* dans les Remar-

ques sur *Ricault*, est corrompu de *Mevlana*, terme commun à tous ceux qui ont quelque commandement sur les autres, sur-tout en matière de Religion. *Tournesfort* appelle ces Dervis *Melevavits*, du nom d'un Sultan de Cugna appelé *Melevava*.

(d) C'est l'ancienne *Iconium*.

sucre, quelquefois arrondi par le haut en forme de dôme, entouré d'un linge qui lui donne en même tems la figure d'un turban. Renvoions le Lecteur à la Figure, qui se place ici. Il y verra le Prieur d'un Couvent de Dervis, un autre Dervis (*a*) qui fait profession de voiage, sous prétexte de prêcher la Foi Musulmane, mais qui sert véritablement d'agent & d'espion en plus d'une affaire. Il y pourra voir encore deux de ces mêmes Dervis habillés différemment, un desquels porte tout près de la bouche une pierre ovale, qui est, nous dit-on, de marbre, d'albâtre, ou de porphyre. Est-ce pour marquer qu'ils doivent être discrets & prudents, qu'ils doivent apprendre à se taire? Cette pierre l'insinue & Ricault, en disant (*b*) qu'elle leur serre la bouche, semble l'insinuer aussi. Cette pierre est donc un symbole qui revient au doigt d'*Hippocrate*, ce Dieu qui étoit représenté, comme on sçait, dans l'Antiquité Patenne le doigt posé sur la bouche.

Si on est curieux d'apprendre plus en détail ce que c'est que l'établissement des Ordres Religieux dans le Mahoméisme, quel est le Noviciat des Dervis, & quelles sont leurs auitérités; de quelle manière ils trompent le peuple par certaines opérations extraordinaires, qui font d'eux une espèce de charlatans; comment enfin des Dervis d'Egypte s'attribuent, & même par héritage, le droit ou le pouvoir de charmer les serpens & les insectes venimeux, &c. Si, dis-je, on est curieux de ces détails, il faut lire ce qu'en ont écrit Ricault & Bessier son Commentateur, sans parler d'un nombre infini de Voyageurs qui les ont précédés ou suivis, tous uniformes sur cet article, & en général sur tout ce qu'il y a de remarquable dans l'Orient.

Près de ces Dervis on voit la Figure d'un *Deli*, c'est-à-dire, mot à mot d'un fou & d'un insensé; mais il vaut mieux expliquer ce mot de *Deli* par celui d'un *brave*, ou d'un *forçante*, un *virtuose*, un *redomant*; car il y a de tout cela dans le *Deli*, qui appartient à la Garde du Grand Visir. Que si on regarde au ridicule de l'habillement, on dira peut-être aussi que c'est une espèce de fou, qui fait métier de trancher du brave; surtout à en juger par Ricault, (*c*) qui donne quelque idée des redomontades de ces *Delis*, & de la peine qu'ils prennent pour paroître ce qu'ils ne sont pas: pareils sur cet article devant les hommes, à ce que sont devant Dieu ces Dervis, auprès desquels on a placé celui-ci.

Comme on ne prétend point expliquer ici des choses si souvent expliquées, & être éternellement l'ennuyeux Copiste de tant d'Auteurs, qui avant nous se sont copiés les uns les autres, il suffira presque de montrer un *Santon* à ceux qui voudront s'amuser ici. Les *Santons* sont des misérables; & celui qui se montre dans cette Figure est pris dans l'affreuse description que donne (*d*) *Olearius* des *Abdals*, qui par (*e*) leur nom marquent qu'ils doivent être voués & sacrés à Dieu, & qui ne le sont en effet qu'aux plus grands désordres. Ces Moines marchent, comme on voit, la tête, & les jambes nues, le corps à moitié couvert d'une méchante peau d'ours velue, ou de quelque autre bête sauvage, sans chemise, avec une ceinture de peau à l'entour des reins, d'où pend une espèce de gibecière. Quelquefois au lieu de ceinture, ils ont sur le milieu du corps un serpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent comme une marque qui doit témoigner leur lçavoir. Voilà à peu près comment *Olearius* s'exprime; & Ricault ajoute que cet Ordre de *Santons*, connus aussi sous le nom de *Calenders* ou *Calenderians*, devoit être appelé plutôt une Secte d'Epicuriens, qu'une société de personnes religieuses.

A cette description d'*Olearius*, de Ricault & autres, il faut ajouter deux traits, qui les rendent infiniment dangereux dans la Religion & dans la Société civile. C'est l'indifférence, & l'égalité qu'ils mettent entre les bonnes actions & les mauvaises, & le prétexte par lequel ils autorisent les plus grands dérèglements, en soutenant, que l'on peut servir Dieu par la débauche & au cabaret, &c. comme on le sert par la prière & à la Mosquée. Ce que ces *Santons* portent à la main ressemble presque à une massue, dont *Olearius* dit, qu'ils font des gestes, & qu'ils la manient à peu près comme nos Joueurs de gobelets leurs baguettes. Aussi ajoutent-ils à tant de dérèglements celui d'être

de

(*a*) Voyez la Figure de la Planche qui se place à la page 176.

(*b*) Ils attachent auprès de la bouche, qu'ils serrent par devant, quelques pierres luisantes, &c. Voilà comme s'exprime le Traducteur de Ricault, p. 417. L. II. Ch. 13.

(*c*) Ricault, ubi sup. L. III. Ch. 10.

(*d*) Voyages, Tome I. p. 971. & suiv. in folio de Holl.

(*e*) *Abdal*, dit Bessier dans ses Remarques sur Ricault, désigne particulièrement un homme consacré & dévoué à Dieu.

linge qui lui
a Figure, qui
ervis (a) qui
mais qui sert
encore deux
es de la bou-
de porphyre.
vent appren-
leur ferre la
ai revient au
s l'Antiquité

fillement des
is, & quelles
es opérations
in des Dervis
e charmer les
es détails, il
is parler d'un
ormes sur cet
nt.

mot d'un fou
i d'un brave,
le Deli, qui
de l'habille-
rier de tran-
dée des rodo-
qu'ils ne font
Dieu ces Der-

quées, & être
e font copiés
voudront s'a-
cette Figure
i par (e) leur
font en effec
it, la tête, &
velue, ou de
à l'entour des
ature, ils ont
onnent com-
ment *Olea-*
aussi sous le
d'Epicuriens,

deux traits,
civile. C'est
mauvaises, &
utenant, que
t par la priere
quelque à une
pres comme nos
s celui d'être
de

Ch. 10.
71. & suiv. in

es Remarques
ement un hom-



PRIEUR d'un COUVENT de DERTIS



DELI espèce de BRAVE qui suit le GRAND VIZIR



Diférens habillemens des DERTIS



SANTON autrement CALENDER et ABDAL





le grand EMIR des ARABES du DESERT

|| *CRIMINEL gardé en Perse au CARCAN*



Alhamo, f. 102

Especie de DERVIS qui voyage

|| *RELIGIEUX de l'ordre des EDHEMITES*

d
e
r
C
p
a
q
t
e
q
d
a

L

I
de
pi
ce
pa
M
M
de
M
&
fic
fe
me
Ci
me
po
l'ar
la
les
I
non
ma
von
s'ac
hon
par

C
che

de parfaits charlatans, & même de se mêler de vendre des Reliques aux bigots ; comme, par exemple, des cheveux de Mahomet, &c.

Enfin l'*Adhemis* que l'on voit ici (a) est d'un Ordre d'Hermites de Perse, établis principalement dans la Province de *Chorasou*, vivant durement, & dans une grande austérité dans leurs solitudes, appliqués, dit-on, à leur Religion, illuminés, ou se croient tels, par une vertu qui est ordinairement l'effet des mortifications & de l'abstinence, & se répand sans doute avec beaucoup d'impétuosité dans les climats Orientaux. Il est vrai pourtant qu'en matière d'entousiasme & de visions, chaque pais a ses vertus ; & il en est ou le brouillard & l'air épais sont faire autant de progrès au Fanatisme, que l'air chaud & subtil du Levant, & les ardeurs du Midi. De quelque manière que les choses se fassent là & ailleurs, il nous suffit que nous y trouvions des gens qui aiment à se séparer du reste du genre humain, & qui tâchent ensuite de persuader qu'ils doivent leur retraite à l'amour de Dieu. Non que peut-être quelques-uns ne se séparent de bonne foi, & par un principe de vertu. Mais le gros de ces Solitaires a d'autres vues ; & sur cela il seroit bien inutile de répéter ce qui a été dit tant de fois.

CHAPITRE IV.

Des Dévotions Mahométanes, & de tout ce qui regarde le Culte des Musulmans.

DES Ministres de la Religion, il est naturel que nous passions à la Religion même, au Culte qu'elle prescrit ou qu'elle autorise, aux Fêtes ou Solemnités dont elle a introduit l'usage, &c. C'est ce qui va faire la matière de ce Chapitre.

Nous n'entrerons point dans le détail des Mosquées, & des choses qui les concernent en particulier ; comme, par exemple, qu'elles n'ont ni cloches, ni clochers, parce que chacun sait cela, & que les *Muezims* qui montent dans les Minarets des Mosquées y font, selon l'expression de Tournefort, & les cloches & les horloges des Musulmans, leur annonçant la prière, & en marquant l'heure. Nous ne dirions rien de nouveau si nous ajoutions, qu'en prononçant les paroles qui l'annoncent, ces *Muezims* se tournent d'abord vers le Midi, de là au Septentrion, ensuite à l'Orient, & enfin à l'Occident ; que ce signal, qui annonce la prière, l'est aussi de la purification qui doit la précéder ; qu'avant que d'entrer dans la Mosquée, on se déchausse ; qu'on y entre avec modestie & humilité ; qu'étant entré, on salue respectueusement (b) l'endroit où est l'Alcoran ; qu'après cela on lève dévotement les yeux au Ciel, en se bouchant les oreilles avec les deux pouces. On indique donc simplement ces petites usages, parce qu'ils appartiennent au Cérémonial du Mahométisme, pour donner une petite description des Fêtes & autres solemnités Mahométanes, où l'art de se divertir & d'être dévot s'allie aussi étroitement que chez nous, & avec la même subtilité. Disons mieux ; cette subtilité est de tous les pais, & de tous les tems.

Il est très-certain que si on jugeoit de la piété Mahométane par les usages que nous avons rapportés, on seroit tenté de croire que les Mosquées ne renferment jamais que des Mahométans recueillis, dévoués à Dieu, fervens dans leur aveugle dévotion. Ajoutons à tout cela cette élévation qui paroît dans leurs prières. Ils ne s'adressent qu'à Dieu ; & ils s'adressent à lui, comme seul aimable, seul digne d'être honoré & adoré, seul maître des cœurs & des pensées des hommes, seul capable de pardonner & de faire miséricorde, &c. On se reproche dans ces prières, de ne l'a-

(a) Voyez la quatrième Figure de la Planche qui se place à la page précédente.

(b) *Tournefort*, ubi sup. Lettre XIV.

voir pas respecté d'une manière digne de sa Majesté éternelle ; on s'y repent à lui seul ; on lui demande sa bénédiction, sans qu'il paroisse, à en juger par (a) la prière que nous fournit ce petit extrait, qu'on cherche à répandre devant lui un verbiage qui trop souvent n'a pour tout mérite que l'emphase avec laquelle on l'écale, ni à lui offrir une dévotion fleurie & étudiée, ni enfin un ténébreux galimatias, qui sous prétexte de conduire à une spiritualité toute raffinée, toute supérieure à ce que la piété seule exige, inspire au dévot de souhaiter (b) de se rendre enfant, de s'appétisser, de s'avillir, de s'obscurcir, de consentir à être imbécile ; de n'être compté pour rien, comme les enfans ; de ne pouvoir plus se compter soi-même ; enfin de retomber dans l'enfance, comme certains vieillards décrepus dont les enfans dénaturés se jettent.

Le Mahoméisme en recommandant extraordinairement (c) la prière, l'appelle la *clef du Paradis*. Elle est telle, dit l'Alcoran, pourvu qu'on la fasse avec un esprit bien préparé, loin des objets capables de causer des distractions, avec foi, & en état de connoître & de comprendre ce qu'on doit demander à Dieu. C'est ainsi qu'il défend de prier dans (d) l'ivresse, & dans certaines circonstances où les sens l'emportent sur les devoirs de la Religion ; plus raisonnable en cela que certains Casuistes, qui ont épluché gravement si le fidèle marié doit chanter des Pseaumes & prier Dieu dans certains momens, où la chair l'emportant sur l'esprit, ne paroît pas devoir lui laisser beaucoup de liberté pour la prière. Remarquons aussi, que Mahomet fait toujours aller de pair (e) l'aumône avec la prière : mais des motifs si spirituels sont gâtés par des ordres fréquemment réitérés de se purifier le corps avec soin ; & c'est en quoi réside principalement le Pharisaïsme des Mahométans.

L'ordre des prières Mahométanes nous rappelle ici celui des *Heures Canoniales* des Catholiques, auxquelles un Voyageur Protestant (f) a jugé à propos de comparer odieusement l'origine de la prière de minuit chez les Persans. On renvoie le Lecteur à ce qui a été dit (g) ailleurs des Heures Canoniales.

Encore une remarque touchant la prière. Outre le Chapelet en usage chez les Mahométans, & reçu d'eux par les Chrétiens (h) auteurs des premières Croisades, selon l'opinion d'un Voyageur plus habile pour le moderne, qu'éclairé dans l'Antiquité ; outre cela, dis-je, les Persans emploient divers instrumens de dévotion, qu'il est au moins nécessaire d'indiquer. Après la purification, le dévot se met la *Habba* sur les épaules. Cette Habba est une robe, qui paroît avoir beaucoup de rapport en cette occasion au (i) *Taled*, & à l'*Asbur* anisot des Juifs. Après s'être revêtu de la Habba, le tapis sur lequel on doit prier, doit être fait en toit de Mosquée ; & sur ce tapis il doit y avoir l'Alcoran, un peigne pour se (k) peigner & pour s'arranger la barbe, un miroir dont on conçoit assez l'usage, le Chapelet qu'on vient de sainte, des Reliques qui consistent principalement en morceaux de tapis, & autres choses semblables, qui ont servi à des Processions, ou couvert des tombeaux de Saints ; & enfin ce que Chardin appelle un *Palet*, qui est fait communément de terre sainte de la Mecque. Ce Palet est de la figure & de la grandeur d'une ailette : mais il y en a aussi de carrés, d'hexagones, &c. Le dessus en est moulé, & contient les noms de Dieu & de quelques Saints, ou la formule de foi, ou des passages de l'Alcoran. Chardin, qui nous fournit ces particularités, ajoute » que l'usage de ces Palets est » pour poser le front dessus, dans ces adorations que l'on fait la tête protermée » contre terre, &c. «

(a) Cette prière se trouve dans *Tournefort*, ubi sup. Voyez aussi *Chardin*, Tome IV, Ed. in 4. Ch. 3. touchant la prière des Persans.

(b) Tiré d'une Prière à l'Enfance de Jésus pour le jour de Noël.

(c) Voyez l'*Alcoran*, Ch. 2. en plusieurs endroits, Ch. 4. & ailleurs. Dans le Ch. 20. *Mahomet* veut qu'on ait soin de faire prier Dieu dans son domestique.

(d) *Alcoran*, Ch. 4.

(e) On ne citera que cet endroit du Ch. 4. *Soiez constants dans la prière, & faites l'aumône*. On peut dire que la charité est portée à l'excès dans cette Religion, puisqu'elle s'étend même sur les plantes & sur les morts. Voyez *Tourne-*

fort, ubi sup. Lettre XIV. & *Ricault*, Livre I. de l'*Etat*, &c.

(f) *Chardin*, ubi sup. p. 113.

(g) Tom. II. de cet Ouvrage qui traite des C. page 194.

(h) *Chardin*, ubi sup. p. 118. Voyez touchant l'origine du Chapelet, Tome II. p. 292. & suiv.

(i) Voyez le pr. Volume des *Céren. Relig.* qui traite des Juifs.

(k) Voyez dans *Tournefort*, ubi sup. le respect que les *Mahométans*, & en particulier les Turcs, ont pour la barbe ; & dans le *Voyage de l'Arabie heureuse* celui des Arabes.

Les Fêtes des Mahométans.

Avant que d'en venir à cette description plus amusante qu'utile des Fêtes du Mahométisme, il est bon de redire comme en passant, que le Vendredi est pour les Mahométans ce que le Samedi est aux Juifs, & le Dimanche aux Chrétiens. Selon les uns, le choix de ce jour est dû à la fameuse entrée de Mahomet dans Médine : mais selon les autres, le Vendredi a été choisi préférablement à tout autre jour, parce que Dieu finit (a) l'ouvrage de la Création du Monde un Vendredi. La vérité est que ce jour étant destiné aux assemblées solennelles des anciens Arabes, Mahomet en bon Politique crût devoir lui conserver le même droit dans sa nouvelle Religion ; d'autant plus que, selon la remarque d'Abulpharage, le vrai motif qui a fait distinguer le Vendredi & les jours marqués par des Fêtes, (b) étoit de réunir les peuples par des assemblées & des entrevues solennelles, & d'interrompre pour un peu de tems leurs fatigues & leurs travaux. Ce qu'il y a de sûr, est que les Ecrivains Mahométans donnent de grands éloges à ce jour, & qu'après l'avoir appelé le *Prince* & le plus excellent de tous les jours, ils assurent que le dernier Jugement se fera un Vendredi. L'Auteur cité au bas de la page (c) a rassemblé plusieurs autres choses curieuses touchant ce jour-là.

A l'égard des mois, nous commençons par en donner les noms : cela est du moins nécessaire à ceux qui veulent avoir quelque idée de l'année des Mahométans.

1. <i>Moharram</i>	a	30. jours.
2. <i>Saphar</i>		29.
3. <i>Rabia</i>	premier	30.
4. <i>Rabia</i>	second	29.
5. <i>Sjumada</i>	premier	30.
6. <i>Sjumada</i>	second	29.
7. <i>Resjeb</i>		30.
8. <i>Siaban</i>		29.
9. <i>Rhamadan</i>		30.
10. <i>Sjevval</i>		29.
11. <i>Dulkadha</i>		30.
12. <i>Dsulkafsja</i> ou <i>Dulhaggia</i>		29.

} 354 jours.

Suivant ce calcul, l'année Mahométane doit être de 354 jours. Cette année est de douze mois Lunaires, qui sont alternativement de 29. & de 30. jours. On voit par là qu'elle est plus courte d'onze jours que la notre ; & on en a déjà remarqué l'inconvénient plus haut. Ajoutons ici que selon la supputation la plus exacte, l'Ère Mahométane doit commencer au 16. de notre mois de Juillet, en l'année 622. de l'Ère Chrétienne.

(d) Entre les mois dont on vient de rapporter les noms, il y en avoit quatre que les anciens Arabes tenoient pour sacrés ; *Moharram*, *Resjeb*, *Dhulkadha* & *Dulhaggia*. Pendant ces quatre mois toute hostilité cessoit, jusques-là qu'il n'étoit pas même permis à celui qui trouvoit le meurtrier de son pere ou de son frere en son chemin, de lui faire aucune violence. Toute guerre faite ou déclarée dans les mois sacré, étoit regardée comme une guerre injuste & impie. Cette loi étoit inviolablement observée ; il n'y a eu que peu de familles Arabes, qui ne s'y soient pas soumises. *Dulhaggia* étoit un mois saint à cause du Pèlerinage de la Mecque ; & ce Pèlerinage sanctifioit le mois de *Dulkadha*, qui le précédoit, & celui de *Moharram* qui le suivoit, ou plutôt ces mois étoient privilégiés, pour laisser le tems & la liberté aux fidèles de faire leur Pèlerinage à la Mecque & d'en revenir. *Resjeb* étoit encore plus respectable que les autres mois, à cause, dit-on, que ce mois étoit destiné au Jeûne

(a) *Sale*, note sur le Ch. 62. de l'*Alcoran*.

(b) V. *Abulpharage*, de morib. Arab. p. 30. & in eum *Pocock*, not. p. 317. *Spec. Hist. Arab.* *Instituta sunt eis*, dit la Version de ce Scavant, *ad congregationem populi, quo conveniant & se*

mutuo visant, & in eis à laborum radiis quiescant.

(c) *Pocock*, ubi sup. p. 317. & 318.

(d) Ceci est tiré du *Disours préliminaire* de *M. Sale*, Sect. VII. p. 147.

chez les Arabes Païens. Au contraire *Rhamadan* substitué à *Resjeb* par Mahomet, n'étoit consacré par ces Arabes qu'à l'ivrognerie.

Mahomet paroît avoir formellement approuvé l'institution des mois sacrés dans son (a) Alcoran, après avoir cependant désapprouvé la supercherie de quelques Arabes, qui pour se délasser de la trop grande tranquillité dans laquelle ils étoient obligés de vivre pendant trois mois consécutifs, sans piller, sans faire des courses, transportoient hardiment de leur chef la sainteté de *Mohamm* au mois de *Saphar*. Il ordonna donc que ces mois resteroient sacrés; il défendit de faire la guerre pendant ces quatre mois à ceux qui les reconnoitroient aussi pour sacrés; mais il permit de renoncer à la distinction, lorsqu'il s'agiroit de combattre les Infidèles.

Commençons la description des Fêtes à la Lune du mois de *Sjevval*, qui est le dixième mois de l'année Mahométane, à cause que le *Bairam*, qui se trouve dans cette Lune, a quelque rapport avec le nouvel an des Chrétiens, & que c'est un tems de souhaits & de félicitations chez les Musulmans, comme chez nous le nouvel an. Il est pourtant vrai aussi, que le *Bairam* suit le jeûne de *Ramadhan*, comme Pâque suit le Carême, & que les Mahométans le commencent par une réconciliation solennelle & générale; en quoi ce *Bairam* a une autre conformité avec notre Pâque, en laquelle se fait la plus solennelle Communion du Christianisme: mais que notre arrangement soit fondé ou non, il importe fort peu après tout que la description commence à cette Fête, ou à une autre.

Il y a deux *Bairam*; l'un est le grand, l'autre le petit. Celui dont on parle ici est le grand; le petit est soixante & dix jours après le grand, & le dixième du mois de *Dulhaggia*. On lui donne en Arabe un nom qui signifie mot à mot la Fête des Sacrifices, à cause des victimes offertes dans le tems du Pélerinage de la Mecque.

On annonce le *Bairam* aussi-tôt qu'on a découvert la Lune de *Sjevval*; & si malheureusement les nuages empêchoient de voir la Lune, on (b) retarderoit la Fête d'un jour seulement, après quoi on supposeroit pourtant qu'il doit y avoir nouvelle Lune, & on commenceroit la Fête. Les descriptions les plus circonstanciées que nous ayons de ce *Bairam* se trouvent dans *Ricault*, & dans *Tournefort*: ce dernier a combiné, pour ainsi dire, les particularités qu'il a lues dans *Ricault*, *Thévenot* & autres pour en former sa description. C'est tout ce qu'on peut faire sur des sujets qui ne fournissent plus rien de nouveau.

Les divertissemens du *Bairam* sont représentés en partie dans la Taille-douce qu'on voit ici. On tend des écarpolettes dans les rues, & on y voltige en l'air, assis sur un siège de bois posé au milieu de l'écarpolette, que des hommes conduisent avec plus ou moins de violence, selon la volonté de celui qui y est assis. Cette écarpolette est ornée de plusieurs festons. Un autre divertissement des Mahométans, est cette roue de fortune, prise si souvent pour l'image de la vie humaine, ou ceux qui sont assis se trouvent tour à tour haut & bas. Enfin la volubilité de la roue est depuis tant de siècles en prose & en vers l'appanage de la fortune, qu'il est inutile de le répéter: mais il ne l'est pas, que nous sommes tous assez malheureux pour ne nous dénier jamais d'elle.

Passons de cette petite réflexion morale, aux autres Fêtes des Musulmans. Ils célèbrent la nuit du onze au douzième de *Rabia* premier, parce que Mahomet naquit alors; & celle du 26. au 27. de *Rabia* second, parce que le Prophète monta au Ciel cette même nuit sur l'*All-Berak*.

Ils solennisent la nuit du 4. au 5. de *Resjeb*, à cause du jeûne ou Carême de *Rhamadhan*, quoiqu'il ne vienne qu'environ deux mois après. Cette préparation se fait par des prières, qui continuent jusqu'à minuit. Pour le jeûne de *Ramadhan* que l'on appelle Carême, s'il en faut croire les Voyageurs, c'est un véritable assortiment de dévotion & de débauche. Il commence par une espèce de Carnaval que l'on a représenté ici, & que nous allons décrire, pour expliquer la Figure, dans les propres termes de *Thévenot* (c) témoin oculaire de cette cérémonie.

„ L'an

(a) Ch. 9. Il y a douze mois ordonnés de Dieu; & entre ces mois il y en a quatre qui sont saints. Ch. 5. il défend de violer les mois sacrés, & dans le même Ch. il dit que Dieu l'a ordonné ainsi: mais on suppose qu'il s'agit ici du mois du Pélerinage, que *Mahomet* recommande d'observer & de respecter, parce que c'est

un mois très-saint.

(b) C'est *Ricault*, qui le dit ainsi, ubi sup. L. II. Ch. 24. & *Tournefort* le repete après *Ricault*.

(c) *Voyages*, &c. ubi sup. Tome 2. L. II. Ch. 14. Edit. d'Amst. 1727.

Mahomet ,

sacrés dans
quelques Ara-
bioient obli-
vies, trans-
phar. Il or-
pendant ces
nit derenon-

, qui est le
trouve dans
que c'est un
us le nouvel
am, comme
conciliation
otre Pâque,
is que notre
description

on parle ici
me du mois
la Fête des
de la Mec.

al ; & si mal-
roit la Fête
oir nouvelle
anciées que
ce dernier a
Thévenot &
r des sujets

louce qu'on
air, allis sur
duisent avec
ete escarpo-
mémans, est
e, ou ceux
de la roue
est inutile de
pour ne nous

lmans. Ils
ahomet na-
hété monta

Rhamadban,
fait par des
ue l'on ap-
ment de dé-
l'on a repré-
les propres

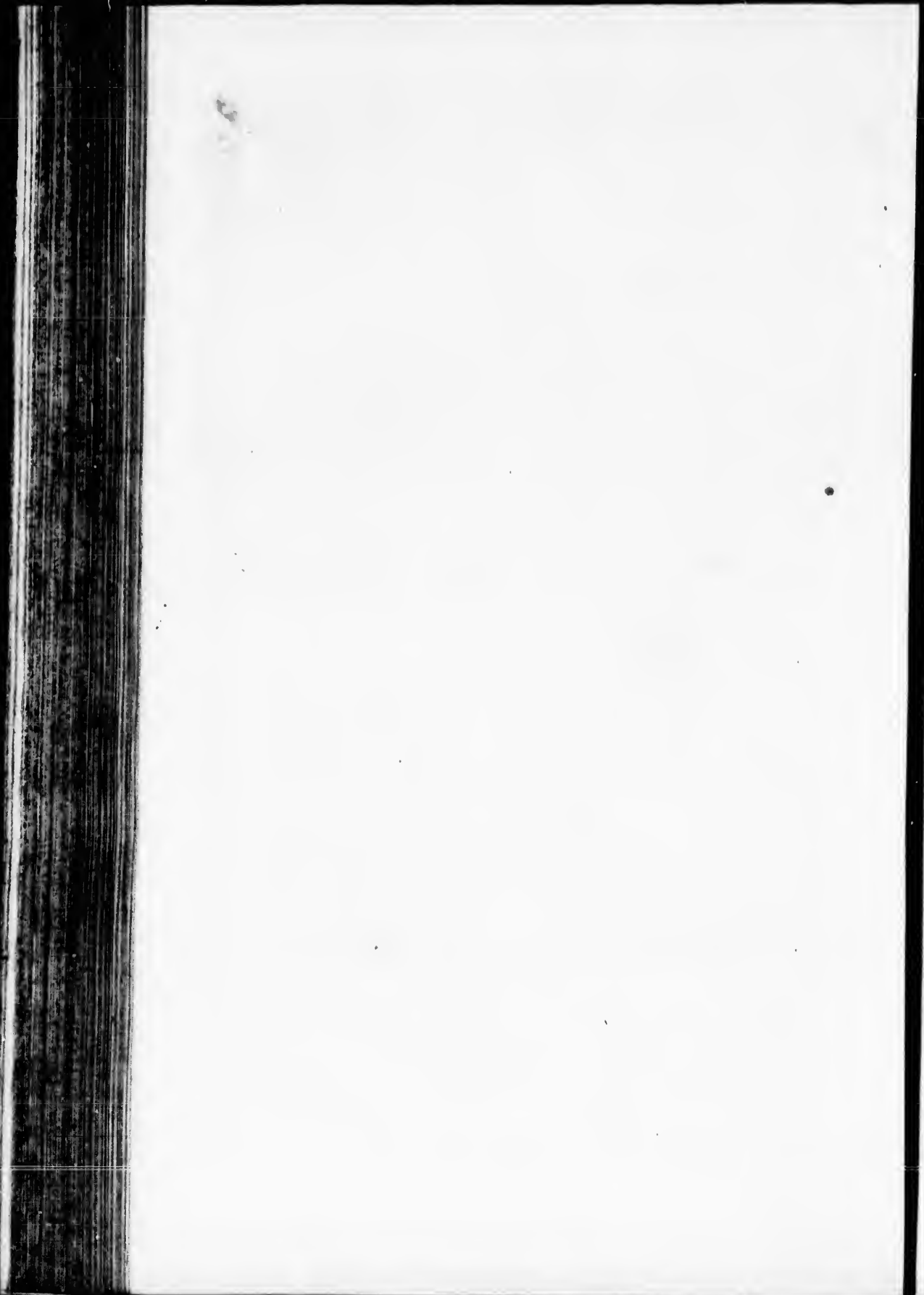
„ L'au

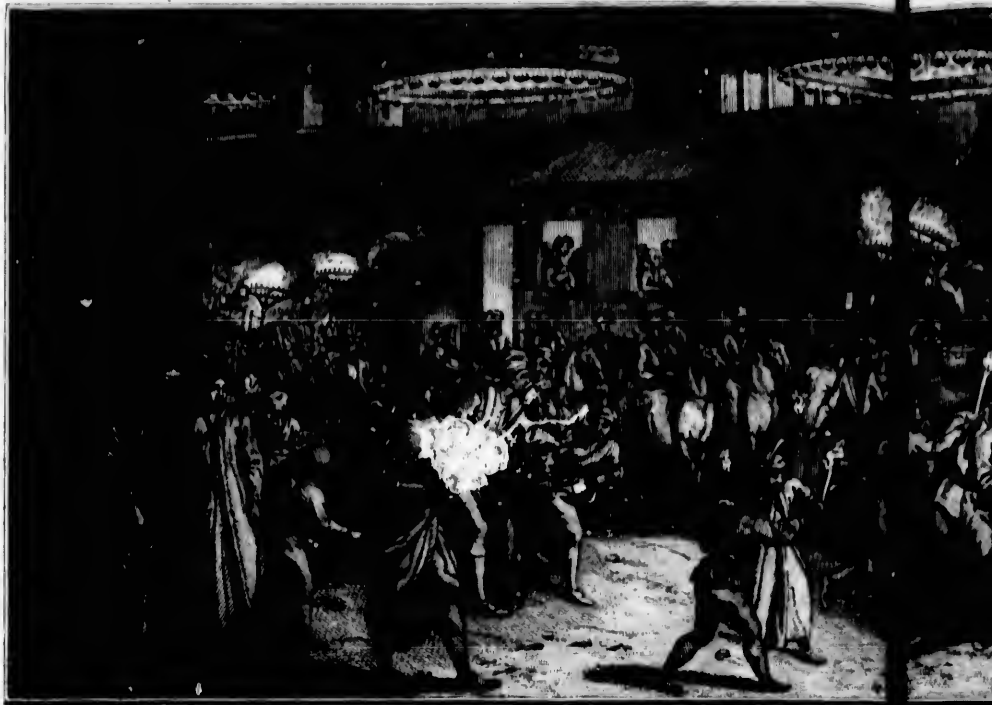
inli, ubi sup.
repete après

me 2. L. II.



Le BAIRAM ou la Paque des MAHOMETAINS





Le CARNIVAL des TUNIS.



La FÊTE de l'ÂNE.



Le CARNAL des TURCS



La FETE d'ASSELIN.

« L'an 1657. le 12. Juin, dit ce Voyageur, se fit le Carnaval des Turcs, ou la cérémonie du commencement du *Remefan*. On l'appelle *Laylet el Kouvat*, ce qui veut dire *la nuit de puissance*, parce que les Mahométans croient que ce fut cette nuit que l'Alcoran descendit du Ciel. Aussi-tôt qu'il est nuit, on allume des lampes par les rues, & principalement dans celle du *Bazar* par laquelle passe la Fête. C'est une rue fort longue & large, & fort droite. On y voit quantité de cordes tendues deçà & delà, on font attachés des cerceles de fer, auxquels pendent quantité de lampes, & il y a aussi des corbeilles qui y sont pendues, & qui sont remplies de lampes. D'environ dix pas en dix pas on trouve de ces cerceles ; & il n'y en a point où il n'y ait plus de trente lampes. Tout cela étant en droite ligne, fait une belle vue, & donne une grande clarté. Outre cela il y a plusieurs autres grandes figures remplies de lampes ; & tous les Minarets ou tours des Mosquées en sont aussi garnies. On voit par les rues un nombre prodigieux de peuple sur le commencement de la nuit, les Santons, &c. qui font de la cérémonie, se vont rendre chez le Cadilequier, qui leur dit s'ils doivent commencer ce soir-là le *Remefan*. Etant donc assurés qu'on a vu la Lune, & que par conséquent le *Remefan* commence ce soir, ils commencent leur Fête de la manière suivante.

« A une ou deux heures de nuit on voit quantité de Santons à pied armés de massues, chacun tenant un flambeau à la main, accompagnés de gens portant des falots. Ils vont dansant, chantant, criant, hurlant ; & au milieu d'eux est sur une mule un *Scheik-el-Afjat*, c'est-à-dire *Prince des Cornus*. C'est un *Scheik* de grande réputation parmi eux ; & lorsqu'il passe, le peuple fait de grandes acclamations. Après lui viennent des gens montés sur des chameaux, jouant du tambour, des timbales, &c. suivis d'autres gens habillés en mascarade, les uns à pied, accompagnés de gens portant des falots, & d'autres portant au bout de longs bâtons de grands cerceles de fer remplis de lances à feu, qui sautent de tous côtés parmi le monde ; & pendant ce tems-là on lâche une bonne quantité de fusées volantes. Après cela viennent les gens des Beys, tous à cheval avec leurs arquebuses, &c. La marche finit par des Santons, qui chantent la venue du *Remefan*. Cette Fête n'est composée que de coquins amallés ensemble ; mais elle est pourtant assez plaisante, &c. »

A l'égard du Carême, ce jeûne, dit Tournefort, est différent du notre, en ce qu'il est absolument défendu durant tout le cours de la Lune de Rhamadan de manger, de boire, ni de mettre aucune chose dans la bouche, pas même de fumer, depuis que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il soit couché. En récompense, tant que la nuit dure, on peut manger & boire sans distinction de viande ni de boisson, excepté le vin, ajoute-t-il ; & c'est ce que Thevenot, & plusieurs autres nous avoient dit avant lui. La Loi ordonnoit autrefois de verser du plomb fondu dans le gosier de ceux qui seroient surpris buvant du vin, ou décelés comme coupables d'en avoir bu.

Voici les principales Fêtes des Persans. Ils en ont qui leur sont communes avec les autres Mahométans ; & ils en ont aussi qui leur sont particulières. Mais, selon Chardin (a), ils n'en observent que trois, qui sont, suivant eux, véritablement religieuses ; le lendemain de leur Carême, le Sacrifice d'Abraham, & le Martyre des fils d'*Ali* le grand Prophète des Persans.

A ces trois Fêtes religieuses, il faut en ajouter une civile ; sçavoir celle du nouvel an, qui ordinairement dure trois jours ; mais, continue le même Chardin, à la Cour de Perse elle dure quelquefois huit jours. On l'annonce le premier du mois de *Zilhaje* (*Dulkaggia*) au moment que le Soleil entre dans le Signe du Belier ; mais on l'appelle le *nouvel an Royal* ou *Impérial*, pour le distinguer du vrai nouvel an, qui, selon l'époque des Perses modernes, commence le jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque. On renvoie pour le reste du détail à ce Voyageur, qu'il me paroît fort inutile de copier en cette occasion. On se contente de dire que cette Fête ayant été long-tems oubliée, la politique & un prétendu raffinement (b) de la superstition, ou des vues intéressées de quelques Astrologues accrédités à la Cour, la firent rétablir, pour être, disoient-ils, d'un meilleur augure dans un commencement d'année

(a) Voyage, &c. Tome pr. p. 239. Edit. de 1735.

(b) Voi. Ibid. p. 240.

Solaire, que ne l'étoient les dix premiers jours de *Moharram*, qui commence l'année Lunaire. Ces dix premiers jours de *Moharram* sont des jours de deuil, consacrés à célébrer le Martyre des enfans d'Ali.

La Fête des enfans d'Ali est plus particulièrement connue sous le nom de Fête d'*Hussain* ou *Hossein*, qui étoit fils d'Ali & de Fatime fille de Mahomet. Ce *Hossein* fut tué dans une bataille qu'il perdit en combattant pour le Califat; & son frere *Hassain* périt avec lui dans la même guerre. C'est la perte de ces deux Prophètes ou Héros Mahométans, que pleurent avec toute l'apparence d'une véritable douleur ceux qu'on voit dans cette Estampe (a) défolés & éperdus; les uns pretique nus, barbouillés de sang, pour marquer la mort tragique de ces Héros; les autres barbouillés de noir, pour représenter l'extrême chaleur & la soif que souffrit *Hossein*. Elles furent si violentes, dit la Légende Persanne, qu'il en devint noir, & que même la langue lui sortoit de la bouche; & c'est pour cela aussi que plusieurs des dévots qui pleurent ces enfans d'Ali, ont grand soin de tirer la langue autant qu'il leur est possible, afin de mieux exprimer la triste situation de ces deux freres. A un geste si expressif & si religieux se joignent des contorsions, des roulemens d'yeux. Dans les intervalles de ces pieuses convulsions, ils crient de toute leur force en courant les rues, *Hussain, Hassain, Hassain, Hussain*. Ces *clameurs religieuses* en pourroient bien valoir d'autres; mais indiquons simplement le rapport qu'elles peuvent avoir avec la manière dont les Syriens & les Phéniciens, Peuples assez voisins de la Perse, ont pleuré autrefois (b) leur Adonis; en quoi ils furent imités par les Grecs, qui reçurent des Phéniciens dont ils étoient colonies, le culte de ce Héros libertin, & la plus grande partie de leur Religion.

(c) Thévenot a remarqué quelques autres extravagances pratiquées par les dévots Persans pendant cette Fête; & on est obligé de les rapporter pour achever l'explication de la Figure. On trouve parmi le Peuple Persan des dévots à ces deux Saints, qui s'enterrent par dévotion jusqu'au cou; & on y en voit aussi qui restent une journée entière dans cet état, la tête couverte d'un pot de terre. Mais un des plus grands ornemens de cette Fête, & dans lequel on ne remarque pas moins de ridicule & de folie que dans le reste, consiste en différentes Processions mystérieuses. Les dévots armés, leurs étendards, leurs tambours, & tout l'appareil Militaire de la Procession représentent la guerre ou périt *Hussain*. Pour les châles portées par d'autres dévots, sur lesquelles on voit la représentation de ce Saint, elles n'ont pas besoin d'explication, non plus que les désordres & les réjouissances qui se mêlent enfin à la tristesse, que la mort tragique du Saint avoit si généralement excitée. La joie succède par tout à la tristesse religieuse. Quoiqu'il en soit, on sera toujours moins surpris de voir danser & sauter follement autour d'une Châsse d'*Hossein*, & terminer cette espèce de tragédie par d'autres excès, qu'on ne doit l'être des mascarades & des débauches qui accompagnent en plusieurs endroits les principaux mystères du Christianisme, qu'il semble que l'on veuille mettre par de tels abus au niveau de ceux des autres Religions.

Cette Fête des enfans d'Ali est accompagnée d'une autre dévotion qui a ses singularités; c'est la Prédication des mystères de leur mort. « Un *Soufi*, dit Chardin, & ce *Soufi* est une espèce de dévot qui sçait spiritualiser la Religion jusqu'à l'extase, » commence par entretenir le Peuple sur le sujet de la Fête, jusqu'à ce que le » Prédicateur vienne, qui commence son action par la lecture d'un Chapitre du Livre intitulé *Elkatal*, c'est-à-dire l'occision. Ce Livre contient en dix Chapitres la » vie & la mort d'*Hossein*, pour les dix jours de sa Fête. Il prêche deux heures » sur ce sujet, & met tout en œuvre pour faire pleurer les dévots. Les femmes se signalent en cette occasion, en se frappant la poitrine avec des cris & des lamentations, qui portent l'imitation plutôt que la Religion dans le cœur des autres dévots & dévotes. Et c'est-là le fruit de cet acte, qui vraisemblablement ne fait pas beaucoup de sincères conversions parmi les Persans; car il est comme démontré par l'expérience, que cette sorte de *tendresse religieuse* est une passion qui se termine avec le Sermon, pour laisser un cours libre à d'autres passions.

(a) Voi. la Figure qui se place p. 272.

(b) *Thammuz*, qui selon les uns, est Adonis, & selon les autres, *Ofris*, que les Egyptiens pleuroient aussi: sur quoi on peut voir

Selden, Chap. XI. *Syntax.* 2. de *Dicit Syris*, & *Beerus* dans les Additions.

(c) Voyages, &c. L. II. Ch. 13. du Tome III. Edit. de 1727.

naissance l'année
mil, consacré

nom de Fête
t. Ce Hoslein
& son frere
eux Prophètes
table douleur
que mids, bar-
res barbouillés
ein. Elles fu-
que même la
les dévots qui
qu'il leur est
A un geste si
eux. Dans les
en courant les
ent bien valoir
r avec la ma-
se, ont pleuré
i reçurent des
la plus grande

par les dévots
achever l'expli-
ots à ces deux
autli qui restent
tre. Mais un
que pas moins
ellious mytè-
appareil Mili-
es châtes por-
ce Saint, elles
illances qui se
généralement ex-
a soit, on sera
Châsse d'Hof-
ne doit l'être
oits les princi-
e par de tels

a qui a ses fin-
, dit Chardin,
squ'à l'exitate,
qu'à ce que le
hapitre du Li-
x Chapitres la
deux heures

Les femmes
& des lamen-
des autres dé-
e fait pas beau-
ontré par l'ex-
ermine avec le

de Diis Syris, &

Ch. 13. du Tome



CALVALEDE de GRAND SE



La FÊTE de P. DS au MO



L'ARC DE TRIUMPH du GRAND SEIGNEUR.



La FÊTE de PÂQUES au MOGOL.

M. de la Roche, del.

8
c

S
m
c
d
A
r.
p
F
u
ju
L

ra
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"
"

" v
" c
" r
" l
" g
" f
"
" c
" f
" t

(
(
Ed.
que
pour
d'un
verri
est à
conf
vale
infla
(
(
à m
dans
ici.
(
Poffe
(f
melie

A cette Fête succède quarante jours après celle de la tête d'Hossein, qui se rejoignent miraculeusement au corps du Saint. On célèbre aussi la mort d'Ali avec beaucoup de solennité.

On a parlé de la *Fête du Sacrifice* d'Abraham. Cette Fête est une des plus distinguées du Mahoméisme ; car les Turcs la chomment aussi sous un nom que Chardin traduit (a) la *grande Fête* : mais il est presque inutile de donner de suite tant de description de Fêtes. Ainsi nous renvoyons à Chardin & autres au sujet de cette Fête, de celle de la mort d'Adam, de celle du Traité de Paix que fit Mahomet avec les Arabes en l'année onzième de l'Hégire ; du don de la bague, qui est une commémoration de la charité que fit Ali à un pauvre, en lui donnant une bague de grand prix, pour ne pas être interrompu dans la ferveur de sa dévotion ; & enfin de quelques Fêtes civiles. Finissons donc sur cet article par deux solennités, qui nous paroissent uniquement remarquables par les Souverains qui en sont l'objet ; à moins qu'on ne juge à propos d'y ajouter la valeur, que la Taille-douce peut leur donner dans ce Livre.

La première de ces deux cérémonies est la *Cavalcade du Grand Seigneur*, que nous rapporterons dans les propres termes de Thévenot (b). « (c) Le Grand Seigneur voulant montrer toute sa grandeur à l'Ambassadeur du Mogol, résolut d'aller par la ville en pompe. Je l'avois vu plusieurs fois, & entr'autres le lendemain de la nuit qu'on fête pour la naissance de Mahomet. Je le vis allant à la Mosquée, neuf accompagné d'environ vingt cavaliers. Il étoit vêtu d'un *Doliman* de satin couleur de chair, & d'une veste presque de même couleur. Son Turban étoit orné de deux aigrettes noires garnies de Diamans, l'une regardant le ciel & l'autre la terre. Il avoit quantité d'Eunuques devant & derrière lui richement montés, & à ses arçons ses deux Ecuiers à pied, le grand à gauche, & l'autre à droite. Un peu derrière suivoient deux Pages, l'un à main droite (d) portant l'épée, l'autre & le carquois du Grand Seigneur, l'autre à la gauche portant le (e) Turban, puis le (f) *Kilar Agasi* & le (g) *Capi Agasi* ; & ensuite deux autres Pages, portant chacun un pot d'argent, (h) l'un plein d'eau, l'autre de forbet, & quelques autres Pages derrière à cheval, suivis des (i) *Peiks*, & de quantité de (k) *Boslangis* à pied. Les Janissaires étoient rangés le long de la rue. « Après que le Grand-Seigneur eut fait sa prière à la Mosquée, il changea de veste, monta sur un beau cheval couvert d'une housse brodée d'or, avec une bride d'or ornée de pierres, & s'en revint au Serrail suivi de cent Cavaliers richement montés, outre plusieurs Eunuques, & les mêmes Officiers qu'en allant. Je l'ai vu ainsi plusieurs fois ; & dans toutes ses sorties il n'étoit accompagné que de gens de son Serrail : mais celle qu'il fit pour l'amour de l'Ambassadeur du Mogol, fut avec toute la pompe qui se peut faire en de telles occasions. « Premièrement, on couvrit de sable le chemin depuis le Serrail jusqu'à la Mosquée de Sultan *Mehemet*, où devoit aller sa Hauteffe, comme on a coutume de faire à toutes les sorties qui se font avec pompe, chacun ayant soin de mettre du sable devant sa maison, faisant ainsi au milieu de la rue un chemin de sa-

(a) *Behul Bayram*.

(b) Voyages, &c. L. I. Ch. 57. du Tome I. Ed. de 1727. Il a été témoin oculaire de celle que fit de son tems l'Empereur des Turcs, pour montrer sa magnificence à l'Ambassadeur d'un Empereur du Mogol ; & il est bon d'avertir ici, que la pompe de cette cérémonie est à peu près la même en toute autre circonstance. Telle est aussi par exemple la *Cavalcade du Grand Seigneur*, après qu'il a été installé par le *Musli*.

(c) Sultan *Mahomet IV.* qui régnoit alors.

(d) Le *Selickar-Aga*, ou *Silendiar-Aga*, mot à mot Possesseur, ou Garde de l'Épée. Il la porte dans un fourreau rouge. Ce Page est représenté ici.

(e) Le *Dulbender-Aga*. *Dulbend-dar* signifie Possesseur, ou Garde du Turban.

(f) Le *Kilar-Agasi* est proprement le sommelier du Grand-Seigneur ; mais il s'agit ici du

Kilar ou *Kizler-Agasi*, qui signifie mot à mot, Maître, Seigneur, ou Gardien des Vierges. *Kiz* signifie en langage Turc une fille, & *Kilar* en est le pluriel. Cette remarque est de *Besnier*.

(g) *Capi*, *Capa*, ou *Capou Agasi* signifie Maître de la Porte.

(h) Le *Ebrilkar-Aga* est celui qui porte le bassin du Grand-Seigneur. Il faut, dit *Besnier*, lire *Ibrk-dar*. Il porte dans un bassin l'eau qui sert au Grand-Seigneur pour boire, ou pour faire l'ablution. Le *Ischiupiar*, ou *Subdar*, ou *Kuptar-Aga* est celui qui porte le *Sorbet*. Le *Ibrk-dar* est représenté ici.

(i) Les *Peiks* sont des Valets de pied, selon *Thévenot*, *Ricault*, ubi sup. p. 564. dit que ce sont des Pages au nombre de 60. qui servent de Valets de pied ; sur quoi on peut voir une note de *Besnier*.

(k) Les *Boslangis* sont des Jardiniers.

„ ble large de trois ou quatre pieds & assez épais, sur lequel le Grand-Seigneur passait avec toute sa Cour. Les Janissaires se rangerent en haie de chaque côté de la rue, le long du chemin par où la Cavalcade devoit passer: elle commença par le grand (a) *Sous-Bachi*, aiant à son côté le Commissaire Général, & suivi de quantité de Janissaires. Après eux venoient les Gardiens des chiens courants du Grand-Seigneur, & les Gardiens des grues fort bien montés. Ceux-ci étoient suivis des Janissaires, avec leurs (b) *Tchorbadgis* aussi bien montés, aiant en tête leur bonnet d'argent doré avec leurs plumes dessus; à leur queue étoit le (c) Janissaire *Agasi*, fort bien monté, aiant devant lui trente-deux *Tchorbadgis* à pied. Après les Janissaires venoient les (d) *Espahis*, avec leurs six Capitaines Colonels à la queue; puis les (e) *Tchikoux* de garde, au nombre de plus de cinquante, tous bien montés, aiant l'épée au côté, & tenant de la main droite leurs massues, puis les (f) *Mutafaracas*, aussi à cheval & en bon ordre. Après ceux-ci venoient les Officiers, qui portent les plats du Grand-Seigneur, lorsqu'il se trouve à manger hors de son serrail. Ils étoient à cheval, aussi-bien que les Eunuques & les Muets, qui les suivoient. Ensuite les Visirs, & le *Caymican* ou Lieutenant du Grand Visir, n'y aiant point alors de Grand Visir; puis les *Peiks* ou Valets de pied du Grand-Seigneur, portant en tête leurs bonnets de cérémonie, qui sont faits presque de la même forme que ceux des Juifs, mais ils sont d'argent doré. Ces gens étoient à pied; & à leur queue étoit leur Chef bien monté, qui étoit suivi de celui qui porte la valise du Grand-Seigneur, où il y a des habits pour changer. Ce dernier étoit aussi à cheval. Après tous ces gens venoient onze chevaux fort bien harnachés, avec quantité de pierreries de tous côtés, & aiant des étriers d'argent, ou d'argent doré, avec une grosse masse d'argent doré à l'arçon droit de la selle, & de l'autre un couteau assez large un peu plus long que la moitié du bras, le tout garni de même de pierreries. Ces chevaux étoient menés en main par autant d'*Espahis* bien montés. Après ces chevaux venoient les (g) *Solaks* à pied, en nombre de plus de cinq cens, aiant le *Doliman* retrouffé à la ceinture, avec des manches pendantes derrière, & sur la tête un bonnet avec des plumes (h), tel que l'ont les *Tchorbadgis*, portant l'arc à la main, & le carquois plein de flèches derrière le dos. Au milieu de ces gens étoit le Grand-Seigneur, monté sur un beau cheval, couvert de pierreries qui étoient semées sans nombre. Il avoit une veste de velours cramoisi, & à son bonnet deux aigrettes noires, ornées de grosses pierreries jusqu'à la hauteur de plus de deux doigts. Elles étoient l'une droite, & l'autre penchée la pointe en bas. Il avoit à son arçon droit le grand Ecuier à pied, & le petit Ecuier à gauche, aussi à pied. Il faisoit tout le Peuple, aiant toujours la main droite sur l'estomach, & s'inclinant d'un côté & d'autre; & le Peuple réciproquement lui souhaitoit d'une voix ballée & respectueuse mille bénédictions. Après le Grand-Seigneur, venoient à cheval le *Selictar Agasi*, portant l'épée, l'arc & le carquois du Grand-Seigneur; & à sa gauche le *Gandrobe*, portant en sa main un Turban du Grand-Seigneur; puis le *Kizlar Agasi* & le *Capi Agasi*, & deux autres Pages aussi à cheval, portant des pots d'argent pleins d'eau pour donner l'*abdest* au Grand-Seigneur, & à boire s'il avoit soif. Les derniers étoient une quantité de gens du Serrail, tous bien montés. Après la prière faite, le Grand-Seigneur revint en même ordre, aiant seulement changé de veste, pour en prendre une de satin couleur de feu.

L'autre Cérémonie que l'on a représentée ici, est la manière dont on pése le grand Mogol

(a) Ou *Su-Bachi*. Peut-être par le grand *Sou-Bachi*, Thévenot entend le grand Prévôt de Constantinople. Quelques Voyageurs disent que le *Su-Bachi* & le Prévôt sont le même Officier. Voyez les notes de *Bespier* sur *Ricault*, Tome II. p. 709.

(b) Capitaines des Janissaires. Voyez *Ricault*.

(c) Le *Janissar-Agasi* est le Général des Janissaires.

(d) Ce mot, dit *Bespier*, s'écrit *Sefahi*, & se prononce *Spahi*; ce qui signifie un Soldat, & selon quelques-uns, Soldat à cheval. Les *Spahis* sont des Cavaliers.

(e) Il semble que les *Tchikoux* ou *Chikoux*, reviennent selon *Bespier*, aux Exemts des Gardes. Selon *Ricault*, ils servent à peu près d'Huilliers ou de Seigens.

(f) Ou *Mutafaracas*. Ce mot signifie un *Spahi* distingué des autres par sa dignité. Voyez *Ricault* & *Bespier*.

(g) Les *Solaks* sont des Janissaires qui portent l'arc, & le carquois sur l'épaule. Souvent ils portent l'arc & les flèches à la main, de la manière qu'on le voit ici.

(h) Il falloit ajouter qu'elles sont disposées en éventail.

Seigneur paf-
 que côté de
 immença par
 , & fuivi de
 courants du
 ci étoient fui-
 en tête leur
 (e) Janif-
 idgis à pied.
 nes Colonels
 e cinquante,
 eurs mafues,
 x-ci venoient
 rouve à man-
 nuques & les
 ieutenant du
 ou Valets de
 ie, qui font
 l'argent doré.
 té, qui étoit
 s habits pour
 venoient onze
 s, & aiant des
 l'arçon droit
 la moitié du
 enés en main
 g) Solagues à
 la ceinture,
 es plumes h),
 plein de flé-
 ur, monté fur
 ore. Il avoit
 es, ornées de
 étoient l'une
 roit le grand
 tout le Pen-
 côtelé & d'au-
 respectueufe
 Selictar Aga,
 he le Garde-
 izlar Agafi &
 argent pleins
 if. Les der-
 orès la prière
 ngé de vette,
 péfe le grand
 Mogol

ous ou Chiaous,
 x Exemts des
 ent à peu près

signifie un Spa-
 dignité. Voici

ffaires qui por-
 paule. Souvent
 la main, de la
 s font difpofés



SELICTAR AGA



L'IBRIE-DAR AGA



SOLIK



PEIK ou VALET de pied

c
f
C
,
,
f
m
m
E
»
»
»
»
»
c
»
»
»
E
fi
d
cl
re
fu
tr
la
jo
la
m
to
ré
cr
au
ga
at

pro
Sa
de
pé

(
The
Ch.
mot
ce p
(
de l
(
(
riel

Mogol le jour qu'on célèbre sa naissance. La Fête ressemble, dit Thévenot, à celle des *Zinhez* de Turquie. Ces *Zinhez* sont des réjouissances publiques, qui se font tous les ans à Constantinople, au Caire, à Alep & ailleurs aussi, mais sur-tout dans les grandes Villes de l'Empire, quand il naît un Prince dans le Serrail. (a) A Alep, tous les corps de Métiers marchent solennellement en Procession, quand on célèbre ces Fêtes. Celle de la naissance du grand Mogol (b) dure cinq jours, & pendant ce tems-là tout le Palais, & tout ce qui en fait les avenues est orné de la manière qu'on le voit ici. Les premiers Rois Mogols, ajoute le même Voiageur, introduisirent la coutume de se faire peser dans le tems de cette Fête; & (c) Bernier dit qu'une autre ancienne coutume établie par ces Princes, & qui ne plaît guères aux (d) *Omras* " c'est que ceux-ci sont alors honnêtement obligés de faire de beaux présents au Roi à proportion de leur paie; & il y en a parmi ces *Omras*, qui en font " d'extraordinairement grands ". En Orient les présents que les Grands-Seigneurs font à leurs Princes, sont des *saignées* volontaires, qui préviennent des maux infiniment plus dangereux, quand on n'a pas eu la prudence de se *saigner* à propos. Chez nous le nom de présent seroit odieux; & il nous sembleroit que le Roi vivroit en Bourgeois avec ses Sujets.

" (e) La balance où l'on pèse le Monarque est fort riche. On dit que les chaînes en sont d'or; & les deux bassins, qui sont ornés de pierreries, paroissent aussi être d'or, de même que le fléau de la balance. Le Roi richement habillé, & chargé de bijoux, s'assied (f) sur les talons dans un des bassins de la balance; & on met dans l'autre (g) des balots si bien empaquetés, qu'on ne sauroit voir ce qui est dedans. " On publie avec soin ce que le Roi pèse, & cela est enregistré comme une chose très-importante à l'État. " Quand on voit par ces registres que le Roi pèse plus que l'année précédente, le Peuple en témoigne sa joie par des acclamations générales, par des feux de joie & par d'autres marques de réjouissance ". Nous ne doutons pas qu'une telle Fête ne paroisse un trait de folie aux Européens les moins sensés; mais comme chaque État a ses siennes, il est fort à présumer que si jamais un Auteur Indien s'avise de décrire les *Cérémonies & Coutumes des Européens*, il y trouvera des extravagances & des abus, tant chez les grands que chez les petits, qui dans leur espèce vaudront bien tout ce que nous trouvons de reprehensible dans son País.

Finissons ce qui concerne les Fêtes Mahométanes, par quelque détail de certaines superstitions populaires. Nous avons déjà parlé de quelques-unes. D'abord on trouve une espèce de Fête superstitieuse établie chez les Indiens Mahométans, laquelle commence par la crainte & l'affliction, & finit par l'espérance & la joie. La raison de cette Fête, que Thévenot appelle *Choubret*, est que le jour qu'on la célèbre, les bons Anges examinent les âmes des morts, & écrivent tout ce que ces morts ont fait de bien pendant leur vie; au contraire les mauvais Anges écrivent tout ce qu'ils ont fait de mauvais. La suite de cette opinion, est que Dieu fait une révision de ces comptes écrits par les Anges ses Ministres; & c'est-là ce motif de crainte qui porte pour un peu de tems à la prière, à l'attention sur soi-même, & aux aumônes, &c. mais la Fête finit ensuite par des illuminations & des feux, par des régals & des présents. Chacun se flatte sans doute que la liquidation de son compte aura été transportée dans le grand Livre de Vie.

Outre le grand Pèlerinage de la Mecque amplement décrit dans un des Chapitres précédens, les Mahométans ont divers Pèlerinages particuliers à des Sépultures de Saints; & ces Saints ont des Légendes. Quoique le Peuple ne manque guères de respecter ces Pèlerins, à proportion de la valeur que son esprit plus ou moins frappé peut donner aux dévotions de cet ordre, cela n'approche jamais de la vénération

(a) Voyez la description de ces Fêtes dans Thévenot, Tome III. L. I. de la seconde Partie, Ch. 8. Edit. de 1727. L'Auteur y explique le mot de *Zinhez* par celui de Fête ou de réjouissance publique.

(b) Thévenot, Tome V. Ch. 26. du l. I. de la troisième Partie.

(c) Bernier, Voyages au Mogol, Tome II.

(d) Les Seigneurs Mogols. *Omar* est un pluriel Arabe, dont le singulier est *Emir*. Ce mot

signifie *Commandant*, premier *Officier*, & *Prince*; mais ce pluriel est en usage au singulier dans le *Mogol*, dit Thévenot, Préface de la troisième Partie de ses Voyages.

(e) Thévenot, ubi sup.

(f) D'autres disent que le Monarque est debout; mais qu'est-ce que cela fait au Lecteur?

(g) Bernier dit que ce sont des poids qui paroissent d'or massif.

que s'attirent les Pèlerins de la Mecque ; vénération si outrée, que non-seulement on les abfoute de toutes sortes de crimes, mais que même on leur permet d'en commettre d'autres. « Car, (a) ajoute l'Auteur qui rapporte cette particularité, on ne sçauroit les faire mourir suivant la Loi : ils sont réputés incorruptibles, irréprochables, & sanctifiés dès ce monde ». Un tel Fanatisme n'a pas été sans exemple du tems de nos pères ; & il ne faudroit qu'ouvrir l'Histoire du seizième siècle, & même du dix-septième, pour y en trouver un pareil. On ose croire encore, que de certains dogmes autorisés à un certain point, soutenus par une certaine autorité, conduiroient bientôt la crédulité de nos Peuples au même but. Ainsi parle le premier Auteur de cette Histoire ; après quoi il fait ce long raisonnement. Un des moïens propres à étendre la crédulité aveugle, c'est l'extinction des Arts, des Sciences & des Livres : mais on ne sçauroit se passer absolument du premier article. A l'égard du second, on pourroit le borner heureusement à des contemplations mystiques, & à cette sage ignorance dont on ne doit se dépouiller, qu'autant qu'un Directeur de conscience le juge à propos. Pour la suppression des Livres, elle seroit absolument nécessaire. On prétend que cette suppression a été extrêmement favorable au Mahométisme ; & il est bien vrai que les Mahométans ont détruit dans l'Orient une infinité de précieux Monumens, qui pouvoient témoigner contre eux. Dans la suite le Cardinal Ximènes leur rendit le change, en leur brûlant en Afrique & en Espagne, cinq ou six mille volumes Arabes. Long-tems auparavant S. Grégoire le Grand avoit fait brûler Tit-Live, comme étant un Historien inutile & dangereux, qui ne contenoit que des Légendes Païennes : mais quelques siècles avant ce Pontife, on avoit déjà commencé de prêcher contre les Livres des Gentils, & de prouver qu'il étoit nécessaire de les détruire. Les Païens eux-mêmes n'ont pas négligé cet heureux moïen au milieu de leurs ténèbres ; & si je ne me trompe, on pourroit prouver par Arnobe, qu'ils contribuèrent à faire perdre quelques Livres de Cicéron de la Nature des Dieux. Le Lecteur en jugera par ce passage, que je prens du Liv. 3. de cet Auteur. Il est précédé d'un raisonnement qu'Arnobe fait aux Païens, pour leur prouver qu'il est injuste & absurde d'adorer leurs Dieux ; après quoi il se prévaut contre ces Païens de la manière dont Cicéron a parlé de la Nature de la Divinité. Ensuite il ajoute, comme en se reprenant lui-même : *Sed quid, &c. cum sciam esse non paucos, qui advescentur & fugiunt libros de hoc ejus (Tullii Ciceronis).* Les non paucis étoient les Païens bigots. Ensuite Arnobe continue ainsi : *Cumque alios audiam missitare indignanter & dicere ; oportet statim per Senatum, aboleantur ut hac scripta quibus Christiana Religio comprobatur, & vetustatis aboletur auctoritas.* Enfin il conclut par ces belles paroles ; *intercipere scripta, & publicatam velle submergere lectionem, non est Deos defendere, sed veritatis terrificationem timere.* Enfin il sera bien permis de croire, que les anciens Juifs autorisèrent amplement leur haine contre les monumens de leurs voisins Idolâtres réprouvés, &c. aiant pour prétexte l'ordre précis que Dieu avoit donné de détruire ces Infidèles. Il y a peu d'années qu'un Sçavant célèbre soutint, qu'à très-peu de Livres près toute l'Antiquité étoit supposée : mais cette ingénieuse opinion, qui pouvoit avoir en vue la suppression dont je parle ici, n'a pas fait fortune. On prétend qu'encore aujourd'hui certains Dévots suppriment sans bruit beaucoup de Livres dans leurs Couvens, & qu'ils les achètent dans cette pieuse intention, &c. Personne n'ignore aussi que dans toutes les Religions, les Dévots & les Dévotes brûlent très-souvent en particulier les Livres qui leur paroissent dangereux. Voilà certainement un long écart de la part de cet Auteur. L'Univers entier passé en revue devant son Tribunal : il juge de ce qui s'est fait & de ce qui a pu se faire. Qu'un Auteur est heureux, de prendre ainsi quand il veut l'occasion de s'ériger en petit Souverain. Mais, dira-t-on, au Docteur Hollandois, ce n'est pas votre avis qu'on demande ici ; & le Lecteur ne trouve pas fort à propos que vous quittiez le personnage d'Historien, pour vous métamorphoser en Déclamateur & en réformateur du genre humain. Revenez aux superstitions Mahométanes.

On nous apprend aussi, qu'entre ces Pèlerins de la Mecque il s'en trouve qui se crévent volontairement les yeux, ne voulant plus les prophaner par la vue des choses mondaines, après avoir si dévotement contemplé la sainteté de cette Ville sacrée. On rapporte enfin, que les enfans nés dans le tems du Pèlerinage sont eux-mêmes

(a) *Tournesori*, tibi sup. Lettre XIV. D'autres Voyageurs avoient remarqué la meme chose avant lui.

réputés de petits Saints : les procurer au monde est une œuvre si pieuse , si digne de la sainteté du Pèlerinage , que des femmes , à la vérité un peu suspectes , s'offrent charitablement aux Dévots , pour leur aider à faire de ces petits Elus Mahométans.

Saints du Mahométisme.

DISONS aussi un mot des Saints du Mahométisme. Pour en donner quelque idée , nous choisirons d'abord *Ali* , ce Martyr de la foi des Persans , qu'ils peignent , dit Chardin (a) , armé d'un fabre à deux pointes , & le visage couvert d'un voile verd , tandis que les autres Saints l'ont couvert d'un voile blanc. Pourquoi cette distinction ? Chardin auroit dû nous le dire. Le voile blanc , ajoute-t'il , témoigne que le visage des Saints est incomparable , & qu'on ne sauroit en représenter les traits merveilleux. Ce voile revient sans doute à ces *gloires* qui environnent nos Saints , & au *nimbus* qui ornoit les Dieux de l'Antiquité. Ce *nimbus* , en les mettant dans une espèce de (b) nuée , déroboit une partie de leur Majesté aux yeux des Peuples , afin de rendre leur dévotion plus respectueuse. Un des principaux articles du symbole de foi des Persans leur fait regarder cet *Ali* comme (c) Vicaire de Dieu : mais cela ne suffit pas aux Dévots outrés ; & il s'est trouvé des Docteurs , dit encore Chardin , qui ont osé relever leur Saint au-dessus de la condition humaine , & ont donné lieu par leur indiscrette dévotion à cette manière de parler , qui est devenue fort populaire : *je ne crois pas qu'Ali soit Dieu , mais je ne le crois pas bien loin d'être Dieu* (d). Ces expressions excellentes sont si connues ailleurs , & ont été censurées si à propos par des personnes d'une dévotion plus judicieuse & plus convenable à ce que mérite l'Être suprême , qu'il est inutile de faire ici aucun parallèle de faux zèle.

Au Prophète *Ali* on pourroit joindre plusieurs autres Saints ses contemporains , ou plus modernes que lui ; les uns célèbres chez tous les Mahométans , les autres uniquement chez les Turcs , ou chez les Persans , ou chez les Indiens , ou chez les Arabes , &c. Tous ces Saints se sont distingués ; plusieurs d'entr'eux ont fait des miracles ; & on a écrit leurs Légendes pour l'édification des Dévots du Mahométisme. Les Turcs & les autres Mahométans visitent les Tombeaux de leurs Saints , & y font leurs dévotions , sans les invoquer directement , dit Chardin , qui au bout d'une trentaine de lignes ou il explique (e) fort obscurément en quoi consiste la Doctrine de l'invocation des SS. selon les vrais Musulmans , réduit celle des Mahométans de Perse , à *révéler & réclamer les Saints , parce que c'est la volonté de Dieu qu'on le fasse*.

Le Pèlerinage au (f) Tombeau de *Fatime* , ou *Fatime* , est un acte de dévotion , qui chez les Mahométans Sectateurs d'*Ali* va presque de pair avec le Pèlerinage de la Mecque. *Fatime* étoit fille de *Mouza Calem* , septième Successeur Schimatique de Mahomet , selon les Turcs. Nous ne décrivons ici ni les Miracles de la Sainte , ni la dévotion du Pèlerinage. Nous remarquerons seulement , qu'un des préliminaires

(a) Voyages , &c. ubi sup. Tome II. p. 28.

(b) *Nimbus* signifie une nuée.

(c) *Calife*. *W. alij & W. elij*. Voyez Chardin , Tome IV. ubi sup. sur ces trois mots , qui ne différencient que dans la manière de les prononcer. Voilà du moins ce qu'il semble que Chardin voudroit nous insinuer : mais nous trouvons dans une note de *Bespier sur Ricault* , à la fin du Tome prem. que le mot de *Chalifah* , dont les Turcs ont fait par corruption *Kalifa* , est un des titres du Grand-Seigneur , & qu'il signifie ou Successeur , ou Vicaire. Cette note est curieuse , & on y remarque deux fautes assez plaisantes ; l'une de *Platina* , qui a fait du mot de *Calife* un Successeur de *Mahomet* ; l'autre du *P. Garasse* , qui a converti ce mot en Roïaume , en nous parlant gravement du *Roi de Calife*. Voyez aussi sur le mot de *Calife* d'*Herbelot* , ubi sup. au commencement de l'article *Khalifat*.

(d) Voyez dans Chardin , Tome IV. p. 44. d'autres excès à l'égard d'*Ali*. Voyez aussi d'*Her-*

belot, Biblioth. Orient. à l'article d'*Ali*. Certains dévots de la Secte le croient encore vivant , & assurent qu'il viendra à la fin du monde dans les nuées , & remplira la terre de justice. On raconte aussi de lui des apparitions , &c.

(e) Ce Protestant étoit un habile Voyageur ; mais outre que ses Remarques ne sont pas toujours exactes , ses raisonnemens sont quelquefois assez vagues & peu conséquens. Quelqu'un dit pour sauver l'invocation des Saints du Mahométisme aux dépens de celle des SS. des Catholiques , est un vrai galimatias.

(f) Ce Tombeau est à *Com* dans une Mosquée des plus célèbres de l'Orient , à ce que dit Chardin , Tome prem. de ses Voyages , Edit. in 4. de 1735. Il y a dans les notes de *Bespier* sur *Ricault* , à la fin du Tome I. une note très-curieuse touchant cette *Fatime* & sa Mosquée.

de la dévotion, est de baiser trois fois le seuil du tombeau, & sa grille qui est d'argent ; qu'un des *Mollahs*, qui font jour & nuit en dévotion auprès de la Sainte, y fait réciter mot à mot au Pèlerin des prières très-dévotives à l'honneur de cette Sainte, qualifiée *Dame & Maîtresse de l'ame & du cœur du Fidèle, Directrice de la vérité, Vierge sans tache*, &c. que le tombeau est éclairé de quantité de lampes d'argent ; que les Dévots font des offrandes en argent & en autres choses dans cette Chapelle ; qu'il y a une espèce de tronc, d'où on tire tous les Vendredis les aumônes des Dévots, pour les distribuer aux Prêtres qui desservent la Chapelle ; que pour conclusion de la dévotion, le Pèlerin fait quelque libéralité au Prêtre qui l'a introduit auprès de la Sainte ; & qu'au moien de la valeur de demi pitole qu'il paie à ce Prêtre, il peut retirer le certificat authentique de sa dévotion, &c.

On lit tout de suite l'Alcoran dans le Tombeau des Saints, & des autres Fidèles distingués parmi les Mahométans ; & des Prêtres sont gagés pour faire jour & nuit cette lecture. Remarquons à présent certaines superstitions, qui paroîtront également dignes de censure à toutes les Sectes du Christianisme.

Superstitions des Mahométans.

NOUS ne dirons rien ici de la (a) supputation superstitieuse des lettres de l'Alcoran, ni de ce respect qui empêche de le toucher sans s'être purifié, (b) & qui est la vraie raison pour laquelle on ne le présente point en Perse aux personnes de différente Religion, quand on leur demande le serment devant les Juges. Nous observerons seulement, que les Persans y trouvent soixante & dix mille miracles, c'est-à-dire, autant de miracles qu'ils y ont compté de mots.

On nous fait remarquer dans les Persans un préjugé extraordinaire pour l'Astrologie, les charmes, les *Amulettes*, les *Talismans*, &c. à quoi ils emploient des passages & des versets de l'Alcoran & des (c) *Hadiths*, qui font une espèce de Légende de Saints. Il n'est nullement étonnant que l'Alcoran serve à des recherches superstitieuses, puisque selon les Docteurs Mahométans, & principalement les Mytiques, ce Livre est un trésor de mystères cachés aux yeux de l'humanité, & qu'il renferme une infinité de secrets, qui ne se découvrent qu'avec peine dans les différentes combinaisons des mots & des lettres de ce Livre précieux. A la vérité certains Dévots plus scrupuleux ont écrit, qu'il ne devoit pas être permis de pénétrer dans ces mystères & dans ces secrets ; que les subtilités employées par les Commentateurs de ce Livre étoient criminelles ; & qu'à la venue du dernier *Iman* (par cette venue il faut entendre le dernier jour) tous les commentaires de l'Alcoran seroient condamnés au feu ou à l'eau, pour convaincre leurs Auteurs qu'ils n'ont rien entendu dans ce Livre.

(d) A toutes ces superstitions on pourroit ajouter celle de Eclipses, moins générale aujourd'hui, à ce qu'on prétend, qu'elle ne l'étoit autrefois, mais qui tient toujours plus ou moins à l'esprit du peuple, & se réveille en lui selon qu'elle se rencontre avec certains événements. Les Docteurs Persans justifient l'autorité de ce phénomène, s'il est vrai qu'ils croient, comme le rapporte Chardin (e), que la privation de la lumière soit un châtement dont Dieu donne la commission à l'Ange Gabriel. Quoiqu'il en soit, cette superstition est générale dans l'Orient ; & on peut y joindre une opinion assez plaisante au sujet de ces étoiles, qui semblent changer tout à coup de place, & traverser l'horizon d'un bout à l'autre. Ils disent que ces étoiles (f) sont des foudres, que les Anges lancent contre les Démons qui veulent rentrer dans le Ciel d'où ils ont été chassés.

On prétend aussi que les Turcs & les Persans, & sans doute aussi les Mahométans des Indes, emploient des bénédictions & des prières superstitieuses, &c. pour leurs maisons, croiant les garantir de cette manière contre les assauts des mauvais Génies. L'Auteur de l'*Etat militaire de l'Empire Ottoman* disoit avoir vu des Talimans

(a) Voyez ci-dessus.

(b) Chardin, ubi sup. Tome III. p. 411.

(c) Chardin écrit *Hadis*, au lieu de *Hadith*. Ce mot signifie narration & tradition. Voyez d'Herbelot à ce mot.

(d) Dans le Chapitre suivant on rapportera

une superstition des Persans, qui montre à quel point ils haïssent la Secte des Turcs.

(e) Voyages, &c. ubi sup. Tome IV. p. 120.

(f) Voyez d'Herbelot, Bibl. Orient. à l'article d'*Hadis*, qui est le nom que les Mahométans donnent à ces prétendues étoiles.

MES

qui est d'ar-
Sainte, y fut
cette Sainte,
verité, *Virge*
ne les Dévois
qu'il y a une
s, pour les
de la dévo-
de la Sain e;
eut retirer le

autres Fidèles
jour & nuit
atront égale-

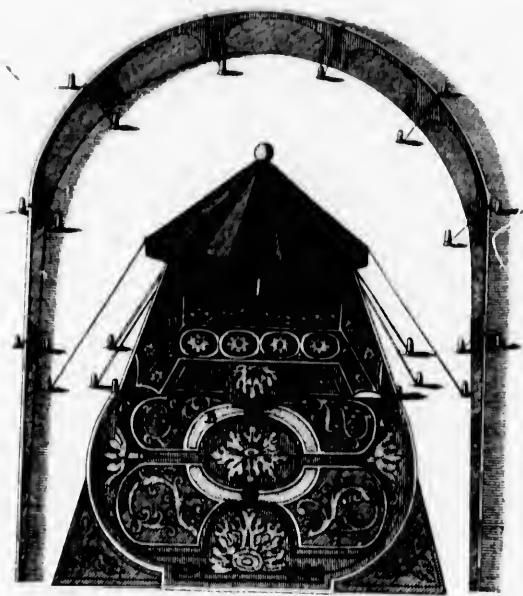
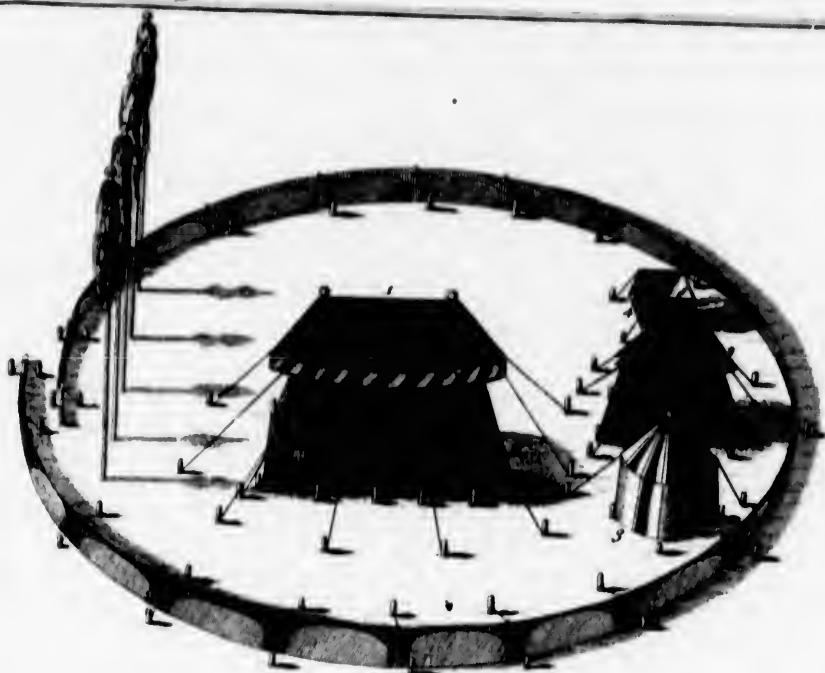
tres de l'Al-
(b) & qui est
nnes de diff.
Nous obser-
acles, c'est-

pour l'Astro-
ent des passa-
de Légende
erches super-
Mythiques,
qu'il renferme
érentes com-
rtains Dévots
ns ces myllé-
de ce Livre
il faut enten-
ondamnés au
endu dans ce

s, moins gé-
ais qui tient
a qu'elle se
utorité de ce
, que la pri-
à l'Ange Ga-
& on peut y
lent changer
lisent que ces
s qui veulent

Mahométans
e. pour leurs
mauvais Cré-
u des Talis-
mans

si montre à quel
l'urcs,
me IV. p. 120.
Orient. à l'atti-
les Mahométans
s.



la Tente du grand VIZIR

- A. Endroit où étoit attaché un billet superstitieux au dessus de la fenêtre. B. *Lahsman*.
 1. la Tente du Divan où se donne l'audience. 3. autre tente de retraite.
 2. Tente de retraite pour le grand Vizir. 4. Retrauchement pour certains besoins.

mans (a) & des billets superstitieux, destinés à servir de préservatifs à la Tente du Grand Vifir.

Il seroit peut-être permis de récapituler ici en détail ce qu'on n'a rapporté qu'en gros de la charné superstitieuse des Turcs pour les bêtes. Ricault dit, « qu'ils achètent des oiseaux enfermés dans une cage, pour les faire sortir & les mettre en liberté ; qu'ils achètent du pain pour nourrir des chiens qui n'ont point de maître ; » mais cette charité seroit bien mal entendue, s'il étoit vrai comme le dit le même Auteur, qu'ils croissent qu'il y a moins de crime à refuser l'aumône à un Chrétien qui meurt de faim, qu'à un chien qui court les rues. En tout cas ce seroit un de ces préjugés indignes de l'humanité, mais qui sont inséparables de l'esprit de Secte & de parti. On dit aussi que les Turcs ont une vénération presque religieuse pour les chameaux, & qu'ils regardent comme un grand péché de les trop charger. « Ce qui leur attire ce respect, continue le même Ricault, c'est qu'ils sont fort communs dans les lieux saints de l'Arabie, & qu'ils ont l'honneur de porter l'Alcoran lorsqu'on fait le Pèlerinage de la Mecque. J'ai remarqué que ceux qui ont soin de cet animal, prennent de l'écume qui lui sort de la bouche, après l'avoir fait boire dans un bassin, & s'en frottent la barbe avec beaucoup de dévotion, comme si c'étoit quelque baume de grand prix ; ce qu'ils font en répétant d'un ton religieux *Hadgi-baba*, c'est à-dire, ô Pere Pèlerin ». »

Dans (b) l'Alcoran le chameau est proposé comme un exemple de la sagesse de Dieu, de même que la fourmi dans les Proverbes de Salomon. C'est le grand usage que l'on tire en Arabie de cet animal, qui a fourni cette idée au Prophète Arabe. On remarquera dans un autre endroit de cet ouvrage, que l'origine des honneurs religieux rendus par les Indiens aux vaches, vient de l'utilité qu'on reçoit de ces animaux. A l'égard de cette charité si générale des Mahométans pour les bêtes, on ne doute presque pas que ce ne soit un préjugé superstitieux, qui leur est resté de cette opinion si répandue par tout l'Orient, qui établit la transmigration de l'ame d'un homme dans l'autre, & souvent aussi d'un homme dans une bête (c), sans que cette ame dépérisse en rien, quoiqu'elle anime des corps de différentes espèces, si disproportionnées à la notre, si brutes, en un mot si peu dignes de l'ame d'un homme.

CHAPITRE V.

Des Sectes répandues dans le Mahométisme.

ON nous parle de deux sortes de Théologies établies dans le Mahométisme ; l'une scholastique & métaphysique, connue chez les Musulmans sous le nom (a) d'*Al-Kelam*, c'est-à-dire *Science de la Parole* ; l'autre pratique, & liée étroitement avec la Jurisprudence & la connoissance des Loix civiles de l'Etat. La première Théologie sert à disputer sur les matières de spéculation, telles que sont les attributs de Dieu & leur nature, &c. Elle sert aussi à fournir toutes sortes de subtilités sur la Religion, & à la défendre par les chicanes ordinaires à cette méthode ; mais aujourd'hui elle est généralement moins estimée qu'elle ne l'étoit autrefois. Les ergoteries de la controverse, & toutes les ruses de guerre de nos Docteurs, ne sont plus

(a) M. le Comte de *Maffigi* le dit ainsi à M. *Picart* dans le tems que cet Ouvrage fut commencé ; & il avoit promis le dessein de ces Talismans, lorsqu'il donna celui des Tentés qu'on voit ici à ce célèbre Dessinateur, en lui indiquant l'endroit de ces Tentés où s'attachent ces Talismans.

(b) Ch. 88.

Tome V.

(c) *Erras & illinc*

*Huc venit, hinc illuc, & quoslibet occupat artus
Spiritus, è que feris humana in corpora transiit,
Inque ferat nos, nec tempore deperit ullo, &c.*

(d) Voyez *Pocock*, *Spec. &c.* & d'*Herbilot*, à l'article d'*Al-Kelam*.

le fait des Mahométans. On estimoit aussi peu (a) cette Théologie scholastique dans l'enfance du Mahométisme ; jusques-là qu'un (b) Arabe jugea, que tout Docteur qui abandonneroit l'Alcoran & (c) la Sunna, pour s'attacher à l'étude de la *Scholastique*, c'est-à-dire de la controverse & de la dispute, méritoit d'être empalé, & promené en cet état par la Ville.

(d) Les points qui ont été & qui sont encore aujourd'hui l'objet de cette Théologie scholastique des Mahométans, se réduisent à quatre chefs. Le premier comprend les questions qui concernent la nature & les attributs de Dieu. Ces controverses, & une partie de celles qui renferment les trois autres chefs, ont formé les partis des *Aschariens*, des *Keramiens*, des *Mogtassemiens*, & des *Motazalites*. L'Ecole des *Aschariens* a eu pour Fondateur *Aschar*, qui mourut au commencement du quatrième siècle de l'Hégire ; celle des *Keramiens*, *Mahomet Ben-Keram* ; celle des *Mogtassemiens*, & celle des *Motazalites*, ou *Motazales*, un certain *Vassel-Ben-Attha*. Le second chef renferme les disputes sur la prédestination & la volonté de l'homme, &c. lesquels ont produit trois partis, sous les noms de *Nadhariens* confondus avec les *Motazales*, de *Nadhariens* confondus avec les mêmes, & de *Grabariens*, qui à proprement parler, sont des *Aschariens rigides*. Le troisième chef contient les questions touchant la foi & sa suffisance, la repentance, &c. Ces disputes exercent la subtilité des *Motazales*, &c. & outre cela de certains *Morgiens*, dont on pourroit traduire le nom par celui d'*Esperans*, parce qu'ils (e) espèrent que leur foi toute seule les sauvera. Enfin le dernier chef roule sur la force de la foi historique, & sur le pouvoir de la raison dans les matières de Théologie & de Religion. Les questions touchant l'Office & la Mission des Prophètes, la Charge d'*Iman*, la beauté morale de la vertu, & la turpitude du vice, &c. sont renfermées dans ce dernier Chef.

Avant que d'aller plus loin, il faut représenter en peu de mots les sentimens de ces Ecoles, ou de ces partis dont on a rapporté les noms. Les sentimens des *Aschariens* sont, que Dieu n'agit que par des Loix générales qu'il a établies ; & sur cette opinion ils fondent la liberté de l'homme & le mérite de ses œuvres. Cependant ils ajoutent que Dieu concourt aux actions de l'homme, parce qu'il en est l'Auteur & le Créateur. Voici une petite explication de cette opinion ténébreuse. « (f) Nos actions sont réellement & effectivement produites par le Créateur ; mais l'application que nous en faisons, en obéissant, ou désobéissant à la Loi, est réellement de nous. »

Les *Keramiens* établissoient la (g) *corporalité* de Dieu ; mais ils varioient entre eux sur cette *corporalité*, & on doit regarder les *Mogtassemiens* comme une branche de ces *Keramiens*.

Les *Motazales* soutenoient, & soutiennent encore aujourd'hui, que les attributs de Dieu ne sont point séparés de son essence. Ils croient que la parole de Dieu a été créée ; cette parole c'est l'Alcoran. Sur la foi, ils disent que l'on ne peut pas assurer, que les Musulmans, quoiqu'ils commettent de grands péchés, aient perdu la foi ; cependant, ajoutent-ils, on ne peut pas les appeler Fidèles, pendant qu'ils sont dans cet état, la foi ne pouvant véritablement subsister sans les bonnes œuvres. Ils se donnent le titre de défenseurs de la justice & de l'unité de Dieu. Cette Secte est fort subdivisée, comme on le verra dans la suite. Indiquons seulement ici les *Cadhariens*, qui attribuent entièrement les actions de l'homme à son franc arbitre ; les *Nadhariens*, qui ne voulant point borner le pouvoir de Dieu du côté du mal, lui laissoient la liberté de le faire. A la vérité les Disciples de *Nadhari*, chef de ce parti, tâchèrent d'adoucir le dogme du Maître, en y ajoutant que Dieu pouvoit bien

(a) Voy. *Poockii Spec. Hist. Arab.* in notis p. 195. l'origine de cette Théol. Scholastique chez les *Mahométans*. « Sub Mohammedanilimi » initio ignota illis hæc de rebus ad religionem spectantibus ars ; postea cum oriri Sectæ, & in dubium vocari Religionis articuli cœperunt, inventa fuit, &c. Il en a été à peu près de même chez les Chrétiens.

(b) *Al-Schafey*, V. *Poock*, Spec. &c. ubi sup. p. 197. A l'égard de *Schafey*, qui vivoit dans le milieu du second siècle de l'Hégire, voyez

d'*Herbelot*, *Bibl. Orient.* à l'article qui le concerne.

(c) La tradition, ou la Loi orale.

(d) Cette division est tirée de la Sect. VIII. du *Discours préliminaire* de M. *Sale* sur l'Alcoran.

(e) Voyez d'*Herbelot*, à l'article des *Morgiens*.

(f) Voyez d'*Herbelot*, *Bibliot. &c.* à l'article des *Aschariens*.

(g) C'est le terme que d'*Herbelot* emploie.

faire le mal, mais qu'il ne le faisoit pas, à cause de l'imperfection & de la turpitude qu'il en font inséparables.

Les *Grabatans*, autre branche des *Morazales*, étoient toutes sortes de liberté à l'homme, & vouloient que Dieu eût créé & produit toutes les actions bonnes & mauvaises de l'homme.

On a dit ce que c'est que les *Morgiens*. A cela ajoutons seulement les conséquences que l'on tire de leurs dogmes ; c'est qu'ils attendent que Dieu fasse en eux toutes choses ; qu'ils nient que le péché mise à celui qui croit, & que les œuvres servent en rien au salut de ceux qui les font.

Toutes les Sectes du Mahométisme se divisent en Orthodoxes & en Hérétiques. On conçoit assez que ces termes sont équivoques en Orient comme en Occident. Cependant ceux qui sont réputés vrais Orthodoxes, prennent le nom de *Sonnites* ou *Traditionnaires*. La *Sonna* est un supplément à l'Alcoran, comme la *Mishna* des Juifs aux Livres de l'Ancien Testament. *Mischma* & *Sonna* signifient à la lettre *révocation*, & dans un sens un peu détourné, *seconde Loi*. On fait quatre divisions des *Sonnites* ; mais leurs différences étant fort peu (*) importantes, les Musulmans compris sous ces quatre divisions sont également en état de grâce ; & comme fidèles à la doctrine de Mahomet, elles ont chacune leur Oratoire dans le Temple de la Mecque.

La première de ces Sectes, ou divisions, est celle des *Hannifians*. (b) *Hanifa*, ou *Abou-Hanifa* leur chef vivoit dans le second siècle de l'Hégire. Sa Doctrine est principalement suivie des Turcs, des Tartares & des Mahométans de (c) l'*Irak*.

La seconde Secte orthodoxe est la *Malekienne* ; elle a pris son nom de *Malek-ben-Ans*, c'est-à-dire fils d'*Ans*. Ce *Malek* étoit contemporain d'*Hanifa*. Les Mores d'Afrique sont de cette Secte.

La troisième est celle des *Schafrites*, ainsi nommée de *Schafai*, qui mourut au commencement du troisième siècle de l'Hégire. Les Arabes sont de cette Secte.

La quatrième est celle des *Hambalites*, qui ont pris leur nom d'*Hambal* (d). Ce Docteur mourut vers le milieu du second siècle de l'Hégire. Cette Secte, autrefois nombreuse, n'est suivie maintenant que d'un petit nombre d'Arabes.

Les Sectes estimées hérétiques chez les Mahométans sont celles qui errent dans les dogmes fondamentaux, & dans les matières de foi. L'équivoque des mots subtils toujours ; car si ces Hérétiques avoient eu le bras féculier pour eux, ils auroient pu se faire déclarer Orthodoxes. Quoiqu'il en soit, répétons ici que le subtil examen des dogmes contenus dans l'Alcoran a produit ce grand nombre de Sectes Hérétiques, dont le Mahométisme fut gloire en (e) quelque manière, puisqu'après avoir compté soixante & dix Sectes aux Mages, soixante & onze aux Juifs, & soixante & douze aux Chrétiens, il en trouve soixante & treize chez lui ; & pour augmenter l'honneur qu'il trouve dans cette multiplication de Sectes, il débite une (f) Prophétie de Mahomet en ces termes : « mon peuple sera divisé en soixante & treize Sectes, qui périront par le feu. Il n'y en aura point de sauvée que celle dont je suis le Chef. »

Il seroit inutile de rapporter les différences de toutes ces Sectes. Voici ce qu'on peut en dire de plus remarquable, outre ce qui en a été déjà dit dans la division des Ecoles du Mahométisme.

On peut dater les Sectes Hérétiques de la séparation de *Vassel-Ben-Aliba*, qui se fit de la manière suivante. On proposa cette question dans l'École d'un certain *Hassan* ou *Hassan de Bassa* : *Un homme qui a commis des péchés énormes, doit-il être jugé & condamné comme infidèle ?* Une partie des disputans prit aussitôt l'affirmative, & l'autre la négative ; mais *Vassel*, sans attendre la décision de son Maître, sortit de l'assemblée, & fonda un sentiment, qui n'étoit conforme ni à l'un ni à l'autre parti. (g) Sur cette retraite *Hassan* dit, *Vassel vient de se séparer de nous ; & cela fit*

(*) Voyez *Sale*, Sect. VIII, ubi sup. *Ricault*, Etat, &c. ubi sup. Tome 2. l. II. Ch. 11.

(b) Voyez d'*Herbelot*, ubi sup. article d'*Abou-Hanifa*.

(c) L'*Irak* est la Chaldée ; il y a l'*Irak* Persienne.

(d) Voyez d'*Herbelot*, ubi sup. à l'article d'*Hambal*, qui est fort curieux.

(e) C'est ainsi que s'exprime M. *Sale*, ubi

sup. Sect. VIII.

(f) Cette Prophétie est dans *Paroek*, ubi sup. p. 210.

(g) Voyez d'*Herbelot*, ubi sup. aux articles de *Vassel*, *Morazala*, &c. *Sale*, ubi sup. Sect. VIII. *Ricault*, ubi sup. l. II. Ch. 11. où il se trompe, en faisant *Hassan* disciple de *Vassel* ; sur quoi il n'a pas été relevé par *Bisping*.

l'appeler ceux qui le suivirent *Motazales*, terme qui revient à celui de *séparé*. Le sentiment de Vassé étoit, qu'un homme qui a commis des péchés énormes n'est ni fidèle ni infidèle, c'est-à-dire, qu'il est dans un état mitoyen entre les élus & les réprouvés.

Toutes les Sectes qui se sont élevées depuis la séparation de Vassé, ne font que des subdivisions de ces quatre que voici ; les *Motazales*, les *Sephariens*, les *Kharjites* & les *Schijtes*. D'autres font une autre division, sur laquelle on renvoie aux (a) Auteurs cités au bas de la page. Les principales erreurs des *Motazales* concernent les attributs de Dieu, & sont l'objet de leurs disputes, ainsi qu'on l'a déjà dit. Pour mieux faire comprendre leur sentiment sur cette matière, voici comment ils s'expliquent. Il n'y a point de différence en Dieu entre l'attribut & l'essence. Dieu est éternel, sage & puissant par son essence. « Ils parlent ainsi, dit-on, parce qu'ils craignent d'admettre quelque multiplicité en Dieu, s'ils s'exprimoient autrement ; & d'ailleurs par la *rejection*, s'il faut ainsi dire, des attributs de Dieu, ils prétendent éviter la distinction que font les Chrétiens d'un Dieu en trois Personnes. « Les Chrétiens, continuent-ils, déshonorent l'unité de Dieu par leur Trinité. Or s'ils sont blâmables en faisant trois éternels, combien ne blamera-t-on pas ceux qui font autant d'éternels, qu'il y a d'attributs en Dieu ? » On a rapporté plus haut quelques autres dogmes des *Motazales*.

Ce parti est fort subdivisé. Quelques-uns comptent vingt Sectes de sa dépendance ; d'autres vingt-deux, qui se rendent mutuellement le change, par de faulx imputations dues à une haine & à une animosité réciproques. L'Auteur que l'on cite (b) réduit les différentes branches du *Motazalisme* à dix. 1. Les *Hodhaliens*, qui expliquoient la Doctrine des attributs de Dieu un peu autrement que Vassé, de même que 2. Les *Jobbites*, ou *Jobbites*, ou *Gebites*, qui disoient outre cela (c) que l'homme produit ses actions par une puillance, qui se joint à la vigueur du corps, & à la bonne disposition des membres. 3. Les *Hafchemiens*, qui emploioient d'autres distinctions plus ou moins subtiles. On assure que quelques-uns d'entre eux craignoient tellement de faire Dieu auteur du mal, qu'ils n'ierent même qu'il (d) fallût dire que Dieu a créé le méchant. 4. Les *Nadhaliens*. 5. Les *Hajeçtiens*, ou *Hajeçites*, qui croioient que Jésus-Christ étoit véritablement incarné, & qu'au dernier jour il viendra juger le monde ; à quoi ils ajoutoient que Jésus-Christ régnera quarante ans sur la terre, & détruira l'Antechrist. On trouve cela dans Ricault : mais il y a un correctif dans la note de Bespier que voici. « Les Mahométans mettent entre les signes qui doivent précéder le jour du jugement, la descente de Jésus-Christ sur la terre, ou il doit régner quarante ans, & détruire l'Antechrist. Mais cette opinion n'est point particulière à la Secte des *Hajeçtiens*. » Il est vrai que la descente de Jésus-Christ au dernier jour paroît être l'opinion générale du Mahométisme, comme on l'a dit plus haut. Quoiqu'il en soit, ces Sectaires ajoutent (e) qu'il y a deux Dieux créateurs, l'un éternel, qui est le Dieu Souverain, & l'autre non éternel & créé, qui est Jésus-Christ ; que les âmes humaines passent successivement d'un corps dans l'autre, & que le dernier corps dans lequel l'âme habitera, fera seul puni ou récompensé ; enfin qu'au jour de la résurrection, Dieu ne fera vû des hommes que des yeux de l'entendement. 6. Les *Grabebites* enseignent, que les damnés ne sont pas destinés à être tourmentés éternellement, & qu'ils seront un jour changés en ce feu qui doit être leur supplice (f) que le feu attirera ces réprouvés, sans qu'il soit nécessaire de les y jeter. Ils ajoutoient que pour être un vrai fidèle, il suffisoit de croire *speculativement* un Dieu, & que Mahomet est son Apôtre. 7. Les *Mozdariens* portoient leur impiété jusqu'à croire (g) que Dieu peut être menteur & injuste. A l'égard de l'Alcoran, (h) ils n'y reconnoissoient rien de merveilleux du côté de l'éloquence, &c. 8. Les *Bafchariens* portoient la liberté de l'homme

(a) D'*Herbelot*, ubi sup. en divers articles.

Sale, ubi sup. Sect. VIII. dans une note.

(b) *Sale*, ubi sup. Sect. VIII.

(c) *Hominem producere operationes suas per potentiam superadditam sanitati corporum, & sospitati membrorum*. Maracci in *prod. refut.* &c. p. 3. P. 75.

(d) *Nullatenus admittendum, ut dicatur Deum creasse infidelem, &c.* Pocock, ubi sup. p. 242.

(e) Il pouvoit avoir pris cela du Christianisme ; car comme le dit Pocock, ubi sup. p. 219. *Sacra Christianorum dogmata inemerita non reliquit.*

(f) *Ignem ad se attrahere illi destinatos, nos quempiam in illum immittit.* Idem, p. 260.

(g) Idem, p. 241.

(h) Pocock, ubi sup. p. 222.

qui de séparés.
énormes n'est
es élus & les

ne font que
les *Kharjites*
voie aux (a)
s concernent
ja dit. Pour
nt ils s'expli-
e. Dieu est
parce qu'ils
nutrement ;
s prétendent
Les Chrê-
Or s'ils font
eux qui for-
été plus haut

dépendance ;
autes impu-
l'on cite
haukens, qui
assel, de mé-
ela (c) que
du corps, &
ent d'autres
re eux crai-
l (d) fallût
Hau-
u'au dernier
égnera qua-
ault : mais
ans mettent
re de Jesus-
ehrist. Mais
est vrai que
ale du Ma-
res ajoutent
rain, & l'au-
lissent succes-
ne habitera,
ne fera vû
ent, que les
s feront un
ces réprou-
être un vrai
il son Apô-
ieu peut être
rien de mer-
té de l'hom-
me

me à l'excès, & le faisoient presque indépendant : cependant ils croioient, que quoique Dieu puisse damner les enfans, il y auroit de l'injustice en lui de le faire, & la conséquence étoit donc, que Dieu ne les damnoit pas, afin d'éviter de commettre une injustice. 9. Les *Innamiens* soutenoient, qu'au dernier jour les Athées, les Idolâtres, les Infidèles & les Hérétiques serent réduits en poussière ; que les actions libes n'ont (a) rien qui les produise ; que ceux qui péchent serent éternellement en Enfer. 10. Les *Kadhariens* sont entièrement opposés au Décret absolu de Dieu. Le surnom de *Kadhariens* est si équivoque, (b) qu'il est également rejeté de deux ou trois Sectes, qui se le renvoient l'une à l'autre dans leurs controverses ; à peu près comme on s'attribue chez nous dans tous les partis la qualité d'Hérétique & de Schismatique. Les Mahométans Orthodoxes prétendent généralement, que les Mo-
tazales favorisent les deux principes des *Mages* & des *Mouchéens*.

L'Hérésie des *Séfatiens* a aussi des subdivisions. En général cette Secte est directement opposée aux *Motazales*, & pour les mieux distinguer, on pourroit créer en faveur de ces *Séfatiens* le surnom d'attributaires. Ils ne distinguent point en Dieu les attributs essentiels de ceux qui sont des attributs d'opération. Cette opinion toute simple fut d'abord celle de tout le Mahométisme ; mais les controverses ayant introduit l'art d'y faire des distinctions, & les subtilités s'étant mises de la partie, pour trouver le moyen de prouver la justesse de ces distinctions, il se forma plusieurs branches de *Séfatiens*, entre lesquels il y en eut, qui attribuerent à Dieu une manière d'être tout à fait semblable au corps humain.

Les subdivisions de cette Secte sont, 1. Celle des *Aschariens*, dont il a été parlé ; à quoi il faut ajouter, qu'ils prétendent que Dieu a tous les attributs séparément de son Essence : mais ils n'y admettent aucun rapport avec ceux de ses Créatures. 2. Les *Meschabertes* établissent au contraire une parfaite ressemblance entre Dieu & les Créatures, & prennent à la lettre tous les mouvemens que l'on attribue figurément à Dieu ; tant les corporels, comme l'action de monter, de descendre, d'être assis, &c. que ceux de l'ame, comme les passions, se mettre en colère, être jaloux, &c. 3. Les *Keramiens* ne s'en tiennent pas à la simple ressemblance ; ils veulent que Dieu soit un corps : mais en même-tems ils avouent que ce corps est existant par soi-même. Les uns se le représentent fini, palpable, visible ; les autres si semblable au notre, qu'il est même composé de chair & de sang. Il y auroit bien d'autres absurdités à remarquer dans ces Dogmes : mais on les supprime, (c) parce qu'elles ennuieroient sans instruire. 4. Les *Grabariens*, comme on l'a vu plus haut, (d) ôtent toute liberté d'agir à l'homme, & le soumettent à une nécessité inévitable. Cette branche est encore subdivisée en *Grabariens rigides*, & en *Grabariens modérés*. Ceux-ci accordent quelque pouvoir d'agir à l'homme, mais tel cependant qu'il n'aît aucune influence sur l'opération. Les subtilités que l'on avance sur cette matière sont à peu près incompréhensibles. La conséquence de la dépendance absolue de l'homme étoit, que Dieu sans être injuste, pouvoit sauver également tous les hommes, les méchans dans leur méchanceté, comme les bons dans leur bonté ; & de même les damner également, sans aucun égard pour la vertu des gens de bien. 5. Les *Morgiens*. On renvoie à (e) à ce qui a été dit plus haut.

Les *Charejites*, dont on traduit le nom par (f) celui de rebelle, apostat, ou révolté, sont en général ceux qui se séparent & renoncent au Chef légitime reconnu tel dans l'Etat. Douze mille hommes qui se révolerent contre Ali en l'année 37. de l'Hégire, (g) à cause qu'il s'étoit soumis à être déposé du *Khalifat*, furent les premiers qualifiés du surnom de *Charejites*. Le motif de leur révolte fut, que l'on avoit remis à des hommes la décision d'une affaire de Religion, qui n'appartenoit qu'à Dieu. On voit par là le premier article de l'hérésie prétendue de ces Schismatiques. Il y en avoit d'autres, qui concernoient les raisons pour lesquelles on pouvoit déposer l'Iman ;

(a) *Operationes libere seu opera ex libertate provenientia non habent prædictentem.* Maracci, ubi sup. p. 75.

(b) Voi. *Sale*, ubi sup. Sect. VIII. *Maracci*, ubi sup. Part. 3. p. 74. d'*Herbelot* en plusieurs endroits.

(c) On peut les voir dans *Pocock*, d'*Herbelot*, *Maracci*, &c. *M. Sale* les a presque toutes

rassemblées, ubi sup. Sect. VIII.

(d) Voi. ubi sup.

(e) Voi. ubi sup.

(f) Voi. *Pocock*, ubi sup. p. 269.

(g) Le *Califat* étoit en dispute entre *Ali* & *Mohavira*. Voyez l'article d'*Ali* dans d'*Herbelot*, ubi sup.

celles qui permettoient de lui obéir ; celles (a) qui monroient qu'il étoit possible & permis de se passer d'Iman, c'est-à-dire, de Chef dans la Religion, &c. On compte six ou sept Sectes ou subdivisions de ces Schismatiques : mais comme leurs noms intéresseroient fort peu nos Lecteurs, on ne parlera que des *Waidites* ou (b) *Waidites*. On nous apprend que le nom de *Waidites* vient du (c) mot Arabe *Waid*, par lequel on désigne les menaces que Dieu fait aux pécheurs. Ces *Waidites* sont directement opposés de sentimens aux *Morgites* ou *Morgiens* ; car ils enseignent que celui qui a commis un grand péché, est infidèle & apostat, & qu'un tel pécheur est damné éternellement. Un d'entr'eux portoit la décision sur les péchés à cet excès, que l'on a reproché autrefois aux Stoïciens, en soutenant qu'un homme qui a dérobé un seul grain de blé, est un apostat & un réprouvé.

Les *Schijtes* sont les véritables Sectateurs d'Ali. Ce nom odieux, dit un Sçavant (d), leur a été donné par les *Sonnites*, qui sont leurs ennemis jurés. Tout le Mahométisme ancien & moderne forme deux corps irréconciliables, l'un de *Sonnites*, l'autre de *Schijtes*. Le premier comprend les Turcs, les Arabes, &c. l'autre les Persans & les Indiens. Ils se détestent, s'anathématisent, se damnent réciproquement ; & c'est de quoi on rapportera un monument remarquable, qui prouve que le défaut de tolérance & de charité est comme essentiel à tous les partis. Mais avant que d'en venir là, rapportons en peu de mots quelques particularités assez curieuses touchant ces *Schijtes*. Le *Schisme* a seize branches ou subdivisions, selon le P. Maracci (e), qui rapporte exactement leurs noms & leurs différens dogmes. Dans les subdivisions de ce Sçavant Religieux, on trouve des *Schijtes* demi-Chrétiens, d'autres Athées, d'autres demi-Stoïciens, & Pharisiens. On y trouve aussi des Pythagoriciens, des Sabéens, une Secte toute composée de débauchés, une autre composée de Pyrrhoniens, & une autre enfin de contemplatifs & d'illuminés. Cette énumération de dogmes & de sentimens dangereux est exacte, ou ne l'est pas. Les Mémoires employés par le P. Maracci peuvent avoir été fournis par des ignorans, ou par des gens de mauvaise foi ; quoiqu'il en soit, on a donné au Lecteur une idée du Catalogue du P. Maracci. Donnons-en une autre de cette Secte, selon M. Sale, qui doit ses Mémoires à Pocock & à d'Herbelot.

Il y a cinq principales Sectes de *Schijtes* : mais les branches du Schisme sont si nombreuses, qu'on peut bien (f) leur appliquer, selon les *Sonnites*, la prétendue Prophétie de Mahomet. Les *Schijtes* croient (g) que la Prophétie & la qualité de Calife & de Successeur de Mahomet sont tellement attachées à la postérité d'Ali, qu'on ne pourroit les leur ôter sans injustice, pour les déferer à un autre. Ils croient aussi que ce Chef doit être aussi soigneux d'éviter les péchés les moins importants, qu'il l'est de s'abstenir des plus grands ; que cette charge de Chef & de Successeur doit être regardée comme un des plus fermes appuis de la Foi ; qu'on doit se déclarer sans aucun déguisement dans les affaires de Religion, & témoigner hardiment par ses paroles & par ses faits, si on est pour ou contre un parti, ou une opinion, &c. Voilà les points les plus généraux du Schisme : mais dans le détail, il y en avoit entre les *Schijtes* qui soutenoient des opinions très-absurdes, & quelques-uns même, qui en avoient de très-dangereuses ; par exemple, certains *Khattabiens* soutenoient que le Paradis & l'Enfer n'étoient autre chose, que les plaisirs & les peines de ce monde, lequel ne devoit jamais périr. Ce principe autorisoit chez eux toutes fortes de débauches. On a parlé de ces *Schijtes* de Perse, qui portoient à des excès criminels leur vénération pour Ali. Entre ces *Schijtes*, ceux qu'on nomme *Gholaites*, faisoient de leurs Imans des Etres supérieurs à la Créature, osant même leur attribuer des qualités qui n'étoient dues qu'à Dieu, dont ils faisoient d'un autre côté un Etre absolument corporel. C'est ainsi qu'un de ces *Gholaites* disoit d'Ali. *Tu es toi* ; ce qui revient presque aux termes que Dieu em-

(a) *Fieri potest ut nullus omnino sit in mundo antistes*, &c. Voi. la citation dans Pocock, ubi sup. p. 271.

(b) *Bespier*, dans ses notes sur *Ricault*, avoue de bonne foi qu'il ne connoit pas ces *Waidites*. Cette sincérité est très-louable : mais aujourd'hui elle est fort peu à la mode.

(c) *Pocock*, ubi sup. p. 256. & M. Sale, ubi

sup. après lui.

(d) D'Herbelot, à l'article d'Ali. Il dérive ce mot de *Scija*, qui signifie, dit-il, une Secte méprisable & réprouvée.

(e) Maracci, ubi sup. p. 85. & 86.

(f) M. Sale, ubi sup. Sect. VIII.

(g) *Abul-pharai*, de morib. Arab. p. 25. & son Commentateur Pocock, p. 262.

possible &
On compte
leurs noms
(b) *Wai-*
râbe Waid,
tes sont di-
eignent que
pêcheur est
cet excès,
qui a déro-

dit un Sça-
s. Tout le
un de *Son-*
, &c. l'autre
réciproque-
ouve que le
Mais avant
lez curieuses
on le P. Ma-
s. Dans les
étiens, d'au-
si des Pytha-
entre com-
i. Cette ému-
as. Les Mé-
ignorans, on
eur une idée
lon M. Sale,

isme sont si
la prétendue
la qualité de
stérité d'Ali,
n autre. Ils
es moins im-
e Chef & de
Foi ; qu'on
n, & rémoi-
un parti, ou
is dans le dé-
-absurdes, &
ple, certains
que les plai-
pe autorisoit
e Perse, qui
éhrites, ceux
à la Créatu-
ieu, dont ils
qu'un de ces
ie Dieu em-

plioie dans Moïse, pour exprimer la *sublimité* de son Essence. Ils croient une espèce de métépsychose, ou pour mieux dire, une transmigration du S. Esprit d'un Prophète à l'autre. Outre cela ils parloient d'une *déscente de Dieu* (a) dans toutes les Créatures ; par où ils vouloient peut-être exprimer la *toute présence* divine. Certains *Nazaréens* (b) enseignoient que la Divinité s'est unie à quelques-uns de leurs Prophètes, & particulièrement à Ali, de la même manière que les Chrétiens l'enseignement de J. C. & que réciproquement les hommes peuvent s'unir corporellement à Dieu. On remarque outre cela dans la manière dont ils parlent de cette union, diverses choses qui approchent du *Quétisme* ; & c'est par là que ceux qu'on appelle *Soufis* en Perse, persuadent au peuple crédule leurs idées fanatiques, & (c) leurs prétendus révelations.

Après avoir parlé des Sectes, que les disputes Scholastiques & les subtilités de la controverse ont commencées dans les premiers siècles du *Mahométisme*, il faut dire quelque chose de ceux qui ont essayé de se rendre Chefs de parti, par des voies approchantes de celles que *Mahomet* a suivies. Le Prophète du *Musulmansme* fut traversé dans sa Mission par deux imposteurs Arabes, qui se qualifièrent aussi Prophètes ; sçavoir, *Mosselama* & *al-Asvad*, que les *Mahométans* ont surnommés les deux menteurs. Le premier essaya de persuader aux Arabes, qu'il étoit associé par ordre de Dieu à *Mahomet* dans la mission Prophétique ; que comme lui il étoit appelé à retirer le genre humain de l'Idolâtrie. Il publia des révelations où il imitoit l'*Aleoran* ; & quand il se crut assez puissant par le parti qu'il s'étoit formé, il écrivit à *Mahomet*, & lui proposa en ces termes le partage de la conversion du genre humain. « *Mosselama*, l'Apôtre de Dieu, à *Mahomet* l'Apôtre de Dieu : que la moitié de la terre soit à moi, & l'autre moitié à toi ». Cet Imposteur périt quelque tems après la mort de *Mahomet* dans une bataille, (d) & sa Secte fut bien-tôt éteinte.

Al-Asvad, ou *Ahala* qui le suivit, prétendit que deux Anges se dévoiloient à lui. Il se fit d'abord un gros parti, qu'il dut à beaucoup d'éloquence & à quelques actions d'éclat : mais il fut tué quelques heures avant la mort de *Mahomet*, après avoir été quatre mois en tout Chef de parti. Un autre (e) Prophète, & même une Prophétesse suivirent ceux-là. Pour mieux établir son crédit, la Prophétesse crut devoir se marier avec *Mosselama*. Ils eurent une entrevue, avant que d'en venir à la conclusion de ce mariage moitié charnel & moitié spirituel, dont on nous donne une idée toute semblable à ces communications de certains (f) Myltiques de nos jours, qui avec le secours de leur prétendu esprit faisoient opérer efficacement la Nature.

Hakem Ben Hafschem parut vers le milieu du second siècle de l'Hégire. Il portoit d'ordinaire un voile, ou un masque, à cause de la difformité de son visage : mais ses Sectateurs prétendirent que c'étoit une imitation de Moïse ; que comme lui il craignoit d'éblouir le Peuple qui l'écoutoit. Cet *Hakem* se fit d'abord un parti considérable par le moyen de ses tours d'adresse, & par des subtilités de joueur de gobelets qui l'ont fait passer pour un Magicien. Il attira même des Juifs & des Chrétiens à son parti. (g) Sa Doctrine étoit, que Dieu avoit pris une forme humaine depuis qu'il eut commandé aux Anges d'adorer Adam ; qu'ensuite Dieu étoit apparu sous la forme de plusieurs Prophètes & autres grands hommes, Princes, Rois, &c. Cet Imposteur succomba comme les précédens ; & pour faire accroire à ses Disciples qu'il n'étoit pas mort, mais qu'il avoit seulement disparu pour leur aller chercher du secours, lorsqu'il se vit réduit à l'extrémité par ses ennemis, il se jeta dans une cuve pleine d'eau forte, où tout son corps fut consumé, à la réserve des cheveux que l'on trouva nageant sur cette eau. Cet événement est si semblable à ce que l'on a (h) dit d'*Empedocles*, qu'il semble que l'un a été fait sur le modèle de l'autre :

(a) Voyez d'*Herbelot*, article d'*Hakem*. Il croit que ces opinions reviennent à la *Sekinah* des Docteurs Juifs. Ce mot de *Sekinah* désigne le S. Esprit. Par ce mot qui signifie repos, ces Docteurs entendent le passage du S. Esprit d'un Prophète à l'autre, & le repos qui s'y établit pour l'inspirer, &c.

(b) Voy. d'*Herbelot* à l'article de *Nossurion*.

(c) M. Sale, cité ubi sup. Sect. VIII. a traduit un long passage de *Pocock* concernant ce fanatisme des *Soufis*, qui se trouve aux p. 268.

& 269.

(d) Voy. aussi d'*Herbelot*, article de *Mosselama*.

(e) Voy. Sale, ubi sup. Sect. VIII, p. 181.

(f) Voy. dans le Tome précédent ce qui a été rapporté de *Betty Gray* & de *Lucy*, des *Labadistes*, &c.

(g) Voy. d'*Herbelot*, article d'*Hakem*.

(h) L'histoire vraie ou fautive de ce Poëte Philophe est si connue, qu'il est inutile de la rapporter ici.

mais après tout, si dans tous les siècles la sagesse & la vertu ont pu produire les mêmes idées, la folie & l'erreur ont eu le même privilège. On assure que cette Secte d'Hakem subsistait plus de cinq cens ans après sa mort. L'Imposieur avoit si bien persuadé à ses Sectateurs qu'ils devoient compter sur la certitude de son retour, par la vertu de cette transmigration dont on a parlé, & qu'il reviendroit infailliblement dans le monde sous la forme d'un vieillard, monté sur un cheval gris, pour conquérir toute la terre & la soumettre à sa nouvelle Religion, qu'il n'est nullement étonnant qu'un tel fanatisme ait duré des siècles. A-t-on vu de moindres prodiges dans la Chrétienté pendant ces siècles que nous appellons ténébreux ? & même depuis ces siècles, le fanatisme n'est-il pas ressuscité sous diverses formes en plusieurs endroits de l'Europe ?

Un certain *Babek*, qui vivoit au commencement du second siècle de l'Hégire, se rendit alors Chef de parti. „ Il faisoit (a) profession ouverte d'impiété, n'étant attaché à aucune Religion, ou Secte de toutes celles qui étoient connues alors en „ Asie „ ; mais comme on ajoute que cet Imposieur fut surnommé (b) le *Professeur* ou l'*Auteur de la Religion joyeuse*, il le peut fort bien que sa Religion ait uniquement consisté en un Epicurisme grossier & charnel.

Quelque tems après *Babek*, *Mahmoud-ben-faray*, c'est-à-dire, fils de *Faray* ou *Farage* ; voulut passer pour Moïse ressuscité. Son fanatisme dura fort peu ; mais un certain *Carmath*, qui vint sur les rangs vers la fin du même siècle, attaqua plus subtilement les fondemens du Mahométisme. (c) Il commença à s'accréditer par une manière de vivre austère, & par l'exercice presque continu de la prière ; ordonnant à ses Sectateurs de prier cinquante fois par jour, au lieu que le Musulmanisme réduisoit cet exercice à cinq fois. Il y a apparence que la Secte de ces *Carmathiens* avoit du rapport avec quelques *contemplatifs* de nos jours, puisqu'ils négligeoient, comme ceux-ci, les occupations ordinaires de la vie, pour ne s'appliquer qu'à prier. Quoiqu'il en soit, de si belles apparences de dévotion firent des Sectateurs à *Carmath* (d) ; & quand il connut que sa Doctrine pouvoit s'étendre & fructifier, il choisit douze de ses principaux Disciples, qu'il appella ses Apôtres, auxquels il donna la direction de sa nouvelle Religion : mais le Gouverneur de la Province ou *Carmath* dogmatisoit, fit emprisonner cet Imposieur, dont l'hypocrisie n'avoit d'autre but que de débarrasser les Peuples de leur travail, pour s'en faire des Sectateurs. *Carmath* échappa par le moyen d'une jeune fille qui s'intéressa pour lui. De quelque manière que ce soit, n'importe ; il suffit que la délivrance passa pour miraculeuse ; que les Sectateurs de *Carmath* publièrent que leur Maître avoit été enlevé au Ciel, que fort peu de tems après il parut dans une autre Province ; & qu'enivré de son bonheur, il osa se vanter qu'aucun homme n'avoit le pouvoir de lui nuire. Cependant à la fin le courage lui manqua ; il se sauva en Syrie, & on n'entendit plus parler de cet homme ; mais la Secte se maintint encore. Et comme l'erreur ne manque ni de Partisans qui la justifient, ni de raisons spécieuses qui l'appuient, les Disciples de l'Imposieur publièrent par tout, qu'en qualité de nouveau Prophète, il étoit venu annoncer une nouvelle Loi aux hommes, une Loi qui réformoit les cérémonies légales du Mahométisme, & la manière de prier établie jusqu'alors chez les Musulmans.

Carmath introduisit aussi parmi ses Disciples une nouvelle forme de jeûne, & voulut que l'on observât le silence & le secret à l'égard de sa nouvelle Religion, avec ceux qui n'étoient pas de la Secte. Il permit l'usage du vin, & dispensa les Sectateurs d'une partie des préceptes recommandés par l'Alcoran. En général, il expliquoit allégoriquement les préceptes de ce Livre. La prière étoit le symbole de l'obéissance due (e) à l'Iman ; le jeûne, celui du silence. Les *Carmathiens* croioient aussi, que leur soumission à l'autorité de cet Iman étoit (f) figurée par le précepte qui défend la fornication ; que ceux qui dévoient les mystères, & n'obéissoient pas aveuglément aux décisions de ce Chef spirituel & temporel (car il étoit l'un & l'autre)

(a) Voyez d'*Herbelot*, ubi sup, article de *Babek*. On emploie les propres termes de ce Sçavant Lexicographe.

(b) C'est, dit-on, ce que signifie en Langue Perlienne *Horremi*, ou selon la force de l'*Id. th* des Hébreux, *Chorremi*.

(c) Voyez d'*Herbelot*, à l'article de *Carmath*.

(d) Tout ce qui suit est pris dans la Sect. VIII. de *M. Sale*, ubi sup. p. 184. & 185.

(e) Le Chef de la Secte.

(f) D'*Herbelot*, ubi sup.

re) tomboient dans le crime d'adultère & de fornication. Cette fornication toute allégorique, & cet adultère spirituel ont quelque conformité avec celui dont il est parlé dans l'Écriture. A l'égard de l'aveugle soumission de ces fanatiques à leur Chef, elle étoit pareille à celle (a) de ces *Assassins* si connus dans l'Histoire des Croisades; & on ne doit pas douter que les *Carmathiens*, les (b) *Ismaéliens*, les (c) *Bathéniens*, les *Druses* & les *Assassins* ne soient une même sorte de fanatiques sous différens noms, ou des rejettons d'un même tronc. On a très (d) bien remarqué, que les *Ismaéliens* ont été qualifiés du surnom de *Carmathiens*, de même que ceux-ci l'ont été du titre de *Bathéniens*, que l'on peut expliquer par celui de *gens illuminés*, & qui possèdent la connoissance intérieure. Il est vrai que cela est obscur, & sent le galimatias; mais les Mytiques ne s'expriment pas autrement; & il semble que l'obscurité soit essentielle à leur dévotion. Or s'il est bien permis aux autres de ne s'entendre pas eux-mêmes, à plus forte raison le sera-t-il à ceux qui vivent dans le sein du Mahométisme. D'Herbelot rapporte qu'un Chef de ces *Carmathiens* voulant montrer à quel point il étoit obéi, fit venir trois de ses Sujets en sa présence; ordonna au premier de se percer sur le champ la gorge avec un poignard, à l'autre de se jeter dans le Tigre, & au troisième de se précipiter du haut d'une tour; ce qui fut aussitôt exécuté.

Un certain *Motanabbi*, Poète entousiasme, qui vivoit au commencement du troisième siècle de l'Hégire, essaya aussi de faire une Secte; (e) & on assure qu'il eut d'abord un grand nombre de Sectateurs; mais les progrès de cette Secte furent arrêtés à tems. Le Poète Prophète fut pris, & ensuite forcé de se rétracter de ses chimères.

Baba fera la clôture des Sectes anciennes du Mahométisme. Il vivoit dans le milieu du septième siècle de l'Hégire. Ce *Baba* se fit un gros parti dans la *Turcomanie* dont il étoit originaire, & se déclara Prophète. Sa Mission soutenue d'un seul Apôtre, nommé *Isac*, étoit indifféremment annoncée le sabre à la main aux Chrétiens & aux Mahométans par cette formule; *il n'y a qu'un seul Dieu, & Baba est son Apôtre*. Voilà tout ce qu'on nous en dit; à quoi il faut ajouter, que sa Secte eut le sort des précédentes.

SECTES modernes du MAHOMETISME.

Nous avons rapporté la division du *Mahométisme* en *Sunnites* & *Schijtes*. Les effets de l'intolérance & de la haine de ces deux partis, qui sont mutuelles, comme on l'a dit, pourroient fort bien être mis en parallèle avec ce qu'elles produisent ailleurs; mais la comparaison seroit odieuse. Il faut l'éviter. Arrêtons-nous seulement à la manière dont elles agissent sur les Musulmans.

L'intérêt des Princes qui gouvernent dans l'un & dans l'autre parti, a fait de ces divisions une affaire de politique & d'Etat. Un *Schijre* à Constantinople est moins l'ennemi de Dieu & de Mahomet, que celui du Grand-Seigneur & de son Gouvernement. L'éducation y forme les hommes sur ce principe; & il y a apparence que le Peuple Turc heureusement prévenu par ce mélange d'intérêt d'Etat & de Religion, qui est l'ouvrage d'une politique subtile, ne manque guères de regarder un Persan, de la manière qu'on doit regarder un homme qui croit en Dieu autrement que nous. Ensuite le *Sunnite* & le *Schijte* s'attribuent mutuellement les choses les plus odieuses; des crimes, des fourberies, des parjures, des trahisons. On se trouve chargé de dogmes & d'opinions que l'on ne se connoissoit pas. Du moins on n'avoit pas eu l'art d'en tirer certaines conséquences. On se reproche des altérations de Livres & de Manuscrits capitaux; & c'est ce que les Turcs reprochent aux Persans (f) au sujet de l'Alcoran. Après cela on ne peut être regardé que comme abandonné de Dieu, abominable, blasphémateur; & c'est ainsi, dit-on, que les Turcs appellent

(a) Voi. Tome III. des *Cérém. Relig.* qui contient les Grecs & les Protestans, ce qu'on y dit des *Assassins*, &c.

(b) Voi. d'Herbelot à divers titres, & particulièrement à ceux d'*Ismaël*, *Ismaéliens*, *Scheik al-Cebal*, ou *veillard de la montagne*.

(c) Voi. d'Herbelot: ubi sup. au titre de *Barba*.
Tome V.

nia. Au titre qui suit celui-là il est dit, que *Bathen* signifie *Science intérieure*, dont un des points est l'illumination.

(d) *Sale*, ubi sup. Sect. VIII. vers la fin.

(e) D'Herbelot, ubi sup. article de *Motanabbi*.

(f) Voyez *Ricault*, ubi sup. L. II. Ch. 10.

les Persans. Sur un tel fondement, la cause du Prince devient nécessairement celle de Dieu ; & c'est aussi en vertu de ce saint motif, que (a) *Selim* premier fit la guerre aux Persans. Tant de crimes ne permettent plus les liaisons d'amitié & de charité ; c'est pourquoi il n'est pas permis de recevoir de jeunes Persans dans les Ecoles, où on élève les enfans Turcs. Il pourra même arriver que l'on craindra que cet homme, que la politique, le préjugé de parti, celui de l'éducation nous forcent de qualifier l'ennemi de Dieu, ne soit devenu l'ami du Démon, pour pouvoir nous nuire par des charmes & des sortilèges, ou par certaines impressions magiques, que le Démon ne manque pas de communiquer à cet hérétique ; & ce sera cette crainte, laquelle n'est pas absolument inconnue ailleurs, qui pourra justifier les moyens employés pour repousser ces maléfices, & charger de leurs pernicieux effets ceux qui, conséquemment à leur hérésie, sont réputés capables de les mettre en œuvre. Telle est sans doute l'origine de la pratique observée par les Persans dans leurs mariages, au rapport d'un Auteur digne de foi, dont on va citer les paroles (b).

» Pour faire paroître à quel point ils haïssent les Sonnites Turcs, ils ont accoutumé, lorsqu'ils font quelques mariages, de mettre les trois Statues des trois (c) Docteurs (il falloit dire Imans) *Abubeker*, *Othman* & *Omar*, faites de suere ou de pâte, à l'entrée de la chambre nuptiale, afin que ceux qui sont conviés aux noces, laissent sur elles en les regardant, les impressions magiques qui pourroient sortir de leurs yeux, pour causer quelques désordres ou quelque disgrâce aux nouveaux mariés ; car on se persuade dans l'Orient, qu'il y a des personnes qui ont je ne sçai quelle vertu naturelle d'ensorceler ceux qu'ils regardent, &c. C'est pourquoy lorsque les conviés sont entrés dans la chambre nuptiale, après avoir arrêté les yeux sur ces Statues, ils les brisent aussitôt, & les mettent en mille pièces «.

Si à ce qu'on vient de rapporter on ajoute, qu'une répétition fréquente des malédictions dues à des Hérétiques fortifie la haine publique, & seconde l'intérêt du Souverain, on regardera sans doute comme un trait de politique & de Religion tout ensemble (d) les malédictions lancées par les *Muezzins* de Perse contre *Abubeker*, *Omar* & *Othman*, dans le tems qu'ils appellent le Peuple à la prière. Mais, dira-t-on, il n'y a que les Mahométans grossiers qui tombent dans ces excès ; les préjugés que les injures & les malédictions font naître, ne s'attachent qu'à des esprits du commun, à du Peuple, qu'un Voyageur Turc qui sçaura faire usage de sa raison, ne confondra jamais dans la Relation de ses Voyages avec les personnes sensées. C'est pourtant de ce Peuple grossier que sont composés les États. Si les Souverains ne régnoient que sur ceux qu'on peut en excepter, ou qui s'en exceptent eux-mêmes, leur règne seroit resserré dans des bornes bien étroites.

On va rapporter ici la Sentence prononcée par le Musli des Turcs contre les Persans ; afin que l'on voie d'un côté, quelles sont ces erreurs capitales que les *Sonnites* reprochent aux *Schijtes*, & de l'autre, combien l'esprit de parti est capable de grossir les objets, & de violer les droits naturels. (e) *Ricault*, qui nous la fournit, nous dit « qu'elle est tirée d'un Livre de ce Musli, qui a été mis au jour à Constantinople avec la permission & l'approbation nécessaires ».

» (f) Quand il seroit vrai que votre hérésie ne consisteroit en autre chose, qu'à rejeter ces trois excellens amis de *Mahomet*, *Omar*, *Othman*, & *Abu-beker*, votre crime néanmoins seroit si grand, qu'il ne pourroit être expié par mille années de prières, ou de Pèlerinage pour l'amour de Dieu, & que vous ne laisseriez pas d'être tre condamnés à être précipités dans l'abîme le plus profond de l'Enfer, & à être privés pour toujours des bénédictions du Ciel & des délices du Paradis. Cette Sentence est confirmée par les quatre Imans ; sçavoir (g), *Iman Azem*, *Iman Schafii*, *Iman Melic*, & *Iman Hambeli*. C'est pourquoi je vous avertis en ami,

(a) *Idem*, *ibid.*

(b) *Ricault*, *ubi sup.*

(c) Successeurs légitimes de *Mahomet*, selon les Turcs.

(d) Voyez *Bespier*, notes sur *Ricault*, *ubi sup.*

(e) Livre II. Ch. 10.

(f) Cette Sentence est prononcée contre un certain *Sari-Chalif* Priecepteur du Roi de Perse, & contre tous les Persans.

(g) *Iman Azem*, ce qui signifie le grand *Iman* ; c'est le Docteur *Aban-humfa*. Voyez ci-dessus.

„ de vous défaire de votre erreur, & de porter votre Disciple le Roi *Abbas* à faire
 „ la même chose.

„ C'est trop peu pour vous de cette erreur, qui vous a fait mériter le nom de
 „ (a) *Kizilbachi*, c'est-à-dire, *Hérétiques Persans*. Vous avez encore voulu devenir
 „ plus abominables que les (b) *Druses*; vous avez perdu votre réputation; vous vous
 „ êtes corrompus dans tous les points de la Doctrine & des mœurs, de sorte que je
 „ ne me puis empêcher de dire contre vous, qu'il est permis de vous tuer & de vous
 „ exterminer pour le service de Dieu. Vos opinions sont réfutées par *Giafer Efendi*,
 „ qui a déclaré les Persans infames comme les Païens, & qui a fait voir par soixante
 „ & dix passages de l'Alcoran, & par les véritables paroles de Mahomet, qu'ils
 „ sont dans une erreur toute manifeste.

„ Si les Chrétiens sont condamnés à perdre les biens & la vie, pour dire qu'il
 „ y a en Dieu une Trinité, pouvez-vous attendre d'être traités avec plus de
 „ douceur, vous qui êtes notés d'hérésie en soixante & dix endroits de l'Al-
 „ coran?

„ Une de vos plus détestables opinions est, que vous croiez que vous êtes obligés
 „ de vous assembler dans les Mosquées, mais non pas pour y faire des prières; car pour-
 „ quoi vous assembler dans ces lieux-là, si ce n'est pour y prier? Mahomet lui-
 „ même dit, que celui qui entre dans les lieux d'assemblée, sans avoir exemples de
 „ prier, est un hypocrite; qu'il est maudit de Dieu; qu'il ne sera béni ni en sa mai-
 „ son, ni en ses biens; qu'il est abandonné des bons Anges, & accompagné des
 „ Diables; & qu'il ne prospérera jamais en ce monde, ni en celui qui est à
 „ venir.

(Cette imputation est fautive; & sur cela *Bespier* remarque fort à propos, „ que
 „ c'est la coutume presque générale de tous ceux qui parlent d'une Religion diffé-
 „ rente de la leur, d'attribuer à ceux qui en font profession des erreurs auxquelles ils
 „ n'ont jamais pensé. «)

„ Pour vous justifier de cela, vous dites que l'ancien ordre des Prêtres est éteint;
 „ que vous n'avez personne dont la vie soit assez sainte & assez religieuse, pour être
 „ capable de vous enseigner & de vous instruire, ou pour vous servir de (c) *guide*
 „ dans les saintes prières qui se font dans les assemblées publiques. Quoi donc! êtes-
 „ vous tout à fait déstitués de saintes personnes de la race de Mahomet? S'il y en
 „ a parmi vous, que ne les imitez-vous, & que ne suivez-vous leurs bons exemples?
 „ Mais vous êtes ennemis déclarés de la race de Mahomet, & vous tâchez de vous
 „ excuser de ce que vous ne vous servez point d'Imans, parce que leur innocence
 „ n'égale pas celle des enfans. Il est vrai qu'en ce point-là vous avez quelque peu
 „ de raison; car vos Imans ne sont pas seulement infidèles en leur doctrine, ils
 „ sont aussi corrompus dans leur conduite. Votre Roi, qui est votre souverain Pon-
 „ tife, fréquente les b...d...s & les autres lieux de débauche; il ravit les belles &
 „ chastes femmes d'entre les bras de leurs maris; il en fait ses concubines, à la vue
 „ & au feu de tout le monde. Certes lorsque l'exemple d'un Prince autorisé ces
 „ crimes, ses sujets de quelque condition qu'ils soient ne sont guère de scrupule de
 „ l'imiter.

„ Vous rejettez le Chapitre de la (d) *Conversion* dans l'Alcoran, comme s'il n'é-

(a) *Kizilbachi*, dit *Bespier*, ubi sup. signifie
 seulement *des rouges*, & n'est point une injure.
D'Herklot en parle à peu près de même.

(b) Voyez ce qui a été dit des *Druses* dans
 le Volume des *Céronomes Relig.* qui contient les
 Grecs, &c. Il y a dans *Bespier*, ubi sup. une
 longue note touchant les *Druses*. On y trouve
 un passage qui ne s'accorde pas tout à fait avec
 ce qu'on a rapporté d'eux. Voici ce que dit ce
 passage. *Ils ne sont point circoncis*, & boivent du
 vin sans scrupule. Les *Darazes* (*Dararoux*) qui
 ont fourni un article à *D'Herklot*, & selon ce
 sçavant Auteur, ont pris leur nom d'un Im-
 pôtteur nommé *Daran*, pourtoient bien être
 les mêmes que les *Druses*.

(c) Autre imputation qui est fautive. Les

Persans ont des Guides ou Directeurs dans
 leurs prières. Voyez *Chardin*, Tome 2, p. 296.
 l'édit. in 4. de 1735. Il y parle des *Pich-nanars*,
 mot qu'il traduit par *modèle*, ou *Directeur des*
prières; & il y décrit la manière dont le Peuple
 répète la prière après ce Directeur.

(d) On doit lire la Remarque de *Bespier* tou-
 chant cette imputation ou fautive, ou douteuse.
 Le Chapitre de la *conversion* porte pour titre
 dans la version Angloise de M. *Sale*, le *Chapitre*
de l'Engloutissement, Overwhelmng. Ce ter-
 me est également l'épithète du jour du juge-
 ment & de l'Enfer. Cela n'empêche pas qu'on
 ne puisse traduire aussi le terme Arabe par ce-
 lui de *Conversion*, ou *qui convert*. Voyez le P.
Alaracci, dans une note sur ce Chapitre.

„ toit pas authentique. Vous faites la même chose des versets, qui nous ont été ré-
 „ velés à cause de sainte (a) *Afshé*.

„ A l'*Abdeff*, ou lavement, vous croiez qu'il n'est pas ordonné par la loi de laver
 „ le pied nud, mais seulement de l'arroser légèrement par dessus.

„ Vous ne coupez jamais les moustaches de votre barbe, & vous vous conten-
 „ tez de raser le poil du menton, qui est l'ornement de l'homme, & qui lui donne
 „ de la majesté : vous lui donnez aussi telle forme qu'il vous plaît.

„ Au lieu que vous ne devriez employer le vert, qui est la couleur de la bannière
 „ de Mahomet, qu'à parer les plus nobles parties du corps, vous vous en servez à
 „ vos souliers & à vos chausses, comme pour témoigner par là le peu de cas
 „ que vous faites du Prophète, & le peu de vénération que vous avez pour
 „ lui.

„ Vous buvez du (b) vin sans aucun scrupule de conscience, quoiqu'il soit en
 „ abomination aux véritables observateurs de la loi ; & dans les viandes vous ne faites
 „ aucune distinction (c) du pur & de l'impur, & mangez de tout indifféremment. Si
 „ je voulois parler des soixante & dix articles dans lesquels vous errez, & sur
 „ lesquels vous avez des sentimens tout à fait pernicieux, je serois obligé de
 „ faire un volume de cet écrit, & je m'écarterois de mon dessein, qui est la brie-
 „ veté.

„ Vous avez une coutume détestable ; c'est que vous permettez que plusieurs
 „ hommes aient affaire avec une même femme. A qui de tous ceux-là doit appar-
 „ tenir le fruit de ces infâmes embrassemens ? Quel Livre ou quelle Loi avez-vous,
 „ ou quel exemple trouvez-vous parmi les autres nations, qui autorisent une coutu-
 „ me si abominable & si contraire à la nature ? Quelle bonne qualité peuvent avoir
 „ des enfans, qui tirent leur origine de ces peres ? On ne doit pas s'étonner après cela,
 „ si on ne trouve personne parmi vous qui soit digne du caractère de Prêtre ou de
 „ Juge.

(Si cette accusation tombe sur l'usage que l'on fait en Perse des femmes publi-
 „ ques, on répondra que cet usage est permis chez les Turcs, de même que chez les
 „ Persans. Si elle tombe sur l'usage de prendre des femmes à l'ouage, il est permis ou
 „ toléré en Turquie comme en Perse, dans les Indes, &c. Les Européens s'y accom-
 „ modent fort bien de ces mariages, quelque contraires qu'ils soient aux Loix du Chris-
 „ tianisme ; & cela s'appelle entr'eux se marier *alla carta*, parce que par la promesse
 „ passée par écrit devant le Juge, ou s'oblige envers la femme de la garder tant de
 „ tems moineant la femme convenue. Voici, selon Béspier, un passage pris de l'*Am-
 „ bassade de Figueroa en Perse*, qui pourroit montrer sur quoi le reproche du Mufti est
 „ fondé. „ Les gens du commun souffrent que leurs femmes fassent le métier de cour-
 „ tisanes, qui sont celles que l'on voit ordinairement danser & chanter aux festins,
 „ & aux assemblées de ceux qui les veulent paier, &c. “)

„ Mais pouvez-vous être si peu raisonnables que de dire, que les prières qui se font
 „ en public dans les Mosquées, ne sont pas nécessaires ? Mahomet même prioit avec
 „ le peuple ; & quelquefois il faisoit faire le service divin par *Abubeker*, & le suivoit
 „ comme le reste du peuple.

„ Pourquoi ne demandez-vous pas à vos Pèlerins qui vont à la Mecque, ce que
 „ signifient les quatre Autels que l'on a mis dans la Mosquée ?

(Par ces quatre autels il faut entendre, dit Béspier, les quatre tribunaux, ou pu-
 „ pitres destinés aux Prêtres de quatre Sectes Musulmanes, qui ont le privilège d'avoir
 „ un Oratoire à la Mecque.)

„ N'est-ce pas pour faire des prières pour les quatre Sectes orthodoxes ? Que ne
 „ vous conformez-vous à cet exemple ? Mais vous continuez toujours dans votre
 „ méchanceté & dans votre obstination, & vous êtes ennemis de Dieu & de son
 „ Prophète. Que pourrez-vous répondre devant Mahomet & ses (d) quatre amis au
 „ jour

(a) Une des femmes de Mahomet.

(b) Il est vrai que l'usage du vin est plus to-
 „ léré chez les Persans. Cependant la défense
 „ subsiste également chez les Persans comme chez
 „ les Turcs, en vertu des ordres de l'*Alcoran*.

(c) Cette imputation est encore fautive. Voi,
 „ dans *chardin*, ubi sup. p. 101. & 102. du
 „ Tome 4. Ed. in 4. de 1735. un article qui con-

tient la distinction des choses qui souillent le
 „ fidèle *Mahométan*, comme le cochon, &c.

(d) Il faut excepter *Ali* ; car les Persans ne
 „ font point sa statue avec celles des autres, au
 „ contraire, ils l'ont en grande vénération. No-
 „ tre Auteur (c'est Béspier qui parle) devoit met-
 „ tre ici de la distinction entre lui & les trois
 „ autres.

„ jour du Jugement) Depuis tant de siècles qu'ils sont morts, vous faites revivre
 „ leurs cendres pour les outrager, en dressant leurs statues faites de sucre dans vos
 „ mariages, pour les abattre ensuite par mépris, afin de donner du divertissement aux
 „ nouveaux mariés, & à ceux qui assistent à leur festin.

„ (a) *Abu-beker* n'a-t-il pas été le premier converti à la foi ?
 „ *Omar* n'a-t-il pas été le plus vaillant guerrier de la Religion Mahométane contre
 „ les Chrétiens ?

„ Le chaste *Othman* n'a-t-il pas mis en ordre, & donné la distinction aux chapitres
 „ de l'Alcoran ?

„ *Ali*, le brave & le sçavant *Ali* n'a-t-il pas porté le (b) *Doul-fear*, ou l'épée à
 „ deux pointes ? Et *Imam Hassan* & *Imam Hussein* n'ont ils pas été martyrs pour la foi
 „ dans les déserts de *Kerbela* ?

„ Mahomet n'a-t-il pas dit de sa propre bouche : Ô *Ali* ! il y a deux sortes de
 „ gens prédestinés aux Enfers à cause de toi, les uns qui t'aiment, & les autres qui
 „ ne t'aiment point : Ne portez-vous pas le Turban rouge, pour être plus condam-
 „ nables, puisque votre conduite est mauvaise, & que vous n'aimez point la maison
 „ du Prophète, ni la famille des Fidèles, comme il est écrit au Livre (c) *Audik* ?
 „ Les Chrétiens conservent la corne des pieds de l'âne qui a porté le Messie, & ils
 „ la gardent dans des châsses d'or & d'argent. Ils tiennent même à grand honneur
 „ de faire toucher leur visage, leurs mains, ou leurs têtes à une si sainte relique : mais
 „ vous qui vous comptez d'être Disciples du Prophète de Dieu, & d'être sortis du sang
 „ & de la famille de ses amis, vous méprisez un titre si glorieux, en ordonnant
 „ qu'après la répétition de vos prières, c'est-à-dire après (d) l'*Ezan*, on prononce
 „ des blâphèmes contre ces saints amis & associés du Prophète.

„ Outre cela vos livres soutiennent qu'il est permis de piller, de brûler, & de
 „ ruiner le pais des Musulmans ; ils permettent encore d'enlever leurs femmes &
 „ leurs familles pour en faire des esclaves. Votre malice est si extrême, que pour
 „ leur faire plus de honte, vous promenez ces misérables personnes toutes nues par
 „ vos marchés, pour les exposer en vente au plus offrant. Les Païens mêmes ne
 „ trouvent pas cela honnête. Il paroît par-là que vous êtes les plus mortels & les
 „ plus irréconciliables ennemis que nous aïons sur toute la terre. Vous êtes plus
 „ cruels & plus barbares envers nous que les (e) *Sezidites*, les *Kisfirs*, les *Zindakites*,
 „ & les *Drefes*. En deux mots vous êtes le canal de toutes sortes de souillures. Les
 „ Chrétiens & les Juifs peuvent espérer de devenir quelque jour fidèles ; mais vous
 „ ne le pouvez jamais être.

(A l'égard des *Kisfirs* ou *Kasfirs*, on veut que de ce mot qui signifie infidèle, sans
 Religion, soit venu celui de *Cassard*, qui dans notre Langue signifie un hypocrite & un
 bigot. Les Mahométans appellent *Casrah* les parties Orientales & Méridionales de
 l'Afrique ; & c'est d'eux que nous avons pris les noms de *Casres* & de *Casreie*. Le
Zanguébar est compris dans le *Casrah* ; & comme ces Peuples du Zanguébar, appel-
 lés *Zenghis* par les Mahométans, passent parmi eux pour des gens sans foi, sans prin-
 cipes & sans Loi, &c. que ces Zenguis commencèrent de se répandre en Perse &
 dans les autres Pais Mahométans vers la fin du troisième siècle de l'Hégire ; que
 de-là il passèrent en Europe, & y portèrent vraisemblablement leur nom de *Zeng* ou
Zenghis ; il y a toute apparence que *Cingaro*, qui est en Italien le nom des Bohêmes ou Bohé-
 miens, ne vient pas de l'Allemand *Zigener*, comme on l'a dit dans le volume précédent
 à l'article des Bohémiens, mais qu'au contraire *Cingaro* & *Zigener* viennent de *Zeng*.
 Pour ce qui est des *Zindakites*, on dit qu'ils sont proprement les Saducéens du Mahome-
 tisme. Selon les uns, ils nient la Providence & la Résurrection ; selon les autres,
 ils croient que la matière est Dieu. D'autres les confondent avec les *Parfis* ou *Gas-
 res*, & veulent que *Zendak* signifie un homme qui croit au *Zend*. Le *Zend* est le
 Livre qui contient les dogmes de la Religion des Mages. Enfin on les accuse aussi

(a) Cela est en dispute. Voyez les notes de *Bespier*, ubi sup.

(b) *Doul-fear*, l'épée qu'*Ali* reçut de *Mahomet*. Voyez d'*Herbelot* & *Be pier*, ubi sup.

(c) *Haddith*, *Hadith al Kussoul*, les Traditions du Prophète (Mahomet.) Voyez d'*Herbelot*, au titre *Hadith*.

(d) l'*Ezan*, mot Arabe qui signifie l'appel du Peuple à la prière.

(e) Ou plutôt les *Jafides*, ou *Jafides*, dont il est parlé dans le Volume des *Ceremonies*, &c. qui contient les Grecs. A ce qui est dit des *Jafides* en cet endroit il faut ajouter, qu'on les appelle *Jafides* du *Jeudan*, qui en leur Langue signifie Dieu ou le principe du bien. Leur Religion est le *Magisme* corrompu, & le *Manichéisme*. Il paroît par la note de *Bespier*, qu'il a ignoré ces particularités.

de croire la Métémpsychose. Mais quels que soient leurs dogmes, *Zendik*, dit d'Herbelot au titre de cette Secte, signifie « chez les Mahométans un impie, qui n'est ni Juif, ni Chrétien, ni Mahométan, ou qui étant dans l'une de ces trois Religions, n'en croit pas les principes, ou par mépris n'en observe pas les préceptes. »

« C'est ce qui m'oblige en vertu de l'autorité que j'ai reçue de Mahomet même, à prononcer qu'il est permis aux Fidèles, de quelque Nation qu'ils puissent être, de vous tuer, de vous détruire, & de vous exterminer. S'il y a du mérite devant Dieu à tuer un Chrétien, il y en a soixante & dix fois davantage à massacrer un Persan. J'espère que la Majesté de Dieu au jour du Jugement vous condamnera à être les ânes des Juifs, pour être conduits en Enfer par cette détestable Nation. J'espère aussi que vous serez exterminés dans peu de tems par nous, par les Tartares, par les Indiens, & par les Arabes, nos freres & nos associés en la foi. »

Pour ce qui regarde les Sectes modernes du Mahométisme, celles sur-tout dont Ricault, qui écrivait la Relation il y a environ soixante & dix ans, nous parle comme s'étant introduites depuis peu, nous copierons une partie de ce qu'en a écrit cet Anglois, & nous y ajouterons quelques remarques, qui serviront, comme les précédentes, à éclaircir & à corriger, autant qu'il se pourra, cet Auteur.

« Les (a) *Zendites* soutiennent que Dieu doit envoyer un Prophète d'entre les Perses, avec une Loi qui doit abolir la Religion de Mahomet.

« D'autres hérétiques nient qu'il y ait personne qui puisse être nommé saint en ce monde, excepté les Prophètes, qui ont été sans péché. Ils disent aussi que les Fidèles verront Dieu en l'autre monde aussi clairement, que la Lune se montre nous dans son plein. Cela est contraire à la Doctrina de Mahomet, qui dit que Dieu est invisible en l'autre monde comme en celui-ci.

« Les (b) *Malumigistes*, dont Belsper explique le nom par celui de *Connoissans*, assurent que l'on peut parfaitement connoître Dieu en ce monde, & que par la connoissance d'eux-mêmes, les hommes peuvent parvenir à la connoissance parfaite de leur Créateur.

« Les *Mezzachuliens* leur sont opposés. Ils tiennent que ceux qui connoissent Dieu en ce monde, par quelques raisons de sa gloire & de son essence, peuvent être sauvés, & être rangés au nombre des vrais fidèles.

(Il y a apparence que ces *Mezzachuliens* opposés aux *Malumigistes*, sont les *Maghulites* du P. Maracci opposés aux *Maalumites*. Ce Religieux dit des *Maghulites*, qu'ils croient « que ceux qui ne connoissent qu'une partie des noms & des attributs de Dieu, & ignorent l'autre entièrement, ne laissent pas que de connoître véritablement Dieu ». Cela revient presque à ce que rapporte Ricault; mais le P. Maracci ajoute, qu'ils croient que Dieu crée (ou produit) toutes les actions (les œuvres) des hommes. Au reste on peut soupçonner le P. Maracci d'avoir copié ce que dit Ricault des Sectes modernes, parce que ce que l'Italian rapporte paroît littéralement traduit de l'Auteur Anglois. Quoiqu'il en soit, il semble que ces deux Auteurs ont très-bien multiplié les êtres dans leurs détails des Sectes anciennes & modernes, en quoi ils ont très-bien imité les autres Ecrivains du Mahométisme.)

« Les (c) *Jabajachites* disent, que la science de Dieu ne s'étend pas à connoître toutes choses, & assurent que Dieu gouverne le monde, selon la rencontre des divers événemens, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité, ou au tems de la création, la connoissance parfaite de toutes les particularités qui devoient arriver. Ils disent aussi, que la science de Dieu se perfectionne avec le tems par l'expérience, de même que celle des hommes.

(a) Dans le P. Maracci, ubi sup. il est parlé des *Zendites*, Sectateurs de *Zand* fils d'*Ali*, petit fils d'*Ali*, gendre de *Mahomet* : mais ce Religieux ne leur attribue point le dogme rapporté ici. Il est vrai que p. 85, il parle des *Saittes*, & leur attribue le dogme des *Zendites*.

(b) Ces Hérétiques pourroient bien être ceux que le P. Maracci appelle *Maalumita*, Part. 3. Prod. ad *Alcor*, p. 79. & voici mot à mot en François ce que ce Religieux dit en Latin.

« Celui qui ne connoit point Dieu dans (ou suivant) tous les noms & tous ses attributs, est censé ne le point connoître, jusqu'à ce qu'il ait appris à connoître (ces noms & ces attributs) alors il devient fidèle ». Cependant le P. Maracci parle ensuite de ces *Malumigistes* p. 85, ubi sup. presque dans les mêmes termes de Ricault.

(c) *Jabajachites*, selon le P. Maracci.

Les *Kadz-adelites* commencèrent à paroître sous l'Empire de Sultan Morat. Leur premier Auteur s'appelloit *Bingali Efendi*. Il inventa quantité de cérémonies qui se pratiquent aux enterremens, lorsqu'on prie pour les ames des trépassés. Les Partisans de cette Secte obligent leur Imam à crier à haute voix, aux oreilles d'un corps mort, qu'il se souviene qu'il n'y a qu'un Dieu & qu'un Prophète. La plupart des dévots de cette Secte sont des Russiens, & d'autres Chrétiens Renégats, qui ont retenu quelques idées confuses du Purgatoire, & des Prières pour les morts.

Il y a une opinion qui s'est établie depuis peu d'années parmi les Turcs. Elle est suivie par les plus honnêtes gens du Serrail, & est assez commune à Constantinople. Ceux qui font profession de la croix sont appelés, (a) *Chupmessahites*. Ils soutiennent que Christ est Dieu, & qu'il est le Rédempteur du Monde. Les jeunes Ecoles de la Cour du Grand-Seigneur sont généralement de cette opinion, particulièrement les plus civils, & ceux qui ont le plus de politesse, & d'autres qualités recommandables. De sorte que c'est une manière de parler extrêmement en usage parmi eux, lorsqu'ils veulent louer quelqu'un, qui se fait remarquer parmi les autres par ses vertus, de lui dire *Chupmessah-sen*, comme s'ils vouloient dire, vous êtes obligé & civil, comme le doit être une personne qui fait profession du service du Messie. Il y a un grand nombre de ces gens-là à Constantinople; & il y en a eu qui ont soutenu cette doctrine avec tant de courage, qu'ils ont mieux aimé souffrir le martyre que de la quitter.

Il y a une Secte d'Athées connue sous le titre de (b) *Musferin*, qui veut dire à peu près, le véritable secret est parmi nous. Ce secret n'est autre chose que de nier absolument la Divinité, & de croire que c'est la nature, ou le principe interne de chaque être, qui conduit le cours si réglé des choses que nous considérons tous les jours avec tant d'admiration. C'est de-là, disent-ils, que le Soleil, la Lune & les Etoiles tirent leur origine & leur mouvement. C'est ce qui fait que l'homme germe, lève & se flétrit comme l'herbe & comme les fleurs. Il y a à Constantinople un nombre si prodigieux de gens qui soutiennent ce principe, que cela est capable de donner de l'étonnement & de l'horreur. La plupart de ces impies sont des *Kadzs*, & des personnes sçavantes dans les Livres des Arabes. Les autres sont des Chrétiens Renégats, qui pour éviter les remords qu'ils sentoient de leur apostasie, s'éforcent de se persuader qu'il n'y a rien à craindre ni à espérer après la mort. Je me souviens qu'un homme de cette Secte nommé *Mahomet Efendi*, qui étoit fort riche, & fort bien instruit dans les Sciences Orientales, fut exécuté pendant que j'étois à Constantinople, pour avoir impudemment parlé contre l'existence de Dieu. Il avoit accoutumé d'employer cet argument pour appuyer son opinion détestable. *On il n'y a point de Dieu, disoit-il, ou il n'est ni si Sage, ni si prudent que nos Dieux nous le prêchent; car autrement il ne souffriroit pas que je vieusse, moi qui suis le plus grand criminel qu'il ait au monde, & qui me raille de sa Divinité.* C'est une chose remarquable, que cet homme pouvant faire sa vie en confessant son erreur, & en promettant d'y renoncer pour l'avenir, il aima mieux persister dans ses blasphèmes, parce, disoit-il, que quoiqu'il n'eût aucune récompense à attendre, néanmoins l'amour de la vérité l'obligeoit à souffrir le martyre pour la défendre.

Cette doctrine si contagieuse s'est insinuée jusques dans le Serrail, & a infecté l'apparement des Femmes & des Eunuques. Elle s'est aussi introduite chez les Bachas, & a répandu son venin sur toute la Cour. Les partisans de cette Secte ont une amitié extraordinaire les uns pour les autres, & se rendent mutuellement toutes sortes de bons offices. Ils sont civils & hospitaliers; & si par hasard il leur arrive un hôte qui soit de leur sentiment, ils lui font la meilleure chère qu'il leur est possible; ils parlent à lui avec franchise; & après lui avoir fait toutes les caresses imaginable, ils le laissent avec une belle personne du sexe qu'il aime le mieux, pour lui faire passer la nuit avec plus de satisfaction. On dit que le Sultan Morat favorisoit fort cette opinion dans sa Cour & son Armée.

Les *Kadz-adelites* inrent à peu près la manière de vivre mélancolique & austère

(a) *Chup-Messahites*, dit *Bespier*, ubi sup. c'est comme qui diroit *appui des Chrétiens*.

(b) *Musferin*, selon *Bespier*, veut dire *ceux qui gardent le secret*.

„ des Stoïciens. Ils fuient la bonne chère, la Musique & les entretiens divertissans,
 „ & affectent par tout la gravité. Ils parlent incessamment de Dieu en public & en
 „ particulier, & répètent éternellement ces paroles : *La Ilah illa Allah*, (il n'y a qu'un
 „ seul Dieu) sans se lasser. Il s'en trouve quelques-uns parmi eux qui passent les
 „ nuits entières assis, & tiennent leur corps penché vers la terre, sans faire autre
 „ chose que répéter d'un ton triste & lamentable ces mots dont nous venons de par-
 „ ler. Ils sont extraordinairement exacts & ponctuels à observer les règles de leur
 „ Religion. Ils s'attachent aussi à l'étude de leur Loi civile, & s'exercent avec beau-
 „ coup de soin dans la dispute, tant pour opposer que pour répondre, afin de ne
 „ laisser aucun point sans être bien examiné & bien éclairci. Enfin ce sont des hy-
 „ pocrites au suprême degré, dans toute leur conduite. Ils sont grands admirateurs
 „ d'eux-mêmes, & traitent avec un mépris extrême ceux qui ne sont pas de leur
 „ Secte. Ils ne les saluent presque point, & ne souffrent leur entretien qu'avec peine.
 „ Ils ne marient leurs enfans que dans des familles qui observent toutes leurs céré-
 „ monies. Ils ont une certaine police entr'eux, qui fait qu'ils sont en droit de reprendre &
 „ de corriger ceux qui se conduisent avec trop peu de retenue ; & lorsqu'ils ne chan-
 „ gent pas de vie, après toutes les remontrances qu'ils leur ont faites, ils les excom-
 „ munient, & les bannissent de leur société. Ils sont artisans & marchands pour la
 „ plupart ; de sorte que leur vie sédentaire contribue encore à entretenir leur mé-
 „ lancolie, & à fournir matière à leurs rêveries & à leurs extravagances.

„ Il y en a plusieurs de cette Secte mélancolique, qui font un mélange du Christia-
 „ nisme & de la Religion de Mahomet. Ceux-là sont Soldats pour la plupart, &
 „ vivent sur les limites de la Hongrie & de la Bosnie. Ils lisent l'Evangile en Es-
 „ clavon, & se le font apporter de Moravie & de Raguse. Ils s'instruisent aussi des
 „ mystères de l'Alcoran, & apprennent l'Arabe pour cet effet ; & afin de ne pas passer
 „ pour des personnes grossières & sans étude, ils affectent encore de sçavoir la Langue
 „ des Perses, qui est fort en usage à la Cour du Grand-Seigneur. Ils boivent du
 „ vin pendant le mois de Ramazan, qui est le mois où ils jeûnent ; mais pour ne point
 „ donner de scandale, ils n'y mettent point de cannelle ni d'autres drogues, & l'ap-
 „ pellent *Hardak*. Alors il passe pour une liqueur permise. Ils aiment les Chrétiens
 „ & les protègent, autant qu'ils peuvent, des violences & des outrages des autres
 „ Turcs. Ils croient que Mahomet est le Saint Esprit, qui a été promis par J. C. & que
 „ la descente du S. Esprit au jour de la Pentecôte a été le type & la figure de la venue
 „ de Mahomet. Ils assurent aussi que dans tous les passages où se trouve le mot,
 „ Πνευματος *Pneumat*, il signifie leur Prophète, à l'oreille duquel le (a) *Pigeon blanc*,
 „ a si souvent révélé le véritable chemin qui conduit les hommes à la possession du
 „ souverain bien. Tous les (b) *Peuples de Bosnie* sont de cette Secte ; mais ils paient
 „ des taxes de même que les Chrétiens. Ils ont les *Images en horreur*, aussi-bien que
 „ le signe de la Croix : ils pratiquent la circoncision, & se servent de l'exemple de
 „ J. C. pour l'autoriser.

„ Les *Beïtâschites* ont pris leurs noms d'un certain *Beïtâsch*. C'est, dit Ricault,
 „ une Secte qui s'est formée dans le corps des Janissaires. Si le *Beïtâsch-culi* dont
 „ parle d'Herbelot, a été le Chef des Beïtâschites, ces Beïtâschites doivent être des Fana-
 „ tiques. Si c'est le Hagi Beïtâsch qui donna lieu à l'institution de la Milice des Janissaires,
 „ & qui après avoir béni ces nouveaux soldats, *coiffa* leur Chef d'une des manches de
 „ sa robe, il a été regardé des Turcs comme un Saint. Quoiqu'il en soit, selon Ri-
 „ cault & selon (c) le P. Maracci, les Beïtâschites dépouillent Dieu de tout attribut.
 „ On dit qu'ils ont commencé à paroître au tems de Soliman le Magnifique. Quel-
 „ ques-uns les appellent *Zeratites*, c'est-à-dire ceux qui tiennent l'incette permis, &
 „ qui se mêlent sans scrupule avec leurs plus proches parens. A cause de cela sans
 „ doute, le vulgaire les appelle *Mum-Sconduren*, ou ceux qui éteignent la chan-
 „ delle.

„ Il y a parmi les Mahométans (d) une espèce de Sabéens, qui imaginent je ne
 „ sçai quoi de divin dans le Soleil & dans la Lune, à cause des influences que ces
 „ deux Astres répandent sur toutes les créatures. Il y a quelques Astrologues & des
 „ Médecins de cette Secte à Constantinople : (e) mais dans la Médie & dans la Pro-
 „ vince

(a) Voyez ci-dessus.

(b) Peuples de Bosnie.

(c) Maracci, ubi sup. p. 86.

(d) Voyez *Bespier*, dans une note sur *Ricault*,

& le P. Maracci, ubi sup. p. 86.

(e) Ici *Ricault* confond les demi-Sabéens avec
 les véritables Sabéens.

vince des Parches ils font en grand nombre. Les hommes adorent ordinairement
 le Soleil & les femmes la Lune; quelques autres ont de la vénération pour l'Étoile
 du Pole Arctique. Ces Sabéens ne font pas fort austères dans leur manière de
 vivre, ni fort attachés aux cérémonies de leur Religion; mais leur conduite est fort
 sage & fort réglée. Ils ne font pas trop persuadés de l'immortalité de l'ame, ni des
 peines ou des récompenses de l'autre vie. Ils font peu portés à chercher la ven-
 geance des injures & des outrages qu'on leur peut faire; parce qu'ils regardent tout
 cela comme des effets naturels des influences célestes, & n'en font pas plus irri-
 tés, que nous le sommes, lorsque nous sentons une grosse pluie tomber sur
 nous, ou lorsque l'ardeur excessive du Soleil nous brule pendant le Solstice d'Été.
 Les *Manichéens* font une Secte purement Pythagoricienne. Ils croient la mé-
 tempychose, ou la transmigration des ames; il s'en trouve quelques-uns à Con-
 stantinople.
 La Secte des *Esfrahaites*, c'est-à-dire des *Illuminiés*, est purement Platonicienne
 (a). Ceux qui en font profession s'attachent fort à la contemplation de l'idée de
 la Divinité, & des nombres qui sont en Dieu. Car quoiqu'ils tiennent l'unité de
 Dieu, ils ne laissent pas d'admettre aussi la Trinité, comme un nombre procédant
 de l'unité. Ils expliquent cette pensée par l'exemple de trois plis dans un mou-
 choir, qui peut prendre le nom de trois, mais qui ne fait qu'une seule pièce de
 toile, lorsqu'il est étendu. Ceux-là ne font pas grands admirateurs de l'Alcoran.
 Ils se servent seulement de ce qu'ils y trouvent de conforme à leurs principes,
 afin de les confirmer par-là; mais ils rejettent le reste, comme s'il étoit aboli. Com-
 me ils croient que la contemplation de la Majesté de Dieu fait le souverain bien
 de l'homme, ils méprisent les rêveries & les imaginations grossières de Mahomet,
 touchant les délices du Paradis. Tous les *Schees*, & tous les habiles Prédicateurs
 des Mosquées Royales font de cette Secte. Ils font fort assidus dans leurs dévo-
 tions, sobres dans leurs repas, de bonne humeur & agréables dans leur conver-
 sation. Ils aiment fort la Musique, se mêlent un peu de Poésie, & composent des
 (b) Poèmes pour instruire leur auditoire. Ils sont aussi très-généreux, &
 compatissent extrêmement à la misère des hommes. Ils ne sont ni avarés, ni
 austères, ni admirateurs d'eux-mêmes. C'est pourquoi leur conversation est
 fort recherchée à Constantinople. Ils prennent grand plaisir à voir de jeu-
 nes gens bien faits & spirituels; & de là ils prennent sujet de s'élever à la
 contemplation de la beauté & de la perfection de Dieu. Ils ont aussi beaucoup
 de charité pour leur prochain, parce, disent-ils, qu'ils sont les créatures de Dieu.
 Ils choisissent autant qu'ils peuvent des Écoliers bien faits, & qui ont de la ma-
 jesté & de l'agrément tout ensemble, & les instruisent à être modérés, sages &
 graves, en un mot à s'abstenir de toutes sortes de mauvaises actions, & à pratiquer
 toutes les vertus. Cette Secte de Turcs mérite d'être préférée à toutes les autres.
 Je plains ceux qui en font profession, de n'être pas nés dans l'Église Chrétienne,
 & de n'avoir payé d'être instruits dans les mystères du Christianisme.
 Les (c) *Hérétiques*, ou *Etrangers*, sont bien différens de ceux-ci. Ils sont appel-
 lés de ce nom, parce qu'ils doutent de tout, & qu'ils ne déterminent jamais rien.
 Ils ne peuvent souffrir que l'on dispute, ni que l'on se mette en peine de cher-
 cher la vérité. Ils ne prennent jamais à tâche de persuader ni de dissuader aucu-
 ne chose, & disent comme les Académiciens, que le mensonge peut être fardé &
 embell de telle sorte par l'adresse & par la subtilité de l'esprit des hommes, qu'il
 passera pour une vérité insaisissable; & que la vérité au contraire peut être telle-
 ment déguisée & travestie par des sophismes & par de faux raisonnemens, qu'elle
 paroitra aussi disforme & aussi hideuse que le mensonge. C'est pourquoi ils assurent
 qu'il n'y a rien que de probable, & que c'est inutilement qu'on s'efforce de prou-
 ver quelque chose par une démonstration. Aussi disent-ils ordinairement, lors-
 qu'il s'agit de quelque point de controverse, *Dieu le sçait, cela nous est inconnu*.
 Cependant il ne laisse pas d'y avoir des Prédicateurs de cette Secte, qui de là

(a) Ou plutôt Pythagoricienne, comme le dit fort bien le P. *Marsacci*. Le nom d'*Esfrahaites* vient, selon *Bespier*, d'un mot Arabe, qui signifie luit ou resplendit.

(b) Ou des *Chansons spirituelles*. Voyez *Bes-*

piez, uli sup.

(c) Espèce de *Pyrrhoniens Mahométans*. Leur nom, dit *Bespier*, vient d'un mot Arabe, qui signifie étonnement.

„ sont élevés peu à peu à la Charge de Mufli, dans l'exercice de laquelle ils se
 „ comportent, comme en toute autre chose, avec leur négligence ordinaire ; de
 „ sorte qu'ils sont toujours prêts à signer des Sentences en faveur de ceux qui les
 „ consultent, en ajoutant presque toujours au bas, *Dieu connoit ce qui est meilleur.*
 „ Pour ce qui regarde leur vie & leur conduite, ils observent ponctuellement les
 „ Cérémonies de la Religion de Mahomet, & les ordonnances des Loix civiles. Ils
 „ retiennent pourtant toujours quelque chose de leurs inclinations naturelles, & se
 „ laissent quelquefois aller à l'impétuosité de leurs passions. Ils boivent du vin,
 „ pour ne point paroître d'humeur chagrine & infociale : mais ils prennent ordinai-
 „ rement des sirops où il entre de l'Opium ; ce qui sert à augmenter leur stupidi-
 „ té naturelle : de sorte que lorsqu'ils ont le cerveau rempli des vapeurs de cette dro-
 „ gue, ils demeurent d'accord de tout ce qu'on leur propose, quelque contradiction
 „ qu'il y puisse avoir dans les choses qu'on leur demande. Ce n'est pas, disent-ils,
 „ qu'ils soient persuadés de la vérité d'une proposition plutôt que de l'autre : mais
 „ ils le font par complaisance pour leurs amis. Encore qu'ils appellent les *Efshrakites*,
 „ *Dogmatistes* obtinés & opiniâtres, on remarque néanmoins par expérience que
 „ les Mufis, qui ont été instruits dans les Ecoles des *Efshrakites*, ont été beaucoup
 „ plus heureux que ceux de la Secte des *Harettites* ; parce que les premiers se réglant
 „ sur un principe assuré, ne signoient les (a) *Fefas* qu'avec bien de la précaution,
 „ & qu'en donnant leur sentence sur des matières importantes, qui regardoient le
 „ bien de l'Etat, ils aimoient mieux s'exposer au danger de perdre leur Office, que
 „ de décider quelque chose contre leur conscience ; au lieu que les autres ne faisant
 „ presque nulle réflexion sur ce qu'ils signoient, se laissoient plutôt conduire au ha-
 „ zard, qu'à la solidité du raisonnement : de sorte que le succès ne répondant pas tou-
 „ jours aux espérances du Prince ou de ses Ministres, ils en rejettoient toute la faute
 „ sur le conseil du Mufi ; & ainsi ils ont été bien plus sujets à être punis de ba-
 „ nissement ou de mort que les *Efshrakites*. „

Nous passons les réflexions que fait Ricault sur le grand nombre de Sectes qu'il y a parmi les Mahométans. Il valoit mieux, ce semble, en faire d'autres sur le caractère de ces Sectes. Les opinions de plusieurs de ces Hérétiques sont pour la plupart équivoques, & peuvent être interprétées en bien comme en mal. Telles sont celles des *Malumigites* & *Mezzachultens*. Les opinions de quelques autres pourroient bien avoir été ou mal exposées, ou mal entendues ; par exemple, celle des *Jabajachites*, qui paroît avoir en vue la manière dont Dieu connoit les événemens contingens, & sa Providence particulière. A l'égard des *Muferrins*, &c. si leurs sentimens sont bien rapportés, il est impossible d'en faire l'apologie. Mais sont-ils bien rapportés, & n'a-t-on pas trop affecté de les charger de la malédiction publique ? Les Orthodoxes du Mahométisme ont leurs faiblesses comme les autres ; gardons-nous pourtant de comparer faiblesse à faiblesse. Personne n'ignore que celles des Mahométans n'ont aucun mérite.

Si cependant ce qu'on nous dit de ces *Muferrins* étoit véritable, on pourroit peut-être les regarder comme un reste de la Secte d'un certain *Schamalgal*, qui outre la transmigration des ames, soutenoit que dès cette vie il étoit possible de faire la transfusion d'une ame dans l'autre ; que ces ames pouvoient se confondre ensemble, &c. En vertu de cette transfusion, il approuvoit & autorisoit les commerces les plus intellectuels, comme un moien assuré de parvenir à une *transfusion plus parfaite*, dans laquelle, selon le plus ou le moins de progrès que l'on avoit fait, on communiquoit ses lumières aux moins parfaits. *Schamalgal* & ses Sectateurs, que l'on a surnommés les *Illuminés*, portoient l'impudence jusqu'à assurer, que les ames de ceux qui refuseroient la communication de lumière, reviendroient expier cette faute après leur mort dans les corps qu'elles occuperoient de nouveau.

A tout ce qui a été dit concernant les Sectes on doit ajouter *Aikom*, un des plus anciens *Quétistes* du Mahométisme. Dans une de ses visions il s'étoit fait écrire par un Ange, à ce que dit la Légende, au nombre de ceux qui aiment Dieu ; & cet amour ne cédoit nullement à celui de nos Mytiques outrés, puisqu'à peu près comme les autres il disoit, „ que l'Enfer avec la volomé de Dieu lui étoit préférable au Paradis sans l'accomplissement de cette volonté divine. J'aime mieux, di-

(a) *Fefna* ou *Fefsa*. C'est ainsi qu'on appelle à Constantinople la décision du *Mufi* sur quel-

que affaire que ce soit, civile ou ecclésiastique;

laquelle ils se
rdinaire ; de
ceux qui les
est meilleur.
tellement les
x civiles. Ils
relles, & se
vent du vin,
ment ordinai-
leur stupidi-
de cette dro-
contradiction
s, disent-ils,
l'autre ; mais
les *Eshrak*-
périence qu'é
été beaucoup
rs se réglant
précaution,
gardoient le
Office, que
es ne faisant
duire au ha-
lant pas tou-
oute la faute
puns de ba-

sectes qu'il y
es sur le ca-
pour la plu-
Telles sont
autres pour-
le, celle des
es évènements
si leurs fen-
Mais font-ils
fiction publi-
les notes :
n'ignore que

ourroit peut-
qui outre la
ure la trans-
semble, &c.
es les plus in-
nfante, dans
n communi-
que l'on a
mes de ceux
e faite après

em, un des
oit fait écrit-
ent Dieu ; &
n'a peu près
oit préféra-
e mieux, di-

u ecclésiastique;

soit-il dans le même stile, aller en Enfer en faisant la volonté de Dieu, que de
jouir du Paradis en lui déobéissant. On conçoit assez que tout cela n'est qu'un
galimatias contradictoire. Il se trouve encore parmi les Turcs & parmi les *Soufis* de
Perse un grand nombre de *Quétistes* de cette force, & qui aiment à parler comme
cet *Adhem*. On y en trouve aussi qui, à force de raffiner sur l'étendue, la *route-pré-
sente* & l'immensité de Dieu, qu'ils prétendent rendre infiniment respectable à leurs
Disciples, le représentent comme (a) l'espace qui contient tout l'Univers ; un cercle,
au centre duquel aboutissent toutes les opérations des Créatures, &c. D'autres font
passer par (b) degrés l'Amour de Dieu de l'amitié à l'amour, de l'amour au désir,
du désir à l'ardeur, de l'ardeur à l'extase, & même à cette espèce de fureur connue
sous le nom d'Entousiasme. Dans cet excès d'amour on trouve de ces *Quétistes*
Orientaux, qui osent dire que non-seulement il faut sacrifier tout ce qu'on a dans
le monde, mais même ses espérances pour l'autre ; & que c'est le moien certain
d'arriver à un intime union avec Dieu. Au reste il est bon de remarquer ici,
que les Arabes & les Turcs (c) qualifient du même nom un homme furieux, & ce-
lui qui se dit transporté de l'Amour divin. Il paroît aussi par ce que rapporte l'Au-
teur cité dans la note, que les Mystiques Orientaux s'élevent à la contemplation par
les mêmes voies que les nôtres ; c'est-à-dire, qu'ils se *spiritualisent* par des *idées char-
nelles*. Il leur faut de l'amour, & un langage d'amant, &c. Ajoutons ici pour der-
nière remarque sur cette matière, que comme le terme (d) en question signifie pro-
prement un homme possédé par un esprit étranger, soit bon ou mauvais, les Maho-
métans prennent souvent les fols pour des gens agités ou inspirés par l'esprit de
Dieu, & pour des Saints. C'est d'Herbelot qui s'exprime ainsi.

Enfin pour terminer ce qui regarde le Mahométisme & ses Sectes, il y a dans le
sein de cette Religion une Secte (e) d'*indifférens*, qui soutiennent que l'on ne doit point
préférer les Orthodoxes aux Hérétiques, & qu'au contraire il faut les regarder les
uns & les autres comme également bons Musulmans ; mais ces *Mahométans Latitudi-
naires*, & peut-être simplement trop tolérans, ont le malheur d'être regardés comme
des Gentils ou des Païens par les *Sonnites* & les *Schijtes*, qui partagent entr'eux le
Monde Mahometan. On suppose allèz (f) qu'il en est de même ailleurs. La tolérance
étant fondée sur un (g) principe naturel, rien, à ce qu'il semble, n'est plus digne
d'un homme raisonnable. Mais après tout, on n'est que trop souvent forcé de pren-
dre parti, & dans l'Orient, & dans l'Occident, pour l'amour des hommes ; & là,
comme ici, la neutralité fait dire de celui qui l'observe trop rigoureusement,

Unum habet in cornu, longè fugo.

(a) Voyez d'Herbelot, au titre de *Din*.
(b) Voyez le même au titre de l'Amour de
Dieu, p. 321.
(c) Le même au titre de *Megnoun*.
(d) *Megnoun*.
(e) Voyez d'Herbelot à l'article de *Schoubiuh*.

(f) *Quod tibi non fieri vis, &c.*
(g) On ne doit pas être surpris d'entendre
ainsi parler l'Éditeur Hollandois en faveur du
Tolerantisme. Nous avons fait observer ail-
leurs assez précisément, quels étoient ses senti-
mens à ce sujet.

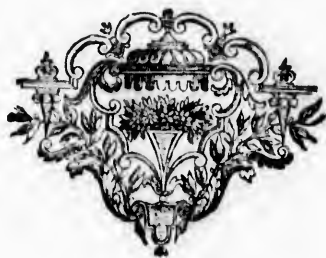


TABLE DES CHAPITRES.

Introduction à l'Histoire du Mahométisme ,	page 5.
Origine des Arabes.	6.
Généalogie de Mahomet.	16.
Cérémonies, Mœurs & Coutumes Religieuses des Mahométans.	
I. PARTIE, Où on traite de l'Histoire & des Dogmes de la Religion Mahométane.	
CHAPITRE I. Abregé de la Vie de Mahomet.	39.
Sa naissance, & son éducation.	40.
Premiers emplois de Mahomet.	Ibid.
Commencement de sa Mission, ses visions, ses Disciples, son Alcoran, &c.	43.
Etablissement de la Secte Mahométane ; Guerres qu'elle eut à soutenir, &c.	44.
Mort de Mahomet ; ses Funérailles.	48.
Portrait de cet Imposteur, ses vices, ses vertus, &c.	63.
CHAP. II. Des commencemens du Mahométisme, & des causes de son établissement.	71.
CHAP. III. De l'Alcoran.	86.
* CHAP. IV. Extrait de l'Alcoran.	99.
CHAP. V. De la croiance & des Coutumes des Mahométans, selon M. Simon.	130.
CHAP. VI. Dissertation sur les fausses idées & les préjugés qu'on a pris contre le Mahométisme, traduite du Latin de M. Reland.	136.
<i>Que la plupart des Religions ont été mal decrites par leurs adversaires, & premièrement celle des Juifs.</i>	137.
<i>Que la Religion Chrétienne n'a pas été plus ménagée que celle des Juifs.</i>	138.
<i>Les Protestans n'ont pas été mieux traités que quelques Catholiques Romains,</i>	Ibid.
<i>Que les Catholiques Romains ont tort de nous comparer aux Mahométans.</i>	140.
<i>Parallèle singulier de Vivaldo entre les Luthériens & les Mahométans.</i>	Ibid.
<i>Parallèle du même Vivaldo entre les Mahométans & les Catholiques Romains.</i>	141.
<i>D'où vient que l'on connoit si peu la Religion Mahométane.</i>	142.
<i>Réfutation de ce qu'on dit communément, qu'il n'est pas nécessaire d'étudier la Religion Mahométane.</i>	145.
<i>S'il est bien vrai qu'il ne soit pas permis aux Mahométans de disputer de Religion.</i>	146.
<i>Réfutation de ce qu'on dit communément, que nous avons assez de Livres, tant en Latin qu'en Langues modernes, pour connoître avec certitude par leur moyen la Religion Mahométane.</i>	151.
<i>Que la connoissance de l'Arabe est plus utile qu'on ne pense.</i>	Ibid.
<i>Que l'étude des Belles Lettres & des Langues Etrangères est inséparable de la Religion.</i>	152.
<i>Quel est le but qu'on s'est proposé dans l'Ouvrage qui traite de la Religion Mahométane.</i>	153.
CHAP. VII. Confession de Foi des Mahométans, ou Traité touchant les Articles que chaque Mahométan est tenu de recevoir & de croire, pour être bon Musulman, traduit du Latin de M. Reland.	154.
<i>De l'Existence de Dieu.</i>	Ibid.
<i>Du Prophète Mahomet, & de son Alcoran.</i>	Ibid.
<i>De la Providence, & de la Prédestination.</i>	155.
<i>De l'Interrogation du Sepulchre.</i>	Ibid.
	De

T A B L E D E S C H A P I T R E S .

301

	<i>De l'antéfixement futur de toutes choses.</i>	156.
	<i>De la Résurrection future.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>Du jour du Jugement.</i>	157.
	<i>De l'intercession de Mahomet.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>De la compensation future dans le Jugement dernier.</i>	158.
	<i>De la balance & du Purgatoire.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>Du Pont aigu, & du passage qu'il en faut faire.</i>	159.
	<i>Du Paradis.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>De l'Enfer.</i>	160.
CHAP. VIII.	<i>Le Catéchisme Mahométan, ou Abregé de la Théologie des Mahométans, traduit du Latin de M. Reland.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>Idee générale des principes de la Religion, tant spéculative que pratique.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>De la Foi en Dieu.</i>	161.
	<i>Des Anges.</i>	161.
	<i>Des Livres Sacrés ou Divins.</i>	162.
	<i>Des Envois de Dieu.</i>	163.
	<i>Du dernier jour.</i>	164.
	<i>Des Decrets de Dieu.</i>	166.
	<i>Des Ablutions, & des Purifications.</i>	170.
	<i>Des Prières.</i>	172.
	<i>Des Aumônes.</i>	175.
	<i>Des Jeûnes.</i>	177.
	<i>Du Pélerinage de la Mecque.</i>	179.
CHAP. IX.	<i>Eclaircissements sur la Religion Mahométane, traduits du Latin de M. Reland.</i>	180.
	<i>Quel est le but qu'on se propose dans ce second Traité.</i>	181.
	<i>S'il est bien vrai que les Mahométans admettent cette maxime; que chacun peut être sauvé dans sa Religion, pourvu qu'il vive bien.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>S'il est bien vrai que les Mahométans admettent un Dieu corporel.</i>	185.
	<i>Si les Mahométans sont Dieu Auteur du péché.</i>	187.
	<i>Si les Mahométans adorent Venus.</i>	188.
	<i>S'il est vrai que les Mahométans adorent toutes les Créatures.</i>	191.
	<i>Si les Mahométans nient la Providence.</i>	192.
	<i>S'ils sont professeurs de croire que Dieu prie lui-même pour Mahomet.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>Si les Mahométans nient l'Enfer.</i>	193.
	<i>De quel côté ils se tournent dans leurs Prières.</i>	194.
	<i>S'ils croient qu'on peut effacer les péchés par les fréquentes ablutions du corps.</i>	195.
	<i>Si dans les principes des Mahométans, les Démon sont amis de Dieu & de Mahomet.</i>	197.
	<i>Si, selon eux, il y a des Anges femelles.</i>	198.
	<i>Si les Anges bienheureux peuvent pécher, selon Mahomet.</i>	199.
	<i>Si les Diables entendent.</i>	200.
	<i>Si les Mahométans sont Origénistes.</i>	201.
	<i>Du Paradis de Mahomet, & de la suprême félicité, selon les Mahométans.</i>	202.
	<i>Si les femmes seront sauvées, selon les Mahométans.</i>	205.
	<i>S'ils vont à la Mecque, pour visiter le Sepulchre de Mahomet.</i>	207.
	<i>S'il est bien sûr que dans l'Alcoran on fasse la Sainte Vierge la propre sœur de Moïse.</i>	208.
	<i>Si Mahomet a plié Haman, contemporain de Mardochée, dans le siècle de Pharaon & de Moïse.</i>	210.
	<i>Si Mahomet a nié que J. C. soit mort.</i>	211.
	<i>Si la Vierge Marie, selon les Mahométans, est devenue enceinte pour avoir mangé des dattes.</i>	<i>Ibid.</i>
	<i>Si le Chien est un animal pur parmi les Mahométans.</i>	212.
	<i>Si les Mahométans, par un principe de leur Criance, se croient permise la violation de leurs Traités avec ceux qu'ils nomment Infidèles.</i>	214.

Tome I.

+ GGGG

S.

page 5.

6.

16.

étans.

igion Maho-

39.

40.
Ibid.

43.

or.in, &c. 44.

ut a soutenir,

48.

63.

66.

de son éta-

71.

86.

99.

on M. Simon.

130.

pris contre le

136.

versaires, &

137.

elle des fusts.

138.

ques Romains,

Ibid.

Mahométans.

140.

Mahométa's.

Ibid.

aboliques Ro-

141.

142.

suivre d'étudier

145.

de disputer de

146.

z de Livres,

certitude par

151.

Ibid.

inséparable de

152.

de la Religion

153.

les Articles

croire, pour

154.

Ibid.

Ibid.

155.

Ibid.

De

TABLE DES CHAPITRES.

<i>Si l'Auteur de l'Alcoran s'est contredit au sujet de l'Alcoran même.</i>	215.
<i>S'il est vrai que Mahomet ait confondu le Pharaon qui fit élever Moïse, avec celui qui tyrannisa le dernier le Peuple de Dieu, & qui fut englouti dans la Mer rouge.</i>	216.
<i>S'il est vrai qu'il ait été assez mauvais Géographe, pour avoir placé la Mecque dans le Pais des Ilammonites.</i>	217.
<i>S'il s'est contredit dans son Alcoran, en disant tantôt qu'il ne savoit pas lire, & tantôt qu'il savoit lire.</i>	218.
<i>S'il s'est encore contredit, en disant tantôt qu'il conduisoit les hommes dans la voie du salut, & tantôt qu'il ne savoit pas s'il y étoit lui-même & ses Disciples.</i>	Ibid.
<i>Si dans l'Alcoran il n'est fait aucune mention d'un Dieu Créateur & immortel.</i>	220.
<i>S'il est permis aux Mahométans, par les Principes de leur Religion, d'épouser avant de femmes qu'ils peuvent en entretenir.</i>	Ibid.
<i>Si les Mahométans ne prennent aucune précaution pour se laver le visage.</i>	225.
<i>Si, selon eux, Moïse est du nombre des réprouvés.</i>	226.
<i>S'ils ne reconnoissent que trois Prophètes, Moïse, J. C. & Mahomet.</i>	Ibid.
<i>Si l'homme a été formé d'une sang-sue, selon Mahomet.</i>	Ibid.
<i>S'il a nié l'immortalité de l'ame.</i>	227.
<i>S'il a enseigné que celui qui tue son ennemi, ou qui en est tué, est indubitablement sauvé.</i>	228.
<i>S'il est vrai que Mahomet avoit élevé un Pigeon, qui venoit murmurer à son oreille dans ses accès épileptiques.</i>	230.
<i>Si les Mahométans croient la pluralité des Mondes.</i>	231.
<i>Si Mahomet a emprunté la Circoncision des Juifs de son temps.</i>	232.
II. PARTIE, Contenant la Description des Cérémonies & l'raïques Religieuses, qui sont en usage chez les Musulmans.	235.
CHAPITRE I. De certains devoirs, & de plusieurs usages permis ou défendus par l'Alcoran.	236.
<i>De l'usage du vin & des liqueurs fortes.</i>	Ibid.
<i>Des Jeux de hasard.</i>	238.
<i>Diversifemens des Mahométans.</i>	239.
<i>De quelques autres défenses portées par l'Alcoran.</i>	241.
CHAP. II. Cérémonies du Mariage des Mahométans, de leur Circoncision, de leurs Funérailles.	243.
<i>Le Mariage des Mahométans.</i>	Ibid.
<i>Cérémonies de la Circoncision chez les Mahométans.</i>	250.
<i>Leurs Funérailles.</i>	256.
CHAP. III. Des Ministres & du Clergé de la Loi Mahométane.	262.
<i>Du Mufti, & des Prêtres du Mahométisme.</i>	264.
<i>Des Moines Mahométans.</i>	266.
CHAP. IV. Des Dévotions Mahométanes, & de tout ce qui regarde le culte des Musulmans.	269.
<i>Les Fêtes des Mahométans.</i>	271.
<i>Saints du Mahométisme.</i>	279.
<i>Superstitions des Mahométans.</i>	281.
CHAP. V. Des Sectes répandues dans le Mahométisme.	281.
<i>Sectes modernes du Mahométisme.</i>	289.

horan même.
215.
élever Moré,
fut englouti
216.
v ir placé la
217.
ne savois pas
218.
hommes dans
voit lui-même
Ibid.
créateur & im-
220.
Religion, d'é-
Ibid.
ver le visage.
225.
226.
& Mahomet.
Ibid.
Ibid.
227.
tué, est indu-
228.
i murmure à
230.
231.
ms. 232.
ligieuses, qui
235.
défendus par
236.
Ibid.
238.
239.
241.
concision, de
243.
Ibid.
252.
256.
262.
264.
266.
garde le culte
269.
271.
279.
281.
281.
289.

HISTOIRE GÉNÉRALE
DES
CÉRÉMONIES,
MŒURS ET COUTUMES
RELIGIEUSES
DE TOUS LES
PEUPLES DU MONDE.

SECONDE PARTIE DU TOME V.

Contenant les Cérémonies Religieuses des Idolâtres.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DES ÉTATS-UNIS

DE LA NÉCESSITÉ

DE LA PAIX

DISSERTATION
PRÉLIMINAIRE,
SUR
L'ORIGINE ET LE PROGRÈS
DE
L'IDOLATRIE.

Tome V

• H h h h

THE HISTORY OF
THE
CITY OF
NEW YORK
FROM
1609 TO 1812



Id
Die
de
du
aux
ce
crû
ten
a f
E
Die
mai
ne
qu'

(a



DISSERTATION

SUR

L'ORIGINE ET LE PROGRÈS DE L'IDOLATRIE.



Le mot Idolâtrie est Grec, & composé de deux autres qui signifient *Culte*, & *Représentation*, soit en Statue, ou de quelque autre manière. A l'égard du terme Idole, Tertulien prétend (a) que c'est un diminutif de celui d'*Idos* qui veut dire *Image*. Quelques Sçavans tirent au contraire l'éthymologie du nom d'Idole de deux mots Grecs, dont un signifie *Image*, l'autre *Douleur*, conformément au mot Hébreu *Hafabbim*, qui veut dire la même chose, pour faire comprendre par là que les Idoles sont la source de la douleur, & en même-temps des châtimens dont Dieu punissoit ceux qui s'abandonnoient à leur culte. Quoiqu'il en soit de ces différentes opinions, il est certain que dans l'idée commune & ordinaire, par le mot d'Idolâtrie, on entend le culte rendu aux Statues & aux autres représentations des fausses Divinités, & par celui d'Idoles, tout ce qui représentoit ces mêmes Dieux. Après ce préambule que nous avons cru nécessaire, examinons quelle a été l'origine de l'Idolâtrie, en quel temps elle a commencé, quel en a été le premier objet, & quels progrès elle a faits dans le Monde.

I. (b) Au commencement les hommes ne servoient & n'adoroient qu'un Dieu, Créateur, Eternel, Tout-puissant. *Adam* sortit immédiatement des mains de Dieu, en conserva dans sa famille l'idée la plus pure; & on ne sçauroit douter qu'elle ne se soit perpétuée dans la bouche de *Seth* jusqu'au Déluge. Il n'en fut pas de même de la famille de *Cain*. Ses des-

(a) Lib. de *Idol.* Cap. 3.

I (b) Origine de l'Idolâtrie.

pendans tombèrent non-seulement dans l'Idolâtrie, mais dans tous les autres crimes qui attirèrent sur eux la colère de Dieu. Les enfans des hommes, c'est-à-dire, selon les Interprètes, les descendans de Caïn furent adonnés aux passions les plus infâmes. L'idée pure d'un Être très-parfait commença insensiblement à s'obscurcir ; & parmi des hommes charnels, elle entra en commerce avec les sens ; ainsi on l'attacha bientôt à des choses sensibles ; & ce qui parut le plus utile & le plus parfait aux yeux de ces hommes corrompus, fut adoré comme leur plus grand Dieu.

« La première origine de l'Idolâtrie, dit (a) le Sçavant *Maimonides*, doit être rapportée au tems d'*Enos*, quand les hommes commencerent à étudier le mouvement des Etoiles & des Sphères célestes, & reconnurent que Dieu les avoit créées pour gouverner le monde. Ils imaginèrent que Dieu les avoit placées dans le Ciel, pour les faire entrer en partage de sa gloire, & pour lui servir comme de Ministres ; & conclurent que dès-là il étoit de leur devoir de les honorer. Sur ce fondement, ils commencerent à bâtir des Temples aux Etoiles, à leur offrir des Sacrifices, & à se prosterner devant elles, pour obtenir des faveurs de celui qui les avoit créées ; & ce fut-là la première origine de l'Idolâtrie. Ce n'est pas qu'ils crussent qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que les Astres ; mais ils étoient persuadés qu'en les adorant, ils accomplissoient la volonté du Créateur. Avec le tems certains faux Prophètes s'éleverent, prétendant être envoyés de Dieu, & disant qu'ils avoient des révélations pour faire adorer tel ou tel Astre, même pour faire offrir des Sacrifices à toute l'Armée des Cieux ; & ils en firent des figures, qu'ils exposèrent à la vénération publique. On commença alors à placer leurs représentations dans les Temples, sous les Arbres, & sur le sommet des Montagnes. On s'assembla en foule pour venir les adorer ; & on rapportoit la prospérité dont on jouissoit au culte qu'on leur rendoit. De-là vint que le nom de Dieu fut absolument banni de la bouche & du cœur des hommes. »

Tel est le sentiment de *Maimonides* sur l'origine de l'Idolâtrie. C'est aussi celui des Rabbins les plus sçavans. Mais il ne faut pas appuier davantage sur le tems qui précéda le Déluge, tems sur lequel Moïse s'est peu étendu. Quoique *M. Fournont* convienne qu'on ne peut en rien dire de certain au sujet de l'Idolâtrie, il ne laisse pas de croire qu'elle commença alors ; & il en assigne cinq causes, qui ont subsisté également après Noé. Ces cinq causes sont, 1. L'admiration ; delà le culte des Astres, sur-tout du Soleil & de la Lune, objets si frappans, si utiles, & dès-là si propres à attirer le culte des hommes. 2. La tendresse ; une mere n'a qu'un fils qu'elle chérit ; elle le perd, en fait faire une Statue ; & cette image devient la Divinité tutélaire de la famille. 3. La crainte ; tout le monde sçait cet ancien Vers.

Primus in orbe Deos se fit timor;

Et personne n'a jamais mieux connu cette foiblesse des hommes, que nos Missionnaires de l'Amérique, qui entendoient dire à tout propos, si Dieu est bon, il n'a pas besoin de notre culte ; les Démons seuls, ou les Génies mal-

(a) Dans son *Traité de l'origine de l'Idolâtrie* | traduit par *Vossius*.

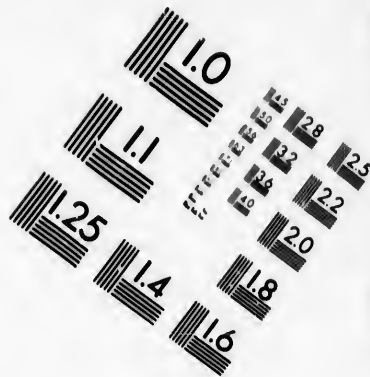
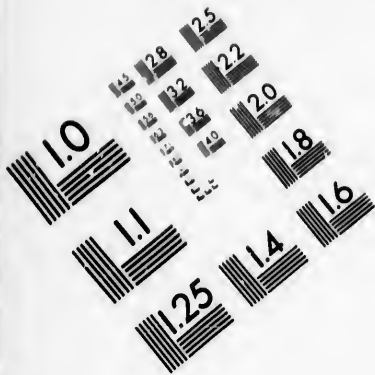
mal-faisans le méritent, pour les empêcher de nous nuire. De la même source sont sans doute sortis parmi les Romains les Dieux *Avernici*, c'est-à-dire, qui éloignent le mal : delà encore la Déesse *Angerona*, la fièvre, les maladies défilées, & la crainte elle-même, qui devint chez ce Peuple une Divinité. 4. L'espérance ; c'est à elle qu'on doit l'origine des Dieux salutaires, tels qu'*Apollon*, *Eteulape* & tant d'autres, sur le secours desquels on fondeoit l'espérance de sa guérison. 5. Enfin la flatterie ; & il est inutile de citer des exemples des Dieux qui lui doivent leur origine. A ces cinq causes on doit en ajouter une sixième, la corruption du cœur ; un cœur corrompu adore ses défauts & ses excès : ses passions sont ses premières Divinités.

Un Auteur moderne, persuadé que l'Idolâtrie & le Polythéisme ne commencèrent qu'après le Déluge, en attribue l'origine à l'impieété & à l'Athéisme qui avoient régné avant ce grand événement : « C'est-là, dit-il, l'esprit des hommes ; quand ils ont été sévèrement punis pour quelque crime, ils se jettent dans une autre extrémité. » Delà cet Auteur conclut, que comme les hommes jugerent que le Déluge, qui portoit des marques si évidentes de la colère de Dieu, étoit arrivé pour punir l'Athéisme, ils se jetterent dans l'extrémité opposée : ils adorèrent tout ce qui parut mériter leur culte. Mais où cet Ecrivain a-t'il pris, qu'avant le Déluge, les hommes se fussent portés à cet excès d'impieété ? Moïse dit (a) à la vérité, que du commerce des enfans de Dieu, c'est-à-dire, des Successeurs de Seth avec les filles des hommes, naquirent les *Nephelim*, qui tombèrent dans les plus grands désordres, comme leur nom même le signifie : mais il ne dit nulle part qu'ils devinrent des Athées. Or que peut-on sçavoir de ces premiers hommes, que ce que cet Ecrivain sacré en a rapporté ?

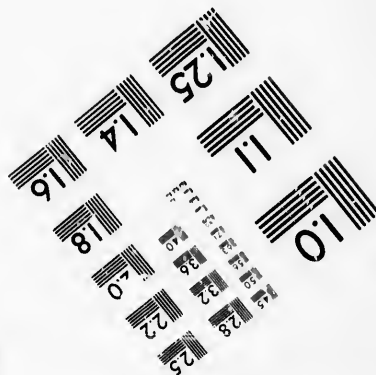
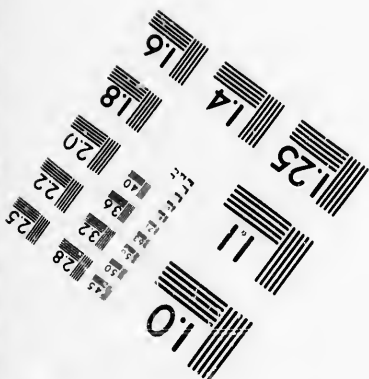
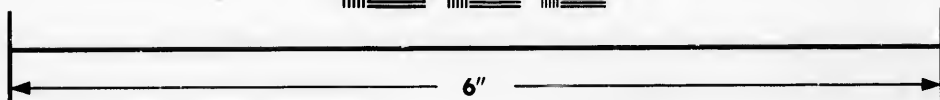
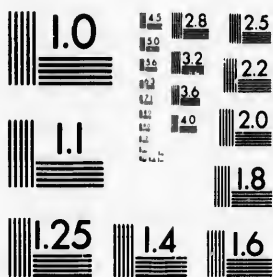
Quoiqu'il en soit de l'état de l'Idolâtrie avant le Déluge, il est certain que la connoissance & le culte du vrai Dieu furent réunis dans la Famille de *Noé*, qui resta seule sur la terre après ce grand événement. Ainsi avant la division des Langues, & pendant que les fils & petits-fils de ce Patriarche ne composoient qu'une Famille & qu'un Peuple, il est vrai-semblable que la pureté de ce culte ne fut point altérée. *Noé* vivoit encore, il étoit le chef de ce Peuple. Ses Fils *Cham* & *Japhet*, témoins eux-mêmes de la vengeance de Dieu sur leurs Contemporains, vivant au milieu de leurs Familles, auroient-ils souffert que leurs enfans eussent abandonné ce même culte ? On ne lit rien dans l'Antiquité, qui puisse nous porter à le croire. Il est donc très-probable que ce ne fut qu'après la dispersion de ce Peuple, que commença l'Idolâtrie ; & pendant que dans quelques Familles on conserva plus long-tems la véritable Religion, les autres l'abandonnerent pour adorer de vaines Idoles. Il est vrai que dans les Pais même les plus adonnés à l'Idolâtrie, il se trouva quelquefois des hommes qui adoroient Dieu en esprit & en vérité. *Melchisedech* Roi de Salem, *Jethro* beau-pere de Moïse, & *Job*, ne sont peut-être pas les seuls qui conserverent la connoissance du vrai Dieu. Quoiqu'il en soit, cette Religion pure dans les commencemens, souffrit dans la suite de grandes altérations. L'ignorance, & encore plus les passions y causèrent un mélange qui corrompit tout. Dès-

(a) Gen. Cap. 6.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16
17

lors l'idée de Dieu s'obscurcit : on fit entrer ses Ouvrages en concurrence avec lui ; & par un renversement étrange , mais trop réel , au lieu que la beauté des Créatures devoit élever l'homme à la connoissance du Créateur , elle fit oublier celui qui les avoit formées , & leur attira le culte qui lui étoit dû.

Les Philosophes , sur-tout les Platoniciens , tâchoient d'établir au sujet de l'origine de l'Idolâtrie un système particulier , qui , s'il étoit bien prouvé , seroit très-capable d'en diminuer l'absurdité. Ils soutenoient que l'idée que les Sages de l'Antiquité s'étoient formée de Dieu , étoit celle d'un Etre supérieur à tout ce qui existe ; d'un Esprit répandu dans l'Univers , qui anime tout , qui est le principe de toute génération , & qui donne la fécondité à tous les Etres ; d'une flamme vive , pure & toujours active ; d'une Intelligence infiniment sage , dont la Providence veille sans cesse à tout , & s'étend sur tout ; en un mot d'un Etre auquel , à raison de sa supériorité , ils avoient donné des noms différens , mais qui portoit toujours le caractère de ce Domaine souverain , qui ne convient qu'au Maître absolu , & à celui de qui tout émane. *Porphyre* , après *Théophraste* , s'efforça même de prouver que dans ces commencemens la Religion étoit fondée sur des maximes très-pures , & sur des idées fort différentes de celles qui régnoient de son tems. Ainsi par un système raffiné , ces Philosophes prétendoient excuser l'Idolâtrie : mais on leur soutint qu'excepté parmi les Patriarches & chez les Juifs , on n'avoit jamais trouvée une Religion telle qu'ils la dépeignoient ; & que l'Idolâtrie la plus grossière étoit par tout ailleurs le système dominant. Pour se conduire dans la recherche de l'origine de l'Idolâtrie , il faut des Guides plus sûrs que les Philosophes Païens.

Les Peres ont pris la chose du côté de la Morale , & ils ont dit avec beaucoup de raison , que l'Idolâtrie n'est venue dans le monde que par la corruption du cœur de l'homme. L'orgueil , l'amour de l'indépendance , le penchant au plaisir des sens , sont les véritables causes de son établissement.

II. (a) Mais en quel tems commença ce désordre ? L'écriture Sainte n'en parle qu'en passant , & par occasion. La première fois qu'elle en fait mention , est au sujet du fils de Zelpha , Servante de Lia , à qui celle-ci donna le nom de Gad. *Selden* dit (b) que les Hébreux interprétoient ce mot par celui d'Astre favorable , & que Gad en Arabe signifie la bonne fortune. *S. Augustin* prétend (c) qu'en cette occasion Lia parla à la manière des Idolâtres , & qu'elle invoqua l'Astre favorable à la naissance de son fils. La seconde fois qu'il est parlé de l'Idolâtrie dans la Genèse , est lorsque Jacob sortit de la maison de Laban , & que Rachel (d) enleva secrètement les *Teraphims* , ou les Idoles de son père. Ces passages font voir que l'Idolâtrie régnoit du tems de Jacob , ce qu'on ne peut contester : elle étoit même beaucoup plus ancienne que ce Patriarche , puisqu'elle la Ville d'Ur en Chaldée , où demeuroient ses Ancêtres , étoit Idolâtre : mais ils ne nous apprennent point l'époque de son établissement dans le monde.

L'Auteur du Livre de la Sagesse (e) propose deux ou trois sources

(a) En quel tems commença l'Idolâtrie.

(b) *De Div. Syris.*

(c) *In Genes.* 2. 91.

(d) *Gen.* Cap. 31.

(e) *Sap.* Cap. 15. v. 15. & 16.

de l'Idolâtrie : mais il est aisé de s'appercevoir que celui qui a composé ce Livre n'a jamais eu dessein de traiter dogmatiquement de l'origine du culte des faux Dieux. Ce n'est donc point dans les Livres Saints, que nous pouvons apprendre la véritable époque de l'établissement de l'Idolâtrie.

S. *Ephiphane* croit (a) que Sarug, Aieul de Tharé père d'Abraham, en fut le premier Auteur : mais l'Écriture insinue seulement (b) que les Aieuls de ce Patriarche étoient engagés dans le culte des Idoles, sans dire qu'ils en avoient été les Inventeurs. *Joseph* avance même (c) que ce mal étoit alors si général, qu'Abraham fut le premier qui osa dire qu'il n'y avoit qu'un Dieu, & que tout l'Univers étoit l'ouvrage de ses mains. Il faut donc remonter plus haut. Nemrot est celui à qui on attribue ordinairement l'origine de l'Idolâtrie : on prétend (d) que c'est lui qui introduisit le culte du feu, qui a duré si long-tems. Mais quelque idée que l'Écriture nous donne de l'insolence de Nemrot, qui fut l'auteur du dessein de la Tour de Babel, dessein qu'on peut regarder comme une espèce de révolte contre le Ciel, il n'est dit nulle part qu'il ait porté les Chaldéens à adorer des Êtres sensibles. On n'est pas mieux fondé à dire que Ninus fut le premier auteur de l'Idolâtrie. Elle est plus ancienne que lui, puisqu'il ne vivoit (e) que vers le tems des premiers Juges, & que long-tems auparavant l'Écriture reproche à Tharé & à Nachor le culte des Idoles.

C'est sans doute dans la famille de Cham, qu'il faut chercher la véritable origine de l'Idolâtrie. Les enfans infortunés de ce pere maudit oublièrent les premiers les sages conseils de Noé ; & s'abandonnant à leurs passions, ils chercherent des objets sensibles, pour leur offrir un culte superstitieux. Comme les deux fils de Cham, Chanaan & Misraïm s'établirent, l'un dans la Phénicie, & l'autre dans l'Égypte, c'est dans ces deux Roiaumes que l'Idolâtrie prit naissance. Il y a lieu de croire qu'elle commença plus tard dans les Païs peuplés par les descendans de Sem & de Japhet.

L'Égypte & la Phénicie sont donc les premiers berceaux de l'Idolâtrie. C'est le sentiment (f) d'*Eusebe*, de *Lactance* (g) & de (h) *Cassien*, dont le premier en rapporte l'origine à Chanaan, & le second à Cham son pere : c'est ce qu'ont pensé sur ce sujet plusieurs Rabbins, qui croient même que ces deux Patriarches étoient Idolâtres avant le Déluge. *Vossius* dit (i) qu'il est hors de doute que l'Idolâtrie a commencé dans la famille de Cham, & par conséquent dans l'Égypte. Cet Auteur ajoute, que tous les Anciens en conviennent ; & sans parler de *Diodore* & de plusieurs autres, il suffit de citer *Lucien*, qui dit formellement (k) que les Egyptiens sont les premiers qui ont honoré les Dieux, & leur ont rendu un culte solennel.

En effet l'Égypte a toujours été regardée comme le centre de l'Idolâtrie ; c'est l'idée que l'Écriture en donne en plusieurs endroits. Là régnoient la Magie, la Divination, les Augures, l'Interprétation des songes, malheureux fruits d'un culte superstitieux. Dès le tems même de

(a) *De Hæres.* L. 1.

(b) *Jesûs*, Cap. 24.

(c) *Antiq. Jud.* L. I. Cap. 9.

(d) *Hugo Victor*, in *Genes.* Cap. 10.

(e) *Vossius* place le règne de Belus l'an du monde 2682. & celui de Ninus en 2687.

(f) *Prepar. Evang.* Cap. 6. & 9.

(g) *De falsa Relig.* L. 11.

(h) *Collas.* 8. Cap. 21.

(i) Remarques sur le Traité de *Maimonides* touchant l'Idolâtrie.

(k) *De Dea Syria.*

Moïse, l'Idolâtrie y étoit à son plus haut point; ce qui suppose une grande ancienneté. Car un système complet de Religion ne s'établit qu'avec beaucoup de tems. Moïse même ne semble avoir donné un si grand nombre de préceptes aux Juifs, que pour les opposer en tout aux cérémonies Egyptiennes. Ce qui regarde les Sacrifices, l'usage des viandes, & la Police, ne fut établi que pour les éloigner des pratiques de ce Peuple idolâtre.

Voilà sans doute le País où commença l'Idolâtrie; d'où elle passa dans la Phénicie (a), si même elle n'y commença pas en même tems. De la Phénicie elle se répandit en Orient, dans les lieux habités par les descendants de Sem, dans la Chaldée, la Mésopotamie & les País voisins; & dans l'Occident où s'étoit établie la postérité de Japhet, c'est-à-dire, dans l'Asie mineure, dans la Grèce & dans les Isles. C'est le chemin qu'*Ensebe* & les anciens Peres lui font prendre. Et il ne faut pas écouter les Grecs, quand ils disent que l'Idolâtrie commença, ou dans l'Isle de Crete sous le règne de Melissus, ou à Athènes sous Cecrops, ou en Phrigie; puisqu'ils ne connoissoient pas les véritables Antiquités, & qu'il est sûr que leur Religion & leurs Cérémonies étoient venues d'Egypte & de Phénicie, avec les Colonies qui leur arriverent de ces anciens Roiaumes, comme tous les Sçavans en conviennent, & comme Hérodote le dit formellement. L'Egypte & la Phénicie sont donc les deux País où l'Idolâtrie a pris naissance. Peut-être y commença-t'elle du vivant même de Cham: il est certain du moins qu'elle y fut fort répandue sous le règne de Misraïm son fils.

III. (b) Après avoir trouvé l'époque la plus probable de l'Idolâtrie, & découvert les lieux où elle a commencé, tâchons d'apercevoir quel en fut le premier objet. Le célèbre *Vossius* (c) croit que la plus ancienne Idolâtrie a été celle des deux Principes. Les hommes aiant vû le monde rempli de biens & de maux, & ne pouvant s'imaginer qu'un Etre qui est essentiellement bon, pût être l'auteur du mal, inventerent deux Divinités égales en puissance & éternelles. Ils crurent que tout le bien venoit du bon Principe, & que le mauvais faisoit tout le mal qu'il pouvoit faire; que celui-ci voyant que le bon Principe vouloit créer un monde, avoit traversé son dessein autant qu'il avoit pû; qu'il y avoit eu à ce sujet une guerre très-vive entre ces deux Etres, & que c'est ce qui avoit retardé cette création, jusqu'au moment où le bon Principe avoit eu le dessus; que pour s'en venger, le mauvais y avoit répandu toutes sortes de maux & de misères. Ce Sçavant Auteur ajoute, qu'on ne peut pas fixer au juste l'époque de cette erreur, ni dire qui l'inventa le premier: mais il pense avec raison qu'elle est très-ancienne.

Plutarque fait une longue énumération (d) de ceux qui l'ont enseignée, non-seulement parmi les Grecs, mais même chez les Barbares. *Vossius* croit qu'elle se répandit en peu de tems dans toute l'Egypte, si on en excepte la Thébaïde où le culte du vrai Dieu s'étoit conservé; & il prétend que tout ce que les Egyptiens publièrent d'Osiris & de Typhon, & des persécutions

de

(a) Quelques Sçavans prétendent que l'Idolâtrie commença dans la Phénicie, & que delà elle passa en Egypte. Il est difficile de contester un fait si ancien. On accorde tout, en disant qu'elle commença peut-être en même-tems dans

ces deux País.

(b) Quel fut le premier objet de l'Idolâtrie.

(c) *De Orig. Idol.* Lib. 1.(d) *In Isidr.*

de ce dernier contre son frère, devoit s'entendre de ces deux Principes, & de leur guerre éternelle. On peut ajouter, que tout ce que les Philosophes ont dit touchant ce bon & ce mauvais Principe; tout ce que les Perses ont publié de leurs deux Divinités, Oromase & Ariman; les Chaldéens, de leurs Planettes bienfaisantes ou nuisibles; les Grecs de leurs Génies salutaires ou pernicieux; que tout cela, dis-je, tire son origine de cette ancienne Théologie des Egyptiens, enveloppée sous les fables d'Osiris & de Typhon. Cette opinion, si nous voulons remonter à sa véritable source, venoit de la peine qu'on avoit eue de tout tems à accorder comment le mal pouvoit s'être introduit dans le monde, qui étoit l'ouvrage d'un Dieu infiniment bon & bienfaisant. Cette opinion fit des progrès infinis. Pythagore alla la puiser en Egypte, pour la répandre ensuite dans toute l'Italie; & dans le quatrième siècle le fameux Manès en infecta le Christianisme.

De l'Idolâtrie des deux principes *Vossius* passe à celle des Esprits; & il cherche les causes qui portèrent les hommes à les adorer. Il en trouve deux; la connoissance qu'on avoit de l'excellence de leur Etre, & les effets surprenans qu'on croioit qu'ils produisoient. Les Oracles, les spectres & les effets magiques ne contribuèrent pas peu sans doute à faire reconnoître leur puissance & leur Souveraineté. Leur culte s'établit presque par tout, principalement à l'égard des mauvais Esprits; & l'on trouve encore cette sorte d'Idolâtrie dans tous les Pais où l'Evangile n'a pas été reçu, comme les Relations en font foi.

Enfin au culte des Génies *Vossius* joint celui des Ames, qui s'établit en plusieurs Pais, si nous en croions *Mela*, *Hérodote*, & *Tertullien*; surtout en Afrique, où l'on avoit beaucoup de vénération pour celles des grands hommes. Mais comme cette espèce d'Idolâtrie a fait le plus de progrès dans le monde, donnons plus d'étendue à cette pensée, & proposons les conjectures d'un habile homme (a) sur l'origine de ce culte.

Il croit que deux choses l'ont introduit; la reconnoissance, & la crainte. Le respect qu'on portoit aux Ancêtres fit établir la coutume des Pompes funébres. L'envie de plaire aux vivans fit louer avec excès les actions des morts: on chantoit des Cantiques à leurs funérailles: on les élevoit jusqu'au Ciel; & comme avant l'introduction de l'Enfer Poétique & des Charms Elysées, on croioit que les ames erroient dans les maisons, & dans les lieux qu'elles avoient fréquentés pendant leur union avec leur corps, on éleva dans l'endroit le plus respectable de la maison des espèces d'Autels, où l'on gardoit leurs portraits avec respect, & on y brûloit des pastilles & de l'encens. On établisoit quelqu'un pour avoir soin du culte qu'on leur rendoit; & c'est-là où l'on alloit dans les besoins pressans, pour implorer leur secours. L'envie de faire durer un ministère lucratif faisoit inventer à ces Prêtres des Histoires, où ils ne manquoient pas d'insérer du surnaturel & des miracles, tantôt pour épouvanter les Incrédules, tantôt pour animer les Dévots. Ces Ministres composoient aussi des Romans sur la vie de ces grands hommes. Ils les cachoit pendant long-tems, & les faisoient passer dans la suite pour de véritables Histoires. Quoique les Contemporains n'y fussent pas trompés, ceux qui vinrent long-tems après ne purent apprendre l'histoire de ces grands hommes que de la bouche de leurs Prêtres; & comme tout ce qu'on voioit ressenoit la Divinité, & qu'à des Chapelles particu-

(a) Le P. de *Tourmemine* Jésuite. Voyez le *Journal de Trévoux*, année 1702.

lières avoient succédé les Temples publics (a), on s'accoutuma tout de bon à honorer ces premiers hommes comme des Dieux. Il étoit même dangereux de vouloir pénétrer la source du culte établi. Il pensa en couter la vie à Eschyle, parce qu'on crut que dans une de ses piéces il avoit révé- lé quelque chose des Mystères de Cerès. Aussi voioit-on dans les Temples, sur-tout dans ceux d'Osiris en Egypte, une Statue d'Harpocrate tenant un doigt sur sa bouche, pour marquer qu'il étoit défendu de révéler le mystère de sa vie & de sa mort : c'est aussi ce que signifioient dans le même País les Sphinx placés à l'entrée des Temples, comme des Symboles du silence.

La seconde cause de l'Idolâtrie, selon le même Auteur, est la crainte des maux auxquels on peut être exposé. On s'imaginait, par exemple, que les Astres causoient plusieurs maux par leurs influences : on les croioit animés & immortels, parce qu'on les voioit sans aucune altération. Ainsi on imagina que le moien le plus sûr pour se les rendre favorables, étoit de les apaiser, lorsqu'on les croioit irrités ; & dès-lors on commença à se prosterner devant la Lune, le Soleil & toute la Milice du Ciel, comme les Prophètes le reprochent si souvent aux Nations.

M. le Clerc prétend (b) que la plus ancienne espèce d'Idolâtrie est celle qui rendoit aux Anges un culte Religieux. Delà on passa, dit-il, à celui des Ames des hommes illustres : ensuite, comme on s'avisa de dire que ces Ames séparées des corps étoient attachées à certains Astres, & qu'elles les animoient, on en vint enfin à adorer ces Astres mêmes.

Sans vouloir entrer ici dans la critique de ces différentes opinions, il paroît certain que l'Idolâtrie a commencé par le culte des Astres, sur-tout du Soleil. Comme on n'abandonna le vrai Dieu, que parce que l'idée d'un Etre purement spirituel s'étoit effacée dans le cœur des hommes devenus charnels, il n'y a pas d'apparence qu'ils aient pris d'abord pour objet de leur adoration des hommes semblables à eux. Il est vraisemblable qu'ils chercherent des Etres sensibles, qui portassent le caractère de la Divinité, dont ils n'avoient pas entièrement perdu l'idée, & qui en fussent le Symbole le plus expressif. Or rien n'étoit plus capable de les séduire que les Astres, sur-tout le Soleil. Sa beauté ; le vif éclat de sa lumière ; (c) la rapidité de sa course ; sa régularité à éclairer tout à tour toute la terre, & à porter par tout la fécondité, caractères essentiels de la Divinité, qui est elle-même la lumière & la source de tout ce qui est ; tout cela n'étoit que trop capable de faire croire à des hommes grossiers, qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que le Soleil, & que cet Astre brillant (d) étoit le trône de la Divinité. Dieu avoit établi sa demeure dans le Ciel ; (e) & ils n'y voioient rien qui portât plus de marques de la Divinité que le Soleil.

On ne sçauroit donc douter de l'antiquité du culte du Soleil & des autres Astres ; & si à des raisons si naturelles il falloit joindre l'autorité, nous pourrions citer non-seulement plusieurs grands hommes qui ont été de ce sentiment, mais aussi presque tous les Rabbins, sur tout le célèbre *Maimo-*

(a) Ou plutôt les tombeaux qu'on leur avoit élevés étoient si superbes, que dans la suite on les regarda comme des Temples.

(b) Index Philolog. ad Histor. Philosoph. Orient. in voce Angelus.

(c) *Exultavit ut Gigas ad currendam viam.*

Pf. 18. v. 6.

(d) *In Sole posuit Tabernaculum suum.* Ibid. v. 5.

(e) *Aristote* dit que tous les Peuples conviennent, que les Dieux habitent dans le Ciel. *De Cælo*, Lib. 1. Cap. 3.

nides, qui dans son *Traité sur l'origine de l'Idolâtrie* croit que ce fut par-là qu'elle commença.

Dans l'ignorance où étoient les hommes sur la nature du vrai Dieu, dit ce sçavant Rabbín, rien n'a dû les frapper davantage que la vue du Soleil & des autres Astres. Les hommes n'ont jamais perdu ce principe, que la Divinité renferme essentiellement le beau ; & n'ayant pas assez de lumières, pour s'élever jusqu'à l'idée d'une substance immatérielle & invisible, ils ne trouverent rien de plus admirable dans la nature que le Soleil & les Astres. La reconnoissance assez naturelle aux hommes, lorsqu'ils reçoivent quelque bien, les fortifia encore dans la même pensée. Ils ne pouvoient douter, que le Soleil ne fût la source de la fécondité ; que c'étoit à sa chaleur que devoit se rapporter la fertilité de la terre, qui sans ses rayons dont elle est échauffée, ne seroit qu'une masse stérile, sans arbres & sans fruits ; les révolutions & les mouvemens réguliers des Sphères célestes les persuadèrent bientôt que les Astres étoient animés ; & cette erreur n'a eu que trop de partisans. Cette opinion devint même celle des Sçavans & des Philosophes, sur-tout des Platoniciens. Ce fut dans cette Philosophie que *Philon Juif* prit ce dogme, (a) que les Astres sont des âmes incorruptibles & immortelles ; & c'est sur les principes de cette Doctrine, qu'*Origene* s'efforça d'établir la même opinion. Au témoignage d'*Eusebe* (b) qui s'explique clairement sur cet article, on peut joindre celui de *Diodore de Sicile*. « Les premiers hommes, (c) dit-il, frappés de la beauté de l'Univers, de l'éclat & de l'ordre qui y brillent de toutes parts, ne douterent point qu'il n'y eût quelque Divinité qui y présidât ; & ils adorèrent le Soleil & la Lune sous les noms d'*Osiris* & d'*Isis*. » Enfin rien ne prouve tant l'antiquité de cette espèce d'Idolâtrie, que le soin que prenoit *Moïse* (d) de la proscrire.

Les Auteurs ne s'accordent pas sur le lieu où a commencé le culte du Soleil. Quelques-uns prétendent que ce fut en Chaldée, fondés sur ce que les Peuples de ce Pais se sont appliqués de tout tems à l'Astronomie, & qu'ils avoient les premiers observé les mouvemens des Astres ; comme si pour admirer le Soleil & connoître ses vertus, il falloit des Observations Astronomiques, & qu'il ne fust pas d'ouvrir les yeux, pour être frappé de son éclat & de sa beauté. Il est beaucoup plus probable que ce fut en Egypte que l'Astronomie n'étoit peut-être pas moins ancienne qu'en Chaldée, que l'on commença à adorer le Soleil sous le nom d'*Osiris*.

De l'Egypte le culte du Soleil se répandit dans les Pais voisins, ou pour mieux dire, dans le monde, puisque cet Astre a été la divinité de toutes les Nations, même les plus barbares. Nous n'entreprenons pas de prouver ici en détail une vérité si connue. Il suffit d'observer, que les Ammonites l'adorèrent sous le nom de *Moloch*, à qui ils sacrifioient des enfans ; les Chaldéens, sous ceux de *Belus*, de *Baal*, ou de *Baal-Semen*, qui veut dire le Seigneur du Ciel. Les Arabes l'appelloient *Adonée* ; les Moabites, *Beelphegor* ; les Perses, *Mithras*. Il étoit nommé *Asabinus* par les Ethiopiens ; *Liber*, ou *Dionysius* par les Indiens ; *Apollon*, ou *Phœbus* par les Grecs & par les Romains, &c. Personne n'ignore que *Macrobe* (e) avoit entrepris

(a) Lib. *De Somniis*.

(b) *Prep. Evang.* Lib. II. Cap. 9.

(c) Lib. I.

(d) Deuter. 4. v. 10.

(e) *Sat.* Lib. I. Cap. 7.

de prouver, que tous les Dieux du Paganisme pouvoient se réduire au Soleil. En un mot, il n'y eut point de Peuple qui ne rendit un culte superstitieux à cet Astre. *Cesar* nous l'apprend en particulier des anciens Germains. *Hérodote* (a) en dit autant des Massagètes; & tous les Voyageurs rapportent la même chose de presque tous les Peuples, dont ils nous ont laissé des Relations. Les Juifs eux-mêmes se laissèrent aller quelquefois à cette superstition, puisque (b) *Josias* tua les chevaux, & brûla les chariots qu'on avoit consacrés au Soleil. Enfin sans parler de toutes les Villes qui portoient son nom, ou qui lui étoient consacrées, les Rois d'Ethiopie, d'Egypte & de Syrie, ceux de Perse, & plusieurs autres Princes de l'Orient se vantoient de descendre du même Astre. On verra dans la suite de cet Ouvrage, que les Yncas du Pérou & leurs descendans, ainsi que les *Nachés* de la Louisiane, ont eu la même prétention.

De l'adoration du Soleil & de la Lune on passa à celle des autres Astres, sur tout des Planètes, dont les influences étoient plus sensibles; en un mot on adora toute la Milice du Ciel. On nomme *Sabéisme* cette sorte d'Idolâtrie, qui a pour objet de son culte les Astres & les Planètes. Nous en parlerons dans la suite de cet Ouvrage. Nous observerons seulement, que le Sabéisme est la plus ancienne Secte du Monde Païen. Elle a commencé peu de tems après le Déluge, puisqu'elle étoit connue des ancêtres d'Abraham, de Tharé & de Sarug, & peut-être même avant eux. Elle est celle qui a fait le plus de progrès. Enfin c'est de toutes les Sectes celle qui a duré le plus long-tems, puisqu'il y a encore aujourd'hui un grand nombre d'Idolâtres qui la suivent.

IV. (c) Quelque tems après leur séparation, les premiers hommes étoient extrêmement grossiers. Si nous en croions *Diodore* de Sicile, les Grecs qui dans la suite devinrent si polis, ne différoient guères de ceux qu'ils s'accoutumèrent à appeler Barbares. Il ne faut donc pas s'imaginer, que dans les commencemens l'Idolâtrie fût un système raisonné; ou que la Théologie se trouvât alors chargée de cet attirail de Cérémonies, qu'on y ajouta dans la suite. Rien de plus simple, ni en même tems de plus grossier que la Religion des premiers Idolâtres. On ne faisoit guères de dépense, ni pour représenter les Dieux, ni pour leur rendre un culte Religieux. *Pausanias* nous apprend que du tems de *Cécrops*, les Athéniens n'offroient à Jupiter Céleste que de simples gâteaux. Les Scythes, selon (d) *S. Clément* d'Alexandrie, adoroient dans les anciens tems un Cimetière: les Arabes une pierre brute & informe; & parmi les autres Nations on se contentoit d'élever un tronc d'arbre, ou quelque colonne sans ornement. On nommoit ces Cippes *Zoara*, parce qu'on les peloit, s'ils étoient de bois, & qu'on les lissoit un peu, s'ils étoient de pierre.

Ce qui commença à donner un grand cours à l'Idolâtrie, & qu'on doit mettre par conséquent parmi les principales causes de ses progrès, fut l'invention des Arts, sur tout de la Peinture & de la Sculpture. Des Statues bien faites attirèrent plus de respect; & on eut moins de peine à croire que les Dieux qu'elles représentoient, y habitoient. Souvent même les Satues augmentoient le nombre des Dieux, comme *S. Augustin* le remarque à l'occasion des Muses, qui originairement n'étoient que trois: mais avant été représentées

(a) Lib. I. Cap. 226.

(b) 4. Reg.

(c) Du progrès de l'Idolâtrie.

(d) Orat. ad Cypri.

représentées par trois Sculpteurs différens, leurs Statuës parurent si belles, qu'on les consacra toutes neuf.

Du culte des Astres que nous avons dit avoir été les premiers Dieux du Paganisme, on passa à celui des autres Etres matériels; sur tout du Ciel, des Elémens, des Fleuves & des Montagnes; enfin au culte des hommes qu'on plaça au rang des Dieux.

Nous avons parlé plus haut des raisons, qui purent porter les hommes à adorer leurs semblables. La reconnoissance, l'amour d'une épouse pour un époux chéri, ou d'une mere pour son fils bien aimé; la beauté de l'ouvrage d'un Sculpteur, les belles actions, l'invention des Arts nécessaires, tout cela fit honorer la mémoire de quelques grands hommes, obligea à garder leurs Portraits & à distinguer leurs Tombeaux, qui devinrent enfin des Temples publics. Tels étoient les Tombeaux d'Acrise, de Cécrops, d'Erichonius, d'Imarus, de Cléomaque, de Cinyras & de plusieurs autres. Ce fut encore dans la Phénicie & dans l'Egypte que commença cette sorte d'Idolâtrie; & il est vraisemblable que ce fut, pour l'Egypte, peu de tems après la mort d'Osiris & d'Isis. Comme ils s'étoient distingués l'un & l'autre (*) par leurs belles actions; qu'ils avoient enseigné l'Agriculture, & appris à leurs Peuples plusieurs autres Arts nécessaires à la vie, on crut ne pouvoir reconnoître les obligations immortelles qu'on leur avoit, qu'en les honorant comme des Divinités. Mais parce qu'on auroit été choqué de voir qu'on rendoit des honneurs divins à des personnes qui venoient de mourir, on publia que leurs ames s'étoient réunies aux Astres, dont elles étoient sorties auparavant pour venir animer leurs corps. On les prit dès-lors pour le Soleil & la Lune; & leur culte fut confondu avec celui de ces deux Astres, comme nous l'avons déjà dit.

Cette coutume de déifier les hommes passa d'Egypte chez les autres Peuples; & nous voions que presque dans le même tems les Chaldéens mirent leur Belus au rang des Dieux. Les Syriens, les Phéniciens, les Grecs enfin & les Romains imitèrent les Egyptiens & les Chaldéens; & le Ciel se trouva bientôt peuplé de mortels deifiés, comme le remarque Ciceron: ce qui étoit encore vrai dans un autre sens, puisqu'en faisant leur Apothéose, on publioit que leurs ames étoient attachées à quelques Etoiles, qu'elles choisissoient pour leur séjour. Ainsi Andromède; Céphée, Persée & Calliopée composèrent les Constellations qui portèrent leurs noms; Hippolite, le signe du Chartier; Esculape, les Serpens, Ganimède, le Verseau; Phaëton, le Chariot; Castor & Pollux, les Gemeaux; Erigone & Andromède, la Vierge, &c. Cette coutume passa dans presque tous les Pais, & pénétra même jusqu'à la Chine, où les Astronomes donnèrent aux vingt-huit Constellations, qui dans leur Système renferment toutes les Etoiles, les noms d'autant de leurs Héros, qu'ils assurent avoir été changés en Astres. Il n'y eut que les Egyptiens qui donnerent aux Constellations des noms d'animaux; & c'est ce qui fut cause du culte que ce Peuple leur rendit dans la suite.

Tel est le progrès de l'Idolâtrie, qui fut portée enfin aux derniers excès. On n'adora d'abord, comme on l'a dit, que les Astres, le Soleil & la Lune: ensuite on regarda la Nature elle-même, ou le Monde, comme une Divinité. Les Assyriens l'adorèrent sous le nom de Belus; les Phéniciens,

(*) Voyez l'Histoire d'Osiris.
Tome V

sous celui de Moloch ; les Egyptiens, sous celui d'Hammon ; les Arcadiens sous celui de Pan ; les Romains sous celui de Jupiter : & comme si le Monde eût été trop grand pour être gouverné par une seule Divinité, on en assigna chaque partie à un Dieu particulier, afin qu'il eût plus de loisir & moins de peine ; ou plutôt on voulut adorer la Nature en détail, & on fit présider une Divinité à chacune de ses parties. On adora la Terre sous le nom de Rhéa, de Tellus, d'Ops, de Cybèle, &c. Le Feu, sous ceux de Vulcain & de Vesta ; la Mer & les Fleuves, sous ceux de l'Océan, de Neptune, de Nérée, des Néréides, des Nymphes, &c. l'Air & les Vents, sous ceux de Jupiter & d'Eole ; le Soleil, sous ceux d'Apollon, de Titan, d'Oliris, &c. la Lune, sous ceux de Diane, d'Isis, &c. Bacchus fut le Dieu du Vin ; Cérès, la Déesse du Bled ; chaque Fleuve & chaque Fontaine, chaque Nation & chaque Ville eurent leur Divinité tutélaire ; l'Enfer, son Pluton ; les Bois & les Montagnes, leurs Nymphes & leurs Satyres.

On assigna aussi des Divinités aux affections & aux passions ; & il n'y eut rien d'essentiel à la vie, qui n'eût son Dieu favorable. Vénus & Priape présidèrent à la génération ; Morphée au sommeil ; Hébé & *Horta* à la jeunesse ; *Senius*, à la vieillesse ; *Momus*, à la raillerie ; à la joie, *Vetulus* aux plaisirs, *Voluptas* ; à la pauvreté, *Penia*. Les grands parleurs invoquoient *Aius Locustius* ; les adultères, Jupiter ; les Dames galantes, Vénus ; les femmes jalouses, Junon ; & les filoux, Mercure & Laverné. On établit une Bellone pour la Guerre, une Pomone pour les Jardins, des Furies pour les Enfers. Harpocrate & Sigalion étoient les Dieux du silence. On éleva des Temples à la Pudeur, à la Paix, à la Victoire, à la Foi, à la Clémence, à la Justice, à la Liberté, à la Concorde, à la Fortune, à la Discorde, à l'Ambition, à tous les vices & à toutes les vertus. La Fièvre eut aussi ses Autels. On avoit un Dieu de l'ordure, nommé *Stercutius* ; un pour d'autres besoins, *Crepitus* ; une Déesse pour les Cloaques, *Cloacina*. L'imprudence avoit aussi sa Divinité tutélaire, qu'on nommoit *Coalemus* ; *Catinus* rendoit spirituel, & *Comus* le Dieu des festins, gai & content. On avoit inventé aussi des Dieux pour chaque partie du corps. Le Soleil présidoit au cœur ; Jupiter à la tête & au foie ; Mars aux entrailles ; Junon aux sourcils ; Pluton au dos ; Vénus aux reins ; Saturne à la rate, &c.

On ne s'attend pas sans doute, que nous entrions dans un plus grand détail au sujet de ces Divinités. Que si nous voulions parler des Héros ou demi-Dieux, des Dieux Indigètes (a) affectés particulièrement à certaines Villes, à certaines Contrées, à certains Peuples, quel nombre prodigieux n'en trouverions-nous pas ? On ne finiroit point si on vouloit parcourir tous les lieux célèbres par le culte de ces Divinités subalternes. Leurs Temples étoient répandus par toute la Terre ; & leur culte, quoique moins solennel que celui des grands Dieux, faisoit une partie considérable de la Religion Païenne. Enfin, si à tant de Dieux on joint les Génies & les Junons, qui étoient comme les Anges Gardiens de chaque homme & de chaque femme, on n'aura pas de peine à croire ce que dit *Plin* (b) que le nombre des Dieux excédoit celui des hommes, ni ce que rapporte *Varron*, qui fait monter ce nombre à trente mille.

(a) Consultez sur tous ces Indigètes & leur culte, *Pausanias*, & *Strabon*, & parmi les Mo-

dernes *Menestius* & *Vossius*,
(b) *Hist. nat. Liv. II.*

Enfin pour comble d'absurdité, on adora les animaux & les reptiles; & ce n'étoient pas seulement les particuliers qui leur offroient de l'encens & des sacrifices, mais les Villes entières où leur culte fut établi. Ainsi Memphis & Méliopolis adoroient le bœuf; Saïs & Thèbes; les brebis; Cy-nopolis, les chiens; Mendès, les chèvres & les boucs; les Assyriens, les Colombes. Dans quelques Villes on adoroit les singes, dans d'autres les crocodiles & les lézars, les corbeaux, les cigognes, &c. & souvent même ces Villes portoient le nom des animaux qui étoient l'objet de leur culte, comme Leontopolis, Mendès, &c. Les poissôns devinrent aussi l'objet d'un culte superstitieux, non-seulement parmi les Syriens qui n'osoient pas même en manger, mais aussi dans plusieurs Villes d'Egypte, de Lydie, & dans d'autres Pais. (a) Les uns plaçoient des anguilles sur leurs Autels, d'autres des tortues, des brochets, &c. Il n'y eut pas jusqu'aux moindres insectes qui devinrent l'objet de cette folle superstition. Les Thessaliens honoroient les fourmis; les Arcananiens, les mouches. Enfin les pierres elles-mêmes eurent un culte public; comme celle que Saturne avoit avalée au lieu de Jupiter; celles qui parmi les Phrygiens représentoient la mere des Dieux; & le Dieu Terme, qui étoit une espèce de borne ou de rocher.

On pourroit opposer à ce que nous venons de rapporter des progrès de l'Idolâtrie, que toutes les fausses Divinités des Païens n'étoient que différens attributs du vrai Dieu; qu'ils adoroient, par exemple, sa Justice dans Thémis, sa puissance souveraine dans Jupiter, son éloquence dans Mercure, sa sagesse dans Pallas, &c. Mais ils n'en seroient pas pour cela plus excusables, aiant ainsi distribué & partagé entre plusieurs Dieux les perfections d'un Être, qui est un par essence. On peut penser la même chose des Poètes & des Philosophes, qui croioient que Dieu étoit l'ame de ce vaste Univers, qui lui donnoit le mouvement & la vie.

(b) *Spiritus intus alit, totamque insusa per artus
Mens agitat molem, & magno se corpore miscet.*

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cælumque profundum, &c.

C'étoit, au rapport (c) de Cicéron, le sentiment favori des Stoïciens; & il faut avouer, que reconnoître & adorer comme une Divinité cette ame universelle qui est une portion du monde, étendue comme le corps qu'elle anime, c'est peut-être une espèce d'Idolâtrie plus raffinée que celle du peuple. Mais n'est-ce pas toujours rendre à la créature les hommages qui ne sont dûs qu'au Créateur? N'est-ce pas un Athéisme semblable à celui de Strabon, de l'ine, de Spinosa, & de la plupart des Lettrés Chinois?

Après avoir prouvé que l'Idolâtrie ne parvint que par degrés au point d'absurdité où l'on vient de la voir, montrons en peu de mots de quelle manière le culte qu'on rendoit aux faux Dieux, monta jusqu'au comble de l'abomination.

Comme dans les premiers tems la plupart des Peuples ne connoissoient ni Villes ni maisons, qu'ils n'habitoient que dans des cabanes ou sous des tentes portatives, & qu'ils vivoient errans dans tous les endroits qui leur

(a) Voyez *Jussat*.
(b) *Enéid.* Liv. VI.

(c) *Quest. Acad.* Liv. IV.

paroissoient les plus propres à leur entretien & à celui de leurs familles, il ne leur étoit ni facile ni convenable de construire des Temples. C'est ce qui les obligea d'abord à choisir pour l'exercice de leur Religion, les cavernes, les bois & les montagnes. Plin s'explique clairement à ce sujet. (a) Les arbres, dit-il, & les champs furent autrefois les Temples des Dieux. Voilà ce qui donna lieu à la consécration des bois, dont l'usage n'a cessé qu'avec l'Idolâtrie.

L'Architecture fut inventée avant qu'on connût l'art de faire des figures. Ainsi les premiers Temples qu'on bâtit, furent sans Idoles. Si nous en croions *Plutarque* après *Varron*, (b) les Romains furent 170. ans sans Idoles ni Statuës. *Numa* les avoit même prosrites par une Loi également sage & judicieuse. *Silius Italicus* dit de même, que dans le Temple de Jupiter Ammon il n'y avoit aucune Idole. Enfin *Terullien* nous apprend, que même de son tems il y avoit plusieurs Temples, où l'on ne voioit aucunes Statues.

Dans ces premiers tems où l'art de faire des Statues étoit ignoré, on rendit un culte Religieux à des pierres informes, à des colonnes, & autres choses de cette nature. *Sanchoniathon* dit que les plus anciennes Statues n'étoient que des pierres brutes, qu'il appelle *Baitha*; & ce mot vient peut-être de *Bethel*, nom que *Jacob* donna (c) à la pierre qu'il éleva comme un autel, après son combat avec l'Ange. *Pausanias* parle des Statues d'*Hercule* & de *Cupidon*, qui n'étoient que deux masses de pierres. Selon *Justin* (d), certains Peuples adoroient une lance. Le fameux Sceptre d'*Agamemnon* dont parle *Homère*, fut adoré par ceux de *Chéronée*. En un mot *Arnobé* nous apprend (e) que les Perses adoroient le Feu & les Fleuves; les Arabes, une pierre informe; les Théspiens, un rameau; les Cariens, du bois; les Sauriens, un puits, &c.

Enfin lorsque l'art de faire des Statues fut inventé, on rejetta toutes ces Divinités informes; & dès lors l'Idolâtrie commença à faire beaucoup de progrès. On porta même la superstition jusqu'à croire, que les Divinités elles-mêmes venoient habiter dans les Figures qui les représentoient. Ce sentiment étoit reçu si universellement, que le Philosophe *Stilpon* ayant entrepris de prouver que la *Minerve* de *Phidias* n'étoit pas un Dieu, fut déferé à l'*Aréopage*, où pour se justifier, il fut obligé d'avoir recours à une pitoyable dévotion, en disant que cette Statue n'étoit pas un Dieu, puisque c'étoit une Déesse; ce qui n'empêcha pas cependant qu'il ne fût banni.

Comme toute Religion demande nécessairement un culte, après avoir traité de l'origine & du progrès de l'Idolâtrie, il seroit naturel de parler du culte qu'on rendoit aux différens Dieux qu'elle avoit introduits, des Autels, des Temples, des Prêtres, des Sacrifices, des Victimes, des Fêtes, &c. Mais outre que cette matière n'entre point dans notre dessein, nous en avons dit quelque chose dans les volumes qui ont précédé; & l'occasion se présentera d'en parler encore dans la suite.

CEREMONIES

(a) *Atque sunt Numinum Tempora, prisorum ritu simplicia rura.*

(b) *Voi. S. Augustin De Civit. Dei, l. IV. Cap. 31.*

(c) *Gen. 28.*

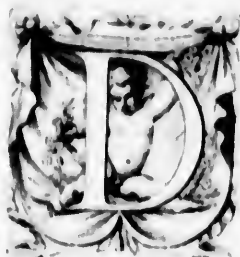
(d) *Lib. XLIII.*

(e) *Ad Gentes, Lib. VI.*



CÉRÉMONIES, MŒURS ET COUTUMES RELIGIEUSES DES PERSES,

Connus aujourd'hui sous les noms de Gaures & de Parlis.



DANS le reste de cet Ouvrage nous nous proposons de donner une idée des Cérémonies, Mœurs & Coutumes Religieuses des Idolâtres modernes. Ce sujet nous ouvre un champ fort vaste, dans lequel l'ancien & le nouveau Monde nous offrent également matière à des Descriptions amusantes & variées. Mais avant que d'entrer dans des détails, qui nous conduiront jusqu'à ce que le Démon opère même de nos jours parmi les Nations infidèles, remontons jusqu'à la plus ancienne Idolâtrie. Dans la Dissertation précédente nous avons dit, qu'elle a commencé probablement par le culte des Astres & des Corps célestes. Voions un reste, ou si on veut,

une foible image de cet ancien culte conservé encore aujourd'hui chez une Nation, dont le nom autrefois célèbre est presque aboli, & qui réduite presque à rien se maintient à peine, confinée dans un petit coin de la terre.

Les Perses dont il s'agit ici, ont conservé inviolablement la Religion des anciens *Mages*, sans aucun mélange des rites & des usages des Mahométans & des Indiens, parmi lesquels ils sont dispersés. Ils ne contractent aucune alliance, & n'ont d'autre communication avec eux, que celle qu'exige le négoce.

La défaite de *Yezdezerd*, dernier Roi des *Perses* de la Religion des *Mages*, par les Califes Mahométans, est l'époque de leur dispersion, & de la destruction de leur Culte en Perse. Après avoir soumis cette Monarchie à leurs Loix, les nouveaux Conquerans voulurent aussi forcer l'épée à la main la conscience des Peuples conquis. Ceux qui ne voulurent pas se soumettre à des Millionnaires si redoutables, désertèrent de

Tome V.

* M m m m

leur Patrie, & allèrent s'établir dans les *Indes*. Les Mahométans donnent le nom de *Gaures* & de *Gulbres* à ces Perses. Gaure veut dire infidèle.

Les Gaures sont aujourd'hui répandus en plusieurs endroits de la Perse, principalement dans le *Kirman*. Cette Province étant la plus mauvaise & la moins fertile de toute la Perse, les Mahométans qui ne se soucient pas d'y demeurer, y laissent vivre les *Gaures*, & jouir paisiblement de l'exercice de leur Religion. Par tout ailleurs, les Perses Mahométans les traitent avec beaucoup de mépris. On dit que rien n'est plus admirable, que la patience avec laquelle ces Gaures supportent leur oppression.

Avant que d'entrer dans aucun détail, il faut caractériser en gros des gens qui ne sont pas moins fidèles à leurs dogmes parmi les Mahométans, que les Juifs à leur Religion parmi les Chrétiens.

Les Gaures vivent dans la pauvreté ; leur morale est rigide, leur manière d'agir franche, & leur procédé sincère. Dans la pauvreté de leur état, ils conservent, comme nous venons de le dire, un zèle étonnant pour la Religion de leurs Ancêtres. Ils font profession de n'adorer que Dieu, & témoignent beaucoup d'aversion pour l'Idolâtrie ordinaire, c'est-à-dire, pour celle, qui paroît ne s'attacher qu'au bois & à la pierre. Cette distinction est nécessaire, à cause que les Gaures nient que leur Culte soit Idolâtre. Cependant ils font l'exercice de leur Religion devant le feu, & en se tournant vers le Soleil Levant ; mais ils déclarent en même-tems qu'ils n'adorent ni l'un, ni l'autre. Dieu, disent-ils, réside particulièrement dans ces Créatures : elles sont le symbole particulier de sa présence ; & c'est pour cela que nous nous tournons vers elles dans notre Culte. Ils trouvent dans le feu de cet Autel l'image de la pureté divine ; & quelques-uns d'eux croient que Dieu y a fixé sa demeure, que par conséquent le Soleil est le véritable Paradis & le séjour des bienheureux. Ils ont pour *Zoroastre*, ou *Zerdush*, la même vénération que les Juifs pour Moïse. C'est-là un abrégé de leur caractère & de leur Culte. Remontons à leur première origine.

CHAPITRE PREMIER.

Religion des Sabéens.

LES Sabéens dont il est ici question ne sont pas ces Chrétiens de Saint Jean dont il a été déjà (a) parlé, qui se qualifient eux-mêmes en leur Langue (b) *Disciples de St. Jean*, quoi qu'ils aient conservé beaucoup d'ancien Sabéisme dans leur Religion. Il s'agit ici de certains Sabéens, qui peut-être subsistent encore en quelques endroits, & qui professent une Religion que Mahomet crut devoir mériter la tolérance, puisqu'il le Prophète Arabe lui donne une espèce de salut conduit dans son (c) *Alcoran*, de même qu'au Christianisme & au Judaïsme.

Chardin dit (d) que les Anciens Mahométans assurent, mais pourtant avec peu de certitude, que les *Sabis* Païens subsistent encore, & qu'il en reste sur les rivages de l'Euphrate & du Tigre ; que leur créance & leur Culte sont les mêmes que des anciens Chaldéens ; qu'ils reconnoissent un premier & suprême Etre ; qu'ils prient Dieu trois fois le jour, savoir, au lever du Soleil, quand il est au *Zenith*, & quand il se couche ; qu'ils se tiennent tournés vers le Septentrion en priant ; qu'ils invoquent les Astres, & particulièrement le Soleil & la Lune ; qu'ils ont trois Carêmes, un de sept jours, un de neuf, & un de trente, & qu'ils s'abstiennent de plu-

(a) Dans le Volume des *Cérémonies*, &c. qui contient les *Grecs*, &c. pag. 272. & suiv.

(b) *Atendai-Jabia*.

(c) 1. Au Chap. 2. de l'*Alcoran* il semble que Mahomet n'exclut du salut, ni les Juifs, ni les Chrétiens, ni les Sabéens : sur quoi on

peut lire la note Angloise de *Sale* sur ce Chapitre. 2. La même chose est répétée au Ch. 3. Ils sont compris dans cet *Alcoran* entre les *Peuples du Livre*, c'est-à-dire, qui ont une révélation.

(d) Tome III. p. 429. Ed. in 4. de 1735.

seurs fortes d'herbages & de quelques fruits. La Théologie de ces Gentils, c'est ainsi que *Chardin* les appelle, roule sur les vertus intellectuelles. Ils tiennent qu'il y a un Paradis & un Enfer, mais que les damnés après de longues peines obtiennent leur pardon par la miséricorde divine. Voilà ce que dit assez superficiellement *Chardin*; après quoi il ajoute qu'il n'a pas trouvé la moindre trace de ces Sabéens.

On sçait assez que ces trois Religions, le Judaïsme, le Christianisme, & le Sabéisme furent respectées de Mahomet, à cause qu'elles reconnoissent toutes les trois des livres écrits par des Prophètes. Pour les Juifs & les Chrétiens, la chose est incontestable; mais il y a apparence que, selon Mahomet, cela ne l'étoit pas moins à l'égard des Sabéens, qui, dit-on, prétendent encore aujourd'hui posséder les livres de leur Religion, ainsi qu'ils l'assurent. Ce livre, selon d'*Herbelot*, (b) est presque entièrement Chaldaïque, quoique les caractères en soient tout à fait particuliers.

Cependant un Arabe cité par le même Auteur, en qualifiant les Sabéens descendants de la plus ancienne Nation du monde, ajoute qu'ils tiennent leur Religion des Patriarches *Seth* & *Enoch*; & il est vrai que les Sabéens attribuent aussi des livres à ces deux Patriarches. Il paroît encore (c) que les Arabes ont donné de grands éloges aux Sabéens: mais d'un autre côté, il semble aussi que le nom de Sabéen, *Sabi*, a été regardé chez les Arabes comme une espèce d'injure; puisque les *Coraischites* appelloient Mahomet leur concitoien Sabéen, à cause qu'il avoit (d) abandonné leur Religion. Une autre chose digne d'être remarquée, est que les Orientaux Mahométans, Juifs & Chrétiens ont généralement confondu le Sabéisme & le (e) Paganisme; puisque ceux qui abandonnoient le Paganisme pour se rendre de leur Religion, étoient regardés comme convertis du Sabéisme. Il semble pourtant que l'on pourroit justifier le Sabéisme, de la même manière qu'un sçavant Auteur a justifié (f) le *Magisme*.

Notre dessein n'est pas d'entreprendre cette Apologie, qui ne seroit nullement indigne des efforts d'un homme, qui auroit la capacité du Sçavant qui a voulu réhabiliter les Mages. Mais cette Apologie paroîtroit peut-être odieuse à la plupart des Chrétiens, & même à ceux qui pourroient y trouver des raisons assez favorables à quelques pratiques superstitieuses des peuples du Christianisme. Au reste en parlant ainsi on distingue deux sortes de Sabéisme. 1. Celui qui en n'adorant qu'un seul Dieu, rendoit à cette Intelligence suprême différens hommages, selon ses différens influences. C'est-à-dire, que les Sabéens de cet ordre l'adoroient dans le Soleil, dans la Lune, dans les Etoiles, &c. & toujours en ne regardant ces corps célestes que comme des temples, ou des tabernacles de l'Etre suprême; ce qui est d'autant plus véritable, que (g) David & les autres Prophètes de l'ancien Testament n'ont pu s'empêcher d'employer des idées de ces premiers Sabéens. On ne considère donc ce premier Sabéisme que dans sa pureté primitive, & avant que l'on se fût avisé de croire qu'il falloit rendre des hommages aux *Tabernacles*, parce que l'Etre suprême leur avoit communiqué une partie de sa gloire & de sa vertu. C'est-là ce que les Sçavans ont appelé *cultus sacellorum*. 2. Celui que la grossièreté des peuples & la superstition introduisirent dans la suite, & qui induisit les hommes à une erreur plus évidente, en leur persuadant d'adorer la Divinité par des simulachres: encore est-il vraisemblable que ces simulachres ne furent d'abord établis, que comme des mémoriaux & des monumens. Quoiqu'il en soit, ce dernier Sabéisme étoit une véritable Idolâtrie, qu'il a été permis de confondre avec celle des autres Païens.

On peut mettre au nombre des Sabéens du premier ordre plusieurs personnes, dont il est parlé avec éloge dans les livres de Moïse; comme un Roi d'Egypte, un Roi des Philistins, *Losh*, *Jeshro*, &c. parmi les Romains, un *Numa Pompilius*, à qui on at-

(a) D'*Herbelot*, au titre de *Sepher Adam*. On en a vu, dit-il, quelques fragmens en Orient, qui sont venus jusqu'à nous; mais il n'y a rien, ajoute-t-il, de plus apocryphe.

(b) Ubi sup. article des *Sabéens* ou *Sabis*.

(c) *Idem*, ubi sup. au même titre.

(d) D'*Herbelot*, dit, ubi sup. que *Sabi*, selon la véritable notion de l'Arabe, signifie celui qui a abandonné la Religion de ses Pères pour s'en faire

une particulière.

(e) Par le terme de Paganisme, il faut entendre l'Idolâtrie.

(f) Le Docteur *Hide*. Voyez son Ouvrage de *Relig. Vet. Per.*

(g) Une de ces idées se trouve dans le Ps. 19. Il a mis son tabernacle dans le Soleil, ou, il a fait son tabernacle du Soleil.

tribue d'avoir dit : „ que représenter la Divinité sous la forme d'une statue , ou par une image , étoit une chose très criminelle ". On peut y joindre un *Sophocle*, qui a formellement condamné ceux qui représentent les Dieux en bois ou en pierre ; & parmi les Germains nos ancêtres , ces anciens Saxons , qui ne croioient pas que la Majesté de Dieu pût être signifiée par des statües , &c. Mettons encore au nombre de ces premiers Sabéens plusieurs Philosophes Païens (a) qui ont témoigné l'unité de Dieu ; qui l'ont défini par les attributs que nous reconnoissons dans cet Etre souverain , tels que sont l'unité , l'indivisibilité , l'infinité , l'immutabilité , &c. un *Empédocle* qui (b) donne une définition de Dieu supérieure aux idées du Paganisme ; un *Socrate* , *Pythagore* , *Cicéron* , & plusieurs autres , dont les noms seront toujours respectés de ceux , que l'inestimable privilège d'être Chrétien n'a pas enorgueillis au point de regarder des hommes si sages comme des fots ou des ignorans.

Nous avons insinué , qu'il y a beaucoup d'apparence que les premiers Sabéens ont crü que le Soleil , la Lune & les autres Corps célestes étoient particulièrement la demeure d'une seule Intelligence infinie , supérieure à toute la nature. L'idée de cet Etre suprême étoit trop récente , & il y avoit trop peu de distance , en remontant de ces Sabéens au premier homme , pour perdre sitôt de vue ces belles lumières , qui leur monstroient l'unité d'un Etre souverainement puissant , infini , &c. La longue vie des premiers Patriarches ne permit pas que cette tradition se perdit si soudainement. Il resta donc assez long-tems à ces premiers Sabéens une idée raisonnable d'une Intelligence suprême , qui animoit & dirigeoit les corps célestes , selon qu'elle le jugeoit à propos , & que cela convenoit aux besoins de l'Univers ; qui se répandoit même en différentes manières , & selon son bon plaisir , sur tous les Etres animés & inanimés ; qui , pour tout dire , méritoit seule les hommages du genre humain par des louanges & des actions de grâces pour ses bienfaits , par des vœux , des prières & des supplications , &c. dans les besoins continuels auxquels la vie de l'homme est exposée. Lorsque la tradition commença de s'obscurcir , la crainte commença la superstition. Celle-ci s'empara bientôt de l'esprit humain ; & en lui inspirant de fausses idées , elle entreprit de changer les bornes que Dieu avoit établies entre le Créateur & la Créature. Elle forma dans l'homme ce mélange pernicieux d'orgueil & d'humilité , qui régné dans les cultes Idolâtres. On ose dire à cette occasion , qu'il en est des superstitieux à l'égard de Dieu , comme des sujets à l'égard des Rois. Les uns & les autres se croient en même tems égaux & inférieurs à ceux qu'ils sont forcés de reconnoître par leurs hommages ; les uns & les autres croient devoir prendre des *votes médiatrices* , pour parvenir à des Souverains auxquels ils n'osent se proportionner ouvertement. Les frayeurs & les remords de la conscience causés par la corruption du siècle , se joignirent à cette superstition ; & comme il s'étoit conservé dans l'esprit de ces premiers Sabéens quelque idée de la nécessité d'un médiateur , pour réconcilier un jour les hommes à Dieu , ils ne manquèrent pas de faire passer cette idée à leurs enfans. Mais ceux-ci plus ignorans que leurs peres , ne le chercherent que parmi les Etres créés & visibles , dont ils se firent autant de médiateurs qu'ils le jugerent à propos ; après quoi ils les adorèrent bientôt comme Vicaires de l'Etre suprême.

On croit assez que ces honneurs ne furent pas d'abord des honneurs divins. Il fallut sans doute quelques visions , des songes extraordinaires , des miracles , &c. avant que d'en venir là : mais on est persuadé que l'ignorance des uns , la superstition & la fourberie des autres autorisèrent bien vite l'usurpation de ces droits divins , & la firent valoir aux peuples comme une acquisition légitime. Croions donc qu'il se passa très peu de tems entre ces honneurs & l'adoration. Les corps célestes furent les premiers reconnus pour médiateurs ; les ames des gens de bien , & de tous ceux que le Paganisme a mis au rang des grands hommes , furent ensuite reconnues telles. L'honneur rendu à ces ames paroïloit d'autant plus légitime , que rien n'est plus capable de nous approcher de Dieu que le mérite & la vertu. Telle a été , ce semble , la vraie origine de l'Idolâtrie Païenne , qui n'est autre chose qu'un Sabéisme corrompu. Voïons maintenant en quoi consiste cet autre Sabéisme , qui s'est conservé si long-tems dans l'Orient , & qu'on dit y subsister encore sous son premier nom.

Les Sabéens croient qu'il n'y a qu'un Dieu ; & on assure qu'ils défendent assez vivement

(a) V. *Huet*, L. II. Cap. 2. *Quest. Alnet.*

(b) *Globus intelligens , cujus centrum ubique*] *est , circumferentia nusquam.*

vement l'unité de cet Etre souverain, rendant néanmoins des hommages religieux aux Etoiles, aux Planètes, &c. ou plutôt, comme on vient de le dire, aux Anges & à d'autres Etres semblables à ceux que nous appellons de ce nom, de quelque nature qu'ils puissent être. Ces Etres, disent-ils, gouvernent l'Univers sous l'autorité de l'Etre suprême, comme des Viceroy gouvernent les Provinces d'un Roiaume sous le bon plaisir du Monarque. La raison humaine éclairée d'une révélation éclatante a bien senti depuis plusieurs siècles le ridicule de ce préjugé superstitieux, qui mesure le pouvoir du Souverain de la Nature à celui des Rois de la terre : mais elle n'a pu le détruire entièrement, & le germe en reste toujours dans le cœur des peuples. Ne nous amusons point à des réflexions perdues, & qui tout au plus ne paroîtront propres qu'à faire sentir, qu'il peut y avoir du Sabéisme ailleurs que dans l'Orient.

Non seulement les Sabéens rendoient des hommages religieux aux Intelligences motrices des Planètes, &c. Ils ont même crû, (a) dit un sçavant Anglois, & peut-être croient-ils encore, que ces corps sont vivans & animés comme les nôtres ; que ces Intelligences sont en eux les fonctions que les âmes font en nous. Et parce que ces corps sont visibles à nos yeux, il fut résolu de les considérer & respecter en qualité de médiateurs visibles entre les hommes & les substances invisibles, qui, comme on vient de le dire, sont les âmes des Planètes, & si on ose les appeler ainsi, les *médiatrices supérieures*. C'est à cette opinion singulière qu'est dûe sans doute la première origine des Horoscopes, des Talismans, des Amulettes, des Charmes. Mais comme les *Médiateurs corporels* se rendoient eux-mêmes souvent invisibles dans leurs mouvemens périodiques, d'autres Sabéens plus scrupuleux, ou plus bigots, essayèrent de remédier à la cause qui obligeoit ces Médiateurs de s'absenter de leur Horizon. Pour se les rendre toujours présens, ils inventèrent les statues, les simulacres & les images. Tout cela faisoit une espèce de *Médiateurs domestiques & familiers*, dont le dévot pouvoit disposer plus facilement, & auxquels dans ses besoins il pouvoit s'adresser sans peine ; supposant apparemment que ses prières montoient successivement d'un Médiateur à l'autre, & de là jusqu'au premier Etre. Il est vrai que ceci n'est pas ce premier & pur Sabéisme, que l'on ne sçavoit bien caractériser du titre d'Idolâtrie : mais il étoit nécessaire de donner cette idée aux Lecteurs, qui supposent avec raison qu'il reste de fortes traces du Sabéisme grossier, parmi les Sabéens modernes dont il est ici question. Cette supposition ne sçavoit être blâmée, quand on écrit sur des choses aussi obscures que ce Sabéisme.

Le principal objet des Sabéens en cette vie, est de s'attacher à la perfection des quatre vertus intellectuelles. Ils croient bien qu'après la mort les âmes des méchans seront châtiées pendant un (b) grand nombre de siècles : mais ils ajoutent qu'après ce long espace de tems, Dieu leur fera grâce. A l'égard de leurs dévotions, ils prient trois fois (c) le jour ; la première fois environ demi-heure avant le lever du Soleil : & ils prennent si bien leurs mesures, qu'au moment que le Soleil paroît, ils ont accompli huit adorations, chacune desquelles consiste en trois profondes inclinations. La prière du second exercice se termine un instant après midi, quand le Soleil commence à décliner vers l'Occident. Cet exercice consiste en cinq adorations semblables à celles du premier. Le troisième est composé comme les deux autres, & se termine au moment que le Soleil se couche.

Leur grand jour de Fête, & peut-être le seul qu'ils solennisent, c'est lorsque le Soleil entre dans le Signe du Bélier. Selon quelques Ecrivains, ils en solennisent cinq autres à l'honneur de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus, & de Mercure ; sans préjudice de la consécration qu'on leur doit des sept jours de la semaine aux sept Planètes. Les anciens Sabéens avoient aussi partagé les mois de l'année à ces Planètes, & à quelques autres Divinités. Ils jeûnent trois fois l'année. Le premier de ces trois jeûnes est de trente jours, l'autre de neuf, & le dernier de sept. Ils font des sacrifices, & brûlent ce qui en reste, sans en rien manger. Ils s'abstiennent aussi de toutes fortes de fèves & d'ail, de même que de plusieurs autres plantes, &c.

Mais en parlant de la dévotion de ces Sabéens, on avoit presque oublié leur *Kerbla*, c'est-à-dire, le point du Ciel vers lequel ils se tournent quand ils prient. Il est

(a) Pocock, sp. &c. p. 139.

(b) Neuf mille siècles. Voyez Pocock, ubi sup.

pag. 144.

(c) D'autres disent sept.

incertain, disent les Auteurs qui traitent du Sabéisme, si elle est au (a) Nord, ou au Midi; si vers la Mecque, ou vers l'Etoile qui est l'objet de leur culte particulier; peut-être aussi chaque dévot a sa *Kebla* propre & privée. A l'égard des Pèlerinages, ils n'en ont qu'un; & c'est aux environs de Haran Ville de Mésopotamie, qu'il se termine. C'est-là aussi que sont établis grand nombre de Sabéens. Ils ont cependant beaucoup de vénération pour le Temple ou Mosquée de la Mecque, & autant encore, ou même plus pour les Pyramides d'Egypte, qu'ils croient avoir été les sépulchres de *Seth*, d'*Enoch* & de (b) *Sabi* leur fondateur, auquel, selon (c) l'opinion générale, ils sont redevables du nom qu'ils portent. A ces Pyramides, ou plutôt à ces Patriarches, ou, si on veut les sauver d'une Idolâtrie grossière, à l'Intelligence suprême qui s'est répandue en eux, ils offrent en sacrifice un coq & un veau tout noir, avec quelque peu d'encens.

Le nom de Sabéens, qu'ils prétendent devoir à *Sabi*, ne les empêche pas de reconnoître *Seth* pour le véritable fondateur de leur Religion. Ils appellent *Seth Nebi ilah*, ce qui veut dire *Prophète de Dieu*. La vénération & le respect que les Sabéens modernes ont encore aujourd'hui pour *Seth* sont tels, que chez eux jurer par son nom est un serment plus solennel, que de jurer par le nom de Dieu, & on trouve dans un Auteur (d) très-digne de foi, que l'on ne peut guères se fier à un Sabéen, qui jure par le nom de Dieu, mais qu'il n'en est pas de même s'il jure par le nom de *Seth*.

Ils ont des Livres sacrés; & ils estiment particulièrement un prétendu Livre d'*Enoch* écrit (e) en Langue Chaldéenne, & rempli de moralités, qui leur vaut peut-être autant qu'aux Chrétiens la Bible, & aux Mahométans l'Alcoran; mais ils ne respectent entre nos Livres sacrés que celui des Pseaumes, qu'ils lisent entr'eux. Ce qu'on a dit du Livre d'*Enoch*, n'empêche pas qu'ils n'en estiment aussi quelques autres; tel est celui (f) d'*Adam* dont il a été parlé.

Mais encore un coup, quel est donc le grand objet de leur culte? Un Dieu suprême, Créateur & Seigneur de l'Univers, Etre des Etres, appelé par les Arabes le plus grand Dieu, le Très-haut, qui a sous lui certaines Intelligences supérieures à l'humanité, qualifiées simplement par ces Arabes les *Divinités*, logées dans les Etoiles fixes & dans les Planètes, médiatrices entre Dieu & les hommes, & intercédant pour eux auprès de cet Etre suprême.

Alla-Tadla, chez ces Arabes, signifie le Dieu très-haut; *Al-Ilahat*, les Déeses ou les *Divinités*. De ces deux noms les Grecs en ont fait deux *Divinités* Arabes, sous les noms d'*Orotalt* ou *Urotalt*, & d'*Alilat*, qui, suivant ces Grecs, ont été le Bacchus & la Vénus des Arabes. C'est *Hérodote* L. III. qui parle de ces deux *Divinités* Arabes; mais pour donner ici un trait d'érudition en passant, on dira que quelques Sçavans faisant de Bacchus & du Soleil une seule *Divinité*, & de même de la Lune & de Vénus, ont dérivé le nom d'*Orotalt* de deux mots Hébreux, qui signifient *roscie de lumière*, & celui d'*Alilat* d'un autre qui signifie *la nuit*.

Une preuve certaine que les Sabéens ne reconnoissent que ce Dieu suprême, se tire de leur formule de prière que voici. „ O Dieu, je me consacre entièrement à „ votre service. Vous n'avez point de compagnon que celui (ou ceux) dont vous „ êtes le maître absolu, comme vous l'êtes aussi de tout ce qui lui (ou leur) „ appartient“. Par là il paroît que ces fausses *Divinités*, ou ces Idoles, n'étoient ou ne sont point encore aujourd'hui honorées & servies des Sabéens comme indépendan-

(a) Plusieurs Auteurs la fixent au Nord, à cause de l'élevation constante du Pôle Septentrional; quia, dit *Hide*, Cap. 5. *Relig. veter. Persarum, ea cali pars semper serena est, semper quoque visibilis & constans est, eos nunquam destituent*, &c.

(b) Selon les Sabéens, ce *Sabi* étoit frere d'*Enoch*.

(c) On prétend que leur nom vient de *Saba*. Par ce mot qui signifie armée, on désigne dans les SS. Livres de l'ancien Testament les Etoiles du Firmament, *Pocock*, ubi sup. rapporte d'autres étymologies de ce nom de *Sabien*; mais il préfère celle qui le derive de *Saba* (*exercitus*) armée.

(d) *Hide*, ubi sup. Cap. 5. p. 127.

(e) Ce qui est dit ici du Livre d'*Enoch*, est attribué au Livre de *Seth* dans un passage cité par *Pocock*, p. 138. *specim, &c. Lib. Sethi Sethi sua ostentant, quasi à Setho ipso tradita (præcepta) continentem; in quo multa de morum honestate, de virtutis studio, & vitiorum fuga.*

(f) *Stanley*, & avant lui *Hottinger*, *Hist. Orient.* L. I. Cap. 8. p. 176. parlent de quelques autres Livres des Sabéens; mais il seroit inutile, ce semble, de rapporter ici les titres de ces Ouvrages. On se contentera d'apprendre au Lecteur, que quelques-uns de ces Livres traitent de *Talismans*, d'*Images superstitieuses*, &c.

tes : les prières que leur adressoient les dévots, & l'encens qu'ils faisoient brûler devant elles, étoient un bien qu'elles recueilloient pour Dieu leur Souverain Maître. C'est ainsi qu'un Intendant de Province se fait rendre compte pour le Roi, & que les peuples lui apportent avec soumission, toujours relativement au Roi, les droits & les deniers qu'il exige d'eux. Mais ne pressons pas trop la comparaison ; car de même qu'il y a des Intendants qui se font plus craindre & mieux paier que le Roi, il y a des Divinités subalternes, auxquelles les superstitieux paient beaucoup plus, & avec beaucoup plus de crainte que Dieu n'auroit exigé d'eux.

C'est là une de ces choses dont on trouve des exemples en tout autre pays que l'Arabie ; cependant n'en cherchons que chez les Arabes Sabéens. On y trouve que quand ils plantoient des arbres, ou semoient des grains, ils tiroient une ligne, pour séparer la portion de Dieu de celle des Divinités les Ministres ; & s'il arrivoit qu'il tombât dans les champs de celles-ci quelques fruits des arbres appartenans à Dieu, ils leur étoient légitimement acquis, au lieu que ce qui tomboit dans le champ de Dieu étoit aussitôt restitué aux Divinités, sans aucun égard à ce que porte si expressément la formule de prière qu'on a citée. De même si dans les sacrifices la portion destinée à Dieu se trouvoit en meilleur état que celle qu'on devoit offrir à ses Vicaires, on faisoit l'échange en faveur de celle-ci ; mais on ne *bon-fait* rien au maître suprême, sous prétexte, disoit-on, que le maître de toutes choses n'a besoin de rien. Nous rions de ces idées fausses & bizarres, sans prendre garde à des effets tout pareils qu'elles produisent tous les jours au milieu de nous.

On a suffisamment compris par ce qu'on a dit au commencement de ce Chapitre, que la beauté des corps célestes animés par des Intelligences dépendantes du Dieu suprême, leurs révolutions si utiles à l'Univers, celle du Soleil qui amène tour à tour les saisons, celle de la Lune qui dans la nuit supplée par sa lumière au Soleil, quand il s'en va éclairer nos Antipodes ; que tout cela considéré d'abord avec beaucoup d'admiration, examiné ensuite superstitieusement, a persuadé aux Peuples que ces corps avoient des qualités surnaturelles, & qu'il y résidoit un pouvoir fort supérieur au pouvoir humain. Cette idée, en produisant un grand nombre de devoirs auxquels les hommes se font volontairement assujettis, ou pour obtenir de la pluie, ou pour réclamer le beau temps, &c. a produit aussi l'Astrologie. On ne peut douter qu'elle n'ait commencé de la manière qu'il a été rapporté, c'est-à-dire par la vivification des corps célestes ; & sur le même fondement, elle a été cultivée ensuite avec grand soin par les Chaldéens, les Assyriens & les Egyptiens, & en général par tous les Orientaux. On croit assez que l'Astrologie servit très-bien à fortifier le culte, que les Orientaux avoient commencé de rendre aux Etoiles, & que la politique des Souverains fut aussi puissamment étaiée par une science, qui lioit avec une subtilité extraordinaire la destinée de chaque homme & celle de tout l'Etat, aux variations & aux mouvemens des Etoiles ; qui sçavoit dériver d'elles des influences bonnes ou mauvaises sur le genre humain ; qui enfin avoit poussé la pénétration, jusqu'à connoître de quelle façon elles agissoient sur nos actions les plus cachées, & les rendoient bonnes ou mauvaises à leur volonté. C'est ainsi que s'accrédita cette Astrologie dans les Cours des Princes Orientaux, & en particulier dans le Sabéisme. Car les plus habiles Sabéens ont été de grands Astrologues, & sans remonter aux plus anciens, on se contentera d'en nommer un, qui peut encore passer pour moderne. C'est *Thabit (a)*, qui avoit écrit un Traité touchant les Cérémonies & les dogmes de sa Religion : Ouvrage dont on doit regretter la perte, & qui contenoit sans doute des choses très-curieuses sur le Sabéisme.

On ne dira rien ici des sept Temples dédiés aux sept Planètes par les Sabéens, qu'il faut considérer en cette occasion comme véritablement Idolâtres. Un de ces Temples étoit celui de la Mecque, dédié alors à Saturne. On ne parlera pas non plus des Divinités subalternes, que chaque Tribu de l'Arabie adoroit en particulier comme protectrice de la Tribu, & médiatrice pour elle auprès de l'Etre suprême ; ni de quelques Anges convertis en Divinités femelles par ces Arabes, & appelés en cette qualité (b) les filles de Dieu. Ils donnèrent ensuite le même nom aux Images

(a) On peut y ajouter aussi *Albatani, Albatignus*, qui étoit d'origine Sabéenne. Il mourut au commencement du 4. siècle de l'Hégire, & *Thabit à la fin du troisième.*

(b) Voyez dans *Focock, specimen*, &c. p.

136. ubi sup. un passage qui commence, *Ex Arabibus erant qui ad Sabismum propenderent*, &c. Ce même passage décrit fort bien l'attachement superstitieux des Sabéens à l'Astrologie.

Nord, ou au
particulier :
des Pèlerinages
Arabie, qu'il
ils ont cepen-
ue, & autant
s'ir été les fé-
(e) l'opinion
, ou plutôt à
l'Intelligence
eau tout noir,

ne pas de re-
lent Seth Ne-
que les Sa-
eux jurer par
Dieu, & on
à un Sabéen,
nom de Seth.
du Livre d'E-
r vaut peut-
mais ils ne
ent' eux. Ce
quelques au-

Un Dieu su-
les Arabes le
supérieures à
ns les Etoiles
recédant pour

Déeses ou les
sous les noms
Bacchus & la
ités Arabes :
ques Sçavans
la Lune &
nient *resce* de

suprême, se
ntièrement à
(c) dont vous
i (ou leur)
n'étoient ou
indépendan-

137.
Enach, est ar-
passage cité par
Seib Seila Jus
lita (præcepta)
om honestate, de

er, Hist. Orient.
de quelques-
il seroit inuti-
les titres de ces
l'apprendre au
Livres traitent
es, &c.

de ces Anges. Enfin lorsque ces Arabes se furent persuadés, que les images étoient les tabernacles ou la demeure des Anges, il n'y eut plus qu'un pas à faire vers une autre opinion plus étrange. Ce fut de s'imaginer que l'Ange avoit imprimé, ou du moins laissé quelque portion de sa vertu dans le tabernacle, ou que Dieu avoit communiqué une espèce de vie & d'action à ce corps déjà sanctifié; & par conséquent il fallut un culte à l'Image. A tout cela se joignirent les Dieux symboliques, hiéroglyphiques, &c. Les Arabes, comme les Egyptiens autrefois, & comme les Juifs anciens & modernes, adoroient des Dieux sous la figure d'un Lion, d'autres sous celle d'un cheval, d'autres sous celle d'un aigle, &c. L'énumération de ces différents symboles & hieroglyphes paroît ici fort inutile.

Nous devrions peut être remarquer quelques autres usages des Sabéens anciens & modernes dans leurs Mariages, leurs Divorces, leurs Funérailles, leur manière de se purifier, le choix des viandes, &c. mais il suffira d'indiquer (a) les sources. Ce que les Sçavans en ont dit semble n'avoir été recueilli, que pour justifier les raisons qu'a eu Moïse de prescrire aux Juifs sous l'autorité de Dieu, certaines observances entièrement opposées à celles du Sabéisme. C'est ainsi qu'on nous fait remarquer sur la foi de *Moisé Maimonides*, qui étoit un Sçavant Juif, que le cochon fut défendu aux Juifs, parce que les Sabéens en mangeoient en certains jours, apparemment solennels pour eux; que tout au contraire des Juifs, ils offroient (b) du pain levé avec du miel; qu'ils mangeoient du sang, parce que c'étoit, disoient-ils, la nourriture des Démon, par où ils tâchoient de s'unir étroitement à eux, & de se les rendre entièrement familiers; qu'ils adoroient la face tournée au Soleil levant, parce qu'ils appelloient cet Autel le Tabernacle du Dieu suprême, au lieu que chez les Juifs le *Saint des Saints* étoit tourné à l'Occident; que les Sabéens ne mangeoient, ni ne sacrifioient point certains animaux permis aux Juifs, par exemple, les bœufs, à cause qu'on les emploie à l'agriculture, les brebis, à cause qu'elles fournissent la laine dont on s'habille; que pour opposer les Juifs à ces Sabéens, il fut défendu aux premiers de faire des Horoscopes, & de pénétrer (c) dans l'avenir par l'Astrologie; que de même il leur fut défendu (d) de se raser la barbe, & de se couper les cheveux à la mode des Sabéens; que par les mêmes raisons, les incisions que l'on se faisoit par forme de deuil pour les morts furent défendues aux Juifs, (e) & de même l'usage des caractères; (sous ce terme il faut comprendre les *Amulettes*, les *Talismans* & toutes les figures Magiques) que pour mieux garantir les Juifs de ces superstitions Sabéennes, le Législateur opposa par ordre de Dieu les (f) Phylactères à ces Amulettes; d'où même il résulteroit un excellent avantage aux Juifs. C'est que ces Phylactères étant chargés de passages pris de la Loi, les Juifs les avoient toujours devant les yeux, & par ce moyen apprennent à persévérer constamment dans la pratique des préceptes de la Loi. Enfin il étoit ordonné aux Sacrificateurs Juifs de porter des calçons dans le tems qu'ils feroient les sacrifices, par opposition au culte obscène de (g) Peor, que ses Prêtres feroient découverts, & peut être aussi par une opposition plus générale aux Arabes, & autres voisins des Juifs, qui faisoient leurs processions Religieuses en état de pure nature.

Mais des Sçavans révoquent en doute la solidité de ces remarques. Maimonides étoit Juif, & par conséquent suspect. Supposé que pour juger de la foi des Catholiques ou des Protestans, on n'eût que leurs adversaires pour Juges ou pour Rapporteurs du Procès, & que de plus toutes les pièces fussent suspectes & équivoques, quelques-unes faussement datées, d'autres dressées par des gens crédules & ignorans, seroit-on fondé à décider de la foi des Catholiques ou des Protestans? C'est pour de pareils motifs, qu'un des plus judicieux (h) Critiques de notre siècle a douté de la fidélité du rapport qu'on nous fait du *Sabéisme*. Ce trait de prudence est digne d'imitation; & il seroit à souhaiter, que tous ceux qui décrivent les dogmes & les sentimens des Sectes & des Partis, observassent une pareille retenue.

Finissons

(a) *Stanley*, avant lui *Hottinger*, ubi sup. avant lui encore *Maimonides*; & tout cela préface mot à mot. C'est ainsi que se font les Livres. *Qui legis hæc, aliter non fit, Avite, Liber.*
 (b) *Levii*. Ch. II. v. 11. *Ibid.* Ch. VII. v. 12.
 (c) *Voi. Ibid.* Ch. XIX. v. 27.

(d) *Ibid.* v. 27.
 (e) *Ibid.* v. 28.
 (f) Les *Teflims*, dont il a été parlé Tome prem. des *Cérém.* &c.
 (g) C'est *Priapp.*
 (h) M. le Clerc, in *Indice Philolog. ad Stanley Philof. Orient.*

Finissons sur le Sabéisme par cette remarque, qu'on attribue aux Sabéens d'avoir créé l'éternité du Monde, & d'avoir été *Préadamites*. Au reste ceux qui croient que c'est à *Zoroastre* qu'on doit rapporter l'origine du Sabéisme, se trompent certainement. Car soit qu'il ait vécu seulement du tems de Darius fils d'Hydaspe, comme le prouvent *Hide* (a) & *Prideaux* (b), soit qu'il soit plus ancien, comme le prétend *M. le Moine* (c), on ne peut le regarder comme l'Auteur de cette Secte, qui subsistait dès le tems d'Abraham, la Ville de Charan où ce Patriarche se retira au sortir d'Ur ou d'Our, de la Chaldée, ayant toujours été regardée comme la Métropole du Sabéisme.

CHAPITRE II.

Religion des Anciens Perses. Leur Doctrine.

(d) IL y a apparence qu'avant même le tems d'Abraham, les Perses corrompirent la Religion qu'ils avoient reçue de *Sem* & d'*Elam* leurs Patriarches, & qu'ils y mêlèrent le *Sabéisme*, c'est-à-dire une certaine vénération pour les corps Célestes & les Elémens, qui n'étoit pas absolument Culte religieux. A ce culte inférieur au Culte Divin, ils ajoutèrent dans la suite celui du feu, comme emblème de l'Etre suprême; & ce feu, ils l'ajoutèrent peut-être comme pour imiter celui qui bruloit sur l'Autel dans la Religion Judaïque: quoiqu'il en soit, (e) il est si vrai, dit-on, que les Perses n'étoient pas Idolâtres à la façon des autres Asiaticques & des Grecs, que c'est à un zèle d'Iconoclaste, & par conséquent d'ennemi juré de toute adoration de l'Etre suprême figuré en bois, en marbre & en métal, qu'on doit attribuer la destruction que les Perses firent en Grèce des Temples & des Images des Dieux. Ils croioient l'un & l'autre injurieux à la Divinité, laquelle pénètre & remplit tout l'univers, & ne sauroit être enfermée dans les bornes étroites des Temples. Ils rendoient leurs hommages religieux à Dieu en *plein air*, & ne lui consacroient ni Statues, ni Images. Il est vrai que dans la décadence de leur Empire, ils reçurent le culte de Venus, lui dédièrent des Temples, & lui consacrerent des Prêtres: mais cela doit être regardé comme une hérésie introduite & autorisée par un (f) Monarque hérétique.

Jamais les Perses n'ont donné le nom de Dieu à (g) *Mithra*, dit le sçavant *Hide*, qui nous fournit la matière de ce Chapitre. Si les Grecs leur ont attribué ce Culte, c'est faute de s'être (h) donné la peine, ou d'avoir eu le moien de l'examiner. Jamais aussi les Perses ne se sont adressés à *Mithra* dans leurs prières. Toutes ces prières s'adressent à Dieu seul. C'est par lui qu'elles commencent & qu'elles finissent. On auroit tort d'appeller en témoignage de leur Idolâtrie leur coutume de se prosterner devant le feu. Cette coutume est toute civile, & ne diffère pas des marques de vénération & de respect que les Orientaux donnent à leurs Supérieurs. Les anciens Perses se prosternoient devant le feu: mais ils prioient debout ou à genoux l'Etre suprême; & c'est ce que l'on voit dans les ruines de *Persepolis*, où on trouve des représentations d'hommes qui prient Dieu debout devant le Soleil & le feu, qu'on remarque vis à vis sur un débris de muraille. Disons en passant, que la distinction entre ce que les Perses attribuoient au feu, & ce qu'ils croioient ne devoir qu'à Dieu, convient parfaitement à des siècles postérieurs à celui de l'établissement du Culte

(a) *De Relig. vii. Pers.*

(b) *Hist. des Juifs*, Tome II, p. 5.

(c) Voir, ses *Lettres*, à la fin du Tome VI. de *l'Hist. des Juifs de Prisleaux*.

(d) Voir *Hide*, Ch. I. *Relig. l'eter. Pers.*

(e) En s'exprimant ainsi, on parle après *Hide*.

(f) Voir *Hide*, ubi sup.

(g) Le Soleil.

(h) On doit voir dans *Hide* comment il réfute plusieurs anciens Ecrivains, qui n'ont pas entendu, ou qui par ignorance ont mal décrit le Culte des Perses.

des Perfes. (a) Les Controverses seroient terminées il y a long-tems, si on avoit voulu admettre cette distinction ; néanmoins il faut avouer, que ceux qui de notre tems ont voulu *controverser* sur cette matière, l'ont poussée au delà des bornes.

De tout ce que nous disons ici il faut conclure, que la Religion, ou pour mieux parler, la connoissance du vrai Dieu s'est conservée parmi les Perfes depuis un tems (b) presque immémorial jusqu'à aujourd'hui ; mais ce n'est pas assez dire. Cette connoissance du vrai Dieu s'est conservée plus pure chez eux que chez toutes les autres Nations, excepté la Juive. Il y a bien de la différence entre l'adoration rendue à Dieu devant des Etres regardés comme des symboles de la Majesté Divine, & les plus vives images du premier Etre, & l'adoration immédiate rendue à ces mêmes Etres, comme à des Dieux. Voilà ce qu'on peut dire de plus fort pour justifier l'ancienne Religion des Sabéens. Nous suspendrons notre jugement ; quoi qu'il en soit, on peut bien croire après *Hide*, que l'on parleroit avec plus d'assurance sur cet article, si on pouvoit recouvrer les véritables Ouvrages de *Zoroastre*. On pourroit alors mieux distinguer l'Orthodoxie de cette Religion, d'avec toutes les Hérésies qui s'y sont mêlées. Les Perfes (c) reçoivent au-delà de soixante & dix Sectes dans leur Religion. Pourroit-on, sans le secours des Ecrits originaux du Législateur, distinguer les opinions erronées de la véritable Doctrine ? Un Indien, qui, en écrivant sur la Religion Chrétienne, n'auroit pas les lumières nécessaires pour distinguer les Sectes du Christianisme, seroit indubitablement un mélange aussi bizarre & aussi absurde, que nous le faisons peut-être en écrivant sur les Religions des autres Peuples. Ajoutons à cela, qu'il est presque indubitable que nous avons souvent confondu leurs types & leurs paraboles avec leurs Dogmes. Que dirions-nous, si, parce que l'Agneau est pris dans les SS. Ecritures pour le Symbole de Jesus-Christ, & que nous l'invoquons même sous ce nom, on nous accusoit d'adorer un agneau ; ou, si en vertu de tout ce que Saint Jean écrit allégoriquement de l'Agneau dans ses *Révelations*, quelque ignorant des Indes ou du Japon s'avisoit de nous attribuer dans une Relation, le sens littéral de tout ce que l'Apôtre dit de Jesus-Christ sous l'emblème de cet Agneau, & débitoit ensuite avec hardiesse, que notre Religion est mêlée de fables absurdes, d'un Agneau qui régnoit, qui se faisoit adorer, assis sur un trône au milieu de vingt-quatre vieillards, qui se maria, dont on célébra les noces, &c. Cela doit nous apprendre à juger avec modération & discernement, de tout ce qui se pratique dans les Cultes différens de celui que nous suivons. Après avoir séparé l'allégorie & la figure, deux choses qui ordinairement occupent seules les railleurs, les gens de mauvaise foi & les ignorans, il faudroit encore dépouiller le dogme de tout l'appareil des Cérémonies. Ce seroit alors aussi qu'on le connoitroit au naturel.

Les *Gaures* prétendent que leur Religion a été révélée à Abraham, & que Dieu envoya du Ciel à ce Patriarche le Livre où elle étoit contenue. Ils disent, que ce Patriarche s'établit ensuite à *Balch*, Ville située sur la frontière de Perse & des Indes. Cette Ville fut appelée la *Ville d'Abraham* : un Docteur Gaure (d) y érigea un (e) Pyrée d'autant plus célèbre & vénérable aux fidèles, que *Balch* étoit devenu un lieu de pèlerinage, & pour ainsi dire le centre de la Religion, comme la Mecque chez les Turcs, Jérusalem chez les Juifs, & Rome chez les Catholiques. Après tout il n'est pas absolument hors de vraisemblance, qu'Abraham ait ramené les Perfes au Culte légitime de la Divinité, & que la défaite de Rois ligués avec celui (f) d'*Elam*, ait servi de moien pour retirer ces Perfes du Sabéisme. Cette conquête spirituelle peut avoir donné lieu aux convertis de se dire *Sectateurs de la Religion d'Abraham* ; & dans la suite du tems leur posterité s'est conservée ce nom, quoique retombée dans les erreurs du Sabéisme.

Dans les premiers tems de cette Religion, le Culte en étoit pratiqué sur les sommets des montagnes & en plein air, comme nous venons de le dire. Ceux des Anciens qui ont écrit le contraire, ont négligé de distinguer les divers âges de la Religion des Perfes. Ainsi quand des Auteurs parlent des Temples & des Autels des Perfes, il faut entendre cela du tems où ce Peuple enferma le Feu Sacré, Symbole

(a) L'action d'*Abdas*, qui détruit un Temple du feu, ne marque pas que cet Evêque ait cru les hommages rendus à cet Element exemts de toute Idolâtrie. Peut-être aussi le zèle impétueux d'*Abdas* ne lui permit pas de discerner le civil du religieux dans ce Culte.

(b) *Fernè ab ipso Diluvio*, dit *Hide*.

(c) *Hide*, ubi lup.

(d) *Labraspis*, fils de *Cushasp* ou *Hystaspes*.

(e) C'est l'Édifice où les *Parfis* contienvent le feu sacré.

(f) *Chodar-labogner*.

des feux célestes, dans un Pyrée. Alors aussi ils commencèrent d'ériger des Autels, & d'y faire des Sacrifices. C'est ainsi qu'il faut distinguer dans les anciens Ecritains le détail qu'ils nous donnent des usages religieux des Peuples. Il faut prendre garde, qu'ils réduisent à un même tems ce qui s'est pratiqué en divers âges, & en différentes circonstances. Ils sont pis encore ; comme nos Voyageurs modernes, ils font des usages particuliers ceux de toute la Nation ; ils attribuent à tout un Etat l'usage d'une seule Province. Nous l'avons déjà remarqué ; nous le redisons en passant.

Les anciens Perses, c'est-à-dire, ceux qui n'avoient pas encore dégénéré de l'orthodoxie des Patriarches, n'admettoient qu'un principe éternel de toutes choses, unique, excellent en bonté, tout puissant, &c. Ils appellerent ce principe du nom d'*Ormuzd* & d'*Ormizda Choda*, d'où les Grecs firent par corruption *Oromazdes*. Dans la suite ces mêmes Perses posèrent un principe créé du mal, auquel ils donnerent le nom d'*Ahriman*, d'où les Grecs firent leur *Arimanes*. Ce nom, dit *Hide*, est dérivé de deux mots synonymes, qui signifient corrompu, souillé. Cette répétition a la force d'un superlatif. C'est comme si on disoit, extrêmement souillé. *Raiman* signifie aussi trompeur. On ne sauroit bien fixer l'époque de cette opinion ; mais comme il y a beaucoup d'apparence, que la chute & la rébellion du Démon, & la débilité d'*Adam* y ont donné lieu, on peut bien croire qu'elle est presque aussi ancienne que les successeurs des premiers Patriarches ; & peut-être est-elle égale en ancienneté à la plus rigide orthodoxie qu'on puisse attribuer aux anciens Perses. Dans les anciens livres de cette Nation, le mot *Ahriman* est presque toujours renversé de cette façon *uuzimazp*, pour marquer combien cet Etre est détestable, & peut-être aussi pour mieux exprimer le caractère de cet ennemi du genre humain.

Plusieurs Auteurs ont supposé aux Perses une coéternité de ces deux principes, & ont débité qu'ils s'étoient faits une guerre éternelle, à l'occasion de la création du monde : mais qu'enfin le bon principe aiant du dessus, l'avoit créé. Il auroit été sans aucun mélange de mal, si *Arimanes*, ou le mauvais Principe, n'avoit rompu l'œuf, où tous les biens étoient renfermés, comme nous l'allons dire dans un moment, pour y introduire les maux qui affligent les hommes. D'autres un peu mieux instruits, ou de meilleure foi, ont dit, qu'*Ariman* étoit un Dieu créé des Ténèbres ; qu'*Oromazdes* est seul & sans associé ; qu'il a créé la Lumière, & les Ténèbres ; que le bien & le mal sont originaires du mélange de cette lumière avec les Ténèbres ; que de ce mélange est venu le monde d'aujourd'hui ; & que ce mélange continuera jusqu'à ce que le bien & le mal soient, pour ainsi dire, réappropriés chacun à son monde. Dans (a) *Plutarque* on lit, que ces deux Principes toujours opposés l'un à l'autre, se firent chacun des Créatures. *Oromazdes* né dans la lumière, & lui-même source de la lumière, créa plusieurs Dieux ou Génies ; savoir, la bonté, la vérité, la sagesse, la justice, les biens & la volupté honnête. *Arimanes* opposa autant de Démonn ennemis à *Oromazdes* ; c'est-à-dire, la méchanceté, le mensonge, &c. Celui-ci fit encore vingt-quatre Génies, & les enferma dans un œuf. *Arimanes* de son côté en fit autant, rompit l'œuf, & fut ainsi le pernicieux auteur du mélange des biens & des maux. Mais il arrivera qu'enfin *Arimanes* sera détruit, & que le bien sera victorieux du mal. (b) Alors la terre reprendra sa première uniformité. Il y aura une vie éternelle ; on ne verra qu'une société de gens de bien.

Ceci nous conduit naturellement à trois suppositions : la première, que les anciens Perses aiant eu connoissance de la chute des Démonn, & trouvant des difficultés insurmontables à concilier la bonté de l'Etre suprême avec la corruption du genre humain, aussi ancienne que la création du premier homme, crurent devoir attribuer cette corruption au Chef de ces Anges ou Démonn rebelles ; d'autant plus que cette rébellion aiant peut-être précédé de plusieurs siècles la création de la Terre & du genre humain, il se peut bien que les premiers hommes aient regardé le Diable comme un agent presque aussi puissant que l'Etre suprême. La seconde, que l'attribution de la Lumière à *Oromazdes*, & celle des Ténèbres à *Arimanes*, considérées allégoriquement, n'ont rien de plus choquant, que les discours ordinaires dans le Christianisme, où Dieu est déclaré source du Bien & de la Lumière, & le Démonn auteur du mal & des ténèbres. La troisième enfin, que toute cette doctrine prise

(a) Passage de *Plutarque* cite par *Hide*,
Ch. 22.

(b) Voyez sur cette matière le curieux Ouvrage de *Burnet*, intitulé *Telluris theoria sacra*.

un peu trop à la lettre, peut avoir été puisée dans la Relation que Moïse nous a laissée de la Création de la Lumière, de sa séparation d'avec les ténèbres, de la tentation du premier homme, de sa chute, de sa désobéissance & de la corruption de ses descendans. Or toute cette histoire est si mortifiante pour l'homme, & donne une si grande idée du pouvoir que Dieu a bien voulu laisser au Diable, qu'il n'est pas surprenant que les premiers Peuples aient regardé celui-ci comme un principe souverain, même comme un Dieu indépendant & absolu, qui détruit ou corrompt à sa fantaisie tous les ouvrages de l'Auteur suprême du bien, s'oppose à ses intentions, & par sa méchanceté fait un mélange continu de ses Ténèbres avec la Lumière.

On lit dans quelques Ecrivains une origine assez singulière du mauvais Principe. *Oromazdes*, disent-ils, se voyant seul, se dit à lui-même (a) si rien ne s'oppose à moi, qu'y a-t-il de glorieux pour moi? Cette pensée produisit l'Auteur des Ténèbres, cet *Ariman* ou *Arimanes*, qui ne veut, & même ne peut que le mal. *Arimanes* s'éleva aussitôt contre *Oromazdes*, lui déclara la guerre, & par ses oppositions péripétuelles à la volonté divine, travailla contre son gré, mais par le décret immuable de son Créateur, à la gloire de cet Etre souverain. Dans ce récit, on nous voit un Etre souverainement bon, Créateur d'un Etre souverainement mauvais, & cela pour sa propre gloire, il paroît d'abord quelque chose de spécieux, & qui semble avoir du rapport à ce passage d'un ancien Prophète, qui dit que Dieu a fait le méchant pour le condamner. Cela soit dit en passant car il ne s'agit ici ni de rechercher d'où vient le mal, ni de disputer sur une manière trop subtile & trop délicate.

Pour revenir à cet *Arimanes*, les anciens Perses ajoutent, que les Anges furent les Médiateurs entre *Oromazdes* & lui; que la paix se fit, à condition que le (b) Monde inférieur seroit abandonné pour sept mille ans à *Arimanes*, après quoi le Monde devoit être rendu à la Lumière. Ceux qui existoient dans le Monde avant cette paix, furent détruits. Les premiers hommes, c'est-à-dire, nos premiers parens (c) furent créés d'une façon extraordinaire. Tous les animaux de même. Lorsque les hommes n'étoient encore que des Esprits sans corps, la Lumière résolut de faire d'eux ses troupes auxiliaires contre *Arimanes*; & pour cet effet elle les revêtit de corps. Alors ils firent leurs conditions, qui furent que la Lumière ne les abandonneroit pas, jusqu'à ce qu'enfin ils fussent victorieux d'*Arimanes* & de ses Troupes. C'est après cette victoire qu'il doit y avoir une résurrection des corps, une séparation de la Lumière d'avec les Ténèbres, & une délivrance glorieuse. Qu'on explique tout cela comme on voudra; (d) qu'on le regarde, si on le juge à propos, comme allégorique & métaphorique; toujours est-il sur, qu'on y découvre quelques idées qui s'accordent avec celles du Christianisme. On va lire dans ce qui suit des choses qui n'en approchent pas moins.

Selon les anciens Perses, les (e) Anges sont les Ministres de Dieu, qui se servit d'eux pour créer les Cieux. Cette création se fit en quarante-cinq jours. (f) Elle fut suivie d'horribles ténèbres; mais à la vérité ces ténèbres étoient à une distance considérable de la lumière. A la vue de ces ténèbres Dieu connut bientôt qu'il avoit un puissant ennemi à combattre, & que cet ennemi étoit assisté de Troupes nombreuses.

(a) Ceci est un peu paraphrasé. On trouve dans *Hilde* ces paroles, *nisi fuerint mihi contra-versa quomodo erit?* La Secte que *Hilde* nomme des *Zervantes*, enseignent que la Lumière produisit des Etres lumineux & spirituels; que le principal de ces Etres eut un doute; & que ce doute produisit le Diable. Quelques autres dérivent d'une autre façon l'origine des deux Principes; sur quoi on peut lire le traité de l'ancienne Religion des Perses du Docteur *Hilde*.

(b) C'est apparemment la Terre, ou notre Monde, qu'on entend par là.

(c) Voyez *Hilde*, ubi sup.

(d) Le mélange des Ténèbres & de la Lumière peut s'expliquer de l'entrée ou de la descente de l'ame dans le corps. La séparation de la Lumière & des Ténèbres, du retour de l'a-

me, c'est-à-dire, de sa séparation d'avec le corps. Les Grecs ont appelé l'un *Arcton* & l'autre *Zoson*. On nous pardonnera cette érudition, qui est beaucoup plus étendue dans le Traité de *Hilde*, Ch. 12. Le retour des ames à la vie après la mort du corps n'a pas été moins célébré chez les Germains & les Peuples Septentrionaux, que chez les Orientaux; sur quoi on peut lire les *Antiquités Septentrionales* & *Celtiques* de *Keiser*.

(e) Les bons Anges.

(f) *Hilde* explique cela des Ténèbres qui couvroient l'Abyme, & ce qui fut de l'Empire du Démon, de la révolte des mauvais Anges, de leur chute, & de la manière dont ils furent chassés du Ciel.

breuses. Il leur opposa quatre Anges vaillans & aguerris, qui combattirent cet ennemi, & le réduisirent enfin à l'extrémité. Le Diable vaincu fut contraint de se soumettre à la discrétion du vainqueur; mais Dieu ne voulut pas le détruire au point de l'anéantir. Il considéra que le Diable & ses Sujets étant détruits, la gloire de l'Être suprême, sa miséricorde & ses autres vertus n'auroient plus le même éclat dans le monde. (a) Ces vertus sublimes ne trouvant plus de contradiction qui en relevât le mérite, elles tomboient dans une espèce d'obscurité; personne n'en auroit été frappé dans la suite. Une bonté si uniforme, si absolue, on nous permettra ces expressions, sembloit indigne de l'Être suprême. Elle ne laissoit aucune distinction entre le bien & le mal, entre le vice & la vertu. Pour toutes ces raisons, Dieu permit au mal & à son auteur de subsister dans le monde, & voulut que l'un n'allât jamais sans l'autre, de la même manière que le bien est toujours une production de Dieu, & ne va jamais sans lui. La durée du Monde, tel qu'il est, & de l'empire du Démon est fixée à douze mille ans, à compter depuis sa première création, c'est-à-dire, sans doute, depuis la création de la matière, ou de la masse de l'Univers, pour s'exprimer en termes vulgaires. Il s'étoit écoulé trois mille ans depuis cette création jusqu'à la défaite du Diable. A l'égard des neuf mille ans depuis cette création, Dieu les divisa en trois périodes. Il permit au Diable d'en choisir un, & lui donna le pouvoir de tenter & de tourmenter les hommes pendant ce tems-là. Dieu proposa ce choix au Démon, en lui montrant trois doigts de la main; & le Démon choisit le doigt du milieu.

Ce choix persuadé aux Sectateurs de cette opinion, que toutes les affaires de ce monde sont incertaines; qu'il n'y a rien de stable & de fixe dans les choses. Avant que Satan tourmentât les hommes, & que ceux-ci eussent abusé de leur bonheur & de leur tranquillité, les vertus & la piété régnoient dans le Monde; & c'est-là le siècle d'or des anciens Perles. Les désordres du siècle de corruption introduisirent les guerres & les maladies; cependant Dieu touché de ce triste état du genre humain à établir un tems de relâche, pendant lequel les hommes doivent être heureux & tranquilles. Après ces douze mille ans il y aura un Jugement universel, une dissolution de l'Univers. Les morts ressusciteront; les gens de bien seront reçus dans le Ciel, & récompensés de leur vertu. Les méchans seront punis; leurs ames seront tourmentées à proportion de leurs péchés; & deux Anges présideront à leurs tourmens. Enfin ils ressusciteront aussi. Dieu, par sa miséricorde infinie leur pardonnera leurs crimes, & leur assignera des demeures à une certaine distance de cette béatifique vision de Dieu, qui doit faire la félicité des bons. Ces méchans auront une marque noire au front, pour les distinguer des gens de bien. Alors enfin le Diable & ses Anges seront jugés, leur Empire détruit pour jamais. Ainsi raisonnaient les Sabéens par rapport à quelques passages de l'Ecriture Sainte mal entendus, & expliqués à leur fantaisie.

Voilà en abrégé ce qui nous est resté de la croiance des anciens Perles touchant la Divinité suprême, l'origine des deux Principes & la création de l'Univers. Les bornes de cette description ne permettent pas de discuter une matière si difficile, & chargée d'ailleurs d'une érudition, qui n'est pas à la portée de toutes sortes de Lecteurs. On a déjà dit qu'il y a apparence que les premiers Perles suivoient la Religion des Patriarches, & qu'après avoir été retirés du *Sabéisme* de leurs Peres, dans la suite ils retomberent dans ce même *Sabéisme*. Ils y persisterent jusqu'au tems de (b) *Darius* fils de *Gushasp*, ou *Hystasp*. Ce *Sabéisme* différoit de l'Idolâtrie des Grecs: mais ceux-ci, faute d'entendre le Culte des Perles, ou par complaisance pour le leur, attribuerent les objets de leur Idolâtrie à ces anciens Perles. Par exemple (c), voyant le Culte civil dont cette Nation honoroit les Elemens, car elle ne se bornoit pas au feu, ils lui attribuerent celui de Junon, emblème de l'air; de Jupiter emblème du Ciel; de Vulcain emblème du feu, &c. Cependant il n'y avoit en tout cela que du respect pour l'emblème, point de Culte réel, point de prières adressées à lui, point de sacrifices. C'est donc avec beaucoup de précaution qu'il faut lire le détail que donnent les Auteurs Grecs de la Religion des anciens Perles: mais on doit prendre garde aussi à distinguer l'orthodoxie de ce Peuple, d'avec les Hérésies qui s'introduisirent. C'en étoit une que cette Statue érigée à Venus par *Artaxerxes* dit *Mécom*.

(a) Ceci est un peu paraphrasé.

(b) Roi de Perse surnommé aussi *Hystasp*.
On prétend qu'*Hystasp* ou *Gushasp* étoit un

surnom.

(c) C'est *Ilide* qui parle.

Il faut de même regarder comme une Hérésie le Culte de *Diane*, qui selon *Hérodote* pourroit bien avoir été la même que *Venus*.

Une des plus considérables Hérésies dans la Religion de ces anciens Perles étoit celle des Mages de *Capadoce*. Dans leur Culte, dit le sçavant Anglois d'après *Strabon*, (a) ils mêloient l'Idolâtrie (b) aux honneurs civils dus au feu. En effet ils avoient des Temples & des Images, contre ce que les Perles orthodoxes pratiquoient. Ils promenoient en Procession leurs Dieux ; ils sacrifioient sur des Autels, & allomoient les victimes avec un maillet de bois. Ils enterroient les morts, excepté les Mages qu'ils exposoient aux Oiseaux carnivores, selon la pratique des Perles. Leurs Pyrées consistoient en de grands enclos, au milieu desquels on voyoit un Autel, ou un foyer, dans lequel leurs Mages conservoient quantité de cendres, & un feu qui bruloit continuellement. Ils s'assembloient là tous les jours, & chantoient leurs prières devant ce feu, tenant à la main une poignée de verges, aiant sur la tête une mitre, dont les larges cordons couvroient la bouche & une partie du visage de ces Mages. Dans la suite de ce Chapitre nous parlerons de quelques autres Hérétiques de l'ancien *Gangeticum* ; parlons maintenant de l'ancien *Sabéisme* des Perles.

Selon *Hérodote*, ils n'avoient autrefois, ni (c) Temples, ni Scatuës, ni Autels. L'usage des Temples étoit pourtant déjà introduit du tems de cet ancien Historien, comme on l'a déjà dit ; mais peut-être étoit-il moins fréquent qu'il ne le fut dans la suite, & quoiqu'il en soit, ils ne croioient pas que la Divinité fût renfermée dans ces Temples. Ils sacrifioient, continue l'Historien Grec, des victimes à *Jupiter*, c'est-à-dire, à toute l'étendue du Ciel, qu'ils appelloient *Jupiter* ; mais si cela est bien véritable, il faut croire que par cette étendue du Ciel, ils entendoient Dieu lui-même, comme la plupart des Idolâtres dont on parlera dans la suite. Ils sacrifioient aussi, suivant le même Auteur, au Soleil, à la Lune, à la Terre, aux Vents & à l'Eau ; Culte qui ne différoit pas de celui des Elémens, mal entendu par cet Historien.

Le Culte de ces Perles n'étoit accompagné ni de libations, ni d'autres Cérémonies de cet ordre. On se contentoit de sacrifier dans un lieu bien net. Là même, celui qui sacrifioit faisoit ses prières, & ne prioit pas pour lui seul, mais pour toute la Nation en général, & pour le Roi en particulier. Après le sacrifice, le Sacrificateur dépêchoit la Victime, mettoit les chairs du Sacrifice sur du Tressé, & chantoit ensuite. Pour rendre le Sacrifice valable, il falloit qu'un Mage y fût présent. Chacun solemnisoit le jour de sa naissance avec plus de cérémonie qu'aucun autre jour de l'année. Ils croioient qu'après la valeur, rien n'étoit plus beau que d'avoir grand nombre d'enfans ; & pour cet effet ils avoient plusieurs femmes, comme les autres Orientaux. Les enfans ne paroissent qu'à l'âge de cinq ans devant leurs Peres. A cet âge on commençoit à leur enseigner trois choses ; à monter à cheval, à bien tirer, & à dire la vérité. On ajoute que ces anciens Perles faisoient consister principalement l'éducation dans les bons exemples, & regardoient le mensonge comme la chose du monde la plus honteuse. On ne punissoit point les gens pour la première faute qu'ils faisoient. Il leur étoit défendu de nommer ce qu'il n'étoit pas permis de faire. Après le mensonge, rien n'étoit plus honteux que de devoir ; & cela étoit fondé sur une raison, que l'expérience confirme assez. C'est que ceux qui doivent sont exposés souvent à mentir, & que les soucis causés par les dettes engagent les Débiteurs dans des détours infinis. Auguste fit acheter le lit d'un Gentilhomme Romain extraordinairement endetté, croiant qu'un homme, qui pouvoit être tranquille & dormir dans cet état, devoit avoir communiqué à son lit la vertu d'endormir les gens. En ce tems-là on ignoroit peut-être la vertu des banquettes, qui non-seulement ôte les soucis à l'esprit du Débitéur, & le laisse dormir en repos, mais donne encore le calme à sa conscience. On regardoit chez ces anciens Perles un lépreux, comme un homme qui avoit péché contre le Soleil, à cause de quoi on lui défendoit toute communication avec les personnes saines. Cracher, ou se soulager de quelque autre nécessité dans les eaux d'un Fleuve, y jeter des corps morts, ou s'y baigner seulement, étoient des choses soigneusement défendues. Ils exposoient leurs morts à des oiseaux & à des chiens. Enfin ils avoient grand soin de détruire les Insectes & les Républiques nuisibles.

(a) *Idole*, ubi sup. Cap. 3.

(b) *Idolatriam cum Pyrodalia misceant.*

(c) *Pyrés.*

On nous parle aussi des Pyrées, qui furent consacrés à divers Dieux pendant le Sabéisme des Perfes. Un Auteur Arabe en rapporte sept, qui étoient dédiés aux sept Planètes, & ajoute qu'on y brûloit des parfums à leur honneur : mais Hide en suivant toujours son système, sauve ingénieusement ici les Perfes de l'Idolâtrie. (a) Ces sept Pyrées, dit-il, portent tous un nom qui est pris de la qualité d'un certain Météore lumineux, ou de l'aspect d'une Planète ; mais dans ces Pyrées on n'adouroit pourtant que Dieu. C'est comme lorsque chez nous on bâtit une Chapelle ou un Temple en mémoire de quelque événement, ou à l'honneur de tel ou de tel Saint. On n'y adore que Dieu seul, & on ne s'y adresse véritablement qu'à sa Majesté Suprême. Outre cela, Hide assure que les Perfes Sabéens rendoient leur Culte civil à l'Air, aux Planètes ; mais qu'ils ne s'acquittoient du Culte religieux que dans des Temples.

Passons à l'ancien Culte du Soleil, sous le nom de *Mithra*, nom qui vient de (b) *Mithr*, qui dans l'ancienne Langue Persane veut dire *Amour & Miséricorde*. On sçait assez le Culte religieux que toutes les Nations Idolâtres ont rendu à cet Astre : mais à s'en rapporter au sçavant Anglois, que nous avons cité ci-devant, ce Culte n'étoit que civil chez les Perfes. C'est donc en vain que les Grecs ont appelé *Mithra* le grand Dieu des Perfes. Ils ont erré en cela, comme en beaucoup d'autres choses. Aujourd'hui encore les Goures déclarent qu'ils n'adorent que Dieu seul ; & quand on leur demande pourquoi ils se prosternent devant le Soleil Levant, (c) c'est, répondent-ils, un simple hommage que nous rendons à la plus parfaite de toutes les Créatures qui soient sorties de la main de Dieu après l'homme. Ils ajoutent, que Dieu a mis son Trône dans le Soleil ; & sur ce fondement ils honorent avec respect le séjour de sa Majesté Divine. Cependant ces hommages civils étoient autrefois la conscience des Perfes Chrétiens. Ils crurent y remarquer de l'Idolâtrie. Si ces Chrétiens avoient été un peu plus subtils Logiciens, ils auroient pu se sauver par des distinctions. Il faut avouer pourtant que leurs scrupules ont pu avoir été poussés trop loin, & que c'étoit un reste de ces préjugés, que le Christianisme fit encliner aux superstitions de leurs voisins, que Dieu jugea nécessaire de leur donner de la haine contre tout ce qui en avoit l'apparence. Il se peut aussi, c'est toujours le langage de Thomas Hide, que nous copions, qu'il y ait eu de l'obstination & de l'humeur dans la conduite de ces Chrétiens, ou plutôt, comme il le dit, c'est que la persécution qui s'éleva en ce tems-là contre les Chrétiens, à l'occasion de leur scrupule contre le Culte civil du Soleil, fut un tour des Mages, qui craignoient que le Christianisme ne prit le dessus, & n'abolît enfin le Magisme.

Les Grecs & les Romains, qui reçurent le Culte de *Mithra*, y mêlèrent une discipline de leur invention, & l'attribuerent ensuite aux Perfes ; & c'est ce que l'on peut voir plus au long dans l'Auteur Anglois, de même que les cérémonies de ceux que l'on lutinoit à *Mithra*. On doit consulter aussi l'Ouvrage de M. de La Torre, Evêque d'Adria, qui a parlé fort en détail du Dieu *Mithra*, & des cérémonies de son Culte, établi à Rome, depuis la Guerre que Pompée fit aux Pirates, & qui y dura jusqu'au quatrième siècle de l'Ere Chrétienne. On ignore ce que pensoient au juste de ce Dieu les anciens Perfes ; & toutes les représentations que nous en avons, sont l'ouvrage des Romains. Voici proprement à quoi se réduisoit la pratique prétendue religieuse des Perfes.

D'abord il faut se ressouvenir que le Soleil étoit, suivant l'opinion de ce Peuple, une Créature très-excellente, qui, par son ministère & ses bienfaits, lui paroïssoit un emblème parfait de l'Etre Suprême, Créateur de l'Univers. A cause de cela, le Soleil étoit toujours de la partie dans le Culte religieux qu'on rendoit à Dieu ; & comme l'Astre n'étoit que l'Image de Dieu, il n'avoit aussi que des honneurs civils, c'est-à-dire, des salutations, (d) des inclinations profondes, peut-être même quelques encensemens, tandis que Dieu recevoit les supplications, les prières, les

(a) Ainli, par exemple, *Aturmihr*, qui est le nom d'un *Pyrée*, signifie le feu du Soleil. *Atur* veut dire feu. Un éclat, pour ainsi dire, tout particulier du feu du Soleil avoit donné lieu à la dédicace de ce *Pyrée*. Cet exemple suffit pour juger du reste. Voyez l'Auteur Anglois, Ch. 3. de son Ouvrage. Il croit aussi

qu'on peut supposer que ces *Pyrées* avoient pour symbole quelque Planète, de la même manière qu'on voit aujourd'hui le Croissant sur les Mosquées des Mahométans.

(b) Ceci est copié du Ch. 4. de *Hide*.

(c) Citation dans le même Auteur.

(d) *Prostrations*, *Hide*, ubi sup.

veux, & tout l'ordinaire du Culte réellement religieux. Avant *Zoroastre* le Soleil étoit honoré, comme on dit vulgairement, *sous la couverture du Ciel*. Après lui les choses changerent. Ce Réformateur consacra un (a) Autre symbolique à *Mithra* ; & dans cet Autre, où on voioit la représentation de notre Monde & les constellations du Ciel, on ne servoit pourtant que le Dieu Suprême. Veut-on quelque chose de plus précis sur les honneurs rendus au Soleil ? le voioi. Les Perses avoient une espèce de (b) dévotion, dont le Soleil & les autres Planètes étoient l'occasion, sans que pour cela elle se rapportât moins directement à Dieu. Elle s'adressoit à lui ; elle commençoit en son nom, & consistoit en un certain nombre de prières, par lesquelles nous accorde par le moien du Soleil, de la Lune & des Étoiles, ainsi du moins, qu'en pense l'Auteur Anglois, qui dans tout le Trait. de l'Asie, nous faisons usage, s'éforce de prouver, que le Culte des *Sabéens*, & des *Guebres*, qui aujourd'hui, n'est nullement Idolâtrique.

Quand les anciens Perses faisoient marcher leurs Armées, après le signal donné de la tente du Roi, (c) on exposoit sur cette tente, & à la vue de tout le monde, l'Image du Soleil enchassée dans du Cristal. Les Armées ne marchoient qu'après le Soleil levé ; & on portoit à leur tête des autels d'argent, sur lesquels étoit leur feu sacré.

Tel étoit l'état de ces Perses Sabéens, qui avoient dégénéré de la Religion des premiers descendans de Noë. L'origine de ce Sabéisme étoit due à la nécessité reconnue par ces premiers hommes d'un Médiateur capable de les reconcilier avec Dieu. » Sentant leur néant & leur indignité, ils ne pouvoient, dit (d) *Prideaux*, comprendre qu'ils pussent d'eux-mêmes avoir accès auprès de l'Être Suprême. Ils le trouvoient trop pur & trop élevé pour des hommes vils & impurs, tels qu'ils se reconnoissoient. Ils en conclurent, qu'il falloit qu'il y eût un Médiateur, par l'intermédiaire duquel ils pussent s'adresser à lui ; mais n'ayant point de claire révélation de la qualité du Médiateur, que Dieu destinoit au monde, ils se choisirent eux-mêmes de Médiateurs, par le moien desquels ils pussent s'adresser au Dieu Suprême ; & comme ils croioient d'un côté, que le Soleil, la Lune & les Étoiles étoient la demeure d'autant d'Intelligences qui animoient ces Corps Célestes, & en régloient les mouvemens ; de l'autre, que ces Intelligences étoient des Êtres intermédiaires entre le Dieu Suprême & les hommes, ils crurent aussi qu'il n'y eût point de plus propre à servir des Médiateurs entre Dieu & eux. » Il y a apparence que les Perses introduisirent ces opinions dans cette Religion, qu'ils prétendoient avoir reçue d'Abraham.

Ajoutons ici que les autres Païens, qui presque tous avoient les Astres pour principal objet de leur Culte, ne croioient pas, du moins la plupart, que les Astres fussent des Divinités, & ne les regardoient que comme les voitures des Dieux qu'ils promenoient autour du Monde.

Cette opinion peut se vanter aussi d'une grande antiquité. Le Peuple sans doute ne pensoit pas si subtilement, & rendoit de bonne foi un Culte religieux aux Astres mêmes.

Législateurs des Perses ; leurs Hérétiques.

On dit qu'avant *Zoroastre* les Perses avoient eu deux célèbres Législateurs ; l'un nommé *Kéyomaras*, ou *Chasomer*, qui fut Roi de Médie, & l'autre *Poroode-késichang*. Comme les *Gaures* des Indes ne connoissoient que celui-ci, qu'ils appellent leur premier Réformateur, il se peut fort bien que *Chasomer* & *Poroode-késichang* ne soient qu'une même personne. Mais le grand Réformateur de la Religion des Mages fut (e) *Zoroastre*, qui, selon *M. Hyde*, (car tous les Sçavans ne pensent pas comme lui), vivoit du tems de *Darius Hystaspes*. On ne sçait pas bien de quel païs il étoit. (f) *Lord* le fait

(a) Cet Autre représentoit le Monde. Voiez un passage de *Porphyre* dans *Hyde*, ubi sup.

(b) *Hyde* l'appelle *Mithra celebratio & saluatio*.

(c) *Quint. Curt. Lib. 3.*

(d) *Histoire des Juifs*, L. 3.

(e) Ou *Zerdusht*, qu'on traduit par Prince ou Chef des Mages ; *Antistes Magorum*. D'autres l'expliquent autrement. Voiez *Hyde*, ubi sup.

(f) *Histoire de la Religion des anciens Persans* ; traduite de l'Anglois, & imprimée à Paris.

astre le Soleil
Après lui les
à *Mithra* ;
les constella-
quelque cho-
erles avoient
l'occasion ,
dressé à lui ;
graces qu'il
moins, qu'en
e, s'efforce de
llement Ido-

Religion des
nécessité re-
er avec Dieu.
ux, compren-
e. Ils le trou-
qu'ils se recon-
, par l'inter-
re révélation
choisirent eux-
au Dieu Su-
& les Etoiles
Célestes, &
ent des Êtres
il n'y en avoit
Il y a appa-
qu'ils préten-

es pour prin-
Aîtres fussent
qu'ils prome-

ole sans doute
ux aux Aîtres

lateurs ; l'un
reode-kefchang.
lent leur pre-
soient qu'une
s fut (e) Zo-
e lui), vivoit
t. (f) *Lord* le
fait

aduit par Prince
Magorum. Dau-
voiez *Hide*, ubi

anciens Persans ;
amée à Paris.

fait originaire de la Chine. C'est l'opinion des Gaures des Indes, qui lui donnent pour pere un pauvre Chinois nommé *Espintamen*, & pour mere une certaine *Dodo*. On a fort bien remarqué, que ces deux noms ne sont pas Chinois. Quelques autres disent qu'il étoit Méde ; & d'autres enfin qu'il étoit Juif ; (d) non-seulement de sa naissance, mais même de Religion. (b) *Hide* croit qu'il étoit Persan, & que dans sa jeunesse il fut Serviteur de quelque Prophète des Juifs. C'est ce que les Orientaux disent aussi : (e) mais ils varient à l'égard du Maître de Zoroastre, les uns disant qu'il fut Disciple ou Domestique d'*Ozeir*, qui est *Esdras*, les autres d'un Prophète Disciple de *Séremie*. Les autres (d) remontant plus haut le font Disciple d'*Elue* : " mais, comme dit fort bien le Docteur *Prideaux*, les tems d'*Elie* & d'*Esdras* ne conviennent point à Zoroastre. Celui-là avoit vécu long-tems avant lui ; & celui-ci ne vint qu'après lui ". Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut Domestique de Daniel ; " qu'il apprit sous lui, continue le Docteur *Prideaux*, les connoissances sacrées & Prophanes qu'il possédoit ; & qu'il résolut de s'ériger en Prophète, dans l'espérance que s'il jouoit bien son rôle, il parviendroit aux mêmes honneurs que son Maître ". Il paroît tant de Judaïsme dans sa Doctrine, qu'on peut bien croire qu'il avoit vécu long-tems parmi les Juifs, si tant est qu'il ne fût pas né parmi eux. Mais cette Doctrine Judéique répandue dans les Ouvrages de Zoroastre ne pouvoit-elle pas avoir été établie dans la Perse long-tems avant lui ?

Quoiqu'il en soit, Zoroastre commença de se produire dans l'*Aderbejan*, qui est l'ancienne Médie ; & pour faire valoir la réforme qu'il méditoit, il voulut se rendre illustre par des miracles & par une retraite affectée. Il prenoit du feu, & le manioit sans se bruler ; il se faisoit verser de l'airain fondu sur le corps, & on voioit cet airain reprendre sa première solidité sur sa poitrine toute nue, sans que le prétendu Prophète en reçût du mal. Il fit ce dernier miracle devant *Gustasp* (*Darius Hyfaspes*) qu'il vouloit convertir à sa réforme.

La retraite de Zoroastre dans une Caverne ressembloit à celle de *Numa*, & fut imitée par (e) Mahomet. Nous avons déjà parlé de l'*Antre de Mithra*, ou Zoroastre se retiroit, sous prétexte de se donner tout entier à la prière & à la méditation, à la vue des figures symboliques qui représentoient ce Dieu, & les mystères de la Religion. Zoroastre composa dans cette retraite le fameux (f) *Zend*, ou *Zend-avesta*, qui renferme dans ses douze parties toute la Doctrine de ce faux Prophète, & l'ancien *Magiansme* réformé par lui. Il le présenta à *Darius*. A l'imitation de Zoroastre, plusieurs dévots Sectateurs de sa réforme choisirent les antres & les cavernes pour y faire leurs méditations ; & cette mode dura long-tems.

Un Auteur Arabe cité par le Docteur *Hide*, raconte de quelle manière le Prophète des Perses déclara sa mission à *Darius*. Ce fut vers la 31. année du Règne de ce Monarque. En lui présentant le *Zend*, qu'il disoit avoir apporté du Ciel, avec la (g) *Sudra* & la Ceinture sacrée, il se qualifia Prophète de Dieu, & exhorta *Darius* à recevoir la nouvelle Religion. Le Monarque lui demanda des Miracles. Outre celui dont on a parlé, Zoroastre fit croître un Cyprés en fort peu de tems, & à une grosseur extraordinaire : mais cela n'empêcha pas les cabales des Mages *Sabeens* contre lui. (b) Ils corrompirent le portier de Zoroastre, & l'engagerent à mettre dans la chambre du Prophète Mage des os de chiens, & des ongles & des cheveux de morts, qui sont des choses pour lesquelles les Perses ont beaucoup d'horreur. Ensuite ils insinuerent à *Darius* le plus adroitement qu'ils purent, que Zoroastre étoit un Sorcier qui pratiquoit en secret toute sorte de malefices. *Darius* convaincu par ses propres yeux, abandonna la réforme, & fit mettre en prison le pré-

(a) C'est l'opinion du Docteur *Prideaux*, Hist. des Juifs, L. IV.

(b) *Reliq. Pers.* Cap. 24.

(c) Voyez les citations des Auteurs Arabes dans *Hide*, ubi sup.

(d) Citations dans *Prideaux*, ubi sup. & dans *Hide*.

(e) " Ce fut dans une Caverne, qu'avec le secours de ses complices il composa l'Alcoran. *Pythagore*, à l'exemple de Zoroastre son Maître, se retira aussi dans une Caverne ". *Histoire des Juifs* par *Prideaux*, L. IV.

Tome V

(f) *Zend*, lieu où on met du feu, *Ignarium*. *Esba*, du feu. Ce mot Chaldéen a du rapport à l'Hébreu *Esh* ; ainsi *Zendavesta*, ou *Zend-avesta*, signifie *foir & feu*. *Ignanum & ignis*. Voyez *Hide*, ubi sup. Cap. 25. Par le nom de *Zendavesta* dont Zoroastre intitula son Livre, il voulut insinuer, que ceux qui le liroient avec soin, sentiroient allumer dans leur cœur le feu d'un véritable amour pour Dieu.

(g) La *Sudra* est la robe sacerdotale, ou plutôt le rochet des Prêtres Mages.

(h) *Hide*, ubi sup. Cap. 24. *Lord*, ubi sup.

tendu Réformateur. Pendant sa prison, les pieds d'un cheval que le Prince aimoit passionnément le retirèrent de telle façon, qu'ils ne paroissent plus du tout. Darius eut recours à ses *Mages* ; aucun d'eux ne put trouver de remède à cet accident. Zoroastre seul promit au Monarque de rendre l'usage des pieds à son cheval, mais à condition que le Roi se convertiroit sincèrement avec toute sa famille, & qu'il éclairceroit la fourbe qui lui avoit été faite par ses ennemis. La guérison du cheval fut l'époque du parfait établissement de la Réforme. Il fut permis à Zoroastre de l'enseigner publiquement ; sa réputation s'étendit bientôt par toute la Monarchie, & les Peuples le regardèrent sans difficulté comme un *Envois de Dieu*.

N'oublions pas que Darius exigea quatre choses du nouveau Prophète, pour achever de se persuader la Divinité de sa Doctrine. (a) 1. de monter au Ciel, & d'en pouvoir descendre quand il voudroit. 2. de pouvoir savoir ce que Dieu faisoit en ce moment-là, & ce qu'il feroit dans la suite. 3. De n'être point sujet à la mort. 4. & enfin d'être invulnérable. Zoroastre répondit, qu'il n'avoit pas assez de pouvoir pour lui faire obtenir tout à la fois quatre choses si difficiles & si importantes, & qu'il étoit même dangereux qu'un seul homme les possédât toutes, puisqu'il pourroit se vanter par ce moyen d'être aussi puissant que Dieu même : mais que malgré les difficultés, & pour confirmer la vérité de sa mission, il demanderoit à Dieu ces quatre dons pour quatre personnes différentes. Darius obtint le premier ; celui de connoître le présent & l'avenir fut accordé au Mage du Roi, afin qu'il pût diriger les entreprises de son Souverain ; & les fils de Darius reçurent les deux derniers dons. Les Gaures disent que (b) *Beschuten*, ou *Pfichiton*, qui reçut l'immortalité, vit encore dans un certain lieu où il est gardé par trente hommes. Il n'a été permis à aucun mortel d'en approcher, de peur qu'il ne devint immortel comme *Beschuten*. Ainsi parle l'Auteur Arabe que cite M. *Hide* : mais on n'ignore pas combien les Ecrivains de cette Nation sont portés à débiter des Fables.

Zoroastre, après avoir établi sa Réforme dans la Perse, revint à *Baleh*, qui selon son institution, devoit être le lieu de sa résidence en qualité d'*Archimage*, ou *Pontife* Souverain des Mages ; & c'est là que comme Chef spirituel il régnoit sur l'Empire avec la même autorité, que Darius pour le temporel. Alors le désir de conquérir des ames, désir qui souvent ne cache pas moins d'ambition que les conquêtes temporelles, occupa uniquement ce Réformateur. Il entreprit de convertir *Argtaspe* (c) Roi de *Turan*, zélé Sabéen ; (d) & pour mieux en venir à bout, il employa l'autorité de son Souverain. Le Prince Scythe, indigné qu'on voulût lui faire la Loi dans une affaire de conscience, se jeta dans la Bactriane avec une armée, battit les troupes de Darius, tua Zoroastre avec tous les Prêtres de son Eglise Patriarcale, qui étoient au nombre de 80. & démolit tous les Temples de la Province. *Lohusp* pere de Darius périt aussi dans cette irruption des Scythes. Les (e) Grecs ont conté quelques fables de la mort de Zoroastre, qu'il est inutile de rapporter ici.

Ces mêmes Grecs, & leurs Copistes n'en ont pas moins raconté au sujet de sa naissance. Ils rapportent, par exemple, (f) qu'il a été le seul qui soit venu au monde en riant ; & que les artères de sa tête battoient si fort, qu'elles soulevoient la main quand on l'appuioit sur l'endroit ; ce qui présageoit qu'un jour il seroit un grand homme.

Mais tout cela n'approche pas des merveilles qui se lisent dans les Légendes des Gaures, touchant sa naissance & sa mission. (g) Le pere & la mere de Zoroastre, difsent-ils, ennuyés de n'avoir point d'enfants, en demanderent ardemment à Dieu ; & leurs prières furent exaucées. *Dodo*, c'est le nom de la mere du Prophète, étant enceinte de lui, fit un songe extraordinaire. Elle crut voir les Cieux en feu sur sa tête, & qu'une flamme fort rouge couvroit l'étenduë du firmament. Quatre Griffons parurent en même-tems devant elle sous une forme effroyable ; & il lui sembla que ces Griffons s'étant jettés sur son corps, vouloient arracher avec violence l'en-

(a) *Lord*, ubi sup. Ces demandes sont un peu différentes dans *Hide*.

(b) *Lord*, ubi sup. Zoroastre se servit d'une coupe pleine de vin, d'une Rose, d'une autre coupe pleine de lait, & d'une Grenade, pour procurer les quatre dons à Darius & aux autres : le détail de cette fable se trouve au Ch. 24. de la *Religion des anciens Perses*.

(c) *Hide* traduit le nom de cette Nation par

Turca Orientales, & le Doct. *Prideaux*, L. IV. de son Histoire par *Scythes Orientaux*.

(d) Ce qui suit est tiré du Docteur *Prideaux*.

(e) Voyez les citations dans *Hide*, Ch. 24.

(f) Voyez ce qui est dit contre ces deux prétendus prodiges dans l'*Apologie pour les grands hommes*, &c. par *Nandé*.

(g) *Lord*, ubi sup. Ch. 3.

fant qu'elle portoit dans son sein ; mais qu'en même tems un homme courageux & de bonne mine y remettoit adroitement cet enfant, & refermoit la blessure. Après cela les femmes & les enfans disparurent, & Dodo se réveilla. La bonne femme ne manqua pas de raconter au long, & sans doute avec des embellissemens, toutes les circonstances de ce songe. Le mari l'écouta ; les conjectures se formèrent ; on rassembla toutes les circonstances qui accompagnent une grossesse, & on conclut enfin qu'il falloit aller au Devin. Le Devin répondit que le songe promettoit du bien & du mal à l'enfant ; qu'il éclaireroit le monde par sa Doctrine, & qu'il auroit beaucoup d'ennemis ; mais que Dieu ruineroit leurs efforts.

La naissance miraculeuse de l'enfant étonna si fort le Roi de la Chine, qu'il envoya des gens pour le faire périr. Dans la suite il tâcha de le faire empoisonner ; mais Dieu le sauva toujours de tous les dangers auxquels sa vie fut exposée. Alors Zoroastre engagea ses parens à quitter la Chine, & à se retirer avec lui en Perse. La suite du Prophète fut toute miraculeuse ; & entr'autres miracles, il fit geler les Rivières qui se trouvoient sur sa route, afin de pouvoir les passer à gué. Étant arrivé en Perse, il se livra tout entier à la prière, & (a) il prioit Dieu en se tenant sur un pied. Ceux qui inventent en matière de dévotion, n'ont jamais un gout vulgaire. La méditation du Prophète roula principalement sur les désordres que causent les déreglemens des hommes, qu'il attribuoit, comme les Mages ses prédécesseurs, au mauvais Principe qui gêne & détruit tous les ouvrages de Dieu. Il redoubla ses prières, demandant à Dieu qu'il lui enseignât les moyens d'établir une réforme utile parmi les hommes. Dans ces efforts de méditation, il se trouva au milieu d'une profonde vallée, où il vit un Ange qui le salua comme *ami de Dieu*, & lui demanda ce qu'il cherchoit. Zoroastre répondit à l'Ange qu'il demandoit d'être présenté à Dieu, pour obtenir de sa bonté des Loix qui ramenassent les hommes à la vertu. Alors l'Ange lui donna quelque chose pour purifier son corps, & le transporta dans le Ciel, après lui avoir ordonné de fermer les yeux. C'est là qu'il vit la gloire de l'Être suprême, ou que, (b) selon quelques Écrivains, il entendit Dieu qui lui parloit du milieu d'un feu, & qu'il apprit de sa bouche même des Mystères inexprimables, & les divers âges de la Monarchie des Perses. Zoroastre avoit demandé à Dieu de vivre jusqu'à la fin du monde, pour pouvoir enseigner continuellement aux hommes les devoirs de la véritable Religion, & la pratique de la vertu ; mais à la vue de tant de méchancetés qui se présenterent à lui dans tous ces âges, & qui lui parurent aller toujours en augmentant, il ne souhaita plus que de vivre autant de tems qu'il en falloit pour accomplir sa mission.

Zoroastre revint du Ciel avec le véritable feu céleste, & le *Zend*, ou *Zendavesta* dont nous avons parlé. Le Diable le tourmenta, & voulut lui persuader l'inutilité de ce feu, & la fausseté du *Zend*. Il lui offrit quelque chose de meilleur, une doctrine plus agréable, une longue vie, des honneurs mondains ; mais Zoroastre armé de la grace de Dieu, résista au Diable & le renvoya en Enfer. Après avoir aimé chassé le malin Esprit, il continua son chemin vers le lieu de la résidence de ses parens, & les convertit à sa Religion. Le bruit de cette conversion, & de la vie merveilleuse du nouvel Apôtre, ne tarda pas à se répandre. Dodo sa mere débita par tout les merveilles de sa conception ; ce songe divin qui s'expliquoit si heureusement ; cette vision de Dieu, & de la gloire du Ciel, par laquelle son fils étoit appelé à la qualité de Réformateur des hommes ; ce feu céleste ; ce Livre qui devoit exciter l'amour de Dieu dans leurs cœurs. Les merveilles de cette espèce sont bien entre les mains des femmes. Aussi furent-elles bientôt divulguées jusqu'à la Cour de *Darius* ; & c'est-là le commencement de la Réforme de Zoroastre. Telles sont les fables que les Gaures & les Arabes racontent au sujet de leur Réformateur.

Après Zoroastre il s'éleva de tems en tems des doutes & des disputes dans la Religion. Les plus considérables de ces disputes eurent lieu sous le règne d'*A. deshr* ou *Astaxeres* surnommé *Babecan*, environ deux cens ans après JESUS-CHRIST. (c) La foi du Monarque en fut ébranlée. Il fit assembler tout le Clergé du Royaume, & convoqua une assemblée générale. C'est ce que l'on peut voir en détail dans l'Auten cité. Il suffit de dire, qu'entre quatre-vingt mille personnes qui composoient cette assemblée le Monarque n'en choisit que sept, auxquels il confia la résolution des doutes de sa conscience ; & qu'entre ces sept un nommé *Erdawraph* fut seul reconnu pour légitime.

(a) *Hide*, Cap. 25. *Rel. Pers.*(b) *Hide*, Cap. 18. *Relig. Persar.* & ci-après.(c) *Hide*, Cap. 21. *Relig. Persar.*

me restaurateur du Magianisme. Cet Erdaviraph voulant autoriser le caractère qu'il se donnoit d'*Homme Divin*, feignit un sommeil profond, pendant lequel il assura que son ame s'étoit détachée de son corps pour aller consulter Dieu. L'ame fut sept jours entiers en voiage; pendant ces sept jours le corps d'Erdaviraph fut toujours gardé à vuë par six Mages, auxquels le Roi se joignit aussi, & tous ensemble ils prièrent & jeûnerent assiduellement jusqu'à ce que l'ame fut de retour.

De toutes les Hérésies qui attaquèrent la Religion des Mages, la plus considérable fut celle de *Manès* ou *Mani* pere du *Manichéisme*. Il étoit Peintre de profession. (a) Son Hérésie consistoit en un mélange de Magianisme & de Christianisme. Manès établissoit deux Principes opposés & éternels par eux-mêmes; l'un bon, & l'autre mauvais, qu'il appelloit *Lumière* & *Ténèbres*. On ajoute qu'il se disoit le Saint Esprit ou le Paraclèt; qu'il soutenoit que le Monde visible avoit été créé (b) par le Diable; que (c) le Principe du bien en avoit créé un autre invisible & infini; que Jesus-Christ n'étoit point réellement apparu, & que celui qui s'étoit manifesté n'étoit qu'un phantôme. Il rejetoit l'ancien Testament, soutenoit l'éternité des ames humaines, & enseignoit aussi une espèce de Métempsychose, ajoutant que les ames resusciteroient sans corps. Il se choisit douze Disciples à l'imitation de Jesus-Christ. Comme il établissoit deux Principes dans le Monde, il vouloit de même qu'il y eût deux ames dans l'homme; l'une bonne & fille de la Lumière, l'autre mauvaise & fille des Ténèbres. Il faisoit confiter le Péché d'Adam & d'Ève dans le commerce du mariage. On attribue à Manès quantité d'autres opinions, les unes impies, les autres extravagantes. Le Manichéisme étoit divisé en plusieurs Sectes.

A l'égard de leurs Rits, en voici quelques particularités remarquables. Le Manichéisme partageoit ses Sectateurs en deux corps: l'un étoit celui des Elus, & l'autre des Auditeurs, division imitée du Christianisme, ou ceux qui composent l'Eglise, consistent en Elus & Appelés. Entre ces Elus du Manichéisme, il y en avoit douze principaux, qu'on appelloit *Maîtres*; & ils avoient un Chef que l'on appelloit à cause de cela le *Prince des Maîtres*. Les douze Maîtres ordonnoient soixante & douze Evêques pris dans le corps des Elus, qui ordonnoient à leur tour des Prêtres & des Diacres. Les Elus participoient seuls aux mystères, & devoient s'exercer continuellement à la méditation & à la pratique de la pureté, qui leur étoit représentée par les trois signes suivans, la bouche, le sein & la main. Par la bouche ils entendoient les pensées, & la parole, qui est le signe des pensées; par la main l'action; & par le sein toute sorte de luxure.

Les Manichéens se lavoient avec de l'urine. Cette Secte a produit divers Livres Apocryphes. Il sortit du sein du Manichéisme un autre Hérétique nommé *Mazdek*, qui sous prétexte de rétablir l'union & la fraternité parmi les hommes, enseignoit la communauté des biens & des femmes. Ce dernier article fut fort au gout (d) du Prince régnant. Il ne fut pas moins agréable, dir-on, aux jeunes gens de ce tems-là. L'Historien peut en être crû sur sa parole. Un autre Hérétique nommé *Chnaph* voulut aussi devenir Chef de Parti. Il enseigna plusieurs choses opposées au Magianisme, & rejetta le Culte du feu.

CHAPITRE III.

Religion Moderne des Gaures.

LA Religion des Mages, ou plutôt celle des Sabéens subsiste (e) presque depuis le Déluge, ainsi qu'on l'a déjà dit; & si elle a été exposée de tems en tems aux Hérésies & aux persécutions, si depuis l'établissement des Mahométans en Perse elle est réduite à un fort petit nombre de Fidèles, on ne sçauroit cependant lui ôter la gloire

(a) Voyez *Hide*, ubi sup. & les Auteurs qu'il cite.

(b) Le Principe du mal.

(c) Voi. cela plus au long dans *Hide*, ubi sup.

(d) *Cabadès*, ou *abad*.

(e) *Hide*, Cap 28. *Relig. Persar*.

gloire de se soutenir avec fermeté dans ces orages. Si les Gaures ont perdu la puissance temporelle, ils peuvent encore se vanter d'avoir chez eux une Succession non interrompue dans la Prêtrise, une Liturgie uniforme & qui n'a point varié depuis Zoroastre, & une fidélité inviolable aux dogmes qu'ils ont reçus de lui. Ce n'est pas à cette Eglise qu'on pourroit reprocher ses variations, comme de nos jours deux Communions ont voulu se les reprocher mutuellement. Le coup d'œil est toujours favorable à certains objets vus de loin.

Les Gaures sont inviolablement attachés à la Réforme de Zoroastre, c'est-à-dire au Magisme. Ils croient un Principe supérieur aux deux Principes du bien & du mal, que les Perses, après avoir dégénéré de la Religion de leurs Ancêtres, établirent comme seuls Auteurs de la Lumière & des Ténèbres. Ils s'imaginoient que par le mélange de ces deux Principes, Dieu avoit créé toute la Nature. (a) Un Auteur célèbre croit, que Zoroastre puisa cette idée dans le Judaïsme. Cela se peut bien. Nous dirons en passant que le Réformateur prévoit les difficultés sur une matière que l'esprit humain n'est pas en état d'expliquer, disoit que Dieu n'avoit créé que le bien, mais que les Ténèbres ou le mal suivent le bien comme l'ombre suit le corps. Dieu n'a pu produire que le bien ; mais de cette production il en a aussi-tôt résulté le mal, comme une privation du bien.

Zoroastre n'a pas ignoré l'Histoire que Moïse a donnée de la Création, ni la chute des Anges, ni celle du premier homme : mais s'il est bien vrai qu'il ait lu ces événements dans Moïse, il ne l'est pas moins qu'il y a changé plusieurs choses, soit à dessein, soit par ignorance. Par exemple, (b) il enseignoit que le Monde avoit été créé en six tems, chacun d'un certain nombre de jours. Le premier tems fut de quarante-cinq jours, pendant lequel Dieu créa les Cieux. Le suivant de soixante ; il créa les Eaux : le troisième de soixante & quinze ; il créa la Terre : le quatrième de trente ; il créa les Plantes : le cinquième de quatre-vingt ; il créa le reste des Créatures, excepté l'homme : le sixième de soixante & quinze ; il créa l'homme. Un autre (c) Auteur rapporte cette création d'une autre manière, mais toujours différente de celle de Moïse.

Les (d) Gaures disent aussi que le Monde devant être peuplé par deux personnes seulement, Dieu voulut qu'Ève accouchât tous les jours de deux jumeaux, & que pendant mille ans la mort ne diminuât pas le nombre des hommes ; que le Diable tenta le premier homme, afin de le rendre odieux à son Créateur ; que Dieu connoissant la malice de cet Esprit de Ténèbres, ne jugea pas à propos d'empêcher entièrement le mal ; mais que pour prévenir de trop grands maux, il établit des (e) Anges pour veiller sur ses Créatures. *Hamul* eut la charge d'Inspecteur des Cieux ; *Aerob* le fut des Anges ; le Soleil & la Lune, la Terre, les Eaux, l'Homme, les Plantes & les Créatures animées reçurent aussi des Inspecteurs. Mais avec toutes ces précautions, le mal augmenta, l'homme se pervertit, & Dieu envoya les eaux du Déluge pour détruire le genre humain.

Aux bons Anges sont opposés les Diables, dont on lit les noms & les fonctions dans (f) *Hide*.

C'est ainsi que lorsqu'on abandonne la véritable Tradition, & qu'on se livre à ses propres lumières, on se jette dans des fictions & dans des absurdités qui ne prouvent que trop clairement de quoi l'homme est capable. On n'oseroit affirmer, au reste, que l'ancien Sabéisme, tel qu'il étoit au tems d'Abraham & de ses Peres, connût toutes ces subtilités, qui sans doute n'ont été inventées que dans la suite des tems. Il y a beaucoup d'apparence que la Réformation de Zoroastre, c'est-à-dire, l'introduction du Magisme, à la place du Sabéisme, y a apporté tous ces raffinemens.

Les Gaures sont extrêmement religieux, & ne parlent jamais de Dieu (g) qu'avec beaucoup de retenue & de respect. Cela se voit par un morceau considérable de la Préface du *Sad-der*, qui est l'abrégé du *Zend* des Gaures. Les Chrétiens ne parlent pas d'une manière plus sublime & plus digne de la Divinité. Ils lui reconnoissent les attributs que nous lui donnons, & le regardent comme Juge souverain & rému-

(a) *Prideaux*, Hist. des Juifs, L. IV.

(b) *Hide*, ubi sup. Ch. 9.

(c) *Lord*, dans l'histoire de la Religion des Anciens Persans.

(d) *Lord*, ubi sup.

(e) Voyez *Hide*, ubi sup. Ch. 12. sur les fonctions de ces Anges.

(f) Le même, Ch. 13.

(g) Voyez dans *Hide*, Cap. 33. *Relig. Persar.*

nérateur des hommes, juste, miséricordieux, prompt à pardonner, &c. Les Anges & les Démons dont on vient de parler, sont les Ministres de Dieu, les uns pour le bien, les autres pour le mal. Ces Gaures attribuent aussi à chaque homme un bon & un mauvais Génie. Ils croient l'influence d'une certaine (a) Lumière générale, infuse, pour ainsi dire, plus particulièrement en certaines personnes extraordinaires, & plus agréables à Dieu que les autres. Selon eux, c'est cette Lumière qui fait les grands hommes dans les arts & dans les sciences, qui forme les Génies nés pour commander; ajoutons, & pour exciter les Révolutions dans des Empires, pour en exciter aussi dans les idées de l'esprit humain.

Cette opinion n'a rien d'absurde; & il ne le seroit pas non plus de croire, que cette lumière se répand quelquefois si libéralement sur un certain nombre de personnes d'une famille, qu'il semble que c'est aux dépens du reste de la même famille. (b) Ni la Physique, ni l'Astrologie ne donnent de justes raisons de cela; mais la remarque n'en est pas moins vraie. Avec un peu de réflexion on découvre, qu'il y a une certaine quantité de mérite ordonnée pour les familles, & qu'il en est de même des prospérités temporelles. De même aussi il est permis aux Etats d'être redoutables & puissans pendant un tems, & de posséder alors les Arts & les Sciences au plus haut degré, ensuite de quoi il y a une décadence. Il semble encore, que dans toutes les choses du monde il y a, comme dans l'homme, l'âge d'accroissement, celui de vigueur & celui de déclin. On ne sauroit prévenir les révolutions de ce dernier âge. Les siècles d'Auguste & de Louis le Grand, si semblables l'un à l'autre, sont des preuves éclatantes de ce qu'on avance.

Les Gaures ont une espèce de vénération pour les Coqs, à cause qu'ils réveillent les hommes, & par leurs chants les excitent au travail. Le *Sad-der* les recommande à l'attention des Fidèles. Ces égards pour les Coqs peuvent leur être venus par tradition des anciens Perses.

Nous avons dit que les premiers Perses n'avoient point de Temples, parce qu'ils ne croioient pas que les Temples fussent dignes de la Majesté Divine; mais lorsqu'à l'exemple des Juifs, ils voulurent conserver un feu sacré, les *Pyres* devinrent nécessaires. Zoroastre ne se contenta pas de ceux qu'il trouva; il en érigea partout en grand nombre. C'est ce Feu sacré qui se conserve encore aujourd'hui avec un soin extraordinaire, & qui fait donner aux Gaures, quoique sans raison, le surnom d'*Adorateurs du Feu*; car ce n'est pas ce feu matériel qu'ils adorent, suivant l'Auteur que nous copions, quoique leur culte religieux soit accompagné de cet élément. C'est Dieu qu'ils adorent devant le Feu, comme vrai symbole de la Divinité. (c) Le Feu, disent les Gaures, est le plus pur de tous les élémens; mais c'est pourtant une créature de Dieu, qui réside plus particulièrement dans celle-là, que dans les autres. Quand ils prient, ce n'est pas *Mithra* ou le Soleil, ni le Feu qu'ils prient, c'est Dieu lui-même; & on peut voir des exemples de cette vérité dans l'Ouvrage du Docteur Anglois. Il n'est pas difficile d'appercevoir en tout ceci, que les accusations d'Idolâtrie se font pour le moins aussi témérairement en Asie qu'en Europe.

Zoroastre a ordonné à ses Sectateurs d'adorer Dieu, premièrement le visage tourné vers le Soleil, & ensuite vers le Feu sacré. " C'étoit, pour nous servir des termes du Traducteur de l'Histoire du Docteur Prideaux, la manière du Culte des anciens Perses; & cette institution avoit précédé la Réformation du Magisme. Quand les Perses venoient vers des Feux sacrés pour adorer, ils s'en approchoient toujours du côté d'Occident, afin qu'ayant le visage tourné vers ces Feux, & par là vers le Soleil levant, ils pussent diriger leur culte vers l'un & vers l'autre tout à la fois. Cette espèce de culte étoit directement opposée à celle des Juifs; (d) des Saints, dans lequel étoit le symbole de la présence Divine, qui y reposoit sur le Propitiatoire, étant au bout Occidental du Temple de Jérusalem, tous ceux qui y entroient pour adorer Dieu, avoient le visage tourné vers cet endroit. C'étoit la le

(a) Ils l'appellent *Churst*. Voyez *Hide*, Cap. 33. *Relig. Persar.*

(b) Le Comte de *Grammont*, ce Heros de *Saint Evremont*, disoit, que les Grands Hommes ont l'esprit trop occupé pour songer au mécanisme de la génération. Chez eux les Esprits résident toujours dans le cerveau. Il ajoutoit, " lorsque la tete est vuide, ce qui rend

" l'amour aimable & galant en est mieux four-
" ni, & vice versa ". C'est aussi pour cela qu'on
dit souvent, que les gens sans esprit ont des
enfants spirituels.

(c) Citations dans *Hide*, Ch. 8. *Prideaux*,
Hist. des Juifs, L. IV.

(d) C'est toujours le Docteur *Prideaux* qui
parle.

UMES

c. Les Anges
s uns pour lo
omme un bon
ière générale,
traordinaires,
re qui fait les
nies nés pour
ires, pour en

e croire, que
e de personnes
mille. (b) Ni
s la remarque
l y a une cer-
ême des prof-
stables & puis-
plus haut dé-
ns toutes les
, celui de vi-
e dernier âge.
tre, sont des

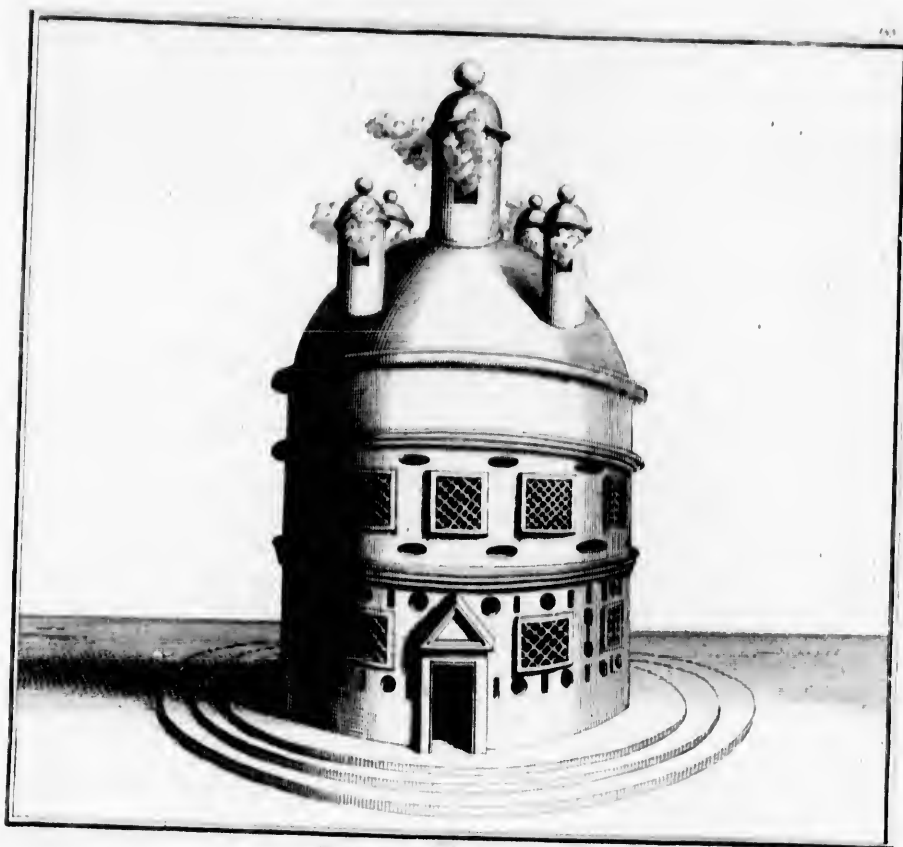
ils réveillent
s recomman-
tre venus par

, parce qu'ils
e ; mais lors-
ées devinrent
rigea partout
l'hui avec un
n, le furnom
rant l'Auteur
lément. C'est
(c) Le Feu,
ne créature de
es. Quand ils
eu lui-même ;
eur Anglois.
olâtrie se font

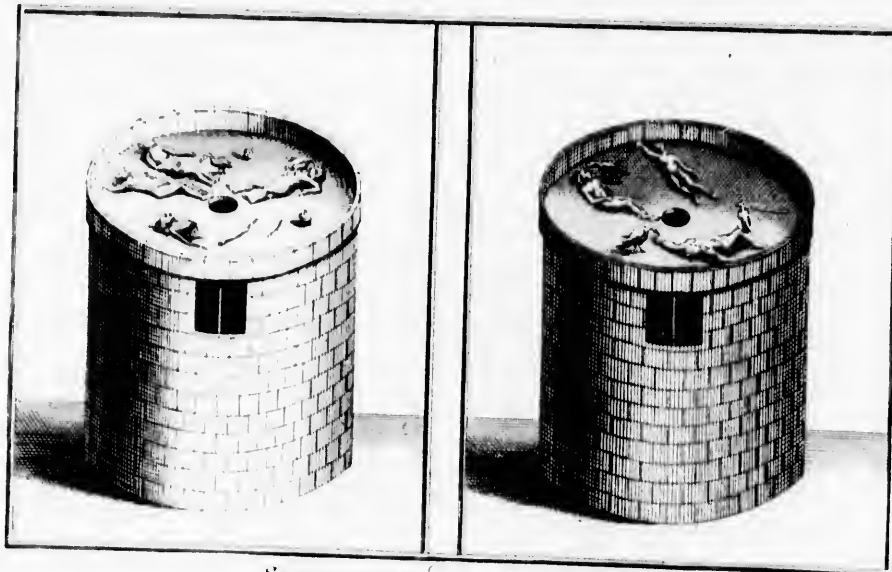
visage tourné
ir des termes
Culte des an-
sime. Quand
ient toujours
par là vers le
it à la fois".
, car le Saint
reposoit sur le
ous ceux qui
C'étoit la le

est mieux four-
pour cela qu'on
esprit ont des

h. 8. *Prideaux*,
ur *Prideaux* qui



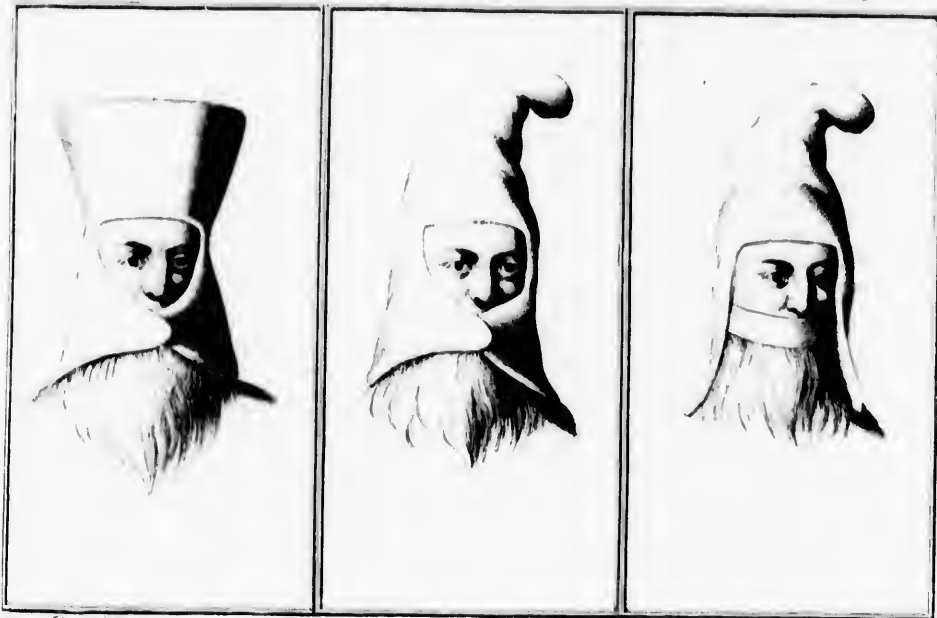
TEMPLE du FEU.



SEPULCHRES des GAURES.



Grand PRÊTRE des GAURES ou PERSES devant le FEU ayant à la main son RITUEL.



Trois différentes TÊTES de PRÊTRES GAURES avec la MITRE et la bouche ouverte

„ point (a) vers lequel ils dirigeoient toujours leur Culte ; mais celui des Mages „ étant le Soleil levant, ils adoroient toujours le visage tourné vers l'Orient „
 „ Lord dit, que les Gaures doivent se tourner vers le Soleil, quand ils prient Dieu „ de jour, & vers la Lune, quand ils le prient de nuit. „ Car non-seulement ces deux „ Astres sont les deux grands Luminaires des Cieux, mais encore deux témoins de „ Dieu contraires à Lucifer ; c'est-à-dire au Diable, ou au Principe du mal.

Leurs Pyrées.

Les Pyrées sont tels que la Figure les représente ici. Les Prêtres doivent veiller jour & nuit pour entretenir le Feu sacré ; mais il faut nécessairement le rallumer de la manière la plus pure qu'il se puisse ; (b) & cela se fait souvent avec un morceau d'acier & une pierre à feu, ou en frappant deux morceaux de bois dur, l'un contre l'autre. Cela se fait aussi par le moyen du feu du Ciel, lorsqu'il s'est attaché à quelque matière combustible ; ou par le moyen des feux foyeux que l'on voit dans les campagnes ; ou même avec le feu ordinaire, pourvu qu'il soit pur ; ou avec celui que les *Banians* allument pour brûler leurs morts ; mais un moyen aussi pur que noble pour rallumer ce Feu Sacré c'est en réunissant les rayons du Soleil dans le foyer d'un miroir ardent.

Il est défendu de toucher au feu avec une épée ou avec un couteau ; & on doit l'entretenir avec du bois sans écorce, & de l'espèce la plus nette. Il n'est pas non-plus permis de le souffler, ni avec la bouche, ni avec des soufflets, de peur de le profaner. La profanation du Feu étoit autrefois punie de mort ; & cette sévérité a continué jusqu'à la destruction de la Monarchie des Rois Mages par les Mahométans.

Les Prêtres n'osoient approcher du Feu sacré qu'avec un linge sur la bouche, pour empêcher que leur souffle ne souillât ce feu. On observoit cette précaution toutes les fois qu'on en approchoit ; & lorsqu'on lisoit (c) ou récitoit une Liturgie, qu'on pourroit appeler l'*Office du Feu*. Les Prêtres Mages qui faisoient l'*Office*, récitoient leurs prières à voix basse, & sans que le Peuple put les entendre. C'étoit une espèce de (d) murmure assez semblable à celui des Prêtres Catholiques, quand ils disent des *Messes basses*. Aujourd'hui la Langue de cet *Office* est moins entendue des Gaures, que le Latin ne l'est des Peuples Chrétiens.

Lorsque leur Souverain (e) Pontife s'approchoit du Feu, voici l'état où il devoit être. (f) Il se lavoit depuis la tête jusqu'aux pieds, se parfumoit ensuite, & s'habilloit entièrement de blanc ; après quoi il se prosternoit devant le feu, & le visage contre terre, & faisoit ses prières avec des gémissemens affectueux assez connus aux Fidèles de toutes les Religions. Ces gémissemens, ces mouvemens affectueux s'adressoient à Dieu ; c'étoit à lui qu'il offroit des prières tirées (g) du Livre Saint : enfin c'étoit à lui seul qu'il confessoit ses péchés.

L'habillement de tête du Prêtre étoit tel, & est encore tel qu'on le voit ici. On en a représenté aussi quelques-uns des plus anciens Prêtres Mages, dessinés d'après la description des anciens Auteurs. Le Prêtre y tient son livre d'une main, & de l'autre des verges, ou plutôt plusieurs petites baguettes blanches, fort minces, & de la longueur d'une main ouverte. Telle étoit l'attitude dans laquelle il disoit les prières à voix fort basse ; & les Fidèles, qui venoient faire leurs dévotions, prioient de la même manière, après s'être prosternés en entrant. Ils jetoient ensuite des Offrandes dans le feu, chacun selon ses moyens. Ces Offrandes consistoient en huiles aromatiques, en parfums, en perles. Les moins riches offroient quelques fruits. Toutes ces choses jetées ainsi dans le feu s'appelloient autrefois (h) le *Festin du Feu*.

Tout cela se pratique de même chez les Gaures d'aujourd'hui. Lord dit, que l'exercice de dévotion commence par une exhortation du *Disfoure* à l'assemblée. Cette ex-

(a) Les Orientaux appellent *Kella* le point du Ciel, vers lequel ils dirigent leur Culte. Note de la Traduction de l'*Histoire* du Docteur Prideaux.

(b) Lord, *Hist.* de la Religion des anciens Persans.

(c) Leur manière de réciter approchoit fort

de celle des Juifs.

(d) *Musseano*, *Hist.* Religion. Persar, Ch. 29.

(e) *Disfoure* dans Lord, ubi sup.

(f) *Hist.*, Cap. 29. *Relig. Persar.*

(g) Le *Zend* ou *Zendavesta*.

(h) *Epula Igni*.

hortation contient en substance, « que le feu aiant été donné de Dieu à *Zoroastre* (Zoroastre) leur Législateur, auquel il avoit dit que c'étoit une portion de sa vertu & de son excellence, (a) ils devoient croire qu'il étoit saint & divin, & l'honorer comme une portion de Dieu même, puisqu'il est de la même substance, & qu'ils doivent aimer toutes les choses qui lui ressembtent comme le Soleil & la Lune, qui sont deux témoins de Dieu, qui rendent témoignage contre eux, s'ils méprisent ou négligent le culte qui leur a été prescrit. Ensuite il les exhorte à prier Dieu qu'il leur pardonne, si dans l'usage ordinaire du feu, il leur arrive quelquefois d'y laisser tomber de l'eau, ou si par distraction, ou autrement, ils commettent quelque impureté à l'égard de cet Élément. »

En certains lieux des *Indes*, la convocation des Mages se fait au son d'une petite cloche. En Perse, les signaux de cette sorte ne sont point permis aux *Gaures* : ainsi ils s'assemblent sans autre façon aux heures dont on est convenu, ou ils appellent leurs Fidèles par le moyen d'un aix, sur lequel ils frappent cinq ou six coups, selon la pratique des Arméniens de *Zulpha*.

Dans les petites Chapelles, au lieu d'un Feu, il n'y a qu'une Lampe qui brûle. Quoique pendant l'exercice Divin ces Fidèles aient la bouche couverte avec une partie du visage, ils doivent néanmoins se tenir assez loin du feu Sacré : mais pour ce qui est des Prêtres, ils s'en approchent de telle manière, qu'ils peuvent vacquer au culte Divin sans gêne pour eux, & sans profanation pour le Feu.

Les baguettes dont nous venons de parler, sont regardées comme une partie essentielle des rites pratiqués dans le Culte Religieux. (b) On les coupe de l'arbre avec beaucoup de cérémonies : & il n'y en a qu'un seul qui les fournisse. C'est celui que les Persans appellent *Haum*, lequel ressemble au Tamarin. Au défaut de celui-là, on a recours au Grenadier. Le couteau qui sert à couper les baguettes, doit avoir été sanctifié par une ablution qu'on lui fait avec beaucoup de soin, & par quelques prières dites à voix basse, à la louange de Dieu & du feu. Ces baguettes sont mises dans un étui fait exprès ; & toutes les fois qu'on doit lire ou réciter quelques prières du *Zend*, ou qu'il s'agit de s'acquiescer de quelque autre pratique religieuse, il faut en même-tems tirer de l'étui quelques-unes de ces baguettes ; ce qui est aussi essentiel pour les *Gaures*, que pour nos devoirs de faire *tratter* les grains de leurs Chapelles pendant leurs prières. Le nombre de ces baguettes n'est pas fixe. Certaines prières en demandent trente-cinq, d'autres vingt-quatre. Quand on doit prendre son repas, on a soin d'en avoir cinq à la main ; mais après la prière ces baguettes ne servent plus qu'à entretenir le feu.

Les Perses ne bernoient pas leur respect au feu ; ils en témoignent aussi beaucoup pour les trois autres Élémens. C'est ce qui a fait que quelques Ecrivains de l'Antiquité ont dit qu'ils les adoroient tous quatre. Ce n'est point cela : leurs soins & leur attention se bernoient, & se bornent encore à présent, à conserver la pureté de ces Élémens. Ils croient que les Élémens sont saints, à cause que, selon eux, ils contiennent les principes & les germes de toutes choses. Sur ce fondement, ils ont des *Conserveurs* des Eaux, de l'Air, de la Terre & du Feu. Ces *Conserveurs* doivent empêcher le mélange & la corruption de ces Élémens. Cette pureté est le principe sur lequel les *Gaures* ont établi la manière dont ils traitent leurs morts. Cependant (c) l'Élément dont ils prennent le plus de soin après le Feu, c'est l'Eau ; ce qu'ils ont retenu de l'ancienne Religion des Perses, qui, selon Hérodote & Strabon, avoient une vénération particulière pour cet Élément.

La couleur favorite des *Gaures* est le rouge, ou le jaune tirant sur le rouge. Ils choisissent autant qu'ils peuvent des habillemens de ces couleurs, à cause qu'elles représentent en quelque façon le Feu. De même encore pour cette raison ils préfèrent le rubis, l'escarboucle & le grenat à toutes les autres pierres. Cela n'empêche pas qu'il ne soit exactement vrai, que dans le Culte religieux les Prêtres doivent être habillés de blanc.

Leurs

(a) *Lord* parle ici d'adoration ; en quoi il ne s'accorde pas avec *Hide*.

(b) Citations dans *Hide*, Ch. 27. *Relig. Persar.*

(c) Voyez cette matière en détail dans le Livre du Docteur *Hide*, Ch. 6.

Leurs Fêtes ; leurs Mages , &c.

Les *Gaures* font présider des Anges aux mois & aux jours de l'année. On peut lire dans (a) l'Auteur cité les noms de ces Anges, qui ont chacun leurs prières particulières dans le Rituel, & telles qu'elles ne conviennent qu'aux fonctions attribuées à ces Anges. En ce Pays là non plus qu'aux *Juifs* & ailleurs, on ne trouve pas que (b) les *Bienheureux* se chargent du département d'autrui. Rendons cependant quelque justice à ces dévotions. Les *Gaures* ne doutent pas que Dieu ne soit le seul Être qui mérite d'être prié ; mais ils s'adressent aux Anges, comme à des Ministres que Dieu emploie pour aider les hommes dans leurs besoins ; ce qui n'empêche pas qu'il ne soit vrai, que ces Esprits ne peuvent agir sans la volonté de Dieu. Enfin on doit regarder les prières adressées aux *Bienheureux*, comme des demandes qu'on adresse tous les jours aux gens de bien, à qui on dit, sans préjudice au respect qui est dû à Dieu, *priez Dieu pour nous ; souvenez-vous de nous dans vos prières*, &c.

Le commencement de la nouvelle année est chez les *Gaures* comme partout ailleurs, une des principales Fêtes. Du tems des *Rois Mages*, la nouvelle année étoit annoncée au Souverain à l'aube du jour ; & on choisissoit un beau jeune homme pour cette cérémonie. Il se présentoit au Roi, qui lui demandoit son nom, pourquoi il venoit, ce qu'il apportoit. Il répondoit, " je suis *Almubarek*, c'est-à-dire, *Bien* ; j'apporte la nouvelle année de la part de Dieu". Ensuite on présentoit au Roi quelques étrennes symboliques ; & ses principaux Ministres & le Peuple venoient lui faire hommage. On offroit aussi un pain à ce Prince ; & après en avoir mangé, il le distribuoit à ses Courtisans ; en prononçant une formule convenable au jour, dont le sens étoit, que dans cette nouvelle année il falloit renouveler tout ce qui dépend du tems. La cérémonie finissoit par la distribution des étrennes que le Roi avoit reçues ; après quoi il donnoit sa bénédiction aux Grands de la Cour.

Les *Gaures* observent six Fêtes, en mémoire des six tems de la Création ; & chacune de ces Fêtes dure cinq jours. (c) Il est fort peu essentiel de rapporter les noms de ces Fêtes, ni de celles qui sont abolies par le changement de domination & la perte de la Souveraineté. Il ne l'est pas davantage de faire l'énumération des jours heureux ou malheureux, ni de ceux où il faut faire certaines choses, & en éviter d'autres, &c. Un Lecteur curieux de ces recherches n'a qu'à s'adresser à nos Almanacs, & aux *Secrets du petit Albert*. Tout revient à un, excepté seulement que tel jour est heureux là, qui est malheureux ici.

Ces mêmes *Gaures* font aussi presque tous les mois une Commémoration des morts ; & on fait un festin à l'honneur de ses parens & amis défunts. Cette espèce de Fête est expressément ordonnée dans le *Id*, *Sadder* par ces paroles : *Souvenez-vous des ames de votre pere & de votre mere*. Ce Peuple observoit, & peut-être observe encore une autre solemnité, qui est, que la première nuit d'après la mort de quelqu'un, on faisoit une offrande de pain & de choses bonnes à regouter les morts. On dressoit tout cela sur la tombe du défunt ; & on l'appelloit une *aumône*.

N'oublions pas que le premier jour de chaque mois est consacré à Dieu, & qu'il y en a quatre autres dans le mois qui reviennent au Dimanche des Chrétiens & au Sabat des Juifs. Un fidèle *Gaure* doit au moins donner ces quatre jours de solemnité à Dieu. (e) Les lectures qu'on fait alors pour l'édification du fidèle, & les prières publiques ont beaucoup de conformité avec celles des Juifs & des Chrétiens. Pour ce qui est de cette cadence ou modulation, que l'on remarque dans la manière de lire, il se peut bien que les *Gaures* l'aient reçue des Juifs, qui, dans la lecture de leur Office observent différens tons. Peut-être aussi l'ont-ils inventée, pour mieux exciter l'attention de l'assemblée. Il paroît par les écrits des anciens Grecs, qu'ils avoient pris pour chant cette manière de réciter.

(f) Ils ont des jeûnes, après lesquels ils observent cinq jours d'abstinence, en ne mangeant qu'une fois le jour. Cela se fait en mémoire de ce que chaque tems de la création fut suivi d'un repos de cinq jours. Cependant les jeûnes étoient défendus

(a) *Idem*, ubi sup. Cap. 15. 19. & 20.

(b) *Quisque dei habet distinctum Angelum, qui sua dei rebus unica praesentur, ad quem dirigunt missivitas. Hyle*, ubi sup.

(c) Voyez *Hide*, Cap. 19. & 20. *Relig.*

Perfar.

(d) C'est l'Abregé du *Zend*.

(e) *Hide*, ubi sup. Cap. 28.

(f) *Lord*, *Hist. de la Relig. des anciens*

Perfarans.

aux anciens Perses ; & selon *Hide* (a) ils le font encore aujourd'hui. On dit aussi qu'en quelque tems que ce soit, ils doivent porter à (b) leurs Chapelles un morceau de ce qu'ils mangent, quand c'est une chose qui a eu vie ; & cette offrande sert à témoigner à Dieu la douleur qu'on ressent, d'être obligé de tuer des choses animées pour le nourrir. Ces usages ne sont pas non plus de l'ancienne Religion des Mages ; mais ils peuvent les avoir reçus des Baniens avec lesquels ils vivent. Dans les jours solennels ils se rendent dès le matin aux *Pyrées*, & y portent à manger. Les plus riches font part de leurs provisions aux pauvres ; & tout se mange fraternellement en communauté. Les plus dévots d'entr'eux vont tous les jours prier Dieu devant les feux sacrés des *Pyrées*. Là ils déclarent aussi les scrupules de leur conscience, & c'est au Prêtre qui dessert ce *Pyrée* qu'ils s'adressent, comme nos fidèles au Curé de leur Paroisse. Ceux qui sont éloignés de ces lieux de dévotion se contentent de prier Dieu devant le feu de leur foyer. Outre cela, les Gaures entretiennent régulièrement chez eux une lampe allumée au feu sacré d'un *Pyrée*.

Ils font beaucoup de cas de la pureté corporelle ; on peut dire même qu'elle n'est pas inférieure à celle qu'affectent les Juifs & les Mahométans. Les Gaures ne boivent pas après une personne de religion différente, ni même avec des personnes de la leur, de peur de prendre par contagion les péchés d'autrui.

On ne nous dit point s'ils ont l'ambition de convertir les gens à leur foi ; mais comme on ne fait pas fortune dans une Religion dégradée de toute puissance humaine, il y a apparence que les Profélytes ne courent pas à un Culte aussi méprisable que l'est aujourd'hui celui des Mages. Il n'en est pas ainsi des Sectes Chrétiennes. Du moins la (c) grace de Dieu y nourrit les gens ; dans quelques unes on se marie ; on y profite de la liberté qu'elles croient devoir laisser à la conscience de ceux (d) qui veulent dire & penser tout ce qui leur plaît. C'est par de semblables motifs que tel d'une profession que sa propre incapacité lui rendoit stérile, & dépitait contre la Religion de ses peres, la quitte au bout de trente ans, & reçu dans une autre, on il croit à peine en Dieu, y fait tranquillement le petit Auteur aux dépens des Ecrits du premier Sçavant de notre siècle.

La Hiérarchie des Gaures a quelque rapport à celle des Juifs & des Chrétiens. Par exemple, ils ont, comme les premiers, un Sacrificateur souverain, qui a sous lui de moindres Sacrificateurs. Pour entrer dans le Sacerdoce, il faut être fils de Prêtre. C'est bien le contraire de chez nous, où une pareille situation donneroit sans doute l'exclusion au prétendant. Ils ont comme nous des Prêtres, & quelques dignités supérieures assez semblables aux Evêques & aux Archevêques. Nous consentons que le Lecteur trouve ici des effets (e) de la main Divine.

Détailons tout cela plus distinctement. Avant Zoroastre, le Clergé étoit composé des (f) Mages, dont l'Ordre représentoit assez bien celui des Lévites. Les Mages avoient au-dessous d'eux les *Mubadi*, qui étoient ou comme les (g) Provinciaux des Mages, ou comme des Sur-Intendants Ecclésiastiques assez semblables à nos Evêques. Enfin ces Evêques, de qui les Mages relevoient, répondoient à leur tour à un Chef suprême, qu'on appelloit *Mubad Mubadan*, nom qu'on pourroit fort bien traduire par celui (h) d'Evêque des Evêques. La dignité de celui-ci répond au Pape des Chrétiens, au Musli des Mahométans, & au grand Sacrificateur des Juifs. Telle étoit donc la Hiérarchie des Perses, lorsque Zoroastre prêcha sa reformation. Il laissa cette Hiérarchie dans l'état où il l'avoit trouvée ; mais à ces noms que l'on vient de rapporter, il en substitua d'autres de son invention. Il appella *Hirbad*, ou suivant *Loid*, *Hayhood*, ceux qui portoient le nom de Mages, *Dejhurs* les *Mubadi*, & *Dejhur-Dejhur* le Pontife Souverain, ou l'Evêque des Evêques.

Les *Hirbad* ou *Hayhood* doivent avoir la barbe du menton fort longue, & les joues rasées ; mais ils ne portent point de moustache, ou du moins ils la portent fort petite. Sur la tête ils ont un bonnet terminé en pointe, ou plutôt d'une figure pres-

(a) *Relig. Persar.* Cap. 28.

(b) *Pyrées*, *Loid* les appelle *Eggartés*.

(c) On fait allusion au pieu lu mot qu'al-lègent ordinairement ceux qu'on appelle Pro-félytes.

(d) Ces Sectes se fondent sur la Parabole, qui compare le Royaume du Ciel à un filet jette dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons, &c.

(e) *Hoc non sine Numine factum, Persar olim*

ordinasse idem quod postea Christus & Apostoli ejus in plenitudine temporis tandem nova functione instituerunt & confirmarunt. Hide, Cap. 28. Relig. Persarum.

(f) *Mogh.*

(g) *Magorum Praesules. Horum erat in singulis provincis unus, qui praesulis vice fungerant. Hide, ibi sup. Cap. 30.*

(h) *Praesul praesulum, Hide.*

On dit aussi
un morceau
offrande sert à
hoses animées
des Mages:
Dans les jours
er. Les plus
rnellement en
eu devant les
onscience, &
es au Curé de
ent de prier
régulièrement

ne qu'elle n'est
aures ne boi-
personnes de

oi: mais com-
nce humaine,
répifiable que
ériennes. Du-
n se marie on
eux (d) qui
mort. s que tel
toit contre la
une autre, on
x dépens des

es Chrétiens.
n, qui a fous
ut être fils de
iation donne-
ères, & quel-
vèques. Nous

gé étoit com-
es. Les Mages
aux des Mages,
ues. Enfin ces
Chef suprême,
e par celui (b)
Chrétiens, au
étoit donc la
is missa cette Hié-
ent de rappor-
suivant Lord,
Deshur

longue, & les
la portent fort
une figure pres-

us & Apostols qui
vra functione inli-
Cap. 28. Relig.

rum erat in singu-
is vice sanguine.

que conique. (a) Ce bonnet descend assez bas sur les épaules, & leur couvre les oreilles. Leur chévlure est longue; & il leur est défendu de la couper, hors dans le deuil pour les morts. Les anciens bonnets étoient faits de telle manière, qu'ils couvroient la bouche de ceux qui faisoient le Culte divin devant le feu. Aujourd'hui les Prêtres des Gaures emploient une pièce d'étoffe quarrée au même usage.

La *Sudra* est de couleur rougeâtre, & à manches larges. Peut-être l'origine de ces manches larges est due à l'ancienne manière de saluer le Roi & les Grands. Quand quelqu'un se trouvoit autrefois dans le passage du Monarque ou d'un grand Seigneur, il devoit s'arrêter tout court, se tenir debout, & se cacher les mains dans ses manches. Cette *Sudra* descend jusqu'au gras de la jambe. On se l'attache au tour du corps par le moien d'une ceinture de laine ou de poil de chameau, qui fait deux tours, & se noué sur le dos. La ceinture du *Hybad* ou *Herbood*, dont on a représenté la figure, a quatre nœuds, qui servent à faire ressouvenir celui qui la porte de quatre préceptes qu'il ne doit jamais oublier. (b) Par le premier nœud, on doit se ressouvenir de croire en un seul Dieu tout puissant; par le second, de croire la vérité du Magisme; par le troisième, que Zoroastre est le seul véritable Apôtre de Dieu; & le quatrième fait penser le fidèle à se fortifier continuellement dans la résolution de bien faire. (c) Cette ceinture, selon eux, est d'institution divine; & tous les fidèles, hommes & femmes doivent la porter. Elle marque aussi l'obéissance de la Créature à son Créateur; enfin quand on possède ce trésor, on peut se regarder comme une conquête arrachée au Diable. On persute sans autre effort dans la Religion de ses Ancêtres; & sans autres bonnes œuvres, on jouit de tous les biens qui doivent appartenir aux fidèles. C'est ainsi qu'avec le secours de certains moiens d'invention commode, on a, pour ainsi dire, popularisé presque partout cette dévotion spirituelle, si difficile, & si'il faut le déclarer nettement, si peu praticable à la plus grande partie des hommes. Le fidèle Gaure doit conserver avec beaucoup de soin une ceinture qui a des propriétés si excellentes; & si'il a le malheur de la perdre, il ne lui est permis ni de boire, ni de manger, ni de parler, ni de sortir de sa place, qu'il n'en ait reçu une autre de l'*Herbood*. On suppose, continué-t'on, que celui qui a perdu sa ceinture a perdu sa bénédiction. Cette dernière idée (d) se trouve aussi chez des Peuples fort éloignés des Persis.

C'est à douze ou quinze ans que les Gaures prennent la ceinture, parce qu'on suppose qu'à cet âge la raison est assez développée, pour entendre & pratiquer les principes de la Religion.

Il est ordonné aux Laïques d'être serupuleux dans leur conduite, & d'être attentifs à leurs devoirs. La Morale des Gaures pose (e) la honte & la crainte pour fondemens de la vertu. Il leur est commandé d'examiner avec soin ce qu'ils pensent d'entreprendre, & de ne rien faire qu'après s'être assurés par leur loi, si la chose est licite ou non. Le matin, sortant de chez eux, ils doivent bénir Dieu au sujet des Êtres animés qu'ils rencontrent, quels que ces Êtres puissent être. Les Ecclésiastiques sont soumis à des préceptes plus difficiles; car outre qu'ils doivent sçavoir exactement tous les rites ordonnés dans le *Zend*, & la manière qu'il a établie de prier Dieu, deux choses plus essentielles chez les *michmiques dévots* que la plus sublime élévation de l'ame à Dieu; outre, dis-je, ces deux points importants, l'Ecclésiastique doit fuir la concupiscence quelle qu'elle soit; le mensonge si contraire à Dieu, qui est la vérité éternelle, & la curiosité. Il doit étudier le *Zend*, afin de l'enseigner aux autres; éviter de toucher des choses impures; enseigner au peuple à prier selon les règles; bénir les mariages; se tenir assiduellement dans les lieux destinés au culte divin, être fidèle à la Loi de Zoroastre, n'y rien ajouter, n'en rien oter, ni rien contrôler; ne point entendre à sa volonté les dogmes & les préceptes; en un mot éviter de donner lieu à l'hérésie & au libertinage. Enfin il doit s'exercer à la patience & à la douceur; imiter Dieu, qui fuir tous les jours du bien aux hommes, quoique pourtant ils ne passent aucun jour sans l'offenser.

Il y a aussi une règle particulière pour l'*Archimage*, qui est le Pontife Souverain.

(a) Voyez sur la diversité des anciens bonnets ce que remarque *Hide*, ubi sup. Cap. 30.

(b) *Sailler*, *part. X. ad calcem Relig. veterum Persar.*

(c) *Sailler*, ubi sup.

(d) *Hide*, ubi sup. la trouve chez les an-

ciens Anglois, qui disoient comme les Persis, une personne sans ceinture & sans bénédiction. *Un grand unblessid*. C'est à cette même idée reçue chez les anciens Romains, qu'on doit l'origine du mot *diffolu*.

(e) *Lord*, Religion des Anciens Persans.

Elle lui défend de toucher aucune personne séculière, sur tout des Hérétiques ou des infidèles. Il doit se laver lui même ; travailler lui même aux choses qui lui sont nécessaires pour son entretien, soit par humilité, ou pour conserver la pureté ; s'abstenir des choses superflues ; employer ce qui lui reste de son revenu à des œuvres pies ; recevoir les dixmes, & les bien dispenser. Il doit aussi éviter toutes sortes d'excès ; s'exercer continuellement à la méditation ; étudier sans cesse les préceptes contenus dans le *Zend* ; reprendre & censurer vivement les vicieux ; & ne craindre que Dieu seul en quelque circonstance que ce soit. Enfin il doit conserver & entretenir avec soin le feu Sacré.

Outre les dixmes dont on vient de parler, il y a diverses petites contributions qui servent à entretenir les *Herboods*, & les Pyrées qu'ils desservent. Nous avons déjà dit, que fort souvent on n'y entretient que des lampes au lieu d'un feu solennel. (a) Pour subvenir aux besoins de leur Clergé, la misère de ces pauvres gens leur a fait inventer une taxe assez extraordinaire, & qui semble même contraire aux préceptes de leur Réformateur. C'est que tous les ans, le 25. Avril, chacun éteint son feu, & en va prendre du nouveau chez son Prêtre, en lui payant la valeur de neuf ou dix sols de notre monnaie.

Nous avons dit aussi que Balch fut autrefois la Ville Sainte des Perses, la capitale de leur Religion, & que leur principal Pyrée étoit là. En conséquence de cette distinction, leur Archimage y faisoit sa résidence ordinaire ; & cela continua jusqu'à la destruction de leur Religion par les Mahométans. Alors cet Archimage se retira dans le *Kirman* : c'est-là que ses successeurs ont continué de faire leur résidence ; c'est là aussi qu'on voit aujourd'hui le Pyrée le plus respecté des Gaures, & vers lequel ils dirigent leurs pèlerinages.

Dans toute la description qu'on a donnée ici de la Religion des Gaures, il ne sera pas difficile de remarquer, que Zoroastre & ceux qui le précéderent s'approprièrent plusieurs usages du Judaïsme. Le Soleil & le Feu sacré, symboles visibles de la présence divine chez les Gaures, imitoient le feu que les anciens Juifs entretenirent sur leur Autel des sacrifices jusqu'à la destruction de Jérusalem. Ce feu des Juifs étoit aussi un symbole de la Divinité. Chez les uns & chez les autres on ne devoit employer pour le Feu sacré que du bois bien net, & dont on ôtoit l'écorce, pour mieux s'assurer qu'il ne prophétoit point ce feu. Il n'a été permis ni aux uns, ni aux autres, de l'allumer en le soufflant, soit avec la bouche, soit avec des soufflets. Il y a encore de la ressemblance dans les Loix concernant la pureté du corps, les Animaux immondes, le paiement des dixmes, la conservation du Sacerdoce dans une seule famille, &c. sans parler de la Morale de Zoroastre, qu'il semble que ce Réformateur a compilée des livres des Juifs, en insérant même dans le sien, à ce qu'on assure, des lambeaux considérables pris de David & des autres anciens Prophètes.

Leurs Cérémonies Nuptiales & Funébres, &c.

LES Mages permettoient autrefois l'inceste, & l'ordonnoient même à ceux du Clergé. (b) Dans la Tribu Sacerdotale, ceux qui étoient nés du mariage d'un fils avec sa mère, étoient regardés comme les plus dignes d'être élevés aux plus éminentes Dignités du Sacerdoce. On dit que Zoroastre voyant l'inclination des Rois de Perse pour les commerces incestueux, eut la politique de légitimer cette passion, pour mieux établir sa réforme par un trait de complaisance, qui ne pouvoit que flatter agréablement la conscience de ces Monarques, en leur faisant trouver la Religion d'accord avec leurs passions.

Aujourd'hui les Prêtres ne doivent avoir qu'une femme, excepté dans le cas de stérilité ; car alors il leur est permis d'en prendre une autre pour en avoir des enfants : mais il faut que cela se fasse du consentement de la femme stérile, sans quoi il n'est pas permis au mari de passer outre. A juger de ces femmes par les notres, croira-t-on qu'il s'y en trouve beaucoup d'assez bonne volonté, pour céder le droit conjugal à une autre, sous prétexte qu'elles se trouvent stériles. Chez les Gaures il est glorieux de mettre au monde nombre d'enfants. Cela s'appelle *multiplier les Fideles*,

(a) *Hidæ*, ubi sup. Cap. 28.

(b) *Prideaux*, Hist. des Juifs, L. IV.

MES

lérétiques ou
es qui lui sont
pureté; s'ab-
à des œuvres
toutes fortes
les préceptes
& ne craindre
rver & entre-

tributions qui
as avons déjà
u folennel. (a)
ens leur a fait
aux préceptes
eint son feu,
le neuf ou dix

rses, la capi-
ence de cette
rimua jusqu'à
mage se retira
sidence; c'est
& vers lequel

es, il ne sera
approprient
es de la pré-
retinrent sur
es Juifs étoit
e devoit em-
pour mieux
uns, ni aux
oufflets. Il y
ps, les Ani-
occe dans une
que ce Ré-
, à ce qu'on
Prophètes.

.
e à ceux du
age d'un fils
ux plus émi-
ion des Rois
ette passion,
voit que fla-
la Religion

ans le cas de
voir des en-
e, sans quoi
les notres,
der le droit
les Gaures
iplier les Fi-
deles;

IV.



Ceremonie NUPTIALE des PARSIS ou GAURES.



BAPTEME par le FEU des GAURES.

dées ; & cette multiplication (a) ne manquera pas d'être méritoire au dernier jour du jugement, pourvu qu'elle se fasse par un mariage légitime. Les secondes nocés ne sont permises ni aux *Mabads* ou Provinciaux, ni à l'Archimage ou Chef Suprême des Mages.

Pour la bénédiction du mariage on s'assemble dans un Pyrée, après avoir eu le consentement des parens, & être convenu de la dot, &c. le Prêtre qui doit marier, ratifie aussi tous les articles du mariage, & donne aux mariés les Bénédiction convenables à cette cérémonie, comme celle de la fécondité, celle de vivre long-temps ensemble : sans doute il n'oublie pas de leur souhaiter aussi la paix. C'est un bien capital ; les mariés devroient le demander à Dieu mille fois par jour, & faire d'un tel souhait le point essentiel de leurs oraisons jaculatoires. De toutes les dévotions c'est la plus nécessaire ; & qui sçait si elle n'est pas la plus négligée ? Mais ne nous écartons pas des Gaures. (b) Lorsque l'on délivre l'épouse à l'époux, on jette de la verdure sur la tête de l'un & de l'autre ; on allume un feu ; on les promène autour de ce feu, après les avoir auparavant liés l'un à l'autre par l'extrémité de leurs vêtements. Les festins & les plaisirs suivent la cérémonie ; & tout cela dans les bornes de la modération : point d'ivrogneries, point de privautés malhonnêtes, point d'autres excès. C'est ce qu'on assure. L'ivrognerie sur-tout est un vice si capital, qu'il expose à une pénitence très-rigoureuse, & même à l'excommunication. Les Perses ont toujours haï & méprisé ce vice ; & autrefois les Rois eux-mêmes ne pouvoient s'enivrer qu'une fois l'année.

Un autre Auteur nous apprend (c) qu'il y a chez les Gaures cinq sortes de mariages. 1. Celui des enfans en bas âge. 2. Celui des veufs qui se remarient. 3. Celui d'une femme (& apparemment aussi d'un homme) qui se marie librement & de son propre choix. 4. Celui d'une jeune personne qui est morte sans avoir été mariée. Dans un tel cas on fait la cérémonie de la marier après sa mort, parce que les Gaures sont persuadés, qu'il n'y a point d'état plus heureux pour les gens de l'autre monde, que le mariage. C'est un bonheur qui ne leur sera contesté par aucun marié de ce monde-ci. 5. Le mariage d'adoption. On peut appeler ainsi celui que fait un pere par adoption, entre la personne qu'il a adoptée, & une autre qu'il choisit pour cet enfant adoptif.

Le Contrat de mariage se passe à peu près vers le minuit. (d) Les mariés sont assis l'un près de l'autre sur un lit. Vis-à-vis d'eux, ou à peu près sont deux Prêtres ou *Hyrbad*, l'un pour le Marié, l'autre pour la Mariée ; & les parens sont à côté de ces Prêtres. Ceux-ci ont du ris dans la main. Ce ris est l'emblème de la fécondité. Le Prêtre, qui est là pour le Marié, demande à l'Épouse, en lui mettant le premier doigt de la main sur le front, *voulez-vous que cet homme soit votre Époux* ? Elle répond oui ; & pour lors le Prêtre assistant de l'épouse fait une semblable cérémonie pour l'Époux, après quoi ils se prennent mutuellement la main, & l'Époux donne quelques pièces d'or à l'Épouse par forme d'engagement, & aussi comme une preuve qu'il pourvoira à tous ses besoins. Après cela on continue de répandre du ris sur eux. Les Prêtres & les parens prient pour le bonheur de leur mariage, & leur donnent des bénédiction. Toute la cérémonie nuptiale est célébrée devant le feu.

(e) Le *Sad-der* ordonne de se marier jeune, & de n'épouser que des femmes de sa Religion, parce qu'elles (f) seront obéissantes à leur Époux, & lui céderont sans réplique. Il seroit bien dangereux qu'un tel bonheur se trouvât plutôt chez les Gaures que partout ailleurs.

Les Gaures ne circoncent pas leurs enfans, mais ils les lavent ; (g) espèce de Baptême, qui sert, disent-ils, à purifier l'âme. On porte l'enfant nouveau né à l'Église, & on le présente à l'*Hyrbad* devant le Soleil & le feu. L'*Hyrbad* le sou tient un petit espace de tems sur ce feu ; ce qui sert à le sanctifier. *Lord* (h) rapporte qu'après que l'enfant est venu au monde, l'Homme d'Église (il l'appelle le *Daroo*)

(a) Le *Sad-der* recommande beaucoup de faire en sorte d'avoir des enfans, sur-tout des garçons.

(b) *Hidæ*, Cap. 34.

(c) *Lord*, dans l'*Histoire de la Religion des anciens Persans*.

Tome V.

(d) Voyez la Figure.

(e) *Apud Hidæ*, ad calcem Relig. Græc. *Povra* XIX.

(f) *Quippe que marito cedens sine verbo*.

(g) *Hidæ*, Cap. 34. Relig. *Persar*.

(h) *Histoire de la Religion des anciens Persans*.

» s'en va à la maison des parens, & après avoir observé exactement l'heure & le moment de sa naissance, fait son horoscope ; qu'après cela il confère avec le pere & la mere touchant le nom qu'on doit donner à l'enfant ; & quand ils ont agréé celui que le *Danois* a proposé, la mere en présence de l'assemblée donne le nom à l'enfant sans autre cérémonie. C'est après cela qu'on porte l'enfant à l'Eglise, (que *Lord* appelle *Eggærie*) ; là le Prêtre prend de l'eau bien nette, & la verse dans l'écorce d'un certain arbre, que ce même Auteur nomme (a) *Holm*, & jette de cette eau sur l'enfant, en priant Dieu qu'il le purifie. Selon *Tavernier*, le Baptême de cet enfant se fait aussi par immersion dans une cuve. Les deux premières cérémonies sont représentées ici.

A l'âge de sept ans on confirme l'enfant, (b) comme étant déjà capable d'être admis au corps de l'Eglise, & le Prêtre lui fait quelques questions, & lui enseigne quelques prières. L'enfant doit les réciter sur le feu, ayant la bouche & les narines couvertes, afin que son souffle ne profane pas cet Elément. Quand il a achevé ces prières, le même Prêtre lui donne de l'eau à boire, & de l'écorce d'une grenade à macher, pour le nétoier intérieurement. Enfin (c) il le lave dans une petite cuve, & lui met ensuite la (d) *Sudra*, qu'il accompagne de la ceinture dont nous avons parlé ci dessus. *Hide* dit que cette confirmation se pratique à l'âge de quinze ans ; & il est fondé sur le (e) *Sad-der*. Il peut bien être permis de confirmer avant quinze ans ; mais il ne l'est pas de différer la cérémonie au delà. Le *Sad-der* défend de donner du pain & de l'eau, & de communiquer ces deux choses à une personne qui à l'âge de quinze ans n'a pas encore reçu la confirmation. Peut-être le refus de ce pain & de cette eau marquent l'excommunication, comme chez les anciens Romains l'interdiction du feu & de l'eau. A cet âge doivent aussi commencer les pénitences, & les sévères examens qu'on fait alors de la conduite. Ceux qui les négligent alors sont dans un état d'aveuglement & d'impureté. C'est ainsi qu'on l'apprend du Livre que nous venons de nommer.

Les Purifications sont expressément ordonnées aux femmes relevées de couche ; & pendant leurs couches elles doivent s'abstenir de tout aliment qui ne leur est pas absolument nécessaire. Comme selon la Loi des Gaures, rien n'est plus impur qu'une femme grosse, il lui est défendu de s'approcher de trop près des gens, sur-tout des personnes vertueuses ; de regarder les Almens, les Eaux courantes, le Ciel, le Soleil, la Lune, les Etoiles, le Feu. Pour cette même raison, elle ne doit pas poser les pieds nus à terre. Cet échantillon suffit. Le *Sad-der* (f) en dit davantage.

Il n'est point permis aux femmes de se laver la tête ni le visage avant le vingt-neuvième jour de leurs couches. Avant le quatrième, elles ne doivent toucher aucun vaisseau de bois ou de terre ; & pendant ce même terme aucune autre femme ne doit avoir communication avec elles.

Quand un Gaure est malade à la mort, on envoie querir le *Hyrbad*, qui s'approchant de l'oreille du mourant, lui fait la prière, & le recommande à Dieu. Un corps mort souillé ; il n'est plus permis de le toucher, & les Prêtres n'en approchent qu'à la distance de dix pieds.

Les Gaures n'enterrent point leurs morts : cela profaneroit la Terre. On porte le mort à un (g) Sépulchre tel qu'on le voit ici représenté ; & on le porte sur un *brincard* de fer. (h) Le bois ne sert jamais à un tel usage, à cause qu'étant destiné à nourrir le feu, il fait lui conserver une pureté parfaite. *Chardin* (i) décrit le Cimetière des Gaures, qu'il a vu près d'*Ispahan* ; & cette description servira du moins pour l'extérieur de celui qu'on voit ici.

» C'est, dit-il, une tour ronde, faite de grosses pierres de taille, d'environ trente-cinq pieds de haut & quatre-vingt-dix de diamètre, sans porte & sans entrée. Le Peuple dit que quand ils veulent enterrer leurs morts, ils font une ouverture à ce

(a) Voyez *Hide*, Ch. 34. *Relig. Persar*. Les Gaures disent de cet arbre, que le Soleil ne lui fait jamais d'ombre. *Lord*, ubi sup.

(b) *Idem*, ibid.

(c) Comme cela se voit dans la Figure.

(d) *Lord* l'appelle le *Shuddero*.

(e) *Sad-der*, Porta 50.

(f) Porta 45. & 75. apud *Hile*.

(g) *Conditionum*. Voyez *Hile*, Cap. 34.

(h) Cependant il y a dans le *Sad-der*, Porta 78, qu'il faut éviter de toucher le bois sur lequel on porte le mort, & celui sur lequel on le lave. *Cavere à ligno mortui, ab illo, inquam, ligno super quo mortuum exportant, & ab illo ligno, super quo mortuum lavant.*

(i) Tome 10. de ses *Voyages*, Edit. in 12. *Ovington* décrit un peu différemment celui qu'il a vu près de *Surait*.

l'heure & le
avec le pere
ils ont agrée
comme le mont
à l'Eglise,
la versé dans
, & jette de
le Baptême
mètres cérè-

de d'être ad-
seigne quel-
naines cou-
achève ce
grenade à
petite cuve,
s'avons parlé
e ans; & il
t quinze ans:
d de donner
soutne qui à
s de ce pain
us Romain
pénitence,
gigent alors
id du Livre

e couche; &
r cit pas ab-
pur qu'une
sur-tout des
Ciel, le So-
it pas poser
davantage.
nt le vingt-
toucher au-
toute femme

qui s'appro-
Dieu. Un
approchent

e. On porte
orte sur un
aut destiné
écrit le Ci-
a du moins

roit trente-
entrée. Le
verture à ce

Sad-der, Por-
er le bois sur
sur lequel on
illo, inquam,
& ab illo lu-

. Edit. in 12.
ent celui qu'il

„ tombeau, en déant du bas trois ou quatre grosses pierres, qu'ils remettent ensuite
„ avec des couclurs de plâtre, qu'ils passent par dessus; c'est une fable. Cette tour
„ a au-dedans un degré fait de hautes marches, attachées contre le mur en tournant.
„ Quand ils portent un mort dans ce tombeau, trois ou quatre de leurs Prêtres mon-
„ tent avec des échelles sur le haut du mur, tiennent le cadavre avec une corde, &
„ le font descendre le long de ce degré, qui n'est autre chose que des pierres fichées
„ dans le mur, à trois ou quatre pieds l'une de l'autre, non pas en ligne droite, mais
„ en tournant, & qui n'ont pas plus de neuf pouces d'assiette. Ils n'ont point fait
„ de porte à ce cimetière, de crainte que le Peuple ne l'enfonçât, ou ne se le fit
„ ouvrir pour piller ou profaner ce lieu. Il y a une manière de fosse au milieu.
„ Ils couchent les morts tout habillés sur un petit lit fait d'un matelas & d'un couf-
„ fin. Ils les rangent tout autour contre le mur, si ferrés, qu'ils se touchent les uns
„ les autres, sans distinction d'âge, de sexe, ou de qualité; & ils les étendent sur le
„ dos, les bras croisés sur l'estomac contre le menton, & ils les étendent sur le
„ l'autre, & le visage découvert. On met proche du mort, & à son chevet, des
„ bouteilles de vin, des grenades, des coupes de sistance, un couteau, & d'autres
„ ustensiles, chacun selon ses moies. Quand il n'y a point de place pour un mort, ils
„ ent foute une, et tiraient les corps les plus consumés dans cette fosse qui est au milieu
„ dit cimetière.”

Chardin a oublié des circonstances: d'autres y suppléent. Lord dit, (a) „ que les
„ Gaures, peut-être ceux des Indes, ont deux tombeaux bâtis en rond, assez élevés
„ de terre, raisonnablement larges, pavés de pierres par dedans, & escarpés, dans
„ le milieu desquels il y a un puits fort profond, pour recevoir les ossements qui se
„ défont, & à l'entour des murailles sont suspendus & exposés à l'air les cadavres
„ des hommes & des femmes. Ces deux tombeaux sont un peu éloignés l'un de
„ l'autre: il y en a un qui est destiné pour ceux qui ont mené une vie exemplaire;
„ l'autre sert à mettre ceux qui ont été vicieux, & dont la vie a été scandala-
„ leuse.”

Il paroît aussi par le récit du Docteur Hyde (b) que les Gaures ont deux Cimetière-
res, l'un qu'on appelle (c) *Cimetière blanc*, l'autre qui est surnommé *le noir*, pour
les raisons qu'on va dire. Il ajoute ensuite, que les Gaures appellent un Cimetière
le (d) *lieu de Justice*, parce que, par le préage que nous allons décrire, on peut ju-
ger sûrement, si le mort est dans l'autre monde au nombre des heureux ou des mal-
heureux. Le préage dont il s'agit n'a pourtant lieu que le quatrième jour après la
mort d'une personne. Pendant les trois premiers, l'ame, disent-ils, voltige sans cesse
autour de son corps; (e) & le mort voyage encore entre les deux Mondes: par con-
séquent il est réputé étranger. A cause de cela on le pourvoit de provisions pour
trois jours.

Lord ajoute, que les Gaures croient que pendant ces trois jours, le Diable cher-
che à tourmenter l'ame, & qu'elle vole vers le Feu divin; pour éviter les tourmens
de cet Esprit des Ténèbres. Ainsi pendant ces trois jours les parens & les amis du
défunt s'assemblent le matin, à midi & le soir pour dentander à Dieu qu'il lui par-
donne ses péchés. Le quatrième jour l'ame cesse de roder, & est obligée de se fixer
au lieu qui lui a été assigné pour sa peine, ou pour sa récompense. C'est donc ce
quatrième jour que le préage détermine le sort du mort; & le voici. Le mort étant
couché près du mur, le visage tourné vers le Ciel, il est permis aux vautours de le
becqueter impunément; & cet oiseau carnacier l'entame ordinairement par les yeux.
S'il attaque l'œil droit, on porte le mort au Cimetière blanc; s'il attaque le gauche, on
le porte au noir. Chardin dit, „ qu'à cinquante pas du sépulchre, il y a une petite
„ maison de terre, au-devant de laquelle on pose le corps du mort. C'est de-là que
„ le convoi funèbre s'en retourne, à la réserve des Prêtres & des parens, qui se
„ retirent dans cette petite case, d'où le Prêtre observe par quel endroit & cont-
„ nent les corbeaux entameront le corps, &c.” Chardin ajoute, que des Gaures
lui ont tré toute cette superstition, & lui ont assuré, „ que la maisonnette, qui est

(a) Hist. de la Religion des anciens Persans.

(b) Hyde, ubi sup. Cap. 34.

(c) Conditioinum album.

(d) Dad-gad, J. e. Justitia locus.

(e) Hyde, ubi sup. metuentes ne defunctis ali-
quid desit, dum adhuc peregrini sunt inter hunc mun-
dum & alterum.

„ au-devant de leur Cimetière , sert à y reposer les morts , pendant qu'on fait quel-
 „ ques cérémonies sur eux , avant que de les ensevelir. “

Avant que d'en venir là , Tavernier dit , qu'on expose le (a) mourant à un chien , qui doit recevoir ses derniers soupirs. C'est peut-être sur cette superstition que se trouve fondée l'attention que le *Sad-der* veut qu'on ait pour cet animal. (b) Il le recommande particulièrement à la charité des Gaures , parce qu'il n'y a rien de plus pauvre qu'un chien : en dormant du pain à un chien , on fait une œuvre très-méritoire.

Ovington dit , (c) qu'avant que d'exposer le mort aux oiseaux , „ on le pose „ proprement à terre ; un des amis du mort va battre la campagne , & visiter les „ Villages voisins pour chercher un chien. Quand il l'a trouvé , il l'attire par le „ moiën d'un pain qu'il lui présente , & le conduit le plus près du corps qu'il est pos- „ sible. Plus le chien en approche , plus on estime que le défunt approche de la fé- „ licité ; s'il en vient jusqu'à monter sur lui , & à lui arracher de la bouche un „ morceau de pain qu'on y a mis , c'est une marque assurée qu'il est véritablement „ heureux. Mais si le chien n'en approche pas , c'est un méchant préjugé ; on dé- „ sespère presque de son bonheur. Quand le chien a fini sa cérémonie , deux *Da- „ roos* se tiennent debout les mains jointes à cent pas de la bière ou est le mort , & „ répètent à haute voix pendant une demi-heure une longue formule de prières ; ils „ la disent si vite , qu'à peine se donnent-ils le tems de respirer “.

(d) *Lord* omet tout ce détail , & rapporte que les Prêtres un peu éloignés du corps disent le Service des morts. Ce Service est sans doute la même chose que la formule de prières dont parle *Ovington*. Il est dit dans ces prières , que le corps étant composé de quatre élémens , chacun d'eux doit reprendre ce qui lui appartient. Après cela on prie *Serian* & *Asid* d'empêcher le mal que les Démon pourroient faire au mort ; ce sont deux Anges qui sont chargés de retenir les Esprits malins , & d'arrêter les effets de leur malice. *Ovington* ajoute , „ que pendant la cérémo- „ nie , le mort porte un morceau de papier blanc attaché à chaque oreille , & qui lui „ pend sur le visage jusqu'à deux ou trois doigts au-dessous du menton. D'abord après que „ les prières sont finies , le corps est porté au lieu destiné ; & toute la compagnie „ suit deux à deux les mains jointes. (e) Il est défendu de parler , parce que le „ sépulchre est un lieu de silence & de repos “ . Une autre chose remarquable est , qu'au lieu de deux porteurs , qu'il faut ordinairement pour un mort , on en prend quatre pour une femme morte enceinte , à cause (f) que cette personne est double.

Quoique nous n'ayons parlé que de deux Cimetières , nous apprenons cependant de *Mandello* , que les Gaures en ont un troisième pour les enfans. *Ovington* rapporte , que ces mêmes Gaures sont fort attentifs „ à ce qu'il ne se perde rien de leurs che- „ veux & de leur barbe , lorsqu'on les coupe ou qu'on les rase , & qu'ils font porter „ avec beaucoup de soin toutes ces superfluités du corps à leur sépulture. „

(g) Après cette vie , les morts , dans leur voyage de l'autre monde , sont obligés de passer par un pont assez difficile , & qui le devient encore plus quand on les pleure trop chandement , parce que les larmes font grossir les eaux du torrent sur lequel est le pont. Ces eaux , qu'on nous assure être très-noires & très-froides , ne sont autre chose que les pleurs des uns & des autres pour des morts chéris. (h) La crainte que ce torrent ne déborde a fait défendre , même aux plus proches , de pleurer , ni de gémir pour les morts. C'est , ajoute-t-on , la vraie raison du silence qui régné dans les Cérémonies funébres des Gaures. Ce pont seroit-il le même que celui dont nous parlerons plus bas ?

Pour se donner une idée des plaisirs de l'autre Monde , ils s'imaginent y trouver tout ce qu'il y a de plus délicieux en celui-ci. Ils établissent aussi , comme dans d'autres Religions , un feu matériel qui brûle les gens sans les consumer ; & le *Sad-der* parle de la grande punition des méchantes âmes. Mais cela n'est rien encore , en comparaison du triste détail que donne un (i) autre Livre de leur Religion , du doulou-

reux

(a) Dans *Mandello* il est dit , que le mourant est exposé sur des gazons , & qu'on l'y laisse expirer.

(b) *Sad-der* , Porta 35.

(c) Tome 2. de ses *Voyages* , Edit. de Paris.

(d) *Hist. de la Relig. des anciens Persans* , vers la fin.

(e) *Lord* , ubi sup. *Sad-der* , Porta 77.

(f) *Sad-der* , Porta 77.

(g) *Hist.* , Relig. Pers. Cap. 34.

(h) *Hist.* , ubi sup. & *Sad-der* , Porta 97.

(i) *L'Erdaviraph-nama*.

on fait quel-

à un chien,
 tion que fe
 l. (b) Il le
 a rien de plus
 -mérité.
 on le pose
 & visiter les
 attire par le
 qu'il est posé
 che de la fé-
 bouche un
 éritablement
 ingé, on dés-
 deux Da-
 le mort, &
 prières : ils

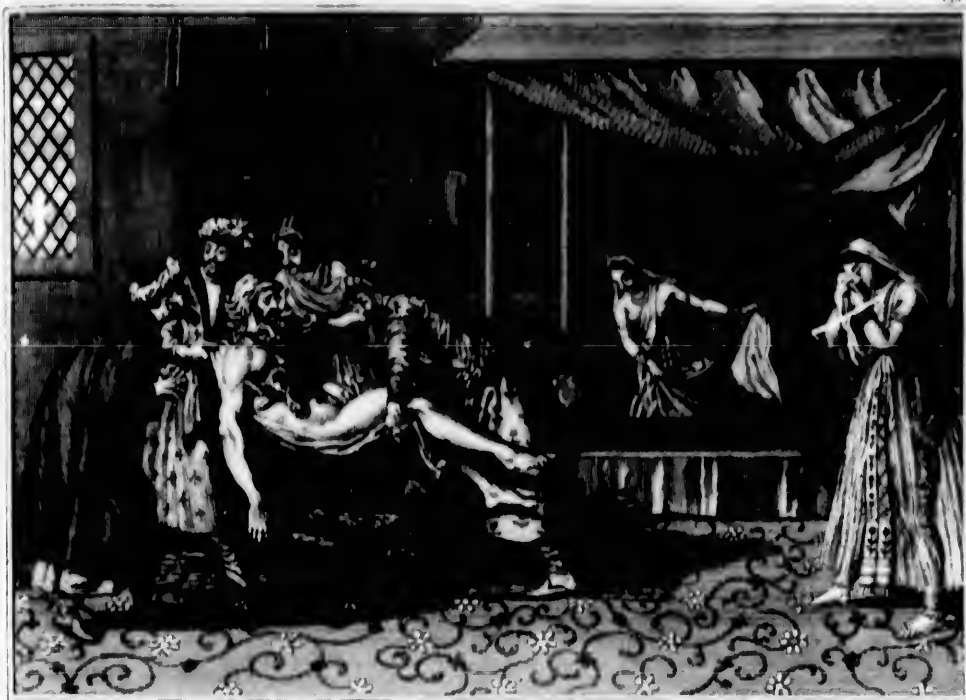
éloignés du
 chofe que la
 que le corps
 appartient.
 s pourroient
 prits malins,
 la cérémo-
 le, & qui lui
 ord après que
 a compagnie
 parce que le
 rquable est,
 on en prend
 est double.

is cependant
 ton raporte,
 e leurs che-
 s font porter
 re. »
 font obligés
 on les pleu-
 nt fur lequel
 ne font au-
) La crainte
 eur, ni de
 régne dans
 ni dont nous

nt y trouver
 comme dans
 & le Sad-der
 ore, en com-
 du doulou-
 reux

Porta 77.

4.
 ir, Porta 97.



PARSIS en GUERRE AGONISANT, dont l'ÂME est reçue par un CHIEN.



FUNERAILLES des PARSIS.

reux état des ames damnées. L'Auteur de ce Livre en trouva une infinité de plongées jusqu'au cou dans les eaux noires & froides du torrent dont nous venons de parler, pendant que d'autres étoient condamnées à séjourner dans des cachots remplis de fumée, avec toutes sortes de reptiles sales & dangereux. Outre cela les Diabes les piquoient sans cesse, les mordoient & les déchiroient cruellement. Il y vit une ame pendue par les pieds, à qui on donnoit des coups de poignard. Une autre mourroit continuellement de faim & de soif. L'ame d'une femme défobéissante à son mari, & qui répondoit toujours, s'y voyoit aussi pendue, & la langue lui sortoit par la nuque du cou. Il est bien surprenant qu'en cette occasion le Légendaire des Gaures ne parle que d'une seule femme; mais sans badiner, remarquons que les peines des damnés ressembloit assez à celles que presque tous les Peuples Idolâtres ont dit qu'on souffroit en l'autre monde, lorsqu'on n'avoit pas bien vécu en celui-ci.

A l'égard de la félicité des gens de bien, l'opinion des Gaures orthodoxes est qu'ils revivront un jour en corps & en ame, mais d'une manière infiniment plus pure, & sur une terre toute nouvelle, sur cette même terre que nous habitons, mais rétablie dans sa première beauté. Ce sera un nouveau Paradis terrestre; on s'y rendra par un pont, qui fait la communication de ce monde à l'autre. Ce pont est sur un abîme effroyable; & selon l'expression d'un Auteur Arabe, (a) *il est étendu sur le dos de la gehenne*. Il y a des Anges au passage; & ceux qu'ils laissent passer librement s'en vont droit au Paradis; les autres son aussi-tôt culbutés dans l'abîme. Mais cela ne se fait pas sans un examen rigoureux, que les passagers sont obligés de subir de la manière suivante.

Il y a deux Anges examinateurs, dont l'un tient une balance, dans laquelle il pèse les œuvres & les mérites des passagers; & s'il ne leur trouve pas un poids convenable, il prononce le jugement après avoir fait son rapport à Dieu, & précipite dans l'abîme ceux à qui ces œuvres appartiennent. Ceux qui présentent des bonnes œuvres passent heureusement le pont & se rendent à une Ville, que Hilde a cru (b) pouvoir comparer à la Jérusalem de l'Apocalypse. Dans cette Ville on voit une chose délicieuse, & qui ne trouve point de comparaison en ce monde; (c) des filles toujours Vierges, & qui ne sçauroient perdre leur virginité. On les regarde; elles n'en demandent pas davantage. Quoique toute cette description de l'autre Monde paroisse fort allégorique, & ressemble en quelques articles à celle que Mahomet a faite du Paradis, elle est pourtant d'un caractère à faire connoître que les Persans, ainsi que l'Imposteur que je viens de nommer, n'ont cherché que dans les plaisirs des sens les félicités qu'ils se promettoient dans l'autre monde; & que pour contenter tous les fidèles bienheureux, ils ont introduit (d) dans ce Paradis toutes sortes d'amusemens. Après l'examen des œuvres, l'autre Ange, en qualité d'exécuteur de la justice divine, précipite les ames condamnées dans les Enfers.

Voici les conformités qu'on trouve entre ces idées & celles des autres Religions. Le Pont des Gaures a beaucoup de rapport à celui des Formosans & des Chinois; comme les Balances en ont à celles de ces mêmes Chinois. Nous ne disons rien des Balances des Japonois: elles ressembloit moins à celles des Gaures. Pour ce qui est des Anges qui se tiennent sur le Pont, le Docteur Anglois (e) compare celui qui précipite les ames des méchans dans les Enfers, à ce Démon qui, selon quelques Philosophes Grecs, (f) se chargeoit de recevoir les ames au sortir du corps, & de les conduire au lieu de leur bonheur ou de leur exil: commission que les Grecs & les Romains avoient donnée à leur Mercure. A l'égard du Pont sur lequel les ames sont obligées de passer, les Arabes & les Persans l'ont appellé tout court le *chemin*, & même le *chemin étroit*.

(a) *Pons extensus super dorsum gehenna, apud Hilde, Cap. 33.*

(b) *Puimus talem esse ac Celestem Hierosolymam.*

(c) *Ibi sunt Paradisa Virgines non destorata, nec destoranda, sed intuida.*

(d) *— Que gratia curiam*

*Armarumque suis vivis, qua cura nissent
Pascere cunos, eadem sequitur cellure repostos,*
Virgil. L. VI. *Aeneid.*

(e) *Hilde, Cap. 33. Relig. Persar.*

(f) *Νεμερτωρής, ou Δουρτωρής, ou Δουρτωρής & Anmarum ductor ad Inferos. C'est peut-être Mercure, sous un autre nom.*

Morale du Sad-der ; Usages qu'il prescrit.

(a) Ce Livre si respecté des Gaures recommande sur-tout la charité, comme extraordinairement méritoire, & capable d'effacer les péchés. (b) Il suppose que dans l'éternement on est exposé au Démon ; pour cet effet, quand on étérne, il faut réciter certaines prières qui chassent ou éloignent l'Esprit malin. Il veut qu'on obéisse sans restriction & aveuglement aux décisions & à la volonté du Grand Pontife (c) *Quelque excellentes & nombreuses que soient les bonnes Oeuvres d'un Fidèle, si le Souverain de la Religion n'est pas content de sa soumission, ou si ses bonnes Oeuvres lui déplaisent, c'est comme si le Fidèle n'avait rien fait.* Un des moyens qui rendent le Fidèle infiniment agréable au Grand Pontife, c'est de lui payer exactement les dixmes.

Il est ordonné aussi dans le même Ouvrage, d'honorer exactement (d) la mémoire de ses pere & mere, & même de ses autres proches parens ; & chacun doit faire pour eux un festin funebre au bout du mois, ou de l'an. Il recommande (e) aussi de respirer les actions de sa journée, & de s'en repentir avant que de s'endormir ; de tenir (f) inviolablement ses engagements ; & d'épargner la vie des animaux autant qu'il se peut, sur-tout des bœufs qui labourent, des brebis, des chevaux, des coqs ; (g) de faire souvent pénitence ; de s'examiner souvent soi-même sur les péchés, & d'en faire confession devant le *Disloor* ou l'*Herbad*, & à leur défaut devant un Laïque vertueux, & s'il ne trouve pas un tel Laïque, en plein jour devant le Soleil. Il ordonne de détruire (h) cinq sortes de reptiles nuisibles. Il défend (i) de poser les pieds nus à terre, de peur de la profaner. C'est par cette même raison qu'il (l) ordonne expressément de déterrer les corps morts.

Le soin de l'eau n'est pas moins recommandé. Il faut éviter d'en faire usage pendant la nuit ; & (m) si on ne peut l'éviter, on doit l'employer avec beaucoup de précaution. Lorsqu'on met de l'eau sur le feu, il faut laisser un tiers du pot vuide, afin qu'en bouillant elle ne se répande pas dans le feu.

Le même *Sad-der* défend sévèrement (n) la calomnie & le mensonge, l'adultère, la fornication, le larcin ; & comme on est continuellement exposé aux impuretés légales, & aux péchés, il ordonne aussi de fréquentes ablutions aux Fidèles, & veut que chacun (o) soit attentif à racheter ses péchés par des sacrifices de propitiation, selon le rit du Judaïsme.

Nous observerons, qu'il semble que le *Sad-der* établisse l'égalité des péchés, tant il a soin de menacer les moindres fautes des plus rigoureux châtimens.

C'est ainsi que parlent de la Religion & des mœurs des Gaures ou des Parfis *Thomas Hyde, Lord*, & le Docteur *Prideaux*, trois Auteurs qui ont écrit le plus sçavamment à leur sujet ; d'où on peut juger, que si cette Religion n'est point une vraie Idolâtrie, comme ils le prétendent, du moins n'est-elle pas exemte de superstition.

(a) Porta 5.

(b) Porta 7.

(c) *Disloor*, ou *Disloor*, Porta 8.

(d) Porta 13. Dans un autre endroit (Porta 44.) il ordonne de se soumettre à leurs remontrances, de leur obéir sans réplique. Il met au même rang les Prêtres & les Matres.

(e) Porta 27.

(f) Porta 28.

(g) Porta 38.

(h) Porta 40. & 49.

(i) Porta 47.

(l) Porta 48.

(l) Porta 57.

(m) Porta 54. & 52.

(n) Porta 46. 67. 68. 69. & 70.

(o) Porta 72.



é, comme ex-
pose que dans
tue, il faut
qu'on obéisse
au Pontife (c)
à le Souverain
éplaisir, c'est
le même

la mémoire
oit faire pour
a) aussi de re-
mour, & de re-
s autant qu'il
les coup (b)
hés, & d'en
t un Laïque
Soleil. Il or-
poser les pieds
il (1) ordon-

re usage pen-
coup de pré-
or vuide, assa

e, l'adultère,
impuretés lé-
les, & veut
propitiation,

péchés, tant

Paris Tho-
plus scava-
nt une vraie
superstition.



CÉRÉMONIES,
MŒURS ET COUTUMES
RELIGIEUSES
DES IDOLÂTRES
ORIENTAUX.

—————

PREMIERE PARTIE.

Contenant les Cérémonies Religieuses des Peuples de la Chine.



Le P. Martini (a) assure, que dans la Langue Chinoise il n'y a point de nom particulier qui puisse convenir à Dieu. Cela forme une espèce de préjugé favorable à ceux, qui croient que les Chinois sont Athées. Cependant le même Pere ajoute qu'ils se servent du mot de *Xangti*, ou *Xam-Ti*, pour désigner celui qui gouverne souverainement le Ciel & la Terre. Ce mot signifie souverain Maître. Aucun Empereur, dit-on, n'a jamais ajouté à son nom celui de *Xam*. On l'a toujours laissé par respect à l'Être Suprême. Pour celui de *Ti*, qui veut dire *Maître*, plusieurs Empereurs se le sont approprié. Cela forme un autre préjugé contraire à ceux qui croient les Chinois Athées. Ils sacrifient à la Divinité, telle qu'elle puisse être. Leurs Livres sont pleins d'une Doctrine, qui établit des peines pour le vice, & propose des récompenses pour la vertu : ils parlent du Ciel d'une

(a) *Hist. de la Chine*, trad. en François par l'Abbé le Pellerin, in 12. Tome prem. Ed. de

1692. *In tam copiosa lingua ne nomen quidem Deus habet.*

manière qui se rapporte à ces opinions. « Mais (ce sont les termes du Traducteur » de *Martini*) comme il n'y a pas d'apparence que ces espaces (a) immenses, remplis » de corps lumineux, puissent être capables d'une si sage conduite, il est à croire » qu'ils sous-entendent un Souverain Etre qui prend soin de toutes les choses créées, » qui ne se peuvent pas conduire d'elles-mêmes, qu'ils appellent le *Seigneur* & le » *Conducteur* du Ciel. » Cela ne sauroit satisfaire ceux qui croient les Chinois Athées : ils diront que c'est supposer ce qui a été mis en question. Il est fort vraisemblable que dans les premiers tems de leur Monarchie, c'est-à-dire, à peu près du tems de Noë, ils ont eu la connoissance du vrai Dieu, comme on peut le croire aussi des premières Colonies du Monde après le Déluge. Mais outre que tout cela ne sert de rien pour leur Religion présente, on sçait assez qu'on ne peut pas raisonner sur des conjectures vagues & dénuées d'une autorité écrite, ou d'une Tradition exacte. Cependant nous allons développer les idées des anciens Chinois sur le rapport des plus habiles Voiegeurs.

CHAPITRE PREMIER.

De l'ancienne Religion des Chinois.

Les Chinois commencerent à cultiver les Lettres dès les premiers tems de leur Monarchie, du moins pendant les régnés d'*Yao* & de *Chum*, qui vivoient plus de deux mille ans avant JESUS-CHRIST. C'est une opinion commune & universellement reçue par ceux qui ont cherché l'origine d'un Peuple aussi incontestablement ancien, que les premiers descendans de Noë se répandirent dans l'Asie, & qu'il y en eut quelques-uns qui pénétrèrent jusqu'à l'extrémité de notre Continent, c'est-à-dire, jusqu'à la Chine, peu de tems après le Déluge, & y jetterent les fondemens de la plus ancienne Monarchie qu'on connoisse. M. *Chukfort*, dans son *Histoire du Monde sacrée & profane* (b) va encore plus loin, & croit que Noë, au sortir de l'Arche, y alla lui-même, s'y établit, & y mourut. (c) Mais sans entrer dans le détail des preuves dont l'Auteur de cet Ouvrage appuie son opinion, on ne peut disconvenir de deux verités ; la première, que les Annales Chinoises qui parlent de l'antiquité de cette Monarchie, paroissent, du moins depuis les deux Empereurs qu'on vient de nommer, si anciennes & si suivies, qu'il seroit bien difficile de vouloir les détruire, & que du moins la chose est impossible par rapport aux Chinois, à qui il est inutile d'entreprendre d'en contester la vérité. La seconde, est qu'on ne peut nier que les premiers Fondateurs de cette ancienne Monarchie, instruits eux-mêmes par une tradition qui étoit si peu éloignée de son origine, n'aient adoré le Souverain Etre, & n'aient instruit leurs enfans touchant la nature du Culte qu'il falloit lui rendre. Les Livres Canoniques des Chinois, dont quelques-uns même sont du tems d'*Yao*, ne laissent aucun lieu d'en douter.

Les Chinois ont des Livres Canoniques de deux espèces. Les premiers & les plus autentiques sont au nombre de cinq, qu'ils nomment les *Kink*, (d) & pour lesquels ils ont une vénération singulière. Les seconds sont quelques-uns de leurs Livres Classiques, Ouvrages très-anciens, très-respectés par les Chinois ; mais moins que les *Kink*.

(e) Quoique les premiers qui contiennent les Loix fondamentales de l'Etat, ne soient

(a) Les Cieux.

(b) Tome I.

(c) On peut voir dans l'Ouvrage même, les raisons dont il appuie ce sentiment.

(d) Voyez les extraits de ces Livres, dans *Histoire de la Chine*, par le *Pere Du Halde*, Tome II.

(e) On renvoie le Lecteur au *P. Du Halde*,

pour ce qui concerne les Livres Canoniques de la seconde classe. En général ils concernent la morale, & les devoirs de la vie civile. Il y est parlé de ceux des Sujets envers l'Empereur, de ceux qu'on doit à ses Supérieurs, à ses égaux ; mais principalement de ceux des enfans envers leurs peres & meres, &c.

soient pas des Traités de Religion, & que le but de leurs Auteurs s'étoient proposé, fut seulement de maintenir la paix & la tranquillité de l'Empire, en transmettant à la postérité les sages constitutions sur lesquelles il avoit été établi, ils font cependant propres à nous apprendre qu'elle étoit la Religion de cet ancien Peuple, puisqu'on y trouve que pour parvenir à cette tranquillité & à cette paix, il y avoit deux choses nécessaires à observer ; sçavoir, les devoirs de la Religion, & les règles du gouvernement. Et pour le premier article, il paroît que le Culte public avoit pour objet un Être Suprême, Seigneur, & Souverain princip. de toutes choses, qu'on honoroit sous le nom de *Changti*, mot qui veut dire *Seigneur Suprême*, ou sous celui de *Tien*, qui dans la Langue Chinoise signifie la même chose. *Tien*, disent les plus anciens Interprètes de ces Livres, c'est l'Esprit qui préside au Ciel.

Il est vrai que souvent parmi les Chinois, du moins parmi ceux d'aprèsent, ce mot signifie aussi le Ciel matériel, & que depuis quelques siècles que l'Athéisme ne régnoit que trop parmi les Lettrés de la Chine (a), il ne signifie plus que cela ; mais il est certain que dans les anciens Livres, ce mot désignoit le Maître du Ciel, le Souverain du Monde. En effet, il y est parlé à tous momens de la Providence du *Tien*, des châtimens dont il punit les mauvais Empereurs, des récompenses dont il comble les bons ; ce qui ne sçauroit s'entendre que d'un Être intelligent, & entièrement différent du Ciel matériel, qui n'est qu'une étendue aussi dénuée de connoissance que de sentiment. Voici en effet ce que le P. *Prémare*, qui a demeuré si long-tems à la Chine, a extrait à ce sujet d'un des *Kink*, appelé *Chu-Kink*. (b) « C'est le Ciel qui a mis l'ordre entre les Loix immuables de la société . . . C'est lui qui a déterminé les Cultes divins, que les hommes doivent observer . . . C'est lui qui élève les gens vertueux . . . C'est le Ciel qui punit les coupables . . . Le Ciel voit & entend tout . . . Le Ciel est redoutable : mais c'est le Peuple maltraité qui arme sa colère. Il châtie grands & petits sans distinction : mais les Rois ont mille fois plus à craindre que le reste des hommes. » Il est dit dans les mêmes Livres que le *Tien* se laisse fléchir par les vœux & par les prières ; qu'on l'apaise, lorsqu'il est irrité, par les offrandes ; que par ces sortes d'actes religieux on détourne les fléaux dont l'Empire est menacé ; & mille autres choses qui ne sçauroient convenir qu'à un Être qui connoît les besoins des hommes, & qui tient entre ses mains les récompenses & les châtimens.

Pour se convaincre de ce qu'on avance ici, on n'a qu'à lire les extraits que le P. *Du Halde*, instruit par une infinité de Relations que les Missionnaires de la Compagnie ont envoyées en Europe, & dont il a sçû si heureusement profiter, pour nous faire avoir de ce Peuple une connoissance encore plus exacte que celle que d'autres Écrivains nous avoient donnée ; on n'a, dis-je, qu'à lire les extraits qu'il a faits des Livres appelés les *Kink*, dans le second Volume de sa grande *Histoire de la Chine*, & ce qu'il en dit encore au commencement du troisième. Je n'ai pas dessein de copier ici tout ce qu'il rapporte à ce sujet : mais après avoir lu ces extraits & les réflexions judicieuses qu'il y a jointes, on ne peut ne pas conclure avec lui, que par la Doctrine contenue dans ces Livres, qui sont parmi les Chinois aussi anciens que respectés, il paroît que depuis la fondation de leur Empire par *Fo-hé*, ou si on veut chicaner sur le tems on vivoit ce Monarque, du moins depuis *Yao*, & pendant très-long-tems après lui, l'Être Suprême reconnu à la Chine sous les noms de *Changti*, ou de *Tien*, étoit l'objet du Culte public, le fondement de la Religion ; & qu'on le regardoit comme l'ame & le premier mobile du gouvernement de l'Etat : que ce premier Être y étoit crant, honoré & respecté ; & que non-seulement les Empereurs, qui dans tous les tems ont été les Chefs de la Religion, mais les Grands de l'Empire, les premiers Mandarins, & le Peuple, convenoient qu'ils avoient au-dessus d'eux un Maître & un Juge, qui les récompensoit & punissoit selon leurs mérites.

S'il est certain, comme il n'y a aucun lieu d'en douter, que ces Livres contiennent les vérités qu'on vient d'établir, il n'est pas moins sûr qu'on n'y trouve aucun vestige d'un Culte Idolâtrique pour les premiers tems ; ce qui paroît moins surprenant, si on fait attention 1. Que l'Idolâtrie ne se répandit d'abord que lentement, & de proche en proche ; & qu'ayant vraisemblablement pris naissance ou dans l'Assyrie, comme le prétend *Usébe*, ou dans la Phénicie, ou dans l'Égypte, ainsi que d'autres Anciens le disent, elle n'a dû pénétrer que fort tard dans la Chine,

(a) Voyez ci-dessous.
Tome V.

(b) Voyez le P. *Du Halde*, T. II. p. 300. & 301.
* X x x x

Sais fort éloigné de l'Assyrie. 2. Qu'il y a toujours eu à la Chine un Tribunal (a) suprême destiné aux affaires qui concernent la Religion, qui a veillé dans tous les tems avec une grande vigilance à l'objet qui avoit donné lieu à son établissement. Ainsi il étoit difficile d'introduire de nouveaux Dogmes, & de nouvelles Cérémonies. D'ailleurs comme les Chinois ont toujours écrit leur Histoire avec autant d'exactitude que de solidité, & qu'ils ont des Historiens contemporains pour tous les faits qu'elle contient, ils n'auroient pas manqué d'avertir des changemens faits dans un sujet si important, si réellement on en avoit fait dans les premiers tems, comme ils l'ont fait dans la suite, lorsque, par exemple, l'Idole de *Fo* & son Culte ont été établis dans cet Empire.

Telle fut donc la Religion dominante de la Chine dans les tems qui approchoient de l'origine de cet Etat : je dis la Religion dominante, parce qu'indépendamment de l'Être suprême, le Peuple reconnoissoit encore, & honoroit d'un Culte particulier (b) certains Esprits subalternes, qu'ils croioient veiller sur les Villes & sur les Campagnes, & auxquels on offroit des vœux & des prières, pour leur demander la santé & d'abondantes récoltes. Il s'étoit même mêlé dans ce Culte plusieurs pratiques superstitieuses, & qui tenoient de la magie, à laquelle les Chinois ont toujours paru fort adonnés : mais ce n'étoit pas la Religion de l'Etat. & le Tribunal des Rites a toujours proscrit ces sortes de pratiques, quoique souvent quelques-uns des Mandarins qui le composoient, les eussent eux mêmes goûtées.

A parler exactement, les Chinois n'ont point, comme les Peuples Idolâtres de l'Asie & de l'Europe, ce qu'on appelle Théogonie & Cosmogonie. Leurs anciens Philosophes, uniquement attachés à la morale & à la politique, ont beaucoup négligé la Physique, & par conséquent ces systèmes si connus parmi les autres Peuples, concernant la formation du monde, l'origine des Dieux : je dis leurs anciens Philosophes, parce que les modernes, qui depuis quelques siècles ont imaginé des systèmes sur le monde, ont donné dans un Athéisme semblable à celui de *Straton* & de *Spinosa*.

On ne voit pas non plus que les anciens Philosophes Chinois aient beaucoup raisonné sur la nature de l'ame, ni qu'ils en aient eu des idées nettes. Cependant on ne sauroit douter qu'ils n'aient cru qu'elle subsistoit après la mort, non seulement par les apparitions, ainsi qu'on en voit quelques exemples dans les Livres même de *Confucius*, le plus sage & le plus éclairé de leurs Philosophes, mais encore par l'opinion de la Métémpsychose, qui est reçue dans la Chine depuis plusieurs siècles.

Cependant comme l'homme privé de la révélation n'est qu'erreur & que ténèbres, on est bien éloigné de croire que les Chinois aient été plus favorisés que les autres Peuples à qui Dieu ne l'a pas communiquée. C'est avoir d'eux une idée assez juste, de penser qu'ils conserverent assez long-tems la tradition de leurs Ancêtres, sans y mêler ces pratiques grossières d'Idolâtrie qu'on trouve dès les tems les plus reculés en Egypte, dans la Phénicie, & parmi tant d'autres Peuples.

Malgré le soin religieux du Tribunal des Rites qui veilloit à la conservation des anciens usages, (c) la Secte de *Tao-se* s'introduisit dans la Chine, près de six cens ans avant l'Ère Chrétienne.

Lao-Kiun ou *Li-Lakim* est le Philosophe qui en fut l'Auteur. La naissance de cet homme, à en croire ses Disciples, fut des plus extraordinaires. Porté quatre-vingts ans dans le flanc de sa mère, il s'ouvrit un passage par le côté gauche, (d) & causa la mort de celle qui l'avoit conçu. La morale de ce Philosophe approche fort de celle d'Epicure : mais il sçut couvrir, du moins par rapport au peuple, son impie système, de voiles impénétrables. *Le Tao*, disoit-il, ou la raison, a produit un ; Un a produit deux ; Deux ont produit trois ; Et trois ont produit toutes choses.

Toute la félicité de l'homme, selon lui, consistoit dans cet état de l'ame que les Philosophes Grecs nommoient *Apathie*, tranquillité oisive, qui la laissoit sans inquiétude, sans crainte, & sans chagrin : mais comme il n'est pas possible de se délivrer de la crainte de la mort & de l'avenir, ceux qui étoient initiés dans les mystères les plus secrets de cette Secte, s'adonnoient entièrement à la magie & à la chimie, pour chercher & trouver l'art de se rendre immortels, persuadés que par le moien de quelques Es-

(a) Le Tribunal des Rites.
(b) Voyez le P. *Du Halde*, ubi sup.

(c) *Idem* Ibid.
(d) *Idem* Ibid.

Tribunal (a) dans tous les tablissement-les Cérémonies avec autant pour tous engemens faits derniers tems, & son Culte

approchoient adamment de e particulier sur les Cam-der la santé pratiques su-jours paru des Rites a des Manda-

âtres de l'A-iciens Philo-p négligé la ples, con-ens Philoso-des sîtêmes Straton & de

aucoup rai-Cependant mort, non dans les Li-ophes, mais depuis plu-

ne ténébres, e les autres assez juste, res, sans y plus reculés

ervation des de six cens

ance de cet quatre-vingt (d) & causa che fort de , son impie out un ; Un

me que les ns inquiéta-livrer de la plus secrets ar chercher uelques Ef-

priés qu'ils invoquoient, & avec lesquels ils se vantoient d'avoir un commerce fort intime, ils pourroient enfin trouver ce rare secret.

Quelques-uns même de ces Charlatans eurent l'impudence de publier qu'ils le possédoient, & qu'ils connoissoient la composition de certains breuvages, qui procuroient cette immortalité ; & ce qui doit paroître bien étonnant, est que quelques Empereurs firent, quoique très-inutilement, l'expérience de ces breuvages.

Hiao-vu, l'un de ces Empereurs, s'étoit si fort entêté de la Chimie & de cette immortalité qu'il en attendoit, qu'il se faisoit surnommer l'Empereur de dix mille ans. Les Chimistes, ou pour mieux dire, les Alchimistes lui firent bâtir à ses dépens un Palais de bois de senteur, où il entroit outre cela toute sorte de parfums. On éleva au milieu de ce Palais une Tour d'airain, dans laquelle on voioit une grande cuve d'airain, figurée en forme de main, qui servoit à ramasser tous les jours la rosée la plus subtile, dont on composoit des Perles qui devoient être la semence de cette prétendue immortalité. Un de ses souffleurs s'étant avisé de présenter un de ces breuvages à *Hiao-vu*, comme capable de procurer l'immortalité à ce Monarque si amoureux de la vie, le premier Ministre arrêta la main de ce Charlatan, & but toute la liqueur, en disant au Roi, S'il est vrai, que ce que je viens de boire rende immortel, tu ne pourras pas m'ôter la vie, & si tu as à faire à un fourbe qui veut te jouer, je t'épargne la peine de l'être en public, en te montrant par mon exemple, de quoi sont capables des Impositeurs qui abusent de ta facilité. Mais les remontrances ne rendirent pas *Hiao-vu* plus sage. On voioit mourir ceux qui se vantoient de posséder l'art de devenir immortels, sans revenir d'une erreur aussi flateuse que celle qu'ils débitoient. Il suffit de connoître le cœur & l'esprit de l'homme, pour n'être pas étonné d'une pareille bizarrerie.

On ne doit pas être surpris non plus qu'une Secte qui donnoit des espérances si flateuses, ait fait des progrès surprenans. Plusieurs Mandarins même l'embrassèrent, & s'adonnerent tous aux pratiques superstitieuses qu'elle prescrivoit, ainsi qu'aux opérations magiques dont elle donnoit des règles. Mais elle fit (a) de plus grands progrès encore parmi les femmes, naturellement curieuses, & extrêmement attachées à la vie. Enfin l'Auteur de la Secte aiant été mis au rang des Dieux, tout le monde voulut le suivre. Les Chinois, après l'Apothéose de cet imposteur, lui firent bâtir un superbe Temple ; & l'Empereur *Hium-Tjong* fit placer au milieu de son Palais la Statue de ce nouveau Dieu. On alla plus loin encore ; on donna à ses Disciples le nom respectable de Docteurs célestes, & ses descendans sont toujours honorés de la dignité de Mandarins. Ce sont eux, car on ne dit rien de semblable de leur Maître, qui ont introduit cette multitude d'Esprits subalternes, qu'ils honorent dans des Temples, & dans des Chapelles particulières, & auxquels ils immolent trois sortes de Victimes, des Cochons, des Poissons, & quelques Oiseaux. Cette Secte a enfin rempli la Chine de Devins & d'Impositeurs, qui imposent au Peuple, & quelquefois même aux Grands, par des prestiges & des cérémonies magiques, qui ne sont par leur adresse, que trop capables de les surprendre, & de les aveugler.

Dans le tems que *Confucius* parut, il y avoit beaucoup de corruption dans l'Etat, & l'on croit assez que le grossier Epicurisme des Sectateurs de *Li-laokun* fit de grands désordres dans la Religion. Les vrais Philosophes devinrent si méprisés, que *Confucius* fut obligé d'aller de Province en Province mandier l'audience des Peuples pour sa nouvelle Philosophie. Dans la suite nous parlerons plus amplement de *Confucius*.

Chingw, qui régnoit deux cens trente ans avant la naissance de J.C. résolut d'éteindre tout à coup toutes les Sciences, en faisant bruler tous les Livres de l'Empire, à l'exception pourtant de ceux qui traitoient de l'Agriculture, de la Médecine, & de la Divination. Cet Edit fut exécuté avec toute la rigueur imaginable. Cependant il se trouva des *Lamés* si entetés des anciens Livres, sur-tout des *Kink*, & de quelques Livres Classiques, qu'au mépris de leur vie, ils cherchèrent tous les moyens possibles de les sauver, & les mirent pour cela dans des trous de murailles, & dans les tombeaux, d'où ils furent retirés après la mort de cet Empereur ; & comme la moisissure en avoit gâté plusieurs feuillets, on tâcha d'en rétablir le texte du mieux qu'on put. Mais quoique plusieurs ouvrages aient pu échapper à cette proscription générale, on peut bien croire que l'ignorance aida alors la superstition à faire beaucoup

(a) Le Pere Du Halde, ibid.

de progrès. Aussi vit-on croître dans la suite du tems les préjugés pour la magie, les sortilèges, les influences des Astres, le pouvoir des Genies, &c. ainsi que cela se prouve par l'Histoire des Princes qui gouvernerent cet Empire environ un siècle avant la naissance de Jesus-Christ. (a) Un de ces Princes poussa la foiblesse & la folie qu'il eut de se promettre l'immortalité, jusqu'aux superstitions les plus odieuses, & donna lieu par son exemple à des pratiques, qui prouvent avec quelle rapidité le libertinage & l'impiété s'introduisent quand l'ignorance s'est une fois établie. Il fit bâtir des Temples dans toute l'étendue de son Empire à l'honneur de ceux qui devoient vivre éternellement, se donnant ainsi par avance à lui-même les honneurs de l'Apothéose; & l'on veut, à cause de cela, que ce Monarque soit (b) l'Auteur de l'Idolâtrie déclarée, quoiqu'il paroisse par tout ce que nous venons de rapporter, qu'elle étoit même incomparablement plus ancienne que Confucius, quelque raison qu'on allégué pour réduire le Culte de ces anciens Chinois au seul *Xangti*, comme souverain Seigneur de l'Univers.

Enfin (c) vers la soixante-cinquième année de l'Ere Chrétienne, l'Empereur *Ming-ti* donna lieu par une vaine curiosité, à l'introduction d'une autre Secte, encore plus dangereuse que celle de *Lao-Kium*. Ce Prince frappé de quelques paroles que *Confucius* avoit souvent répétées à ses Disciples, que c'étoit dans l'Occident qu'on trouvoit le Saint, envoya une célèbre Ambassade dans les Indes pour le chercher, ou pour apprendre du moins la Loi qu'il avoit enseignée. Ces Ambassadeurs crurent enfin avoir trouvé la Loi de ce Saint parmi les Adorateurs d'une Idole nommée *Fo* ou *Fo's* & ils transporterent à la Chine l'Idole, & avec elle les fables également impies & absurdes dont les Livres des Indiens étoient remplis au sujet de cet Impositeur.

De retour dans leur País, ils publièrent que dans cette partie de l'Inde, que les Chinois nomment *Chun-Tien-Cho*, *Moyé* femme du Roi, songea qu'elle avoit un Eléphant. Elle déclara son rêve, & on lui prédit des choses merveilleuses au sujet de l'enfant dont elle étoit grosse. Lorsque le tems de ses couches fut arrivé, cet enfant lui déchira le côté droit; & dès qu'il fut sorti du sein de sa mere, il se tint debout, fit six pas, montrant d'une main le Ciel & de l'autre la Terre, & prononça distinctement ces mots: *Il n'y a que moi dans le Ciel & sur la Terre qui mérite d'être honoré.*

A dix-sept ans il se maria, & eut un fils qu'il abandonna, aussi bien que le reste du monde. Il se retira dans un désert avec trois ou quatre Philosophes qu'il choisit pour les Directeurs de sa conduite. A trente-deux ans commença l'inspiration: il fut saisi & pénétré de la Divinité, qui lui donna une connoissance universelle. Dès ce moment il devint Dieu: il s'attira les respects & la vénération des Peuples par une infinité de miracles, ou, pour ne pas profaner un mot, dont même une bonne partie des Chrétiens ignore la signification, par des prestiges & des illusions. Il vit bientôt à sa suite une prodigieuse multitude de Disciples, qui, comme leur Dieu, changèrent de nom selon les País où ils établirent leur doctrine. Ils s'appellerent *Bonzes* à la Chine & au Japon, *Lamas* dans la Tartarie, *Tulapois* à Siam, *Hochans* à la Chine. Parmi les *Bramines*, il y en a dont la doctrine a du rapport à celle de ces Chinois libertins, Disciples du *Fo*. A l'égard du Dieu, il a le nom de *Sommona-Codom* à Siam, de *Xaca* & de *Chékia* dans le Laos & au Japon, de *Chaca* ou de *Chaca-bout* au *Tunquin*, & peut-être celui de *Brama*, de *Wisnu*, de *Ram* chez les Indiens. On voit ici deux représentations du *Fo*, sous le nom de *Xequia*: dans l'une sur un Trône élevé, couronné de rayons, environné d'Hieroglyphes; dans l'autre aiant à ses côtés ses deux favoris. Mais ce Dieu connu enfin qu'il étoit homme comme les autres. Il mourut âgé de soixante & dix-neuf ans.

On publia plusieurs fables sur la mort de cet Impositeur. Comme la *Métempsychose* faisoit un dogme considérable de sa doctrine, on disoit qu'il étoit né huit mille fois, aiant paru tantôt sous la figure d'un singe, tantôt sous celle d'un dragon, d'un Eléphant, &c.

Pour comble d'impiété, se voyant près de la mort, il voulut inspirer l'Athéisme à ses Sectateurs. Il leur déclara que jusqu'à ce moment il leur avoit parlé par énigmes: *mais ne vous abusez pas*, leur dit-il, *en cherchant hors du Néant le premier principe des*

(a) *Hiao-vu*, dont nous venons de parler.

(b) *Hist. de la Chine*, par le P. Martini,

L. VIII.

(c) Le P. *Du Halde*, ubi sup.

r la magie ;
 nsi que cela
 on un siècle
 e & la folie
 es, & donna
 é le liberti-
 Il fit bâtir
 voient vivre
 othéose ; &
 latrie décl-
 étoit même
 llégué pour
 Seigneur de

reur *Ming-ti*
 encore plus
 paroles que
 t qu'on trou-
 hercher, ou
 eurs crurent
 nommée *Fo*
 s également
 e cet Impos-

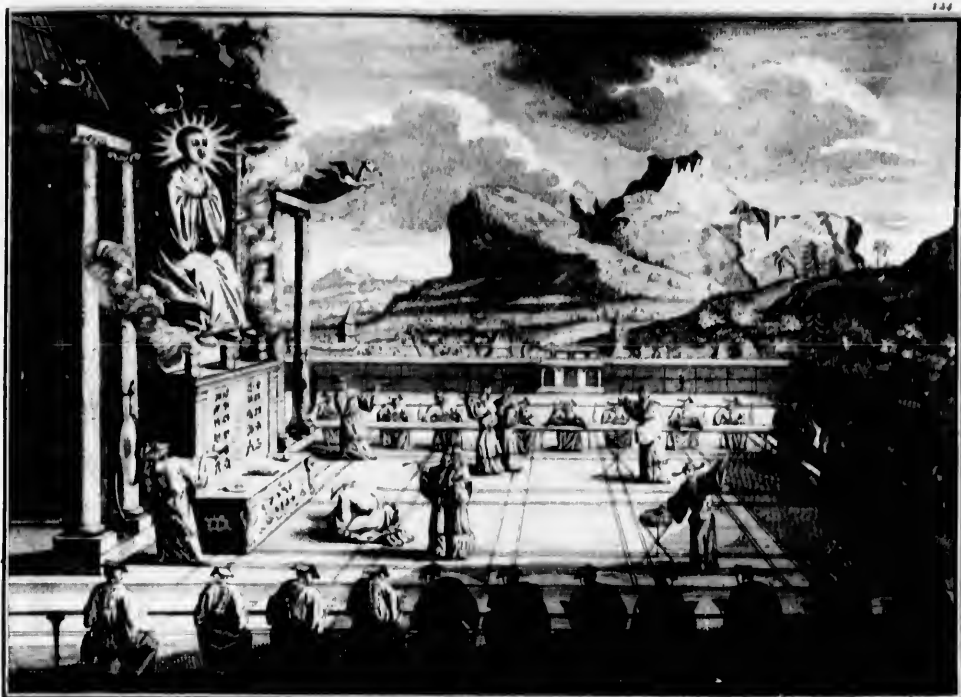
de, que les
 e avaloit un
 ses au sujet
 ivé, ceren-
 e, il se tint
 & prononça
 mérite d'être

ne le reste du
 choisit pour
 : il fut fait
 Dès ce mo-
 ar une infi-
 bonne partie
 Il vit bien-
 Dieu, chan-
 lerent *Bonzes*
 ns à la *Chine*.
 ces Chinois
 nona-Codom à
 Chata-bout au
 ens. On voit
 n Trône éle-
 ses côtés ses
 es autres. Il

a Métempfy-
 né huit mille
 dragon, d'un

l'Athéisme à
 rélé par énig-
 misme principe
 des

sup.



IDOLE XEKIA.



Autre représentation de XEKIA.

Pl. Four. 1774. des. 1774.

des choses. Tout est sorti de ce Néant, & tout doit y retourner. C'est l'abîme de nos espérances. Peut-être cette doctrine si détestable en apparence deviendrait-elle plus supportable, si on l'accommodoit à la Siamoise, en substituant l'idée du *Nirrepan*, à cet odieux Néant.

Quoiqu'il en soit, par cette rétractation, il divisa ses Sectateurs en deux branches, dont l'une suivit à la lettre ce que le *Fo* avoit enseigné pendant sa vie, c'est-à-dire, l'Idolâtrie; les autres reçurent pour articles de foi les dernières paroles de leur maître, & se déclarèrent pour l'Athéisme. Cette Secte, s'il faut en croire (a) le P. le Gobien, a pour ennemis déclarés celle des Philosophes, dont les dogmes conduisent à une autre espèce de libertinage. D'autres ont essayé d'accorder les contradictions du *Fo*, en supposant qu'il enseignoit une double Loi, qu'ils appellent la *Loi extérieure* & la *Loi intérieure*. L'extérieure prépare & conduit à l'autre, après quoi elle est inutile; de même (b) que l'on renverse les ceintres qui servent à soutenir une voûte, dès que celle-ci est achevée. Mais après tout, on ne sauroit disconvenir qu'entre toutes ces opinions, & celles dont nous parlerons dans la suite, les unes ne soient fort obscures & les autres fort suspectes de libertinage, soit qu'on les ait mal rapportées, ou qu'on en puisse effectivement tirer des conséquences dangereuses. Les Chinois aiant reçu l'Idole de *Fo*, bâtirent en son honneur un grand nombre de Temples; & sa secte quoique toujours proscrite par le Tribunal des Rites, fit dans leur vaste Empire des progrès infinis, sous la direction des Bonzes, les gens du monde les plus méprisables, les plus superstitieux, & en même tems les plus ignorans. Nous verrons plus bas l'idée que le P. Kircher nous donne du *Fo*.

C H A P I T R E II.

Histoire de Confucius.

APRÈS le détail que nous venons de donner sur les progrès de l'Idolâtrie jusqu'à l'établissement du Dieu *Fo*, il est juste de parler aussi de *Confucius*, que l'on prétend avoir conservé la Religion des Chinois dans sa pureté. (c) Les Japonais honorent aussi la mémoire de ce Philosophe sous le nom de *Koofsi*; & leurs Légendes parlent de lui comme d'un Saint du premier ordre.

Naissance de Confucius; son enfance.

LES Chinois disent, qu'à la naissance de *Confucius*, on entendit une mélodie céleste; que des aînes descendirent sur la terre, ou du moins s'en approchèrent, apparemment pour admirer cette naissance miraculeuse. Car dans la Chine comme ailleurs, on a toujours supposé des prodiges & des merveilles, qui annonçoient la naissance des grands hommes. Après qu'il fut né, deux dragons vinrent le garder. Ce prodige a quelque ressemblance aux serpens, qui vinrent trouver le petit Hercule dans son berceau.

Confucius naquit (d) cinq cens cinquante & un an avant *Jésus-Christ*, deux ans avant la mort de *Thales*, l'un des sept Sages de la Grèce. Il étoit contemporain du célèbre *Pythagore*; & peu de tems après sa mort, naquit *Socrate* le plus sage des Grecs. Mais *Confucius* a cet avantage sur ces trois Philosophes, que sa gloire s'est accrue de plus en plus depuis sa naissance jusqu'à présent dans le vaste Empire de la Chine, où il est toujours dans une grande vénération.

(a) Préface de l'Hist. de l'Edit de l'Empereur de la Chine.

(b) Le P. le Comte dans les Mémoires de la Chine.

(c) *Kaempfer*, Traduction Angloise de son Hist. du Japon, L. II. Ch. 3.

(d) Histoire de la Chine, par le P. *Marini*.

Ce grand homme, sans se mettre en peine de sonder les secrets impénétrables de la nature, & sans trop subtiliser sur la créance commune, écueil dangereux, se borna à parler du Principe de tous les Êtres; à inspirer pour lui du respect, de la crainte & de la reconnaissance, à montrer que rien ne lui est caché, & qu'il connoît nos pensées les plus secrètes; qu'il ne laisse jamais la vertu sans récompense, ni le vice sans châtement. Car ce sont là les principales maximes qu'on trouve répandues dans les Ouvrages qu'il nous a laissés; & c'étoit sur ce principe, le premier de toute bonne Philosophie, qu'il cherchoit à régler ses mœurs & celles de ses concitoyens. Confucius n'avoit que trois ans lorsqu'il perdit son pere appelé *Choleanghe*, qui mourut à l'âge d'environ soixante & treize ans. Ce vieillard remplissoit les premiers emplois du Roiaume; mais par un défintéressement toujours louable dans ceux qui administrent les affaires publiques, il ne laissa guères à son fils, que la gloire de descendre de *Ti-ye* vingt-septième Empereur de la seconde race des *Chang*, & le nom de *Tse-tse*, qui veut dire *Enfant de douleur*.

On assure qu'on remarqua dans ses premières années beaucoup de disposition à la vertu. Dans la plus tendre enfance, Confucius n'avoit rien d'enfant. Toutes ses manières étoient déjà les manières d'un homme mûr. Il avoit un air grave & sérieux, qui le faisoit respecter; mais ce qui le distinguoit le plus, dans un âge où il est encore permis d'ignorer les règles de son devoir, étoit une piété solide. Il honoroit ses parens; régloit sa conduite sur celle de son aieul, qui vivoit (a) en odeur de Sainteté; & on remarqua que jamais il ne mangeoit rien, qu'après s'être prosterné & l'avoir offert au Souverain Maître du Ciel. (b) „ Etant encore enfant, il entendit son grand „ Pere qui soupitait: il lui en demanda la cause. Peut-être craignez-vous, dit-il, „ que vos descendans ne négligent le soin de la vertu, & ne vous déshonorent par „ leurs vices. L'aieul surpris, lui demanda qui lui avoit appris à parler ainsi. Je „ l'ai appris de vous-même, répondit Confucius; je vous écoute avec application „ toutes les fois que vous parlez; & je vous ai souvent ouï dire, qu'un fils, qui par „ sa vie ne soutient pas la réputation de ses Ancêtres, en dégénère, & ne mérite „ pas d'en porter le nom. Quand vous parliez de la sorte, pensiez-vous à moi, & „ ne seroit-ce point ce qui vous afflige?

„ Confucius, après la mort de son aieul, s'attacha à un fameux Docteur de ce „ tems-là, sous lequel il fit en peu de tems des progrès considérables dans la con- „ noissance de l'Antiquité, qu'il regardoit comme le modèle le plus parfait. Cet „ amour des Anciens lui pensa coûter la vie, quoiqu'il n'eût encore que seize ans; car „ s'entretenant avec un homme de la première qualité, qui parloit de l'obscurité & de „ l'inutilité des Livres Chinois, cet enfant lui fit une leçon trop vive sur le respect „ qu'on leur devoit. Les Livres dont vous parlez, lui dit-il, renferment une Doc- „ trine profonde, dont le sens ne doit être pénétré que des Sçavans. Le Peuple ne „ les estimeroit pas, s'il les comprenoit de lui-même. Cette dépendance des esprits, „ par laquelle les plus grossiers sont soumis aux plus éclairés, est très-utile dans la „ société civile. „ Ce discours, qui finissoit par une censure très-forte du Docteur, l'offensa de telle sorte, qu'il s'en seroit vengé, sans une expresse défense de l'Empereur.

Dès l'âge de quinze ans, Confucius avoit choisi parmi les anciens Livres ceux qu'on estimoit le plus, & il en avoit extrait les plus excellentes instructions, dans le dessein d'en profiter, d'en faire les règles de sa conduite, & de les proposer aux autres. A l'âge de dix-neuf ou vingt ans, il se maria, & eût dès la première année de son mariage un fils, qui prit le nom de *Pe-Yu*, & qui mourut à l'âge de cinquante ans. *Pe-Yu* ne laissa qu'un seul héritier, qui marcha sur les traces de son grand-pere, s'adonna tout entier à l'étude de la morale, & parvint par son mérite aux premières charges de l'Empire.

(c) Confucius n'eut qu'une seule femme, ne croiant pas qu'il fût permis d'en avoir plusieurs, malgré l'usage contraire de son Pais. Il la répudia même après en avoir eu un enfant, & résolut de passer le reste de sa vie dans le célibat. Il n'ignoroit pas ce que l'expérience apprend tous les jours aux Philosophes, que rien ne leur est plus incommode qu'une femme; & d'un autre côté, les femmes regardent un Philosophe comme une assez mauvaise pièce de ménage, parce que la plupart du tems elle ne leur sert pas autant qu'elles le souhaiteroient. En un mot Confucius choisit le céli-

(a) Mémoires du P. Le Comte.

(b) C'est le P. Le Comte qui parle.

(c) Histoire de la Chine, L. IV.

bat pour vaquer avec plus de soin à l'étude, & travailler ensuite à étendre sa Doctrine par tout l'Empire. Tout cela ne pouvoit guères se pratiquer au milieu d'une famille & d'un ménage, y eût-on été plus Philosophe que (a) Socrate ne le fut jamais dans son domestique.

A l'âge de vingt-trois ans (b) Confucius se fit Disciple d'un autre Philosophe, fameux à la Chine pour ses Instructions dans la conduite de la vie publique & privée. Malgré son inclination à la Philosophie, il ne laissa pas d'accepter des Charges, & en les acceptant, il se trouva en état de mettre en pratique ce qu'il méditoit en particulier. Aussi exerça-t-il la Magistrature en divers lieux avec beaucoup de réputation & de succès. Il n'y avoit jamais en vue que l'utilité publique & l'avancement de sa doctrine; ce qui est si vrai, que quand il s'apercevoit qu'il s'étoit trompé dans le fruit qu'il attendoit de ses lumières, il renonçoit sans peine à la charge de Magistrat.

Sa Prédication & sa Doctrine.

LA Chine en ce tems-là étoit gouvernée par un grand nombre de petits Souverains, dépendans à la vérité de l'Empereur, mais souvent rebelles, & toujours prêts à vanger leurs querelles particulières. Le luxe & la débauche régnoient dans toutes ces petites Cours; & Confucius résolut de les réformer, autant par ses sages leçons, que par les exemples de sagesse & de frugalité qu'il donnoit dans tous les lieux où il passoit. Sa probité, l'étendue de ses connoissances, & l'éclat de ses vertus le firent bien-tôt connoître à ces petits Rois, qui la plupart le comblèrent d'honneurs, & lui donnerent les premières Charges; mais, comme on l'a déjà remarqué, il les quittoit quand il ne voyoit aucun moien de réformer les abus.

Ce Philosophe avoit jusqu'à trois mille Disciples, entre lesquels il y en eut cinq cens qui furent élevés aux premières Charges de l'Etat. Parmi ces cinq cens, il y en avoit soixante & douze d'une vertu & d'un sçavoir extraordinaires. (c) Tous ces Disciples étoient autant de Missionnaires & de Prédicateurs, dont Confucius se servoit pour étendre sa doctrine, & pour réformer les mœurs des Peuples. Mais à peine se contentoit-il du ministère des siens. Peu s'en fallut qu'il ne passât lui-même les Mers, pour publier ses dogmes jusqu'aux extrémités du Monde. Enfin de ces soixante & douze Disciples distingués entre les cinq cens, (d) il en avoit choisi particulièrement douze, auxquels il enseigna sa doctrine plus particulièrement qu'aux autres. (e) Il avoit divisé cette Doctrine en quatre parties, & ses Disciples en quatre classes. Ceux de la première s'appliquoient à cultiver la vertu, & à s'en imprimer l'habitude dans le cœur. Ceux de la seconde s'attachoient à bien raisonner, & à bien parler. Ceux de la troisième classe s'appliquoient à la politique, & à se former l'idée d'un bon gouvernement. Ceux de la dernière s'occupoient à écrire d'un stile exact & poli ce qui regardoit la conduite des mœurs; mais le Philosophe les exhortoit tous en général à se bien gouverner eux-mêmes, à cultiver leur esprit par la méditation, & à purifier leur cœur par l'amour de la vertu.

(f) Ce fut dans la Province de Lu, son País natal, qu'il ouvrit une Ecole publique. Cette Ecole, où l'on apprenoit tout ce que la justice & la vertu ordonnent aux hommes, produisit des biens infinis à la Province. S'il faut croire tout ce qu'on en dit, Confucius y fit revivre l'Age d'or; car il ramena la bonne foi dans le commerce, la piété dans le cœur des enfans envers leurs parens. Il instruisit & persuada les femmes de tous les devoirs de leur sexe, & tous les hommes généralement des vertus qui entretiennent la société civile. *L'équité étoit si grande, qu'on n'auroit osé ramasser ce qu'on trouvoit tombé dans les chemins, à moins qu'il n'eût appartenu à celui qui s'en faisoit: ils vivoient avec autant d'intelligence & d'union, que s'ils n'eussent composé qu'une famille.*

Des changemens si considérables, qui étoient dûs uniquement à la sagesse de Con-

(a) Il avoit une femme si méchante, que pour en désigner une de ce caractère, on disoit *Xastippe insana*. Elle pouvoit être ce fameux Démon de Socrate, dont il est tant parlé dans l'Histoire.

(b) *Hist. de la Chine*, ubi sup.

(c) Voyez le P. *Le Conte*, *Memoires de la Chine*, t. I.

(d) *Histoire de la Chine* par le P. *Marini*, t. IV.

(e) *Morale de Confucius* imprimée en 1688.

(f) *Hist. de la Chine*, ubi sup.

ficius, firent juger qu'un tel homme seroit un excellent Ministre d'État. Ce jugement est souvent démenti par l'expérience ; il ne le fut pas à l'égard du Philosophe Chinois. Il se trouva aussi sage Législateur, qu'il avoit été excellent *speculatif* à l'égard des Loix. Il réforma la Cour & les Peuples ; mit des bornes à l'intérêt, à l'ambition, à la fausse politique. Sa morale trop sévère devoit naturellement révolter les Grands ; cependant ils écoutèrent assez long-tems ses prédications. Le Philosophe sut introduire à la Cour le mépris des richesses & des plaisirs, une estime infinie pour la justice, la tempérance & les autres vertus, une grandeur d'ame à l'épreuve des respect humains, une sincérité sans le moindre déguisement. (a) Les Rois ne se gouvernoient plus que par ses conseils ; & les Peuples le révéroient comme un Salut.

Telle fut la réforme de ce Législateur devenu premier Ministre ; mais comme les hommes ne persécutent jamais long-tems dans les règles de la sagesse, & qu'il semble qu'elles les mettent hors de leur assiette naturelle, ces Peuples succomberent enfin à la tentation des plaisirs ; leurs voisins jaloux, rendirent des pièges à une Réforme qui leur paroïssoit dangereuse. „ Ils conquirent, dit le P. le Comte, qu'un Roi gouvernoit ce qu'ils craignoient. „ Ils raisoient mal. Si tout ce qu'on nous débite de la sagesse du Philosophe, & du rétablissement de la vertu est bien véritable, rien n'étoit plus opposé aux désordres de l'ambition. Le Philosophe Chinois eut le déplaisir de voir tous ses travaux bien-tôt renversés. La Cour retomba dans ses dérèglements ordinaires ; (b) le Roi devenu amoureux, & négligeant le soin des affaires, ne rendoit aucune justice à ses Sujets, & n'écoutoit plus les avis. Alors Confucius se démit du Ministère, pour sauver sa réputation au milieu de ces désordres.

Voici de quelle manière les Histoires Chinoises rapportent cet événement si glorieux à la mémoire de ce grand Philosophe. La Réforme établie dans le Royaume de Lu, alarma tous les Princes voisins, qui jugerent qu'un Roi qui se laissoit conduire par un Ministre si sage, deviendroit bien-tôt redoutable. Comme le Roi de Tzi fut celui qui prit le plus d'ombrage, il s'avisa d'un stratagème qui lui réussit. Sous prétexte d'une Ambassade qu'il envoya au Roi de Lu, il fit présent à ce Prince & à ses principaux Ministres d'un grand nombre de jeunes filles, d'une beauté extraordinaire, & qui instruisent dès leur plus tendre jeunesse au chant & à la Danse, possédoient tous les agrémens capables de plaire & de gagner les cœurs. Le stratagème réussit. Le Roi & les Grands du Royaume reçurent ce présent avec beaucoup de joie & de reconnaissance ; & dès ce jour-là on ne songea plus à la Cour qu'à se divertir. Les bals, le chant, les feitins, tout fut mis en usage ; & le goût des vertus morales qu'avoit inspiré Confucius, cessa bien-tôt aux plaisirs & à la bonne chère. Le Philosophe fit de vains efforts pour résister à cette ivresse ; & voyant toutes ses leçons inutiles, il abandonna le Ministère, pour aller chercher ailleurs des Peuples plus raisonnables ; mais il ne trouva par tout que du dérèglement.

Ce fut, dit-on, en ce tems-là que la Philosophie tomba dans un si grand décri, qu'aucun Prince ne voulut reconnoître Confucius. „ Les politiques le craignoient ; „ les Ministres ne vouloient point un concurrent capable de diminuer leur autorité, „ ou de leur ôter leur crédit. „ Il se trouva si généralement abandonné, qu'il fut souvent réduit à la dernière extrémité. Ainsi finit le progrès d'une réforme dans les mœurs, qui n'eut pas le succès & la durée qu'on reconnoît à celle qui se fait dans les dogmes. (c) Alors le Philosophe désespérant de se faire écouter en public, prit le parti de s'en tenir à ses Disciples, & de les instruire avec toute l'attention d'un maître qui veut les former à la vertu. Dans cette retraite, son esprit ne perdit rien de son élévation, ni d'une fermeté qu'on peut mettre en parallèle avec celle des anciens Stoïciens ; puisqu'à l'exemple de ces Philosophes, (d) „ il disoit qu'aucun homme „ n'étoit assez puissant pour lui nuire, & que quand on étoit élevé jusqu'au Ciel, „ par un sincère désir de la perfection, bien loin de craindre l'orage, (e) on n'en „ tendoit pas même le bruit qui se faisoit en ce bas monde „.

Confucius étant donc réduit à ses seuls Disciples dans un tems de corruption, ou l'ancienne probité, & cette justice si nécessaire à la Cour des Grands, en étoient bannies,

(a) Le P. le Comte, ubi sup.
(b) *Hist. de la Chine*, L. IV.
(c) *Ibid.*

(d) *Mémoires de la Chine*, par le P. Le Comte.
(e) *Si fractus allabatur orbis,
Impavidum serient ruinx.* Horat.

bannies, ne pensoit uniquement qu'à former à ses maximes le petit nombre d'élus qu'il avoit comme sauvé du naufrage. (a) Il travailloit sans relâche à rétablir en eux „ cette intégrité qu'il assuroit avoir été un présent du Ciel ; & pour mieux parvenir à ce but, il les exhortoit à obéir (b) au Ciel, à le craindre, à le servir, à aimer son prochain comme soi-même, à se vaincre, à soumettre les passions „ à la raison, à ne faire rien, à ne dire rien, à ne penser rien qui lui fût contraire. „ Et ce qu'il y avoit de plus remarquable, il ne recommandoit rien aux autres ou „ par écrit, ou de vive voix, qu'il ne pratiquât premièrement lui-même.

Toujours égal à lui-même, au milieu des plus grandes disgrâces, & dans des traverses d'autant plus capables de le déconcerter, qu'elles lui étoient suscitées par la jalousie des rivaux de sa gloire, il ne se démentit jamais, & posséda toujours cette tranquillité si conforme à ses maximes, & en général si recommandée par les Philosophes. Après la mort du Prince *Tehou*, son plus grand admirateur, il devint tout d'un coup par l'envie des Grands la cible d'une populace insensée, & l'objet de ses chansons & de ses railleries ; mais il n'en fut point déconcerté, & ne perdit rien de cette gravité qui accompagnoit toutes ses actions. Attaqué par un Officier de Guerre nommé *Huan-Tsi*, qui le faisoit sans avoir reçu aucune offense, il pensa en être tué d'un coup de sabre, qu'il évita heureusement, sans se troubler en aucune manière ; pendant que ceux de ses Disciples qui étoient autour de lui, prirent la fuite, & l'abandonnerent.

Qui ne croiroit en lisant le récit d'une si belle Morale, & d'une pratique si excellente de ses devoirs, que Confucius étoit Chrétien, & qu'il avoit été instruit dans l'Ecole de JESUS-CHRIST. Remarquez sur tout *cette intégrité, qui est un présent du Ciel, & de laquelle l'homme étoit déchu*. Certainement un Chrétien ne s'exprimeroit pas mieux. Il semble quelquesfois, dit le P. le Comte, que ce soit un Docteur de la nouvelle Loi qui parle, plutôt qu'un homme élevé dans la corruption de la Nature. On jugeroit, ajoute le même Auteur, que Confucius n'a pas été un pur Philosophe formé par la raison, mais un homme inspiré de Dieu pour la réforme de ce nouveau Monde. Une modestie charmante relevoit encore les vertus de ce Philosophe. On ne l'entendit jamais se louer lui-même ; & ce n'étoit qu'impatiemment qu'il entendoit les autres donner des louanges à sa morale & à sa conduite.

Selon une tradition universellement reçue parmi les Chinois, on lui entendit souvent répéter ces paroles que nous avons rapportées plus haut, que *c'étoit dans l'Occident qu'on trouvoit le véritable Saint*.

On veut que par le *Saint qui se trouve en Occident*, Confucius ait prédit Jésus Christ. Il semble, ajoute le P. *Martini* L. IV. de *l'Histoire de la Chine*, qu'il ait prévu le Mystère de l'Incarnation, & même marqué l'année dans laquelle il devoit s'accomplir. On le lui fait prédire, à l'occasion d'un petit animal tué à la chasse, & qui, selon les Chinois, ne devoit paroître que „ quand il viendrait un Personnage d'une „ singulière sainteté, qui annoncerait un bonheur promis depuis plusieurs siècles à „ toute la Terre. Confucius apprenant la mort de cet animal, s'écria deux fois en „ soupirant, *O Kilm* (c'est le nom de l'animal) *qui t'a donné ordre de paroître ! Ma Doctrine „ est sur son déclin, & ton avènement rend toutes mes leçons inutiles*. Enfin, continue- „ t-on, comme ce mot *Kilm* signifie un animal très-doux, on pourroit en faire allusion à l'Agneau de Dieu, d'autant plus que l'année de sa mort avoit du rapport à „ celle de la naissance du Sauveur, quoiqu'elle eût précédé celle-ci de 475. ans. „ On ajoute beaucoup d'autres circonstances qui servent à fortifier ce nouveau Type de Jésus Christ, que l'Abbé *Renouard* a rejeté comme absurde & comme injurieux à Dieu, dans sa *Dissertation sur les Sciences des Chinois*. Mais l'Abbé *Renouard* étoit-il bon Juge de telle affaire ? Enfin les Disciples de Confucius avoient pour lui une vénération si extraordinaire, qu'ils ne lui refusoient pas même les honneurs, qu'on ne rend qu'aux Rois.

SA MORT ; SON PORTRAIT.

Confucius vécut soixante & treize ans : mais il passa les dernières années de sa vie dans la douleur, à la vue des désordres qui régnoient parmi les Peuples. Peu de

(a) *Morale de Confucius*, ubi sup.
Tome, V

(b) C'est à-dire, à Dieu.

tems avant sa dernière maladie, il disoit, en parlant de la Doctrine qu'il avoit voulu établir, *la montagne est tombée; une haute machine a été détruite. On ne voit plus de Sages.* Dans les derniers jours de sa vie, il adressa ces paroles à ses Disciples: *Puisque les Rois ne suivent pas mes maximes, je ne suis plus utile au monde; ainsi il est tems que j'en sorte.* Ses Disciples le pleurerent amèrement, & lui rendirent tous les autres devoirs funèbres. Ils prirent des habits lugubres, & portèrent un an le deuil de leur Maître; quelques-uns même le portèrent jusqu'à trois, & (a) quelques autres enfin le pleurerent six ans entiers sur son tombeau.

Si les Disciples sentirent leur perte, l'Empire entier la sentit aussi, quoique plûtard qu'eux, & après avoir méprisé long-tems sa Doctrine. Le sort des hommes est de connoître le prix des choses dont ils ne peuvent plus jouir. Confucius fut presque aussitôt après sa mort reconnu & révééré comme un Saint. On eut soin de transférer cette vénération aux siècles suivans. Les Rois lui bâtirent des Palais (ou des Sales) dans toutes les Provinces de l'Etat; & c'est-là, dit le P. le Comte, que les Seigneurs vont rendre en certains tems des honneurs politiques à Confucius. Personne n'ignore les contestations qui se sont élevées sur cette matière; mais comme il ne s'en agit pas encore ici, nous continuerons notre récit. On écrivit sur le frontispice de ces Palais, ou (b) Collèges, les plus magnifiques inscriptions: *Au grand Maître, au premier Docteur, au Saint, à celui qui a été doué d'une sagesse extraordinaire, à celui qui a enseigné les Empereurs & les Rois, &c.* La même vénération dure toujours. Les Magistrats ne passent jamais devant ces édifices consacrés à Confucius, qu'ils ne fassent arrêter les chaises dans lesquelles ils sont portés. (c) Ils descendent & se prosternent quelques momens, & font ensuite quelques pas à pied. Les Rois même & les Empereurs vont visiter ces édifices, pour honorer la mémoire de ce grand Philosophe, & lui offrir des présens. Toutes ces apparences de culte sont d'autant plus extraordinaires, que jamais, à ce que nous assure le P. le Comte, " les Chinois n'en ont fait une Divinité, quoiqu'ils aient donné la qualité de Dieu, ou comme ils parlent, de purs Esprits à tant de Mandarins moins illustres que lui. Mais le Ciel, qui l'avoit fait naître pour la réforme des mœurs, ne vouloit pas permettre qu'une vie si réglée fut après sa mort une occasion de superstition & d'Idolâtrie. (d) Les Ouvrages de Confucius ont une si grande autorité, qu'un croiroit commettre un crime énorme, si on y changeoit quelque chose, & si l'on n'étoit pas entièrement persuadé de sa doctrine. On le considère toujours comme un Docteur infailible, & comme le Maître souverain des Sciences. Deux mots de ses écrits, cités dans les disputes publiques, ferment la bouche aux plus opinâtres. " Le respect des Peuples pour ce Docteur s'est communiqué à ses descendans. " Le chef de sa famille, laquelle subsiste encore à présent, tient le rang de Prince Tributaire; & le Gouvernement de la Ville, dans laquelle il est né, lui est affecté. Les privilégiés de cette Famille n'ont jamais reçu d'atteinte, quelques révolutions qui soient arrivées dans l'Empire. " C'est par-là, que nous finirons l'Histoire du Fondateur, ou du Restaurateur de la Secte des Lettres & des Philosophes.

Confucius étoit d'une taille haute & bien proportionnée. Il avoit la poitrine & les épaules larges, l'air grave & majestueux, le teint olivâtre, les yeux grands, la barbe longue & noire, le nez un peu aplati, la voix forte & éclatante. Il lui étoit venu au milieu du front une tumeur, ou une espèce de bosse, qui le rendoit un peu difforme; mais son esprit élevé auroit réparé bien d'autres défauts. C'est sur-tout par ses Ouvrages qu'on peut le connoître. Il y en a parmi ceux qu'il a laissés, quatre principaux, qui sont généralement estimés dans tout l'Empire de la Chine, parce qu'ils renferment toute sa morale. Le premier s'appelle *Ta-Hio*, qui veut dire la grande Science, ou celle des Adultes. On nomme le second *Tchou-dyong*, ou le milieu immuable; le milieu qui se trouve entre deux choses extrêmes, & dans lequel consiste la vertu. Le troisième est nommé *Lun-yu*, ou discours Moraux. Le quatrième enfin, mais qu'on croit avoir été rédigé par un de ses Disciples, contient l'idée d'un parfait Gouvernement.

A ces quatre fameux Livres les Chinois en ajoutent encore deux autres, dont l'un traite du respect du par les enfans à leurs parens, l'autre renferme la science des en-

(a) *Morale de Confucius.*

(b) On les appelle Collèges dans la *Morale de Confucius.*

(c) *Morale, &c. ubi sup.*

(d) *Hist. de la Chine, L. IV.*

il avoit voulu
plus de Sages.
Puisque les
il tenoit que s'en
autres devoirs
leur Maître ;
fin le pleure-

quoique plûs
hommes et
plus fut pres-
soin de trans-
alais (ou des
que les Sça-
Personne n'i-
me il ne s'en
frontispice de
d Maître, au
maître, à celui
toujours. Les
qu'ils ne sâ-
ne & se prof.
même & les
and Philoso-
L'autant plus
les Chinois
ou comme
ai. Mais le
as permettre
e d'Idolâtrie.
roit com-
n n'étoit pas
un Docteur
de ses écrits,
es. " Le res-
Le chef de
tributaire ; &
Les privi-
s qui soient
Fondateur,

oitrine & les
nds, la barbe
étoit venu
un peu dif-
sur-tout par
filés, quatre
parce qu'ils
re la grande
e milieu im-
quel consisté
rième enfin,
d'un parfait

es, dont l'im-
cience des en-

fans. C'est une compilation d'amples préceptes propres à leur apprendre leurs devoirs, & à les animer à la vertu. Ceux qui voudront connoître ces Livres plus en détail, peuvent lire ou la Traduction Latine qu'en a faite le P. le Comte, ou les extraits du Pere du Halde dans le second Volume de son Histoire de la Chine.

Tout ce que nous venons de dire jusqu'à présent sert plutôt à faire connoître les Fondateurs des Sectes Chinoises, que leurs Dogmes, & les systèmes qu'ils ont établis. C'est de ces systèmes qu'il faut donner un détail exact.

CHAPITRE III.

Histoire des différentes Sectes qui sont suivies à la Chine.

QUOIQUE nous aions déjà parlé en général de la plupart de ces Sectes, il est nécessaire d'en donner dans ce Chapitre une notion plus détaillée.

De la Secte de Li-Laokun ou de la Religion des Bonzes.

LI-LAOKUN, que d'autres appellent aussi *Lanzu* & *Lanku*, établit la Secte que l'on regarde aujourd'hui comme celle des gens du commun, quoique, selon (a) le Pere Kircher, elle fut anciennement la Religion des Mages, ou celle des Sages Egyptiens. Le P. le Gobien (b) lui donne le nom de Religion des Bonzes, & dit qu'elle est originaire de la Chine.

Nous avons déjà rapporté les Dogmes qu'établisoit Laokun ; les changemens que ses Disciples attribuent à la Divinité Suprême, ont beaucoup de conformité avec ce que nous rapporterons aux articles des Peguans, des Siamois & Tonquistois. (c) Ils établissent comme eux une espèce de succession de Rois des Cieux par usurpation. Ciam déterra Leu, &c. Par ce même endroit & par quelques Dogmes, on trouvera que cette Secte de Laokun a aussi du rapport à celle des Sintos du Japon.

Dans leur Morale, qui comme nous le dirons, (d) ressemble à l'Epicurisme, ils ne portent pas l'indifférence aussi loin que les Sectateurs du Fo : ils se contentent, dit le P. le Gobien, d'éloigner de l'esprit les desirs véhémens & les passions chagrines. " Leur Sage ne se propose que la paix & la tranquillité. Passer sa vie sans embarras, " sans sollicitude, sans des retours continuels sur le passé, sans toutes ces recherches " inutiles de l'avenir qui troublent toujours le repos de l'ame, c'est sçavoir user du " présent, & mériter le nom de Philosophe. Quand on est continuellement agité " de soins, ou occupé de grandes entreprises ; quand on se livre à l'ambition, à " l'avarice, à la cupidité ; c'est beaucoup plus pour la postérité qu'on travaille, " que pour soi : est-on sage de se rendre malheureux pour les autres, & d'acheter " leur bonheur en risquant sa vie aux dépens de sa félicité ? Non-seulement le Sage " ne doit point sacrifier son repos au bien public, il doit même être modéré dans sa " recherche de son bonheur, de crainte qu'un desir trop violent de ce que l'on n'a " pas encore, n'altère la paix que l'on possède. Il faut donc éviter tout ce qui peut " causer de l'ennui ou du dégoût. Un plaisir que le chagrin accompagne n'est qu'une " ombre de plaisir. "

Il y a en tout cela des maximes qui tiennent du Stoïcisme, & d'autres de l'Epicu-

(a) *Chine Illustr.* t. 1. de la 3. Part.

(b) Préface de l'Hist. de l'Etat de l'Empereur de la Chine.

(c) Purchas. Extraits de Relations des Missionnaires Jemites.

(d) Les sages Epicuriens exhortent à la volupté, mais à une volupté commode, qui ne

traîne après elle ni inquietudes, ni maux, ni douleurs, effets ordinaires de la débauche & de l'exces dans les plaisirs. Ils sçavent trop bien, que de royé alors ne reste que l'épine. Il s'agit seulement de donner à ces maximes un objet plus noble, que celui de se procurer le simple agrément de la vie.

résine. Celles-ci font le gros du système. Comme les Stoïciens, ces Bonzes ne parlent que de paix, de tranquillité de l'ame, d'*Apachie*, ou d'exemption de passions. Comme les Epicuriens, ils ne veulent rien qui leur donne des soucis & des embarras; point de réflexions incommodes, point de vues éloignées. La vie est un passage, dans lequel on ne doit goûter que des plaisirs. Il faut faire durer le voyage, & semer en même-tems des fleurs sur la route. Nous avons vu que c'est-là le grand objet de la passion, que cette Secte a pour la Chimie. Cette paix & cette tranquillité de l'ame, qui est commune aux Stoïciens & aux Chinois, nous est aussi prêchée dans le Christianisme: mais si l'on excepte quelques livres de dévotion, & des Sectes qui outrent la chose, la Religion ne nous enseigne rien que de raisonnable sur cet article.

Quelle différence, en effet, d'une tranquillité fondée sur l'idée qu'a le Chrétien de la bonté de Dieu, & sur l'espérance d'une éternité bien-heureuse, avec celle de l'Epicurien, qui ne cherche à se la procurer cette tranquillité, cette *Apachie*, que pour s'étourdir sur l'avenir! Le Christianisme nous ordonne de réprimer nos passions, d'insister du présent sans craindre les suites de l'avenir, de méditer sur la fragilité des biens; & il nous conseille d'en jouir avec sagesse & modération. En un mot rien n'est plus éloigné du Christianisme que les inquiétudes mondaines, l'agitation des soins, les recherches inutiles, l'avarice, l'ambition, &c. Il faut avouer cependant, que si tout cela se pouvoit trop loin, on seroit inutile au genre humain, & on deviendroit à charge à soi-même; car si nous avions le droit absolu d'indifférence & de tranquillité, les autres l'auroient comme nous, on cesseroit de se secourir mutuellement; on n'auroit plus ni compassion, ni charité; on romproit tous les liens de la Société. Ceux mêmes qui ont voulu outter ces maximes dans une fausse spéculation, les ont démenties par la pratique, parce qu'il n'est pas possible de faire autrement. Les Bonzes en conviennent de bonne foi, quand, sur l'objection qu'on leur fait, qu'ils se marient, & se chargent des soins pénibles d'une famille, ils répondent, „(a) qu'a- „ près avoir bien examiné ce point, ils sont persuadés que dans la spéculation c'est „ un grand embarras qu'une femme; que néanmoins dans la pratique, ce n'est pas „ une chose contraire au bonheur.”

Si leur tranquillité se dément par la nécessité de se marier, d'avoir un ménage, de se mêler de mille choses nécessaires à la vie, elle ne se dément pas moins dans les peines qu'ils prennent pour la prolonger par des secrets de Chimie (b), & par tout ce qu'ils se prescrivent à eux-mêmes pour leur santé. Il en est de même à l'égard des mœurs; en quoi ils ne diffèrent pas de toutes les autres Sectes. Ces Sectateurs de *Li-Lackyn* passent aussi (c) pour avoir des pactes avec le Démon, pour jeter des sorts, & pour s'appliquer généralement à la Magie. Ils disent encore (d) qu'ils ont le pouvoir d'éloigner & de chasser le Démon, de prédire le bien & le mal. En un mot, s'il faut en croire les Chinois superstitieux, ils font chez eux & la pluie & le beau tems. On pourroit à divers égards les comparer à nos Astrologues, à nos dieux de bonne aventure, & à nos Alchimistes.

Cette Secte a un Chef à sa tête, que l'on pourroit appeler son Pontife. Cette dignité est héréditaire dans la même famille depuis environ mille ans. Le (e) *Cham* fait sa résidence ordinaire à *Pekin*; & même il est fort estimé à la Cour, à cause qu'il y passe pour fort expert dans les exorcismes.

De la Secte de Fo.

LA Doctrine littérale du *Fo* établit l'Idolâtrie. C'est à cette Idolâtrie qu'on doit toutes les Divinités que l'on trouve représentées dans la description, que nous donnons ici de la Religion des Chinois. La plupart sont des animaux de toutes espèces, dans lesquels on dit que le Dieu *Fo* a passé successivement dans ses différentes métamorphoses, ainsi que nous l'avons déjà remarqué. Ceux qui veulent réduire au civil le Culte de Confucius & des Ancêtres, qui fait une partie essentielle de la Religion des *Lettrés*, prétendent que tout ce qu'on y trouve de superstitieux est étranger à cette Religion.

(a) Le P. *Le Cobien*, ubi sup.

(b) *Idem* Ibid.

(c) Le P. *le Comte*, Mémoires de la Chine,

Tome III.

(d) *Purchas*, Extraits de Voyages.

(e) *Ibid.* *Purchas* l'appelle *Cham*.

& a été pris de celle du *Fo*. Sur ce fondement il ne faudroit mettre sur leur compte aucune des Idoles dont nous donnons la description. Mais on leur répond, que la Secte des *Létrés* ne prend rien des autres Sectes. On nous assure que les *Létrés* ont aussi leurs Idoles & leurs Statues, comme on le dira plus bas. Les *Létrés* invoquent & révèrent leurs morts, qui sont des Génies auxquels on a donné des départemens & des noms particuliers, comme dans l'Antiquité Grecque & Romaine.

Les Prêtres du *Fo* portent le nom de *Hochans* (a) qui signifie gens réunis de toute sorte de Pais. Ils enseignent qu'on doit révéler trois choses, leur Dieu, sa Loi, ses Livres, qui contiennent leurs réglemens particuliers. Mais ceux d'entr'eux, dont on prétend qu'ils suivent ce que l'on appelle la doctrine intérieure, & qu'ils débite le pur Athéisme, peuvent se réduire à la classe des *Talapoms*, tant de *Stam* & du *Tunquin* que de *Laos*, &c. On en jugera par ce que nous allons rapporter.

Toutes choses en ce monde, disent-ils, sont illusions & prestiges. Pour exister véritablement, il faut se confondre dans le néant, qui par sa simplicité fait la perfection de tous les Etres. Tout ce qu'ils débitent sur cette tranquillité, cette *quiescence* de l'ame qui, selon eux, fait la perfection de leur Sage, est poussé beaucoup plus loin que par les *Bonzes*. Pour posséder, selon eux, une Sainteté parfaite, il ne faut pas seulement être exempt de toute passion; il n'est pas même permis d'avoir le moindre désir. S'appliquer à ne vouloir rien, à ne penser à rien, à ne sentir rien; voilà ce qui forme la véritable *quiescence* de l'ame. Elle est sainte, elle est parfaite en cet état, ou elle ne diffère pourtant en rien de tout Etre inanimé. De cette manière ils anéantissent la liberté, qui selon les gens raisonnables fait la perfection de l'ame, puisque nous devons toute la beauté de nos actions au choix libre entre le bien & le mal: mais, ou cela n'est point connu à ceux qui suivent la Religion du *Fo*, ou l'obscurité de leurs véritables sentimens, cachés sous des expressions alambiquées, ne nous permet pas d'en donner une idée plus raisonnable. Quand donc l'ame est tombée dans ce profond assoupissement, ou dans le parfait repos de toutes ses puissances, l'homme cesse d'être sujet au changement: il n'est plus exposé aux transmigrations: (b) à proprement parler, il n'est rien; ou si l'on veut qu'il soit encore quelque chose, il est sage, parfait, heureux, pour le dire en un mot, il est Dieu & parfaitement semblable au Dieu *Fo*. Parlons sans déguisement; ce prétendu Sage est un fou, qui cherche une tranquillité qu'il ne sçauroit se procurer: ou un imposteur qui en impose au Peuple, en lui persuadant qu'il possède cette *Apathie*, quoique dans le fond son ame soit peut-être plus agitée, plus inquiète que celle des personnes les plus simples, qu'il cherche à tromper par des discours artificieux.

On travaille à parvenir à cet état par la pratique des Commandemens du *Fo*. Il en a donné cinq qu'il est inutile de rapporter, puisque nous en parlerons plus bas.

A ces commandemens ils ajoutent les œuvres de miséricorde, qui sont, par exemple, de bien traiter & de bien nourrir les Prêtres, de leur bâtir des maisons de retraite, afin que leurs prières & leurs pénitences délivrent les pécheurs des peines que leurs péchés méritent. Il faut aussi leur léguer des biens, bâtir des Temples, acquiescer des vœux, brûler pour les morts des habits & des étofes de soie, ou des représentations de toutes sortes de choses précieuses en papiers dorés & argentés. Nous avons déjà observé qu'ils disent que ces choses se changent dans l'autre monde en or, en argent, en véritables habits, &c. Celui qui n'observe pas ces commandemens risque d'être cruellement tourmenté après sa mort, & de rouler de corps en corps par une longue & constante suite de Métémpsychoses. Il risque encore de renaître rat, mulet, cheval, &c. Mais quelques longues que soient ces peines, (c) cependant elles ne sont pas éternelles. Les plus rigides de cette Secte s'abstiennent de manger d'aucune chose ayant vie, & ne veulent s'embarasser ni de mariage, ni de ménage. On dit aussi qu'ils croient une pluralité de Mondes, & une espèce de Trinité dans l'unité de l'Être suprême.

Leurs Pagodes sont en grand nombre; & parmi ces édifices on en trouve d'assez somptueux, pleins d'Idoles de différentes sortes, la plupart monstrueuses. On assure que dans leurs dévotions ils répètent fort souvent le mot de *Tolome*; de quoi ils ne donnent aucune raison, parce qu'ils ne l'entendent pas. Là dessus on s'imagine pourtant, que ce mot est corrompu du nom de l'Apôtre Saint *Thomas*, que l'on croit avoir porté l'Évangile aux Indes, & même à la Chine. Cette Secte a des Couvens de

(a) Le P. le Gobien, ubi sup.

(b) Le P. le Gobien, ubi sup.

Tome V.

(c) Tout ce qui suit est tiré des Extraits que Purchas a donnés de divers Voïages.

Religieux & de Religieuses ; mais les Convens du Sexe sont fort décriés , parce que celles qui se consacrent à la retraite (a) ont autant de liberté de sortir , que les femmes séculières en ont peu. Elles forment des intrigues ; elles entretiennent des commerces ; même les Temples ne sont pas moins décriés ; les assemblées du Sexe y sont suspectes. Autrefois l'entrée en étoit défendue aux femmes. »

Avant que d'aller plus avant nous rapporterons après le P. Kircher (b) que Fo ou Fo est regardé comme un Sauveur par ceux qui l'adorent. Ce Pere croit aussi que le Fo, qu'il prétend être le même qu'un certain *Brachman*, qui a donné son nom au *Brachmanes*, a pris toute (c) la doctrine des Prêtres Egyptiens chassés de leur pays par *Cambyses* Roi de Perse, & que de cette doctrine il composa un système, ou plutôt une rhapsodie , puisqu'il ajouta ses opinions erronnées à celles qu'il avoit reçues. Ce *Brachman* eut aussi le nom (d) de *Ram*. En peu de tems il se vit un prodigieux nombre de Disciples, qui débiterent que cet Imposteur avoit passé par quatre-vingt mille transmigrations, la dernière desquelles le fit trouver dans le corps d'un Eléphant blanc. Enfin d'autres veulent que le Fo soit le même que *Pythagore*, & d'autres le prennent pour *Hermès Trismégiste* des Egyptiens.

Fo ou Fo fait mention dans les ouvrages qu'il laissa à ses Disciples , d'un autre Philosophe beaucoup plus ancien que lui , que les Chinois nomment *Omito*. C'est l'*Amida* des Japonois. Nous en parlerons en tems & lieu. Les Chinois les invoquent tous les deux , en s'écriant dans leurs dévotions , *Omito-Foë*.

De la Secte des Lettrés.

LE Chef de la Secte des Lettrés & des Philosophes a pensé plus noblement sur la Divinité & sur la Religion. Il semble du moins qu'on ne sauroit imputer à ses Sectateurs une Idolâtrie aussi grossière, que celle de plusieurs Idolâtres anciens & modernes. Nous n'entrerons pas en contestation sur ce qui concerne la doctrine même du Fondateur. On nous assure que cette Secte reconnoît dans le monde un seul Esprit Supérieur, éternel & tout-puissant. L'Empereur, qui en est le Chef, a déclaré souvent que c'étoit à cet Esprit Supérieur qu'il offroit des Sacrifices dans les Temples. Voilà ce que rapporte (e) le P. le Gobien. Mais on a beau dire : ils ne s'en tiennent pas à ce seul Esprit Suprême, puisqu'ils rendent aussi un Culte religieux à certains Génies tutélaires.

A l'égard des maximes de Confucius, elles sont très-belles dans le stile du (f) P. le Comte ; elles ne le sont guères moins dans les autres Recueils , que les Jesuites ont pris la peine d'en donner. (g) On les y trouve dignes de la morale de Jesus-Christ, & on veut que personne n'ait parlé plus clairement de la Divinité, ni plus approchant de la vérité que ce Philosophe. Cependant on a remarqué (h) qu'il faut continuellement aider à la lecture, dans les traductions que les Jesuites nous ont données de Confucius ; à quoi en général on est beaucoup moins exposé dans la lecture des anciens Philosophes Grecs. Que ne peut-on pas prêter à un Auteur qui s'exprime mystérieusement, & dont les Sentences sont des Enigmes ? De tels Auteurs par-

(a) *La Cochon*, Hist. de l'Edit, &c.

(b) *China illustr.*

(c) Par exemple, la Métempsechose, que Pythagore alla chercher dans la même source ; les superstitions qui concernent la vache, l'abstinence des choses vivantes. Le sieur *Kaicopfer* a copié ceci du P. Kircher dans son Histoire du Japon ; mais il n'a eu garde de le citer.

(d) Remarquons ici, que les Indiens nient qu'ils adoient *Ram* : c'est *Thévenot* qui le dit Tom. V. de ses Voies, Ed. de 1727. Disons plutôt qu'ils nient la conséquence qu'on peut tirer de leurs pratiques ; & ajoutons qu'il s'en fait beaucoup qu'ils ne soient seuls dans le monde. » Quand donc un Chrétien parle à ces » Gentils de leur Dieu *Ram*, ils ne soutiennent » point qu'il est Dieu ; ils disent seulement » que c'a été un grand Roi ; dont la sainteté » & le secours qu'il a donné aux hommes, lui

» ont acquis une communication plus particu- » lière avec Dieu qu'aux autres Saints, & qu' » ainsi ils lui portent beaucoup plus de respect. » Si on leur parle de l'adoration des Idoles, » ils répondent qu'ils ne les adorent point ; que » leur intention est toujours attachée à Dieu ; » qu'ils ne les honorent que parce qu'ils sont » l'ouvrage du Saint qu'ils repaissent, &c. » Voyez le passage entier ; il est d'autant plus curieux, qu'il nous fournit le seul moien de justifier l'Idolâtrie Chinoise.

(e) Préface de l'Hist. de l'Edit, &c.

(f) Mémoires de la Chine, Tome I.

(g) Préface de la Morale de Confucius.

(h) Diff. sur les Sciences des Chinois par l'Abbé Renaudot. Il ajoute que les explications que différents Jesuites en ont données, ne s'accordent pas.

lent t
mais

Ap
connu
autres
ceux a
le vrai
la mè
mélân
que le
Lettré
tems ;
son ser
l'Antic
Il et

elle res
guer d
caractè
qui la
penser
nom de
ne le n
onzièm
Le P.

leurs p
Religieu
du P. l
» Natu
» (b) q
» ties e
» tent,
» & les
» compr
» toutes
» ble &

Le P
voque
principe
nois lu
servi p
ni figur
très for
choses,
comme
qu'on ne

On n
faute de
se hazar
roit-on
» deux
» ment
» est se
» puilla
» Matie
» nature
» des ce

(a) Ma
toute la
subtilité à
son certi i

lent toujours raisonnablement, quand (a) ils ont affaire à un ingénieux Paraphraste : mais il ne s'agit pas ici de critiquer Confucius. Revenons à la Secte des Lettrés.

Après avoir écouté attentivement ceux qui croient que cette Secte n'a aucune connoissance de Dieu ; que *Xim ti*, que les uns rendent par le *Roi d'en haut*, & les autres par le *Maitre du Ciel*, n'exprime en aucune façon la Divinité Suprême ; & ceux au contraire qui veulent que le Maitre & les Sectateurs aient également connu le vrai Dieu sans aucun mélange d'Idolâtrie ; qu'ensuite cette Secte ait continué dans la même idée, quoiqu'avec des notions moins claires, & souvent même avec des mélanges étrangers : après, dis-je, avoir écouté ces deux partis, il faut convenir que les uns & les autres vont beaucoup trop loin. Le détail des Cérémonies de ces Lettrés fera voir, qu'il est impossible de les sauver de l'Idolâtrie : mais en même-temps, il y a autant d'injustice à les traiter d'Athées, (le terme d'Athée pris dans son sens le plus précis) qu'il y en auroit à regarder comme tels les Idolâtres de l'Antiquité.

Il est vrai qu'on attribue une Doctrine secrète à la Secte de Confucius ; en quoi elle ressembloit à celle du *Fo*. Ceux qui, par cette Doctrine, prétendent se distinguer du vulgaire, ne reconnoissent que la matière. Cette Doctrine paroît être d'un caractère approchant du *Spinozisme* : mais elle est si subtile, si embrouillée, & ceux qui la débitent semblent s'entendre si peu eux-mêmes, qu'on ne sçait guères que penser de leurs idées. C'est peut-être de ceux-ci que parle le P. le Gobien, sous le nom de Secte des *Nouveaux Philosophes*. Le P. le Conte en parle aussi, & lui donne le nom de *Secte de Fukiao*, ou des *Scavans*. Cette Secte commença vers la fin du onzième siècle, par quelques Interprètes de Confucius & des autres anciens Auteurs. Le P. le Conte dit, que sous prétexte d'interpréter les Anciens, ils introduisirent leurs propres idées, qui tendent à un *Athéisme raffiné*, & à un *éloignement de tout Culte Religieux*. Nous en parlerons plus au long dans la suite de cet Article. A l'égard du P. le Gobien, ces Philosophes, dit-il, ne reconnoissent dans la Nature, que la Nature même, qu'ils définissent le principe du mouvement & du repos. Ils disent (b) que c'est la raison par excellence, qui produit l'ordre dans les différentes parties de l'Univers, & qui cause tous les changemens qu'on y remarque. Ils ajoutent, que si nous considérons le Monde comme un grand édifice, où les hommes & les animaux sont placés, la Nature en est le sommet & le faite, pour nous faire comprendre qu'il n'y a rien de plus élevé, & que comme le faite assamble & soutient toutes les parties qui composent le toit du bâtiment, de même la Nature unit ensemble & conserve toutes les parties de l'Univers. "

Le P. le Gobien dit, que l'Auteur de ce système s'est expliqué d'une manière équivoque ; que d'abord il semble qu'il veuille dire simplement, que la Nature est un principe qui ne dépend d'aucun autre. Cependant, continue-t-il, les Docteurs Chinois lui donnent un sens bien différent, & croient que les Caractères, dont il s'est servi pour exprimer sa pensée, veulent dire, que le premier principe n'a ni forme ni figure. Il conclut enfin, que les nouveaux Interprètes reconnoissant en termes très forts un tel principe comme Producteur, Directeur & Conservateur de toutes choses, on doit croire " qu'ils ont en vue la Divinité que nous adorons. " Mais, comme si après cela il craignoit d'en avoir trop dit, il ne peut s'empêcher d'ajouter, qu'on ne doit pas tout à fait compter sur leurs pompeuses expressions.

On ne sçaurroit bien décrire les Attributs de cette Nature dont on vient de parler, faute de lumières distinctes ; & peut-être ne s'entendent-ils pas eux-mêmes. On n'oseroit se hasarder à dire, que cette Nature est un Être différent de la Matière. Le pourroit-on après la description qu'ils donnent de la Matière ? " Ils la distinguent en deux espèces : l'une est parfaite, subtile, agissante, c'est-à-dire, dans un mouvement continu ; l'autre est grossière, imparfaite & en repos. L'une & l'autre est selon eux éternelle, inérée, infiniment étendue, & en quelque manière toute puissante, quoique (c) sans discernement & sans liberté. Du mélange de ces deux Matières naissent cinq Elémens, qui par leur union & leur tempérament font la nature particulière, & la différence de tous les corps. Delà viennent les vicissitudes des continuelles des parties de l'Univers, le mouvement des Astres, le repos de la

(a) Malgré de si beaux secours, on a traité toute la Morale de Confucius de Philosophie subtilisée à la scolastique ; *Philosophiæ moralis alterata con eorum ingredientibus de Theologia scolastica*. Diss.

ubi sup.

(b) Le P. le Gobien, Préface de l'*Hist.* &c.

(c) Ceci revient à la nécessité aveugle de quelques anciens Philosophes.

» Terre, la fécondité ou la stérilité des Campagnes. Ils ajoutent que cette Matière toujours occupée au gouvernement de l'Univers, est néanmoins aveugle dans ses actions les plus réglées, qui n'ont d'autre fin que celle que nous leur donnons, & qui par conséquent ne sont utiles, qu'en tant que nous savons en faire un bon usage.

Les Chinois conviennent que le Monde a eu un commencement, & qu'il aura une fin : mais ils établissent une révolution perpétuelle de Mondes, semblable à celle dont nous parlerons à l'Article des Siamois. Après que le Monde aura fini, il commencera de nouveau, & finira de même. Il y a eu une infinité de Mondes, qui ont précédé celui où nous vivons : il y en aura une infinité d'autres, qui lui succéderont ; & tous ces Mondes ont eu & auront leurs périodes fixes. Un Philosophe Chinois (a) a déterminé la durée d'un de ces Périodes à cent vingt-neuf mille six cents ans. Ce nombre mystérieux est divisé en douze conjonctions, dont chacune est nécessaire à la perfection de l'Univers. Dans la première, la Nature s'est appliquée à former le Ciel, en imprimant le mouvement à la Matière, qui étoit auparavant en repos. Dans la seconde, la Terre a été produite ; la Nature s'est préparée durant plus de cinq mille ans pour l'homme, qui est son Chef d'œuvre, &c. Tout cela doit retomber un jour avec l'homme dans le Chaos : mais ils n'en font rien qu'à la fin de la douzième conjonction, &c.

L'homme a été formé du concours de la Matière grossière & de la Matière subtile, mais par un concours fortuit, puisqu'ils (b) comparent sa création à ces plantes, qui naissent dans un lieu où le Laboureur n'a point semé. L'âme, qui est la portion la plus épurée de la Matière, finit avec le corps quand ces parties sont dérangées, & renaît avec lui quand le hazard remet ces parties dans leur premier état. On peut bien dire, qu'on ne marche qu'en chancelant dans ces ténèbres. Ce que nous rapportons ici paroît d'abord assez bien établi, & semble promettre à la première vue un éclaircissement raisonnable du système des Chinois & des Siamois sur l'Âme & sur la Métémpsychose, &c. Cependant on se retrouve perdu, quand on compare cette explication avec le Culte (civil ou Religieux, n'importe) que les *Lettés* rendent aux morts.

Un autre Ecrivain rapporte (c) que les Chinois reconnoissent la Création du premier homme, qu'ils appellent *Puoncu*. Cet homme sortit d'un œuf, dont la coque fut enlevée dans le Ciel ; le blanc se répandit en l'air, le jaune resta sur la Terre. Cet homme naquit dans le milieu de la nuit, au commencement du Solstice (peut-être veut-on dire de l'Équinoxe) d'Automne. Les Cieux furent premièrement formés. La Terre fut créée ensuite, & les substances spirituelles : mais les hommes furent créés les derniers. Cette fable de la création de l'homme & de toutes choses a été connue des Grecs, des Egyptiens, & des Phéniciens, &c. comme le remarque l'Abbé *Renaudot* dans sa *Dissertation sur les Sciences des Chinois*. Mais pour abrégé les citations, on n'a qu'à lire sur cette matière le petit Traité de *Grotius*, de *Veritate Religionis Christiana*. Les Américains même ont reconnu, que les hommes & les animaux ont été produits d'un œuf.

» Ceux d'entr'eux qui raisonnent le mieux, dit le Pere *Martini* parlant des Chinois, établissent le Chaos pour principe de toutes choses, & croient qu'une substance spirituelle & souveraine en a tiré tous les Êtres sensibles & matériels. Ils attribuent deux qualités à cette matière, (d) l'une qu'ils appellent *yn*, c'est-à-dire, caché & imparfait, & l'autre *Yang*, qui signifie visible & parfait, qu'on doit regarder comme les deux principes de leur Philosophie : ils en forment (e) quatre signes ou figures, qu'ils multiplient en huit autres Symboles. Ils établissent une qualité imparfaite dans la Matière visible, & une parfaite dans la Matière occulte. Leurs huit Symboles, qui signifient certaines choses générales, desquelles dépendent la corruption & la génération des choses particulières, ont chacun leur figure. L'une représente le Ciel, l'autre la Terre, les autres la Foudre & les Eclairs, les Montagnes, le Feu, les Nuages, les Eaux & le Vent.

huit

(a) Voyez le P. le *Gobien*, Préface de son *Hist. de l'Édit*, &c.

(b) Le P. le *Gobien*, ubi sup.

(c) *Hist. de la Chine* par le P. *Martini*, L. 1.

(d) L'Abbé *Renaudot* dans sa *Diss. sur les Sciences des Chinois*, trouve, que ces deux principes

ont du rapport à ceux de *Manès*, Chef des Manichéens.

(e) Leurs quatre Eléments, ou les quatre premières qualités qu'ils leur attribuent. Le P. *Martini*, *Hist. de la Chine*, L. 1.

huit
ome
zu
"qu
blab
L
" S
" r
" le
" p
" bl
" f
C'est
plus
V
donn
de l
les S
qu'il
Quoi
" mi
" ma
" tal
" int
" vir
" Sol
expli
" ven
" l'U
fin,
chaq
parle
de M
que r
men
chose
sistém
Cepen
revent
aufqu
fusion
la fig
range
il faut
un tel
roient
Cet
favori
qu'on
hierés
devoit
à Peki
trés,
table
Voi

(a) I
(b) I
(c) C
nois et
doctrin
T

huit Symboles consistent en des lignes, disposées d'une certaine manière. Nous omettons tout ce qui a été dit par le même Pere de la combinaison de ces lignes au nombre de soixante-quatre. " Les Chinois croient les nombres aussi mystérieux, " que les lignes qui composent leurs Symboles ". Tout cela est un tissu d'idées semblables aux idées Pythagoriciennes.

La morale de *Jukiao*, selon le Pere *le Gobien*, se réduit à ceci. (a) " La fin que le " Sage doit se proposer, est uniquement le bien public. Pour y travailler avec suc- " cès, il doit s'appliquer à détruire ses passions, sans quoi il lui est impossible d'acquie- " rir la Sainteté, qui seule le met en état de gouverner le Monde, & de rendre " les hommes heureux. Cette Sainteté consiste dans une parfaite conformité de ses " pensées, de ses paroles & de ses actions avec la droite raison. Les passions trou- " blent la tranquillité de l'Esprit ; il faut en retrancher la trop grande vivacité ; il " faut empêcher qu'elles ne fassent l'effet d'un emportement outré de la cupidité ". C'est le système des Sectes de *Lanzu* ou *Laokun*, & celui du *Fo*, réduits à des bornes plus raisonnables.

Vers le commencement du quinziesme Siècle, les (b) Empereurs Chinois ordonnerent à quarante-deux Docteurs des plus habiles de l'Etat, de faire un Corps de Doctrine (c) conforme à celle des Anciens, qui fut dans la suite la règle de tous les Sçavans. A prendre ces paroles dans leur sens naturel, ils réduisirent en système ce qu'il falloit croire ; & l'Empereur voulut que cela décidât de la Foi Chinoise. Quoiqu'il en soit, ajoute le P. *le Comte*, " les Mandarins qui en eurent la com- " mission, s'y appliquèrent avec soin : mais comme ils étoient prévenus de toutes les " maximes que l'Idolâtrie avoit répandues dans la Chine, au lieu de suivre le véri- " table sens des Anciens, ils tâchèrent de les faire entrer eux-mêmes par de fausses " interprétations dans toutes leurs idées particulières. Ils ne parlerent plus de la Di- " vinité comme d'un Esprit Suprême, que les Anciens connoissoient sous le nom de " *Souverain Empereur du Ciel*, juste, tout-puissant, &c. " Elle se réduisit dans leurs " explications erronées à la Nature même, " c'est-à-dire, à cette force, ou à cette " vertu naturelle, qui produit, qui arrange, qui conserve toutes les parties de " l'Univers ". Ce Principe très-pur, très-parfait, qui n'a ni commencement, ni " fin, qui est la source de toutes choses, ne consista plus que dans l'essence de " chaque Etre, & dans ce qui fait la différence de tous les Etres ; c'est-à-dire, pour " parler en termes clairs, que la Divinité ne fut autre chose que cette masse immense " de Matière, qui devient par une infinité de configurations, tous les Etres matériels " que nous voions paroître & disparaître successivement, sans que rien pérît absolument, " parce que la dissolution d'un Etre, ou d'un corps, quel qu'il soit, n'est autre " chose que la destruction de la forme d'une certaine quantité de Matière. Dans ce " système, ils n'admirent, comme on voit, aucune distinction de corps & d'esprit. " Cependant ils parlerent de je ne sçai quelle Ame insensible du Monde, qu'ils se figu- " rèrent répandue dans la Matière, où elle produit, selon eux, tous les changemens " auxquels on la voit assujétie. On peut dire qu'il y a en tout cela une étrange con- " fusion d'idées qui se contredisent. Tout est Matière ; les Etres ne diffèrent que par " la figure ; c'est en cette figure que leur essence consiste ; elle se produit ; elle s'ar- " range ; elle se détruit elle-même par un éternel changement de figure ; & cependant " il faut qu'une ame invisible & insensible concoure à produire ces changemens. Avec " un tel sentiment, quelque embarrassé qu'il soit, les Chinois de cette Secte ne sçau- " roient passer pour de vrais Athées.

Cette Secte, ajoute le P. *le Comte*, essaya d'abolir toutes les autres. La Cour la favorisa dans ses vues ; mais l'Idolâtrie étoit si enracinée dans l'esprit du Peuple, qu'on n'osa employer la force. On se contenta de condamner en général comme des hérésies, toutes les Sectes opposées à celle que la Cour adoptoit, sans se mettre en devoir d'en arrêter efficacement le cours ; & c'est ce qui se fait encore tous les ans à *Pekin*. Cette Secte, que l'on pourroit appeler une réforme de la Secte des Lettrés, & qui prétend être la seule qui suive la Doctrine des Anciens, est aussi la véritable (d) Secte des *Mandarins* & de la Cour.

Voilà ce que nous avons à dire de plus précis, à ce qu'il nous semble, sur les

(a) Le P. *le Gobien*, ubi sup.

(b) Le P. *le Comte*, Mémoires de la Chine.

(c) Ceux qui croient que les anciens Chi- nois étoient Athées, allèguent ce Corps de doctrine.

(d) Il faut comparer tout ce que nous di- sons ici, sur la foi du P. *le Comte*, avec ce que nous avons cité du P. *le Gobien* touchant les nouveaux Philosophes.

différentes Sectes de ce vaste Empire. Le P. Kircher (a) dans sa comparaison de la Religion des Chinois avec celle des Egyptiens, dit que (b) les trois Sectes des Chinois répondent à trois Ordres de gens dans l'Etat, comme dans celui des Egyptiens, qui étoit composé autrefois de l'Ordre des Prêtres, de celui des Sages, & du Peuple. La Secte de Confucius & des Sçavans gouverne l'Etat, & reconnoît pour Divinité le Roi du Ciel. Confucius, (c'est le P. Kircher qui parle) répond au *Thoth* des Egyptiens, lequel, comme Confucius, voulut retirer les Compatriotes de l'Idolâtrie, en leur inspirant le Culte d'un seul Dieu. Il cite ensuite le P. Trigaut, qui dit, que la plupart des Sçavans n'ont pas d'autre Dieu que Confucius, le Prince des Philosophes; en quoi ils imitent les Egyptiens adorateurs de *Thoth*. Ils les imitent aussi dans les Cérémonies du Culte, comme on peut le voir dans le P. Kircher. Il dit ensuite que la Secte du *Fo* ou de *Xe-qua* (nous avons vu que, selon ce sçavant homme, celle-ci est originaire d'Egypte) a du rapport à l'Idolâtrie des Egyptiens, par le nombre infini d'Idoles qui sont les objets de son Culte. Enfin la Secte de *Lanzu*, ou de *Laokun* n'est que pour les gens du commun, quoiqu'anciennement sa doctrine fut celle des Mages & des Sages d'Egypte. Mais elle est tombée dans le décri depuis l'introduction de celle des *Lettes*, encore plus par les proscriptions réitérées du Tribunal des *Rites*.

CHAPITRE IV.

Idolâtrie des Chinois.

SI les Chinois ont quelque idée d'un Etre Suprême, il ne laisse pas d'être vrai, qu'à l'imitation de tous les Idolâtres anciens & modernes, ils lui donnent des Associés, ou au moins des Vicaires. On trouve chez eux, dit le P. Kircher, les Dieux des Grecs & des Romains; Mars, Venus, la Fortune, la Paix, les Nymphes, &c. On voit, continue-t'il, dans la Ville de *Nankin*, tous les Dieux qui ont été adorés dans l'Egypte & dans la Grèce, avec leurs Temples. On peut fort bien leur appliquer ces Vers d'un ancien Poëte Chrétien:

*Quicquid lumus, quicquid pelagus mirabile gignunt,
Id duxere Deos, colles, freta, flumina, flummas.*

Comme tous ces Dieux ne sont, à proprement parler, que des Génies, il ne faut pas s'étonner de leur multitude. *Jesode* a dit qu'il en rodoit trente mille sur la terre, pour vaquer aux mille-tères qu'ils ont ici bas.

Outre les Dieux que nous venons de nommer, on adore à la Chine les Génies de l'Air, les Oiseaux de la Mer & des Fleuves. Il y a des Temples bâtis à l'honneur du Président des Montagnes; au Dragon de la Mer, qui est le *Typhon* des Egyptiens; à la Reine du Ciel, qui est la Lune; à l'Esprit reconnaissant & agréable; à Mars; au Défenseur des Murailles; à la Paix; à *Ejéulape*, ou à l'Esprit de la Médecine; à la Présidente des Forêts, qui est *Diane*; au Dieu de la Pluie; à la Terre, qui est *Cérès*; au Roi des Oiseaux.

Les Chinois, continue encore le P. Kircher, divisent leurs Dieux en trois classes. Dans la première (c) est l'Etre suprême, sous le nom de *Fo* ou de *Fe*, dont le nom signifie Sauveur, comme nous l'avons déjà dit. Ce *Fo* répond au Jupiter des Romains. Ils le représentent tout raisonnant de lumière, & les mains cachées, pour apprendre aux hommes que sa puissance opère invisiblement toutes choses dans le Monde. Outre cela on représente aussi le Dieu *Fo* sous la forme d'un Dragon volant, couvert d'une écaille de Tortue. C'est peut-être à cause de cela que les Chinois honorent le Dragon, aussi-bien que les Japonais leur *Kirin*, qui est le Dragon de ceux-ci. On voit à la droite du *Fo* le Philosophe Confucius, & à sa gauche *Lanzu*, l'un & l'autre comme Restaurateurs de la Religion. Confucius enseigna la connoissance d'un

(a) *Chine illust.* 3. Part. C. 1.
(b) Quoique la Secte de Confucius ait deux ou trois branches, ce n'est pourtant qu'une

même Secte: la différence des branches consiste dans la différence des explications.

(c) Voyez la Planche.



D D D
E Capite
F Drapeau

raison de la
des Chinois
gyptiens, qui
du Peuple.
ar Divinité
des Egyptiens,
solâtrie, en
dit, que la
es Philosophes
nissent aussi
Il dit en-
vant hom-
ptiens, par
de Lanou,
la doctri-
ns le décri-
s répétées

Père vrai,
nment des
les Dieux
aphes, &c.
t été ado-
bien leur

il ne faut
ille sur la

Génies de
l'honneur
tiens à la
au Défen-
résidents des
au Roi des

trois classes.
nt le nom
er des Ro-
pour ap-
le Monde.
t, couvert
honorent
ceux-ci.
um & l'au-
ance d'un

anches con-
ions.



D D D Philosophes
E Capitaine
F Dragon

Les DIEUX des CHINOIS.
tirés de la Chine de KIRCHER

G H Devises du second ordre
I K L M Devises du troisième ordre qui ont
servent les classes subalternes

feu
rain
trois
ne
qu'
Les
ce
Les
des
aut
fié

I
ave
seri
lorf
y a
l'Id
cier
fans
Die
d'A
blan
mieu
ne r
cho
mon
gie e
pass
Méd
assur
toire
Divi
Tou
mier
cont
toute
Relig
mens

Q
Chin
d'He
ros &
tagne
Héro
des r
même
la pop
nité a

L.c
toujo
lâtrie
„ con
„ &
„ n'y
„ l'or
„ leu
„ riet
„ rapp

(1)
Tyanc.

seul Dieu. *Lanzu*, surnommé l'ancien Philosophe, reconnoissoit aussi un Dieu Souverain, & enseignoit de l'adorer comme *Roi du Ciel*, quoiqu'il le supposât corporel. Les trois figures marquées D. dans la Planche, sont aussi des Philosophes, qui ont mérité l'honneur de l'Apothéose. La lettre E. indique le Dieu de la Guerre. Les Chinois disent qu'il est né d'une fleur. Les Divinités du second ordre sont marquées par G. & H. Les Dieux de la Lettre G. sont les enfans de ce Mars. Ils ont subjugué la Terre; ceux de la lettre H. ont donné les loix du combat, & enseigné l'Art de la Guerre. Les Dieux du troisième ordre, & qu'on voit tout au plus bas de la Planche, sont des Génies qui disposent de toutes les choses sublunaires, les uns aquatiques, les autres terrestres, les autres *ignés*, &c. Tous les Génies sont des Dieux de la troisième classe.

Il ne faut pas douter qu'un parallèle suivi de l'Idolâtrie des Chinois & des Indiens avec celle des Egyptiens, ne put fournir de la matière à plusieurs Dissertations. Nous serions presque tentés de reconnoître, qu'*Apollonius de Tyane* n'a dit que la vérité, lorsqu'il a rapporté, (a) que les Dieux des Grecs sont adorés dans les Indes; qu'il y a trouvé les anciennes figures de Minerve, de Jupiter, d'Apollon, &c. Car, si l'Idolâtrie de l'Occident est originaire des Egyptiens & de leurs voisins les Phéniciens, &c. il est fort vraisemblable que les Grecs aient conservé les mêmes Divinités, sans rien changer qu'insensiblement au culte établi, ni aux représentations de ces Dieux, telles qu'ils les avoient reçues. La même chose est arrivée chez les Peuples d'Asie les plus reculés, qui avoient puisé dans la même source. De là cette ressemblance des Grecs & des Orientaux; mais les anciens Idolâtres étoient beaucoup mieux en état que nous de juger de cette ressemblance d'Idoles & de Religion. Il ne régnoit chez eux ni controverfes, ni intérêts capables de leur faire déguiser les choses, comme dans le Christianisme. De plus ils jouissoient d'un grand nombre de momumens que le tems nous a enlevés. Ceux qui ont le moins étudié la Mythologie des Anciens, & qui ont connu de quelle manière l'Idolâtrie & les fables sont passées par le moi en des colonies de l'Égypte & de la Phénicie, dans les Isles de la Méditerranée, dans la Grèce, & de là dans les autres parties de l'Europe, peuvent assurer de même qu'elles ont pénétré aussi par des Colonies dont nous ignorons l'histoire, dans les Indes, & de-là jusques dans la Chine. De-là cette ressemblance de Divinités, de Cultes & de Fables, qui se trouve dans presque tous les Pays du Monde. Tout cela est parti d'un centre commun; c'est-à-dire, des lieux qui ont été les premiers habités, après la dispersion du genre humain. Nous croions ce principe incontestable; nous le regardons même comme la clef de toute la Mythologie, pourvu toutefois qu'on y ajoute, que les différens Peuples de la Terre, qui ont reçu la Religion & les Fables des Pays que nous avons nommés, y ont fait plusieurs changemens; ce qui rend quelquefois ces Fables & cette Religion méconnoissables.

Quoiqu'il en soit, ceux qui veulent que (b) l'Idolâtrie ne se soit introduite dans la Chine, que long-tems après Confucius, reconnoissent du moins, que sous le règne d'*Hiao-tu* les Chinois commencèrent de mettre les grands hommes au rang des Héros & des demi-Dieux; qu'ils honorèrent les Génies tutélaires des Eaux, des Montagnes, des Forêts, & toutes sortes de Génies; qu'ils élevèrent des Temples à ces Héros & à ces Génies; qu'ils proposèrent les belles actions des premiers, comme des modèles; & c'est, ajoute-t-on, ce que les Chinois font encore aujourd'hui; mais en même tems on veut que les anciens n'aient pas adoré ces Héros & ces Génies. C'est la postérité trop crédule, continue-t-on, qui s'est laissé persuader qu'il réside quelque Divinité dans ces anciens momumens; & qu'ils méritent par conséquent leurs adorations.

Le P. *Martini*, qui nous fournit ce passage, remonte ensuite bien plus haut, mais toujours animé de cet esprit de charité, qui ne lui permet pas de trouver de l'Idolâtrie dans certaines Pratiques Chinoises. Suivant cet esprit, il dit, „ que dès le „ commencement de la Monarchie, les Chinois bâtirent en l'honneur de leurs peres „ & de leurs plus proches parens, des Edifices nommés *Satang*. Dans ces Edifices, il „ n'y avoit point d'Idoles: on vouloit seulement instruire le public du respect que „ l'on doit porter à ses peres pendant leur vie, par celui qu'ils leur rendent après „ leur mort. Enfin ils ne pratiquoient autrefois que de certaines cérémonies extérieures, sans aucun Culte qui fut particulièrement observé dans la Religion. On „ rapporte, continue-t-il, beaucoup d'exemples, qui font connoître que ces Peuples

(a) *Philosophe*, dans la *Vie d'Apollonius de Tyane*.

(b) *Hist. de la Chine*, par le P. *Martini*, L. VIII.

„ ne font pas assez grossiers pour adorer les personnes qu'ils ont vû mourir, comme
 „ s'ils étoient des Dieux. Ils se contentent d'être leurs noms dans ces Temples,
 „ où chaque famille a son registre particulier“. Sur un tel récit, tout ce qui nous
 „ paroit Culte ne l'est pourtant pas. Ce sont des cérémonies toutes simples, qu'il faut
 „ regarder pourtant comme un point essentiel de la Morale Chinoise. Il est vrai,
 „ dit-on, que ces cérémonies ont trompé les premiers Prédicateurs de l'Évangile. (a)
 „ Accoutumés dès l'enfance à les regarder en Europe comme le signe d'un Culte Re-
 „ ligieux, elles leur paroissoient à la Chine pleines de superstition“ ; mais s'ils
 „ avoient bien réfléchi sur tout ce que l'on pratique à l'égard de Confucius & des
 „ martyrs, ils n'y auroient trouvé qu'un cérémonial de politique, capable de tromper des
 „ Missionnaires nouveaux venus à la Chine. C'est-là ce que les Défenseurs des Chi-
 „ nois essaient de nous insinuer. On pourroit objecter, qu'on ne sauroit nier que les
 „ Grecs & les Romains n'aient passé pour aussi polis du moins que les Chinois. Ce-
 „ pendant personne jusqu'à présent n'a douté de la grossièreté des premiers sur l'article
 „ de l'adoration des morts. Si l'on vouloit se servir de toute la subtilité dont l'esprit
 „ humain est capable, il en seroit pas impossible de donner l'air de cérémonies pure-
 „ ment civiles à toute cette *Desfection* de Héros, &c. que nous voions dans l'Histoire
 „ ancienne. Quoiqu'il en soit, voici le détail de ce Culte Chinois, selon le Pere le
 „ *Gobien*.

Du Culte de Confucius & des Ancêtres.

„ Il y a, dit ce Pere, deux sortes de cérémonies instituées à l'honneur de Confu-
 „ cius. L'une consiste simplement à se prosterner, & à battre neuf fois la terre du
 „ front, devant une espèce de cartouche qu'on expose sur une table avec des bou-
 „ gies allumées & des castolettes, & où le nom de ce Philosophe est écrit en gros
 „ caractères. Dans les premiers tems, on rendoit ces honneurs à la statue même de
 „ Confucius ; mais les Empereurs voyant que l'on donnoit aveuglément dans l'Ido-
 „ latrie, & voulant empêcher que l'on ne mit Confucius au rang des Idoles, firent
 „ substituer dans toutes les Ecoles de la Chine (b) ce cartouche à la place des sta-
 „ tues de ce Philosophe. Les Mandarins pratiquent cette cérémonie quand ils pren-
 „ nent possession de leurs Gouvernemens ; les Bacheliers, quand on leur donne les
 „ degrés ; & les Gouverneurs des Villes sont obligés avec les Gens de Lettres du
 „ lieu, d'aller tous les quinze jours rendre cet honneur à Confucius au nom de
 „ toute la Nation.

„ Il y a une autre cérémonie, qui se fait avec plus d'éclat & d'appareil au Prin-
 „ tems & en Automne. Comme il n'y a point de Loi qui oblige personne de s'y trou-
 „ ver, les Missionnaires ont toujours empêché les Chrétiens d'y assister. Cette céré-
 „ monie est la même, que celle que l'on pratique pour les Ancêtres.

„ Il y a trois tems & trois manières différentes d'honorer les Morts. Le premier
 „ tems est avant la sépulture. On expose le corps dans la Salle ; on met une table
 „ devant le cercueil ; & l'on place sur cette table ou l'image du défunt, ou le car-
 „ touche, dans lequel son nom est écrit : ce qu'on accompagne de chaque côté de
 „ fleurs, de parfums & de bougies qui brûlent. Ceux qui viennent faire des com-
 „ plimens de condoléance, saluent le défunt à la manière du Pais ; c'est-à-dire, qu'ils
 „ se prosternent, & qu'ils frappent la terre de leur front devant cette table, sur la-
 „ quelle ils mettent ensuite quelques bougies & quelques parfums, qu'ils apportent
 „ toujours avec eux selon la coutume.

„ La seconde cérémonie s'observe de six en six mois. Dans toutes les familles qui
 „ sont riches, on a un appartement qu'on appelle (c) *Hu-tang*, c'est-à-dire, l'appar-
 „ tement des Ancêtres. Sur une table placée contre la muraille, & chargée de gra-
 „ dins semblables à ceux d'un Autel, on voit l'image du plus considérable des An-
 „ cêtres, & les noms de tous les hommes, les femmes & les enfans de la famille ran-
 „ gés des deux côtés, & écrits sur de petites tablettes ou planches de bois, avec
 „ l'âge, la qualité, l'emploi & le jour de la mort d'un chacun.

„ Tous les parens s'assembent dans cette Salle deux fois l'année, au Printems & en
 „ Automne

(a) Hist. de l'Edit, &c. par le P. le Gobien.

(b) Cette précaution ne suffisoit pas, & l'on ne sauroit s'en contenter jusqu'à ce qu'on ait

décidé cette question : Si l'on ne peut pas être idolâtre sans avoir du mal ?

(c) *Sutand* dans l'Hist. de la Chine, ubi sup.

« Automne. Les plus riches mettent sur la table des viandes, du ris, des fruits, des parfums, du vin, & des bougies, avec les mêmes complimens & à peu près avec les mêmes cérémonies que celles qu'on pratique, quand on fait ces sortes de présents aux Gouverneurs, qui prennent possession de leurs Gouvernemens, aux *Mandarins* des premiers Ordres le jour de leur naissance, & aux personnes qu'on veut honorer, & à qui on veut donner à manger en cérémonie.

« Le Peuple, qui n'a pas le moyen d'avoir dans sa maison un lieu destiné à ces usages, place dans l'endroit le plus propre de son logis les noms de ses Ancêtres, sans pratiquer les cérémonies dont on vient de parler. Les Chrétiens mettent au dessus de ces noms une Croix, ou une image de dévotion, lorsqu'ils n'ont pas d'autre lieu où les placer avec décence. »

Les Dominicains apprirent, dit-on dans la *Morale pratique*, Livre que nous citons sans prendre parti, ils apprirent, dis-je, que les nouveaux Chrétiens avoient une semblable permission, lorsqu'il falloit aller adorer, selon la Loi fondamentale de l'Empire, le Génie tutélaire des Villes & des Provinces; c'est-à-dire que ces nouveaux Chrétiens mettoient quelque part une Croix, à laquelle ils adressoient les adorations sans participer aux cérémonies des Chinois non-convertis, que comme à des cérémonies purement civiles. Mais tout cela a été discuté & réfuté dans les ouvrages qui parurent sur cette matière à la fin du dernier siècle, & au commencement de celui-ci. Observons seulement que l'Auteur Hollandois cite ici & dans les pages suivantes, un Livre de Parti, dans lequel règne contre une Société sçavante & pieuse, une animosité qui rebute les personnes même les plus indifférentes, & ne lui rend pas la justice que les Protestans eux-mêmes ne lui refusent pas, comme on vient de le voir par les paroles mêmes du premier Auteur de cet Ouvrage. Revenons au *P. le Gobien*.

« La troisième cérémonie ne se pratique qu'une fois l'année. Comme les tombeaux des morts sont hors des Villes, & souvent dans les montagnes, les enfans y vont avec leurs parens, du moins une fois tous les ans, vers le commencement du mois de Mai; & là après avoir arraché les herbes & les brossailles qui environnent la tombe de leurs peres, ils leur donnent les mêmes marques de douleur & de respect qu'ils avoient fait à leur mort, & mettent sur leur tombeau du vin & des viandes dont ils font ensuite un repas. »

Telle est la nature des cérémonies observées par les Chinois depuis les premiers tems de la Monarchie, au rapport des *PP. le Gobien & Martini*, & donc, suivant le premier, ou ne sçavoit se dispenser, à moins que de vouloir passer pour un homme sans honneur, & sans reconnaissance pour ses Ancêtres. On ajoute pour témoignage de cela, que quand les (nouveaux) Chrétiens protestent, en présence des Gentils, de ne reconnoître *Confucius* ni comme un Dieu, ni comme ayant aucun pouvoir, mais simplement de l'honorer comme un Docteur, ceux-ci les écoutent sans s'offenser d'un tel discours: que les Chinois déclarent positivement qu'ils lui rendent leurs respects comme des Disciples à leur Maître, en louant la Doctrine excellente qu'il a laissée après lui; que ceux d'entre les nouveaux Chrétiens qui refusent au nom de *Confucius* les marques de respect dont nous venons de parler, ne sont pas traités d'irreligieux & d'infidèles par les *Lettrés*, mais d'ingrats envers leur Maître. »

Nous ne prétendons donner ici que des descriptions, & mêler quelquefois des réflexions, sans prendre parti, ni pour, ni contre ceux qui ont traité des cérémonies *Chinoises*. Il suffit d'exposer simplement toutes ces cérémonies aux yeux des Lecteurs; c'est-là notre plan, nous nous y tiendrons. Mais quelque parti que le Lecteur choisisse après avoir lu ces descriptions, il doit toujours se souvenir, qu'il ne laissa pas d'être vrai que les Jésuites ont fait de grandes choses pour la Religion Chrétienne dans les Pais Orientaux, & qu'ils s'y sont exposés de bonne foi à des peines & à des travaux, dans lesquels les Apôtres & les Saints de la première Eglise reconnoitroient les véritables devoirs des Pasteurs Evangéliques. Ces témoignages leur sont rendus dans les Relations même des Voyageurs Protestans.

Nous allons voir présentement de quelle manière d'autres décrivent les cérémonies, dont nous venons de donner la description suivant le *P. le Gobien*. Pour commencer par le culte rendu à *Confucius*, il n'en est pas de la Secte des *Lettrés* comme de celle de *Fo*, &c. où les *Bonzes* seuls sont les Prêtres & les Sacrificateurs. Dans la Secte des *Lettrés* ce sont les *Mandarins*, les Vice-Rois, l'Empereur même, qui sacrifient à *Confucius*, aux *Ancêtres*, &c. Ce que l'on peut appeler le culte Religieux de *Confucius*, consiste en des hommages, & des offrandes faites devant une planche dorée, & posée sur un Autel. D'autres disent, devant une Pyramide dorée.

Sur cette planche, ou Pyramide, on lit ces mots en lettres d'or : *C'est ici le Trône de l'Âme du très Saint & excellentissime premier Maître Confucius*. Le Sacrifice ne consiste pas seulement à lui présenter du pain, du vin, des cierges, des parfums. Souvent on lui présente aussi un mouton, & une pièce de tafetas que l'on brûle à son honneur. Tout cela se fait dans un Edifice consacré à Confucius, non pour y examiner des Etudiants, ou pour les y Graduer, comme ce doit être l'usage d'un lieu destiné aux Etudiants ; il ne s'y agit point de tout cela, dit-on ; mais au contraire on y voit tout ce qui se trouve dans un Temple, brasiers, chandelliers, tables en forme d'Autels. Toute la forme y est la même que dans les Temples des Idoles ; & le nom que l'on donne à ces Chapelles de Confucius, signifie en Chinois un Temple.

Voici une description particulière d'un de ces Sacrifices que l'on y fait à Confucius.

(a) „ Le Gouverneur de la Ville est celui qui doit offrir le Sacrifice. Les *Lettres* „ qui doivent y assister, parmi lesquels il y en a qui sont comme les fonctionnaires de „ Diacre & de Soudiaire, & un autre celle de Maître des Cérémonies, préparent dès „ la veille le ris & les autres semences & fruits de la terre, qui doivent s'offrir, & „ les mettent dans une Salle, après avoir mis sur une table le Tableau de Confucius. „ Dans la Cour qui est devant la Chapelle, celui qui fait l'office de Prêtre met sur „ une autre table des cierges, des brasiers, des parfums, & éprouve ensuite les pour- „ ceaux & les autres animaux que l'on doit sacrifier, en leur mettant du vin chaud „ dans l'oreille. S'ils secouent l'oreille, on les choisit comme propres au Sacrifice ; „ sinon, on les rejette.

„ Avant qu'on tue le pourceau, le Prêtre fait une grande révérence ; ensuite on „ le tue en sa présence ; après qu'il est égorgé, le Prêtre fait une seconde révérence. „ On en rase ensuite les poils ; on en prend les intestins ; & on en garde le sang pour „ le jour suivant. Le lendemain, dès le chant du coq on donne le signal. Le Sa- „ crificateur & ses Officiers viennent ; on allume les cierges ; & on jette les parfums „ dans les brasiers. Le Maître des Cérémonies fait chanter les Musiciens ; & le Prêtre „ étant devant le Tableau (ou le nom) de Confucius, le Maître des Cérémonies „ dit, *qu'on offre les poils & le sang des bêtes mortes*. Alors le Prêtre lève des deux „ mains le bassin où sont ces poils & ce sang. Le Maître des Cérémonies dit en- „ suite, *qu'on enterre ces poils & ce sang* ; aussitôt tous les assistants se lèvent ; le Prêtre „ ayant le bassin entre les mains suit en procession avec ses ministres ; & on enterre „ les poils & le sang dans la Cour qui est au-devant de la Chapelle. On découvre „ ensuite les chairs du Sacrifice ; & le Maître des Cérémonies dit, *que l'esprit de Con- „ fucius descende*. Aussitôt le Sacrificateur élève un vase plein de vin, qu'il répand „ sur un homme de paille. (Cette Cérémonie se fait aussi dans les Sacrifices pour „ les morts). Les Chinois croient que par ce moyen l'on fait descendre l'esprit de „ celui à qui on sacrifie. Après cela le Prêtre prend le Tableau de Confucius & le „ met sur l'autel, en disant cette Oraison, (ou, si l'on veut, en lui faisant ce com- „ pliment). O Confucius, vos vertus sont excellentes & admirables. Les Rois „ vous sont obligés, de ce qu'ils gouvernent leurs vassaux par le secours de votre „ doctrine. Tout ce que nous vous offrons est pur ; que votre esprit éclairé vienne „ vers nous, & qu'il nous assiste par sa présence.

„ L'Oraison étant dite par le Prêtre, tout le monde se met à genoux ; & quelques „ momens après on se relève. Alors ce Sacrificateur lave ses mains, & les essue avec „ un linge. Un de ses Ministres lui présente un bassin avec une pièce de soie, & „ un autre un vase plein de vin. Le Maître des Cérémonies chante, *que le Sacri- „ ficateur s'approche du Trône de Confucius*. Aussitôt le Sacrificateur se met à ge- „ noux ; la Musique se fait entendre ; il prend la pièce de soie de la main du Mi- „ nistre ; il la lève des deux mains, & l'offre à Confucius. Il prend de même le „ vase plein de vin, & l'élève. Cela est suivi d'une autre génuflexion. Enfin on „ brûle la pièce de satin dans un brasier préparé exprès ; & le Prêtre ou Sacrifica- „ teur dit cette Collecte à Confucius : *Vos vertus surpassent celles de tous les Saints qui „ ont été au Monde. Ce que nous vous offrons est peu de chose ; nous demandons seulement „ que votre esprit nous écoute*.

„ Le Sacrificateur fait encore plusieurs inclinations ; il prend le vase plein de vin, „ & dit une autre Collecte, dont le sens est, qu'il sacrifie à Confucius d'excellent „ vin, des parfums, des chairs, toujours supposant que l'esprit de Confucius est pré- „ sent.

(a) Navarrete cité, dans la *Morale pratique*, &c.

„ Voici la troisième partie du sacrifice. Le Maître des Cérémonies l'annonce en
 „ chantant ; puis il dit, *buvez le vin du bonheur & de la félicité*. Il répète encore
 „ l'ordre de fléchir les genoux. Un Ministre remet encore entre les mains du Sa-
 „ crifiant un vase plein de vin ; & le Maître des Cérémonies redit, *buvez le vin de*
 „ *la félicité*. Aussitôt il le boit ; le Ministre lui met entre les mains la chair ; & il
 „ l'élève en haut, pendant que le Maître des Cérémonies dit, *Prenez la chair du sa-*
 „ *crifice*. Deux Collectes suivent, dont la dernière finit en ces termes ; *Prenez la chair du sa-*
 „ *crifice qui nous en rendra est, que nous recevons toutes sortes de félicités & de biens*. Ces
 „ chairs se distribuent entre les assistans ; & ceux qui les mangent croient que Con-
 „ fucius leur fera du bien, & les garantira du mal.
 „ La dernière cérémonie est celle de reconduire l'esprit de Confucius. Ils croient
 „ qu'il est venu pour assister au sacrifice. C'est ce qu'ils témoignent par une Col-
 „ lecte dont voici la fin : *Nous vous avons sacrifié avec respect ; nous vous avons pressé de*
 „ *venir à nos offrandes d'agréable odeur ; maintenant nous accompagnons votre esprit*,
 „ &c.

La règle de ces sacrifices est, que les plus distingués d'entre le Peuple s'y doivent
 trouver ; qu'un Mandarin, comme nous l'avons déjà dit, est toujours le Prêtre ; &
 que d'autres Mandarins sont ses Ministres. L'intention des adorateurs est, comme on
 a pu le remarquer dans la description que nous venons de donner, de remercier Con-
 fucius de sa doctrine ; de le prier comme un très-saint personnage qui a un accès par-
 ticulier auprès de Dieu, à côté duquel on le représente (a) assis. Après le sacrifice
 on en partage les restes à l'assemblée, & chacun peut emporter au logis ce qui lui
 échecit, pour en faire part à sa famille. On donne de ces restes de sacrifices sur-
 tout aux enfans, dans l'espérance que cela les fera devenir un jour de grands hom-
 mes. Des restes des étoffes de soie offertes à Confucius, & brûlées à son honneur,
 on en fait des poupées aux petits enfans. Ces reliques ont, disent-ils, la vertu de
 les rendre heureux.

On dit aussi que les Chinois ont un Rituel, où il est traité du Culte & du Sacrifi-
 ce que l'on doit à Confucius. On y traite ces honneurs Religieux de moyens, qui
 nous procurent toutes sortes de biens & de félicités spirituelles.

Le sacrifice le plus solennel des Ancêtres est celui du 14. de la Lune d'Août.
 En voici la description, telle (b) qu'on la trouve de la façon du P. Morales témoin
 oculaire. Cette cérémonie se fit, dit-il, dans un Temple, sur la porte duquel
 „ étoient ces deux mots, *Kin-Chou*, le Temple des Ancêtres, &c. Le pavé étoit fait
 „ de porcelaine, & le Temple lambrillé, & orné de colonnes, &c. Il avoit com-
 „ me trois portiques situés à diverses faces, après lesquels on voyoit une espèce de
 „ basse-cour ; & il y avoit aussi deux marches, qu'il faisoit monter en avançant dans
 „ le Temple. On avoit préparé six tables pour le sacrifice. Sur ces tables en voyoit
 „ des viandes apprêtées, & outre cela de la chair crüe, du fruit, des fleurs, des par-
 „ fums qui brûloient sur divers petits réchauds.
 „ Dans le lieu le plus éminent du Temple, on avoit arrangé proprement les ta-
 „ blettes des Ancêtres, chacune dans sa niche. Au deux côtés étoient placées les
 „ Images des Grand-Peres, attachées contre la muraille ; on avoit étendu dans la
 „ basse-cour plusieurs tapis, sur lesquels on voyoit des amas de papiers découpés en
 „ forme de deniers, qu'ils croioient devoir être changés en véritable monnaie dans
 „ l'autre vie, & y servir à racheter les âmes de leurs parens. Enfin on avoit élevé
 „ dans un coin de la basse-cour un grand arbre, à l'extrémité duquel étoient atta-
 „ chés des copeaux qui brûlerent durant tout le sacrifice, & servirent à éclairer les
 „ âmes des morts.

„ Les Licenciés, qui assistèrent à ce sacrifice, étoient revêtus des habits de Doc-
 „ teur qu'ils prennent dans les jours solennels. Un d'eux faisoit l'office de Prêtre ;
 „ deux autres étoient comme le Diacre & Sous-diacre. Un troisième faisoit la fon-
 „ ction de Maître des Cérémonies. Plusieurs autres Docteurs exerçoient divers au-
 „ tres Ministères ; comme celui d'*Acolytes*, &c. Ceux qui n'avoient pas encore le dé-
 „ gré de Docteur étoient vêtus de leurs plus beaux habits, rangés en ordre, & par-
 „ tagés en divers Chœurs au bas du Temple du côté des portes. Le sacrifice com-
 „ mença de la manière qui suit.

„ Le Prêtre s'étant placé, avec ses deux Assistans à ses côtés, sur un des tapis

(a) Voyez la Planche, page 374.

(b) Relation du Pere Morales écrite de *Ma-nihé* à ses Supérieurs.

„ qui couvroit le milieu de la basse-cour, le Maître des Cérémonies ordonna que
 „ tous se millent à genoux le visage contre terre ; après quoi il ordonna qu'on se re-
 „ levât, & cela se fit avec un grand ordre. Le Prêtre & les Ministres s'approcherent
 „ d'un air grave & sérieux du lieu où étoient les tablettes & les images de leurs
 „ défunts, & les encenserent. Le Maître des Cérémonies ordonna qu'on offrit le
 „ vin des prospérités & de la bonne fortune. En même tems les Ministres donnerent le
 „ vin au Prêtre, qui prit la coupe à deux mains, l'éleva, l'abaissa & la consuma. Il
 „ seroit ennuyeux de rapporter beaucoup d'autres cérémonies. Le Prêtre & les allif-
 „ tans se tournerent vers le Peuple. Celui qui faisoit l'office de Diacre publia à haute
 „ voix les fruits & les indulgences que l'assemblée devoit espérer. *Sachez*, leur dit-
 „ il, *que vous tous qui avez assisté à ce sacrifice, devez être certains de recevoir de grands*
 „ *avantages de vos Ancêtres défunts, à cause de l'honneur que vous leur avez fait en leur*
 „ *sacrifiant. Vous serez honorés ; vous aurez une longue vie ; & vous jouirez de toutes sor-*
 „ *tes de biens temporels.* Ce discours fini, on mit le feu aux deniers de papier ; &
 „ le sacrifice finit aussi. On trouve avec raison dans toutes ces Cérémonies quelque
 chose qui a du rapport avec celles de l'Eglise Catholique. C'est sur quoi nous
 ne ferons aucune réflexion. N'oublions pas ici qu'avant que d'entrer dans le Temple,
 les Chinois, qui vont y offrir leurs respects à leurs Ancêtres, font un triple cri
 en forme de gémissément.

Dans une autre description du culte des Chinois envers les morts, on ajoute que
 „ l'on voioit sur deux Autels, situés l'un vis-à-vis de l'autre, les Images d'un vé-
 „ nérable vieillard ; qu'outre l'élevation d'une espèce de calice plein de vin, bû en-
 „ suite par le Prêtre, on éleve dans un bassin de bois la tête d'une chèvre avec la
 „ peau, le poil & les cornes ornées de fleurs. ”

Tout le formulaire de ce culte est écrit dans le Rituel Chinois, avec les prières
 & les demandes que l'on doit faire aux morts. Rien n'est, selon les Chinois, de
 plus grande efficacité que ces prières. *Ils sont persuadés que les mérites de ces morts sont si*
grands, qu'ils se peuvent comparer à ceux du Ciel même. Ils croient que leurs ames sont
 toujours à la droite & à la gauche du Roi du Ciel. C'est en un mot sur ce culte, que
 sont fondées toutes les espérances des Chinois. Ils s'imaginent que du culte des An-
 cêtres il viendra des biens sans nombre aux descendans qui les honorent.

Comment accorder ce culte des morts avec l'anéantissement de l'ame ; ou si l'on
 veut un terme plus doux, & plus conforme à l'idée des Siamois & de quelques au-
 tres de leurs voisins, avec l'entière privation de sentiment de notre ame après la
 mort ; avec cette quiétude si parfaite des esprits Saints, que quoiqu'ils existent en-
 core, ils n'existent que comme s'ils n'existoient plus ? Ou enfin, si l'on veut fuivie
 le sentiment des Chinois (a) matérialistes, comment accorder ce culte avec l'opinion
 que la figure d'une chose étant détruite, cette chose n'existe plus que dans le (b)
 tout.

Voici ce qu'on répond là-dessus ; & c'est la seule explication qui puisse rendre
 conséquent le culte des morts. Les Chinois croient que l'homme est composé d'une
 substance terrestre, qui est le corps, & d'une substance aérienne, qui est l'ame. Sur
 ce fondement ils se persuadent qu'il y a toujours quelque portion de cette substance
 aérienne dans les tableaux de Confucius & des autres morts. Ces tableaux sont creux,
 afin que quelque portion de cette substance vienne s'y loger, & soit ainsi présente
 aux honneurs qu'on lui déferé & aux prières qu'on lui fait ; à cause de cela ils les
 appellent les *sièges des ames*. Sur ce même fondement ils établissent, que les esprits
 qui sont dans les choses, ne diffèrent pas des choses memes où ils sont ; de sorte
 que la portion aérienne de l'homme n'est proprement que la partie la plus subtile de
 la matière qui le compose, & qu'il faut pourtant qu'ils supposent incorruptible, pour
 donner quelque couleur à leur culte.

On dit outre cela, (c) que les Chinois admettent deux sortes d'Esprits. 1. Ceux
 „ qu'ils appellent les Esprits des générations & des corruptions qui arrivent dans
 „ l'Univers. Ils entendent par ces Esprits, ou la substance même des choses qui agis-
 „ sent, ou leurs qualités, ou la (d) formalité, pour ainsi dire, de leur vertu active.

„ 2. Les

(a) Par ce terme on entend les Chi-
 nois, qui croient qu'il n'y a qu'une substance
 qui ne perit pas, mais dont les différentes mo-
 difications se détruisent, &c. Cette substance
 est la Matière.

(b) Car, selon eux, il semble que toutes
 choses ne sont qu'une même chose.

(c) Extraits dans la *Morale pratique*, &c.
 tome VI.

(d) Cela est un peu obscur.

2. Les autres Esprits sont civils & politiques. Ils ont été introduits pour tenir le Peuple en bride. Il falloit un moyen pour empêcher qu'il ne se licenciât ; & ce moyen étoit de lui faire concevoir des Esprits du Ciel, de la Terre, des Montagnes, &c. " Suivant ce dernier système, que nous tirons de la *Morale pratique*, le culte des Génies, des Ancêtres, &c. n'est qu'une invention de la Politique. C'est la Doctrine extérieure ou apparente des Lettrés, qu'ils croient fautive, quoique nécessaire. Selon l'intérieure (a) ils sont Athées.

Après cette division des Esprits, on en rapporte une autre à quelques pages de là (b) dans le même Livre. Nous la donnerons ici dans les propres termes qu'on y trouve. " Les Chinois font des sacrifices à trois sortes d'Esprits. Celui qu'on appelle le *Roi d'en haut*, (*Xam-ti*) n'est que la vertu active du Ciel matériel, ou ses influences, qui servent à produire les diverses choses du monde : c'est le premier Esprit supérieur à ceux des montagnes, des eaux, des rivières, des villes, &c. Le second est celui de la Terre, qui n'est autre chose que la Terre matérielle. Cet Esprit n'est que la vertu, & l'efficace que la Terre a de produire ses effets. Le troisième Esprit est en quoi l'homme se résout quand il meurt ; car il devient cadavre quand la partie aérienne se sépare de la partie grossière, &c. Les Chinois sacrifient à ces trois sortes d'Esprits. C'est l'Office des Empereurs de sacrifier au Ciel & à la Terre. On leur offre des bœufs, des moutons, des porcs. Les Rois sujets, ou tributaires de l'Empereur, & les Vice-Rois sacrifient aux (c) Génies du Royaume. Outre cela les Empereurs sacrifient aussi à leurs Ancêtres ; & tous les Chinois, grands & petits, sacrifient aux morts de leur famille, en remontant jusqu'à la quatrième génération : remontant plus haut ou ne distingue plus ses propres morts. "

Ces sacrifices se font avec beaucoup de solennité deux fois l'année. Chaque famille sert ses morts du mieux qu'elle peut ; les remercie par ce culte des biens qu'elle a reçus d'eux, & leur en demande la continuation. Outre les sacrifices publics, on en fait aussi en particulier chez soi avec moins de solennité. Cependant tous les jours de nouvelle & de pleine Lune, les Chinois allument des cierges devant les Tableaux de leurs morts ; ils brûlent des parfums à leur honneur ; ils leur présentent à manger ; ils leur font des inclinations profondes.

Outre cela, il y a dans toutes les Villes de la Chine des Temples bâtis à l'honneur des cinq premiers Empereurs, des grands hommes & des bienfaiteurs publics. Quand les Empereurs sont morts, on leur défère aussi tous les honneurs de l'Apothéose ; car on prétend qu'ils ont acquis après leur décès le pouvoir d'aider & de secourir ceux qui s'adressent à eux. Quoiqu'on ne leur reconnoisse pas ce pouvoir pendant cette vie, il y a pourtant dans les Temples un Tableau servi à la façon des Ancêtres, où est écrit en gros caractères : *Vive le roi de la Chine des milliers d'années*. On sacrifie devant ce Tableau, & on lui fait des génuflexions.

De tous ces usages, qui concluent à l'immortalité de l'ame, & à la nécessité de prier, il paroît au moins, que quand même il seroit vrai, que les Lettrés enseignent & pratiquent directement l'Athéisme, il ne s'est pas répandu généralement dans toute la Nation. Au contraire le Tribunal des Rites veille sans cesse à la conservation des anciens usages ; & ce Tribunal étant le premier & le plus considérable de tous, il est vrai de dire, que l'esprit de la Nation entière, malgré les systèmes particuliers de quelques Lettrés, est de maintenir une Religion, & le culte qui en est inséparable.

Difons maintenant un mot de l'Argument, par lequel on nous apprend que Confucius a voulu établir le culte des Esprits : cet Argument est un véritable sophisme de Pyrrhônien ; car il se réduit à soutenir, qu'on ne peut déterminer si les Esprits assistent aux sacrifices, ou non, & s'ils reçoivent les prières des dévots. Mais, dit-on, une chose est sûre. Si l'on sert nonchalamment les Esprits, on se met dans une impuissance encore plus grande d'être assuré de leur présence, &c. Si ceux qui servent dévotement ces Esprits n'ont cependant aucune assurance positive de leur présence, à quoi se tiendront ceux qui doutent ? Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps à de pareils sophismes, toujours dangereux en matière de Religion.

(a) Nous avons averti que la Secte des Lettrés enseigne deux sortes de Doctrines, comme la Secte de Fo.

(b) *Morale pratique*, ubi sup. pag. 51.

(c) *Chin-huan*. Nous en parlerons ci-après.

Du Culte des Esprits ou des Génies.

ON donne le nom de *Chin-boan* à ce Génie que l'on suppose être le Gardien des Villes, des Provinces & des Tribunaux. Il a des Temples par tout l'Empire. Les Mandarins qui vont prendre possession de leur Gouvernement, doivent auparavant en faire hommage au *Chin-boan* de la Ville, ou de la Province qui est commise à leurs soins ; lui jurer qu'ils s'acquitteront fidèlement de tous les devoirs de leur charge, & lui demander le moyen de les accomplir. Ils doivent réitérer ces devoirs deux fois l'année, d'autres disent deux fois le mois, sous peine de perdre leur charge s'ils y manquoient. On dit que ces *Chin-boans* reviennent aux Anges Gardiens : mais les Chinois reconnoissent en eux une Divinité inférieure à celle du premier Principe, quoiqu'ils avouent pourtant que ces *Chin-boans* ont été autrefois des hommes. Dès-là on doit conclure que quelques Métaphysiciens que soient en général les Chinois, leur Idolâtrie à certains égards, n'est guères moins absurde que celle des Grecs & des Romains ; ce qui paroîtra encore plus clairement, en lisant la suite de ce Chapitre.

Les Chinois fondent leur opinion, concernant les *Chin-boans*, sur ce que le Monde est régi par des Gouverneurs visibles. Il est juste, disent-ils, (a) qu'il le soit aussi par des Gouverneurs d'une nature spirituelle, qui le garantissent de l'injustice & de la violence des Magistrats, & qui punissent les crimes secrets qui échappent à la connoissance des hommes. L'Auteur que nous citons dit, qu'anciennement les Chinois n'avoient « aucunes Idoles (de ces Génies) dans les Temples ; on n'y » voioit qu'un tableau, dans lequel étoient écrits ces mots en Langue vulgaire & » en lettres d'or : *C'est ici la demeure du Gardien spirituel de la Ville.* On mit plusieurs » Siècles après en la place de ce tableau des représentations de ces Génies, (b) afin » d'imprimer plus de respect & plus de crainte à ceux qui étoient obligés de prêter » serment ».

Le P. *Martini* dit encore, que les Annales des Chinois font mention de bons & de mauvais Génies sous le nom de (c) *Yin* & de *Yey*, ce qui est aussi l'opinion des Chinois modernes ; & c'est sur cette opinion, que sont fondées les Fêtes accompagnées de Sacrifices à l'honneur des Génies des Montagnes, des Eaux, des Villes, &c.

On adore à la Chine le Soleil, la Lune, les Etoiles. (d) Un certain *Cunsty*, à qui le Gouvernement de la partie la plus basse du Ciel est attribuée, a aussi le pouvoir de vie & de mort. On lui soumet trois Esprits Ministres ; *Tanquam*, *Tsinquam* & *Teiquam*. *Tanquam* donne la pluie ; *Teiquam* préside à la nativité, à l'agriculture & à la Guerre ; *Tsinquam* est comme le Neptune des Chinois. *Quonin* est la Déesse qui préside aux ménages & aux biens de la Terre. (e) On la représente avec deux enfans à ses côtés, dont l'un tient une coupe, & l'autre a les mains jointes. *Chang-ko* est la Déesse que les Bacheliers de la Secte des Lettrés révèrent particulièrement, comme les Grecs & les Romains *Minerve*. On voit encore ici l'Idole ou la Divinité qui préside à la volupté. Cette Idole, qui s'appelle aussi *Ninso*, est regardée comme un *Yin*, & servie comme telle par les Dévots. Cependant c'est le Génie qui dirige les plaisirs illicites comme les licites : digne ministère pour un Être qualifié du nom de *Yin*, que l'on prétend traduire par celui de *Santé*. On voit dans la même Planche le Génie qui préside à l'immortalité ; le grand Génie tutelaire de la Chine, qui peut-être n'est autre chose que le Dieu de la Guerre, dont nous avons parlé déjà ; ou *Ki-to*, que les gens de Guerre Chinois (f) honorent comme leur Patron. Enfin on y voit *Lan-tung* que nous ne connoissons pas. *Houquam* gouverne les yeux.

Puzza, que l'on voit assise sur une fleur de *Lotos*, ou plutôt, selon *Knecher*, sur une héliotrope, est appelée par ce Pere (g) *Iljis* & la *Cybele* des Chinois. (h) « Elle a » seize bras, dont chaque main, dit ce Pere dans la traduction de sa *Chine illustrée*,

(a) Hist. de la Chine, par le P. *Martin*, L. IV.

(b) Par cette manière de s'exprimer, on veut supposer qu'il n'y a point d'Idolâtrie dans ce Culte des Génies.

(c) Ils ont le même nom en Japonois. Le *Sim* de ceux-ci ne diffère du *Chin* & du *Ain* des Chinois que par la prononciation.

(d) *Purchas*, l'Extraits des Voyages.

(e) Ceci est tiré de l'*Ambassade des Hollandois à la Chine* par *Nieuhof*.

(f) *Navarette* cite dans la *Morale pratique*, Tome VI.

(g) *Chine Illustrée*, 3. Part. Voyez la deuxième figure de la seconde Planche.

(h) Voyez la première figure.

e Gardien
l'Empire.
ent aupa-
i est com-
es devoirs
nt réiterer
de perdre
ux Anges
à celle du
é antrefois
soient en
surde que
, en lisant

e le Mon-
u'il le soit
l'injustice
happent à
ement les
s ; on n'y
vulgaire &
t plusieurs
, (b) afin
de prier

le bons &
pin'ion des
accompa-
es Villes,

C. ussy, à
li le pou-
Ijiquam
griculture
la Déesse
avec deux
s. Chang-
érement,
a Divinité
dée com-
généte qui
ualité du
la même
la Chine,
arlé déjà ;
n. Enfin
eux.

, sur une
" Elle a
e illustrée,

es.
des Hollan-
de pratique,
a deuxième



IDOLE que les CHINOIS appellent le DIEU de L'IMMORTALITÉ. et qu'ils disent prier à leur FORTUNE .

A. FO-TEK, ou NINIFO. B. KIN-GAN, génie tutelaire que les JESUITES nomment aussi CHIN-HOAN .



CHIN-HOAN Dieu tutelaire de la CHINE .

DIVINITÉ que les AMBASSADEURS HOLLANDOIS nomment LINCING dans leurs RELATIONS .





PUZZA ou la CYBELE des CHINOIS.



PUZZA sous une forme parallèle à ISIS assise sur la fleur de LOTOS.



1818 &



1818



*ISIS & OSIRIS, avec la fleur de LOTOS sur la tête
sous la figure de SERPENS.*



*ISIS assise sur une Fleur de
LOTOS.*



ISIS allaitant son Fils HORUS.



ISIS avec une tête de vache allaitant HORUS.

est armée mystérieusement de couteaux, d'épées, ou de hallebardes, de livres, de fruits, de fleurs, de plantes, de roues, de vases à boire, de fioles, &c. " Voici en abrégé ce que les *Bonzes* Chinois débitent d'elle. (a) Trois Nymphes descendirent autrefois du Ciel pour se laver dans un Fleuve ; à peine furent-elles dans l'eau, que l'herbe nommée (b) *Pesicaria*, parut sur les habits de l'une avec son fruit de corail, sans qu'on pût comprendre d'où cela venoit. La Nymphé ne put résister à la tentation de goûter de ce fruit. Elle en devint enceinte, & accoucha d'un garçon qu'elle éleva jusqu'à l'âge d'homme ; après quoi elle l'abandonna & s'en retourna au Ciel. Ce fils devint un grand homme ; il donna des Loix ; il fit des conquêtes. Cette fable a du rapport avec celle de *Sommonacodom* ; elle en a aussi avec celle de *Sérapis* & de *Horus* ; elle en a même avec l'Histoire de *Jésus-Christ*.

Sérapis étoit, selon quelques Anciens, l'Univers, ou l'Âme du Monde, ou le premier principe de toutes choses. Pour faire comprendre que c'est la Nature même, un ancien Oracle a dit, que le Ciel est sa tête, la Mer son ventre, la Terre ses pieds, l'air ses oreilles, le Soleil ses yeux. On attribue à *Sérapis* d'avoir adouci les mœurs des hommes par ses Loix, & donné celles de l'agriculture. On peut dire aussi qu'il fit des conquêtes ; s'en étoient de grandes que de rassembler des hommes dispersés de côté & d'autre, vivant en bêtes, sans ordre, sans Loix, sans police. C'est encore ce qu'on attribue à *Osiris*, qui est le même que *Sérapis*. Si le Lecteur trouve qu'il y a de la violence à rapprocher tellement les anciens Dieux les uns des autres, que de cinq ou six on n'en fasse qu'un, qu'il se souvienne, que c'est le seul moyen de concilier les Mythologies de différents Peuples. A l'égard d'*Horus* fils d'*Isis*, il a beaucoup de rapport au fils de *Puzza*, puisque l'un & l'autre furent Législateurs & Conquêteurs. Ce même *Horus*, qu'*Isis* tient ici sur ses genoux, est le *Bacchus* des Grecs, & l'*Apis* des Egyptiens. Nous disons que la fable de la *Ceres* Chinoise a quelque conformité avec l'Histoire de *Jésus-Christ*. Le P. *Lafitau* nous la fournit dans ses *Mœurs des Sauvages Américains*. *Isis*, Mere & Vierge (car elle étoit l'une & l'autre) est réellement la première *Eve*, la *Cybele* des Païens, & l'Emblème de la fécondité, qui dans l'état de Virginité fut Mere de *Jésus-Christ*, dont il trouve aussi un Emblème dans *Bacchus*, *Horus* & *Apis*. Quoiqu'il en soit, l'Histoire de *Puzza* a un rapport encore plus marqué avec ce qu'on raconte de *Jimon*, qui devint mere d'*Hébé*, en touchant une fleur. Car il a bien fallu que les hommes, privés de la révélation se, distinguassent dans tous les Pais du Monde par les mêmes extravagances.

Quand la vérité se trouve noyée, pour ainsi dire, dans une fable, pour peu de vraisemblance qu'on rencontre dans la fiction, il n'est pas étrange qu'on s'y accroche comme à une chose solide. Delà les conjectures ingénieuses de ceux qui ont voulu éclaircir les Idolatries. " Les doctes Chinois, dit *Kircher*, donnent plusieurs bras à *Puzza*, pour faire comprendre peut-être, qu'elle est la Mere de tous les Dieux ; & " c'est par cette même raison que les Gentils représentoient *Ceres* avec un poitrine toute couverte de mamelles, " ce qui lui fit donner le surnom de *Mammofa*. Les uns & les autres ont voulu représenter par ces Idoles emblématiques, la force de la Nature, sa puissance, sa fécondité, son activité. *Isis* chez les Egyptiens, *Ceres*, *Cybele* chez les Romains, & *Puzza* chez les Chinois, peuvent donc être regardées comme une Divinité, qui produit & fait produire toutes choses. C'est la Nature. Elle est assise sur du *Lotos* au milieu de l'eau, pour marquer, dit le P. *Kircher*, " que comme " cette herbe est toujours arrosée de l'eau, sur la superficie de laquelle on la voit " nager, de même avec le secours de cet Élément, la Nature contribue à la production & à la fécondité de toutes choses ". Nous paraphrasons un peu ce passage pour mieux le développer. N'oublions pas que c'est à ces mêmes idées qu'il faut rappeler *Venus*, sortant du milieu des eaux. *Venus* naquit au milieu de la Mer dans une Coquille, qui la conduisit à *Cypré*. Pouvoit-on mieux exprimer le caractère de *Venus*, la fécondité, le lieu de sa résidence, &c. *Venus barbue* n'avoit pas une signification moins énergique. De la ceinture en haut cette *Venus barbue* étoit homme ; de la ceinture en bas elle étoit femme ; & par-là on donnoit à connoître la force & l'union des deux Sexes, & le pouvoir de *Venus* sur eux. Qui sçait encore ce que signifioit *Venus*, surnommée la *Cavalrière*? N'oublions pas ici *Venus* sortant du sein des

(a) *Kircher*, ubi sup.

(b) Ou plutôt *Lotos aquatica*, selon le Pere *Kircher*. Cette Fleur s'appelle *Lien* en Chinois,

au rapport de *Dapper*, qui ajoute que c'est la fleur d'*Egypte*, dont parle *Dioscoride*.

eaux, dont Auguste consacra le Tableau dans une Chapelle de Jules César. Au reste rien ne justifie mieux la conformité d'*Ipsi* & de *Puzza*, que de voir la première assise chez les Egyptiens sur une fleur de *Lotos*, pour consacrer à la postérité un Monument de ce *Lotos*, qui avoit été la première nourriture de leurs Aïeules; & comme dans la suite du tems ils substituèrent l'orge & le froment au *Lotos*, on ne doit pas être surpris non plus de retrouver cette Isis représentée avec trois épis à la main, & trois autres sur sa tête, dans la même figure où l'on voit qu'elle allait le petit Horus.

Voici une autre conformité qui ne paroîtra pas méprisable à ceux qui aiment à rapprocher la Mythologie des Peuples Idolâtres. *Ipsi* se trouve avec une tête de vache, & allaitant son petit *Horus*, dans une Antique copiée ici d'après la figure donnée par le P. de *Montfaucon*; ce qui, suivant ce Père, marque la ressemblance d'*Ipsi* & d'*Io*, fille d'*Inachus*, laquelle fut métamorphosée en vache. On n'ignore pas que chez les Indiens la fécondité de cet animal est l'emblème de celle de la Nature, & qu'ils regardent en quelque façon la Vache comme une Mere du Genre humain à cause de ses propriétés. Par conséquent *Puzza*, qui est *Ipsi*, est aussi la même que la Vache *Io*. Faisons ces parallèles, qui nous meneroient trop loin, en remarquant qu'*Ipsi* & *Opis* étoient aussi représentés sous la forme de deux Serpens, & le *Lotos* sur leur tête, avec cette différence, qu'*Ipsi* avoit le sein d'une femme. Ces Serpens étoient les Symboles de la Divinité; & cette Divinité chez ces Peuples n'étoit que trop souvent confonduë avec la Nature.

Il est certain & prouvé évidemment, que les anciens & les modernes Gentils ont considéré plusieurs Dieux dans le même Dieu; la Nature, selon ses différentes formes, a été *Cylèle*, *Vesta*, *Ceres*, la Lune, le Soleil, *Opis*, *Oris*, *Dionysius*, Apollon, &c. comme le prouve *Macrobe* dans les Saturnales, où il avoit entrepris de ramener tous les Dieux à ces deux Attribes.

Les Chinois révèrent encore quelques autres Génies, & quelques personnes, qui de leur vivant avoient pratiqué les vertus les plus sublimes; & ils se servent pour les désigner du mot *Am*. Parmi ces personnes, ils nomment une (a) *Quanna* ou *Quanna* (b) qui vivoit en Anachorette. C'étoit une grande Sainte, dont la Légende Chinoise dit des merveilles étonnantes. Tout homme qu'elle ne pour devenir Légendaire, ne tarit jamais sur cet article. C'est que cela coule de source, comme quand on écrit des Contes des Fées. On y trouve une *Neoma* Magicienne, ou selon quelques autres, (c) fille dévote, qui avoit fait vœu de Virginité. Elle est représentée ici, sous le nom de *Matzeu*, ayant deux autres dévotes à ses côtés qui l'éveillent. *Hujumfin* étoit un Alchimiste célèbre, qui trouva la Pierre Philosophale; mais ce ne fut pas là le plus solide bien qu'il fit aux Peuples. Il les délivra d'un Dragon terrible, & ensuite l'attacha à une colonne qui subsiste encore, après cet exploit il s'envola aux Cieux. On lui baut un Temple dans le même lieu où cet Hercule Chinois avoit terrassé le Montre.

Nous ne saurions nous empêcher de remarquer, que ce terrassement de Montres & de Dragons donne des idées si nobles de la puissance de ceux que l'on croit aimés & favorisés du Ciel, qu'aucune Religion n'a voulu se priver de ce Privilège. Elles n'ont pas jugé devoir se refuser la gloire d'avoir eu des Héros vainqueurs des Montres. Les Légendes païennes ont eu un Hercule vainqueur de l'Hydre, un *Edipe* du Sphinx, un *Jafon* du Dragon de Colchos, &c. Nous verrons dans la suite de cet Ouvrage, que les anciens habitans de l'Europe n'ont pas moins aimé ce merveilleux, que les Grecs & les Peuples d'Asie, anciens & modernes. C'est grand dommage que l'on n'ait jamais pu prouver solidement l'existence des Dragons, & autres semblables Montres. Nous pourrions sûrement compter leur défaite au nombre des victoires de nos Saints, & croire sans répugnance tout ce que les Légendes nous apprennent des Dragons de Provence, d'Orléans, de Rhode, d'Irlande, &c. C'est un malheur pour les dévots, qui ont du goût pour le merveilleux, que le Christianisme n'ait pas besoin de fables pour se soutenir, & qu'il porte l'exacitude & la sincérité jusqu'à rejeter les choses douteuses, quelque gloire qu'il puisse en tirer.

Ne perdons pas nos Chinois de vue. Le Dieu, Idole ou Génie qu'on voit ici sous le nom de *Quantsong*, étoit le Fondateur de l'Empire Chinois. Il inventa une partie des Arts; il donna des Loix & des habits aux Chinois; car avant lui ces Peuples alloient

(a) *Purchas*, Extraits de Voyages.

(b) Voyez *Dapper*, Recueil d'Ambassad. à la

Chine.

(c) *Dapper*, Ambassad. à la Chine, ubi sup.

César. Au
 première
 un Mo-
 & comme
 pas être
 & trois au-
 Horus.
 n aiment à
 être de va-
 figure don-
 ce d'Iji &
 pas quo
 Nature, &
 humain à
 même que
 en remar-
 pens, & le
 me. Ces
 uples n'é-

Gentils ont
 remes for-
 ollon, &c.
 mener tous

ommes, qui
 ont pour les
 ou Quo-
 gende Chi-
 endaire, ne
 nd on écrit
 quelques au-
 ée ici, sous
 Hujumfin
 e fut pas la
 ble, & en-
 envola aux
 inois avoit

e Montfres
 a croit anti-
 e Privilège.
 queurs des
 in *Edipe* du
 de cet Ou-
 ervilleux,
 mmage que
 semblables
 es victoires
 apprennent
 un malheur
 ne n'ait pas
 jusqu'à re-

oit ici sous
 ata une par-
 ces Peuples
 alloient

line, ubi sup.

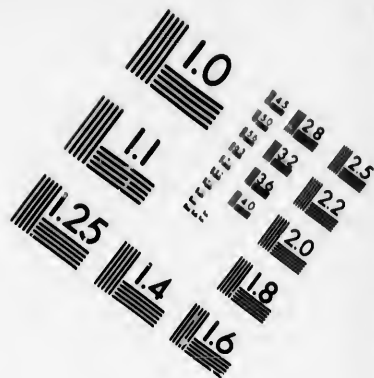
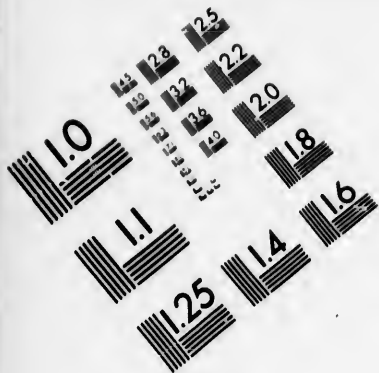


QUANTECONG DIVINITÉ CHINOISE que les CHINOIS disent avoir été leur premier EMPEREUR.

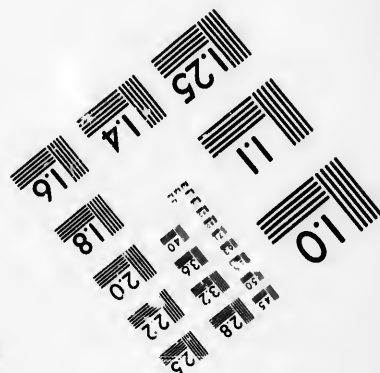
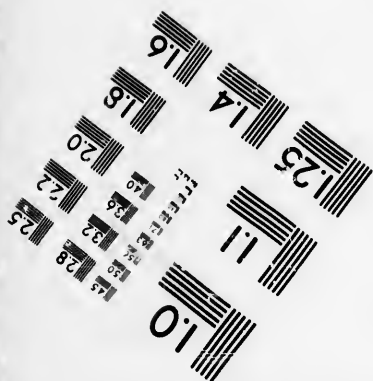
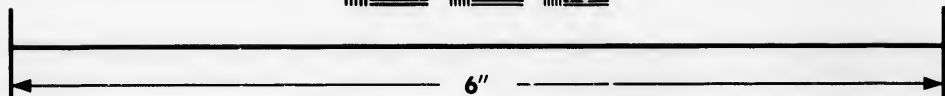
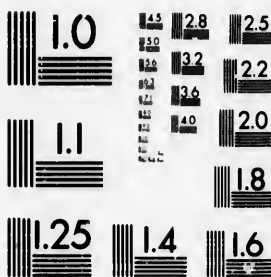


QUONIN DIVINITÉ domestique des CHINOIS.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



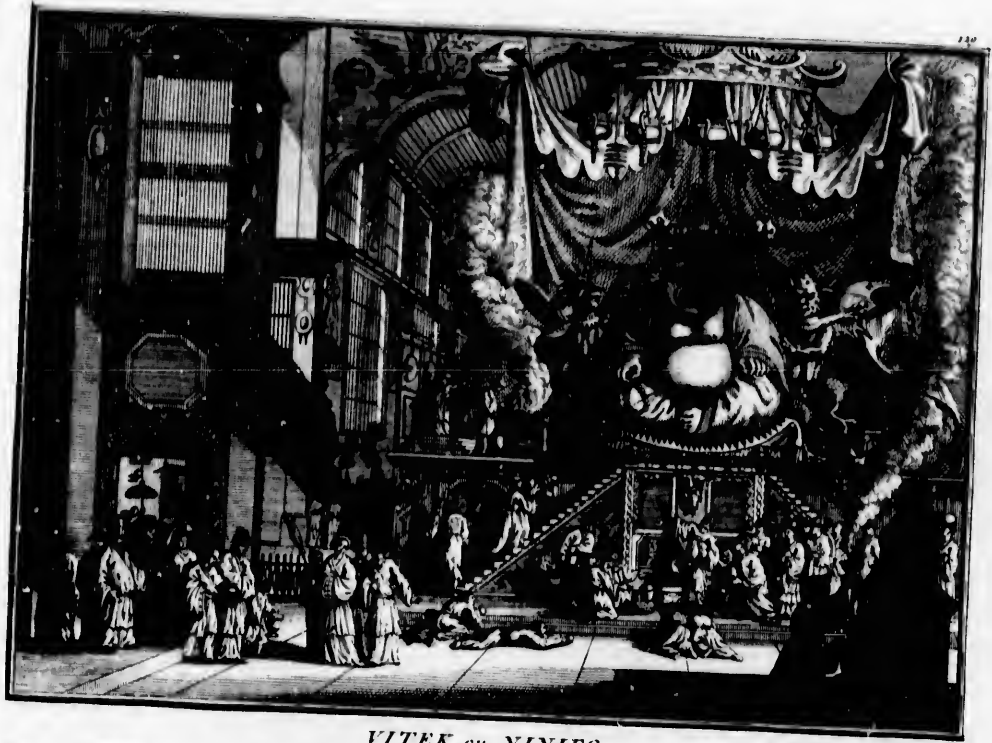
**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5
5.0 5.6 6.3 7.1 8.0

11 10
0.5 0.7

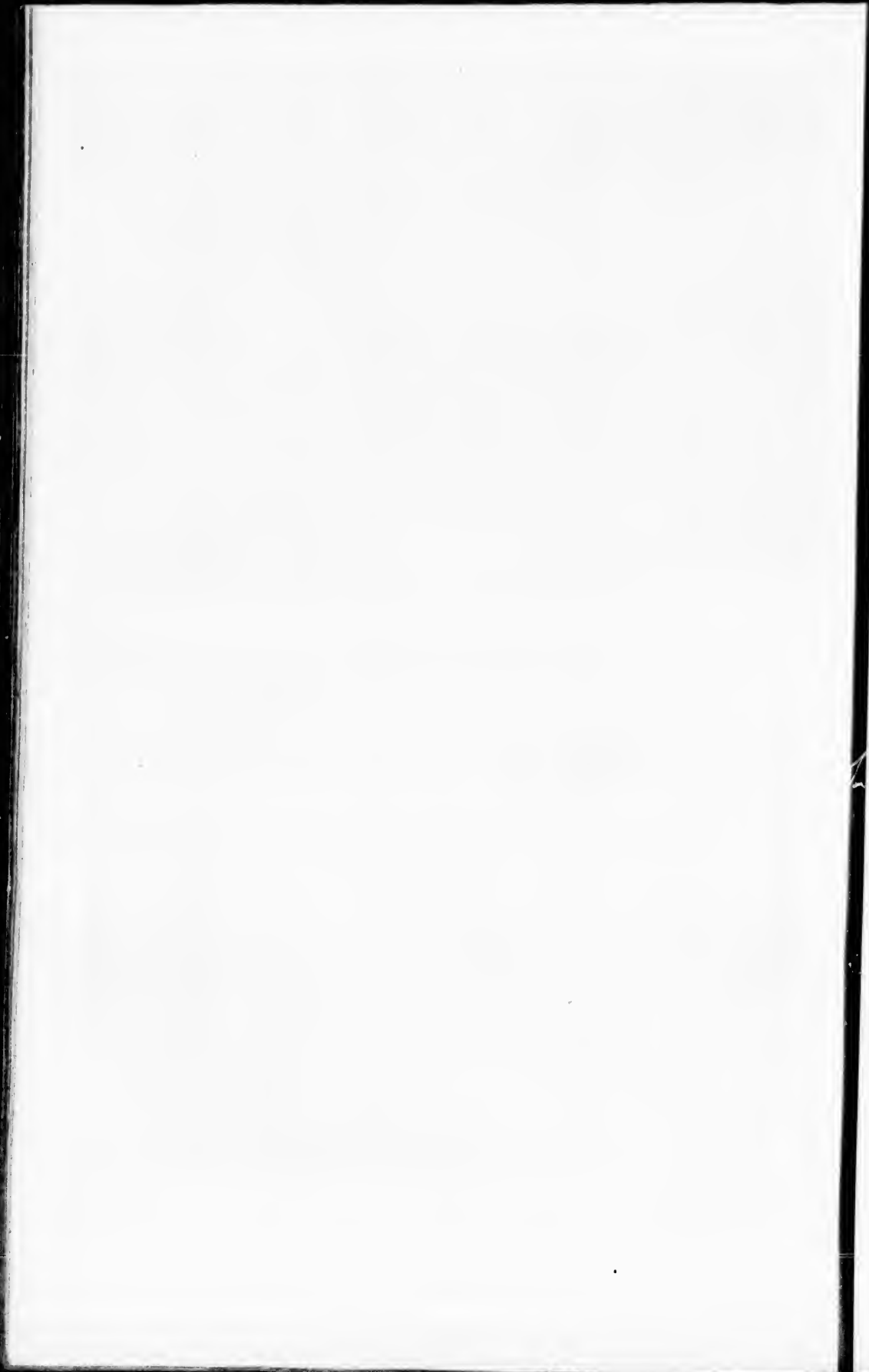




VITEK ou NINIFO.



MATZOU.



Y
C
,
,
,
,
,
o
f

ul

alloient presque nus; il les réduisit sous une forme réglée de Gouvernement, & les fit habiter dans des Villes, &c. Des inventions si utiles & si extraordinaires ne permettoient pas de se le figurer d'une taille commune avec les autres hommes; aussi l'a-t-on représenté comme un Géant, & d'une force surnaturelle. On voit derrière *Quante-cong* son noir Ecuier *Cincheou*, qui ne cédoit pas en force au maître. Le P. Martin, dans son Histoire de la Chine, croit que ce *Quante-cong* pourroit bien être le même que *Fohi*, dont l'histoire, comme celle des autres Fondateurs de Roiaumes ou d'Empires, a été mêlée de Fables.

Dans le *Recueil d'Ambassades à la Chine* par *Dapper*, on rapporte les fonctions & les qualités de soixante & douze Dieux Chinois, auxquels on partage les départemens des Cieux & de la Terre, de la manière suivante. Les cinq premiers gouvernent les Cieux. Le premier de ces cinq est supérieur à toute la hiérarchie des Dieux, & à tous les Etres de la Nature. Ces cinq Dieux ont sous eux les trois Génies-Ministres, *Tanquam*, &c. dont nous venons de parler. Ces huit Divinités ont à leur service huit Conseillers, aussi habitans des Cieux. Ces Conseillers étoient ici bas des Sages & des Philosophes. Les autres Dieux, au nombre de trente-six, gouvernent la Terre & les choses sublunaires. N'oublions pas un *Dieu de Théâtre*: on peut appeler de ce nom l'inventeur des Pièces Dramatiques Chinoises. Les Chinois l'ont déifié après sa mort. Il est le Génie Protecteur des Comédiens; & on lui fait des sacrifices & des offrandes. Les Comédiens sont toujours munis d'une image de ce Génie.

Ajoutons à ce que nous venons de dire, qu'à l'imitation des Egyptiens, les Chinois (a) ont un respect religieux pour les Pyramides; c'est-à-dire, pour des bâtimens qui ont du rapport aux Pyramides d'Egypte. C'est le P. *Kircher* qui l'allure. On n'ose, dit-il, approcher de ces bâtimens, ni même les regarder, sans avoir auparavant observé certaines cérémonies pour apaiser les Dieux (de ces Pyramides). Cette parenthèse nous paroît nécessaire, pour faire usage du passage suivant, que ce Pere cite comme une autorité nécessaire à ce qu'il rapporte. (b) Ils ont des Idoles „ faites en forme de Pyramides, qu'ils appellent *Chines*. Dans ces Pyramides il y a „ une espèce de Fourmis blanches. Les Gentils ont grande peur de ces *Chines*. Quand „ ils achètent un esclave, ils l'amènent devant quelqu'une de ces Pyramides avec une „ offrande de vin & d'autres choses, & le lui consignent entre les mains, priant l'Idole que si l'esclave s'enfuit, elle fasse en sorte que les serpens, les lézards, les tygres le dévorent. Ce que les esclaves craignent si fort, qu'encore qu'ils soient mal- „ traités de leurs maîtres, ils n'osent pas les abandonner. Le même Auteur ajoute, (c) que les Chinois sont les singes des Egyptiens, qui adorent la pointe, ou la boule qu'ils ont au haut de la Pyramide. Du moins on peut dire qu'il n'est pas absurde de comparer à ces boules hiéroglyphiques les Idoles qu'on voit au plus haut étage des Tours pyramidales des Chinois & des Japonois, comme on le verra dans la suite. Celle qui est à la pointe de la Tour de Porcelaine, est faite de cuivre doré. Cette Tour, dit l'Auteur cité, fut bâtie superstitieusement par les Chinois, qui ont cru établir par „ là leur bonne fortune.

N'oublions pas les Dragons. Ils ont aussi quelque part au culte superstitieux des Chinois. Les Dragons sont les Armes & les Enseignes de l'Empire; & les Chinois les représentent sur leurs habits, sur leurs livres, sur leur linge, dans leurs tableaux. *Fohi*, l'inventeur des soixante & quatre symboles, autorisa le premier la superstition pour les Dragons. Dans la seule vue de donner du poids à ces symboles, dont il vouloit faire valoir le système, il crut devoir appeler le merveilleux à son secours. *Fohi* dit au Peuple qu'il avoit vu ces symboles sur le dos d'un Dragon, qui s'étoit élané vers lui du fond d'un lac. Cet Empereur, (d) dit le P. *Martini*, choisit le Dragon avec d'autant plus de confiance, que cet animal passe parmi les Chinois pour être d'un heureux présage. Les Dragons de l'Empereur étoient représentés avec cinq griffes à chaque pied. Si quelqu'un se servoit de cet animal pour quelque symbole, il lui étoit défendu sous peine de la vie, de lui en donner plus de quatre. Que *Fohi* soit le premier qui ait inspiré de la superstition pour le Dragon, ou qu'il ait trouvé la superstition toute établie, toujours est-il apparent qu'elle est fort ancienne chez les Chinois, & lors d'état d'être justifiée. Et comme les fables

(a) *Kircher*, *Chine Illustr.* 3. part.

(b) Citation du Pere *Jarric* dans *Kircher*,

ubi sup.

Tome V.

(c) L'*Atlas* du P. *Martini* cité par *Kircher*,
Voiez à la page suivante.

(d) *Hist. de la Chine*, ubi sup. l. 1.

* E e e e c

des serpens monstrueux sont en général d'une antiquité très-reculée, il faut croire encore avec plusieurs sçavans hommes, que les nations Idolâtres n'ont rien déduit sur ce sujet qui ne puisse avoir la même origine, & souffrir peut-être les mêmes allégories que celles qu'on trouve dans les Livres Sacrés des Juifs.

Non-seulement les Chinois croient le Dragon la source de tous les biens qui leur arrivent; ils s'imaginent encore qu'il leur donne, & la pluie & le beau tems. C'est lui qui fait tomber; c'est lui qui forme les orages. Ne voilà-t-il pas le *Prince des Puissances de l'air*, dont il est parlé dans les Saintes Ecritures? Enfin, de même que les Anciens ont mis la toison d'or sous la garde d'un Dragon, & que beaucoup de Modernes croient encore aujourd'hui, que les mines & les trésors souterrains sont gardés par des Esprits foles & des Lutins, les Chinois croient que le Dragon tient sous sa puissance les biens de la Terre, & régit particulièrement sur les montagnes. C'est à cette crédulité qu'ils doivent la superstition de chercher (a) avec beaucoup de peine & de dépense les veines de cette bête énorme, lorsqu'ils font creuser des tombeaux. Ils font dépendre de cela le bonheur & la prospérité de leurs familles, &c.

Qui voudroit suivre la matière de l'Idolâtrie Chinoise iroit plus loin qu'il ne pense. Le P. le Comte (b) avoue qu'il n'y a guères de Peuples plus superstitieux que les Chinois. Il ne pouvoit choisir de plus favorable circonstance pour en juger, que les cérémonies qu'il leur voyoit pratiquer sur Mer dans un voiage qu'il fit avec eux. Ils rendoient un culte divin à la Bouillole; brûloient des pastilles à son honneur; lui offroient des viandes en sacrifice. Ils jetoient régulièrement deux fois le jour du papier doré dans la Mer, comme pour la tenir à leurs gages. Près de (c) *Nanzan* on a dévotion à une pierre, qui est en possession de sainteté: mais on ne dit pas comment. Elle porte le nom de *Nin*; & comme le nom est commun à tous les Génies, il paroît que les Chinois en reconnoissent un particulier à cette pierre. La première Idolâtrie a commencé par des pierres coniques, pyramidales, quarrées. La pierre sainte dont il s'agit ici, est peut-être un reste de ces Monumens.

Le P. Lafiteau dans le Tome I. des *Mœurs des Sauvages*, &c. cite une Relation manuscrite de la *Louifiane*, où on lit, que les *Natches* conservoient précieusement dans un de leurs Temples une pierre conique, enveloppée dans plusieurs peaux de chevreuil mises les unes sur les autres. Divers anciens Peuples Orientaux n'avoient dans leurs Temples d'autres Idoles, que des pierres de cette figure. Sur ce principe, ajoute le P. Lafiteau, c'étoit la Divinité que les Egyptiens vouloient représenter dans leurs Pyramides & leurs Obélisques. Peut-être vouloient-ils figurer la Divinité, & ce qui leur restoit d'idées de la Trinité, dans les trois faces des Pyramides. Cela paroîtroit trop recherché: contentons-nous de l'idée que nous fournit un passage du P. Bouchet dans sa Lettre à M. Huot, insérée dans le Volume suivant. Il faut, dit-il, se représenter Dieu & les trois noms différens, qui répondent à ses trois principaux attributs, à peu près sous l'idée de ces Pyramides triangulaires, qu'on voit élevées devant la porte de quelques Temples.

Les Chinois ont aussi leurs Idoles miraculeuses. (d) Près de *Touvo*, Ville de *Xanli*, on en montre une dans une Chapelle, qui, sortant des mains de l'Ouvrier, se leva toute seule, & se rendit à la niche qu'on lui avoit préparée.

Croiroit-on qu'un Peuple, si attaché au culte des Dieux qu'il lui semble qu'on ne sçauroit assez multiplier leurs Idoles & leurs Pagodes, seroit capable de se déchaîner contre eux jusqu'à les traiter de la manière la plus outrageante, lorsque l'événement ne répond pas à ses espérances? (e) Il arrive assez souvent, dit le P. le Comte, qu'après avoir été bien honorés, si le Peuple n'obtient pas de ces Dieux ce qu'il demande, il se lasse, & les abandonne comme des Dieux impuissans; d'autres les traitent avec le dernier mépris; les uns les chargent d'injures, les autres de coups. *Chien d'esprit*, lui disent-ils quelquefois, nous te logeons dans un Temple magnifique; tu es bien doré, bien nourri, bien encensé; & après tous ces soins tu nous refuses ce qui nous est nécessaire. On le lie avec des cordes; on le traîne par les rues, chargé de boue & de toutes sortes d'immondices. Si durant ce tems-là ils obtiennent ce qu'ils souhaitent, alors ils reportent l'Idole en cérémonie dans sa niche, après l'avoir bien lavée & bien essuée: ils se prosternent en sa présence, & lui font diverses excuses.

(a) *Hist. de la Chine*, ubi sup. L. IV.

(b) *Mémoires de la Chine*, Tome I.

(c) *Ambassade à la Chine* par Nieuhoff.

(d) *Nieuhoff*, ubi sup.

(e) *Mémoires de la Chine*, Tome II.

Cette conduite injurieuse est l'effet d'un premier dépit, d'un mouvement soudain de colère, dont on n'est pas toujours le maître. C'est par un semblable dépit que le Peuple Romain maltraita les Temples de Rome après la mort de *Germanicus*. *Alexandre*, outré de dépit contre *Esculape*, parce qu'il avoit laissé mourir *Hephaestion*, ordonna que le Temple de ce Dieu de la Médecine fut brûlé. Il semble donc que l'on pourroit excuser les premiers mouvemens de ces Gentils insolens, comme on excuse dans certains dévots des expressions outrées, qui étant prises à la lettre, sont du moins autant d'injure à l'Être Souverain, qu'un placet conçu en termes incivils en feroit aux Monarques de la Terre. Mais que dirons-nous du sens froid avec lequel les Chinois poursuivent leurs Dieux en Justice? Le P. le Comte rapporte l'Histoire (a) d'un Chinois, qui fit condamner une Idole à un bannissement perpétuel, pour avoir laissé mourir sa fille. Nous verrons dans l'article du *Japon*, que les Peuples de ces Isles donnent des coups de bâton à leurs Idoles, quand elles ne sont pas leur devoir.

CHAPITRE V.

Les Prêtres des Chinois; leurs Dévots Mendians; leurs Fêtes; leurs Préfages; leur Médecine, &c.

A mesure que la Religion perd de sa simplicité, il lui faut des moyens humains pour se maintenir; & avec le tems ces moyens prennent si bien la place de la Religion, qu'on ne la trouve plus du tout. On peut comparer la Religion au vieux vaiville des *Argonautes*, que les Grecs, pour le conserver à la postérité, réparèrent si long-tems & en tant de manières, qu'à la fin il ne resta pas une seule pièce du Navire, qui avoit porté à *Colchos* les Conquérens de la Toison d'or (b). S'il étoit bien vrai que les anciens Chinois n'eussent pas été Idolâtres, on pourroit dire que les systèmes & les superstitions de ceux qui leur ont succédé, ont fait la même chose à la Religion du País; & pourquoi cela ne lui seroit-il pas arrivé? Le Judaïsme & le Christianisme ont bien subi le même sort: leurs Prêtres les ont regardés comme des systèmes qui étoient sujets à vieillir, & qu'il falloit réparer pour les défendre du tems (c). Comparons les uns & les autres à des Ouvriers mercenaires, qui ne se contentent pas de chercher de l'ouvrage inutile, pour se faire paier plus de journées, mais qui aient encore ce qui est bon, afin de se faire valoir à celui qui les emploie. Quand les choses sont arrivées à un certain point, il semble qu'on n'ose plus se passer d'eux, & que la témérité de ces Ouvriers soit devenue une preuve de leur capacité. Ces Ouvriers téméraires & de mauvaise foi sont succédés par d'autres qui ne valent pas mieux. Ceux qui voient clair n'osent remédier au mal: il faut plus que du courage pour lui résister. Voilà comment les moyens humains prennent le dessus. Alors les Prêtres, & tous ceux qu'on peut appeler Ouvriers mercenaires, exercent si ouvertement & si impunément leur charlatanerie, qu'on s'y accoutume comme à une chose sainte, & qui est suggérée par un esprit supérieur aux hommes: sur-tout quand cette charlatanerie est appuyée sur un dogme de Religion conforme à la justice de Dieu & à la dignité de l'homme. En voici un exemple.

Prêtres & Dévots Mendians des Chinois.

LES *Bonzes* sont les Prêtres de la Secte du *Fo*. (d) Ils enseignent que le bien & le mal ne sont point confondus en l'autre Monde, & qu'il y a après la mort des

(a) Ibid.

(b) La comparaison que fait ici l'Auteur Hollandois n'est julle en aucun sens; & si on l'a laissée, c'est parce qu'il y a des personnes qui croient que dès qu'on ôte quelque chose d'un Livre, on en retranche le meilleur.

(c) Ce que dit ici le même Auteur est absolument faux, ou l'on ne sçait ce qu'il veut dire. Les

Prêtres n'ont rien changé aux Dogmes, ni de la Religion Juive, ni de la Chrétienne. Pour les Ceremonies, quand elles ne sont pas d'institution divine, pourquoi ne pourroit-on pas les changer, pour en substituer à leur place, ou de plus commodes, ou de plus significatives?

(d) Le P. le Comte dans les *Mémoires* Tome II.

récompenses pour les gens de bien, & des supplices préparés aux méchants. On ne peut nier que ce principe ne soit juste & raisonnable ; mais il est trop simple ; il a fallu y ajouter mystérieusement cette opinion, qu'il y a après cette vie différens lieux pour les ames des hommes, selon le mérite d'un chacun, & que sans ce mérite on risque beaucoup. Voilà les gens éfrayés. N'y a-t-il point moyen, a-t-on dit, de se faire inscrire dans le rolle des bienheureux ? Si par le mérite vous entendez d'être vertueux, & de faire honneur & hommage à Dieu par la constance pratique du bien, il faut donc nous ôter les passions qui nous lient les mains, les sens qui nous troublent, les tentations qui nous environnent : il faut résister à tant d'ennemis, les forces nous manquent, aux uns plutôt, aux autres plus tard. Tout le monde n'a pas le même courage, ni le même bonheur. Vous, qui par votre profession approchez le plus près de celui qui distribue les degrés de peines & les degrés de récompense, enseignez-nous des moyens qui en rendant témoignage de notre foiblesse, puissent toucher ce Distributeur Souverain ; peut-être aura-t'il des égards pour vous qui êtes ses Ministres. Les Bonzes ont répondu qu'il falloit pratiquer des œuvres de miséricorde. Traitez-nous bien ; nourrissez-nous avec soin ; bâtissez des Monastères & des Temples, afin que les prières & les pénitences volontaires des Bonzes vous délivrent des peines que vos péchés méritent ; brûlez des papiers dorés, des habits de soie, &c. Tout cela en l'autre Monde se changera en or, en argent, en habits véridables, & sera fidèlement donné à vos peres, qui s'en serviront dans leurs besoins particuliers. Sans cela vous serez cruellement tourmentés après votre mort, & sujets à une suite continuelle de Métempsoychoses désagréables. Vous renaîtrez rats, souris, ânes & mulets.

On voit de ces Religieux Chinois vêtus de noir, avec un Chapelet semblable à ceux des Catholiques ; mais il ne faut pas les confondre avec les autres Bonzes. On en voit aussi de vêtus de jaune depuis la tête jusqu'aux pieds, & munis comme les autres d'un grand Chapelet. Ces deux couleurs font deux différens ordres de Moines de la Secte de *Lanzu*, comme nous le dirons tout à l'heure. Tous ces Religieux vont toujours deux à deux comme les nôtres. Les Bonzes, au rapport du P. le Comte, ne sont qu'un amas de malhonnêtes gens & de fourbes, que l'oisiveté, la mollesse, la nécessité assemblent pour vivre des aumônes publiques. Tout leur but est d'engager les Peuples à leur en faire.

Le même Pere raconte quelques histoires de leurs fourberies. Quand ils ne peuvent pas obtenir une chose par adresse, ils tachent de l'avoir par des pénitences publiques, qui leur tiennent lieu de mérite devant le Peuple, & qui en attirent la compassion. Tels sont ceux que l'on voit traîner après eux des chaînes longues de trente pieds, & crier de porte en porte ; c'est ainsi que nous expions vos péchés : ceux qui se tiennent dans les places & dans les grands chemins pour s'attirer la charité des passans, en frappant de leur tête contre un gros caillou jusqu'à ce qu'ils obtiennent l'aumône. D'autres se font brûler quelques drogues sur la tête pour exciter la compassion des gens : peut-être la peine est-elle moins rude qu'elle ne paroît d'abord ; car il y a des secrets pour se garantir des effets du feu. Nous en dirons quelque chose à l'Article de *Siam*. De même le calus épais, qui se forme insensiblement sur la tête de celui qui se la frappe contre un caillou, le garantit avec le tems du mal qu'on s'imagine qu'il ressent. On peut mettre au rang de ces gueux dévots, ceux à qui l'on a forcé exprès la tête en pointe. Ils se tiennent aussi le long des chemins, avec un grand Chapelet pendu au cou, & passent parmi le Peuple pour de grands Saints. Enfin il y en a qui sans se maltraiter le corps, comme ceux dont on vient de parler, demandent simplement l'aumône aux passans. On a représenté ici un Religieux Mendiant, dont l'habit est fait de pièces de différentes couleurs, & qui porte un chapeau si large, qu'il lui sert de parasol. Ces Moines Mendians se tiennent aussi assis le long des chemins, les jambes croisées, & frappent avec un bâton sur une sonnette, jusqu'à ce qu'on leur donne quelque chose.

Ce que dit le Pere le Comte d'un de ces Bonzes pénitens est assez singulier, pour mériter d'être rapporté ici. (a) « Je rencontraï, dit-il, un jour au milieu d'un » Village un jeune Bonze d'un air doux, modeste, & tout propre à demander l'aumône & à l'obtenir. Il étoit debout dans une chaise bien fermée, & hérissée en » dedans

(a) Le Pere le Comte dans ses Mémoires de la Chine, Tome II. Dapper dit aussi, qu'on voit des pénitens qui se font enfermer un mois

entier dans des cages garnies de pointes de cloux.

ans. On ne simple ; il a différents lieux et mérite on de, de se faire vœux, & de donc nous ôter qui nous en- xms plutôt, leur. Vous, de peines & de notre foi- pour vous qui livres de mi- Monastères des vous des es habits de n habits vé- leurs besoins mort, & su- airez rats,

semblable à onzes. On comme les res de Moi- ces Reli- port du P. osivété, la ue leur but

ils ne peu- itences pu- a compassion. e pieds, & ennent dans n frappant D'autres ens : peut- ccrets pour e Siam. De e la frappe rellent. On la tête en et pendu au qui sans se ment l'au- abit est fait lui sert de as, lesjam- leur don-

alier, pour ilieu d'un uander l'au- érislée en ,, dedans

pointes de



RELIGIEUX en noir avec un CHAPELET à la façon des CATHOLIQUES.



RELIGIEUX ménéant Chinois.



RELIGIEUX CHINOIS avec leurs CHAPELETS.



GUEUX c'est à qui l'en a formé la tête en pointe.





L'AMAN Prêtres des TARTARES.



*A. PRÊTRES MENDIANS de la CHINE. B. Châtiment d'un PRÊTRE impudique.
C. Pénitence d'un autre pour avoir abandonné la vie Monastique.*



RE



GEUX d'ore qui se tient de la tête sur une pierre pour recevoir la CHARITE.



GEUX d'ore qui se fait ouvrir des crevasses sur la tête jusqu'à ce qu'on lui donne la CHARITE.



RELIGIEUX en PÉNITENCE pour avoir été surpris avec une femme.

»
»
»
»
»
»
le
fe
pu
à
fe
fi
fe
du

int
en
On
Pl
ni
fon
Eau

ver
Co
eux
Cl
fun
don
giet
he
dou
parl
U
céré
de
H
gués
ont
déta
des
res
Pièr
mis
leur
U
On
de
qu'à
Relig
ter
Pa
E les
Relig
barbe

(a)
(b)
plus b
(c)

„ dedans de longues pointes de cloux fort pressés les uns auprès des autres, de ma-
 „ nière qu'il ne lui étoit pas permis de s'appuyer sans se blesser. Deux hommes ga-
 „ gés le porteroient fort lentement dans les maisons, où il prioit les gens d'avoir com-
 „ passion de lui. Je me suis, disoit-il, enfermé dans cette chaise, pour le bien de
 „ vos âmes, résolu de n'en sortir jamais, jusqu'à ce que l'on ait acheté tous ces
 „ cloux ; (il y en avoit plus de deux mille) chaque clou vaut dix sols : mais il n'y
 „ en a aucun qui ne soit une source de bénédictions dans vos maisons “. Le Pere
 Le Comte ne nous dit pas si les Chinois acheterent tous ces cloux. Nous le suppo-
 sons pourtant, comme il semble qu'on peut le conclure de son récit. La bigoterie
 prend pour bons tous les préservatifs, que lui proposent ceux qui sont d'un caractère
 à sçavoir profiter de ses fraieurs ; mais il est original qu'il se trouve des bigots qui
 se croient responsables des maux que se font les faux pénitens. C'est ce qu'il faut
 supposer encore du témoignage de *Nienhof* (a). On y voit un de ces Charlatans
 se percer les joues de part en part avec une alêne, & menacer les gens de se faire
 du mal jusqu'à la mort, si on ne lui donne la charité.

Une autre manière de paier des contributions aux Moines Chinois, est de se faire
 inscrire dans une espèce d'*Album* qu'un d'eux présente aux passans. Nous pourrions
 encore placer ici cet ordre de Coureurs, qui amusent le Public par leurs tours (b).
 On en voit qui montent hardiment des Tigres apprivoisés, & se promènent ainsi de
 Place en Place, & de Ville en Ville, sans craindre la fureur de cet animal, qui n'est
 ni bridé, ni enchaîné. Ces Charlatans ont toujours à leur suite des Mendians qui
 font les dévots, & des Pénitens qui se donnent faiblement des coups de tête l'un à
 l'autre.

Parmi ces gens il y en a qui vivent en Hermites dans les rochers & dans les ca-
 vernes, où l'on va leur porter des aumônes, & les consulter comme des Saints.
 Comme la Chine nourrit différens Ordres de ces pieux fainéans, aussi voit-on parmi
 eux différentes sortes de disciplines. Les uns (c) vivent en communauté dans des
 Cloîtres sans se marier ; ceux-là s'abstiennent de chair & de poisson, de vin & de
 femmes. Ils s'enferment dans ces Cloîtres (d) des revenus que le Souverain
 donne aux Couvens, & des aumônes du Peuple. On dit aussi qu'il y a de ces Reli-
 gieux qui vivent du travail de leurs mains. Les autres sont des gens tirés de la
 lie du Peuple, vendus pour esclaves dans leur enfance, & qui fournissent sans
 doute de leur Corps la plus grande partie des Coureurs dont nous venons de
 parler.

Une autre fonction particulière aux Bonzes de la Secte du *Fo*, est de vaquer aux
 cérémonies funébres. Ceux de la Secte de *Lanzu* se mêlent de chasser les Démons,
 de chercher la Pierre Philosophale, & de prédire l'avenir.

Il y a quatre Ordres de Bonzes de la Secte de *Lanzu* ; & ces Ordres sont distin-
 gués par quatre couleurs, qui sont le noir, le blanc, le jaune & le rouge. (e) Ils
 ont un Général ; & ce Général a des Provinciaux. Sans entrer dans un trop grand
 détail, nous dirons qu'ils vivent aussi des revenus fixes du Couvent & des charités
 des Dévots. Quand ils vont par les rues demandant l'aumône, ils récitent des prié-
 res dont les passans paient le fruit, qui est une entière rémission des péchés. Ces
 Prêtres ou Religieux assistent aussi aux cérémonies funébres. Il ne leur est pas per-
 mis de se marier pendant le tems qu'ils gardent leur vœu : mais en récompense il
 leur est permis de le rompre.

Un Religieux surpris avec une femme pendant son vœu, est puni rigoureusement.
 On lui perce le cou avec un fer chaud ; on lui passe dans l'ouverture une chaîne
 de dix brasses de long ; & on le promène dans cet état tout nud par les rues, jus-
 qu'à ce qu'il ait amassé une certaine somme d'argent pour son Couvent. Un autre
 Religieux qui le suit, lui donne des coups de fouet toutes les fois qu'il lui voit por-
 ter les mains à sa chaîne pour se soulager.

Parmi ces Bonzes (f) il y a aussi des Religieuses qui ont fait vœu de continence.
 Elles ont la tête rasée ; mais leur nombre est peu considérable en comparaison des
 Religieux. Ceux-ci (du moins ceux de la Secte du *Fo*) doivent se laisser croître la
 barbe & les cheveux. Ceux de la Secte de *Lanzu*, & peut-être aussi les uns &

(a) *Ambassade des Hollandois à la Chine.*

(b) Cette Figure se trouve quelques pages
plus bas.

(c) *Dapper*, ubi sup.

(d) *Purchas*, Extraits de Voyages.

(e) *Purchas*, ubi sup.

(f) Dans la Secte du *Fo*, selon les extraits
donnés par *Purchas*.

les autres, s'attribuent le pouvoir de faire pleuvoir ; & ils sont obligés de tenir parole. Dans les extraits donnés par *Dropper* touchant la Chine, un Bonze qui s'engage à faire pleuvoir, est menacé de coups de bâton s'il ne pleut dans le terme de six jours. Un tems si court effraieroit d'autres Bonzes que ceux des Chinois, parce que le miracle n'auroit pas le tems de se former. Il vaut beaucoup mieux laisser durer une sécheresse ; après cela on peut espérer de tenir parole. Passons aux Fêtes des Chinois.

Fêtes des Chinois.

CELLE des Lanternes est une des plus singulières. Le jour de cette Fête, qui est le quinzième du premier mois, on (a) expose des Lanternes de toutes sortes de prix. Il y en a qui coutent jusqu'à deux mille écus, à cause des ornemens dont elles sont chargées ; & on en voit qui ont vingt-cinq à trente pieds de diamètre. » Ce sont des sales ou des chambres, dans lesquelles on peut manger, coucher, recevoir des visites, représenter des Comédies, danser des Ballets, &c. » Ces Lanternes sont éclairées d'une infinité de bougies, & accompagnées de feux de joie.

» Les Chinois attribuent l'origine de cette Fête à un accident qui arriva dans la » famille d'un Mandarin, dont la fille, en se promenant le soir sur le bord d'une » rivière, tomba dans l'eau & se noia. Le pere affligé courut avec tous les gens » pour la retrouver ; il fit aller à la mer un grand nombre de Lanternes. Tous » les Habitans du lieu le suivoient avec des torches. On la chercha inutilement » toute la nuit. La seule consolation du Mandarin fut de voir l'empressement du » Peuple. L'année suivante on fit des feux au même jour sur le rivage ; on conti- » nua la cérémonie tous les ans ; chacun allumoit pour lors des lanternes, & peu » à peu on en fit une coutume ». Il y a quelque conformité entre cette Fête & ce qui se pratiquoit dans une (b) Fête de *Cérés*, où l'on couroit de côté & d'autre avec des torches & des flambeaux (c) à l'imitation de la Déesse, qui chercha sa fille *Proserpine* de la même manière. Cependant nous n'insisterons pas sur cette origine, quoiqu'il soit possible que les Chinois aient pris leur Fête des lanternes chez les Egyptiens, de qui les Grecs prirent aussi leur grande Fête de *Cérés*. D'autres attribuent l'origine de la Fête des Chinois au dessein extravagant qu'un de leurs Monarques conçut autrefois, de s'enfermer avec ses Maitresses dans un superbe Palais qu'il fit bâtir tout exprès, & qu'il fit éclairer de magnifiques lanternes, pour avoir le plaisir, à ce que raconte l'Histoire Chinoise, de vivre sous un nouveau Ciel toujours éclairé, toujours serain, & qui lui fit oublier toutes les révolutions de l'ancien Monde. Ces déreglemens soulevèrent le Peuple contre le Monarque : on détruisit son Palais ; & pour conserver à la postérité la mémoire d'une si indigne conduite, on en suspendit les lanternes dans tous les quartiers de la Ville. Cette coutume se renouvela tous les ans, & devint depuis ce tems-là une Fête considérable.

La Fête que de *Bruin* décrit dans ses *Voyages*, sous le nom de *Phélonaphie*, a une origine plus glorieuse. On la célèbre vers le commencement de Juin. Les Chinois ornent alors leurs maisons de feuillages & de branches d'arbres, se mettent en mer avec plusieurs barques, & courent de côté & d'autre pour chercher un certain *Phélo*. Cet Auteur n'en dit pas davantage à l'égard de la Cérémonie de la Fête : mais il en indique l'origine. Ce *Phélo* découvrit le premier l'usage du sel ; & comme ses Compatriotes ne lui en témoignèrent pas la moindre reconnaissance, il se retira tellement outré contre eux, qu'on ne sçut jamais depuis ce qu'il étoit devenu.

La Fête de l'Agriculture, dont on attribue l'établissement à un Empereur qui vivoit environ cent quatre-vingts ans avant *Jésus-Christ*, se célèbre aussi avec beaucoup de solennité. Dans toutes les Villes de l'Empire, lorsque le Soleil est dans le milieu du *Verséau*, (d) » un des principaux Magistrats couronné de fleurs, & environné de Musiciens & de gens qui portent des flambeaux, des banderoles, des

(a) Le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*, Tome II.

(b) *Eleusinia*.

(c) *Tuque Altea Ceres, cursum semper anhelat
Votivam taciti quassam lampada nylta.
Stautius in Sylvis.*

(d) *Hist. de la Chine, par Marini*.

" drapeaux, sort de la Ville par la porte qui regarde l'Orient. Il est suivi de plusieurs
 " personnes, qui soutiennent sur des leviers des figures faites de bois & de carton,
 " & rehaussées de soie & d'or, qui représentent d'anciennes Histoires concernant l'a-
 " griculture. Les rues sont tendues de tapisseries, & embellies d'arcs de triomphe.
 " Ce Magistrat s'avance vers le Soleil levant, comme s'il alloit recevoir la nouvelle
 " saison. On y voit une grande vache de terre cuite, si pesante, que quarante
 " hommes ont beaucoup de peine à la porter, & un jeune garçon vivant, qui repré-
 " sente le Génie de l'Agriculture. Il a une jambe nue ; l'autre est couverte d'une
 " espèce de brodequin. Il frappe continuellement cette Vache. Deux Païsans,
 " chargés de tous les instrumens du labourage, marchent immédiatement après lui.
 " *Toutes ces Cérémonies sont des emblèmes.* Les coups que le jeune garçon donne à la
 " Vache, signifient la perpétuelle application des Laboureurs au travail ; les jambes,
 " dont l'une est nue & l'autre couverte d'un brodequin, sont le symbole de leur em-
 " pressement & de leur diligence, qui leur donne à peine le loisir de s'habiller pour
 " s'en aller au travail. Sitôt que le Magistrat est arrivé devant le Palais de l'Empe-
 " reur avec ce pompeux cortège, on ôte les fleurs & tous les autres ornemens
 " de cette Vache monstrueuse : on lui ouvre ensuite le ventre ; & l'on en tire quan-
 " tité d'autres petites vaches de la même matière, que l'Empereur distribue à ses
 " Ministres, pour les faire ressouvenir du soin qu'ils doivent prendre de l'agricul-
 " ture, & avertir ses Sujets de ne laisser aucune terre en friche, & d'éviter l'oisiv-
 " veté. On dit aussi que l'Empereur laboure lui-même ce jour-là. Du moins
 " on assure que cette coutume se pratiquoit autrefois, & que l'Empereur faisoit du
 " pain pour les Sacrifices, de la récolte que lui donnoit son travail. Le *Bun* observe
 " la même chose dans le *Turquin* ; & c'est toujours lui qui fait l'ouverture des Ter-
 " res Chinoises originaires d'Egypte, trouveroit matière de s'étendre beaucoup sur cette
 " Fête ; car personne n'ignore que les Egyptiens, qui dans tous les tems ont favorisé
 " l'Agriculture, en célébroient une dont l'objet étoit le même.

Les Chinois célèbrent aussi le commencement de leur nouvelle année avec beau-
 " coup de pompe & d'appareil. (a) " Alors toutes les affaires cessent ; les Postes sont
 " arrêtées, & les Tribunaux sont fermés dans tout l'Empire. Les Chinois appellent
 " ces vacances *fermer les seaux*, parce qu'on ferme en ce tems-là le petit coffre,
 " ou l'on garde les Seaux de chaque Tribunal. Tout le monde se réjouit &
 " prend part à la joie générale. Comme les Chinois sont fort superstitieux à l'égard
 " des jours, il faut en choisir pour fermer & pour rouvrir les Seaux. Le Tribunal
 " des Mathématiques, qui a l'Intendance des sorts & du choix des jours, marque
 " ceux-ci long-tems avant le premier de l'an. Le choix & la décision du Tribunal
 " des Mathématiques s'envoie dans les Provinces ; de sorte que la cérémonie d'*ouvrir*
 " & de *fermer les seaux* se fait en même-tems par tout l'Empire. Dans ce commen-
 " cement d'année, les Chinois observent particulièrement de mettre sur les portes de
 " leurs maisons les images de leurs Dieux. Ils donnent à ces Images le nom de
 " *Dieux de la Porte*. Quoique cette coutume s'observe assez généralement dans tou-
 " tes les Fêtes, elle s'observe plus particulièrement encore à celle de la nouvelle année.
 " Rien n'est comparable à la solennité avec laquelle l'Empereur distribue, au pre-
 " mier jour de l'an, l'Almanach Royal aux Princes, aux Grands & aux Mandarins,
 " qui en envoient un dans chaque Ville de leur département, où on le fait imprimer,
 " pour le répandre dans tout l'Empire. Il se distribue peut-être plus de deux
 " cens mille de ces Almanachs, sur quoi on peut lire ce qu'en dit le *Pere du Halde*,
 " dans sa grande *Histoire de la Chine*.

On pourroit compter parmi les Fêtes des Chinois toutes les Cérémonies qui se
 " font dans le cours de l'année à l'honneur des Ancêtres : mais nous renvoyons pour cet
 " article aux usages funébrés.

(b) Leurs Temples les plus fameux sont bâtis dans les montagnes ; usage ancien,
 " mais si connu, qu'il est inutile de s'y arrêter. On s'y rend en Pèlerinage & en pro-
 " cession. Chemins escarpés, ennuis & incommodités de la route, rien de tout cela
 " n'effraie les Chinois, que l'on voit arriver à ces Monts sacrés, des Provinces qui en
 " sont à deux ou à trois cens lieues. Sur-tout, dit le P. le Comte, rien ne plaît tant
 " aux femmes que la qualité de Pèlerines : mais, ajoute-t-il, ce n'est pas la dévotion

(a) *Hist. de l'Édit de l'Empereur de la Chine*,
par le P. le Cobien.

(b) Voyez le P. le Comte, *Mémoires de la
Chine*, T. I.

qui les mène ; c'est bien plutôt le désir de se montrer en public , & de se délivrer pour un peu de tems de l'autorité des Maris ; aussi craignent-ils les suites de ces parties de dévotion. Ces femmes s'y acquittent de tout autre hommage que celui qui est le prétexte du Pèlerinage. C'est ainsi qu'anciennement les Femmes des Grecs & des Romains servoient de prétexte , on pour mieux dire de couverture à la coquetterie des Dames de ce tems-là ; mais sans remonter si haut , nous avons aujourd'hui les mêmes exemples. Les Chinois de qualité , continue le Jésuite , obligent presque toujours leurs femmes de renfermer leur serveur dans l'enclos de leurs maisons.

Nous ne nous arrêterons pas long-tems à un sujet aussi stérile , que l'est la simple description d'un Temple Chinois ; cependant il faut en fournir l'idée au Lecteur , & lui aider à mieux comprendre les Figures qui représentent deux de ces Edifices.

Nous remarquerons d'abord après les PP. Kircher & le Comte, Dapper & quelques autres Auteurs , que les Tours Pyramidales dont il a déjà été parlé , ont toujours une Pagode dans leur voisinage. C'est de cette manière que la fameuse Tour de Porcelaine communique à l'édifice , que les Chinois ont nommé (a) le Temple de la reconnaissance. Ces Pagodes sont presque innombrables. Les Bonzes & autres gens de cette sorte y habitent ordinairement , & y vivent des revenus fixes du lieu , ou de ceux qu'ils ont adressé de se procurer. (b) Les Voyageurs y trouvent même une retraite ; de sorte que si cela est , elles ont du rapport aux *Caravanserais* des Turcs. L'intérieur de la Pagode est orné d'Images & d'Idoles , dont les unes sont réellement des Divinités ou des Génies ; les autres ne sont que symboliques ou Hiéroglyphiques , à la façon des Egyptiens. Les murs de ces Pagodes sont généralement percés d'une infinité de petites niches pour loger ces Idoles , qui sont d'ordinaire en bas-reliefs. La Pagode est éclairée de plusieurs lampes , qui brillent nuit & jour à l'honneur des morts. Dans le milieu on voit un Autel ; sur la table de l'Autel est posée une Idole de taille extraordinaire. C'est à cette Idole , que le Temple est dédié. Elle a pour Gardes , ou pour Satellites quantité de petites Idoles qui l'environnent. Il y a communément devant l'Idole principale (c) un *Bambou* creux , long & épais , qui en renferme de plus petits , sur lesquels on lit des prédictions écrites en caractères Chinois. Aux deux côtés de l'Autel brûlent des parfums , & au-devant on voit un bassin de bois destiné à recevoir les offrandes. L'Autel est peint de rouge , couleur uniquement destinée aux choses dont l'usage est saint , comme nous le dirons dans la suite.

Dans un de ces Temples dominoit *Ti-can* , le *Pluton* ou le *Plutus* des Grecs , & peut-être l'un & l'autre , comme chez ces mêmes Grecs. Ce *Ti-can* nous paroît être le Dieu , dont il a été parlé plus haut sous le nom du Neptune Chinois , & qui préside chez eux aux nautivités. Mais comment ce Dieu est-il en même tems *Pluton* & *Plutus* , Neptune & le Dieu qui préside aux naissances , comme la Junon Lucine des anciens ; c'est ce que les Auteurs ne nous apprennent pas. Quoiqu'il en soit , ce Dieu gouverneur des Trésors , & distributeur des richesses , étoit (d) monté sur un autel de la façon de ceux que nous venons de décrire , avec le Sceptre à la main , la Couronne sur la tête , & doré de la tête jusqu'aux pieds. Huit Ministres , dorés comme lui , servoient d'Assistans à l'Idole. Deux grandes tables se voioient dans le même lieu ; & sur chacune de ces Tables cinq Rois (c'est ainsi que la Relation les nomme) ou plutôt cinq Ministres des Enfers ; mais comme ces représentations n'auroient pas assez exprimé les fonctions de ces Ministres , on avoit eu soin de les peindre encore sur les murailles du Temple. Là on les voioit assis sur leurs Tribunaux , jugeant les hommes , & les condamnant aux peines qu'ils avoient méritées. Devant eux se tenoient des Diables hideux , bien plus hideux que les nôtres , dit la Relation , & tout prêts à exécuter les ordres des Juges. Les peines & les supplices des Enfers s'y voioient aussi , avec tout ce qu'il y a de plus capable d'éfrayer les gens ; comme des criminels bouillis dans l'huile , d'autres rôtis sur des grils , d'autres coupés en morceaux , fêlés en deux , déchirés par des chiens. Le premier de ces Juges examinoit les crimes des hommes : on ne pouvoit les dérober à ses yeux. Il les voioit (e) dans un miroir.

Les

(a) On trouve une description exacte de la Tour & de la Pagode dans les *Mémoires du P. le Comte* , Tome I.

(b) Dapper , Description de la *Chine*.

(c) Soite de roseau.

(d) Ceci est tiré de Dapper , qui a copié Purchas , comme Purchas a copié le P. Trigant.

(e) Ceci a beaucoup de rapport à l'ancienne manière de deviner par le miroir , pratiquée en diverses occasions. Voyez une Note sur l'Épilogie des Grands hommes accusés. à *Mogie* , par *Nauclé*. Peut-être qu'un passage de S. Paul dans la 1. Epître aux Corinth. Ch. V. fait allusion à cette divination.

Les criminels passaient entre les mains des autres Juges, qui étoient les distributeurs des peines. Un de ces Juges dispoit de ceux dont les âmes devoient passer en d'autres corps. Dans une grande balance, on voit d'un côté un pécheur chargé de crimes, & de l'autre, pour la consolation des personnes vertueuses, des livres qui contenoient les pratiques usitées dans la dévotion Chinoise, faisant heureusement le contre-poids du pécheur; & de cette manière celui-ci se tiroit d'affaire. Dans le milieu de l'Enfer couloit un fleuve; & sur ce fleuve il y avoit deux ponts, l'un d'or & l'autre d'argent, par où passaient ceux qui alloient s'établir dans le Paradis, l'un vertu de leurs mérites, ou des certificats de leurs Prêtres. Ils portoient dans leurs mains le témoignage de leur bonne conduite. Des Prêtres les conduisoient dans ce délicieux séjour, où l'on ne voit que des bocages toujours verts, & des jardins enchainés. Au contraire dans un effroyable lointain on apercevoit les fossés & les cachots des Enfers: deux portes d'airain fermoient ce séjour destiné aux Diables & aux Serpens, que l'on y voit au milieu des flammes sans se consumer. Pour montrer aux Elys dans la Foi Chinoise le pouvoir des Prêtres, on en avoit représenté un à l'entrée des Enfers, qui arrachoit sa mère du milieu des flammes, malgré les efforts des Diables. Enfin on y lisoit cette Inscription qui se rapportoit sans doute à *Ti-cun*: *Celui qui priera mille fois devant cette Idole, sera délivré de ses peines.* On supposoit peut-être, que la vieille s'étoit acquittée fort imparfaitement de cette tâche, puisque le Prêtre étoit obligé d'employer son autorité, & même la force pour la ravoir. Tout cela ressemble assez, comme on voit, à l'Enfer & aux Champs Elysées des Grecs, qui en avoient reçu eux mêmes l'idée des Egyptiens, comme le dit expressément Diodore de Sicile.

On voit aussi des Reliques & des Corps de leurs prétendus Saints dans les Temples des Chinois; par exemple, on nous parle d'un certain *Leffu*, qui mourut il y a environ huit cents ans en odeur de sainteté. Ce corps repose dans la Pagode de *Nantua*, dans un lieu exposé à l'attention des dévots, au milieu d'un nombre considérable de lumières. On s'y rend en pèlerinage. Ceux qui ne connoissent le Christianisme que par certaines pratiques extérieures, s'imagineront qu'il faut nécessairement que la Religion des Chinois l'ait imitée en plusieurs occasions; car, diront-ils, il n'y a nulle apparence qu'elle ait acquis légitimement des usages & des moeurs, que le Christianisme emploie si efficacement pour exciter les gens au salut, qu'il a sanctifiés, qu'il a bénis, qui par conséquent ne devoient jamais être employés par des profanes. Mais si nous voulions entreprendre de faire ici l'apologie de la Religion Chinoise, sans appuyer sur les conjectures folles, suivant lesquelles on pourroit dire que le Christianisme y a été autrefois prêché, ainsi que le prouve la Table rapportée & expliquée dans la Chine illustrée du P. Kirker: sans pousser, dis-je, cet argument, ne pourroit-on pas dire que nous apprenons en lisant les Auteurs anciens & modernes, que des pratiques de cet ordre appartiennent à toutes les Religions? La seule Religion qui auroit pu faire exception, en les proscrivant, c'est la Chrétienne: elle ne l'a pas voulu: elle s'en est même servie à gagner des âmes. Long-tems auparavant, Dieu avoit consacré en faveur des Juifs une partie des Cérémonies Egyptiennes; & peut-être le fit-il pour se conserver ce Peuple charnel. Les anciens Païens étoient comme eux. Pour les convertir, le Christianisme a tiré une bonne partie de ses usages & de ses Cérémonies des débris de leur Paganisme. Toutes les Religions se ressemblent en quelque chose. C'est par cette ressemblance, que des esprits d'une certaine trempe hasarderoient d'établir le projet d'une réinon universelle. Qu'il seroit beau d'en venir là, & de pouvoir faire comprendre aux gens d'un caractère trop opiniâtre, qu'avec le secours de la charité, on trouve par tout des frères!

Il parut en 1709. un petit Livre intitulé, *Réflexions sur les affaires présentes de la Chine*, traduit de l'Arabe. On y avance, que l'Empereur de la Chine a déclaré les Cérémonies Chinoises purement civiles, & que les Docteurs Chinois en ont porté le même jugement; après quoi on insinue, qu'il ne seroit pas moins difficile d'abolir ces Cérémonies parmi les nouveaux Chrétiens de la Chine, qu'il le seroit aujourd'hui; d'abolir les Cérémonies du Paganisme de la Chine, qu'il le seroit aujourd'hui; comme les *Bachanales*, sous le nom de la *Saint Martin*, &c. Les Evêques, qui ont voulu les abolir, n'ont pu y réussir. Si le Pape lui-même étoit de ses foudres l'entrepreneur, il n'en viendroit pas à bout. On est donc obligé de les supporter. Le but de l'Auteur est de faire avouer aux Dominicains, que les Cérémonies Chinoises sont dans le même cas. Elles sont ou mauvaises ou indifférentes. Si elles sont mauvaises, il faut les supprimer sans doute: mais alors on doit juger de même de celles qui nous sont restées des anciens Païens. Si elles sont indifférentes, on a d'autant plus tort de crier, que les Chinois les ont déclarées civiles:

Tom. V.

* G g g g g

au contraire les anciens Païens regardoient les leurs comme une partie du culte Divin. Après cela l'Auteur suppose qu'un Mandarin est venu voyager en Italie ; que se trouvant à Rome, il est curieux de voir les Cérémonies Catholiques, & qu'il trouve beaucoup de rapport en tout ce que l'on peut dire pour défendre les unes & les autres. Ce que les Catholiques répondent, pour justifier ce qui pourroit tirer à conséquence dans quelques-uns de leurs usages, justifie ceux des Chinois ; ce qui choque le Chinois chez le Catholique, & ce qui choque le Catholique chez le Chinois est l'effet d'un préjugé, que l'on prend contre des choses auxquelles on n'est pas accoutumé. L'un regarde avec des yeux de Chinois, l'autre avec des yeux d'Européen.

Après avoir fait connoître au Lecteur ce qui sert au Culte religieux dans l'intérieur de la Pagode, il faut lui expliquer ce que la Planche représente ici.

Dans la première Figure, qui représente une Pagode ordinaire,

1. Marque l'entrée de la Pagode. Ici se voit une porte, qui est la principale de la Pagode.
 2. Une cloison entre deux pilliers de bois ou de pierre, sur lesquels sont posées deux figures gigantesques, représentant des hommes armés & vêtus à la Chinoise. La cloison cache l'intérieur de la Pagode : ainsi on ne voit rien de ce qui se passe dans le Sanctuaire, quand même les portes restent ouvertes. Nous avons le . . . qui fait le même effet dans nos Eglises.
 3. Un grand vase de pierre en forme de Bénitier, dans lequel il y a des parfums.
 4. Le milieu de la nef, ou la partie la plus intérieure de la Pagode. C'est là que s'assemblent les dévots.
 5. Table posée devant l'Autel, sur laquelle il y a des parfums, des offrandes & deux luminaires. On y voit aussi un gros Bambou, tel que nous l'avons décrit, & des cornets pour les forts. Nous en parlerons plus bas.
 6. L'Autel sur lequel on voit des Idoles.
 7. Deux autres Autels, à droite & à gauche des grands.
 8. Les dévots rendant leurs hommages.
 9. Indique la place des colonnes, ou pilliers de bois, sur lesquels repose le toit.
 10. Deux réservoirs d'eau, à droite & à gauche, entre l'enceinte extérieure de la Pagode & la Pagode proprement dite ; on y tient du Poisson. C'est de ces deux endroits & des portes, que la Pagode reçoit le peu de jour dont on y jouit.
 11. Est le terrain de deux petites chambres ou chapelles pleines d'Idoles.
 12. Tableaux attachés au mur de la Pagode. Ces Tableaux contiennent des formules de superstitions, & de cérémonies qu'il faut pratiquer à l'égard des forts.
 13. Tambour Chinois posé sur une espèce de Table.
 14. Cloche suspendue au mur de la Pagode. Le Pere le Comte dit, que la fonte de ces Cloches n'est pas nette, & que le métal en est aigre & plein de grumeaux. Ces cloches, ajoute-il, sont fort inférieures à celles d'Europe. Leur son est obscur : on les frappe, non avec un battant, mais avec un marteau de bois. On peut lire ce que cet Auteur a écrit sur ce sujet, dans le premier tome de ses *Mémoires de la Chine*. On frappe cinq ou six fois sur ces cloches & sur le tambour, après que les dévots ont fait la prière devant les Idoles.
 15. Reposoir, ou banc percé, pour y mettre les parasols des Mandarins, & ceux qui servent à faire de l'ombre aux Idoles, quand on les promène en procession.
- AA. Mur extérieur qui fait l'enclos de la Pagode.
BB. Les portes pratiquées dans cet enclos.

Dans la seconde Figure, on voit la plus considérable des Pagodes de la Chine.

1. Indique la principale porte pratiquée dans l'enceinte de la Pagode.

culte Di-
e ; que se
il trouve
& les au-
à confé-
i choque
inois est
is accou-
d'Euro-

intérieur

principale

ont posées
à la Chi-
rien de ce
es. Nous

des par-

à que s'af-

offrandes

is l'avons

repose le

extérieure

. C'est de

jour dont

es d'Ido-

nnent des

égard des

r, que la

plein de

l'Europe.

avec un

ce sujet,

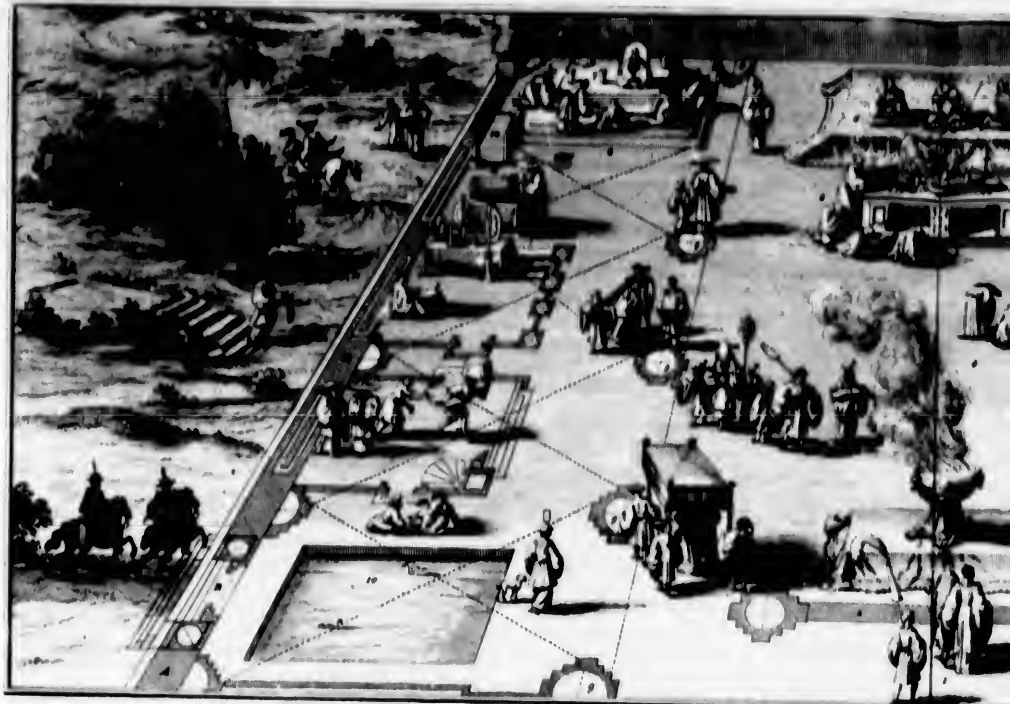
u six fois

rière de-

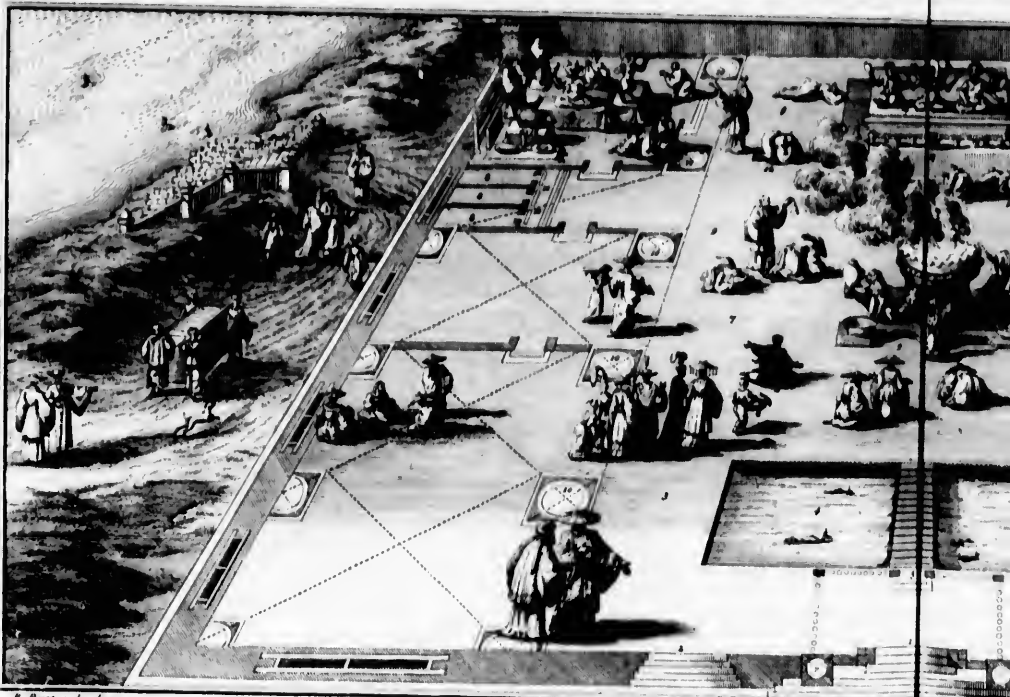
s, & ceux

e en pro-

es de la

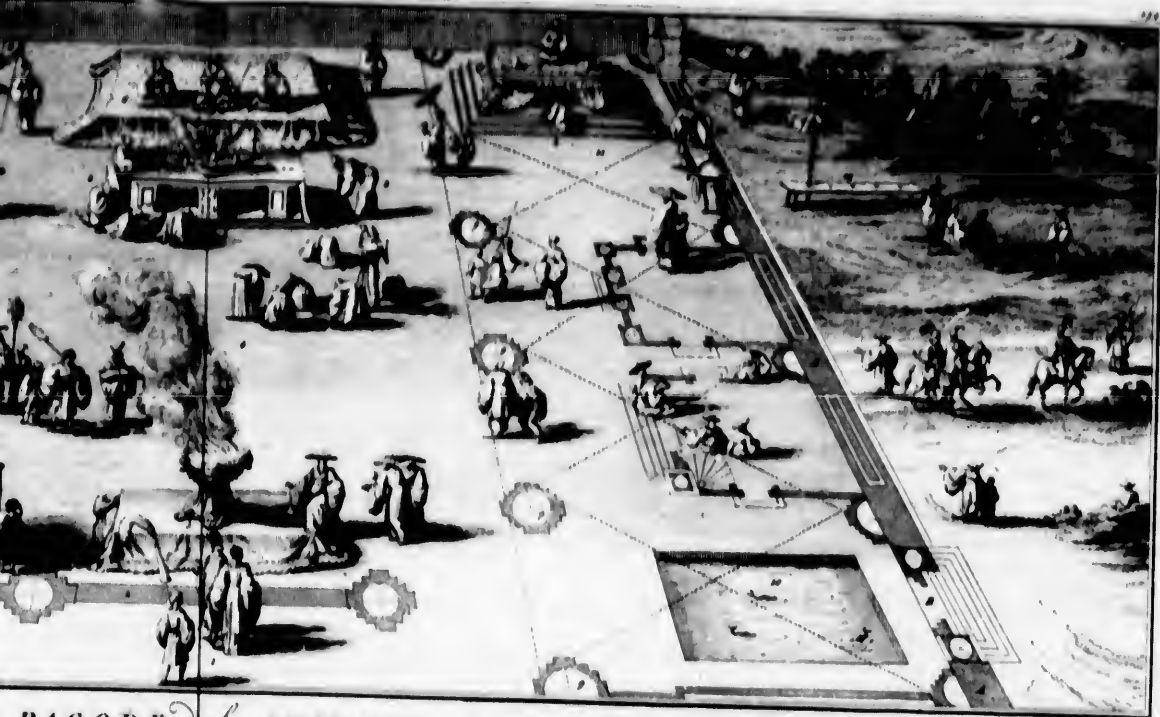


PAGODE de la C

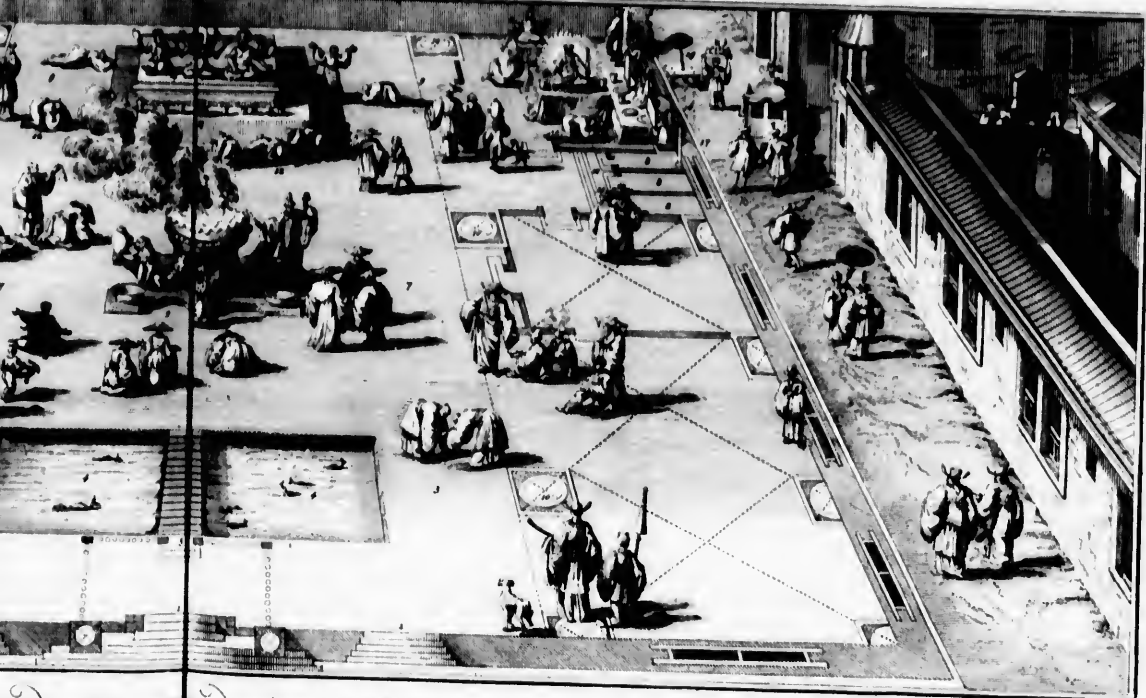


A. Ponce sculpt. dessin 1743

Grande PAGODE de la



PAGODE de la CHINE.



Grande PAGODE de la CHINE.

1. Portes à droite & à gauche de la principale porte.
2. Le vestibule entièrement découvert.
3. Les réservoirs d'eau semblables à ceux de l'autre Pagode, excepté qu'ils sont ici entre le Vestibule & la porte qui est dans l'enceinte, à droite & à gauche du pont, qui conduit au vestibule.
4. Le Pont.
5. Après le vestibule suit une grande Sale couverte, qui déborde au-delà du reste du bâtiment.
6. Autre Sale beaucoup plus grande, toute pavée de marbre, & sans toit, à la manière des Temples des anciens Orientaux.
7. Chambres à droite & à gauche des Sales : il y en a de pareilles dans la précédente Pagode. C'est (a) dans ces chambres que l'Empereur & les Grands de la Cour se lavotent autrefois, avant que de se présenter devant les Idoles.
8. Bassin de pierre en forme de Bénitier, comme celui de l'autre Pagode : on y voit, outre les parfums, des papiers brûlés, peints & découpés. Tous ces papiers sont des offrandes des dévots. Au lieu de ces Bassins, on voit souvent dans les Pagodes deux ou trois réchauds de cuivre fort hauts, & travaillés proprement.
9. Dévots & Adorateurs.
10. Troisième Sale beaucoup plus grande que les autres, & qui déborde comme la première. Celle-ci a du rapport au Chœur de nos Eglises.
11. Colonnes & Pilastres du Bâtement.
12. Portes des Chambres, devant lesquelles il y a des galeries, qu'il faut traverser avant que d'entrer dans les Chambres.
13. Endroits de la Sale où les dévots font leurs adorations à certaines distances des Idoles.
14. Table pareille à celle de la précédente Pagode, & garnie de même. Outre les deux luminaires, on y voit une lampe suspendue, & des vases pleins de parfums.
15. L'Autel, sur lequel on voit plusieurs Idoles.
16. Deux Tables de pierre chargées d'Idoles, & environnées de dévots.
17. Tableaux semblables à ceux de la précédente Pagode.
18. La Cloche.
19. Tambour semblable à celui qui se voit dans l'autre Pagode.
20. Reposoir, ou banc pour les Parasols, &c.

C'est dans une de ces Pagodes que l'Empereur va offrir ses sacrifices avec une magnificence extraordinaire. Il n'y a point de Procession en Europe, qui surpasse la beauté de la marche de ce Prince, lorsqu'il va s'acquitter de ce devoir Religieux. (b) Il est précédé de vingt quatre trompettes ornées de cercles d'or, de vingt quatre tambours, de vingt quatre hommes armés de bâtons vernis & dorés, de cent soldats portant des haubertons magnifiques, de cent mailliers & de deux Officiers distingués. Cette espèce d'avant-garde est suivie de quatre cens lanternes, de quatre cens flambeaux, de deux cens lances chargées de gros flocons de soie, de vingt quatre bannières, où l'on a peint les signes du Zodiaque, & de cinquante-six autres qui représentent les Constellations du Ciel. On voit ensuite plus de deux cens évantails dorés, avec des figures de Dragons & d'autres animaux ; vingt quatre Parasols magnifiques, & un buffet porté par des Officiers du Palais, dont tous les ustensiles sont d'or.

Tout cela précède l'Empereur, qui paroît ensuite à cheval superbement vêtu, entouré de dix chevaux de main, blancs, dont le harnois est couvert d'or & de pierreries, de cent Gardes & des Pages du Palais. On soutient devant l'Empereur un Parasol qui lui fait ombre, & brule de tous les ornemens qu'on a pu imaginer. L'Empereur est suivi des Princes du sang, des *Mandarins* du premier ordre & des autres Seigneurs de la Cour, tous en habit de cérémonie. Après eux-ci viennent cinq cens jeunes hommes de qualité, accompagnés de mille valets de pied ; trente-six hommes qui portent une chaise découverte, semblable à un char de triomphe ; six vingt Porteurs qui en soutiennent une autre fermée ; quatre charriots tirés par des

(a) Dapper dans le *Recueil des Ambassades des Hollandois à la Chine.*

(b) *Mémoires de la Chine*, par le P. le Comte, Tome I.

Eléphants & par des chevaux. Chaque chaise & chaque chariot a pour garde une compagnie de cinquante hommes, tous superbement vêtus, & les Eléphants, comme les chevaux, couverts de houles magnifiques.

Cette marche est fermée par deux mille Mandarins Lettrés, & deux mille Officiers de Guerre. Comme cet ordre ne varie point, & qu'il est sûr & connu que la cérémonie se fera toujours de même, il n'en coûte aucune dépense extraordinaire à l'Empereur. Ainsi dès que le Prince veut aller sacrifier, on est toujours prêt à l'accompagner dans le même ordre.

Après avoir parlé des Temples, il est juste de dire un mot de leur Dédicace. Quand on a achevé de les bâtir, s'il y a des fentes dans les murailles on les doit remplir du sang de quelques victimes, par respect pour cette demeure des Esprits : c'est ainsi, dit-on, que le Rituel des Chinois l'ordonne. On ajoute, qu'il n'est pas permis à tout le monde de bâtir des Temples aux morts.

Leur Astrologie.

(a) TOUTES les choses d'ici bas dépendent des Astres : c'est l'opinion des Chinois ; & de combien d'autres Peuples ne l'est-elle pas ? La vanité des présages, une curieuse distinction des jours en jours heureux & malheureux, l'incertitude de l'avenir, que dans toutes les Religions les superstitieux & les fourbes ont voulu fixer par des règles infailibles, tout cela dirige les Chinois dans leur conduite. Un tel caractère fait valoir les Almanachs & les Calendriers. Toutes les maisons en sont bien pourvues. On ajoute si aveuglément foi à ces Livres, qu'il suffit qu'ils défendent, ou qu'ils ordonnent, pour qu'on obéisse à leurs règles, contre toute sorte de raison. Cette crédulité donne de l'autorité à une infinité de misérables, qui se mêlent de prédictions & de sortilèges, qui établissent les jours, les heures, les momens ou il faut agir. Toutes sortes de divinations, dont le détail seroit inutile, trouvent accès chez les Chinois. La seule chose bonne dans cette crédulité si ordinairement trompée, & pourtant si constamment opiniâtre, est qu'on punit de mort (b) les Astrologues & les Devins qui se trompent dans leurs prédictions, sur-tout ceux qui par ignorance n'ont pas su prédire au juste les Eclipses. Cette dernière ignorance est un crime capital, puisque de là dépend, selon les Chinois, le salut de l'Astre éclipsé, & qu'il est du devoir des Astrologues de préparer les Prêtres, les Magistrats & les Peuples à ce fatal accident, afin qu'ils travaillent à secourir l'Astre. Les curieux doivent lire ce que dit au sujet de ces prédictions, le P. du Halde, dans son *Histoire de la Chine*.

(c) Avant que les Jésuites eussent donné aux Chinois une juste idée des Eclipses, ils s'imaginoient sur celle de Lune, que le Soleil étoit troué ; de sorte que la Lune se trouvant vis à vis de ce trou, il falloit nécessairement qu'elle manquât de lumière. Quelques Sectes enseignoient qu'un certain mauvais Génie couvroit le Soleil de sa main droite, & la Lune de sa gauche ; cela faisoit les Eclipses. Ils croioient encore, que pendant la nuit le Soleil se retiroit dans une vallée, qu'ils supposoient se trouver à vingt-quatre mille lieux sous la Mer. Mettons cette opinion à côté de celle des Anciens, qui s'imaginoient que pendant la nuit le Soleil alloit se plonger dans l'Océan, d'où il ressortoit le lendemain matin, pour remonter sur son char, après que les Heures l'avoient attelé, & que l'Aurore avec ses doigts de roses avoit ouvert la barrière du jour.

Outre les Almanachs, les Calendriers, & divers livrets que ces Charlatans vendent aux bigots & aux bonnes femmes pour la direction de leur bonheur, il y en a d'autres qui se mêlent de deviner par les nombres, par des cercles & des figures, par les lignes des mains & du visage, par les songes, par l'examen de la physionomie, ainsi que cela se pratiquoit parmi les autres Idolâtres, sur-tout dans la Grèce. Quelques uns même de ces Conteurs enseignent aux femmes les moyens d'avoir une grossele prompte & honteuse. D'autres se mêlent de vendre le vent, comme dans le Nord de la Suède ; & ces derniers charlatans se trouvent toujours deux ensemble. (d) Un d'eux porte gravement sur l'épaule droite un sac, dans lequel il tient le prétendu vent, dont

(a) Purchas, Extraits touchant la Chine. Il ajoute qu'ils ont emprunté leur Astrologie des Arabes.

(b) Dapper & autres.

(c) Purchas, ubi sup.

(d) Dapper, ubi sup.

garde une
s, comme

Officiers
la cédre
à l'Em-
à l'accom-

Quand
remplir du
est ainsi,
rnis à tout

des Chi-
âges, une
de l'ave-
fixer par
tel cara-
font bien
éfendent,
de raison.
ut de pré-
on il faut
accès chez
trompée,
ologues &
ignorance
ne capital,
s'il est du
es à ce fa-
omment les
re ce que

Eclipses,
e la Lune
lumière.
eil de fa-
oient en-
ofoient se
côté de
e plonger
on char,
oses avoit

vendent
n a d'aus-
res, par
ainsi que
uns mé-
ompte &
Suède ;
ux porte
nt, dont



CHARLATANS qui se mêlent de vendre le VENT à la CHINE.



DEVOTS MANDIANS de la CHINE. & CHARLATANS qui se promettent sur des fâces aprivées.



MAGICIENS et SORCIERS de la CHINE.



Autres MAGICIENS & SORCIERS &c.

il livre pour de l'argent autant que le crédule acheteur croit qu'il lui en faut. Dans sa main gauche il tient un marteau, avec lequel il frappe plusieurs fois la terre, pour en faire sortir, dit-il, le Génie ou l'Esprit du vent, qui, s'il faut l'en croire, se promène dans les airs sur un oiseau & sous une figure humaine. Nous remarquons ici, qu'à cette ridicule croyance des Chinois & des Peuples Septentrionaux se rapporte assez clairement l'outre pleine de vent, (a) qu'Éole donna à Ulysse.

Répandre du vin sur un petit homme de paille, est une des Cérémonies que les Rituels Chinois ordonnent pour évoquer les Esprits.

(b) Mais rien n'est plus singulier, que leur manière de consulter leurs Idoles domestiques. Ils prennent deux petits bâtons plats d'un côté, & ronds de l'autre. Ils les attachent l'un contre l'autre avec un fil ; après quoi ils prient affectueusement l'Idole, & se persuadent fortement qu'ils doivent en être exaucés, ils jettent les bâtons devant elle. Si le hazard veut qu'ils tombent sur le côté plat, c'est alors qu'ils passent des prières aux injures. Cependant ils réitérent le sort ; & s'ils ne réussissent pas mieux, les coups suivent les injures. Mais ils ne se découragent pas ; & ils recommencent si souvent le sort, qu'enfin il leur est favorable. Quelquefois ils mettent de ces petits bâtons dans un vase, & les tirant au hazard, ils cherchent dans un Livre de divination si la manière dont ils sont sortis leur fera quelque sens.

D'autres divinations des Chinois consistent dans l'examen des mouvemens d'une tortue, du vol & du chant des oiseaux, du cri des animaux, des rencontres du matin, &c. en quoi ils ressemblent assez aux Grecs & aux Romains. Plusieurs de ceux qui se disent Maîtres dans ces pratiques superstitieuses, habitent dans les antres & dans les cavernes. Sans nous amuser à décrire leur air & leur équipage, nous renverrons le Lecteur à la Figure. Ces gens ne se mêlent pas seulement de prédictions : ils travaillent aussi à la Pierre Philosophale, à composer des philtres, & à d'autres secrets pernicieux. Enfin ils ne se contentent pas d'en imposer aux Peuples par tous ces endroits, ils se vantent aussi de connoître les moyens qui peuvent procurer l'immortalité, ou du moins une vie si longue, qu'elle puisse passer pour en approcher ; & cette dernière charlatanerie suffit seule pour leur attacher non-seulement la populace, mais quelquefois aussi les Mandarins, & les Empereurs mêmes, dont quelques-uns ont été assez crédules pour se persuader qu'ils parviendroient à cette immortalité. Ce qu'il y a de surprenant est le contraste des Chinois, qui, malgré le désir de vivre, se détruisent fort facilement eux-mêmes, sans parler de la Métempsychose, qui, à ce qu'il semble, devrait avoir la force de les satisfaire.

Ce seroit à tort qu'on oublieroit ici un usage religieux du Sexe dévot. C'est le *Lou-in*. Nous verrons quelque chose de semblable dans la Description de la Religion du Japon. Pour expliquer la pratique des Chinois, nous nous servirons des termes d'un Jésuite Millionnaire, (c) qui travailloit à convertir une de ces Dévotes Chinoises. Celle dont il parle, outre ses jeûnes, & sa manière de vivre dans toute l'austérité de sa Secte, avoit passé quarante ans sans rien manger de ce qui a vie. „ C'étoit une Dévoté au Dieu *Fo* à longues prières. Elle étoit enrôlée dans la „ Confrérie d'un Temple fameux, où l'on se rend de fort loin en Pèlerinage. Les „ Pèlerins, dès qu'ils sont au bas de la Montagne, s'agenouillent & se prosternent „ à chaque pas qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent pas faire le Pèlerinage, chargent quelques-uns de leurs amis, de leur acheter une grande feuille „ imprimée, & marquée à un certain coin par les Bonzes. Au milieu de la feuille „ est la figure du Dieu *Fo*. Sur l'habit du *Fo*, & tout autour de sa figure sont une „ infinité de petits cercles. Les Dévots & les Dévotes au Dieu *Fo* prononcent mille „ fois cette prière, (d) *Na-mo-o-mi-to-Fo*, à laquelle ils ne comprennent rien ; car „ elle leur est venue des Indes avec la Secte du *Fo*. Ils font de plus cent genuflections ; après quoi ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure „ est toute couverte. De tems en tems on invite les Bonzes à venir à la maison „ pour y faire des prières, & pour sceller & authentifier le nombre des cercles qui „ ont été remplis. On les porte en pompe aux funérailles, dans un petit coffre bien

(a) *Homère*, l. 10. *Odyss.*

(b) *Twebar*, Extraits, &c. ubi sup.

(c) Lettre du P. d'Entrecalles au P. de Broissin dans le XIII. Recueil des Lettres Edifiantes.

(d) Cette prière est la même que le *Nama-Amida-bu* des Japonais, que l'on appelle pour abrégé, *Namanada*.

„ scellé par les Bonzes. C'est ce qu'ils appellent *Lou-in*, c'est-à-dire passeport pour
 „ le voyage de cette vie en l'autre. Ce Passeport ne s'accorde point qu'il n'en coûte
 „ quelques *taïls* ; mais aussi on est assuré d'un voyage heureux.
 „ Les Dévots de la Secte du *Fo* ont continuellement pendu au col, ou autour du
 „ bras une sorte de Chapelet, composé de cent grains médiocres & de huit plus gros :
 „ à la tête, & dans l'endroit où nous plaçons une croix, se trouve un gros grain
 „ de la figure de ces petites tabatières faites en forme de calcebasles. C'est en rou-
 „ lant ces grains qu'ils prononcent leur *Na-mo-g-mi-to-Fo*. L'usage de ces Chapelets
 „ est de beaucoup de siècles plus ancien que celui du Rosaire parmi les Chrétiens.
 „ On verra dans la suite les Chapelets communs aux Japonois & aux Chinois, qui,
 suivant la figure de ces Instrumens de dévotion donnée par *Katmpfer*, est composée
 de cent huit grains médiocres & de six petits.

Leur Médecine.

A la suite de ces superstitions nous mettrons la Médecine. Elle se réduit chez les
 Chinois à fort peu de chose, selon quelques Voyageurs. (a) Leurs cures si vantées
 par le moien des simples n'ont rien de plus extraordinaire, que celles des Sauvages
 de l'Amérique : ils ont quelque usage des sudorifiques, & fort peu des purgatifs.
 Persuadés que la plupart des maladies sont causées par des vents qui se glissent dans
 les chairs, ils travaillent à les dissiper par l'application d'aiguilles rouges, ou du bou-
 ton de feu sur la chair. Ils connoissent bien le pouls : mais, ajoute-t-on, ce n'est
 pas-là la plus essentielle partie de la Médecine, quoique les Chinois fort prévenus
 pour leur sçavoir, regardent la connoissance du pouls comme le fondement de cette
 science.

„ (b) Ils tarent le pouls d'une manière qui fait rire ceux qui n'y sont pas accoutu-
 „ nés. Après avoir appliqué les quatre doigts le long de l'artère, & pressé forte-
 „ ment & uniformément le poignet du malade, ils se relâchent peu à peu jusqu'à ce
 „ que le sang arrêté par le pressément ait repris son cours ordinaire. Ils recommen-
 „ cent un moment après à serrer le bras comme auparavant ; ce qu'ils continuent
 „ assez long-tems à diverses reprises. Ensuite, comme des gens qui voudroient tou-
 „ cher le clavessin, ils élèvent & abaissent les doigts successivement l'un après l'au-
 „ tre, appuiant mollement ou avec force, quelquefois plus vite & quelquefois plus
 „ lentement, jusqu'à ce que l'artère réponde aux touches que le Médecin remue, &
 „ que la force, la foiblesse, le dérèglement & tous les autres symptômes du pouls se
 „ manifestent. Ils prétendent qu'il n'arrive jamais d'accident extraordinaire dans la
 „ constitution qui n'altère le sang, & qui par conséquent ne fasse quelque impression
 „ différente dans les vaisseaux. Après cet examen du pouls, qui n'est fondé uni-
 „ quement que sur une longue expérience, ils prononcent sur la cause qui fait son
 „ dérèglement. Les Médecins Chinois prétendent connoître toutes les différences
 „ du pouls, les effets & les maladies qui y sont attachées ; ainsi ils tiennent la main
 „ de leur malade un quart d'heure, tantôt la droite, quelquefois la gauche, & sou-
 „ vent toutes les deux en même-tems ; ensuite, comme s'ils avoient été inspirés, ils
 „ font hardiment les Prophètes. Vous n'avez point eu de mal de tête, disent-ils ;
 „ mais une pesanteur, qui vous a assoupi. Vous avez perdu l'appétit ; en deux jours
 „ précisément il vous reviendra : ce soir vous aurez la tête plus libre ; & quand ils
 „ sont habiles, ils prédisent assez juste. Les ignorans sont ordinairement de faux
 „ Prophètes, ou des Charlatans comme ailleurs. On lit dans le Tome II. des
Voyages d'Ovington, que les Chinois prétendent marquer par le pouls, non seulement
 le tems que durera la maladie, & le jour, & l'heure qu'elle finira ; mais encore com-
 bien de tems un homme vivra en santé, faisant abstraction des accidens qui peuvent
 lui arriver au dehors.

Le P. le Comte avoue, qu'il faut presque toujours se défier d'eux, parce qu'ils se
 servent de toutes sortes de moïens, pour s'instruire secrètement de l'état du malade,
 avant que de le visiter. Pour se faire de la réputation, ils feignent quelquefois un
 genre de maladie qu'ils procurent dans la suite, & le P. le Comte en allégué
 des exemples. Après tout on est contraint d'avouer, qu'ils prédisent plus facilement

(a) *Renaudot des Sciences des Chinois*, dans
 ses Notes sur deux Relations, &c.

(b) *Mémoires de la Chine*, par le P. le Comte,
 Tome I.

le mal qu'ils ne le guérissent, & que l'on meurt entre leurs mains comme ailleurs.

Au reste il n'y a point chez les Chinois d'Ecole publique de Médecine, (a) l'autorité & le respect n'y marchent point avec cette science. Il ne faut donc pas s'étonner si elle y est exposée aux fourberies des Charlatans, qui se voient ordinairement (b) décriés en toute autre chose, trouvent une ressource assurée dans la crédulité du vulgaire. Ils savent que pour les introduire, il suffit que la pratique de l'art soit ouverte à tout le monde. Malgré nos Ecoles publiques & les graves remontrances des légitimes Sectateurs d'*Hippocrate*, cette heureuse facilité ne se trouve pas moins chez nous; & pour le malheur des malades, elle est due à la vanité de nos Docteurs, qui ne peuvent souffrir que la Médecine sorte des règles qu'ils se prescrivent; & qu'ils ont résolu de suivre. Ils oublient, ces Docteurs, (c) le grand Aphorisme de leur Maître; & courant hardiment le risque de tuer les gens avec le secours de quelques expériences peu sûres, qu'ils ajustent à toutes fortes d'âges, de tempéramens & de maux, ils autorisent ainsi l'ignorance & la mauvaise foi des Charlatans. Qu'on se récrie donc moins contre la crédulité des Chinois; on condamneroit la notre. (d) « A la Chine un misérable, qui ne sçait où donner de la tête, étudie deux ou trois mois un Livre de Médecine, & s'érige en Docteur de pleine autorité aux dépens des malades, qu'il aime mieux tuer, que d'être obligé lui-même de mourir de faim ». Il se mêle encore dans cette conduite un faux honneur, & une espèce de compassion. « Les Chinois, continue le P. le Comte, se reprocheroient leur avarice quand ils sont incommodés, s'ils ne mouraient, ou s'ils ne faisoient mourir leurs parens par une autre voie, que par celle de la nature ». De même chez nous on suit aveuglément un inconnu, qui apparait avec une recette dont il vante la vertu dans une longue *panacée*, au bas de laquelle on voit des signatures mendicées, & qui a été affichée plusieurs mois de suite. Il est vrai qu'après avoir long-tems profité de l'erreur publique, le Charlatan disparaît décrié, mais souvent enrichi: il est presque toujours remplacé par d'autres; & (e) le monde qu'il vient de tromper, est encore prêt d'être trompé par ceux qui viennent après lui.

La Médecine nous fourniroit une digression bien plus longue. Hazardons de la continuer encore une douzaine de lignes. Les Médecins Chinois sont Apoticaïres & Chirurgiens. Dans les premiers tems de l'Antiquité, on ne distinguoit pas ces trois Professions. Y avoit-il pour cela moins de Charlatans? nous n'en sçavons rien. Une chose est sûre; c'est que si la Médecine étoit dépeuplée de ces artisans, elle n'en iroit pas moins bien. Heureux les Peuples, qui verroient ces valets de la Médecine réduits à la (f) cuisine & à la lancette, qui devroient être leurs légitimes emplois. (g) Une raison remarquable des Chinois contre les Apoticaïres est, « qu'on ne devoit pas commettre le principal point de la guérison des malades à des gens qui ne sont point intéressés à les guérir, & qui se mettent peu en peine de la qualité & de la bonté des drogues, pourvu qu'ils s'en délassent à leur avantage ». Ce n'est pourtant pas ce qu'il faudroit craindre des Apoticaïres Européens. C'est bien plutôt cette présomption, qui leur donne la hardiesse de se produire pour Médecins. Quoiqu'il en soit, la Médecine aura toujours cours. Dès qu'on est malade, on craint pour sa vie; & comme on est persuadé, & certainement avec raison, que les Médecins ont du moins plus d'expérience que les autres, on ne manquera jamais d'y avoir recours. Après tout n'est-ce pas une consolation de mourir dans les formes?

(a) *Purhas*, ubi sup.

(b) *Quante putatis esse vos dementia, Qui capita vestra non dubitatis credere, Cui calcandos nemo commisit pedes?* dit *Phedre*, en parlant du Savetier Médecin, L. I. Fable XIV.

(c) *Experimentum difficile*. Autrement *Experientia periculosa*. On doit sçavoir que par ces deux mots, il faut entendre le discernement

avec lequel le Médecin doit se conduire, lorsqu'il juge d'une maladie. Ce discernement se trouve-t-il dans l'opiniâtreté de nos Médecins?

(d) Le P. le Comte, ubi sup.

(e) La Bruïère.

(f) *Guis-l-ain* dans ses Lettres appelle les Apoticaïres des *Cuisiniers Arabesques*.

(g) Le P. le Comte, ubi sup.

CHAPITRE VI.

De leurs Sciences, &c.

NOUS ne nous attachons dans cet Article qu'à ce qui a du rapport à la Religion, ou à la Morale. Si l'on en croit M. l'Abbé *Renaudot*, (a) les Chinois sont fort inférieurs aux anciens Philosophes Grecs & Barbares. « On trouve plus de vérité dans les Ecrits des anciens Pythagoriciens, dans ceux de Platon & d'Aristote: elles y sont plus clairement & plus utilement expliquées, que le petit nombre de celles qui sont répandues dans les Livres Chinois, qu'on n'entend que par des paraphrases aussi obscures que le texte, & qu'il est souvent difficile d'accorder ensemble. Les vérités qu'ils y annoncent sont des vérités fort communes, qui n'appartiennent pas plus aux Chinois qu'à toutes les autres Nations qui ont tant soit peu raisonné. Tout ce qu'ils enseignent sur la vertu est fort imparfait, & consiste en des détails aussi inutiles qu'ils sont ennuyeux; point d'ordre, point de méthode, fausses idées ». Ils regardent les Cérémonies civiles comme faisant partie de la vertu; & (b) « le détail de ces Cérémonies est quelque chose de si bizarre, qu'il ne se trouve rien de pareil parmi les Nations les plus polissées & les plus attachées au cérémonial. Elles sont si peu conformes à la simplicité des premiers siècles, que ce caractère seul suffit pour prouver, qu'elles ne sont pas aussi anciennes que s'imaginent les Chinois. (c) La manière d'inviter à un festin, d'y aller, de recevoir les Convies, de les faire servir, de faire des visites, de les recevoir, qui consiste en une infinité de circonstances, est la science d'un Maître de Chambre, ou d'un Doien d'Estafiers, non pas celle d'un Philosophe ». Nous ne disons rien des preuves qu'on veut tirer contre leur Morale, par les défauts qu'on remarque dans leur pratique. Cette preuve ne nous paroît pas de mise. Les défauts dans la pratique se trouvent plus ou moins chez toutes les Nations, & ne viennent pas toujours de l'insuffisance des principes.

On veut que leur Politique soit aussi méprisable que leur Morale; & que ce que Confucius & ses Disciples ont pensé sur le Gouvernement de l'Etat soit fort commun. Il ne paroît pas, ajoute-t-on, que les Sentences des Philosophes Chinois aient beaucoup servi à former les Princes & les Ministres, ni à rendre les Peuples heureux. On pourroit répondre que ces mêmes inconveniens se trouvent dans les autres Etats. Quand ils ont été gouvernés par des Princes équitables & dociles, éclairés des lumières des gens de bien, les Peuples se sont trouvés heureux, & les Princes ont vu fleurir leurs Empires. Ensuite on a vu en d'autres tems les Usurpateurs & les Tyrans renverser les bonnes Loix.

Si l'Histoire de la Chine est véritable, (d) elle nous offre comme toutes les autres Histoires du Monde, un mélange de bons & de mauvais Princes, d'exemples de vertu, de grandeur d'ame, de justice & de courage, de bassesse, de crimes, de perfidie & de lâcheté. (e) « On a dit, continue-t-on, que les Peuples seroient heureux, si les Rois étoient Philosophes, ou si les Philosophes régnoient. S'il y a jamais eu Pais où les Philosophes aient régné, c'est à la Chine; car les Mandarins, qui sont tous hommes de Lettres, & par conséquent Philosophes, Disciples, & Sectateurs de Confucius, ont depuis plusieurs siècles occupé toutes les grandes Charges, Civiles ou Militaires, les Gouvernemens & les Tribunaux. Cependant si on examine l'Histoire de cet Empire, on ne trouvera pas aisément que ces Sages aient été d'une grande ressource dans les Révolutions qui y sont arrivées ». On opposeroit, que les Junis eux-mêmes n'ont pas été à couvert de ces malheurs, dans le tems qu'ils étoient gouvernés par des Sages, éclairés immédiatement des lumières de

(a) *Dissert. sur les Sciences des Chinois*, ubi sup.

(b) *Idem*, ubi sup.

(c) Voyez la Description de toutes ces Cérémonies dans les *Mémoires de la Chine*, par le

P. le Comte, Tome I.

(d) Voyez l'*Histoire de la Chine*, par le Père *Martin*.

(e) L'Abbé *Renaudot*, ubi sup.

de l'Être éternel, & par des Prophètes inspirés. Si les maximes des Philosophes étoient toujours pratiquées, il y auroit dans un Etat moins de vices & plus de vertus mais d'un autre côté il n'est pas dit qu'il dût y avoir pour cela plus de valeur & plus de courage ; (c'est-à-dire, de ce courage nécessaire à la défense de l'Etat, sans lequel on ne peut passer pour Guerrier.) La Philosophie & les Sciences donnent du goût pour tout autre objet. Le caractère pacifique & modéré des vrais Philosophes seroit fort uti e dans un Etat, pourvu qu'on pût ôter les passions aux hommes. Les belles maximes des Philosophes ne servent de rien aux méchants ; & si elles ont la force d'arrêter pendant un tems les mauvais desseins de quelques-uns, tôt ou tard il s'en élève d'autres qui troublent les Peuples, souvent même en s'autorisant des maximes les plus justes. Mais il y auroit de l'injustice à reprocher aux vrais Philosophes, que leur Philosophie n'a pas empêché ces défauts.

Ce que l'on ajoute ensuite contre la Morale & la Politique des Chinois, est beaucoup plus fort. « Ces deux Sciences, dit-on, ne consistent chez eux qu'en des Sentences vulgaires ; en des exemples tirés de l'Histoire, & sans aucun examen des actions & des passions humaines, de leurs motifs & de leur fin ; puisqu'il est certain que les Chinois n'ont aucune opinion fixe sur l'immortalité de l'ame, & que presque tous conviennent, que la récompense des bons & la punition des méchans se fait en cette vie sur eux, ou sur leur postérité ». La même objection a été faite contre les anciens Païens : mais on pourroit dire pour la défense des Chinois, qu'à juger de leurs opinions par leurs Cérémonies à l'égard des morts, (ne fussent-elles que Politiques) ils ont du moins quelque idée de l'immortalité de l'ame, des peines & des récompenses après cette vie, &c. Ils ne sont donc pas si dénués de principes que le croient quelques Auteurs ; mais quand ils en seroient dénués pour l'éternité, encore seroit-il vrai, que semblables à bien (a) des gens qui ont démenti leur doctrine par la pratique, ils ont pu établir pour la conduite civile un système de Morale & de Politique assez raisonnable.

D'autres Auteurs prodiguent aux Chinois les plus grands éloges. Ils décident que rien n'est plus parfait, que cette Morale dont Confucius a fait un système. (b) « Tout y est solide, parce que la droite raison que le Philosophe consultoit sans cesse, sans préjugé, conduisoit toutes ses paroles. Les règles qu'il donne, les devoirs auxquels il exhorte, sont tels, qu'il n'y a personne qui ne se sente d'abord porté à y donner son approbation. Il n'y a rien de faux dans ses raisonnemens ; rien d'extrême ; nulle de ces subtilités épouvantables, qu'on voit dans les Traités de Morale de la plupart des Métaphysiciens d'aujourd'hui ». (c) On dit que cette Morale est sortie de l'École de JÉSUS-CHRIST. Le P. le Comte plus retenu (d) se contente de nous donner quatorze ou quinze Maximes de Confucius, pour échantillon de la Morale Chinoise, & de décider que *Senèque n'a rien dit de meilleur*. Il est pourtant vrai que le Jésuite est obligé d'expliquer historiquement l'origine de ces Maximes, & de leur donner une juste précision ; sans quoi, avec sa permission, elles seroient plus obscures, & beaucoup moins capables de toucher qu'aucune Sentence de *Senèque*.

De leurs Livres.

LES Chinois ont des Livres, dont ils vantent extrêmement le mérite & l'antiquité. Le plus ancien, & (e) que l'on prétend l'être plus que ceux de Moïse, contient l'Histoire de quelques Princes Chinois. (f) C'est un tissu de maximes morales, de harangues prononcées par des Princes, de Sentences, de préceptes, de conseils, ou l'on voit éclater par tout tant de prudence, tant de politique, tant de sagesse & tant de Religion, qu'ils pourroient être donnés à tous les Princes Chrétiens. Selon le P. le Comte, (g) ce Livre a la même autorité parmi les Chinois, par rapport à l'Etat politique, & au gouvernement, que Moïse & les Prophètes parmi les Juifs, en ce qui touche le Culte de Dieu, & la forme de la Religion.

Un Recueil de Poésies, dont une partie est d'une pareille antiquité, contient les

(a) Il s'en trouve une infinité d'exemples dans l'Antiquité. Consultez aussi *Bayle* dans les *Enfies sur la Comédie*.

(b) Préface du petit Livre intitulé *Morale de Confucius*.

Tome V.

(c) Le même Auteur, p. 6. du Livre.

(d) Le P. le Comte, ubi sup. Tome I.

(e) *Morale de Confucius*, p. 6. & 7.

(f) *Idem*, ibid.

(g) Le P. le Comte, ubi sup. Tom I. p. 286.

Mœurs & les Ordonnances de plusieurs Rois de la Chine. *Fohi* est auteur d'une partie de ces Poésies (a) si obscures & si impénétrables, qu'elles sont devenues une source inépuisable de fables & de chimères. Celles qui sont moins anciennes (b) ne laissent pas d'être mêlées de choses ridicules & d'hyperboles extravagantes, de murmures contre le Ciel & contre Dieu. Ce recueil fait le second & le troisième des Livres anciens, pour lesquels les Chinois ont un respect Religieux. C'est ce qu'on a expliqué plus en détail au commencement de cette Dissertation, en parlant des Livres, que les Chinois nomment les *Kinks*.

Un quatrième Livre contient l'Histoire de plusieurs Princes, de leurs vertus, de leurs vices, de leurs maximes. Il a été recueilli par Confucius. Un cinquième contient les Coutumes & les Cérémonies, les devoirs des femmes, des enfans, & de l'amitié, &c. Voilà les Livres originaires qui renferment la Morale, & une partie des devoirs de Religion connus & pratiqués des Chinois. Tous les autres, dit le P. le Comte, ne sont que des copies ou des interprétations de ces Livres; mais aucun des Auteurs qui ont travaillé sur ces Originaires n'a été si considéré que Confucius, & l'on estime sur-tout sa compilation des Loix anciennes. Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement de ce que ces Livres enseignent, doivent lire le petit abrégé de la *Morale de Confucius*, les *Mémoires* du P. le Comte, & sur-tout la grande Histoire de la Chine par le Père du Halde.

La manière dont des Livres si anciens ont passé à la postérité, est suspecte (c) à quelques Sçavans. L'Histoire de la Chine (d) rapporte qu'environ deux cens ans avant la Naissance de JESUS-CHRIST, un Empereur résolut d'étendre toutes les Sciences, ainsi qu'on l'a déjà dit. Ajoutons ici seulement, que les (e) Livres de *Confucius* & de *Mem-ti* son Disciple avoient été conservés par une vieille, qui, dans cette destruction générale des Sciences, s'étoit avisée d'en coller les feuilles contre une muraille. On les en détacha ensuite, & on y trouva quelques endroits un peu effacés par l'humidité. « Quoiqu'on sçache, ajoute (f) l'Auteur que nous citons, les endroits qui manquent, on n'a osé par respect les rétablir, & dans toutes les impressions de ces Ouvrages, on s'est contenté de les marquer à la marge ».

De leur Poësie, & de leur Histoire.

LA Poësie est fort ancienne chez les Chinois. Ils font des Vers de différentes mesures, & de plusieurs sortes de manières. Que leur Poësie soit ancienne, cela n'est presque pas plus extraordinaire que l'antiquité de leur chant. « (g) Leur premier genre de Poësie sert d'étude à ceux qui aspirent aux premières dignités de l'Etat. Ils y apprennent de quelle manière se sont conduits les bons & les mauvais Princes, & font beaucoup valoir la récompense des uns & les châtimens des autres, pour inspirer de la crainte aux méchans, & pour donner de l'espérance aux gens de bien. Ils traitent aussi dans leur Poësie de la beauté de la nature, sans le servir, comme nos Poètes, de fables, ni de fictions, & s'appliquent uniquement à faire servir la connoissance des choses naturelles à la discipline & à la correction des mœurs ». Ce n'est pas de semblables Poètes qu'on dirait qu'ils sont aussi peu nécessaires (h) à l'Etat, qu'un excellent joueur de quilles. « Les Vers amoureux des Poètes Chinois sont beaucoup plus retenus que les nôtres; & ceux qui s'adonnent à ce genre d'écrire, n'ont en vue que d'inspirer des sentimens de pureté & de modestie ». Voilà des Poètes bien sanctifiés! Serioient-ils privés de l'heureuse disposition des nôtres, qui se vantent qu'ils vivent (i) tout autrement que la verve ne leur inspire? Aussi voit-on d'eux, dans un même Volume, des Cantiques spirituels & des Vers Gyniques: mais que n'attendroit-on pas chez nous de la plupart de ces mercenaires sujets d'Apollon, qui travaillent à leur atelier de la même façon qu'un Artisan fait son métier? Comme lui ils détaillent; & comme lui ils vivent au jour la journée. Dans une telle situation il faut ménager tout le Monde;

(a) Le P. le Comte, ubi sup. p. 287. l'Abbé Renaudot, ubi sup.

(b) *Morale*, &c. p. 8. Le P. le Comte, ubi sup.

(c) *Dissertation sur les Sciences des Chinois* par l'Abbé Renaudot.

(d) *Histoire de la Chine*, par le P. Martini, Le P. le Comte, ubi sup. p. 291.

(e) *Hist. de la Chine*, par le P. Martini, l. VI.

(f) Le P. Martini, ubi sup.

(g) Le meme.

(h) On attribue ce mot au Poëte *Malherbe*.

(i) *Laserva est nobis pagina, vita proba est Martial*.

il faut suivre aussi le penchant des sens. On loue les hommes par nécessité ; on flate leurs passions par des peintures trop vives & trop animées ; & de tems en tems on s'adresse à Dieu par devoir.

(a) *Quis expedit p̄stare suum Kaïp ?
P̄stare docuit verba nostra conari ?
Magister artis, ingenique largitor
P̄ster, negatus artifex sequi vocet.
Quod si dolosi spes resulerunt nummi,
Corvot Poetas & Poetras P̄stas
Cantare credas p̄geseim melos.*

Pour revenir à la Poésie des Chinois, il est difficile de sçavoir si elle seroit bien en état de soutenir les grands éloges de quelques Voyageurs modernes. Le jugement que (b) porte l'Abbé *Renaudot* sur cette matière, n'est pas méprisable. Quoiqu'il en soit, il paroît, par ce que nous venons de dire, que l'ancien objet de la Poésie étoit le même chez les Chinois, qu'il a été chez les premiers Peuples du Monde. Leurs Poètes se chargeoient d'instruire les Peuples dans la Religion & les bonnes mœurs. A ces instructions se mêloient des exemples pris de la vie des hommes illustres, & des promesses de récompense ou de châtement de la part d'un Être Supérieur. Un emploi si noble la fit juger propre au culte Religieux & aux Mystères. La Poésie fut long-tems un mélange de Philosophie, de Théologie & d'Histoire. Insensiblement on abusa d'un Art si noble. Le cœur de l'homme corrompu par les passions trouva dans la Poésie tout ce qui lui pouvoit être utile, entousiasme, candence, harmonie. Elle s'établit dans le monde : elle servit à transmettre aux tems les plus reculés beaucoup de superstitieux. Si elle n'a pas absolument la même autorité chez les Chrétiens, c'est que notre tems est plus éclairé, & que nos lumières sont plus vives. Mais il est inutile de s'étendre sur un sujet si connu ; revenons à l'Histoire des Chinois.

Plaine d'exemples illustres, où l'on voit toutes les vicissitudes du vice & de la vertu, elle n'est pas moins capable d'instruire que celle des Européens : mais on lui dispute son antiquité ; c'est une matière à discuter pour les Sçavans. Elle ne nous embarrassera point ici. Commentons-nous de dire, que les Auteurs qui ont parlé de la sagesse, de la politique, des sciences, & des arts des Chinois, sont tombés dans deux excès. Les uns parmi lesquels on peut nommer *Vossius*, ont porté à ce sujet leur admiration beaucoup trop loin ; les autres dont l'Abbé *Renaudot* est du nombre, n'ont pas rendu à cet ancien & industrieux Peuple assez de justice, & n'ont cherché qu'à le rabaisser. Prenons un juste milieu. Les Chinois ne sont pas assurément aussi admirables que l'ont cru les premiers, & n'ont pas porté les Arts & les Sciences au point de perfection où elles ont été en Europe ; mais aussi ils méritent plus de justice que ne leur en ont rendu les derniers. Aujourd'hui que les Millionnaires de la Compagnie de Jesus connoissent mieux la Chine que ni *Vossius* ni l'Abbé *Renaudot*, nous sommes en état de rendre au Peuple qui l'habite depuis tant de siècles, le juste tribut de louanges qu'il mérite. L'Ouvrage sur-tout du P. *du Halde*, dans lequel l'Auteur a évité les deux excès dont nous venons de parler, & qui n'a loué les Chinois que par les faits ; & celui que nous a donné au sujet de leur Astronomie, & de leurs connoissances Mathématiques, le P. Etienne *Sonneret*, sur des relations faites avec soin à la Chine par des Sçavans Millionnaires, nous mettent à portée de juger sans partialité des progrès qu'ils ont faits dans les Sciences & dans les Arts. Mais poursuivons.

Le P. le *Comte* assure, " que l'on compose l'Histoire des Empereurs d'une manière qui est seule capable de les modérer. Un certain nombre de Docteurs choisis remarquent avec soin toutes leurs paroles & toutes leurs actions. Chacun d'eux en particulier, & sans le communiquer aux autres, les écrit sur une feuille volante à mesure que les choses se passent, & les jette dans un bureau par un trou fait exprès. Le bien & le mal y sont racontés simplement. Un tel jour, disent-ils, le Prince s'emporta mal à propos, & parla d'une manière peu convenable à sa dignité ; ou bien, il entreprit courageusement la guerre pour défendre ses Peuples ; & ainsi de tout ce qui se passe dans le Gouvernement. Afin que la crainte ou l'espérance n'y aient aucune part, ce

(a) *Perlius, in Prol.*

(b) *Dissertation sur les Sciences, &c. ubi sup.*

« bureau ne s'ouvre jamais , ni durant la vie du Prince , ni durant le tems que sa famille est sur le Trône. Quand la Couronne passe dans une autre maison , comme il arrive souvent , on ramasse tous ces Mémoires particuliers ; on les confronte les uns avec les autres ; & on en compose l'Histoire de l'Empereur ; » encore cela peut-il être sujet à bien des inconvéniens de la part de celui qui travaille sur ces Mémoires. Des choses de cette nature vûes de loin paroissent toujours merveilleuses. Il faut les voir de fort près pour en discerner les défauts. Il nous est resté de l'Antiquité des Histoires qui n'ont ni embelli les vertus , ni exténué les vices des Princes. *Suetone* parmi les Latins , & *Thucydide* parmi les Grecs , paroissent en ce genre des modèles à suivre. On fait un éloge complet de ce dernier , (a) comme du plus fidèle , & du plus sincère de tous les Historiens ; mais malgré les circonstances des tems , qui paroissent assez favorables à la liberté des anciens Historiens , on ne laisse pas de les trouver fort souvent dignes de censure du côté de la partialité ; & de ceux qui ont eu le bonheur de parvenir jusqu'à nous avec le glorieux titre d'*Auteurs véritables* , il en est plusieurs sur lesquels il faut se taire , parce que le tems a détruit tout monument qui pouvoit leur être contraire. Passons au caractère des *Historiens modernes*. *Comines* est un excellent modèle ; & peut-être *Retz* ne l'est-il pas moins. Il semble en général que nous aïons moins de sincères Historiens que les Anciens. Les circonstances des tems modernes paroissent peu favorables à l'Histoire. La Politique liée à la Religion , les divisions dans celle-ci , le caractère de ceux qui écrivent , leur situation peu commode , on peu à portée de connoître le secret des Cours , & de développer les motifs ; voilà les défauts auxquels la vérité est exposée aujourd'hui. Mais dans ces pays où les Peuples vantent & admirent la liberté , ne pourroit-on pas prendre des mesures capables de la mettre à couvert des outrages qu'elle reçoit de la servitude ? Il faudroit du moins y introduire l'usage établi chez les Chinois : mais il faudroit y défendre en même-tems l'usage de la plume à des milliers d'*Auteurs fuméliques* ; à des corrupteurs de Mémoires & de Manuscrits , &c.

A ces moyens de conserver l'Histoire dans sa pureté , le P. *le Comte* ajoute ceci. « Quand un Prince aime sa gloire , & qu'il sçait que la flatterie des Auteurs passonnés ne peut imposer aux Peuples , il garde bien des mesures durant tout le tems de son Règne. » Cependant il ne faut que jeter les yeux sur l'Histoire de la Chine du P. *Martini* , pour y remarquer des Princes qui ne se sont embarrassés , ni de leur gloire , ni de la crainte des censures. Un autre (b) Auteur veut nous assurer , que l'Histoire des Chinois a beaucoup de certitude , « à cause des soins que leurs Souverains ont toujours eus , & qu'ils ont encore , de choisir les plus sçavans d'entre leurs Philosophes pour faire l'Histoire de leurs Prédécesseurs. Chaque Empereur nomme celui qui doit écrire ce qui s'est passé sous le dernier règne , & lui défend la dissimulation & la flatterie. Par ce moyen leur Histoire est écrite d'une manière si uniforme , qu'on la croiroit composée par un seul Auteur. Personne n'ose travailler sur cette matière sans la permission de l'Empereur. »

Nous ne parlerons ici ni de la Musique des Chinois , dont la première (c) invention est attribuée à *Fohi* ; ni de l'invention de douze vases d'airain , qui répondoient aux douze mois de l'année. On emplissoit ces vases d'une certaine poudre subtile , laquelle disparoissoit précisément à la fin de chaque mois ; cette manière d'horloge marquoit les tems & les saisons. Nous ne parlerons pas non plus de leur Cycle de soixante années , nommées chacune d'un nom différent ; ni de leurs douze caractères , qui se rapportent aux heures des Planètes , du mélange & de l'arrangement desquelles les Chinois tirent leurs prédictions Astrologiques , parce que ces matières ne regardent point la Religion , ni les Cérémonies qui y ont du rapport. Nous nous contenterons de dire , que les Chinois commencent leur année au Printems. (d) Un de leurs Empereurs l'établit ainsi environ deux mille cinq cens ans avant Jésus-Christ. Un plus long détail sur cet article seroit inutile.

CHAPITRE

(a) *Rapin* , Réflexions sur l'Hist.(b) *Hist. de la Chine* , par le P. *Martini* , L. I.(c) Le P. *Martini* , ubi sup. L. I.(d) *Hist. de la Chine* , &c. ubi sup.

CHAPITRE VII.

Leurs Empereurs, &c.

LES Chinois (a) n'ont jamais connu le nom de République. Ils ne conçoivent pas qu'un Etat sans Roi puisse être gouverné régulièrement, & qu'une République soit autre chose dans le Monde qu'un Monstre à plusieurs têtes, ou l'an est souvent exposé à l'ambition des Grands, aux passions & à la corruption du cœur humain, & au libertinage des Peuples. Telle est, dit-on, l'idée que les Chinois se font de nos Républiques. Elle ne paroît pas tout-à-fait juste à ceux qui ont vécu long-tems sous un Gouvernement Républicain. Ce que l'Etranger y trouve ordinairement de plus choquant, est l'insolence & la grossièreté du Peuple, qui ne craint pas de s'égalier aux honnêtes gens. Mais après tout, ceux-ci doivent-ils s'embarasser du Peuple ? Si, par exemple, en Hollande on n'a pas le privilège de le faire marcher à coups de bâton, on y a celui de le faire agir à force d'argent. Les Satires & les Libelles, cette liberté défigurée par un grossier libertinage, cette venalité, qui, dans la situation des intérêts qui gouvernent la politique Chrétienne, ne s'y manifeste guères mieux que dans un Etat Monarchique, sont encore des griefs pour certaines gens. Quoiqu'il en soit, on ne sauroit douter qu'une Monarchie bien réglée ne fût préférable à la République ; mais à cela près, il vaut mieux vivre Républicain.

Revenons d'une digression qui nous transporte du Religieux au Civil, & referons les bornes de la Roiauté dans cet article, pour ne la considérer que comme une émanation du Gouvernement immédiat du premier Etre. Le P. le Comte assure, que les Chinois ont toujours été opposés au Gouvernement tyrannique ; mais ils veulent que l'autorité Roiale soit absolue. Ils distinguent la conduite particulière du Prince guidé par ses passions, de celle qu'il doit tenir quand il ne fait rien de contraire à son pouvoir, qui devoit être toujours l'image du pouvoir céleste. Une autorité absolue fondée de telle manière seroit bien plus désirable, que celle d'une République. Mais qu'on ne s'y trompe pas ; à la Chine, non plus qu'ailleurs, cette autorité n'a pas toujours été la vraie image du pouvoir Divin ; & il ne faut que lire l'Histoire Chinoise pour en être convaincu. Il y est arrivé ce qu'on a vu dans tous les Etats Monarchiques ; un mélange de bons & de mauvais Princes ; ceux-ci mis au rang des bons pendant leur vie par des flatteurs, méprisés ou censurés après leur mort, lorsqu'ils ne donnoient plus de lieu, ni à la crainte ni à l'espérance. Enfin on y a vu des Princes autorisés au mal par leurs mauvais Conseillers.

Comme dans les autres Etats de l'Orient, le sentiment dans lequel naissent & s'élevaient les sujets à la Chine, est un respect qui tient de l'adoration. Les Chinois, dit le P. Martini, saluent toujours leurs Rois de cette manière, & se tournent vers le Nord en les saluant, parce qu'ils disent que leurs Rois regardent toujours le Midi. La principale porte du Palais, & celles de tous les appartemens sont tournées vers le Midi. On (b) nomme l'Empereur de la Chine fils du Ciel, & l'unique Maître du Monde. Ses oracles sont réputés saints. Ses paroles tiennent lieu d'Oracles. Tout ce qui vient de lui est sacré. On le voit rarement ; on ne lui parle qu'à genoux. Les Grands de la Cour, les Princes du sang, ses propres freres se courbent jusqu'à terre en sa présence, & devant son Trône. Il y a des jours réglés chaque semaine ou chaque mois pour les assemblées des Seigneurs, qui se rendent dans une cour du Palais, pour reconnoître par des adorations profondes l'autorité de ce Prince, quoiqu'il n'y soit pas en personne. Quand il est malade, le Palais est plein de Mandarins, qui passent le jour & la nuit à genoux, en habits de cérémonie, pour lui marquer leur douleur, & pour demander au Ciel sa guérison. Cette profonde vénération est encore fondée sur l'intérêt que chacun a de faire sa Cour. Dès qu'il a été proclamé Empereur, toute l'autorité est réunie en sa personne, & il devient l'arbitre absolu de la bonne ou de la mauvaise fortune de tous les sujets. Cependant on ajoute qu'il donne les charges & les dignités au mérite ; qu'il laisse chaque parti-

(a) Mémoires du P. le Comte, Tome 2.
Tome V.

(b) Mémoires de la Chine, &c. ubi sup.
† K k k k k

culier maître de ses biens & possesseur de ses terres ; & qu'il ne peut déclarer la guerre , conclure la paix , faire des Traitez , qu'aux conditions de conserver la Majesté de l'Empire.

Autrefois l'Empereur se montrait au Peuple par une fenêtre fort élevée , tenant à la main deux plaques d'ivoire , dont une lui servoit à se couvrir le visage , & l'autre à couvrir un Diadème tout brillant de pierres fines enfilées comme un colier de perles. (a) Le P. *Narrante* dit , que " quand l'Empereur sort , on ferme les portes des maisons dans les rues où il doit passer ; que le Peuple se retire , de sorte que l'on ne voit pas une ame ; & que si quelqu'un paroissoit , il seroit rigoureusement châtié.

L'Empereur se peut choisir un successeur parmi ses Sujets , & sans aucun égard au sang Royal. Il y a des exemples de cela dans l'Histoire de la Chine. Cette conduite y est colorée par le prétexte du bien public , & par celui de sauver l'honneur du Prince qui devoit être le successeur , mais qu'on exclut à cause de ses défauts , ou de son incapacité.

L'Empereur étend ses droits sur les morts. " Il les élève ou les abaisse comme les vivans , pour récompenser ou pour punir leurs personnes ou leurs familles. Il peut même de nouveaux titres ; il peut même les déclarer Saints ; c'est-à-dire , de purs esprits."

Depuis les plus anciens tems (b) le Sacerdote a toujours été attaché à la Couronne. Il n'y a que l'Empereur qui puisse offrir des Sacrifices au (c) Ciel , comme chef de la Religion. (d) Enfin le pouvoir du Monarque s'étend même sur la Langue & sur les mors. Il les crée ; il les change ; il les détruit ; il change les noms des Provinces , des Villes & des Familles. En un mot , il fait l'usage tout seul.

Cette autorité absolue n'empêche pas que l'Empereur ne soit appelé par ses Sujets *Pere du Peuple* , parce que les anciennes Loix de la Chine ont établi que le Prince régneroit comme un Pere sur ses enfans , & non pas comme un Maître sur des esclaves. Il est permis aux Mandarins de faire des remontrances à l'Empereur ; & celui qui trouve à redire à sa conduite , dresse une Requête , dans laquelle il prie S. M. de faire réflexion aux anciennes coutumes & aux exemples des Rois ses prédécesseurs , &c. Si l'Empereur ne change point de conduite , on revient de tems en tems à la charge , selon le zèle & le courage de ceux qui font ces remontrances. L'Histoire de la Chine fournit des exemples d'une si noble hardiesse. Il semble que chez nous il ne soit pas permis au Christianisme , si souvent en opposition avec les Chrétiens , d'autoriser une liberté si sainte. Il est vrai qu'en certains pays , des remontrances de cette nature passeroient pour séditieuses , & en d'autres , tout au moins pour injurieuses à la Souveraineté. On ne doit se ressouvenir le l'ancienne constitution , que comme d'une vieille Idole qui a perdu son crédit , & qui ne se conserve que comme une rareté dans les cabinets des Curieux.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur cette matière ; mais il ne faut pas oublier un usage singulier. (e) C'est que de tems en tems les Viceroy & les Gouverneurs doivent faire par écrit une confession de leurs fautes secrètes & publiques , & l'envoyer à la Cour. La dissimulation de ces fautes n'est pas si facile qu'on pense , à cause des mémoires secrets , & des rapports que doivent faire certains (f) Magistrats Inspecteurs , dont la fonction a quelque rapport à celle des Tribuns du Peuple chez les Romains , & des Ephores chez les Grecs.

Lorsque ces Ministres font des remontrances à leurs Souverains , & qu'ils ont le malheur de n'en être pas écoutés , (g) ils se dépouillent en leur présence des marques de leur dignité , & leur déclarent , " que n'étant plus revêtus de leurs habits de Magistrature , ils n'en peuvent plus exercer les fonctions ". La noble fermeté que ces Ministres Censeurs ont (h) témoignée en certaines occasions , n'a rien qui la surpasse dans l'Histoire des Grecs & des Romains. " Les Chinois , dit le P. Marini , regardent cette liberté comme la plus belle maxime de leur Philosophie , & voudroient qu'elle fût pratiquée par tous les Monarques de la Terre. Ils sont persuadés qu'elle leur a été inspirée du Ciel ; ils en font dépendre le bonheur de leur Empire , &c. " Il est étonnant qu'avec des lumières si faibles , des Patiens

(a) Cité par l'Alte *Renssolot*, ubi sup.

(b) *Hist. de la Chine*, par le P. *Marini*.

(c) *Kang-ti*. Ces deux mots signifient le Souverain Empereur.

(d) *Mémoires de la Chine*, &c. ubi sup.

(e) *Le même*, ubi sup.

(f) Le P. *le Conte* donne un détail curieux de cette Charge.

(g) *Hist. de la Chine*, par le P. *Marini*, l. VI.

(h) Voyez l. VI. & VII. de cette Histoire.

aient osé risquer si généralement leur vie pour la vérité. On supporterait la flaterie dans ceux (a) qui n'espèrent rien au bout de quatre-vingts ans. Delà nous tirons un argument, dont les gens, qui n'ont en fait de Religion que de fort petites lumières, nous pardonneront la force. C'est que l'on est beaucoup moins convaincu des vérités de sa Religion qu'on ne le paroît, & qu'on ne tache de le paroître. En effet, si l'on étoit bien convaincu, seroit-il possible que des gens, qui pendant une vie assez courte ont écouté des milliers de Sermons sur les devoirs de la Religion, eussent la patience & la douceur de supporter une infinité de défauts auxquels ils pourroient remédier, non pas en faisant main basse sur les vicieux, mais en les reprenant librement, & en leur refusant une complaisance que l'on appelle charité.

CHAPITRE VIII.

Leurs Cérémonies Nuptiales ; Education des Enfans ; Cérémonies Funébres, &c.

DU sérieux de ces Réflexions passons à des matières moins graves, qui nous conduiront à leur tour à ce qu'il y a de plus triste & de plus lugubre chez les Chinois, comme parmi presque tous les autres Peuples de l'Univers. Nous parlons des Cérémonies funébres. Avant donc que d'en venir là, arrêtons nous à des objets plus riants, & voyons de quelle manière on se marie à la Chine.

Cérémonies Nuptiales des Chinois.

On dit que *Fohi* institua (b) le Mariage, c'est-à-dire, un Mariage honnête, régulier & légitime. Il voulut que les femmes fussent autrement habillées que les hommes ; & les Loix contre l'alliance des personnes trop proches furent si sévères, qu'on ne pouvoit même épouser une femme de son nom, quelque éloignée que pût être la parenté. Cela s'observe encore à présent. Cependant le P. Trigault cité par l'Abbé *Renaudot* dans ses Dissertations sur deux anciennes Relations de la Chine, dit que les Chinois ne sont pas fort exacts à observer les degrés de consanguinité du côté maternel.

Quoique la Polygamie soit à la mode chez les Chinois, il y a, comme ailleurs, une subordination entre les femmes d'un homme, sur-tout entre les Eponuses du Prince. (c) Le P. *Kinbo* dit, que la première femme porte seule le titre de Reine, ou d'Impératrice. Après celle-ci viennent neuf femmes inférieures à cette première & ces neuf en ont après elles treize-six, qui cependant jouissent toutes du titre d'épouses. La première femme a le privilège de s'asseoir devant le Roi, & de manger avec lui ; pour les autres, on peut les appeler servantes ou suivantes de cette Eponuse souveraine. Le nombre des femmes de l'Empereur, dit le P. le Comte, ne nous est pas si connu, & parce qu'il est trop grand, & parce qu'il n'est pas réglé ; on ne les voit jamais ; à peine ose-t-on s'informer de ce qui les regarde. Ce sont des filles de qualité, qui la plupart ne sont pas connues de l'Empereur. Les intrigues qu'elles font jouer pour s'en faire connoître, la jalousie qui y règne, les rendent presque toutes malheureuses. Parmi celles qui ont l'avantage de plaire, on en choisit trois qui portent la qualité de Reines. Rien ne leur manque de ce qui peut contribuer à leur plaisir ; & leur bonheur consiste à se rendre agréables au Prince ; car on ne leur communique aucune affaire. Aussi ne tremblent-elles point pour l'Etat par leurs intrigues & par leur ambition ; ainsi que cela ne se voit que trop dans les Cours des Princes Chrétiens.

Le même Père *Kinbo* dit, que les Chinois sont fort jaloux, & dans le particulier

(a) Si l'on suppose que la Cour Chinoise est Athée.

(b) Histoire de la Chine, par le P. *Marini*, L. I.

(c) *Chine Illustrée*.

& dans le public ; que non-seulement les Etrangers n'ont pas la liberté de voir les femmes, mais que cela est même défendu à leurs proches parens & à leurs propres enfans, excepté lorsqu'ils sont ou soupçonnés, ou reconnus coupables de quelque crime. En ce cas-là, un enfant se réfugie dans la maison de sa mere, comme dans un lieu d'asile. Un Voyageur nommé *le Gentil*, dit que les freres n'ont aucune communication avec leurs sœurs, & qu'ils ne mangent pas même ensemble. Le Pere *Kircher* ajoute que les appartemens de ces femmes sont disposés de telle manière, qu'elles ne peuvent ni voir, ni être vues ; & leur retraite est si rigoureuse, qu'elles ne sortent presque jamais : encore ne sortent-elles que dans des voitures si bien fermées, que l'œil du passant n'y pénètre pas.

Selon quelques autres Voyageurs, une suite de cette jalousie, est le soin avec lequel on étrécit les pieds aux filles dès leur naissance. Cela se fait avec des bandes-lettres ; & avec le tems leurs pieds se trouvent si petits & si extenués, qu'elles ne peuvent plus marcher sans ressentir de grandes incommodités. Voici ce que dit à ce sujet le Sr. *le Gentil*. » Quand une fille a passé trois ans, on lui rabat les doigts » des pieds sous la plante ; on y applique ensuite une eau qui consume les chairs ; » & on enveloppe le pied de plusieurs bandages jusqu'à ce qu'il ait pris son pli. » Les femmes se ressentent toute leur vie de cette opération, & elles peuvent à peine » marcher : mais elles souffrent cette incommodité avec joie, rien ne leur étant plus » à cœur que d'avoir le pied petit ». (a) On ajoute, que cet usage qui est des plus anciens, & que les femmes ont fait dégénérer en beauté, fut établi pour apprendre aux femmes, que la retraite & le ménage doivent être leur partage, & qu'elles ne doivent pas courir de côté & d'autre. On lit dans l'Ouvrage d'un autre Jésuite, (b) que onze cens cinquante ans avant la Naissance de Jesus-Christ, l'Impératrice *Takia* » établit parmi les femmes le principal point de la beauté dans la petitesse des » pieds, parce qu'étant la plus belle femme de son tems, & les aiant fort petits, » elle les feroit encore sous prétexte de se donner plus d'agrément. Toutes les » femmes, à son exemple, se piqueroient aussi de cette beauté ; & cette ridicule opi- » nion s'est tellement perpétuée parmi elles, que la plus charmante femme de la » terre passeroit pour un monstre en ce Pais-là, si elle avoit les pieds d'une grandeur » naturelle ». Pour ce qui est de les tenir cachés, on dit que cette Princesse les avoit naturellement difformes. La fable ajoute à l'Histoire (c) qu'elle avoit des pieds de chèvre, que c'étoit un Démon revêtu de la figure d'une femme. Il n'est pas impossible que la difformité des pieds de quelque Impératrice Chinoise ait donné lieu aux deux usages dont nous parlons, plutôt que la jalousie des hommes. C'est ainsi que chez nous des brèches à l'honneur, des défauts du corps, &c. ont établi les *Vertugadins*, les *Paniers* ou jupes à balaine, & ces robes sans ceinture, qui en d'autres tems, & avec d'autres mœurs seroient l'opprobre des Dames.

Le P. *le Comte* parlant de cette coutume de ferrer les pieds pour les empêcher de croître, ne dit point qu'elle empêche les Dames Chinoises de marcher. (d) » Elles » marchent, dit-il, & elles marcheroient volontiers tout le jour, si elles avoient » la liberté de sortir. » Loin de croire que ç'ait été une invention des anciens Chinois, pour mettre les femmes dans la nécessité de garder la maison, il ajoute, » que les Chinois eux-mêmes regardent cela comme un conte. Nos peres, aussi-bien » que nous, lui disoit un d'eux, connoissoient trop bien les femmes, pour croire qu'en » leur retranchant la moitié des pieds on leur ôteroit le pouvoir de marcher, & Ten- » vie de voir le monde.

» Les Chinois, continue le même Auteur, disent ordinairement, que le Ciel a don- » né aux femmes la douceur, la pudeur, l'innocence en partage, pour s'appliquer » dans les familles à l'éducation des enfans ; mais que les hommes, qui ont reçu de » la nature la force & la fermeté d'esprit, sont nés pour gouverner le monde. Ils nous » reprochent en riant, que l'Europe est le Roiaume des femmes. »

Il se conduit beaucoup d'intrigues par le moyen des femmes dans les autres pais Orientaux : mais cela n'approche pas de ce que l'on voit dans nos Pais. Chez les plus anciens Peuples, les femmes se meloient rarement d'intrigues ; elles vivoient dans une honnête retraite, retirées ordinairement (e) dans les appartemens intérieurs de la maison. Mais lorsque ces Peuples commencerent à se corrompre, tout cela changea :

(a) Le P. *Kircher*, *Chine illustrée*, ubi sup.

(b) *Hist. de la Chine*, L. 3.

(c) *Hist. de la Chine*, &c. ubi sup.

(d) *Mémoires*, &c. Tome I.

(e) Voyez *Homère* en divers endroits de ses Ouvrages.

le luxe & la débauche aiant perverti les hommes, les femmes en qualité de premier objet de la corruption des hommes, devinrent bientôt coquettes & libertines. On sentit alors, que la force de leurs charmes & la subtilité de leur esprit pouvoient faire agir une infinité de ressorts dans l'Etat. Les Romains, si polis & si corrompus après la décadence de la République, se servirent d'elles fort utilement; & l'égalité que le Christianisme met entre les deux Sexes, donna la hardiesse aux femmes de se prévaloir d'un avantage fondé sur la Religion. Dès qu'elle fut sur le Trône, la dévotion & la débauche leur servirent tour à tour; mais dans toute la conduite de ces femmes artificieuses, rien n'insulte plus au Christianisme, que de les voir porter avec autant d'assurance le titre de Maîtresses d'un Souverain, qu'une autre celui de femme d'honneur, ou qu'une femme destinée au vice le nom qui est dû à ses défordres. On fait dire (a) à une Comédienne, Maîtresse de Charles II. Roi d'Angleterre, & Rivale de la fameuse Duchesse de *Portsmouth*: " Cette Duchesse fait la " personne de qualité: elle dit que tout est son parent en France. Eh bien, puisqu'elle " est de si grande qualité, pourquoi s'est-elle faite P. Elle devoit mourir de honte: " pour moi c'est mon métier; je ne me pique pas d'autre chose.

Les Chinois qui veulent se marier, n'ont pas la liberté de consulter leur inclination. (b) On est obligé de s'en rapporter aux parens, ou à quelques vieilles femmes qui font le métier de *marieuses*, s'il est permis de parler ainsi, & qui sont payées pour menir. Il est rare qu'elles fassent une peinture naturelle de la personne qu'on recherche, & qu'on lui ordonne d'examiner. Les parens de la fille donnent toujours quelque chose à ces émissaires, pour flatter le portrait de la personne recherchée. Il est même de l'intérêt des parens & des entremetteuses, qu'on vante sa beauté, son adresse & son esprit; " parce que les hommes achètent leurs femmes, " & en donnent plus ou moins, comme de toutes les autres marchandises, selon " leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités. Le prix étant fait, on passe le contrat; " on délivre l'argent; on se prépare aux cérémonies du mariage. Le jour des noces étant venu, on porte la fiancée dans une chaise magnifique, précédée de quelques instrumens de musique, & suivie des parens & des maris. La mariée n'emporte pour dot que ses habits de noces, quelques nipes & des meubles. L'Epoux l'attend à sa porte; il ouvre lui-même la chaise, qui étoit exactement fermée; l'aïant conduite dans une chambre, il la met entre les mains de plusieurs femmes invitées à la cérémonie, qui passent ensemble tout le jour en feutins & en divertissemens, de même que le mari avec ses amis.

Le P. le Comte ajoute, que les mariés ne sont pas toujours contents de leur sort; & il n'est pas difficile de le croire. Les femmes, que les parens ont vendues, ne peuvent plus se dédire: mais les maris trompés dans le marché qu'ils ont fait, ne portent pas toujours la complaisance si loin. " Il s'en est trouvé, dit-il, qui, après avoir ouvert avec empressement la porte de la chaise pour recevoir leur Epouse, choqués de sa figure, & de son air, l'ont refermée sur le champ, & ont renvoyé avec la fille, parens, amis, conviés, & toute la cérémonie, aimant mieux perdre leur argent que de faire une méchante acquisition.

Malgré ce que nous venons de dire, nous ne saurions nous empêcher de rapporter ce que nous dit sur cet article un autre Voïageur, venu long-tems après lui. Les particularités qu'il raconte, sont toutes nouvelles. Sont-elles exactes; ou du moins sont-elles généralement pratiquées à la Chine? Peut-être les usages varient-ils de Province en Province, & souvent même de Ville en Ville; c'est à quoi les Voïageurs font peu d'attention. Il leur suffit de donner quelque chose de neuf. A coup sûr, cela fait vendre le livre, parce que ce n'est plus la vérité, c'est l'amusement qu'on cherche dans les voïages. Quoiqu'il en soit, voici le récit du Voïageur.

(c) " Les filles sont dotées par ceux qui les épousent; une partie de la dot est payée par l'Epoux futur, après la signature du contrat, & l'autre un peu avant la célébration du mariage. Outre cette dot, l'Epoux fait aux parens de l'Epouse un présent d'étoffes de soie, de fruits, de vin, &c. Les deux Epoux ne se voient que lorsque le mariage, qui ne se trame jamais que par des entremetteurs, est entièrement conclu de part & d'autre, & qu'il ne s'agit plus que de célébrer les noces. Alors l'Epoux, après plusieurs cérémonies particulières, offre à son beau-pere

(a) Dans les Lettres de Mad. de Sevigné, Tome 2. Lett. 115.

(b) Le P. le Comte, ubi sup. Tome V.

(c) Nouveau Voïage autour du Monde, par le Gentil.

» un canard sauvage, que les domestiques du beau-pere portent sur le champ à l'Épouse, comme un nouveau gage de l'amour de son Epoux. Ensuite les deux parties sont conduites l'une à l'autre pour la première fois; néanmoins un long voile dérobe encore aux yeux de l'Époux la beauté, ou la laideur de l'Épouse. Ils se saluent l'un l'autre, & adorent à genoux le Ciel, la Terre & les Esprits. Puis se fait dans la maison du pere de l'Épouse le repas nuptial. Elle lève alors son voile, & salue son mari, qui l'examine d'un regard curieux. Elle attend en tremblant le résultat de cet examen, & cherche à lire dans les yeux de son mari, si elle lui plaît ou non. Il la salue à son tour; puis ils se mettent à table tête à tête; mais auparavant l'Épouse fait quatre genuflexions devant son Mari, lequel en fait deux devant son Epouse. Cependant le pere de l'Époux donne dans un autre endroit de la maison un grand repas à ses parens & à ses amis; la mere de l'Épouse en donne un autre en même-tems à ses parentes & aux femmes des amis de son Mari. Après ces repas l'Époux & l'Épouse sont conduits le soir dans leur appartement, sans que la mariée ait vu ce jour-là ni son beau-pere, ni sa belle-mere. Mais le lendemain elle va les saluer en grande cérémonie; & ce jour-là ils donnent un repas, dont elle fait tous les honneurs. Elle sert sa belle-mere à table, & mange ses restes, pour montrer qu'elle n'est point étrangère, mais fille de la maison. L'usage ne souffre point qu'on donne des restes aux domestiques, même des Étrangers qu'on invite.

» La célébration des nœces est précédée de trois jours de tristesse, pendant lesquels on s'abstient de toute sorte de plaisirs. La raison de cet usage est, qu'on regarde à la Chine le mariage des enfans, comme une image de la mort de leurs parens, parce qu'alors les enfans semblent en quelque manière leur succéder par avance. Les amis du pere ne le félicitent point; & s'ils lui font des présens, c'est sans faire mention des nœces.

(a) On dit aussi que les Chinois marient leurs enfans fort jeunes, & sans consentement des parties. Quelquefois même ils les engagent dès leur naissance; & les enfans sont obligés de tenir l'engagement lorsqu'ils sont en âge.

Le *Gentil* dans ses Voïages, dit que fort souvent des amis, dont les femmes sont enceintes, se promettent très-sérieusement, & d'une manière solennelle, d'unir par le mariage les enfans qui naîtront, s'ils sont de Sexes différens. Il ajoute que la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique, & à s'en donner réciproquement une partie. Dès que le mariage est projeté, les peres des Epoux jeûnent, & font un sacrifice domestique aux Esprits de leurs Aïeux.

L'achat & la vente des femmes se fait plus communément chez le Peuple, que chez les personnes de distinction. Ceux-ci s'assurent toujours d'une femme légitime, & choisie d'une manière convenable à la dignité du mariage. Femmes achetées, Maitresses, ou Concubines, tout cela passe dans le ménage pour domestiques de cette mere de famille. C'est elle seule qui porte le titre de Mere; c'est pour elle seule que les enfans issus des autres femmes prennent le deuil. (b) Quelqu'un a dit, que toutes ces femmes servantes sont des enfans pour la Maitresse du logis, comme les servantes des anciens Patriarches; aussi celles-ci (c) laissoient-elles accoucher ces servantes sur leurs genoux. A la Chine ces Concubines servent à procurer des héritiers; après quoi, si bon lui semble, la Dame du logis met la Concubine à la porte. C'est ainsi que *Sara* traita *Hagar*. L'Auteur Anglois ajoute dans ses Extraits de Voïages, qu'un pere de famille qui voit que la récolte est trop abondante, & qui pourtant ne peut se résoudre à aliéner la propriété des femmes qu'il s'est acquise, ne fait pas difficulté de se défaire de ses enfans, & de les vendre pour serviteurs ou pour esclaves, comme nous vendons nos bêtes. Il est vrai qu'on voit des peres qui les rachètent dans la suite, quand ils se trouvent en état pour cela, & qu'ils ont permission de reprendre ces enfans au prix qu'ils les ont vendus.

Il faut ajouter à cette coutume barbare l'exposition des enfans. Elle est fréquente chez les Chinois. Quelquefois ils sont pis encore: ils mettent à mort ces petits enfans, sur tout quand ce sont des filles; & pour justifier ces homicides, ils allèguent un motif de tendresse, qui, pour nous servir des termes de l'original, est bien cruel. C'est la Métempsychose, par laquelle, en épargnant aux enfans par cet acte de barbarie la peine d'entrer dans une vie misérable, il y a lieu de se flater, disent-

(a) *Purchas*, Extraits de Voïages.

(b) *Dapper*, Recueil d'ambassades à la Chine.

(c) *Genese*, Cap. XXX. Peut-être ne faut-il pas prendre cette expression à la rigueur.

ils, que ces petits nouveaux nés passeront fort vite, & à point nommé dans le corps de quelques personnes riches & heureuses.

Il est fort ordinaire que celui qui recherche une fille, & qui l'obtient, donne au pere de la fille une somme d'argent selon ses moiens. (a) Dapper croit que cette coutume a donné lieu aux Voïageurs de débiter, que les Chinois achetoient leurs femmes. Il avoue pourtant qu'on ne livre pas la fille sans avoir l'argent. Quoiqu'il en soit, le pere de la fille est aussi tenu de lui donner une espèce de dot, comme des meubles & ce qu'il faut pour le ménage, de l'argent selon son pouvoir, quelques filles pour la servir; ce qui fait une espèce d'équivalent de l'argent que le galant a donné au pere. Après tous ces préliminaires, qu'on peut appeler des fiançailles, le futur Epoux envoie quelques présens, des bijoux & autres choses à sa maîtresse. Elle donne son nom. Les Astrologues cherchent dans les secrets de leur art le jour convenable à la nôce. La veille des nôces, on porte solennellement & en plein jour tout ce que la mariée reçoit de la maison paternelle. Enfin le jour même de la nôce, l'Epoux va à la rencontre de son Epouse, que l'on porte dans une espèce de litière. Dans quelques Provinces Méridionales, l'Epoux envoie le soir à son Epouse une chaise qui s'ouvre par dehors. Cette chaise est suivie des parens & des amis, tous armés de lanternes & de flambeaux. Dans toutes ces cérémonies il est assez singulier (b) qu'après la séparation de la mariée & de sa mere, on enferme la première dans la chaise, dont on prend la clef que l'on envoie à la mere du marié. Lorsque la mariée est arrivée au logis de son futur Epoux, cette mere ouvre la chaise, & présente la fille à son fils. (c) Dapper rapporte encore, que d'aussi loin que les Prêtres voient venir la mariée, ils lui montrent des demi-Lunes d'or, qui sont des présens qu'ils lui font, & qu'ils accompagnent d'un formulaire de bénédictions, qui se réduit à peu près à souhaiter que son amour ne change pas comme la Lune. Les Chinois ajoutent beaucoup de foi à ces bagatelles, & se persuadent qu'en les gardant, ils peuvent fixer leurs femmes. Ils sont heureux de le croire ainsi. Après cela les deux conjoints se présentent dans une Pagode devant les images de leurs Ancêtres, & leur rendent quelques hommages religieux, d'où ils passent dans une sale, pour rendre l'un & l'autre à leurs peres, ceux auxquels les devoirs du sang les obligent. Ensuite la nouvelle Mariée est conduite par sa belle-mere & ses domestiques à l'appartement qui lui a été destiné, pour y vivre hors des atteintes de tout autre homme que de son mari. Pour se délasser dans cette retraite on lui laisse, dit le Compilateur Hollandois, le plaisir de s'amuser avec des petits chiens & des oiseaux. A juger par le récit des Voïageurs, les Chinois font pratiquer exactement à leurs femmes toutes les maximes (d) qu'Arnolphe dictoit à Agnès dans *Molière*: mais si les passions parlent & agissent par tout de même, il ne faut pas douter que la jalousie des Chinois en prenant les précautions d'Arnolphe, ne soit dupée par les Agnès de leur Pais. On rapporte dans les Relations diverses autres particularités de ces Cérémonies Nuptiales: mais comme l'une y contredit souvent l'autre, nous nous contenterons d'avoir rapporté ce qui se trouve de plus remarquable dans ces coutumes, sans nous amuser à concilier les contradictions que les Voïageurs ont causées, en confondant souvent les usages de différentes Provinces.

On assure que l'Empereur de la *Chine* fait examiner à toute rigueur, & par des vieilles Matrones que l'âge a rendu expertes, celle qu'il veut choisir pour en faire son Epouse. Il ne suffit pas qu'elle soit très-jeune, vertueuse, spirituelle, extérieurement parfaite de corps. Les vieilles examinatrices vérifient ce qu'il y a de plus caché; ne laissent échapper ni tache, ni sein. Après un inventaire exact des perfections ou des défauts de la jeune fille, elles la font encore courir à perte d'haleine, pour mieux s'assurer de la bonne ou de la mauvaise odeur de sa sueur; & l'on peut croire que cette sueur doit être au moins d'une odeur passable, pour pouvoir parvenir à la fin de devenir femme du Monarque.

(e) La manière de donner un Epoux à une Princesse du sang Royal n'est pas moins singulière. Quand il s'agit de la marier, on choisit une douzaine de jeunes hommes de l'âge de dix-huit à vingt-ans, & qui avec les qualités qui accompagnent naturellement cet âge, paroissent encore d'une vigueur à toute épreuve. On les conduit au Palais, dans un lieu où la Princesse, qui est cachée, peut les voir & les examiner

(a) *Ambassades*, &c. ubi sup.

(b) *Dapper*, ubi sup.

(c) *Ambassades*, &c. ubi sup.

(d) *Molière* dans *l'Ecole des femmes*.

(e) *Dapper*, ubi sup.

à l'oisir sans être vne, ni déconcertée dans son examen. Elle en choisit deux qu'elle fait présenter à l'Empereur ; & S. M. a la bonté d'en nommer un des deux pour être son gendre. C'est donc en ce Pais-là, qu'un jeune homme taillé d'une certaine manière, & dont l'air & la physionomie marquent des facultés peu communes, peut s'entretenir dans les plus hautes espérances. On ne nous dit pas si les Dames Romaines, *excellentes connoissantes*, selon *Pétrone & Juvenal*, se donnoient aussi la liberté d'examiner la carrure & la physionomie de leurs galans, ou si elles avoient trouvé quelque moien qui pût suppléer à l'usage établi pour les Princesses Chinoises. Nous sçavons en gros que les Romaines choisissoient bien, & qu'elles paioient encore mieux. (a) Les testamens & les legs s'acquéroient à ce prix-là ; mais à tout prendre, le droit des Princesses Chinoises ne sçauroit bien se comparer à ce que les Romains pratiquoient ; chacun a ses usages particuliers.

« Les Chinois, dit-on aussi, (b) ne peuvent se marier dans le tems qu'ils portent le deuil de leurs peres & de leurs meres ; & quand un deuil imprévu survient, ce deuil rompt toute sorte d'engagement : en sorte qu'un homme fiancé, qui perd pere ou mere, ne peut épouser sa fiancée qu'après que le deuil est fini. Ce deuil est cause que souvent après que le corps du défunt a été inhumé, ce qui ne se fait que plusieurs mois (& quelquefois bien plus long-tems) après le deuil, les parens du fiancé donnent à la fille par écrit une entière liberté de se marier avec un autre. Ordinairement les parens de la fille ne prennent point de nouveaux engagements, que le tems du deuil ne soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour une lettre au jeune homme, & l'invitent à reprendre ses premières chaînes. S'il refuse la proposition, la fille reste libre ; & cette Loi oblige également les deux Sexes. La bienfiance va si loin, que l'on ne peut même se marier sans crime, lorsqu'on a quelque proche parent en prison ; & qui viole cette Loi, est puni comme on punit un enfant dénaturé ».

Il est permis aux Veuves de se remarier. (c) Cependant des femmes d'honneur, quelques jeunes & fraîches qu'elles soient, n'osent guères passer aux secondes nocces. Pour témoignage de leur vertu, elles doivent vivre dans la retraite chez leur beau-pere, & sous le joug du célibat. Triste point d'honneur, qui étouffe la voix & les sentimens de la nature dans une veuve toute pleine de bonne volonté pour elle ! On dit encore, qu'il est rare qu'une fille épouse un veuf. Le Pere *d'Entrecolles* dit positivement (d) « que c'est la coutume que les Veuves, quand elles sont de qualité, passent le reste de leurs jours dans le veuvage ; & c'est une marque du respect qu'elles conservent pour la mémoire de leur mari défunt. Il n'en est pas de même des personnes d'une condition médiocre. Les parens, qui veulent retirer une partie de l'argent qu'elle a couté au premier mari, la forcent malgré elle de se remarier. Souvent même le mari est arrêté, & l'argent livré, sans qu'elle en ait la moindre connoissance. Si elle a une fille, & qu'elle soit encore à la mamelle, elle entre dans le marché de la mere. Il n'y a qu'un moien pour une Veuve de se délivrer de cette oppression ; c'est qu'elle ait de quoi subsister, & qu'elle se fasse *Bonzesse* : mais cette condition est fort décriée, & elle ne peut guères l'embrasser sans se déshonorer ».

En cas d'adultère, il est permis aux maris de répudier leurs femmes, même de les vendre à qui il leur plaît, & d'en acheter d'autres : mais il n'est pas permis de vendre sa femme sans raison ; & si l'on est assez hardi pour cela, l'acheteur & le vendeur sont sévèrement punis, sans que pourtant le premier mari soit obligé de la reprendre.

Un usage singulier, & qui fait une grande exception à cette violente jalousie que l'on attribue aux Chinois, est celui de se marier pour être mari commode. « Il se trouve, dit le P. le Comte, des maris assez complaisans pour permettre à leurs femmes les derniers crimes. Ils se marient même à cette condition ; & ceux qui sont de cette communauté, (car il y en a une à la Chine) n'ont point droit d'empêcher les gens de mauvaise vie de fréquenter leur maison, & d'abuser de la facilité ou de la passion déreglée de leurs femmes ». Le Jésuite ajoute, « que ces familles sont en abomination parmi les Chinois, & qu'elles passent tellement
» pour

(a) *Cum te summovent qui testamenta merentur Notibus, &c.* Juvenal, Sat. I.
(b) *Le Gentil*, Tome II. de ses *Voyages*.

(c) *Dapper*, ubi sup.

(d) Voyez la Lettre au Pere de *Broissia* dans le XIII. *Recueil des Lettres édifiantes & curieuses*.

pour infames, que leurs enfans, quelque mérite & quelque capacité qu'ils aient, ne peuvent jamais aspirer aux degrés, ni entrer dans un aucun emploi honorable.

De l'Education des Enfans.

QUAND une femme grosse approche du terme, elle en va rendre compte à ses Ancêtres, & on lui lit cette Oraison : « Une telle doit accoucher bientôt ; elle vient vous en rendre compte, ô nobles Esprits ! Nous vous prions de l'aider, & de lui donner un heureux accouchement ». Deux mois après que l'enfant est venu au monde, l'accouchée retourne à la Pagode avec son enfant ; le présente aux Ancêtres, & les remercie de ce qu'ils l'ont conservé. Au bout de l'année on retourne à ces Ancêtres, pour leur demander qu'ils le fassent croître.

(a) Lorsque l'enfant est en état de passer dans les mains des Maîtres, celui qui doit prendre soin de ses études lui change son nom, & lui en donne un qu'il porte seulement à l'école, & parmi ses condisciples. A l'âge de quinze ans, on lui donne le bonnet ou le chapeau. Cette cérémonie met l'enfant au rang des hommes, comme chez les anciens Romains la robe virile. Le Rituel des Chinois ordonne une prière pour ce jeune homme, par laquelle il demande à ses Ancêtres, qu'ils le défendent, qu'ils l'assistent dans ses besoins, & qu'ils le conduisent à l'âge d'homme parfait. On récite une semblable prière pour une fille qui est devenue nubile, & pour celle qui est à la veille de passer de l'état de fille à celui de femme. De même le jeune homme, qui va faire sa première expédition sur les terres de l'Hymen, est recommandé aux Ancêtres par une prière convenable. (b) Un homme de considération lui change une seconde fois son nom ; & c'est par ce nom que tout le monde doit l'appeler, excepté ses domestiques & ses inférieurs. Enfin quand un homme est parvenu à l'âge mûr, on lui donne un troisième nom, qui est le plus honorable de tous. C'est le *grand nom* : chacun l'appelle de ce nom, excepté ses parens & ceux qui sont plus âgés que lui, qui ont le privilège de le nommer par le second de ses noms. Quand quelqu'un se fait d'une Secte, celui qui reçoit sa profession, & qui est comme son parein, lui donne le nom *Religieux*. Voilà qui suffit pour les noms.

L'éducation des enfans, & la soumission qu'ils doivent à leurs parens a quelque chose de plus intéressant.

« Le premier principe de la Morale Chinoise, (c) dit le P. le Comte, recommande aux enfans un amour, une complaisance, un respect pour les peres, que ni le mauvais traitement, ni l'âge avancé, ni le rang supérieur qu'on pourroit avoir acquis, ne puissent jamais altérer. Il n'y a point de soumission, point d'obéissance que les parens ne puissent exiger de leurs enfans. Ces enfans sont obligés de les nourrir toute leur vie, & après leur mort de les pleurer continuellement. Ils se prosternent mille fois devant leurs corps ; ils leur offrent des viandes, comme s'ils étoient en vie ; ils les enterront avec une pompe & des dépenses excessives ; ils vont régulièrement verser des larmes sur leurs tombeaux ; ils honorent leurs bleaux par des offrandes. Les Rois mêmes ne se dispensent point de ce devoir ; & si un pere est honoré comme une Divinité après sa mort, il est obéi comme un Roi durant sa vie dans sa famille, qu'il gouverne avec un pouvoir despotique, maître absolu non-seulement de ses biens, mais encore de ses Concubines & de ses enfans, dont il dispose avec une entière liberté. Si un pere accuse son fils de quelque faute devant le Mandarin, il n'a pas besoin d'autre preuve. On suppose toujours qu'il a raison, & qu'un enfant est coupable dès qu'un pere n'est pas content ». Cette autorité excessive peut donner lieu quelquefois à des actions inhumaines. Les Chinois la justifient en disant, que personne ne connoit mieux un enfant que celui qui lui a donné la vie, qui l'a formé, qui l'a élevé. Le commencement du raisonnement est faux. C'est comme un coup de hazard qui crée le corps ; c'est un secret impénétrable. (d) Comment un pere connoitroit-il l'ame, qu'une

(a) Purchas, Extraits de Voyages.

(b) Purchas, Ibid.

(c) Le P. le Comte, Mémoires de la Chine, Tome II.

(d) L'Auteur Hollandois paroît dans sa réflexion confondre une connoissance morale,

avec une connoissance physique, de laquelle il ne s'agit nullement dans le raisonnement des Chinois ; & il fera toujours vrai de dire, qu'un pere, & ceux qui ont pris soin de l'éducation d'un enfant, doivent mieux le connoître que les Etrangers.

* M m m m m

main supérieure conduit & établit dans ce corps ? Ils supposent encore, que la tendresse paternelle ne permettra jamais de condamner un enfant, ni de le traiter avec dureté, s'il ne le mérite. Si on leur allégué l'antipathie qu'on voit à des pères & à des mères pour leurs enfans, ils disent qu'un enfant doit se les réconcilier par la complaisance, par la douceur & par des services réitérés. » Après tout, disent-ils encore, il n'est point d'antipathie qui puisse arracher tout à fait l'amour paternel du cœur d'un homme, si elle n'est irritée par la révolte ou par une conduite déréglée ».

(a) Lorsqu'un enfant se rebelle contre son père, par des injures ou autrement, ou si même il porte le crime jusqu'au parricide, la Province ou ce crime a été commis, en est alarmée. L'Empire lui-même devient le Juge du coupable. » On dépose les Mandarins de la Ville, qui ont si mal instruit cet enfant dénaturé. » On châtie sévèrement ses proches, pour avoir été si négligens à le reprendre ; car on suppose qu'un si méchant naturel s'étoit déjà manifesté en d'autres occasions. Il n'est point d'assez grand supplice, pour punir ce parricide. On le coupe en mille pièces ; on le brûle ; on détruit sa maison jusqu'aux fondemens ; on renverse celles de ses voisins ; & on dresse par tout des monumens, pour conserver la mémoire de cet horrible excès ». Chez les anciens Romains le supplice du parricide étoit des plus extraordinaires. On le faisoit enfermer dans un sac avec divers animaux, qui étoient une espèce de symbole de son crime ; par exemple, la vipère, qui à ce qu'on rapporte, tue sa mère en venant au monde. Enfermé ainsi on le jetoit dans la mer ; & de cette manière on le privoit tout à coup de la lumière & des biens de la nature, dont son père & sa mère lui avoient donné la faculté de jouir, en lui donnant la naissance. Il paroît par les anciens Auteurs, que ce genre de supplice n'a pas été toujours pratiqué de la même manière. Du tems du Jurisconsulte *Paul*, qui vivoit sous l'Empereur *Antonin*, on brûloit vif le parricide, & on l'exposoit aux bêtes féroces. Nous remarquons en passant, que la peine du *sic de cuir* (*Cullens*) dans lequel on enfermoit le parricide pour le jeter dans la mer, est encore en usage en Espagne. Ailleurs on le rompt vif.

Les Chinois mettent au rang des malheurs, d'être privé d'enfans ; car, disent-ils, *Qui nous aidera dans nos besoins ? Qui prendra soin de nous dans notre vieillesse ? & nous rendra les derniers devoirs après notre mort ? Les Etrangers ne nous assisteront pas comme des enfans qui nous appartiennent.*

Il seroit inutile de s'étendre sur le respect que les Chinois doivent à tous leurs Supérieurs, comme le Peuple aux (b) Mandarins, les domestiques aux maîtres, les disciples à leurs Précepteurs, &c. Les égards que les égaux ont les uns pour les autres, ne sont pas moins remarquables. C'est la suite d'un principe de leur Morale, qu'il importe infiniment d'entretenir parmi les Peuples la civilité, la modestie, & une politesse qui soit capable de leur inspirer la douceur. Ils croient que la férocité trouble les Etats ; que les personnes emportées qui ne ménagent, qui ne respectent personne, sont portées à la révolte, & qu'au contraire ceux qui savent souffrir, étouffer, dissimuler un ressentiment, avoir égard, à la subordination que l'âge, la qualité, le mérite ont établie, ne sortent jamais de leur devoir qu'avec une espèce de violence. (c) Tous ces raisonnemens ne sont pas exactement justes. Outre que les déguisemens & une dissimulation criminelle sont souvent les suites de ces égards, & qu'il s'en voit des exemples dans l'Histoire de la Chine, comme dans toutes les Histoires du Monde, il y a des Peuples brusques & fiers, incapables d'égard pour la subordination, qui sont peu de cas de cette affabilité si capable de toucher les cœurs, & dont l'origine est souvent due à une délicatesse de sentimens peu commune : il y a, dis-je, des Peuples de ce caractère, qui cependant vivent fort tranquillement, sans exciter des brouilleries, & sans inquiéter personne, en un mot sans s'émouvoir, que lorsqu'il paroît qu'on en veut à leur bourse, ou à

(a) Le P. *le Conte*, ubi sup. On voit dans l'*Exode*, Ch. 21. que par les Loix de *Mojse*, non-seulement on faisoit mourir le parricide, mais même celui qui frappoit son père ou sa mère, ou qui les maudissoit.

(b) Voyez le P. *le Conte*, Mémoires de la Chine, Tome II. La description que cet Auteur donne des honneurs que le Peuple rend

aux *Mandarins*, est assez plaisante.

(c) On ne doit pas trop insister sur les objections que l'on fait ici. Il y a d'ailleurs une extrême différence entre la politesse Chinoise & celle de nos François, dont les manières libres & aises ne vont gueres sans l'affabilité ; au lieu que la politesse Chinoise est représentée comme extrêmement gênante.

leur liberté. Il y en a d'autres, à qui la politesse & l'affabilité font presque naturelles, & qui souvent ménagent leurs inférieurs avec autant de civilité, que s'ils étoient leurs égaux. Cependant on sçait assez combien ils sont inconstans dans leurs égards, même envers leurs Supérieurs. Si comme les Insulaires leurs voisins, ils ne font pas des cabales contre le Gouvernement, au moins se consolent-ils, en distillant leur humeur peu endurente dans des Vandevilles & des Chan-

« Nous allons finir ce détail, qui concerne l'éducation & la politesse, par quelques particularités prises du P. le Comte. » Dès qu'on destine un enfant aux sciences, « on lui donne un Maître ; & quand cet enfant a fait des progrès considérables, on le présente à un Mandarin ordinaire pour être examiné. S'il a la main bonne, « & qu'il forme bien les caractères, (c'est par cette étude que l'on commence) il est admis parmi ceux qui peuvent s'appliquer à l'intelligence des livres, & aspirer ensuite aux degrés ; ces degrés répondent à ceux de Maître ès Arts, de Bachelier & de Docteur. Comme la fortune des Chinois dépend de leur capacité, toute la vie est employée à l'étude, « & ces études excitent une telle émulation chez les Chinois, qu'on en voit souvent qui (a) se tuent à force d'étudier ; tant est grande cette débauche d'esprit, qui après tout n'est due qu'à une envie excessive de s'avancer dans sa Patrie.

« Les examens sont très-rigoureux. Les principaux Mandarins des Provinces sont les Maîtres ès Arts. La Cour envoie un Commissaire pour assister aux examens des Bacheliers ». En Europe nos Cours ont bien autre chose à faire : elles ne s'embarassent guères d'une *pédanterie* de cette nature. Elles veulent bien ignorer, que ce seroit leur présence qui encourageroit la jeunesse à se perfectionner dans les Sciences. Il faut pourtant rendre justice au bon goût de notre Noblesse. Elle dédaigne si peu l'honneur d'entrer dans une Académie, qu'il en est une chez nous où l'on trouve des Ministres d'Etat, des Prélats & des Ducs & Pairs, qui ont tout le mérite Académique.

« Dès que les Docteurs sont nommés, on les présente à l'Empereur. Il donne aux trois premiers des couronnes de fleurs », comme on en donnoit autrefois aux Poètes en (b) Italie & en Allemagne : mais on ne nous apprend pas que ces derniers *Poète Laureati* en soient jamais devenus plus riches. Le (c) Laurier est à si bon marché, que les Princes veulent bien le donner, sans s'engager à rien davantage. Il n'en est pas ainsi à la Chine. « Un Docteur y est toujours riche, parce qu'il reçoit de ses parens & de ses amis une infinité de présens. Tout le monde espère avec le tems profiter de sa faveur ». Et comme il n'est pas permis à ceux que la Science a conduits aux premières Dignités de se relâcher, ou d'abandonner leurs études, « ils sont obligés très-souvent de comparoître aux examens, où on les châtie sévèrement, s'ils oublient leurs leçons ». Ici la misère étouffe l'esprit. Les études de Collège conduisent les gens tout droit *au petit collet*. L'Abbé fait & dédie des Livres. C'est la grande ressource de nos beaux Esprits. Ils vivent du petit revenu que leur produisent ces études précoces, soutenues de leur préférence. Ils inventent des projets, & les font paier aux Libraires, qui très-souvent ne voient jamais éclorir l'ouvrage. Encore si par égard l'Auteur dédioit quelque fruit indigeste de son esprit à ses dupes ; peut-être se consoleroit-on de la perte de son argent. Mais venons aux Cérémonies funèbres, qui sont en usage à la Chine.

Cérémonies Funèbres des Chinois.

CHEZ ces Peuples le deuil ordinaire est de trois ans ; & pendant ce tems-là on ne peut exercer aucune Charge publique. « Un Mandarin est obligé d'abandonner sa Charge, « & un Ministre d'Etat son emploi, pour se retirer en sa maison, & pour donner tout ce tems à sa douleur. (d) On change d'appartement & de meubles ; on ne doit s'asseoir que sur un petit siège de bois. Les alimens sont grossiers ; on n'use

(a) *Purchas*, Extraits de Voïages.
(b) Cela se pratique encore aujourd'hui, mais assez rarement.

(c) Ménard, qui fit des Vers si bons,
Eut du Laurier pour récompense.
O siècle maudit, quand j'y pense !
On en donna autant aux jansénois.
(d) *Hist. de la Chine*, par le P. Martini.

„ que de légumes. Les habits sont faits d'une toile grossière ; & ils ne couchent „ que dans de méchants lits. Ils se servent même en ce tems-là de paroles & d'ex- „ pressions convenables à leur douleur ". Celle que nous témoignons en cette oc- „ cation n'en approche pas. Mais aussi nous puissions des motifs de consolation dans la Religion ; & c'est ce qui manque aux Chinois, qui n'ont que des doutes & des incertitudes à débiter sur l'état de leurs parens en l'autre monde. Cependant il faut remarquer, que comme tout dégénère en mode chez les Européens, si elle avoit jugé à propos d'établir des usages pareils à ceux des Chinois, il n'y auroit Religion qui tint, nous les aurions suivis fort tranquillement.

Dans le deuil, les Chinois quittent le jaune & le bleu, qui sont chez eux des couleurs gaies, & ne s'habillent que de blanc, couleur destinée de tout tems à la tristesse. Depuis les Princes jusqu'au dernier artisan, nul, au rapport du P. le Comte, n'ose porter des habits d'une autre couleur ; & ordinairement ils se ceignent le corps d'une corde. Le deuil pour les autres parens dure plus ou moins, selon la proximité. En cela les règles Chinoises & les nôtres sont les mêmes. L'usage & la bienfaisance étouffent les véritables sentimens ; il faut se soumettre à cet usage à la Chine comme en Europe ; mais il arrive enfin, qu'en ce Pays-là, comme en celui-ci, la joie échappe quelquefois. „ Les Chinois, dit le Pere le Comte, affectent au „ commencement un air négligé : la douleur paroît peine dans leur extérieur. Dans „ la suite on leur voit reprendre leur air naturel ; & l'on en voit souvent rire, qui „ un moment auparavant pleuroient sur le tombeau de leurs peres ". Rien n'est plus vrai que nous nous devons les uns aux autres ces effets de la bienfaisance, auxquels le cœur prend quelquefois si peu de part. Une preuve de cela est, que ceux même qui censurent le déguisement, se trouvent choqués, lorsqu'ils ne rencontrent pas l'extérieur convenable. A peine un Misantrope oseroit-il demander d'où vient qu'il faut que tout soit égal, & que le noir se porte pendant plusieurs mois pour des personnes dont on ne se soucioit pas, avec autant de régularité, que pour celles que l'on regrettera encore intérieurement plusieurs années après les avoir perdus. Un Philosophe Chinois soutint autrefois, qu'il ne devoit y avoir parmi les hommes qu'un seul amour tellement égal, qu'on n'aimât pas plus son pere & sa mere & ses parens, que tous les autres hommes, qui ne leur devoient céder qu'un certain droit de primauté ; mais les Chinois ont regardé ce sentiment comme une hérésie.

Toutes les Cérémonies de ce Peuple si ponctuel, si régulier dans ses usages, se trouvent dans un Rituel dressé exprès. Nos Ecclésiastiques sçavent par expérience, qu'un long détail de cérémonies est une espèce d'étude. Du moins faudroit-il une mémoire fort étendue pour les retenir, & sur-tout un esprit aussi attentif que celui d'un Géometre. Nous éviterons d'ennuyer nos Lecteurs, en suivant la scrupuleuse exactitude d'un Compilateur à gages. Il faut seulement leur présenter les usages les plus singuliers.

D'abord nous remarquerons un sentiment de reconnaissance, qui fait honneur aux Chinois. (a) Ils fondent le deuil long & douloureux, qu'ils témoignent à leurs peres & meres, sur le soin particulier que ceux-ci sont obligés de prendre pour leurs enfans dans les trois premières années de leur vie. „ C'est pour cela, disent les „ Chinois, que nous employons autant de tems à les pleurer, afin de reconnoître la „ peine & l'embarras que nous leur avons causé dans ce premier tems de notre en- „ fance ”.

Les Chinois, continue le P. Martini, font consister une partie de leur bonheur, à s'assurer d'un bois très-dur, & très-solide pour se faire des cercueils ; & les gens riches achètent pour eux & pour leurs parens des ais d'un bois incorruptible, qui leur coûte jusqu'à deux mille écus. Ils font cette dépense de fort bonne heure, afin d'avoir long-tems chez eux la vue de leur dernière demeure. Ne doutons pas cependant, qu'il n'y ait beaucoup de vanité dans cet usage, & qu'il ne faille le peser au même poids qu'ont mérité les affectations de ceux qui promenoient leur cercueil avec eux, qui faisoient mettre la tête ou le crane d'un mort à leur chevet, ou qui se faisoient annoncer tous les matins qu'ils étoient mortels. A la dépense de la matière il faut ajouter les parfums, les fleurs, les cierges, les étoffes précieuses, les pa-
piers

(a) Histoire de la Chine, par le P. Martini.

piers peints, les joueurs d'Instrumens, les pleureuses, &c. Tous les parens & tous les amis sont aussi invités à venir pleurer autour du cercueil, & à sacrifier aux morts pour lesquels on s'intéresse. Les enfans gardent chez eux des années entières les corps de leurs peres, enfermés dans ces cercueils précieux, qu'on a soin d'enduire d'un vernis durable, afin qu'il ne s'exhale aucune mauvaise odeur de ces cadavres; & c'est pendant ce tems-là qu'on présente à manger & à boire à ses parens, comme s'ils étoient en vie. Il y avoit quelque chose de pareil chez les Grecs & chez les Romains, sur-tout dans (a) les Sacrifices & les Libations que les Grecs faisoient pour évoquer les ames des morts, lorsqu'on vouloit les questionner sur l'avenir, ou leur demander quelqu'autre grace. Mais on doit convenir, que les uns & les autres étoient fort inférieurs aux Chinois dans ces pratiques. Du reste on auroit grand tort de condamner ceux-ci comme coupables d'extravagance, (b) en supposant qu'ils ne croient pas, comme les premiers, l'immortalité de l'ame. L'opinion de la Métémpsychose, & les prières du Rituel Chinois prouvent le contraire. Il est vrai que leurs idées sur cette immortalité sont confuses, comme l'étoient aussi celles de la plupart des anciens Païens.

Dans le moment qu'un agonisant expire, un parent ou un ami prend la robe du mourant; monte sur le toit de la maison; & se tournant vers le Nord, appelle trois fois à grands cris l'ame du défunt. Ces cris s'adressent au Ciel, à la Terre, & à la moyenne région de l'air. Après cela il replie la robe du défunt, & va se tourner vers le Midi. Ensuite il déplie cette robe, & l'étend sur le mort, qui reste trois jours en cet état, pour attendre que son ame soit de retour. Les mêmes choses se pratiquent hors de la Ville pour un mort qui a été tué. Passons à un autre usage.

(c) Quand un Chinois est mort, la coutume veut qu'on dresse un autel dans un des appartemens de la maison, qui d'ordinaire est tendu de blanc. On met une image du défunt sur cet autel, avec tous les ornemens dont nous venons de parler, & le corps est derrière dans son cercueil. Tous ceux qui viennent pour témoigner leur affliction, ou faire les complimens de condoléance, font quatre génuflexions devant cette image, se prosternent & même baillent la tête jusqu'à terre; mais avant ces hommages, ils lui offrent des parfums. C'est la Cérémonie que les Chinois nomment *Tiao*. Les enfans du défunt, s'il en a, sont à côté du cercueil en habits de deuil; ses femmes & ses parentes pleurent avec les pleureuses derrière un rideau qui les cache. N'oublions pas que, selon les Rituels Chinois, dès qu'on a mis le corps du défunt dans le cercueil, il faut lui mettre dans la bouche du blé, & du ris, même de l'or & de l'argent, selon que la condition du mort peut le permettre. On met aussi dans de petits sacs, aux quatre coins du cercueil, des ongles & des ciseaux pour les couper. Avant que les Tartares eussent ordonné expressément aux Chinois de se couper les cheveux, ils en mettoient auprès de leurs morts avec des peignes. On trouve au contraire que quelques Peuples de l'Antiquité rasoient leurs morts; & peut-être cet usage n'étoit-il pas moins (d) bizarre que l'usage des Chinois. Rien ne se rapporte mieux à ce dernier, que la pratique funèbre dont il est parlé dans *Homère*. (e) Ceux qui s'intéressent pour un mort, se rasoient la tête, & couvroient ce mort de leurs cheveux; (f) souvent même on lui faisoit un sacrifice de sa chevelure. Nous nous garderons bien de presser la comparaison de ces deux coutumes.

Le jour des funérailles, tous les parens & tous les amis s'assemblent, comme en Europe, dans la maison du mort en habits de deuil. Ils forment tous ensemble avec les Prêtres, &c. le Convoi funèbre. On y voit des images d'hommes, de femmes, d'Eléphants, de Tigres, &c. Tout cela doit être brûlé pour le mort. Les Prêtres, & ceux qui sont gagés pour réciter des prières en faveur du défunt, ou à son honneur, marchent ensuite. (g) A la tête paroissent des gens, qui portent sur les épaules

(a) Voyez ce qu'a recueilli *Feihus* sur cette matière. *Antiquit. Homer.* L. 1.

(b) Voyez les *Dissertations de l'Abbé Renaudot sur les Sciences des Chinois*, à la suite des *Anciennes Relations des Indes*.

(c) Tiré de *Dapper* & autres.

Tome V

(d) Il pouvoit être fondé sur la propriété. L'expérience a appris, que la barbe, les ongles & les cheveux croissent aux morts.

(e) *Iliade d'Homère*, L. 23.

(f) *Feih. Antiquit. Homer.* Lib. 1.

(g) *Dapper, Recueil d'Ambassadeurs*.

les des encensoirs de cuivre raisonnablement grands, puisqu'ils les portent de cette manière. Les enfans du mort suivent immédiatement son cercueil. Ils marchent à pied, appuyés sur un bâton ; ce qui est une marque de tristesse, du moins une marque extérieure. Il ne faut pas s'imaginer que le cœur soit toujours & sans exception de concert avec l'appareil du deuil. Ces hommes étant revêtus de la même humanité que nous, le sont aussi des mêmes passions. Tel a perdu son père, qui enterre sa douleur avec lui ; mais nous avons déjà cité un Jésuite habile & éclairé sur l'hyprocrisie de la tristesse Chinoise. Après les enfans viennent les femmes dans une chaise convertie, & les parentes du défunt. Beaucoup de Cérémonies accompagnent cette marche. Nous remarquerons seulement, qu'elle se fait au bruit des Tymboles, des Tambours, des Flutes, & de quelques autres Instrumens. Lorsqu'on a avancé environ une trentaine de pas, on y jette une certaine quantité de terre rouge ; on ne nous apprend pas la raison de cet usage.

Chaque famille a son Tombeau particulier sur une colline, ou tout auprès. Ces Tombeaux sont ornés de figures, & d'ornemens semblables à ce que l'on porte aux convois. Ils ont aussi comme nous, l'usage des Inscriptions & des Epitaphes. C'est sur ces Tombeaux que l'on s'assemble tous les ans au mois de (a) Mai, & que l'on sacrifie aux défunts, après avoir arraché les herbes & les broussailles qui environnent le Tombeau. C'est-là un de ces cultes, qu'une partie des Millionnaires a représenté comme purement civils, & l'autre comme idolâtres & superstitieux. Quoiqu'il en soit, dans ces mêmes lieux, ou sont les Tombeaux, les Chinois offrent des sacrifices à certains Esprits particuliers, qu'ils croient dominer dans les Cieux. Ils leur rendent grâces, pour les bienfaits dont les morts de ces Sépulchres leur sont redevables, & les prient de continuer à les assister. Selon le Rituel Chinois, ces sacrifices, & ceux que l'on fait aux parens morts, ne peuvent être offerts que par les enfans légitimes.

(b) Le terrain des Sépulchres est fort cher. Il l'est aussi en Europe ; sans parler de l'attirail de nos Cérémonies funébres, par lesquelles souvent, sous prétexte d'honorer les morts, les vivans contentent leur vanité. Les Chinois font bâtir des maisons auprès de leurs tombes ; & ces maisons sont ordinairement ornées de Cyprès. Tout cela coûteroit moins, si quelque Bonze ou quelque Devin n'en faisoit monter la valeur à sa fantaisie. Lorsqu'un personnage de ce poids s'est avisé de trouver le terrain heureux, il n'y a plus de prix. Quoique généralement on donne, comme chez nous, des cercueils aux morts, il y a des Provinces où on les brûle. Les pauvres les brûlent aussi, faute de moyens pour acheter des cercueils. Cependant on leur accorde des emetières où ils sont ensevelis comme chez nous & chez les anciens Romains, sans aucune distinction. Les Eunuques enchérissent, à ce qu'on assure, sur tous les autres Chinois ; ils font des dépenses excessives en bois rare & précieux ; & leurs Tombeaux sont des Palais souterrains.

Finissons par quelques usages qui ne doivent pas être oubliés. (c) Quelquefois les parens du mourant le font porter, avant qu'il achève d'expirer, dans une Sale, qui est apparemment le lieu que des (d) Ecrivains ont nommé *Salé des Ancêtres*. *Purshas* rapporte sur la foi des Auteurs dont il fait l'extrait, que quand un malade est abandonné, on lui présente l'image du Diable, tenant le Soleil dans sa main droite & un poignard dans la gauche ; on l'exhorte à fixer ses regards sur cette image, afin qu'il se puisse faire un fidèle ami du Diable dans l'autre monde. Une autre coutume, qui peut-être n'est pas générale, est qu'à la mort d'un père, le fils aîné doit ôter son bonnet, se présenter les cheveux épars devant ce père agonisant, déchirer les rideaux ou les couvertures du lit, & en jeter les lambeaux sur le défunt.

Les femmes lavent les corps des femmes, & les hommes ceux des hommes. Après cette ablution, on enveloppe le mort dans de la toile de coton, ou dans une pièce d'étoffe de soie. Auprès du mort ont mis ou les marques de sa dignité, ou

(a) *Eclaircissement sur les honneurs rendus à Confucius, &c.*, à la suite de l'*Histoire de l'Edit*, &c. par le P. le Gobien.

(b) *Dapper, Recueil d'Ambassades, &c.*

(c) *Dapper*, ubi sup.

(d) Le P. le Gobien, *Eclaircissement, &c.* à la suite de l'*Hist. de l'Edit de l'Empereur de la Chine*.

de cette
archeuz
ins une
fuy ex-
la mè-
n pere,
& éclai-
femmes
nies ac-
ou bruit
Lof-
e quan-

s. Ces
ete aux
C'est
que l'on
onnet
repré-
noqu'il
nt des
x. Ils
ur font
ois, ces
te par

is par-
réexte
tir des
le Gy-
faifoit
rifé de
donne,
on les
s cer-
e chez
niques
lépen-
s fou-

quefois
Sale,
cêtres.
malade
droite
, afin
outu-
t ôter
l'échi-
le dé-

mmes.
s tue
é, ou

s, &c.
leur de

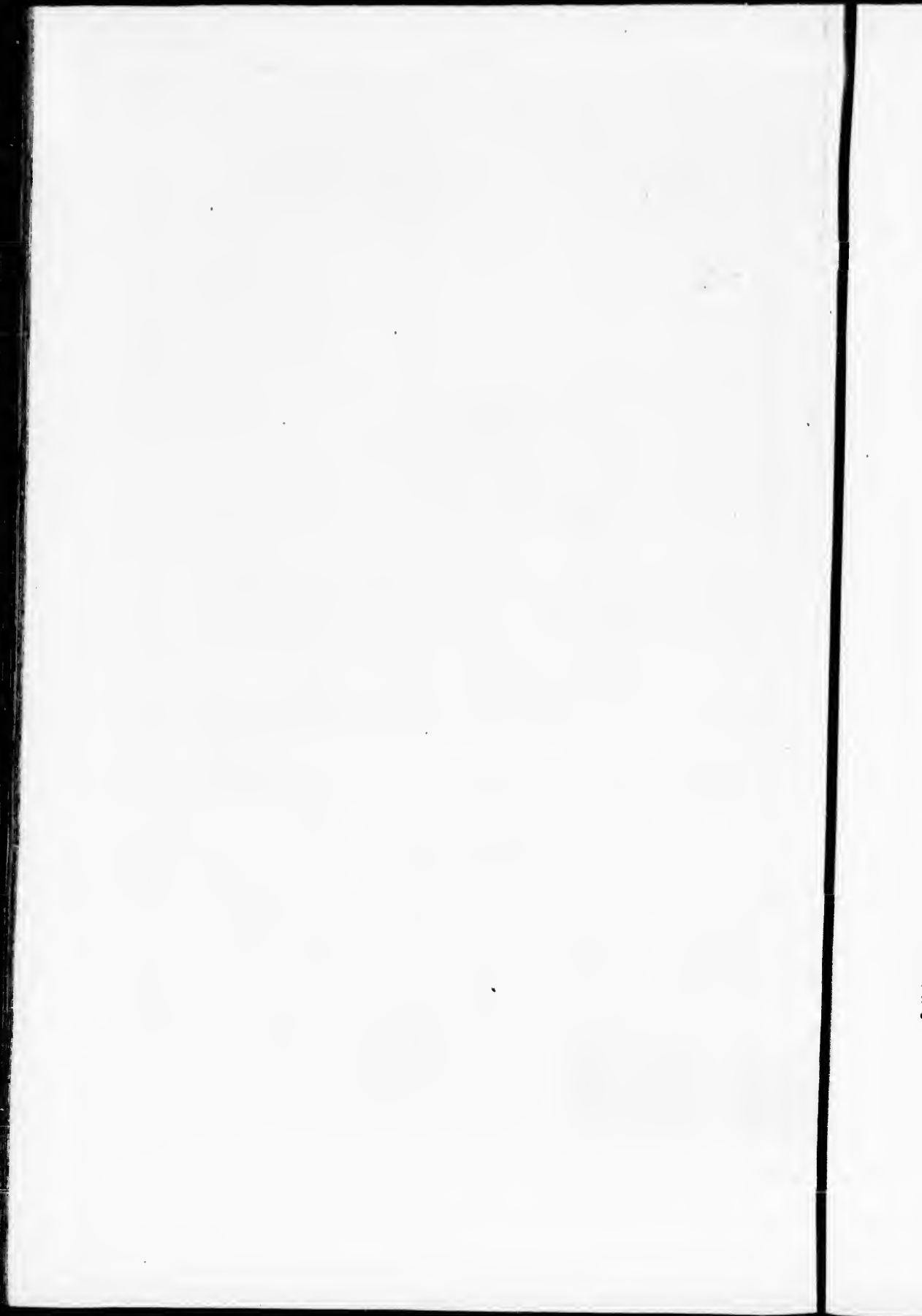


B. Ponce 1846 dessin 1846

CONVOI FUNEBRE d'un GRAND



RE d'un GRAND de la CHINE.



celles de son mérite & de ses progrès dans les Arts & les Sciences. Les enfans, ou à leur défaut les plus proches parens du mort, font annoncer son décès aux autres, en termes pleins de tristesse & d'estime : alors commencent les visites de deuil, que l'on doit faire comme en Europe, en habits convenables à la circonstance. Aux approches de ces visites, qui, chez les Grands, sont annoncées aux parentes & aux pleureuses (a) par un ou deux coups de tambour, toutes ces femmes font par leurs pleurs & par leurs gémissemens une espèce de concert funèbre. Nous avons déjà parlé des Sacrifices, ou, pour mieux dire, des offrandes pour les morts. Après cela on conduit les gens dans une autre Sale, où on leur présente du thé & des confitures. Ceux qui le peuvent font un festin funèbre, après que le corps a été mis dans la terre.

Purchas rapporte qu'on plante un Pin auprès du Tombeau, & que ce Pin est sacré. C'est par-là que nous finissons ce qui regarde la Religion des Chinois ; & nous renvoyons le Lecteur curieux à la grande Histoire du Pere du Halde, où il trouvera quelques détails, que la crainte d'être trop longs nous a obligés de supprimer.

CHAPITRE IX.

Religion de l'Île Formosa.

NOUS joignons ici l'Histoire de la Religion, & des Cérémonies des Habitans de l'Île *Formosa*, comme étant fort voisins de la Chine. Le Protestant prétendu converti à la Religion Protestante, & qui se dit Japonois d'origine, mais qui dans le fond n'est qu'un imposteur, rapporte ce qui suit dans sa Description, ou plutôt dans son Roman de l'Île *Formosa*. La Religion des Formosans leur a été révélée par le Dieu même qu'ils adorent, si nous en croions le Livre qu'ils nomment *Terre choisie*. C'est un Livre que les Formosans ont en grand de vénération, & qui contient la révélation sur laquelle est fondé le culte Religieux, qui est en usage dans leur País. Il y a environ neuf cens ans, que les Habitans de l'Île *Formosa* ne connoissoient point d'autres Dieux que le Soleil & la Lune, qu'ils regardoient comme des Divinités Suprêmes, s'imaginant que les Etoiles n'étoient que des demi-Dieux, ou des Divinités inférieures. Tout leur culte se réduisoit à l'adoration de ces Astres le matin & le soir, auxquels ils offroient des Sacrifices d'animaux de toutes les espèces. Telle en effet a été la première Religion de tous les Peuples Idolâtres, comme l'Auteur de la nouvelle Mythologie (b) le prouve dans un grand détail. Dans la suite, deux Philosophes qui vivoient alors, s'écrierent en Prophètes, & annoncerent une nouvelle Loi à ces Idolâtres. Cette nouvelle Loi fut révélée aux deux Prophètes dans un Désert par le nouveau Dieu, qui même y apparut fréquemment à ces deux Prophètes, afin de les instruire à fond du culte qu'il vouloit établir chez les *Formosans*. Après ces révélations les deux Prophètes choisirent un jour solennel, pour annoncer le nouveau culte aux Insulaires. Ils leur parlerent du haut d'une colline, d'où ils pouvoient être entendus du Peuple. La bizarrerie de leur habillement, leur air sauvage & défait, & la force de leurs discours émurent le Peuple. On les écouta tranquillement jusqu'à la proposition qu'ils firent, de bâtir un Temple au nouveau Dieu, d'y dresser un Tabernacle, & dans ce Tabernacle un Autel, sur lequel il falloit brûler les cœurs de vingt-mille enfans de l'âge de neuf ans & audessous. Cette proposition souleva le Peuple contre ces deux fourbes, & peu s'en fallut qu'ils ne fussent assommés. Ils se retirèrent en menaçant cette Populace assemblée, qu'elle se repentiroit de sa défobéissance. L'effet suivit les menaces. Accablés des foudres du Ciel, ils eurent recours aux prétendus Prophètes, qui s'engagerent de prier leur Dieu pour le salut des *Formosans*. C'est ainsi que la

(a) Ces tambours sont à l'entrée de la Sale.

(b) *Myth. expliquée par l'Hijl.* Tom. I.

réconciliation du Peuple avec le Dieu se fit. Un des Prophètes en donna la nouvelle au Peuple, qui dans l'excès de sa joie le nomma *Pfalmanasfar*, Auteur de Paix. Ce nom, qui resta à l'Impoſteur, fut ſi vénérable dans la ſuite, qu'il devint un des noms le plus en uſage chez les Formoſans. Il étoit important de nous avertir de cela, pour juſtifier la raiſon pourquoi l'Auteur du Roman de *Formoſa* s'appelle *Pfalmanasfar*. Au reſte il n'eſt pas néceſſaire d'avertir, qu'on a tiſſu dans ce Roman pluſieurs circonſtances de l'Histoire de *Moïſe*, & qu'on y remarque (a) des noms Hébreux ſont peu déguifés. Le Tabernacle, l'Autel, les Fêtes du Dieu des Formoſans ne manquent pas non plus de conformité avec les Cérémonies Judaïques.

Laiſſons cet Impoſteur, & ſa Deſcription Romaneſque, qui a trouvé de l'autorité parmi des gens à qui tout eſt bon, (b) pourvu que le parti qu'ils hauſſent y ſoit maltraité. (c) Un Voïageur, qui paroît allez veridique, & qui a demeuré quelque tems à Formoſa, dit que ces Idolâtres adorent pluſieurs Dieux, entre leſquels il y en a deux principaux, dont l'un habite vers le Midi & l'autre vers l'Orient. Celui du Midi prend ſoin des hommes; celui de l'Orient des femmes, & ce dernier eſt auſſi de leur Sexe. Un autre Dieu habite du côté du Nord. Il eſt méchant. Deux autres Divinités ont ſoin de la guerre & des Guerriers: (d) un autre préſide ſur la maladie & la ſanté. Ils en ont auſſi pour la chafſe, pour les ſemailles, pour les maiſons, &c. Il eſt à remarquer, 1. que la plupart de ces Dieux ſont mariés, comme chez les anciens Païens. 2. Qu'à *Tiavam* que *Dapper* paroît diſtinguer de *Formoſa*, on compte (e) ſoixante & douze Dieux ſervis & adorés par les Chinois qui ſont venus s'y établir. Le premier en ordre de tous ces Dieux eſt le Dieu Créateur de la Nature. On lui ſacrifie une fois l'année un pourceau, dont on conſume la chair & les os avec du Sandal. En général ces Dieux ont été des hommes, & ſont devenus Dieux par leur mérite & par leur ſageſſe: mais quelques-uns d'eux ont toujours été des Genies & des Démons. L'Ecrivain de la *Deſcription de Formoſa* dit, (f) qu'on y adore auſſi le Démon; qu'on y croit que les ames des méchans deviennent des Diables après la mort de leurs corps; que ces ames toutes malſaiſantes qu'elles ſont, ne laiſſent pas d'être honorées par des ſacrifices & par des prières. Le Chef de tous ces Eſprits aériens reconnu mauvais & ennemis jurés du bien, a des Autels & des ſtatues ſur les montagnes. On lui ſacrifie des animaux, & même des victimes humaines.

Le même Ecrivain dit, que les attitudes & les geſtes de ces Inſulaires dans le culte Religieux varient, ſelon les Cérémonies qu'ils y obſervent. Quand on lit publiquement le Livre où ſont contenus les préceptes de leur Religion, ils ont, dit-il, le genou gauche poſé à terre, & le bras droit levé vers le Ciel. Quand on remercie Dieu, ils ſont proſternés le viſage à terre; mais ils ſe tiennent debout, les mains jointes, pendant qu'ils chantent leurs Hymnes. On peut ſ'afſeoir à terre pendant qu'on égorge les victimes: mais quand la chair de ces victimes eſt ſur le feu, on doit ſe tenir debout, les mains jointes, en regardant du côté du Tabernacle. Il parle auſſi d'un Sermon, que les Prêtres ſont publiquement dans les Temples.

Leurs Prêtres; leurs Fêtes &c.

PASSONS au témoignage d'un homme, dont le caractère a dû lui inſpirer l'amour de la vérité. Les femmes ſont les Directrices du culte Religieux: en cela différens des autres Peuples, (g) dit l'Auteur que nous citons; & cela eſt vrai, mais avec des reſtrictions, puifque les Grecs & les Romains avoient des Prêtres & des Prêtrefſes. Celles des *Formoſans* s'appellent *Jubas*. Leur culte conſiſte en invocations

(a) Comme celui de *Zorobabel*.

(b) Voyez les Chap. 33. & ſuiv. de la *Deſcription de Formoſa*.

(c) Voïage de *Rechteren* aux Indes Orientales, dans le *Recueil de Voïages de la Compagnie des Hollandois*, Tome VI.

(d) *Dapper*, Recueil d'Ambaſſades, &c.

(e) *Relation de Wrichi* citée par *Dapper*, ubi ſup.

(f) Ch. 5. & 17.

(g) *Voïage de Rechteren*, ubi ſup. Ce *Rechteren* étoit Miniſtre,

vocations & en Sacrifices. On sacrifie des porcins, du ris grillé, du pinang, des têtes de cerfs ; & on fait des libations aux Dieux, comme dans les autres Païs Idolâtres.

Les Sacrifices sont suivis d'une invocation de la façon d'une des Prêtresses ; & cette prière ressemble à un Sermon, peut-être à cause de la longueur. La Prêtresse crie & s'agit en prêchant. Souvent même elle s'agit si bien, que les yeux lui tournent dans la tête ; elle hurle ; elle tombe à terre, & y reste si fortement attachée, qu'à peine cinq ou six personnes la peuvent lever. On est persuadé que c'est dans ces mouvemens convulsifs, que les Dieux se communiquent à elle. Les Médecins & les connoisseurs en ce qui concerne le Sexe n'ignorent pas, que les femmes ont, par leurs dispositions naturelles, des qualités admirables pour l'Entouffasme & la possession ; aussi il semble qu'on peut chasser les vapeurs qui leur troublent le cerveau par des remèdes naturels. Revenue de son extase, la Prêtresse se relève toute tremblante ; cependant l'assemblée pleure & gémit. Environ une heure après toutes les Prêtresses montent sur le toit de leurs Pagodes ; se plaçant aux deux extrémités du faite, & font de nouvelles prières ; après quoi elles se dépouillent entièrement, & exposant leur nudité aux yeux de leurs Dieux, frappent sur certaines parties de leurs corps. Cette cérémonie est suivie de l'ablution, qui se fait en présence de l'assemblée. Pendant qu'elle dure, les personnes qui la composent boivent jusqu'à s'enivrer.

Le même Auteur, qui parle comme aiant en partie été témoin oculaire de ce qu'il avance, ajoute que ces Prêtresses se mêlent aussi de prédire la bonne & la mauvaise fortune, la pluie & le beau tems ; qu'elles conjurent les Démons ; qu'elles les chassent des lieux où ils ont élu domicile. Comme les Démons se plaisent à inquiéter les hommes, les *Formosans* assurent qu'ils habitent souvent parmi eux. Les Exorcismes des Prêtresses de *Formosa* se font avec beaucoup de bruit ; elles hurlent contre eux ; elles les poursuivent le sabre à la main avec tant d'acharnement, que les Diables, dit-on, sont obligés de se jeter à la Mer au risque de s'y noier. Mais, malgré une guerre si dangereuse, on leur fait pourtant des offrandes ; & ces offrandes bordent ordinairement les chemins.

La position du premier (*a*) *Bambou* d'une maison, surtout d'un Temple, ce qui revient chez nous à la cérémonie de poser une première pierre ; cette position, dis-je, a des cérémonies assez singulières. En coupant le premier *Bambou*, on fait une prière à la Divinité qui préside au Bâtiment. Avant que de commencer ce Bâtiment, on offre du *Pinang* & du *Ris* aux Dieux. On les invite à venir prendre possession de ce nouveau Bâtiment, à le protéger, &c. après cela chacun est obligé de dire en public ce qu'il a songé la nuit précédente ; & celui qui a fait le plus beau songe met le premier la main à l'œuvre. Il présente du *Pinang* & quelque breuvage aux Dieux, en leur demandant qu'ils lui accordent la diligence. Quand le Bâtiment est élevé à une certaine hauteur, le Propriétaire de la maison y fait son entrée, & un Sacrifice pour toute l'assemblée, sans exception. Lorsque l'on est parvenu à couvrir le toit, avant que de le couvrir, quelques femmes pratiquent une sorte de Divination, pour sçavoir si le Bâtiment sera durable. Elles prennent des *Bambous*, les remplissent d'eau, & la font ensuite réjaillir hors de leur bouche. La manière dont cette eau sort, décide de la durée du Bâtiment. La cérémonie finit par une longue débauche, pendant laquelle les assistans s'enivrent à l'honneur des Dieux, (*b*) qui sont même invités à y prendre part par une prière, qui leur demande leur assistance, en leur offrant de quoi boire. Le sacrifice d'un porcineau porte aussi bonheur au nouveau Bâtiment & à son Propriétaire. La tête de la victime que l'on sacrifie, doit être tournée vers l'Orient, à cause du Dieu qui y habite, lequel l'emporte sur les autres Dieux. Cette victime est mise en pièces, après qu'on l'a allomée de telle façon que la tête reste entière. On met de ces pièces sur toutes les choses où l'on prétend attirer la bénédiction des Dieux : sur les coffres, afin qu'ils les remplissent ; sur les épées & sur les boucliers, afin qu'ils leur donnent la vertu de résister à leurs ennemis, &c. A l'égard de la Prêtresse, ses prières & ses peines sont bien païées ; outre cela elle reçoit une por-

(*a*) Sorte de roseau.

tion considérable du Sacrifice, & se conserve toujours la confiance de ces Idolâtres, qui s'imaginent qu'après un tel Sacrifice, le Diable n'oseroit toucher à rien qui leur appartienne.

Leurs Fêtes se réduisent généralement à sacrifier des porceaux, avec d'autant plus de raison, qu'ils en imitent toutes les ordures; à s'enivrer, à compter leurs fonges, leurs débauches, & leurs victoires. Un détail plus particulier ennuieroit & choqueroit le Lecteur. Nous nous contenterons d'une remarque; c'est que ces Infulaires, pour servir leurs Dieux, se mettent en état de pure nature. En certaines Fêtes les hommes sont nus; en d'autres les femmes; & quelquefois hommes & femmes péle mêle. (a) La principale Prêtresse monte au faite de la Pagode; y boit & y verse à boire à ses Dieux; s'y enivre; & se dépouillant ensuite nue devant l'assemblée, couvre l'impudence de cette action d'une raison assez spécieuse, pour avoir été goûtée de quelques Hérétiques du Christianisme. Elle déclare que les enfans des Dieux ne doivent point être revêtus d'habits terrestres. L'ivresse lui suggère en même-tems de quoi faire un long Sermon; & tout cela finit par des contortions, & des discours de Fanatiques. Après cela elle reprend les *habits terrestres*. Les extravagances des (b) *Admites*, qui alloient tous nus, & celles des *Anabaptistes* du seizième siècle rendent croiables les impuretés des Idolâtres de Formosa; d'autant plus que ces Hérétiques prirent naissance dans une Religion, qui prêche uniquement la pureté.

Les Semailles sont précédées d'un Sacrifice aux Dieux qui président sur les grains. Si dans le tems des Semailles on tue quelque bête sauvage, on offre à ces Dieux le foie & le cœur des bêtes tuées.

On est obligé de s'abstenir de diverses choses dans le tems qu'on ensemence les terres, par exemple, de Tabac. C'est encore un point capital de Religion de retenir ses vents. Il y en a beaucoup d'autres, qui n'ont rien de singulier que l'extravagance & la petitesse des objets. Quand les grains sont à demi montés, il n'est plus permis de s'enivrer, ni de manger du sucre, du Pinang, ou de la graisse; & quand la moisson commence, les premiers grains sont mis sur un morceau de terre à l'honneur des Dieux. Lorsque chacun sème ses grains, on sacrifie encore un porceau. La chasse a aussi des cérémonies particulières. Le besoin de vivre a toujours porté les Idolâtres à consacrer les grains & les semailles à des Divinités particulières; & si nous en croions *Saint Augustin*, les Grecs & les Romains en avoient pour ce seul objet un grand nombre, dont il nous a conservé les noms dans son admirable ouvrage de la Cité de Dieu.

Les Formosans ont un tems d'abstinence, qu'ils prétendent leur avoir été prescrit par un certain homme, qui, après avoir souffert long-tems les insultes que ses Compatriotes lui faisoient, à cause de quelques difformités naturelles, pria les Dieux de le recevoir dans le Ciel, la première fois qu'il lui arriveroit d'être insulté. Sa prière fut exaucée. Il y a apparence que les Dieux le revêtirent d'un Emploi, qui pouvoit le rendre redoutable sur la terre; car il descendit peu de tems après à Formosa, & pour se venger des mépris du Peuple, il lui apporta vingt-sept Articles, dont est composé ce que les Formosans appellent *Kanchang*. Le Législateur vindicatif les menaça d'être châtiés rigoureusement, s'il leur arrivoit de négliger quelqu'un des Articles. Pendant ce *Kanchang*, il est défendu aux Formosans de bâtir des maisons, de vendre des peaux, de se marier, d'avoir commerce avec une femme, pas même avec une femme légitime, de semer, de forger des armes, de faire quelque chose de neuf, de tuer des cochons, de donner un nom à un enfant nouveau né, de se mettre en voiage, quand on n'est jamais sorti de chez soi. Telle est la substance des principaux Articles du *Kanchang*.

Voilà ce que nous fournissent (c) les Voyageurs Hollandois sur la Religion de Formosa. Celui qui a mis en ordre les Mémoires de *Pfalmanazar* sous le nom de *Description de l'Isle Formosa* (d) prétend, que ces Voyageurs ont fait des mœurs &

(a) *Dapper, Recueil d'Ambassades, &c. l'appelle Ibis.*

(b) Hérétiques du 12. siècle.

(c) Ceux de la Collection de *Dapper, & Rechteren.*

(d) *Préface de la Description de Formosa, p. 19.*

des usages des Montagnards de (a) *Touvan*, ceux des véritables Formosans dont ils n'avoient jamais (b) approché. Pour éviter cet inconvénient, le *Japonais* & son Compilateur ont eu soin de dire exactement le contraire de ces Voyageurs. Dans les Mémoires de *Pfilmanazar*, on trouve que le Législateur de son nom établit un grand Prêtre, & des Prêtres qui devoient servir sous ses ordres, comme dans le Judaïsme. Autres conformités avec celui-ci. L'Office de ce Grand Prêtre est de parler à Dieu en secret; les Sacrificateurs inférieurs tuent les animaux destinés aux Sacrifices, les lavent, en font bouillir la chair, &c. Ils lisent publiquement dans les Temples; ils prêchent; ils instruisent; ils veillent au Tabernacle; il leur est permis de se marier, pourvu qu'ils n'aient qu'une femme. On ajoute dans cette Description, que le Législateur établit des Monastères; qu'il donna des règles aux Moines, & leur prescrivit diverses fortes d'habits; qu'il régla la disposition qu'on devoit faire des biens qu'un Moine auroit laissés en mourant; qu'il permit aux Supérieurs d'ordonner Prêtres ceux qu'il croiroit dignes de l'être; qu'il permit aussi les retraites dans les déserts. Ce Législateur établit aussi une espèce de Communion, qui approche beaucoup de celle des Evêques d'Angleterre. Voilà des imitations du Christianisme; en voici une qui n'est pas moins singulière. Elle est d'après ceux qui se détroquent pour passer dans une autre Religion. "On a remarqué, dit-il, que ces Religieux Formosans sont ordinairement assez sages, & s'attachent à la pratique de la vertu: mais quand ils se sont une fois débauchés, & s'abandonnent bien-tôt les Règles & le Couvent, & sont après cela plus adonnés au vice que les autres hommes." Il devoit ajouter, que ces coureurs de Religions sont ordinairement plus dangereux que le reste du genre humain.

Autres Usages; leur Médecine, &c.

LES Formosans (c) n'ont ni Rois, ni Souverains; mais c'est ce que nie *Pfilmanazar*, qui prétend que leur Etat est bien policé. Un autre Auteur cité par *Dapper*, dit que Formosa est partagée en diverses Communautés, qui ont chacune leur Chef. Ils sont toujours en guerre, chaque Village étant ennemi de l'autre. Leurs usages militaires approchent en beaucoup de choses de ceux des Américains: par exemple, ils conservent précieusement, & comme des monumens de leurs victoires, les os & les dépouilles de leurs Ennemis, principalement la tête ou la chevelure. Ils font la guerre par embuscades; ils plantent sur des pieux les têtes de leurs Ennemis, & dansent ensuite autour. Ils choisissent les plus expérimentés & les plus courageux de leurs Guerriers pour Chefs de Guerre & pour Conseillers; ce qui revient aux Anciens Américains.

Avant que d'aller à la guerre on consulte les songes, & on examine le vol de certains oiseaux. Dans ces guerres, ils n'épargnent personne, pas même les femmes & les enfans. Revenus chez eux, ils font pendant quelques nuits consécutives des sacrifices aux Manes de leurs Ennemis; c'est-à-dire, en présence de ces têtes exposées sur des pieux. Ces têtes desséchées & dépouillées de leur chair, sont gardées avec soin dans les maisons; & l'on s'imagine qu'elles y portent & entretiennent la bénédiction. Aussi les prend-on avec soi, quand on s'en retourne à la guerre; & on leur adresse des vœux. Lorsque ces Insulaires sont vaincus, ils font autant de poupées de linge qu'ils ont eu de morts, & les enterrant au lieu de ceux-ci. Une de leurs Prêtresses fait quelques sacrifices pour ces morts, & les prie sur-tout de ne pas prendre parti pour les Ennemis, & de ne pas les déceler à eux. Autrefois les Romains étoient allez fols (d) pour essayer de corrompre, ou même d'enlever par force les Dieux des Peuples avec qui ils étoient en guerre; & l'Histoire nous a conservé la Formule dont ils se servoient pour cela. Voici, au rap-

(a) *Touvan* est une Ile, d'où le trajet à *Formosa* peut se faire à pied vers la pointe Méridionale de cette dernière.

(b) On assure dans la Préface, que les Hollandois n'ont pas la liberté de s'avancer dans

les terres de *Formosa*.

(c) *Kechteren*, dans le Tome V. des *Voyages de la Compagnie*.

(d) Voyez la *Dissertation préliminaire* sur le Culte Religieux.

port de *Macrobe* de quelle manière ils évoquent les Dieux de Carthage : *Si c'est un Dieu, si c'est une Déesse, sous la garde de laquelle est le Peuple, & la ville de Carthage ; je vous prie, je vous conjure, & je vous demande en grâces, Grands Dieux qui avez pris cette Ville & ce Peuple sous votre protection, d'abandonner ce Peuple & cette Ville, de quitter toutes ces demeures, Temples, lieux Sacrés, de les délaisser ; de leur inspirer la crainte, la terreur & l'oubli ; & de vous retirer à Rome, chez votre Peuple ; que nos demeures, nos Temples, nos choses Sacrées, & notre Ville vous soient agréables. Faites-nous entendre que vous êtes mon protecteur, celui du Peuple Romain, & de mes Soldats ; si vous le faites, je m'engage à vous fonder des Temples, & des Jeux.* Ces foiblesses sont originaires de la même idée, & il est probable que les évocations des *Formosans* ressembloient assez, du moins pour le fond, à celles que l'on vient de rapporter.

La manière de faire serment entre deux personnes, consiste à rompre ensemble une paille. (a) Ne diroit-on pas que cette formalité est prise de nos vieux usages, tant elle leur ressemble ?

Les *Formosans* (b) ont un Conseil qui est composé de douze personnes âgées d'environ quarante ans. Ces Conseillers occupent leur Charge deux ans. En sortant de Charge, ils se font arracher les cheveux des tempes & du sommet de la tête. Les affaires de Religion sont aussi de leur ressort ; car ils doivent faire observer ce que les Prêtres ont ordonné, & empêcher que les Peuples ne commettent des choses, qui pourroient irriter les Dieux. Dans les tems où la nudité est ordonnée, pour attirer la bénédiction des Dieux sur les grains, les Conseillers observent que personne n'aille vêtu ; & s'ils trouvent des contrevenans, ils les dépouillent de la toile qui les couvre, & les condamnent à une amende.

Un autre usage, qui tient de ceux des Américains, est celui de se peindre le visage, les bras, les épaules, & la poitrine. A cela il faut ajouter les plumes qu'ils portent sur la tête, principalement dans les jours de Fête, & les colliers de coquilles, qui ornent leurs bras & leurs jambes.

La Prêtrise n'est pas seulement le parrage des femmes ; la Médecine l'est aussi, & cette Médecine se réduit souvent à la friction de la partie malade, ou correspondante à l'endroit où l'on sent du mal. L'opération est précédée d'un sacrifice aux Idoles. Au défaut de réussite par la friction & les sacrifices, on passe aux conjurations, & l'on appelle une Enchanteresse. Cette nouvelle Opératrice feignant d'aller interroger l'âme du malade, lui prend les doigts, & les tirant l'un après l'autre, essaie de les faire craquer. Si cela réussit, on en tire un heureux augure. L'Opératrice prend aussi la feuille d'un certain arbre ; & la mettant sur la bouche du malade, elle prend après cela dans la sienne une gorgée d'eau, qu'elle crache ensuite sur cette feuille. Si, par le mouvement que fait cette feuille, elle panche vers l'Opératrice, c'est encore un bon présage. Il arrive souvent que malgré cela, le mal empire ; alors on attribue ce mal au Diable. C'est lui qui a pris possession du patient. On travaille donc à chasser cet Esprit malin, & l'on fait un Sacrifice préliminaire aux Idoles ; après quoi la Sorcière se met à la tête de quelques jeunes hommes, & fait l'exorcisme, dont une des principales Cérémonies est de poursuivre le Diable le sabre à la main, & de lui jeter ensuite à la tête un pot plein de *Mafakuvu*, qui est la boisson de ces Insulaires. Mais discontinuons le détail de ces prétendus signes de bonheur & de malheur, & des conjurations qui les précèdent, pour passer à ce qui suit la convalescence. Le malade revenu en santé doit un sacrifice à ses Dieux ; & en allant au sacrifice il doit faire attention aux présages, & éviter ceux qui sont mauvais ; mais il doit s'abstenir des assemblées pendant tout le *Karichang*. Lorsque le malade est dans un état si désespéré que ni conjuration, ni exorcismes ne peuvent le tirer d'affaire, on prend le parti de le recommander aux Dieux.

Leurs

(a) Voyez *Pasquier* dans ses *Recherches de la France* sur l'origine du Proverbe, *Rompre la paille*, qui paroît pris de la manière ancienne de prendre possession d'une chose, ou d'en

être démis.

(b) Le Ministre *Candidius* dans sa *Relation de Formosa*, Tome V. des *Voyages de la Compagnie*, &c.

Leurs Cérémonies Nuptiales & Funébres.

(a) LES Formosans sont Polygamistes, comme la plupart des Idolâtres, & quittent leurs femmes quand ils veulent. Ils ne demeurent point avec elles; ils ne les approchent que de nuit & en secret; cela est dans l'ordre. Voici des singularités.

Les hommes ne peuvent se marier qu'à l'âge de vingt ans, & ils ne vont point chez leurs Epouses, qu'elles ne les fassent avertir. Lorsqu'ils sont devant la porte du lieu où elles habitent, si on est d'humeur de les recevoir, on les appelle, sinon, ils sont obligés de se retirer sans autre formalité. Cela est bizarre: il nous semble à nous, qui ne croions pas nos femmes d'humeur à renvoyer ainsi les gens, qu'il n'y en a jamais assez pour le Sexe. Qu'un mari soit le pis aller, à la bonne heure; peu de gens l'ignorent; mais au défaut de mieux, ce pis aller sert toujours. En un mot, il doit nous paroître fort extraordinaire selon nos idées, qu'une Formosane laisse tranquillement passer son mari. Le Prince d'Orange, *Frederic Henri*, disoit que les jeunes femmes croient que l'amour met toujours les hommes en état de donner l'assaut; & les Capucins, que les gens de guerre ont toujours l'épée à la main. Ce Prince étoit Juge compétent. Le Ministre *Candidius* dit, que (b) les maris de Formosa ne doivent aller coucher que toutes les deux nuits avec leurs femmes: encore, ajoute le Ministre, cela doit-il se faire à la dérobée; il faut que ce pauvre mari entre chez sa femme comme un larron. Il n'ose s'approcher ni du feu, ni de la chandelle, ni dire un seul mot. Dès qu'il est entré, il va se coucher. Si le mari veut du tabac, il n'oseroit en demander; il doit toussir tous doucement. Sa femme qui l'entend, va lui demander ce qu'il veut, & le lui apporte en cachette. Ensuite elle s'en retourne, & ne va coucher avec ce mari qu'après que les gens du logis se sont retirés. Dès le matin le mari se lève, & s'en va fort secrètement comme il est venu, sans rien dire, & sans oser revenir de tout le jour. Cette manière de vivre dure long-tems, puisqu'au rapport des Voyageurs, que nous copions, les hommes ne vont habiter avec leurs femmes qu'à l'âge de cinquante ans. Avec cela, de part & d'autre on a la liberté de se séparer quand on ne se convient pas. Heureuse facilité! qui rendroit l'ordre à bien des familles, si elle avoit lieu chez d'autres gens que chez des Idolâtres demi-sauvages. Mais en vain soupitons-nous pour tant de maris Chrétiens, qui sont condamnés tout le reste de leur vie à un martyre continu. Nos soupirs leur sont inutiles. Après le divorce, les Formosans se remarient sans autre façon: mais tout ce qu'ils ont donné à ces femmes répudiées leur reste en propriété, à moins qu'il n'y ait cause d'adultère, ou quelque autre chose aussi grave.

C'est faire affront à un Formosant, que de lui demander en présence de quelqu'un de quelle famille est sa femme, si elle est belle ou laide, & comment elle se porte.

Il est permis aux femmes de se marier dès qu'elles sont devenues nubiles. "Lorsqu'un jeune homme recherche une fille, il prie sa mere, sa sœur, ou quelque autre proche parente, d'aller chez elle, de lui offrir les présens qu'ils font en pareille occasion; & de la demander à son pere ou à sa mere, ou à ses Parens. S'ils acceptent la demande, il faut que la Parente du Galant laisse ce qu'elle a apporté." Aussitôt l'affaire est faite. On se dispense de toute cérémonie, même du repas nuptial, pour aller à la conclusion. Les présens nuptiaux consistent en habits de toile ou de peau, bagues de métal, & brasselets de bambou.

Il n'est pas permis aux femmes de mettre des enfans au monde avant l'âge de trente-six ou trente-sept ans. Cette circonstance paroît hors de toute crédibilité: mais, dit-on, les Loix de la Religion leur défendent le contraire, & l'on seait à quelles extrémités déraisonnables les Loix d'une fausse Religion conduisent les

(a) Recitons, dans les *Voyages de la Compagnie*, Tome V.

Tome V.

(b) *Voyages*, &c. Tome V. ubi sup.

hommes. Quoiqu'il en soit, " quand les Formosanes deviennent grosses, il faut " qu'elles se fassent avorter ; & comme il leur est défendu de conserver dans leur " cœur aucun sentiment de tendresse naturelle, voici ce qu'elles pratiquent. Elles " envoient querir la Prêtresse, & se couchant devant elle, cette Prêtresse leur " foule le ventre jusqu'à ce que le fruit en soit sorti. " Cette pratique de Religion paroît unique dans le monde.

Nous avons laissé le malade agonisant recommandé à ses Dieux. Les (a) Formosans, suivant une Relation, ne lui laissent pas rendre tranquillement les derniers soupirs. On lui aide en le faisant boire ; & de cette manière on l'étouffe. Après la mort, on bat devant la maison du défunt un tambour qui est fait d'un tronc d'arbre creux ; c'est pour annoncer cette mort au Peuple. On lave le corps ; on le pare ; on l'habille du mieux qu'il se peut ; on met les armes du mort auprès de lui, & on lui présente du ris. Toutes ces choses restent là deux jours. Il ne faut pas oublier le Sacrifice d'un porc pour le bon voiage du défunt. On élève un *Bambou* avec une espèce de bannière au haut devant sa maison, & l'on met auprès une grande cuve pleine d'eau. Le soir on s'assemble, & l'on boit du *Mysakow* à la santé de ce défunt ; les proches parens se jettent sur le corps, & font au mort diverses questions sur le sujet qui lui a fait quitter la vie. Laissons leurs cris funèbres & les pleurs mercenaires des Pleureuses ; car ces Insulaires en ont comme les Chinois, & comme plusieurs autres Nations en avoient autrefois, & en ont encore aujourd'hui. Ces pleureuses débitent une espèce de prière pour les morts ; elles s'adressent aux Dieux, & leur demandent une bonne place & de bons amis pour l'ame du mort. Au bout de deux jours on lave une seconde fois le corps, & souvent même une troisième & une quatrième. Les deux jours de ces cérémonies étant expirés, le mort, que l'on a élevé sur un échafaut de six ou sept pieds de haut, sur lequel il est lié par les pieds & par les mains, est porté en cet état auprès d'un feu raisonnablement grand ; on le laisse là sécher environ huit ou dix jours, aux dépens de l'odorat des parens & des amis, sur-tout quand le corps est gras ou rempli de mauvaises humeurs. Le mort étant sec, on l'ôte de dessus son échafaut pour l'envelopper dans une nate ; après quoi on le rapporte au logis, & on l'y remet sur un échafaut plus haut que le précédent ; on environne l'échafaut de morceaux d'étoffe, en telle sorte que cela forme une espèce de pavillon. Alors on recommence la fête des funérailles. Souvent le corps reste là trois ans entiers. Au bout de ce tems on enterre les os du mort dans sa maison ; nouvelle cérémonie, qui est accompagnée d'une ivrognerie nouvelle. Si le mort a été homme de guerre, on répète les uns après les autres toutes ses belles actions militaires, & le nombre d'ennemis qu'il a tués pendant sa vie. On suspend au-dessus de sa tête un *Bambou*, dans lequel on fait autant de coches que le Guerrier a tué de gens. Une personne commise exprès veille neuf jours auprès du mort. Le dixième on va faire un *charivari* autour de lui, avec les pleurs & les lamentations ordinaires. Le *charivari* est attribué à chasser le Diable, qui, disent-ils, a toujours été jusques-là auprès de ce mort. Si le défunt étoit marié, la Veuve prie les Dieux pour lui. Après la sépulture du corps, elle prend un balai & le jette vers le Midi, en disant, *à qui appartient cette maison ? Elle ne m'appartient plus : je n'ai pas besoin de m'en embarrasser davantage.*

(b) Dans un Bourg de l'île, lorsqu'un malade paroît en danger & souffre beaucoup, on lui met un nœud coulant autour du cou ; après quoi on l'élève un peu, afin qu'il ne touche pas à terre, à peu près comme un bourreau, qui doit étrangler un criminel ; ensuite on le jette ou on le laisse tomber ; & voilà une succession ouverte à des parens, qui sans doute ont servi eux-mêmes de bourreaux à ce malade.

Ces gens, dont on nous dit qu'ils ont quelque forme de tradition de pere en fils pour justifier leur Religion, & qui s'imaginent, comme plusieurs Peuples plus éclairés qu'eux, que le monde est terne ; ces gens, dis-je, croient l'immortalité de l'ame. Lorsqu'une personne meurt, les Formosans élèvent une petite cabane,

(a) Dapper, dans son *Recueil Ambassades*.

(b) *Candidius*, dans le Tome V. des *Voyages de la Compagnie*, &c.

TABLE DES CHAPITRES.

Dissertation Préliminaire, sur l'Origine & le progrès de l'Idolâtrie.		page 307.
Cérémonies Religieuses des Perses, connus aujourd'hui sous les noms de Gaures ou de Parlis.		321.
CHAPITRE I.	Religion des Sabéens.	322.
CHAP. II.	Religion des anciens Perses. Leur Doctrine.	329.
	<i>Légitimateurs des Perses; leurs Héritiques.</i>	336.
CHAP. III.	Religion moderne des Gaures.	340.
	<i>Leurs Pyrés.</i>	343.
	<i>Leurs Fêtes & leurs Magés, &c.</i>	345.
	<i>Leurs Cérémonies Nuptiales & Funébres, &c.</i>	348.
	<i>Morale du Sud-der; Usages qu'il prescrit.</i>	454.
Cérémonies Religieuses des Idolâtres Orientaux.		
I. PARTIE,	Contenant les Cérémonies Religieuses des Chinois.	355.
CHAPITRE I.	De l'ancienne Religion des Chinois.	356.
CHAP. II.	Histoire de Confucius.	361.
	<i>Naissance de Confucius & son Enfance.</i>	Ibid.
	<i>Sa Prédication & sa Doctrine.</i>	363.
	<i>Sa Mort & son Postum.</i>	365.
CHAP. III.	Histoire des différentes Sectes qui sont suivies à la Chine.	367.
	<i>De la Secte de Li-Luokun, ou de la Religion des Bonzes.</i>	Ibid.
	<i>De la Secte de Fo.</i>	368.
	<i>De la Secte des Lettrés.</i>	370.
CHAP. IV.	Idolâtrie des Chinois.	374.
	<i>Du Culte de Confucius & des Ancêtres.</i>	376.
	<i>Du Culte des Esprits ou des Génies.</i>	382.
CHAP. V.	Les Prêtres des Chinois; leurs Dévots Mendians; leurs Fêtes; leurs Préfages; leur Médecine.	387.
	<i>Prêtres & Dévots Mendians des Chinois.</i>	Ibid.
	<i>Leurs Fêtes.</i>	390.
	<i>Leur Astrologie.</i>	396.
	<i>Leur Médecine.</i>	398.
CHAP. VI.	De leurs Sciences, &c.	400.
	<i>De leurs Livres.</i>	401.
	<i>De leur Poésie & de leur Histoire.</i>	402.
CHAP. VII.	Leurs Empereurs.	405.
CHAP. VIII.	Leurs Cérémonies Nuptiales; Education des Enfants; Cérémonies Funébres, &c.	407.
	<i>Cérémonies Nuptiales des Chinois.</i>	Ibid.
	<i>De l'Education des Enfants.</i>	413.
	<i>Leurs Cérémonies Funébres.</i>	415.
CHAP. IX.	Religion de l'île Formosa.	419.
	<i>Les Prêtres des Formosans; leurs Fêtes, &c.</i>	420.
	<i>Autres Usages; leur Médecine, &c.</i>	424.
	<i>Leurs Cérémonies Nuptiales & Funébres.</i>	425.

TABLE DES FIGURES

DU TOME V.

1. G ENEALOGIE de Mahomet ,	Page 40.
2. Le Temple de la Mecque ,	76.
3. Quatre Figures , représentant deux Dervis , un Saka , & un Turc qui fait sa prière ,	176.
4. Dgi-Guerdgi Albanais , qui porte des foies pour nourrir les Chats ,	212.
5. Le Grand-Seigneur en habit de Cérémonie ,	224.
6. La Sultane Reine ,	<i>Ibid.</i>
7. Quatre Figures , représentant un Amant Turc , un Enfant Turc , & un Danseur avec une Danseuse ,	240.
8. La Danse des Dervis ,	<i>Ibid.</i>
9. Mariage Turc ,	244.
10. Quatre Figures , représentant trois Africaines & une femme Morisque ,	246.
11. Quatre Figures , représentant une femme Persienne , un Persan , un Arabe du Désert & un Barbaresque ,	<i>Ibid.</i>
12. Enterrement des Turcs de Constantinople ,	256.
13. Le Moulfi ou Chef de la Loi ,	264.
14. Quatre Figures , représentant le Cadi-Leskier , un Emir , un Effendi & un Inian ,	<i>Ibid.</i>
15. Emir , Chef des Descendans de Mahomet ,	<i>Ibid.</i>
16. Enseigne , Drapeaux , Etendarts & Queuë de Cheval ,	<i>Ibid.</i>
17. Quatre Figures , représentant des Dervis , un Deli & un Santon ,	268.
18. Quatre Figures , représentant le Grand-Emir des Arabes du Désert , un Criminel au Carcan , un Dervis & un autre Religieux ,	<i>Ibid.</i>
19. Le Bairam , ou la Pâque des Mahométans ,	272.
20. Le Carnaval des Turcs ; la Fête d'Husseïn ,	<i>Ibid.</i>
21. Cavalcade du Grand-Seigneur ; la Fête du Poids au Mogol ,	274.
22. Schetar-Aga , Ibriedar-Aga , Solak , Peik ou Valet de pied ,	276.
23. La Tente du Grand-Vifir ,	280.

Tome V.

* Q9999

24. Temple du Feu ; Sépulchres des Gaures,	342.
25. Grand Prêtre des Gaures ; Trois têtes de Prêtres Gaures,	<i>Ibid.</i>
26. Cérémonie Nuptiale des Gaures ; Baptême par le feu,	348.
27. Parfis, ou Guebre agonisant ; Funérailles des Parfis,	352.
28. Deux représentations de l'Idole Xekia,	360.
29. Les Dieux des Chinois,	374.
30. Quatre Figures, représentant des Idoles Chinoises,	382.
31. Deux Figures, représentant Puzza,	<i>Ibid.</i>
32. Quatre Figures, représentant Isis avec Osiris & Horus,	<i>Ibid.</i>
33. Quancecong & Quonin, Divinités Chinoises,	384.
34. Vitek ou Ninifo ; Matzou,	<i>Ibid.</i>
35. Quatre Figures, représentant des Religieux Chinois & un Gueux dévot,	388.
36. Deux Figures, représentant des Lamas & des Prêtres Mendians,	<i>Ibid.</i>
37. Trois Figures, représentant deux Gueux, & un Religieux en pénitence,	<i>Ibid.</i>
38. Deux Pagodes de la Cline,	394.
39. Deux Figures, représentant des Charlatans & Dévots Mendians,	396.
40. Deux Figures, représentant des Magiciens & Sorciers,	<i>Ibid.</i>
41. Convoi Funèbre d'un Grand de la Chine.	418.

A V I S A U R E L I E U R.

Dans l'arrangement des Figures on ne doit avoir aucun égard au *Numero* qui se trouve quelquefois gravé au haut des Planches. On observera seulement que, quoiqu'il y ait assez souvent deux ou trois Inscriptions, ou plus, dans chaque Planche, on doit seulement faire attention à l'indication générale qu'on donne dans la présente Table.

342.

Ibid.

348.

352.

360.

374.

382.

Ibid.

Ibid.

384.

Ibid.

neux

388.

Ibid.

véni-

Ibid.

394.

396.

Ibid.

418.

qui

que,

lan-

ns la

